FONDO PIZZOFALCONE

BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EM. III
B. Prov.
XII
342
NAPOLI

30-8-23

REALE OFFICIO TOPOGRAFICO

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XII
Palchetto a
Num.° d'ordine 1

40-D-7

192
9
4

B Riv.
III
342

644315

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

JAQUES-AUGUSTE DE THOU,

Avec LA SUITE par NICOLAS RIGAULT;

LES

MEMOIRES DE LA VIE DE L'AUTEUR,

UN RECUEIL de *PIECES* concernant ſa Perſonne & ſes
Ouvrages: y compriſes les
NOTES & principales *VARIANTES*, *CORRECTIONS* & *RESTITUTIONS*,
qui ſe trouvent dans les *MSS.* de la Bibliotheque du ROI de France, de
Mrs. DU PUY, RIGAULT, & de SAINTE-MARTHE.

Le tout traduit ſur la nouvelle Edition Latine de Londres.

Et Augmenté de
REMARQUES HISTORIQUES & CRITIQUES
de CASAUBON, de DU PLESSIS MORNAY, G. LAURENT, CH. DE
L'ECLUSE, GUY PATIN, P. BAYLE, J. LE DUCHAT, & autres.

TOME SEPTIEME.

1587. —— 1591.

ROC

POST FUNERA VITAM REDDIT
B. Picart

A LA HAYE,
Chez HENRI SCHEURLEER,
M. DCC. XL.
Avec Privilège des Etats de Hollande & de Weſtfriſe.

LISTE des SOUVERAINS qui REGNOIENT pendant les Années compriſes dans ce VII. Volume.

EN ALLEMAGNE.

Rodolfe II.

EN FRANCE.

Henri III. juſqu'en 1589.
Henri IV.

DANS LA NAVARRE.

Henri *de Bourbon.*

EN ESPAGNE.

Philippe II. qui en Portugal fut le I. de ce nom.

EN ANGLETERRE.

Elisabeth.

EN ECOSSE.

Jacque VI.

DANS LA SUEDE.

Jean III.

EN DANNEMARCK.

Frederick II. juſqu'en 1588.
Christiern IV.

DANS LA POLOGNE.

Sigismond qui en 1592. parvint à la Couronne de Suede.

EN MOSCOVIE.

Boris *Gudenow.*

LISTE des SOUVERAINS &c.

DANS LA SAVOYE.

CHARLES EMMANUEL.

A VENISE.

P. CIGOGNA.

A FLORENCE.

FERDINAND I.

DANS LA LORRAINE.

CHARLES II.

AUX PAYS-BAS.

Le Comte de LYCESTER, de la part d'Angleterre.
Le Prince MAURICE, de la part des Etats.

A ROME.

SIXTE V. juſqu'en 1590.
URBAIN VII. &
GREGOIRE XIV.

EN TURQUIE.

AMURAT III.

EN PERSE.

SCHACH-ABAS.

DANS LA CHINE.

CHIN-TSONG.

HISTOIRE

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATREVINGT SEPTIEME.

SOMMAIRE.

Suite des hoſtilités du Duc de Guiſe ſur les terres du Duc de Bouillon. Mort du Cardinal de Vaudemont. Priſe de Châtillon par le Vicomte de Turenne. Priſe de Chiſai, de Saſai, de Saint-Maixant, & de Fontenai, par le Roi de Navarre. Priſe de Mauleon par le Prince de Condé. Exploits du Duc de Joyeuſe en Poitou. Défaite des Proteſtans à S. Eloi. Priſe de S. Maixant, de Tonnai-Charente & de Maillezais. Retour du Duc de Joyeuſe à la Cour. Retraite du Comte du Bouchage aux Capucins. Le Comte de Soiſſons quitte la Cour, pour ſe joindre au Roi de Navarre. Retour du Duc de Joyeuſe à l'armée. Bataille de Coutras. Ordre des deux armées. Harangue du Roi de Navarre à ſes troupes. Defaite de l'armée du Roi par les Proteſtans. Mort du Duc de Joyeuſe. Modération du Roi de Navarre en cette occaſion. Entrepriſe du Vicomte de Turenne ſur Sarlat. Préparatifs des Princes Proteſtans d'Allemagne en faveur du Roi de Navarre. Rendez-vous de l'armée des Alliés aux environs de Strasbourg. Le Duc de Bouillon ſe met à leur tête. Entrevûë du Roi avec le Duc de Guiſe à Meaux. Entrée des Allemans en Lorraine. Retraite hardie du Duc de Guiſe au Pont S. Vincent. Entrée des Allemans en France. Conſeil de guerre tenu par les Alliés ſur la route qu'ils devoient ſuivre. Ils prennent le chemin de la Loire. Ils ſont joints par Châtillon. La diviſion ſe met parmi eux. Ils s'avancent vers le cœur de la France contre l'avis du Roi de Navarre. Les Pariſiens ſe ſoulevent contre le Roi. Ce Prince va ſe mettre à la tête de ſon armée. La diviſion continuë dans l'armée des Alliés. Ils prennent le chemin de la Beauſſe. Attaque de Vimory. Les Ligueurs députent au Duc de Guiſe. Députation des Suiſſes au Roi. Le Duc de Nevers leur conſeille de s'accommoder avec ce Prince. Arrivée du Prince de Conty à l'armée des Alliés. Défaite des Allemans à Auneau par le Duc de Guiſe. Accommodement des Suiſſes avec le Roi. Nouvelle défaite des Allemans proche de Gien. Ils négocient avec le Roi. De Châtillon, & le Prince de Conty ſe retirent. Accommodement des Allemans. Le Duc de Bouillon ſe retire à Geneve. Retour du Roi à Paris, où il entre comme en triomphe. Jugement de la conduite de ce Prince dans cette expédition.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Relations de Pierre Chuppius, Mémoires de Claude de la Chaſtre, Journal militaire de Fab. Dhona.

Henri III. 1587. Suite des affaires de France.

PENDANT ce tems-là le Duc de Guiſe étoit ſur les frontieres de Champagne, où quoiqu'avec peu de troupes, il pouſſoit cependant la guerre aſſez vivement. La priſe de Rocroi, arrivée l'année précedente, & à laquelle on prétendoit que les Ducs de Bouillon avoient eu part, ſervoit de prétexte à ce Duc, qui avoit repris cette place auſſi-tôt après, pour être en armes ſur cette frontiere. D'ailleurs il étoit excité par les prieres réïtérées de Charles Cardinal de Vaudemont, Evêque de Verdun, qui ſe croyoit inſulté perſonnellement par les courſes que la garniſon de Jametz faiſoit continuellement ſur les terres de ſon dioceſe. En effet, ceux de Jametz s'étant rendus maîtres, vers le commencement de l'année, d'un château des environs, apartenant à un Gentilhomme de ce païs-là, Jean de Lénoncourt y marcha auſſi-tôt avec quelques piéces de canon, prit la place d'aſſaut, & fit pendre toute la garniſon. De-là les troupes du Duc de Guiſe, après s'être emparées de Raucour, ville de la dépendance de la maiſon de Bouillon, s'approcherent de Donzy le 19. d'Avril. Mais le Duc ayant voulu aller lui-même reconnoître les châteaux de Daigny & de Givonne, ſitués aux environs de Sedan, il fut chargé par le Duc de Bouillon, ſuivi du brave François d'Angennes Sieur de Montloüet, & de quelques autres Gentilshommes. Les Catholiques furent mis en déroute dans cette rencontre; le Duc de Guiſe lui-même y perdit ſon manteau, & ne ſe ſauva qu'avec peine.

Progrès des hoſtilités entre les Catholiques & les Proteſtans.

La diſette étoit fort grande dans tous les environs, tandis que cependant l'abondance étoit dans Jametz. Ainſi, après avoir fait quelques courſes dans le païs, le Duc de Guiſe rentra en Champagne à la fin d'Avril, & y fit de grandes proviſions, à la faveur d'une tréve de quinze jours, que la Reine-mere avoit menagée. Auſſi-tôt qu'elle fut expirée, les hoſtilités recommencerent plus vivement que jamais. Cent cinquante chevaux, ſortis de Sedan ſur la fin de Mai, s'étant jettés la nuit dans Jametz à l'inſçû des ennemis, les Lorrains qui étoient campés aux environs de cette place, préſenterent le combat à la garniſon. Ceux de Jametz de leur côté, fortifiés du nouveau ſecours qu'ils venoient de recevoir, accepterent volontiers le défi. Ils ſortirent de leur place, & chargeant l'ennemi avec de plus grandes forces qu'il ne ſe l'étoit imaginé, ils le mirent en déroute. Les Catholiques perdirent beaucoup de monde en cette occaſion, entr'autres le Sieur de Chardon, Lieutenant du Baron d'Aſſonville, les Capitaines Gargas & la Guyoniere y furent auſſi faits priſonniers.

Après avoir ainſi répandu la terreur de ſon nom dans tout le païs, Robert de Thin Baron de Schelandre, Gouverneur de Jametz, ſortit de ſa place, ſuivi de quelques piéces de canon, & alla reprendre & brûler tous les forts que le Cardinal de Vaudemont avoit élevés aux environs. En même tems il découvrit une conjuration tramée par quatre Capitaines de ſa garniſon, à la tête deſquels étoit Perceval. C'étoit un homme de main, habile à conduire une entrepriſe hardie, que le Duc de Guiſe avoit ſçû mettre dans ſes intérêts; & qui lui avoit fait eſpérer de lui livrer Jametz. Ils eurent la tête tranchée auſſi-tôt après. De-là le Baron de Schelandre alla mettre le ſiége devant Brieulle, place ſur la Meuſe, que ceux de Verdun avoient fortifiée. Il ſomma d'abord la garniſon de lui rendre tous les priſonniers qui étoient dans la place, & elle s'y engagea, à condition qu'il leveroit le ſiége; mais à peine ſe fut-il retiré, que les Lorrains ſe moquerent de leur parole, & ne tinrent rien de ce qu'ils avoient promis.

Entrepriſe infructueuſe ſur Ville-franche & S. Diſier.

En même tems le Duc de Bouillon voyant que le tems de l'arrivée des Allemans approchoit, & jugeant qu'il ſeroit à propos d'être le maître de quelque forte place ſur la frontiere, pour faciliter leur entrée dans le Royaume, forma le deſſein de ſurprendre Ville-franche. Mais l'exécution de cette entrepriſe fut ſi long-tems différée, qu'elle eut le tems d'être decouverte. La garniſon en fut informée, & ſe tint ſur ſes gardes; enſorte que, lorſque deux cens hommes que le Duc avoit détachés de ce côté-là, ſe préſenterent devant la place, le 10. de Juin, ils furent obligés de ſe retirer. Le Capitaine Caron étant ſorti de Jametz ſur la fin de Juillet à la tête de quelques braves, fit auſſi ſur Saint-Diſier une tentative qui ne lui réüſſit pas; & il fut obligé de retourner à Jametz, laiſſant entre les mains des ennemis quelques-uns de ſes gens priſonniers, que les Catholiques firent pendre.

Mort du Cardinal de Vaudemont.

Quelques mois après, le Cardinal de Vaudemont, auteur de cette guerre contre le Duc de Bouillon, & qui peu de tems auparavant avoit été declaré Lieutenant de la funeſte Ligue que le Duc de Guiſe entretenoit dans le Royaume, ſous le nom du Cardinal de Bourbon (1), mourut à Toul ſur la fin d'Octobre. Son corps fut de-là tranſporté à Nancy, où il fut inhumé dans l'égliſe des Cordeliers.

Expédition du Vicomte de Turenne en Perigort.

Telle étoit alors la ſituation de la capitale, & des provinces voiſines de la Cour. Cependant les conférences entre le Roi de Navarre & la Reine-mere étant rompuës, ce Prince étoit retourné à la Rochelle, d'où il donna ordre au Vicomte de Turenne de paſſer en Perigort. Ce Seigneur s'étant rendu à Bergerac, & ayant été informé par un homme de confiance, qu'il ſeroit aiſé d'eſcalader Châtillon, envoya reconnoître cette place. Lui-même ſe rendit à Sainte-Foi auſſi-tôt après; tira deux cens Arquebuſiers de la garniſon qui y étoit, qu'il embarqua au-deſſous de Genſac, avec environ trente Gentilshommes; & alla débarquer vers le mi-

---

(1) Le *Manuſcrit de la Bibliothèque du Roi* & celui de *Meſſieurs de Sainte Marthe* ajoutent ici : Homme né pour être le joüet de tous les autres. Mrs. *Dupuy* & *Rigault* approuvent cette inſertion.

milieu de la nuit à la Motte-Montravel, qui n'eſt éloigné de Châtillon que d'une lieuë. De-là il fit un détachement, commandé par le Sieur d'Allens, qui venoit de défendre la place contre les troupes du Roi, & par Pierre de Chouppes, à qui il confia cette attaque.

Priſe de Châtillon.

Châtillon eſt ſitué ſur une éminence fort haute, & eſcarpée de toutes parts; enſorte que les ſoldats étoient obligés de ſe ſoulever les uns les autres, pour pouvoir parvenir au pied du mur. De Saint-Ferreol commandoit dans la place avec deux cens hommes de garniſon; & la garde, en faiſant ſa ronde autour des remparts, ſelon la coûtume, ayant entendu quelque bruit, un des ſoldats éleva le falot qui les éclairoit; mais la nuit étoit ſi obſcure, qu'ils n'apperçurent rien, & paſſerent outre. Auſſi-tôt après, les ennemis commencerent leur attaque. Le Sieur d'Allens, à la tête des plus hardis, monta le premier à l'eſcalade, tandis que de Chouppes reſtoit dans le foſſé, pour empêcher le tumulte, & faire marcher le reſte des troupes à meſure qu'on en auroit beſoin. En un inſtant le rempart ſe trouva garni de Proteſtans, qui commencerent par égorger les ſentinelles. Ils furent ſoutenus auſſi-tôt après par les autres troupes que commandoit le Vicomte de Turenne, qui monta lui-même par une des échelles; & ſe voyant les maîtres de la muraille, ils entrerent dans la place. Alors la garniſon courut aux armes; mais il n'etoit plus tems de ſe mettre en défenſe. Les ennemis étoient déja maîtres de la place. Ainſi les Catholiques ſe contenterent de ſe rallier ſur un tertre, faiſant mine de vouloir charger les Proteſtans, & ſe retirerent enſuite par la bréche qui avoit été faite à la derniere priſe, & qu'on n'avoit pas encore réparée. Ainſi il ne falut qu'un moment pour perdre le fruit de la gloire que le Duc de Mayenne avoit acquiſe à la priſe de Châtillon, & qui lui avoit coûté tant de tems & de dépenſes.

Conquêtes du Roi de Navarre & du Prince de Condé.

Enfin, ſur la fin d'Avril, le Roi de Navarre ſortit de la Rochelle, ſuivi d'un camp volant, & de quelques piéces de canon; prit Chiſai, qui ſe rendit à diſcrétion, & emporta d'aſſaut Saſai, où il fit pendre quelques bandits qui s'étoient renfermés dans le château. De-là il marcha contre Saint-Maixant, qui ſe rendit à l'approche du canon; décampa ſur le ſoir; parut dès le matin ſuivant à la vûë de Fontenai, & commença par ſe rendre maître du fauxbourg des Loges. Enſuite il inveſtit la place, où commandoit la Rouſſiere avec quelques cavaliers Albanois. Tandis qu'on travailloit à ouvrir la tranchée, le Roi de Navarre fit venir du canon de la Rochelle, & le Prince de Condé de Saint-Jean-d'Angely, avec toutes les munitions de guerre néceſſaires. Mais les habitans de Fontenai ne jugerent pas à propos de ſe laiſſer forcer. Auſſi-tôt qu'ils virent les batteries en état, ils obligerent le Commandant à capituler, & ſe remirent à la diſcrétion du Prince, qui les traita avec beaucoup de douceur, auſſi-bien que la garniſon. De-là le Prince de Condé marcha avec une partie des troupes vers Mauleon, & emporta cette petite ville par eſcalade, avant que l'artillerie eût eu ſeulement le tems d'arriver.

Cependant le Roi de Navarre s'étoit retiré à Luçon, où il reçut avis de la marche de l'armée du Roi, commandée par le Duc de Joyeuſe, & compoſée d'un grand nombre de Nobleſſe, qui avoit voulu le ſuivre à cette ex-

Exploits du Duc de Joyeuſe en Poitou.

Priſe de S. Maixant.

expédition. Sur cette nouvelle, ce Prince fit quelques détachemens, pour harceler les Catholiques au paſſage de la Loire, & retourna à la Rochelle, après avoir diſtribué ſes troupes dans toutes les places des environs. Il n'avoit laiſſé en Poitou que deux regimens, commandés par Desborie, & par Gabriel Prevôt de Charbonieres. Ces troupes uniquement occupées au pillage, étoient à la-Motte-Saint-Eloi, proche de Saint-Maixant, ou elles faiſoient aſſez mauvaiſe garde ſur la foi du Gouverneur du château, qui leur avoit promis ſûreté, lorſqu'elles furent ſurpriſes par le Duc de Joyeuſe, qui les chargea au moment qu'elles y penſoient le moins, & les fit tailler en piéces, malgré la parole que pluſieurs Officiers leur avoient donnée; tandis que la plus grande partie de ſon armée crioit hautement contre cette conduite barbare, prévoyant bien que Dieu ne ſeroit pas long-tems ſans punir une ſi cruelle boucherie. L'évenement ne juſtifia que trop un ſi triſte preſſentiment. Depuis ce procedé, le ſoldat Proteſtant ne reſpiroit que la vengeance; & dans la bataille de Coutras, le vainqueur, au fort de ſa rage contre les Catholiques, ne manqua pas de les faire ſouvenir de la journée de Saint-Eloi. De Charbonieres ne ſe trouva point à cette action. Il avoit fait un voyage à Saint-Maixant, où il ſe vit inveſti auſſi-tôt après par l'armée du Roi, & fit pendant quelque tems une aſſez belle défenſe. Enfin les habitans voyant toutes leurs murailles ruinées par l'artillerie des aſſiégeans, engagerent Jean Chevalleau Sieur de la Tiffardiere, leur Gouverneur, à rendre la place au Duc, qui la mit au pillage, malgré l'oppoſition de tous les Seigneurs de ſa ſuite, & des principaux Officiers de l'armée, ſur-tout de Louis de Chateignier Sieur d'Abein, qui ne ſe diſtinguoit pas moins par ſon érudition & ſa probité que par ſa valeur. Il fit même pendre le Miniſtre Antoine-Hilaret de la Jarriette, qui avoit été fait priſonnier en cette occaſion, & découvert par quelques mal-intentionnés, ſous prétexte qu'il n'étoit pas fait expreſſe mention de lui dans les articles de la capitulation.

Tonnai-Charente ſe rend au Duc de Joyeuſe.

Le Duc de Joyeuſe étant retourné à Niort après cet exploit, on crut qu'il marcheroit de-là contre Marans, à cauſe des avantages qui lui reviendroient de la priſe de ce poſte pour toute la ſuite de la guerre. En effet il auroit par-là fermé l'entrée du Poitou au Roi de Navarre, & auroit beaucoup facilité le ſiége de Fontenai qu'il méditoit. Auſſi le Roi de Navarre, qui appréhendoit pour cette place, avoit renforcé les garniſons de tous les forts des environs, qui en fermoient l'entrée, & y avoit fait paſſer Hector de Preau avec ſon regiment, afin de veiller à ſa défenſe, conjointement avec le Capitaine la Jarrie: mais le Duc tourna ſes armes ailleurs, à la priere de Saint-Luc; & prenant ſa route par Surgères dans le Païs d'Aunis, il alla mettre le ſiége devant Tonnai-Charente, qui ſe rendit à l'approche du canon. En même tems ayant reçû avis que le regiment de Cavalerie du Sieur de Pueilhe, un des plus braves Officiers du parti Proteſtant, qui étoit alors à la Rochelle, étoit logé à la Croix-chapeau, à mi-chemin de ces deux villes: il s'y rendit au point du jour à la tête de la fleur de ſon armée, & l'inveſtit de toutes parts. Les Proteſtans firent d'abord une longue & vigoureuſe réſiſtance. Enfin ſe voyant enveloppés par les Catholiques, qui ayant percé les maiſons, les attaquoient de tous

Henri III. 1587.

côtés, & commençoient même déja à mettre le feu au bourg, ils ſe rendirent; mais on ne leur fit aucun quartier. Les vainqueurs animés au carnage, alloient chercher ces malheureux juſques dans les lieux les plus cachés, où ils avoient cru pouvoir ſe mettre à couvert de leur rage; & après les avoir dépouillés, ils ſe faiſoient un plaiſir barbare de les hacher en piéces, pour éprouver le tranchant de leurs épées.

Priſe de Maillezais.

De-là, ſur l'avis que reçut le Duc, que le Roi de Navarre marchoit au ſecours de ſes troupes, il retourna à Tonnai-Charente, & de-là à Niort, où ayant appris que le Prince de Condé venoit de reprendre Tonnai-Charente, il repart ſur le champ, arrive devant cette place, dont il ſe rend maître une ſeconde fois, avec la même facilité que les ennemis avoient euë à s'en emparer, & y met une nouvelle garniſon plus forte que la précedente. De retour à Niort, il reçoit avis qu'on faiſoit mauvaiſe garde à Maillezais. Sur cette nouvelle, il marche de ce côté-là, ſuivi de Jean de Chourſes Sieur de Malicorne, Gouverneur du Poitou; arrive devant cette place, ſans que les ennemis euſſent été inſtruits de ſon deſſein; la ſerre de ſi près, qu'il la met dans l'impoſſibilité de recevoir aucun ſecours, & l'oblige de ſe rendre au bout de quatre jours. Maillezais n'étoit autrefois qu'une Abbaye, & conſerve encore aujourd'hui ce nom, quoiqu'il ſoit devenu le ſiége d'un Evêque. L'égliſe avoit été ruinée pendant les guerres civiles; & ce poſte, qui étoit par lui-même une eſpece de place forte, avoit encore été fortifié depuis par les Proteſtans.

Le Duc de Joyeuſe quitte l'armée & retourne à la Cour.

Après la priſe de Maillezais, on étoit perſuadé que le Duc de Joyeuſe iroit faire le ſiége de Marans, lorſqu'il tourna contre Talmont. Mais ayant appris que le Capitaine de Saint-Etienne s'étoit enfermé dans cette place avec une troupe de braves, il appréhenda pour le ſuccès, & abandonna cette entrepriſe, d'autant plus que les troupes commençoient à ſe débander, & que la contagion s'étoit miſe dans ſon armée. En même tems il reçut avis de la Cour, par les lettres de ſes amis, que ſon abſence commençoit à diminuer ſa faveur dans l'eſprit du Roi, qui ne ſe laiſſoit gueres frapper que par les objets préſens: ainſi il remit le commandement de l'armée à Jean de Beaumanoir Sieur de Lavardin, Maréchal de camp, & ſe rendit en poſte à Paris le 15. d'Août.

Exploits du Roi de Navarre.

Après ſon départ, le Roi de Navarre, à la tête d'un camp volant, pourſuivit les Catholiques, auxquels il tailla en piéces trois compagnies de Cavalerie, leur enleva tous leurs drapeaux, & fit grand nombre de Gentilshommes priſonniers. Il les pourſuivit ainſi dans leur retraite juſqu'à la Haye en Touraine, où le Sieur de Lavardin ſe réfugia avec deux coulevrines. Le Prince l'y aſſiégea, & il ſe paſſa entre les aſſiégeans & les Catholiques quelques actions peu conſidérables, où les Proteſtans perdirent le Sieur d'Allens. Ce Gentilhomme étoit d'Arles, & s'étoit diſtingué par ſa bravoure, d'abord en Flandre, ſous le Prince d'Orange, enſuite au ſiége de Châtillon qu'il avoit défendu long-tems contre l'armée du Duc de Mayenne, & qu'il avoit repris ſi heureuſement depuis ſon départ. Enfin le Roi de Navarre n'ayant pas de canon pour forcer le Sieur de Lavardin dans la Haye, leva le ſiége ; s'avança juſqu'à Monſoreau, ſitué ſur la Loire au-deſſus de Saumur, & y fit élever un fort, & conſtruire un pont de bateaux pour paſſer les troupes qu'il attendoit inceſſamment de Normandie, de l'Anjou, du Maine, & des autres provinces qui ſont au-delà de cette riviere.

Retraite du Comte du Bouchage aux Capucins.

Le Duc de Joyeuſe à ſon arrivée à la Cour n'y trouva que des ſujets de douleur, qui ſemblerent être pour lui autant de mauvais préſages. Peu de tems auparavant Catherine d'Epernon, ſœur du Duc d'Epernon & femme de Henri de Joyeuſe Comte du Bouchage, étoit morte à la fleur de ſon âge, des infirmités cauſées par des veilles exceſſives & des jeûnes indiſcrets, & en général par la vie auſtere & pénitente qu'elle menoit, & qui étoit au-deſſus de ſes forces (1). Cette mort fut ſuivie, peu de tems après, de la mort civile du mari méme. Le Comte du Bouchage, ſoit de regret d'avoir perdu ſon épouſe, ſoit par dégoût pour la Cour, ſe retira aux Capucins, ſans faire part de ſon deſſein à ſon frere, & y prit l'habit. Cette retraite jetta le Roi, le Duc de Joyeuſe, & toute la Cour dans une auſſi grande conſternation, que ſi le Royaume eût fait quelque perte bien conſidérable, & qu'il n'eût pas été menacé d'ailleurs d'un plus grand mal. Le Roi alla le voir avec le Duc ſon frere ; & ils mirent tout en uſage pour lui faire changer de réſolution, & lui perſuader de rentrer dans le monde : mais ils ne purent rien gagner ſur ſon eſprit. Le Duc de Joyeuſe proteſta, qu'il ne pouvoit lui arriver de plus grand malheur que ce changement du Comte ; & il en tira un mauvais préſage pour toute la ſuite de ſa fortune.

Mariage du Duc d'Epernon avec Marguerite de Foix.

Un nouvel incident, arrivé dans le méme tems, contribua encore à augmenter ſes inquiétudes. Ce fut le mariage du Duc d'Epernon, qu'il regardoit comme ſon rival dans les bonnes graces du Roi, avec Marguerite de Foix Comteſſe de Candale, héritiere de cette maiſon ; une des plus illuſtres de toute la Chrétienté, donc Diane d'Angouléme, ſœur du Roi, avoit pris ſoin de l'éducation, depuis la mort de Madeleine de Savoye ſon ayeule. Ces nôces ſe célébrerent dans le mois d'Août au château de Vincennes ſans bruit, & avec beaucoup moins d'éclat que celles du Duc de Joyeuſe, pour ne pas faire crier : mais elles ne coûterent pas moins au Royaume ; & ce qu'on y épargna en magnificences ſuperfluës, fut un ſurcroît pour la bourſe du Duc d'Epernon, homme arrangé, qui faiſoit toûjours par-là ſes affaires ; enſorte que le peuple, qui payoit ſeul toutes ces folies, déja épuiſé par la guerre, n'en fut pas pour cela plus ſoulagé. Pour ce qui eſt de Henri, il ſçavoit ſi bien ſe partager entre les ſujets de douleur & de joye qu'avoient les Ducs de Joyeuſe & d'Epernon, qu'il étoit

---

(1) Malgré ces pratiques de piété, elle avoit fait ſi peu de progres dans la vie intérieure, qu'au lit de la mort elle ſembla déſeſpérer de ſon ſalut. Les exhortations ſalutaires des Peres Capucins, qui demeuroient près de ſon Hôtel, ne furent pas capables de la raſſurer. A peine méme René Benoit Curé de S. Euſtache, homme éclairé, & dont la doctrine étoit tout auſſi ſaine qu'il étoit ennemi declaré de toute ſuperſtition, put-il, par ſes ſages avis, venir à bout de calmer ſes craintes, & ranimer ſon eſpérance. Cette mort &c. *MSS. du Roi* & de Meſſieurs *de Sainte Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

toit aiſé de voir qu'il ne ſe conduiſoit que ſuivant les vûës de ces deux favoris ; Prince également à plaindre , ſoit qu'ils fuſſent heureux ou malheureux , parce qu'ils contribuoient toûjours également à le rendre odieux a ſes ſujets.

Parti hardi que prend le Duc de Joyeuſe pour ſe raffermir dans la faveur du Roi.

Le Duc de Joyeuſe qui ne voyoit à la Cour que des objets chagrinans , & qui commençoit à ſentir la vérité de ce que ſes amis lui avoient écrit , que le Roi ſe réfroidiſſoit à ſon égard , prit un parti hardi , & tel que la néceſſité le lui inſpira. Il preſſa Henri de lui permettre d'en venir à une action générale contre le Roi de Navarre, à la première occaſion qui ſe préſenteroit ; & il obtint aiſément ce qu'il ſouhaitoit de ce Prince facile , à qui d'ailleurs il commençoit à être à charge. Le deſſein du Duc étoit , ou de ſe faire tuer dans une bataille , ou de remporter quelque victoire ſignalée , qui le mît en état de reprendre, à la faveur de ce ſuccès & d'un ſervice de cette conſequence , le même aſcendant ſur l'eſprit du Roi que la faveur lui avoit donné juſqu'alors. Il eſpéroit encore , s'il réüſſiſſoit, s'attirer par-là l'affection du peuple & du Clergé , abîmer le parti des Guiſes , qui ne ſe ſoutenoit que par-là , & ſe faire regarder en leur place comme le défenſeur de la Catholicité , en attirant ſur lui ſeul tous les regards de la multitude , qui ne ſe laiſſe gueres frapper que par les objets préſens. A l'égard de la Nobleſſe , il l'avoit déja miſe dans ſes intérêts , en répandant l'argent à pleines mains , & faiſant des libéralités exceſſives. Auſſi, dès qu'on ſçut qu'il partoit pour l'armée , & qu'il y auroit une action inceſſamment ; tout ce qu'il y avoit de jeune Nobleſſe à la Cour & dans les Provinces, s'offrit à l'envi à le ſuivre à cette expédition. Car en France la Nobleſſe eſt paſſionnée pour la gloire juſqu'à l'excès : & certes c'eſt un grand bonheur pour le Royaume ; car il arrive de-là que dans les beſoins de l'Etat , le Prince ne manque jamais de troupes qui le ſervent , même à leur propres dépens. (1)

Le Comte de Soiſſons quitte la Cour pour ſe joindre au Roi de Navarre.

Cependant le Roi de Navarre étoit à Monſoreau, où il attendoit de nouvelles troupes , & Charles de Bourbon Comte de Soiſſons , frere du Prince de Condé , qui devoit ſe rendre auprès de lui. Ce Prince, qui étoit encore dans le feu de la jeuneſſe , voyant la majeſté Royale tomber inſenſiblement dans le mépris , ſans que , ni le Roi , ni ſes Miniſtres , ſemblaſſent y faire attention , ou penſaſſent à y apporter remede : que le nom des Princes du ſang étoit devenu dans l'Etat un titre vain , pour lequel on n'avoit plus aucun reſpect ; & qu'au contraire le pouvoir & le crédit des Guiſes

---

(1) Le Duc de Joyeuſe avoit même le front de ſe vanter en préſence de tous les Princes & Seigneurs de la Cour , que dans peu il rapporteroit au Roi la tête du Roi de Navarre avec celle du Prince de Condé. Le Cardinal de Bourbon étoit ennemi mortel de ces deux Princes : cependant , malgré la haine qu'il leur portoit , il fut extrêmement choqué de cette bravade , & ſi piqué de voir un homme , que la faveur ſeule avoit élevé , parler des Princes de ſa maiſon avec ſi peu de retenuë , qu'il ne put s'empêcher de menacer le Duc de la colere du Ciel , qui ne laiſſeroit pas , dit-il , ſa ſotte vanité impunie. Ce fut dans ces ſentimens & avec ces diſpoſitions , que le Duc de Joyeuſe alla rejoindre l'armée. *MSS. du Roi* & de Meſſieurs *de Sainte-Marthe* , DUPUY & RIGAULT.

HENRI III. 1587.

Guiſes augmentoit de jour en jour, s'étoit aiſément perſuadé, tout Catholique qu'il étoit, qu'il s'agiſſoit moins dans cette guerre des intérêts de la Religion, que de ceux de l'Etat. Dans ces diſpoſitions, il n'avoit pas été difficile de l'engager à prendre le parti du Roi de Navarre, qui ne ſoûtenoit que celui de l'État & de l'autorité Royale, ſur-tout aux conditions que l'Abbé Delbene, qui avoit menagé cette intrigue, lui propoſoit: car il lui avoit fait eſpérer d'épouſer Madame Catherine, ſœur du Roi de Navarre. Outre cela, comme la Reine d'Angleterre avoit fait tenir à Edoüard Comte de Stafford, ſon Ambaſſadeur à la Cour de France, certaines ſommes deſtinées à l'entretien de cette guerre, le même Abbé Delbene avoit engagé ce Miniſtre, à en remettre une grande partie au Prince pour faire ſes équipages; ce qu'Eliſabeth trouva fort imprudent; enſorte qu'elle en ſçut très-mauvais gré à l'Ambaſſadeur.

Toutes les meſures ayant donc été priſes pour ce départ, le Comte de Soiſſons, qui avoit fait part de ſon deſſein à François de Bourbon Prince de Conty, ſon frere, le conduiſit juſqu'à Bonne-eſtable, château ſitué dans le Maine, apartenant à la Princeſſe ſon épouſe, pour cacher ſon éloignement de la Cour ſous prétexte de ce voyage. Là ils convinrent que le Comte partiroit le premier, & ſe rendroit inceſſamment auprès du Roi de Navarre, avec quelques troupes qui étoient déja toutes prêtes à marcher; que cependant le Prince attendroit l'arrivée des ſecours qui venoient d'Allemagne, & qu'il les joindroit ſur la Loire, à la tête des autres troupes Françoiſes qu'il leveroit.

Le Roi de Navarre avoit détaché le Vicomte de Turenne, pour aller recevoir le Comte de Soiſſons. Le Vicomte, après avoir paſſé la Loire, ſuivoit la levée, lorſqu'il rencontra Philippe Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, qui ſe retiroit avec précipitation. Il attaqua ſon arriere-garde, qu'il tailla en piéces, & lui enleva tous ſes équipages. De-là il ſe rendit au Lude, où il trouva déja le Prince arrivé; & quoique le Duc de Joyeuſe fût à Saumur, il le conduiſit ſans obſtacle juſqu'aux bords de la Loire, qu'ils paſſerent avec toute leur ſuite, & les troupes que le Sieur de Colombieres avoit levées en Normandie, dans les deux bateaux qu'on tenoit préparés pour cela. Le Comte fut reçû du Roi de Navarre, & de tous les Seigneurs de ſon parti, avec toutes les marques de joye & d'affection qu'il pouvoit ſouhaiter. De-là ces deux Princes prenant leur route au-deſſus de Saumur, marcherent vers Loudun, ſans que le Duc de Joyeuſe, que le Duc de Mercœur avoit joint, fit alors aucun mouvement. Le lendemain le Roi de Navarre arriva à Ervaux, d'où il entra en Saintonge, après avoir détaché le Vicomte de Turenne, pour aller lui chercher du canon à la Rochelle.

Retour du Duc de Joyeuſe à l'armée.

Le deſſein du Roi de Navarre étoit alors, de renforcer ſon armée de quelques recrûës de Gaſcons; de remonter enſuite la Dordogne, & de la paſſer à ſa ſource, pour aller joindre l'armée Allemande qui marchoit à ſon ſecours: mais l'arrivée précipitée du Duc de Joyeuſe lui fit changer de réſolution. Ce Duc s'étant d'abord rendu à Loudun, peu s'en falut qu'il ne ſe laiſſât perſuader par les mauvais conſeils de quelques perſonnes de ſa

Henri III. 1587.

ſuite qui n'aimoient que le déſordre, & qui vouloient qu'il mît cette ville au pillage, ſous prétexte qu'elle favoriſoit les Proteſtans. Il étoit même réſolu de le faire, ſi quelques gens plus modérés ne lui avoient repréſenté, que lorſque le ſoldat ſe verroit une fois chargé de butin, il ne ſongeroit plus qu'à ſe retirer, ou qu'il ſeroit du moins impoſſible de le retenir dans le devoir. De-là, forçant ſa marche, il traverſa l'Angoumois, & paſſa dans le Perigort, dans la vûë de rencontrer le Roi de Navarre, qui devoit prendre ſa route par cette Province, & de lui fermer le paſſage de la Droune. Ce Prince, d'un autre côté, étant parti de la Rochelle, s'étoit rendu à Taillebourg, & enſuite à Pons en Saintonge; là il raſſembla toutes ſes forces, & entra auſſi-tôt après en Perigort, réſolu de prévenir le Duc de Joyeuſe qui le cherchoit.

Le jour qui précéda la bataille de Coutras, ce Duc, qui étoit alors à Barbezieux, avoit détaché la Cavalerie Albanoiſe qui ſervoit dans ſon armée, pour aller s'emparer de Coutras même: mais Claude de la Tremouille, Duc de Thouars, s'y étant rencontré en même tems & dans la même intention, en chaſſa les Albanois, & y marqua des logemens pour l'armée Proteſtante; ainſi le Duc, qui ſuivoit, fut obligé de rebrouſſer chemin avec toutes ſes troupes juſqu'à la Roche-chalais, où il paſſa la nuit.

Coutras eſt un bourg, ſitué ſur la riviere d'Iſle, où le fameux Odet de Foix, Sieur de Lautrec, avoit fait bâtir autrefois un château magnifique. Depuis, Jaques d'Albon de Saint André, Maréchal de France, l'ayant acheté avec le Marquiſat de Fronſac, des héritiers de M. de Lautrec, y fit faire pluſieurs augmentations, & l'orna de jardins, de piéces d'eau, & des ſablonnieres qui ſont à l'Orient de la place.

Bataille de Coutras. Ordre des deux armées.

Le lendemain dès le grand matin, le Roi de Navarre étant averti que l'armée du Roi s'avançoit en bataille, ſortit auſſi de ſes logemens, & diſpoſa ſes troupes au combat. Il partagea ſa Cavalerie en quatre corps; ſe mit à la tête du premier; donna le commandement d'un autre, qui devoit former l'aîle droite, au Prince de Condé; & celui du troiſiéme, qui compoſoit l'aîle gauche, au Comte de Soiſſons. Le Vicomte de Turenne conduiſoit le quatrième, qui ſervoit de corps de reſerve. La Cavalerie légere couvroit le centre, & étoit commandée par le Duc de la Tremouille, accompagné du Sieur de Vivants, Maréchal de camp, de Jaques Comte de Montgomery, de Jaques Colvill de Wemyſs, Ecoſſois, & des Sieurs de Mignonville & de Harambures. Le Roi de Navarre avoit ſous lui Jean de Pons de Plaſſac, Charles d'Eſchalard de la Boulaye, Jaques Nompar de Caumont Sieur de la Force, & Fréderic de Foix-Candale Vicomte de Meille, qui portoit la Cornette blanche, & qui étoit malade de la fiévre quarte. François des Ageols, vieil Officier, Jean de Madaillan Sieur de Montataire, qui portoit le drapeau, & qui avoit alors la fiévre, Louis de Saint-Gelais Maréchal de camp, Pregent de la Fin Vidame de Chartres, & le Vicomte de Gourdon, ſervoient ſous le Prince de Condé. Charles de Bourbon Comte de Soiſſons avoit avec lui les Sieurs de Colombieres, les deux freres de Sainte-Marie, des Eſſarts, Louis du Bloſſet le Begue, de Bois-Guillaume, & le Capitaine Jean de

Favas. Enfin le Vicomte de Turenne, qui étoit à la tête de la Cavalerie Gaſconne, étoit ſecondé de Pardaillan de Pangeas, d'Aſtarac de Fontrailles & de Pierre de Chouppes. Chaque corps étoit précedé par un peloton d'Arquebuſiers, tirés d'entre les gardes des principaux Officiers de l'armée ; & l'Infanterie étoit partagée ſur les deux aîles, ayant à ſa tête Gaſpard de Valiros, Jean Baudean Sieur de Parabere, Gabriel Prevôt de Charbonieres, de Caſtelnau, Bertrand de Melet de Fayolles Sieur de Neuſvy, de Courcillon Sieur d'Angeau, Hector de Preaux, de la Fautriere, Jean de Biron de Salignac, Pierre d'Eſcodeca Sieur de Boëſſe, de Granville, & de la Croix. Enfin, l'artillerie étoit commandée par George de Clermont d'Amboiſe Marquis de Galerande, qui, à force de mains & de chevaux, avoit fait paſſer la riviere, pendant la nuit, à deux groſſes piéces de canon, qu'il plaça entre le regiment de Valiros & le corps que commandoit le Comte de Soiſſons, dans un poſte fort avantageux pour incommoder les ennemis. Le Duc de Joyeuſe de ſon côté, avoit rangé tous ſes Lanciers ſur une ſeule ligne, qui préſentoit un front fort étendu, & étoit ſoutenuë ſur les aîles par ſa Cavalerie légere & ſon Infanterie.

Les deux armées étoient en préſence ; l'une, appuyée de l'autorité du Roi, qu'on ne peut attaquer ſans paſſer pour rebelle ; l'autre, armée uniquement pour ſa défenſe, & ſe croyant ſuffiſamment autoriſée par-là à faire la guerre à ſon Prince. Les troupes du Roi étoient commandées par un Général fait à la hâte (1), ſuivi d'une Nobleſſe, intrépide à la vérité, mais du reſte ſans expérience. Il n'y avoit aucun vieil Officier pour les conduire; & quand il y en auroit eu quelqu'un, ſes avis auroient été bien peu écoutés & ſuivis des autres. On voyoit au contraire à la tête des Proteſtans le Roi de Navarre, dont le rang ſeul étoit capable d'inſpirer du reſpect, & qui, dans un âge aſſez jeune, s'étoit déja ſignalé par tant d'exploits; ſecondé par deux Princes ſes couſins, tous deux à la fleur de l'âge, & guidé par tant de vieux Capitaines, dont il reſpectoit les conſeils, parce que de bonne heure il avoit appris à ſe laiſſer conduire. Quoiqu'il fût inférieur en nombre aux Catholiques, il n'y avoit perſonne qui ne le regardât comme ſupérieur de beaucoup en tout le reſte.

Harangue du Roi de Navarre à ſes troupes.

D'abord toute l'armée Proteſtante ſe mit à genoux; & les Miniſtres Antoine Sadeël ou Chandieu, & Louis d'Amours, ayant fait la priere à l'ordinaire, le Roi de Navarre, d'un lieu élevé, où il étoit environné de tous les Seigneurs de ſa ſuite, leur tint ce diſcours : „ Meſſieurs, voyez-vous l'armée „ ennemie qui eſt en préſence? Elle eſt compoſée de nos freres, de nos „ couſins, de nos parens, de nos amis communs. Oui, je ſuis touché, „ je

---

(1) Le reſte de cette période, & la ſuivante, different un peu dans les *Manuſcrits du Roi* & de *Ste. Marthe*. Meſſieurs Dupuy & Rigault adoptent cette Leçon. La voici : *Qui n'avoit pour tout mérite que la faveur du Prince, & qui preſque encore tout neuf dans le métier des armes, ſe voyoit placé à la tête des armées, avant que d'avoir appris l'art de commander. Il étoit ſuivi d'une Nobleſſe, intrépide à la vérité, mais du reſte ſans expérience. Il n'y avoit preſqu'aucun vieil Officier dans ſon armée ; & quand il y en auroit eu, ſes avis auroient été peu écoutés du Général.* On voyoit au contraire &c.

Henri III. 1587.

„ je l'avouë, de la perte de tant de Nobleſſe, & de cette jeuneſſe flo-
„ riſſante, qui va faire aujourd'hui contre nous à ſes dépens la premiere
„ épreuve de ſa valeur. Vous le ſçavez qu'il n'a pas tenu à moi, que je
„ n'aye épargné tant de maux au Royaume, au prix même de mon pro-
„ pre ſang, & de celui du Prince de Condé. Pour cela il n'y a point de
„ propoſitions que je n'aye faites; point de conditions, quelque deraiſon-
„ nables qu'elles fuſſent, que je n'aye été prêt d'accepter. Mais puiſ-
„ que le malheur de la France veut que nous tournions nos armes contre
„ ceux-là même, à la tête deſquels on devroit me voir, combattant ſous
„ les ordres du Roi mon frere, pour le ſalut de l'Etat; que le ſang qui
„ va être répandu retombe ſur la tête des auteurs de cette funeſte guerre,
„ pourvû que la victoire nous reſte en partage! Et à conſidérer cette ar-
„ deur & cette intrépidité que je vois paroître juſques ſur vos viſages,
„ & qui vous eſt inſpirée par la juſtice de notre cauſe, qui pourroit nous
„ la diſputer? Courons donc à la gloire qui nous attend. Dieu lui-
„ même marchera à notre tête, & nous conduira. Mais n'abuſons pas
„ de notre ſupériorité, au milieu même de notre triomphe; & tâchons
„ au contraire, de rendre notre victoire ſi avantageuſe au Roi & au Ro-
„ yaume, que l'un & l'autre puiſſent ſe réjoüir un jour de nos ſuccès,
„ & de la défaite de nos ennemis.

Commencement de l'action.

Après ce diſcours, ce Prince fit tirer le canon, environ ſur les huit heures du matin; & le camp du Roi y répondit par une décharge générale de toute ſon artillerie. Mais elle ne produiſit d'autre effet, que de tuer un cheval que montoit un Page du Prince de Condé, parce que l'armée Proteſtante étoit couverte par une éminence. Le Sieur de Clermont-d'Amboiſe, au contraire, avoit ſi bien diſpoſé ſes batteries, qu'elles foudroyoient à découvert l'armée Royale; & avant que les armées en vinſſent aux mains, il fit ſept décharges conſécutives ſur le regiment de Tiercelin, & le centre du corps des troupes que le Duc de Joyeuſe commandoit, qui tuerent tant de monde aux Catholiques, qu'ils furent obligés de doubler le pas, pour engager le combat.

Les premiers qui commencerent l'attaque, furent les Sieurs de Lavardin & François de la Grange Sieur de Montigny. Tous deux ſe détachant de leur poſte, chacun à la tête de quatre compagnies de Cavalerie légere, vinrent charger la Cavalerie légere des Proteſtans, compoſée d'environ ſix vingt hommes; la mirent en déſordre, & la taillerent en piéces. De la Tremouille eut un cheval tué ſous lui en cette occaſion, & le Sieur de Vivants y fut dangereuſement bleſſé. Le Vicomte de Turenne qui vola au ſecours, rétablit pour quelque tems l'équilibre de ce côté-là. Le combat recommença avec plus de vigueur que jamais. Mais enfin le Vicomte ayant eu ſon cheval tué ſous lui, & voyant le corps qu'il commandoit preſque culbuté, mit pied à terre, & ſe retira à l'Infanterie, avec laquelle il combattit enſuite. Après cela le Sieur de Lavardin, comme ſi cet exploit eût aſſûré la victoire à l'armée du Roi, paſſa outre, ſuivi de ſes gens & des Albanois, que commandoit le Capitaine Mercure; pouſſa juſqu'à Coutras, où il répandit l'effroi parmi les troupes Proteſtantes qu'on avoit laiſſées à la garde du bagage, & qui s'imaginerent que toute leur armée étoit défaite, & ne revint plus depuis au combat.

Défaite de l'armée du Roi par les Proteſtans.

Cependant le Capitaine Mercure commençoit déja à piller le bagage, lorſqu'il entendit derriere lui les Navarrois crier victoire. Auſſi-tôt il ſe mit en fuite, & n'arrêta point qu'il ne ſe vît en lieu de ſûreté. Le Sieur de Montigny, qui combattit avec plus d'opiniâtreté, eut à la fin ſon cheval tué ſous lui, & fut fait priſonnier. Alors le Roi de Navarre s'ébranla, ſuivi du Prince de Condé, & du Comte de Soiſſons, marchant tous trois à-peu-près ſur la même ligne, précedés des pelotons d'Arquebuſiers qui les couvroient, & qui ne tiroient qu'à coup ſûr; & après avoir eſſuyé le premier feu des Lanciers du Duc de Joyeuſe, le Prince fit une charge ſi vigoureuſe au centre, qu'après quelque légere réſiſtance, il rompit les Catholiques, & les mit en fuite. En même tems de Valiros & le Baron de Salignac, qui étoient poſtés dans les ſablonnieres, attaquerent chacun de ſon côté l'Infanterie Royale, qui ne ſe voyant plus ſoutenuë par la Cavalerie, & n'ayant pas lieu par conſequent d'eſpérer de pouvoir tenir, ſe débanda. Tiercelin fut tué à cette attaque. Cependant l'Infanterie Proteſtante couroit l'épée à la main à travers de ces eſcadrons rompus & débandés, faiſant main baſſe ſur tout ce qui ſe préſentoit, & leur rappellant fiérement le ſouvenir de la journée de la-Motte-Saint-Eloi.

Mort du Duc de Joyeuſe, & des principaux de l'armée du Roi.

Le Duc de Joyeuſe fut tué ſur la place, avec Claude de Saint-Sauveur, ſon frere, Louis de Champagne Comte de la Suze, Robert de Halwin Sieur du Rouſſoi, puîné du Marquis de Piennes, Claude de Maillé-Brezé qui portoit la Cornette blanche, François de Bretagne Comte de Goello, fils puîné d'Odet d'Avaugour Comte de Vertus, Jaques d'Amboiſe Comte d'Aubigeoux, Charles de Belleville Sieur de Fumel, Magd. de Melet de Fayoles Sieur de Neufvy en Perigort, aîné de Bertrand de Neufvy qui ſervoit dans l'armée du Roi de Navarre, de Rochefort la Croiſette le fils, le Sieur de Saint-Fort, Jean de Montalambert Sieur de Vaux, le Sieur du Bourdet Enſeigne du Sieur de Saint-Luc, de Rochefort Sieur de Pluviaut, & pluſieurs autres Gentilshommes. Outre le Sieur de Montigny, on fit priſonniers de Saint-Luc, qui ayant déſarçonné le Prince de Condé d'un coup de lance, fut auſſi-tôt après pris par le Prince, qui en uſa très-généreuſement à ſon égard; Céſar de Bellegarde, fils du Maréchal de Bellegarde, & Gouverneur de Saintonge, qui avoit reçu dans le combat pluſieurs bleſſures dangereuſes, dont il mourut quelque tems après; Florimond de Halwin Marquis de Piennes, frere du Sieur du Rouſſoi tué à cette action; Joachim Sieur de Châteauvieux, Capitaine des gardes du corps, François de Daillon Sieur de Sautrai, Charles de Chambes Comte de Monſoreau, de Prevôt Sieur de Sanſac, Imbert de Marcilly Sieur de Cipierre, de Maumont, de Châteluz, Joachim de Ferrieres Sieur de la Patriere, le Sieur de Villecomblin, & pluſieurs autres Gentilshommes, dont les noms ſont moins connus. Les vainqueurs pourſuivirent pendant trois heures les Catholiques, qui laiſſerent plus de deux mille morts ſur le champ de bataille; au lieu que les Proteſtans n'y perdirent que très-peu de monde, & preſque aucune perſonne de marque. Ils prirent tous les drapeaux, tout le canon & le bagage des ennemis, qui ſe trouva fort conſidérable.

Moderation du Roi de Navarre après la victoire.

Après une victoire ſi complette, le Roi de Navarre étant de retour ſur le champ de bataille, & ayant commencé par rendre graces à Dieu d'un ſi heureux ſuccès, fit enterrer les morts; ordonna qu'on tranſportât les bleſſés dans les environs, & recommanda qu'on en eût grand ſoin: après quoi il fit mettre le feu au camp ennemi, & paſſa en revûë tous les priſonniers, à qui il parla fort obligeamment. Il y eut même quelques Colonels de Cavalerie, à qui il fit rendre leurs drapeaux, comme au Sieur de Montigny, qui s'étoit comporté bravement dans cette action; & recommanda enfin qu'on en uſât généreuſement avec eux pour leur liberté. Enſuite il alla ſe mettre à table. On avoit ſervi pour lui dans la même maiſon où les corps du Duc de Joyeuſe & de ſon frere avoient été tranſportés, & même dans une ſalle baſſe, où ils étoient expoſés ſur une table. Chacun alloit les conſidérer par différens motifs. Pour ce Prince, il eut horreur de ce ſpectacle, & monta dans une chambre au-deſſus, où il fit ſervir. Pendant ſon dîner, on lui amena encore des priſonniers de toutes parts, & ſes ſoldats venoient lui préſenter à l'envi les drapeaux qu'ils avoient enlevés à l'ennemi, ſans qu'on remarquât dans ce Prince aucun ſigne de fierté, ni de changement. Ce fut à cette occaſion que le Miniſtre Chandieu (1) s'addreſſant à quelques Seigneurs qui étoient préſens: „ Heureux, „ leur dit-il tout bas, & véritablement favoriſé du Ciel le Prince, qui „ peut voir ſous ſes pieds ſes ennemis humiliés par la main de Dieu, ſa „ table environnée des priſonniers qu'il a faits, & ſa chambre tapiſſée des „ étendarts de ceux qu'il à vaincus; & qui, ſans en devenir plus fier ou „ plus vain, ſçait garder au milieu des plus grands ſuccès, la même „ fermeté que dans les revers les plus ineſpérés de la fortune!" Et de-là il tira dès-lors un augure certain de la victoire que ce Prince devoit remporter un jour ſur tous ſes ennemis. Le Vicomte de Turenne, qui étoit allié du Duc de Joyeuſe, fit enſuite, avec la permiſſion du Roi de Navarre, mettre ſon corps & celui de ſon frere dans un coffre de plomb. On les tranſporta de la ſorte en Touraine, & de-là à Paris, où le Roi, en faveur de l'amitié qu'il avoit autrefois pour le Duc, lui fit faire des obſèques auſſi magnifiques que ſi c'eût été un Prince du ſang.

Le Maréchal de Matignon retourne avec ſes troupes à Bourdeaux.

L'opinion commune fut, que l'ardeur qu'avoit ce Duc d'en venir aux mains, lui avoit fait précipiter (2) le combat. Le Maréchal de Matignon étoit prêt de ſe rendre auprès de lui avec de bonnes troupes, & l'avoit fait avertir, de commencer par ſe rendre maître de Coutras. Mais au lieu de l'attendre, le Duc avoit mieux aimé s'expoſer ſans lui à être battu, que de l'avoir pour compagnon de ſa gloire, ou plutôt de ſa perte. En effet, le Ma-

---

(1) Homme très-ſçavant & d'un profond jugement; *MSS. du Roi* & de *Mrs. de Ste. Marthe*, Dupuy & Rigault.

(2) *Que l'ardeur &c. — fait précipiter*] On lit ailleurs: *Que la temérité ou la jalouſie du Duc de Joyeuſe lui avoit fait précipiter* &c. *MSS. du Roi* & de *Ste. Marthe* Dupuy & Rigault.

Maréchal devoit le joindre le lendemain; mais lorſqu'il reçut avis du mauvais ſuccès de cette journée, il retourna ſur le champ à Bourdeaux, afin d'être prêt à tout évenement, au cas que la nouvelle de cette défaite causât quelque mouvement dans la Province.

Suites de cette grande victoire.

Cette bataille ſe donna le 20. d'Octobre. (1) Le Roi ne fut pas fâché d'une perte qui le défaiſoit d'un homme qui ne demandoit qu'à ſe battre; tandis que dans cette défaite la plûpart reconnoiſſoient la main de Dieu, qui ſe declaroit pour le bon droit du Roi de Navarre. En effet, c'étoit-là depuis vingt ſept ans, la premiere bataille qu'euſſent gagnée les Proteſtans, tant de fois vaincus, & cependant toûjours en état de reprendre de nouvelles forces; enſorte qu'il n'y avoit point d'honnêtes gens qui, quoi qu'en diſent les perturbateurs du repos public, ne fuſſent perſuadés, que c'étoit moins pour la défenſe de la Religion que cette derniere guerre avoit été entrepriſe, que pour la ruine même du Roi & de l'Etat. Du reſte les Proteſtans retirerent aſſez peu d'avantage d'une victoire ſi complette, qui ne leur ſervit qu'à reprendre quelques petites places aſſez foibles. Marſillac & Mucidan, places du Perigort, conſidérables par leur grandeur & leur ſituation, ſe rendirent à la vérité, mais à condition qu'elles demeureroient neutres.

Delibération des Proteſtans ſur les entrepriſes à faire.

On delibéra enſuite de quel côté on tourneroit ſes armes. Le Prince de Condé étoit d'avis de marcher vers la Loire, & de s'emparer de Saumur, à cauſe de la commodité de ſon pont, qui ſerviroit à faire paſſer cette riviere aux troupes Proteſtantes. Il repréſentoit que cette place, foible d'elle-même, n'avoit aucunes fortifications; qu'il ſeroit aiſé par conſequent de s'en rendre maître, & que ſa priſe faciliteroit infiniment la jonction de l'armée Allemande qu'on attendoit. Mais on objecta, que les troupes étoient chargées de butin, la Nobleſſe fatiguée de la guerre, & dépourvûë de tout ce qui étoit néceſſaire pour une expédition ſi éloignée, enſorte qu'elle ne penſoit plus qu'à ſe retirer, & à aller ſe refaire dans ſes terres; que dans de pareilles circonſtances cette entrepriſe étoit difficile, & que quand même on pourroit aiſément détacher une partie de l'armée victorieuſe pour l'exécution de ce deſſein, il n'étoit pas de la prudence, après un ſuccès ſi heureux, d'aller riſquer avec peu de troupes, de perdre devant une bicoque la gloire qu'ils venoient d'acquerir au prix du ſang de toute une armée.

Ils partagent leurs troupes.

Il fut donc réſolu de partager les troupes. Le Prince de Condé retourna à la Rochelle, & ſe diſpoſa à entrer dans le Limouſin, & à marcher de-là vers les ſources de la Loire. Le Roi de Navarre de ſon côté, ſe voyant abandonné de la Nobleſſe de Saintonge & de Poitou, qui s'étoit retirée, ſe rendit à Sainte-Foi avec le reſte de ſon armée, dont il laiſſa le commandement au Vicomte de Turenne; paſſa la Garonne, s'arrêrêta à Nerac, & de-là retourna à Pau en Bearn, pour voir Madame Catherine, ſa ſœur.

---

(1) Bien des gens furent ravis, que le Ciel eût enfin puni la fierté inſupportable du Duc. Le Roi de ſon côté ne fut pas fâché &c. *MSS. du Roi & de Ste. Marthe*, Dupuy & Rigault.

Sarlat vainement aſſiégé par le Vicomte de Turenne.

Cependant le Vicomte de Turenne, pour retenir les troupes, qui faute d'occupation commençoient à ſe débander, alla mettre le ſiége devant Sarlat, ville du Perigort, qui eſt le ſiége d'un Evêché. Son deſſein étoit, ou de ſe rendre maître de cette place, ou de tirer du moins des habitans dequoi payer ſon Infanterie. La place étoit défenduë par Bertrand de Salignac Sieur de la Mothe-Fenelon, Officier diſtingué dans la paix & dans la guerre, qui s'y étoit renfermé avec une partie de la Nobleſſe de la Province. Les Proteſtans dreſſerent d'abord une batterie de quatre canons du côté de Beine; & ayant fait une bréche aſſez conſidérable, un jeune Gentilhomme du païs Chartrain, connu par ſa bravoure, nommé de Dangeau, eut ordre d'aller s'en rendre maître, accompagné d'un Capitaine ſeulement, & de s'y loger. Mais ce jeune homme, qui ne cherchoit qu'à ſe diſtinguer, ayant ramaſſé une troupe de braves, alla à leur tête donner un aſſaut mal à propos, & fut repouſſé avec perte. On loüa ſon courage: du reſte il fut très-blâmé d'avoir, au mépris de l'ordre de ſon Général, fait plus qu'il ne lui étoit commandé. Les aſſiégés de leur côté, ſçachant que le Vicomte de Turenne ne pouvoit reſter longtems à ce ſiége, ne chercherent qu'à gagner du tems. Ils engagerent Galiot de la Tour, Sieur de Limeuil, couſin du Vicomte, à lui demander une entrevûë. On entra en négociation, pendant laquelle on perdit pluſieurs jours inutilement. Cependant le Prince de Condé étant ſur le point de partir pour le Limouſin, écrivit au Vicomte de venir le joindre; & ce Seigneur fut bien aiſe de trouver ce prétexte honnête, qui le mettoit dans la néceſſité d'abandonner ſon entrepriſe.

En effet le bruit étoit déja fort grand de l'entrée des Allemans en France. On les y croyoit même déja arrivés dès le tems que le Roi de Navarre pourſuivit juſqu'à la Haye le Sieur de Lavardin, qui faiſoit ſa retraite; & dès-lors ce Prince avoit député à ceux qui commandoient cette armée auxiliaire, Louis de Harlai Sieur de Monglas, pour les inſtruire de ſes vûës, & les prier de s'y conformer. Or ſon deſſein étoit de les joindre dans le Bourbonnois, vers les ſources de la Loire, où il leur ſeroit plus facile de paſſer cette riviere, parce qu'il n'y avoit point d'ennemis à craindre de ce côté-là; outre que quand on y auroit envoyé des troupes, elles n'auroient pas été en état de diſputer le paſſage à une ſi nombreuſe armée. Mais pour mieux entendre ce point de notre Hiſtoire, je crois qu'il eſt à propos de reprendre les choſes d'un peu plus loin.

Préparatifs des Princes Proteſtans d'Allemagne en faveur du Roi de Navarre.

Depuis le retour de Rantzow, Envoyé du Roi de Danemarc à la Cour de France, il s'étoit tenu le 18. de Juillet de l'année précedente une Aſſemblée à Lunebourg, où ſe trouverent Fréderic Roi de Danemarc en perſonne, Chriſtian I. Electeur de Saxe, Jean-George Electeur de Brandebourg, & pluſieurs Princes de l'Empire. Là, ſur les inſtances de Jaques de Segur, qui demandoit qu'en conſéquence de la réponſe du Roi, par laquelle il étoit évident qu'on ne devoit plus eſpérer de voir rétablir la paix en France, on y fît paſſer inceſſamment les ſecours qu'on avoit promis ; Fréderic accorda ſur le champ tout ce qu'on vouloit. Pour les autres Princes, dont le Roi retenoit à deſſein les députés, ils réſolurent d'attendre leur retour, remettant à prendre leur parti, lorſqu'ils les auroient informés de la réponſe de la Cour de France. Ainſi il n'y eut rien de fini cette année au ſujet de cette affaire. Mais lorſqu'après l'arrivée de leurs députés, ils virent par leur réponſe qu'il n'y avoit plus de tems à perdre, & que la manière haute dont la Cour de France avoit reçû leur députation ne leur permettoit plus de diſſimuler, ils firent des levées dans toute l'Allemagne.

Etat & forces de l'armée auxiliaire.

Le rendez-vous de l'armée auxiliaire fut marqué pour le mois de Juillet dans les plaines de l'Alſace. Elle étoit compoſée de huit mille Reîtres, qui étoient partagés en vingt & un eſcadrons, & avoient à leur tête le Colonel Boucq, Nicolas de Bernſdorff, & François de Dommartin. Schrogel conduiſoit auſſi un regiment de Lanſquenets. Les Suiſſes des Cantons de Zurich, de Berne, de Bâle, & des autres Cantons Proteſtans, formoient avec les Griſons quarante-deux bataillons, qui faiſoient vingt mille hommes de pied, commandés par Claude-Antoine de Vienne, Sieur de Clervant. Il en détacha quatre mille, ſous la conduite de Cugy, pour paſſer en Dauphiné, où ils périrent tous. Jean-Caſimir Prince Palatin, à qui les autres Princes d'Allemagne avoient laiſſé la conduite de toute cette expédition, avoit mis à la tête des troupes Allemandes Fabien Baron de Dhona, d'une des plus illuſtres maiſons de la Pruſſe; (1) & parce qu'il y avoit de l'apparence que les François & les Allemans ne ſ'accorderoient pas toûjours trop bien enſemble, on lui avoit donné pour ſervir à les concilier, Michel de la Huguerie, originaire du païs Chartrain. Cet homme, qui avoit appris à ne rougir de rien, avoit autrefois été Précepteur à Paris, où je l'avois vû pendant ma jeuneſſe. Du reſte il étoit vendu à la Ligue ; & ſ'étoit, dit-on, laiſſé corrompre par le Duc de Lorraine, pour trahir les Alliés.

Renforcée par les troupes du Duc de Bouillon.

Toutes ces troupes ſe trouverent réünies le 20. d'Août aux environs de Straſbourg. Ce fut-là que le Duc de Bouillon, ſuivi de Jean-Robert Comte de la Marck, ſon frere, vint les joindre à la tête de deux mille hommes d'Infanterie Françoiſe, & de trois cens chevaux. Le Roi de Navarre l'avoit nommé Généraliſſime de l'armée des Alliés, avec ordre cependant de ſuivre les conſeils du Baron de Dhona, & de ſe conformer en tout à ſes intentions, ſoit par égard pour ſon âge, ſoit parce qu'il étoit le maître de la meilleure partie des troupes. Le Duc avoit encore à ſa ſuite pluſieurs Capitaines experimentés, comme Jean de Chaumont de Guitry, Guillaume Stuart Sieur de Vezines, François d'Angennes Sieur de Monloüet, Philippe de la Fin Sieur de Beauvais la Nocle, les Sieurs de Beaujeu, de la Lobbe, de Chevrolles, & le Baron de Digoines.

L'Em-

---

(1) Mais qui n'avoit, après tout, ni du côté de la naiſſance, ni du côté de l'habileté, rien de ce qui étoit néceſſaire pour conduire une expédition de cette importance ; & parce qu'il &c. *MSS. du Roi* & de *Ste. Marthe*, Dupuy & Rigault.

HENRI III. 1587.

Manifeſte du Baron de Dhona, en réponſe d'un Mandement de l'Empereur.

L'Empereur Rodolfe, ſur les inſtances du Roi d'Eſpagne qui favoriſoit le parti de la Ligue, & des Princes Lorrains, plutôt qu'à la ſollicitation du Roi, avoit addreſſé un Mandement Impérial au Baron de Dhona, par lequel il lui étoit ordonné de licencier ſes troupes, vû qu'il les avoit levées contre la France, ſans ſon aveu & ſon autorité; & d'abandonner abſolument cette expédition. Le Baron y répondit, tant en ſon nom, qu'au nom des autres Généraux Allemans, & des Princes de l'Empire, par un Manifeſte qu'il publia, où il diſoit : Que ce n'étoit, ni contre l'Empire, ni contre les loix qui y ſont établies, ni contre la France, qu'il avoit pris les armes : qu'il n'avoit entrepris au contraire cette expédition, que pour la défenſe de cette Couronne, dont certains étrangers vouloient s'emparer, au préjudice du Roi de Navarre & des autres Princes du ſang, à la faveur d'une Bulle du Pape, qui declaroit le Roi de Navarre & le Prince de Condé déchûs de tous les droits légitimes qu'ils avoient au Royaume, comme les plus proches héritiers : qu'ils avoient cru ne pas devoir ſouffrir un pareil attentat de la part du Pape; ni qu'il s'arrogeât ainſi le droit de donner & d'ôter les Royaumes à ſon gré, de peur qu'il ne crût par-là ſe frayer un chemin pour parvenir un jour à troubler auſſi la paix, dont la Religion & l'Empire joüiſſoient alors en Allemagne : que dans cette vûë ils avoient, dès l'année précedente, député au Roi, pour le ſupplier inſtamment, de ne point donner atteinte à la paix qu'il avoit établie dans le Royaume par ſes Edits, & qu'il avoit ſolemnellement juré d'obſerver; mais que leurs prieres avoient été inutiles, ſoit que S. M. T. C. eût en effet d'autres vûës, ſoit, comme il étoit plus vraiſemblable, qu'au lieu d'agir par elle-même, elle ſe laiſsât gouverner par ces perturbateurs du repos public : qu'ils avoient donc entrepris cette expédition, pour maintenir dans ce Royaume la paix que leurs ſoins y avoient déja établie, & que des hommes turbulens cherchoient à troubler, ſous prétexte de défendre la Religion; pour conſerver les héritiers légitimes de la Couronne dans la poſſeſſion de leurs droits, & délivrer la Nation de la tyrannie de quelques factieux avides & violens, qui l'opprimoient : qu'au reſte, s'ils avoient negligé de prendre les patentes de l'Empereur pour faire ces levées, ils avoüoient qu'on avoit quelquefois examiné dans les Diétes, ſi elles étoient néceſſaires en ces occaſions; mais qu'il n'étoit pas moins vrai qu'il n'y avoit jamais rien eu de décidé là-deſſus, & que les loix de l'Empire, ſans déroger aux droits de S. M. I. avoient toûjours laiſſé ſur cela aux Allemans une entiere liberté : que d'ailleurs il ſeroit fort injuſte, tandis qu'on permettoit aux Eſpagnols de lever des troupes dans l'Empire, pour ravager impunement la ville d'Aix-la-Chapelle, qui en eſt la capitale, & la baſſe Weſtphalie, le Comté de la Marck, le dioceſe de Munſter, le Duché de Juliers, & le Comté de Bentheim, qui ſont des Provinces ſituées au cœur de l'Allemagne, de vouloir ôter la même liberté aux Allemans, pour aller porter la guerre loin de l'Empire. Tout ceci étoit expliqué plus au long dans le Manifeſte. (1).

Au

---

(1) Qui étoit ſi bien dreſſé, qu'on jugea que dans toute cette expédition le Baron ne fit rien de plus beau ni de plus fort. *MSS. du Roi & de Ste. Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

Arrangemens que prend le Duc de Lorraine pour ſa ſureté.

Au bruit de la marche des Allemans, le Duc de Lorraine, dont les intérêts étoient liés avec ceux de ſa maiſon qui étoient à la tête de la Ligue, prévoyant que cet orage alloit fondre ſur lui, & en appréhendant les ſuites, avoit penſé de bonne heure à ſe précautionner de quelques ſecours. Ainſi, outre les troupes des Guiſes, il avoit encore fait lever quatre mille Reîtres, & douze cens Cavaliers Lanciers Italiens. D'ailleurs, par ſon traité avec le Prince de Parme, celui-ci s'étoit engagé à lui envoyer douze cens chevaux Franc-Comtois, commandés par Philippe de Croi, Marquis d'Havré, & ſix bataillons d'Infanterie Wallone, ſous la conduite de Marc de Rie, Marquis de Varambon; ſecours étrangers, auxquels il étoit bien tard d'avoir recours.

Forces du Roi.

D'un autre côté le Roi, quelqu'éloignement qu'il eût pour la guerre, cependant pour ne pas donner à croire qu'il ſongeât à menager les Proteſtans, comme les Prédicateurs de la Ligue & les émiſſaires des Guiſes l'en accuſoient continuellement, fut obligé de ſe mettre en campagne. Il ſe rendit donc à Meaux, d'où il donna un Edit le 23 de Juin, par lequel il ordonnoit aux compagnies de Cavalerie, dont les noms étoient ſpécifiés, de ſe rendre à Chaumont en Baſſigny pour le 20. de Juillet, & aux autres de ſe trouver le premier jour d'Août à Gien & à Saint-Florentin ſur la Loire. Ce Prince avoit deux armées. La premiere, commandée par le Duc de Guiſe, devoit être compoſée de vingt eſcadrons de Cavalerie, & de quatre regimens de gens de pied, conduits par les Capitaines de Saint-Paul, Joannes Gaſcon, François de Blanchard Sieur du Cluſeau, & Céſar de Balzac Sieur de Gié. L'autre, dont le Roi s'étoit réſervé le commandement, devoit agir ſur la Loire, pour en fermer le paſſage aux ennemis.

Entrevûë du Roi & du Duc de Guiſe à Meaux.

Ce fut à Meaux que la Reine-mere, qui avoit été la premiere à conſeiller cette guerre, qui la fomentoit encore, & qui ſouhaitoit qu'elle ſe terminât au contentement du Duc de Guiſe, lui menagea une entrevûë avec le Roi. Là, leurs entretiens publics ne roulerent que ſur les meſures qu'il faloit prendre pour la conduite de cette guerre. Dans le particulier, le Roi parla auſſi des moyens de donner la paix au Royaume, comme l'écrit Claude de la Châtre, qui étoit dans les intérêts du Duc, & qu'on regardoit comme un des principaux chefs du parti, dans le traité qu'il publia alors (1) du ſuccès de l'expédition entrepriſe contre l'armée Allemande; & il ajoûte, que le Duc de Guiſe répondit à ces propoſitions, qu'il ne pouvoit rien réſoudre lui ſeul ſur cet article, ſans avoir conſulté auparavant ſa famille, ſes amis & ſes alliés, ne pouvant & ne voulant point ſeparer ſes intérêts des leurs. Le Roi, à qui la Reine-mere & les Miniſtres corrompus qui l'environnoient, avoient fait eſpérer que cette entrevûë leveroit tous les ombrages, & feroit prendre au Duc de Guiſe des ſentimens plus modérés, fut frappé de cette réponſe. Elle réveilla tous ſes

---

(1) Peut-être pour rendre le Roi plus odieux. *MSS. du Roi & de Ste. Marthe*, DUPUY & RIGAULT, comme auſſi *l'Edition de Geneve de 1626.*

Henri III. 1587.

ſes ſoupçons ; & depuis ce tems-là, il penſa bien moins à repouſſer les Allemans, qu'à prévenir le danger dont l'ambition du Duc le menaçoit.

On ſe ſepara donc, le cœur plus aigri que jamais ; & le Duc de Guiſe, prévoyant bien que les troupes qui devoient ſervir ſous lui ne ſeroient pas prêtes à marcher à tems, écrivit au Prince de Parme, qui lui envoya ſur le champ environ trois cens chevaux, partie Albanois, & partie Italiens. Jean de Montluc Sieur de Balagny, Gouverneur de Cambrai, qui étoit auſſi entré dans la Ligue, lui en envoya encore autant. A la tete de ces troupes, le Duc, qui voyoit que l'armée n'étoit pas encore aſſemblée, & que le Duc de Lorraine preſſoit continuellement de marcher à ſon ſecours, s'avança vers Toul, & de-là arriva à Nancy, le 27. d'Août, où il reçut avis par ſes eſpions, que l'armée Allemande ſe diſpoſoit à paſſer le mont de Voſge, par le defilé de Pfaltzbourg, pour entrer en Lorraine.

Entrée des Allemans en Lorraine.

On avoit d'abord envoyé quelque Infanterie pour garder ce poſte, dont la ſituation étoit fort avantageuſe pour la défenſe, & où il étoit aiſé d'arrêter la Cavalerie, en faiſant de diſtance en diſtance quelques abattis d'arbres au travers de cette gorge de montagnes. Mais on la rappella enſuite. Ainſi les Allemans n'eurent d'autre peine, que celle de couper des arbres & de ſe frayer un chemin uni ; & ils y travaillerent avec tant de diligence, qu'en trois jours ils ſe trouverent au-delà du mont de Voſge, ſans avoir eu beſoin de tirer l'épée, ni avoir rien perdu de leur bagage. Iſaac de Vaudrai Sieur de Mouy, les Sieurs de Villeneuve-Cormont, & de Lours, qui commandoient l'Infanterie Françoiſe, les avoient déja joints. Le Comte de la Marck conduiſoit l'avant-garde ; le Baron de Dhona étoit à la tête des Allemans ; le Sieur de Clervant à la tête des Suiſſes ; & le Sieur de Mouy étoit Colonel général de l'Infanterie Françoiſe.

Petit échec qu'ils reçoivent en attaquant de nuit le camp du Duc.

Auſſi-tôt que l'armée des Alliés eut mis le pied en Lorraine, Chrétien de Savigny Sieur de Roſne, le Sieur de la Routte, & le Baron de Schwartzenbourg, à la tête de deux Cornettes de Cavalerie légere Allemande, & de deux compagnies d'Arquebuſiers à cheval, allerent au milieu de la nuit donner l'allarme au quartier du Colonel Boucq ; mais ſoit qu'il eût mis de bonnes gardes, ſoit qu'il eût été averti de leur deſſein, ils furent repouſſés avec perte. Le Baron de Schwartzenbourg fut abattu de ſon cheval, & perdit plus de quarante hommes. Cela n'empêcha cependant pas que dans le trouble, cauſé par l'obſcurité, les Lorrains n'enlevaſſent aux ennemis un étendart, que le Duc de Lorraine envoya auſſi-tôt au Roi, lui donnant avis de l'arrivée des Allemans, & le priant de lui envoyer les ſecours qu'il avoit promis. Il n'y avoit alors dans le camp du Duc que trois mille chevaux & douze mille hommes de pied, dont il en avoit diſperſé quatre mille dans les places des environs de Nancy. Il en garda auprès de lui ſeulement ſix mille, avec ſa Cavalerie, fit agrandir Nancy, & fortifia cette ville d'un foſſé & de quelques nouveaux baſtions.

Ils prennent Saarbruck & aſſiégent Blamont.

Le dernier jour d'Août les Allemans allerent camper à Saarbruck. Ce poſte étoit défendu par deux compagnies d'Infanterie, commandées par un Gentilhomme de la Province, qui ſe rendit ſans attendre le canon. L'armée fit quelque ſéjour dans cet endroit, & ſe rendit de-là en deux journées de de marche à Blamont, dont le Gouverneur ne fut pas ſi lâche que celui de Saarbruck. Car les Allemans s'étant logés dans le fauxbourg, quoiqu'ils s'y fuſſent fortifiés avec leur artillerie, il fit pluſieurs ſorties ſur eux, & leur tua beaucoup de monde. Le Duc de Lorraine craignoit pour Saint-Nicolas. C'eſt un bourg des plus célèbres de toute l'Europe, & orné de pluſieurs beaux édifices, mais preſque tout ouvert, & qui n'eſt gueres défendu que par la Meurthe, qui par ſes plis & replis ſemble lui ſervir de rempart. Par malheur on pouvoit la paſſer alors preſque par-tout à gué. Ainſi il y envoya le Duc de Guiſe avec la fleur de ſon armée. Pour lui, il reſta à Nancy. Sur ces entrefaites, on eut avis que les ennemis marchoient vers Luneville, qui n'eſt qu'à cinq lieuës de Saint-Nicolas. La place d'elle-même étoit foible, & avoit ſeulement été fortifiée à la hâte par le Sieur d'Auſſonville, Colonel général de l'Infanterie du Duc. Ainſi Claude de la Châtre, Maréchal de camp de l'armée Lorraine, eut ordre de s'y rendre, afin de voir ſi la place pouvoit ſoutenir une attaque, ou s'il faloit en retirer la garniſon. Mais l'ayant trouvée en état de tenir, & le Sieur d'Auſſonville diſpoſé à la bien defendre, il revint au camp; & aſſûra le Duc de Guiſe, qu'il n'y avoit rien à craindre pour ce poſte.

Delibération des Alliés pour établir le ſiége de la guerre.

On avoit long-tems delibéré dans le Conſeil des Alliés, ſi on feroit la guerre en Lorraine, ou ſi l'on devoit paſſer inceſſamment en France. Le Baron de Dhona étoit de ce dernier ſentiment (1); & la Huguerie, qui étoit, dit-on, dans les intérêts des Princes Lorrains, avoit ſçû lui perſuader, qu'en faveur du voiſinage, & de l'alliance qui étoit entre la Lorraine & l'Allemagne, on devoit épargner cet Etat, & continuer ſa route vers la France, pour ſe joindre au plutôt au Roi de Navarre, puiſque cette armée n'avoit été levée que pour marcher à ſon ſecours. Les François de leur côté, ne manquoient pas de bonnes raiſons pour appuyer l'avis contraire. Ils avoüoient que le but de ce grand armement étoit, de ſecourir le Roi de Navarre & les Proteſtans; mais ils prétendoient auſſi, que comme les Guiſes étoient les ſeuls auteurs de la guerre qu'on leur declaroit en France, il n'y avoit point de moyen plus ſûr pour la terminer à leur avantage, que d'en faire retomber le contre-coup ſur le Duc de Lorraine, chef de leur famille, qui après être juſqu'alors demeuré neutre dans toutes les guerres précedentes, venoit enfin d'entrer dans la Ligue dont ils étoient les chefs, & avoit eu la temérité de prendre parti dans ce différend; qu'en effet ils étoient certains, que le Roi n'avoit conſenti qu'à regret à cette guerre, & qu'il ne ſouhaitoit rien davantage, que de voir les Guiſes réduits eux-mêmes à le prier de la terminer. Or, ajoûtoient-ils, on n'en viendra jamais plus ſûrement à bout, qu'en faiſant de la Lorraine le théâtre de la guerre; puiſque les Guiſes, à la ſollicitation du Duc de Lorraine, pour qui la Reine-mere a toûjours tant d'inclination, ne manqueront pas de faire agir cette Princeſſe, & préſſeront la fin de la guerre avec

---

(1) C'étoit l'ordre de Caſimir; & la Huguerie &c. *MSS. du Roi* & de *Ste. Marthe*, Dupuy & Rigault.

Henri III. 1587.

avec autant d'ardeur, que leur envie de brouiller le Royaume leur en a fait ſouhaiter le commencement. Ils repréſentoient outre cela, que la Lorraine étoit un païs abondant en toutes les choſes néceſſaires à la vie, qui n'avoit point encore ſenti les incommodités de la guerre; & que par conſequent il n'y avoit point d'endroit où on pût la faire avec plus de douceur & d'avantage; qu'au contraire, la frontiere de Champagne & les Provinces de l'intérieur du Royaume, étoient déſolées par le paſſage continuel des troupes; enſorte qu'il ſeroit difficile à une ſi grande armée d'y pouvoir ſubſiſter. Ainſi ils concluoient, qu'elle devoit reſter en Lorraine, du moins juſqu'à ce qu'on eût eu d'autres nouvelles du Roi de Navarre, ſoit par les députés qu'on lui enverroit, ſoit par ceux qu'on en recevroit; après quoi on pourroit prendre plus ſûrement ſa réſolution.

Dégâts qu'ils font en Lorraine.

Ce ſentiment prévalut enfin; non pas que les François fuſſent, ni les plus nombreux, ni les plus accrédités dans l'armée des Alliés; mais parce que le ſoldat hait ordinairement le danger, comme il aime ordinairement la liberté & la vie commode. Ainſi on ne penſa plus qu'à courir le païs & à piller; & pour ſe venger du Duc de Lorraine, qui avoit fait ruiner tous les fours & les moulins des environs, afin d'ôter aux Allemans la commodité de moudre & de cuire du pain, non contens d'enlever tout ce qu'ils rencontroient, ils mirent encore tout à feu & à ſang.

Le Duc de Lorraine réünit ſes troupes en un Corps, pour s'oppoſer aux Alliés.

On croyoit que de-là les ennemis marcheroient à Nancy, lorſqu'ils tournerent contre Charme & Bayone, châteaux ſitués ſur la Moſelle, où ils s'arrêterent trois jours, à cauſe des pluyes qui tomberent pendant ce tems-là. Cependant les troupes Lorraines, qui, juſques-là répanduës par pelotons dans le païs, s'étoient contentées de harceler les Allemans, devenuës plus hardies, ſe réünirent, & oſerent leur oppoſer un corps d'armée. Le Duc de Lorraine le commandoit en perſonne, & le Duc de Guiſe conduiſoit l'avant-garde. Le Sieur de la Châtre étoit Maréchal de camp, & en cette qualité il fut commandé pour aller reconnoître au Pont Saint-Vincent un lieu où l'armée pût camper avantageuſement.

Le Pont Saint-Vincent eſt un bourg très-peuplé, ſitué ſur le penchant d'une colline fort haute, au pied de laquelle il s'étend. Sa partie inférieure eſt environnée en partie de murs, & en partie de hayes, & arroſée par la Moſelle, ſur les bords de laquelle on voit les fondemens d'une citadelle, dont les commencemens promettoient beaucoup, & qui eſt de la dépendance du Duc de Mercœur. Toutes les avenuës en ſont difficiles, ſur-tout du côté que venoient les Allemans, parce que le chemin ſe trouve reſſerré dans cet endroit entre le Coulon & la Moſelle, où cette petite riviere va ſe jetter à cinq cens pas de-là. La droite de ce bourg eſt dominée par une colline plantée de vignes & de hayes, dont le ſommet eſt couvert d'un bois épais, qui s'étend juſqu'à Toul. Du reſte, ce terrain eſt fort gras, & les pluyes continuelles avoient rompu tous les chemins; enſorte qu'il fut aiſé de s'imaginer que les rivieres n'étoient guéables nulle part.

Retraite hardie du Duc de Guiſe.

Dans cette perſuaſion, le Duc de Guiſe marcha vers le Pont Saint-Vincent, où il arriva le 5. de Septembre avec toute l'armée Lorraine.

Il prit avec lui de la Châtre, Chriſtophle de Baſſompierre, Charles de Balzac Sieur de Dune, & quatre autres Gentilshommes : & il s'avança pour reconnoître un endroit, où l'avant-garde qu'il commandoit pût camper avantageuſement, couverte par la petite riviere du Coulon, qu'il ne croyoit pas guéable alors, afin d'obſerver de plus près les ennemis. La Cavalerie légere, commandée par Savigny Sieur de Roſne & le Baron de Schwartzenbourg, étoit logée ſur les bords du Coulon, à Poligny & à Acerigne ; & le Duc la trouva déja ſous les armes, parce que l'armée ennemie paſſoit dans le voiſinage, & marchoit vers Haroüe, château apartenant au Sieur de Baſſompierre. Cela n'empêcha cependant pas le Duc, quoiqu'il fût déſarmé, de paſſer le pont qui étoit ſur le Coulon, pour aller reconnoître les Alliés de plus près. Mais il fut chargé par les Reîtres, qui l'obligerent de repaſſer la riviere plus vîte qu'il ne l'avoit eſpéré. Les Allemans qui le pourſuivoient, paſſerent auſſi le pont avec lui, & s'en rendirent maîtres, auſſi-bien que de tout le bagage qu'on y avoit laiſſé. Le Duc s'étoit refugié ſur le haut de la colline ; mais voyant les ennemis monter après lui, il ſentit qu'il s'étoit trop avancé, pour oſer eſpérer de pouvoir ſe ſauver par la fuite, ainſi il rangea ſa troupe en bataille, compoſée d'environ trois cens Lanciers armés à la légere, & de cent Arquebuſiers à cheval.

Les deux troupes n'étoient pas à plus de cinq cens pas de diſtance l'une de l'autre, ſeparées ſeulement par un ruiſſeau, dont les bords étoient eſcarpés. Après s'être arrêtées quelque tems à ſe conſiderer, le Duc fit charger les deux cornettes de Reîtres qui l'avoient pourſuivi, par les Sieurs de Roſne & la Routte, qui les obligerent de repaſſer le pont ; mais l'armée Allemande, à la tête de laquelle étoient trois cens Gendarmes François, & environ cent Arquebuſiers à cheval, venant à paroître, les Allemans firent ferme ; de nouvelles compagnies de Reîtres accoururent à leur ſecours, & forcerent à leur tour les Lorrains de prendre la fuite.

Le Duc de Guiſe du haut de la colline où il étoit, contemploit le déſordre de ſes gens, & l'armée Allemande marcher droit à lui, ſans être trop certain du parti qu'il avoit à prendre. Ses amis lui conſeilloient de penſer de bonne heure à ſe mettre en ſûreté. Ils lui repréſentoient pour l'engager, que ſon armée étoit ſans chef ; que lui-même ſe trouvoit déſarmé, monté ſur un cheval aſſez foible, expoſé preſque ſeul à un orage capable de l'accabler ; & qu'il étoit à craindre qu'il ne perdît tout, en s'expoſant témérairement : mais le Duc regarda cette retraite comme une véritable fuite ; & perſuadé que tout le ſuccès d'une guerre dépend de ſes commencemens, il prit un parti hardi, & que la néceſſité ſeule lui inſpira : ce fut de ſe charger lui-même de la conduite de l'arriere-garde, & de renvoyer à l'armée tous les Officiers qui l'avoient ſuivi, avec ordre de mettre leurs troupes en bataille dans la plaine étroite qui eſt au pied du Pont Saint-Vincent, entre le Coulon & la Moſelle, & de ſe diſpoſer à l'y recevoir dans ſa retraite. Il fit enſuite quelque arrangement dans ſa troupe ; parla Italien aux Italiens, Allemand aux ſoldats de cette Nation, François à ceux qui entendoient cette langue ; & fit ſi bien par ſa préſence, que perſonne n'abandonna ſes rangs, & que tous, animés du courage même de leur Chef, ſe préparerent à ſe bien défendre au cas qu'ils fuſſent attaqués. Alors le Duc s'ébranla, & commença ſa retraite, toûjours pourſuivi par l'armée ennemie, qui montoit la colline après lui. Mais elle étoit ſi eſcarpée, que les chevaux ne purent arriver juſqu'au haut ſans perdre haleine. Il falut donc faire alte lorſqu'on fut au ſommet; & cet intervalle donna le tems au Duc de s'éloigner, & de ſe jetter dans un vallon, qui le deroboit à la vûë des ennemis, où il tourna ſur la gauche, & paſſa le Coulon à un gué, ſans que les Allemans s'en apperçuſſent. Il côtoyoit cependant l'arriere-garde des Alliés, où étoient les Suiſſes; enſorte que les ennemis, voyant les Lorrains marcher de front avec leurs troupes, les prirent pendant quelques inſtans pour être des leurs. Mais ils ne furent par long-tems à revenir de leur erreur. Alors ils voulurent aller les charger; mais lorſqu'ils furent arrivés au gué que le Duc de Guiſe avoit paſſé, quelques Arquebuſiers que le Sieur de la Châtre avoit poſtés dans un moulin voiſin, firent un ſi grand feu ſur eux, qu'ils abandonnerent leur entrepriſe, pour marcher du côté où on les attaquoit; & les Lorrains de leur côté firent une ſi brave défenſe, & ſe battirent avec tant d'acharnement, qu'ils donnerent le tems au Duc d'arriver en lieu de ſûreté, & le ſauverent ainſi aux dépens même de leur vie.

A ſon arrivée au Pont Saint-Vincent, le Duc trouva toute l'armée en bataille, ſuivant l'ordre qu'il avoit donné; & même pour inſpirer plus de terreur aux ennemis qui le pourſuivoient, le Marquis d'Havré avoit poſté ſur le penchant de la colline toute la Cavalerie, rangée en bel ordre. Il y eut enſuite quelques eſcarmouches au paſſage du gué, ſans que de tout le jour il ſe paſſât rien de plus conſiderable. Le Colonel Clot preſſa inutilement les Alliés de ne pas perdre une ſi belle occaſion d'en venir aux mains; de Guitry fit envain de ſon côté tous ſes efforts, pour mettre les Allemans dans la néceſſité de combattre. Le Feld-Maréchal Rumpf s'y oppoſa, declarant, que ſi de Guitry paſſoit le ruiſſeau, il ne le ſuivroit point, & ne ſouffriroit point que ſes troupes attaquaſſent l'ennemi de bas en haut. Tous les Officiers Allemans furent de l'avis du Maréchal, & allerent prendre leurs logemens dans deux villages voiſins, où ils paſſerent la nuit fort commodement. Cependant on delibéra dans le camp du Duc de Lorraine, ſi on défendroit le paſſage de la riviere, ou s'il ne ſeroit pas plus à propos de reculer, vû la ſupériorité des forces des Alliés; & on jugea que le plus ſûr étoit, de ne point riſquer une action générale, puiſqu'on n'y étoit pas obligé. Ainſi les Allemans attendirent inutilement le lendemain que les Lorrains paruſſent en bataille dans la plaine, comme ils avoient fait le jour précedent.

On fut perſuadé que les Lorrains ne prirent ce parti, que ſur les avis que leur donna la Huguerie. En effet, s'ils euſſent paru en bataille, l'artillerie des Alliés, qui n'étoit pas encore arrivée le jour précedent, & qu'on avoit miſe en batterie ſur une colline, les auroit tellement foudroyés, qu'ils n'auroient pû, ni défendre le gué, ni faire retraite, ſans s'expoſer à être taillés en piéces. Mais M. de la Châtre prétend, que la plus grande faute que fit l'armée ennemie, fut de ne pas en venir aux mains dès le jour précedent, & de paſſer inutilement le tems en eſcarmouches; qu'elle auroit pu facilement paſſer le Coulon ſur les ponts qui ſont ſur cette riviere; & ſi elle eût chargé bruſquement les troupes Lorraines dans le trouble où elles étoient, il lui auroit été aiſé, au jugement des Capitaines les plus expérimentés, de leur faire un mauvais parti, & même de les défaire entierement.

Les Lorrains ſe contenterent donc ce jour-là de faire montre de leur Cavalerie, toûjours rangée en bataille ſur la colline, tandis que leur Infanterie étoit poſtée dans des vignes, ou derriere des hayes, & dans des paſſages embarraſſés, où il n'étoit pas poſſible à la Cavalerie ennemie d'aller l'attaquer; & il ne parut pas qu'ils ſongeaſſent à défendre le paſſage de la riviere. La Châtre reſta encore quelques jours au Pont Saint-Vincent avec ſix cens Arquebuſiers, & quelque Cavalerie, tandis que les Allemans, pour ſe remettre de leurs fatigues, s'étoient répandus dans tous les environs, où ils avoient trouvé des vivres en abondance. Cependant le Duc de Guiſe remontant la Moſelle avec ſon armée, arriva à Challigny; & dans ce tems-là même il ſe fit de part & d'autre une entrepriſe, pour enlever les fourageurs de chaque parti. De-là les deux armées ſe remirent en marche; les Alliés au travers du Comté de Vaudemont, & celle du Duc de Lorraine par Toul, côtoyant toûjours les Allemans, qu'elle avoit ſur la gauche. Enfin, par les intrigues de la Huguerie, cette armée, dont l'Infanterie nombreuſe qui la compoſoit, & le bagage qu'elle traînoit après elle, retardoit conſiderablement la marche, arriva ſur les terres de France, & campa d'abord à Saint-Urbain, dans la Principauté de Joinville, qui apartenoit au Duc de Guiſe. Voilà ce qui ſe paſſa juſqu'au 18. de Septembre.

Le Duc de Lorraine craint pour Joinville.

Ce Duc avoit détaché quatre cens Arquebuſiers, avec ordre de ſe jetter dans Joinville, & d'y faire ferme, afin de lui donner le tems de marcher en perſonne au ſecours de cette place, pour laquelle il avoit d'autant plus lieu d'appréhender, que les Alliés le regardoient non ſeulement comme ennemi, mais même comme le chef & l'auteur de cette guerre. Cependant il ſe rendit lui-même à Mouſtier ſur Sault, bourg qui n'eſt éloigné de Joinville que de deux lieuës, à la tête de mille Gendarmes, & de douze cens Arquebuſiers, après avoir laiſſé le Duc de Lorraine à Ligny en Barrois avec le reſte de l'armée. Mais il ſurvint des pluyes continuelles, qui empêcherent qu'on ne put faire aucune entrepriſe de part ni d'autre.

Entrée des Allemans en France.

Les Alliés delibérerent quelque tems ſur la route qu'ils devoient prendre. Les uns vouloient qu'on marchât vers la ſource de la Loire, ou qu'on la paſſât au gué le plus prochain qu'on pourroit trouver, afin de joindre inceſſamment l'armée du Roi de Navarre. D'autres étoient d'avis de paſſer en Picardie, à cauſe des vivres qu'on y trouvoit en abondance, & de la facilité qu'il y auroit à recevoir de nouveaux ſecours d'Allemagne. Le Duc de Bouillon de ſon côté, jugeoit plus à propos de s'approcher de Sedan, parce qu'il prévoyoit que les Lorrains par repréſaille ne man-

Google

queroient pas d'aſſiéger cette place. Les Allemans eux-mêmes paroiſſoient être aſſez de cet avis. Cependant il fut enfin réſolu, qu'on marcheroit vers la Loire.

Châtillon amene quelque ſecours au Duc de Bouillon.

Sur ces entrefaites, on eut avis que François de Coligny Sieur de Châtillon, fils de l'Amiral, étoit arrivé à Grizelle à la tête de cent Gendarmes & de douze cens Arquebuſiers à cheval, qu'il avoit amenés du Languedoc, au travers du Dauphiné, par des chemins très-longs & très-difficiles. Sur cette nouvelle, le Marquis de Varambon, ſuivi de ſon regiment, de douze cens Arquebuſiers Lorrains, de trois cens Gendarmes du Marquis d'Havré, & de la compagnie de Cavalerie de François de Chabot de Brion, fut détaché pour aller l'enlever. D'abord il s'empara aiſement du bourg de Grizelle, que Châtillon abandonna, pour ſe retirer dans le château. Mais le Comte de la Marck étant auſſi-tôt accouru au ſecours, le Marquis prit le parti de ſe retirer au plus vîte à Neuf-châtel, avec l'artillerie que le Sieur de la Motte avoit amenée pour battre le château. Ainſi Châtillon ſe rendit au camp du Duc de Bouillon avec ſa troupe le 22. de Septembre.

Pendant ce tems-là, le Duc de Lorraine étoit dans le Duché de Bar, où il attendoit quatre mille Reîtres & douze cens hommes de Cavalerie Italienne ; & il avoit refuſé d'aller plus avant avec le Marquis d'Havré, à moins que le Roi ne le lui ordonnât. Le Marquis de ſon côté, attendoit de nouveaux ordres du Prince de Parme. Ainſi le Duc de Guiſe marcha ſeul à Bar-ſur-Aube, où il ſe rendit, ſuivi de quatre cens hommes de Cavalerie, & de trois mille Arquebuſiers. Il avoit détaché auparavant le Sieur de la Châtre, à la tête de deux cens chevaux, & du regiment d'Infanterie de Céſar Balzac Sieur de Gié, pour aller ſe rendre maître des gués des rivieres d'Aube & de Seine, & en fermer le paſſage aux ennemis.

De Villiers pris par les Allemans à ſon retour de Rome, & interrogé ſur le ſujet de ſon voyage.

Cependant comme l'arrivée du Sieur de Châtillon avoit cauſé dans les deux partis un mouvement, dont les troupes avoient été fatiguées, on reſta quelques jours dans le même poſte ; & pendant ce tems-là les Allemans envoyerent pluſieurs fois au fourage dans le Baſſigny, & aux environs de Château-Villain. Ce fut dans une de ces courſes que fut arrêté le Sieur de Villiers, à ſon retour de Rome, où le Duc de Lorraine l'avoit envoyé. Interrogé ſur les inſtructions dont il étoit chargé, il répondit, qu'il avoit ordre de ſupplier Sa Sainteté d'envoyer aux Princes ligués quelque ſecours d'argent, pour fournir aux frais de la guerre ; & de lui declarer en même tems, afin de lui ôter tout ombrage, & de ne lui pas rendre le parti odieux, que le Roi lui-même s'étoit fait Chef de la Ligue contre les Proteſtans : que pour toute réponſe le Pape lui avoit dit, qu'il les exhortoit à entretenir la paix avec leurs voiſins, & à ne pas chagriner le Roi davantage ; que pour lui, il n'avoit point d'argent à donner pour cette guerre ; & que quand il en auroit, comme ſon devoir l'engageoit, en qualité de Pere commun des Fidèles, à exhorter tout le monde à la paix, il ne lui conviendroit pas de l'employer à un uſage auſſi contraire. Voilà quelles furent ſes dépoſitions, auxquelles bien des gens étoient d'autant moins portés à ajoûter foi, qu'on trouva ſur lui des lettres de Chriſtine de Danemarc, mere du Duc de Lorraine, qui faiſoit alors ſa réſidence à Tortone en Italie, écrites en chiffres, & addreſſées à ce Duc, par leſquelles elle l'exhortoit à continuer vigoureuſement la guerre qu'il avoit entrepriſe; ajoutant, que l'attente ſeule du ſuccès lui cauſoit déja par avance une véritable joye, dans l'eſpérance certaine qu'elle avoit, de lui voir bien-tôt la couronne de France ſur la tête. Ainſi il fut reſſerré, pour être envoyé enſuite au Roi de Navarre, avec les lettres dont on l'avoit trouvé chargé.

Capitulation de l'Abbé de Clervaux avec les Alliés, qu'il trompe.

Cependant le Baron de Dhona fit marcher le canon contre l'Abbaye de Clervaux, une des plus célèbres du Royaume, par ſa grandeur & la beauté de ſes bâtimens. L'Abbé s'accommoda avec les Allemans, à qui il promit douze mille écus d'or, cent mille livres de pain, cinquante piéces de vin, cinquante bœufs, deux cens moutons, & quarante chevaux pour traîner leur artillerie. Mais comme ils n'avoient point exigé d'ôtages, dès qu'il les vit éloignés, il ne tint rien de ce qu'il leur avoit promis.

Action près de Châtillon, entre les François & les Alliés, à l'avantage des derniers.

De-là les Alliés, en quatre jours de marche, arriverent à Châtillon ſur Seine, où de la Châtre s'étoit enfermé avec un bon corps de troupes, trois mille Arquebuſiers, que le Duc de Mayenne y avoit déja envoyés, & trois cens chevaux. La place eſt très-foible, ſans foſſé, & preſqu'auſſi ſans muraille; mais ſa ſituation eſt très-avantageuſe, & rend ce poſte fort conſidérable. Les ennemis étant partis des Jumeaux (ce ſont deux montagnes à qui leur ſituation a fait donner ce nom) ſe rendirent de-là dans la plaine, dans le deſſein de paſſer la Seine au pont des Eſtrochées. Mais ils furent chargés par de la Châtre, qui fit ſur eux une ſortie, où l'on ſe battit vivement de part & d'autre. Châtillon conduiſoit l'arriere-garde des Alliés, compoſée de trois regimens de Cavalerie légere, de ſept cornettes de Reîtres, & de quatre cens Arquebuſiers à cheval. Le Colonel Berbiſtroph s'étoit avancé au ſecours du Sieur de Châtillon, que de la Châtre avoit attaqué, comptant être ſoutenu par un corps d'Arquebuſiers, qu'il avoit poſtés dans un vallon. Mais ce Seigneur, averti de l'embuſcade par Berbiſtroph, prévint les Catholiques. Sans attendre l'arrivée des Allemans, qui lui paroiſſoient trop lents, il chargea, à la tête de la Cavalerie Françoiſe, les gardes de la Châtre, les tailla en piéces, mit enſuite ſa Cavalerie en déroute, & pourſuivit les fuyards juſqu'aux portes de Châtillon. Les Catholiques perdirent vingt cinq hommes à cette action, & laiſſerent autant de priſonniers.

Mort du Comte de la Marck.

Après avoir paſſé la Seine, l'armée marcha vers l'Yonne, & ſe rendit à Leynes, où le Comte de la Marck, qui depuis quelque tems avoit été attaqué d'une maladie que les fatigues du voyage augmentoient, commença à ſe trouver plus mal, & mourut enfin. Il fut regretté généralement de tout le monde, ſur-tout du Duc de Bouillon; & cette perte, jointe au chagrin qu'il eut du mauvais ſuccès de cette expédition, ne contribua pas peu à ſa mort, arrivée peu de tems après celle de ſon frere.

Deſordre dans l'armée des Alliés.

Ce fut auſſi-là, que commencerent les murmures des Allemans, qui ſe plaignoient hautement de l'incommodité des logemens, dont ils imputoient la faute à de Guitry, Maréchal de camp. Dès-lors ils commencerent à ne plus reſpecter les ordres des Généraux ; enſorte que la confuſion regnoit dans le camp. Le Généraliſſime étoit ſans autorité, & les Officiers ſubalternes, toûjours d'avis différent, étoient incapables de prendre aucun parti, où le concert fût néceſſaire.

Le Duc de Guiſe étoit averti de cette diviſion par ſes eſpions ; & cette conjoncture le confirma dans l'eſpérance que ſes projets, quelque téméraires qu'ils fuſſent, pourroient réüſſir. Ainſi il prit ſa route par Sens, marchant ſur la droite de l'armée des Alliés, tandis que le Duc de Mayenne traverſoit la Bourgogne, & côtoyoit leur gauche, harcelant continuellement de concert l'un & l'autre ce grand corps, qui n'avançoit que lentement, & ne donnant, ni nuit, ni jour, aucun repos aux ennemis.

Harlai de Monglas envoyé au Baron de Dhona par le Roi de Navarre.

Cependant les Allemans étant arrivés à Ancy-le-Franc & à Tanlai, paſſerent l'Yonne à Mailly-la-Ville ; & peu loin de-là, ils reçurent des nouvelles du Roi de Navarre par Louis de Harlai Sieur de Monglas, que ce Prince leur envoyoit, & qui les rencontra dans un lieu nommé Ars, où le chemin ſe partage en deux routes, dont l'une conduit vers la ſource de la Loire, & l'autre dans l'intérieur du Royaume. Mais quelques ordres qu'eût envoyés le Roi de Navarre, les Alliés continuerent leur route pour avancer vers le cœur de la France, toûjours accompagnés du Sieur de Monglas, qui leur repréſentoit inutilement, qu'ils ne ſuivoient pas les intentions du Prince, & qui, au cas qu'ils refuſaſſent de retourner ſur leurs pas, s'offrit du moins de leur montrer, ſans aller plus loin, des gués commodes, pour paſſer la Loire. Cependant ils marcherent vers la Charité, afin de s'approcher de cette riviere, dans le tems que le Roi, qui n'avoit quitté Paris qu'avec peine, s'étoit enfin rendu à Gien, & avoit diſperſé ſa Cavalerie & ſon Infanterie dans tous les environs, pour ſe rendre maître des gués, & fermer le paſſage aux Allemans.

Les Pariſiens cherchent un prétexte pour ſe ſoulever contre le Roi.

Au milieu de tous ces mouvemens, la Ligue ſe fortifioit dans la capitale. La liberté qu'on laiſſoit au peuple de tout oſer, & aux Prédicateurs de tout dire, avoit merveilleuſement rehauſſé le cœur aux factieux ; & comme les Miniſtres dont le Roi ſe voyoit obſédé, étoient trop lâches pour prendre des remedes propres à guérir le mal, & tels qu'un Souverain doit mettre en uſage ; les Ligueurs craignant enfin la colere du Roi, réſolurent de le prévenir. Dans cette vûë ils ſuſciterent un Prédicateur ſéditieux, qui prêchant un jour dans Saint-Severin, s'emporta en invectives contre le Roi, qu'il traita de Tiran, & tous ſes Miniſtres de fauteurs d'Hérétiques. Les mutins ne doutoient pas, que dès que cette nouvelle ſeroit portée à la Cour, le Roi n'envoyât auſſi-tôt arrêter le Prédicateur ; & ils devoient prendre ce prétexte, pour ſoulever le peuple contre lui ; après quoi il leur ſeroit aiſé de ſe ſaiſir de ſa perſonne, auſſi-bien que de tous ſes Miniſtres.

Leur projet réüſſit en partie. Le Roi, juſtement irrité de l'inſolence de ce Prédicateur ſéditieux, s'étant contenté de menacer de le faire punir, le bruit ſe répandit auſſi-tôt parmi les Ligueurs, qu'on devoit l'arrêter la nuit, & le jetter dans la riviere. En même tems ils prennent les armes, & s'aſſemblent au logis d'un Greffier, nommé Hatte, proche de

Saint-Severin, réſolus de ſoulever le peuple à la premiere démarche que feroit la Cour.

Inſolence de Villequier, Gouverneur de Paris.

Dès qu'on y fut informé de ce qui ſe paſſoit, le Chancelier de Chiverny fut d'avis de faire un exemple de ces mutins. Mais Villequier, Gouverneur de Paris, s'y oppoſa; & blâma hautement avec autant d'impudence que de méchanceté, en préſence du Roi même, la hardieſſe & la temérité de ceux qui oſoient rapporter à Sa Majeſté de tels menſonges; lui conſeillant de mépriſer ces ſortes de rapports, & l'aſſûrant que le peuple de Paris étoit trop foible, & qu'il l'aimoit trop, parce que ſa demeure dans cette capitale faiſoit la richeſſe de cette ville, pour jamais rien attenter contre ſa perſonne; ſur-tout ayant des preuves certaines de ſa pieté & de ſon zèle pour le bien de la Religion; qu'ainſi il devoit ſe moquer de tous ces rapports, qui n'avoient nul fondement, & ne pas s'en inquiéter. Le Chancelier inſiſtoit cependant, & vouloit qu'on examinât d'où venoit ce bruit; mais Villequier s'addreſſant au Roi d'un air moqueur: „ Sire, lui dit-il, cela ne m'empêchera pas d'aller vuider quatre „ raſades “: c'étoit en effet-là ſa meſure; & de-là, il alla ſe mettre à table.

La ſédition éclate à la fin.

Cependant comme le bruit augmentoit ſur le ſoir, le Roi, qui ne ſe déterminoit que difficilement, y envoya d'abord un de ſes Valets de chambre, qui étoit connu de Hatte, & qui fut retenu par les factieux, devenus plus hardis par la nonchalance de la Cour, qu'ils attribuoient à timidité. On y envoya donc encore peu de tems après, Pierre de Lugoly, Lieutenant du Prevôt de l'Hôtel, avec ſes gens, & un détachement des gardes du corps, & il fut ſuivi de Jean Seguier, Lieutenant Civil. A leur arrivée le tumulte augmenta; & les gens du Roi ayant voulu forcer la maiſon de Hatte, Boucher, Curé de Saint-Benoît, fit ſonner le tocſin. A ce ſignal le peuple ſe ſoulevant, courut aux armes, & inveſtit le logis du Greffier, criant en confuſion, qu'on en vouloit aux bons Catholiques; que c'étoit-là un des traits du Duc d'Epernon, fauteur des Hérétiques, & du Roi de Navarre; mais que les Pariſiens ne le ſouffriroient pas, & que les intérêts de la Religion & de l'Etat leur ſeroient toûjours beaucoup plus chers que ceux des favoris. Enfin, comme on recevoit à tout moment nouvelle au Louvre, que la ſédition augmentoit, ceux qui approchoient de la perſonne du Roi, appréhendant les ſuites de ce ſoulevement, conſeillerent à ce Prince de rappeller ſes gens, & d'enſevelir dans les tenebres de l'oubli l'inſulte faite à ſon autorité. Cela ſe paſſa le 2. de Septembre.

Le Roi diſſimule ſon reſſentiment.

Le lendemain, les Ligueurs ne furent pas auſſi tranquilles que la Cour. On les voyoit courir par pelotons dans les ruës de la ville, & s'attrouper dans les carrefours, où ils tenoient conſeil entr'eux, & déchiroient la perſonne du Roi & du Duc d'Epernon, tandis que les Prédicateurs, & Boucher ſur-tout, le plus furieux de tous, faiſoient retentir les chaires Chrétiennes des invectives atroces qu'ils vomiſſoient contre ce Prince & ſes Miniſtres. Le Roi au contraire, ſe montra ce jour-là en public, par le conſeil de la Reine-mere, avec autant de tranquillité, que s'il ne ſe fut rien paſſé; & lorſque le matin, ceux qu'on ſoupçonnoit à la Cour & à la ville d'éd'être du parti, ſe trouverent à ſon lever, il ne leur en fit pas plus mauvais viſage. Mais après avoir, par ſa lâcheté, laiſſé donner une atteinte auſſi violente à ſon autorité, il n'y avoit plus que quelque coup d'éclat, qui fût capable de rétablir la Majeſté Royale dans tous ſes droits. Ainſi, comme l'inſolence du parti, & la trop grande patience du Roi, avoient réduit les choſes au point, que le Souverain ſe voyoit hors d'état de pouvoir mettre en uſage, contre les factieux, les voyes ordinaires de la juſtice, de Villeroi preſſoit continuellement ce Prince, de ſe mettre inceſſamment à la tête des troupes qu'il s'étoit réſervées, pour s'oppoſer à l'armée des Alliés; lui repréſentant ſans ceſſe, qu'il y alloit de ſon honneur, & qu'il n'y avoit que ce ſeul moyen de faire taire les ſéditieux, qui répandoient le bruit dans Paris, qu'il favoriſoit ſous main le Roi de Navarre & les Hérétiques, & que lui ſeul arrêtoit le progrès des généreux deſſeins, que formoit, pour la défenſe de la Religion, le Duc de Guiſe, qui par-là avoit gagné l'affection de tout le peuple.

Le Roi ſe met à la tête de ſon armée.

Le Roi ſortit donc de Paris le 12. de Septembre, ſuivi des Ducs de Nevers & d'Epernon, & des autres Seigneurs de ſa Cour, & ſe rendit au camp devant Eſtampes. Il étoit compoſé de huit mille Suiſſes, de ſix mille hommes d'Infanterie Françoiſe, & de deux mille Gendarmes. A la tête de cette armée Henri marcha vers le Berry, & poſta des troupes pour garder tous les gués de la Loire, depuis la Charité juſqu'à Gien & Gergeau. Le Duc de Nevers, qui fut chargé de ce ſoin, fit tirer des retranchemens par-tout où le terrain étoit ſablonneux, & poſa des corps-de-garde d'Arquebuſiers dans tous les autres endroits, pour arrêter les ennemis.

Les Allemans cependant tenterent pluſieurs fois le paſſage de la Loire de ce côté-là. Ils étoient conduits par le Sieur de Harlai de Monglas, qui leur avoit aſſûré, comme il étoit vrai, qu'il n'y avoit preſque point d'endroit où elle ne fût alors guéable. Mais ils appréhenderent de trop riſquer en préſence de l'armée du Roi, qui étoit retranchée avantageuſement ſur les bords de cette riviere; & ils aimerent mieux ſonger à ſe rendre maîtres de la Charité. Ils envoyerent donc des troupes de ce côté-là, pour s'emparer de ce poſte. Par malheur, elles arriverent un jour trop tard. La nuit précedente les Catholiques avoient fait entrer garniſon dans la place; & les Proteſtans furent obligés de ſe retirer. Dans cette occaſion, le Sieur de Châtillon, qui s'étoit poſté à Neuſvy avec le Feld-Maréchal Baron de Dhona & le Colonel Boucq, pour favoriſer la retraite des troupes qu'on avoit envoyées à la Charité, penſa enlever le Duc d'Epernon, qui avoit paſſé la Loire, & faiſoit quelques courſes dans les environs. Ce Duc, après l'avoir échapé ſi belle, ayant cependant eu le tems de reconnoître le camp ennemi, attaqua la nuit ſuivante le quartier de l'Infanterie. Mais il lui tua peu de monde, & eut lui-même un de ſes meilleurs Officiers, nommé Bonouvrier, bleſſé dangereuſement à cette action.

Diviſion dans l'armée

Cependant les Allemans recommencerent à ſe mutiner, & firent porter leurs plaintes aux François par de la Huguerie, de ce qu'on accordoit

Henri III. 1587. des Alliés.

trop d'exemptions aux terres des Gentilshommes qui ſe rencontroient ſur la route; ce qui, diſoient-ils, mettoit la diſette dans l'armée. En même tems Tileman, Colonel du regiment de Berne, étant mort ſur ces entrefaites, Bonſtetten, ſon Lieutenant, fit ſçavoir au Sieur de Clervant, que les Suiſſes avoient réſolu de députer au Roi, pour l'inſtruire de leur arrivée, & prendre ſur ſa réponſe le parti qui leur paroîtroit le plus convenable.

Tout cela, joint à quelques autres mécontentemens, inquiétoit fort ceux qui étoient chargés de la conduite de cette entrepriſe. Ils avoient toûjours été perſuadés, que le Roi n'avoit entrepris cette guerre, que contre ſon inclination, & qu'il ne cherchoit qu'un prétexte honnête pour pouvoir faire la paix. Ainſi lorſqu'ils virent, qu'au lieu de profiter de l'occaſion que lui offroit l'arrivée des troupes Allemandes pour exécuter ce deſſein, il ſe mit lui-même à la tête de ſes armées, pour s'oppoſer à leurs entrepriſes, & leur fermer le paſſage de la Loire, ils ſe déchaînerent contre les François, qui avoient eu l'imprudence de leur faire eſpérer, que le Roi favoriſeroit leur entrée dans le Royaume; qu'on leur livreroit la Charité, qui avoit autrefois ſervi de paſſage à l'armée du Duc de Deux-ponts; qu'un des Princes du ſang viendroit ſe mettre à leur tête auſſi-tôt qu'ils ſeroient entrés en France, & qu'on leur feroit toucher inceſſamment les ſommes qui leur avoient été promiſes. Comme donc cette armée ne reconnoiſſoit point de Chef arrêté; que les troupes ſe mutinoient d'un côté, tandis que de l'autre les Officiers n'étoient jamais du même avis, enſorte que la confuſion & le déſordre étoient la ſeule regle des réſolutions qu'on prenoit; les François, pour arrêter les ſuites de cette diviſion, repréſenterent, que puiſqu'il n'étoit pas poſſible de remettre dans le moment aux Alliés les ſommes qu'on leur avoit promiſes, ils croyoient qu'il étoit à propos, d'envoyer en diligence au Roi de Navarre quelques perſonnes de confiance, pour ſçavoir ſes intentions; qu'en attendant l'armée entreroit dans la Beauſſe, qui étoit un païs découvert, où elle n'auroit à craindre aucune ſurpriſe, & où elle trouveroit des vivres en abondance; que de-là il ſeroit aiſé de ſe rapprocher de la Loire, en traverſant le Vendômois, & de ſe rendre à Monſoreau, où le Roi de Navarre viendroit les joindre en perſonne, ou enverroit du moins quelqu'un de ſes Officiers au-devant d'eux, pour leur faire paſſer la riviere ſur le pont de bateaux qu'il y avoit conſtruit, & qu'ils ſeroient enſuite bien-tôt réünis. Châtillon, pour montrer qu'il faiſoit peu de cas de ſes intérêts particuliers lorſqu'il s'agiſſoit de la cauſe commune, offroit même en cette occaſion d'abandonner aux Alliés tout le païs qu'il poſſedoit autour de Châtillon & de Château-Regnard.

Propoſitions pour en prévenir les ſuites.

Ce fut-là la premiere, & une des plus grandes fautes que firent les Allemans depuis qu'ils furent ſortis de la Lorraine; & elle eut (1) des ſuites encore plus funeſtes. Car étant ſi voiſins de l'armée du Roi, ils étoient obli-

---

(1) Pour ces troupes malheureuſes des ſuites, &c. *MSS. du Roi* & de Mrs. *de Ste. Marthe*, Dupuy & Rigault.

Henri III. 1587.

obligés d'avoir toûjours une avant-garde très-forte, ce qui affoibliſſoit extremement leur corps de bataille & leur arriere-garde; tandis que le Duc de Mayenne d'un côté, deſcendant de la Bourgogne, & de l'autre, le Duc de Guiſe, fortifié des nouvelles troupes que les Ducs d'Aumale & d'Elbœuf ſes couſins, lui avoient amenées à Joigny, & de celles de Charles de Loſſé Comte de Briſſac, les pourſuivoient & les harceloient ſans ceſſe; enſorte qu'ils étoient contraints de marcher entre trois armées ennemies, dont ils avoient toûjours tout à craindre.

Les Alliés prennent le chemin de la Beauſſe.

Les Alliés paſſerent d'abord par Cône & Bony, d'où ils arriverent à Bleneau, qui ſe rencontroit ſur leur route, & qui fut emporté d'aſſaut & mis au pillage, pour avoir oſé leur fermer ſes portes. Là, ils ſe repoſerent pendant trois jours, au bout deſquels ils marcherent vers Châtillon ſur Loing, dont François de Châtillon portoit le nom. Alors le Duc de Guiſe alla camper à Courtenai, au-delà de Loing, afin de mettre ſon armée entre Paris & les Allemans, qui s'avançoient vers la Beauſſe, de peur que le voiſinage ne leur fît venir l'envie de faire quelques courſes aux environs de cette capitale, qui toute peuplée qu'elle eſt, n'a cependant aucunes défenſes. En effet, nourri au milieu des partis, dont la Cour de ſon tems avoit toûjours été agitée, il étoit trop ſage, pour compter ſur la fidélité d'une multitude toûjours légere & changeante, & il appréhendoit avec raiſon, que les Pariſiens, dont il vouloit que la conſtance ſervît de modele à toutes les autres villes du Royaume, ne ſe repentiſſent de s'être livrés à ſes projets, s'ils ſe voyoient une fois expoſés aux incommodités d'une guerre, dont il étoit l'auteur & le Chef.

Le Duc de Guiſe fait reconnoître leur camp, dans le deſſein de les attaquer.

Cependant comme les ennemis traverſoient la plaine qui eſt entre Gien & Montargis, le Duc réſolut de les attaquer avec le Duc de Mayenne ſon frere, & les chefs de ſon parti. Dans cette vûë il détacha de Courtenai, au milieu de la nuit, le Sieur de la Châtre, un des principaux Officiers de ſon armée, pour aller ſe jetter dans Montargis; & ce Seigneur ayant donné ordre, auſſi-tôt qu'il y fut arrivé, à François Blanchard Sieur des Cluſeaux, d'aller reconnoître la marche des ennemis, & l'endroit où ils camperoient, apprit à ſon retour, que ſept cornettes de Cavalerie étoient logées à Vimory, qui n'eſt pas éloigné de-là. Ce rapport dans le fond étoit véritable, des moins en partie; mais la précipitation de des Cluſeaux l'avoit empêché de s'inſtruire du reſte. La Cavalerie Françoiſe étoit arrivée enſuite, & s'étoit logée dans le même endroit. Outre cela l'Infanterie Françoiſe avoit auſſi pris ſon logement à Château-Landon, qui n'en eſt qu'à une lieuë; enfin les Suiſſes & les Lanſquenets étoient logés dans deux bourgs peu éloignés, & les quartiers étoient ſi ſerrés, à cauſe du voiſinage de l'armée du Roi & de celle des Guiſes, qu'il étoit aiſé de porter du ſecours de l'un à l'autre.

Attaque de Vimory.

Mais le Duc de Guiſe, qui cependant s'étoit rendu à Montargis avec toutes ſes forces, accompagné du Duc de Mayenne, & qui ſouhaitoit avec paſſion de trouver une occaſion de ſe ſignaler, ajoûta une croyance entiere au rapport de des Cluſeaux. Ainſi il fut réſolu que le Duc de Mayenne, ſoutenu de deux cens hommes, conduits par le Duc d'Elbœuf, commenceroit

roit l'attaque à la tête de trois cens Gendarmes armés de lances, & que le Duc de Guiſe ſuivroit avec trois cens autres, dont le Duc d'Aumale couvriroit la droite, à la tête auſſi de deux cens hommes. Pour ce qui eſt de l'Infanterie, elle fut partagée en trois corps. Le premier, commandé par Saint-Paul, qui avoit avec lui le Capitaine Joannes Gaſcon, & les Sieurs de Gié & Bourg, couvroit la droite du Duc de Guiſe, à la tête de mille Arquebuſiers. Des Cluſeaux marchoit ſur la gauche, ſuivi de huit cens hommes. Enfin de Chevrieres & Podſenac en conduiſoient autant. Ces troupes ayant traverſé la plaine à la faveur de la nuit, qui étoit alors fort obſcure, & s'étant approchées de Vimory, le Duc de Mayenne détacha d'abord quelques Cavaliers, pour aller attaquer les gardes avancées; mais ceux-ci ayant trouvé les avenuës dégarnies de troupes, ils revinrent ſur le champ en donner avis à leur Général. Le Duc crut devoir profiter de cet avantage: il s'addreſſa aux Officiers qui commandoient ſon Infanterie, il les exhorta à faire leur devoir, & leur donna ordre de marcher à l'ennemi. Pour lui, il reſta derriere quelques hayes, qui étoient à l'entrée du bourg.

Vimory eſt une grande bourgade de plus d'une demi-lieuë de longueur: cette vaſte étenduë ſauva les Allemans, & empécha qu'ils ne fuſſent tous taillés en piéces, avant que d'avoir le tems de prendre les armes. En effet, l'Infanterie Catholique s'étant jettée dans le bourg, paſſa d'abord au fil de l'épée tout ce qui oſa ſe mettre en défenſe. De-là, paſſant plus avant, & ayant mis le feu aux maiſons, pour en faire ſortir les ennemis, il y en eut pluſieurs qui périrent par le fer ou par le feu. On fit même quelques priſonniers. Cependant le Baron de Dhona fit prendre les armes à ſes troupes, & dès qu'il ſe vit à la tête de quelques cornettes, il vint charger les Catholiques, qui n'avoient encore rien trouvé qui s'opposât à leurs progrès. Alors cette Infanterie, ne ſe trouvant pas en état de faire tête aux Reîtres, pouſſa un grand cri, pour avertir la Cavalerie de marcher à ſon ſecours. Auſſi-tôt le Duc de Mayenne, ſans en donner avis à ſon frere, & quoiqu'il n'eût que peu de troupes autour de lui, parce que le reſte s'étoit égaré dans les ténebres, s'avança vers le bourg; & ayant été reconnu (1) à la lueur des flammes, à cauſe d'un cheval blanc qu'il montoit, il ſe vit en un inſtant attaqué de toutes parts; enſorte que les deux Généraux en vinrent aux mains. Le Duc de Mayenne à la tête d'environ cent chevaux, chargea un corps d'Allemans, & le rompit, après avoir reçû du Baron de Dhona un coup de piſtolet dans la mentonniere de ſon caſque. En revanche le Duc déchargea au Baron, qui n'avoit pas la tête armée, un coup de ſabre, qui ne fit que gliſſer, & lui effleura ſeulement la peau. Rouvrai, qui portoit la Cornette du Duc, la perdit avec la vie dans cette action. Anne de Vienne Sieur de Beaufremont, fils unique d'Antoine Baron de Liſtenois dans le Duché de Bar, y fut tué auſſi; & environ vingt jeunes Gentilshommes de la fleur de toute l'armée, tomberent dans un foſſé qu'ils n'avoient

pas

---

(1) Par l'Interprête que le Baron de Dhona avoit auprès de lui. *MSS. du Roi* & de Mrs. *de Ste. Marthe*, Dupuy & Rigault.

Henri III. 1587.

pas apperçu dans les ténebres. Les Allemans y perdirent de leur côté environ cent Cavaliers & autant de goujats, avec trois cens chevaux qui ſervoient à porter le bagage, deux chameaux, & les timbales du Baron de Dhona. Cette action ſe paſſa le 28. d'Octobre. Le lendemain le Duc de Guiſe envoya au Baron, pour lui propoſer de faire l'échange des morts, des drapeaux qui avoient été perdus, & des priſonniers qu'on avoit faits de part & d'autre. Le Baron accepta la propoſition à l'égard des morts. Pour les priſonniers, il demanda du tems pour y penſer. Mais il refuſa abſolument d'échanger les drapeaux, prétendant que les Catholiques n'en avoient que deux à lui, qui apartenoient aux goujats de ſon armée, & qui portoient pour enſeigne, une étoile, une étrille, une éponge & un peigne; au lieu que ceux qu'il avoit enlevés, apartenoient aux principaux Officiers de l'armée du Duc; il ajoûta, qu'il avoit envie de les envoyer au Roi, & de lui en faire préſent: au reſte cette attaque fut très-ſanglante, & ne coûta pas moins cher au Duc de Mayenne qu'aux ennemis.

Priſe de Château-Landon par les Alliés.

De-là, les Alliés marcherent à Château-Landon, qu'ils ſommerent de ſe rendre. Sur le refus des habitans, le Baron de Dhona fit approcher le canon, & trois jours après, le Capitaine d'Amours, qui commandoit dans cette place avec une garniſon très-foible, ſe rendit, à condition qu'on lui laiſſeroit la vie ſauve. Cependant de Coligny Sieur de Châtillon penſa être pris à Montargis, en voulant ſe rendre maître de cette place, à la faveur d'une intelligence qu'il y avoit avec un Gentilhomme de Normandie, nommé d'Eſpau.

Trahiſon faite à de Châtillon par d'Eſpau, qui reſte priſonnier.

Ce malheureux ayant été pourſuivi criminellement pour quelques concuſſions, qu'on l'accuſoit d'avoir commiſes avec une troupe d'Infanterie, qui lui avoit ſervi à courir le Royaume, s'étoit refugié auprès du Roi de Navarre, qui l'avoit reçû avec beaucoup de bonté. Mais comme c'étoit un fourbe, ſans probité, il s'étoit depuis inſinué dans l'amitié du Duc de Guiſe; & par-là il s'étoit mis en état de faire beaucoup de mal, par quelque grand coup, à celui des deux dont il voudroit la perte. Car il étoit obligé au Duc, qui avoit engagé le Roi à lui accorder ſa grace; & comme le Roi de Navarre lui avoit d'ailleurs rendu ſervice, ce Prince avoit lieu de croire, qu'il n'y avoit rien qu'il ne fût capable de faire pour lui. Ainſi, à la ſollicitation du Duc de Guiſe, il traita ſous main avec le Sieur de Guitry, & comme il étoit maître du château de Montargis, depuis qu'il avoit fait arrêter le Sieur de Bouron, qui en étoit Gouverneur, pour quelque différend perſonnel qu'ils avoient enſemble, il offrit de lui remettre cette place. De Guitry communiqua ce projet à de Châtillon, & après qu'ils eurent fait leurs refléxions, ils envoyerent à Montargis, pour voir ſi les choſes étoient telles que d'Eſpau l'avoit fait entendre. Ils entrerent dans le château, où n'ayant trouvé que ce Gentilhomme avec environ ſoixante hommes de garniſon, ils revinrent faire leur rapport de ce qu'ils avoient vû; & on prit jour pour l'exécution. Cependant le Duc de Guiſe, inſtruit par d'Eſpau de ce qui ſe paſſoit, fortifia la garniſon, & fit entrer Jean de la Garde Sieur de Vins dans la place. Le Chevalier d'Aumale, frere du Duc d'Aumale, que les Pariſiens avoient appellé à leur ſecours, pour les raiſons que je rapporterai dans la ſuite, s'y jetta auſſi avec Urbain de Laval Sieur de Bois-Dauphin. Enfin le Sieur des Cluſeaux s'y rendit, & voulut paſſer pour le Lieutenant de d'Eſpau. Il n'y avoit point de herſe, pour enfermer les troupes que les Proteſtans dévoient faire entrer dans la place; mais pour y ſuppléer, il fit faire une mine, qui devoit prendre feu à un certain ſignal, & mettre en piéces les ennemis, qui devoient entrer par une porte de derriere.

François de Coligny Sieur de Châtillon ſe mit donc en marche le dernier d'Octobre, à la tête de trois cornettes de Reſtres, de cent Gendarmes, & d'environ mille Arquebuſiers, & parut à la vûë de la place au jour & à l'heure dont on étoit convenu. De-là, il envoya encore une fois parler à d'Eſpau, & reconnoître le château. Mais ſes gens lui rapporterent, qu'ils l'avoient trouvé dans le même état que la premiere fois. Ainſi il y envoya d'abord Fabien de Rebours à la tête de ſoixante hommes, à qui on remit ſur le champ les clefs des portes qui donnent du côté de la ville. On retira même la garde qui étoit à la porte par où il étoit venu, afin d'en laiſſer l'entrée libre, & on détourna les coulevrines qui étoient braquées de ce côté-là. Les troupes Proteſtantes arriverent enſuite à la file. On n'attendoit plus que de Châtillon; mais avant que d'entrer, il demanda à avoir un entretien avec d'Eſpau, qui ne fut pas plutôt ſorti, que contre ſon attente il ſe vit arrêté. Ce Seigneur demanda en même tems qu'on lui livrât le Sieur de Bouron, que des Cluſeaux diſoit être priſonnier. Mais on n'avoit garde de lui obéïr, puiſque quelques-uns qui étoient déja entrés, le trouverent caché avec des armes. Par-là tout le myſtere fut découvert; pluſieurs de ceux qui étoient déja dans la place, ſe retirerent inſenſiblement; & de Bouron appréhendant que tous les autres ne lui échapaſſent, mit le feu à la mine, qui brûla ou mit en piéces environ quarante hommes. D'Eſpau, qui avoit conduit toute cette intrigue, reſta entre les mains des Proteſtans; & on ne doutoit pas qu'il ne dût s'attendre aux ſupplices les plus cruels, lorſqu'un coup ineſperé de la fortune le retira de ce danger.

Soupçons du Roi contre le Duc de Guiſe, augmentés par ſa réponſe au meſſage de ce Prince.

De-là les Proteſtans étant entrés dans la Beauſſe, ſe rendirent à Malesherbes, place apartenant à François de Balzac Sieur d'Entragues; tandis que le Duc de Guiſe côtoyant le Loing, paſſa de Montargis à Nemours, & de-là à Monterreau, où l'Yonne ſe jette dans la Marne. Cette marche du Duc fit craindre au Roi, qu'il ne penſât à quitter l'armée pour s'approcher de Paris, ou pour paſſer en Champagne. Ainſi il envoya après lui Joachim de Dinteville, Lieutenant de Roi de cette Province, pour ſçavoir de lui les raiſons qui l'obligeoient à s'éloigner, dans un tems où ſa préſence étoit ſi néceſſaire. Le Duc répondit de ſon côté avec beaucoup de confiance, qu'il aimeroit mieux mourir, que d'abandonner S. M. dans les conjonctures préſentes; qu'elle le trouveroit toûjours prêt à la ſuivre, & qu'il s'en feroit un honneur; que du reſte, s'il s'étoit retiré à Monterreau, ce n'étoit que pour donner quelque repos à ſes troupes, & éviter d'entrer dans la Beauſſe, qui étoit un païs tout découvert; parce qu'il étoit informé, que les ennemis ne cherchoient qu'une occaſion de le rencontrer dans quelque poſte foible, pour l'inveſtir, & l'enlever; que le Duc de Mayenne avoit été obligé de paſſer dans ſon gouvernement de Bourgogne, parce qu'il avoit reçu avis, que les ſéditieux y avoient excité quelque mouvement; & que, pour ce qui étoit du Duc d'Aumale, S. M. étoit bien informée des raiſons qui ne lui permettoient pas de ſe trouver à l'armée. Dinteville revint avec cette réponſe, qui, au lieu de raſſûrer le Roi au ſujet du Duc de Guiſe, ne ſervit qu'à réveiller les ſoupçons, que le depart du Duc de Mayenne, & l'abſence du Duc d'Aumale lui avoient donnés.

Les Ligueurs députent au Duc de Guiſe.

De Monterreau le Duc de Guiſe ſe rendit à Eſtampes le 18. de Novembre, après avoir partagé ſes troupes avec ſon frere & ſon couſin, n'ayant retenu avec lui, qu'environ douze cens Lanciers, & trois mille Arquebuſiers. Tandis qu'il étoit dans cette ville, les Ligueurs de Paris, intimidés par la ſeule vûë de leurs attentats, & appréhendant le juſte reſſentiment d'un Roi qu'ils avoient outragé; & qui ſelon toutes les apparences alloit bien-tôt revenir vainqueur de ſes ennemis, députerent à ce Duc le Commiſſaire Louchard, avec quelques Courtiers de chevaux, pour lui faire entendre, qu'il ſeroit à propos qu'il ſe rendît maître de la perſonne du Roi, qui s'oppoſoit ſeul aux bons deſſeins des gens de bien, tandis que de leur côté ils arrêteroient en même tems ceux de ſon Conſeil, & du Parlement, qu'on ſoupçonnoit n'être pas favorables à la bonne cauſe, & ſe ſaiſiroient de cette capitale; que leur parti y étoit déja très-nombreux; que le Chevalier d'Aumale (1) s'y étoit auſſi déja rendu; & qu'il n'attendoit que leur retour, pour ſe mettre à la tête de cette louable entrepriſe.

Sa réponſe.

Mais le Duc, qui ne ſe fioit que médiocrement à ſon couſin, qu'il regardoit comme un brouillon, trouva qu'il n'étoit pas encore tems de mettre en œuvre ces ſéditieux, & ſans rejetter abſolument leurs offres, ſe contenta de les remettre à un tems plus commode. Cependant il loüa leur zèle, & la bonne volonté qu'ils avoient pour lui, les priant de la réſerver pour une occaſion plus favorable, & les avertiſſant de faire entrer dans le parti le plus de monde qu'ils pourroient.

Députation des Suiſſes au Roi.

Cependant le Roi ayant paſſé la Loire à Baugency, s'étoit rendu à Bonneval, ville du païs Chartrain, conſiderable par ſon Abbaye célèbre, dans le deſſein de fermer les paſſages aux Alliés, qui marchoient vers le Vendômois. Ce fut-là que les députés des Suiſſes vinrent le trouver, pour l'informer des raiſons de leur arrivée dans le Royaume. Le Roi leur ayant donné audience, les écouta d'un air très-froid, & les renvoya enſuite au Duc de Nevers. Ce Seigneur, après leur avoir rappellé le ſouvenir de l'attachement que leurs ancêtres avoient toûjours eu pour la France, & des bienfaits qu'ils avoient à leur tour reçus du Roi, leur fit ſentir la grandeur de la faute qu'ils avoient faite, en manquant à la fidélité qu'ils devoient à ce Prince ſuivant tous les traités, & en ſe rendant dignes de toute ſa haine. Ainſi il les exhorta à ſe faire plutôt un ami de ce Prince, que de l'obliger à porter ſes plaintes contr'eux aux Cantons, & à accepter de l'argent, pour ne plus penſer qu'à retourner inceſſamment dans leur païs.

---

(1) Claude de Lorraine.

Réponſe qu'il leur fait.

Le Duc les conduiſit enſuite une ſeconde fois à l'audience du Roi, qui leur fit de nouveau une réprimande très-vive ; & comme ils s'excuſoient ſur ce qu'en ſervant le Roi de Navarre, ils avoient cru ſervir S. M. elle-méme ; " Fort bien, leur répondit ce Prince d'un ton de colere : or vous „ me voyez à preſent vivant & regnant, à la tête de mon armée, & par „ conſequent vous êtes inexcuſables, ſi vous reſtez encore parmi des gens „ que je dois regarder comme mes ennemis. Ainſi, ou acceptez les pro„ poſitions que M. de Nevers vous a faites, ou ſoyez perſuadés, que je „ me vengerai, & que les Cantons me vengeront eux-mémes, d'une dé„ marche qu'ils ne peuvent manquer de déſapprouver. "

Mouvemens des Alliés pour empêcher les Suiſſes de ſe ſeparer d'eux.

Auſſi-tôt que cette réponſe fut ſçûe dans le camp, au retour des députés, elle cauſa un grand trouble parmi les Alliés, les Allemans & les François criant également qu'il y avoit de l'imprudence à ſe diviſer ; qu'on les abandonnoit, qu'on les trahiſſoit. Sur le champ le Baron de Dhona envoya aux Suiſſes, leur fit parler, & les prier de ne pas abandonner la cauſe commune. Il leur fit repréſenter, qu'ils étoient venus enſemble, & que par conſequent ils ne devoient pas ſe ſeparer dans le retour ; que tant qu'ils demeureroient unis, ils pouvoient ſe flatter de réüſſir ; mais qu'ils ne pouvoient ſe diviſer, ſans s'expoſer à une perte certaine. Le Duc de Bouillon & le Sieur de Clervant mirent auſſi tout en uſage, pour rompre la négociation qu'ils avoient entamée, en leur faiſant eſpérer, que le Roi de Navarre leur feroit toucher inceſſamment ce qui leur étoit dû. Enfin tout ce qu'on put obtenir d'eux, fut qu'ils prieroient le Roi de leur accorder quelque tems, pour faire part au Roi de Navarre de ce qui ſe paſſoit ; & que cependant la négociation reſteroit ſuſpenduë.

Ceux qui étoient à la tête de cette expédition, ſentoient bien qu'on ne cherchoit qu'à les amuſer. Mais ils croyoient, qu'il y alloit de leur honneur que les Suiſſes ne les abandonnaſſent point, ſans avoir fait part de leur réſolution au Roi de Navarre ; & s'imaginoient avoir gagné un grand point que d'obtenir ce délai. Le Duc d'Epernon de ſon côté, pour hâter l'accommodement des Suiſſes, attaqua leur quartier, & celui des François, qui étoient logés avec eux. Mais le Sieur de Châtillon, qui étoit toûjours attentif à prévenir les deſſeins des ennemis, vola à leur ſecours, & rendit l'entrepriſe du Duc inutile : il fit ſeulement priſonnier le Sieur de Villeneuve de Cormont, dont le Duc d'Epernon ſe ſervit dans la ſuite à l'accord qu'il paſſa avec les Allemans.

Le Duc de Guiſe tache de faire tomber ſur le Roi tout l'odieux de cette guerre.

Le Duc de Guiſe d'un autre côté, qui étoit à Eſtampes, & qui, avec une armée différente de celle du Roi, rouloit auſſi des projets différens, ne ſongeoit qu'aux moyens de s'attirer la gloire de cette expédition, & de faire retomber ſur le Roi tout l'odieux de ce qu'elle n'étoit pas encore terminée. Ainſi il ne ſouhaitoit rien tant, que de trouver quelque grande occaſion de ſe diſtinguer. Dans cette vûë il détacha les Sieurs de la Châtre, & de Saint-Paul, avec ordre de prendre différentes routes. Le premier ſe rendit à Othon ; l'autre à Guillerval ; & tous deux ayant eu avis par quelques fourageurs du parti ennemi qu'ils enleverent, que les Allemans devoient loger la nuit ſuivante à Othon, ils réſolurent de les y aller attaquer ; mais la partie ayant été remiſe au lendemain, l'entrepriſe échoüa, parce que les ennemis abandonnerent ce poſte, pour s'avancer du côté du païs Chartrain.

Il fait reconnoitre les Alliés, à deſſein de les ſurprendre dans leurs logemens.

Mais le Duc de Guiſe reprit enſuite ce projet bien heureuſement pour lui, & d'une manière bien funeſte pour les Allemans. En effet, comme il ſouhaitoit paſſionnément de trouver une occaſion de ſurprendre les ennemis dans leurs logemens, ou d'attaquer leur camp; il fit partir d'Eſtampes le Sieur de la Châtre à la tête de trois cens Lanciers, & ſix cens Arquebuſiers à cheval, pour ſe rendre à Dourdan, place aſſez foible, mais qui étoit défenduë par un château, & proche de laquelle étoit un bois taillis & un ruiſſeau, dont on pouvoit ſe couvrir dans un beſoin, pour aſſurer une retraite. Là de la Châtre ayant été informé que les Allemans étoient logés à Auneau, qui n'en eſt pas éloigné, il donna ordre à de la Garde Sieur de Vins, qui commandoit la Cavalerie légere, d'aller auſſi prendre ſon logement tout auprès avec ſes Arquebuſiers à cheval. De Vins exécuta ces ordres; & ayant trouvé les fourageurs ennemis dans ce poſte, il les chargea, & les tailla preſque tous en piéces. Le bruit de cette attaque ayant été porté juſqu'au camp, les Allemans prirent auſſi-tôt les armes; mais après que les deux partis eurent reſté quelque tems en préſence, ſeparés ſeulement par le ruiſſeau, on ſe retira ſans en venir aux mains, & il ne ſe paſſa rien ce jour-là. De Vins informa ſeulement de la Châtre de la diſpoſition des logemens des ennemis.

Le Baron de Dhona étoit logé à Auneau. C'eſt un bourg commandé par un château très-fort, au pied des murs duquel on voit d'un côté un étang, dont la digue s'étend juſqu'à une des portes du bourg, qui d'ailleurs n'eſt défendu que par des murs aſſez foibles, ſans foſſés ni pont-levis. De cet étang ſort un ruiſſeau, dont les bords ſont plantés d'arbres de toute eſpece, & qui rend tout le terrain des environs humide. Le ruiſſeau n'eſt guéable, que dans quelques endroits où il y a des villages & des moulins, dont les ennemis étoient alors maîtres. Enfin, au bout de l'étang eſt une digue, qui traverſant une eſpece de marais, s'étend juſqu'à un bois, où ſont les ſablonnieres du château, & va ſe rendre juſqu'à la porte du château même.

Accommodement entre le Baron de Dhona & le Commandant du château d'Auneau.

Lorſque le Baron de Dhona arriva à Auneau, quelques-uns de ſes gens ſe jetterent d'abord dans la baſſe-cour du château, où les païſans des environs avoient retiré leurs beſtiaux & leurs troupeaux. Ils en furent chaſſés enſuite par la garniſon; mais le Baron ayant envoyé un trompette au Capitaine Chollart, Gaſcon, à qui Henri de Joyeuſe Comte du Bouchage avoit autrefois confié le commandement de cette place, & l'ayant menacé de l'aſſiéger, il ſe fit entr'eux un accommodement, par lequel le Capitaine s'engagea à ne point inquiéter les Allemans. De la Châtre en étant inſtruit, chargea le Sieur de Vins de traiter avec le Capitaine Chollart. Enſuite il lui envoya Saint-Etienne, qui étoit de ſa connoiſſance, avec ordre de demander, qu'il accordât au Duc de Guiſe & à ſes troupes un paſſage au travers du château, pour entrer dans le bourg. En même tems il écrivit au Duc, le priant inſtamment de ſe rendre inceſſamment & ſans retardement à Dourdan avec quelque Infanterie armée à la légere, & ſa Cavalerie, ſans drapeaux ni bagage.

Le Duc arriva en effet le lendemain 20. de Novembre vers le midi, qui étoit l'heure à laquelle Saint-Etienne devoit rapporter la réponse du Capitaine Chollart. Il étoit suivi de deux mille cinq cens Arquebusiers, de cinq cens Cuirassiers, & de douze cens chevaux; & il attendit longtems Saint-Etienne à Dourdan. Il arriva enfin; mais ce ne fut que sur les huit heures du soir, parce qu'il avoit été arrêté, disoit-il, par les courses que les ennemis faisoient dans tous les environs; & voici quelle fut la réponse qu'il rapporta du Capitaine Chollart: Qu'il donneroit volontiers passage au Duc par la basse-cour du château; mais qu'il ne pouvoit lui accorder l'entrée par le château même, où les païsans du voisinage avoient retiré tout ce qu'ils possédoient, à cause de la sûreté qu'il leur avoit accordée, & qu'il appréhendoit que les troupes ne causassent quelque désordre dans la place.

Réponse de ce Commandant à la proposition du Duc de Guise.

Cette réponse inquiéta le Duc de Guise, qui ne jugeoit pas à propos de tenter l'entreprise, sans être maître du château. Il se contenta donc le lendemain de tendre une embuscade aux Allemans, qui de leur côté avoient tendu un piége au Duc. Cependant le Sieur de Vins, à force de les harceler, les attira au combat, & feignant alors de prendre la fuite, pour les engager à le poursuivre, comme il arriva en effet, il les fit donner dans l'embuscade. En même tems de la Châtre les ayant chargés à la tête de cent cinquante hommes, tous braves gens, les Allemans, qui se voyoient enveloppés de toutes parts, se débanderent, & prirent la fuite, laissant sur la place environ cent des leurs, la plûpart gens de marque, & Officiers de la premiere considération.

Défaite des Allemans à Auneau.

Sur ces entrefaites, François de Bourbon Prince de Conty vint joindre l'armée de ses Alliés à Prunai, comme on en étoit convenu. Ce Prince amena fort peu de suite, parce qu'on commençoit déja à augurer mal du succès de cette expédition, ensorte que les plus grands ennemis du Duc de Guise desespéroient eux-mêmes de la réussite. Cependant il fut reçû avec beaucoup de joye des Chefs de l'armée. Ce ne furent pendant tout le jour que décharges continuelles de l'artillerie, & la nuit entiere se passa en festins.

Arrivée du Prince de Conty à l'armée des Alliés.

Cependant le Duc de Guise travailloit à presser le succès de son entreprise. Il eut une entrevûë avec le Capitaine Chollart; & il lui promit une somme si considerable, qu'il consentit enfin à recevoir ses troupes dans le château. La partie fut remise à la nuit suivante; & voici comme elle s'exécuta. Sur les sept heures du soir, le Duc, après que ses troupes eurent repû & fait la priere, partit de Dourdan à la tête de douze cens chevaux & de trois mille hommes de pied. Il étoit précedé du Sieur de Vins, suivi de trois cens hommes de Cavalerie légere, & le Sieur de la Châtre le suivoit avec deux cens Gendarmes. Le reste de la Cavalerie étoit commandé par les Ducs de Guise & d'Elbœuf; & l'Infanterie couvroit la droite de cette petite armée, par où les ennemis pouvoient la venir attaquer. Ces troupes marcherent ainsi pendant toute la nuit, qui étoit alors fort noire, & arriverent sur les quatre heures du matin environ à mille pas du château d'Auneau, sur les bords de l'étang qui s'étend depuis

Le château d'Auneau remis au Duc de Guise.

puis les ſablonnieres juſqu'à la porte de la place. En même tems l'Infanterie ayant eu ordre de doubler le pas, s'empara de la digue, dans le tems que les trompettes des Allemans ſonnoient déja le boute-ſelle.

Deliberation des Alliés ſur la route qu'ils devoient prendre.

Deux jours après l'arrivée du Prince de Conty, à qui le Duc de Bouillon remit d'abord le commandement des troupes, on avoit deliberé dans le Conſeil des Alliés, de quel côté on tourneroit. En effet, l'armée du Roi leur fermoit l'entrée du Vendômois. Ils avoient d'un autre côté le Duc de Guiſe, qui les pourſuivoit. Il ne reſtoit donc plus qu'un parti à prendre ; c'étoit de retourner ſur leurs pas vers la Loire, parce que delà ils pourroient avec moins d'embarras retourner en Allemagne, ou bien paſſer cette riviere, & joindre le Roi de Navarre ; & ce fut en effet celui qui fut ſuivi.

On avoit auſſi deliberé des moyens d'empêcher les Suiſſes d'abandonner les Alliés. On repréſentoit que cette démarche étoit d'un très-mauvais exemple ; que pluſieurs des Allemans ne manqueroient pas de les imiter, & que bien-tôt, ſous differens prétextes, on verroit les troupes ſe débander ; que cependant il ne faloit pas déſeſpérer de l'arrivée du Roi de Navarre ; qu'au contraire, depuis la fameuſe victoire qu'il avoit remportée à Coutras, & dont on avoit déja reçu la nouvelle au camp, il y avoit tout lieu de croire qu'il les joindroit inceſſamment ſur la Loire ; qu'ainſi, en attendant ils ne devoient ſonger qu'à ſuivre le conſeil qu'il avoit donné, & tâcher d'enfermer quelque part le Duc de Guiſe. Mais d'autres prétendoient au contraire, que puiſqu'on ſe voyoit enfin forcé de retourner ſur ſes pas vers la Loire, il étoit bien plus à propos de ne mener que la Cavalerie ſeulement, que de ſe charger d'une Infanterie peſante, qui retarderoit leur marche, & au ſecours de laquelle on ſeroit obligé de voler au moindre accident.

Les Suiſſes demandent à ſe retirer.

Ce fut en effet le parti qu'on prit ; mais il s'y préſentoit encore de nouveaux obſtacles. Les Suiſſes, qui ſuivant l'accommodement qu'ils avoient entamé avec le Roi, devoient ſe ſeparer des Alliés, pour retourner dans leur païs, demandoient qu'on arrêtât le compte de ce qui leur étoit dû ; promettant, au cas que la paix ne ſe fît pas, de revenir au premier jour joindre le Roi de Navarre avec trois autres regimens. Mais le Baron de Dhona s'y oppoſoit, repréſentant que, comme on devoit partager également le bien & le mal, les Allemans, qui n'étoient pas déja trop contens d'avoir perdu une partie de leur bagage à Vimory, ne manqueroient pas de ſe ſoulever, ſi on accordoit aux Suiſſes leur demande. Ces diſputes avoient donc mis la diviſion dans l'armée ; & c'eſt-ce qui avoit fait différer le depart juſqu'à ce jour, 24. de Novembre.

Nouvelle défaite des Allemans par les troupes du Duc de Guiſe.

Le Sieur de la Châtre jugeant donc par le ſon des trompettes & le grand bruit qu'il entendoit, que les ennemis étoient inſtruits du deſſein du Duc de Guiſe, ou qu'ils ſe diſpoſoient à partir, fit promptement entrer l'Infanterie dans le château, le plus ſecretement qu'il lui fut poſſible, & le Duc de Guiſe, après avoir exhorté les Officiers qui la commandoient à faire leur devoir, en leur mettant devant les yeux le riche butin qui les attendoit, ſe retira dans la plaine avec la Cavalerie, attendant l'évenement. Enſuite voici l'ordre que garda Saint-Paul, à qui le Duc, après bien des délibérations, avoit enfin confié la conduite de cette entrepriſe, & qui étoit ſecondé des Colonels Joannes Gaſcon, & les Sieurs de Podſenac, de Gié & du Bourg. Il laiſſa d'abord cinquante Arquebuſiers dans le château pour le garder, au cas qu'il fût obligé de faire retraite. Enſuite il rangea le reſte en bataille dans la baſſe-cour du château, & ſe chargea lui-même d'attaquer les ennemis dans la grande ruë du bourg, où le Baron de Dhona étoit logé. Pour cela, il détacha trois cens Arquebuſiers pour aller commencer l'attaque. Il en reſtoit environ cinq cens, qu'il garda pour rafraîchir les premiers, & les ſoutenir même, au cas qu'ils fuſſent repouſſés. En même tems de Podſenac devoit faire une ſeconde charge ſur la droite par une autre ruë, à la tête de cinq cens hommes.

Entre les maiſons du bourg & la baſſe-cour du château, il y avoit une place d'environ cinquante pas d'étenduë, où deux ruës aboutiſſoient. Les Allemans y avoient élevé un retranchement de tonneaux & de chariots, & y avoient poſté un corps d'Arquebuſiers pour le défendre. Là, le combat fut d'abord très-ſanglant, & le ſuccès fort incertain; quelques Reîtres ayant même oſé charger les plus avancés, les Catholiques commençoient à plier, lorſque Saint-Paul y accourut lui-même, les pria, les menaça, pour les empecher de ſe débander, leur faiſant entendre, que s'ils ne retournoient au combat, ils ne devoient point eſpérer de trouver d'azile dans le château, & que ceux qui gardoient la baſſe-cour, avoient ordre de traiter les fuyards comme de véritables ennemis. Enfin il obtint qu'ils retourneroient à la charge. Le retranchement fut attaqué plus vivement que jamais, & emporté enfin avec un grand carnage de ceux qui le défendoient. En même tems Saint-Paul détacha quelques-uns de ſes gens, qui prenant un détour, allerent par derriere fermer les portes par où les ennemis devoient ſortir. Ainſi, lorſqu'après la perte de leur retranchement, les Reîtres voulurent abandonner le bourg, ayant trouvé contre leur attente les portes fermées, ils tomberent dans une grande conſternation. Les uns abandonnoient leurs chevaux, pour ſauter par-deſſus les murailles, qui n'étoient pas fort élevées; d'autres, voulant mourir du moins glorieuſement les armes à la main, faiſoient tête à l'ennemi, & oſoient ſe mettre en défenſe: mais l'avantage n'étoit pas égal. Les François, par les fenêtres des maiſons, ou à couvert de quelques chariots, tiroient impunement ſur ces Allemans, qui étoient tous à cheval & en déſordre, & ne manquoient preſque jamais leur homme; ou bien ils alloient les arrêter ſans peine dans les maiſons mêmes, & les faiſoient priſonniers, ou les maſſacroient.

Au premier bruit de cette attaque, le Baron de Dhona étoit ſorti du bourg, avant que les François ſe fuſſent rendus maîtres des portes, ſuivi ſeulement de douze hommes, pour choiſir un poſte où il pût rallier ſes troupes. Mais lorſque les portes furent fermées, ceux qui le ſuivoient ſe trouvant pris, après avoir cherché inutilement quelque iſſuë autour des remparts, montoient tout debout ſur la ſelle de leurs chevaux, pour ſauter de-là ſur la muraille, d'où ils ſe jettoient en bas. Le reſte fut paſſé au fil de l'épée, ou fait priſonnier. Les Colonels Clot, & de Werner, périrent à cette attaque. A ne point exagérer, les Allemans y perdirent deux mille hommes, y compris les goujats. Les François firent outre cela quatre cens priſonniers, & prirent tous les chevaux, tout le bagage, & ſept drapeaux. Dès que le jour commença à paroître, quelques Allemans accouroient des environs au ſecours de leurs compatriotes; mais ils furent chargés par le Baron de Schwartzenbourg, qui les mit en fuite. Les vainqueurs employerent deux jours à piller, & à la recherche des Allemans qui s'étoient cachés dans les maiſons du bourg; après quoi, de fantaſſins qu'ils étoient auparavant, devenus tout d'un coup Cavaliers, pour ſe réjouir, ils allerent retrouver le Duc de Guiſe à Eſtampes, tous bien montés, avec le bonnet, les armes, & le reſte de l'habillement à l'Allemande; enſorte qu'on eût pris cette marche pour une véritable maſcarade. Enſuite le Duc envoya ſur le champ le Sieur de la Châtre au Roi, pour l'informer du ſuccès de cette action, à laquelle lui-même avoit eu tant de part.

Jalouſie que le Roi en conçoit.

Ce Prince étoit alors à Artenai, où peu de tems auparavant le Duc de Nevers, voulant ſe rendre auprès de lui, étoit tombé de cheval dans un chemin pierreux, & s'étoit caſſé la cuiſſe, dans le même endroit où il avoit été bleſſé il y avoit environ vingt ans; ce qui lui cauſa une longue & dangereuſe maladie. Henri reçut fort bien de la Châtre, qui lui préſenta neuf drapeaux. Il parut même écouter avec plaiſir le détail qu'il lui fit de toute l'action. Du reſte il ne fit aucun préſent à ce Seigneur, comme il l'avoit eſpéré, quoiqu'il fût d'ailleurs naturellement plutôt prodigue que libéral; par où il donna à connoître, la jalouſie que cet avantage lui cauſoit. Auſſi prévoyoit-il que le Duc de Guiſe, qui étoit adoré du peuple, ce qui le lui avoit déja rendu odieux, après un ſuccès ſi éclatant, ne pourroit plus garder de bornes, & que cet exploit n'augmenteroit ſa réputation qu'aux dépens de la majeſté Royale.

Conſternation des troupes Alliées.

Après ſa défaite le Baron de Dhona, qui s'étoit ſauvé avec peu de ſuite, ayant été joint par ſes autres troupes, par les Suiſſes, qui n'avoient point encore quitté les Alliés, & par les Sieurs de Guitry & de Châtillon, avoit ſur le champ rangé ſon armée en bataille. La plûpart des François étoient même perſuadés, que ſi on attaquoit le bourg dans l'inſtant, il ne ſeroit pas difficile de tailler en piéces les vainqueurs eux-mêmes, tandis qu'ils étoient occupés au pillage & débandés, & qu'on pourroit ſe dédommager en partie de la gloire qu'on avoit perduë en cette occaſion. Mais les Allemans & les Suiſſes étoient ſi conſternés, qu'il ne fut pas poſſible de les engager à retourner au combat. Uniquement occupés du ſoin de leur ſûreté, ils oublierent celui de leur gloire, pour penſer à ſe ſauver.

Accommodement des Suiſſes avec le Roi.

Les Suiſſes ne penſerent donc plus qu'à conclure avec le Roi, conformement aux articles dont ils étoient convenus avec le Duc d'Epernon; ce qui fut auſſi-tôt fait. Les Allemans de leur côté, & les François, décamperent en diligence, après avoir enterré deux piéces de canon, & arriverent en deux jours de marche à Château-Landon, qui n'eſt éloigné de

Montargis que de quatre lieuës. Dans cet endroit il arriva quelque tumulte au paſſage d'un pont. Enſuite, après une entrepriſe inutile, que le Sieur de Châtillon fit ſur Gien, les troupes du Roi tomberent ſur les Lanſquenets, dont plus de douze cens furent deſarmés ; pluſieurs furent bleſſés, & le nombre des priſonniers fut encore plus conſiderable. Là les Alliés abandonnerent le reſte de leur artillerie, & pluſieurs chariots. Cependant comme ils étoient toûjours pourſuivis par l'armée du Roi, il ſe donna pluſieurs combats, où la perte ne fut pas grande de part ni d'autre. Ce fut dans une de ces occaſions, que les Ducs de Nemours & de Mercœur, ayant chargé trop vivement les ennemis, coururent riſque de la vie. Les Sieurs de Châtillon & François d'Angennes de Monloüet firent ferme, & les repouſſerent avec perte.

Les Alliés ont encore du deſſous proche de Gien.

Le Roi cependant s'étoit rendu à Gien, où le Duc de Guiſe vint le ſaluer, & d'où il paſſa en Bourgogne, pour ſe joindre à Henri de Lorraine Marquis de Pont-à-Mouſſon, qui l'y attendoit à la tête de douze cens Lanciers Italiens, & de quatre mille Reîtres nouvellement levés, dans le deſſein de pourſuivre les ennemis dans leur retraite. Ils étoient cependant arrivés dans le Morvant, païs couvert de bois, & où les chemins étoient ſi mauvais, que les Cavaliers pouvoient à peine y paſſer à la file. La fatigue étoit grande des deux côtés. Ceux qui fuyoient, & ceux dont ils étoient pourſuivis, ſe trouvoient outrés également ; & le Roi appréhendant, que les Lorrains n'euſſent toute la gloire d'avoir défait abſolument les ennemis, crut devoir les prévenir. Il envoya aux Alliés le Sieur de Villeneuve de Cormont, que les troupes du Roi avoient fait priſonnier, & qui avoit déja traité avec les Allemans, à la ſollicitation du Duc d'Epernon, avec ordre de leur dire, que Sa Majeſté s'engageroit à aſſûrer aux Allemans le retour dans leur patrie ; à donner la vie ſauve à ceux des François, qui avoient vécu auparavant dans la religion Catholique ; pourvû qu'ils en fiſſent dorénavant profeſſion, & à les rétablir dans tous leurs biens ; enfin, à accorder à ceux qui étoient Proteſtans, la liberté de ſortir du Royaume, avec le pouvoir de joüir de leurs biens & revenus, de les vendre, ou de les engager, s'ils le jugeoient à propos, à condition ſeulement, que pour montrer qu'ils n'avoient véritablement pris les armes que pour la défenſe du Roi & de l'Etat, ils lui remettroient tous leurs drapeaux & leurs étendarts.

Le Roi fait faire des propoſitions aux Alliés.

On ne jugea pas à propos parmi les Alliés de négliger abſolument ces propoſitions. Il ne reſtoit plus d'eſpérance d'en venir aux mains avec des troupes, dont la frayeur s'étoit une fois emparée ; la guerre étoit la choſe du monde à laquelle on penſoit le moins parmi les Allemans & les François ; la plus grande partie de la Nobleſſe s'étoit déja retirée, & le reſte ſongeoit à l'imiter ; outre cela les chevaux étoient fatigués, & tous déferrés, ſans qu'il fût poſſible de trouver des fers ; on manquoit de guides pour marquer des logemens aux troupes ; & lorſqu'après avoir marché juſques bien avant dans la nuit, on arrivoit enfin avec peine à quelque village, on n'y rencontroit, ni fourage, ni pain ; les chemins étoient

Pitoyable état de leur armée fugitive.

jonchés d'armes & de bagages, qu'on étoit contraint d'abandonner; on ne voyoit plus d'Infanterie dans le camp; les gens de pied étoient égarés dans les bois, ou tombés par les chemins accablés de maladie, ou avoient déja été enlevés par la mort. Le regiment du Sieur de Cormont étoit réduit à rien, depuis la priſon de ſon Colonel; le Sieur de Mouy n'avoit plus perſonne; les troupes que le Sieur de Châtillon avoit amenées du Languedoc, ne pouvoient, faute de chevaux, ſuivre l'armée, qui faiſoit de grandes traites; ou ſi elles vouloient la ſuivre, elles étoient obligées d'abandonner leurs armes, pour être moins embaraſſées: on manquoit de poudre, & les armée à feu même n'étoient plus en état de ſervir; enſorte que dans toute l'armes il ne reſtoit plus que deux cens Arquebuſiers François en état de combattre, & deux mille Lanſquenets preſque tout nuds & ſans armes.

Fâcheuſes nouvelles qu'ils reçoivent.

Remontrances du Sr. de Châtillon pour leur rendre le courage.

Ces raiſons firent impreſſion ſur la plus grande partie de l'armée. Les Alliés renvoyerent de Cormont au Roi, & continuerent leur route, toûjours pourſuivis par le Duc d'Epernon, à la tete de huit cens Gendarmes, & d'autant d'Arquebuſiers. Huit jours s'étoient écoulés depuis la défaite d'Auneau, pendant leſquels ils avoient été toûjours en marche: enfin les Allemans & les François arriverent à Lency, dans le Mâconnois, le 6. de Décembre. Ce jour-là, de Cormont ſe rendit au camp, & fut ſuivi de Claude de l'Iſle de Marivaux, que le Duc d'Epernon leur envoyoit, & qui ne leur annonça que de triſtes nouvelles de la part du Roi; que d'un côté les Lorrains les attendoient en Bourgogne & dans la Franche-Comté; & quand ils leur échaperoient, ils rencontreroient d'autres troupes dans le païs de Forez: que de l'autre, de Mandelot, Gouverneur du Lyonnois, qui avoit auſſi levé des troupes pour s'oppoſer à leur paſſage, avoit écrit au Roi, que les montagnes étoient ſi couvertes de neige de ce côté-là, qu'il étoit impoſſible d'en approcher. Le Sieur de Châtillon ſoutenoit au contraire, que l'armée avoit paſſé tous les païs couverts, & tout ce qu'il y avoit de plus mauvais chemins; qu'ils pouvoient aiſément, en quatre jours de marche tout au plus, ſe rendre dans le Vivarais, où le Sieur de Chambaud, Officier de réputation, les joindroit auſſi-tôt avec quinze cens Arquebuſiers de troupes fraîches, que les forces de Mandelot, dont on leur faiſoit tant de peur, étoient dans le fond fort peu redoutables; qu'ainſi ſon avis étoit de partager toute l'armée en deux corps; qu'on mettroit à l'avant-garde, dont il s'offroit de prendre lui-même la conduite, une partie des troupes, avec le bagage qui leur ſeroit abſolument néceſſaire, ſans ſe charger de chevaux malades, ni de tout ce qui pouvoit être inutile; que l'arriere-garde ſuivroit après; & qu'il faudroit ſe faire une loi, de paſſer au fil de l'épée tout ce qui ſe préſenteroit ſur la route; que le Duc d'Epernon étoit éloigné d'eux d'une journée de chemin, & le Duc de Guiſe de trois; & que quand ils forceroient leur marche pour les atteindre, ils n'arriveroient qu'avec peu de troupes fatiguées, & outrées d'une ſi longue traite.

Propoſitions fai-

On commençoit à ſe rendre à ces raiſons; mais la hauteur des montagnes du Vivarais, l'abondance des neiges, la ſtérilité du païs, tout cela fit peur aux Allemans ; & il fut réſolu qu'on traiteroit avec de Marivaux. Celui-ci leur propoſa deux partis à opter : l'un, de ſortir du Royaume, enſeignes ployées, après s'etre engagés à ne jamais ſervir, ni contre le Roi, ni contre l'Empereur ; l'autre, d'acheter la liberté de porter les armes contre qui bon leur ſembleroit, en remettant à S. M. tous leurs drapeaux, & leurs étendarts ; & il ajoûta, que quelque parti qu'ils priſſent, le Roi s'engageroit à les faire conduire en ſûreté.

tes aux Allemans de la part du Roi.

Les Allemans ayant répondu, qu'ils étoient diſpoſés à prendre l'un ou l'autre de ces partis, demanderent ſeulement juſqu'au ſoir pour ſe déterminer ſur le choix. Cependant de Châtillon, qui ne vouloit pas être compris dans un accommodement qui lui paroiſſoit peu honorable, & à qui ſon honneur étoit plus cher que tout le reſte, ſe diſpoſa à ſe retirer. Mais il avertit le Duc de Bouillon auparavant du danger où il alloit s'expoſer, lui & les ſiens, en acceptant les propoſitions qu'on leur avoit faites ; qu'il leur faudroit paſſer la Saone, pour rentrer en Allemagne ; que cette riviere n'avoit point de gués ; que le Duc de Mayenne s'étoit rendu maître des ponts & des bacs qui étoient ſur cette riviere, ou les avoit fait retirer. „ Que ſi, ajoûtoit-il, on a le malheur de
„ tomber entre les mains des factieux, qui pourra être garant, qu'ils
„ tiendront la parole que le Roi aura donnée ? Ou plutôt, qui oſeroit aſ-
„ ſûrer que, tandis qu'on ſe croira à l'abri d'un ſauf-conduit de S. M,
„ on ne ſera pas attaqué par les Lorrains ? D'ailleurs, n'eſt-il pas ſûr que
„ de Marivaux n'a aucun pouvoir du Roi pour traiter ?

Comme le Sieur de Châtillon ſoutenoit avec fermeté ce dernier article, il y eut un grand tumulte dans le camp ; peu s'en falut qu'il ne s'y élevât une ſédition. Ainſi il prit ſur le champ congé du Prince de Conty, qui par ſon conſeil ſe retira auſſi ſur ces entrefaites avec la Cornette-blanche à un château voiſin, & ſe prépara à quitter le Duc de Bouillon avec toute ſa ſuite, qui étoit déja à cheval. Mais ayant été rappellé par les Allemans, il ſe douta auſſi-tôt de quoi il s'agiſſoit, & que leur deſſein étoit de le retenir, juſqu'à ce qu'on leur eût donné des ſûretés pour les ſommes qui leur avoient été promiſes. Cependant il diſſimula ſes ſoupçons ; & s'étant rendu à eux, il leur dit, que ce qu'ils demandoient étoit juſte ; que pour lui, il étoit prêt, auſſi-bien que tous les autres Officiers François, de leur donner là-deſſus toutes les ſûretés qu'ils pouvoient exiger ; & que c'étoit dans ce deſſein, qu'il alloit trouver le Duc de Bouillon. En même tems ſe tournant vers ſes gens, il mit l'épée à la main, ce qui étoit le ſignal du départ, & s'éloigna avec tous ceux qui l'accompagnoient, qui le ſuivirent auſſi l'épée à la main. Auſſi-tôt qu'il fut parti, les Allemans conclurent bien-tôt leur accommodement, & on convint que les François, qui voudroient joüir de la grace accordée par les Edits, & rentrer dans les bonnes graces du Roi, lui remettroient tous leurs étendarts ; qu'à l'égard des Allemans, ils ſortiroient du Royaume, enſeignes ployées, & ſeroient eſcortés juſques ſur la frontiere, après s'ètre engagés à ne jamais ſervir en France, ſans la permiſſion de S. M. Après cet accord, tous les Officiers Allemans, & le Baron de Dhona lui-même, ſe

De Châtillon & le Prince de Conty ſe retirent.

Accommodement des Allemans avec le Roi.

ſe rendirent auprès du Duc d'Epernon, qui leur donna un grand repas. (1)

Ils ſortent du Royaume par diverſes routes.

Enfin, après avoir obtenu un ſauf-conduit du Roi, les Chefs partagerent l'armée. Les uns prirent le chemin de la Breſſe & de la Savoye, & ſe retirerent en diligence dans leur païs. D'autres, voulant traverſer la Franche-Comté, furent rencontrés ſur leur route par le Marquis de Pont-à-Mouſſon, qui avoit des troupes fraîches, & par le Duc de Guiſe, qui étoit fâché de l'accommodement qu'on avoit fait avec eux, & piqué qu'on lui eût enlevé la gloire de défaire entierement ces ennemis. Ils les pourſuivirent juſques dans le Comté de Montbeliard, où ils ſe ſignalerent par toutes ſortes d'excès, & par des cruautés & des violences inoüies. Ils mirent le feu à environ trois cens villages, violerent les filles, forcerent les femmes. De jeunes enfans même ne furent pas à couvert de la brutalité des Italiens. Cependant pour tirer de l'argent de leurs priſonniers, ils les faiſoient rôtir à petit feu, & exigeoient enſuite de leurs enfans, ou de leurs familles, des ſommes exorbitantes, qu'ils étoient obligés de ramaſſer de toutes parts, pour racheter ces hommes à demi brûlés : ce qui me fut confirmé par des gens dignes de foi, lorſque je paſſai par-là, trois ans après.

Cruautés & violences commiſes dans le Montbeliard.

Raiſons & ſuites de ces excès.

Le Duc de Guiſe rejettoit tous ces excès ſur le Marquis de Pont-à-Mouſſon, qui vouloit, diſoit-il, ſe venger par-là des mêmes violences, que les Allemans avoient exercées peu de tems auparavant en Lorraine. D'ailleurs il prétendoit avoir droit d'en uſer ainſi dans ce Comté, parce qu'il étoit de la dépendance de Fréderic de Wirtemberg (2), qui avoit été, avec le Comte d'Iſenbourg, à la tête de la députation que les Princes Allemans avoient envoyée au Roi l'année précedente, & qui depuis avoit été le premier auteur de cette derniere expédition en France. Fréderic en porta depuis ſes plaintes à la Diéte de l'Empire contre le Duc de Lorraine; & peu s'en falut qu'on n'en vînt aux voyes de fait. Le Duc cherchoit à ſe juſtifier; l'autre demandoit qu'on lui fît ſatisfaction du dommage arrivé ſur ſes terres, ou qu'il lui fût permis de s'en faire réparation lui-même les armes à la main. Enfin, l'Empereur nomma des arbitres, pour terminer ce différend, & ordonna que les parties s'en tiendroient à leur déciſion.

Le Duc de Bouillon ſe retire à Geneve, où il meurt.

Cependant les Chefs de cette expédition s'étoient diſperſés, & avoient pris différentes routes. Le Sieur Clervant marcha vers la Breſſe avec les Suiſſes. De Dommartin, ſuivi de quelques Allemans, fit demander au Duc de Savoye paſſage par ſes Etats, & ſûreté pour lui & pour ſa ſuite; & ce Prince, pour ne pas choquer la nation Allemande, n'oſa le lui refuſer. Le

---

(1) Ce fut en cette occaſion que le fameux Chico, Bouſon ſi connu par ſes bons mots, dit plaiſamment au Baron de Dhona, qu'il n'avoit pas mangé une alouette en Beauſſe, qui ne lui eût coûté un Reitre. Le Sel de cette plaiſanterie conſiſte en ce que cette eſpece d'oiſeaux, qui ſont fort gras & délicats en hyver, eſt fort commune dans la Beauſſe. *MSS. du Roi* & de Mrs. de *Ste. Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

(2) Qui étoit Luthérien. *MSS. du Roi*, DUPUY & RIGAULT. On trouve dans le *MS. de Sainte Marthe*, qui étoit Calviniſte.

Duc de Bouillon ſe retira malgré lui à Geneve, où il mourut peu de tems après, d'une maladie à laquelle le chagrin eut beaucoup de part. Le Baron de Dhona (1) alla porter en Allemagne, avec le Colonel Boucq, le regret d'avoir mal réüſſi.

Retraite glorieuſe de François de Coligny, Sieur de Châtillon.

D'un autre côté, de Châtillon ayant rallié à Saint-Laurent, où étoit le rendez-vous, les troupes qui l'avoient ſuivi, avec quelques Gentilshommes, qui avoient mieux aimé être compagnons de ſes glorieux travaux, que de la retraite honteuſe de l'armée, avoit pris ſa route par le Forez, réſolu de ſe rendre de-là dans les montagnes voiſines. Là il fut ſouvent pourſuivi, & quelquefois attaqué par de Mandelot, Juſte-Louis de Tournon, & de Saint-Vidal, dont il ſçut prévenir les deſſeins par ſa diligence, ou repouſſer les efforts par ſon courage, en les chargeant vigoureuſement dans quelques actions, où Fabien de Rebours, & Dompierre de Liermont, furent faits priſonniers. Enfin, cinq jours après avoir quitté le camp des Alliés, il arriva par des chemins longs & difficiles dans le Vivarais, où il commença à reſpirer de tous ſes travaux au château de Retourtou, après avoir eſſuyé tant de dangers dans ſa marche. Tout le monde donna mille loüanges à une retraite ſi hardie, conduite ſi heureuſement; & il ſe fit par-là une réputation, que la mort prématurée, qui l'enleva à la fleur de ſon âge, ne lui empêcha pas d'augmenter encore dans la ſuite par pluſieurs nouveaux exploits.

---

(1) Dont on étoit fort peu ſatisfait en France, & qui étoit lui-même très-mécontent des François, réprit avec le Colonel Boucq le chemin de l'Allemagne; où le mauvais ſuccès de cette expédition le fit mépriſer dans la ſuite. Avant que de ſe ſéparer, les Généraux François étoient convenus avec le Baron de Dhona, qu'on enſeveliroit dans l'oubli tout le paſſé, & qu'on n'imputeroit à aucune des deux nations un malheur, qu'on ne devoit attribuer qu'au ſort & à la malignité du deſtin. Cependant, malgré cet accord, le Baron, voyant que ce malheureux ſuccès l'avoit rendu la fable de toute l'Allemagne, oublia la parole qu'il avoit donnée, & publia l'année ſuivante un Manifeſte en Allemand, où il prétendoit ſe juſtifier ſur un ſi fâcheux évenement. Il en réjettoit toute la faute ſur la lenteur du Roi de Navarre, ſur le peu d'expérience du Duc de Bouillon, & ſur l'imprudence ou la malignité des Officiers François, qui, par la mauvaiſe diſtribution des marches & des logemens, avoient donné occaſion aux troupes Allemandes de ſe mutiner. Le Baron avoit pris ſon tems pour publier ce Libelle, & il ne l'avoit fait paroître que ſur la fin de la foire de Francfort, afin qu'on n'eût pas le tems d'y répondre. Par ce moyen ſon Manifeſte ſe repandit dans toute l'Allemagne, & auroit eu le tems, avant qu'on pût le réfuter, de faire ſur l'eſprit de la nation des impreſſions, qu'il n'eût pas été aiſé d'effacer dans la ſuite. Jaques Bongars étoit alors chargé des affaires du Roi de Navarre en Allemagne. Ce jeune homme qui avoit de l'eſprit & du ſçavoir, très-zélé d'ailleurs pour la gloire de la nation, comprit d'abord le deſſein du Baron, & réſolut de lui donner le change. Quelques amis lui ayant procuré un exemplaire de ce Manifeſte, il y fit ſur le champ une réponſe très-vive, qui fut auſſi-tôt imprimée, & parut avant la fin de la foire. Dans cet Ecrit, Bongars attribuoit tout le mauvais ſuccès de l'expédition, premièrement au Baron de Dhona, qui, pour ſon coup d'eſſai, avoit entrepris de faire, à la tête d'une ſi grande armée, un métier dont il n'avoit pas la moindre teinture; en ſecond lieu, à la perfidie de Michel de la Huguerie, que le Prince Jean-Caſimir avoit mis auprès du Baron, pour l'aider de ſes conſeils, & qui s'étoit vendu aux Lorrains. Il réprochoit enſuite au Baron le traité honteux qu'il avoit fait avec le Roi, à l'inſçû du Roi de Navarre, & malgré l'oppoſition des Généraux François, & qui fut ſuivi de la deroute, & même de la défaite totale des miſerables reſtes de ſes troupes, dont la plus grande partie avoit été tuée par les païſans; enſorte que de cette grande armée, à peine en avoit-il ramené le quart ſain & ſauf en Allemagne. A cette mauvaiſe conduite du Baron, l'Auteur oppoſoit la belle retraite du Sieur de Châtillon, qui, par un courage digne d'immortels éloges, avoit ſçû s'ouvrir un paſſage au travers des ennemis; & il faiſoit voir que cette action, en couvrant le Baron de honte & de confuſion, prouvoit évidemment, que s'il l'eût voulu, ou ſi la Huguerie, qui étoit ſon oracle, y eût conſenti, il lui auroit été également aiſé de joindre le Roi de Navarre. D'un autre côté de Châtillon &c. *MSS. du Roi* & de *Ste. Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

Retour du Roi à Paris.

Cependant le Roi, après la déroute de l'armée ennemie, s'avançoit à petites journées vers Paris, où il fit ſon entrée tout armé, & comme en triomphe, deux jours avant Noël. Il y fut reçu par la Reine-mere, qui étoit ſortie au-devant de lui, la Reine regnante, & les députés des Cours ſouveraines, avec beaucoup de magnificence & de marques de joye, du moins extérieures. Car bien-tôt après, les Ligueurs recommencerent à crier contre le Duc d'Epernon. Ils diſoient que, pour favoriſer le Roi de Navarre, ſoit par lâcheté, ſoit par un deſſein prémédité, il avoit tenu pendant toute cette expédition une conduite fort équivoque, & avoit enfin engagé le Roi à laiſſer ſortir les Allemans du Royaume, tandis qu'il étoit aiſé de les exterminer entierement; enſorte que, par cet accommodement précipité, il avoit enlevé à ce bon Prince, à qui la religion étoit ſi redevable, c'eſt-à-dire, au Duc de Guiſe, la gloire qui lui étoit dûë, de défaire abſolument les ennemis de l'Etat. On vit auſſi-tôt paroître pluſieurs libelles écrits de ce ſtile, où la réputation du Duc d'Epernon étoit cruellement déchirée; un entr'autres, que les colporteurs crierent avec beaucoup d'ardeur dans toutes les ruës de Paris, avec ce titre pompeux: Grands faits d'armes du Duc d'Epernon contre l'armée des Hérétiques; & qui pour toutes choſes, ne contenoit que ce ſeul mot écrit dans chaque page en lettres initiales: RIEN.

Les Ligueurs remuent de nouveau.

La haine contre le Duc d'Epernon rejaillit ſur le Roi.

Cette licence effrénée de parler & d'écrire, en faiſant retomber ſur le Roi tout l'odieux dont le peuple chargeoit le Duc d'Epernon, attribuoit malignement au Duc de Guiſe toute la gloire d'avoir ſeul terminé cette guerre, quoiqu'elle fût dûë uniquement à ce Prince, qui avoit précipité les Allemans dans le piége que le Duc leur avoit tendu; & ſervoit à augmenter de plus en plus la haine que la multitude, ſous prétexte de ne pouvoir ſouffrir le Duc d'Epernon, portoit effectivement au Roi même. Auſſi les gens de bien, & les gens ſages, ne pouvoient s'empêcher de déplorer la triſte ſituation où ſe trouvoit réduit ce Monarque, qui, après avoir ſouffert que l'ambition de quelques particuliers le mît dans la funeſte néceſſité d'entreprendre, malgré lui, une guerre qu'il ſçavoit être pernicieuſe à ſon Royaume, & ne cherchant que les moyens de la finir, avoit cependant été forcé, par une bonté hors de ſaiſon, de diſſimuler ſes propres ſentimens là-deſſus, d'en laiſſer la conduite à d'autres, d'épuiſer ſes finances pour la pourſuivre, de voir ſon Etat mis en piéces, ſa majeſté avilie, & de travailler lui-même à l'agrandiſſement & à l'élévation de ſes propres ennemis, aux dépens du repos public, & même de ſa ſûreté.

Voici en effet quel étoit leur raiſonnement. Après la faute que l'on avoit faite, de declarer la guerre aux Proteſtans, comme on ſe trouvoit dans la néceſſité de voir le Royaume ſe remplir d'étrangers, appellés d'un côté par le Duc de Guiſe, & de l'autre par le Roi de Navarre; tout ce que le Roi pouvoit naturellement ſouhaiter de plus raiſonnable, c'étoit que le parti de ce Prince, qui n'avoit eu recours à des ſecours étrangers, que dans l'extrême néceſſité où on le réduiſoit de défendre ſa propre vie, devînt le plus fort, afin d'obliger à ſon tour la maiſon de Guiſe, dont l'ambition avoit porté le flambeau de la guerre dans toutes les Provinces de l'Etat, de demander la paix, & d'éteindre de ſes propres mains l'incendie, qu'elle ſeule avoit allumé. Mais en fermant le paſſage de la Loire aux Alliés, qu'avoit fait le Roi? Il avoit ôté au Roi de Navarre la ſeule occaſion qu'il eût de ſe relever; il avoit augmenté d'autant plus la puiſſance du Duc de Guiſe, qui lui étoit déja ſuſpect; & l'avoit mis en état de tourner dans l'occaſion contre le Roi même, ces armes qu'il feignoit d'abord n'avoir priſes que par zèle pour la Religion, & contre le Roi de Navarre. Auſſi ne voyoient-ils pas où étoit en cela la droiture de la Reine-mere, ennemie declarée du Duc d'Epernon, & de tous les favoris qui abuſoient de la bonté du Roi ſon fils, & la prudence de ſes Conſeillers. De ſon côté ce Prince, naturellement indolent, & aveuglé par la haine qu'il portoit aux Proteſtans, ſembloit mépriſer le précipice que les factieux creuſoient ſous ſes pas; juſqu'à ce qu'enfin les remedes ordinaires étant devenus inutiles, & le poiſon, dont on pouvoit prévenir l'effet par les meſures que la prudence auroit inſpirées, ne pouvant plus être chaſſé que par un poiſon contraire, il falut, pour remedier à des maux extrêmes & incurables, ne prendre conſeil que du déſeſpoir.

HENRI III. 1587.

Jugement de la conduite de ce Prince dans cette expédition.

Fin du Livre Quatrevingt ſeptième.

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATREVINGT HUITIEME.

SOMMAIRE.

EXploits de Leſdiguieres en Dauphiné. Priſe & repriſe de Montelimart. Défaite des Suiſſes Proteſtans en Dauphiné par la Valette. Morts illuſtres; du Duc de Courlande, du Duc de Mantoüe, du Grand-Duc de Toſcane, d'Elie Vinet, de Jaques Skek, de Jean Vigant, de Germain-Vaillant de Guelis, de Jaques Pamele, & de Jaques Mangot. Suite des guerres de Flandre. Origine des démêlés du Comte de Leiceſter avec les Etats. Progrès des Eſpagnols dans les Païs-bas. Ils ſe rendent maîtres de la ville de Gueldre & de Deventer. Révolte de la ville d'Utrecht, qui ſe ſouſtrait à l'obeïſſance des Etats. Arrivée des Commiſſaires de la Reine d'Angleterre aux Païs-bas. Entrepriſe du Marquis de Bedford en Zelande. Aſſemblée des Etats Généraux à la Haye. Décret pour la conſervation de leur autorité. Plainte des Etats contre le Comte de Leiceſter. Exploits du Prince de Parme. Siége de l'Ecluſe. Le Comte Maurice de Naſſau & le Comte de Hohenlo ravagent le Brabant. Retour du Comte de Leiceſter dans les Païs-bas. Défaite des Eſpagnols à Crevecœur. Tentative inutile du Comte de Leiceſter pour ſecourir l'Ecluſe. Reddition de la place. La diviſion éclate entre le Comte de Leiceſter & les Etats. Divers Ecrits des deux partis. Idée du gouvernement des Païs-bas. Projet de paix propoſé entre le Roi d'Eſpagne & les Provinces-Unies, qui refuſent d'y entendre. Nouveaux troubles dans les Païs-bas. Entrepriſe tramée à Utrecht ſur Leide découverte. Punition des Conjurés. Révocation du Comte de Leiceſter. Ecrit publié par le Comte à cette occaſion. Priſe de Bonne par le Général Schenck. Expédition de Drake ſur les côtes d'Eſpagne. Affaires du Nord. Avantages remportés ſur les Turcs en Hongrie. Priſe de Coppan. Defaite des Turcs par le Comte de Serin. Diviſion en Pologne au ſujet de l'élection d'un nouveau Roi. Prétendans cette Couronne. Election de Sigiſmond, Prince de Suede. Election de l'Archiduc Maximilien. Arrivée du Prince de Suede en Pologne. Défaite de l'Archiduc. Entrée du Roi Sigiſmond à Cracovie. Son couronnement. Seconde défaite de l'Archiduc. Priſe de ce Prince. Le Pape envoye en Pologne le Cardinal Aldobrandin en qualité de Légat, pour accommoder ce différend.

A U-

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Journal du Sr. de Leſdiguieres, *Emanuël de Meteren*, *Jean Petit*, *Céſar Campana*, *Jean Leunclavius*, *David Chytrée*, *Les Actes publics.*

Henri III. 1587.

Suite des affaires de France.

Exploits de Leſdiguieres en Dauphiné.

LEs autres Provinces du Royaume n'étoient cependant pas tranquilles. Le Duc de Montmorency ayant obtenu du Roi de Navarre, que la tréve ſeroit prolongée dans le Comtat Venaiſſin, de Bonne Sieur de Leſdiguieres, après avoir eu une entrevûë à Embrun avec de Châtillon, partit pour l'Argentiere, & arriva le lendemain, 10. de Mars, au Villars de Briançon. Là, il y eut une action peu conſiderable au pied du mont Genevre, où le Sieur de Saint-Jean & le Capitaine Clavery furent tués, en voulant forcer un retranchement. Les Capitaines Riviere, Abel, & pluſieurs autres principaux Officiers y furent bleſſés. De-là les Proteſtans retournerent au Moneſtier de Briançon, d'où ils ſe rendirent aux Diguieres, ſur la fin du mois. Y ayant formé la réſolution de ſe rendre maîtres du château de Champs, qui étoit bien fortifié, ils y attacherent le pétard la nuit du premier d'Avril, & emporterent la place après deux décharges. On parla enſuite de faire une tréve; mais de Maugiron & le Parlement de Grenoble n'ayant pas agréé les propoſitions des Proteſtans, ce projet n'eut aucune ſuite.

Priſe de Venterol.

Le Sieur de Leſdiguieres ſe rendit enſuite de Serres à Veines; & le 17. d'Avril il fit une courſe juſqu'aux portes de Gap, dont la garniſon fit de ſon côté une ſortie ſur lui, où il y eut quelques hommes tués de part & d'autre. Deux jours après, ceux de Venterol, ayant appris qu'on faiſoit marcher du canon pour les attaquer, ſe rendirent dans l'abſence de Leſdiguieres; à condition que la place ne ſeroit point pillée, qu'on ne démoliroit point le château, & qu'on laiſſeroit à Leſdiguieres la liberté de raſer ou de conſerver les murs de la place.

La garniſon du Sault attirée dans une embuſcade.

La garniſon du Sault incommodoit fort les Proteſtans, & portoit le ravage dans tous les environs. De Pouligny, Lieutenant de Leſdiguieres, de Montrond & de Rouſſet, lui tendirent une embuſcade. Quelques-uns de leurs gens parurent enſuite à la vûë de la place, chaſſant quelques troupeaux devant eux: les Catholiques firent ſur eux une ſortie, au nombre de ſix vingt, tous bien armés, & donnerent dans le piége qu'on leur avoit tendu; on ſe battit vigoureuſement de part & d'autre; enfin ceux de la garniſon, enveloppés de toutes parts, furent tous taillés en piéces par les Proteſtans, qui ne perdirent en cette occaſion que le cadet de Blanc, de Gap.

Priſe de Coignet & de

Enfin le 26. de Mai, les troupes Proteſtantes allerent inveſtir en même tems le château du Sieur de Moneſtier, ſitué près de la Mure, & le fort

Henri III. 1587.

Moneſtier.

fort du pont de Coignet. Au bout de vingt jours on ouvrit la tranchée devant Moneſtier, à la faveur de laquelle on ſe diſpoſa à ſapper les murs de la place; & le 31. du mois le pétard ayant été attaché au Coignet, la garniſon épouvantée ſe rendit à diſcrétion. Le Sieur de Leſdiguieres en uſa fort humainement avec les aſſiégés, & leur laiſſa à tous la vie & la liberté, ſans rien exiger d'eux dont ils euſſent ſujet de ſe plaindre. Dès le lendemain, ceux qui étoient en garniſon dans le château de Moneſtier, ſe rendirent auſſi, à condition qu'ils en ſortiroient vies & bagues ſauves, & que le château ſeroit démoli. Le même jour de Briquemaut, du Mas, & Sofred de Calignon, partirent avec un ſauf-conduit, pour ſe rendre à Saint-George & à Grenoble, afin de traiter avec les Catholiques de la démolition des châteaux de Champs & de la Mure; & on convint que ces deux places ſeroient raſées, à condition qu'on payeroit ſix mille écus d'or à de Leſdiguieres, & qu'il ne ſeroit permis à aucun des deux partis de les relever, ou d'y mettre des troupes.

Priſe de Merindol, d'Eſgalieres, de Pierre-longue & de Jonquieres par les Proteſtans.

De-là les Proteſtans tournerent leurs armes contre Merindol, que de la Tour-Gouvernet avoit eu ordre d'inveſtir. On fit venir de Nions, pour battre la place, trois piéces de canon, qui furent miſes en batterie le 15. de Juin; & dès le lendemain les aſſiégés capitulerent, à condition que la place ne ſeroit point miſe au pillage. Le même jour, après dîner, le château ſe rendit à diſcrétion, & de Leſdiguieres accorda la vie à toute la garniſon. Il n'excepta de cette grace que deux ſoldats, qui furent pendus, pour avoir contribué à livrer Benivey à l'ennemi. On marcha enſuite à Moulans, dans l'eſpérance que la garniſon, épouvantée de ce ſuccès, pourroit demander à capituler. On la ſomma donc de ſe rendre; & ſur ſon refus, les Proteſtans s'avancerent vers Eſgalieres, qui étoit demeuré neutre juſqu'alors, & qui reçut garniſon. Pierre-longue ſe rendit auſſi à l'approche du canon, & fut repriſe un mois après par Bernard de Nogaret de la Valette, qui l'aſſiégea avec deux petites piéces de campagne, & qui, après l'avoir battuë de cent vingt coups de canon, accorda à la garniſon des conditions fort honorables. Jonquieres, place forte de la Principauté d'Orange, ſe rendit auſſi le 21. de Juin, après quelques volées du canon qu'on avoit fait venir de Saint-Maurice; & de Leſdiguieres en donna le commandement à Hector de la Foreſt de Blacons, qui étoit déja maître du reſte de ce païs.

Priſe de Poët-Laval.

Deux jours après, le Poët-Laval fut aſſiégé. Auſſi-tôt après, de Leſdiguieres ſe rendit au camp, où il amena de la Cavalerie; & on fit venir du canon de Montelimart. Le convoi qui l'eſcortoit, paſſant par la Baſtie-Roland, fut attaqué par Onufre d'Eſpagne de Ramefort, Officier également diſtingué par ſa naiſſance & par ſa valeur. Il chargea les Proteſtans, ſecondé du Capitaine Carpey, & ſe battit d'abord avec beaucoup de vigueur. Enfin, accablé par le nombre, il fut obligé de ſe retirer. Le cinquiéme jour du ſiége, l'artillerie commença à battre la place, & ayant fait une bréche raiſonnable, les Proteſtans monterent à l'aſſaut. Mais ils furent repouſſés, cependant avec peu de perte. Le lendemain la bréche ne leur paroiſſant pas aſſez grande, ils ſe diſpoſoient à recommencer leurs batteries, lorſque la garniſon capitula, & on convint qu'elle ſortiroit de là place vie & bagues ſauves, enſeignes déployées, mais ſans battre la caiſſe. On travailla enſuite à fortifier Aoſte, d'où de Leſdiguieres partit à la tête de ſes troupes, & ſe rendit à Derbieres, pour recevoir de Châtillon, qu'on attendoit inceſſamment. Ce Seigneur étant parti du Languedoc, à la tête d'environ ſeize cens Arquebuſiers & quelques Gendarmes, avoit paſſé le Rhône le premier jour d'Août, & étoit venu camper proche de Derbieres. Ils logerent le lendemain à la Vache, à Monteleger, & à Beaumont; & quelques jours après, ils arriverent à Vif, où ils apprirent la nouvelle de la ſurpriſe de Montelimart par le parti de la Ligue.

Montelimart eſt ſurpris par le parti de la Ligue.

Cet évenement arriva le 16. d'Août. L'arrivée du Sieur de Châtillon, au-devant duquel tous les Chefs du parti Proteſtant étoient allés, & avoient dégarni leurs places pour le recevoir, donna occaſion à cette entrepriſe, & le bourreau de la ville en fut l'auteur. Après avoir communiqué ſon deſſein à un maréchal, qui avoit préparé pour cela des pinces & des marteaux, & à quelques païſans, il propoſa d'abord ſon projet au Sieur d'Ancone, qui ne parut pas alors en faire beaucoup d'état. Il s'addreſſa enſuite à Boulati, qui goûta davantage cette entrepriſe, & qui l'exécuta avec le ſecours de Saint-Ferreol & d'Ancone, à qui il l'avoit fait approuver depuis. Lorſque le jour marqué pour ſe ſaiſir de la ville fût arrivé, le maréchal dont je viens de parler, ayant fait ſauter les gonds & les ferrures des trois portes du portail Saint-Martin, les troupes deſtinées à cette exécution entrerent dans la place au nombre de ſept cens hommes. Là il ſe donna, entr'elles & la garniſon, un combat long & ſanglant; & les Catholiques auroient été repouſſés, ſi le Sergent-Major Leger, qui avoit fait en cette occaſion tout ce qu'on pouvoit attendre d'un brave homme, n'eût été tué dans ce moment d'un coup d'arquebuſe.

La garniſon ſe retire dans le château.

Cette mort jetta la conſternation parmi les Proteſtans. Ils abandonnerent auſſi-tôt la ville, & ſe retirerent dans le château, qui étoit le plus en état de tenir, & où la longueur du combat leur avoit donné le tems de tranſporter toute la poudre. Mais ils n'y voulurent recevoir aucun des habitans; & ils les obligerent de ſe réfugier au château de Narbone, qui n'eſt pas éloigné de celui-là. En même tems d'Ancone & de Saint-Ferreol appellerent à leur ſecours les principaux Seigneurs du voiſinage, ceux ſurtout qu'ils connoiſſoient pour être moins dans les intérêts du Roi que dans ceux du Duc de Guiſe; & ils furent ſuivis de plus de deux mille hommes, que l'eſpérance du pillage attira. François de la Baume, Comte de la Suze, étoit ſans contredit le Seigneur le plus diſtingué de toute la Nobleſſe du païs. Cependant les autres Gentilshommes ne pouvoient ſouffrir qu'il s'attribuât à lui ſeul le commandement. La diviſion, & par conſequent la confuſion, ſe mit parmi eux; perſonne ne faiſoit plus le devoir de ſa charge; on laiſſa le canon où il étoit, quoique ceux qui avoient le plus d'experience fuſſent d'avis de le tranſporter ailleurs; & comme on ne ſçavoit de qui prendre l'ordre, les ſentinelles furent deux jours ſans avoir de mot du guet.

Les Proteſtans

Ce fut ſur les neuf heures du matin que cette nouvelle arriva à Vif, qui eſt

HENRI III. 1587.

reprennent Montelimart.

eſt à vingt lieuës de Montelimart. Auſſi-tôt le Sieur de Leſdiguieres détacha (1) Louis le Blain Sieur du Poët, Gouverneur de la ville & du chateau, les Sieurs de Blacons, de Vacheres, de Salles, de Souberoche & de Saint-Geniſe, à la tete de quatre cens hommes, pour voler au ſecours des aſſiégés; le Sieur de Chelus s'y étoit rendu du Vivarais, ſuivi de huit cens hommes; & ces deux troupes réünies attaquerent les retranchemens des aſſiégeans, trois jours après la priſe de la ville. Saint-Geniſe étoit à la tête de l'attaque, & il devoit être ſoutenu par le Sieur de Vacheres, qui étoit ſuivi de du Poët & de Blacons. Le combat fut d'abord tres-ſanglant, parce que les retranchemens étoient impenétrables, très-forts, & tellement élevés, qu'ils touchoient aux toits des maiſons voiſines. Enfin, la garniſon du château ne pouvant venir à bout de les renverſer, s'aviſa de percer les maiſons contiguës; enſorte que les Catholiques, qui étoient auparavant les aſſiégeans, ſe virent aſſiégés eux-mêmes & inveſtis de toutes parts. Attaqués de tous côtés, ils plierent d'abord, & bien-tôt aprés ils prirent la fuite ouvertement. Cependant ils ſe raſſûrerent, & s'étant ralliés dans une place aſſez étroite, qui eſt vis-à-vis le château, les Seigneurs & Gentilſhommes du parti Catholique firent encore-là une vigoureuſe réſiſtance. Mais ils ſe virent bien-tôt abandonnés de leurs ſoldats; & les Proteſtans en firent un grand carnage. Il y avoit une ruë, qui d'une des portes de la ville aboutiſſoit à cette place, dont elle n'étoit ſeparée que par une claire-voye. C'étoit-là que la Nobleſſe s'étoit jettée & barricadée, pour ſe mettre à couvert du premier feu du vainqueur. Ces Gentilshommes voyant le Sieur de Blacons qui combattoit aux premiers rangs, l'appellerent pour ſe rendre à lui; & cet Officier ne crut pas devoir leur refuſer la grace qu'ils demandoient. Il quitta ſon poſte pour aller à eux. Ils ouvrirent la barriere pour le laiſſer paſſer, & la refermerent auſſi-tôt. Lorſqu'il ſe vit au milieu de tant d'ennemis qui l'environnoient, il eut quelque inquiétude, & il ſe crut pris. Mais ayant remarqué enſuite la conſternation où ils étoient, & que c'étoit à qui s'attacheroit aux crins ou à la queuë de ſon cheval, pour lui demander quartier, il les raſſûra, & leur ordonna de ſe retirer dans une maiſon voiſine, où il mit même une garde de ſes gens, afin qu'ils fuſſent en ſûreté. Cependant les troupes couroient en foule à la porte de Saint-Gaucher, pour ſe ſauver; l'ayant trouvé fermée, il ſe fit encore-là un grand carnage des Catholiques, & ils eurent plus de deux mille hommes de tués. Pluſieurs ne trouvant point de moyen plus ſûr de ſauver leur vie, ſe précipiterent du haut des murs de la ville. De ce grand nombre de troupes Catholiques qui étoient entrées dans la place, il y en eut peu qui échapaſſent à l'épée du vainqueur; encore ce peu-là même ayant été attaqué par les goujats, qui étoient reſtés dans les foſſës du château à garder les chevaux de leurs maîtres, la plus grande partie avoit été taillée en piéces, lorſque le Sieur de Ramefort, paroiſſant ſur ces entrefaites à la tête d'un corps de Cavalerie, arrêta la pourſuite des ennemis, & entra enſuite dans la ville.

---

(1) M. Dupuy ajoute ici; du Dauphiné.

Les Catholiques perdirent en cette occaſion le Comte de la Suze le pere, qui avoit été d'avis de faire retraite, Antoine de Pracontal Sieur d'Ancone, François de Borne Sieur de l'Augere, Laurent de Veſe fils du Sieur du Teil, & du Puy-Saint-Martin le jeune, dit des Portes. Le fils du Comte de la Suze, Jean-Bâtiſte Eſcalin des Aimars Baron de la Garde, Réné d'Hautefort Sieur de l'Eſtrange, Guillaume de Balazuc Sieur de Senillac, Gouverneur du Vivarais, Guillaume de Veſe du Teil le pere, Jean de Pracontal, le jeune Coſſans, le jeune Venterol, & Boulati qui avoit été l'auteur de cette entrepriſe, furent faits priſonniers. Le Sieur de Ramefort, qui s'étoit jetté dans une tour de la ville, y fut auſſi pris trois jours après, avec tous ceux qui s'y étoient refugiés comme lui. Pour les Proteſtans, ils y perdirent très-peu de monde. De Chelus, qui étoit venu du Vivarais au ſecours des aſſiégés, y fut bleſſé, auſſi-bien que les Sieurs Allart & de Mirebel, qui dans cette attaque s'étoient diſtingués par leur bravoure.

Défaite des Suiſſes Proteſtans en Dauphiné par la Valette.

La joye que cauſa aux Proteſtans la priſe de Montelimart, fut troublée par la nouvelle qu'on reçut auſſi-tôt après, de la défaite des Suiſſes, arrivée le même jour, 19. d'Août. De ceux que commandoit le Sieur de Clervant, comme je l'ai rapporté plus haut, il en avoit détaché dix compagnies, dont huit étoient compoſées chacune de trois cens hommes, & les deux autres de cinq cens, qu'il avoit fait paſſer en Dauphiné, ſous la conduite de Guillaume Stuart de Vezins & du Sieur de Cugy, avec deux compagnies d'Infanterie Françoiſe, qui formoient environ quatre cens hommes. La Valette, qui n'avoit avec lui qu'environ ſix cens chevaux & douze cens Arquebuſiers, les attaqua ſur les bords du Drac & de l'Iſer; & quoique ce fût dans un terrain fort avantageux pour l'Infanterie, il remporta cependant ſur eux une grande victoire, & telle qu'il n'avoit oſé l'eſpérer. En effet, il ne falut que cinq cens Arquebuſiers, pour mettre toutes ces troupes en déroute; & la Cavalerie les ayant chargées en même tems, elles furent taillées en piéces; enſorte que de ce grand nombre à peine reſta-t-il cent hommes, qui allerent enſuite joindre le Sieur de Châtillon. De Vezins ſe retira au Pont-de-Vigiles, & Montricher ſon Lieutenant, avec le Baron d'Aubone, aux Oyſans, où ils furent faits priſonniers enſuite avec environ ſoixante Suiſſes. La Valette prit auſſi neuf drapeaux, qu'il envoya au Roi par des Crottes. Alfonſe d'Ornano, Colonel des Corſes, ſe trouva à cette action; & comme il n'avoit pas peu contribué au ſuccès, il fut indigné que la Valette s'en attribuât toute la gloire. Il ſe rendit en poſte à la Cour, où il fut fort bien reçu du Roi, qui ne vouloit pas donner de mécontentement à un brave Officier comme d'Ornano, dont la fidélité étoit connuë, & qui recompenſa libéralement le ſervice qu'il avoit rendu en cette occaſion. Cinq jours après la défaite des Suiſſes, de Châtillon prit congé de Leſdiguieres, & paſſa en Savoye, d'où il ſe rendit à l'armée des Allemans.

Le

Henri III. 1587.

Le fils du Comte de Grignan paſſe au ſervice de Leſdiguieres.

Le dernier jour d'Août, Giraud Adhemar de Monteil, fils du Comte de Grignan, s'empara des châteaux de Clauſeres & de Monſegur en Provence, qui étoient de la dépendance de ſon pere, & où la Valette avoit mis garniſon depuis peu; & paſſa au ſervice du Sieur de Leſdiguieres, dont il recherchoit la fille en mariage. Le méme jour, de Blacons emporta la ville de Suze, qu'il mit au pillage; mais comme il ne pouvoit ſe rendre maître du château, il l'abandonna auſſi-tôt après. Le lendemain la garniſon d'Embrun inveſtit Guilleſtre, & dreſſa contre cette place une batterie de quatre canons médiocres, & de deux piéces de campagne. Après qu'on eut tiré deux cens coups de canon; la garniſon abandonna la ville, & ſe retira dans le château, qu'elle rendit le lendemain. Il étoit défendu par Belmont, Gaſſans ſon Lieutenant, & la Mirande, Dauphinois, qui, à la ſollicitation de la Valette, en avoit chaſſé peu de tems auparavant Chaffardon, qui étoit dans le parti du Duc de Guiſe. Après la reddition de la place, Leſdiguieres fit pendre cinq hommes de la garniſon, qui s'étoient rendus fameux par leurs brigandages. Enſuite la garniſon de Briançon emporta le fort du Moneſtier. A la faveur des échelles & des poulies de quelques maçons qui travailloient à réparer l'égliſe de cette place, les Proteſtans ſe rendirent maîtres de la voûte deux heures avant le jour, la percerent, & mirent par-là le feu aux poudres avec de la paille & des piéces de bois allumées. L'effet en fut aſſez violent, pour faire ſauter la tour, & mettre en piéces cinquante hommes de la garniſon. Douze qui reſtoient, furent faits priſonniers avec le Commandant de la place.

Priſe du château de Queyras.

Enfin la nuit du 24. au 25. de Septembre de Leſdiguieres forma le ſiége du château de Queyras. Mais il ſurvint une pluye ſi forte, que de mémoire d'homme on n'en avoit point eu de ſi violente de ce côté-là. D'ailleurs la Durance ſe déborda aux environs d'Embrun. Cet accident retarda de quelques jours le progrès du ſiége. Enfin le Sieur de Sillac vint à bout, à force de bras, de tranſporter du canon au travers des montagnes, par des chemins inacceſſibles, & ſi eſcarpés, qu'en neuf jours à peine lui fit-on faire quatre lieuës, depuis le rivage oppoſé de la Durance juſqu'à Saint-Clément, ſitué ſur l'autre bord de cette riviere. Alors de Luny, qui commandoit dans la place, & qui n'eſpéroit pas qu'on pût jamais l'attaquer avec du canon, voyant que ſa garniſon commençoit déja à trembler, demanda à parlementer; & le 10. d'Octobre il convint avec le Sieur de Leſdiguieres, que ſes ſoldats ſortiroient de la place vie ſauve, mais ſans armes, & ſeulement avec l'épée. Cependant après la capitulation ſignée, de Luny ayant repréſenté à de Leſdiguieres, que la garniſon alloit être expoſée, ſi on la déſarmoit, à toute la fureur du païſan, il ſe laiſſa fléchir, & lui fit rendre ſes arquebuſes & toutes ſes armes. De-là de Briquemaut alla, quatre jours après, emporter d'aſſaut l'Egliſe de Saint-Pierre (1), dans la vallée de Château-Dauphin, & fit la garniſon avec ſon Commandant priſonniers de guerre.

Tentatives infruc-

Le 20. d'Octobre de Leſdiguieres partit d'Avanſon, & ſe rendit à Saint-Bonet;

---

(1) C'eſt un bourg qui porte ce nom.

tueuſes des Catholiques ſur S. Eſteve & Jonquieres.

Bonet ; & le même jour le Sieur de Ramefort , à la tête de ſoixante Gendarmes & de cent cinquante Arquebuſiers , attaqua avant le lever du ſoleil Saint-Eſteve , où quelques troupes de Cavalerie Proteſtante avoient leur logement. Mais il fut repouſſé avec perte , & les ennemis firent priſonnier le jeune Paſquiers , qui commandoit l'Infanterie Catholique , & qui fut abandonné par la Cavalerie. Peu de tems après , les Sieurs de Ramefort, Aimery de Voiſins Sieur de Montaut, Jaques de Sainte-Colombe Sieur d'Eſcaravaques & de Signac , tous Officiers diſtingués de l'armée de la Valette , à la tête de quatre cens Arquebuſiers & de ſix vingt Gendarmes, firent une tentative ſur Jonquieres. Ils choiſirent pour cela le point du jour,au moment que la garde change , & s'emparerent de la ville , à l'exception de la principale tour , qu'ils ne purent prendre , & qui ſauva la place. De Blacons, qui accouroit au ſecours , arriva environ quatre heures après , à la tête de trente chevaux ſeulement; mais les troupes du Sieur de Ramefort ne l'attendirent pas. Elles appréhenderent d'être encore traitées comme à Montelimart ; tout ſe mit en fuite , & la ville fut enfin repriſe.

Ce mélange de bons & de mauvais ſuccès fut ſuivi d'un évenement bien triſte pour le Sieur de Leſdiguieres. Ce fut la mort d'un fils unique qu'il avoit , âgé ſeulement de ſept ans ; mais qui dès cet âge même promettoit déja beaucoup , & ſembloit être deſtiné à faire paſſer à la poſterité, ce nom que ſon pere avoit rendu ſi illuſtre par tant d'exploits glorieux. Ce grand homme , plus grand encore par ſa moderation & ſa fermeté , que par toutes ſes autres vertus , ne chercha de conſolation à une perte qui devoit lui être ſi ſenſible , que dans les affaires & les ſervices qu'il rendoit au public. On ne l'en vit pas moins à la tête des armées ; & bien loin d'être accablé par le poids de la guerre , plus il devint peſant , plus il lui donna lieu de rendre ſon nom fameux , & de faire la gloire de la France.

Morts illuſtres.

Gothard Kettler.

Cette année fut encore marquée par la mort de pluſieurs grands Hommes , diſtingués par leur naiſſance ou par leur ſçavoir. Gothard Kettler , Gentilhomme de Weſtphalie , qui avoit autrefois commandé les troupes de Livonie , & qui depuis avoit obtenu de Sigiſmond-Auguſte, Roi de Pologne , le Duché de Courlande & de Semigalle , à condition qu'il le tiendroit à foi & hommage de la Couronne , mourut en paix dans un âge aſſez avancé le 17. de Mai. Il eut pour ſucceſſeur de ſes Etats ſon fils Fréderic.

Guillaume Duc de Mantoüe.

Cette mort fut ſuivie de celle de Guillaume, Duc de Mantoüe , décedé ſur le ſoir du 14. d'Août. Ce fut un Prince fort laid , mais d'un génie ſupérieur , qui pendant un long regne ſçut , par ſa prudence & ſon habileté , augmenter conſiderablement ſes Etats. Il eut de ſon mariage avec Eleonor d'Autriche un fils , nommé Vincent , alors âgé de vingt cinq ans , qui lui ſucceda.

François de Medicis, Grand-

D'un autre côté, François de Medicis, Grand-Duc de Toſcane, qui avoit épouſé en premieres nôces Jeanne d'Autriche, & à qui il ne reſtoit plus que deux filles de ce mariage , depuis la mort de Philippe ſon fils , arri-

Duc de Toſcane. vée il y avoit cinq ans , ſe voyant ſans enfans mâles , quoiqu'il eût encore épouſé depuis Blanche Capella , que le Sénat de Veniſe avoit adoptée , avoit declaré par ſon teſtament le Cardinal Ferdinand de Medicis , ſon frere , héritier de ſon Etat , un des plus conſiderables de l'Italie. François mourut ſubitement le 9. d'Octobre , & il fut ſuivi, cinq heures après , de Blanche ſon épouſe ; ſoit que ſon heure fût alors venuë , ſoit que la douleur d'une ſi grande perte avançât ſes jours. Le Grand-Duc avoit eu d'elle , avant ſon mariage , un fils nommé Antoine. Au reſte , des deux filles qu'il laiſſoit , l'aînée nommée Eleonor , avoit déja épouſé Vincent de Gonzague , Prince de Mantoüe. A l'égard de Marie , la cadette , elle reſta long-tems ſans époux ; mais elle fut bien dédommagée de ce retardement par l'alliance glorieuſe qu'elle contracta depuis avec Henri IV , qui , après ſon divorce avec la Reine Marguerite , ſœur de Henri III , jetta les yeux ſur elle pour en faire ſon épouſe ; & à ſon retour de Savoye , couronné des lauriers qu'il venoit de cueillir , il célébra à Lyon cet heureux mariage.

Elie Vinet. On doit mettre au nombre des Hommes illuſtres dans la République des Lettres , qui moururent cette année , Elie Vinet , originaire de Barbezieux , château de Saintonge , apartenant à la maiſon de la Rochefoucault. Il ſe conſacra à l'éducation de la jeuneſſe dans le college de Bourdeaux ; où il ſucceda à Jean Gélida , comme je l'ai dit ailleurs , & ſe rendit célèbre , ſur-tout par pluſieurs ſçavans Ouvrages qu'il compoſa ſur les Ecrits des Anciens. Enfin , après avoir rendu de grands ſervices à la République des Lettres , il mourut à Bourdeaux dans l'exercice actuel de ſon emploi , le 14. jour de Mai , âgé de plus de ſoixante & dix-huit ans.

Jaques Skek. Cette mort fut précedée , ou plutôt ſuivie , de cinq jours , ſelon le calcul des Proteſtans d'Allemagne , qui ſuivent toûjours l'ancien Calendrier , de celle de Jaques Skek , moins âgé de trois ans que Vinet. Il étoit Médecin de profeſſion , & éclaircit beaucoup la doctrine d'Ariſtote , qu'il enſeigna auſſi avec beaucoup de ſuccès dans le college de Tubinge en Suabe. Enfin , ayant perdu la vûë , mais du reſte conſervant juſqu'au dernier ſoupir tout ſon bon ſens , il mourut dans l'exercice de ſon emploi (1).

Jean Wigand. Peu de tems après , Jean Wigand , un des plus habiles Théologiens qu'euſſent les Proteſtans , mourut le 30. d'Octobre. Il travailla à l'Hiſtoire eccléſiaſtique avec Matthias Flaccius ; & depuis , Etienne Roi de Pologne ,

---

(1) Après Skek , je dois faire mention de Michel Benther , né à Carlſtat en Franconie , à trois milles ou environ de Wirtzbourg. Il fit ſes premières études en France & en Italie. Enſuite , de retour en Allegne , ſa patrie , il refuſa pluſieurs emplois très-honorables que différens Princes lui propoſerent. Enfin il fixa ſa demeure à Strasbourg , où il mourut le 18. d'Octobre , âgé de ſoixante & cinq ans. Les Ouvrages dont il avoit enrichi le public , & ceux qu'il s'étoit propoſé de faire encore imprimer , & qui étoient en plus grand nombre , le firent extrémement regretter. *MS. de Sainte-Marthe.*

logne, en conſequence du Concordat paſſé entre cette Couronne & les Ducs & Etats de Pruſſe, lui donna l'Evêché de Pomeſanie (1).

Germain-Vaillant de Guelis.

A-peu-près dans le même tems, Germain-Vaillant de Guelis, Abbé de Pimpont & Evêque d'Orleans, dont il étoit originaire, mourut à Meun ſur Loire, château qui eſt de la dépendance de cet Evêché. Il étoit âgé de plus de ſoixante & dix ans, & avoit été élevé dans la maiſon de Coligny. Dans la ſuite il fut Conſeiller au Parlement de Paris. Du reſte, c'étoit un homme également eſtimable pour la candeur de ſes mœurs & ſon affabilité, & pour la connoiſſance parfaite qu'il avoit de la Langue Grecque, auſſi-bien que pour ſon goût exquis pour les belles-Lettres, & ſur-tout pour la Poëſie.

Jaques Pamele.

Peu de tems auparavant Jaques Pamele, natif de Bruges, originaire de l'illuſtre maiſon de Pamele-d'Oudenarde, en Flandre, avoit été nommé à l'Evêché de Saint-Omer. C'étoit un homme très-verſé dans l'Hiſtoire eccléſiaſtique, qu'il a éclaircie par pluſieurs Ouvrages, & à qui tous les habiles gens & les gens de bien, ſont ſur-tout redevables de deux Editions de Tertullien & de Saint-Cyprien, qu'il leur a données. Il alloit à Bruxelles pour quelques affaires, lorſqu'il fut attaqué d'une fiévre violente à Mons en Hainaut, où il mourut le 19. de Septembre, âgé ſeulement de cinquante & un an. Il fut enterré à Sainte-Vautrude, ſans pompe & ſans magnificence, comme il l'avoit demandé par ſon teſtament.

Jaques Mangot.

Je finirai ces éloges par le recit d'une mort bien triſte. Ce fut celle de Jaques Mangot, originaire de Loudun en Poitou, dont la perte intéreſſa également le Parlement de Paris, dont il faiſoit l'ornement, & tout l'Etat, puiſqu'il ſembloit n'être né que pour travailler à ſon bonheur. Bon Catholique & bon citoyen, il fit voir dans la charge d'Avocat général, qu'il exerça avec un zéle extrême pour la gloire de la France, tous les ſentimens d'un grand homme; c'eſt-à-dire, d'un ſujet inviolablement attaché à ſon Souverain; également ſçavant & éloquent, ſans fard, ſans ambition, ſans attachement pour les richeſſes au milieu des grands biens qu'il poſſedoit. Avec tant de belles qualités dont le Ciel l'avoit orné, il ne lui reſtoit à ſouhaiter qu'une ſanté plus robuſte. Car il étoit naturellement délicat; & ſon tempérament foible, uſé par des travaux aſſidus, & par les ſoins continuels qu'il prenoit pour procurer le bien public & la gloire de l'Etat, ſe minoit d'autant plus inſenſiblement, qu'il ne diminuoit rien de ſon zèle, ni de ſon courage. Auſſi, comme l'arrivée de l'armée des Alliés lui avoit fait eſpérer, qu'on pourroit enfin, en dépit des perturbateurs du repos public, rendre la paix au Royaume, lorſqu'il vit au contraire que le Roi, trompé par les mauvais conſeils de ceux qui l'obſedoient, manquoit une ſi belle occaſion, le chagrin qu'il en conçut, joint à ſon peu de ſanté, lui cauſa vers l'Automne une maladie, qui parut d'abord dangereuſe, & qui devint enfin mortelle. Ainſi mourut à l'âge de trente-ſix ans ce grand homme, véritablement digne d'une plus longue vie ; laiſſant à ſa patrie & à ſa famille le regret de l'avoir perdu, & à moi le triſte ſouvenir d'un ami qui, pour avoir trouvé dans moi quelque conformité avec ſes inclinations & ſes ſentimens, m'avoit toûjours chéri tendrement.

---

(1) La Pomeſanie eſt une Province de la Pruſſe. L'Evêque de Pomeſanie tenoit ſon ſiége à Marienwerder, ville de cette Province. Cet Evêché a été ſupprimé depuis, & réüni à celui de Culm. Dupuy.

Suite des guerres de Flandre.

A l'égard de la Flandre, toute l'année ſ'y paſſa plutôt en diſputes, en conteſtations, & à accorder le différend qui ſ'éleva entre le Comte de Leiceſter, nouvellement revêtu du gouvernement des Païs-bas, & le Comte de Hohenlo ; & les Etats des Provinces-Unies, qu'à ſonger à attaquer les Eſpagnols, qui cependant profiterent de cette occaſion pour faire de nouvelles entrepriſes.

Origine des démêlés du Comte de Leiceſter avec les Etats.

Il y avoit de l'animoſité entre les Comtes de Leiceſter & de Hohenlo, au ſujet de ce que les troupes Flamandes, accoûtumées à ſervir ſous celui-ci, refuſoient de reconnoître le nouveau Gouverneur, & de lui prêter le ſerment de fidélité. Leurs démêlés n'avoient cependant point encore éclaté, lorſque dans un repas, où ſe trouva le Comte de Hohenlo, avec Edouard Norris, frere du Colonel Norris, qui ſervoit déja depuis longtems avec diſtinction dans l'armée des Etats, il ſ'éleva entr'eux une diſpute, au ſujet d'une lettre injurieuſe aux Flamans. Elle avoit été écrite au Comte de Leiceſter par Norris, après la priſe de Grave, qu'il attribuoit à leur lâcheté, ou à leur perfidie. Hohenlo ne put ſouffrir l'inſulte faite à une nation chez qui il tenoit un rang ſi conſiderable, il rendit injures pour injures ; ce qui donna lieu à un cartel de défi que Norris fit afficher, par lequel il appelloit en duel le Comte, qu'une bleſſure qu'il avoit reçue près du fort de Zutphen retenoit alors au lit. Ce Seigneur fut vivement piqué de ce procedé, prétendant que les loix de la guerre ne permettoient pas à un ſimple Soldat (tel qu'il diſoit être Norris) de faire de pareils défis ſans l'aveu de ſon Général. Le Comte de Leiceſter, au contraire, ſoutenoit que rien n'étoit plus permis ; & afin qu'on ne pût pas prétexter, comme on faiſoit, l'inégalité du rang, pour blâmer l'action de Norris, il le fit Chevalier. Les Etats de leur côté, prirent ouvertement le parti du Comte de Hohenlo, & regarderent comme une inſulte qu'on leur faiſoit à eux-mêmes, la temerité qu'on avoit, d'oſer appeller en duel un étranger (1) de la premiere qualité, qui leur avoit rendu de très-grands ſervices, & qui, ſans y être obligé par aucune raiſon, & par pure affection pour eux, ſe diſtinguoit depuis ſi long-tems à la tête de leurs armées.

Le château de Wouwe livré au Duc de Parme.

Quelques autres incidens arrivés en ce tems-là, contribuerent encore à donner de la défiance du Comte de Leiceſter, quoiqu'il ſe fût abſenté des Païs-bas pour quelque tems, & à rendre ſon gouvernement odieux aux Flamans. En effet, dès le commencement de l'année, le Prince de Parme, après avoir reglé ce qui regardoit l'Artois & le Hainaut, dont il tira beaucoup d'argent, ſe mit à la tête des nouvelles levées qu'on lui avoit amenées d'Eſpagne & d'Italie, & alla ſe rendre maître du château de Wouwe, place apartenante au Marquis van den Berghe, & peu éloignée de

---

(1) Le Comte de Hohenlo étoit Allemand.

Bergen-op-Zoom, qui lui fut livré par le Capitaine Marchant, Provençal, commandant la garniſon. Cet Officier, après la priſe de Grave, où il s'étoit fort diſtingué, avoit accuſé à la Haye le Capitaine Fremin, d'être la cauſe de la perte de cette place. Celui-ci s'étoit abſenté juſqu'à ce qu'il ſe fût juſtifié. Cependant Marchant fit ſecretement ſes conventions avec le Prince de Parme. Il en reçut vingt mille florins, & lui livra de château de Wouwe auſſi-tôt que l'occaſion s'en préſenta.

De même que la ville de Gueldre.

Dans le mois de Janvier, la ville de Gueldre fut auſſi livrée aux Eſpagnols par un Ecoſſois, nommé Paiton. Le Comte de Leiceſter, à qui on avoit rapporté que cet Officier ſe comportoit fort mal pendant l'abſence de Martin Schenk, l'avoit menacé, s'il continuoit, de lui ôter ſon emploi, & de mettre Guillaume Stuart à ſa place. Paiton ſe crut inſulté; il chercha à ſe venger; & ayant traité avec le Baron de Berlaimont Sieur de Hautepenne, voici comme il exécuta ſon deſſein. Il fit prendre les armes à toute la garniſon, ſous prétexte qu'il avoit reçu des ordres de Schenk, qui devoit, diſoit-il, arriver la nuit même avec de la Cavalerie, & prendre à ſon ordinaire les gens de pied qui étoient dans la place, pour aller faire quelque entrepriſe contre les ennemis. Enſuite, au moment qu'on croyoit que Schenk alloit arriver, Paiton introduiſit le Baron de Hautepenne dans la ville, avec toutes ſes troupes. Alors la garniſon reconnut qu'elle étoit trahie: elle ſe mit d'abord en défenſe; & s'étant enſuite refugiée dans la fortereſſe, elle n'obtint la vie ſauve qu'en payant rançon. Schenk perdit beaucoup à la priſe de cette place en chevaux de bataille, en armes, & en autres effets de prix, dont les ennemis ſe rendirent maîtres.

Deventer rendu aux Eſpagnols par trahiſon.

Dans le même tems les Etats perdirent encore Deventer, par la trahiſon de Guillaume Stanley. C'étoit un Officier diſtingué par ſa naiſſance, qui avoit ſa femme & toute ſa famille en Angleterre, & à qui le Comte de Leiceſter avoit donné le commandement de cette place, avec une garniſon de douze cens hommes de pied Anglois & Ecoſſois, & de deux cens chevaux, contre le ſentiment des Etats, à qui Stanley étoit ſuſpect. En effet, il traita d'abord avec Roland d'Yorck, Gouverneur du fort de Zutphen, dont j'ai déja parlé, & enſuite avec Jean-Bâtiſte Taſſis, Lieutenant de François Verdugo, pour livrer ſa place aux Eſpagnols. Cependant, comme il jugeoit qu'il ne lui ſeroit pas aiſé d'exécuter ce deſſein ſur une ville auſſi peuplée & auſſi bien fortifiée que Deventer; & qu'il s'attendoit bien à trouver beaucoup d'oppoſition dans une grande partie de la garniſon; il commença par ſe plaindre de ce que les troupes n'étoient point payées, quoiqu'il ne leur fût dû que fort peu de choſe, dans l'eſpérance de les mettre par-là dans ſes intérêts. Le Bourgemaître de Deventer ſentit d'abord où Stanley en vouloit venir; & il ne douta pas un moment, qu'il ne cherchât un prétexte pour ſoulever la garniſon. Ainſi il en informa ſur le champ le Conſeil d'Etat, & manda, qu'il étoit d'avis, qu'on retirât inceſſamment de cette place Stanley & les troupes qu'il commandoit. Mais comme les Etats n'avoient qu'une autorité bornée ſur les Gouverneurs, & que le Comte de Leiceſter s'étoit reſervé à lui ſeul le droit de

Henri III. 1587.

les dépoſer, il n'en put rien obtenir, non plus que du Comte Maurice de Naſſau, Gouverneur de la Province. Ils envoyerent ſeulement à Deventer le Colonel Norris, avec ordre de ſe rendre maître de cette ville à l'aide des habitans, au cas que l'entrepriſe fût poſſible. Stanley de ſon côté, informé des ordres que Norris avoit reçus, fit entendre à la garniſon, que le deſſein des habitans étoit de la ſurprendre & de la tailler en piéces, pour ſe venger de ce qu'elle demandoit à être payée; qu'ainſi il croyoit qu'il étoit à propos de faire entrer de nouvelles troupes dans la place, afin de ſe mettre à couvert des entrepriſes des bourgeois, & de les obliger même à payer leurs appointemens. Après avoir fait approuver ce deſſein à ſes troupes, il ſortit de la ville le 28. Janvier ſur le ſoir; & pour exécuter plus ſûrement ſon projet, il mit à la porte une double garde, qu'il ne compoſa que de gens qui fuſſent de ſon complot. Ainſi il n'eut pas de peine à être reçu le lendemain dans la place. Il y entra au milieu des ténebres, ſur les cinq heures du matin, avec Taſſis, ſuivi de ſix cens Arquebuſiers & de trois cens chevaux; & après s'en être rendu maître ſans obſtacle, il la remit aux Eſpagnols. Taſſis lui avoit fait des promeſſes magnifiques: auſſi partit-il peu de tems après pour l'Eſpagne, après avoir publié un Manifeſte pour ſa juſtification, par lequel il prétendoit montrer, qu'il ne méritoit en aucune façon l'odieux nom de traître, puiſqu'il n'avoit fait que rendre cette place à Philippe, à qui elle apartenoit légitimement; ajoûtant, qu'il y avoit long-tems que ſa conſcience le preſſoit de faire cette reſtitution, & que par conſequent, puiſque ſa conduite étoit légitime, il ne méritoit pas d'en etre repris. La ville ne fut point miſe au pillage, & les Eſpagnols ſe contenterent de déſarmer les habitans, dans l'eſpérance que ce traitement donneroit occaſion aux autres villes des Païs-bas, que la diviſion qui regnoit entre les Provinces-Unies avoit déja fort ébranlées, de rentrer dans l'obéïſſance du Roi d'Eſpagne.

Manifeſte de Stanley.

Mutinerie des troupes des Etats, excitée Roland d'Yorck.

Le jour même que Deventer fut livré aux Eſpagnols, Roland d'Yorck, à qui le Comte de Leiceſter avoit donné le commandement de huit cens hommes de pied & de cent chevaux, de concert avec ces troupes, ſe plaignit de ce qu'on ne leur payoit point leurs appointemens, & leur conſeilla, puiſque les Etats ne pouvoient pas les entretenir, d'aller prendre parti chez les Eſpagnols, de qui elles ſeroient bien payées. Ce diſcours fut comme le ſignal de la révolte. Auſſi-tôt les ſoldats ſe mutinerent, mirent en piéces leurs drapeaux, & ſe diſperſerent enſuite chacun de leur côté. Pour Roland d'Yorck, il ſe rendit à Deventer auprès de Taſſis & de Stanley, où il reçut ſes appointemens. Cet Officier avoit autrefois été Lieutenant de Jean d'Imbyſe, dont la faction étoit ſi puiſſante dans Gand, comme je l'ai rapporté plus haut, & qui eut la tête tranchée pour crime de lèze-Majeſté. Roland d'Yorck fut lui-même conduit priſonnier à Bruxelles, & ſe mit au ſervice des Eſpagnols, lorſque le Prince de Parme ſe rendit maître de cette capitale. Il ſe diſtingua pendant le ſiége d'Anvers, à la defenſe de la digue de l'Eſcaut. Enfin il rentra en grace avec Eliſabeth, & ſa valeur le fit regarder en Angleterre comme un homme capable des premiers emplois. De-là il étoit repaſſé en Flandre avec le

Comte de Leiceſter & Philippe Sidney ; & malgré les oppoſitions des Etats, à qui le paſſé rendoit la fidélité de cet Officier fort ſuſpecte, il avoit été fait par le Comte, Gouverneur du fort de Zutphen.

Troubles à Utrecht.

Il arriva dans le même tems à Utrecht, la première & la plus conſiderable ville de la Hollande, qui a ſa juriſdiction ſeparée du reſte de la Province, une révolution qui inquiéta fort les Etats. Un Brabançon, nommé Gerard de Deventer, appuyé ſous main, à ce qu'on crut, par le Comte de Leiceſter, & ſecondé de quelques complices, ſ'y rendit maître du gouvernement ; & au préjudice de l'union qui venoit d'être ſignée entre les Provinces, il commença à ne plus vouloir reconnoître l'autorité des Etats.

Arrivée des Commiſſaires de la Reine d'Angleterre aux Païs-bas.

Tant de mécontentemens réïterés obligerent les Provinces-Unies d'envoyer des Députés en Angleterre. Les troubles dont ce Royaume étoit alors agité, & la mort de Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe, arrivée ſur ces entrefaites, retarderent d'abord leur audience. Ils l'obtinrent enfin, après bien des remiſes & des délais ; & la Cour réſolut de faire paſſer en Flandre Sackvil Baron de Buckhurſt, homme de poids & d'autorité, avec le Docteur Clerck, Norris, & Robert Wilkes, pour ſ'inſtruire par eux-mêmes de la ſituation où ſe trouvoient les affaires des Païs-bas, & mettre ordre aux diviſions qui troubloient le gouvernement de ces Provinces, conformement aux intentions de la Reine. Ces Commiſſaires aborderent en Hollande ſur la fin de Mars ; & après avoir marqué aux Etats, combien S. M. étoit contente de la ſageſſe avec laquelle ils ſ'étoient gouvernés au milieu de tant de diviſions, ayant continuellement à leur porte un ennemi puiſſant qui les menaçoit ; de concert avec eux, ils reformerent ou annullerent même abſolument quelques-uns des reglemens que le Comte de Leiceſter avoit faits ; & autant que les circonſtances pouvoient le permettre, ils remirent le gouvernement ſur un meilleur pied, à la ſatisfaction des Provinces-Unies.

Guillaume Ruſſel, Marquis de Bedford, arrive à Fleſſingue.

Quelque tems auparavant, Guillaume Ruſſel, fils du Comte de Bedford, un des Seigneurs d'Angleterre des plus diſtingués par ſa naiſſance & ſa probité ; mais qui d'ailleurs n'avoit preſqu'aucune connoiſſance de la guerre, avoit abordé à Fleſſingue, dont la Reine lui avoit donné le gouvernement depuis la mort de Sidney. Il ramenoit avec lui le Sieur de Treſlon, autrefois Amiral de Zelande, qui, après être reſté long-tems en priſon, & ſ'etre enfin juſtifié, avoit été relâché à la ſollicitation d'Eliſabeth, & de-là étoit paſſé en Angleterre, pour remercier cette Princeſſe de ce qu'elle avoit daigné ſ'intéreſſer à ſa liberté.

Ses inſtances pour obtenir un regiment.

Le Marquis de Bedford n'eut pas plutôt pris poſſeſſion de ſon gouvernement, qu'il ſongea à obtenir auſſi le commandement du regiment de Zelande, ou de celui de Walcheren, que ſon prédeceſſeur avoit eu ; perſuadé que les Provinces-Unies ne refuſeroient point cette grace à un homme de ſa naiſſance, & aux ſervices de ſa maiſon. Il ſ'intriguoit donc, pour venir à bout de ſon deſſein, lorſqu'il reçut avis par quelques-uns de ſes émiſſaires, que cet homme crédule entretenoit en grand nombre, que les Etats penſoient à donner un ſucceſſeur à Sidney, & qu'on parloit déja, non pas de lui, mais de George Everard Comte de Solms, pour remplir cette place. Sur cette nouvelle, il dépécha ſur le champ aux Etats un Flamand, nommé Pierre Heide, que le Roi de Navarre avoit recommandé au Comte de Leiceſter, & que ce Seigneur avoit envoyé en Flandre pour accompagner le Marquis; avec ordre de leur repréſenter, qu'en diſpoſant de cet emploi, ils devoient ſonger qu'il y alloit de ſon honneur de ne pas être refuſé; que depuis que ce commandement avoit été réüni au gouvernement de Fleſſingue, dans la perſonne de ſon prédeceſſeur, on ne pouvoit le donner à un autre à ſon préjudice, ſans lui faire un affront ſenſible; & qu'il les ſupplioit inſtamment de lui épargner la honte d'un ſemblable refus.

Heide ne rapporta d'autre réponſe des Etats, ſi-non qu'on n'avoit point encore penſé à prendre aucunes meſures au ſujet de cette affaire, & que le Marquis de Bedford pouvoit être tranquille ſur cet article. Mais en paſſant par Middelbourg, il alla voir le Chevalier de Sainte-Aldegonde; & comme il le connoiſſoit pour un homme franc & vrai, il le pria de la part du Marquis, de lui dire en ami ce qu'il penſoit au ſujet de cette affaire: Sainte-Aldegonde lui répondit avec ſa ſincerité ordinaire, que le Marquis ſe donnoit une peine inutile de rechercher cet emploi; qu'il y avoit des raiſons très-fortes, qui, à ſon avis, empécheroient les Etats de le lui accorder; que la principale étoit, qu'on ne vouloit pas, que ce qui étoit déja arrivé paſſât en coûtume, & devînt une eſpece de loi; enſorte que les Gouverneurs de Fleſſingue puſſent ſe prévaloir dans la ſuite de cet exemple, pour prétendre que ce commandement leur fût dû; qu'enfin, on n'avoit pas encore oublié, combien la nation avoit murmuré qu'on eût donné cet emploi à un étranger, lorſque Sidney en fut revêtu, au préjudice de pluſieurs Seigneurs Flamans, à qui leurs ſervices ſembloient donner droit d'y prétendre.

Mécontentement du Marquis.

En effet, quelque tems après, ce regiment fut donné au Comte de Solms, & le Marquis de Bedford n'en reçut la nouvelle qu'avec un chagrin extrême; enſorte que, comme le Comte de Leiceſter, qu'il regardoit en quelque façon comme ſon ſupérieur, ſe trouvoit alors brouillé avec les Etats, il ne manqua de ſon côté aucune occaſion, de marquer combien il leur étoit peu affectionné. Quelques eſprits brouillons qui, comme je l'ai dit, lui ſervoient d'émiſſaires, aidoient à ſouffler entre eux le feu de la diviſion; & quoique le Marquis fût d'ailleurs naturellement bon, & quoi que pût faire Heide pour l'adoucir, ils ſçavoient profiter des moindres occaſions qui s'offroient, pour l'aigrir & l'éloigner des Flamans. Ainſi, lorſque quelque vaiſſeau paſſoit par Fleſſingue pour ſe rendre dans quelque port de la domination d'Eſpagne, quoique d'ailleurs il fût muni d'un paſſeport des Etats, ils ne manquoient pas de lui conſeiller de le faire arrêter, comme étant de bonne priſe, & de confiſquer à ſon profit tous les effets qui étoient deſſus, ſous prétexte que le devoir de ſa charge l'obligeoit à empêcher tout commerce avec l'ennemi. De même comme les troupes ſont ſouvent en marche entems de guerre, s'il paſſoit quelques ſoldats dans le voiſinage, ils avoient grand ſoin de lui faire entendre, qu'ils étoient envoyés par les Etats pour ſe ſaiſir de Fleſſingue. Auſſi le Marquis, envenimé par ces eſprits ſéditieux, ne ſe conduiſoit plus avec les Etats, que comme s'il y eût eu entre eux une guerre ouverte & declarée; ainſi c'étoient tous les jours de nouvelles viſites, de nouvelles recherches qui ſe faiſoient par ſon ordre chez les bourgeois, & ſur les vaiſſeaux qui étoient au port de Fleſſingue. Les Etats avoient beau l'avertir de ne point ajoûter foi à ces ſortes de rapports, qui n'avoient aucun fondement, & de ne point s'inquiéter auſſi inutilement; il n'écoutoit point leur avis; & lorſqu'ils lui faiſoient l'honneur de l'inviter à quelque feſtin public, il ne s'y rendoit jamais, dans la perſuaſion où il étoit, qu'on ne cherchoit qu'à l'arrêter, pour chaſſer enſuite la garniſon Angloiſe de la place. Au reſte, ces défiances augmenterent beaucoup depuis le malheureux ſuccès du ſecours envoyé à l'Ecluſe, dont les Eſpagnols avoient formé le ſiége, comme je le dirai dans la ſuite.

Les Etats ſe défient du Comte de Leiceſter & des Anglois.

Cependant les Etats avoient déja pris des meſures pour remedier à ces déſordres, même avant l'arrivée des Commiſſaires nommés par la Reine d'Angleterre. Comme ils voyoient que l'entêtement du Comte de Leiceſter alloit à ruiner toutes leurs affaires; & que depuis qu'il avoit borné le pouvoir des Gouverneurs, pour s'attribuer à lui ſeul toute l'autorité, il n'étoit plus poſſible d'apporter remede aux maux, auxquels ils ſe voyoient expoſés; ils appréhenderent que les Anglois n'euſſent repris les mêmes deſſeins, que les François avoient eu ſous le gouvernement du Duc d'Anjou; & que, comme ils les conduiſoient avec plus d'habileté, ils ne réüſſiſſent auſſi plus ſûrement: ainſi, pour prévenir tout ce qui en pourroit arriver, ils s'aſſemblerent à la Haye le 5. de Février, & reprenant toute leur ancienne autorité, que le Comte de Leiceſter s'imaginoit leur avoir ôtée, ils donnerent ordre au Comte Maurice de Naſſau, de ſe charger du gouvernement, qui lui apartenoit de droit dans l'abſence du Comte, en qualité de Lieutenant-général des Provinces de Hollande & de Zelande, & de veiller à la conſervation de la République; ordonnant à tous Officiers & Gouverneurs, de lui obéïr & de lui prêter ſerment de fidélité; après avoir cependant proteſté, que la néceſſité ſeule les forçoit d'en venir à cette extrêmité; que leur deſſein n'étoit en aucune façon de donner atteinte au reſpect & à l'obéïſſance qui étoient dûs au Comte de Leiceſter; & qu'ils n'avoient en vûë que de donner aux Gouverneurs des Provinces, le pouvoir dont ils avoient joüi juſqu'alors, & auquel on avoit donné atteinte, au préjudice des coûtumes de la Nation; & d'affermir le gouvernement qui ſe trouvoit démembré faute d'un Chef, de qui les Officiers des troupes, & les Gouverneurs des places puſſent prendre les ordres néceſſaires.

Réſolution qu'ils prennent à ce ſujet.

Cette réſolution des Etats fut ſuivie d'un déchaînement univerſel des Flamans contre les Anglois, qu'ils traitoient publiquement de traîtres & d'ennemis de la patrie. Ainſi les Etats, qui craignoient que cette conduite n'aigrît Eliſabeth, qu'il étoit de l'intérêt de la Nation de menager, & qu'elle n'en devînt moins diſpoſée à leur envoyer les ſecours dont ils avoient beſoin, publierent une Ordonnance, par laquelle ils défendoient de faire courir de ſemblables bruits, qui étoient ſans fondement; ajoûtant qu'il y avoit par-tout d'honnêtes gens, comme il ſe rencontroit auſſi par-tout des traîtres & des ſcelerats, & que ce n'étoit point par la nation qu'on devoit juger de la probité de perſonne.

Plaintes des Etats contre le Comte de Leiceſter.

En même tems, pour juſtifier, ou du moins excuſer la conduite qu'ils avoient tenuë à l'égard du Comte Maurice, ils envoyerent en Angleterre le 4. de Février, une lettre remplie de plaintes, par laquelle, après une longue expoſition de l'attachement qu'ils avoient toûjours fait paroître pour le Comte de Leiceſter, des honneurs qu'ils lui avoient rendus à ſon arrivée dans les Païs-bas, de l'ouverture avec laquelle ils lui avoient communiqué toutes leurs affaires, & de leur facilité à ſe ſoûmettre à tout ce qu'il avoit décidé, ils ajoûtoient, qu'on avoit vû enſuite, par les intrigues de quelques gens avides & ambitieux, s'établir, au préjudice de l'autorité des Etats, qui avoient donné tant de marques de leur zèle pour les intérets de S. M., un Conſeil ſecret & clandeſtin, qui avoit donné lieu aux diſputes qui s'étoient élevées auſſi-tôt après, au ſujet des monnoyes, & d'où étoit partie la défenſe qui étoit publiée malgré l'oppoſition des Etats, de tranſporter des marchandiſes dans les païs étrangers; que cependant on n'avoit rien entrepris de tout l'Eté précedent contre l'ennemi, pour l'avancement de la cauſe commune; qu'on n'avoit point fait la revûë des troupes, quoique les Etats euſſent payé leurs appointemens; qu'il leur étoit venu très-peu de ſecours des païs étrangers; que l'argent qui étoit ſorti de la caiſſe des Provinces-Unies ayant été employé au payement des étrangers, c'eſt-à-dire, des Anglois, il n'en étoit point reſté pour l'entretien des troupes de la nation, qui étoient cependant chargées de tout le faix de la guerre; & que c'étoit-là à quoi avoient abouti ces conteſtations. Ils ſe plaignoient enſuite de la diſtribution des emplois & des gouvernemens, qu'on avoit confiés, diſoient-ils, à des gens ſans foi, & ſecretement attachés à l'Eſpagne, contre les droits, libertés, uſages, & privileges des Provinces-Unies, & au préjudice des Seigneurs, & des principaux ſujets de la Nation, qui, lorſqu'ils s'étoient préſentés pour les remplir, n'avoient reçû qu'un honteux refus, comme s'ils euſſent été incapables de les poſſeder; qu'outre cela, on n'avoit laiſſé aucune autorité aux Magiſtrats, ni aux Gouverneurs des Provinces; & qu'au lieu qu'elle devoit réſider dans le Corps des Etats, on s'en étoit emparé au nom de S. M. Qu'on avoit donc vû, à la honte des Etats, élever aux plus grands emplois des gens, dont la conduite leur étoit juſtement ſuſpecte, enſorte que, quoique la plûpart fuſſent convaincus d'avoir trahi la Nation, un ſi grand crime étoit cependant reſté impuni; que c'étoit cette protection qu'on avoit donnée à des gens ſuſpects, qui avoit enhardi Stanley & Roland d'Yorck, qui long-tems auparavant avoient été deferés aux Etats, à exécuter leurs pernicieux deſſeins; & que, quoique depuis le commencement de cette guerre on n'eût point encore d'exemple d'une perfidie auſſi honteuſe, & auſſi marquée, ni ſi préjudiciable à la Nation, il étoit cependant à craindre, que ce ne fût un mal contagieux, qui ſe communiquât aux garniſons de Bergen-op-Zoom, d'Oſtende, & des autres places frontieres. Ils finiſſoient donc, en ſuppliant inſtamment le Comte de Leiceſter, de repréſenter à la Reine l'état déplorable où les

Païs-bas étoient réduits, & d'obtenir d'elle quelque ſecours d'argent pour l'entretien des troupes. Ils demandoient outre cela, qu'il n'accordât plus de paſſeports au préjudice des intérêts & des droits de la Nation: Que les troupes étrangeres fuſſent ſoûmiſes aux ordres des Commiſſaires nommés par les Etats; & que, puiſque le Comte, après avoir fait entrer lui-même Paul Buys dans le Conſeil d'Etat, l'avoit fait arrêter enſuite, ſans qu'on ſçût pour quelle raiſon, puiſqu'il ne paroiſſoit contre lui aucune accuſation qui eût le moindre fondement, & au préjudice de leurs libertés, il ne trouvât pas mauvais qu'ils l'euſſent élargi, & qu'il ſe contentât de la promeſſe qu'on avoit exigé de lui, de ſe préſenter en juſtice toutes fois & quantes; ou bien, au cas qu'il y manquât, de payer la ſomme de quinze mille florins.

Mécontentement cauſé par ces plaintes.

Le Comte de Leiceſter fut outré de cette lettre; & Eliſabeth elle-même la trouva trop vive, & en fut piquée; perſuadée que c'étoit l'attaquer elle-même, que de traiter ſi mal un de ſes Miniſtres. Ce n'eſt pas qu'elle s'imaginât qu'il n'y eût rien à reformer dans le gouvernement du Comte de Leiceſter; mais elle vouloit qu'on eût recours à ſa prudence & à ſon équité, pour y apporter remede; & non pas que les Etats prétendiſſent l'y forcer par leurs plaintes hors de ſaiſon. Mais perſonne ne fut plus choqué de cette démarche que ceux des Flamans memes, qui étoient dans le parti du nouveau Gouverneur. Perſuadés que c'étoit à eux que l'on en vouloit, ils écrivirent ſur le champ à tous les Conſiſtoires particuliers des Villes, & ſur-tout à Utrecht, où ils avoient jetté les premiers fondemens de leur faction, pour ſe plaindre de cette conduite, prétendant que cette lettre n'étoit point l'ouvrage des Etats, mais de quelques eſprits brouillons, qui vouloient ſe ſouſtraire au pouvoir légitime dont le Comte de Leiceſter étoit revêtu; & demandant en conſequence, qu'il leur fût permis de les citer à comparoître au tribunal de l'Aſſemblée générale des Provinces-Unies. Les Etats oppoſerent à ces lettres un Manifeſte, par lequel ils ſe plaignoient de l'audace de ces accuſateurs, qui ne cherchoient qu'à ſemer la diviſion entre les Provinces; declarant que, ſi dans la lettre qu'ils avoient écrite en Angleterre, il ſe trouvoit quelques termes un peu forts, il ne faloit les attribuer à aucune inimitié perſonelle, mais ſeulement à la douleur qui les avoit forcés à s'exprimer de la ſorte, après la perte de Deventer & de Zutphen.

Manifeſte des Etats.

Exploits du Prince de Parme.

Cependant le Prince de Parme, qui étoit informé de toutes ces diviſions, qu'il regardoit comme une occaſion favorable d'avancer les affaires de l'Eſpagne, ſongeoit à faire quelque entrepriſe conſiderable; mais le défaut de proviſions retarda long-tems l'exécution de ſes deſſeins. La guerre, qui avoit interrompu la culture des terres dans la Flandre, le Brabant, & les Provinces voiſines, & les vaiſſeaux des Etats qui fermoient le paſſage de l'Elbe, de l'Ems, & de l'Yſſel, & empêchoient le tranſport des grains, avoient cauſé une diſette générale dans tout le païs; elle étoit ſi grande, que les villes étoient devenuës des eſpeces de ſolitudes, où l'on voyoit errer librement les loups, qui devoroient les femmes & les enfans que la faim tiroit de leurs maiſons pour ſe répandre dans la campagne.

Grande diſette dans les Païs-bas.

On dit qu'à deux milles autour de Gand, on compta plus de cent perſonnes devorées, ou du moins fort maltraitées par les loups; & que les chiens même, preſſés par la faim, après avoir exercé leur rage ſur les hommes & les troupeaux, allerent juſqu'à ſe dechirer les uns les autres. Il eſt certain que la déſolation étoit ſi grande, que les campagnes reſſembloient à des forêts, par la quantité de ronces & d'épines dont elles étoient couvertes, & qu'il n'étoit plus poſſible de diſtinguer les foſſés d'avec les grands chemins. A Anvers, à Bruxelles, à Gand, à Courtrai, à Bruges, à Ypres, on voyoit tous les jours d'honnêtes bourgeois, eſtimés dans leur ville & mis aſſez proprement, aller ſur le ſoir, pour n'être pas reconnus, mendier leur pain, ramaſſer dans les ruës au milieu des ordures des os à demi rongés, & tout ce qu'il y a de plus vil & de plus mal-propre. A Bruges même, un chien mort qu'on avoit jetté dans la ruë, ſervoit de repas à ces affamés; enfin la cherté fut ſi grande, que la meſure de farine, qui contient trois de nos boiſſeaux, fut venduë huit cens florins. Cette famine fut ſuivie de maladies contagieuſes; & ſi la diviſion déſola les Provinces-Unies, qui cependant joüiſſoient d'une abondance entiere, ces deux fléaux ne réduiſirent pas à un état moins pitoyable les païs ſoûmis à l'obéïſſance de Philippe.

Le Prince de Parme ſe met en campagne.

Enfin, dès que la ſaiſon fut plus favorable, & que les vivres commencerent à devenir plus communs, le Prince de Parme aſſembla ſon armée; & ayant fait courir le bruit, que ſon deſſein étoit d'entrer dans la Veluwe, qui eſt un canton de la Gueldre, il donna rendez-vous à ſes troupes aux environs de Bruges. Enſuite, pour faire prendre le change à ceux de l'Ecluſe, il répandit encore le bruit, qu'il envoyoit quelques détachemens à Audenbourg, pour arrêter les courſes des garniſons de l'Ecluſe & d'Oſtende, qui ravageoient le reſte de la Flandre. Enfin lorſque l'armée fut en état de marcher, & que les nouvelles levées qui lui venoient d'Allemagne furent arrivées, il partit lui-même de Bruxelles le 7. de Juin, & arriva le lendemain à Bruges à la tête de neuf cornettes de Cavalerie, qui étoient ſuivies du reſte des troupes; mais il ne put tenir ſa marche ſi ſecrete, que ceux de l'Ecluſe & d'Oſtende n'en fuſſent allarmés; enſorte qu'ils écrivirent ſur le champ aux Gouverneurs des places voiſines, pour leur demander des ſecours d'hommes & de vivres.

Le Gouverneur de Fleſſingue envoye du ſecours à l'Ecluſe.

Arnaud de Groenevelt commandoit alors dans l'Ecluſe; & comme il avoit très-peu de vivres dans la place, il s'addreſſa d'abord à Guillaume Ruſſel Marquis de Bedford, Gouverneur de Fleſſingue, qui ſe diſpoſa ſur le champ à le ſecourir. Il lui envoya un bateau chargé de bled, avec trois compagnies d'Infanterie qu'il tira de Bergen-op-Zoom, & un détachement de ſa garniſon. En même tems Roger Williams arriva en Zelande, ſuivi de la fleur de la nobleſſe Angloiſe, & offrit auſſi-tôt ſes ſervices à ceux de l'Ecluſe. Enfin, lorſqu'ils eurent reçû ces ſecours, il ſe trouva en tout ſeize cens hommes dans la place; les troupes Flamandes étoient commandées par les deux freres Nicolas & Adolfe de Meetkerke, Charles d'Heraugieres, & Nicolas de Maude; & les Anglois par Roger Williams, dont je viens de parler, Nicolas-François Baskerville, Vere, & le Colonel Huntley.

Henri III. 1587.

L'Ecluſe aſſiégée par les Eſpagnols.

Le Prince de Parme alla d'abord camper à Cadſant (1) au-delà du canal, d'où il envoya la plus grande partie de ſon armée, qui étoit logée à Breſquin, & dont il avoit donné le commandement au Sieur de Lalain, Marquis de Renty, vers le fort de Blankenberg, dont elle s'empara, afin de couvrir ſon camp de ce côté-là contre les courſes de la garniſon d'Oſtende.

Blankenberg eſt un bourg, ſitué à-peu-près à une diſtance égale d'Oſtende & de l'Ecluſe, & n'eſt remarquable que parce que les vaiſſeaux ſont à l'abri dans ſa rade, & que la pêche y eſt abondante. Au reſte, il eut autrefois pour Curé Jaques Meyer, natif de Vleteren, dans le territoire de Bailleul (2) en Flandre, qui paſſa ſa vie dans cet emploi, & nous a laiſſé une Hiſtoire fort exacte de ſa patrie, qui a été augmentée & miſe au jour, après ſa mort, par Antoine Meyer, ſon neveu: l'oncle mourut à Bruges l'an 1552, âgé de plus de ſoixante ans, & fut enterré à S. Donatien.

Le Comte Maurice fait une diverſion en Brabant.

Au commencement du ſiége, la garniſon de l'Ecluſe fit pluſieurs ſorties ſur le quartier des Eſpagnols; mais après avoir perdu beaucoup de monde, ils devinrent plus ſages, & ſe contenterent de ſonger à la défenſe de leur place. Cependant ſur la nouvelle de ce ſiége, le Comte Maurice entra dans le Brabant à la tête d'un camp volant, ſuivi du Comte de Hohenlo, & pilla ou brûla vingt deux villages & deux petites villes. Enſuite, pour obliger le Prince de Parme à abandonner ſon entrepriſe, il profita de l'inondation qui couvroit alors toutes les campagnes, & de la famine qui déſoloit le païs, & alla mettre lui-même le ſiége devant Bois-le-duc. Le prince de Parme avoit prévû tous ces accidens; ainſi, ſans quitter priſe, il pourvut à la ſûreté de ſes alliés, en faiſant marcher de ce côté-là le Baron de Hautepenne, à la tête de quarante deux compagnies de gens de pied, & de quinze cornettes de Cavalerie, commandées par le Marquis del Guaſto, qui ſe logerent à Boxtel, à peu de diſtance de Bois-le-duc.

Le Comte de Leiceſter ſe rend aux Païs-bas.

D'un autre côté, auſſi-tôt qu'on ſçut en Angleterre la nouvelle du ſiége de l'Ecluſe, le Comte de Leiceſter, ſollicité par les Etats de repaſſer inceſſamment en Flandre, réſolut de les contenter, perſuadé qu'il ne pouvoit trouver une plus belle occaſion, pour faire oublier aux Flamans, par quelque grand ſervice, le mécontentement que ſa conduite paſſée leur avoit donné. Il partit donc, ſuivi de quelques nouvelles levées, réſolu de faire lever le ſiége aux Eſpagnols, & aborda le 6. de Juillet à Fleſſingue, où il fut reçû avec un applaudiſſement général de toute la Nation. Peu de tems après, le Comte Maurice, après avoir laiſſé le commandement des troupes au Comte de Hohenlo, s'y rendit pour le ſaluer, ſuivi de Martin Schenk, & du Colonel Norris, & de quelque Infanterie Angloiſe & Flamande.

Le Comte de Hohenlo bat les Eſpagnols près de Crevecœur.

Le Comte de Hohenlo ne reſta pas les bras croiſés. Après avoir attendu inutilement de nouvelles troupes de la Gueldre, de la Friſe, & d'Utrecht, il alla, à la tête de celles qu'il avoit, inveſtir le fort d'Engelem; & le Baron

---

(1) Ce lieu eſt nommé dans l'*Index Thuanus* l'Iſle de *Caſandt*.

(2) Bailleul ſe nomme *Belle* en Flamand; c'eſt ainſi qu'il eſt marqué ſur les cartes; & l'Ecluſe eſt appellée *Sluys*. Dupuy.

Henri III. 1587.

Baron de Hautepenne étant accouru au ſecours, il le chargea avec ſa Cavalerie, & tailla en piéces la plus grande partie de ſes troupes. Le Baron lui-même reçut dans cette rencontre une bleſſure, dont il mourut le 13. du même mois de Juillet. Il fut fort regretté dans tout ſon parti, & pour éterniſer la mémoire de cet accident, cette place s'eſt toûjours appellée depuis le fort de Crevecœur.

Suite du ſiége de l'Ecluſe.

Les Eſpagnols de leur côté preſſoient vivement le ſiége de l'Ecluſe. Ils avoient mis en batterie trente piéces de canon & huit coulevrines, qui tirerent ſans diſcontinuer juſqu'au 24. de Juillet; enſorte qu'on compta environ dix ſept mille quatre cens coups, & qu'il y avoit à la place une bréche de deux cens cinquante pas. Il s'y donna ſept aſſauts conſécutifs, où on ſe battit de part & d'autre avec une ardeur égale. Le Marquis de Renty (1) fut bleſſé dangereuſement dans une de ces attaques, & Stroppene, Colonel d'un regiment de Franc-Comtois, y fut tué avec ſept cens hommes. Les aſſiégés au contraire n'y en perdirent que cent cinquante. Valentin de Pardieu, Sieur de la Motte, fut nommé pour remplacer le Marquis de Renty; mais ayant été auſſi bleſſé dangereuſement peu de tems après, Octave de Mansfeld lui ſucceda, & reçut lui-même dans le bras une bleſſure preſque mortelle.

Les aſſiégés tinrent ainſi pendant dix huit jours, combattant bravement d'homme à homme, armés de lances, de haches, de ſabres, & d'arquebuſes. Lorſque les Eſpagnols eurent recours à la mine, la garniſon contremina de ſon côté; & il ſe donna pluſieurs petits combats dans ces caves & ces ſoûterrains, dont la ville étoit toute remplie: car avant que les ſables euſſent fermé le port, l'Ecluſe étoit l'abord de tous les vins qu'on apportoit par mer en Flandre. Enfin trois cens Eſpagnols ayant paſſé le canal, ſe rendirent maîtres une nuit du retranchement extérieur, à la faveur duquel ils ſe logerent ſur la digue qui mene à Bruges. La perte de ce poſte incommoda fort les aſſiégés, qui ſe virent expoſés continuellement par-là au feu des ennemis, toûjours obligés d'etre ſur la bréche; enſorte qu'à force de veilles, de maladies, & de bleſſures, il ne reſtoit plus de la garniſon que ſept cens hommes en état de porter les armes.

Cependant il y avoit déja plus de quarante jours que duroit le ſiége; & on delibéroit dans l'armée du Comte de Leiceſter ſur les moyens de donner du ſecours à la place. Quelques-uns étoient d'avis de le faire entrer par mer. On avoit une grande flote toute prête pour cette entrepriſe. Mylord Charles Howart, Amiral d'Angleterre, étoit arrivé avec une eſcadre, qui portoit le Comte de Cumberland & la fleur de la nobleſſe Angloiſe; & d'un autre côté Juſtin de Naſſau, Vice-Amiral des Etats, étoit à l'ancre, prêt à faire voile; mais les pilotes & les plus habiles gens de mer s'oppoſoient à ce deſſein, & repréſentoient beaucoup d'obſtacles qu'on devoit rencontrer dans l'exécution. Les ſentimens furent donc

---

(1) Philibert-Emanuel de Lalain, Sieur de Montigny, & Marquis de Renty du chef de ſa femme Anne de Croi, fille unique de Guillaume de Croy Marquis de Renty. *Editeur Anglois.*

Le Comte de Leiceſter tente vainement de ſecourir l'Ecluſe.

donc partagés ; & comme les eſprits étoient déja aigris par le ſouvenir du paſſé, ces conteſtations ne ſe paſſerent pas ſans qu'on ſe piquât de part & d'autre. Enfin on jugea que le parti le plus ſûr étoit, de tenter le ſecours par terre ; dans cette vûë le Comte de Leiceſter ſe rendit à Oſtende le 30. de Juillet, à la tete de vingt cinq compagnies d'Infanterie & de ſix cornettes de Cavalerie ; & cinq jours après, il alla attaquer le fort de Blankenberg, qui couvroit les Eſpagnols du côté d'Oſtende. Il fit d'abord tirer quelques piéces de campagne contre ce poſte ; enſuite quatre cens Arquebuſiers ſe préſenterent en bataille, prêts à tenter l'attaque ; mais le Comte voyant que les ennemis ne s'ébranloient point, comme il l'avoit eſpéré, & ſe ſentant le plus foible, appréhenda que le Prince de Parme ne vînt tomber ſur lui avec toute ſon armée : ainſi il prit le parti de décamper la nuit ; & il retourna à Oſtende, après avoir perdu beaucoup de monde dans ſa retraite. Elle ne ſe fit au reſte que malgré les Flamans, qui prétendoient, que ſi le Comte fût reſté quelques jours dans le même poſte, le Prince de Parme auroit ſûrement leve le ſiége ; ce qui fut confirmé depuis par le rapport que fit Charles Comte d'Aremberg, en préſence de pluſieurs perſonnes dignes de foi, lorſqu'il paſſa en Angleterre, & il aſſûra, que les Eſpagnols avoient perdu plus de ſoldats à ce ſiége, qu'à ceux de Nuys, de Grave, de Rheinbergen, & de Venlo, & qu'ils y avoient eu quarante cinq Officiers de marque de tués.

L'Ecluſe ſe rend par capitulation.

Les aſſiégés ſe voyant hors d'eſpérance d'être ſecourus, ſe trouverent donc réduits à la néceſſité de ſe rendre ; mais après une ſi belle défenſe, ils ne voulurent parler de capituler qu'à des conditions, qui dans l'eſprit de tous les gens du métier puſſent paſſer pour honorables ; & ils s'obligerent tous par ferment, au cas que le Prince de Parme refuſât de les leur accorder, de ſe faire tuer les armes à la main, ou de chercher à ſe ſauver par la fuite au travers des campagnes inondées, après avoir mis le feu à la ville & à la forteresse, plutôt que de conſentir jamais à aucun autre parti. Ils avoient dépêché un exprès au Comte de Leiceſter & aux Etats, pour les inſtruire de leur deſſein ; mais il fut arrêté par les Eſpagnols, comme il vouloit s'éloigner de la ville à la nage ; & ayant été conduit au Prince de Parme, ce Général, voyant les ennemis dans une réſolution ſi déterminée, commença à craindre pour l'évenement ; & comme il ne vouloit point avoir à faire à des déſeſpérés, il ne ſe montra pas difficile à accorder tout ce qu'ils demandoient, lorſqu'il s'agit de capituler : ainſi le 4. d'Août on dreſſa les articles de la capitulation, qui fut fort honorable pour les aſſiégés, & digne de la défenſe courageuſe qu'ils avoient faite. Il fut donc reglé, qu'ils ſortiroient de la place en armes, avec tous leurs équipages & leur bagage, enſeignes déployées, tambour battant, méche allumée, & balle en bouche, & qu'ils ſeroient ainſi eſcortés juſqu'à la flote de Zelande.

Mécontentement du Comte de Leiceſter.

Le Comte de Leiceſter, qui cependant étoit repaſſé d'Oſtende en Zelande, imputoit ce mauvais ſuccès au défaut de troupes & d'argent qu'on ne lui avoit point fourni à tems. Il en accuſoit ſur-tout, ceux qui commandoient la flote de Zelande, il en fit arrêter un à Fleſſingue, nommé qui en donne à ſon tour aux Flamans.

Martin Drooghe, qui fut enſuite par ſon ordre conduit priſonnier à Middelbourg. Ce procedé outra les Flamans, qui, à la ſollicitation du Comte Maurice, auſſi-tôt après le départ de Leiceſter, inſtruiſirent le procès de Drooghe; & voyant qu'il n'y avoit aucune accuſation contre lui, ils le relâcherent au bout de ſix mois de priſon, & le declarerent innocent avec toutes les formalités requiſes en pareil cas. Cependant le Comte de Leiceſter partit de Zelande le 17. d'Août, & ſe rendit à Bergen-op-Zoom (1), où il mit ſes troupes à terre, & fit ſur Hooghſtraten une tentative qui ne lui réüſſit point. De-là il paſſa ſept jours après à Dordrecht, où les Députés des Etats arriverent auſſi-tôt, afin de prendre, de concert avec lui, des meſures ſur le gouvernement.

Après la priſe de l'Ecluſe, les mécontentemens ſecrets que les Etats, & ceux des Seigneurs Flamans qui tenoient leur parti, avoient conçus du gouvernement du Comte de Leiceſter, éclaterent enfin, & degénérerent en une haine ouverte, & en diſputes remplies d'aigreur: auſſi les mauvais ſuccès de ce nouveau Gouverneur avoient beaucoup diminué de ſa réputation, & même du crédit qu'il avoit eu ſur l'eſprit du peuple, qui le ſoutenoit d'abord contre les Etats mêmes. Cependant ceux qui lui étoient affectionnés, tâchoient encore de rélever ſon parti, en publiant qu'on ne devoit attribuer le malheur de ſes entrepriſes, qu'à la jalouſie des Etats, qui vouloient lui enlever l'autorité qui lui étoit dûë légitimement, pour ne lui laiſſer que le vain titre de Gouverneur, & commander eux ſeuls à toute la Nation en Souverains.

Sujets de mécontentement contre le Comte de Leiceſter.

Outre les ſujets de mécontentement dont j'ai déja parlé, ce qui donnoit encore occaſion aux Etats de ſe declarer ſi ouvertement contre le Comte, c'eſt que, quoique la Reine d'Angleterre, ſoit pour mieux cacher ſes deſſeins, ſoit pour ne pas ſe charger d'une haine, à laquelle elle prévoyoit qu'elle ſeroit néceſſairement expoſée, eût refuſé d'abord d'accepter la ſouveraineté des Païs-bas, & eût conſenti ſeulement de les prendre ſous ſa protection à certaines conditions; le nouveau Gouverneur, ſecondé de quelques eſprits brouillons, faiſoit joüer cependant toutes ſortes d'intrigues, pour ſe rendre maître de toute l'autorité; juſques-là, qu'il avoit conſeillé ſous main à ceux d'Utrecht, de ſe ſeparer d'intérêt d'avec les Provinces-Unies.

Lettre de ce Seigneur écrite à ſon Secretaire interceptée.

Les ſoupçons que ce procedé avoit fait naître, augmenterent beaucoup au ſujet d'une lettre qu'il avoit écrite cette année, avant ſon retour en Flandre, à Jean Junius, ſon Secretaire, fils du Docteur Junius, & qui fut interceptée par les Etats. Le Comte lui parloit comme à un homme de confiance, & lui mandoit, que puiſqu'il étoit ſur le point de repaſſer dans les Païs-bas, il faloit qu'outre les différentes lettres qu'il avoit déja écrites à pluſieurs particuliers à ce ſujet, il ſe tranſportât lui-même dans toutes les Villes qui étoient attachées à ſon parti, afin d'aſſûrer ceux qu'il connoîtroit lui être affectionnés, de la diſpoſition ſincere, où étoit la Reine, de contribuer à la défenſe des Provinces-Unies, & du zèle avec lequel il s'employeroit lui-même, pour hâter, à quelque prix que ce fût, les ſecours qu'elle devoit leur envoyer; qu'il devoit auſſi leur faire bien entendre, que S. M. n'avoit donné aucun pouvoir, ni au Baron de Buckhurſt, ni à aucun autre de ſes Commiſſaires, de propoſer d'entrer en négociation avec les Eſpagnols; qu'elle n'avoit encore nullement ſongé à traiter de paix avec eux; & que ſeulement elle avoit voulu découvrir, par le moyen du Roi de Danemarc, & des autres Princes qui ſe portoient pour médiateurs, quels avantages le Roi d'Eſpagne avoit envie d'offrir pour avoir la paix du côté des Païs-bas; que cependant elle avoit fait partir François Drake avec une flote nombreuſe, & ordre de courir toutes les côtes d'Eſpagne; enfin qu'elle n'avoit rien negligé de ce qui pouvoit obliger l'ennemi à partager ſes forces, rompre les deſſeins de cette fameuſe flote, à laquelle on travailloit depuis tant de tems, & qui coûtoit tant de dépenſes, & contribuer à la ſûreté & à la tranquillité des Provinces-Unies. Enfin il écrivoit, de faire auſſi comprendre aux Seigneurs Flamans, aux Gouverneurs, & à tous ceux qui y avoient quelque intérêt, qu'il ne retournoit que dans l'eſpérance & à condition qu'on n'apporteroit plus aucun trouble ni aucun obſtacle à ſes deſſeins, qu'on lui laiſſeroit une autorité abſoluë, & que du moins pendant le tems de ſon gouvernement, les Etats conſerveroient ſeulement le même pouvoir qu'ils avoient ſous Charles V, & ſous Philippe ſon fils; qu'au reſte, il ne ſe décideroit aucune affaire de conſequence que par l'avis du Conſeil d'Etat, où il n'admettroit perſonne qui ne fût de la Nation; & qu'au cas de quelque refus de la part des Etats, il avoit ordre de la Reine de repaſſer en Angleterre.

---

(1) Monſieur de Thou dit, *Bergas ad Scaldim*, & l'Edition de Paris *Berghes ſur l'Eſcaut*; mais nous avons cru devoir ſuivre l'Editeur Anglois, qui, dans ſes explications, traduit ce nom par *Bergen-op-Zoom*.

Divers Ecrits des deux partis.

Requête préſentée au Comte de Leiceſter par les Députés des Etats.

Cette lettre étoit datée de Greenwich du 20. Juin, ou du 10. ſuivant la manière de compter des Anglois; & on ne peut exprimer l'effet qu'elle produiſit ſur l'eſprit des Flamans. Auſſi-tôt on arrêta Junius avec toutes ſes lettres & tous ſes papiers, & on lui fit ſubir un examen très-ſevère à ce ſujet. Cependant les Députés des Etats s'étant rendus à Dordrecht ſur ces entrefaites, préſenterent au Comte de Leiceſter une requête, par laquelle ils lui expliquoient librement, quelles étoient leurs diſpoſitions & leurs deſſeins. Ainſi, après avoir remercié S. M. & le Comte lui-même, d'avoir bien voulu prendre en main la défenſe de leur Religion & de leur liberté, ils declaroient que leur intention avoit été, qu'au défaut d'un Chef qui gouvernât ſouverainement les Païs-bas, le pouvoir ſouverain réſidât dans les Seigneurs, la Nobleſſe, & le corps des Villes, qui compoſoient les Provinces-Unies; qu'ainſi, depuis que Philippe avoit perdu tous ſes droits ſur ces Provinces, les Etats s'étoient crus autoriſés à s'emparer du gouvernement, comme ſeuls Souverains de la Nation; que c'étoit en cette qualité qu'ils avoient traité avec différens Princes, ſurtout avec la Reine d'Angleterre, & qu'ils l'avoient revêtu lui-même de la dignité de Gouverneur général des Païs-bas; qu'au reſte, comme quelques eſprits mal-intentionnés, qui ne cherchoient qu'à mettre entr'eux la

Henri III. 1587.

diviſion, vouloient qu'on regardât comme choſe douteuſe, ſi le Comte étoit revêtu de la même autorité que Charles V. avoit euë autrefois ſur ces Provinces, ou s'il n'avoit que le même pouvoir que ce Prince donnoit aux Gouverneurs qu'il envoyoit en Flandre, ils étoient bien aiſe de lui faire ſçavoir, que par la dépoſition de Philippe, les Etats étoient entrés dans tous les droits de Charles V, ſur-tout à l'égard de la nomination d'un Gouverneur, qui leur apartenoit, comme il avoit apartenu à ce Prince, & à Philippe ſon fils, de nommer, pour remplir cette place, la Reine Marie ſa ſœur, le Duc de Savoye, la Princeſſe Marguerite de Parme, & tant d'autres, à qui ils n'avoient jamais prétendu donner l'autorité ſouveraine, qu'ils ſe réſervoient toûjours à eux-mêmes; qu'ils ſouhaitoient donc qu'il fût bien perſuadé, que les choſes étoient encore alors ſur le même pied, à l'exception des changemens qui y avoient été faits par le traité paſſé avec S. M; qu'ainſi il étoit juſte, que tous les reglemens, qui autrefois partoient immédiatement de l'Empereur Charles V, émanaſſent de même de l'autorité ſupreme des Etats, & portaſſent l'empreinte de leur ſceau; & que dorénavant ce fût à eux, & à celui qu'ils auroient nommé pour gouverner les Provinces-Unies, qu'on prêtât le ſerment de fidélité que le Prince exigeoit auparavant; que cependant ils n'empêchoient point que le Comte ne conſervât une pleine & entiere autorité ſur les armées de terre & de mer, quant à ce qui regardoit la diſcipline, les entrepriſes contre l'ennemi, & les levées de troupes; pourvû qu'il n'en enrôlât qu'autant que les Etats croiroient pouvoir en entretenir des ſubſides que S. M. leur envoyoit, & des contributions que chaque Province étoit obligée de fournir; & qu'à l'égard de cet article, il ſe conformât à ce qu'ils auroient reglé; qu'au reſte ils n'entendoient point que le gouvernement fût entre les mains de quelques particuliers, mais d'un Conſeil compoſé des Seigneurs, de la Nobleſſe, & du corps des Villes, repréſentant les Etats Généraux; ajoûtant, que s'il ſe trouvoit quelqu'un parmi eux capable de commettre quelque faute, la Nation avoit ſes coûtumes & ſes loix; qu'il étoit permis de les pourſuivre par les voyes ordinaires de la Juſtice; & que ſi le Comte pouvoit en nommer un ſeul qui ſe trouvât coupable de quelque crime, ils étoient tous prêts de ſe réünir, pour l'en faire punir ſelon qu'il l'auroit mérité. Enfin ils ſupplioient le Comte, de laiſſer à leur Amiral la conduite de ce qui regardoit la marine, & aux Gouverneurs de chaque Province le ſoin de changer les garniſons des places, ſelon qu'ils le jugeroient néceſſaire; d'écarter les brouillons dont il étoit obſedé; & de ne pas ajoûter foi à ces eſprits ſéditieux, qui, déſeſpérant d'avoir jamais aucun crédit, tant que l'union regneroit entre lui & les Etats, cherchoient à les diviſer, pour venir plus facilement à bout de leurs deſſeins, & travailloient à ſe rendre maîtres du gouvernement, aux dépens de ſa propre réputation & de la tranquillité publique.

Inſtances des Etats pour porter le

Cependant, pour mieux marquer au Comte combien ils ſouhaitoient de vivre avec lui en bonne intelligence, dans le tems même que leurs Députés lui préſentoient cette requête à Dordrecht, ils étoient occupés de leur côté, Comte de Hohenlo à ſe reconcilier avec Leiceſter.

côté, à traiter avec le Comte de Hohenlo, à qui ſes ſervices & ſon zèle donnoient beaucoup de crédit ſur les troupes de la Nation, & qui étoit alors à Vere, dans l'Iſle de Walcheren; & travailloient à le réconcilier avec lui. Dans cette vûë ils lui députerent de Capelle, Jean de Does Sieur de Noortwyk, Cooper, Caminga, Guillaume Bardeſius, & Jaques Valke, Conſeillers d'Etat, pour le prier de ſacrifier dans les circonſtances préſentes ſon reſſentiment & ſes querelles perſonelles au bien public; de ſe rendre auprès d'eux, pour les aider de ſes conſeils, & de vouloir bien prêter ſerment de fidélité entre les mains du Comte de Leiceſter, puiſque le Comte Maurice, dont il étoit le Lieutenant, s'y étoit lui-même réſolu.

Réponſe du Comte de Hohenlo.

Le Comte de Hohenlo répondit à ces inſtances, qu'il étoit Comte de l'Empire, né libre, & que ſon zèle ſeul l'avoit attaché à eux, ſans qu'il y fût attaché par aucun devoir; qu'auſſi n'avoit-il jamais voulu s'engager, ni à l'Archiduc Matthias, ni à M. d'Anjou Duc de Brabant, quelques inſtances qu'ils lui en fiſſent; & qu'il n'étoit pas encore diſpoſé à s'obliger de ſervir le Comte de Leiceſter; qu'il s'étoit paſſé entre eux certaines choſes, qui ne lui permettoient pas de ſe fier à lui, tant à cauſe des démêlés qu'ils avoient eus enſemble, que parce qu'il étoit perſuadé, que c'étoit à ſa ſollicitation qu'Edoüard Norris avoit eu la hardieſſe de lui addreſſer le défi inſultant, dont il avoit été ſi piqué; qu'autrement il n'auroit pas laiſſé impunie l'inſolence d'un homme qui enfraignoit ſi ouvertement les loix de la guerre; qu'il ne l'auroit pas fait Chevalier depuis; qu'il n'auroit pas changé, ſans le conſulter, les garniſons des places que les Etats avoient confiées à ſa garde, & qu'il auroit tenu plus exactement ſes promeſſes; que c'étoit ce qui l'empêchoit de mettre ſa perſonne & ſa gloire au pouvoir du Comte de Leiceſter; qu'il prioit ſeulement les Etats de le congédier honorablement, & de ſe ſouvenir des ſervices qu'il leur avoit rendus ſous le Comte Maurice de Naſſau, & ſous le Comte de Leiceſter même; qu'il étoit pret d'ailleurs de remettre au Comte Maurice toutes les villes, châteaux, & places fortes, dont il étoit le maître, à condition qu'on les maintiendroit dans la joüiſſance de tous leurs privileges, telle qu'elles l'avoient euë du vivant du Prince d'Orange d'heureuſe mémoire; que ce qui l'engageoit à ſe ſervir de cette reſtriction, c'eſt qu'il voyoit avec douleur les Provinces réduites à un pitoyable état, par les artifices & les intrigues de quelques gens ambitieux; qu'on voyoit des hommes ſéditieux, ſortis de la lie du peuple, dont il en nommoit même quelques-uns, oſer réſiſter aux Etats & aux Magiſtrats, & travailler ouvertement à ſaper leur autorité; que ſi on ſuivoit ſon avis, on en feroit une punition exemplaire, & qu'on les éloigneroit abſolument du gouvernement; qu'au reſte, puiſqu'ils le prioient de les aider de ſes conſeils, il les exhortoit à entretenir avec ſoin l'alliance qu'ils avoient faite avec la Reine d'Angleterre, & à ſe conformer aux deſſeins du Comte de Leiceſter; mais que l'exemple du Comte Maurice ne prouvoit pas, qu'il fût obligé de prêter ſerment de fidélité à Leiceſter; que le Comte Maurice étoit né leur ſujet; qu'au contraire il étoit, comme il l'avoit déja dit, Comte de l'Empire, & né libre ; que cependant il ne laiſſeroit pas d'être toûjours auſſi attaché aux Etats , qu'il l'avoit été depuis quatorze années entieres qu'il les ſervoit , pendant leſquelles , outre les appointemens qu'ils lui avoient donnés, il avoit encore depenſé cent cinquante mille Thalers de ſon patrimoine , à faire la guerre à leurs ennemis.

Réponſe du Comte de Leiceſter.

Ce fut-là toute la réponſe qu'ils purent tirer de Hohenlo. Ils en firent part au Comte de Leiceſter , & il répondit le 7. de Septembre à la requête qu'ils lui avoient préſentée. Ce Seigneur , après leur avoir reproché tous les bienfaits qu'ils avoient reçûs de la Reine , après leur avoir rappellé le ſouvenir de ce que lui-même avoit fait pour eux, en ſe chargeant d'un emploi auſſi onéreux , dans un âge où il étoit plus naturel qu'il penſât à ſon propre repos, qu'à procurer celui des autres , il diſoit, qu'il avoit employé toute l'année précedente à travailler à leur ſatisfaction ; qu'il n'avoit enſuite repaſſé la mer , que dans une néceſſité preſſante ; que cependant on avoit perdu Zutphen & Deventer, par la trahiſon de ceux qui y commandoient , ſans que toute la prudence humaine pût prévenir ce malheur, ni qu'on dût par conſequent le lui imputer ; que cependant on n'avoit pas laiſſé de faire courir des bruits qui lui étoient fort injurieux ; & qu'on avoit vû en Angleterre des lettres du 4. de Février, qu'il ſçavoit fort bien n'avoir point été écrites du conſentement unanime des Etats , & qui attaquoient ſon honneur ; que tout cela ne l'avoit cependant point empêché de ſuivre la voix de ſon devoir , & qu'il étoit repaſſé dans les Païs-bas aux premiers ordres de S. M. Il ſe juſtifioit enſuite de la priſe de l'Ecluſe, dont il attribuoit la perte à ceux que l'Amiral des Etats avoit employés, & aux pilotes. Il s'étendoit auſſi fort au long ſur les démélés qu'il avoit eus avec le Comte de Hohenlo, & ſur les meſures qu'on devoit prendre pour réüſſir dans cette guerre , ſe plaignoit vivement de la négligence & des délais continuels des Etats , & proteſtoit de tous les malheurs qui menaçoient la Gueldre , & auxquels elle ſe verroit certainement expoſée , ſi on ne prenoit de meilleures meſures pour l'avenir , & de la diſpoſition où il étoit d'y apporter remede , pourvû qu'on lui fournît l'argent & les troupes qu'on lui avoit promiſes. Il ajoûtoit enfin , qu'ayant remarqué que pluſieurs, ennuyés d'une dépenſe à laquelle les Provinces-Unies n'étoient pas en état de ſuffire , commençoient à trouver que la guerre leur étoit à charge ; que d'autres prenoient le prétexte de ce que S. M. paroiſſoit diſpoſée à entrer en négociation avec le Prince de Parme , pour s'intéreſſer à la pourſuite de la guerre ; lui de ſon côté , afin de pouvoir prendre des meſures pour l'avenir , avoit fait propoſer aux Etats aſſemblés à la Haye, de voir ſi, tout compte fait, ils étoient en état de ſoutenir la guerre ; parce que s'ils ſe trouvoient aſſez puiſſans pour cela , S. M. continueroit de ſon côté à leur donner les memes ſecours ; au lieu qu'autrement il n'étoit pas juſte que , pour ſatisfaire à ſes engagemens , elle s'épuiſât davantage en dépenſes inutiles , pour fournir aux frais d'une guerre, dont l'évenement étoit fort incertain ; ſur-tout dans un tems , où elle avoit à craindre également de l'Eſpagne, de la France , & de l'Ecoſſe , & où les troubles de l'Irlande l'obligeoient à tourner une partie de ſes forces de ce côté-là ; que pour avoir pris le parti des Flamans, S. M. s'étoit fait un ennemi de Philippe ; ce qui avoit tourné au déſavantage de ſes ſujets, qui s'étoient vûs par-là expoſés, non ſeulement au reſſentiment des Eſpagnols, mais encore à l'avidité des autres nations, qui s'étoient ſervies de cette occaſion pour les inſulter ; qu'ainſi, au cas qu'ils ne fuſſent pas en état de continuer la guerre, il étoit encore tems pour eux d'entrer en négociation avec le Prince de Parme, même après la priſe de l'Ecluſe ; que les Ambaſſadeurs du Roi de Danemarc leur avoient déja préparé les voyes ; & que rien ne les empêchoit encore de pouvoir traiter avantageuſement avec les Eſpagnols ; que cependant il n'avoit encore voulu faire aucune démarche pour cela ſans les conſulter, mais qu'il étoit bien aiſe de les avertir, que deux cens mille florins ne ſuffiſoient pas pour fournir aux frais de la guerre ; que les garniſons coûtoient beaucoup à entretenir ; que la dépenſe d'un camp étoit encore plus grande ; enſorte que s'ils ne ſe croyoient pas en état de fournir davantage, il leur conſeilloit de penſer de bonne heure à s'accommoder.

Manifeſte des Etats d'Hollande & de Weſtfriſe, pour ſervir de replique à la réponſe du Comte de Leiceſter.

A cette réponſe, les Seigneurs, la Nobleſſe, & les Villes de Hollande & de Weſtfriſe, repliquerent par un Manifeſte imprimé à Harlem, en date du 16. d'Octobre, qu'il y avoit quinze ans, que du vivant du Prince d'Orange, ils avoient entrepris la guerre contre les Eſpagnols, parce qu'ils s'y étoient crus bien fondés, puiſque c'étoit pour la défenſe de leur Religion, de leur liberté, de leurs droits & privileges ; que cependant la crainte des ſuites qu'elle pouvoit avoir, la vûë de leur foibleſſe, & de la puiſſance de leurs ennemis, avoient engagé les Etats à recourir à S. M, qu'ils regardoient comme la protectrice de la Religion ; ce qu'ils avoient fait, en lui envoyant des Ambaſſadeurs cette année même, & trois ans après ; que par le conſeil de cette Princeſſe, ils avoient traité enſuite avec le Duc d'Anjou ; qu'après la mort de ce Prince, ils s'étoient addreſſés au Roi Très-Chrétien, pour le ſupplier d'accepter, non ſeulement la protection, mais même la ſouveraineté des Païs-bas ; que cependant la guerre allumée depuis en France par quelques factieux, ſuſcités contre ce Royaume par les Eſpagnols, avoit empeché S. M. T. C. d'accepter leurs offres, & qu'elle s'étoit contentée de les recommander à S. M. ; que Daviſon leur avoit fait eſpérer enſuite, que cette Princeſſe écouteroit favorablement leurs prieres ; que dans cette confiance ils étoient entrés avec elle en négociation, & qu'elle avoit été ſuivie d'un traité, auquel ils avoient ſatisfait autant qu'il étoit en eux, en recevant le Comte de Leiceſter, à ſon arrivée dans les Païs-bas, avec tous les honneurs & toute la ſoûmiſſion qu'il pouvoit ſouhaiter ; mais que, pour des raiſons qu'on ignoroit, il avoit mis des bornes ſi étroites au pouvoir du Conſeil d'Etat, & des Gouverneurs des Provinces, qu'il n'avoit pas été poſſible de remedier à tems, pendant ſon abſence, aux accidens auxquels on s'étoit vû expoſé ; que c'étoit ce qui avoit cauſé la perte de Zutphen & de Deventer, que ceux qui y commandoient avoient livrés aux Eſpagnols, parce qu'en ſon abſence, il n'y avoit perſonne dans toutes les Provinces-Unies, qui eût aſſez d'autorité, pour mettre à la place de ces gens ſuſpects, des Gouverneurs dont on pût etre le ſecours de S. M, ils trouveroient encore aſſez de forces pour repouſſer les efforts de leur ennemi commun, & aſſez d'argent pour fournir aux beſoins inévitables de cette guerre.

En même tems, pour donner une juſte idée des deux Puiſſances, de celle des Etats, & de celle des Gouverneurs généraux des Provinces, que les factieux cherchoient à confondre, ils avoient joint à cette replique une explication plus ample, par laquelle ils declaroient, que les Etats étoient revêtus de l'autorité que Charles V. avoit euë autrefois ſur les Païs-bas; enſorte qu'il ne reſtoit au Comte, que celle dont avoient joüi ceux que ce Prince nommoit pour gouverner la Nation; or que ces Gouverneurs, quoique diſtingués par leur rang, & alliés même à l'Empereur, n'avoient jamais prétendu avoir le droit de faire la paix ou la guerre à leur fantaiſie; d'entreprendre des traités avec les étrangers; de faire des reglemens qui regardaſſent le gouvernement des Provinces-Unies; enfin de regler les monnoyes; de permettre ou d'empêcher le commerce avec les étrangers, & les peuples qui n'avoient point pris de parti; de terminer les affaires qui pouvoient intéreſſer les Princes ou les villes voiſines; d'établir de nouvelles loix; & de pouſſer les frais de la guerre au-delà des intentions & des forces de la Nation, ſans conſulter auparavant le Prince ou les Etats; que le Comte, par conſequent, devoit ſe tenir dans les juſtes bornes que Charles V. avoit préſcrites à ſes prédeceſſeurs, & laiſſer aux Etats le droit de connoître eux ſeuls de tous les articles dont ils venoient de parler, & que ce Prince s'étoit toûjours réſervés. En même tems ils demandoient que, conformement au traité, les troupes fuſſent obligées de leur prêter ſerment de fidélité, & qu'on rendît aux Gouverneurs de chaque Province l'autorité dont ils joüiſſoient auparavant; ce qu'ils avoient ajoûté, pour mettre un frein à la temérité de ceux d'Utrecht, qui étoient du gouvernement du Comte Maurice, & qui travailloient à ſe rendre indépendans des Etats.

Manifeſte des Etats de Hollande, de Zelande & de Weſtfriſe ſur la forme du gouvernement des Provinces-Unies.

Le jour même que cette replique parut, les Seigneurs, la Nobleſſe, & les Villes de Hollande, de Zelande, & de Weſtfriſe, jugerent à propos de publier un Manifeſte, pour donner une juſte idée du gouvernement de ces Provinces. Ils diſoient, que depuis huit cens ans, elles avoient été gouvernées par des Princes, qui portoient le titre de Comte, & à qui les Seigneurs, la Nobleſſe, & les Villes qui les compoſoient, & qui repréſentoient les Etats, avoient remis la ſouveraineté de ce petit Etat: Que ces Comtes avoient été juſtes, modérés; que par-là ils s'étoient acquis l'eſtime non ſeulement de la Nation, mais même de tous les Princes étrangers, enſorte que les plus grands Rois les avoient honorés de leur alliance; que d'eux étoit ſorti Guillaume II., que ſon mérite avoit élevé à l'Empire l'an 1247. Que la Hollande étoit devenuë par-là formidable à tous ſes voiſins, & ſe faiſoit reſpecter des peuples même les plus éloignés; & que, ſi on en exceptoit la République de Veniſe, on ne trouvoit point d'Etat dans l'Hiſtoire, qui eût ſubſiſté ſi long-tems ſans interruption ni changement; ce qui venoit de l'union qui regnoit entre les Princes & la Nation, & de ce que les uns & les autres conſpiroient de concert à procurer le bien public: Qu'au reſte, ſi on conſultoit l'Hiſtoire, on trouveroit, que les Etats portoient alors leur pouvoir, non ſeulement

HENRI III. 1587.

ment juſqu'à avertir le Prince de ſon devoir, lorſqu'il abuſoit de ſon autorité, mais même juſqu'à reformer ſon gouvernement, au cas qu'il negligeât de profiter de leurs remontrances; qu'ils puniſſoient les mauvais Miniſtres, & nommoient des Régens de l'Etat, lorſque l'âge ne permettoit pas à leurs Princes de gouverner par eux-mêmes comme ils en avoient uſé à l'égard de Guillaume V, à qui ils avoient donné des Curateurs, à cauſe de la foibleſſe de ſon eſprit: Qu'ils avoient toûjours conſervé la même autorité, & l'avoient exercée toutes les fois que le gouvernement s'étoit trouvé ſans Chef, ſoit à cauſe de la minorité de leurs Princes, ſoit parce qu'ils étoient tombés en démence, ou pour quelque autre accident: Qu'on avoit vû, il n'y avoit pas ſi long-tems, l'Archiduc Maximilien d'Autriche, qui avoit ſuccedé à l'illuſtre maiſon des Ducs de Bourgogne, faire de vains efforts pour donner atteinte à ces libertés: Qu'on ſe ſouvenoit encore, que les Etats avoient donné des Tuteurs à l'Empereur Charles V, petit-fils de l'Archiduc Maximilien, pendant ſa minorité; & que ce Prince ſage n'avoit pas manqué depuis, d'avertir Philippe ſon fils, de ne rien changer au gouvernement de la Hollande, de la Zelande, & de Weſtfriſe, ſans y avoir bien penſé auparavant: Que les Etats Généraux étoient compoſés de deux eſpeces de perſonnes; de la Nobleſſe, qui eſt très-ancienne & très-puiſſante dans la Nation, & qui, dans l'Aſſemblée des Etats, prend connoiſſance de tout ce qui concerne le gouvernement; & des députés des Villes: Que chacune eſt gouvernée par un Conſeil, compoſé de tout ce qu'il y a de plus honnêtes bourgeois, qui ſont élûs à la pluralité des voix, & qui poſſedent cette charge à vie; que c'eſt à eux de créer les Magiſtrats annuels, c'eſt-à-dire, les Bourguemaîtres & les Echevins, quoique cependant ils conſultaſſent quelquefois ſur le choix qu'ils devoient faire, les intentions du Lieutenant du Prince: Que les Bourguemaîtres étoient chargés de tout ce qui regardoit la Police de chaque ville (1); que les Echevins de leur côté, rendoient la juſtice, & connoiſſoient de toutes les cauſes civiles & criminelles, dont ils jugeoient en dernier reſſort: Que le Prince n'entroit point dans tout ce détail du gouvernement; qu'il tenoit ſeulement dans chaque ville un Lieutenant, qui avoit ſa juriſdiction particuliere; qu'il pouvoit intervenir dans certaines affaires, & avoit droit d'arreter & d'accuſer qui bon lui ſembloit; enſorte cependant, qu'il n'avoit aucune autorité pour juger qui que ce fût (2), & qu'elle étoit uniquement réſervée aux Magiſtrats & aux Etats: Que c'étoit à certains Députés de ces Corps differens, qu'il apartenoit de convoquer les Etats Généraux, lorſque la néceſſité le demandoit; que les Députés de la Nobleſſe & des Villes s'y rendoient, munis des inſtructions dont on les avoit chargés; qu'ils rendoient compte enſuite de ce qui s'y étoit paſſé, aux Etats particuliers de chaque Province, qui deliberoient, ſi on devoit accepter ce qui avoit été propoſé; que les Députés informoient les Etats

---

(1) Cette correction eſt de Mr. DUPUY, qui veut qu'on liſe *curam rerum urbanarum*, la Police de chaque ville; au lieu de *ordinariam juriſdictionem*, la juriſdiction ordinaire.

(2) *Et avoit droit &c. — qui que ce fut.*] Cette inſertion a été faite ſuivant une remarque de M. DUPUY.

Généraux du réſultat de ces délibérations ; & que ce qui paſſoit ainſi à la pluralité des voix, étoit obſervé inviolablement : Que c'étoit à l'abri de ces digues, que la Nation avoit mis ſa liberté à couvert des entrepriſes du gouvernement monarchique, qui peut abuſer aiſement de ſon autorité ; & qu'elle avoit cru devoir ſe ſervir de ce frein, pour empécher que ceux qui étoient à la téte des affaires, n'abuſaſſent du nom des Etats pour ſatisfaire leur ambition : Que cette forme de gouvernement avoit été le ſoutien des Païs-bas, tant qu'on l'avoit obſervée ; qu'au contraire, à peine le Roi Philippe, oubliant les ſages conſeils de l'Empereur ſon pere, avoit voulu y donner atteinte, qu'il s'étoit vû expoſé à une infinité de malheurs, & avoit enfin réduit la Nation à la dure néceſſité de rentrer dans tous ſes anciens droits, & de ſecoüer le joug de ſon obéïſſance.

Projet de paix entre le Roi d'Eſpagne & les Etats.

Voilà ce qui parut alors pour la défenſe des Etats & de leur autorité. A l'égard de la négociation propoſée avec les Eſpagnols, dont j'ai parlé pluſieurs fois, voici ce que c'étoit. Eliſabeth, qui ne formoit que de vaſtes deſſeins, voyoit en méme tems toutes les ſuites qu'ils pouvoient avoir. Ce n'étoit que malgré elle, & par néceſſité, qu'elle avoit pris les Flamans ſous ſa protection : auſſi comme elle ne voyoit aucune fin à une guerre, qui d'ailleurs étoit ruineuſe, elle commença à s'ennuyer de la dépenſe qu'elle lui coûtoit déja ; naturellement portée à l'épargne, elle appréhenda, qu'après avoir épuiſé ſes finances, elle ne fût obligée, pour les rétablir, de ſurcharger ſes ſujets, au ſoulagement deſquels elle avoit toûjours travaillé juſqu'alors ; c'eſt-ce qui lui faiſoit ſouhaiter la paix : mais comme elle n'étoit pas en état d'en faire les premières propoſitions, elle pria le Roi de Danemarc de s'en charger : en effet Rantzow, Ambaſſadeur de ce Prince, s'étant rendu à la Cour d'Eſpagne, propoſa à Philippe d'accorder la liberté de conſcience aux Flamans ; de les maintenir dans tous leurs anciens droits, libertés, & privileges ; & de donner des ſûretés à la Reine d'Angleterre, pour être indemniſée des avances qu'elle avoit faites. A l'égard de la liberté de conſcience, Philippe declara d'abord qu'il n'y conſentiroit jamais ; pour le reſte, il permit à l'Ambaſſadeur d'entrer en négociation avec le Prince de Parme.

Rantzow le communique aux Etats.

Rantzow retourna en Flandre avec cette réponſe, ſuivi de quelques Eſpagnols, & il paſſoit entre Namur & Bruxelles, lorſqu'il fut arrêté par la garniſon de Bergen-op-Zoom, qui couroit tous les environs, & voloit, contre les loix de la guerre, tous ceux qui avoient le malheur de tomber entre ſes mains, quels qu'ils puſſent être. On lui enleva tout ce qu'il avoit, & on l'envoya avec ſes lettres & ſes papiers à la Haye, pour être remis entre les mains des Députés des Etats : là il ſe plaignit vivement de l'inſulte qu'on faiſoit à un homme public comme lui, chargé d'une négociation où ils étoient eux-mêmes intéreſſés ; après quoi il leur rendit compte de ce qu'il avoit négocié par l'ordre de ſon maître, d'abord avec Philippe, & enſuite avec le Prince de Parme ; leur dit qu'on étoit déja convenu du lieu & du tems où devoient s'ouvrir les conférences, auſſi-bien que de ceux qui devoient s'y trouver, & qu'on avoit averti la Reine d'Angleterre d'y envoyer ſes Ambaſſadeurs.

HENRI III. 1587.

Réponſe qu'ils lui font.

Les Etats, qui n'avoient point été informés de cette intrigue, furent fort ſurpris d'apprendre une pareille nouvelle. Ils s'excuſerent du mieux qu'ils purent auprès de l'Ambaſſadeur au ſujet de l'inſulte qu'il avoit reçûë; & lui firent entendre, qu'ils étoient fort obligés au Roi ſon maître, avec qui ils étoient alliés, & à qui ils étoient d'ailleurs ſi redevables, de ſe donner encore pour eux tant de peines; qu'au reſte, c'étoit ſans qu'ils l'en euſſent prié; qu'ils n'avoient jamais penſé à traiter de paix avec les Eſpagnols; qu'ils l'avoient pluſieurs fois declaré à la Reine d'Angleterre, & qu'ils avoient des raiſons très-fortes pour croire, non ſeulement qu'il n'étoit pas tems pour eux de penſer à un accommodement, mais même qu'ils ne pouvoient rien faire de plus préjudiciable à leurs intérêts.

Mécontentement du Roi de Danemarc.

Rantzow fut congédié avec cette réponſe, après qu'on l'eut dédommagé en partie de ce qu'il avoit perdu; & il alla rendre compte à ſon maître de ce qui lui étoit arrivé. Ce Prince fut indigné qu'on cherchât à l'outrager, dans le tems même qu'il ne penſoit qu'à rendre ſervice; & la fortune lui ayant offert ſur ces entrefaites une occaſion d'en marquer ſon reſſentiment, il n'eut garde de la manquer. La Hollande & la Zelande continuoient leur commerce, avec la meme tranquillité que ſi elles avoient joüi d'une profonde paix. Une preuve de la richeſſe de ces deux Provinces, c'eſt qu'au commencement du printems de cette année, il étoit ſorti des ports de Vlie, de la Brille, & de Fleſſingue, plus de huit cens vaiſſeaux de toute eſpece, chargés de différentes marchandiſes. Ils paſſoient le détroit du Sund, qui eſt entre les Iſles de Schonen & de Zelande, & que le Roi de Danemarc a bien fortifié, outre qu'il y tient toûjours une eſcadre de vaiſſeaux de guerre qui croiſe de ce côté-là, lorſque ce Prince les fit arrêter; & ils ne furent relâchés, qu'après avoir payé trente mille Thalers. Quelque tems après, les Etats lui ayant envoyé des Ambaſſadeurs pour lui faire leurs excuſes ſur la détention de ſon Miniſtre, Frédéric ne daigna pas leur donner audience, & ſe contenta de leur faire dire, qu'on auroit dû commencer par dédommager ſon Ambaſſadeur, comme la juſtice l'exigeoit; enſuite lui faire ſatisfaction à lui-même de l'injure qu'on lui avoit faite, en violant le Droit des gens dans la perſonne de ſon Miniſtre. Il ajoûta, qu'on lui avoit enlevé ſes lettres; qu'on les avoit ouvertes; & que les Etats n'avoient cependant point encore puni les auteurs d'un tel attentat. Les Flamans furent congédiés avec cette réponſe, après que les Miniſtres de Danemarc leur euſſent fait entendre, que leur maître ne pouvoit pas leur donner audience, parce qu'il étoit occupé à recevoir les Ambaſſadeurs du Roi d'Ecoſſe.

Qui fait arrêter quelques vaiſſeaux Hollandois, & refuſe de donner audience aux Ambaſſadeurs des Etats.

La Reine d'Angleterre conſeille aux Etats de faire la paix avec l'Eſpagne.

Les Etats furent très-ſenſibles à cet affront. Cependant comme le Roi de Danemarc ne faiſoit qu'uſer du droit de repréſailles, ils eurent la prudence de diſſimuler un reſſentiment qui auroit été hors de ſaiſon dans les circonſtances préſentes. Cependant la Reine d'Angleterre fit dire aux Députés aſſemblés à la Haye, par Jaques Valke & Menin, au mois de Septembre ſuivant, & le 20. Octobre par Herbert, ſon Maître des Requêtes, & Joachim Ortel, de voir s'ils jugeoient qu'il fût plus à propos de penſer de bonne heure à s'accommoder avec l'Eſpagne, que de ſe voir tous les jours enlever à leurs yeux leurs villes & leurs places fortes, & d'attendre que l'ennemi les eût réduits à la triſte néceſſité, de ne pouvoir traiter qu'avec beaucoup de déſavantage ; que s'ils étoient diſpoſés à la paix, & que ſes ſervices leur fuſſent agréables, elle s'y employeroit volontiers ; que ſi au contraire ils aimoient mieux entrer ſeuls en accommodement, ce qu'elle ne leur conſeilloit pas, elle ne s'y oppoſoit point.

Les Etats refuſent d'y entendre.

Mais les Etats refuſerent conſtamment d'entendre parler de paix. Ils répondirent à la Reine, qu'ils n'auroient jamais penſé du vivant du Prince d'Orange à entrer en accommodement avec l'ennemi, & qu'au contraire ils avoient toûjours été réſolus à pourſuivre juſqu'à la fin, une guerre qu'ils n'avoient entrepriſe que pour la défenſe de leur Religion & de leur liberté ; qu'ils étoient encore dans les mêmes diſpoſitions ; que quoi que la guerre leur eût coûté, ils étoient encore en état de faire davantage, pourvû que S. M. ne les abandonnât point ; que les forces ne leur manqueroient pas, tant qu'ils ne manqueroient pas de bonne volonté ; que pendant les trois derniers mois ſeulement, ils avoient dépenſé juſqu'à cinq cens mille florins ; qu'ils ſupplioient donc S. M. de ne pas s'impatienter, & de ne point laiſſer affoiblir, ni par le tems, ni par les obſtacles, ce zèle prompt & courageux, avec lequel elle avoit entrepris ſi généreuſement la défenſe de la Religion & de la liberté Flamande.

Nouveaux troubles des Païs-bas.

Telles furent les raiſons qu'apporterent les Etats, pour s'excuſer d'entrer en négociation avec l'Eſpagne, outre pluſieurs autres que je remets à rapporter, lorſque je parlerai des évenemens de l'année prochaine. Cependant comme Eliſabeth ne pouvoit honnêtement ſe défendre de nommer des Ambaſſadeurs, comme le Prince de Parme l'en preſſoit ; & qu'elle s'expoſoit, par un refus, à être blâmée de tout le monde, on reprit l'année ſuivante cette négociation, qui n'eut pourtant aucunes ſuites. Cependant à l'occaſion des démélés que les Etats avoient eus avec le Comte de Leiceſter, il s'éleva de nouveaux troubles, qui mirent les Provinces-Unies à deux doigts de leur perte. Les gens de bien voyoient avec douleur que ces conteſtations ruinoient toutes leurs affaires ; les méchans murmuroient ; chacun appréhendoit de ſe voir abandonné par la Reine d'Angleterre, dans des circonſtances où ſon ſecours étoit ſi néceſſaire ; & les gens ſages, qui ne prévoyoient de toutes ces diſputes qu'un ſuccès funeſte, ne vouloient plus ſe mêler du gouvernement. Ces circonſtances furent pour quelques gens ſans expérience, animés ſeulement d'un zèle peu éclairé pour la conſervation de la Religion & le ſalut de la patrie, une occaſion d'entrer dans les affaires. Ils y étoient excités par les factieux, qui, pour ſervir le Comte de Leiceſter, s'étoient rendus maîtres dans Utrecht, & qui mettoient tout en uſage, juſqu'aux libelles diffamatoires, pour rendre le gouvernement odieux à la Nation, & ruiner leur crédit, afin d'ôter au Comte cet obſtacle.

Requête des Miniſtres aux Etats.

Les Miniſtres même, animés par ces ſéditieux, s'aſſemblerent en Synode, & il fut réſolu que de très-humbles remontrances ſeroient faites aux Etats au nom des Egliſes de la Nation, pour les ſupplier de ne pas abandonner la défenſe de la Religion & des Provinces, & les exhorter à mainte-

Leur réponſe.

nir l'union avec la Reine d'Angleterre & le Comte de Leiceſter. Ils exécuterent en effet cette réſolution, par une requête qu'ils leur préſenterent, & à laquelle les Etats répondirent le 16. d'Octobre avec beaucoup de retenuë & de modération ; Que le ſoin de ce qu'on demandoit d'eux faiſoit leurs occupations les plus ſérieuſes ; mais qu'on devoit auſſi veiller avec ſoin à ne point laiſſer s'introduire dans l'Egliſe, ſous le nom & l'autorité de Miniſtres, des eſprits brouillons, qui couverts du manteau de la piété, ne travailloient qu'à déchirer la réputation des Seigneurs & des Gouverneurs des Provinces, & à les rendre odieux & mépriſables à la Nation ; que ces gens, qui font tant les zélés pour la Religion, ſont ordinairement ceux qui en ont le moins, & qu'ils ne manquent gueres de conduire dans une route toute oppoſée, ceux qui ont le malheur de les croire ; que ſuivant la prédiction du Prince d'Orange, qu'on avoit trop peu écouté, on avoit vû à Gand des gens, ſous prétexte d'un zèle plus épuré, ſe faire un ſcrupule d'obéïr au Duc d'Anjou, parce qu'il étoit d'une Religion différente, refuſer ſous ce prétexte de fournir aux contributions ordinaires, & ſeparer leurs intérêts de ceux du reſte des Provinces : „ Quel „ fruit ont-ils retiré de cette conduite ? Ils n'ont pas voulu ſe ſoûmettre „ à l'autorité légitime dont le Prince avoit été revêtu par les Etats, & „ ils ont été les premiers à ſubir le joug inſupportable des Eſpagnols „. Ils ajoûtoient, qu'un exemple ſi récent devoit rendre les Flamans plus ſages, leur apprendre à reſpecter les Magiſtrats qui les gouvernoient, & à entretenir entre eux l'union & la concorde ; & qu'ils devoient ſe bien perſuader, que les Etats n'avoient jamais rien eu plus à cœur, que d'entretenir avec ſoin l'alliance qu'ils avoient contractée avec l'Angleterre, & de conſerver au Comte de Leiceſter toute l'autorité qu'il devoit avoir conformement à ce traité, ſans préjudicier à celle qui étoit dûë aux Etats ; que c'étoit à quoi ils veilloient ſans ceſſe, auſſi-bien qu'au maintien de la Religion & à la ſûreté des Provinces ; qu'ils prioient donc les Miniſtres, & tous ceux qui étoient chargés d'annoncer au peuple la parole de Dieu, de veiller de leur côté aux beſoins de l'Egliſe, & de travailler à établir parmi la Nation l'union & la concorde ; de ſuivre l'exemple des Egliſes de Flandre, qui ne recommandoient rien davantage au peuple que le reſpect envers les Magiſtrats ; & de prier ſans ceſſe la divine Majeſté, de diriger elle-même les vûës & les deſſeins de ceux qui étoient à la tête du gouvernement, & de les éclairer de ſes lumieres.

Conſpiration tramée à Utrecht contre l'autorité des Etats.

Ces diviſions avoient fort ébranlé l'autorité des Etats, lorſqu'il arriva un accident, qui ſembloit devoir achever de la détruire, & qui ne ſervit qu'à la relever. Ce fut une conjuration tramée par ceux d'Utrecht, qui en précipiterent l'évenement, & qui ayant été découverte, n'eut aucunes ſuites. Il y avoit dans les Païs-bas des gens qui, ennuyés du gouvernement préſent, & ne portant leurs vûës que ſur l'avenir, attendoient avec impatience quelque révolution, qui fît paſſer aux Anglois l'autorité dont les Etats ſe trouvoient revêtus, dans l'eſpérance d'obtenir de ces nouveaux maîtres des établiſſemens, dont ils ne pouvoient ſe flatter tant que les choſes reſteroient ſur le même pied. On voyoit aſſez qu'ils ne cherchoient qu'à contribuer eux-mêmes à ce changement; mais ils ne convenoient pas entre eux des moyens qu'ils devoient employer pour en venir à bout. Le malheureux ſuccès de l'entrepriſe d'Anvers, leur faiſoit craindre de ne pas réüſſir en recourant à des forces étrangeres. Si on vouloit donc ne ſe ſervir que de gens de la Nation, il faloit s'aſſûrer auparavant de leur ſilence & de leur fidélité : or comme rien n'étoit plus à ſouhaiter, il n'y avoit auſſi rien de plus douteux. Enfin ils convinrent de prendre un milieu ; de mettre en œuvre les Prédicateurs & les libelles diffamatoires, pour rendre les Etats odieux ; de ſoulever le peuple, ſous prétexte que la Religion étoit en danger, & d'introduire par ce moyen les Anglois dans toutes les villes des Païs-bas. Comme les Flamans mêmes devoient faire joüer cette intrigue, ils eſpéroient de réüſſir plus ſûrement, & même ſans trop s'expoſer ; & ils ſe flattoient, qu'après s'être ainſi rendus maîtres d'une ville ou de deux, toutes les autres ſuivroient bien-tôt leur exemple.

Entrepriſe des Conjurés ſur la ville de Leiden.

Il s'agiſſoit de voir enſuite par où l'on commenceroit; pour cela on jetta les yeux ſur Leiden. Il y avoit dans cette ville beaucoup d'étrangers, qui, obligés de ſortir de leur patrie à cauſe de leur Religion, avoient quitté la Flandre & le Brabant pour venir s'y établir. Outre cela la nouvelle Univerſité, que le Prince d'Orange y avoit fondée douze ans auparavant, y attiroit beaucoup de jeuneſſe, que ſon peu d'experience rend plus hardie à mépriſer les dangers, & qui n'aimant que le changement, ſembloit devoir prendre auſſi-tôt le parti des Anglois. Ainſi les Conjurés avoient tout lieu d'eſpérer de réüſſir. Celui qui ſe chargea de l'exécution de cette entrepriſe, fut Nicolas de Maude. C'étoit un jeune-homme diſtingué par ſa valeur & par ſes richeſſes. Il s'étoit trouvé au ſiége de l'Ecluſe, & avoit beaucoup contribué à la défenſe de cette ville ; mais ayant enſuite parlé un peu trop haut contre les Etats, qu'il accuſoit de n'avoir pas envoyé à tems du ſecours à cette place, il s'apperçut que ces diſcours l'avoient mis mal dans l'eſprit de ceux qui les compoſoient, & ne chercha plus qu'une occaſion de remuer. Il fut donc réſolu que, comme il avoit une compagnie dans Leiden, il demanderoit l'agrément des Magiſtrats pour en ſortir, ſous prétexte que ſes troupes n'étoient pas contentes ; qu'il leur feroit en même tems prendre les armes ; & qu'au moment qu'on le croiroit prêt à partir, il ſe ſaiſiroit de la Maiſon de ville, & de la porte, par où il devoit faire entrer une autre compagnie. Qu'il crieroit enſuite, *Vive la Reine & le Comte de Leiceſter* ! & qu'à ce ſignal tous les Conjurés ſe mettroient ſous les armes.

Decouverte du complot, & ſupplice des coupables.

Mais quelque ſecret qu'on tînt ce complot, le Comte de Leiceſter apporta tant de délais à l'exécution, qu'il ne put manquer d'être éventé. Le premier par qui on en eut connoiſſance, fut André Schott. Il alla découvrir toute la conjuration aux Magiſtrats; & ſur ſon rapport, on arrêta ſur le champ les Capitaines Jaques Wolmar, & Coſme de Peſcarengis: en même tems de Maude eut ordre de ſortir de la ville; mais auſſi-tôt qu'on ſçut qu'il étoit un des complices, ou plutôt le Chef de cette entrepriſe, les Etats le firent arrêter proche de Woerden, & il fut reconduit à Leiden ſous bonne garde. Là ayant été interrogé, il ne fut pas beſoin de tourmens pour lui faire avoüer la choſe telle qu'elle étoit; & comme il perſiſta dans cet aveu lorſqu'on le confronta avec Wolmar & Peſcarengis, ils furent tous trois condamnés à mort comme criminels de lèze-Majeſté, le 26. d'Octobre, par le Conſeil de cette ville. Leur ſentence leur fut prononcée en préſence du Comte Maurice de Naſſau, & exécutée le même jour dans la grande place de Leiden. Les têtes de Wolmar & de Peſcarengis furent attachées au haut d'un des baſtions de la ville; pour celle de Maude, on la rendit à ſa famille, qui la fit enterrer avec ſon corps. Il eſt vrai qu'on plaignit le malheur de ce jeune-homme, qui s'étoit rendu recommandable par ſa valeur, & qui auroit mérité un meilleur ſort, ſi des gens qui n'avoient pour guide que leur reſſentiment ou leur ambition, ne l'eûſſent précipité mal à propos dans une entrepriſe de cette nature.

Exil de quelques autres, ſoupçonnés d'en avoir eu connoiſſance.

Auſſi-tôt après, le Conſeil de Leiden envoya ordre à Hugue Doneau, Juriſconſulte des plus habiles, qui, après avoir longtems profeſſé le Droit à Bourges, s'étoit refugié dans cette ville à cauſe de ſa Religion, d'en ſortir inceſſamment, parce qu'on le ſoupçonnoit d'avoir eu connoiſſance de la conjuration. Ainſi il ſe retira à Altorff, où la ville de Nuremberg lui donna une penſion de Profeſſeur, & où il enſeigna juſqu'à la mort. Lambert Daneau, un des plus ſçavans Théologiens qu'euſſent les Proteſtans, qui avoit une chaire de Profeſſeur dans l'Univerſité de cette ville, fut auſſi obligé, pour le même ſujet, de repaſſer en France, dont il étoit originaire, & fixa ſa demeure à Ortez en Bearn. Adolfe de Meetkerke, qui fut auſſi ſoupçonné d'avoir trempé dans cette conjuration, ſe mit de bonne heure en ſûreté, avec Adrien Saravia, un des Théologiens Proteſtans des plus habiles & des plus retenus, qui paſſa de-là en Angleterre.

Jugemens ſur cet évenement.

Cette exécution ſanglante, qui ſembloit n'avoir été faite que pour ſervir d'exemple aux Anglois, fit beaucoup de bruit à Londres. Les uns étoient ſurpris que les Etats euſſent été aſſez imprudens, pour s'expoſer au reſſentiment de la Reine, dans un tems où ils avoient plus beſoin que jamais de ſon ſecours. D'autres prétendoient au contraire, qu'ils ne pouvoient rien faire de mieux, que de courir d'abord au danger le plus preſſant, pour le prévenir, & de faire un grand exemple, capable de retenir enſuite les ſéditieux dans le devoir; ils diſoient encore, que le peril dont les Etats avoient été menacés, étoit beaucoup plus à craindre pour eux, que le reſſentiment d'Eliſabeth. Au reſte ils étoient perſuadés, que cette Princeſſe étoit trop prudente, pour abandonner les Flamans pour un ſujet ſi peu conſiderable; qu'elle n'avoit pris les Païs-bas ſous ſa protection, que dans la derniere extrémité, & parce qu'elle jugeoit cette démarche néceſſaire à ſes intérêts, & qu'une ſi légere offenſe ne l'y feroit pas renoncer : „ En effet, ajoûtoient-ils, ſi le déſeſpoir portoit une fois les Flamans à s'accommoder
„ avec Philippe; que n'auroit pas à craindre la Reine d'un ennemi ſi puiſ-
„ ſant qu'elle s'eſt attiré; tandis que d'un autre côté, elle a encore beau-
„ coup à appréhender de la France? Au contraire, quelle Puiſſance pour-
„ roit lui paroître redoutable, tant qu'elle vivra en bonne intelligence
„ avec les Provinces-Unies? Cette union ne met-elle pas l'Angleterre en
„ état, non ſeulement de ſe défendre contre la France, mais même de
„ l'atta-

HENRI III. 1587.

„ l'attaquer, & de ſe moquer impunement des vains efforts de l'Eſpagne?
„ Que cette fameuſe flote, à laquelle on travaille depuis tant d'années,
„ entre, ſi l'on veut, dans la Manche d'Angleterre; ſi les ports de la Hollande
„ & de la Zelande lui ſont fermés, n'eſt-il pas évident, que plus
„ elle eſt nombreuſe, & plus elle ſera expoſée à devenir le joüet des
„ vents? Voilà ce que les Anglois ne ſçauroient ignorer, & voilà auſſi ce
„ qui les engagera toûjours à maintenir l'alliance qu'ils ont faite avec les Flamans.
„ Ainſi les Etats ont fait ſagement de courir d'abord au-devant du
„ danger qui les menaçoit, ſans avoir égard à quelque léger reſſentiment que
„ la Reine pourroit concevoir de leur procedé; & par cet exemple de ſévérité,
„ qu'ils ne pouvoient ſe diſpenſer de donner, de faire ſentir, non
„ ſeulement aux Anglois, mais encore à tous ceux qui pourroient ſonger à
„ renouveller les deſſeins que les François avoient eu auparavant l'imprudence
„ de faire éclater, qu'il n'y avoit plus pour eux d'eſpérance de réüſſir.

Rappel du Comte de Leiceſter.

Il eſt certain qu'Eliſabeth fut auſſi ſenſible qu'elle devoit l'être, à ce procedé des Etats. Mais elle étoit trop ſage, pour en faire paroître ſon reſſentiment; & pour ne pas rendre ſa domination odieuſe aux Flamans, elle continua à refuſer, en apparence, d'accepter la ſouveraineté des Païs-bas. Cependant comme elle prévoyoit que le Comte de Leiceſter, qui avoit déja eu tant de démelés avec les Etats, ne manqueroit pas de leur devenir encore plus ſuſpect, après ce qui venoit de ſe paſſer, elle le rappella ſur le champ, & ſe ſervit pour cela d'un prétexte honnête, en faiſant entendre, qu'elle n'avoit pu refuſer à un homme du rang que tenoit le Comte, & qu'elle eſtimoit d'ailleurs, la grace qu'il lui demandoit, de pouvoir ſe démettre de ſon emploi. C'eſt-ce qu'il fit en effet par un Manifeſte qu'il publia à Londres au mois de Décembre, dans lequel, après avoir dit qu'il avoit été rappellé par Sa Majeſté pour travailler en perſonne aux beſoins preſſans de l'Etat, il ajoûtoit, que puiſque ſon abſence ne lui permettoit pas de veiller au gouvernement des Provinces-Unies, il le remettoit aux Etats, comme c'étoit d'eux qu'il le tenoit, & ſe démettoit entre leurs mains de tout ſon pouvoir & de toute ſon autorité, à condition qu'ils ne l'exerceroient que de concert avec le Conſeil de Sa Majeſté, ſelon que l'utilité des Provinces-Unies le requereroit.

Son Manifeſte.

Priſe & repriſe de Meppel.

Cependant au milieu de ces troubles, les forces des Flamans étant partagées, comme eux-mémes étoient diviſés, il n'eſt pas ſurprenant, que les Etats ne fiſſent cette année rien de mémorable. Adolfe Comte de Meurs étant ſorti de Friſe dans le mois de Septembre à la tête de ſes troupes, pour aller recevoir, dans le territoire de Breme, les nouvelles levées que les Etats avoient fait faire en Allemagne, & ayant appris qu'elles refuſoient de marcher, alla ſe ſaiſir de la ville de Meppel, ſituée ſur la riviere d'Ems, peu éloignée de Lingen, par le moyen d'une compagnie de Cavalerie, qu'il avoit envoyée au fourage, & qui s'étoit emparée d'une des portes de la place. Mais étant de-là retourné à Zwol, la garniſon qu'il y avoit laiſſée, ſoit qu'elle fût gagnée par les Eſpagnols, ſoit qu'elle appréhendât l'arrivée de Taſſis, qui, après s'être rendu maître de Haſſel, marchoit, diſoit-on, de ce côté-là, abandonna honteuſement cette place & ſe retira.

Surpriſe de Bonn par Martin Schenk.

Martin Schenk lui-même, tout entreprenant qu'il étoit, ne ſe voyant pas en état, par la même raiſon, de faire aucune entrepriſe dans le païs, chercha à ſe dédommager ſur le voiſinage, de la perte de la ville de Gueldre. Il entra en Allemagne, & ſurprit Bonn, qui depuis peu avoit coûté tant de ſang aux deux partis des prétendans à l'Electorat. Il remplit de poudre un mortier, qu'on nomme communement un pétard, qu'il fit enfoüir ſous une des portes de la ville; & afin d'empêcher la garde d'entendre le bruit que faiſoient les travailleurs, il ordonna à quelques-uns de ſes gens, d'agacer cependant un troupeau de porcs qui étoient dans une maiſon voiſine, & qui pouſſerent des cris ſi horribles, qu'il n'étoit pas poſſible que les ſentinelles fuſſent attentives à autre choſe. Cependant le pétard joüa ſur les trois heures du matin, deux jours avant Noël; & ayant fait ſauter la porte, ouvrit un libre paſſage à l'ennemi, qui en même tems enfonça la porte voiſine à coups de haches & de marteaux, & égorgea la garde. Les habitans, malgré la frayeur que cette ſurpriſe avoit répanduë dans la ville, ne perdirent pas abſolument courage. Ils accoururent au ſecours avec un canon de bronze, qu'ils déchargerent contre les aſſaillans, & dont le coup emporta le Colonel Jean Wighman, Officier de réputation, avec quelques autres. Mais les troupes de Schenk, qui étoient déja dans la ville, ayant ouvert la porte de Stochem, la Cavalerie qui ſurvint, commandée par Gerard de Balen, mit en fuite cette bourgeoiſie. Schenk qui étoit entré des premiers, fut emporté au milieu des ennemis par un cheval rétif qu'il montoit, & courut grand riſque. Cependant il ſe rendit maître de la place publique, mit par-tout des corps-de-garde, & abandonna enſuite la ville au pillage pendant quelque tems. Il y eut peu de bourgeois de tués en cette occaſion; mais une partie de la garniſon fut taillée en piéces. Le reſte prit la fuite. Billeus, natif de Bruxelles, Gouverneur de la ville & Docteur en Droit, ſe laiſſa couler le long des murs dans le foſſé, & ſe ſauva à demi nud.

Les Etats de l'Empire ſollicités de prendre Bonn ſous leur protection.

Après la priſe de cette place, Schenk fit amaſſer tout ce qui ſe trouva de vivres dans les environs, dont il remplit les magaſins de la place, qu'il augmenta auſſi d'un fort avancé, qu'on éleva par ſon ordre au-delà du Rhin. Enſuite il ſe rendit auprès du Prince Caſimir, & l'accompagna à la Diéte de l'Empire, où il propoſa aux membres dont elle étoit compoſée, de prendre ſous leur protection la ville de Bonn, qui de tout tems avoit été attachée à l'Empire, & de la défendre contre les entrepriſes des Eſpagnols, qu'ils devoient regarder comme ennemis, & à qui il venoit de l'enlever en qualité de Général des troupes de l'Archevêque Gebhard (1). Mais

Leur réponſe.

ſur les inſtances contraires d'Erneſt, Electeur de Cologne, les députés lui répondirent, qu'ils ne croyoient pas qu'il fût à propos pour eux, dans les circonſtances préſentes, de declarer la guerre au Roi d'Eſpagne, qui étoit lui-même une portion & un des membres des plus illuſtres de l'Empire ; & que juſqu'alors tous ceux qui s'étoient declarés contre lui en faveur des Etats, s'en étoient mal trouvés, comme le Roi de France & la Reine d'Angleterre, puiſqu'on ſçavoit certainement qu'elle avoit envoyé ſes Ambaſſadeurs en Flandre, pour chercher les voyes de s'accommoder avec lui. Schenk abandonné des Princes de l'Empire, ne s'abandonna pas lui-même. Il ſe prépara à ſe bien défendre, & ſoutint l'année ſuivante un ſiége fort long, & qui fut pouſſé très-vigoureuſement.

---

(1) Gebhard ayant été dépoſé à cauſe de ſon changement de Religion, Erneſt fut élû Archevêque-Electeur de Cologne.

Expédition de Drake ſur les côtes d'Eſpagne.

Cependant Drake, que la Reine d'Angleterre avoit fait partir avec une eſcadre, pour aller reconnoître cette flote formidable qu'on armoit dans les ports d'Eſpagne, & qu'on deſtinoit contr'elle ou contre les Païs-bas, étoit de retour. Ayant rencontré dans ſa route quelques vaiſſeaux de Middelbourg, qui venoient du détroit de Gibraltar, & qui l'avoient inſtruit de l'état de la flote ennemie, il alla mouiller, au mois d'Avril, ſur la côte d'Andalouſie, attaqua quelques vaiſſeaux qu'il y rencontra, en pourſuivit ſix juſques dans le Guadalquivir, & les obligea à ſe refugier à San-Lucar-de-Barrameda, & ſous le canon des autres places voiſines : les autres, qui étoient au nombre de cent de toute eſpece, & dont pluſieurs étoient chargés, il les mit en fuite & en brûla pluſieurs, entr'autres la Capitane de D. Alvaro Baçan, Marquis de Santa-Cruz, qui étoit de quatorze cens tonneaux ; ainſi que pluſieurs autres, remplis de cercles, de rames, de charpente, de ſolives, & de tout ce qui étoit néceſſaire pour équiper une flote, & enfin quelques-uns chargés de vin, d'huile, de bled, de figues, de raiſins ſecs, & de toutes les proviſions qu'on porte ordinairement ſur mer. Le grand Galion, appellé la Raguſe, de mille tonneaux, chargé de marchandiſes, qui portoit trente trois canons, fut coulé à fond. Enfin on prit une infinité de filets, & d'autres inſtrumens qui ſervent à la pêche ; & toute cette côte fut miſe à feu & à ſang. De-là les Anglois paſſerent à la vûë de Caſcaës, port du Portugal, à l'embouchure du Tage, où le Marquis de Santa-Cruz croiſoit avec une flote ; & tout ſe paſſa entr'eux en canonades. Enfin Drake de retour en Angleterre, rendit compte de ce qu'il avoit reconnu, & ſe diſpoſa avec les autres Officiers de la marine à ſe bien défendre l'année ſuivante.

Victoires remportées ſur les Turcs en Hongrie.

Priſe de Koppan.

Les Chrétiens remporterent auſſi cette année en Hongrie quelques avantages ſur les Turcs. Au mois de Février, les Hongrois profitant de la ſaiſon, qui avoit glacé le lac Balaton (1), allerent attaquer à l'improviſte le fort Koppan, qui n'en eſt pas éloigné, & où s'étoient rendus trois Begs ou Beys Turcs, & s'en rendirent maîtres. Il y avoit dans la place environ mille ames, dont cent quatre vingt dix des plus diſtingués furent faits priſonniers, avec ſoixante & dix femmes, ſans parler des autres de moindre conſideration. Le reſte trouva ſon ſalut dans la fuite, ou chercha un aſile dans des cavernes ſous terre. Les Chrétiens prirent outre cela cent chevaux des plus beaux ; & tout le butin fut eſtimé monter à quarante mille écus d'or. Cara ou Aly le Noir, un des trois Begs, dont je viens de parler, & qui étoit Sangiac de Koppan, fut fait priſonnier en cette occaſion, & envoyé d'abord à Vienne, & de-là à Prague, où l'Empereur Rodolfe étoit alors. Le ſecond s'étoit refugié dans une voûte ſoûterraine, où il ſe défendoit bravement, lorſqu'on y jetta de la poudre, à laquelle on mit le feu, & qui l'étouffa. Le dernier, que la fuite avoit alors ſouſtrait au pouvoir de ſes ennemis, ne put cependant éviter la captivité, & eut le malheur d'être pris dans une autre occaſion.

---

(1) Les Allemans l'appellent le Lac *Ulatze*. *Edit. Angloiſ.*

Irruption des Turcs.

Le 8. du mois d'Août ſuivant, ſelon la maniére de compter des Hongrois, qui ſuivent l'ancien Calendrier, le Bacha de Zighet, ſuivi des Sangiacs de Mohatz, & de Petſcheu ou Cinq-égliſes, & du nouveau Gouverneur de Koppan, fit une courſe à la tête de cinq mille hommes du côté de Nemphti, ruina cinq villages au-delà & en deçà du fleuve Limpach, & emmena grand nombre de captifs de tout ſexe, après avoir déſolé tout le païs.

Le Comte de Serin marche contre eux.

Auſſi-tôt que la nouvelle de l'arrivée des Turcs fut répanduë dans le païs, George Comte de Serin, Gouverneur de Caniſa, & fils de Nicolas Comte de Serin, qui avoit été tué les armes à la main à la priſe de Zighet, raſſembla ſur le champ le plus de troupes qu'il lui fut poſſible, qu'il tira des villes & garniſons voiſines, & de ſon Iſle de Murakeoſa, qui eſt entre le Muer & la Drave. En même tems il envoya avertir de l'irruption des Turcs tous les Seigneurs Hongrois ſes voiſins, qui étoient toûjours en embuſcade en deçà du Danube, François Comte de Nadaſdi, Balthaſar Bathiani Baron de Guſſingen, Jean Goblitz Gouverneur de Copranitz, & Jean-Fréderic Comte de Trautmanſdorff, Général de la Cavalerie de la Province. Il fit auſſi faire pluſieurs décharges de canon, qui étoient le ſignal dont ils étoient convenus, pour les preſſer de ſe joindre à lui, dans le deſſein de couper les Turcs dans leur retraite, & de les attaquer à ſon avantage, dans un défilé formé par des marais par où ils devoient paſſer.

Défaite des Turcs.

Le ſuccès répondit à ſon attente. Vers le point du jour les Chrétiens ayant découvert ces Barbares chargés de butin, & traînant après eux une multitude infinie de priſonniers de tout ſexe, au-deſſus de Catzerolak, à un mille de Caniſa, les chargerent, les attaquerent de toutes façons, les pourſuivirent lorſqu'ils voulurent faire retraite, les taillerent en piéces quand ils firent ferme, enfin répandirent tellement la terreur parmi eux, que ces Infidèles leur préſentoient eux-mêmes leurs cimeterres; d'autres mettant les armes bas, demandoient quartier avec des cris lamentables; quelques-uns ſe ſauvoient comme ils pouvoient, & alloient chercher un aſile dans les forêts voiſines; pluſieurs enfin ſe précipitoient dans les marais, d'où les Chrétiens les retiroient à demi morts, touchés de compaſſion pour ces malheureux qui imploroient leur ſecours.

Machmet, Sangiac de Petſcheu (1), fils d'Aly Bacha, qui, ſeize ans auparaparavant, avoit été tué à la bataille de Lépante (1), après avoir été mené priſonnier à Rome depuis la mort de ſon pere, où je l'ai vû, & avoir évité de tomber entre les mains des Hongrois à la priſe de Koppan, dont je viens de parler, fut enfin fait priſonnier en cette occaſion. Sinan, Beg de Mohatz, s'étant engagé avec ſon cheval dans un terrain marécageux, y fut tué d'un coup d'arquebuſe qu'il reçut dans la tête. Le Bacha de Zighet, & Haſſan Sangiac de Koppan, ne voyant aucune eſpérance de reſiſter, abandonnerent le combat, & prirent la fuite. Mais Haſſan s'étant engagé dans des bois, où il s'égara, y fut pris la nuit ſuivante avec quelques autres. Pour le Bacha, après avoir ſouffert pendant ſept jours de la faim & du chagrin d'avoir ſi mal réüſſi, il arriva enfin à Breſenche. Les Hongrois firent treize cens priſonniers, dont la plûpart moururent des bleſſures qu'ils avoient reçûës. Les Turcs perdirent en cette rencontre environ deux mille hommes, qui furent ou tués dans le combat, ou noyés dans les marais, ou qui périrent par quelqu'autre accident. Les Hongrois, ſelon l'uſage de la Nation, rapporterent quatre cens têtes à Caniſa; mais ils ne ramenerent que cinq cens priſonniers. Les Chrétiens prirent en cette occaſion quinze cens chevaux, avec tout le butin & tous les eſclaves que les Turcs avoient faits, qu'ils recouvrerent. Pluſieurs de ces Barbares furent auſſi pris ou tués par les païſans, qui alloient à leur chaſſe. Du reſte les Chrétiens, qui n'avoient que quinze cens hommes de pied & cinq cens chevaux, ne perdirent qu'onze de leurs gens, & eurent très-peu de bleſſés.

---

(1) Ou *Cinq égliſes.*

Diviſion en Pologne, au ſujet de l'élection d'un nouveau Roi.

Reglemens faits par la Diéte de Convocation.

Les affaires étoient cependant fort brouillées en Pologne, où l'élection d'un nouveau Roi avoit ſemé la diviſion ; & elle fut ſuivie d'une guerre qui pouvoit avoir des ſuites conſiderables, mais que deux combats ſuffirent pour terminer preſque dans l'eſpace d'un an. Après la mort du dernier Roi, Staniſlas Karkowski, en qualité d'Archévêque & de Primat du Royaume, convoqua la Diéte à Varſovie, afin de prendre des réſolutions ſur le tems, le lieu, & les moyens pour élire un nouveau Roi, & pour entretenir la paix & la tranquillité de l'Etat pendant l'interregne. Là on convint entre autres choſes: Qu'on ne proclameroit point de Roi, qui ne fût élû d'un conſentement unanime : Qu'on regarderoit comme ennemi de l'Etat, quiconque ſeroit convaincu d'avoir voulu faire un parti, comme d'avoir reçu des dons & des préſens, en vûë de troubler la liberté de l'élection, ou d'avoir fait quelque démarche que ce fût pour gagner des ſuffrages: Que la paix accordée à la Religion, lors de l'élection du Roi Henri, ſeroit obſervée : Qu'on ne procederoit point à élire un nouveau Roi qu'on n'eût auparavant remedié aux abus énormes, diſoit-on, tant généraux que particuliers, qui s'étoient introduits dans le gouvernement : Qu'on remettroit au Grand-Tréſorier du Royaume tout ce qui avoit été enlevé du tréſor du Roi Sigiſmond, de celui du Roi Etienne, & enfin de tous les autres effets de la Couronne, dont des étrangers s'étoient emparés : Et que le nouveau Roi, avant ſon couronnement, ſeroit ſupplié de caſſer la ſentence prononcée contre Chriſtophle Zborowski, & de le réhabiliter. Outre cela on ôta dans

---

(1) Ou *Curzolari.*

Henri III. 1587.

dans cette Aſſemblée à Jean Zamoyski, Grand-Chancelier du Royaume, le commandement des armées que le feu Roi lui avoit donné, pour en revêtir Nicolas Herbort, qui eut ordre de garder la Volhinie, la Podolie, la Ruſſie, & toute cette frontiere, à la tête de trois mille chevaux. Tout cela fut réſolu à la ſollicitation de Staniſlas Comte de Gorka, & du Palatin de Poſnanie, tous deux freres de Zborowski, ſecondés de leur parti, dans l'abſence de Zamoyski, & malgré l'oppoſition des Evêques, qui n'approuvoient pas l'article qui regardoit la paix de la Religion. Auſſi la plus grande partie de ce qui avoit été reglé dans cette Aſſemblée ne fut point obſervé.

Cependant, comme les animoſités avoient éclaté à l'occaſion de l'interregne, Zamoyski & quelques autres ne ſe rendirent à la Diéte qu'avec une ſuite nombreuſe, qui avoit l'air d'un Corps de troupes, afin de pourvoir à leur ſûreté. Ils y arriverent le dernier jour de Juin, & allerent d'abord camper à Rotam (1), ſitué en deçà de la Viſtule, à un demi mille de Varſovie, lieu qui avoit été deſtiné à l'Aſſemblée des Seigneurs. Il y avoit une inimitié mortelle entre Zamoyski & toute la famille des Zborowski, depuis que Samuel Zborowski avoit été condamné à une mort honteuſe. On employa donc d'abord pluſieurs jours à les raccommoder enſemble; à revoir les reglemens qui avoient été faits, parce que quelques-uns avoient paſſé au préjudice de Zamoyski, qui étoit alors abſent; & à donner audience aux Ambaſſadeurs des députés de Lithuanie, qui campoient au-delà de la Viſtule, ſeparés des Polonois. Pendant ce tems-là les eſprits s'échaufferent beaucoup, & on parla très-vivement.

Plaintes des Lithuaniens.

Les Lithuaniens declarerent qu'ils n'étoient point venus pour ſe battre, mais pour aſſiſter à l'élection libre d'un nouveau Roi; qu'ainſi ils étoient réſolus de ne ſe point unir aux Polonois, qu'ils n'euſſent mis les armes bas, que tous leurs démêlés ne fuſſent appaiſés, & qu'on n'eût ſatisfait aux plaintes qu'ils avoient à faire au ſujet des atteintes qu'on avoit données à leurs droits & à leurs libertés, en leur rendant la Livonie, la Volhinie, & la Podolie, qui avoient autrefois fait partie de la Lithuanie. Ils ajoûtoient, que les Polonois avoient empiété ſur leur juriſdiction; que ſans attendre leur conſentement, les deux derniers Rois avoient été élûs & couronnés; qu'on avoit fait alliance avec le Marquis George-Frédéric de Brandebourg, Duc de Pruſſe; qu'enfin la Nation avoit envoyé des Ambaſſadeurs à Rome, ſans daigner leur en faire part.

Griefs des députés de Pruſſe.

Les députés de Pruſſe ſe plaignirent auſſi à la Diéte, de ce qu'on dépouilloit de leurs biens la Nobleſſe, & des gens qui la plûpart avoient rendu ſervice à l'Etat; qu'on les chargeoit tous les jours de nouveaux impôts ſur terre & ſur mer; qu'on diſpoſoit des charges & des emplois en faveur des étrangers, au préjudice de la Nation; que les affaires les plus conſiderables qui les intéreſſoient, ſe regloient hors de leurs Provinces dans les Diétes du Royaume, ſans qu'on daignât prendre leur avis; qu'on révoquoit en doute leurs droits les plus autentiques & les plus anciens;

---

(1) Les Polonois l'appellent *Colo*. C'eſt le camp où ſe fait l'élection.

ciens; qu'on leur donnoit de la monnoye qui n'étoit pas de bon aloi ; qu'on avoit ôté la liberté des élections au Chapitre de Warmie ; que le Roi de Danemarc retenoit les vaiſſeaux de Dantzic pour ce qui lui étoit dû par la Pologne ; & que les derniers Rois n'avoient point fait le ſerment ſolemnel , auquel les Rois Caſimir & Sigiſmond s'étoient obligés , eux & leurs ſucceſſeurs , à l'égard de la Pruſſe.

Demandes de ceux de Riga.

Enfin on donna auſſi audience aux députés de Riga , qui demanderent qu'on rétablît dans leur ville la Confeſſion d'Augsbourg , à laquelle on avoit donné atteinte , en y introduiſant les Jéſuites , contre la parole que le feu Roi leur avoit donnée ; & qu'on n'y ſouffrît l'exercice d'aucune autre Religion ; que l'on confirmât expreſſement & clairement leurs privileges , ſans uſer de clauſes ambiguës , dont on profitoit pour les éluder ; & qu'on raſât le fort qui avoit été élevé à l'embouchure de la Duine. Mais on remit à un autre tems la déciſion de ces articles , & de pluſieurs autres ſemblables. Pour le préſent , on ſe contenta de publier un ordre à tous les membres de la Diéte, de contribuer chacun de leur côté à la tranquillité publique , en oubliant leurs différens ; & il fut réſolu , que le lendemain, qui étoit le 4. d'Août , on donneroit audience aux Ambaſſadeurs étrangers.

Prétendans à la Couronne de Pologne.

Sixte V. avoit envoyé en Pologne Annibal de Capouë, Archevêque de Naples , en qualité de Nonce , avec ordre de faire enſorte qu'on n'élût qu'un Prince attaché à la Religion Catholique & au Saint Siége. Ce fut le premier à qui on donna audience , & quoique tout ſon diſcours ne tendît qu'à exhorter la Diéte à menager la Religion dans l'élection d'un nouveau Roi , on ne doutoit cependant point qu'il n'eût ordre de travailler à faire élire un Prince de la maiſon d'Autriche , préférablement à tout autre. Il y en avoit trois alors en état de prétendre à cette Couronne , les Archiducs Erneſt, Matthias, & Maximilien, freres de l'Empereur Rodolfe. Ils étoient portés par les Ambaſſadeurs du Roi d'Eſpagne , leur parent, par ceux des Electeurs de l'Empire ; & ils avoient dans leur parti le Comte de Gorka , dont la brigue étoit très-forte , avec toute la maiſon des Zborowski , qui avoient trouvé un aſile en Allemagne contre les perſécutions du feu Roi.

Sigiſmond , fils de Jean III. Roi de Suede , & de Catherine Jagellon, fut mis auſſi ſur les rangs ; & outre la recommandation de la Reine Anne, ſa tante , veuve du feu Roi , il avoit encore pour lui le ſouvenir des ſervices que les Jagellons avoient rendus à la Pologne , qui parloient fortement en ſa faveur.

Le troiſième prétendant à la Couronne étoit Théodore , Grand-Duc de Moſcovie. Il promettoit , au cas qu'il fût élû , de réünir à la Pologne tous ſes vaſtes Etats , qui s'étendent depuis la frontiere de la Livonie , juſqu'à la mer Caſpienne ; & la Nobleſſe de Lithuanie , qui , à cauſe du voiſinage du Moſcovite, ſe trouve la plus expoſée lorſque la Pologne eſt en guerre avec ce Prince , ſouhaitoit avec paſſion qu'on acceptât ſes offres. Mais les plus ſages avoient beaucoup de peine à croire que ce Prince parlât bien ſérieuſement.

Quelques Polonois s'uniſſent pour élire un Piaſte. Leurs raiſons.

La quatrième brigue étoit compoſée de ceux qui vouloient pour Roi un Piaſte ; c'eſt-à-dire , quelqu'un des Seigneurs de la Nation , que ſes vertus rendiſſent digne du trône. Pluſieurs Sénateurs qui n'étoient pas des moins accrédités , penchoient aſſez à favoriſer ce parti , perſuadés qu'il étoit de l'intérêt de la Pologne d'avoir un Roi qui parlât la langue de ſes ſujets , & qui connût leurs mœurs & leurs coûtumes ; qu'en effet ordinairement les Princes étrangers ne briguoient pas cette Couronne dans l'intention de travailler au bien du Royaume , & à étendre ſes frontieres ; que leur vûë principale étoit d'avancer leurs propres intérêts , & d'enrichir , aux dépens de la Nation , ceux qui leur étoient affectionnés ; qu'en appellant d'ailleurs des étrangers à leur ſecours , ils introduiſoient dans le Royaume leurs coûtumes & leurs uſages ; qu'outre cela ce qu'il y avoit de plus triſte & de plus intolérable pour les naturels du païs , c'eſt qu'ils étoient obligés de voir diſpoſer , à leur préjudice , des charges & des emplois , en faveur des étrangers ; que les Polonois ne l'avoient que trop éprouvé ſous le regne du feu Roi , qui , après avoir affermi ſa puiſſance , avoit rendu les Hongrois formidables à toute la Nation ; enſorte que les Polonois & les Lithuaniens n'avoient plus aucun pouvoir , & que ceux-là ſeuls , revêtus des plus grandes dignités de l'Etat , avoient auſſi ſeuls toute l'autorité ; d'où ils concluoient , que pour ne faire tort à aucun des prétendans , & accorder toutes les brigues , il faloit élire un Roi de la Nation.

Le Grand-Seigneur lui-même avoit voulu ſe mêler de cette élection. Il avoit donné ordre au Grand-Vizir de faire entendre aux Ambaſſadeurs de Pologne , que la Nation feroit plaiſir à Sa Hauteſſe , de mettre ſur le trône un Prince diſpoſé à maintenir l'alliance qui étoit entr'elle & la Porte, & de leur recommander ſur-tout les neveux du feu Roi Etienne , ou même le Vaivode de Tranſylvanie.

La Diéte donne audience aux Miniſtres étrangers.

La Diéte donna audience le même jour au Nonce , à Staniſlas Pawlow , Evêque d'Olmutz en Moravie , & à Charles Duc de Munſterberg , Ambaſſadeurs de l'Empereur , & à Guillaume de Saint-Clement , Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne. Ils furent conduits par Jean Zborowski , & recommanderent à la Diéte les intérêts des freres de l'Empereur. Ceux de Moſcovie parlerent pour leur maître , & Wolfgang Covaſowski appuya les prétentions du Prince Sigiſmond , Vaivode de Tranſylvanie. Le lendemain , Eric Sparre Chancelier de Suede , & Eric Comte de Brahe , Ambaſſadeurs pour Sigiſmond Prince de Suede , eurent audience ; & après avoir proteſté contre le droit de préſéance , que les Polonois avoient accordé à quelques autres Ambaſſadeurs , à leur préjudice , ils ſe déchaînerent aſſez vivement contre le Grand-Duc de Moſcovie. Les derniers à qui on donna audience , furent les Ambaſſadeurs des Electeurs de l'Empire , qui étoient dans les intérêts de la maiſon d'Autriche , laquelle depuis ſi long-tems avoit donné des Empereurs à l'Allemagne. Fréderic Duc de Courlande avoit auſſi envoyé un Nonce à la Diéte : car c'eſt-là le titre que prend l'Envoyé de ce Prince feudataire de la Couronne de Pologne , pour lui recommander la veuve & les héritiers du feu Duc , & demanmander qu'on lui donnât ſatisfaction au ſujet de quelques plaintes qu'il avoit à faire. Mais il fut remis à un autre tems.

L'animoſité des partis commence à éclater.

Après qu'on eût donné audience aux Ambaſſadeurs des Princes étrangers, l'animoſité qui étoit entre les partis, éclata plus vivement que jamais; on en vint aux injures, & les choſes furent pouſſées ſi loin, que l'Archévêque de Gneſne, & Staniſlas Kriski, Palatin de Maſovie, n'y pouvant plus tenir, ſe retirerent dans un endroit ſeparé, ſans cependant ſortir du camp, & firent bande à part avec quelques Sénateurs. Ils furent joints bien-tôt après par André Comte de Tenczin, Palatin de Cracovie, George Zilenski, Palatin de Ploczko, Conſtantin Duc d'Oſtrow, Palatin de Kiovie, qui mourut ſur ces entrefaites, André Opalinski, Grand-Maréchal du Royaume, Jean Dolski, Grand-Tréſorier, Albert Baranowski, Vice-Chancelier, & le Grand-Chancelier Zamoyski. Les Lithuaniens camperent ſeparement pendant plus de quarante jours au-delà de la Viſtule, & tinrent une Diéte particuliere, qui faiſoit part de ſes réſolutions au Grand-Chancelier & au Grand-Maréchal du Royaume.

Le grand nombre ſe declare pour Sigiſmond.

On commença enfin à recueillir les ſuffrages. Quelques-uns étoient pour l'élection d'un Piaſte; mais le grand nombre des voix ſe declara pour le Prince de Suede. Il deſcendoit des Jagellons, qui avoient rendu de ſi grands ſervices à la Pologne; ſon naturel promettoit beaucoup; il parloit à merveille la langue de la Nation; d'ailleurs ſon élection alloit attacher au Royaume un voiſin puiſſant, dont l'alliance lui ſervoit de rempart, & terminer par le même moyen les grands différens qui étoient entre le Roi de Suede & la Nation. Tant d'avantages réünis dans ce jeune Prince, le faiſoient regarder comme infiniment préférable à tous ſes concurrens.

Auſſi-tôt après qu'on eut pris cette réſolution, on en donna avis au Comte de Gorka & aux Zborowski, afin de ſçavoir leur ſentiment ſur cette détermination. D'abord on fut long-tems ſans entendre de leurs nouvelles: enfin ils firent ſçavoir, qu'ils ne pouvoient donner de réponſe qu'on ne fût aſſemblé dans le même lieu. L'Archévêque de Gneſne ſe rendit donc au lieu ordinaire des Aſſemblées; & il y propoſa quatre prétendans à la Couronne, un Piaſte, le Grand-Duc de Moſcovie, un des Archiducs, & le Prince de Suede; ajoûtant, qu'il ne vouloit pas avoir un Allemand pour compagnon de ſon retour: & ſur la queſtion que lui propoſa le Comte de Gorka, s'il ne regardoit pas auſſi le Prince de Suede comme Allemand, il répondit, qu'il étoit originairement Polonois. Enfin la haine & la jalouſie ſoufflant le feu de la diviſion entre les deux partis, l'Archévêque de Gneſne, ſuivi de tous les Evêques, à l'exception de celui de Kiovie, & de tous les Seigneurs oppoſés au parti de la maiſon d'Autriche, ſe ſepara du Comte de Gorka & des Zborowski le 9. d'Août, & ils allerent tenir leurs Aſſemblées dans un autre endroit particulier. Là, ſur les inſtances de Zamoyski, on revint une ſeconde fois aux ſuffrages; & vers le midi Sigiſmond, Prince de Suede, fut enfin proclamé Roi de Pologne.

Election de Sigiſmond Prince de Suede.

Le parti

Cette élection ne fut pas du goût du Comte de Gorka & des Zborowski;

des Zborowski ſe diſpoſe à en nommer un autre.

ki ; ils proteſterent auſſi-tôt, & ſe diſpoſerent à nommer eux-mêmes un autre Roi ; mais ils commencerent par faire un Décret, qui caſſoit la ſentence prononcée par le feu Roi contre Chriſtophle Zborowski ; & l'Archévêque de Gneſne avec toute ſa brigue, proteſta auſſi à ſon tour par écrit contre cette réſolution.

Sur ces entrefaites les Lithuaniens ſe jetterent à la traverſe, & pour accorder les deux partis, ils élurent le Grand-Duc de Moſcovie ; enſuite ils députerent le lendemain aux Zborowski Jean Lebowicz, Palatin de Trocki, avec Leon Sapieha, pour les exhorter à ne point paſſer à une autre élection, & leur faire entendre, qu'ils alloient auſſi travailler à engager l'autre parti à ne pas aller plus loin, & à remettre la déciſion de ce grand différend à un tems plus favorable ; que puiſqu'il ſe préſentoit trois concurrens, le Grand-Duc de Moſcovie, l'Archiduc Maximilien, & le Prince de Suede, ils croyoient qu'au cas qu'on ne pût pas convenir à l'amiable d'un des trois pour être Roi, il ſeroit à propos de commencer par implorer l'aſſiſtance du Ciel, & de s'en rapporter enſuite à ce que le ſort en décideroit, conformement aux exemples que nous en fourniſſoit l'Ecriture. Enfin le jour ſuivant ils demanderent une entrevûë à George de Radzivil & à ſes freres, qui s'étoient joints au parti de la maiſon d'Autriche, & les prierent de s'oppoſer à une nouvelle élection.

Autre élection de l'Archiduc Maximilien.

Malgré ces oppoſitions, les Zborowski ne laiſſerent pas de perſiſter dans leur réſolution, & s'étant hâtés de faire leur nomination, Jaques Woronieczi, Evêque de Kiovie, proclama l'Archiduc Maximilien Roi de Pologne, le ſoir du 12. du mois d'Août. Le lendemain ils s'aſſemblerent dans l'égliſe des Cordeliers, pour rendre à Dieu de ſolemnelles actions de graces de cette élection ; & pendant la Meſſe, qui fut célébrée par le Cardinal Radzivil, André Zborowski, Maréchal de la Cour, fit de nouveau la même proclamation au coin de l'autel. Cette nouvelle élection excita les murmures de preſque toute la Nobleſſe de Lithuanie, qui, à l'exception des Radzivils, freres, n'approuvoit ni l'un ni l'autre : elle ſe plaignit hautement, qu'au lieu de proceder à une nomination libre & légitime, on eût fait deux Rois les armes à la main, en violentant les ſuffrages ; proteſtant qu'elle étoit reſoluë de demander juſtice aux Etats de Lithuanie de l'inſulte qu'on lui faiſoit au préjudice de ſes droits & de la liberté publique, & de travailler à une nouvelle élection.

Conventions faites avec l'Archiduc.

Cependant les deux partis ſongeoient à faire leurs conditions avec les Princes qu'ils avoient élûs. Ceux qui tenoient pour Maximilien, après avoir communiqué l'acte de ſon élection aux Ambaſſadeurs de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, avoient chargé l'Evêque de Kiovie, Jean Zborowski, & Alexandre Duc de Prunski, de le ſignifier au nouveau Roi. Du reſte ils étoient convenus, que la maiſon d'Autriche feroit toucher à la Pologne, dans certains termes, la ſomme de huit cens mille écus d'or, qui ſeroient employés à repouſſer les entrepriſes des Turcs, au cas que cette élection ne leur fût pas agréable ; que le nouveau Roi auroit ſoin d'entretenir & de renouveller les anciens traités faits avec la Porte ; que ſi, malgré ces précautions, le Grand-Seigneur declaroit la guerre à la Nation, le Pape, & toute la maiſon d'Autriche ſeroient tenus de la ſecourir, non ſeulement de leurs forces, mais encore de celles de tous les Princes leurs amis & leurs alliés; que pour arrêter plus ſûrement les entrepriſes des Turcs, l'Empereur avec tous les Princes de l'Empire, le Pape, & le Roi d'Eſpagne, ſe ligueroient, & engageroient tous les autres Princes Chrétiens à ſe liguer avec eux, pour la défenſe de la Pologne & de la Lithuanie, contre les efforts de ces Infidèles, & que le Czar ſeroit auſſi compris dans ce traité; que la maiſon d'Autriche feroit dans trois ans fortifier à ſes fraix la frontiere du Royaume, & ſur-tout la Podolie; que le nouveau Roi veilleroit à entretenir la tranquillité publique & le repos des particuliers, en déchargeant les Provinces qui ſe plaignoient des fardeaux trop onéreux qu'on leur impoſoit; qu'il maintiendroit les droits, privileges, & libertés de la Nation, auſſi-bien que l'accord qui avoit été fait au ſujet de la Religion; qu'il ne diſpoſeroit des charges & des emplois, qu'en faveur des Polonois & des Lithuaniens, ſans en faire part à des étrangers; que l'Empereur auroit ſoin de terminer, dans l'eſpace de cinq ans, les differens que la Pologne avoit avec l'Empire au ſujet de la Pruſſe & de la Livonie; qu'on remettroit ſur pied le commerce de Nerva, & l'union avec les villes Anſéatiques; que le nouveau Roi honoreroit d'une bienveillance particuliere l'Univerſité de Cracovie; qu'il entretiendroit à ſes dépens cinquante jeunes Gentilshommes Polonois, qui iroient faire leurs études & leurs exercices dans les Païs étrangers; qu'il feroit enſorte que les Polonois, qui ſeroient au ſervice de l'Empereur ou du Roi d'Eſpagne, puſſent obtenir de la libéralité de ces Princes des emplois & des bénefices conſiderables; qu'il travailleroit à engager le Roi d'Eſpagne à tranſiger avec la Pologne à des conditions raiſonnables, pour les Principautés de Bari & de Roſſano, & les autres domaines de la Reine Bonne Sforce, ſitués au Royaume de Naples; enfin que, ſans toucher aux finances, il acquitteroit toutes les dettes du Roi Sigiſmond-Auguſte. Maximilien ſe ſoûmit depuis à ces conditions, & jura ſolemnellement de les obſerver, le 24. de Septembre, dans l'égliſe cathédrale d'Olmutz, qui eſt dédiée à S. Lambert, en preſence des Ambaſſadeurs de la faction Polonoiſe qui étoit dans ſes intérets, & d'un grand nombre de Seigneurs.

Confirmées par ferment.

Conventions ſtipulées avec le Prince de Suede.

A l'égard du Prince de Suede, le parti oppoſé convint, que la Pologne & la Suede s'uniroient par une ligue offenſive & défenſive contre tous les efforts des Princes voiſins, ennemis de l'un ou de l'autre de ces Royaumes; qu'après la mort du Roi Jean, le Prince Sigiſmond conſerveroit la Couronne de Suede, qu'il tranſmettroit à l'aîné de ſes enfans; & que ſi l'occaſion s'en préſentoit, il pourroit faire quelque voyage dans ce Royaume, avec l'agrément des Etats de Pologne & de Lithuanie; qu'il réüniroit au reſte de la Livonie, & conſequemment à la Couronne de Pologne, cette partie de la Livonie qui étoit actuellement ſoûmiſe au Roi de Suede; qu'il armeroit à ſes fraix une flote pour le ſervice de la Pologne & de la Lithuanie; qu'il fourniroit aux Polonois un certain nombre de piéces de canon, au cas qu'ils ſongeaſſent à faire quelque entrepriſe ſur Novogorod, Pleskow, ou Smolensko, & qu'il laiſſeroit dans Wenden l'artillerie qui avoit été priſe avec cette place ; enfin qu'il feroit préſent à la Nation d'une ſomme de cent vingt quatre mille Joachims, que le Roi Jean ſon pere avoit prétés au Roi Sigiſmond-Auguſte ; & qu'il renonceroit en ſa faveur à tout ce qu'il pourroit prétendre ſur la Pologne, ſoit au ſujet de la dot & de l'héritage de ſes pere & mere, ſoit même pour la Principauté de Bari. Outre cela on avoit ajoûté pluſieurs articles à-peu-près ſemblables à ceux qui avoient été dreſſés par l'Archiduc, au ſujet de la Religion, des fortifications de la frontiere, du payement des appointemens dûs aux troupes à qui le feu Roi en avoit confié la garde, & de la diſtribution des emplois ; avec cette clauſe générale, que le nouveau Roi s'obligeroit par ſerment à tout ce que le Roi Henri avoit juré d'obſerver à ſon avenement à la Couronne.

Députation pour recevoir le Prince Sigiſmond.

Il y eut quelque conteſtation au ſujet de l'article qui regardoit la Livonie. Les Ambaſſadeurs de Suede declarerent qu'ils n'avoient ſur cela aucun pouvoir ; mais la Reine Anne donna ſa parole qu'il ſeroit accepté ; & engagea tous ſes biens à la Nation, au cas de quelque refus. Les Seigneurs Polonois lui demanderent un acte de cette caution qu'elle donnoit, & elle le leur accorda. Après qu'on eût pris ces meſures, on chargea Martin Liſnowolski, Palatin de Podlachie, de ſe rendre auprès du Prince, & de l'amener par mer en Pologne ; & on nomma, pour l'aller recevoir à Dantzic, & être préſens au ſerment qu'il y devoit faire, Jerôme Roſdrazowski, Evêque de Wladiſlaw ou de Cujavie, les Evêques de Poſnanie & de Preſmilie, & Albert Baranowski, Vice-Chancelier du Royaume, avec le Palatin de Kaliski, & pluſieurs autres Seigneurs & Officiers de la Couronne.

Embarras & difficultés de Jean, Roi de Suede, par rapport à l'élection de ſon fils.

Cependant le Roi de Suede ayant reçû la nouvelle de l'élection du Prince ſon fils, ne ſe trouva pas peu embaraſſé. La diviſion qui regnoit entre les Seigneurs de Pologne, lui fit regarder avec crainte les ſuites de la démarche qu'il alloit faire ; moins touché de la joye qu'il devoit reſſentir de voir ſon fils élevé ſur le trône, que de la perte qu'il alloit faire de cet enfant chéri, il ne conſidera que les peines & les dangers où il alloit l'expoſer en l'éloignant de lui, & en le mettant dans la néceſſité de courir tous les riſques d'une guerre, qu'il alloit être obligé d'entreprendre, pour mettre ſur ſa tête une couronne, qu'il ne poſſederoit peut-être jamais ; tandis que, ſans ſortir de ſes Etats, il en avoit une toute prête, qui ne pouvoit lui manquer. Mais il étoit indigné ſur-tout, de la hardieſſe qu'on avoit de lui demander une partie de la Livonie qu'il poſſedoit, & qui s'étendoit depuis Nerva juſqu'à Revel & Hapſel, l'eſpace de quarante milles d'Allemagne ; & il trouvoit qu'il n'étoit pas raiſonnable, tandis qu'il accordoit ſon fils aux vœux de la Pologne pour la gouverner, & qu'en faveur de ſon élection il remettoit à la Nation une dette immenſe, avec la dot de ſon épouſe, & les droits qu'elle avoit ſur les domaines que ſon pere & ſa mere avoient poſſedés, de vouloir encore l'obliger à ſe dépouiller d'un païs qui lui avoit coûté tant de ſoins, tant de peines, & tant de dépenſes, qu'il n'avoit conquis qu'au prix du ſang de ſes ſujets, & qu'il avoit falu arracher, pour ainſi dire, des mains des Moſcovites. Auſſi refuſat-il d'abord abſolument d'accepter cette condition; & il declara, qu'il n'étoit point d'avis de rétrecir ſes Etats, pour mettre une Couronne étrangere ſur la tête de ſon fils. Le Prince lui-même proteſtoit, qu'il aimoit beaucoup mieux perdre l'occaſion de poſſeder un Royaume étranger & électif, que de ſouffrir qu'on fît la moindre bréche au trône dont avoient joüi ſes ancêtres, & que ſa naiſſance ne pouvoit manquer de lui donner; lorſque par bonheur le Vice-Chancelier Eric Sparre, qui avoit beaucoup contribué à l'élection du Prince, repaſſant la mer, arriva de Dantzic. Ce ſage Miniſtre mit le pere & le fils au fait de la ſituation où étoient les affaires en Pologne, & les détermina à en paſſer par tout ce que les Polonois demandoient, en leur faiſant eſpérer qu'ils ſe relâcheroient ſur l'article qui regardoit la reſtitution de la Livonie. „ En effet, leur dit-il, „ nous ne nous ſommes point obligés de le faire accepter: il n'y a que la „ Reine Anne qui s'en ſoit renduë caution; & ſi nous n'avons pas beaucoup inſiſté pour faire effacer cette clauſe, c'eſt que nous étions bien „ informés, que tant que la Diéte de Pologne pourroit ſe flatter de l'eſpérance de réünir cette partie de la Livonie à la Couronne, elle ſeroit „ beaucoup plus diſpoſée à conſentir à l'élection que nous ſouhaitions.

Sigiſmond invité de ſe rendre en Pologne.

Sparre avoit auſſi apporté au Prince des lettres très-preſſantes de la part du Chancelier Zamoyski. Il lui marquoit qu'il étoit déja maître de Cracovie, capitale du Royaume, de la couronne, & des autres ornemens de la Royauté; qu'il n'avoit qu'à paroître, pour ſe voir reconnu par toute la Nation; qu'il le prioit ſeulement de ne point écouter des peurs imaginaires, & de profiter des momens; qu'il s'agiſſoit d'un puiſſant Royaume; & qu'un Prince comme lui, né pour conquérir une Couronne, ne devoit pas ſouffrir qu'on pût jamais dire qu'il eût manqué par ſa négligence celle qui s'offroit d'elle-même à lui. Tout cela détermina le Roi de Suede. La gloire où ſon fils étoit appellé, les vœux d'un grand peuple, l'agrandiſſement de ſa maiſon, qui alloit ſe rendre encore plus conſiderable par l'acquiſition d'une Couronne, l'emporterent ſur la tendreſſe paternelle; & le Prince partit enfin ſur une flote de vingt quatre vaiſſeaux, qui fit voile vers Dantzic, ſuivi d'un grand nombre de Seigneurs Suedois, & du ſage & fidèle Sparre, qui devoit lui ſervir de guide. Du reſte il avoit ordre de ne point mettre pied à terre, que les Polonois ne lui euſſent promis, qu'on ne l'obligeroit point à faire ſerment de rendre la Livonie, ou que du moins il lui ſeroit permis de proteſter contre; & en cas de refus, de reprendre ſur le champ le chemin de la Suede.

Arrivée du Prince de Suede.

La flote du nouveau Roi mouilla donc à l'embouchure de la Viſtule le 19. de Septembre, où le Prince reſta à l'ancre pendant huit jours entiers, que dura la négociation avec les Polonois. Enfin, lorſque tout fut d'accord, il ſe rendit au monaſtere d'Oliva, où il prêta ſolemnellement le ſerment ordinaire, avec proteſtation de ne point rendre la partie de la Livonie dont la Suede étoit en poſſeſſion. Le lendemain il ſe rendit par eau juſqu'au pont de Motlaw, d'où il fit ſon entrée dans la ville ſur le ſoir; & deux jours après il publia une Declaration, par laquelle il confirmoit tout ce qui avoit été reglé par ſes Ambaſſadeurs à la Diéte de Varſovie,

& le ſerment qu'il venoit de faire, proteſtant toûjours contre la reſtitution de la Livonie: après quoi le Décret de ſon élection fut lû publiquement, le premier d'Octobre, dans l'égliſe des Jacobins, & remis entre les mains de ce Prince. Après avoir fait quelque ſéjour dans cette ville, quoiqu'il eût reçu avis que l'Archiduc Maximilien arrivoit avec quelques troupes, il partit de Dantzic le 10. du même mois: il ſe ſervit de cette occaſion pour prendre un détour, afin d'aller voir la Reine Anne ſa tante, avec la Princeſſe Anne ſa ſœur, qui l'avoit accompagné.

L'élection de Sigiſmond notifiée à pluſieurs Princes & Etats.

Cependant Zamoyski, que ſa jalouſie & ſon propre danger engageoient à maintenir ſon ouvrage, s'étoit d'abord rendu maître de Cracovie, ſecondé du Comte de Tenczin, de Nicolas Zebridowski, Gouverneur de cette capitale, & de quelques autres Seigneurs de ſon parti. Puis en attendant que les troupes qu'il avoit mandées fuſſent venuës le joindre, il écrivit au Pape, à l'Empereur, & aux Electeurs de l'Empire, pour leur donner avis que le Prince Sigiſmond avoit été élû par le plus grand nombre des Seigneurs de la Nation; & que l'Archiduc Maximilien au contraire, n'avoit eu que très-peu de voix, & n'étoit gueres ſoutenu que par des gens proſcrits & ruinés, qui cherchoient à ſe dédommager par les malheurs de l'Etat, de leur miſere particuliere; les priant tous par conſequent, de contribuer, chacun autant qu'il étoit en eux, à la tranquillité publique, & au repos d'un Royaume qui étoit comme le boulevard de toute la Chrétienté. Il écrivit auſſi en meme tems à l'Evéque de Breſlaw, & au Gouverneur de la Province, c'eſt-à-dire de Sileſie, où les Quades rendirent jadis leur nom ſi fameux, pour les avertir de ſe ſouvenir de l'alliance, qui avoit été de tout tems entre les deux Nations, & par conſequent de ne faire aucunes hoſtilités ſur les terres de Pologne; proteſtant que, ſi malgré l'avis ſalutaire qu'il leur donnoit en ami, ils oſoient y entrer à main armée, il uſeroit de ſon côté du droit de repréſailles, & ſçauroit bien repouſſer la force par la force.

L'Archiduc Maximilien entre dans la Pologne.

Ces précautions n'empécherent cependant pas que Maximilien, après le ſerment qu'il avoit fait à Olmutz, preſſé par les Zborowski, ne ſe mît en marche; & il arriva ſur les frontieres de Pologne vers le commencement d'Octobre. De-là il envoya une copie de ſon ſerment, par lequel il confirmoit les privileges de la Nation, à la Diéte aſſemblée à Wiſlicie, où les Palatins de Cracovie, de Sendomir, & de Lublin, s'étoient rendus. En même tems il écrivit auſſi au Clergé, à l'Univerſité, & au Sénat de Cracovie, pour les ſommer de lui ouvrir leurs portes; mais ils lui répondirent tous d'une commune voix, qu'ils avoient leur Roi Sigiſmond, qui étoit déja entré dans le Royaume, & qu'après l'avoir reconnu pour leur Souverain, il n'étoit ni en leur pouvoir, ni de leur devoir, de lui manquer de fidélité.

Lettre de l'Archiduc à Sigiſmond, & réponſe de celui-ci.

D'un autre côté, le Prince Sigiſmond étant arrivé à Petrikow, y trouva des lettres de l'Archiduc, qui lui donnoit avis de ſortir d'un Royaume qui lui apartenoit légitimement, & dont il venoit ſe mettre en poſſeſſion. Le Prince y répondit le 7. de Novembre, en lui donnant un avis tout ſemblable; & il ajoûta, que l'Archiduc feroit beaucoup mieux de ne pas tant prêter l'oreille aux conſeils de quelques brouillons, qui abuſoient du nom & de l'argent du Pape, pour travailler à leurs propres intérets ; & de preférer le bien public à l'eſpérance chimérique d'une couronne, dont il n'auroit jamais que le vain titre.

Maximilien approche de Cracovie avec ſon armée.

Cependant l'Archiduc Maximilien s'étoit avancé juſqu'à un lieu fameux par ſes mines d'argent & de plomb, ſitué à cinq milles de Cracovie, & s'y étoit retranché. De-là il donnoit ſouvent à cette capitale le ſpectacle nouveau de voir une armée en bataille ; car comme elle eſt ſituée au cœur du Royaume, elle n'avoit jamais été expoſée à être inſultée par les ennemis. Il reſta quelques jours dans ce camp, attendant que les Polonois lui amenaſſent des troupes, & vinſſent en foule ſe joindre à lui, comme les Zborowski le lui avoient fait eſpérer. Pendant ce tems-là il ſe donna quelques eſcarmouches, & l'Archiduc s'occupa à faire le dégât dans la campagne, comme s'il eût eu deſſein de faire le ſiége de cette ville.

Défaite de l'Archiduc Maximilien.

Enfin les Palatins de Poſnanie & de Snatinie lui amenerent douze cens hommes avec quelques piéces d'artillerie, & ce nouveau renfort le rendant plus hardi, il s'approcha de Cracovie, comme s'il eût eu envie de la ferrer de plus près : il y a au reſte beaucoup d'apparence, que c'étoit plutôt dans l'eſpérance de ſe ſaiſir de cette ville, ſans être obligé de tirer l'épée, à l'aide de quelques-uns des habitans, qui, ſoit pour le tromper, ſoit qu'il y eût de la réalité, étoient d'intelligence avec lui ; mais il n'avoit pas prevû, qu'avant que d'arriver à cette capitale, il ſeroit rencontré par Zamoyski. Ce Général qui ſe ſentoit plus fort que le Prince, l'attaqua & le défit. Maximilien perdit à cette occaſion douze cens hommes, tant Allemans que Polonois, & Zamoyski fit plus de cent priſonniers, ſe rendit maître de tout le canon des ennemis, & leur enleva quelques drapeaux. Enſuite de cet échec, l'Archiduc reprit le chemin de la Sileſie avec le reſte de ſes troupes, après avoir répandu le bruit, qu'on le reverroit bien-tôt paroître avec de nouvelles forces, & qu'il viendroit faire le ſiége de la ville. Cette défaite arriva ſur la fin de Novembre.

Sigiſmond ſe rend à Cracovie.

Zamoyski, après cette victoire, preſſa plus vivement que jamais Sigiſmond de ſe rendre à Cracovie. Ce Prince ſe mit donc en marche, précedé d'Opalinski, Grand-Maréchal du Royaume, qui n'ayant que peu de ſuite, fut chargé à l'improviſte par les Zborowski, & mis en déroute ; du reſte la perte ne fut pas grande. Cependant les ennemis retournerent de-là trouver l'Archiduc, auſſi triomphans que s'ils euſſent remporté une grande victoire, & promettant toujours de revenir avec de plus grandes forces. Sigiſmond de ſon côté, appréhendant pis, s'écarta du droit chemin, & prit par Sendomir, où ayant été joint par pluſieurs Palatins, & grand nombre de Seigneurs, il s'approcha de la capitale.

Son entrée dans cette ville.

(1) Lorſqu'on eut fait tous les préparatifs pour l'entrée du nouveau Roi,

---

(1) Cracovie, capitale de la Pologne, le lieu de la réſidence de ſes Rois, l'emporte d'ailleurs ſur toutes les autres villes de ce Royaume, par le grand nombre & la magnificence de ſes édifices, par la multitude de ſes habitans, & par l'abondance qu'on y trouve de marchandiſes étrangeres, & de toutes les choſes néceſſaires à la vie. Elle eſt a cinquan-

Henri III. 1587.

Roi, Sigiſmond partant de Vieliczca, ville fameuſe par ſes ſalines, s'avança vers Cracovie, conduit par le Grand-Maréchal Opalinski, & par toute la Nobleſſe du Royaume, & y arriva le 29 de Novembre. Il fut d'abord reçû dans la plaine, où Laurent Goſlicki, Évêque de Podolie, un des plus ſages & des plus habiles Prélats de ſon tems, le harangua en Polonois. Le Roi répondit auſſi en Polonois à ſa harangue, & ce fut un nouveau plaiſir pour tous ceux qui étoient préſens, d'avoir un Roi étranger, qui parlât la langue de la Nation. Enſuite il fit ſon entrée du côté du Midi par Caſimirie, qui eſt ſeparée du reſte de la ville par la Viſtule. On avoit élevé ſur le pont un arc de triomphe, où ce Fleuve étoit repréſenté à l'antique, complimentant le Roi ſur ſon arrivée. On y avoit joint une inſcription. De-là paſſant par la petite ville de Stradom, au lieu d'aller droit à la citadelle, il prit à droite, le long des foſſés de la ville; en partie afin qu'il ſe montrât aux troupes qu'on avoit rangées en bataille, en partie auſſi, afin que traverſant ainſi les quartiers les plus fréquentés de Cracovie, il eût occaſion d'en admirer les beautés, & contentât lui-même la curioſité des habitans de cette capitale, qui ſouhaitoient avec tant de paſſion de le voir. Dans cette longue marche il fut harangué, d'abord par l'Univerſité, & enſuite par les Magiſtrats, qui ſortirent au-devant de lui. Il traverſa enſuite la plaine où toutes les troupes étoient en bataille, tandis que Zamoyski lui en faiſoit remarquer tous les Corps différens, & lui recommandoit les Officiers qui étoient

---

te milles de Pologne de Poſen, ſa rivale, & à cinquante milles de Leopol, capitale de la Ruſſie; à trente ſix milles de Lublin, & autant de Breſlaw en Sileſie; à quarante milles de Varſovie; à quatre vingt milles de Dantzic; a cent de Vilna, & à vingt deux de Sendomir, où le San, qui donne ſon nom à cette ville, & prend ſa ſource au mont Carpathe, va ſe jetter dans la Viſtule. Au reſte, Cracovie eſt comme composée de cinq villes. Car elle a au Midi la ville de Caſimirie, qui a ſes murailles particulieres, dont elle n'eſt ſeparée que par la Viſtule, & avec laquelle elle communique par un pont de bois. Entre ce pont & la ville eſt Stradom, autre petite ville, qui forme une eſpece d'Iſle; car elle eſt environnée de trois côtés par la Viſtule, & par-tout ailleurs le Rudaw, qui ſe jette auſſi dans cette riviere, baigne les murs de ſes maiſons. Au Nord eſt le fauxbourg nommé Cleparic. Enfin à l'Oueſt il y a une citadelle fort grande, bâtie ſur le haut du mont Vanel, qui eſt plutôt un rocher; elle commande la Viſtule & la petite ville de Stradom, & outre qu'elle eſt fortifiée de bonnes murailles, flanquées de fortes tours, elle eſt encore ornée d'un palais magnifique & digne d'un Roi, de l'égliſe de S. Stanislas, de deux autres égliſes, & de pluſieurs beaux édifices.

Cette deſcription de Cracovie ne ſe trouve point dans l'Edition de Geneve de 1626, où l'on a cru devoir la ſupprimer en conſequence d'une remarque de M. Dupuy. Le ſentiment de ce célebre Critique, quoique preſque par-tout ailleurs d'accord avec M. Rigault, differe totalement en cet endroit de l'avis du dernier. Voici la remarque qu'on trouve à ce ſujet dans le Manuſcrit de M. Rigault: *Après les mots* il s'approcha de la capitale, *M. Pierre Dupuy a effacé, dans ſes corrections, toute la deſcription de Cracovie, depuis les mots* Cracovie, capitale &c. *juſqu'à* & de pluſieurs beaux édifices; *en ajoûtant de ſa propre main ſur la marge:* On peut voir la deſcription de Cracovie ci-deſſus au Livre LVI. *Je ne vois pas cependant pourquoi on doit l'omettre, puiſque celle qui ſe trouve dans le Livre LVI. paroît fort differente de celle-ci.*

C'eſt en vertu de cette remarque de M. Rigault, que le Traducteur François a rétabli dans l'Edition de Paris cet endroit dans le Texte; mais nous avons mieux aimé ſuivre l'ordre judicieux de l'Editeur Anglois, qui place cette deſcription avec la remarque que nous venons de traduire, comme une Variante, au bas de la page.

étoient à leur tête, & arriva de la ſorte à Cleparic. A l'entrée on avoit dreſſé un trophée des armes que les Polonois avoient enlevées quelque tems auparavant aux ſoldats de Maximilien, lorſqu'il avoit voulu attaquer cette ville. L'inſcription qu'on avoit miſe au-deſſous, marquoit que le Chef & ſes troupes, en mémoire de la victoire que le Dieu des armées leur avoit accordée ſur leurs ennemis, en repouſſant leurs injuſtes efforts, lui avoient conſacré ces dépouilles, avec la douleur de les avoir remportées ſur des Chrétiens. Au-deſſus de la porte étoit la ſtatuë du Roi Etienne. C'étoit Zamoyski qui l'y avoit fait mettre, en reconnoiſſance des bienfaits qu'il avoit reçûs de ce Prince; pour rendre ſa mémoire reſpectable, & pour donner plus de poids & d'autorité aux reglemens qu'il avoit faits, auxquels ſes rivaux vouloient donner atteinte. Outre cela, comme les plus grandes affaires avoient paſſé par ſes mains ſous le regne de ce Prince, en le propoſant à imiter au nouveau Roi, comme un exemple de vertu, c'étoit un appui que Zamoyski s'aſſûroit contre les recherches de ſes ennemis. La ſtatuë d'Etienne étoit accompagnée de celles de tous les Rois de Pologne ſortis de la famille des Jagellons; ſoit qu'on les eût faites ſur le naturel, ou qu'elles ne fuſſent que d'imagination, chacune avoit ſon inſcription. Enfin le nouveau Roi ſe rendit dans la citadelle au bruit de toute l'artillerie; & peu de tems après, il y fut complimenté par Balthaſar Bathori, neveu du feu Roi, & par Bornemiſſa, ſuivis de deux mille Hongrois, tous équipés fort leſtement.

Liberté de conſcience publiée en Pologne.

Les premiers jours de l'arrivée du Prince furent employés à traiter du gouvernement, & ſur-tout des moyens d'établir la concorde entre les deux Religions qui partageoient ce Royaume. Cet article donna d'abord beaucoup d'embarras, parce que les Prélats proteſtoient, qu'ils ne conſentiroient point au couronnement du Roi, à moins qu'il ne s'engageât par ſerment, à ne ſouffrir en Pologne l'exercice d'aucune autre Religion que de la Catholique. Mais ils ſe laiſſerent fléchir enfin par les prieres de la Nobleſſe, qui les engagea à lever leur oppoſition; & la liberté de conſcience fut publiée d'un conſentement général.

Sigiſmond refuſe conſtamment de ceder à la Pologne la Livonie Suedoiſe.

On parla enſuite de la reſtitution de l'Eſthen ou Eſtonie, c'eſt-à dire, de cette partie de la Livonie, dont les Suedois étoient en poſſeſſion; & cet article embaraſſa également ceux mêmes qui avoient été le plus favorables au Prince Sigiſmond, perſuadés qu'ils alloient devenir odieux à toute la Nation, s'ils ne pouvoient l'obtenir de lui. Auſſi Opalinski, Grand-Maréchal du Royaume, & tous les autres Seigneurs, mirent tout en uſage pour engager le nouveau Roi à leur donner ſatisfaction ſur ce ſujet. Mais comme ce Prince perſiſtoit toûjours dans un refus obſtiné, prétendant que les Ambaſſadeurs de Suede ne s'étoient point obligés à cette reſtitution, & qu'ils s'étoient ſeulement engagés, au cas qu'elle ne ſe fît point, d'abandonner à la Nation tous les domaines apartenant à la Reine Anne; Zamoyski ſe leva, & prenant un ton d'indignation, ſoit qu'il fût véritablement piqué, ſoit qu'il voulût ſeulement par-là mieux couvrir ſon jeu, & dit, qu'il n'étoit ni de la gloire du Roi, ni de l'honneur de la Nation Suedoiſe, de refuſer de ratifier des articles que leurs Ambaſſadeurs avoient juré devant Dieu d'obſerver inviolablement ; que ſi on perſiſtoit dans le refus, le Prince avoit tout lieu d'appréhender que Dieu n'en tirât vengeance, & qu'il n'y avoit point de doute que les autres Princes, ſes rivaux, & par conſequent ſes ennemis, ne ſaiſiſſent cette occaſion pour le décrier ; d'autant plus que les Suedois n'avoient aucun droit ſur la Livonie, qui apartenoit uniquement à la Pologne ; que les anciens Romains, qui n'adoroient que des faux Dieux, avoient l'adreſſe de ſe ſervir du miniſtère de leurs Ambaſſadeurs, lorſqu'ils vouloient tromper quelque Nation ; & que, lorſqu'on ſe plaignoit de leur mauvaiſe foi, & qu'on leur demandoit ſatisfaction, ils croyoient en être quittes pour les livrer ; mais que cette conduite étoit ſi peu Chrétienne, qu'il ne pouvoit s'imaginer que S. M. eût deſſein de livrer les Ambaſſadeurs de Suede aux Polonois ; & qu'il étoit perſuadé, que pour dégager leur parole, il ſe détermineroit plutôt à ceder l'Eſthen.

On répondit à ce diſcours au nom de Sigiſmond, que ce Prince ne trouvoit dans la conduite qu'il tenoit à cet égard, rien qui fût indigne de la Majeſté Royale, ni de la bonne foi de la Nation Suedoiſe, puiſqu'on ne pouvoit l'accuſer d'avoir cherché le moins du monde à tromper les Polonois ; qu'en effet dès Calmar, avant que de ſortir des Etats du Roi ſon pere, enſuite dans le port de Dantzic, avant que de mettre pied à terre, depuis au monaſtere d'Oliva, avant que de rien jurer, & enfin à Dantzic, avant que d'etre proclamé, il avoit conſtamment declaré, qu'il n'entendoit point s'engager à ce qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir d'exécuter, & ce qu'il avoit auparavant fait ſerment aux Suedois de ne jamais accorder ; qu'il avoit pluſieurs fois fait la meme proteſtation, depuis ſon arrivée à Cracovie, non ſeulement de vive voix, mais même par un écrit qu'il avoit remis à l'Evêque de Kaminiec, & aux autres députés de la Nation ; qu'ainſi il n'appréhendoit point à ce ſujet la vengeance divine, parce que ſa conſcience ne lui reprochoit rien ſur cet article ; qu'au reſte il ne ſeroit pas raiſonnable qu'il livrât les Ambaſſadeurs de Suede à la Nation, puiſqu'ils ne s'étoient point engagés abſolument à la reſtitution de l'Eſthen, mais ſeulement ſous condition ; enſorte qu'au cas qu'on ne l'accomplît point, ils n'étoient obligés uniquement qu'à abandonner aux Polonois ce qui leur avoit ſervi de gage & de ſûreté de leur parole ; qu'au reſte il n'étoit pas venu pour examiner les droits de la Pologne ſur la Livonie ; ſeulement qu'il ſçavoit pour certain, que s'ils en avoient quelqu'un ſur cette Province, il ne venoit que de la ceſſion qui leur en avoit été faite par le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, à qui il n'avoit pas été permis d'en traiter ſans l'agrément & la permiſſion du ſeigneur Souverain de la Livonie, qui étoit l'Empereur & l'Empire ; or qu'il défioit les Polonois de montrer aucun acte que l'Empereur ou les Princes de l'Empire euſſent fait à cette intention, au lieu que les Suedois pouvoient produire les lettres que les Empereurs Charles V, Ferdinand, & Maximilien II, avoient écrites en differens tems aux Rois Guſtave, Eric, & Jean, pour leur recommander le ſoin de cette Province.

Après que les députés des deux partis eurent bien agité cette matière, ſans qu'on pût engager le nouveau Roi à rien relâcher de ſa première réſoluſolution ; Zamoyski ajoûta avec encore plus d'aigreur qu'auparavant, que puiſque la Nation voyoit bien que le Prince n'étoit pas d'humeur à tenir ce qui avoit été promis, il ne devoit pas non plus trouver mauvais, qu'elle renonçât de ſon côté à l'obéïſſance qu'elle lui avoit jurée, & ſe diſpoſât à proceder à une nouvelle élection: mais on lui répondit ſur le champ, Que puiſque le Prince voyoit bien, que la Nation n'étoit pas diſpoſée à ſe relâcher de ſes injuſtes demandes, & qu'elle ne vouloit pas ſe contenter des ſûretés qu'on lui accordoit ; il étoit réſolu de ſon côté de s'en remettre ſur cet article, à ce que Dieu & le tems en décideroient, perſiſtant dans la declaration qu'il avoit déja faite par écrit, de renoncer plutôt au trône auquel il avoit été appellé, que de rien faire qui pût prejudicier à la parole qu'il avoit donnée aux Suedois: & ſur ce qu'Opalinski le preſſoit d'adoucir un peu ſa réponſe, lui repréſentant qu'il ſeroit honteux pour lui d'être obligé de s'en retourner de la ſorte : „ Vous vous trompez, lui répliqua Sigiſmond ; & il y va au contraire de mon honneur que tout le „ monde ſçache, que je ſçais preférer ma conſcience & ma parole à une „ Couronne, quelque brillante qu'elle puiſſe être.

Couronnement du Roi Sigiſmond.

Cette réponſe fiere épouvanta les Polonois, & ils furent obligés enfin de prendre un milieu, qui, ſans obliger le Prince à faire pour le préſent aucune démarche contre ſa conſcience, n'ôtoit pas abſolument aux Polonois l'eſpérance de poſſeder un jour l'Eſthen. Ainſi on convint, & on ajoûta aux articles déja reglés, qu'on ne parleroit point de la reſtitution de cette partie de la Livonie dont le Roi de Suede étoit en poſſeſſion, juſqu'à ce que la mort de ce Prince eût laiſſé cette Couronne au Roi Sigiſmond ſon fils, auquel tems on renvoyoit la déciſion de cette grande affaire. Après que ce différend eut été ainſi terminé, le lendemain, troiſiéme Dimanche de l'Avent & fête de S. Jean l'Evangeliſte (1), le nouveau Roi reçut ſolemnellement la couronne des mains de l'Archevêque de Gneſne ; & le jour ſuivant, le Sénat & les bourgeois de Cracovie lui prêterent ſerment de fidélité. On frappa à cette occaſion des médailles d'argent de la peſanteur d'une once, qui furent jettées au peuple.

Lettre de Sigiſmond a l'Empereur.

Peu de tems après, ce Prince ayant fait tous ſes préparatifs de guerre, écrivit à l'Empereur, par le conſeil de Zamoyski, pour lui donner avis de ſon couronnement, & le prier de rappeller l'Archiduc Maximilien, qui étoit en armes ſur la frontiere ; de ne lui donner aucun ſecours, ni par lui-méme, ni par ſes alliés ; & de dédommager la Pologne des déſordres que ce Prince y avoit cauſés, au préjudice de l'alliance qui étoit entre ce Royaume & l'Empire : ajoûtant, que les injures perſonnelles qu'il avoit reçûës, & les malheurs auxquels le Royaume avoit été expoſé, ne lui permettoient pas de ſe refuſer plus long-tems aux juſtes plaintes de la Nation ; & que, ſans attendre ſa réponſe, dès ce moment méme il alloit ſe mettre en état d'exécuter, ce que le rang qu'il occupoit, & ſon devoir exigeoient de lui pour la ſatisfaction de ſes ſujets.

---

(1) M. de Thou ſe trompe ici groſſierement : car aucun Dimanche de l'Avent ne peut ſe rencontrer avec le 27. de Décembre, jour conſacré depuis bien des ſiécles à la fête de S. Jean l'Evangeliſte.

Henri III. 1588.

Zamoyski, Général de Sigiſmond, marche contre l'Archiduc Maximilien.

Après cette declaration de guerre, Zamoyski, Général des armées du nouveau Roi, s'étant mis à la tête des troupes Allemandes, Polonoiſes, & de celles que Balthaſar Bathori & Bornemiſſa avoient amenées depuis peu de Hongrie, ſortit de Cracovie le 13. de Janvier, & marcha droit à Wielun, ville de la haute-Pologne, ſur la frontiere de Sileſie, où Maximilien attendoit dans ſon camp de nouvelles forces. Ce Prince, qui avoit à peine avec lui cinq cens chevaux & quelques Lanſquenets, ne ſe trouvant pas en ſûreté dans ce poſte, l'abandonna, après avoir détaché le Gouverneur de Snatinie & Jean Zborowski, avec ordre de lui amener ces troupes nombreuſes, dont ils l'avoient ſi ſouvent flatté, & ſe retira hors du Royaume, à Witzen, ville de Sileſie. Là il fut joint par Prepoſwar, Hongrois, qui lui amena quelques troupes de Hongrie, fort fatiguées de la longue marche qu'elles avoient faite. Cependant avec ce renfort, les Polonois qui étoient dans l'armée de Maximilien, & ſur-tout Staniſlas Stadnicki, qui les commandoit dans l'abſence de Zborowski, & qui, par vanité ou par jalouſie, avoit toûjours marqué juſques-là beaucoup de mépris pour Zamoyski, & pour les troupes à la tête deſquelles il étoit, furent d'avis de livrer au plutôt la bataille à l'ennemi.

A quelque diſtance de Witzen, il y avoit une longue digue fort étroite, qui traverſoit de grands marais, & où deux ou trois Cavaliers pouvoient à peine marcher de front. Melchior Reder, Seigneur Sileſien, également diſtingué par ſon ſçavoir & par ſa valeur, qui avoit ſervi ſept ans auparavant ſous le Roi Etienne au ſiége de Pleskow en qualité de volontaire, & qui ayant embraſſé le parti de l'Archiduc, avoit été depuis ſon Ambaſſadeur auprès des Etats de Pruſſe & des autres membres de la Diéte de Pologne, avoit d'abord conſeillé de garder ce paſſage, & de s'y fortifier même avec du canon. Mais comme ce n'étoit ni Stadnicki, ni les autres Polonois qui avoient ouvert cet avis, c'en fut aſſez pour qu'ils empêchaſſent de le ſuivre. Zamoyski de ſon côté profita de cette faute des ennemis; & il avoit déja fait paſſer la digue à une partie de ſes troupes, lorſque Reder conſeilla encore de les attaquer, tandis qu'elles étoient partagées; mais les Polonois s'oppoſerent une ſeconde fois à ce projet.

Seconde defaite de Maximilien.

La diviſion qui regnoit parmi ces Seigneurs, empêcha donc de profiter de la plus belle occaſion du monde de défaire les ennemis; & Zamoyski ayant fait paſſer la digue à ſon armée ſans aucun obſtacle, rangea auſſitôt ſes troupes en bataille. Les Hongrois & les Coſaques, qu'on appelle auſſi Huſſards, Uſcocques, ou Marteloſſes, compoſoient l'avant-garde; ils furent d'abord attaqués & mis en deſordre par la Cavalerie Polonoiſe & Allemande de l'Archiduc; mais Zamoyski arrivant à leur ſecours avec toute ſon armée, leur donna le tems de ſe rallier, & rétablit bien-tôt le combat. Les Autrichiens ſoutinrent quelque tems ce choc aſſez bravement; mais comme ils étoient inférieurs en nombre, ils commencerent enfin à lâcher pied, & prirent enſuite la fuite, laiſſant ſur la place trois mille morts, avec tout leur canon & leur bagage.

Priſe de ce Prince.

Maximilien s'étoit refugié à Witzen avec les principaux Officiers de ſon armée. Zamoyski, attentif à profiter de ſes ſuccès, l'y pourſuivit, &

voyant la conſternation qu'il avoit repanduë parmi les ennemis, il l'inveſtit dans cette place, qui étoit aſſez foible d'elle-même, avant qu'il eût eu le tems d'y faire entrer du ſecours. Enſuite ayant fait approcher le canon, & menacé les aſſiégés de mettre le feu à la ville, il les obligea de ſe rendre. L'Archiduc fut fait priſonnier, & Zamoyski eut pour ce Prince tout le reſpect & tous les égards qu'il pouvoit exiger. Il uſa de la même modération envers le Comte de Gorka, Palatin de Poſnanie, l'Evêque de Kiovie, André Zboroswki, Maréchal de la Cour, le Duc de Prunski, & pluſieurs autres Seigneurs Polonois, qui furent pris auſſi dans cette occaſion, ſans s'arrêter à inſulter à leur malheur, ou à leur faire des reproches; enſorte que, ſi dans ces circonſtances il mérita toutes ſortes d'éloges pour ſa valeur, ſa ſageſſe ne lui attira pas moins de loüanges de la part même de ſes ennemis, qui furent obligés d'avoüer que, s'il étoit habile à vaincre & à profiter de ſa victoire, il ſçavoit de même ne pas abuſer de ſes ſuccès, & ne ſe pas livrer à l'yvreſſe qui ſuit d'ordinaire la proſpérité.

Qui eſt conduit au château de Kraſſuniſtow.

Sigiſmond reçut la nouvelle d'une ſi grande victoire avec la même modération. On ne le vit point changer de viſage, ni donner aucunes marques d'une joye extraordinaire. Sur le champ il manda à Zamoyski, de ne point mener l'Archiduc à Cracovie, afin qu'on ne parût point mener un priſonnier de cette qualité en triomphe, plutôt qu'en priſon. Ainſi il fut conduit au château de Kraſſuniſtow, place de Ruſſie peu éloignée de Lublin, ville de la haute-Pologne, où il reſta ſous bonne garde. Ce combat ſe donna le 22. de Janvier, & la priſe de Maximilien arriva le lendemain. Sur ces entrefaites la Reine Anne, tante de Sigiſmond, & la Princeſſe Anne ſa ſœur, ſe rendirent avec une ſuite nombreuſe de Sendomir à Cracovie, où elles le féliciterent ſur ſon couronnement & ſur ſes ſuccès. Ce fut un prétexte pour les habitans de cette capitale de faire par-tout des feux de joye; & le nouveau Roi, toûjours également modéré ou diſſimulé, fut bien aiſe que l'on crût, que ces fêtes ſe donnoient plutôt à l'occaſion de l'arrivée des Princeſſes, que pour la victoire qu'il venoit de remporter.

Mouvemens de l'Empereur au ſujet de la priſon de ſon frere.

Tandis qu'on ne s'occupoit à Cracovie que de feſtins, de tournois, & de ſpectacles, l'Empereur & tous les Princes de l'Empire étoient dans une ſituation bien différente. L'affront que recevoit la maiſon Impériale en perdant l'eſpérance du trône de Pologne, paroiſſoit les toucher tous également; & l'honneur de l'Allemagne entiere ſembloit être intéreſſé dans la priſon de Maximilien. Cependant, comme Rodolfe étoit naturellement peu entreprenant; qu'il ne ſe ſentoit pas aſſez puiſſant pour faire la guerre en Pologne avec ſes ſeules forces; qu'il ne comptoit pas trop ſur les ſecours des Princes & des villes de l'Empire; qu'il étoit toûjours lent à ſe déterminer; & qu'il appréhendoit d'ailleurs que le Turc ne profitât des troubles de Hongrie, pour s'accommoder avec le Roi de Perſe & tourner ſes armes contre l'Europe, comme le bruit en couroit alors, il réſolut de mettre d'autres moyens en uſage, pour réparer l'outrage auquel toute la maiſon d'Autriche venoit d'être expoſée dans la perſonne de ſon frere:

mais pour n'être pas obligé de s'abaiſſer juſqu'à ſolliciter lâchement ſa liberté auprès du Roi de Pologne, il s'addreſſa au Roi d'Eſpagne, & le pria d'employer le crédit qu'il avoit à Rome, pour engager le Pape à ſe faire le médiateur de ce différend.

Le Pape ſe charge de la médiation de cette affaire.

Sixte V. preſſé par les ſollicitations de Philippe, & perſuadé d'ailleurs que toute la Chrétienté étoit intéreſſée dans une affaire qui regardoit la maiſon d'Autriche, n'eut garde de refuſer ſa médiation, ſur-tout dans un tems, où le bruit couroit déja en Italie, que les Turcs abandonnoient l'Aſie pour porter la guerre en Europe, c'eſt-à-dire en Hongrie. Il jetta les yeux pour cette importante négociation ſur le Cardinal Hypolite Aldobrandin, que ſes emplois & ſon expérience conſommée firent juger capable d'une affaire de cette conſequence; & il le fit partir auſſi-tôt pour la Pologne, muni des pouvoirs les plus amples, & avec ordre, puiſque la Nation n'avoit pas choiſi pour ſon Roi celui que Sixte auroit ſouhaité, de faire du moins enſorte par ſa prudence, tandis que Maximilien & Sigiſmond s'obſtineroient à ne rien relâcher de leurs droits l'un & l'autre, que ce puiſſant Royaume ne demeurât pas ſans Chef & ſans guide; qu'il ne devînt pas la victime de la diviſion des Seigneurs Polonois; & qu'il ne fût pas expoſé à l'invaſion des Turcs, & des Tartares qui leur ſont ſoûmis. Il étoit chargé ſur-tout de travailler à la liberté de l'Archiduc; de rétablir l'union entre les Seigneurs de Pologne; & d'encourager le nouveau Roi à faire fleurir dans ſon Royaume la Religion Catholique, à laquelle il étoit déja affectionné.

L'opiniatreté de Maximilien retarde ſon élargiſſement.

Le Légat arrivé en Pologne, travailla toute l'année à cette grande négociation. Sigiſmond, qui avoit paru ſi modéré après ſa victoire, ne montroit pas moins d'équité dans les propoſitions qu'il faiſoit; & s'offroit à relâcher tous ſes priſonniers, pourvû que Maximilien renonçât à ſes prétentions ſur la Couronne de Pologne. Mais ce Prince, aveuglé par les mauvais conſeils de Jean Zborowski & de Staniſlas Stadnicki, qui ne s'étoient point trouvés au dernier combat, & qui lui faiſoient eſpérer qu'ils alloient recommencer la guerre en Pologne pour ſa liberté & la défenſe de ſes droits, avec beaucoup plus de ſuccès qu'ils n'en avoient eu juſqu'alors, n'y voulut point entendre. Cependant le Roi, accompagné de la Reine ſa tante, rendit au Carnaval ſuivant une viſite à ce Prince, & lui fit eſpérer dans cette entrevûë qu'il pourroit obtenir bien-tôt ſa liberté; mais l'opiniâtreté de l'Archiduc fut cauſe qu'on ne pût encore rien finir de cette année; & ce ne fut que la ſuivante que ce Prince, détrompé enfin de toutes les vaines eſpérances dont Zborowski l'avoit rempli, & ennuyé de ſa priſon, conſentit à traiter avec Sigiſmond à certaines conditions, qu'il refuſa de ratifier dans la ſuite, lorſqu'il ſe vit hors des mains de ſon ennemi.

Fin du livre quatrevingt huitiéme.

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE QUATREVINGT NEUVIEME.

SOMMAIRE.

Suite des guerres de Flandre. Bonn repris par les Eſpagnols. La Reine d'Angleterre preſſe les Etats d'entrer en négociation avec eux. Sentiment des Etats ſur un accommodement avec Philippe. Ecrit publié & Médaille frappée à ce ſujet. Conférences de Bourbourg. Leur ſuccès. Suites des troubles dans les Provinces-Unies. Révoltes des garniſons de Medenblik, de Naerden, de Workum, de Heuſden, & de Gertruidenberg. Nouvelles entrepriſes du Marquis de Bedford. La Reine d'Angleterre fait paſſer Mylord Howard aux Païs-bas à ce ſujet. Plaintes réciproques de cette Princeſſe & des Etats. Médaille frappée à cette occaſion. Plainte du Comte Maurice de Naſſau. Ordres donnés par la Reine Eliſabeth à tous ſes Officiers, de ſe conformer aux intentions des Etats. Entrepriſes des Eſpagnols en Friſe ſans effet. Départ de la flote d'Eſpagne, ſurnommée l'Invincible. *Détail de ſes forces, des munitions de guerre, des troupes, & des proviſions qu'elle portoit. Bulle d'excommunication publiée par le Pape contre la Reine d'Angleterre. Préparatifs du Prince de Parme pour recevoir cette flote. Préparatifs des Anglois & des Hollandois. Entrée de la flote Eſpagnole dans la Manche. Première rencontre des flotes Eſpagnole & Angloiſe. Nouvelle rencontre des deux flotes. Troiſième combat entre les Anglois & les Eſpagnols. Succès des brûlots Anglois. Derniere action entre les deux flotes. Fuite de la flote d'Eſpagne. Elle eſt battuë & diſperſée par une furieuſe tempête. Malheureux ſuccès de cette expédition. Diſgrace du Duc de Medina-Sidonia, Amiral de la flote. Réjouiſſances faites en Hollande & en Angleterre à cette occaſion. Médaille frappée en Zelande à ce ſujet. Voyage de Thomas Candish aux Indes Orientales. Il aborde au Port Deſiré ſur la côte de l'Amerique. Deſcription d'une eſpece de Chiens marins, nommés* Pinguins. *Candish paſſe dans la mer Auſtrale par le détroit de Magellan. Ses ſuccès contre les Eſpagnols. Il reconnoît les Philippines. Situation de ces Iſles. Il aborde à la grande Jave. Grande autorité du Roi de ce païs. Nombre de ſes femmes. Retour de Candish en Angleterre. Entrepriſe du Prince de Parme contre Ter-Tolen & Bergen-op-Zoom. Priſe de Wachtendonk. Invention des Bombes. Le Comte Maurice de Naſſau prend poſſeſſion du Marquiſat de Campveere. Médaille frappée à ce ſujet. Réduction de la ville d'Utrecht à l'obéiſſance des Etats. Exploits des garniſons de Gertrui-*

denberg, de Heuſden, de Bergen-op-Zoom & de Zelande. Tentative du Géneral Schenk ſur Nimegue. Morts illuſtres, du Comte de Leiceſter, de Fréderic II. Roi de Danemarc, de Jean Wier, de Théodore Zwinger, de Bernardin Teleſio, de Speron Speroni, d'Auger du Ferrier, & de Jean Dorat.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Emanuel de Meteren, Jean Petit, Céſar Campana, Antoine Errera, François Pretty.

HENRI III. 1588.

Suite des guerres de Flandre.

LA priſe de Bonn, dont Martin Schenk s'étoit rendu maître ſur la fin de l'année précedente, cauſa en celle-ci quelque trouble en Allemagne. Enfin, ſur les inſtances du nouvel Electeur de Cologne, dont cette ville dépendoit, & qui avoit eu recours à Philippe, pour châtier la révolte des Proteſtans de ſon Electorat, le Prince de Parme donna ordre à Charles de Croi, Prince de Chimai, de marcher de ce côté-là. Il étoit ſuivi de ſa compagnie de Cavalerie, commandée par le Sieur de Wincly; de celle de Philippe Duc d'Arſchot ſon pere, à la tête de laquelle étoit le Sieur d'Eſquames; de celle de Charles Marquis d'Havré, ſon oncle, conduite par le Sieur de Couroi; de celle de Jean de Croi Comte de Reux, qui étoit commandée par le Sieur Rollant; de celle du Comte de Hennin, que conduiſoit le Sieur de Baldec; & de celle du Comte de Boſſut, dont le Sieur de Plumaſſon avoit le commandement. Il avoit encore quelques compagnies de Cavalerie légere, conduites par George Cariſea (1), Albanois, Jean de Cordouë, Philippe de Robles, le Marquis de Bentivoglio (2), Jean de Conteras de Padilla, Jean Moreo, François di Monte, & George Baſta, qui commandoit les Albanois depuis long-tems. Enfin on fit encore marcher à cette expédition, le corps de Cavalerie légere dont Roland d'Yorck avoit eu autrefois le commandement; le regiment d'Infanterie de Naples conduit par Charles Spinelli; quelque Infanterie Lorraine, commandée par le Sieur de Beaumont, & quelques compagnies de gens de pied Liégeois, Allemans, & Wallons.

Le Prince de Parme, qui attendoit cette année l'arrivée de la flote d'Eſpagne, avoit retenu auprès de lui en Flandre les principaux Officiers de ſon armée, afin d'être prêt à marcher pour l'expédition qu'on méditoit contre l'Angleterre. Ainſi il envoya ordre à François Verdugo, Gouverneur de la Friſe, de ſe rendre avec Jean-Bâtiſte de Taſſis, ſon Lieutenant, devant Bonn, à la tête de ſes troupes. Don Manriquez de Lara avoit auſſi été nommé Maréchal de camp de cette armée. Mais il ne reſta que peu de tems

à

---

(1) Meteren l'appelle *Garſia.*

(2) Monſieur de Thou l'appelle *Bentivoglio, Marquis de Venterol*: mais tous les autres Hiſtoriens le nomment ſimplement *le Marquis de Bentivoglio.*

à ce ſiége, & fut rappellé en Flandre à l'arrivée de la flote Eſpagnole.

Bonn aſſiégé par les Eſpagnols.

Les Allemans camperent vis-à-vis la porte de Cologne; le regiment de Naples avoit ſon quartier ſur la gauche, proche d'une Abbaye; le Sieur de Beaumont étoit campé au Sud-Oueſt; Verdugo un peu plus loin; & Jean de Cordouë derriere celui-ci, en tirant vers le Midi. A l'égard de la Cavalerie légere, on lui avoit aſſigné ſon poſte à Ceſſenich, qui n'eſt pas éloigné de-là. Entre le quartier du regiment de Naples & la ville, les Eſpagnols avoient bâti trois forts. Il en éleverent encore neuf autres du côté du Midi, en tirant vers le Rhin; & ils étoient diſpoſés de façon à pouvoir ſe défendre les uns les autres. Les deux plus grands avançoient juſques ſur le bord du fleuve, & étoient commandés par Alexandre di Monte & Pompée Frapiero. Le Comte Germanicus Savorgnano ſe diſtingua beaucoup à ce ſiége, non ſeulement par ſa bravoure, mais encore par ſon habileté; & on fut redevable à ſes ſoins de tous ces ouvrages, qu'il exécuta, ſecondé du Capitaine Lencano.

Reddition de cette place.

Les Eſpagnols mirent le ſiége devant Bonn au mois de Mars, & Taſſis s'étant avancé pour reconnoître la place, reçut un coup d'arquebuſe, dont il mourut. Il fut généralement regretté pour ſon habileté dans l'art militaire. Son corps fut porté de-là à Cologne: on lui fit des obſeques magnifiques, que tout le Corps de ville honora de ſa préſence. Othon Baron de Potlitz commandoit dans Bonn, dont Martin Schenk lui avoit confié la garde; & ſecondé par Chriſtophle Wolff, ſon Lieutenant, il fit pendant ce ſiége tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Capitaine courageux & vigilant. Enfin les aſſiégés, après s'être défendus bravement pendant ſept mois, n'ayant aucune eſpérance de ſecours, & voyant les ennemis fortifiés au contraire par de nouvelles troupes, que le Comte Pierre-Erneſt de Mansfeld leur avoit amenées, capitulerent le 29. de Septembre, & ſe rendirent à des conditions fort honorables: car on convint qu'ils ſortiroient de la place en armes, emportant tout leur bagage; & qu'on leur donneroit une eſcorte, pour les conduire en lieu de ſûreté.

Le Prince de Parme amuſe la Reine d'Angleterre par un projet de paix.

La priſe de cette ville rendit le calme à cette frontiere. Cependant tout le monde avoit les yeux tournés ſur les Païs-bas. Le Prince de Parme continuoit à preſſer la Reine d'Angleterre d'entrer en négociation, au ſujet du projet de paix qui avoit été propoſé l'année précedente. Son deſſein n'étoit que d'amuſer cette Princeſſe ſous ce prétexre, & de l'empêcher de ſe tenir ſur ſes gardes, afin qu'elle ſe vît accablée au moment qu'elle y penſeroit le moins. Son projet ne réuſſit pas. Cependant Eliſabeth, pour ne pas ſe charger du blâme, auquel elle ſentoit bien qu'elle ſeroit expoſée, en refuſant l'accommodement qu'on lui propoſoit, & détourner, s'il étoit poſſible, l'orage dont elle étoit menacée par ce grand armement qu'on faiſoit en Eſpagne, ne penſa de ſon côté qu'à preſſer le ſuccès de cet accord, dont on avoit formé le projet. Dans cette vûë, dès le mois d'Octobre précedent, elle avoit fait paſſer en Hollande Herbert, ſon Maître des requêtes, & Jean Ortels, Agent des Etats, avec ordre de s'informer des diſpoſitions où étoient les Etats Généraux au ſujet des propoſitions que faiſoit la Cour d'Eſpagne; & de leur repréſenter de ſa part, que ſi on ne prenoit de concert des meſures pour pouſſer la guerre plus vivement qu'on n'a-

Qui à ſon tour les preſſe les Etats d'entrer en accommodement.

n'avoit fait juſqu'alors, & pour la terminer au plutôt, elle étoit hors d'état de fournir plus long-tems à tant de dépenſes ; que pour avoir trop écouté l'ambition de quelques particuliers, qui ne demandoient que la guerre, ſans vouloir jamais en reſſentir les incommodités, elle avoit épuiſé ſes finances, & ruiné preſque entierement le commerce de ſes ſujets : qu'ainſi elle croyoit qu'il étoit à propos d'entrer en négociation avec les Eſpagnols, afin de voir quelles propoſitions ils avoient à faire, & quelles ſûretés ils étoient diſpoſés à donner à l'une & à l'autre Nation.

Les Etats refuſent unanimement de s'y prêter.

Sur cette députation de la Reine d'Angleterre, les Etats Généraux des Provinces-Unies s'aſſemblerent pour en delibérer : & ſans être rebutés par tant d'obſtacles qu'ils trouvoient à la continuation de la guerre, tant de déſertions & de revoltes parmi leurs troupes ; ſans être effrayés de ce grand armement qui ſe faiſoit en Eſpagne, ils conclurent tous d'une voix, qu'on ne devoit écouter aucunes propoſitions de paix. Enſuite ils députerent dans le mois de Février vers la Reine Eliſabeth, Loſée & Caſenbroot, pour la détourner d'entrer en négociation avec la Cour d'Eſpagne. Ils étoient chargés de repréſenter à cette Princeſſe, qu'il n'y avoit rien de plus contraire aux intérêts des Provinces-Unies, ni rien de plus capable de les perdre, que de prêter l'oreille à aucun projet d'accommodement ; que c'étoit un artifice de Philippe, qui cherchoit à les amuſer ; que ce Prince voyoit d'un côté, les Etats toûjours infléxibles, toûjours conſtans dans leur première réſolution, malgré les longueurs de la guerre, malgré les pertes qu'ils avoient ſouffertes ; de l'autre, l'Eſpagne déſolée par la famine & la diſette, le commerce de ſes Etats interrompu, ſes finances épuiſées, ſes Miniſtres ſans reſſource ; & que n'ayant pû venir à bout des Flamans à force ouverte, il leur tendoit un piége, en leur faiſant propoſer la paix ; qu'on ſçavoit la mauvaiſe foi, dont les Eſpagnols avoient uſé depuis quelques années envers les Maures, & que ſous ombre de paix ils en avoient détruit plus de cent mille, qui avoient péri par le fer, par la faim, ou dans un eſclavage barbare ; que les Flamans, qui étoient regardés à la Cour d'Eſpagne avec autant d'indignation que les Maures, avoient déja éprouvé le même ſort, lorſque, ſous prétexte du Congrès de Cologne, ils avoient vû l'Artois, le Hainaut, Lille, Malines, & Bois-le Duc, paſſer dans le parti de leurs ennemis ; qu'auſſi les ſages avoient pour maxime, que lorſque deux partis oppoſés entrent en accommodement, le plus fort l'emporte toûjours, & que le plus foible n'y gagne jamais ; qu'ils ſe ſouvenoient encore des artifices dont s'étoient ſervis d'Eſcovedo & ſes miniſtres, qui par tous ces vains projets d'accommodement, avoient ſçû jetter de l'ombrage dans les eſprits des Provinces, des villes, des particuliers, & ſemer par-tout la diviſion ; enſorte que chacun oubliant le bien public, pour ne penſer qu'à ſes intérêts particuliers, on avoit vû les uns ſe hâter de faire leur paix avec l'Eſpagne, tandis que les autres, pour ne pas ſe voir envelopés dans la ruine de la Nation, qu'ils croyoient prochaine, ne ſongeoient qu'à mettre de bonne heure leurs biens & leurs vies à couvert ; que la même choſe étoit arrivée à Gand & à Bruges ; que ces ſortes de négociations avoient toûjours fait plus de mal à la Nation qu'une guerre ouverte ; que c'étoit ce qui avoit ouvert la porte à la diſcorde, à la négli-

Repréſentations qu'ils font faire là-deſſus à la Reine.

négligence & au mépris du bien public ; & que c'étoit auſſi par-là , bien mieux qu'en foudroyant leurs murailles , que les Eſpagnols s'étoient inſinués juſques dans le cœur des Païs-bas ; qu'ils en avoient un exemple tout récent dans ce qui s'étoit paſſé au ſujet de la négociation commencée entre Don Juan d'Autriche & le Baron de Selles ; qu'on avoit vû auſſi-tôt à cette occaſion les Gantois , & pluſieurs autres membres des Provinces-Unies , ſe diſpenſer des contributions ordinaires , & négliger abſolument le ſoin de la guerre ; qu'auſſi il étoit très-naturel, de croire aiſement ce qu'on ſouhaite avec ardeur ; que la paix étoit un bien précieux , lorſqu'elle étoit ſincere , & qu'on pouvoit eſpérer qu'elle ſeroit ſolide ; qu'ils en étoient intimement perſuadés ; qu'ils ſçavoient de plus , qu'on avoit vû peu de Nations expoſées à une guerre ſi longue , ſi ſanglante , & ſi ruineuſe ; & que la poſtérité auroit peine à comprendre , avec quelles forces & dans quelles vûës les Flamans avoient ſoutenu pendant ſi long-tems , avec tant de courage & de fermeté , une guerre auſſi rude contre un des plus puiſſans Princes de la Chrétienté ; que cependant bien des raiſons les empêchoient de penſer à la paix. „ En effet , ajoûtoient-ils , qui pourra nous aſſûrer
„ que nous ne ſerons point inquiétés au ſujet de la Religion ; ce qu'on
„ doit regarder comme l'article le plus eſſentiel de l'accommodement qu'on
„ propoſe ? Sera-ce Philippe ; lui qui , après nous avoir fait porter tant
„ de paroles à ce ſujet , d'abord par la Princeſſe Marguerite de Parme ,
„ & enſuite par D. Juan d'Autriche , les a toutes violées ? Car qu'on ne
„ diſe point , que c'eſt à la malignité du Duc d'Albe qu'il faut s'en prendre ;
„ on ſçait qu'à l'égard de cet article , ce Duc n'a rien entrepris ſans
„ un ordre exprès de ſon maître : c'eſt donc encore le même Prince avec
„ qui on nous propoſe aujourd'hui de traiter. Il n'a point encore mis bas
„ le maſque : c'eſt toûjours le même , qui au milieu de la paix , tandis
„ qu'il paroiſſoit vivre avec V. M. dans la meilleure intelligence du monde ,
„ tramoit , par le miniſtère de D. Bernardin de Mendoza, les complots
„ les plus noirs contre ſa perſonne ; & il n'eſt pas moins perſuadé
„ qu'auparavant, que s'il ſçait violer ſes ſermens , & former des attentats ,
„ le Pape a le pouvoir de l'abſoudre. Quel peut donc être le but des Eſpagnols ,
„ en propoſant d'entrer en négociation ? Si ce n'eſt d'éloigner
„ les chiens de la bergerie ; afin que le loup puiſſe attaquer enſuite impunément
„ le foible troupeau , dont la garde leur avoit été confiée. Après
„ tout , quand on accorderoit la liberté de conſcience aux Flamans ,
„ quel avantage leur en reviendroit-il ? La paix ne les obligeroit-elle pas
„ néceſſairement d'avoir commerce avec les Catholiques ? Bien-tôt on
„ verroit arriver en Hollande le Comte d'Egmond , le Comte de Ligne ,
„ & tant d'autres Seigneurs attachés à l'Eſpagne , qui , par leur crédit ou
„ leur autorité , ne manqueroient pas d'entraîner la plus grande partie des
„ peuples dans leur parti ; & dans ces circonſtances , les Provinces-Unies ,
„ expoſées continuellement à voir recommencer la guerre , ayant
„ ſans ceſſe l'ennemi à leurs portes , & juſques dans le ſein de la patrie ,
„ pourroient-elles ſe diſpenſer d'avoir toûjours ſur pied des garniſons plus
„ nombreuſes , dont l'entretien les engageroit par conſequent à une plus

„ grande dépenſe ? A l'égard des droits & privileges de la Nation, quelle confiance peut-elle prendre dans toutes les promeſſes du Roi d'Eſpagne ? Que ne ſe croira pas permis cet ennemi juré des Flamans, après tant de ſermens ſi ſolemnels qu'il a déja ſi hautement violés ? Que s'il arrive quelque conteſtation à ce ſujet ; qui doute qu'on ne le voye renouveller la conduite que tint le lion à l'égard du cheval & du chien qui avoient fait ſocieté de chaſſe avec lui, & uſer de la méme violence & de la méme injuſtice envers les infortunés habitans des Païs-bas " ? Ils finiſſoient par dire, qu'ils ſupplioient donc inſtamment S. M, d'examiner avec ſa prudence ordinaire, lequel étoit le plus avantageux, ou de rompre abſolument avec les Eſpagnols, ou de pourſuivre la négociation qu'on avoit déja entamée avec eux ; qu'ils reconnoiſſoient à la vérité, combien ils lui étoient redevables, d'avoir bien voulu les prendre ſous ſa protection, dans un tems où ſon ſecours leur étoit ſi néceſſaire ; que c'étoit ce qui les engageoit à faire ſans ceſſe des vœux pour la proſpérité de ſes entrepriſes ; mais qu'ils avoient juſte ſujet de craindre, qu'en faiſant la paix avec l'Eſpagne, au lieu d'affermir ſa puiſſance, elle ne fît qu'augmenter celle de ſes ennemis, & n'ouvrît à leur avidité un moyen ſûr pour s'emparer des Païs-bas, & enſuite de tous les Etats voiſins ; qu'auſſi-tôt que les Eſpagnols n'auroient plus à appréhender du côté de l'Angleterre, il n'y auroit rien qu'ils ne ſe cruſſent en état d'entreprendre contre les Provinces-Unies, méme contre la France ; que c'étoit ce qui les avoit engagés d'abord à ſupplier S. M, de ne point accepter la médiation du Roi de Danemarc, & ce qui les portoit encore actuellement à lui demander, avec toute l'inſtance dont ils étoient capables, la permiſſion de terminer leurs différens avec l'Eſpagne les armes à la main, c'eſt-à-dire, par les mémes moyens, que les Romains avoient autrefois employés, pour vaincre les Carthaginois, ſans avoir recours aux artifices bas & indignes qui faiſoient toute la reſſource de leurs ennemis ; que la Flandre n'étoit pas ſi épuiſée, ni les Provinces-Unies ſi dénuées de forces, qu'elles ne ſe trouvaſſent encore en état, non ſeulement de ſoutenir les efforts de l'Eſpagne, mais méme de les repouſſer ; que pendant le gouvernement du Comte de Leiceſter, les Etats avoient encore fourni en deux ans de tems huit millions de florins pour les frais de la guerre ; que la Nation conſervoit encore les mémes ſentimens, & la même ardeur ; qu'il y alloit de leur Religion & de leur liberté ; & que par conſequent ils ſeroient toûjours également en état de faire téte ; qu'on devoit outre cela compter pour beaucoup tant de villes & de citadelles qui ſervoient de rempart aux Provinces-Unies ; qu'en effet, on ne voyoit nulle part tant de places fortes, & qu'il leur en reſtoit encore plus de ſoixante, capables d'arréter une armée ; qu'il ſeroit aiſé d'aſſoupir les troubles qui s'étoient élevés depuis peu dans les Païs-bas, en rompant la négociation où l'on étoit entré avec les Miniſtres d'Eſpagne ; qu'il ſuffiroit pour cela, que les Flamans fuſſent bien perſuadés que S. M. étoit abſolument réſoluë de continuer la guerre plus vivement que jamais en leur faveur ; & qu'elle mît à la tête des affaires un homme d'un mérite conſommé, incapable de s'éloigner en rien des articles reglés par le

Concordat paſſé entre S. M. & les Etats, & diſpoſé au contraire à n'agir que de concert avec la Nation ; enſorte que chacun reſtât en poſſeſſion de ſes droits, & conſervât l'autorité qui lui étoit naturellement dûë ; que comme on avoit tenu auparavant une conduite toute oppoſée, il n'étoit pas ſurprenant qu'on eût vû naître tant de mécontentemens à cette occaſion ; que d'ailleurs la continuation de la guerre contribueroit à fortifier la puiſſance de la France, dont les intérêts étoient liés naturellement avec ceux des Païs-bas ; qu'au contraire, ſi on parloit de faire la paix avec l'Eſpagne, cette ſeule propoſition ſeroit ſuivie infailliblement d'une conſternation générale, de la déſolation des Provinces, de la revolte de tout ce qu'il y avoit de meilleurs bourgeois, qui ſeroit bien-tôt ſuivie de celle du peuple, enſorte que, ſous prétexte qu'il ſeroit inutile de continuer la guerre, chacun ſe croiroit autoriſé à ſe diſpenſer de fournir aux contributions ordinaires, & enfin de la déſertion de tous ceux qui n'étoient pas encore bien affermis dans la Religion ; que bien-tôt après, on verroit les Officiers des troupes abandonner le parti des Etats, & ſe hâter, pour ſe mettre à couvert, de faire leur accommodement avec l'ennemi, ou de paſſer au ſervice de quelque Puiſſance étrangere ; que ces malheurs ſeroient ſuivis d'une infinité d'autres, de trahiſons, de ſéditions ; qu'on verroit ſe réveiller à cette occaſion l'ancienne animoſité, que la jalouſie avoit fait naître autrefois entre quelques villes des Païs-bas ; que cependant perſonne ne ſe mettroit plus en peine de s'intéreſſer au bien public ; que chacun franchiroit impunement les bornes de l'obéïſſance ; & que le gouvernement tomberoit dans un déſordre, auquel, avec la meilleure volonté du monde, S. M. elle-même ne ſeroit pas en état de remedier.

Ecrit publié à ce ſujet.

Telles furent les raiſons, dont ſe ſervirent les Etats pour détourner la Reine d'Angleterre d'entrer en négociation avec les Eſpagnols. Ils publierent auſſi à cette occaſion un Ecrit, à la tête duquel étoit ce fameux vers de Virgile, dont le ſens eſt, que Le déſeſpoir ſeul eſt la reſſource des vaincus (1). On y rapportoit l'exemple des Proteſtans d'Allemagne, qui, après avoir pris les armes ſous la conduite de Fréderic, Electeur de Saxe, & de Philippe, Landgrave de Heſſe, pour la défenſe de leur Religion & de leur liberté, pour avoir eu trop de confiance dans leurs propres forces, & avoir compté imprudemment ſur les promeſſes de leurs ennemis, s'étoient attirés les plus grands malheurs. On n'omit pas celui des Proteſtans de France, à qui la même choſe étoit arrivée. On montroit au contraire, que ceux qui, fermant l'oreille à toutes ces négociations captieuſes, ſous leſquelles le piége étoit caché, avoient mis toute leur eſpérance dans la miſéricorde de Dieu, dont ils ſoutenoient les intérêts,, & dans la juſtice de leur cauſe, tels qu'avoient été les habitans de Magdebourg en Allemagne, & en France ceux de la Rochelle, de Nîmes, & de Montauban, avoient non ſeulement conſervé leur Religion & leur liberté, mais que leur exemple & leur valeur avoient encore aſſûré pour la ſuite, dans l'un & l'autre Em-

---

(1) *Una ſalus victis nullam ſperare ſalutem.* Æneid. 2.

Empire, le même privilege à tous leurs freres. Ces exemples étoient outre cela confirmés par pluſieurs raiſonnemens. On diſoit, que les Princes ne pardonnent jamais à ceux de leurs ſujets, qui ont une fois pris les armes contre eux. „ Or, ajoûtoit-on, les Flamans ne ſe ſont pas contentés de „ prendre les armes contre Philippe : ils ont meme oſé renoncer ſolemnellement à ſon obéïſſance, changer de Religion, & faire alliance avec „ les Puiſſances étrangeres. Après cette démarche, que doivent-ils donc „ attendre de Philippe, le Prince du monde, comme on ſçait, le plus „ impérieux, le plus inéxorable, & le moins porté à pardonner, qui „ ſçait parfaitement l'art de diſſimuler, & qui a appris du Pape, que lorſqu'il s'agit de ſes intérêts, on peut quelquefois manquer à ſa parole, „ & que ſemblable à une mere, qui ſçait amuſer ſon enfant avec quelques douceurs, un Prince doit auſſi ſçavoir tromper ſes ſujets à force de „ careſſes & de promeſſes? Que le Prince de Parme, ſon premier Miniſtre, „ ſoit grand maître dans cet art, il ne faut, pour s'en convaincre, que „ remarquer qu'il eſt Italien ; c'eſt-à-dire, de la Nation du monde la plus „ diſſimulée & la plus politique, & qu'il eſt deſcendu des Papes, enſorte „ qu'il eſt en quelque façon petri de ces maximes. " Ils concluoient donc, qu'on devoit éviter toutes ſortes de négociations avec les Eſpagnols ; que le ſuccès du Congrès de Cologne, & de tant de conférences particulieres qui s'étoient tenuës en Flandre, devoit les rendre ſages, les convaincre de la vérité de ce proverbe, que Femme qui écoute & ville qui capitule, ſont prêtes à ſe rendre ; qu'ils ne ſeroient jamais en ſûreté, qu'autant qu'ils ſe défieroient de tout le monde ; que comme ils n'avoient pris les armes que pour la gloire de Dieu, ils ne devoient auſſi compter que ſur ſon ſecours, & ne point chercher hors d'eux-mêmes des reſſources, qui ne dépendoient que de leur conſtance & de leur fermeté.

Médaille des Etats frappée à la même occaſion.

Les Etats firent auſſi frapper de nouveau à cette occaſion une Médaille, qui avoit déja paru huit ans auparavant. Elle repréſentoit le Lion Belgique attaché à une colomne, ſur le haut de laquelle étoit élevée la ſtatuë du Duc d'Albe. Son collier portoit ce mot gravé en gros caractères, *Inquiſition* ; & un Rat, à force de le ronger, le détachoit. L'éxergue latine qui étoit au pied de cette figure, ſignifioit, que Le Rat mettoit le Lion en liberté, en rongeant ſes chaînes (1). Au revers on voyoit le Pape & le Roi d'Eſpagne, qui ſembloient préſenter au Lion des croix, des caducées, & tous les autres ſymboles de la paix, pour l'engager à permettre qu'on lui attachât une ſeconde fois le collier ; mais le Lion s'en défendoit, & l'inſcription qu'on y avoit jointe, marquoit que Le Lion ayant une fois recouvert ſa liberté, ne rentroit plus dans les fers (2).

La Reine d'Angleterre envoye des Plénipoten-

On fit courir cet Ecrit & ces Médailles dans toutes les Provinces-Unies, pour diſpoſer les eſprits des Etats particuliers & du peuple à ne point vouloir entendre parler de paix. Tout cela cependant n'empécha pas la Reine Eliſabeth de ſe rendre aux ſollicitations du Prince de Parme,

quitiaires à Oſtende.

---

(1) *Roſis Leonem loris Mus liberat,*

(2) *Liber revinciri Leo pernegat.*

qui ſ'étoit fauſſement perſuadé, que ſous ombre de ces conférences qui avoient été propoſées, il amuſeroit les Anglois; enſorte qu'ils ne ſongeroient pas à ſe précautionner contre la puiſſante flote que l'Eſpagne préparoit. Elle chargea de cette négociation le Comte de Derby, un des plus grands Seigneurs d'Angleterre, & Chevalier de la Jarretiere; Mylord Guillaume Brooke, Baron de Cobham, Gardien des cinq ports de Kent, qui fut fait auſſi Chevalier de la Jarretiere à cette occaſion; le Chevalier Jaques Crofts; tous trois Conſeillers d'Etat: & elle leur donna pour adjoints Valentin Dale, & Jean Rogers, Maîtres des Requêtes. Ces Plénipotentiaires ſe rendirent le 19. de Février à Oſtende, ville de Flandre, où commandoit Jean Conway avec une groſſe garniſon d'Anglois.

Le Prince de Parme en nomme auſſi de ſon côté.

Le Prince de Parme nomma de ſon côté, pour aſſiſter aux conférences qui devoient ſe tenir, Maximilien, frere du Comte d'Aremberg, & Chevalier de la Toiſon d'or; Fréderic Perrenot, Sieur de Champigny, qui étoit fort eſtimé dans ſon parti, & qui, quelque conduite qu'il eût tenuë dans tous ces troubles, avoit toûjours été fort attaché à la maiſon d'Autriche; & Jean Richardot, Jean Maes, & Flaminius Grenier, Juriſconſulte & Secretaire du Conſeil d'Etat. Ces Plénipotentiaires ſ'étant rendus à Bruges, on fut d'abord long-tems à convenir du lieu où devoient ſe tenir les conférences, & à regler, ſi l'on donneroit des ôtages pour ceux des Plénipotentiaires qui paſſeroient dans le païs ennemi. Enfin, après avoir employé trois mois en conteſtations inutiles, les Anglois cederent; & ſur la parole ſeule du Prince de Parme, ſans exiger aucun ôtage, ils conſentirent qu'on ſ'aſſemblât à Bourbourg, petite ville de la Flandre.

Conférences de Bourbourg.

L'ouverture du Congrès ſe fit le 6. de Juin; & après quelques conteſtations, le Chevalier Crofts, ſans en rien communiquer à ſes collegues, dreſſa, on ne ſçait dans quelle vûë, un projet d'accommodement, qui, ſ'il eût paſſé, auroit fort préjudicié aux intérêts des Provinces-Unies. Les Etats prirent d'abord cette démarche en bonne part, ſuppoſant que ce n'étoit qu'un piége que Crofts avoit voulu tendre aux Eſpagnols, pour découvrir leurs véritables intentions, & voir ſ'ils vouloient ſérieuſement la paix. Cependant ſur les plaintes qu'ils porterent dans la ſuite à la Reine à ce ſujet contre ce Miniſtre, Crofts fut arrêté à ſon retour en Angleterre; & étant mort peu de tems après, ſoit que ce fût de chagrin, ou parce qu'il devoit mourir, on le traita en homme dont la conduite étoit ſuſpecte; enſorte qu'Eliſabeth ſe fit apporter toutes ſes lettres & tous ſes papiers.

Leur ſuccès.

Cependant, malgré les nouvelles difficultés qui naiſſoient de jour en jour, les Plénipotentiaires des Couronnes pourſuivoient la négociation; & elle continua juſqu'à ce que le bruit du canon des deux flotes, Angloiſe & Eſpagnole, ſe fit entendre du lieu même où ils étoient aſſemblés. Ce contre-tems rompit les conférences, & on ſe ſepara l'eſprit aigri. Du reſte, le Prince de Parme tint exactement la parole qu'il avoit donnée aux Plénipotentiaires d'Angleterre; mais l'évenement juſtifia, que jamais les Eſpagnols n'avoient eu véritablement intention d'en venir à un accommodement.

Suiſſes

Pendant ce tems-là, les brouilleries auxquelles la conduite du Comte de

HENRI III. 1588. des troubles dans les Provinces-Unies.

Leiceſter avoient donné occaſion, ſe renouvellerent plus vivement que jamais, quoiqu'il eût fait une declaration publique, qu'il ſe démettoit du gouvernement. Elles recommencerent d'abord par le ſoulevement des troupes, qui ſe mutinerent à Gertruidenberg, à Medenblik, à Naerden, à Workum, & à Heuſden, & qu'on eut bien de la peine à appaiſer, en leur payant une montre de trois mois.

Revolte de la garniſon de Medenblik.

Il y avoit déja longtems que Théodore de Sonoi commandoit dans Medenblik & dans tout le reſte de la Nord-Hollande ; & tant que le Prince d'Orange avoit vécu, il s'étoit diſtingué dans ce gouvernement par ſon zèle & par ſa valeur. Depuis, il s'étoit attaché aux Anglois, du tems du Comte de Leiceſter ; enſorte que, lorſqu'après la trahiſon qui livra Deventer & Zutphen aux Eſpagnols, le Comte Maurice de Naſſau, en qualité de Lieutenant-Général des Etats, voulut exiger de lui le ſerment de fidélité, comme de tous les autres Gouverneurs, il refuſa d'abord d'obéïr, ſous prétexte qu'il n'étoit pas encore bien certain que le Comte de Leiceſter ſe fût démis du gouvernement, & demanda du tems pour ſe réſoudre. Dans la ſuite, le Comte Maurice ayant envoyé la compagnie d'Arent de Duyvenvoorde à Medenblik, de Sonoi ne voulut point la laiſſer entrer dans la place ; & le Comte Maurice lui-meme s'y étant rendu avec le Comte de Hohenlo, il leur en refuſa les portes. Alors cette conduite réveilla, avec plus d'aigreur que jamais, les démélés que le Baron de Buckhurſt, Commiſſaire de la Reine Eliſabeth, avoit en quelque ſorte aſſoupis ; enſorte que de Sonoi, ne voyant plus de ſûreté à ſe raccommoder avec le Comte Maurice, produiſit un ordre qu'il avoit obtenu autrefois du Prince d'Orange, confirmé depuis par le Comte de Leiceſter, qui le declaroit Commandant général de la Nord-Hollande.

Dans ces circonſtances les Etats, qui ſe crurent inſultés dans la perſonne du Comte Maurice, & qui ne vouloient pas d'ailleurs mécontenter de Sonoi, dont ils avoient été auparavant ſi bien ſervis, prirent de leur côté un milieu, qui acheva de gâter tout. Pour affoiblir la puiſſance de ce Commandant, & le réduire inſenſiblement à rentrer dans ſon devoir, ſans qu'ils fuſſent obligés d'employer contre lui la force ouverte, ils réſolurent de diminuer ſa garniſon ; mais de Sonoi, qui n'avoit pas plus de ſix cens hommes lorſqu'on lui ſignifia cet ordre, refuſa de s'y ſoûmettre, ſous prétexte que ſes ſoldats étoient en trop petit nombre ; & répondit, qu'il n'en avoit pas trop pour la ſûreté de ſa place & de ſa perſonne. Cependant les Etats le preſſoient d'obéïr, & produiſoient des ordres ſignés de la main même du Comte de Leiceſter, dont l'autorité ſervoit de prétexte à ſon refus, par leſquels il lui étoit enjoint, de ſe conformer à l'intention des Etats. Ainſi de Sonoi n'ayant plus d'autre parti à prendre, ſouleva ſes ſoldats, qui declarerent qu'ils ne ſortiroient point de la place, qu'on ne leur eût payé ſix années d'appointement. En même tems ils déſarmerent les bourgeois, dont ils porterent les armes chez leur Commandant, & obligerent ces malheureux habitans à leur payer toutes les ſemaines leurs appointemens, qu'ils exigeoient avec la derniere rigueur.

Les garniſons de

Cet exemple fut bien-tôt ſuivi de toutes les garniſons de la Gueldre, de la

Gueldre, de la Friſe & de l'Overyſſel ſe ſoulevent auſſi.

la Friſe, & de l'Overyſſel, qui ſe ſouleverent ſous prétexte qu'elles ne reconnoiſſoient d'autres ordres que ceux de la Reine d'Angleterre. Les Etats y envoyerent le Baron de Famars, Pierre Kies, Bourguemaître de Haerlem, Adrien Anthonis, Bourguemaître d'Alcmar, & après eux Nicolas (1) Bruininx. Ils reglerent leurs comptes; ils leur firent eſpérer qu'on alloit les payer inceſſamment, mais ils ne purent rien gagner ſur ces ſéditieux. Ainſi, comme ils continuoient à commettre toutes ſortes d'excès & de violences contre les habitans de la campagne, on réſolut auſſi de les traiter en ennemis, & les Etats donnerent ordre au Comte Maurice, de raſſembler ſes troupes, & de marcher contre la garniſon de Medenblik, pour châtier ces mutins, qui par leur mauvais exemple avoient été les premiers auteurs du déſordre. Le Comte envoya contr'eux le Sieur de Villiers, qui venoit de ſe retirer avec peine d'une ennuyeuſe captivité. Enfin, après un ſiége long & opiniâtre, ces ſéditieux compoſerent au mois d'Avril. Les Anglois ſe ſoûmirent d'eux-mêmes, & conſentirent, conformement aux intentions de la Reine, à obéir aux Etats. A l'égard de Sonoi, il ſe rendit à Alcmar, pour ſe juſtifier; & éprouva, depuis que le Comte Maurice fut entré dans Medenblik, tout le reſſentiment de ceux de cette place, qu'il avoit ſi fort maltraités tandis qu'il en étoit le maître.

Reduction de Medenblik.

Revolte des garniſons de Brakele & de Heuſden.

Les garniſons de Brakele, de Heuſden, & de Gertruidenberg, ſe ſouleverent auſſi dans les mois de Février & de Mars ſuivans. Auſſi-tôt le Comte de Hohenlo alla aſſiéger Brakele, & obligea les ſéditieux à ſe ſoûmettre à l'autorité des Etats. Pour ce qui eſt de ceux de Heuſden, on les appaiſa moyennant quelqu'argent qu'on leur fit toucher.

La garniſon de Gertruidenberg ſe mutine, & livre la ville aux Eſpagnols.

Il n'en fut pas de même de ceux de Gertruidenberg, qui pouſſerent la révolte bien plus loin. Ils ne vouloient reconnoître, ni le Comte de Hohenlo, ni le Comte Maurice, ni aucune autre puiſſance que celle de la Reine d'Angleterre; declarant qu'ils ne traiteroient qu'avec le Baron de Willoughby, Commandant général des troupes Angloiſes dans les Païs-bas. Ils allerent juſqu'à mettre leurs drapeaux en piéces, & pouſſerent la violence juſqu'à arrêter les vaiſſeaux Hollandois & Zelandois, quoiqu'ils euſſent pris un paſſeport des Etats. Enfin, par l'entremiſe du Baron de Willoughby, on fit avec eux un accommodement, qui ne pouvoit être plus déſavantageux, puiſque l'on convint de leur payer deux cens ſeize mille florins pour deux ans d'appointement. Mais après avoir touché cette ſomme, ils n'en devinrent pas plus tranquilles. Ils ſe ſouleverent de nouveau; enſorte que déſeſpérant de pouvoir ſe réconcilier avec les Etats, ils s'accommoderent avec l'ennemi, & livrerent la ville au Prince de Parme.

Nouvelle brouillerie des Etats avec le Marquis de Bedford.

La conduite irréguliere de Guillaume Ruſſel, fils du Comte de Bedford, Gouverneur de Fleſſingue depuis la mort de Philippe Sidney, mit le comble à tant de malheurs. J'ai rapporté l'origine des démêlés qu'il avoit eus l'année précedente avec les Etats. On les avoit aſſoupis pour quelque tems, lorſqu'une occaſion qui ſe préſenta, les rendit plus vifs que jamais.

---

(1) Au lieu de *Bruininx*, Meteren nomme *le Sieur de Swevenſeel*. Dupuy.

Le Prince de Parme équipoit en Flandre une flote nombreuſe, toute compoſée de barques, qui ſembloit menacer la Zelande, quoiqu'elle fût moins deſtinée contre les Païs-bas que contre l'Angleterre. Le Marquis de Bedford, pour lui fermer l'entrée de l'Iſle de Walcheren, écrivit aux Etats de Zelande & au Conſeil d'Etat, & leur demanda la permiſſion de faire venir de Bergen-op-Zoom ſa compagnie de Cavalerie, promettant de faire garder à ſes troupes une diſcipline ſi exacte, qu'elles de donneroient aux inſulaires aucun ſujet légitime de ſe plaindre de leur ſéjour.

Sujet de ſon mécontentement & ſes plaintes.

La réponſe tarda quelque tems à venir. Cependant le Marquis reçut avis, qu'au lieu de ſa compagnie, celle du Sieur de Villiers étoit en marche pour ſe rendre à Walcheren. Cette nouvelle le mit dans une colere extrême. Auſſi-tôt il s'imagina que l'arrivée de ces troupes cachoit quelque deſſein ſecret que l'on avoit formé contre lui ; & dans cette idée il dépêcha ſur le champ un tambour dans tous les villages voiſins, pour leur défendre de recevoir des gens de guerre, les menaçant d'envoyer auſſi-tôt la garniſon de Fleſſingue les déloger à leurs dépens. En même tems il écrivit le 14. de Février aux Etats, pour ſe plaindre de l'outrage qu'il avoit reçu, & qu'il vouloit qu'on regardât comme l'affront le plus ſanglant; ajoûtant, qu'il ne ſouffriroit point qu'on fît paſſer aucunes troupes dans l'Iſle de Walcheren, ou au fort de Rammekens, & qu'il avoit droit de ne ſe pas fier à ceux qui ſe défioient de lui.

Réponſe des Etats.

Les Etats répondirent cinq jours après à cette lettre, & firent entendre au Marquis, que ce n'étoit point le Conſeil d'Etat, mais le Comte Maurice, qui, en qualité de Gouverneur de Zelande, avoit fait marcher la compagnie de Villiers vers Walcheren ; qu'elle n'étoit compoſée que de ſoixante chevaux, & n'étoit deſtinée qu'à commander des gardes, que les inſulaires ſeroient obligés de faire dans certains poſtes ; qu'en effet c'étoit le ſeul uſage auquel on pût employer la Cavalerie dans cette Iſle, où l'Infanterie ſeroit beaucoup plus utile ; qu'ainſi, après le retour du Comte Maurice, ils l'engageroient à retirer la compagnie de Villiers de l'Iſle de Walcheren ; qu'au reſte, ce qui les chagrinoit infiniment, c'eſt qu'il leur mandoit qu'il ne ſouffriroit point qu'ils fiſſent paſſer aucunes troupes dans cette Iſle, ni au fort de Rammekens; qu'ils avoient appris de plus, qu'il avoit défendu aux inſulaires de recevoir les gens de guerre qu'ils pourroient y envoyer ; que ce procedé étoit directement contraire au Concordat qu'ils avoient paſſé avec S. M, & tendoit à diminuer l'autorité des Etats; ainſi ils le prioient de ſe conformer dorénavant au traité paſſé entre les deux Nations; l'aſſûrant, qu'étant attachés par tant d'endroits à S. M, ils s'efforceroient de leur côté de donner toute ſorte de ſatisfaction aux Anglois.

Ceux de Campveer & d'Arnemuyden ſe revol-

Cette réponſe ôta au Marquis de Bedford tout prétexte de continuer à ſe plaindre; mais elle n'éteignit pas la haine qu'il avoit conçue contre les Etats. Il ne cherchoit qu'une occaſion de leur donner des marques de ſon reſſentiment, lorſque le Conſeil de Zelande diſtribua dans l'Iſle la compagnie de Villiers. Trente chevaux furent logés à Middelbourg, dix huit à

Camptent contre les Etats à la ſollicitation du Marquis de Bedford.

Campveer, & douze autres à Arnemuyden (1). Ceux de Middelbourg obéïrent d'abord à l'ordre du Conſeil, & reçurent les troupes qui leur étoient deſtinées. Mais il n'en fut pas de même de ceux de Campveer, de qui dépend Arnemuyden, & qui tenant le parti des Anglois (2), avoient été, depuis le départ du Comte de Leiceſter, entretenus avec grand ſoin dans ces diſpoſitions, par le Marquis de Bedford. Ainſi non ſeulement ils refuſerent à ſa ſollicitation, de loger les troupes que le Conſeil de Zelande envoya chez eux; ils obligerent même ceux d'Arnemuyden à les imiter: après quoi ils s'engagerent les uns & les autres à ne recevoir aucunes troupes, que par ordre de la Reine d'Angleterre & du Comte de Leiceſter, à qui ils avoient d'abord fait ſerment de fidélité; promettant de ſe ſecourir réciproquement, au cas que cette réſolution leur attirât quelques ennemis. Cette ligue fut publiée dans ces deux villes le 11. de Mars. Cependant le Comte de Leiceſter s'étoit démis du Gouvernement des Païs-bas dès la fin de l'année précedente; mais les Anglois avoient eu l'adreſſe d'en faire myſtere à ces Inſulaires, afin de ſe ſervir de ſon nom, pour qui ils avoient du reſpect, pour entretenir les factions qui avoient pris naiſſance ſous ſon gouvernement. D'un autre côté une déſobéïſſance ſi marquée irrita les Etats au dernier point. Preſſés par les inſtances de ceux de Middelbourg, qui craignoient le voiſinage du Marquis de Bedford, qu'ils avoient à leurs portes, ils réſolurent de prendre au plutôt des meſures efficaces pour prévenir les malheurs dont la faction Angloiſe les menaçoit; & ils donnerent ordre au Comte Maurice de ſe tranſporter de ce côté-là. Il aborda donc à Middelbourg, & avoit commencé à delibérer avec le Conſeil de Zelande, des meſures qu'on pouvoit prendre dans ces circonſtances, lorſqu'on apprit l'arrivée de Charles Howard, Amiral d'Angleterre.

Le Comte Maurice ſe défie de l'arrivée de l'Amiral Howard.

Howard avoit fait voile vers les Païs-bas par ordre de la Reine Eliſabeth avec une eſcadre compoſée de dix vaiſſeaux de guerre, qui portoit deux cens vingt mille florins pour le payement des troupes. Comme on ne s'attendoit point à ſon arrivée, on raiſonna beaucoup ſur les motifs de ſon voyage. Le bruit ſe répandit entr'autres, qu'il n'étoit venu que pour arrêter le Comte Maurice de Naſſau, & le mener priſonnier en Angleterre. Le Comte en eut lui-même quelque vent; mais il étoit trop ſage pour ne pas ſe mettre à couvert. Ainſi il abandonna Middelbourg avec toute ſa ſuite, & ſe retira au fort de Lillo, proche duquel la flote de Zelande mouilloit à l'embouchure de l'Eſcaut.

Ses propoſitions n'ayant pas été acceptées par le

L'Amiral d'Angleterre avoit quelques ordres & quelques lettres à rendre au Comte Maurice. Ainſi ne l'ayant point trouvé à Walcheren, il lui envoya d'abord le Chevalier Edouard Hobey, ſon parent, & le fit accompagner par Pierre Heyde, qui avoit travaillé l'année précedente à raccom-

---

(1) Elle étoit autrefois dépendante de Middelbourg; mais à préſent ville libre & indépendante. Dupuy.

(2) M. Dupuy veut qu'au lieu de, *qui tenant le parti des Anglois*, on doit lire, *qui ayant chaſſé les troupes des Etats, & reçu garniſon Angloiſe, avoient &c.*

Comte Maurice, il retourne en Angleterre.

raccommoder le Comte avec le Marquis de Bedford, & en qui par conſéquent l'un & l'autre avoient beaucoup de confiance. Ils avoient ordre de prier inſtamment le Comte, d'employer tout le crédit qu'il avoit auprès des Etats, pour les engager à lever le ſiége de Medenblik, qui duroit encore, & à renvoyer de Sonoi & ſa garniſon; l'aſſûrant que le Marquis de Bedford étoit de ſon côté diſpoſé à tout ce qui lui feroit plaiſir. Ces députés furent fort bien reçus du Comte Maurice; mais à l'égard du ſiége de Medenblik, il leur dit, qu'il ne pouvoit ſe mêler de cette affaire; qu'elle ne dépendoit aucunement de lui, & qu'il faloit pour cela s'addreſſer aux Etats. Ainſi, au retour de ſes envoyés, Mylord Howard repaſſa en Angleterre, & fruſtra ainſi l'eſpérance que ceux de Campveer & d'Arnemuyden avoient conçuë, qu'il n'étoit venu dans les Païs-bas, que pour faire lever le ſiége de Medenblik, & fortifier par ſa préſence le parti que les Anglois avoient dans ces Provinces.

Le Comte Maurice ſe plaint au Marquis de Bedford de la revolte de ceux de Campveer.

Après ſon départ, le Comte Maurice repaſſa ſur le champ à Middelbourg, d'où il envoya le Conſeiller Valke avec une lettre au Marquis de Bedford, pour ſe plaindre à lui de la déſobéïſſance des habitans de Campveer, & ſonder quelles étoient là-deſſus ſes intentions. Valke ne tira du Marquis que des complimens, & beaucoup d'honnêtetés. Ainſi, conformement aux ordres qu'il avoit reçus du Comte, il ſe tranſporta de Fleſſingue à Campveer. Mais il ne put rien gagner non plus ſur les habitans. Ils tâcherent de juſtifier leur révolte, ſous prétexte des ordres de la Reine d'Angleterre, à qui ils avoient juré d'obéïr, & declarerent qu'ils ne pouvoient reconnoître l'autorité du Comte Maurice, à moins qu'elle ne le leur ordonnât elle-même, ou ne les dégageât du ferment qu'ils lui avoient fait. Ainſi le Comte écrivit de nouveau le 12. de Mars, au Marquis de Bedford. Il ſe plaignit à lui de l'opiniâtreté de ceux de Campveer, & le pria, puiſqu'ils prenoient l'autorité de la Reine pour le prétexte de leur revolte, de travailler lui-même, à les faire rentrer dans le devoir, & donner aux Etats & à lui-même ſatisfaction ſur cet article; lui repréſentant, qu'autrement ce pernicieux exemple ſe communiqueroit infailliblement à toutes les autres villes des Païs-bas; qu'on alloit ſe diviſer dans le tems que l'union étoit plus néceſſaire que jamais, pour repouſſer l'ennemi qu'on avoit à ſes portes; & que par-là on s'expoſoit à des malheurs qui ne finiroient jamais.

Plaintes de la Reine d'Angleterre, & réponſe des Etats.

En même tems la Reine d'Angleterre avoit écrit aux Etats, pour ſe plaindre des mauvais traitemens qu'avoient reçus ceux d'Utrecht, de la trop grande ſeverité dont on avoit uſé envers les habitans de Leiden, & du ſiége de Medenblik, entrepris ſi à contre-tems. Les Etats jugerent donc à propos de ſe juſtifier ſur tous ces chefs. Ils répondirent à cette Princeſſe, que ceux d'Utrecht avoient tort de ſe plaindre, puiſque, quoiqu'ils euſſent chaſſé de leur ville les plus honnêtes bourgeois, pour mettre le gouvernement entre les mains de quelques hommes nouveaux, ſans reſſource, & ſans bien qui pût répondre de leur adminiſtration, on s'étoit ſeulement contenté de les avertir de ſe contenir dans le devoir: Qu'à l'égard de la conjuration de Leiden, on avoit publié depuis peu un Ecrit, qui contenoit fort au long les preuves ſur leſquelles on avoit procedé contre les coupables;

&

& que pour ce qui étoit du ſiége de Medenblik, ils ne l'avoient entrepris, que parce qu'ils s'y étoient vûs forcés, & dans le danger évident où ils étoient de perdre toute leur autorité.

Médaille frappée à ce ſujet.

Ils ne ſe contenterent pas même d'employer les raiſons, pour établir la concorde dans tous les eſprits ; ils voulurent encore faire toucher au doigt la néceſſité où l'on étoit, de ſe tenir parfaitement unis dans les circonſtances préſentes. Dans cette vûë on frappa en Hollande une Médaille, qui repréſentoit deux bœufs attelés, dont l'un portoit les armes d'Angleterre, & l'autre celles des Provinces-Unies, avec une exergue Latine, dont le ſens étoit : Tirez également (1) ; au revers on voyoit deux urnes nageant ſur un Océan, avec ces mots : Nous ne pouvons nous choquer ſans nous briſer (2).

Plaintes du Comte Maurice à la Reine d'Angleterre.

Tandis que la Reine d'Angleterre ſe plaignoit ainſi des Etats, le Comte Maurice de ſon côté portoit ſes plaintes à la Cour d'Angleterre. Il écrivit le 23. de Mai à cette Princeſſe, pour lui repréſenter, que pendant ces troubles il ne s'étoit entretenu, lui & toute la famille de Naſſau, que d'environ quarante mille florins de revenu, qu'il retiroit des villes de ſon domaine, c'eſt-à-dire, de Campveer & de Gertruidenberg ; que cependant on s'appuyoit de l'autorité de S. M. pour lui conteſter ſes droits ſur ces deux villes ; qu'on en avoit ſoulevé plus d'une fois les habitans contre lui ; & que par la ſédition qu'on y avoit excitée, il avoit la douleur de voir ces deux places prêtes à tomber au pouvoir des ennemis. Il ſe plaignoit enſuite de la conduite du Marquis de Bedford, qui avoit oſé l'accuſer d'avoir cherché à ſurprendre Fleſſingue, & à lui enlever ce gouvernement. Ainſi il ſupplioit S. M. de lui faire réponſe, de lui donner ſatisfaction ſur tous ces articles, & cela inceſſamment, à cauſe de la néceſſité preſſante où il ſe trouvoit réduit.

Réponſe favorable de cette Princeſſe.

Eliſabeth voyoit avec inquiétude les préparatifs de la Cour d'Eſpagne. Cette Princeſſe étoit trop éclairée, pour ne pas ſentir que toutes ces diviſions ne ſervoient qu'à ouvrir un chemin à cette puiſſance formidable pour ſe rendre maître de l'Angleterre, ou pour ſubjuguer les Païs-bas ; & que dans ces circonſtances, l'union étoit plus que jamais néceſſaire pour repouſſer les efforts de cet ennemi commun : ainſi le premier de Juin elle fit une réponſe très-gracieuſe au Comte Maurice ; & ſatisfit pleinement à toutes ſes plaintes. En même tems elle envoya ordre au Baron de Willoughby, de ſe conformer aux intentions des Etats, & de travailler à faire rentrer dans le devoir les villes de Naerden, de Medenblik, de Campveer & d'Arnemuyden ; enſorte que ni les Etats, ni ceux qui gouvernoient en leur nom, n'euſſent plus aucun lieu de s'en plaindre dans la ſuite. Elle écrivit auſſi à ce ſujet des lettres très-vives à Killegrew, au Marquis de Bedford, & à ſes autres Miniſtres dans les Païs-bas ; & les avertit, même avec menaces, de ne s'écarter en rien des articles réglés par le Concordat qu'elle avoit paſſé avec les Etats ; voulant faire voir qu'elle déſapprouvoit

Elle envoye ordre à tous ſes Officiers, de ſe conformer aux intentions des Etats.

---

(1) *Trahite æquo jugo.*

(2) *Frangimur ſi collidimur.*

la hauteur & l'opiniâtreté de ſes Miniſtres, & que ſon intention étoit, non ſeulement de donner ſatisfaction aux Etats ſur tout ce qui s'étoit paſſé, mais d'empêcher même que pareilles fautes n'arrivaſſent dans la ſuite. En conſequence le Baron de Willoughby ſe rendit à Campveer le 20. de Juin; paya la garniſon, à qui il étoit beaucoup dû; & reconcilia les habitans avec les Etats, en faiſant relâcher le Tréſorier Mandemaker, que les Etats leur avoient envoyé quelque tems auparavant, & qu'ils avoient eu l'inſolence d'arrêter. Les Etats de leur côté, auſſi-tôt qu'ils ſe virent maîtres de cette place, congédierent la garniſon, & caſſerent tous les Officiers qui la commandoient. Ce fut ainſi que les démêlés, qui depuis quelque tems avoient troublé le repos des Provinces-Unies, furent aſſoupis. Enſuite les Etats, pour ôter aux mutins le prétexte dont ils ſe ſervoient pour ſe revolter, firent publier par-tout la declaration que le Comte de Leiceſter avoit donnée quelques mois auparavant, par laquelle il ſe démettoit du gouvernement des Païs-bas.

Entrepriſes infructueuſes des Eſpagnols en Friſe.

D'un autre côté, dès le 26. de Février précedent, les garniſons de Deventer & des autres places voiſines, avoient profité de la ſaiſon, pour faire une entrepriſe ſur Hattem, ville de la Friſe. Les Eſpagnols s'en approcherent à la faveur des glaces, ſur leſquelles ils avoient jetté des piéces de bois; & ayant planté leurs échelles, les premiers qui étoient montés à l'eſcalade ſe voyant maîtres du rempart, & étant entrés dans la place, commençoient déja à crier victoire, lorſque les troupes qui les ſuivoient, arriverent en ſi grand nombre, que la glace rompit ſous elles. La plûpart furent noyés, & cette entrepriſe n'eut aucune ſuite. Verdugo, Gouverneur de la Friſe, avoit auſſi équipé une flote à Delfziel, à l'embouchure de l'Ems, proche de Groningue, pour arrêter tous les vaiſſeaux qui faiſoient voile de ce côté-là, & recevoir la flote d'Eſpagne dans ce port à ſon arrivée, au cas qu'elle eût beſoin de ce ſecours; mais elle n'eut pas un meilleur ſort. Tous les vaiſſeaux qui la compoſoient s'étant joints à la grande flote, furent, ou diſſipés par les vents, ou pris & mis en fuite par les ennemis.

Départ de la flote Eſpagnole ſurnommée l'invincible.

Cependant cette flote formidable qui coûtoit des ſommes immenſes, & à laquelle l'Eſpagne travailloit depuis ſi long-tems, avoit enfin mis à la voile, & paroiſſoit à la vûë de la Flandre & de l'Angleterre. Elle ſortit du port de Liſbone le 29. de Mai, & mouilla d'abord à la Corogne, port de la Galice. Elle eſſuya depuis une tempête furieuſe qui la diſperſa; enſorte qu'il reſta à peine quatre vingt vaiſſeaux autour de l'Amiral. Cependant ils ſe rallierent tous enſuite, à l'exception de huit, qui avoient perdu leurs mâts.

Détail de ſes forces. Nombre de ſes vaiſſeaux & de leur équipage.

Cette flote étoit compoſée en tout de cent cinquante voiles de toute eſpece. Le Portugal avoit fourni dix galions, avec deux autres moindres vaiſſeaux, de ceux que les Eſpagnols appellent Zabras. Cette eſcadre portoit treize cens matelots, trois mille trois cens hommes de débarquement, & trois cens cinquante canons, avec toutes les proviſions néceſſaires. On avoit tiré des deux Provinces de Biſcaye vingt autres galions; dix de la Biſcaye propre, commandés par D. Juan Martinez de Re-

Recalde, & quatre Pataches; tous ces vaiſſeaux étoient montés de ſept cens hommes d'équipage, de deux mille ſoldats, & de deux cens cinquante canons; & autant de la Province de Guipuſcoa, commandés par D. Miguel d'Oquendo. Au reſte il eſt à remarquer, que ces noms de Biſcaye & de Guipuſcoa viennent des anciens Gaſcons. L'Andalouſie avoit auſſi fourni dix galions & un vaiſſeau de moindre grandeur, commandés par Pierre de Valdez, & montés de huit cens hommes d'équipage, de deux mille quatre cens hommes de débarquement, & de deux cens quatre vingt piéces d'artillerie; l'Italie & les Iſles voiſines autant, commandés par Martin de Bartendona. La Caſtille avoit équipé quatorze galions, & deux vaiſſeaux de moyenne grandeur, montés de dix ſept cens hommes d'équipage, de trois mille deux cens hommes de débarquement, & de trois cens quatre vingt canons, & commandés par D. Diegue Flores de Valdez. Il y avoit outre cela dans cette flote vingt deux autres bâtimens, appellés vulgairement Pataches & Zobras, qui portoient cinq cens ſoixante & quatorze hommes de débarquement, quatre cens quatre vingt huit hommes d'équipage, & cent quatre vingt treize canons, & qui étoient commandés par D. Antoine Hurtado de Mendoza; vingt cinq grandes Hourques, commandées par D. Juan Lopez de Medina, & montées de ſept cens hommes d'équipage, de trois mille deux cens hommes de débarquement, & de quatre cens dix piéces de canon; & vingt Caravelles qui vont à la rame, & ne font d'uſage que pour le ſervice des grands vaiſſeaux. Enfin on avoit encore fait venir du Royaume de Naples, pour joindre à cette nombreuſe flote, quatre galeaſſes, commandées par Hugue de Moncade, & montées de douze cens forçats, de quatre cens ſoixante hommes d'équipage, de huit cens ſoldats, & de deux cens piéces de canon; & quatre autres du Royaume de Portugal, commandées par D. Diegue de Mendrano, dont la chiourme étoit compoſée de huit cens quatre vingt huit forçats, & qui portoient trois cens ſoixante hommes d'équipage, avec cinq cens hommes de débarquement, & vingt piéces de canon.

Un forçat de la flote s'empare de trois galeaſſes Portugaiſes, & les conduit en France.

Il y eut une de ces quatre galeaſſes Portugaiſes, qui, après avoir été long-tems le joüet des vents dans cette tempête que la flote eſſuya, eut bien de la peine à gagner le port. Les trois autres ayant été jettées à Cap de Buch, ſur la côte de Medoc, un forçat Anglois, nommé David Gwin, qui ſervoit ſur ces galeaſſes, & qui ſe trouva par hazard hors de la chaîne, rompit les fers de quelques autres forçats Turcs & François, ſes camarades, & les exhorta à ſe joindre à lui pour recouvrer leur liberté. Alors les Portugais, au lieu d'un ennemi étranger qu'ils cherchoient, eurent en tête leurs propres gens; le combat commença par une des trois galeaſſes, qui attaqua les deux autres, & s'en rendit maîtreſſe; tout ce qu'il y avoit deſſus d'Officiers & de troupes, fut paſſé au fil de l'épée, auſſi-bien que D. Diégue de Mendrano, qui commandoit ces quatre galeaſſes; après quoi les vainqueurs, ſuivis de la priſe qu'ils avoient faite, aborderent en France, & en vertu du privilege attaché à ce Royaume, ſe virent par-là en liberté.

Deſcription de la conſtruction & grandeur des vaiſſeaux de cette flote.

Il y avoit en tout ſur la flote d'Eſpagne huit mille hommes d'équipage, & vingt mille hommes de débarquement, ſans compter la Nobleſſe & les Volontaires qui étoient en trés-grand nombre; car il y avoit peu de familles un peu diſtinguées en Eſpagne, qui n'eûſſent à cette expédition un fils, un frere, ou un parent. Elle portoit de plus ſeize cens canons de bronze, & mille cinquante de fer. Les grands galions tenoient juſqu'à douze cens tonneaux; enſorte qu'on les eût pris pour des châteaux flotans; & on les avoit conſtruits avec tant de ſolidité, que les défenſes qui étoient ſur le haut, étoient à l'épreuve du mouſquet; auſſi étoient-ils beaucoup plus propres pour la défenſe que pour l'attaque; parce que leur maſſe ne permettoit pas qu'on pût les manier auſſi aiſément que les vaiſſeaux Anglois & Hollandois, qui étoient beaucoup plus légers. Outre cela on les avoit renforcés par bas avec des traverſes de bois, enſorte qu'ils étoient à l'épreuve du canon, comme il y parut depuis; car on trouva la plûpart des boulets enfoncés dans ces poutres épaiſſes, qu'ils n'avoient pû penétrer. Les mâts mêmes étoient entourés de cables & de cordes enduites de goudron, afin qu'ils réſiſtaſſent davantage à l'Artillerie des ennemis. Enfin les galeaſſes étoient ſi vaſtes, qu'on y voyoit des chambres, des chapelles, des tours, & toutes les autres commodités qui ſe trouvent dans les plus grandes maiſons, & qu'il faloit prés de trois cens rameurs ſur chacune, pour la faire avancer.

Ses munitions de guerre.

On n'avoit pas épargné non plus les munitions de guerre. Il y avoit ſur la flote douze cens mille (1) boulets, cinq mille ſix cens quintaux de poudre, mille quintaux de balles, douze cens quintaux de méche, ſept mille mouſquets & arquebuſes, & dix mille haches, hallebardes, ou pertuiſanes, & autres armes de cette eſpece; outre un nombre infini de beches & de hoyaux, de paniers, de rouës, de charrettes, & d'autres inſtrumens propres à remuer ou à tranſporter la terre, avec des chevaux & des mulets en quantité.

Ses vivres.

Enfin les vivres y étoient en abondance. Outre le poiſſon, le ris, les féves, les pois, les raiſins ſecs, l'huile, le vinaigre, & ſemblables proviſions de mer, on avoit embarqué cent mille quintaux de biſcuit, trois mille quintaux de fromage, ſix mille cinq cens quintaux de lard, cent quarante mille ſept piéces de vin, & douze mille pipes d'eau; enſorte que tout compte fait, à donner par tête demi quintal de biſcuit par mois, il y avoit des proviſions pour plus de ſix.

Denombrement des troupes qu'elle portoit, & de leurs Chefs.

La flote portoit cinq regimens d'Infanterie, de trente deux compagnies chacun, commandés par D. Diegue Pimentel, D. François de Tolede, Alfonſe de Luzon, Nicolas d'Iſla, & Auguſtin Mexia; pluſieurs autres compagnies Eſpagnoles & Portugaiſes; quatre compagnies de Volontaires, qui avoient à leur tête D. Juan de Luna, D. Vaſquez de Mendoza, D. Antoine de Silva, & Dominique Sanchez Chumazero; trois autres compagnies commandées par D. Juan de Guſman, qui avoit ſous lui Rodrigue Alva-

---

(1) Meteren n'en met que *cent vingt mille*: mais on s'apperçoit aiſement que c'eſt une faute, quand on compare ce nombre avec celui des canons & la quantité de poudre.

Henri III. 1588.

Alvarez de Benavides, D. Lope Vaſquez, & Balthaſar de Salto (1). Et parce qu'il étoit défendu d'embarquer aucune femme, pluſieurs Courtiſanes avoient loüé quelques vaiſſeaux qui ſuivoient la flote, & dont quelques-uns furent jettés ſur les côtes de France.

D. Alvare de Baçan, Marquis de Santa-Cruz, étoit mort ſur ces entrefaites. Ainſi la Cour d'Eſpagne avoit nommé pour Généraliſſime de cette grande armée navale D. Louis Perez de Guſman, Duc de Medina-Sidonia, Seigneur plus diſtingué par ſa naiſſance & par ſes grands biens, que par ſon expérience & ſon habileté dans l'art militaire. On lui avoit donné pour Vice-Amiral D. Juan Martinez de Recalde; & D. François de Bovadilla devoit commander en chef les troupes de debarquement. En même tems, afin de confirmer davantage le bruit que les Eſpagnols avoient eu ſoin de répandre, que cette expédition n'étoit entrepriſe que pour la défenſe de la Religion, on avoit embarqué ſur la flote un Vicaire-Général du ſaint Office; nom que donnent au tribunal de l'Inquiſition tous les peuples qui y ſont ſoûmis. C'étoit D. Martin d'Alarcon, qui étoit revêtu de cette dignité; & il menoit avec lui plus de cent Capucins, Jéſuites, & autres Religieux des différens Ordres mendians. Enfin le Pape avoit accordé au Roi d'Eſpagne une Bulle, qui devoit être publiée auſſi-tôt que l'armée Eſpagnole auroit mis le pied dans le païs ennemi. Dans cette vûë, Guillaume Allen de Lancaſtre (2), qui avoit demeuré long-tems au ſéminaire de Douai, & enſuite à celui de Rheims, & à qui Sixte V. avoit donné le chapeau de Cardinal au mois d'Août dernier, avoit eu ordre de ſe rendre en Flandre, afin de paſſer de-là en Angleterre, après l'arrivée de la flote du Roi Catholique, pour travailler au rétabliſſement de la Religion dans ce Royaume, en qualité de Légat du S. Siége.

Bulle du Pape contre la Reine d'Angleterre.

Par cette Bulle le Pape, en vertu du pouvoir qu'il avoit reçû de Dieu ſur tous les hommes en général, en qualité de ſucceſſeur légitime de S. Pierre, & en conſequence de la révolte du Roi Henri VIII., qui avoit eu la temérité de ſe ſeparer de la communion des Fidèles, lui & tous ſes ſujets; pouſſée encore plus loin par Edouard, & continuée par Eliſabeth, qui bien loin de revenir de ſes erreurs, perſéveroit dans le même eſprit de déſobéïſſance aux ordres de l'Egliſe, & d'uſurpation de ſes droits, au grand ſcandale des Puiſſances & des Nations voiſines, pour qui une telle conduite étoit d'un dangereux exemple; declaroit, que pour ſatisfaire au zèle de pluſieurs gens de bien, & aux prieres réïtérées des Anglois mêmes, il s'étoit addreſſé à différens Princes Chrétiens, & ſur-tout au Roi Catholique, pour implorer ſon ſecours, & l'engager à employer cette puiſſanſance redoutable que Dieu lui avoit miſe en main , à chaſſer cette femme du trône qu'elle avoit injuſtement uſurpé ; à châtier ſelon toute la griéveté de leurs crimes , ces eſprits pernicieux qui ſervoient de ſoutien à ſon uſurpation ; & à rendre la tranquillité à un Royaume , au ſalut duquel toute la Chrétienté étoit intéreſſée , en y rétabliſſant la Religion. Sixte expoſoit enſuite les raiſons , qui le portoient à uſer de nouveau contre cette femme de toute la ſevérité dont il étoit capable. " C'étoit , diſoit-il , parce que , „ par ſon attachement pour l'Héréſie , elle avoit donné lieu au ſchiſme , „ ce qui avoit engagé les Souverains Pontifes , ſes prédéceſſeurs , à la ſeparer „ de la communion des Fidèles ; parce qu'au mépris de tous les droits „ divins & humains , elle s'attribuoit ſur l'Egliſe d'Angleterre une autorité „ & une juriſdiction qui ne lui apartenoit point ; parce qu'elle uſurpoit un „ trône auquel elle n'avoit aucun droit , au préjudice de l'ancien Concordat „ paſſé ſous le regne de Henri II. , en conſequence de l'aſſaſſinat de „ S. Thomas de Cantorbery , entre le Saint Siége & l'Angleterre ; pour „ avoir ordonné ou autoriſé tant d'injuſtices , tant de violences exercées „ contre des perſonnes innocentes ; pour avoir fomenté dans les Etats „ voiſins la ſédition & la révolte contre leur Prince légitime ; pour avoir „ donné retraite elle-même dans ſes Etats à des traîtres , des Hérétiques , „ des révoltés , des hommes chargés de toutes ſortes de crimes , & autres „ perturbateurs du repos public , & les avoir pris ſous ſa protection , „ à la honte du Chriſtianiſme , qui en ſouffroit un dommage conſiderable ; „ pour avoir excité & ſollicité le Turc , l'ennemi le plus redoutable de la „ Chrétienté , à tourner ſes armes contre les Princes Chrétiens ; pour les cruautés „ par elle exercées contre les Evêques , prépoſés pour gouverner l'Egliſe „ de Dieu ; & pour avoir maltraité ſes Miniſtres , juſqu'à les dépouiller „ de leurs biens , les empriſonner , & les expoſer aux derniers ſupplices ; „ pour avoir retenu priſonniere , contre tout droit & juſtice , & avec la plus „ grande inhumanité , Marie Reine d'Ecoſſe , qui ſur la foi publique étoit „ venuë chercher un azile & du ſecours dans ſes Etats , & l'avoir fait mourir „ honteuſement ſur un échaffaut , au grand étonnement de toute l'Europe „ ; enfin , pour avoir aboli dans toute l'Angleterre l'exercice de la Religion „ Catholique. " Outre cela , pour preuve du droit que les Papes prétendent avoir , même ſur le temporel des Rois , & que c'eſt à eux qu'il apartient de veiller juſques ſur le gouvernement politique , on accuſoit Eliſabeth , d'avoir , au préjudice de la Nobleſſe Angloiſe , élevé aux dignités , tant civiles qu'eccléſiaſtiques , des hommes nouveaux , ſans naiſſance , & indignes de les poſſeder ; & d'avoir par-là confondu tous les droits divins & humains , & fait un trafic honteux de toutes les charges. Pour ces cauſes , & pluſieurs autres rapportées plus au long dans les Bulles de Pie V. & de Gregoire XIII , le Pape excommunioit de nouveau cette Princeſſe , la declarant déchûë de tous ſes droits aux Royaumes d'Angleterre & d'Irlande , comme étant illégitime & uſurpatrice de ces Etats ; & dégageoit ſes ſujets du ſerment de fidélité. En conſequence il prioit tous ceux qui auroient connoiſſance de cette Bulle , de quelque condition qu'ils fuſſent , à peine d'encourir la diſgrace de Dieu , de ne donner aucun ſecours ni aucun appui à cette Princeſſe excommuniée, de n'entretenir avec elle aucune intelligence ni aucun commerce, mais de réünir plutôt toutes leurs forces pour la punir de ſa déſobéïſſance : ordonnoit outre cela à tous ſes ſujets d'exécuter ces ordres à la lettre ; de ſe joindre à l'armée Eſpagnole, auſſitôt qu'ils ſeroient informés de ſon arrivée en Angleterre, & de ſe ſoûmettre en tout au Prince de Parme, que le Roi Catholique, auteur de cette expédition, avoit mis à la tête de cette entrepriſe ; promettant qu'il ne ſe feroit aucun changement au ſujet des anciennes loix, coûtumes, exemptions, immunités, & libertés de la Nation, que de concert avec S. M. C. & les Etats du Royaume ; & que tout ce qui regardoit le rétabliſſement de la Religion, la dépoſition de cette femme, & des démêlés qui pourroient en être la ſuite, ſeroit reglé à l'amiable, conformement aux loix & à la charité Chrétienne, ſans faire aucun tort, ni apporter aucun dommage aux particuliers ; & accordant une ſûreté entiere aux Catholiques, & à tous ceux qui reconnoiſſant leur erreur, viendroient ſe joindre au Prince de Parme : promettoit de grandes recompenſes à ceux qui s'aſſûreroient de cette femme excommuniée, & la livreroient aux Catholiques pour la punir de ſes forfaits. Sixte V. finiſſoit par la formule ordinaire, en ouvrant les tréſors de l'Egliſe que Dieu avoit confiés à ſa garde, & accordant une indulgence pleniere à ceux qui s'enrôleroient pour cette expédition. Du reſte on étoit convenu en ſecret, que Philippe, aprés avoir réüni l'Angleterre à l'obéïſſance de l'Egliſe, tiendroit ce Royaume à foi & hommage du Saint Siége, conformement au Concordat paſſé avec le Roi Inas, & renouvellé par Henri II. & le Roi Jean, & qu'il prendroit auſſi le titre de Défenſeur de la foi.

---

(1) L'Editeur Anglois, dans ſes explications, le nomme *Beltran de Salto*.

(2) *Guillaume Allen de Lancaſtre*] *Guill. Allen*, mal-nommé *Alain*, dans *L'Index Thuani*. Ici, par *Lancaſtrenſis*, faut-il entendre que le Cardinal *Allen* étoit de la ville de *Lancaſtre*; ou bien, comme on l'aſſure dans la Vie de Sixte V., que ce Cardinal étoit de l'illuſtre maiſon de *Lancaſtre*? Si c'eſt ce dernier, un autre *Allen*, Juge de la Cour du Légat Wolſey en 1519, ne devoit pas être de la même Famille; puiſque *Rapin*, Tom. V. pag. 130. de ſon Hiſt. d'Angleterre, ne le traite que de certain *Jean Allen*. LE DUCHAT.

Grands préparatifs faits aux Païs-bas par le Prince de Parme.

Cependant le Prince de Parme faiſoit en Flandre tous les préparatifs néceſſaires pour recevoir cette grande flote. Il avoit équipé ſur la riviere de Watenes ſoixante & dix bateaux plats, capables de porter chacun trente chevaux, avec des ponts propres pour les embarquer & les débarquer commodement. La plûpart avoient deux fours pour cuire du pain, & portoient des ſelles, des brides, des harnois, & des chevaux en grand nombre, deſtinés à traîner l'artillerie & toutes les munitions de guerre, aprés qu'on auroit mis pied à terre. Il en avoit fait raſſembler encore deux cens autres ſemblables, mais plus petits, à Nieuport. Il y avoit outre cela dans le port de Dunquerque dix-huit vaiſſeaux, montés par des matelots que ce Prince avoit fait venir exprès de Hambourg, d'Embden, & de Brême, où il avoit fait embarquer une grande quantité de poutres, garnies de pointes de fer par le bas, & de crampons par les côtés, afin qu'on pût les joindre enſemble. On avoit auſſi préparé par ſon ordre à Gravelines vingt mille tonneaux, avec les cloux & les cordes néceſſaires, enſorte qu'on pouvoit mettre un pont en état en très-peu de tems. Enfin il avoit fait proviſion de tout ce qui pouvoit ſervir à bâtir des ponts, ou à fermer l'entrée d'un port ; & on avoit ramaſſé à Nieuport une quantité prodigieuſe de fagots, deſtinés à conſtruire des forts & des retranchemens. Il ne s'étoit pas même contenté de ces précautions. Il avoit fait faire, & les ouvriers à preſſer l'exécution des travaux. Il y eut ordre de faire encore quelques autres camps dans différens endroits du Royaume. Pour les Seigneurs & les autres perſonnes ſuſpectes, on les fit paſſer dans l'Iſle d'Ely, & dans la ville de Wisbich (1), qui ſont plus éloignées des côtes, & dont le terrain eſt fort marécageux. Sous ce nom étoient compris ceux qu'on appelle en Angleterre *les Recuſans*, parce qu'ils refuſent de ſe ſoûmettre à la Confeſſion de foi qui eſt ſuivie dans tout le Royaume. Cependant, pour éviter le ſcandale, ils ſont obligés, par ordonnance des Etats, de ſe trouver à certains tems de l'année au ſervice public. S'ils y manquent, ils en ſont quittes en payant une amende de vingt livres Angloiſes; du reſte on ne les inquiéte point, pourvû qu'ils n'aillent point à la Meſſe, & n'aſſiſtent pas aux autres cérémonies qui ſont en uſage dans l'Egliſe Romaine.

Préparatifs des Provinces-Unies.

Les Provinces-Unies ne negligerent pas non plus le danger commun. Elles appréhendoient peu les grands galions d'Eſpagne, qui ne pouvoient être d'uſage dans une mer où l'on ne trouve gueres que des fonds bas. Il y avoit plus à craindre des bateaux plats du Prince de Parme; ainſi les Etats travaillerent à en raſſembler de leur côté le plus grand nombre qu'il leur fut poſſible. Ils en équiperent une flote de quatre vingt dix voiles; & ils la poſterent ſi avantageuſement, qu'elle barroit tous les ports des côtes de Flandre, depuis Lillo, à l'embouchure de l'Eſcaut, juſqu'à Gravelines & Calais; enſorte qu'elle empêchoit le Prince de Parme de mettre ſes vaiſſeaux en mer. En même tems ils fortifierent toutes les garniſons des places qu'ils avoient ſur la côte; & ils detacherent Lonck avec vingt cinq vaiſſeaux de guerre, pour aller joindre Henri Seimour, Lieutenant-Général de la flote Angloiſe, qui croiſoit entre Douvres & Calais. Outre cela l'Amiral Juſtin de Naſſau ſe chargea de défendre la Zelande avec trente cinq vaiſſeaux bien équipés, ſur leſquels on fit monter douze cens hommes armés de mouſquets; & avec ces forces il tint l'embouchure de l'Eſcaut ſi bien bloquée, que le Prince de Parme ne put faire aucune entrepriſe de ce côté-là.

Entrée de la flote Eſpagnole dans la Manche.

Cependant la flote d'Eſpagne, après avoir eſſuyé cette furieuſe tempête, dont j'ai parlé, étoit reſtée à la Corogne, port de Galice, pour ſe refaire. De-là elle remit à la voile, & entra dans la Manche d'Angleterre le 28. de Juin. Le même jour l'Amiral Howard ſortit du port de Plimouth ſur les quatre heures du ſoir; & après avoir été long-tems incertain de la route que prendroient les ennemis, il les rencontra le lendemain vers le midi, qui cingloient à pleines voiles avec un vent de Sud-Oueſt vers Plimouth.

Grande faute que fit l'Amiral d'Eſpagne.

Les Eſpagnols, au jugement de tous les habiles gens, firent une très-grande faute de ne pas pourſuivre ce deſſein. Le Duc de Medina-Sidonia en fut cauſe, ſous prétexte des ordres contraires qu'il avoit reçûs, diſoit-il, de Philippe, & qui l'obligeoient de joindre ſans retardement le Prince de Parme: mais il eût beaucoup mieux fait de ſe rendre maître du port de Plimouth. Outre que ſa flote y auroit été en ſûreté, il auroit pû aiſement de-là ſe mettre au fait des forces d'Angleterre, s'inſtruire des diſpoſitions où l'on y étoit alors, & prendre l'occaſion de ſemer la diſcorde parmi les Anglois. Par-là il les auroit obligés de tourner toutes leurs forces de ce côté-là, & auroit ainſi facilité au Prince de Parme la ſortie des ports de Flandre, tandis que les Anglois n'avoient pas encore eu le tems de ſe préparer à rompre les deſſeins de la flote d'Eſpagne, & que la confiance qu'ils avoient dans leurs propres forces, les empêchoit même de ſonger à les prévenir. Tout ce qu'il y avoit parmi les Eſpagnols d'Officiers habiles dans la marine, trouvoient fort mauvais qu'on eût donné à l'Amiral des ordres ſi précis, & des pouvoirs ſi bornés. Jean Martinez de Recalde ſurtout, & Diégo Florez de Valdes jugeoient qu'il y avoit de l'imprudence à vouloir tenir la même conduite ſur mer que ſur terre, (où l'on doit cependant laiſſer toujours à un Général le pouvoir de prendre ſon parti, & de s'accommoder aux évenemens, à cauſe du changement des circonſtances qu'on ne peut prévoir) & de prétendre preſcrire au Commandant d'une flote ſa route, & la ſuite de ſes expéditions, ſans qu'il lui ſoit jamais permis de paſſer ſes ordres, pour quelque raiſon que ce puiſſe être, même dans la derniere néceſſité. En effet, comme ils le remarquoient fort bien, il n'y a point d'élement plus inconſtant que la mer; une infinité de circonſtances doivent concourir pour l'heureux ſuccès d'une expédition navale; & pour diriger ſa route, & aborder commodement & avec ſûreté ſur quelque côté que ce ſoit, on doit avoir égard à la qualité des vents, de la ſaiſon, du tems, du flux & du reflux, à l'obſcurité ou à la ſérénité de l'air, & à la nature des fonds où l'on a deſſein de mouiller.

---

(1) Cambden dit ſeulement qu'ils furent envoyés à Wisbich, ſans faire aucune mention d'Ely.

Premiere rencontre des flotes Angloiſe & Eſpagnole.

Les Eſpagnols (1) après avoir jetté l'ancre près de l'Iſle de Wight, remirent auſſi-tôt à la voile, & paſſerent à la vûë de Plimouth. Ils furent pourſuivis par les vaiſſeaux Anglois, qui étant plus petits & plus légers, gagnerent le deſſus du vent, & commencerent l'attaque par pluſieurs bordées de canon. Les Eſpagnols ſurpris de la légereté des vaiſſeaux ennemis, qui ſembloient voltiger, & étoient toûjours prêts à l'attaque, au lieu que la grandeur immenſe des leurs les rendoit preſque immobiles, mirent bas leurs grandes voiles, afin de prendre moins de vent, & ſe rangerent en bataille en forme de croiſſant. Ce fut le dernier de Juillet que ſe paſſa cette action. Elle fut très-chaude, & comme la flote Eſpagnole étoit fort ſerrée, le galion de Seville, que montoit Pierre de Valdes, avec Vaſquez de Silva & Alfonſe de Zayas, donna avec tant de violence contre un autre vaiſſeau, qu'il rompit ſon grand mât. Cet accident le fit voguer plus lentement, & l'empêcha de ſuivre le reſte de la flote, lorſqu'elle fit ſa retraite. Cependant Mylord Howard s'imaginant qu'on en avoit tiré les trou-

---

(1) l'Editeur Anglois croit qu'il faut effacer ces mots; *après avoir jetté l'ancre près de l'Iſle de Wight remirent auſſi-tôt à la voile, &* qu'il faut ſe contenter de lire: *Les Eſpagnols paſſerent à la vûë de Plimouth.*

Peril ou ſe trouve l'Amiral d'Angleterre, mais qu'il échape.

troupes & l'équipage, ne daigna pas l'attaquer. Il rallia le plus de vaiſſeaux qu'il lui fut poſſible, & ſe mit à la pourſuite des ennemis, afin de ne les pas perdre pendant la nuit. C'étoit à Drake à porter le fanal cette nuit-là; mais ayant fait route d'un autre côté, il cauſa une erreur, qui penſa être funeſte à l'Amiral d'Angleterre. Howard s'imaginant avoir Drake à ſa tête, & ſuivre le fanal Anglois, ſe laiſſa guider pendant toute la nuit à celui des Eſpagnols; enſorte que le matin il ſe trouva au milieu de leur flote, & ne ſortit de ce danger que par la légereté de ſes vaiſſeaux. Hugue de Moncade fit en cette occaſion tous ſes efforts, pour obtenir du Duc de Medina-Sidonia la permiſſion d'attaquer les Anglois; mais l'Amiral Eſpagnol s'en excuſa ſur ce qu'il avoit, diſoit-il, des ordres contraires, & ne voulut jamais le lui accorder.

Drake prend un galion Eſpagnol.

Le lendemain Drake, qui cette nuit-là s'étoit égaré, en pourſuivant cinq grandes Hourques ennemies ſeparées du reſte de la flote, rencontra à ſon retour le galion que de Valdes montoit; & ayant ſçu que cet Officier étoit encore deſſus avec quatre cens hommes, il l'envoya ſommer de ſe rendre. De Valdes, pour ſauver ſon honneur, demanda d'abord à capituler; mais Drake lui fit ſçavoir qu'il n'avoit pas le tems de s'amuſer à dreſſer des articles, que s'il ſe rendoit à diſcrétion, on en uſeroit bien avec lui, qu'autrement il n'avoit point de quartier à attendre. Sur cette réponſe de Valdes, qui ſçut à qui il avoit à faire, prit le parti le plus ſage. Il paſſa ſur le vaiſſeau Anglois avec environ cinquante Gentilshommes, & il fut traité mieux qu'il n'auroit oſé l'eſpérer. Ce galion portoit une partie de l'argent du Roi, & on y trouva cinquante mille ducats, qui furent auſſi-tôt partagés entre les troupes. De-là de Valdes, & ceux qui l'avoient ſuivi, furent envoyés priſonniers en Angleterre.

Les Anglois prennent un autre galion.

Le même jour, la flote d'Eſpagne fit une autre perte aſſez conſidérable. Le feu prit au galion de D. Miguel d'Oquendo; tout le haut fut brûlé, & il n'y eut que le bas, où étoient les poudres, qui ſe ſauva de l'incendie. Comme la plus grande partie des troupes & de l'équipage avoit peri dans les flames, les Anglois ſe rendirent aiſément maîtres de ce vaiſſeau, & il fut conduit en Angleterre avec quelques priſonniers que l'on fit deſſus, & qui étoient à demi brûlés.

Nouvelle rencontre des deux flotes.

Enfin le 2. d'Août le vent ſe tourna vers le Nord, & étant devenu favorable aux Eſpagnols, ils attaquerent la flote Angloiſe; mais les Anglois virerent de bord; & profitant de la légereté de leurs vaiſſeaux, ils eurent bien-tôt regagné le deſſus du vent. On commença par ſe canonner de part & d'autre. Cependant comme l'Artillerie des Anglois étoit beaucoup mieux ſervie que celle des Eſpagnols, on vit tout d'un coup ceux-ci ſerrer leurs rangs, & on crut d'abord que c'étoit parce qu'ils ſongeoient plutôt à ſe défendre qu'à attaquer; mais la ſuite fit voir qu'ils n'avoient fait ce mouvement que pour ſe retirer vers Dunquerque, & ſe joindre au Prince de Parme, à qui ils avoient déja envoyé pluſieurs couriers pour l'avertir de s'y rendre. Cette action fut encore très-chaude, & George Fenner, qui s'étoit déja pluſieurs fois diſtingué ſur mer, ſe ſignala auſſi dans cette rencontre. En effet il ſe rendit maître d'une galeaſſe ; & de pluſieurs autres vaiſſeaux de moindre grandeur.

Grand nombre de Seigneurs Anglois ſe joignent à la flote avec un renfort.

Cependant la nouvelle de l'approche des Eſpagnols avoit attiré ſur la flote tout ce qu'il y avoit de Seigneurs à la Cour d'Angleterre. On y vit arriver en même tems les Comtes d'Oxford, de Northumberland, & de Cumberland, Thomas & Robert Cecil, Guillaume, fils de Mylord Burghley, Hatton, Gautier (1) Raleig, Henri Brooke, Robert Cary, Charles Blunt, Ambroiſe (2) Willoughby, Henri Noel, Thomas Gerard, Henri Dudley, & Edouard Darcy. Horace Pallavicin, Noble Génois, qui étant obligé d'abandonner ſa patrie à cauſe de ſa Religion, étoit venu chercher un azile auprès de la Reino Eliſabeth, s'y rendit auſſi avec eux. Leur arrivée fortifia la flote d'un grand nombre de vaiſſeaux. Il eſt vrai qu'ils étoient trop petits pour pouvoir attaquer ceux des Eſpagnols, dont la grandeur étoit énorme : Mais ils amenerent d'ailleurs vingt deux vaiſſeaux de Roi, qui portoient environ onze mille hommes d'équipage & de débarquement, & qui ſuffirent pour donner aux Eſpagnols une grande idée de la flote Angloiſe.

Troiſiéme combat contre les Eſpagnols.

Le lendemain les galeaſſes profiterent d'un calme qui regnoit alors, pour attaquer les Anglois ; & il ſe donna de loin quelques légeres eſcarmouches. Le même jour les Généraux Anglois réſolurent de partager leur flote ; d'en laiſſer la plus grande partie à l'Amiral Howard, d'en donner une à Drake, une autre à Jean Hawkins, & une quatrième à Martin Frobisher : mais cette réſolution n'eut aucunes ſuites, & les circonſtances firent changer de deſſein. Le jour ſuivant, la flote d'Eſpagne paſſa en bon ordre à la vûë de l'Iſle de Wight, préſentant nn front de trois ou quatre vaiſſeaux, & voguant ainſi à la file, eſcortée ſur les aîles par les galions. L'Amiral d'Angleterre crut devoir profiter de cette occaſion. Il ſe détacha, ſuivi du Lion d'or, commandé par Thomas Howard ſon parent ; de l'Eliſabeth, que montoit le Chevalier Robert Southwell ; de l'Ours, où commandoit Edmond Baron de Sheffield ; de la Victoire, qui avoit pour Commandant Jean Darcy (3) ; & du Leiceſter, que conduiſoit George Fenner ; & alla attaquer Recalde juſqu'au milieu de ſa flote. L'action devint enſuite générale ; & les deux flotes commencerent à ſe canonner d'une façon terrible ; car elles n'étoient pas à plus de cent cinquante pas de diſtance l'une de l'autre. Enfin les Eſpagnols mirent à la voile & ſe retirerent. Frobisher ſe diſtingua dans cette occaſion par ſa valeur & ſon habileté : car ſe trouvant engagé au milieu des vaiſſeaux ennemis, & en péril d'être enlevé, il eut la prudence de ſe retirer à tems, & de ſe mettre en ſûreté. Auſſi fut-il fait Chevalier le lendemain par l'Amiral Howard. Thomas Howard avec le Baron de Sheffield, & Jean Hawkins, qui s'étoient ſignalés dans cette action, reçurent

---

(1) Camden le nomme *Guillaume*.

(2) *Antoine*, ſelon Camden.

(3) Perſonne ne parle de ce Darcy ; & tous les Hiſtoriens nomment à ſa place *Jean Hawkins* : auſſi M. de Thou lui-même dit-il enſuite, qu'il fut fait Chevalier après cette action.

Henri III. 1588.

rent en même tems le même honneur. De-là les Eſpagnols ayant paſſé à la vûë de Douvres, revirerent de bord vers Calais, & firent route du côté de Dunquerque, afin de joindre le Prince de Parme. Ils furent pourſuivis par les Anglois, qui mouillerent à une portée de canon de leur flote, & ce fut-là que Mylord Henri de Seimour, qui juſqu'alors étoit reſté à la défenſe de l'embouchure de la Tamiſe, vint joindre l'Amiral d'Angleterre, avec l'eſcadre de vingt trois vaiſſeaux qu'il commandoit.

Etat des préparatifs du Prince de Parme, qui ſe diſpoſe à joindre la flote d'Eſpagne.

D'un autre côté, ſur les inſtances réïtérées du Duc de Medina-Sidonia, le Prince de Parme s'étoit mis en marche; & après avoir viſité en paſſant Notre-Dame de Halle, il arriva à Bruges le 7. d'Août. Deux jours après il ſe rendit ſur le midi à Dunquerque, que la flote d'Eſpagne avoit déja laiſſé derriere elle, ſans qu'aucun des vaiſſeaux du Prince eût oſé s'avancer à ſa rencontre, parce que la flote de Zelande, commandée par l'Amiral Juſtin de Naſſau, lui fermoit la ſortie de tous les ports. Au reſte, quelque diligence que le Prince eût apportée à faire ſes préparatifs, les troupes n'étoient point encore toutes en état de s'embarquer: on manquoit de matelots pour fournir les équipages; & on ne voyoit tous les jours que déſertions dans le camp. Il ſe trouva ſeulement ſept cens Anglois, de ceux qui avoient paſſé au ſervice des Eſpagnols avec Guillaume Stanley, qui s'embarquerent avec lui, ſur ce qu'il y avoit de vaiſſeaux prêts à mettre à la voile; ſoit qu'ils vouluſſent avoir l'honneur d'être les premiers à faire leur deſcente en Angleterre, ſoit qu'ils cruſſent par-là faire mieux leurs affaires. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que les Eſpagnols s'étoient imaginés, que la vûë ſeule de leur flote répandroit la terreur parmi les Anglois; que comme la leur étoit beaucoup moins nombreuſe & plus foible, ils n'oſeroient jamais les attaquer, & qu'ils ſe contenteroient de les obſerver de loin; que tandis que leur flote ſeroit occupée à les tenir en échec, le Prince de Parme entreroit cependant ſans obſtacle dans la Tamiſe avec ſes bateaux plats, & les troupes fraîches qu'il avoit embarquées deſſus; que rien ne l'empêcheroit de marcher de-là droit à Londres; & que comme cette grande ville ſi peuplée étoit d'ailleurs toute ouverte, comme l'abondance avoit amoli le courage de ſes habitans, qui du reſte n'avoient aucune occaſion de s'aguerrir, elle ſe rendroit à la premiere ſommation, & à la vûë ſeule des troupes Eſpagnoles. Ils comptoient beaucoup principalement ſur le parti Catholique qui étoit dans cette capitale, & qui depuis le traitement cruel qu'on avoit fait ſouffrir à la Reine d'Ecoſſe, ne cherchoit qu'une occaſion favorable de venger ſa mort.

Succès des brûlots Anglois.

Mais les deux jours ſeuls, que le Prince de Parme employa à ſe rendre de Bruges à Dunquerque, ſuffirent pour leur faire ſentir combien ils étoient éloignés de leur compte. La flote d'Eſpagne étoit à l'ancre proche des côtes de France, attendant le retour des couriers qu'elle avoit envoyés au Prince de Parme, lorſque l'Amiral d'Angleterre tira de ſa flote, par le conſeil de Drake, huit vaiſſeaux de ceux qui avoient été le plus maltraités, & qui d'ailleurs étoient hors de ſervice; fit enlever tout ce qui pouvoit être deſſus de quelque prix, & les remplit de poudre, de poix réſine, de ſouffre, & autres matières propres à prendre feu & à l'entretenir. On y mit auſſi quelques piéces de canon, qui étoient déja hors d'état de ſervir, qu'on chargea de poudre, de pierres, de clous & de chaînes; & ces vaiſſeaux ainſi préparés & remorqués par d'autres, s'avancerent à la faveur du vent & de la marée, juſqu'au milieu de la flote ennemie; après quoi on y mit le feu, & on les abandonna. Ces brûlots mirent la confuſion dans toute la flote des Eſpagnols. La crainte qu'il ne leur arrivât la même choſe qu'au ſiége d'Anvers, leur fit auſſi-tôt couper leurs cables; & ſans attendre l'ordre de l'Amiral, ou des Officiers ſubalternes, tous leurs vaiſſeaux s'enfuirent ſans ordre à pleines voiles, & gagnerent la haute mer.

Dans ce déſordre extrême une galeaſſe, dont la chiourme étoit de trois cens forçats, & qui portoit quatre cens hommes de débarquement, commandés par Hugue de Moncade, s'embarraſſa dans les cordages d'un vaiſſeau voiſin, & perdit ſon gouvernail dans la manœuvre qu'on fit de part & d'autre pour ſe dégager. Après cet accident, ce vaiſſeau, qu'il n'y avoit plus moyen de gouverner, alla échoüer ſur les côtes de France, à la vûë de Calais, ſur des bas fonds où la mer le porta. Là il fut attaqué d'abord par quelques Pinaſſes Angloiſes, que les Eſpagnols repouſſerent vigoureuſement; ce qui obligea Mylord Howard d'envoyer ſa grande chaloupe à leur ſecours, avec cent ſoldats commandés par Preſton. Ce renfort fit reprendre cœur aux Anglois, & ils retournerent à l'attaque. Cependant Moncade continuoit à ſe défendre avec valeur, lorſqu'au milieu de la mêlée il reçut dans la tête un coup mortel. Cet accident jetta la conſternation dans tout l'équipage. Les uns ſe précipitant dans la mer, d'autres cherchant à ſe ſauver d'un autre côté, furent ou noyés, ou paſſés au fil de l'épée. Antoine Manrique, Pourvoyeur de la flote, ſe ſauva avec quelques autres, & alla porter le premier en Eſpagne la nouvelle du mauvais ſuccès de cette expédition. Le vaiſſeau fut mis enſuite au pillage, & on y trouva cinquante mille Ducats de l'argent du Roi. Après cela les Anglois, & les forçats qu'on avoit tirés de la chaîne, voulurent y mettre le feu; mais Giraud de Mauleon de Gourdan, Gouverneur de Calais, y envoya une chaloupe, pour les en empêcher, & tira même quelques volées de canon ſur les Anglois, ce qui les obligea à ſe retirer. Pour les forçats, qui étoient preſque tous Turcs ou Maures, ils paſſerent ſur les terres de France, où, en vertu du privilège attaché à ce Royaume, ils recouvrerent leur liberté. Cela ſe paſſa un Dimanche 7. d'Août.

Derniere action entre les deux flotes.

Le jour précedent, D. Juan de Leiva Prince d'Aſcoli, qui paſſoit pour être fils de Philippe, & qui étoit ſur l'Amiral, deſcendit à Calais, pour ſe remettre des fatigues de la mer. Au jugement de bien de gens, cette retraite lui fut plus avantageuſe, qu'elle ne lui fit d'honneur; puiſqu'elle le délivra du danger que les Eſpagnols coururent le lendemain. Au reſte, les vents contraires l'ayant empêché de rejoindre la flote, il ſe rendit par terre auprès du Prince de Parme.

Le jour ſuivant, les Anglois profitant de leur avantage, allerent attaquer les Eſpagnols à Gravelines, où leur flote s'étoit ralliée, après l'échec qu'elle avoit reçu la veille, & les foudroyerent à coups de canon. Comme leurs vaiſſeaux étoient beaucoup plus bas de bord, il n'y avoit preſqu'aucun de leurs coups, qui ne portât ſur ceux des ennemis; enſorte qu'ils criblerent un navire de Biſcaye de cinq cens tonneaux, & un autre de Caſtille de quatre cens, que les Eſpagnols furent obligés d'abandonner. Le galion nommé le Saint-Philippe, monté par François de Tolede, Colonel d'un des cinq regimens que portoit la flote, perdit auſſi ſon mât en cette occaſion, & alla échoüer ſur les côtes de Flandre. Le Commandant avec quelques autres Gentilshommes qui étoient deſſus, ſe rendit de-là à Oſtende. Pour le vaiſſeau, il fut auſſi-tôt après abandonné de tout l'équipage, & pris enſuite par ceux de Fleſſingue. Un autre galion, nommé le Saint-Matthieu, monté par D. Diégue Pimentel, Colonel du regiment de Sicile, fit quelque tems une aſſez belle défenſe; Pimentel refuſa même l'offre du Duc de Medina-Sidonia, qui lui avoit envoyé une chaloupe pour ſe retirer: Enfin il alla échoüer ſur la côte de Flandre, & après un combat opiniâtre, où il perdit quarante hommes de ſon équipage, il ſe rendit au Sieur Pierre van der Does. Ce Capitaine envoya depuis à Leiden le pavillon de ce vaiſſeau, qu'on plaça dans la Cathédrale, & qui étoit ſi grand, qu'il pendoit depuis la voûte juſqu'au pavé. Un autre vaiſſeau de moindre grandeur échoua à Blankenberg, proche de l'Ecluſe, & ſe briſa contre quelques bancs de ſable, ſans que cependant il ſe perdît perſonne de l'équipage.

Fuite de la flote Eſpagnole.

Ce fut ſur ces entrefaites, que le Prince de Parme arriva à Dunquerque, que les Eſpagnols avoient déja paſſé avec un vent de Midi aſſez violent; ce qui les obligea à ne ſe ſervir que de la moitié de leurs voiles. Mais à peine eurent-ils perdu cette place de vûë, qu'ils les tendirent toutes; enſorte qu'il ne fut pas difficile de s'appercevoir qu'ils ſongeoient moins à ſe battre, qu'à ſe retirer. Auſſi-tôt l'Amiral d'Angleterre détacha Mylord Seimour, & lui ordonna de garder les côtes de Flandre, de concert avec la flote Hollandoiſe, afin de fermer la ſortie des ports aux vaiſſeaux du Prince de Parme. Pour lui, il ſe mit à pourſuivre les ennemis, qu'il n'abandonna point de vûë pendant trois jours. Ils lui paroiſſoient d'abord faire voile vers l'Ecoſſe; mais voyant enſuite que le gros tems les obligeoit de ſuivre la côte d'Allemagne, & de faire route vers le Danemarc & la Norvegue, il ceſſa d'aller après eux, & ne voulut pas, par une envie mal-entenduë d'en venir aux mains avec eux, s'aller jetter dans le précipice où il les voyoit courir. Ainſi, après avoir eſſuyé pendant trois jours une tempête furieuſe, qui probablement n'avoit pas épargné non plus les ennemis, il ramena ſa flote triomphante à Harwich, le 14. d'Août; & ayant fait la revûë de ſes forces, il ſe trouva qu'il ne lui étoit mort dans toute cette expédition que cent hommes, au lieu que les Eſpagnols avoient déja perdu plus de cinq mille hommes & dix vaiſſeaux.

Succès de cette expédition.

Cependant la flote d'Eſpagne ne ſe vit pas plutôt délivrée de la crainte que lui donnoient les Anglois & les Hollandois, qu'elle eut elle-même à combattre cette horrible tempête dont je viens de parler. Dans cette occaſion elle perdit deux galeaſſes de Veniſe, de huit cens tonneaux chacune, du nombre des quatorze que Philippe avoit fait arrêter dans les ports d'Eſpagne, dans le deſſein de s'en ſervir à cette expédition, avec environ ſix cens hommes d'équipage ou de débarquement qui étoient deſſus. Enfin le vent devint un peu moins violent, & lui permit d'aborder à une iſle déſerte ſur la côte d'Ecoſſe. Là le Duc de Medina-Sidonia fit la revûë du reſte de ſes forces, qui ſe trouverent réduites à ſix vingt vaiſſeaux; & ayant tenu Conſeil de guerre, il fut réſolu que, puiſque tout l'art & toute l'adreſſe des hommes n'étoient pas capables de les retirer du danger dont les menaçoient le ciel & la mer en courroux, & qu'il y auroit de la temérité à vouloir combattre contre les vents dans une ſaiſon ſi avancée, on partageroit la flote, & que chacun ſe rendroit en Eſpagne du mieux qu'il pourroit. La côte de Biſcaye fut marquée pour le lieu du rendez-vous; après quoi l'Amiral Eſpagnol paſſa les Orcades, & entra dans la mer d'Irlande. Là, au bout de ſix jours, il fut ſurpris pendant la nuit d'une nouvelle tempête, qui dura juſqu'au lendemain midi. Enfin il gagna la haute mer avec une partie de la flote, & aborda enſuite aſſez heureuſement en Eſpagne. A l'égard du Vice-Amiral de Recalde, il alla échoüer, avec vingt ſept vaiſſeaux qui lui reſtoient, ſur la côte d'Irlande, où il ſe trouve beaucoup de bas fonds, & s'étant remis en mer dix jours après, le vent contraire le rejetta de nouveau ſur la même côte, où il perdit trois cens hommes. Lui-même fut fait priſonnier par les Inſulaires, avec environ ſoixante ſoldats, que les maladies & les fatigues de la mer avoient mis hors d'état de faire la moindre réſiſtance. Un galion de Florence ayant été porté du côté de l'Ecoſſe, les habitans de la côte y mirent le feu; & l'effet de la poudre qui étoit deſſus fut ſi violent, qu'il fit ſauter le premier pont juſqu'à un demi mille de-là. Enfin le 10. de Septembre un galion de Biſcaye de mille tonneaux, monté par D. Miguel d'Oquendo, qui s'étoit diſtingué ſur mer en pluſieurs occaſions, & ſur-tout dans l'expédition de Portugal, & par pluſieurs autres Officiers de marque, fut battu de la mer, qui étoit fort rude, s'entr'ouvrit, & coula à fond avec tous ceux qui étoient deſſus. On fit auſſi priſonnier en Irlande Alfonſe de Luzon, Colonel du regiment de Naples, avec D. Rodrigue de Laſſo, & deux autres Officiers de la maiſon de Cordouë. De-là ils furent conduits en Angleterre, & remis à Horace Pallavicin, afin qu'il pût les échanger contre Odet de la Nouë, Sieur de Teligny, qui depuis quatre ans étoit priſonnier dans la citadelle de Tournai, & dont Pallavicin recherchoit la ſœur en mariage.

Grande perte des Eſpagnols.

Les Eſpagnols prétendent que du jour que leur flote mouilla à l'Iſle de Wight, juſqu'à ce qu'elle fût ſortie de la mer d'Irlande, ils ne perdirent que trente deux vaiſſeaux de toute eſpece, & dix mille hommes, ſans compter mille priſonniers qui furent conduits en Angleterre. Les Anglois, au contraire, & les Hollandois, font cette perte beaucoup plus grande. Ils diſent que de quatre galeaſſes il ne s'en ſauva qu'une, & que de quatre vingt onze galions ou hourques, il y en eut cinquante huit de perduës; en-

enſorte qu'on n'en ramena que vingt trois (1) en Eſpagne, & que les ennemis perdirent plus de quatre vingt vaiſſeaux à cette expédition. Les moins outrés font monter à trente deux mille hommes le nombre de ceux qui étoient ſur la flote, & la dépenſe de leur entretien à trente mille ducats par jour. Pour moi, je ſçai de la bouche même de D. Bernardin de Mendoza, alors Ambaſſadeur de S. M. C. à la Cour de France, qui ſe rendit dans ce tems-là à Chartres, où étoit le Roi, & qui raiſonna pluſieurs fois avec lui ſur cette entrepriſe de ſon maître, qu'à prendre du jour qu'on commença à travailler à la flote, on avoit trouvé que, de compte fait, avant que de ſortir du port de Liſbone, elle coûtoit au Roi d'Eſpagne plus de cent vingt millions de ducats.

Diſgrace du Duc de Medina-Sidonia.

Quoiqu'on ne pût pas imputer au Duc de Medina-Sidonia le malheureux ſuccès de cette entrepriſe, & qu'il ne fût réſponſable, ni du hazard, ni des maladies qui avoient emporté une partie de ſon équipage; cependant il eut ordre à ſon retour en Eſpagne, de ne pas paroître à la Cour, & ſe retira dans ſes terres. Philippe ſçut auſſi fort mauvais gré au Prince de Parme, perſuadé qu'il y avoit eu de la négligence dans ſon fait; & que c'étoit ſa faute, ſi les vaiſſeaux qu'il avoit équipés ne s'étoient pas mis en mer à tems, pour ſecourir la flote Eſpagnole: car s'il eût paru, il n'y a point de doute que l'entrepriſe n'eût réüſſi, ou que du moins les Anglois n'auroient oſé ſe mettre en mer, & attaquer, comme ils firent, les Eſpagnols déja fatigués. Cependant la flote auroit pû ſe mettre à l'abri dans les ports de Flandre, juſqu'à ce que la ſaiſon fût devenuë plus favorable, & y attendre tranquillement l'occaſion d'exécuter ſes deſſeins. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les Guiſes avoient ſous main fait eſpérer à Philippe, de ſe rendre maîtres de quelque port ſur les côtes du Royaume, & de le livrer aux Eſpagnols, pour mettre leur flote à couvert. C'étoit dans ce deſſein qu'on avoit formé à Paris, l'année précedente, le projet de ſurprendre Boulogne en Picardie; ſur laquelle le Duc d'Aumale fit encore cette année une entrepriſe qui ne lui réüſſit point, comme je le rapporterai dans la ſuite.

Medaille frappée à ce ſujet.

Tandis que l'Eſpagne pleuroit le ſort funeſte de ſa flote, on en faiſoit au contraire des réjoüiſſances publiques en Zelande & dans toutes les Provinces-Unies. Ce fut à cette occaſion que, ſuivant l'uſage de la Nation, on y frappa une Médaille d'argent, qui repréſentoit les armes de Zelande, avec cette exergue (2): La gloire n'apartient qu'à Dieu; & au revers la flote d'Eſpagne, avec ces mots au deſſous (3): Elle eſt venuë, elle s'en eſt retournée, elle n'eſt plus. Mais perſonne ne fut plus ſenſible à ce ſuccès que la Reine Eliſabeth & tout le Royaume d'Angleterre, où l'on avoüoit hautement, que ce n'étoit point aux forces de la Nation, qui par elle-même étoit ſi peu de choſe en comparaiſon de la puiſſance formidable qu'elle avoit en tête, qu'on devoit attribuer une vic-

---

(1) Il y a erreur dans le calcul. On peut le corriger en liſant XXXIII. au lieu de XXIII.

(2) *Soli Deo gloria.*

(3) *Venit, ivit, fuit.*

HENRI III. 1588.

Jour de jeûne célébré en Angleterre & dans les Provinces Unies.

victoire, à laquelle on avoit eu ſi peu ſujet de s'attendre; mais à la Providence ſeule, qui ſe plaît à ſe jouer ainſi des vains projets que forment les Princes de la terre. Auſſi la Reine d'Angleterre & les Provinces-Unies, ordonnerent un jeûne public & un jour de fête, pour remercier Dieu d'un ſi grand bienfait. Ce jour, qui fut le 29. de Novembre, Eliſabeth portée ſur un char de triomphe, d'où pendoient les pavillons & les drapeaux enlevés aux ennemis, & accompagnée du Parlement & de tous les Grands-Officiers de la Couronne, ſe rendit en habit de cérémonie, de ſon Palais à l'égliſe de S. Paul. Toutes les ruës par où elle devoit paſſer étoient tenduës de drap bleu, & bordées de la bourgeoiſie ſous les armes, avec leurs drapeaux & les enſeignes de tous les Corps & de toutes les Confrairies de la ville. Arrivée à S. Paul, la Reine fit d'abord ſa priere; après quoi elle entendit le ſermon dans le cimetiere de cette égliſe, & exhorta avec ſa bonté ordinaire tout le peuple à en faire de même; tandis que cette multitude, qui étoit accouruë à ce ſpectacle, témoignoit par ſes cris de *Vive la Reine*, ſa joye & ſa reconnoiſſance à cette Princeſſe, à qui elle étoit redevable de ſon bonheur.

Voyage de Thomas Candish aux Iſles Orientales & Occidentales.

Un nouvel évenement augmenta la joye que cauſoit en Angleterre la déroute de la flote d'Eſpagne. Ce fut le retour de Thomas Candish, Gentilhomme Anglois de Trimley en Suffolk, dont les ſuccès couronnerent une ſi belle victoire, tout comme il y avoit huit ans, que l'heureuſe expédition où Drake avoit acquis tant de gloire, en faiſant le tour de la terre, mit le comble aux avantages qu'on venoit de remporter en Irlande. Candish étoit parti du port de Plimouth le dernier jour de Juillet de l'année 1586. ſuivi de trois vaiſſeaux, qui portoient cent vingt trois hommes de débarquement. Dix jours après il paſſa à la vûë des Canaries, & alla mouiller ſur la côte de Barbarie, à l'embouchure de la riviere appellée communement *Rio del Oro*. Le 25. d'Août il découvrit le Cap-Verd, & quatre jours après le Cap-Blanc, & la *Sierra Leona*; enſorte qu'à la fin du mois il ſe trouva à ſix dégrés trente minutes de la Ligne. Là il trouva une baye aſſez commode, où il fit repoſer ſes vaiſſeaux pendant quelques jours, ayant fait huit cens cinquante milles, depuis le jour de ſon départ juſqu'au 5. de Septembre.

A dix milles de la *Sierra Leona*, & tout vis-à-vis, ſont les Iſles de Madrabumba, qui reſſemblent de loin à une forêt continuelle, à cauſe de la grande quantité de Vannanas dont elles ſont couvertes. Elles ſont auſſi très-fertiles en ſinges de toutes les eſpeces. Pendant tout ce mois-là, les Anglois eſſuyerent des pluyes, des éclairs, & des tonnerres continuels, à cauſe du voiſinage de la Ligne. Enfin le 20. de Septembre ils firent voile vers l'Amérique; & ſur la fin d'Octobre ils doublerent le Cap-Froid, dont le ſommet repréſente une ville flanquée de deux Iſles. Enſuite ils voguerent quelque tems entre l'Iſle de S. Sebaſtien & le continent, où ils radouberent leurs vaiſſeaux, & conſtruiſirent une fregatte. De l'Iſle de S. Sebaſtien, qu'ils abandonnerent le 3. de Décembre, ils aborderent vers la fin du mois ſur la côte de l'Amérique, & allerent mouiller dans un port, à qui les Anglois ont donné le nom de Port Déſiré. Sa ſituation eſt fort

Il mouille au port Déſiré.

avantageuſe, il eſt vaſte, & les vaiſſeaux s'y trouvent parfaitement à l'abri.

Au milieu de ce port on voit deux Iſles, qui ſont remplies d'une multitude innombrable de chiens marins. Ce ſont des animaux aſſez ſemblables au lion par le haut du corps, c'eſt-à-dire, par la tête, le col, & la criniere, qu'ils ont fort longue & fort épaiſſe. Leurs pattes ſont faites comme des mains d'homme. Il ſont ſi féconds, qu'ils portent tous les mois. Ils nourriſſent leurs petits de lait: pour eux ils vivent de poiſſon, qu'ils vont chercher à la nage. Les habitans du païs ſe nourriſſent la plûpart du tems de ces petits, dont la chair, ſoit qu'on la mange bouillie ou rôtie, reſſemble aſſez pour le goût au mouton. Du reſte ils ont la vie ſi dure, qu'un coup d'épée ou de halebarde ne les empêche pas de ſe traîner encore à la mer; enſorte que pour les tuer, il faut leur écraſer la tête à coups de maſſuë. Ces Iſles ſont encore très-fertiles en une eſpece d'oiſeaux, nommés Pinguins. Comme ils n'ont point d'aîles, ils font leur demeure, comme les lapins, dans des trous ſous terre, où ils font leurs œufs, & vivent auſſi de poiſſon qu'ils vont pêcher dans la mer.

Les Anglois, après avoir fait bonne proviſion de ces Pinguins, qu'ils ſalerent pour le beſoin, mirent à la voile, tirant vers le Sud, & aborderent à un Cap, qui eſt à cinquante deux dégrés quarante-cinq minutes de la Ligne, & s'étend juſqu'au détroit de Magellan, dont l'entrée eſt fort dangereuſe. De quatre cens Eſpagnols, qui avoient été envoyés trois ans auparavant pour garder ce poſte, Candish n'y en trouva plus que vingt quatre, qui, à la vûë des Anglois, abandonnerent un fort de figure quarrée, garni de quatre canons, nommé Philippeville, qu'on avoit élevé à l'entrée de ce détroit.

Il ſe rend maitre d'un fort Eſpagnol.

Candish remarqua que l'entrée & la ſortie du détroit de Magellan, qui toutes deux ſont également à la hauteur de cinquante deux dégrés, étoient éloignées d'environ quatre vingt dix milles. Les Anglois employerent près de deux mois à le paſſer; pendant ce tems-là ils eſſuyerent pluſieurs tempêtes, qui ſont très-fréquentes dans ce parage, & eurent beaucoup à ſouffrir de la diſette & des autres incommodités inſeparables de la mer. Enfin le 6. de Mars de l'année ſuivante 1587. ils entrerent dans la mer Auſtrale; le 25. du même mois ils paſſerent entre l'Iſle de Sainte-Marie & le continent; & pour donner le tems à leurs vaiſſeaux, que le mauvais tems avoit diſperſés, de ſe raſſembler, ils mouillerent proche d'un païs que les Eſpagnols ont nommé Arica, ou Areeca, & pour lequel ils ſont continuellement en guerre avec les Indiens voiſins, à cauſe des riches mines d'or & d'argent qui s'y trouvent.

Le lendemain Candish fit une deſcente à la côte Occidentale de l'Iſle, avec environ quatre vingt hommes. Ce païs eſt très-abondant en poules, en porcs, & en fruits. On y voit une fort belle égliſe, très-bien ornée d'images, que les Eſpagnols y ont fait bâtir, & tout autour des magazins remplis d'orge & de bled, beaucoup plus grands & mieux pourvûs que ceux d'Europe; auſſi-bien que d'une eſpece de racine nommée Potates, qui eſt fort bonne à manger. Ces inſulaires ont tous embraſſé le Chriſtia-

Il fait une deſcente dans l'Iſle Sainte Marie.

niſme; du reſte les Eſpagnols les tiennent dans un ſi dur eſclavage, qu'il n'eſt pas même permis à ces malheureux de manger de la poule, ni du cochon. Les Anglois firent dans cette Iſle une bonne proviſion de bled, de chair de porc, de poules, de Potates, de chiens marins même, & de Mays, qui eſt une eſpece de bled qu'on apporte de la Guinée.

Après avoir reſté trois jours dans ce lieu, ils en partirent, s'élevant environ dix milles vers le Nord; & faiſant voile à l'Eſt le lendemain, ils aborderent à l'Iſle de la Conception, d'où ils allerent mouiller dix jours après à l'embouchure d'une riviere remplie de ſables, nommée par les Eſpagnols Rio de Quintero, diſtante de trente trois dégrés cinquante minutes de l'Equateur. A leur deſcente dans ce païs, ils y trouverent grand nombre de bœufs, de vaches, & de chevaux ſauvages, comme auſſi de chiens ſauvages, de lievres, de lapins, de perdrix, & d'autres ſemblables oiſeaux; & pendant le ſéjour qu'ils y firent, ils eurent à combattre contre quelques cavaliers, qui vinrent fondre ſur eux du haut de leurs montagnes. Il y eut quelques ſoldats de tués de part & d'autre en cette occaſion.

Le 10. d'Avril Candish ſortit du golfe de Quintero, tirant vers l'Oueſt; & le 25. il aborda à la Province de Maramorena, qui eſt à vingt trois dégrés d'élevation, & où l'on trouve un port très-commode, à cauſe d'une Iſle voiſine qui le couvre. Les habitans de ce païs ſont tous ſauvages, habitent dans des cabanes, & ne vivent que de la pêche, ſe ſervant pour cela de barques faites de cuir, auxquelles ils attachent des outres ou des veſſies.

Dégât que font les Anglois dans pluſieurs contrées de l'Amerique.

Le 2. de Mai, les Anglois allerent mouiller dans le port d'Arica, qui réleve du Viceroi du Perou: Mais ils n'y firent pas long ſéjour; parce que les Eſpagnols les en délogerent à coups de canon. Ainſi ils rangerent la côte, tirant vers le Sud; & après s'être rendus maîtres de quelques vaiſſeaux chargés de proviſions, & de marchandiſes de prix, ils s'emparerent ſur la fin du mois de la ville de Paita, où ils mirent le feu, & la réduiſirent en cendres avec tous ſes riches effets.

De-là ils firent voile, le 4. de Juin, vers l'Iſle de Puna, célèbre par ſes manufactures de cordes, & de la grandeur de l'Iſle de Wight. Celle-ci étoit gouvernée par un Seigneur du païs, qui avoit épouſé une Eſpagnole, & qui ſoutenoit ſon rang avec beaucoup de magnificence & de grandeur. En effet il avoit une maiſon magnifique, ornée de jardins & de parcs; & tout proche étoit une égliſe, qui fut brûlée par les Anglois. Ce Seigneur, au bruit de leur arrivée, s'étoit retiré dans le continent avec ſa femme, & tout ce qu'il avoit pû emporter de plus précieux. Les Anglois de leur côté, qui ne ſongeoient qu'à piller, ſe virent obligés d'en venir aux mains avec les Eſpagnols & les naturels du païs, qui avoient fondu ſur eux du haut de leurs montagnes. Ils avoient perdu neuf hommes dans une action, & huit autres étoient reſtés priſonniers entre les mains des ennemis. Ainſi, pour venger la perte qu'ils avoient faite, ils réduiſirent en cendres le Palais du Seigneur de l'Iſle, avec toutes les maiſons voiſines, & couperent toutes ſes plantations.

Candish reſta onze jours dans ce lieu, au bout deſquels il alla mouiller à l'embouchure de la riviere Douce; paſſa la Ligne le 21. de Juin, & fit voile vers le Nord. Enfin le 11. de Juillet, il découvrit la nouvelle Eſpagne; & ayant été inſtruit de la ſituation où étoient les affaires des Eſpagnols dans ce païs-là, par un vaiſſeau de ſix vingt tonneaux, qui portoit Michel Sancho, natif de Marſeille, & dont il ſe rendit maître, il alla mouiller à l'embouchure du Cap de Quita. De-là, après avoir fait de l'eau dans ce lieu, il s'avança à la tête de trente de ſes plus braves ſoldats vers Aguatulco, diſtant de ce fleuve de deux milles, & à quinze dégrés quarante minutes de la Ligne; & ayant trouvé cette ville déſerte, il la réduiſit en cendres, auſſi-bien que le bureau de la doüane. Miguel de Truxillo, métif, puiſqu'il étoit ſorti d'un Eſpagnol & d'une Indienne, en étoit Receveur, & avoit pris la fuite avec le reſte des habitans. Mais il fut decouvert & arrêté avec tous ſes riches effets. Cependant on le relâcha dans la ſuite.

Ils brûlent la ville d'Agua-tulco.

De-là, après avoir reconnu le port de la Nativité, les Anglois mouillerent le 5. de Septembre au port de San-Jago, diſtant de dix neuf dégrés dix huit minutes de l'Equateur. Ce lieu eſt très-abondant en poiſſon; & la pêche des perles le rend fort peuplé. Enſuite ils paſſerent par les ports de Malaca & de Cracalla; & le 22. ils aborderent à l'Iſle de S. André, où ayant trouvé du ſel en abondance, ils ſalerent pour le beſoin, des oiſeaux d'une certaine eſpece qu'ils y rencontrerent, des chiens marins, & des ſerpens de quatre pieds de long, qui ont une queuë pointuë, & dont la chair eſt d'un fort bon goût. Le 4. d'Octobre ils aborderent à la ville de Maſſatlan, ſituée ſous le Tropique du Cancer, où ils eurent beaucoup de peine à trouver de l'eau douce, dont ils avoient diſette, en creuſant des puits dans le ſable. Le 19. ils mouillerent ſur le ſoir au Cap de San-Lucar, où ils trouverent de très-bonne eau en abondance; & après s'y être repoſés quelques jours, ils doublerent le 14. de Novembre le Cap de Californie. Ils y rencontrerent un vaiſſeau Eſpagnol, nommé la Sainte-Anne, qui étoit Amiral de la mer Auſtrale, & l'attaquerent d'abord par pluſieurs bordées de canon. Enfin, après un combat opiniâtre qui dura ſix heures entieres, ils s'en rendirent maîtres. On trouva deſſus beaucoup de riches marchandiſes, & de l'or en lingots, eſtimé la ſomme de quatre cens quatre vingt mille florins. Ce butin fut partagé entre l'équipage; & deux jours après, les Anglois célébrerent, ſelon leur coûtume, au bruit du canon, l'anniverſaire du couronnement de la Reine.

Ils prennent l'Amiral de la mer Auſtrale.

Après avoir mis le feu au vaiſſeau Eſpagnol, & embarqué quelques jeunes eſclaves Indiens, qui avoient embraſſé le Chriſtianiſme, Candish abandonna ce mouillage le 29. de Novembre, laiſſant dans ce lieu un de ſes vaiſſeaux, dont on n'eut plus de nouvelles depuis; & faiſant route l'eſpace de quarante cinq jours, pendant leſquels il fit dix huit cens milles, il aborda aux Iſles des Larrons, au commencement de Janvier de cette année. On a donné ce nom à trois Iſles, dont la premiere qu'on rencontre, nommée Guana, eſt ſituée à trente dégrés de l'Equateur; les deux autres ſont plus au Nord. Toutes les trois ſont habitées par des peuples barbares,

Candish aborde aux Iſles des Larrons.

res ; qui ont le teint baſané , & les cheveux fort longs , qu'ils retrouſſent en nœud. Leur taille eſt plus haute que l'ordinaire ; ils ſont bons nageurs ; vont tout nuds ; & ne vivent que de la pêche , ſe ſervant pour cela de canots , qui n'ont pas plus de deux pieds de largeur ſur vingt ou trente de longueur , & qui , quoique ces Inſulaires n'ayent ni couteaux ni aucun autre inſtrument qui coupe , ſont ſi artiſtement faits , qu'avec une voile quarrée ou triangulaire , qu'ils y attachent pour prendre le vent , ils ne craignent point de s'expoſer ſur la mer. Ces Barbares s'aſſemblerent en ſi grand nombre autour du vaiſſeau de Candish , que pour les obliger de s'éloigner , il falut tirer le canon dont ils évitoient les coups en ſe jettant dans la mer avec une vîteſſe merveilleuſe , & ſe retirant à la nage entre deux eaux.

Enfin le 24. de Janvier on découvrit une des Philippines , nommée l'Iſle du S. Eſprit , dont le Promontoire s'avance fort loin dans la mer du côté de l'Oueſt , & qui eſt toute couverte de bois. Elle eſt à treize dégrés de la Ligne , & à trois cens dix milles de Guana. Ses habitans ſont fort nombreux ; mais tous ſauvages. A ſoixante milles de celle-ci eſt Manille , Capitale des Philippines , dont la garde eſt confiée à cinq cens Eſpagnols ou environ , qui y ont une galere ou deux , & un fort bâti ſelon notre méthode. Ils commercent avec les marchands d'Aguapulco dans la nouvelle Eſpagne , avec ceux de la Chine , & les habitans de Sanguelos , qui ſont preſque tous Negres & Mahometans. Les Ouvriers de Sanguelos ſont extrêmement induſtrieux , inventifs , & adroits à exécuter tout ce qu'ils ont inventé. Les Européans eux-mêmes n'en approchent pas pour les ouvrages à l'aiguille , comme on peut le voir par les brocards d'or & de ſoye qui nous viennent de ce païs-là , où ils ſçavent repréſenter différentes ſortes d'animaux avec des couleurs ſi vives , que la peinture elle-même n'a rien de plus éclatant.

Les Anglois font quelque ſejour dans l'Iſle de Capul. Uſage ſingulier des habitans de cette Iſle.

Le même jour les Anglois paſſerent ſur le ſoir le détroit qui eſt entre les Iſles de Luçon & de Camlaia , & aborderent le lendemain à l'Iſle de Capul , où ils firent quelque ſéjour. Les peuples dont elle eſt habitée vont tout nuds , & portent ſeulement un tiſſu de feuilles de Vannanas , qui leur ſert comme de culotte , & qu'ils lient vers le nombril , pour cacher les parties que la pudeur défend de laiſſer découvertes. Mais ce qu'il y a d'admirable & digne d'être remarqué , comme les Anglois l'obſerverent alors , c'eſt que dans cette Iſle les enfans portent un clou de plomb paſſé au travers de la verge. L'ouverture que laiſſe ce clou , ſe guérit dans la jeuneſſe , & croît avec l'âge , ſans qu'ils en reſſentent aucune douleur ; enſorte qu'il leur eſt aiſé d'ôter & de remettre le clou toutes les fois qu'ils veulent , ou que la néceſſité le demande. Cet uſage s'eſt introduit , dit-on , parmi eux , par ordre du Magiſtrat , pour ſatisfaire aux importunités des femmes , qui ont cru pouvoir par-là remedier aux déſordres monſtrueux auſquels les hommes s'abandonnoient.

De-là les Anglois entrerent dans une mer remplie d'Iſles & d'écueils ; & après avoir paſſé l'Iſle des Negres , que François Pretty , qui nous a donné une rélation de ce voyage , dit être plus grande que l'Angleterre , &

HENRI III. 1588.

& qu'il place à neuf dégrés de la Ligne, ils aborderent ſur la fin de Février à dix ou douze petites Iſles, qui ſont à trois dégrés dix minutes de latitude méridionale. Ils eurent beaucoup à ſouffrir des maladies ſous ce climat. La plûpart en moururent, & furent jettés dans la mer, enſevelis dans un drap, ſelon l'uſage de la marine.

Bon accueil qu'ils reçoivent des Portugais de l'Iſle de Java.

Enfin ils arriverent le 10. de Mars à la grande Jave, où ils eurent pluſieurs entretiens avec les Portugais, à qui ils apprirent des nouvelles du Roi Antoine, dont les Eſpagnols avoient publié la mort il y avoit déja long-tems, & que les Anglois leur aſſûrerent au contraire être à la Cour d'Eliſabeth, où cette Princeſſe avoit pour lui toutes ſortes d'égards. Les Portugais les inſtruiſirent à leur tour des mœurs & du caractère des habitans de cette Iſle, & de la puiſſance du Roi qui y commandoit alors. Ils ſçurent que ce Prince avoit une autorité abſoluë & deſpotique ſur ſes ſujets; enſorte que c'étoit pour eux un crime capital que de vendre, de changer, ou de faire quelqu'autre commerce que ce fût avec les étrangers ſans ſa permiſſion; qu'il étoit déja fort âgé; qu'il avoit cent femmes, & ſon fils cinquante; que l'uſage de cette Nation étoit de brûler les corps de ſes Rois après leur mort, & de conſerver précieuſement leurs cendres; que le cinquiéme jour après la mort du Roi, toutes ſes femmes s'aſſembloient dans un certain endroit; que la plus diſtinguée d'entre elles jettoit d'abord une boule le plus loin qu'il lui étoit poſſible, & que toutes remarquoient exactement l'endroit juſqu'où cette boule arrivoit; qu'enſuite elles partoient de compagnie, & s'avançoient de ce côté-là, le viſage tourné vers l'Orient, & ſe perçant la poitrine d'un poignard auſſi affilé qu'un raſoir, juſqu'à ce qu'elles tombaſſent toutes mortes ſur la place; qu'au reſte ces peuples avoient un reſpect & une vénération extrême pour leur Prince, juſques-là qu'ils l'honoroient comme une Divinité, & regardoient comme le plus grand de tous les crimes de lui déſobéïr; qu'ainſi les Javans étoient les plus braves de tous les Inſulaires des environs; qu'ils mépriſoient les dangers, & les recherchoient même, afin de rencontrer plutôt la mort. Candish de ſon côté, pour faire plaiſir aux Portugais, leur racontoit tout le mal qu'il avoit fait aux Eſpagnols dans ſa route; comme il avoit réduit en cendres leurs forts, les places de leur dépendance & leurs vaiſſeaux; comme il en avoit exterminé grand nombre; & ils ſe ſeparerent de la ſorte, après s'être donné mille aſſûrances d'amitié.

Ils font route pour retourner en Europe.

De-là, après avoir fait route pendant vingt ſept jours de ſuite, les Anglois découvrirent le Cap-Faux, qui les trompa; car ils le prirent pour le fameux Cap de Bonne-Eſpérance, où ceux qui navigent ſur ces mers aſpirent tant d'arriver; au lieu qu'il y a cinquante milles de diſtance de l'un à l'autre (1). Là ils furent accueillis d'un calme qui les retint long-tems ſans qu'ils puſſent avancer. Le 26. de Mai ils démarerent par un vent d'Eſt aſſez frais, qui leur fit découvrir d'abord du côté de l'Oueſt des terres un peu élevées avec deux collines, qui ſembloient être l'une au deſſus de l'autre, & peu éloignées du continent. Enſuite ils en apperçurent trois autres

---

(1) Selon la Martiniere, ces deux Caps ne ſont éloignés que de neuf lieuës l'un de l'autre.

tres qui s'avançoient juſques dans la mer, & entre deux un terrain bas qui s'étendoit juſqu'au rivage. Selon la ſupputation des Portugais, la diſtance de l'Iſle de Java à ce Cap eſt de deux mille milles. Cependant Candish y trouva, ſuivant ſon eſtime, cent cinquante milles de différence, puiſqu'il ne mit que ſoixante & trois jours à y arriver.

Enfin il arriva le 29. de Juin à l'Iſle Sainte-Helene, qui eſt éloignée de ſeize cens milles du Cap de Bonne-Eſpérance, & qui, à cauſe de la bonté de ſon air & de ſa fertilité, a été deſtinée à ſervir d'entrepôt aux vaiſſeaux qui revenoient de long cours. Auſſi n'a-t-on point voulu qu'elle fût habitée, comme je l'ai dit en parlant de l'expédition de Drake. De-là Candish remit à la voile ſur la fin de Juin, par un vent de Sud-Eſt; & avec un vent, tantôt d'Eſt, & tantôt d'Eſt-Sud-Eſt, il aborda au commencement de Septembre aux Iſles de Flores & de Cuervo, qui ſont deux des Açores. Là il apprit d'un vaiſſeau Flamand qu'il rencontra, la déroute de la flote d'Eſpagne; ce qui l'encouragea à pourſuivre ſa route vers l'Angleterre. Enfin le 19. de Septembre il rentra dans le port de Plimouth, d'où il y avoit vingt ſix mois qu'il étoit ſorti; & il fut d'autant plus gracieuſé à ſon retour de la Reine Eliſabeth, que la fameuſe victoire qu'elle venoit de remporter, la rendoit ſenſible aux moindres avantages de ſes ſujets. Quelques années après, le même Candish entreprit un autre voyage qui ne fut pas ſi heureux. Après avoir eſſuyé bien des traverſes, il fut attaqué d'une maladie, qui l'emporta dans le tems qu'il ſongeoit à reprendre le chemin de ſa patrie.

Candiſh de retour en Angleterre.

Entrepriſes du Prince de Parme.

Cependant le Prince de Parme, chagrin du mauvais ſuccès de la flote d'Eſpagne, & inquiet des diſpoſitions où Philippe étoit à ſon égard, tandis que ſes amis s'empreſſoient à le diſculper auprès de S. M. C. du malheur de cet évenement, crut devoir travailler de ſon côté à le réparer par quelque ſervice ſignalé. Dans cette vûë il raſſembla ſes forces; employa une partie de ſes troupes à fortifier ſes garniſons; entra en Brabant à la tête du reſte; & irrité des bruits injurieux à ſa réputation qu'on faiſoit courir de tous côtés, il réſolut de ſe rendre maître de Ter-Tolen & de Bergen-op-Zoom. Dans ce deſſein il détacha Emanuel de Lalain, Marquis de Renty, & le Comte Octave de Manſfeld à la tête de huit cens hommes, pour aller inveſtir ces deux places. Le Comte & le Marquis commencerent par partager les troupes entre eux; après quoi ils entrerent dans l'Iſle par le canal de Voſmer, & poſterent deux mille Arquebuſiers ſur les digues, afin de faire pleuvoir une grêle de coups ſur ceux des Inſulaires qui oſeroient faire quelque réſiſtance. Mais leur projet ne réüſſit point, parce que, comme ces Arquebuſiers tiroient d'un lieu élevé, tous leurs coups paſſoient par-deſſus la tête des ennemis qui étoient dans un terrain beaucoup plus bas, enſorte qu'aucun ne portoit. Ter-Tolen étoit défendu par George Everard Comte de Solms, qui y commandoit au nom du Comte Maurice, avec cent cinquante hommes de troupes choiſies. Cette garniſon, malgré ſon petit nombre, ſe ſervant de l'avantage des digues, qui, comme une eſpece de retranchement, la couvroient à demi corps, ſoutint juſqu'à

Contre Ter-Tolen.

qu'à deux aſſauts, & ſans perdre que fort peu de ſon monde, mit enfin les Eſpagnols en déroute, après leur avoir tué plus de quatre cens hommes, qui preſque tous étoient bleſſés à la tête, parce qu'ils combattoient d'un lieu élevé. Le Comte de Mansfeld & le Marquis de Renty reſterent eux-mêmes engagés dans la fange, d'où on ne put les retirer qu'avec peine, & avec le ſecours de deux piques.

Contre Bergen-op-Zoom.

De-là les Eſpagnols marcherent contre Bergen-op-Zoom. Il ne reſtoit de la maiſon des Seigneurs dont rélevoit cette place, qui porte le titre de Marquiſat, qu'un ſeul héritier, nommé Jean, qui étant paſſé autrefois en Eſpagne avec Floris de Montmorency, Sieur de Montigny, y étoit mort après un an de priſon, empoiſonné à ce qu'on croit par les Miniſtres de la Cour d'Eſpagne. Par ſa mort ce Marquiſat étoit dévolu à ſon neveu, ſorti de ſa ſœur & de Jean de Merode, Sieur de Pieterſem, qui étoit établi à Liége & ſuivoit le parti de Philippe, auſſi-bien que ſes enfans. Au reſte cette place, qui s'étend le long de l'Eſcaut, eſt nonſeulement forte par ſa ſituation, mais encore par les ouvrages qu'on y a ajoûtés pour lui ſervir de défenſe. C'étoit Thomas Morgan qui y commandoit avec une forte garniſon, compoſée en partie d'Anglois, & en partie de Flamans, qui faiſoient des courſes continuelles, & déſoloient tous les environs. Morgan avoit ſuccedé dans ce gouvernement au Chevalier Guillaume Drury, Anglois. Le Prince de Parme ſe rendit donc devant cette ville, ſuivi du Duc de Paſtrane & du Prince d'Aſcoli, avec toutes les proviſions néceſſaires pour faire un ſiége dans les formes, & l'inveſtit le 24. de Septembre. Enſuite il fit élever une batterie ſur la digue qui eſt du côté Septentrional vers l'Eſcaut, & commença à foudroyer la tête du baſtion.

Au reſte cette attaque n'étoit qu'une feinte; & il ſongeoit moins à emporter la place, qu'à la ſurprendre par adreſſe. En effet il négocia ſous main avec deux Anglois, nommés Grimſton & Redhead, qui avoient été autrefois ſes priſonniers; & ils convinrent de lui livrer un des principaux baſtions qui étoit au Nord de la ville. Mais ils avoient auparavant découvert toute cette intrigue à leurs Officiers; & c'étoit par leur ordre meme qu'ils avoient traité avec le Prince, dont ils avoient déja reçu quelques chaînes d'or & beaucoup d'argent. Le 24. d'Octobre fut marqué pour l'exécution de ce projet; & ce jour-là même Grimſton, pour plus grande ſûreté, vint ſe rendre priſonnier au Prince de Parme. Déja il étoit entré dans la place plus de trente ennemis, lorſque le Baron de Willoughby, qui commandoit les Anglois, ordonna qu'on laiſſât tomber la herſe. Stanley, celui-là même qui avoit livré Deventer aux Eſpagnols, ſuivoit à la file, & étoit prêt d'entrer, lorſque voyant qu'on lui fermoit le retour, il prit, de concert avec cinq cens Eſpagnols qui le ſuivoient, une réſolution bien hardie, & tenta de venir à bout à force ouverte de ce que l'artifice n'avoit pu exécuter. Son projet lui parut d'autant plus aiſé, que la marée baiſſoit alors, & laiſſoit un gué aſſez commode pour envoyer des troupes à ſon ſecours. Dans cette idée, ceux qui l'accompagnoient rompirent la barriere; s'efforcerent de monter ſur les murs; & commencerent contre la garniſon un combat ſanglant, dont la ſuite leur devint funeſte, parce qu'elle étoit trop bien préparée à les recevoir. Ainſi le Prince de Parme, voyant le reflux, fit ſur le champ ſonner la retraite, après avoir perdu beaucoup de monde. Les uns furent tués les armes à la main; d'autres ſe noyerent; & on compta parmi les morts près de vingt Officiers de diſtinction.

Contre Wachtendonk.

Cette ruſe n'ayant pas réuſſi au Prince de Parme, il déſeſpéra de ſe rendre maître de Bergen-op-Zoom; & comme la ſaiſon étoit déja fort avancée, que preſque toutes les campagnes voiſines étoient inondées, & qu'outre cela la garniſon de l'Iſle de Ter-Tolen faiſoit des courſes continuelles dans les environs, & coupoit les vivres à ſon armée; il leva le ſiége, mit ſes troupes en quartier d'hyver, fortifia les garniſons de Turnhout, de Roſendal, & du païs de Kempen; ne garda que quelques détachemens, qu'il joignoit aux troupes qui avoient ſervi au ſiége de Bonn ſous le Comte Pierre-Erneſt de Mansfeld; & les envoya aſſiéger Wachtendonk, ville de la Gueldre, ſituée ſur la riviere de Neers, & peu éloignée de la ville de Gueldre. Cette entrepriſe ſe fit à la ſollicitation de ceux de Ruremonde, qui prierent qu'on les délivrât des violences de la garniſon de cette place, dont les brigandages les déſoloient. Le Comte de Mansfeld ouvrit la tranchée devant cette ville ſur la fin d'Octobre; & ayant fait élever par ſes pionniers quelques cavaliers de gazon, il commença à battre la place ſi rudement, qu'en peu de tems il ruina la plûpart des clochers & des toîts des maiſons. Il y fit même lancer des Bombes (1), contre leſquelles les aſſiégés ne trouvoient d'autre remede, que de ſe mettre à couvert dans des caves. Elles venoient de Venlo, ville voiſine. Celui qui en étoit l'Inventeur, en ayant voulu faire l'eſſai à l'occaſion d'une fête qu'on donnoit au Prince Guillaume, le plus jeune des fils du Duc de Cléves, ce qu'on ne regardoit que comme un jeu, cauſa un incendie très-réel, & réduiſit en cendres preſque la moitié de cette place. Malgré cela les aſſiégés ſe défendirent long-tems avec tout le courage imaginable, & tuerent même beaucoup de monde aux Eſpagnols lorſqu'ils voulurent venir à l'attaque, entr'autres le Sieur de Kimberg (2), Officier de la première diſtinction. Enfin celui que Schenk avoit mis pour commander dans cette ville, qui étoit un très-brave homme, ayant été bleſſé, la garniſon, découragée par cet accident, capitula au bout de deux mois de ſiége, & rendit la place ſur la fin de Décembre à des conditions fort honorables. Enſuite les troupes du Comte de Mansfeld ſe jetterent dans le Duché de Juliers, où elles porterent la déſolation; & ſur les plaintes réïterées qu'en firent les Princes voiſins, le Comte, pour les tenir en haleine, marcha contre Rheinberg, & inveſtit cette place.

Les Bombes employées pour la premiere fois à la guerre.

Réddition de cette place.

Le Com-

D'un autre côté, auſſi-tôt après la levée du ſiége de Bergen-op-Zoom, te Maurice proclamé Marquis de Vere Médaille à ce ſujet.

---

(1) Les Bombes ne ſervoient auparavant que pour les feux d'artifice. Les Hollandois prétendent qu'un Ingénieur Italien en fit l'épreuve à Bergen-op-Zoom, avant que l'homme de Venlo, dont parle M. de Thou, y eût ſongé.

(2) Meteren le nomme *le Sieur de Remberg*.

Zoom, les Provinces-Unies voulant marquer au Comte Maurice de Naſſau, combien elles étoient ſatisfaites de ſes ſervices, le proclamerent le 20. de Novembre Marquis de Vere ou Campvere dans l'Iſle de Walcheren (1). On frappa à cette occaſion une Médaille d'argent, qui repréſentoit les armes des maiſons de Naſſau & de Vere, attachées enſemble, avec une éxergue Latine qui ſignifioit, que Le lien qui les uniſſoit étoit indiſſoluble (2). Au revers on voyoit une main portant une épée nuë, avec ces mots François; *Je les défendrai.*

Reduction d'Utrecht à l'obéïſſance des Etats.

En même tems les troubles d'Utrecht, dont j'ai déja parlé, recommencerent avec plus de violence que jamais; mais ils ſe terminerent enfin avantageuſement pour les Etats des Provinces-Unies. Le chef de la faction Angloiſe dans cette ville étoit Gérard de Deventer (3). De concert avec quelques autres ſéditieux qui, comme lui, n'étoient point originaires du païs, il s'étoit fait Bourguemaître de ſa propre autorité, & s'étoit emparé du Gouvernement, après avoir chaſſé la plus grande partie des plus honnêtes bourgeois, qui s'étoient refugiés en Hollande, où depuis long-tems ils ſollicitoient vainement les Etats de les faire rentrer dans leurs biens & dans leurs emplois, & de leur r'ouvrir le chemin de leur patrie. Les Etats allarmés de ce qui étoit arrivé à Gand, diſſimuloient bien des choſes, & éludoient toûjours les juſtes demandes des exilés. Enfin ils appréhenderent que les Eſpagnols ne profitaſſent de ces diviſions, pour faire le ſiége de cette ville. Ainſi ils y envoyerent Adolphe Comte de Meurs & de Newenar, avec le Sieur Sevin, Baron de Brakelo (4).

Le Comte, qui n'attendoit que le moment d'exécuter le deſſein qu'on avoit, ſe rendit à Utrecht au commencement d'Octobre, avec ordre de ſe rendre maître de cette ville à la premiére occaſion qui ſe préſenteroit, d'en chaſſer les mutins, & d'y rétablir les bourgeois qu'on en avoit injuſtement chaſſés. Les Etats appréhendoient, que ſi les Eſpagnols marchoient contre cette place, ils ne s'en rendiſſent maîtres ſans obſtacle; parce qu'il n'y avoit pas d'apparence que dans une telle circonſtance, ceux qui étoient attachés au nouveau Bourguemaître ou à la faction Angloiſe, ſongeaſſent à leur demander du ſecours, ni vouluſſent même ſe ſervir de celui qu'on ſouhaiteroit leur envoyer.

Les factieux demandent la protection de la Reine d'Angleterre, mais en vain.

Comme le Comte de Newenar attendoit tranquillement à Utrecht quelque évenement qui le mît en état d'exécuter ſon projet, il arriva heureuſement que le tems de créer de nouveaux Magiſtrats approchoit. Les factieux, qui appréhendoient les ſuites que cette circonſtance pouvoit avoir, parce que l'ardeur du parti commençoit à ſe rallentir, avoient envoyé en Angleterre, pour ſupplier la Reine de prendre ſous ſa protection des gens qui lui étoient tout dévoués, & de ne les pas abandonner. Mais comme depuis la mort du Comte de Leiceſter, dont je vais parler, cette Princeſſe n'étoit pas fort diſpoſée à ſoutenir le parti qu'il avoit formé, qui entraînoit d'ailleurs après lui pluſieurs inconveniens, elle ne leur avoit fait que des réponſes vagues, qui ne tendoient qu'à éluder leurs demandes. Ainſi voyant qu'ils n'avoient plus de reſſource à attendre que d'eux-mêmes & de leurs propres forces, après avoir tenu conſeil entr'eux, ils prirent les armes, aſſiégerent la maiſon de ville, & mirent en priſon quelques-uns des bourgeois qui leur étoient ſuſpects, entr'autres le Capitaine Piper qu'ils avoient caſſé quelque tems auparavant, en attendant qu'ils euſſent fait des Magiſtrats à leur fantaiſie. Ils vouloient même chaſſer auſſi de la ville le Comte de Newenar; mais ce Seigneur, profitant habilement de l'occaſion qu'on lui préſentoit & qu'il attendoit avee impatience, appelle le peuple à ſon ſecours; & comptant ſur l'attachement que les bourgeois avoient pour lui, il fait répandre le bruit que c'eſt à ſa perſonne même qu'en veulent les ſéditieux. Cette nouvelle fut comme le ſignal d'un ſoulevement général: tous les habitans coururent aux armes, pour ſe ranger auprès du Comte; & ſe trouvant plus forts que les factieux, ils le rendirent maître de la ville. Dans ce tumulte, le Capitaine Julien de Cleerhage, que les Etats avoient envoyé à Utrecht, depuis qu'il avoit donné ſa démiſſion du gouvernement de Gorkum, ignorant ce qui ſe paſſoit, accourut au bruit; mais il fut abattu de pluſieurs coups, & traîné enſuite en priſon, malgré ſon innocence. Charles de Trillo, qui avoit fait les fonctions d'Eſcoutete de la ville, fut auſſi arrêté. A l'égard de Gerard de Deventer, on s'en aſſûra ſur le champ, auſſi-bien que des principaux Chefs de ſa faction; & ils furent tous mis aux fers. Une cornette de Cavalerie Angloiſe, qui étoit dans la place, ne fit aucun mouvement, quoique le bruit l'eût fait d'abord courir aux armes, non plus que les compagnies des Sieurs de Cleerhage & de Villiers. Ainſi ce tumulte fut appaiſé par l'habileté du Comte. On créa enſuite de nouveaux Magiſtrats, qui étoient agréables aux Etats; on rappella les exilés qui avoient paſſé en Hollande; & la ville d'Utrecht fut réünie, comme toutes les autres, & comme elle-même l'avoit été auparavant, au corps des Provinces-Unies.

---

(1) Son pere l'avoit déja declaré Marquis de Vere dans ſon teſtament. Dupuy.

(2) *Nodus indiſſolubilis.*

(3) Il ſe nommoit *de Prouvinck*; mais on l'appelloit communement Gérard de Deventer.

(4) Meteren le nomme *le Sieur de Barchon.*

Le Comte de Newenar s'empare de la ville à la faveur d'un tumulte qu'il excite.

Diverſes expéditions de part & d'autre.

Le reſte de l'année fut employé à quelques actions de peu de conſéquence, qui ſe paſſerent de part & d'autre dans le Brabant, la Gueldre, & la Friſe. Les troupes des Etats, qui étoient répanduës à Gertruydenberg, à Heuſden, & dans les places voiſines, ſe raſſemblerent, donnerent des chevaux à leur Infanterie, ſe rendirent à Tilbourg proche de Bois-le-Duc, au nombre de huit cens hommes, & taillerent en piéces la garniſon que le Prince de Parme avoit fait entrer dans cette place, à l'exception de quelques ſoldats qui allerent chercher un azile dans les égliſes. Ceux de Bergen-op-Zoom, ayant à leur tête les deux freres Bacx, natifs de Bois-le-Duc, firent auſſi-tôt une tentative pour ſurprendre cette ville; & n'ayant pû en venir à bout par la ruſe, ils s'ouvrirent l'épée à la main un chemin au travers des ennemis, avec une intrépidité admirable; marcherent juſqu'à Tienen ou Tillemont, dont la garniſon étoit de cinq compagnies de gens de pied, mais qui d'ailleurs n'étoit pas fort peuplé; y entrerent, en chaſſerent les Eſpagnols, à qui ils enleverent trois drapeaux,

& le mirent au pillage. De-là ils allerent donner dans un gros de quatre cens hommes ; & quoique ce fuſſent des troupes fraîches , quoiqu'ils fuſſent de leur côté chargés de butin , ils eurent encore le courage d'en venir aux mains , percerent au travers des ennemis , & rentrerent dans leur place chargés des dépouilles qu'ils avoient enlevées.

D'un autre côté , quelques ſoldats des troupes de Zelande entrerent dans la Flandre , au nombre d'environ ſoixante & dix hommes , ſurprirent le convoi de Courtrai , & paſſerent au fil de l'épée ceux qui l'eſcortoient. Pendant ce tems-là Schenk , toûjours attentif à profiter des moindres occaſions , ne reſtoit pas dans l'inaction : il faiſoit des courſes continuelles dans le Luxembourg , aux environs de Monmédy. Enſuite le Comte Maurice & le Baron de Willoughby , l'ayant engagé à ruiner un fort qu'il avoit bâti ſur le Rhin , près de Herwerden , pour ſe dédommager des dépenſes conſidérables qu'il avoit faites dans cette guerre ; & ne voulant pas demeurer ſans occupation , il forma ſur la fin de l'année le deſſein de ſurprendre Nimégue en Gueldre , dans l'eſpérance que , comme il y avoit très-peu d'eau dans les foſſés , il ne lui ſeroit pas difficile d'attacher le mineur à la muraille , & de la faire ſauter. Mais il ſurvint des pluyes ſi abondantes , que le foſſé ſe remplit ; & cet obſtacle , joint aux autres incommodités de la ſaiſon , l'obligea d'abandonner ce projet.

Cependant les garniſons des deux partis ſe ſouleverent dans pluſieurs villes , parce qu'elles n'étoient point payées. Le Prince de Parme ne pouvant rien entreprendre, faute d'argent & à cauſe de la ſaiſon, renouvella la tréve qu'il avoit faite avec Jean de Montluc de Balagny, Gouverneur de Cambrai. Il avoit déja fait pluſieurs tentatives , même pendant la tréve , pour ſurprendre cette ville , ſollicité par le Chapitre , & par Louis de Berlaymont qui en étoit Archévêque , & qui aſſûroient tous que , lorſqu'il s'agit de la Religion , il eſt permis de violer ſes ſermens. Balagny de ſon côté s'en étoit vengé , en portant le ravage dans l'Artois & dans le Hainaut. Au reſte , ſi les courſes qu'il faiſoit en tems de guerre contribuoient à l'enrichir, le commerce ne lui étoit pas moins favorable pendant la tréve , parce que la doüane des toiles , dont il ſe fait un grand trafic dans cette ville , lui rapportoit infiniment. En effet les gens du métier prétendent , que tous les ans il ſe fait dans Cambrai ſoixante mille piéces de toile , qui , en les mettant l'une portant l'autre à quarante florins chacune , montent à deux millions quatre cens mille florins. Mais cet homme ambitieux , en delibérant toujours ſans jamais ſe déterminer à aucun parti , & voulant , pour ſatisfaire à l'humeur impérieuſe & au génie dominant de ſa femme , ſe faire une ſouveraineté d'une ville qu'il auroit pû conſerver aiſément à ſon grand avantage ſous la protection de quelque autre Prince , ſans faire de jaloux , s'attira la haine de tout le monde ; & en la perdant , perdit en même tems , & ſa réputation , & le plus beau de ſes revenus ; comme nous le dirons en ſon lieu.

Morts illuſtres.

La tranquillité , dont les Païs-bas joüirent pendant l'hyver , donna le tems aux Etats de penſer à chercher un nouveau Gouverneur en Angleterre. En effet quelque tems auparavant Robert Dudley , Comte de Leiceſter ,

Le Comte de Leiceſter.

ter, étoit mort le 14. de Septembre à Ulſtoch (1), proche de Langley au Comté d'Oxford, dans une maiſon aſſez ſimple; & fut inhumé le mois ſuivant à Warwick. Il n'avoit alors encore que cinquante cinq ans. Il eut pour pere Jean, d'abord Comte de Warwick, qui ſe diſtingua beaucoup ſous Henri VIII. & qui fut depuis élevé aux plus grands honneurs ſous Edouard VI, ſous le regne duquel il s'attira beaucoup d'ennemis, en faiſant mourir honteuſement le Duc de Sommerſet. Devenu enſuite Duc de Northumberland, il ſembla prendre avec cette nouvelle dignité des ſentimens plus rélevés, & former de plus grands projets. Il penſa à faire paſſer la Couronne dans ſa maiſon. Dans cette vûë, comme il avoit cinq fils, dont Jean Comte de Warwick, qui étoit l'aîné, étoit déja marié, il fit épouſer à Gilfort, ſon ſecond fils, Jeanne Grey, dans l'eſpérance d'exclure les deux Princeſſes Marie & Eliſabeth, ſœurs d'Edouard, de la ſucceſſion qui leur apartenoit. Mais après la mort de ce Prince, le parti de la Princeſſe Marie étant devenu le plus fort, le Duc fut arrêté, & condamné à perdre la tête, lui & tous ſes enfans. Cependant cet arrêt ne s'exécuta que contre le ſeul Gilfort & Jeanne Grey ſon épouſe; les autres reſterent priſonniers. Dans la ſuite Robert & Henri furent relâchés, & ſe diſtinguerent dans l'armée de Philippe, ſous le Comte de Pembroke, à la bataille de S. Quentin, où Henri fut tué. A l'égard de Robert, Eliſabeth, que la Reine Marie ſa ſœur avoit fait renfermer dans la Tour de Londres, ne ſe vit pas plutôt ſur le Trône, qu'elle l'éleva aux plus grands honneurs, ſoit à cauſe qu'il avoit eu le même ſort, ſoit parce qu'il étoit entré dans ſes complots. Auſſi l'honora-t-elle toûjours de ſa faveur juſqu'à ſa mort. Du reſte, il fut pendant tout ce regne l'objet de la haine des Catholiques d'Angleterre, qui le regarderent comme l'auteur des perſécutions auxquelles ils furent expoſés, ſoit au ſujet de leur Religion, ſoit à cauſe des projets qu'elle occaſionna contre la Reine & le Royaume; enſorte qu'ils firent courir contre lui une infinité de libelles, où il étoit traité cruellement, & attenterent même à ſa vie. Mais ſi la fortune lui fut preſque toûjours favorable au dehors, il eut d'ailleurs aſſez de chagrins à ſouffrir dans ſa famille. Un malheureux mariage, contracté contre l'intention de la Reine, en fut la ſource. Le Comte avoit promis d'abord à N. . . . . de Douglas (2), fille de l'Amiral Howard, de l'épouſer, & en avoit même déja eu un fils. Mais les charmes de la belle veuve du Comte d'Eſſex lui firent oublier dans la ſuite cette premiere maîtreſſe; & il épouſa celle-ci, quoiqu'il ſçût parfaitement que la Reine avoit de grandes raiſons de ne lui pas vouloir du bien. Il ne laiſſa cependant pas de conſerver toujours le même crédit auprès de cette Princeſſe. A l'égard de ſon épouſe, il l'aima ſi éperdûment, qu'il ne put reſter long-tems éloigné d'elle lorſqu'il paſſa aux Païs-bas: auſſi croit-on que ce fut une des principales raiſons qui lui firent hâter ſon retour en Angleterre; car il ne put jamais obtenir d'Eliſabeth, qui connoiſſoit l'humeur fiere & impérieuſe de cette femme, la permiſſion de la mener avec lui ; & la Princeſſe dit à cette occaſion , qu'elle ne vouloit pas envoyer une Reine en Hollande. Mais elle ne conſerva pas long-tems après la mort d'un époux ſi diſtingué ces grands ſentimens qu'elle avoit eus de ſon vivant ; elle marqua meme bien peu de reſpect pour la mémoire d'un homme qui l'avoit aimée avec tant de paſſion, lorſqu'elle s'abaiſſa juſqu'à épouſer Chriſtophle Blunt, jeune-homme bien fait, mais qui avoit été domeſtique de ſon mari , & qui étoit d'un rang infiniment au deſſous d'elle. Elle avoit eu de ſon mariage avec le Comte de Leiceſter un fils , dont la mort avoit précedé celle de ſon pere. Au reſte, ce Seigneur prouva bien en mourant la tendreſſe extréme qu'il avoit pour ſon épouſe , en declarant bâtard, en ſa faveur , le fils qu'il avoit eu de N. . . . de Douglas ; quoiqu'il fût le ſeul héritier qui reſta d'un ſi grand nom. Cependant il lui laiſſa par ſon teſtament la plus grande partie de ſes biens ; & c'eſt aujourd'hui le ſeul qui ſoutienne en Angleterre l'illuſtre nom de Dudley.

---

(1) Ceſt peut-être *Udsſtocb. Edit. Angl.*

(2) Elle étoit veuve du Baron de Sheffield, & fille de Guillaume Howard, Baron d'Effingham. *Edit Angl.*

Le Roi de Danemarc.

La mort du Comte de Leiceſter avoit été précedée de celle de Fréderic II. Roi de Danemarc, décedé à Anderſchow en Zelande , le 4. d'Avril, à l'âge de cinquante cinq ans , & après vingt neuf ans de regne. C'étoit un Prince d'un grand cœur & d'un grand ſens. Il laiſſa pluſieurs enfans de ſon mariage avec la Princeſſe Sophie , fille d'Ulric Duc de Mecklenbourg. L'aîné lui ſucceda ſous le nom de Chriſtierne IV , & comme il n'avoit encore qu'onze ans , ce Prince ſage lui nomma par ſon teſtament pour tuteurs ou pour premiers Miniſtres , Nicolas Kaas , Chancelier du Royaume , George Roſencrantz , l'Amiral Pierre Munck , avec Chriſtophle Walkendorff, auxquels il confia le gouvernement du Royaume pendant la minorité de ſon fils. Son corps fut enſuite porté à Rotſchild, & inhumé le 5. de Juin avec les cérémonies accoûtumées , dans la même chapelle où repoſoient ceux de Chriſtierne III. ſon pere , & de Chriſtierne I. ſon biſayeul. Peu de tems après , on vit arriver en Danemarc les Ambaſſadeurs de tous les Princes d'Allemagne, qui venoient complimenter le nouveau Roi. La Reine d'Angleterre lui députa auſſi au mois de Juillet Daniel Rogers , que le Comte de Leiceſter fit accompagner par Pierre Heyle , qui eut ordre de la Reine de paſſer de la Cour de Danemarc à celle de Jean Roi de Suede. Au mois d'Août ſuivant , les Etats Généraux des Provinces-Unies envoyerent une célèbre ambaſſade en Danemarc , pour renouveller l'ancienne alliance qui étoit entre les deux Nations , & demander la diminution des nouveaux droits qu'on avoit mis depuis peu ſur les vaiſſeaux Hollandois qui paſſoient le détroit du Sund. On nomma pour cette négociation le Comte de Hohenlo , à qui on donna pour adjoints Florent de Brederode , Nicaiſe Sylle, Penſionnaire d'Amſterdam , & le Docteur Conrad. Enfin au commencement d'Octobre, N. Stuard s'acquitta du même devoir de la part du Roi d'Ecoſſe ſon maître ; & il épouſa au nom de ce Prince la Princeſſe Anne de Danemarc , fille du feu Roi. Ces nôces ſe célébrerent l'année ſuivante en Ecoſſe.

Jean Wier.

Je paſſe aux éloges des hommes de Lettres qui ſe ſont rendus illuſtres par leur ſçavoir. Le premier qui ſe préſente , eſt Jean Wier , originaire d'une bonne famille de Zelande. Après avoir étudié à fond la Philoſophie,

Henri III. 1588.

il ſ'attacha dans ſa jeuneſſe à Henri-Corneille Agrippa, un des plus ſçavans Hommes qu'il y ait eu, mais qui paſſoit pour être adonné à la Magie, & qui mourut à Grenoble, il y a actuellement cinquante ans. Wier conſerva tant de reconnoiſſance des ſoins que ce grand maître prit de lui, qu'on croit que ce fut à cette occaſion, qu'il fit paroître ſous le nom d'Agrippa, longtems après ſa mort, un excellent Ouvrage ſur la Vanité de cette Science. Il exerça la Médecine avec ſuccès dans les Cours des Empereurs Charles V, Ferdinand, Maximilien II. & Rodolfe II. Il fut premier Médecin de Guillaume Duc de Cléves, à la ſuite duquel il ſe rendit célèbre dans toute l'Allemagne. Il ne réüſſit pas moins en Pruſſe. Enfin étant paſſé à Teklenbourg, pour y rendre viſite à Arnaud Comte de Bentheim, il fut attaqué d'une maladie qui l'enleva le dernier de Février, âgé de plus de ſoixante & douze ans.

Théodore Zuinger.

Cette mort fut ſuivie de celle de Théodore Zuinger, décedé le 10. de Mars à Bâle, dont il étoit originaire. Il étoit beaucoup plus jeune que Wier, puiſqu'il n'avoit pas plus de cinquante quatre ans lorſqu'il mourut. Du reſte il ſe rendit célèbre, comme lui, dans la Médecine, ſur laquelle il compoſa pluſieurs Ouvrages; mais ce qui contribua le plus à rendre ſon nom fameux, ce fut le gros Ouvrage qu'il mit au jour ſous le titre de *Théâtre de la Vie humaine* (1). J'eus dans la ſuite le plaiſir, dans un voyage que je fis à Bâle, de manger & de m'entretenir pluſieurs fois avec lui; où je remarquai, que ſi ce ſçavant homme, dont l'eſprit étoit d'ailleurs très-poli & très-cultivé, eût moins penſé à établir la réputation de ſon beau-pere (2), & à menager le goût de ſes compatriotes, qui n'aiment gueres que les gros volumes, qu'à ſ'illuſtrer ſoi-même; il auroit été capable de réüſſir dans quelque autre Ouvrage, qui lui auroit fait beaucoup plus d'honneur.

Bernardin Tileſio.

Au commencement d'Octobre mourut à Coſenza, dans la Calabre, Bernardin Tileſio, originaire de cette ville. Il eut pour oncle Antoine Tileſio, un des plus célèbres Philoſophes de ſon tems; & après avoir fait ſes premieres études ſous lui à Milan, il paſſa à Padouë, où il fit des progrès beaucoup plus conſiderables. Il alla enſuite à Rome, dans le tems que cette capitale du monde Chrétien fut pillée par les Eſpagnols; enſorte qu'il courut riſque de perdre tout ce qu'il avoit. Ce fut-là qu'il commença à mettre en uſage cette Philoſophie qu'il enſeigna lui-même dans la ſuite, & dont il faiſoit part volontiers à tout autant d'habiles gens qu'il pouvoit rencontrer. La douceur de ſes mœurs, jointe à ſon érudition profonde, lui acquirent l'amitié de pluſieurs Prélats des plus diſtingués de la Cour Romaine. Paul IV. le nomma même à l'Evêché de Coſenza; mais il refuſa d'accepter cette dignité, qu'il ceda à ſon frere. Pour lui, il ſe retira dans cette ville, où il ſe maria, & eut des enfans qui eurent la douleur de le voir expirer à l'âge de ſoixante & dix neuf ans.

La

---

(1) *Theatrum vitæ humanæ.*

(2) Il y a en Latin *Soceri*, Pere de ſa femme; mais M. Dupuy veut qu'on liſe *Vitrici*, Mari de ſa mere. Quoi qu'il en ſoit, celui dont il eſt ici queſtion, ſe nommoit Conrad Lycoſthenes, natif de Ruſach en Alſace, comme le remarque encore M. Dupuy.

HENRI III. 1588.

Speron Speroni.

La mort de Tileſio avoit été précedée de celle de Speron Speroni, décedé au commencement de Juin à Padouë ſa patrie, où ſoixante & quatre ans auparavant il avoit enſeigné la Philoſophie en langue vulgaire dans cette célèbre Univerſité. Ce fut un homme qui raſſembla lui ſeul tous les talens de la nature, & tous les dons de la fortune, dont un ſeul ſuffit pour rendre les hommes recommandables. Antoine Riccoboni, un des plus célèbres Profeſſeurs en Philoſophie de cette Univerſité, fit ſon oraiſon funèbre, & le loüa ſur la ſplendeur de la ville où il avoit pris naiſſance; ſur la nobleſſe de la maiſon dont il ſortoit; ſur ſes grands biens; ſur ſon eſprit & ſur ſon jugement; ſur ſa facilité à faire des vers, à parler, ou à écrire; ſur ſon habileté dans la Philoſophie & les Mathématiques; ſur la connoiſſance parfaite qu'il avoit de l'Ecriture & de toute l'Antiquité; enfin ſur cette ſcience qu'il poſſedoit de prédire l'avenir, qui lui acquit l'amitié de pluſieurs Princes, à qui il eut ſouvent occaſion de ſe faire connoître pendant le cours d'une ſi longue vie.

Auger du Ferrier.

Auger du Ferrier n'étoit gueres moins âgé que cet homme illuſtre, lorſqu'il mourut au commencement d'Octobre à Toulouſe, dont il étoit originaire. Il profeſſa la Médecine, & l'exerça avec autant de ſuccès que de prudence, non ſeulement dans ſa patrie, & par conſequent à la Cour, mais encore en Italie, où il ſuivit Jean Bertrand, Garde des ſceaux de France, à qui le Pape avoit donné le chapeau de Cardinal. Il réüſſit toûjours dans ſon art, auquel il joignit une connoiſſance parfaite de l'Aſtrologie & des autres ſciences occultes. Jules-Céſar Scaliger, le plus beau génie de notre ſiécle, avoit tant d'eſtime pour lui que, ſoit qu'il rencontrât quelque cure embaraſſante, pourvû qu'elle pût ſe différer, ſoit qu'il ſe trouvât arrêté dans ſes études particulieres, il ne prenoit jamais ſon parti ſans le conſulter auparavant. Il eut quelque démêlé avec Jean Bodin, Auteur des livres *de Republicâ*; & ils pouſſerent même la querelle au-delà des bornes que doivent ſe preſcrire des gens de lettres. Ce fut dans le feu de cette diſpute qu'il fut attaqué d'une colique ſi violente, qu'elle l'emporta, malgré la ſanté robuſte dont il avoit toûjours joüi juſqu'alors.

Jean Dorat.

La mort de Jean Dorat (1) termina les évenemens de cette année. Il étoit de Limoges, qui nous a donné pluſieurs autres perſonnages illuſtres dans la République des lettres, comme Jean Maludan, Marc-Antoine Muret, & Simon du Bois. Il fut d'abord précepteur des enfans de France. Son eſprit, & la connoiſſance parfaite qu'il avoit des langues Grecque & Latine, lui mériterent enſuite une chaire de Profeſſeur au College Royal. Enfin, après avoir exercé cet emploi pendant long-tems, il vécut encore juſqu'à une extrême vieilleſſe, de la penſion qu'il recevoit du Roi. Il excella ſur-tout dans la Poëſie, & s'appliqua toûjours à former dans cet art ceux qui venoient prendre des leçons ſous lui. Auſſi ſans parler de tant de beaux-Eſprits qui avoient été ſes éleves, le fameux Pierre Ronſard, cet homme qui a fait l'ornement de notre ſiécle, & qu'on peut dire avoir été le

---

(1) Il s'appelloit indifféremment d'Aurat, Aurat, ou Dorat.

HENRI III. 1588.

le Poëte le plus célèbre qui ait paru depuis l'heureux regne d'Auguſte, avoüoit que c'étoit à Dorat qu'il étoit redevable de tous ſes talens. Enfin ce grand Homme mourut à Paris ſur la fin de Novembre, âgé de près de quatre vingt ans. Il fut d'autant moins regretté, que ſon grand âge, & le malheur des tems, qui éloignoit des études une grande partie de la jeuneſſe, à cauſe des troubles dont le Royaume étoit alors agité, l'avoient rendu inutile; outre que ce ſçavant Homme, qui ſembloit n'être né que pour travailler à l'avantage du public, & qui avoit fort negligé ſes intérêts particuliers, étoit réduit à une extrême miſere. Il nous reſte des vers de lui, qui cependant n'ont point été recueillis par lui-même, quoique le titre le faſſe entendre; mais par quelques Libraires, qui ſe mettant peu en peine de riſquer la réputation d'un Auteur, pourvû qu'ils y trouvent leur profit, y ont inſéré pluſieurs morceaux qui abſolument ne ſont point de lui; & d'autres qu'il n'auroit certainement jamais reconnus, quoiqu'il les ait véritablement compoſés (1); ainſi il eſt de l'intérêt, non ſeulement de la réputation de ce grand Homme, mais même de la République des lettres, que quelqu'un ſe charge de revoir ce recueil; & il y a lieu d'eſpérer que Scévole de Sainte-Marthe, que j'eſtime infiniment, tant à cauſe de ſa franchiſe & de ſa droiture, que pour ſon érudition profonde & le talent rare qu'il a pour ce genre d'écrire, rendra bien-tôt ce ſervice au public. Comme il a toûjours vécu dans une grande liaiſon avec Dorat, qu'ils avoient les mêmes inclinations, & qu'il étoit le dépoſitaire de tous ſes ſentimens; nous n'aurons pas à craindre qu'il cherche à faire valoir ſon eſprit, aux dépens de la gloire de ce grand Homme (2).

(1) On a publié de notre tems des Ouvrages poſthumes, tels que le *Traite de la Foibleſſe de l'Eſprit humain*, *Le Banquet de Platon*, & autres, qui feroient peu d'honneur aux Auteurs dont ils portent le nom, ſi l'on ne ſçavoit qu'ils les avoient condamnés à demeurer dans l'oubli. Seroit-il poſſible que l'Editeur, qui les a, pour ainſi dire, arrachés d'entre les mains des dépoſitaires, n'eût point eu des vûës plus élevées que les Libraires dont notre Hiſtorien ſe plaint à ſi juſte tirre?

(2) Je ne puis m'empêcher de parler à la fin de ce livre de Jean Bien-né (*Bene-Natus*) gendre de Guillaume Morel, dont j'ai ci-devant fait l'éloge, aſſocié avec ſon beau-pere tant qu'il a vecu, & ſon héritier. Apres ſa mort il a exercé l'Imprimerie avec beaucoup d'honneur & de réputation. Très-verſé dans les langues Grecque & Hébraïque, il a contribué autant qu'il a pû à enrichir la République des lettres. Enfin, plus accablé des vives douleurs de la goute, que du poids de ſes années, il mourut le 15. de Février. Il ne laiſſa qu'une fille, qui, inſtruite par ſon pere, avoit fait de ſi grands progrès dans le Grec & l'Hébreu, qu'elle étoit en état de conduire ſeule une Imprimerie. *MSS. du Roi & de Sainte-Marthe.*

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE QUATREVINGT DIXIEME.

SOMMAIRE.

SUite des affaires de France. Prédictions de Régiomontan, de Gaſpard Bruſchius, & de Jean Stoffler pour l'année 1588. Mort du Duc de Bouillon. Son teſtament. Entrepriſe du Duc de Lorraine ſur les terres de ce Duc. Siége de Jametz. Exploits des aſſiégés. Projet de mariage entre Mademoiſelle de Bouillon & le Comte de Vaudemont. Raucour repris par les Proteſtans. Continuation du ſiége de Jametz. Entrepriſe de la garniſon de Sedan ſur Stenai. Arrivée de la Nouë à Sedan. Reddition de Jametz. Manifeſte de la Nouë pour juſtifier ſa repriſe d'armes. Réſultat des Conférences de Nancy, tenuës par le Duc de Lorraine & les Ligueurs. Réponſe du Roi à leurs demandes. Diſputes du Duc d'Epernon avec l'Archévêque de Lyon. Ce Prélat embraſſe ouvertement le parti de la Ligue. Libelle publié par les factieux contre le Duc d'Epernon. Réponſe pour ce Duc, intitulée l'Antigaveſton. *Obſeques du Duc de Joyeuſe. Mort du Prince de Condé ſoupçonné d'avoir été empoiſonné. Informations faites contre les auteurs, & contre la Princeſſe ſon épouſe. Caractère de ce Prince. Suite des progrès de la Ligue. Nouvelles entrepriſes des Ligueurs ſur la perſonne du Roi, découvertes par Poulain. Moleſſe de la Cour en cette occaſion. Le Roi envoye Bellievre au Duc de Guiſe, pour le prier de ne point venir à Paris. Nouvelle entrepriſe de Madame de Montpenſier contre le Roi, auſſi découverte par Poulain. Les Ligueurs députent au Duc de Guiſe. De la Guiche va encore le trouver de la part du Roi. Arrivée de ce Duc à Paris. Son entrevûë avec le Roi. Ce Prince fait entrer les Suiſſes & le regiment des Gardes dans Paris. Lenteur de la Cour en cette occaſion. Journée des Barricades. Le Duc de Guiſe maître de Paris. Réponſe ferme de l'Ambaſſadeur d'Angleterre au Comte de Briſſac envoyé par ce Duc. Sentiment du Pape ſur cet évenement. Fuite du Roi, qui ſort de Paris. Son arrivée à Chartres. Progrès du Duc de Guiſe dans Paris. Il change les Magiſtrats. Lettres du Roi au ſujet de la journée des Barricades & de ſa ſortie de Paris. Lettres du Duc de Guiſe ſur le même ſujet. Proceſſion des Pénitens qui vont trouver le Roi à Chartres pour découvrir ſes deſſeins.*

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Jean Regiomontan ; *Gaſpard Bruſchius* ; *Eric Reinbold* ; *Actes publics* ; *Céſar Campana* ; *Apologie de la Nouë* ; *Thomas Walſingham* ; *Relations de Nicolas Poulain.*

HENRI III. 1588. Suite des affaires de France.

JAmais année n'avoit été tant célébrée que celle-ci, non par les faux oracles de quelques Devins inſenſés, mais par les prédictions certaines des plus habiles Aſtronomes ; & il n'y en eut jamais auſſi de marquée par des évenemens ſi ſinguliers: mais elle fut ſur-tout funeſte à la France ; puiſque ce fut alors, que par l'indolence ou le peu d'habileté des Miniſtres, auſſi-bien que par la foibleſſe naturelle & l'aveuglement malheureux du Prince, on vit le premier trône du monde chanceler, prêt à tomber en ruine.

Prédictions pour cette année 1588.

C'eſt-ce que Jean Muller, ſurnommé Régiomontan, de la ville de Mont-Royal, appellée communement Konigsberg, en Franconie, le plus célèbre Aſtronome qui ait été après Ptolomée, avoit predit long-tems auparavant par quatre vers Allemans, dont l'original ſe garde encore aujourd'hui dans l'Abbaye de Caſtel, au Haut-Palatinat ou Nortgow, & qui furent mis au jour, il y a trente cinq ans, par Gaſpard Bruſchius, natif d'Eger ou Egra en Boheme, en même tems qu'il publia le livre d'Engelbert, Abbé d'Edmonte, qui vivoit ſous Rodolfe de Habſpourg, ſur l'origine & la décadence de l'Empire Romain. Mais ce qui m'a toûjours paru ſurprenant, c'eſt que, quoiqu'on ne puiſſe pas ſoupçonner Bruſchius de n'avoir point ſçû ſa langue; cependant en voulant rendre en Latin les termes Allemans dans leſquels la prédiction de Régiomontan eſt compoſée, il y en a ajoûté lui-meme une beaucoup plus ſurprenante. En effet il dit que les évenemens prédits par cet Auteur, doivent arriver ſous un Sixte: or outre que Bruſchius étoit mort longtems avant l'élevation de Sixte V. au ſouverain Pontificat, puiſqu'il fut aſſaſſiné proche de Rotenbourg ſur le Tauber, l'an 1559, la prophétie de Régiomontan, comme je l'ai déja dit, ne contient rien de cela.

Hiſtoire de la vie de Jean Régiomontan.

Au reſte, pour avoir quelque légere idée de ce grand Homme, on ne ſera pas fâché de ſçavoir qu'il mourut à Rome l'an 1470, à peine âgé de quarante ans. Il n'avoit encore aucune teinture de la langue Grecque, dans laquelle il ſe rendit depuis très-habile à Ferrare, ſous Théodore Gaza & Guarini de Verone, lorſqu'il s'attacha à George Purbrach, qui enſeignoit à Vienne, & qui le premier remit l'Aſtronomie en vogue dans l'Allemagne, & même dans toute la Chrétienté. Régiomontan lia une amitié fort étroite avec lui. Elle dura juſqu'à ce qu'il perdit ce ſçavant maître, qui fut enlevé lui-même à la fleur de l'âge ; & ce fut lui qui, à la priere que Purbrach lui en fit par ſon teſtament, mit la derniere main à ſes Ouvra-

Henri III. 1588.

vrages, que la mort ne lui avoit pas permis d'achever. Il paſſa enſuite en Italie, à la ſollicitation du Cardinal Beſſarion, que le Pape avoit envoyé en qualité de Légat vers l'Empereur Fréderic III. Dans ce premier voyage il parcourut toutes le bibliothèques de Rome, & des principales villes qu'il viſita, & raſſembla ainſi grand nombre de manuſcrits Grecs. Il prit auſſi quelques leçons de Jean Bianchino à Ferrare, d'où il ſe rendit à Veniſe, où il compoſa l'Ouvrage que nous avons de lui ſur les Triangles. De Veniſe il repaſſa à Vienne, & auſſi-tôt après en Hongrie, auprès du Roi Matthias. Il ne donna pas ſeulement à ce Prince des preuves de ſon habileté dans l'art qu'il profeſſoit; mais il lui ſauva même la vie. Matthias étoit attaqué d'une dangereuſe maladie, à laquelle ſes Médecins ne connoiſſoient rien, parce qu'ils n'en trouvoient point la cauſe dans le dérangement des humeurs; ils remarquoient ſeulement dans ce Prince une langueur étonnante, dont on ne pouvoit découvrir la ſource. Sur quoi Régiomontan les aſſûra, qu'il étoit inutile de chercher l'origine de cette maladie du Prince dans les humeurs; que ſon mal n'étoit qu'un défaut de chaleur naturelle, cauſé par une éclipſe, qui le menaçoit de mort; & qu'il n'avoit beſoin que de cordiaux pour le réchauffer. En effet ſon avis ayant été ſuivi, Matthias ſe trouva rétabli peu de tems après, & voulut récompenſer le ſervice que ce ſçavant homme venoit de lui rendre, par une penſion de deux cens ducats qu'il lui donna. Régiomontan ſe retira depuis à Nuremberg, réſolu d'y finir ſes jours. Ce qui l'engagea à choiſir ce lieu préférablement à tout autre pour y fixer ſa demeure, fut l'amitié que lui témoigna Bernard Walter, qui acheta après ſa mort la nombreuſe bibliothèque qu'il avoit. Après le décès de Walter, elle paſſa entre les mains du Sénat de cette ville, qui la rendit publique, & engagea dans la ſuite Jean Schoner à mettre au jour pluſieurs manuſcrits qui s'y trouverent. Régiomontan ne joüit pas long-tems de la tranquillité qu'il avoit eſperé trouver dans cet azile. Appellé à Rome peu de tems après par Sixte IV. pour travailler à la réformation du Calendrier, à laquelle on penſoit dès-lors, quelque peine qu'il eût à abandonner la vie paiſible à laquelle il avoit tant aſpiré, il ne put cependant ſe diſpenſer de ceder à des inſtances ſi raiſonnables, & qu'on pouvoit regarder comme des ordres. Ainſi, après avoir donné au public ſes Tables de Directions, il ſe rendit une ſeconde fois dans cette capitale du monde Chrétien, où il mourut peu de tems après. On crut qu'il avoit été empoiſonné par les fils de George de Trébizonde, jaloux de ce qu'il paſſoit pour avoir effacé la gloire que leur pere s'étoit acquiſe par ſes Commentaires ſur la grande Syntaxe de Ptolomée. Jean Stoffler, de Juſting en Suabe, & pluſieurs autres après lui, confirmerent depuis les prédictions de ce grand homme ſur cette année.

Prodiges.

Pluſieurs prodiges contribuerent auſſi à la rendre remarquable. Dans le Duché d'Holſtein une femme mit au monde, au mois de Février, deux jumeaux, à cinq jours de diſtance l'un de l'autre. Dans le même mois, cinq parélies parurent au ciel dans le canton de Ditmarſen, peu éloigné de ce Duché. Au mois de Mai ſuivant, on prit à Gripſwalde en Poméranie un poiſſon, appellé Epée ou Eſpadon, d'une énorme grandeur, marqué de pluſieurs lettres ou figures qui ſembloient annoncer la guerre, comme croix,

épées,

Henri III. 1588.

épées, drapeaux, béches, poignards, têtes de chevaux & vaiſſeaux. A Weimar en Saxe, le ſoleil s'obſcurcit tout d'un coup le 26. de Juin dans un tems ſerain, & parut ce jour-là porter à ſa bouche une épée, dont il ſembloit menacer le monde. Enfin à Nantes en Bretagne & dans l'Anjou, il y eut un grand tremblement de terre, qui s'étendit tout le long de la Loire juſqu'à Saumur. Il fut ſi violent qu'il ébranla les murs des maiſons & des égliſes. La Loire même avec ſes vagues & ſes flots écumans parut émuë de ſes ſecouſſes. Cet accident arriva le 25. de Mars, fête de l'Annonciation de Notre-Dame, quelque tems avant midi.

Mais il ne parut rien de ſi prodigieux dans l'univers, que ce qui arriva en France, où par les malheureuſes intrigues des Ligueurs, qui ſe donnoient le nom de Zèlés, on vit le peuple ſe ſoulever de toutes parts contre le Souverain; les villes ſecoüer le joug du Prince & des Magiſtrats; la révolte triomphante préparer le coup qui devoit terminer les jours du Monarque, appeller les Eſpagnols à ſon ſecours, & ouvrir ainſi la porte aux ennemis mortels de l'Etat pour leur aider à le ſubjuguer. Auſſi un ſçavant homme diſoit fort à propos à cette occaſion, que le prodige dont Rome avoit été témoin ſous l'empire de Neron, lorſque le parc de Vectius Marcellus, qui étoit planté d'oliviers, ſe trouva tout d'un coup tranſporté tout entier de l'autre côté du grand chemin, & qu'il ne parut plus qu'une vaſte campagne au lieu qu'il occupoit un moment auparavant, n'étoit pas comparable à ce qui étoit arrivé parmi nous, où la Nation avoit vû l'Eſpagne tranſplantée en France, marcher fierement la tête levée au milieu des ruës de Paris.

Mort du Duc de Bouillon.

Le commencement de cette année fut remarquable par la mort de Guillaume-Robert de la Marck, Duc de Bouillon. Le chagrin qu'il conçut du mauvais ſuccès dont l'expédition de l'année précedente avoit été ſuivie, joint aux fatigues qu'il avoit eſſuyées en cette occaſion, lui cauſa une maladie, dont il mourut le 11. de Janvier à Geneve, où il s'étoit retiré après la déroute de l'armée Proteſtante, âgé ſeulement de vingt cinq ans, le jour même auquel il étoit né. Deux jours auparavant il avoit fait ſon teſtament, par lequel il nommoit Charlote de Bouillon, ſa ſœur, ſon héritiere univerſelle, à condition que dans toutes les places qu'il tenoit en droit de ſouveraineté, elle ne feroit aucun changement au ſujet de la Religion. Que s'il arrivoit qu'elle mourût ſans enfans, il lui ſubſtituoit François de Bourbon Duc de Montpenſier, ſon oncle, & le Prince de Dombes, ſon fils, ſous la même condition de laiſſer à ceux de ſes ſujets qui ſuivoient la Confeſſion des Egliſes de France, le libre exercice de leur Religion; & au cas que les uns ou les autres manquaſſent à accomplir cet article, il ſubſtituoit de nouveau à ſa ſœur, le Roi de Navarre & ſes deſcendans; & à ceux-ci, Henri de Bourbon Prince de Condé: les priant en même tems, de ſe charger de donner à ſa ſœur un époux qui fût de ſon rang, & qui fit profeſſion de la Religion établie à Sedan, à Jametz, à Raucour, & dans tous les autres lieux dont la ſouveraineté lui apartenoit. Enſuite il recommandoit inſtamment ſa ſœur à François de la Nouë, ſon ami, à qui il laiſſoit la Lieutenance générale des terres de ſa dépendance, avec une penſion de mille écus; le priant de demeurer à Sedan avec ſa ſœur, & lui donnant le gouvernement particulier de cette place. A l'égard du gouvernement de Jametz, il le laiſſa à Robert de Thin, Baron de Schelandre, qui juſqu'alors avoit donné dans cet emploi des preuves de ſa valeur, & de ſon attachement à la maiſon de Bouillon.

Entrepriſe du Duc de Lorraine ſur les terres de ce Duc.

Le Duc de Lorraine, que le Duc de Guiſe ſollicitoit de pouſſer vivement la guerre de ce côté-là, n'eut pas plutôt appris la nouvelle de cette mort, qu'il crut avoir trouvé une occaſion favorable de ſe rendre maître de toutes les places qui avoient apartenu à ce Duc. Ainſi il fit marcher contre Jametz toutes ſes troupes, & celles que le Prince de Parme avoit envoyé à ſon ſecours. Elles étoient commandées par le Baron d'Auſſonville, à qui on avoit donné pour ajoint Jean de Lénoncourt, Bailli de S. Mihel; & on leur aſſigna leurs quartiers à Loupy, à Armoiville, & aux environs. Ces troupes commencerent par s'emparer le 19. de Janvier d'un moulin à vent, bâti de pierre de taille & très-fort, qui n'étoit pas éloigné de la place, & qui incommoda beaucoup les Proteſtans pendant tout ce ſiége. Au reſte, l'armée du Duc de Lorraine étoit compoſée de trois mille Lanſquenets, de deux mille hommes de troupes Françoiſes, Eſpagnoles & Italiennes, & de ſept compagnies de Cavalerie Albanoiſe.

Siége de Jametz.

D'un autre côté le Baron de Schelandre, Gouverneur de la place, ſecondé par ſon frere, faiſoit tous les préparatifs néceſſaires pour ſe défendre vigoureuſement. Jametz étoit une grande ville, peu en état de faire réſiſtance; il ne lui étoit pas aiſé de la défendre avec le peu de troupes qui compoſoient ſa garniſon; & s'il demandoit du renfort, il craignoit d'affamer la place. Il prit donc le parti de tirer deux tranchées en dedans; la premiere, qui renfermoit près de dix arpens, proche du château, & l'autre, qui coupoit la ville en deux parties, auprès de la halle. Enſuite il s'appliqua à fortifier de nouveau trois baſtions que Robert de la Marck avoit autrefois commencés; & il ſe ſervit pour tous ces travaux d'un fameux Ingenieur, nommé Jean Erard. Cependant ſur la fin de Janvier les aſſiégés firent une ſortie, & attacherent le pétard au moulin à vent. Mais leur entrepriſe n'ayant pas réüſſi comme ils l'eſpéroient, & ayant au contraire été repouſſés avec perte, ils tirerent quelque artillerie du château, & travaillerent à ruiner ce poſte à coups de canon. Cette nouvelle tentative n'eut pas un meilleur ſuccès que la précedente. Ainſi ils abandonnerent cette entrepriſe. Ce fut ſur ces entrefaites qu'on apprit dans Jametz la mort du Duc de Bouillon; ce qui y répandit la triſteſſe & la conſternation.

Le Roi veut mettre garniſon dans les places du Duc de Bouillon.

Cependant auſſi-tôt que cette nouvelle fut portée à la Cour, le Roi, par le conſeil de la Reine ſa mere, fit partir pour Sedan François de la Tugie, Sieur de Rieux & Gouverneur de Narbonne, avec ordre de demander, que Sedan & Jametz ayant toûjours été ſous la protection de la France, ces deux places fuſſent miſes en ſéqueſtre entre les mains de S. M, & qu'il lui fût permis d'y faire entrer garniſon, juſqu'à ce que les droits des parties fuſſent établis.

Démêlés entre les préten-

En effet, Charles-Robert de la Marck, Comte de Maulevrier & oncle du feu Duc de Bouillon, prétendoit que de tout tems il y avoit eu dans

Henri III. 1588.

dans à la ſucceſſion qui y donnerent lieu.

la maiſon de Bouillon un Fideicommis tacite, en conſéquence duquel toutes les terres que le Duc tenoit en ſouveraineté, c'eſt-à-dire Sedan, Jametz & Raucour, lui étoient dévoluës, même au préjudice de la ſœur de ce Duc. Le Duc de Montpenſier au contraire, oncle & tuteur de Charlote de Bouillon, ſoutenoit fortement les droits de ſa pupille. Cependant le Comte avoit envoyé à Sedan, pour demander qu'on eût égard à ſes droits. En effet, les tuteurs de la Princeſſe mineure jugerent que cette affaire méritoit attention. Ils l'examinerent, & declarerent enfin que les prétentions du Comte étoient mal fondées. Le Duc de Montpenſier leur avoit auſſi envoyé du Perron (1), pour demander qu'on lui remît le château de Sedan, & qu'il lui fût permis d'y faire entrer garniſon. Mais il ne réüſſit pas mieux; & pour colorer ce refus de quelque prétexte honnête, de Nueil, Gouverneur du château, & les autres Officiers qui commandoient dans la place, repréſenterent que le Duc n'étoit pas en état de leur donner des ſûretés pour la conſervation de la liberté de conſcience, telles que le teſtament du feu Duc les demandoit. Ce fut donc dans ces circonſtances, que la Reine-mere conſeilla au Roi d'envoyer à Sedan. Elle n'étoit portée ni pour l'un ni pour l'autre des prétendans; mais elle ſouhaitoit qu'à l'occaſion de ces démélés, les places apartenantes au feu Duc fuſſent miſes en ſéqueſtre entre les mains du Roi, afin que par-là elle pût ſe voir maîtreſſe de Mademoiſelle de Bouillon, & la marier quelque jour à un des fils du Duc de Lorraine, dont elle avoit les intérêts fort à cœur, pour terminer par cette alliance les différens qui venoient de naître entre ces deux maiſons. Cette circonſtance fut avantageuſe au Duc de Lorraine, qui appréhendoit fort que le Roi ne lui envoyât ordre de lever le ſiége de Jametz; ce qui ne lui auroit pas fait plaiſir. Du reſte, il prétendoit n'avoir pris les armes que par droit de repréſailles, pour ſe venger des ravages que le feu Duc de Bouillon avoit faits en Lorraine l'année précedente; & il ſe ſervoit de ce prétexte auprès du Roi & des Princes Proteſtans d'Allemagne, pour excuſer ſes hoſtilités.

Le Roi de Navarre envoya auſſi à Sedan ſur ces entrefaites Antoine de Moret, Sieur des Reaux, pour complimenter Mademoiſelle de Bouillon ſur la mort du Duc, & lui faire offre de ſes ſervices.

Exploits de la garniſon de Jametz contre les Lorrains.

On avoit cependant fait partir de Sedan, ſous la conduite du Capitaine Balai, quelques troupes pour aller au ſecours de Jametz, où elles arriverent le 16 de Février. Depuis l'entrée de ce renfort, les aſſiégés firent pluſieurs ſorties, où la perte ne fut pas grande de part ni d'autre; mais le 6 de Mars, qui étoit le premier Dimanche de Carême, ils ſe ſervirent contre la garniſon du moulin à vent d'un ſtratagême qui lui fut bien funeſte. Dès le grand matin ils firent ſortir de la ville un ſoldat habillé en païſan, avec une hotte ſur le dos, remplie de toutes ſortes de fruits, & au fond de laquelle étoit un ſac de poudre avec un roüet d'arquebuſe bandé, qui devoit mettre le feu à la poudre lorſqu'on voudroit tirer le ſac: cet artifice réüſſit. Auſſi-tôt que les Lorrains apperçurent le faux païſan, ils allerent à lui, & ſe jetterent ſur ſa hotte. Cependant pour les mieux tromper,

---

(1) Campana le nomme *Petron*.

per, le ſoldat déguiſé prioit, pleuroit, demandant qu'on lui rendît ſa hotte; mais malgré ſes pleurs & ſes cris elle fut enlevée & portée dans le moulin. Pour lui, on lui laiſſa la liberté de s'éloigner; ce qu'il fit au plus vîte, pour ne pas ſe voir expoſé au malheur qui alloit arriver. En effet les Lorrains ſe voyant maîtres de leur proye, commencerent par piller les fruits qui étoient dans la hotte; mais à peine eurent-ils mis la main au ſac, que le reſſort ſe debanda, & mit le feu à la poudre. L'effet en fut ſi violent, qu'il fit ſauter tous les planchers du moulin, & brûla ou mit en piéces tout ce qu'il y avoit de ſoldats dans ce poſte, le feu s'étant communiqué à leurs fournimens, qui étoient remplis de poudre. Les troupes qui avoient leurs quartiers à Loupy & à Armoiville, accoururent auſſi-tôt au bruit; mais elles eurent beau frapper à la porte du moulin, & dire le mot du guet; comme tous ceux qui le gardoient étoient morts, perſonne ne leur répondit. Enfin la porte fut enfoncée, & on vit avec étonnement l'effet ſurprenant que cet artifice avoit produit.

Le 18. de Mars les aſſiégés ſe ſervirent d'une autre ruſe qui n'eut pas moins de ſuccès. Ils avoient remarqué que la garde avancée des ennemis faiſoit du feu la nuit dans un certain endroit. Sur cette connoiſſance ils y firent porter une piéce de bois brûlée par les deux bouts, & creuſée en dedans ſi habilement, qu'on l'avoit remplie de grénades, ſans qu'il y parût au dehors. Les Lorrains ayant apperçu cette buche, & s'imaginant que c'étoit un tiſon reſté de la nuit précedente, la jetterent au feu; mais à peine eut-il pris aux grénades, qu'elles éclaterent avec un bruit terrible, & mirent en piéces tout le corps-de-garde.

Echec que reçoivent les aſſiégeans devant la place.

Les jours ſuivans les Proteſtans firent pluſieurs ſorties, où il y eut beaucoup de ſang répandu. Enfin les aſſiégeans dreſſerent à l'Orient de la ville une batterie, qui tira plus de douze cens coups juſqu'au 16. d'Avril (1). Ce jour-là, qui étoit le Samedi-ſaint, les Lorrains ſe préſenterent en bataille pour eſcalader la ville; mais comme ils n'avoient pas eu ſoin de faire bien reconnoître la bréche auparavant, ils furent obligés de ſe retirer, laiſſant plus de deux cens morts ſur la place. Angel-Marie Creſpo, un de leurs plus braves Capitaines, fut bleſſé au bras à cet aſſaut. Jerôme Rambotti, Florentin, ſon Sergent-Major, le fut auſſi, mais plus dangereuſement, car il en mourut. Jerôme Bonzolato, de Vicence, reçut de même pluſieurs bleſſures dangereuſes, dont cependant il revint. Le lendemain il ſe fit une tréve de trois jours, pendant laquelle il fut permis aux Catholiques d'enterrer leurs morts qui étoient reſtés dans le foſſé, & aux aſſiégés de travailler à réparer leurs murailles. Depuis cet échec, les Lorrains retirerent leur artillerie, & prirent des quartiers plus éloignés; enſorte que la place ne ſe trouva plus ſerrée de ſi près. Malgré les menaces qu'ils firent de revenir dans peu, on ne laiſſa pas dans la ville de rendre graces à Dieu de leur retraite. Il n'y eut en cette occaſion aucune différence entre les Catholiques & les Proteſtans. La joye fut générale: auſſi tous, ſans diſtinction de Religion, étoient également intéreſſés au ſuccès de ce ſiége. Dans

---

(1) Au lieu de *XVII. Kal. April.* 16. de Mars, il faut lire, comme nous avons fait, *XVI. Kal. Mai.* 16. d'Avril.

Les troupes Lorraines reſſerrent Sedan.

Dans le même tems les troupes Lorraines qui avoient inveſti Sedan, ſe trouvant fort incommodées par les fréquentes ſorties que faiſoit la garniſon de cette place, réſolurent de la ſerrer de plus près. Juſques-là en effet leurs quartiers avoient été aſſez éloignés. Il fut donc arrêté, que Chrétien de Savigny, Sieur de Roſne, paſſeroit la Meuſe à Remilly avec une partie de la Cavalerie & de l'Infanterie qu'il commandoit, pour arrêter les courſes des Proteſtans de ce côté-là; & que le Baron de Schwartzenbourg avec ſa compagnie de Cavalerie, celle d'Antoine de Vize, Gentilhomme François qui étoit dans les intérêts du Duc de Guiſe, celle du Sieur de Tilly, Gentilhomme Lorrain, & celle du Capitaine Carlo, Italien, reſteroit en deçà de cette riviere. Ces troupes, qui avoient leur quartier à Donzy, travaillerent ſans relâche à s'y fortifier, à cauſe de l'avantage de ce poſte. En effet il eſt ſitué ſur la riviere de Chis, qui pendant l'hyver n'eſt guéable dans aucun endroit, & qui paſſant par Yvoi, va ſe jetter dans la Meuſe un peu au-deſſous de Donzy. Ainſi, pour ſe rendre de Sedan à Jametz, il faut néceſſairement paſſer cette riviere; enſorte qu'en s'en rendant maîtres, les Lorrains fermoient le paſſage à tous les ſecours que la garniſon de Jametz auroit pû recevoir de ce côté-là. Outre cela, ils avoient poſté au-delà de la riviere, vis-à-vis de cette place, deux compagnies de Cavalerie légere, commandées par les Capitaines Jean & Thomas, Albanois, qui au premier bruit qu'ils entendroient, étoient toûjours prêts à paſſer le pont, & à voler au ſecours des troupes logées à Donzy.

De Nueil, après avoir jetté du ſecours dans Raucour, marche contre les Lorrains.

Cependant le Sieur de Roſne étoit allé camper à la vûë de Raucour, bourg de la dépendance du Duc de Bouillon. Ainſi de Nueil ayant été informé qu'il n'y avoit aucunes proviſions dans cette place, s'y rendit à la tête de quatre vingt chevaux, & de quatre cens Arquebuſiers, fit entrer des vivres, & ſe retira auſſi-tôt après, ſans faire aucune autre entrepriſe, à cauſe des pluyes violentes qui ſurvinrent. Enſuite il réſolut de tourner ſes forces contre Donzy. En effet on étoit demeuré d'accord, que pour la ſûreté de Sedan & de Jametz, il faloit empêcher que les ennemis ne ſe fortifiaſſent dans ce poſte. Pluſieurs croyoient qu'il y auroit moins de danger à attaquer Haraucourt; mais enfin le ſentiment contraire prévalut. De Nueil ſortit donc de Sedan ſur le ſoir du 12. d'Avril, accompagné des Sieurs d'Arſon & de Falaiſe, & ſuivi de quatre vingt dix chevaux & de quatre cens Arquebuſiers, & marcha de ce côté-là. Ses troupes étoient partagées en trois corps. Un détachement de cent hommes de pied, commandé par les Capitaines Doris & Parmentier, devoit ſe rendre maître du pont de la riviere de Chis, afin d'empêcher les Albanois de ſecourir les troupes qui étoient dans Donzy. Cheverdiere, Lieutenant de Caumont, avoit ordre de fondre en même tems ſur le quartier du Baron de Schwartzenbourg, à la tête de cinquante Arquebuſiers. Les Capitaines Framond & Maſſart étoient commandés avec leurs compagnies, pour aller attaquer la barricade de tonneaux, derriere laquelle les ennemis s'étoient retranchés. Cependant Villepois, Sergent-Major, devoit attendre l'évenement avec le reſte des troupes, prêt à porter du ſecours par-tout où on en auroit beſoin.

Il les attaque près de Donzy & les défait.

Le lendemain l'attaque commença avant le jour. D'abord le pont fut emporté ſans difficulté; mais les Proteſtans trouverent plus de réſiſtance à l'attaque du retranchement, où le Baron de Schwartzenbourg, Antoine de Vize, & Jean Romero étoient accourus. On ſe battit avec acharnement dans cet endroit, pendant près d'une heure. Enfin de Vize ayant été tué avec ſon Lieutenant, le reſte lâcha pied & ſe retira. Tandis que ce choc duroit, les autres troupes étoient montées à cheval en confuſion, & prenoient la fuite du côté du pont, lorſqu'elles trouverent que l'ennemi s'en étoit déja rendu maître. Alors chacun chercha à ſe ſauver comme il put. Les uns ſe noyerent dans la riviere, les autres furent tués ou faits priſonniers; le Baron de Schwartzenbourg & quelques autres, furent redevables de leur ſalut à la bonté de leurs chevaux; plus de cent hommes reſterent ſur la place, ſans compter ceux qui furent noyés. Les Capitaines Carlo, Romero, & Marville, qui n'avoient point abandonné Donzy, s'étoient retirés au fort bâti dans ce bourg, avec environ deux cens hommes. Mais de Nueil ayant fait approcher le canon, jetta l'épouvante parmi leurs troupes, enſorte qu'ils ſe rendirent, à condition qu'on leur laiſſeroit la vie ſauve. De-là ils furent conduits à Sedan, où Mademoiſelle de Bouillon les fit traiter avec beaucoup de douceur. Quelques autres troupes que le Sieur de Roſne avoit miſes dans Lamecourt, ayant appris cette défaite, abandonnerent ce poſte, & repaſſerent la Meuſe en diligence.

Suite du ſiége de Jametz.

Depuis cet échec que les Lorrains avoient reçu, les hoſtilités recommencerent autour de Jametz, où il y eut quelques actions de peu de conſequence entre la garniſon & la Cavalerie Albanoiſe & Italienne, preſque toute compoſée de Lanciers. Auſſi ne fit-elle pas beaucoup de mal aux aſſiégés, au lieu qu'ils lui tuerent beaucoup de monde, & firent grand nombre de priſonniers. On remarqua que ceux qui furent pris, avoient la ſuperſtition de croire ſe mettre à couvert des coups de feu, en portant ſur eux certains caractères & certains billets, où l'on avoit écrit quelques prieres. On en trouva pluſieurs, par exemple, qui portoient ſous la chemiſe le premier chapitre de l'Evangile de S. Jean écrit, les Albanois en Grec, & les Italiens en Latin, avec quelques autres prieres, & pluſieurs croix. Sur ces entrefaites on fit partir de Sedan ſix vingt hommes, pour aller ſe jetter dans Jametz, où ils entrerent le 9. de Mai. La compagnie du Capitaine Balai fut auſſi renforcée par quarante Arquebuſiers, tous gens choiſis. Enſuite, vers le commencement de Juin, les aſſiégés firent encore quelques ſorties; & ayant pouſſé juſqu'à Stenai, & aux villages des environs, ils en enleverent juſqu'à quatre cens bœufs, qu'ils firent entrer dans la place. En même tems le Baron de Schelandre dépecha vers le Duc Jean-Caſimir, & François de la Nouë, à qui le Duc de Bouillon avoit confié par ſon teſtament la défenſe de ſon païs, le Sieur d'Eſtivaux, qui étoit reſté dans Jametz depuis le commencement du ſiége. Il étoit chargé de les informer de la ſituation où étoient les affaires de ce côté-là, & de leur demander du ſecours contre les nouveaux préparatifs que faiſoit le

Duc de Lorraine. D'Eſtivaux arriva le 17. de Juin à Heidelberg, où de la Nouë étoit avec le Duc; & aprés s'être acquitté de ſa commiſſion, on le congédia, en lui faiſant eſpérer un prompt ſecours. En effet le Duc leva un nombre conſiderable de Reîtres & de Lanſquenets; mais de la Nouë s'étant arrété à Geneve, par où il paſſa, plus long-tems qu'on ne ſe l'étoit imaginé, ce ſecours arriva trop tard.

Entrevûë entre le Commandant de Jametz & le Chef des aſſiégeans.

Cependant les troupes Lorraines furent jointes par dix ſept cens Lanſquenets qui leur arriverent. La garniſon de Jametz prit cette occaſion pour faire une ſortie; & il y eut une action à Loupy, où les Lorrains eurent du deſſous. Enfin le 9. de Juillet, les Barons d'Auſſonville & de Schelandre eurent une entrevûë, où ils parlerent d'accommodement, & convinrent qu'ils écriroient, le premier au Duc de Lorraine, l'autre au Duc de Montpenſier; & que dans la quinzaine ils ſe communiqueroient réciproquement ce qu'ils auroient fait. Cependant les foins étoient faits, la moiſſon approchoit; cette circonſtance donna lieu à quelques rencontres entre les fourageurs des deux partis. Du reſte le ravage qui avoit été fait autour de Sedan, avoit tellement aigri les eſprits, que depuis le commencement de Mai juſqu'à la fin de Juillet, il ſe commit par-tout les plus grands excès.

Intelligence des Lorrains dans la place decouverte.

Ce fut ſur ces entrefaites, qu'on decouvrit une intelligence que le Baron d'Auſſonville avoit dans la place avec quelques-uns de la garniſon. Celui qui avoit menagé cette intrigue, en donna avis lui-même au Baron de Schelandre. Ce fut avec ſon agrément qu'il tira ſix mille (1) écus d'or du Général ennemi, avec un billet de quatorze mille, qui reſtoient de vingt mille qu'on lui avoit promis. En même tems, pour engager plus aiſément les ennemis dans le piége, de concert avec lui, il fit entrer dans Jametz quatre des gens du Baron d'Auſſonville. Le Baron de Schelandre en retint deux dans la place. Cependant celui qui avoit decouvert tout le complot, ſçut cacher leur détention aux deux autres, qu'il amuſa & congédia enſuite, aprés leur avoir donné le mot du guet, avec ordre d'informer leur maître que tout étoit diſpoſé pour l'exécution de ſon deſſein. En conſéquence, quelques troupes Lorraines ſe rendirent la nuit du 29. de Juillet ſur le bord du foſſé de la place aſſiégée. En même tems le Baron de Schelandre fit avancer les deux Lorrains qu'il avoit arrétés, aprés leur avoir fait entendre, qu'il y alloit de leur tête d'exécuter ce qu'on leur avoit recommandé; & ils ne manquerent pas d'exhorter leurs gens à profiter bravement de l'occaſion. Les Lorrains de leur côté, perſuadés plus que jamais qu'il n'y avoit rien à craindre, deſcendent dans le foſſé. L'obſcurité de la nuit fit manquer le reſte du projet. Au lieu d'attendre que les ennemis fuſſent tous deſcendus dans le foſſé, les Proteſtans ſe découvrirent trop tôt, en lançant ſur eux des feux d'artifice, qu'ils tenoient tout prêts pour cette exécution. Auſſi ne tuerent-ils que quarante hommes, du nombre deſquels furent le Sieur de Rognac, & le Capitaine Gargas, qui, aprés avoir abandonné le parti du

---

(1) On a lû VICIↃ. au lieu de IVCIↃ. afin que les deux ſommes faſſent celle de XXCIↃ.

Roi, avoit ſervi le Duc de Guiſe dans l'entrepriſe qu'il avoit faite ſur Verdun trois ans auparavant.

Après le mauvais ſuccès de cette conſpiration, ils ſe diſpoſent à pouſſer le ſiége.

Les aſſiégés s'occuperent enſuite à faire des courſes dans tous les environs, tandis que les Lorrains portoient par-tout le ravage. Cependant ils éleverent trois forts, comme s'ils euſſent eu deſſein de ſerrer la place de plus près, ils travaillerent même à un quatrième au commencement de Septembre, & jetterent deux ponts ſur la riviere, pour faciliter la communication de tous les forts qu'ils avoient ſur les deux bords. En effet, pour arrêter les courſes des aſſiégés, ils ajoûterent encore cinq forts aux quatre qu'ils avoient déja bâtis. Trois étoient à l'Orient de la place; le premier du côté du château, proche d'un jardin qui étoit aux pieds des murs de la ville; le ſecond, où commandoit Jean-Batiſte Rinaldini, de Vicence, étoit un peu tourné vers le Nord; & le troiſième, qui étoit placé un peu au-deſſous de celui-là, étoit gardé par les Lanſquenets. Les troupes Françoiſes en gardoient trois du côté du Nord, ſur les bords d'un petit ruiſſeau. Il y en avoit à l'Occident un quatrième, plus conſiderable que les autres, entre la cenſe d'Olia & un bois; le Capitaine de Nervaiſe, Eſpagnol, commandoit dans celui-ci. Enfin du côté du Midi on en avoit bâti deux autres, dont on avoit confié la garde à Selin, Sergent-Major. Il ſe donna-là pluſieurs petits combats, juſqu'à ce qu'on apprît enfin que de la Nouë étoit arrivé à Sedan. Alors il ſe fit une tréve de huit jours, afin que le Baron de Schelandre pût aller conférer avec lui des moyens d'accommoder ce différend. Marguerite, veuve du Comte d'Aremberg, & qui étoit auſſi de la maiſon de la Marck, propoſa même de faire le mariage de Mademoiſelle de Bouillon avec un des fils du Duc de Lorraine; mais il ne fut pas poſſible d'engager ceux qui gouvernoient dans Sedan, à conſentir à ce mariage; & quelques promeſſes que fît le Duc de Lorraine, de maintenir les habitans de cette ville dans la même liberté dont ils avoient joüi auparavant, au ſujet de la Religion, ils apprehenderent toûjours qu'il ne leur tînt point parole, ſur ce que les Ligueurs avoient enſeigné depuis peu, comme une doctrine conſtante, que les Princes Chrétiens n'étoient point obligés de garder la parole qu'ils avoient donnée aux hérétiques, & que quand l'occaſion s'en préſentoit, ils pouvoient en conſcience manquer à leurs ſermens, pour leur declarer la guerre.

Conférences infructueuſes pour faire un accommodement.

Les hoſtilités recommencent.

Le Baron de Schelandre étant donc revenu à Jametz, ſans avoir pû rien conclure, les hoſtilités recommencerent. Les Albanois, commandés par les Capitaines Urbain Tione & Verdelli, avoient oſé un jour s'avancer juſqu'au pied des murs de la place, dans le deſſein d'enlever les beſtiaux des habitans, lorſque ceux-ci fondirent ſur eux. L'action fut très-chaude de part & d'autre; le Capitaine Tione y eut deux chevaux tués ſous lui, & ne ſe ſauva qu'à peine, après avoir été dangereuſement bleſſé. Cependant malgré ces avantages, le courage commençoit à manquer aux aſſiégés; outre toutes les autres incommodités d'un long ſiége, le flux de ſang s'étoit mis dans la garniſon. Ainſi Madame d'Aremberg, qui ſur ces entrefaites s'étoit renduë à Sedan, n'eut pas de peine à renoüer la négociation; & on dreſſa des articles, que le Baron d'Auſſonville envoya au Duc de

Lorraine le 18. d'Octobre ; mais la réponſe arriva trop tard ; ce Général n'étoit plus au camp : il avoit été attaqué ſubitement d'une maladie, accompagnée d'un tremblement des membres, qui l'avoit obligé de demander ſon congé au Duc de Lorraine. Jean de Lénoncourt, Grand-Sénéchal de Lorraine, avoit été nommé pour remplir ſa place, & il s'étoit rendu au camp ſur la fin d'Octobre, où le Baron lui remit le commandement.

Sortie heureuſe des aſſiégés.

On manquoit de bois dans la ville: ainſi les aſſiégés, ſçachant que les ennemis avoient fait de grands abattis d'arbres pour fermer les avenuës de la place, réſolurent de faire une ſortie, dans l'eſpérance que s'ils n'en retiroient d'autre avantage, du moins ils emporteroient du bois. Leur projet réüſſit en partie ; & tandis qu'un détachement de la garniſon faiſoit tête à l'ennemi, le reſte fit entrer beaucoup de bois dans la ville. Quelques jours après, on entendit le canon de Stenai ; & le Baron de Schelandre, qui étoit inſtruit que la garniſon de Sedan devoit faire une entrepriſe ſur cette place, fit une ſortie pour ſçavoir des nouvelles de l'évenement ; mais ayant appris, qu'après y avoir appliqué le pétard, elle avoit été obligée de ſe retirer, il rentra dans Jametz ; & comme il ne recevoit point de réponſe du Duc de Lorraine, il ſe prépara à défendre ſa place juſqu'à la derniere extrémité.

Reddition de la ville de Jametz.

Articles de la capitulation.

Tel étoit l'état du ſiége, lorſque le Sieur de la Ferté écrivit au Baron de Schelandre, pour lui demander un ſaufconduit, & ſe rendit enſuite à Jametz le 17. de Novembre avec la réponſe du Duc de Lorraine. De-là il paſſa à Sedan avec le Sieur de Marolles, afin de s'aboucher avec le Sieur de la Nouë, & travailler avec lui à conclure quelque accommodement. Il y trouva, en arrivant, un peu de déſordre. La Cavalerie avoit été mal menée la veille à Stenai, & la plus grande partie avoit été, ou taillée en piéces, ou miſe en déroute, ou étoit demeurée priſonniere de guerre. Enfin le Baron de Schelandre, voyant qu'il n'étoit pas poſſible de défendre encore long-tems ſa place avec le peu de proviſions qu'il avoit, manda au Sieur de la Nouë de capituler de bonne heure pour la ville, s'il ne vouloit s'expoſer à perdre auſſi le château en même tems, faute de vivres. On conclut donc une eſpece d'accord, en conſequence duquel la ville de Jametz fut remiſe au Sieur de Lénoncourt ſur la fin de Décembre. Pour ce qui eſt du château, il reſta entre les mains des Proteſtans. On étoit auſſi convenu d'une tréve de ſix ſemaines, pendant laquelle il fut reglé, que toutes hoſtilités ceſſeroient de part & d'autre: Qu'on négocieroit le mariage propoſé par Madame d'Aremberg, entre Mademoiſelle de Bouillon & le Comte de Vaudemont; & qu'on écriroit au Roi, ſous la protection duquel étoient Jametz & Sedan, & au Duc de Montpenſier, oncle & tuteur de la Demoiſelle, pour avoir ſur cette alliance leur avis & leur conſentement, au défaut duquel on ne paſſeroit point outre. Le Baron de Schelandre & le Sieur de Lénoncourt étoient auſſi convenus de certains articles qui regardoient les biens & la liberté des habitans de Jametz ; mais ils furent mal obſervés après la reddition de cette ville. Le Sieur de Nervaiſe, à qui on en avoit donné le gouvernement, n'y ayant trouvé que les murailles & des ruines, parce qu'on avoit tranſporté tout dans le château, y eut d'abord

beau

beaucoup à ſouffrir. Dans la ſuite le Duc de Lorraine & Mademoiſelle de Bouillon ratifierent le traité paſſé entre le Sieur de Lénoncourt & le Baron de Schelandre.

Raiſons qui portent de la Noüe à juſtifier ſa conduite.

Dès que de la Noüe fut arrivé à Sedan, & même avant l'entrepriſe qu'il fit ſur Stenai, il publia un Manifeſte, pour ſe juſtifier de ce qu'il prenoit les armes pour la défenſe de Mademoiſelle de Bouillon & de ſon païs, qui étoit ſous la protection de la France. Ce grand homme, qui s'étoit toûjours diſtingué par ſa droiture, & qui avoit, plus que perſonne, l'honneur en recommandation, après avoir été fait priſonnier en Flandre par les Eſpagnols, & ne s'être tiré qu'à peine & à des conditions les plus onéreuſes d'une priſon de cinq ans, n'ignoroit pas qu'il ſe trouveroit des gens aſſez mal intentionnés, pour blâmer la démarche qu'il faiſoit. Il avoit promis, lorſqu'on le relâcha, de ne point porter les armes contre Philippe, ni dans les Païs-bas, ni dans quelqu'autre païs que ce fût de ſon obéïſſance. Il s'y étoit engagé ſous peine de payer cent mille écus. Le Roi de Navarre s'en étoit rendu garant, & avoit engagé pour cette ſomme tous les domaines qu'il poſſedoit en Flandre. Mais outre cela, le Duc de Lorraine étoit encore intervenu, pour lui ſervir de caution. En reconnoiſſance la Noüe avoit promis de ne jamais porter les armes contre lui; & pour gage de ſa parole, il lui avoit donné en ôtage ſon fils de Teligny, qui avoit trouvé d'abord toutes ſortes d'agrémens à la Cour de Nancy. Voilà ce qui faiſoit appréhender à de la Noüe, qu'on ne cenſurât ſa conduite. Au reſte, il n'avoit pris ces engagemens que ſous le bon plaiſir du Roi, & à condition qu'ils ne l'obligeroient, qu'au cas que ce Prince ne lui donnât point d'ordres contraires, & qu'il ne lui ordonnât point de prendre les armes pour la défenſe de l'Etat.

Son Manifeſte.

Dans cet Ecrit le Sieur de la Noüe, après avoir appellé à témoin de l'innocence de ſes démarches, ſa propre conſcience, & le zèle qu'il avoit conſtamment fait paroître pour la conſervation de ſon honneur, que tout Gentilhomme doit toûjours avoir en recommandation; après s'être plaint amèrement de la dureté des loix que les Eſpagnols lui avoient impoſées, comme ſi la fortune d'un grand Prince dépendoit de la liberté d'un ſimple ſoldat, il diſoit: Que juſqu'alors il avoit rempli ſi exactement ſes engagemens, qu'il ne croyoit pas que perſonne pût l'accuſer d'avoir en rien manqué à ſa parole: Qu'il avoit ſçu, pour la garder, réſiſter l'année précedente aux prieres réïterées de ſes amis, & même de quelques Princes d'Allemagne, qui le ſollicitoient de ſe joindre à l'armée des Alliés, lorſqu'ils traverſoient la Lorraine pour penétrer en France, afin de donner, ni au Duc de Lorraine, ni à S. M. T. C. aucun ſujet de ſe plaindre de lui: Que cette expédition avoit été ſuivie de la mort du Duc de Bouillon, qui par ſon teſtament avoit, ſuivant l'uſage conſtamment pratiqué juſqu'alors dans ſa maiſon, remis toutes les terres qu'il poſſedoit en ſouveraineté, ſous la protection de la France; nommant pour tuteur de Charlote de Bouillon, ſa ſœur & ſon héritiére, mineure, le Duc de Montpenſier; & lui confiant à lui-même la garde & la défenſe de toutes les places de ſon obéïſſance: Qu'on avoit cru d'abord que les démêlés qui étoient ſurvenus entre le Duc de Lorraine & le feu Duc de Bouillon, à l'occaſion de l'entrepriſe des Proteſtans d'Allemagne, mourroient avec ce dernier : Que l'évenement avoit cependant fait voir tout le contraire, & avoit juſtifié la vérité de cette maxime, Qu'il n'en eſt pas des guerres qui naiſſent entre les Souverains, comme des différens qui arrivent entre les particuliers ; que rarement le deſir de ſe venger & la haine en ſont le fondement, & qu'ils ne ſe brouillent gueres que par une paſſion malheureuſe d'envahir ce qui ne leur apartient point, & de s'agrandir aux dépens de leurs voiſins : Qu'en effet, auſſi-tôt après la mort du feu Duc, on avoit vû les Lorrains declarer la guerre à Mademoiſelle de Bouillon & à ſes vaſſaux : Que dans une pareille circonſtance il auroit pû, ſans bleſſer ſa conſcience ni ſon honneur, repouſſer la violence par les mêmes voyes, puiſqu'il y étoit autoriſé par la ſauvegarde qui lui avoit été confiée de la Demoiſelle mineure, qu'on pouvoit regarder en quelque ſorte comme feudataire de la Couronne : Que cependant, avant que d'en venir aux voyes de fait, il avoit dépêché un des Gentilshommes de Mademoiſelle de Bouillon à S. M, pour la ſupplier de ne pas négliger le danger auquel étoit expoſée cette Demoiſelle mineure, dont elle avoit accepté la protection, & qui avoit recours à ſon autorité : Que ſur ces remontrances, le Roi T. C. avoit promis d'écrire au Duc de Lorraine, ſon beau-frere, & de l'engager à abandonner cette entrepriſe : Que cependant le Duc de Montpenſier, oncle & tuteur de Mademoiſelle de Bouillon, ſe rendroit inceſſamment à Sedan, afin de s'inſtruire par lui-même de la vérité de ce qu'on lui mandoit, & qu'il auroit ſoin de pourvoir à la ſûreté des places qui étoient de la dépendance de ſa pupille : Que cette réponſe l'avoit un peu tranquilliſé : Qu'après avoir eu une entrevûë à Heidelberg avec le Duc Caſimir, il étoit paſſé de-là à Geneve ; ce qui l'avoit empêché de ſe rendre plutôt à Sedan : Qu'à ſon arrivée dans cette ville, il avoit été fort ſurpris de voir, au mépris des ordres de S. M. T. C, la guerre allumée de toutes parts, & Jametz inveſti par les troupes du Duc de Lorraine : Que cependant, avant que de ſe déterminer à reprendre les armes, il avoit eu pluſieurs conférences avec les Miniſtres de ce Duc, ſur-tout avec Madame d'Aremberg, parente de Mademoiſelle de Bouillon : Qu'il avoit même fait une tréve, afin de pouvoir examiner plus tranquillement avec elle les propoſitions qu'elle faiſoit : Que toutes ces démarches avoient été inutiles : Qu'il ne s'étoit pourtant pas encore contenté de cela : Qu'il avoit chargé le Sieur de la Ferté, d'engager le Duc de Lorraine à abandonner un projet également contraire à ſon honneur & à ſes véritables intérêts : Qu'il lui avoit repréſenté, qu'il n'y auroit pas d'honneur pour ce Duc à attaquer de gayeté de cœur une Demoiſelle de l'âge de Mademoiſelle de Bouillon, qui ne lui avoit donné d'ailleurs aucun ſujet de mécontentement ; & que cette guerre lui avoit déja aſſez coûté, pour qu'il pût être très-perſuadé du peu d'avantage qu'il devoit en eſpérer pour la ſuite : Qu'il avoit pris toutes ces précautions, avant que d'en venir aux voyes de fait : Qu'on ne devoit donc pas être ſurpris que, malgré les obligations qu'il avoit au Duc de Lorraine, qui avoit bien voulu lui ſervir de caution lorſqu'il s'étoit

toit agi de lui procurer ſa liberté, il ſe declarât cependant contre lui ; puiſqu'il y étoit autoriſé par tant de raiſons légitimes ; & qu'il ne prenoit les armes, que pour la défenſe de celle dont la garde lui étoit confiée, & des places qui étoient ſous la protection de la France : Que quelles que fuſſent ſes obligations à l'égard du Duc, il en avoit encore de plus grandes à ſa patrie & à ſon Roi ; puiſque le zèle qu'on eſt obligé d'avoir pour eux, doit l'emporter ſur tous les ſervices qu'on pourroit avoir reçûs d'ailleurs : Que lorſqu'il s'agit de la patrie, les enfans meme ſont autoriſés à prendre les armes contre leur propre pere : Qu'au reſte, il ne s'étoit engagé à ne point porter les armes contre le Duc de Lorraine, qu'à condition qu'il ne declareroit point lui-même la guerre à la France, & au cas qu'il ne reçût aucun ordre contraire de S. M. Qu'attaquer les places de Mademoiſelle de Bouillon, c'étoit attaquer le Roi & le Royaume ; que leurs intérêts n'étoient point ſeparés ; & que l'envoyé du Sénat de Rome avoit autrefois très-bien dit à Annibal, que les ennemis de Sagunte étoient en méme tems les ennemis de Rome : Qu'ainſi, en prenant les armes pour la defenſe de Mademoiſelle de Bouillon, il ne prétendoit point manquer à la parole qu'il avoit donnée au Duc de Lorraine : Que le zèle qu'il devoit avoir pour le ſalut de ſa patrie, n'étoit pas même le ſeul motif qui l'engageât à ſe declarer contre lui : Qu'il y étoit encore obligé en vertu de la ſauvegarde qui lui avoit été confiée ; ſur-tout n'étant point l'aggreſſeur, mais ſe tenant uniquement ſur la défenſive ; tandis que le Duc ne pouvoit apporter aucune raiſon légitime de ſon invaſion : Qu'en effet il ne pouvoit diſconvenir, que ni lui, ni ſes ancêtres, n'avoient jamais eu aucun droit ſur les terres de la maiſon de Bouillon : Qu'il ne pouvoit pas juſtifier non plus cette démarche, par le dégât que l'armée des Alliés avoit fait l'année précedente en Lorraine ; puiſqu'on pourroit lui demander, pourquoi, en ce cas, au lieu d'attaquer Mademoiſelle de Bouillon, il n'avoit pas plutôt declaré la guerre au feu Duc ; ou pourquoi il ne la declaroit pas plûtôt aux Allemans, aux Suiſſes, & même aux François ? Qu'au reſte il n'étoit plus tems de diſſimuler : Que le myſtère étoit découvert : Qu'on étoit très-bien informé que ce n'étoit, ni pour ſoutenir leurs juſtes droits, ni pour venger leurs injures particulieres, que les Ligueurs avoient pris les armes, & que c'étoit au Royaume & à la perſonne même de S. M. qu'ils en vouloient : Que le méme eſprit qui portoit la guerre dans les Etats de Mademoiſelle de Bouillon, avoit déja conduit l'entrepriſe tentée contre Boulogne ſur mer : Que c'étoit le méme qui avoit ſoufflé le feu de la révolte dans toutes les Provinces de l'Etat, & qui avoit livré par ruſe ou par force aux ennemis du Royaume le Marquiſat de Saluces dans le Piémont : Qu'il s'étoit donc trouvé dans la néceſſité de prendre les armes contre le Duc de Lorraine, voyant que la prudence obligeoit le Roi de diſſimuler de ſemblables attentats, ou que des beſoins plus preſſans ne lui permettoient pas d'y faire attention : Que cependant la majeſté du trône tomboit dans le mépris ; qu'on violoit impunement la ſainteté des Edits ; & que les Provinces du Royaume regorgeoient d'une infinité d'innocens, expoſés ſans ceſſe à la perte de leurs biens & de leurs vies, & à mille au-

Henri III. 1588. tres outrages, plus ſenſibles ſouvent que la mort même : Qu'il étoit bien perſuadé que ſi cette juſtification tomboit entre les mains de ce parti ſéditieux, toûjours appliqué à éterniſer les troubles, il ne manqueroit pas de crier auſſi-tôt, à l'hérétique : Que cependant il declaroit, qu'il étoit prêt de vivre & de mourir pour la foi de l'Egliſe Romaine, qu'il regardoit comme un des plus nobles membres de l'Egliſe Catholique, telle qu'elle y avoit été prêchée par S. Paul, & qu'elle conſtoit par les ſacrés monumens qu'elle en conſervoit ; mais qu'on étoit dans un tems, où il n'y avoit de Catholiques que ceux qui prechoient la révolte & le trouble, qui avoient ſans ceſſe a la bouche les beaux noms de Religion & de devoir, tandis qu'ils portoient l'injuſtice & l'iniquité dans le cœur ; qui aſpiroient après quelque révolution ; qui entretenoient des intelligences criminelles avec les ennemis de l'Etat ; & qui ne ſouhaitoient que la ruine du Royaume, dans la vûë de profiter de ſes dépouilles, & de ſauver du moins quelques reſtes de ce naufrage général : Que pour lui, comme il penſoit tout différemment, il étoit déterminé à s'oppoſer de tout ſon pouvoir aux projets pernicieux que ces ſortes de gens méditoient ; & de verſer juſqu'à la derniere goutte de ſon ſang pour la défenſe de ſa patrie & de ſon Roi, & pour la conſervation de la Religion, des biens, & de la liberté publique ; declarant qu'on ne le verroit point favoriſer plus long-tems, par ſa négligence ou ſa lâcheté, les deſſeins audacieux des ennemis de l'Etat, ni attendre d'eux le même préſent que fit Sylla à ſon hôte de Preneſte. „ Mais c'eſt „ trop s'amuſer à diſcourir, ajoûtoit-il en finiſſant ; il eſt tems d'agir, en „ ſuivant ſeulement cette regle, de n'agir en tout ce que l'on doit faire „ qu'avec juſtice & équité.

Réſultat des conférences de Nancy, tenuës par les Ligueurs.

Tandis que les troupes du Duc de Lorraine tenoient la ville de Jametz aſſiégée, ce Duc de ſon côté tenoit des conférences à Nancy, vers le commencement de l'année, avec le Duc de Guiſe & ſes autres Chefs des Ligueurs. Là furent reglés entre eux certains articles, en conſequence deſquels ils convinrent : Que S. M. ſeroit ſuppliée de ſe declarer inceſſamment d'une manière plus autentique en faveur de l'Union, & d'éloigner du miniſtère, des gouvernemens, des autres emplois publics & des magiſtratures, toutes les perſonnes ſuſpectes, dont la liſte lui ſeroit fournie par les Confédérés ; de faire publier le Concile de Trente, & d'en ſuſpendre ſeulement l'exécution pour quelque tems, à l'égard des articles qui concernoient le droit d'exemption que prétendoient avoir les Chapitres, les Abbayes, & quelques autres égliſes du Royaume ; d'établir du moins dans chaque capitale des Provinces un Tribunal de l'Inquiſition, comme l'unique & le plus ſûr remede pour extirper l'Héréſie ; & de ne faire exercer ces emplois que par des étrangers, ou du moins par des gens qui n'euſſent aucune liaiſon avec des perſonnes ſuſpectes ; de permettre au Clergé de racheter les biens qu'il auroit pu aliéner par le paſſé, ou qu'il pourroit encore aliéner dans la ſuite, pour quelque raiſon que ce fût ; & d'obliger les Eccléſiaſtiques à remplir les ſommes néceſſaires pour faire ces rembourſemens ; d'accorder aux Chefs de l'Union quelques places fortes, avec la permiſſion de les fortifier de nouveau, d'y faire bâtir des citadelles, &

d'y entretenir des garniſons aux dépens des villes, ou en mettant les environs à contribution, ſelon qu'ils le jugeroient le plus à propos; & que cette permiſſion leur ſerviroit auſſi pour les places dont ils étoient déja en poſſeſſion; d'entretenir à ſes frais certain nombre de troupes ſur la frontiere de Lorraine, pour fermer de ce côté-là l'entrée du Royaume aux étrangers; & pour fournir à ces dépenſes, de proceder inceſſamment à la vente des biens apartenans aux Hérétiques; d'ordonner outre cela, que ceux qui auroient été ſoupçonnés d'avoir embraſſé l'Héréſie depuis l'an 1560, de quelque condition qu'ils fuſſent, payeroient le tiers, ou du moins le quart de leurs biens, & les Catholiques le dixiéme, pour fournir aux fraix de cette guerre; que les Catholiques qui auroient des parens Proteſtans, ſeroient obligés d'acheter leurs biens, ſur le prix deſquels on leur feroit grace d'un cinquième; mais que s'ils refuſoient de profiter de cet avantage, & que ces biens fuſſent vendus à d'autres particuliers, ils perdroient leurs droits de retrait; que de l'argent provenant de cette vente, on commenceroit avant toutes choſes par payer les dettes que les Chefs de l'Union auroient contractées pour ſoutenir cette guerre; enfin qu'on ne feroit quartier à aucun priſonnier de guerre, s'il ne promettoit de vivre dorénavant dans la Religion Catholique, & s'il ne payoit d'abord le prix de tous ſes biens, au cas qu'ils n'euſſent pas encore été vendus, s'obligeant de plus, de ſervir dans cette guerre pendant trois ans à ſes propres fraix.

Diſpoſition des Pariſiens à la révolte, fomentée par les Prédicateurs.

Ces articles ayant été préſentés au Roi, il ne parut pas d'abord fort éloigné d'y ſouſcrire. Mais l'agitation où étoient alors tous les eſprits, l'occupoit ſi fort, qu'il différa d'y répondre; & dans la ſuite il ſçut ſe diſpenſer de les approuver. Ce Prince, au retour de ſon expédition contre l'armée Proteſtante d'Allemagne, avoit trouvé le parti de la Ligue extrêmement fortifié dans Paris, & tendant ouvertement à la révolte. L'eſprit de vertige s'étoit emparé du peuple de cette capitale; & il n'y avoit point d'excès où les Prédicateurs de la Ligue ne ſe portaſſent, pour rendre odieuſe la perſonne du Souverain. A les entendre, il ne formoit aucun projet, qui ne fût en faveur des Hérétiques: ils interprétoient en mal toutes ſes démarches. Au contraire il n'y avoit point d'éloges qu'ils ne donnaſſent à la valeur des Princes Catholiques, c'eſt-à-dire des Guiſes: c'étoient les ſoutiens de la Religion & de l'Etat: c'étoit à eux qu'on étoit redevable de tout le ſuccès de l'année précedente; & ſi on n'avoit pas exterminé toute l'armée Proteſtante d'Allemagne, ils avoient la malignité d'en faire retomber tout l'odieux ſur le Roi, qui s'étoit trop preſſé, ſelon eux, de traiter avec les Alliés: ils profitoient même de la haine que le peuple avoit conçûë contre Nogaret de la Valette, Duc d'Epernon, que Henri rendoit plus odieux par les nouveaux honneurs dont il le combloit chaque jour, pour rendre ce Prince mépriſable. En effet, après la mort du Duc de Joyeuſe, il avoit donné ſa charge d'Amiral de France au Duc d'Epernon, qui s'étoit fait recevoir en cette qualité au Parlement de Paris (1) le 11. de Janvier. Il étoit déja auparavant Colonel-général de l'Infanterie Françoiſe,

---

(1) Le Journal de Henri III. datte ſa réception du 12.

çoiſe, & le Roi avoit même érigé cette charge en ſa faveur en titre d'office de la Couronne. Il eut encore le gouvernement de Normandie, qui eſt le plus conſiderable de tout le Royaume; & que le Duc de Joyeuſe, qui le poſſedoit auparavant, regardoit comme le principal fondement des plus grands projets qu'il méditoit.

Cauſe de la haine du peuple contre le Duc d'Epernon.

Au reſte, la haine que le peuple avoit pour le Duc d'Epernon, venoit principalement de ce qu'on le ſoupçonnoit de favoriſer ſous main le Roi de Navarre. J'ai rapporté ailleurs les raiſons ſur leſquelles ce ſoupçon étoit fondé: dans quelques occaſions le Duc lui-même avoit donne ſujet de croire qu'on ne ſe trompoit point. Pierre d'Eſpinac, Archévéque de Lyon, étoit un homme naturellement fier de ſa naiſſance, violent outre cela & d'une éloquence vive, qui ayant ſuivi autrefois la doctrine des Proteſtans, ſe faiſoit un mérite de ſe declarer par-tout leur ennemi mortel, depuis qu'il les avoit abandonnés. Un jour ce Prélat s'étant répandu en invectives, en préſence du Roi, contre le Roi de Navarre, juſqu'à dire qu'il étoit indigne de ſucceder à la couronne; le Duc d'Epernon, outré de l'inſolence de cet emporté, lui demanda à ſon tour, en préſence de toute la Cour, ſi un homme convaincu d'avoir mauvais commercé avec ſa propre ſœur, qui faiſoit un trafic honteux de tout ce qu'il y avoit de plus ſacré, & qui, non content de s'être ruiné par ſes débauches, avoit encore mangé le bien de ſa famille, étoit digne d'occuper une des premieres places de l'Egliſe? L'Archévéque n'ignoroit pas que c'étoit-là le portrait qu'on faiſoit ordinairement de lui. Il ne douta donc point que ce ne fût lui que le Duc vouloit déſigner, & il fut ſenſible à cet affront à l'excès. Il en demanda ſatisfaction au Roi; mais ce fut inutilement: c'eſt-ce qui le porta à embraſſer ouvertement le parti de la Ligue, ce qu'il n'avoit point encore fait; puiſqu'au contraire il avoit paru n'en prendre aucun juſqu'alors; & comme il étoit naturellement violent & vindicatif, on croit que ce fut lui qui engagea le Duc de Guiſe à précipiter l'exécution de ſes projets, & qui par-là fut la cauſe de ſa perte.

Libelle des Ligueurs contre le Duc d'Epernon.

Après un ſi ſanglant outrage, ces deux ennemis ne travaillerent plus qu'à ſe décrier l'un l'autre par des Libelles. L'Archévéque en publia un contre le Duc, où, pour le rendre odieux, on le comparoit à Pierre Gaveſton, fameux dans l'Hiſtoire d'Angleterre. En effet, diſoit-on, les noms de *Gaverſton* & de *Noguareſt* (1) contiennent les mêmes lettres, quoique tranſpoſées. Gaveſton, au rapport de Thomas Walſingham, qui avoit été autrefois Religieux de l'Abbaye de Saint-Alban, étoit fils d'un Gentilhomme, mais étranger, & originaire de Gaſcogne, qui s'étoit diſtingué ſous Edouard I. par ſa valeur & ſon attachement à ce Prince. Les ſervices de ſon pere l'introduiſirent à la Cour, où il fut élevé. Il s'inſinua enſuite, on ne ſçait par quels moyens, dans les bonnes graces du fils d'Edouard: la faveur de Gaveſton fit des ennemis au jeune Prince parmi les Seigneurs d'Angleterre; Edouard l'obligea de chaſſer ſon favori, après qu'on lui eût fait promettre de ne remettre jamais le pied dans le Royaume. Mais ce ſage Roi n'eut pas plutôt les yeux fermés (1), qu'au mépris de ſes ſalutaires avis, Edouard II. rappella Gaveſton de ſon exil, ſans craindre de s'expoſer à l'indignation des Seigneurs, qui depuis ce tems-là n'eurent plus aucun crédit à la Cour. Le Prince ſe repoſa de tout le poids du gouvernement ſur ſon favori, qui poſſeda ſeul toute la faveur, tant que les Anglois eurent aſſez de patience pour le ſouffrir : enfin l'attachement que le Roi eut pour lui devint ſi violent, qu'il ſembloit que la mort ſeule fût capable de les ſeparer. Au reſte, outre que Gaveſton étoit extrémement fier, il s'étoit rendu odieux par ſon avarice, non ſeulement aux Grands, mais même au peuple d'Angleterre. Les Seigneurs ſe ſouleverent donc la quatrième année du regne d'Edouard, & obligerent ce Prince à chaſſer une ſeconde fois ſon favori (2). Cette même année il épouſa la ſœur du Comte de Gloceſter : il fut encore banni juſqu'à deux fois, ſur les plaintes des Seigneurs, qui menaçoient de ſe révolter ſi on n'éloignoit le favori ; & tout autant de fois rappellé : enfin l'année ſuivante les Seigneurs, qui avoient à leur tête le Duc Thomas de Lancaſtre, parent du Roi, ſe ſouleverent véritablement, & prirent les armes. Edouard crut pouvoir ſe ſouſtraire à leurs pourſuites, en prenant la fuite avec Gaveſton ; mais le favori fut arrêté, condamné à mort (3) par les Seigneurs, & enfin exécuté. Cet évenement arriva l'an 1312. Cependant un trait ſi marqué des effets malheureux que la haine publique peut produire à l'égard du Souverain, ne fut pas capable de rendre ſage ce Prince infortuné, qui ſembloit être né pour ſe laiſſer gouverner. Peu de tems après (4), il eut encore l'imprudence de ſe livrer de même à Hugue Deſpencer, un des Officiers de ſa maiſon, & à ſon fils, qui portoit le même nom : il fit épouſer à ce jeune-homme une ſeconde ſœur du Comte de Gloceſter, qui fut tué l'année ſuivante (5) dans un combat qui ſe donna entre les Anglois & les Ecoſſois. C'étoit une des plus proches parentes (6) d'Edouard. Enfin comme le pere & le fils avoient en main toute l'autorité, le Roi devint encore une fois auſſi haï des Seigneurs, qu'il l'étoit du tems de Gaveſton. Huit ans après la mort de ce favori (1) il ſe trama entr'eux une nouvelle conjuration, à la tête de laquelle étoit encore le Duc de Lancaſter, qui obligea Edouard de ſe conformer aux intentions de ſes ſujets. Deſpencer le pere fut banni du Royaume (2); & le fils, pour éviter de s'éloigner, erra quelque tems caché çà & là : cependant (3) l'année ſuivante, le Roi ayant trouvé moyen de regagner l'amitié des Seigneurs, fit arrêter, par le Conſeil des Deſpencers qu'il avoit rappellés, le Duc de Lancaſtre, qui ſe trouva alors abandonné des autres Seigneurs, & lui fit trancher la tête. Cet acte de vengeance attira à Edouard la haine de toute la Nation. Enfin, quatre ans après (4), la guerre s'étant allumée entre le Roi & la Reine pour un autre ſujet, Deſpencer le pere fut arrêté par les Seigneurs, qui le firent pendre. Le fils ayant été conduit devant la Reine, & étant convaincu d'avoir ſemé la méſintelligence entre le Roi & cette Princeſſe, fut condamné, pour l'exemple, à un (5) ſupplice bien différent. Le malheureux Edouard, dépouillé de ſes Etats, après avoir vû ſa couronne paſſer de ſon vivant ſur la tête de ſon fils, périt lui-même deux ans après, d'un genre de mort également honteux & cruel.

---

(1) C'eſt ainſi qu'il faut écrire ici ces deux noms, pour trouver la juſteſſe de l'Anagramme, quoique l'Editeur Anglois écrive le premier *Gaveſton*, & l'autre *Nogaret*.

---

(1) En 1307. ſelon M. de Rapin Thoyras.

(2) L'Auteur du Libelle paroît confondre ici les évenemens. Selon l'Auteur qu'on vient de citer, Gaveſton fut banni deux fois ſous le regne d'Edouard II : la premiere en 1308, un an après que ce Prince fût monté ſur le Trône ; & alors il fut relégué en Irlande, dont Edouard lui donna le gouvernement ; la ſeconde en 1311, & alors ce Prince, pour colorer ſon banniſſement d'un prétexte honnête, lui donna la commiſſion imaginaire d'aller lever des troupes en Guyenne.

(3) Il eſt bon de remarquer que ce jugement ne fut point rendu dans les formes. Gaveſton ayant été pris dans Scarborough, où Edouard l'avoit laiſſé, on lui promit de lui faire parler au Roi, & qu'il ne ſeroit jugé que par les Pairs, ſuivant la forme ordinaire. En conſequence, le Comte de Pembroke, dont il étoit priſonnier, le conduiſit dans le château de Dodington. Mais la nuit même, le Comte de Warwick, qui s'étoit oppoſé à l'entrevûë du Roi & de Gaveſton, l'enleva & le conduiſit à Warwick, où le lendemain, ce même Seigneur & quelques-uns des plus emportés du parti, lui ayant fait ſommairement ſon procès, lui firent trancher la tête.

(4) En 1313.

(5) En 1314. Les évenemens ſont toûjours fort confondus.

(6) Elle étoit ſa niéce.

L'Antigaveſton, ou Réponſe du Duc d'Epernon au Libelle précedent.

Tels étoient les Ecrits ſéditieux que la licence enfantoit chaque jour, pour rendre odieux le Roi & le Duc d'Epernon, & qui ſembloit déja menacer de loin Henri du coup funeſte dont il fut frappé. Le Duc répondit à celui-ci par un autre Libelle, intitulé *l'Antigaveſton* [illegible] dédié à Henri de Vaudemont, autrement dit de Lorraine; car c'eſt ainſi qu'il nommoit par mépris le Duc de Guiſe. Il reprochoit à l'Archévêque de Lyon ſon commerce inceſtueux avec ſa ſœur Griſole; il l'accuſoit auſſi d'héréſie & des excès les plus honteux : Enſuite, après avoir révoqué en doute l'autenticité de l'hiſtoire de Gaveſton, il s'attachoit à montrer, qu'elle convenoit beaucoup mieux au Duc de Guiſe qu'à lui-même : Que comme Gaveſton avoit été étranger en Angleterre, Claude de Guiſe, ayeul du Duc, étoit venu de même s'établir en France, ſous le regne de François I, & que ce ſage Prince, qui redoutoit le génie ambitieux du pere & des enfans, avoit averti le Dauphin Henri, ſon fils, de ne leur donner aucune part dans le miniſtère; comme on diſoit qu'Edouard en avoit uſé au ſujet de Gaveſton : Que cependant Henri II. n'avoit pas mieux profité des avis du Roi ſon pere, que le Prince Edouard; qu'il avoit rappellé les Guiſes à la Cour, & les avoit mis à la tête du gouvernement : Que pour eux, ſemblables à Gaveſton, ils avoient bien-tôt abuſé du pouvoir qui leur avoit été confié, par les mauvais traitemens qu'ils avoient fait ſouffrir aux

---

(1) En 1320.

(2) Deſpencer le pere étoit alors abſent du Royaume pour les affaires du Roi : à l'égard du fils, il ne reſta point dans le Royaume. Il fut conduit à Douvre, où on le fit embarquer avec de grandes menaces, s'il remettoit jamais le pied en Angleterre.

(3) Les Deſpencers furent rappellés en 1321. mais le Duc ne fut arrêté qu'en 1322.

(4) En 1326.

(5) Il ſembleroit, à entendre l'Auteur du Libelle, que le ſupplice de Deſpencer le fils fut différent de celui de ſon pere. La ſeule différence qu'il y eut, c'eſt que le fils fut pendu à une potence de cinquante pieds de haut.

Princes du ſang, dont pluſieurs avoient même été expoſés à perdre la vie par leurs intrigues : Qu'on n'avoit pas encore perdu le ſouvenir de ce qu'ils avoient oſé attenter ſous le regne de François II. contre Antoine, pere du Roi de Navarre, & le Prince Louis de Condé : Qu'au reſte, le ſort des François étoit d'autant plus déplorable que celui des Anglois ne l'avoit été ſous Gaveſton, que la mort de ce favori avoit rendu le calme à l'Angleterre ; au lieu que la France comptoit déja quatre Monarques, depuis qu'elle gémiſſoit ſous le joug inſupportable des Guiſes, ſans qu'elle pût eſpérer de voir finir ſes malheurs, que par ſa propre ruine ou celle de ces tyrans.

Magnificence des funérailles du Duc de Joyeuſe.

Les funérailles du Duc de Joyeuſe contribuerent encore à augmenter la haine que le peuple avoit déja conçûë contre le Roi, à cauſe des ſommes immenſes qu'on y employa. Quoique le Royaume fût épuiſé par les fraix d'une guerre, qu'on ne ſoutenoit qu'en ſuçant, pour ainſi dire, le ſang de la Nation ; on eût dit, à voir la dépenſe qui s'y fit, & qui égala celle de ſes nôces, que les coffres du Roi régorgeoient d'argent. Il ſembloit que Henri n'étoit pas content de voir retomber ſur lui toute la haine qu'on portoit au Duc d'Epernon, s'il ne renouvelloit encore, à l'occaſion de ces magnificences, faites ſi à contre-tems, celle que la faveur de ce mort tant chéri lui avoit attirée. En effet, entre autres cérémonies inutiles dont il voulut que ſes obſeques fuſſent accompagnées, il fit porter ſon effigie dans les rues de Paris, quoique, ſuivant l'ancien uſage, cet honneur ne ſoit dû qu'aux Rois & aux Reines, à leurs enfans, ou à leurs freres, & aux Connétables, à cauſe du premier rang qu'ils tiennent parmi les grands Officiers de la Couronne.

Mort du Prince de Condé.

Indices qu'il avoit été empoiſonné.

Sur ces entrefaites on apprit la mort de Henri de Bourbon, Prince de Condé, arrivée à Saint-Jean-d'Angely en Saintonge, le 5. de Mars. Le Jeudi d'auparavant il s'étoit ſenti attaqué, après ſon ſouper, de douleurs très-aiguës, que ſes Médecins prirent pour une colique, à laquelle il étoit ſujet ; & deux jours après, c'eſt-à-dire le Samedi, il expira ſur le ſoir, après avoir ſouffert les douleurs les plus vives, & toûjours continuelles, avec une fermeté & une tranquillité admirables. Une mort ſi prompte fit ſoupçonner qu'il avoit été empoiſonné. On en fut convaincu par l'écume qui ſortit de ſa bouche auſſi-tôt après ſa mort ; & l'ouverture que les Médecins firent de ſon corps le lendemain, ne laiſſa aucun lieu d'en douter. Non ſeulement toute ſa peau devint d'une couleur livide & plombée ; mais les parties mêmes intérieures, & les inteſtins, ſe trouverent gâtés & enflés d'une humeur acre & noirâtre : outre cela le ventricule étoit pareillement tout livide ; & dans ſa partie ſupérieure, un peu au-deſſous de l'éſophage, à droite, il avoit une ouverture de la largeur d'un doigt ; enſorte qu'il y avoit beaucoup d'apparence, que c'étoit par-là que s'étoient filtrées ces humeurs corrompuës qui tenoient bandée toute la capacité des parties intérieures. Enfin, après une diſſection & un examen exact du ventricule, on trouva ſa partie droite toute dechirée & gangrenée, & le foye auſſi-bien que les poumons gâtés de ce côté-là : tous ſignes, dirent les Médecins & les Chirurgiens qui aſſiſterent à cette opération, d'un poiſon très-violent & très-corroſif ; ce qu'ils atteſterent par l'acte qu'on dreſſa de leur dépoſition, qu'ils ſignerent.

Supplice de Jean-Ancelin Brillaud condamné comme complice de la mort du Prince.

(1) En conſéquence le nommé Jean-Ancelin Brillaud, qui avoit été autrefois Avocat au Parlement de Bourdeaux, & qui ſervoit alors dans la maiſon du Prince, fut arrêté ; & ayant été convaincu d'avoir fourni à deux autres domeſtiques, ſoupçonnés d'avoir fait le coup, des chevaux & les autres choſes qui leur étoient néceſſaires pour prendre la fuite, il fut condamné à être tiré à quatre chevaux. Au reſte il donna dans cette occaſion pluſieurs preuves de folie: quoiqu'il ſe fût avoüé coupable de pluſieurs autres crimes, & qu'il reconnût la juſtice de la ſentence que les Commiſſaires délégués pour lui faire ſon procès avoient prononcée, il commença cependant à blaſphemer d'une façon ſcandaleuſe ; enſorte que ceux qui l'aſſiſterent à la mort, eurent bien de la peine à le faire revenir dans ſon bon ſens ; ce qui fit croire qu'il n'avoit pas la tête fort ſaine, & que par conſequent il n'y avoit pas grand fond à faire ſur ſes dépoſitions : cette exécution ſe fit le 11. de Juillet. René de Cumont, Lieutenant particulier de Saint-Jean-d'Angely, avoit pris d'abord connoiſſance de cette affaire ; mais ſur l'appel interjetté par Brillaud, le Roi de Navarre nomma Jean de la Valette, Grand-Prevôt de France, avec quelques autres Commiſſaires, pour inſtruire ce procès plus à fond.

Inſtruction du procès contre la Princeſſe Douairiere.

Deux jours après l'exécution de Brillaud, les mêmes Juges ordonnerent (2) qu'il ſeroit informé contre Charlote-Catherine de la Trimouille, que le Prince avoit épouſée ; & parce qu'elle ſe trouvoit alors enceinte, ils ajoûterent à leur ordonnance d'informer, que l'exécution de la ſentence ſe différeroit quarante jours après ſes couches ; que cependant elle demeureroit reſſerrée fort étroitement, & qu'elle ne pourroit voir que quelques Dames, du nombre

---

(1) *En conſequence — pour prendre la fuite*] Les *Manuſcrits du Roi* & de Mrs. *de Ste. Marthe*, ainſi que Mrs. *Dupuy* & *Rigault*, rapportent ce fait avec les circonſtances ſuivantes. Auſſi-tôt après la mort du Prince on arrêta tous ſes Domeſtiques ; il s'en trouva deux abſens ; ſçavoir un Page, nommé Leon de Beauchâtel, originaire du Perigord, âgé d'environ ſeize ans, & un valet de chambre, natif de la Fere en Vermendois, appellé Antoine Corbais. Tous deux étoient au ſervice de Charlote-Catherine de la Trimouille, épouſe du Prince de Condé. Ce fut-là l'origine des ſoupçons qu'on forma contre l'innocence de cette Princeſſe. Voici ce qui les augmenta. Jean-Ancelin Brillaud, qui avoit été autrefois Avocat au Parlement de Bourdeaux, ſervoit alors dans la maiſon du Prince de Condé, où il avoit acquis beaucoup de crédit, en prêtant de l'argent à ſon Maitre ; ſervice qui ne manque jamais d'être très-agréable aux Princes qui ſe trouvent dans le beſoin. Dans cette occaſion on l'accuſa d'avoir fourni, par ordre de la Princeſſe, à Beauchâtel & à Corbais des chevaux, & les autres choſes néceſſaires pour prendre la fuite. Sur cet indice il fut arrêté, & la crainte du ſupplice lui ayant fait d'abord tout nier ; il avoua dans la ſuite, de ſon propre mouvement, & ſans qu'on employât pour cela aucune violence, beaucoup plus qu'on ne lui en avoit demandé. Depuis, ayant été appliqué à la queſtion, il retracta en partie ce qu'il avoit depoſé d'abord, & confeſſa en échange pluſieurs autres choſes, qu'il déſavoua dès qu'il ſe vit hors des tourmens. Enfin il fut condamné à &c.

(2) *Qu'il ſeroit informé — avoit épouſée*] On lit dans les *MSS. du Roi* & *de Ste. Marthe*, ainſi que chez Mrs. *Dupuy* & *Rigault*, que Charlote de la Trimouille même, Douairiere du Prince, ſeroit appliquée à la queſtion, & parce que &c.

HENRI III. 1588.

bre deſquelles étoit Madame de Briſambourg, (1) ſœur du Maréchal de Biron, & femme de Jean de la Rochebeaucour, Sieur de Saint-Même, qu'on nomma pour être préſente à ſes couches, & atteſter ce qui s'y paſſeroit. Enfin le premier de Septembre la Princeſſe donna le jour à un fils, qui vint au monde ſous d'heureux auſpices. En effet les curieux remarquerent, que ce jour-là le tonnerre ſe fit entendre, quoique le ciel fût fort ſerein; & qu'il parut en même tems quelques éclairs, qui ſembloient être d'un heureux préſage. (2) La naiſſance de ce Prince du ſang fit donc ſurſeoir l'exécution de la ſentence prononcée contre la mere. Elle aſſoupit même entierement cette affaire, & on ſe contenta de retenir la Princeſſe en priſon, où elle reſta encore ſix ans.

Avant que les Commiſſaires euſſent prononcé leur ſentence contre cette Princeſſe, elle avoit fait préſenter ſa requête au Parlement de Paris, ſur laquelle intervint le 6. de Mai un Arrêt, qui ordonnoit que toutes les piéces & informations concernant la mort du Prince de Condé, ſeroient dépoſées au Greffe de la Cour, afin qu'elle fût en état de procéder à l'inſtruction de ce procès, dont elle interdiſoit la connoiſſance aux Commiſſaires nommés par le Roi de Navarre, & à tout autre Tribunal, quel qu'il pût-être: car c'eſt un droit qu'ont les Princes du ſang, auſſi-bien que les Pairs du Royaume, de ne pouvoir être jugés que par le Parlement de Paris, qu'on appelle pour ce ſujet la Cour des Pairs; & ce droit s'étend même juſqu'à celles, à qui ils ſont part de leur rang, en les honorant de leur couche. Cependant comme le Grand-Prevôt & les autres Commiſſaires nommés par le Roi de Navarre, continuoient malgré cela leurs pourſuites, ſur une autre requête, préſentée au nom de la Princeſſe, intervint un ſecond Arrêt, qui leur interdiſoit de nouveau la connoiſſance de cette affaire; leur enjoignant de plus de ſe rendre à la Cour, pour répondre aux demandes du Procureur général. Mais on étoit dans des conjonctures où ces Commiſſaires ne ſe mirent pas fort en peine de ſe conformer aux ordres de la Cour; & le Roi de Navarre ſe contenta de faire rendre par ſon Conſeil un Arrêt contraire, qui déboutoit la Princeſſe de ſes prétentions, & ordonnoit qu'on procederoit au jugement, ſuivant la forme qu'on avoit ſuivie juſqu'alors. Ce fut ce qui dans la ſuite donna lieu de caſſer cette ſentence, comme ayant été renduë par des Juges ſans autorité, & contre toutes

---

(1) Elle avoit épouſé en premières nôces le Sieur Pierre Pouſſard, Baron de Briſambourg. *Edit. Anglois.*

(2) *La naiſſance — encore ſix ans*] Voici comme les *MSS. du Roi* & de *Ste. Marthe*, ainſi que Mrs. *Dupuy* & *Rigault* rapportent ce paſſage: Ce qu'il y a de certain, c'eſt que, ſoit qu'après des recherches & des perquiſitions rigoureuſes on commençât à s'adoucir, ſoit qu'il ne parût pas juſte qu'on fit ſervir un jour le malheur ou le crime de la mere, pour rendre douteux & équivoque l'état de cet auguſte enfant, ſa naiſſance fit ſurſeoir l'exécution de la ſentence, qui portoit, que la Princeſſe ſeroit appliquée à la queſtion après ſes couches. Cette affaire fut même entierement aſſoupie, & on ſe contenta de retenir la Princeſſe en priſon, où elle reſta encore ſix ans. Elle y fut ſi étroitement gardée, qu'à un certain nombre de Domeſtiques près, elle n'eut pendant tout ce tems-là la liberté de parler à perſonne. Tandis qu'on inſtruiſoit le procès, & avant que les Commiſſaires &c.

toutes les formes, & par conſequent étant nulle & de nul effet; c'eſt-ce que je rapporterai dans la ſuite de cette Hiſtoire.

Caractère de ce Prince.

Ainſi mourut Henri de Bourbon, Prince de Condé. Né d'un pere renommé pour ſon courage, il ne dégénéra point des grands exemples qu'il lui avoit donnés; également brave & plein d'humanité, ferme & d'une affabilité admirable, prudent & libéral, grave & éloquent, il avoit tout le mérite qu'on peut ſouhaiter dans un Prince : il ne lui manquoit qu'un peu de bonheur; mais la fortune lui fut toûjours contraire, & depuis le premier inſtant de ſa naiſſance juſqu'à celui qui termina ſes jours, à l'âge de trente cinq ans, il ſe vit ſans ceſſe en butte à ſes revers. Compagnon du danger que courut le Prince ſon pere à la Conjuration d'Amboiſe, & expoſé depuis, comme lui, aux périls continuels de nos guerres civiles, avant meme que l'âge lui permît de porter les armes. La mort n'eut pas plutôt fermé les yeux au Prince ſon pere, qu'il ſe vit de nouveau engagé dans tous les malheurs qu'entraînent après eux des troubles domeſtiques, & il repaſſa d'Allemagne en France à la tête d'une armée, dont il remit auſſi-tôt après le commandement au Duc d'Alençon. Saint-Jean-d'Angely fut donc alors le terme de tant de voyages & de tous les travaux qu'il avoit eſſuyés. Envain ſe laiſſa-t-il leurrer de l'eſpérance d'obtenir le gouvernement de Picardie : il crut s'en mettre en poſſeſſion, en ſe rendant maître de la Fere en Vermandois; & il ne fit que ſe rengager dans une nouvelle ſuite d'infortunes. Devenu une ſeconde fois errant & fugitif, après avoir mendié inutilement du ſecours en Allemagne, en Angleterre, dans les Païs-bas, où il courut même riſque de ſa vie, à peine de retour en France, il eſt pris en habit déguiſé dans le Dauphiné, ſans être reconnu, & court riſque d'éprouver un ſort indigne d'un Prince comme lui. Cependant la guerre ſe rallume par les malheureuſes intrigues des factieux; le Prince va aſſiéger Broüage, il eſt ſur le point de s'en rendre maître, lorſque l'eſpérance chimérique qu'on lui donne de s'emparer du château d'Angers, lui fait abandonner une conquête qui ne pouvoit lui manquer: il paſſe la Loire avec ce qu'il avoit de meilleures troupes; alors toutes ſes eſpérances s'évanoüiſſent. Obligé d'être le triſte témoin de la déroute de ſon armée, une des plus leſtes que l'on vit alors, & de chercher lui-même ſon ſalut dans la fuite, à peine peut-il trouver un azile dans les Iſles Britanniques. Dans cette déplorable ſituation la Reine d'Angleterre lui tend une main ſecourable; elle rétablit ſes affaires; il revient à la Rochelle; il aſſiſte en perſonne à la bataille de Coutras, où il court riſque de ſa vie, & va mourir enfin chez lui, auſſi malheureuſement qu'il avoit vécu. Il laiſſa deux filles en mourant: Catherine de Condé, ſortie de ſon mariage avec la Princeſſe Marie de Cléves; & Eléonor de Condé, qu'il avoit euë de Mademoiſelle de la Trimouille. Il lui nâquit auſſi un fils après ſa mort: les ſemences de vertu que nous voyons croître dans lui avec l'âge, nous font eſpérer qu'il retracera parfaitement un jour à la France l'idée de ſon pere & de ſon ayeul, & qu'il ſçaura ſe diſtinguer comme eux, mais avec plus de bonheur, par ſon zèle pour le bien public. Le Roi de Navarre, couſin du Prince, & qui l'aimoit comme ſon propre frere, fut très-ſenſible à ſa perte, & ne put même retenir ſes larmes lorſqu'il apprit la nouvelle de ſa mort, repétant ſouvent, qu'il avoit perdu ſon bras droit. Il ſe tranſporta ſur le champ à Saint-Jean-d'Angely, & prit auſſi-tôt toutes les meſures néceſſaires, pour faire punir les Auteurs d'un tel attentat. Les ennemis même de ce Prince pleurerent ſa perte, entr'autres le Duc de Guiſe, qui avoit toujours été juſqu'alors l'admirateur de ſes vertus, qu'il avoit fait trembler plus d'une fois, & pour qui la mort précipitée d'un homme de ce rang étoit un terrible exemple de l'inconſtance des choſes humaines.

Les Ligueurs font des réjoüiſſances de la mort du Prince.

Au contraire le peuple de Paris, qui étoit alors occupé à gagner le Jubilé que le Pape venoit d'accorder, fit des réjoüiſſances à la nouvelle de cet accident, perſuadé que cette mort étoit un coup du Ciel, & que c'étoit à ſes prieres que Dieu avoit accordé la fin imprévûë de cet ennemi de la Religion; car les Prédicateurs de la Ligue ne donnoient point d'autre nom au Prince. Les gens ſages de leur côté, convaincus que dans cette guerre il s'agiſſoit moins des intérêts de la Religion que de ceux de l'Etat, étoient dans des diſpoſitions toutes différentes, & ne pouvoient s'empêcher de regretter un ſi grand homme, qui dans les circonſtances où le Royaume ſe trouva dans la ſuite, auroit pu devenir le défenſeur de la Nation. Pour ce qui eſt de Henri, il ſeroit difficile de décider quelle impreſſion cet évenement fit ſur ſon eſprit: partagé entre les troubles de la capitale, & le ſoin de contenter ſes favoris, ſon unique ſoin étoit de joüir en repos de ſes plaiſirs.

Suite des progrès de la Ligue.

Mais les factieux ne lui permirent pas de joüir long-tems de cette tranquillité forcée qu'il cherchoit à ſe procurer. Les Ligueurs, quelque mépris qu'ils euſſent pour ce Prince, ne pouvant s'empêcher cependant d'appréhender ſon reſſentiment après tant d'outrages, écrivoient continuellement au Duc de Guiſe, pour le preſſer de ſe rendre à Paris. D'un autre côté, le Duc étoit épouvanté lui-même de la grandeur de l'attentat qu'il méditoit; mais il ne croyoit pas d'ailleurs devoir abandonner des gens, qui ne ſe trouvoient expoſés que pour avoir embraſſé ſon parti. Ainſi, avant que de ſe rendre à leurs ſollicitations, il voulut d'abord ſe mettre au fait des forces qu'il pouvoit compter de trouver dans cette capitale. Les Ligueurs avoient gagné dans chaque quartier des gens prêts à prendre les armes au jour & à l'heure qui leur ſeroient marqués. Le Duc, au lieu de ſeize quartiers, voulut donc qu'on n'en fît que cinq, afin de n'être pas obligé d'avoir ſes forces ſi partagées; outre que par-là il avoit l'avantage de pouvoir exécuter ſon deſſein, ſans en confier la conduite à beaucoup de monde. Cependant comme il ne ſe fioit pas trop à ceux qui étoient à la tête des compagnies de la ville, il y fit entrer un certain nombre d'Officiers, ſur l'habileté deſquels il crut pouvoir compter. Les plus conſiderables furent Urbain de Laval de Bois-Dauphin; Charles de Coſſé Comte de Briſſac, dont j'ai ſi ſouvent parlé; de Mayneville; de Gomeron & de Richebourg, freres de Moüy; Guedon Sieur d'Eſclavolles & de Chamois; tous diſtingués par leur naiſſance & leurs dignités. Ils étoient ſecondés d'Antoine de S. Paul, du Capitaine Joannes Gaſcon, de Foiran,

& de pluſieurs autres. Outre cela, il fit approcher de Paris cinq cens chevaux, qui devoient être conduits par le Duc d'Aumale, & qu'on logea aux environs de Paris, à Aubervilliers, à la Villette, à S. Ouyn, & à S. Dénis.

Nouvelles entrepriſes des Ligueurs ſur la perſonne du Roi.

Cependant Jean le Clerc & la Chapelle-Marteau, qui étoient les plus zélés de tous les Ligueurs, dreſſerent une nouvelle entrepriſe ſur la perſonne du Roi, & ſur le Duc d'Epernon; & ils réſolurent de les ſurprendre le jour du Mardi-gras, lorſqu'ils iroient en maſque par la ville, comme ils avoient accoûtumé. Mais S. M. fut auſſi-tôt informée de ce projet par M. le Chancelier, que Nicolas Poulain, dont j'ai déja parlé, & qui étoit de tous leurs complots, en avoit averti auparavant. Ainſi elle ne ſortit point de tout ce jour-là. Cependant la crainte d'un danger ſi preſſant ne fut pas même capable de tirer ce Prince de ſon indolence naturelle. Toujours obſédé par de Villequier, qui flattoit habilement l'inclination qu'il avoit pour le repos, il s'imaginoit encore qu'il n'y avoit rien à appréhender, & que tous les rapports qu'on lui faiſoit, étoient autant de menſonges: car c'eſt-ce que ce Seigneur avoit l'effronterie de lui aſſûrer; & il menaça même Poulain de le faire repentir, s'il donnoit jamais au Roi de pareils avis.

Ils s'emparent d'une porte de Paris.

La Chapelle-Marteau avoit déja les clefs de la porte S. Dénis, qui lui avoient été livrées par ceux qui les avoient en garde. Il s'addreſſa auſſi à Jean le Conte, Echevin, pour avoir celles de la porte S. Martin; mais il fut refuſé. Ainſi, pour empêcher qu'il ne découvrît leurs intrigues & le décréditer, il le décria par-tout comme un méchant homme, qui favoriſoit les Hérétiques. C'étoit-là en effet le moyen ordinaire dont ils ſe ſervoient, pour ôter aux honnêtes gens, & à ceux qu'ils ne pouvoient engager dans leur parti, toute envie de s'oppoſer à leurs deſſeins. Au reſte, ce ne fut pas-là la ſeule action hardie que fit ce ſéditieux. Il n'y avoit rien qu'il ne ſe crût permis. Comme on traînoit Bois-Dauphin en priſon pour ſes dettes, qui étoient fort grandes, la Chapelle-Marteau, par un attentat juſqu'alors inoüi, arrêta les archers de ſon autorité particuliere, & leur arracha ce priſonnier, qui devoit être le Chef du ſoulevement prochain, en ſe rendant ſa caution. Enfin il n'y avoit point d'outrages qu'il ne fît impunement aux gens de bien; parce que le Roi ne ſe mettoit point en peine de venger ceux qui lui étoient affectionnés, & qu'à ſon exemple, les Magiſtrats négligeoient de faire juſtice de ces ſortes d'entrepriſes.

Le Roi eſt informé du projet des Ligueurs.

Enfin les Ligueurs, qui comptoient avoir vingt mille hommes dans Paris, prêts à prendre les armes, après avoir ſondé par toutes ces démarches, juſqu'où pouvoit aller la patience du Roi, réſolurent d'attaquer le Louvre même, de faire main-baſſe ſur les gardes, de ſe ſaiſir enſuite de la perſonne de Henri, & d'égorger le Duc d'Epernon, avec tous ceux qui leur étoient ſuſpects. Le Roi fut encore informé de ce projet par Poulain, qui ſe ſervit, pour lui en donner avis, de l'entremiſe de Pierre-Paul Toſinghi (1), en qui ce Prince avoit beaucoup de confiance. Ce fut alors pour la premiere fois que Poulain parut devant le Roi, qui étoit accompagné de François d'O. S. M. lui ordonna de rédiger tout ce qu'il ſçavoit, lui promit de récompenſer dans la ſuite tous ſes ſervices, & le congédia. Le Roi avoit reçu cet avis le 22. d'Avril: le lendemain il fit venir au Louvre en plein jour grand nombre de cuiraſſes; ce qui intimida fort les Ligueurs, qui virent par-là que l'entrepriſe étoit découverte, & qui appréhenderent que Henri ne ſongeât à ſe venger. Mais la Reine & de Villequier ſe jetterent à la traverſe, & lui firent changer de réſolution, en lui faiſant entendre, que le mal n'étoit pas ſi grand qu'on le diſoit. Cette inaction fit donc reprendre cœur à ceux de la Ligue. Ils tinrent conſeil au logis de la Chapelle-Marteau; où il étoit encore aiſé au Roi de les faire arrêter; car Poulain, qui étoit connu de le Clerc & de la Chapelle, l'informoit de tout ce qui ſe paſſoit. Il étoit preſque toujours de leurs aſſemblées; ils ne ſe défioient point de lui; & ils accuſoient plutôt le Conte, qu'ils avoient tâché de corrompre, de les avoir découverts. Mais la Reine-mere, & quelques autres du Conſeil, empêcherent encore une fois que ce Prince ne profitât de l'occaſion qui ſe préſentoit de venger ſon autorité mépriſée, & de renverſer tous les projets des ſéditieux.

---

(1) Le procès verbal de Poulain le nomme *le Sieur de Petremol.* C'eſt peut-être le nom Italien corrompu, pour *Petre-Pol.* DUPUY.

La Reine-mere & de Villequier l'empêchent de prendre des meſures vigoureuſes pour le faire échouër.

Le Duc de Guiſe s'étoit cependant avancé juſqu'à Goneſſe, & devoit loger au fauxbourg S. Laurent, afin d'être plus à portée de donner du ſecours à ſes gens. Mais ayant ſçu que le Roi faiſoit venir de Lagny-ſur-Marne quatre mille Suiſſes, il s'en retourna à Soiſſons auſſi vîte qu'il étoit venu, après avoir eu une entrevûë avec la Chapelle, à qui il ordonna de dire aux Ligueurs de ne ſe pas décourager, & qu'ils le reverroient au premier jour. Poulain donnoit exactement avis au Roi de toutes ces circonſtances; & il n'y avoit rien de plus certain: cependant, ſoit que ce fût un effet de l'indolence naturelle de ce Prince, ou qu'il fût abſolument aveuglé, il commença preſque à douter de ce qu'on lui faiſoit toucher au doigt. Il fit venir Poulain dans ſon cabinet, où étoient d'Epernon, d'O, & de la Guiche, & lui demanda ſi tout ce qu'il lui avoit rapporté étoit bien vrai; s'il n'étoit point de la Religion; ou ſi ce n'étoit point quelque Proteſtant qui lui eût donné ces avis? Poulain étonné de ces queſtions, pria à ſon tour S. M. de le faire arrêter, & de faire venir en même tems devant lui les principaux de la Ligue; declarant, qu'il étoit prêt de perdre la vie, au cas qu'il ne les obligeât pas de convenir de tous les faits qu'il avoit avancés. Comme il parloit avec beaucoup de confiance, le Roi lui répondit à ſon tour avec bonté, qu'il ne doutoit point de la vérité de tout ce qu'il lui avoit dit; mais qu'il vouloit avoir des preuves claires comme le jour de ces déteſtables complots, afin d'en faire punir les auteurs; ajoûtant, qu'il le prioit de continuer, & qu'il n'auroit pas lieu de ſe repentir de ſon zèle & de ſes ſervices. En même tems il dit à François d'O, Surintendant des finances, de ſe ſouvenir des vingt mille écus qu'il lui avoit promis pour recompenſe.

Le Roi interroge Poulain ſur la vérité des rapports qu'il lui avoit faits.

Cependant ſur le bruit qui ſe répandit, que le Duc de Guiſe ſe diſpoſoit à ſe rendre à Paris, le Roi envoya Pompone de Bellievre à Soiſſons,

Le Roi envoye prier le

Duc de Guiſe de ne pas venir à Paris.

Réponſe du Duc.

où étoient auſſi le Cardinal de Bourbon & les autres Princes ligués, pour parler au Duc de ſa part, & pour l'engager par des baſſeſſes & des prieres indignes de la majeſté d'un Roi, à ne pas venir. Ce Miniſtre lui repréſenta, que S. M. ne doutoit aucunement de ſon attachement à ſon ſervice, & que jamais elle n'avoit ajoûté foi aux rapports qu'on lui avoit faits contre lui; qu'ainſi elle le prioit de ſuſpendre pour quelque tems ſon voyage à la Cour, afin qu'il ne parût pas qu'il voulût pouſſer ſa patience à bout, en réſiſtant ouvertement à ſes ordres. Le Duc de ſon côté parut d'abord fort étonné de cette propoſition; ſe plaignit; vanta adroitement ſon attachement & ſes ſervices, qu'on recompenſoit ſi mal, diſoit-il: enſuite il ajoûta nettement, que ſon honneur & ſa réputation lui étoient plus chers que ſa propre vie; qu'il ne pouvoit ſouffrir que des ſujets fidèles & de bons Catholiques (car c'eſt ainſi qu'il nommoit les Ligueurs) fuſſent expoſés à ſon occaſion; qu'il demandoit donc que, pour lever de part & d'autre tous les ombrages, on lui donnât pour eux toutes les aſſûrances qu'ils pouvoient raiſonnablement exiger; declarant, que lorſqu'il n'auroit plus rien à craindre de ce côté-là, S. M. le trouveroit toujours diſpoſé à lui donner ſatisfaction; & que ſi au contraire des gens mal-intentionnés, & qui ſous main favoriſoient les Proteſtans, continuoient à lui faire de la peine, il prendroit ſon parti en homme de cœur, & feroit ce que ſon zèle pour la Religion & pour la patrie lui inſpireroit.

Bellievre fit ce voyage de Soiſſons dans le tems que le Duc d'Epernon, qui venoit d'obtenir le Gouvernement de Normandie, ſe diſpoſoit à aller à Rouën, afin de faire ſon entrée dans la capitale, qui eſt le ſiége du Parlement de cette Province. Le Roi le conduiſit juſqu'à S. Germain, & revint auſſi-tôt à Paris. Cependant Madame de Montpenſier, ſœur du Duc de Guiſe, étoit ſans ceſſe aux oreilles de la Reine-mere à l'importuner & à la prier, d'engager le Roi à permettre que ſon frere vînt à la Cour, & ſe juſtifiât en préſence de S. M. des crimes qu'on lui imputoit; ajoûtant, qu'il y auroit de l'injuſtice à ne pas accorder à un homme de ſon rang, qui s'offroit de lui-même de rendre raiſon de ſa conduite, ce que le Roi ne refuſeroit pas équitablement au plus vil de ſes ſujets.

Le projet d'arrêter le Roi, formé par la ſœur du Duc de Guiſe, échoue.

Mais tandis qu'elle crioit ſi haut, & que, pour amuſer le Roi & arrêter les effets de ſa juſte indignation, elle feignoit d'en apprêhender les ſuites pour le Duc, & de vouloir l'excuſer, elle formoit dans Paris, de concert avec les Ligueurs, le projet le plus hardi contre la perſonne de S. M. Elle fit donc cacher quelques gens armés hors de Paris, proche la porte S. Antoine, dans un jardin voiſin de la Roquette, qui eſt une maiſon de plaiſance ſituée de ce côté-là. Leur deſſein étoit d'attaquer le Roi à ſon retour de Vincennes, où il alloit ordinairement en caroſſe, accompagné ſeulement de cinq ou ſix perſonnes; de maſſacrer ſa ſuite; & de faire rebrouſſer ſon caroſſe vers Soiſſons en toute diligence, par le moyen des relais qu'on avoit préparés dans cette vûë, après lui avoir fait entendre que les Huguenots vouloient lui couper la gorge. En même tems on étoit convenu de donner l'alarme à Paris, & d'y faire courir le bruit que les Huguenots emmenoient le Roi, afin d'avoir un prétexte pour ſe jetter ſur les Politiques, c'eſt le nom odieux qu'ils donnoient à tous ceux qui leur étoient ſuſpects, de piller leurs maiſons, & de les maſſacrer. Mais le Roi ayant été averti de ce deſſein par Poulain, fit auſſi-tôt venir de Paris quelque Cavalerie, qui l'eſcorta juſques dans le Louvre.

Les Ligueurs ſollicitent le Duc de Guiſe de hâter ſa venuë.

Le mauvais ſuccès de cette entrepriſe rejetta les Ligueurs dans le dernier déſeſpoir; & ils s'imaginerent, qu'après avoir découvert leurs déteſtables projets, le Roi ne leur pardonneroit jamais. Ainſi ils dépêcherent au Duc de Guiſe un nommé Brigard, qui étoit un malheureux, généralement connu pour ſon impudence, afin de le prier de ne plus les amuſer, comme il avoit fait juſqu'alors, & de ne pas différer davantage de venir à leur ſecours; lui marquant, que c'étoit ſur lui ſeul qu'ils comptoient; que s'il tardoit encore à ſe rendre à leurs inſtances, il y en avoit beaucoup dans le parti, qui, dans l'eſpérance de ſe raccommoder avec la Cour, les abandonneroient, pour aller ſe remettre à la clémence du Roi; qu'ils ne manqueroient pas de révéler tous leurs projets, & que par-là ils feroient évanoüir les eſpérances bien fondées qu'ils avoient conçûës; qu'il n'y avoit que ſon arrivée qui fût capable d'arrêter ces funeſtes effets de leur déſeſpoir, & de raſſûrer ſes amis.

Depuis le voyage de Bellievre à Soiſſons, le Roi avoit encore envoyé de la Guiche au Duc de Guiſe, pour l'empêcher de venir à Paris; & il n'en avoit rapporté de même que des réponſes vagues & ambiguës. Malgré cela cependant, tant d'indices ſi évidens, tant de bréches faites à l'autorité royale, ne purent réveiller Henri de l'aſſoupiſſement fatal dans lequel il étoit plongé, ni l'engager à prévenir de bonne heure les maux dont on étoit menacé. La Reine-mere & de Villequier ne le quittoient point, lui repétant ſans ceſſe qu'il faloit ſe mettre au-deſſus de tous les bruits, & qu'il devoit être perſuadé, quoi qu'en puſſent dire des gens mal intentionnés, que pourvû qu'il continuât à faire vivement la guerre aux Proteſtans, il feroit du Duc de Guiſe tout ce qu'il voudroit. Auſſi ce Prince ne put jamais ſe perſuader, que le Duc fût aſſez hardi pour ſe rendre à la Cour, que lorſqu'il y fut arrivé.

Arrivée du Duc de Guiſe à Paris.

Pour marquer plus de confiance, & en même tems plus de mépris pour le Roi, ce Duc entra dans Paris peu accompagné, & alla deſcendre au logis de la Reine-mere, qui parut d'abord ſurpriſe de ſon arrivée: elle lui fit même quelques reproches de ce qu'il avoit oſé venir malgré les ordres contraires qu'il avoit reçus: du reſte, elle le reçut parfaitement bien; & après avoir eu avec lui un entretien aſſez court, pendant lequel elle fit avertir le Roi de l'arrivée du Duc, elle le conduiſit au Louvre. La Reine étoit portée en chaiſe, & le Duc de Guiſe marchoit à pied. Cependant tout le Peuple s'étoit attroupé dans les ruës pour les voir paſſer; & même, par une eſpece de vénération pour le Duc, les femmes s'empreſſoient de toucher ſon habit, ou le bord ſeulement de ſon manteau; tandis que, ſous un air de mépris affecté, il cachoit l'extrême joye qu'il reſſentoit de ſe voir ainſi l'objet des vœux de cette populace; regardant l'attachement qu'elle faiſoit paroître pour lui, comme un préſage heureux, qui ſembloit l'exhorter à pouſſer plus loin ſes projets.

Le Duc eſt introduit chez le Roi par la Reine-mere.

Son diſcours.

Lorſqu'il fut arrivé au Louvre, en paſſant au travers des Gardes, qu'on avoit renforcés, il les ſaluoit tous d'un air riant, affectant tous les dehors d'un homme populaire, juſqu'à ſe découvrir devant eux. Enfin la Reine-mere l'introduiſit chez le Roi; & il commença par demander pardon à Sa Majeſté de ce qu'au péril de ſa tête il étoit venu ſans ordre, pour réfuter en perſonne les calomnies de ſes ennemis, dont il n'avoit pu ſouffrir plus long-tems de ſe voir noirci. Le Roi avoit paru d'abord fort émû à l'approche du Duc; qui le voyant enſuite plus tranquille, fit un grand diſcours étudié, pour juſtifier ſa conduite & celle de ſon parti; offrant pour plus ample ſatisfaction, & pour lever les ombrages qu'on n'avoit eus de lui, diſoit-il, que par l'artifice de ſes ennemis, de ſoûmettre toutes ſes démarches au jugement de S. M. & de tous les Seigneurs Catholiques du Royaume; la ſuppliant ſeulement, de vouloir bien les examiner ſans prévention.

Réponſe du Roi.

Le Roi averti de nouveau du danger qui le menace, neglige d'en profiter.

Le Roi prit une declaration ſi ſincere en apparence & ſi ſoûmiſe, pour une eſpece de ſatisfaction; & il congedia le Duc, en lui diſant que, s'il vouloit lever tous les ombrages qu'on lui avoit donnés de lui, il faloit qu'il commençât par faire enſorte que les effets répondiſſent à ſes diſcours. Poulain, que Henri avoit donné ordre à Toſinghi de faire venir, attendoit cependant dans l'antichambre: il entra auſſi-tôt que le Duc ſe fût retiré; & le Roi lui ayant demandé des nouvelles de ce qui ſe paſſoit, il lui dit que les Ligueurs, qui paroiſſoient ſi conſternés dans l'abſence du Duc de Guiſe, avoient repris cœur depuis ſon arrivée, & qu'il n'y avoit rien qu'ils ne ſe préparaſſent à entreprendre, depuis qu'ils l'avoient à leur tête. Enſuite, ſur ce qu'il avoit appris que le Duc ſe vantoit de détruire par ſa préſence tous les rapports qu'on avoit faits à S. M. de lui & de ſes amis, & d'en faire voir la fauſſeté, Poulain s'offrit encore une fois au Roi, pourvû qu'il voulût envoyer chercher ceux qu'il lui nommeroit, & les confronter avec lui, de lui faire connoître par leur propre aveu la vérité de tout ce qu'il avoit avancé, & de le ſoutenir au péril de ſa vie; ſuppliant inſtamment S. M, de vouloir bien en faire l'épreuve. Mais l'indolence naturelle de ce Prince, qui s'étoit laiſſé amuſer par la Reine-mere & par de Villequier, lui fit encore mépriſer en cette occaſion les conſeils ſalutaires de ce ſujet zèlé, comme il avoit déja négligé de profiter de ſes avis. Il crut pouvoir, avec un peu de patience, rompre les projets des factieux; & accoûtumé qu'il étoit aux outrages, par la lâcheté des Miniſtres dont il étoit obſédé, il penſa moins à ſe ſervir de ſon autorité pour s'en venger, qu'à les diſſimuler, & à prendre des meſures pour en prévenir les ſuites par ſon habileté.

Le Roi ordonne à tous les Etrangers de ſortir de Paris.

Mais les entrepriſes teméraires des Ligueurs ne lui permirent pas même de ſuivre ce projet; & l'arrivée du Duc de Guiſe les rendit ſi hardis & ſi inſolens, qu'il fut obligé d'abandonner ſon premier deſſein. Le 10. & le 11. de Mai on fit exactement la garde dans Paris; on doubla la garde au Louvre; & le Roi ordonna par un Edit à tous ceux qui n'avoient point de domicile dans cette capitale, & qui n'y étoient point retenus par des affaires indiſpenſables, d'en ſortir inceſſamment. Le jour qui précéda les

Il fait prendre les armes à une partie de la Bourgeoiſie.

les barricades, ce Prince avoit eu un long entretien avec le Duc de Guiſe au logis de la Reine-mere; car cette Princeſſe ne logeoit pas au Louvre (1). Enfin comme le bruit augmentoit, que chacun commençoit à craindre pour ſoi, & qu'aucun des deux partis ne vouloit ſe laiſſer prévenir, le Roi fit venir le ſoir quelques-uns des premiers Magiſtrats, dont l'attachement lui étoit connu, & qu'il avoit faits Capitaines de la Bourgeoiſie au commencement de cette guerre, qu'il n'avoit entrepriſe que malgré lui, & dont il appréhendoit les ſuites; & voulut qu'ils fiſſent exactement la garde cette nuit-là. En même tems il ordonna, qu'on choiſît parmi les compagnies de Bourgeois des différens quartiers de Paris, celles qui étoient les plus conſiderables, & qu'on les tînt ſous les armes toute la nuit dans le cimetiere de S. Innocent, dont les quatre portes donnent, deux dans la ruë S. Honoré, & deux dans la ruë au Foüarre. Il nomma pour les commander Auguſtin de Thou, Préſident au Parlement, en qui il avoit beaucoup de confiance; & il lui fit dire par le Conte, Echevin, de ne point ſortir de ce poſte qu'il ne vît arriver Nicolas de Brichanteau, Sieur de Beauvais-Nangis, qui devoit venir ſe mettre à la tête de ces compagnies, pour aller exécuter les ordres du Roi.

Mais les Ligueurs trouverent moyen de débaucher quatre de ces compagnies, qui, quelque choſe que pût dire le Préſident de Thou, ſortirent du cimetiere, & allerent ſe poſter, deux dans la ruë S. Honoré, & les deux autres dans la ruë au Foüarre, où elles reſterent ſous les armes. Sur les trois heures du matin d'O arriva, ſuivi de quelques Arquebuſiers; & ayant trouvé ces quatre compagnies hors du cimetiere, il demanda d'un ton fier, qui lui étoit aſſez ordinaire, à ceux qui les commandoient, pourquoi ils avoient abandonné leur poſte? Mais ceux-ci lui ayant répondu tous d'une voix ſur le meme ton, que c'étoit pour ne pas abandonner leurs femmes, leurs enfans, & leurs maiſons en proye aux étrangers, qui ſe préparoient déja à piller Paris; d'O qui ſentit par-là que ces gens-là étoient diſpoſés à ſe mutiner, ſe contenta de répliquer, qu'ils avoient raiſon & qu'ils faiſoient leur devoir. Enſuite il paſſa outre, & entra dans le cimetiere; où, après avoir remercié au nom du Roi, ceux qui y étoient reſtés, & avoir loüé le zèle qu'ils faiſoient paroître, il s'approcha du Préſident de Thou & lui dit à l'oreille, de faire encore prendre patience à ſes gens pendant quelque tems; que cependant il alloit arriver au Roi de nouvelles troupes, à l'aide deſquelles il ſçauroit bien faire reſpecter ſon autorité, & mettre dans la ſuite les gens de bien à couvert des entrepriſes des factieux, en rétabliſſant la ſûreté dans Paris. De-là il ſe rendit au logis du nommé Canaye, homme de probité, qui étoit Commiſſaire du quartier. Là il tint conſeil avec les Officiers dont il étoit accompagné, & il leur declara les ordres du Roi. Canaye lui ayant remis en conſequence les clefs de la porte S. Honoré, dont il étoit gardien en vertu de ſa charge, il alla auſſi-tôt, ſuivi des Echevins le Conte & Pierre Lugoli, qui arriva ſur ces entrefaites, ouvrir cette porte au regiment des Gardes & aux Suiſ-

---

(1) Elle logeoit aux Filles repenties. *Edit. Angloiſ.*

Henri III. 1588.

Le Roi fait entrer des troupes dans Paris.

Suiſſes, que le Roi avoit mandés. Ces troupes marcherent en ſilence juſqu'au cimetiere de S. Innocent, où elles reçurent l'ordre; après quoi elles ſe diſperſerent, & s'avancerent, tambour battant, vers les poſtes qui leur étoient aſſignés. Le Maréchal Armand-Gontaud de Biron conduiſoit trois compagnies Suiſſes au Marché-Neuf, dont il ſe rendit maître, & d'où il envoya une, que commandoit Joachim de Dinteville, ſe ſaiſir du Petit-Pont, qui n'en eſt pas éloigné. De deux compagnies des Gardes Françoiſes, qui étoient venuës avec les Suiſſes, l'une, qui avoit à ſa tête Claude de l'Iſle Sieur de Marivaux, alla s'emparer du Pont S. Michel; & l'autre, commandée par le Guaſt, alla ſe poſter ſous le petit Châtelet. Louis Berton Sieur de Grillon, Meſtre de Camp du regiment des Gardes, qui accompagnoit le Maréchal de Biron, & qui avoit ordre de ſe ſaiſir de la Place-Maubert au-delà du Petit-Pont, s'étant trouvé arrêté par une troupe de ſéditieux, comme il étoit naturellement intrépide & toujours prêt à ſe battre, alloit les charger, lorſqu'il reçut un ordre contraire. Il fut outré de voir qu'on lui liât les mains de la ſorte: du reſte, comme il ſe trouvoit le plus foible, il ſe retira, en criant hautement que c'étoit trahir le Roi & l'Etat que de ſe charger de ſemblables ordres.

Faute qu'on commit en cette occaſion.

Il eſt certain qu'on fit une grande faute en cette occaſion. En effet, puiſque le Roi avoit réſolu de ſe ſaiſir de toutes les places, afin de ſe rendre par-là maître dans Paris, la Place-Maubert étoit certainement un des poſtes des plus importans, dont il faloit s'emparer à quelque prix que ce fût, quand il auroit dû en coûter la vie à quelques Bourgeois, quoique ce ne fût pas l'intention du Roi; parce que cette place eſt ſituée dans un quartier où étoit le fort des factieux, à cauſe qu'il eſt éloigné du Louvre, & n'eſt gueres compoſé que de populace. Ainſi, en ne ſe ſaiſiſſant pas de ce poſte, & même en l'abandonnant lâchement, on laiſſoit aux ſéditieux une place avantageuſe, d'où il leur étoit aiſé, non ſeulement de ſe répandre dans tous les autres quartiers, mais même d'encourager par leur exemple, à la faveur de ce ſuccès, le reſte des Bourgeois, parmi leſquels cet appareil nouveau de gens de guerre avoit jetté la conſternation, à repouſſer la force par la force: & c'eſt-ce qui arriva en effet; car ce fut de ce quartier-là que ſe donna le ſignal de la révolte, qui ſe communiqua enſuite dans tout Paris; les troupes du Roi ſe trouvant forcées, par les ordres qu'elles reçurent, de ſe retirer lâchement.

En même tems d'O, à la tête de quatre compagnies Suiſſes & de deux compagnies des Gardes Françoiſes, ſe rendit maître de la Place de S. Jean en Gréve, & ſe ſaiſit de l'Hôtel de ville, où Nicolas-Hector de Perreuſe, Prevôt des Marchands, avoit paſſé la nuit avec Chriſtophle de Marle-Verſigny, frere de Nicolas de Marle, un des plus honnêtes hommes du Royaume, & des plus attachés au Roi & à l'Etat, Laurent Tetu, Chevalier du Guet, & Pierre Lugoli. Pour les autres troupes étrangeres, elles reſterent au cimetiere de S. Innocent, ſous les ordres du Capitaine Bonouvrier du Saintonge, pour ſervir à tout évenement.

Journée

La diſtribution des troupes étrangeres dans tous ces quartiers répandit dans des barricades.

dans Paris une ſi grande conſternation, que les Bourgeois fermoient par-tout leurs boutiques; lorſque de Villequier, qui en étoit Gouverneur, pour diminuer la terreur des armes du Roi & relever le courage aux factieux, conſeilla à ce Prince de lui permettre de parcourir les ruës de la ville à cheval & ſans armes; d'exhorter les Bourgeois au nom de S. M. à ne rien appréhender & à ouvrir leurs boutiques; & d'ordonner aux troupes de ne point ſortir de leurs poſtes, & d'attendre tranquillement les ordres du Roi, ſans faire aucune violence. La Reine-mere elle-même appuya cet avis, & il fut ſuivi; enſorte que ces troupes, qui, ſi le Roi eût voulu ſe ſervir d'elles, pouvoient dans cette premiere conſternation où leur arrivée avoit jetté les Pariſiens, le rendre maître abſolu de cette capitale, étant reſtées un tems aſſez conſiderable ſans rien entreprendre, au lieu de répandre la terreur, n'inſpirerent que du mépris au Peuple, qui commença à ne les plus regarder que comme des ſtatuës de fer immobiles. Cependant l'eſprit de révolte qui avoit commencé à éclater à la Place-Maubert, ſe répandit bientôt après dans tous les autres quartiers de Paris: en un moment toutes les chaînes furent tenduës, les avenuës des places ſe trouverent fermées de barricades; chacun s'empreſſa de faire proviſion de pierres, dont toutes les fenêtres des maiſons qui donnoient ſur les places publiques furent en un moment remplies: enfin on fit en un inſtant tous les préparatifs néceſſaires pour exterminer les troupes du Roi.

La molleſſe de la Cour augmente l'audace des factieux.

Comme le bruit augmentoit au Marché-Neuf, & au Pont S. Michel, la Cour y envoya d'abord François de Cugnac, Sieur de Dampierre, & enſuite le Colonel Alfonſe d'Ornano, Corſe, à qui la Reine-mere recommanda inſtamment de contenir les troupes, de ne point attaquer & de ſe tenir ſur la défenſive. Ces ordres, qui faiſoient paroître tant de molleſſe & de lâcheté, ne ſervirent qu'à décourager les troupes du Roi, & à rélever au contraire le cœur aux factieux, qui voyant à leur tête tout ce qu'il y avoit dans Paris de plus grands ſcelerats, avec les Officiers que le Duc de Guiſe y avoit fait entrer avant ſon arrivée, oſerent ſe préſenter eux-mêmes, les armes à la main, d'un air menaçant; & pouſſant toujours leurs barricades, bloquerent ſi bien les troupes du Roi, qui ne faiſoient aucun mouvement dans tous les poſtes qu'elles occupoient, qu'il leur fut enfin impoſſible de leur échaper. Cependant d'O, & les autres Seigneurs qui les commandoient, envoyoient ſans ceſſe au Louvre pour informer S. M. de ce qui ſe paſſoit, & prendre de nouveaux ordres: mais ils étoient toujours les mêmes; & la Reine-mere continuoit à leur faire dire, de ne point permettre que les troupes du Roi fiſſent aucune violence, & de ſe tenir ſur la défenſive.

Le Duc de Guiſe élude les propoſitions de la Cour.

D'un autre côté, la Reine-mere & Bellievre alloient & venoient continuellement du Louvre à l'hôtel de Guiſe, pour engager le Duc, au nom du Roi, à ſortir de Paris; promettant qu'il ne ſeroit fait aucun mal, ni à ſes gens, ni à ceux des Bourgeois qui auroient embraſſé ſon parti, & qu'à l'avenir on n'inquiéteroit perſonne à ce ſujet. Le Duc, qui d'abord appréhendoit les ſuites de ce ſoulevement, paroiſſoit aſſez diſpoſé à accepter le parti; ſeulement il demandoit des ſûretés: mais dans le fond il ne cherchoit qu'à gagner du tems, réſolu de ſe regler ſur l'évenement. Mais lorſqu'il s'apperçut que le peu de réſolution de la Cour faiſoit perdre cœur aux troupes du Roi, & augmentoit au contraire l'audace de ſon parti, il commença à parler plus haut; ſe plaignant ouvertement de l'affront que le Roi lui faiſoit, & demandant qu'on lui en fît ſatisfaction. Ainſi toute la négociation de Bellievre n'aboutit à rien. Enfin l'après-dîner, lorſque chacun eut la tête échauffée à force de boire, (car la chaleur étoit alors aſſez grande,) on en vint aux dernieres extrémités: mais il n'étoit plus poſſible alors aux troupes du Roi, qui l'auroient pu d'abord avec avantage, d'attaquer les Bourgeois, qui avoient fermé toutes les avenuës des places, & fortifié les maiſons des environs; enſorte qu'elles ne pouvoient même garder plus long-tems les poſtes qu'elles occupoient, ſans s'expoſer au danger manifeſte d'être entierement défaites.

Conduite du Duc dans cette affaire.

Le Duc de Guiſe s'étoit d'abord tenu chez lui avec ſes amis & quelques gens armés qu'il y avoit fait cacher; & il n'y auroit eu rien de plus aiſé pour le Roi dans ces momens, que de ſe rendre maître de ſa perſonne, & de tous ceux qui étoient avec lui. Sur le midi, il ſortit dans la ruë voiſine, où eſt bâti l'hôtel de Montmorency, en habit de campagne, & d'un air intrépide, & ſe promena de la ſorte aſſez long-tems avec l'Archévêque de Lyon, entre deux hayes de perſonnes, dont les uns le regardoient avec crainte, & d'autres avec indignation ou admiration; donnant ſes ordres aux exprès que les factieux lui dépêchoient de tems en tems pour l'informer de ce qui ſe paſſoit.

Pour moi, je me ſouviens que quelque tems avant midi, lorſque les ruës n'étoient point encore barricadées, je voulus me contenter dans l'attente où j'étois de ce grand évenement, & voir quelle contenance tenoient les deux partis. Dans cette vûë étant ſorti de chez moi, ſans craindre le danger auquel je m'expoſois, je me rendis à pied au Louvre, que je trouvai deſert, & où regnoit un morne ſilence; marque certaine de la conſternation où l'on y étoit. Sortant donc de-là la douleur dans le cœur, je paſſai enſuite par l'hôtel de Guiſe; & y ayant rencontré le Duc qui ſe promenoit, je m'approchai d'un de mes amis qui m'accompagnoit, & lui dis à l'oreille, que ce jour-là, ſi je ne me trompois, alloit porter le dernier coup au Roi & à l'autorité royale; & que je croyois remarquer dans les yeux du Duc de Guiſe & de ſes gens un air de gayeté & de confiance, qui marquoit qu'il ſongeoit moins à prendre des meſures pour ſa ſûreté qu'à chercher les moyens de ſauver ſa réputation, dont il étoit ſi jaloux, en donnant un bon tour à cet attentat, & de mettre les troupes du Roi à couvert des inſultes des Pariſiens, afin de confirmer par cette conduite l'idée qu'il vouloit que l'on eût de ſon innocence & de ſa douceur. L'évenement juſtifia ma prédiction. Ce fut-là le dernier coup qui acheva de terraſſer l'autorité royale. Henri III. fit enſuite d'inutiles efforts pour recouvrer le pouvoir ſouverain qu'il avoit une fois perdu. Depuis ce jour-là, la majeſté du trône reſta, pour ainſi dire, enſevelie dans un funeſte oubli juſqu'au regne de Henri IV. Alors par les armes victorieuſes de ce grand Prince, né pour dompter la révolte & écraſer tous les partis, la Na-

Nation entiere s'eſt réünie ſous le même joug de l'obéïſſance ; & on a vû l'autorité royale reprendre ſa premiere vigueur & ſon ancien luſtre ; & ſous ce Monarque, que le Ciel nous a envoyé ſous de très-heureux auſpices, le trône François rentrer, par une faveur de Dieu ineſpérée, dans le droit dont il avoit joüi juſqu'alors, d'être le plus glorieux & le plus floriſſant de toute la Chrétienté.

Le Duc de Guiſe maître de Paris.

On vit donc alors la ſcene changer de face : ce ne fut plus au Duc de Guiſe à recevoir la loi : il commença à la donner ; & au lieu qu'un moment auparavant on lui ordonnoit fierement de ſortir de la capitale, on regarda alors comme une grace, qu'il voulût bien faciliter aux troupes du Roi, qui s'étoient ſaiſies des places de Paris, le moyen de ſe retirer, ſans s'expoſer à être taillées en piéces. Ce Seigneur, qui trouvoit dans cette circonſtance la plus belle occaſion qu'il eût euë de ſa vie, de faire parade de ſon crédit & de ſa généroſité, s'y employa en effet avec ardeur. Il ſe rendit lui-même à l'Hôtel de ville, ſuivi du Capitaine Saint-Paul ; & paſſant au travers du peuple, que ſa préſence tenoit dans le reſpect, & après avoir parlé avec douceur aux troupes du Roi, & s'être plaint avec beaucoup de modération de l'outrage qu'il avoit reçû, il les remit en lieu de ſûreté. Saint-Paul marchoit à la tête des Royaliſtes, déſarmé, la canne à la main, comme s'il eût conduit des priſonniers en triomphe, & leur fit rendre leurs armes enſuite, conformement aux ordres du Duc. Au reſte, ce Seigneur retira en même tems deux grands avantages de ce procedé : il augmenta beaucoup ſon crédit & ſon autorité parmi le peuple, qui prenoit un plaiſir ſenſible à être le témoin de cette eſpece de triomphe ; & il donna en même tems une grande idée de ſa généroſité aux troupes du Roi, qui lui eurent une vraye obligation de les avoir tirées des mains de cette populace mutinée.

Les factieux tuent quelques ſoldats du Roi.

Il y eut un peu plus de tumulte au Marché-Neuf, où la Cour avoit envoyé les Maréchaux d'Aumont & de Biron pour en retirer les troupes : quoique le Duc de Guiſe eût fait ſignifier au peuple l'ordre de les laiſſer partir, cependant comme il n'y avoit dans ce poſte aucun homme d'autorité, capable de retenir ces furieux dans le devoir par le reſpect ou par la crainte, ils chargerent les Suiſſes dans leur retraite, & il y en eut environ ſoixante de tués à coups de pierre ou d'arquebuſe : du reſte, ce fut-là tout le ſang qui fut verſé dans cette grande journée.

Faux bruit répandu par Madame de Montpenſier pour animer les factieux.

Peu de tems après, pour animer encore davantage le peuple contre le Roi, Madame de Montpenſier, qui avoit un talent admirable pour inventer de faux bruits, fit répandre dans Paris, que le deſſein de ce Prince, après qu'il ſe ſeroit rendu maître de cette ville, étoit de faire pendre tous les bons Catholiques qui s'oppoſoient aux deſſeins pernicieux des Politiques ; que dans cette vûë on avoit préparé grand nombre de potences, & qu'on avoit fait venir de tous côtés pour cette exécution des bourreaux, qui avoient paſſé la nuit dans l'Hôtel de ville. Quoiqu'il n'y eût rien de plus faux que cette nouvelle, cependant une infinité de gens furent aſſez ſimples pour y ajouter foi ; tant il eſt vrai que la haine ſe fait un poiſon de tout, & peut faire paſſer pour une vérité, ce qui autrement paroîtroit abſurde & ridicule.

La revolte augmente encore.

Le ſoir on établit des corps-de-garde dans toutes les places & dans tous les quartiers de Paris ; mais le Prevôt des Marchands ayant voulu donner le mot au nom du Roi à l'ordinaire, les mutins refuſerent de le prendre de lui, & allerent recevoir l'ordre du Duc de Guiſe. Ce fut-là proprement que commença la révolte ; car juſques-là tout ce qui s'étoit paſſé pouvoit encore ſe juſtifier, ſous prétexte de la néceſſité où l'on s'étoit trouvé réduit. Perſonne ne dormit de toute la nuit, qui ſe paſſa en mouvement, & dans l'attente de ce que le jour ſuivant enfanteroit. Cependant les Capitaines de la bourgeoiſie, & quelques autres émiſſaires du Duc, parcouroient les corps-de-garde, & paſſoient de maiſon en maiſon, d'un côté exhortant le peuple à rendre graces à Dieu, dont la main toute-puiſſante avoit ſeule, diſoient-ils, délivré les gens de bien du plus grand danger qu'ils euſſent jamais couru ; de l'autre, faiſant mille éloges du Duc de Guiſe, qui par ſa valeur venoit de remporter une victoire ſi complette ; & mélant dans tout cela tout ce qui pouvoit rendre le Roi odieux.

Le Duc de Guiſe envoye offrir une ſauve-garde à l'Ambaſſadeur d'Angleterre.

Tout avoit réüſſi au gré du Duc de Guiſe, & même au-delà de ſes eſpérances : il n'étoit plus inquiet que du ſoin de ſa gloire, & de ſçavoir comment les Princes étrangers prendroient ce qui venoit de ſe paſſer : il ne fut pas long-tems ſans en faire l'épreuve. Il avoit envoyé le Comte de Briſſac à l'hôtel du Lord Edouard Comte de Stafford, alors Ambaſſadeur d'Angleterre à la Cour de France, qui demeuroit un peu au deſſous de la Place-Maubert, ſur le quai des Bernardins. La commiſſion du Comte de Briſſac portoit, d'offrir de la part du Duc une ſauve-garde à l'Ambaſſadeur ; & il avoit auſſi un ordre ſecret de ſe ſervir de cette occaſion, pour voir ce qui ſe paſſoit dans ſon logis, ſous prétexte de pourvoir à ſa ſûreté. En effet on diſoit qu'il avoit chez lui des gens armés ; & les Ligueurs appuyoient ce bruit, afin de ſe ſervir de ce prétexte, & de profiter de la haine que le peuple avoit pour Eliſabeth, & que les Prédicateurs du parti travailloient depuis long-tems à entretenir, pour attaquer l'hôtel de ſon Ambaſſadeur & le piller. Le Duc de Guiſe au reſte fit cette demarche pour ſatisfaire à l'importunité d'un marchand de drap, nommé Nicolas Pigneron, homme ſans eſprit, qui paſſoit cependant parmi le peuple pour la prudence même. D'ailleurs il étoit bien aiſe de trouver cette occaſion de donner une grande idée de ſon crédit à l'Ambaſſadeur d'une Princeſſe, qu'il ſçavoit fort bien n'être point du tout favorable à ſon parti ; & il ne déſeſpéroit pas même de la mettre dans ſes intérêts, en rendant ce ſervice à ſon Miniſtre.

Réponſe ferme de ce Miniſtre.

Dès la premiere ouverture que le Comte de Briſſac fit à l'Ambaſſadeur d'Angleterre de recevoir une ſauve-garde, ce Miniſtre lui répondit gravement : Que s'il ſe trouvoit ſimple particulier en France, il accepteroit volontiers, dans les circonſtances préſentes, l'offre que le Duc de Guiſe avoit l'honnêteté de lui faire ; & qu'il ſe rendroit même auprès de lui, pour lui en marquer ſa reconnoiſſance : Qu'il étoit fort obligé à ſa généroſité ; mais que ſe trouvant revêtu de la qualité de Miniſtre d'une grande Reine, alliée de S. M. T. C, & chargé du titre de ſon Ambaſſadeur à la Cour de France, il ne vouloit ni ne pouvoit accepter de ſûreté d'autre que du Roi.

Briſſac inſiſta, & ajouta que le Duc de Guiſe ne s'étoit point rendu à Paris dans le deſſein de faire de la peine au Roi, mais uniquement dans la vûë de prévenir le danger qui menaçoit ceux qui lui étoient affectionnés; qu'on avoit découvert une conjuration tramée contre les Pariſiens & ſa perſonne; qu'on avoit réſolu la perte de tout ce qu'il y avoit de gens de bien dans Paris; & qu'on avoit rempli pour cela l'Hôtel de ville de potences & de bourreaux: Que le Duc de Guiſe le prioit d'en inſtruire la Reine, afin qu'elle ne pût douter de la vérité de ce qui s'étoit paſſé. Sur quoi le Comte de Stafford répliqua, qu'il vouloit bien croire que le fait étoit tel qu'il le diſoit: Qu'en effet ceux qui formoient de grands projets, n'étoient pas obligés de faire part de leurs deſſeins ſecrets à perſonne; que c'étoit à eux à en reſter ſeuls dépoſitaires; ſauf à les faire éclater dans l'occaſion, revêtus des couleurs qu'il plaît à ceux qui les ont enfantés de leur donner, ſelon que leurs intérêts le demandent: Qu'au reſte il étoit perſuadé, que ce qui venoit d'arriver ſeroit fort mal reçû de tous les Princes étrangers, qui étoient intéreſſés à ne pas ſouffrir de ſi dangereux exemples; & que de quelque prétexte qu'on ſe ſervît pour juſtifier ce qui s'étoit paſſé, ils trouveroient toûjours très-mauvais qu'un ſujet, obligé par ſa condition de ſe tenir inviolablement dans les bornes du reſpect & de la ſoûmiſſion, oſât porter ſi loin ſon crédit & ſon autorité: Que ce qui ſe diſoit de ces gibets préparés, étoit un fait odieux qui demandoit à être prouvé; ce qui étoit aiſé en produiſant les gibets mêmes; mais que quand même il ſeroit conſtant, ce ſeroit toûjours une choſe intolérable, de voir un ſujet prendre les armes, pour empêcher ſon Prince d'uſer du droit qu'il a, d'exercer ſon pouvoir ſouverain ſur ceux qui lui ſont ſoûmis, même à main armée, ſi la néceſſité l'exige: Que du reſte il inſtruiroit ſa Cour de ce qu'on lui rapporteroit; mais qu'il étoit bien aiſe que le Duc de Guiſe ſçût, qu'il n'étoit point du tout dans l'intention de ſervir auprès d'elle d'interpréte de ſes deſſeins ou de ceux de ſon parti: Qu'outre que cela ne le regardoit point, S. M. avoit plus d'eſprit que lui, & ſçauroit bien juger, ſur ce qu'il lui écriroit, de ce qu'elle en devroit penſer.

Le Comte de Briſſac voyant qu'il ne gagnoit rien ſur l'eſprit de l'Ambaſſadeur, ni par ſes offres, ni par ſes prieres, voulut avoir recours aux menaces, & declara au Comte qu'il avoit tout à craindre du peuple de Paris, qui étoit extrêmement aigri contre les Anglois, à cauſe de la cruauté exercée depuis peu à l'égard de la Reine d'Ecoſſe: mais à ce mot de cruauté, il fut interrompu par ce Miniſtre, qui lui montra, qu'une procedure faite dans les formes & ſuivant les regles du Droit, ne pouvoit jamais mériter le nom odieux de cruauté; ajoûtant, qu'il ne voyoit pas quel ſujet auroient les Pariſiens de le haïr ſi fort, puiſqu'il étoit une perſonne publique, & qu'il ne croyoit pas avoir jamais offenſé qui que ce fût. Enſuite Briſſac lui ayant demandé, s'il n'avoit point des armes cachées dans ſon logis?
„ Si vous me faiſiez cette queſtion en qualité de mon Ami, tel qu'étoit
„ autrefois Artur de Coſſé votre oncle, lui dit l'Ambaſſadeur d'un air ri-
„ ant, peut-être pourrois-je vous dire ce qui en eſt. Mais vous voyez
„ ce que je ſuis; ainſi n'attendez point de moi d'autre réponſe là-deſſus. "

Enfin Briſſac voulut joüer avec lui le perſonnage d'ami, & l'avertit d'un ton menaçant, qu'il alloit dans un moment ſe voir inveſti par une populace mutinée, qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir d'arrêter; qu'elle voudroit fouiller dans tous les coins & recoins de ſon hôtel, & qu'ainſi il croyoit qu'il étoit à propos d'en faire fermer les portes. Mais le Miniſtre Anglois reprenant ſon ſérieux à cette propoſition: „ Voyez-vous ces deux portes, „ lui dit-il d'un ton animé, par où l'on entre chez moi, & que vous me „ conſeillez de fermer? Sçachez que ſi on vient m'attaquer, je ſuis réſolu „ de les défendre juſqu'à la derniere goutte de mon ſang, & de ſervir d'exemple à tout l'univers du Droit des Gens violé dans la perſonne d'un „ Ambaſſadeur d'Angleterre. Au reſte, puiſque vous me demandez en ami „ ſi j'ai des armes chez moi, je vous répondrai de même, que ſi j'étois „ venu dans le Royaume en qualité de ſimple particulier, peut-être aurois-je pris cette précaution pour ma ſûreté: mais avec le titre dont je „ ſuis revêtu, je crois que le Droit des Gens & la Foi publique doivent „ ſeuls faire toute mon aſſûrance. Ne vous imaginez donc point que je „ ſuive votre avis. Non, je ne ferai point fermer mes portes, que je ne „ voye arriver ces furieux dont vous m'avez menacé: l'hôtel d'un Ambaſſadeur doit être ouvert à tout le monde: d'ailleurs je ne ſuis pas venu „ en France pour demeurer à Paris: apprenez que je ſuis par-tout où eſt „ le Roi „. Le Comte de Briſſac s'en retourna à l'hôtel de Guiſe avec cette réponſe; & quoique le Duc ſe vît déchu par-là de l'eſpérance qu'il avoit euë d'abord, de ſe faire valoir auprès de la Reine d'Angleterre, ou même de la mettre peut-être dans ſes intérêts, en rendant ſervice à ſon Miniſtre; cependant, comme il crut qu'il y alloit de ſon honneur que les Ambaſſadeurs étrangers fuſſent en ſûreté dans une ville où il étoit le maître, il recommanda extrêmement aux Chefs de la Bourgeoiſie de ce quartier, de veiller à ce que les Anglois ne fuſſent point inſultés, de quelque maniére que ce fût.

Sentiment du Pape ſur la conduite du Roi & du Duc de Guiſe dans cette affaire.

Tel fut ce jour fameux qui portera éternellement le nom de la journée des barricades; jour où l'on vit la puiſſance du Duc de Guiſe s'établir ſur les ruines de l'autorité Royale, & ſon heureuſe temérité couronnée du moins pour un tems par le ſuccès. On dit que le Pape Sixte V, qui étoit un homme de cœur, & qui ſçavoit également bien maintenir ſon autorité & ſe venger d'une injure, ayant appris l'arrivée du Duc de Guiſe à Paris, s'écria: „ O le teméraire! ô l'imprudent, d'aller ainſi ſe mettre entre les „ mains d'un Prince qu'il a ſi vivement outragé „! Mais lorſqu'on lui dit que le Roi l'avoit cependant fort bien reçu, & qu'il n'en étoit rien arrivé de plus, il s'écria encore plus haut: „ ô le lâche Prince! ô le pauvre Prince! d'avoir laiſſé ainſi échaper l'occaſion de ſe défaire d'un homme qui ſemble être né pour le perdre!

Fuite du Roi, qui ſort de Paris.

Après la faute que la lâcheté des Miniſtres avoit fait commettre le jour des barricades, la Cour en fit une nouvelle, beaucoup plus grande le lendemain, en prenant le parti le plus ſûr, au lieu de ſuivre le plus honorable. On recevoit à toute heure des avis au Louvre que les factieux avoient tenu conſeil toute la nuit; qu'on avoit un magaſin d'armes dans le

concouvent des Cordeliers ; que la jeuneſſe qui ſe rend à Paris de toutes les Provinces du Royaume pour y faire ſes études, gagnée par les mutins & à qui on avoit diſtribué des armes, devoit ſe joindre à eux ; enfin que les Ligueurs avoient abſolument réſolu de ſe rendre maîtres du Roi, à quelque prix que ce fût ; que dans cette vûë ils étoient convenus qu'on feroit ſortir de Paris huit mille hommes, pour aller ſe ſaiſir des dehors du Louvre, & en fermer la ſortie à ce Prince, tandis qu'ils l'attaqueroient de leur côté avec toutes leurs forces. La crainte porta aiſement le Roi à ajoûter foi à ces rapports ; & il ſe diſpoſa à abandonner Paris, avec auſſi peu de préparatifs, qu'il en avoit fait quatorze ans auparavant, lorſqu'il ſortit de Pologne après la mort du Roi Charles IX. Ayant communiqué ſon deſſein à la Reine-mere, & à quelques-uns de ſes Miniſtres en petit nombre, il feignit vers le midi de vouloir aller ſe promener à ſon ordinaire au jardin des Tuilleries ; ſortit de la ville par la porte-neuve, dont il avoit la clef ; ſe rendit aux Tuilleries, où il ſe botta ; & partit, après avoir fait marcher devant, les Suiſſes, le regiment des Gardes, & une partie de ſa Cour. C'étoit un ſpectacle bien digne de compaſſion de voir ce même Prince, qui peu de jours auparavant étoit le maître d'une des plus grandes villes & des plus peuplées de tout l'univers, dont il avoit enrichi les habitans par le long ſéjour qu'il y avoit fait, & par ſes profuſions immenſes, obligé d'en ſortir pour mettre ſa vie à couvert, tourner encore de tems en tems ſes regards vers cette ville ingrate qu'il abandonnoit, ſuivi de tous ſes ſerviteurs diſperſés & fuyans, les uns à pied, & d'autres ſur de miſerables chevaux de loüage, ſans manteau, ni bottes. Le Roi alla coucher ce jour-là à Trapes, où l'on mit des corps de garde à toutes les avenuës, pour ne pas être ſurpris par les troupes que le Duc de Guiſe pouvoit envoyer de Paris. Le lendemain il ſe rendit à Chartres, où Nicolas de Thou, qui en étoit Evêque, & qui avoit toûjours été fort zèlé pour le parti du Roi, lui fit l'entrée la plus magnifique qu'il lui fut poſſible. Tout le Clergé ſortit au devant de lui pour le recevoir, tandis que le peuple lui marquoit la joye qu'il reſſentoit de le poſſeder, par ſes cris de *Vive le Roi*, qu'il y avoit déja ſi long-tems que ce Prince n'avoit entendus. Au reſte, c'étoit uniquement au Prélat qu'il étoit redevable d'un ſi favorable accueil. Le reſte du Clergé & du peuple s'étoit déja laiſſé aveugler ou corrompre par les émiſſaires des Ligueurs ; & ne connoiſſoit plus d'autre parti que celui de ſes ennemis.

Son arrivée & entrée à Chartres.

Le Duc de Guiſe ſe plaint du départ du Roi.

Le jour même du départ du Roi, le Duc de Guiſe ſe rendit ſur le ſoir chez la Reine-mere, à laquelle il marqua qu'il étoit très-mortifié de ce départ ſubit & précipité, dont il n'y avoit aucun ſujet raiſonnable. Enſuite il parcourut à pied la plûpart des ruës de Paris, & comme s'il en eût été le maître, il établit lui-meme les corps-de-garde ; s'entretenant familierement avec les Chefs des mutins, qui étoient preſque tous de la lie du peuple, & qui lui écorchoient les oreilles par leurs diſcours groſſiers ; careſſant les uns, ſoûriant aux autres ou leur frappant doucement ſur l'épaule, enfin ſe prêtant à tous, ſans rien perdre de ſa grandeur, & gardant toûjours avec eux un air de gravité & de dignité qui lui convenoit. Il rendit auſſi viſite aux prin-

Fermeté du Préſident de Harlai.

cipaux membres du Parlement, à qui il ne manquoit pas de faire entendre qu'ils avoient tout à craindre du peuple, s'ils ſe mettoient en devoir de proceder contre quelqu'un des bourgeois, quel qu'il pût etre. Il voulut même intimider auſſi le premier Préſident de Harlai, & ſe ſervit de tout ſon eſprit pour lui faire comprendre en mots couverts qu'il devoit s'accommoder au tems: mais ce Magiſtrat, ſi connu par ſa fermeté & par ſa droiture, ne lui fit point d'autre réponſe, ſi-non qu'il ſeroit ſon devoir: & ſur ce que le Duc inſiſta, & lui fit voir toute la grandeur du danger auquel il s'expoſeroit, afin de l'engager à avoir quelque complaiſance; il lui declara nettement qu'il mourroit plutôt que de faire aucune démarche indigne de lui; c'eſt-à-dire, qui fût contraire à l'attachement & à l'obéïſſance qu'il devoit à S. M.

Repréſentations infructueuſes de la Reine-mere au Duc de Guiſe.

La Reine-mere étoit cependant reſtée à Paris avec la Reine regnante, comme ſi elle eût voulu conſerver encore au Roi par ce ſéjour quelque ombre d'autorité ſur cette ville. Cette Princeſſe n'avoit pas été fort fâchée d'abord de toutes ces brouilleries, dans l'eſpérance que ce ſeroit pour elle une occaſion de rentrer dans le gouvernement. Cependant lorſqu'elle vit le Duc de Guiſe trop avancé pour reculer, & que la fortune ſembloit lui menager les moyens de pouſſer plus loin ſes deſſeins ambitieux, qui ne pouvoient manquer d'entraîner la ruine du Roi même, elle voulut l'arrêter dans le cours de ſes progrès: elle employa pour cela la crainte & l'eſpérance; lui repréſentant d'un côté le peu de fond qu'il y avoit à faire ſur une populace inconſtante & légere, dont l'appui étoit ſon unique reſſource; & lui faiſant de l'autre, au nom de ſon fils, les propoſitions les plus avantageuſes. Mais tous ſes ſoins furent inutiles: le Duc réſolu de pourſuivre ſon entrepriſe, penſoit à profiter de ſes ſuccès: comme il étoit ſur-tout de ſon intérêt de bien affermir ſon autorité dans Paris, le Samedi ſuivant, qui étoit le ſecond jour d'après les barricades, il ſomma Laurent Teſtu de lui remettre la Baſtille, dont il étoit Gouverneur, & celui-ci eût la lâcheté d'obéïr (1). Le Colonel Alſonſe d'Ornano, dont le zèle & la bravoure étoient connus, s'étoit offert de défendre ce poſte, & avoit promis d'en répondre ſur ſa tête: mais on conſeilla au Roi de ne point accepter ſes offres; & il eut la foibleſſe de ſuivre cet avis, ſous prétexte qu'il ne vouloit pas expoſer un brave homme qui lui étoit néceſſaire ailleurs. Le lendemain les ſéditieux, devenus de jour en jour plus hardis, arrêterent de Perreuſe, Prevôt des Marchands, & le mirent à la Baſtille, dont le Duc de Guiſe venoit de ſe rendre maître, comme un traître à la patrie & à l'Etat; car dans les circonſtances où l'on ſe trouvoit, c'étoit un crime capital que d'être attaché au Roi. Deux jours après, le château de Vincennes

Le château de

---

(1) *Il ſomma Teſtu de lui remettre la Baſtille, & celui-ci eut la lâcheté d'obéïr.*] Dans le *Journal de l'Etoile*, 1719. Tom. I. pag. 75. le Chevalier du Guet Laurent Teſtu, Gouverneur de la Baſtille depuis l'ennée 1576, eſt dépeint comme plus propre, diſoit-on, pour le gouvernement d'une bouteille que d'une telle Place. Auſſi eſt-il dit de lui dans le *Catholique François*, Piéce compoſée pour la défenſe de la Reine-mere, qu'il rendit la Baſtille eu Duc de Guiſe, faute d'Oranges pour faire une capilotade de perdrix, & que cette excuſe lui avoit mis à couvert l'honneur & la vie. LE DUCHAT.

Vincennes ſe rend au Duc, qui change les Magiſtrats de Paris.

nes fut rendu au Duc de Guiſe. Enfin le lendemain, qui étoit un Mercredi, le Prevôt des Marchands fut dépoſé ſans autre forme de procès; & comme le Conte & Lugoli, Echevins, avoient ſuivi le Roi, on indiqua contre toutes les regles une Aſſemblée pour créer de nouveaux Magiſtrats. Le Duc de Guiſe nomma de ſon autorité Prevôt des Marchands Michel la Chapelle-Marteau, Maître des Comptes; Louis Sainction & François Bonard s'étant juſtifiés, & ayant convaincu les Ligueurs de leur fidélité, furent conſervés dans leurs charges, & on nomma Jean Compan & Nicolas Roland pour remplacer les deux autres qui étoient abſens.

Ce Sainction étoit d'une honnête famille de Paris. D'abord il avoit été Avocat au Châtelet, où il s'étoit acquis quelque réputation; & ſa conduite reglée lui avoit mérité la charge d'Echevin, que le Roi lui avoit procurée: le jour même des barricades, il avoit été pluſieurs fois au Louvre avec Jaques Bellanger, Conſeiller au Parlement, qui commandoit comme Colonel la compagnie Bourgeoiſe du quartier de la Place-Maubert, dans la vûë de prendre avec les Miniſtres des meſures pour appaiſer le peuple. Mais depuis, ſoit que les affaires du Roi lui paruſſent déſeſpérées, ſoit qu'il crût mieux faire les ſiennes en prenant un autre parti, il en changea en effet; & à la ſollicitation des Ligueurs, ou peut-etre même avoit-il bonne intention, car on n'eſt pas bien certain du contraire, le lendemain des barricades s'étant rendu au Louvre, il tâcha d'excuſer les excès de la veille, & il conſeilla au Roi de donner ordre au Duc de Guiſe lui-même de parcourir à cheval les ruës de Paris, accompagné du Sieur de Villequier, & de Louis de Saint-Gelais Sieur de Lanſac, afin de parler au peuple, de l'adoucir, & de faire retirer les barricades. Peu de tems après, le Roi devoit les ſuivre à cheval avec toute ſa Cour, & ſe tranſporter à la Sainte-Chapelle, où la Reine avoit coûtume de ſe rendre tous les Vendredis par dévotion, ſous prétexte d'y aller faire ſes prieres: mais le Roi trouva que dans les conjonctures il y auroit un peu trop de danger à ſuivre ce conſeil.

Peine extrême que ce changement de Magiſtrats fait au Roi.

Rien ne fit tant de peine au Roi, ſi on excepte ſa fuite de Paris, que le changement que le Duc de Guiſe fit des Magiſtrats, parce que cette démarche lui fit connoître que ce Duc ne ſongeoit qu'à ſe rendre maître abſolu dans cette capitale, & à mettre les Pariſiens hors d'état de ſe raccommoder jamais avec la Cour. Enſuite la triſte comparaiſon que faiſoit ce Prince du paſſé avec le préſent, lui donnoit des inquiétudes mortelles pour l'avenir. En effet à quel excès ne pouvoit pas ſe porter le Duc, lui qui dans le têms même qu'il aſſûroit le Roi de bouche & par écrit de ſon attachement & de ſa ſoûmiſſion à ſes ordres, au même moment qu'il ne parloit que de paix & de réconciliation, oſoit, de ſon autorité, dépoſer les Magiſtrats que S. M. elle-même avoit établis dans leurs charges, & en nommer d'autres pour les remplacer? A quoi ne devoit-on pas s'attendre, après de tels commencemens? Il y avoit déja long-tems que la fortune du Duc de Guiſe étoit au deſſus de celle d'un particulier: mais elle venoit de monter à un point, où il n'étoit plus permis qu'elle reſtât long-tems en équilibre. Car quand on a des vûës bornées, on peut arriver à

HENRI III. 1588.

Lettres du Roi aux Gouverneurs des Provinces au ſujet des barricades, & de ſa ſortie de Paris.

ſon but par dégrés, & ſe ſervir plus ou moins à ſa fantaiſie des occaſions favorables que préſente la fortune: mais à qui veut commander, elle ne laiſſe aucun milieu entre le trône & le précipice.

Ce Prince ne pouvoit faire des refléxions plus ſages dans ces circonſtances: heureux s'il eût trouvé des Miniſtres qui euſſent ſecondé ſes vûës par des conſeils généreux. Mais au contraire, on ne le vit uſer contre la révolte, qui devenoit plus générale de jour en jour, que de remedes ſans force & ſans vertu. Les lettres, par exemple, que le Roi addreſſa à tous les Gouverneurs des Provinces, étoient un aveu tacite de la lâcheté de la Cour. Elles contenoient en ſubſtance: Que le Roi ne s'occupoit à Paris qu'à lever les ombrages que lui avoient donnés les mouvemens arrivés dans la Province de Picardie, voiſine de cette capitale, réſolu de paſſer enſuite auſſi-tôt après en Poitou, pour y faire la guerre aux Hérétiques, lorſque le Duc de Guiſe s'étoit rendu le 9. de Mai à la Cour, ſans faire part de ſon retour à S. M. Que cette arrivée ſubite avoit augmenté les ſoupçons, d'autant plus que ſur le bruit qui s'étoit répandu que le Duc penſoit à venir à Paris, S. M. lui avoit envoyé dire deux fois de n'en rien faire, par des perſonnes des plus conſiderables de ſon Royaume: Que cependant, parce qu'il étoit entré dans Paris avec fort peu de ſuite, ce procedé n'avoit point empêché S. M. de traiter avec lui, dans l'eſpérance que ſa préſence faciliteroit les moyens de lever les ſoupçons qu'elle avoit conçus, & d'appaiſer les troubles de Picardie: Qu'on n'avoit pourtant pû rien gagner par cette voye: Que cependant S. M. ayant été informée qu'il étoit arrivé, & arrivoit encore tous les jours dans Paris grand nombre de gens vagabons, & dont les deſſeins lui étoient ſuſpects pour bien des raiſons, qui ſe diſoient apartenir au Duc de Guiſe, elle lui en avoit parlé, & lui avoit donné ordre de leur commander de ſe retirer: Que le Duc de ſon côté lui avoit conſtamment aſſûré qu'il n'y avoit perſonne à lui dans Paris: Qu'elle avoit donc pris cette occaſion pour ordonner aux Prevôt des Marchands, Echevins, & autres Magiſtrats choiſis de cette capitale de ſon Royaume, d'en faire la viſite, en allant dans toutes les maiſons; mais qu'ayant été inſtruite que ces recherches ſe faiſoient fort mollement, ſous prétexte que ceux qu'elle en avoit chargés appréhendoient de ſoulever le peuple contre eux, S. M. en vertu du pouvoir dont elle étoit revêtuë, avoit jugé à propos, pour ſe faire obéïr, de faire entrer dans Paris le regiment de ſes Gardes & les Suiſſes, afin qu'à l'aide de ſes troupes & des Chevaliers de ſes Ordres, on pût exécuter, ſans aucune violence, ſes commandemens: Qu'en effet les bourgeois avoient paru d'abord aſſez diſpoſés à ſe ſoûmettre; mais qu'enſuite quelques gens mal intentionnés ayant répandu le bruit, que le deſſein de S. M. étoit de mettre garniſon dans Paris, & de dépouiller enſuite cette capitale du Royaume de ſes franchiſes & libertés, le peuple, ſecondé des gens du Duc de Guiſe, qui s'étoient mis à la tête des plus mutins, avoit pris les armes, & qu'à l'aide des barricades, il avoit inveſti les troupes du Roi qui étoient poſtées dans les différentes places de cette ville, en fermant toutes les avenuës: Que cependant S. M., qui auroit pû ſe rendre ſans peine maîtreſſe de Paris, ſi elle eût voulu employer d'abord la violence, avoit tranquillement diſſimulé cet outrage, pour ne pas expoſer les Pariſiens; & qu'elle avoit mieux aimé ceder à la fureur du peuple, que de voir ſon autorité cimentée par le ſang de ſes ſujets, quelqu'indignes qu'ils s'en fuſſent rendus par leur audace: Que dans la perſuaſion où elle étoit, que cet acte de clémence & de bonté feroit enfin ouvrir les yeux au peuple de Paris, & l'engageroit au repentir, elle avoit paſſé la nuit ſuivante au Louvre, & avoit éloigné dès le matin toutes les troupes étrangeres: Qu'au contraire cette patience même, avec laquelle S. M. avoit diſſimulé l'attentat des factieux, au lieu de les rendre plus traitables, comme elle l'avoit eſpéré, n'avoit ſervi qu'à les rendre plus inſolens: Qu'ils avoient non ſeulement fermé l'oreille à toutes les propoſitions qu'elle leur avoit fait faire; mais que leur audace avoit encore été portée plus loin: Qu'à la faveur des barricades, ils avoient même oſé former le deſſein d'aſſiéger la demeure de leur Souverain, & s'étoient avancés aſſez près du Louvre, pour inſulter ſa garde: Que comme cet outrage ne ſe pouvoit plus longtems ſoutenir, quoiqu'il eût été aiſé à S. M. d'arrêter l'audace de ces mutins, en les chargeant avec les troupes qui lui venoient de toutes parts, cependant pour leur faire voir que la vie de ſes ſujets lui étoit plus chere que la ſienne propre, elle avoit mieux aimé les voir lui perdre le reſpect, que de pouvoir être accuſée d'avoir voulu maintenir ſon autorité aux dépens du ſang des coupables: Qu'elle avoit donc abandonné Paris, & s'étoit renduë à Chartres, après avoir laiſſé la Reine ſa mere dans la capitale, afin de voir ſi dans ſon abſence elle ne viendroit point à bout de ce qu'elle-même n'avoit pû obtenir, & ne réüſſiroit point à faire entendre enfin raiſon à ces ſéditieux: Que S. M. étoit donc bien aiſe de les informer de tout cela, afin qu'ils en fiſſent part aux habitans des villes dont la garde leur étoit confiée; les exhortant à veiller à ce que le mauvais exemple des Pariſiens ne ſe communiquât pas juſqu'à eux, & à employer toute leur prudence & leur autorité, pour arrêter le cours des faux bruits que des gens mal intentionnés répandoient à deſſein dans les Provinces, pour troubler la tranquillité publique.

Outre ces lettres le Roi en avoit encore addreſſé d'autres à toutes les villes du Royaume, par leſquelles il les renvoyoit à celles qu'il écrivoit à leurs Gouverneurs, & à ce qu'ils avoient ordre de leur faire entendre de ſa part. Il les aſſûroit auſſi de ſes bonnes intentions à leur égard, & de ſon zèle pour le maintien de la Religion Catholique, Apoſtolique, & Romaine, & pour l'extirpation de l'héréſie; après quoi il les exhortoit à lui reſter fidèles; & les prioit de ne point ſe laiſſer prévenir par de faux bruits; leur faiſant eſpérer qu'auſſi-tôt qu'il auroit terminé la guerre qu'on avoit declarée aux Hérétiques, il travailleroit avec plus d'application, & plus efficacement que jamais, à ſoulager les maux auxquels la néceſſité d'en venir aux voyes de fait les avoit expoſées.

Lettres du Duc de Guiſe ſur le même ſujet.

Tandis que le Roi s'exprimoit en termes qui marquoient tant de foibleſſe, & qui étoient ſi indignes d'un auſſi grand Prince, le Duc de Guiſe tenoit un langage triomphant, & qui montroit toute la confiance d'un homme

Henri III. 1588.

Au Roi.

me que la fortune a mis au-deſſus de ſes ennemis. Il écrivit le même jour au Roi, à ſes amis, & aux différentes villes du Royaume. La lettre qu'il addreſſa au Roi étoit conçuë en des termes magnifiques. Il avoit été extrêmement mortifié, diſoit-il, que les calomnies inventées contre lui par quelques gens mal intentionnés lui euſſent fermé tout accès auprès de S. M. qu'ils avoient eu l'adreſſe de prévenir, & l'euſſent renduë ſourde à ſes très-humbles prieres. Il ajoûtoit: Que c'étoit un effet de ſon mauvais ſort, auquel il avoit été ſi ſenſible, qu'il n'avoit pas craint, pour ſe juſtifier auprès d'elle, de ſe rendre à Paris malgré ſes défenſes, au péril même de ſa vie; qu'au reſte il y étoit entré avec ſi peu de ſuite, que cette circonſtance ſeule ſuffiſoit pour convaincre S. M. & tout le Royaume de ſon innocence & de la droiture de ſes vûës: Que depuis ſon arrivée, il étoit reſté deux jours auprès de S. M, avec laquelle il avoit traité des moyens de rendre le calme à la Province de Picardie, dans les mêmes vûës & avec la même droiture d'intention qui l'avoit amené; & que pendant tout ce tems-là il avoit tâché de ne laiſſer paſſer aucune occaſion de donner à S. M. des preuves de ſon attachement pour ſa perſonne, & de ſa ſoûmiſſion à ſes ordres: Que cependant l'acharnement de ſes ennemis n'avoit pas permis que S. M. ſe contentât de toutes ces marques de ſon dévoüement parfait: Que par de nouvelles accuſations inventées à plaiſir, on avoit ſçu lui donner de nouveaux ombrages, qui avoient expoſé Paris au dernier danger: Qu'on y avoit introduit des troupes étrangeres, qui en y répandant la terreur. avoient réduit les Bourgeois au dernier déſeſpoir, & les avoient obligés de prendre les armes pour la juſte défenſe de leurs vies: Que c'étoit à Dieu qu'on étoit redevable d'avoir fait échoüer les deſſeins pernicieux qu'on méditoit, & d'avoir conſervé à S. M. cette capitale de ſon Royaume: Qu'au reſte le ſuccès ſeul de cette journée ſuffiſoit, pour prouver combien il étoit éloigné des deſſeins qu'on l'accuſoit fauſſement d'avoir formés contre la perſonne de S. M. Que pour s'en mieux convaincre, il la prioit de ſe ſouvenir, qu'il s'étoit venu livrer à elle, ſans avoir d'autres ſûretés que le témoignage ſeul de ſa conſcience, & la confiance qu'il avoit dans ſa bonté; & qu'on ſçavoit que lorſqu'il avoit appris la premiere nouvelle de l'entrée des Suiſſes & du regiment des Gardes dans Paris, il étoit ſeul dans ſon hôtel, ſans armes, & avec moins de ſuite qu'il ne convenoit peut-être à ſon rang & à la ſituation où l'on ſe trouvoit alors; ce qui faiſoit voir manifeſtement, qu'il n'avoit jamais penſé, ni à attaquer, ni à être attaqué: Qu'au reſte la modération qu'il avoit fait paroître dans cette occaſion, en ſe tenant ſur la défenſive, le ſoin & la peine qu'il s'étoit donnés pour arrêter les ſuites du ſoulevement, pour ſouſtraire aux inſultes de la populace pluſieurs des Miniſtres de S. M, malgré la certitude qu'il avoit des mauvais offices qu'ils lui avoient rendus auprès d'elle, & qui ne tendoient qu'à ſa perte, ainſi que pour la conſervation des Suiſſes & du regiment des Gardes, expoſés au juſte reſſentiment des Pariſiens, prouvoient évidemment que, bien loin de manquer de reſpect à S. M. & d'avoir cherché à répandre le trouble dans Paris ou à ſe venger, il n'avoit rien plus à cœur que de faire plaiſir à S. M. & d'éviter toutes les occa-

Henri III. 1588.

occaſions qui pourroient lui donner quelque ſujet légitime de ſe plaindre de ſa conduite: Que ſi S. M. vouloit bien ſe donner la peine d'examiner à loiſir & ſans prévention ce qu'il avoit l'honneur de lui repréſenter, il eſpéroit qu'il ne lui reſteroit plus aucun doute ſur ſon innocence: Que cependant il avoit été très-ſenſible au départ ſubit de S. M, parce qu'il lui ôtoit les moyens de lui donner des preuves certaines de ſon attachement & de la droiture de ſes intentions, comme il le ſouhaitoit, & qu'il l'avoit proteſté à la Reine dans la viſite qu'il lui avoit rendu auſſi-tôt après: Qu'en effet, par ſa prudence & ſa modération, il étoit venu à bout de mettre les choſes en état de pouvoir faire un accommodement dont S. M. ſeroit ſatisfaite, & où ſa gloire ne courroit aucun riſque; & que puiſque la jalouſie de ſes ennemis, qui avoient conſeillé à S. M. d'abandonner Paris, ne lui permettoit pas de joüir de cet avantage, il étoit du moins réſolu de ne point s'écarter de la modération qu'il avoit gardée juſqu'alors; & de ſe comporter de telle ſorte dans tous ces troubles, que S. M. & tous les gens de bien fuſſent obligés de reconnoître, qu'il ne ſouhaitoit rien davantage que de mériter les bonnes graces de S. M, & l'approbation de tous les honnêtes gens, en rempliſſant exactement tous ſes devoirs.

A ſes Amis.

C'eſt ainſi que le Duc de Guiſe ſembloit inſulter au Roi: cependant il s'expliquoit bien plus ouvertement, en écrivant à ſes amis. „ A peine,
„ leur diſoit-il, avions-nous pris toutes nos meſures, pour ne pas donner
„ dans le piége que nous tendoient quelques gens mal intentionnés, qui
„ n'avoient en vûë que d'éloigner de la Guyenne la guerre qu'on avoit
„ réſolu de faire aux Hérétiques; & nous étions ſur le point de donner ſatiſfaction
„ au Roi, au ſujet des mouvemens arrivés en Picardie, parce que
„ nous avions ſçu engager nos amis à ne point s'oppoſer aux déſordres que
„ pouvoit commettre le regiment de Picardie, que le Duc d'Epernon faiſoit
„ paſſer en Flandre, quoiqu'il fût deſtiné à marcher du côté de la
„ Guyenne; lorſque le même d'Epernon, comme ſi ç'eût été peu de choſe
„ pour lui d'avoir troublé le repos de la Picardie, partit pour la Normandie,
„ réſolu d'y répandre de même la diſcorde & la diviſion; ce qui
„ n'auroit pas manqué d'arriver, ſi le déſir de faciliter au Roi les moyens
„ de tourner ſes armes contre la Guyenne ne l'eût emporté ſur quelques
„ autres conſidérations, & ne nous eût engagé à écrire aux amis que nous
„ avons dans cette Province, de n'apporter aucun obſtacle aux entrepriſes
„ qu'il pourroit faire. Mais il ne ſe contenta pas d'épuiſer les forces deſtinées
„ à exterminer les Hérétiques, en mettant garniſon dans des places
„ qui n'en avoient pas beſoin, & d'employer à des courſes infructueuſes
„ un tems favorable pour faire la guerre avec ſuccès: il oſa même attaquer
„ mon honneur, qui m'eſt plus cher que ma propre vie, par les bruits déſavantageux
„ qu'il fit courir à mon ſujet, & par les mauvaiſes impreſſions
„ qu'il donna de moi à S. M; me repréſentant comme un homme qui
„ auroit formé le deſſein de faire de Paris une boucherie, de s'aſſûrer de
„ la perſonne du Roi, de piller cette capitale, & de ruiner le Royaume;
„ afin d'amaſſer de l'argent de tous côtés, & de ſe rendre le maître de
„ porter la guerre où bon lui ſembleroit. Ce qui augmenta encore ma pei-

Henri III. 1588.

,, ne, c'eſt que ſur ces entrefaites je reçus des lettres de S. S. qui m'avertiſſoit
,, paternellement d'être toûjours fidèle & ſoûmis au Roi mon Seigneur
,, & mon Souverain. Tout cela, je l'avouë, me mettoit au déſeſpoir,
,, dans la perſuaſion où j'étois, que S. M. ainſi prévenuë ſongeroit
,, beaucoup moins à faire vivement la guerre aux Hérétiques, qu'à prévenir
,, les deſſeins qu'on pourroit avoir formés contre elle-même.

,, Mais au milieu de ces réfléxions accablantes, j'appris que le Roi faiſoit
,, venir quatre compagnies d'Infanterie Françoiſe & trois autres de
,, Suiſſes. Jugez ſi je ne fus pas très-ſenſible, comme cela étoit naturel,
,, à l'affront qu'on me faiſoit, de révoquer en doute ma fidélité. Auſſitôt,
,, pour ôter au Roi tout ſujet de penſer mal de ma conduite, ſans
,, m'amuſer à prendre aucunes ſûretés, & comptant uniquement ſur mon
,, innocence & ſur mes ſervices, je me rendis en toute diligence à Paris,
,, perſuadé que par cette démarche pleine de franchiſe, & en ouvrant mon
,, cœur à S. M., je leverois tous les ombrages qu'on auroit pu lui avoir
,, donnés de ma conduite. Après avoir eu l'honneur de lui baiſer la main,
,, & lui avoir rendu raiſon d'un retour ſi ſubit, deux jours s'écoulerent,
,, pendant leſquels S. M. m'entretint pluſieurs fois de la guerre qu'elle vouloit
,, faire en Guyenne. Il eſt vraiſemblable que pendant ce tems-là elle
,, s'informa auſſi de ce qui me regardoit; & elle ne put manquer d'apprendre
,, que j'étois venu preſque ſeul, & que j'étois dans mon hôtel auſſi
,, peu accompagné qu'un ſimple particulier. Malgré cela cependant elle
,, ne laiſſa pas le 12. de Mai de faire entrer des troupes dans Paris dès
,, la pointe du jour, par la porte Saint-Honoré. Elle-même alla les recevoir
,, à cheval, ſuivie de toute ſa Cour, & donna ordre au Meſtre-de-Camp
,, du regiment des Gardes & aux Colonels des Suiſſes, de ſe ſaiſir
,, de toutes les places de la ville En meme tems on eut ſoin de diſperſer
,, les troupes de la Bourgeoiſie, & de les tenir éloignées de leurs
,, quartiers, afin qu'elles fuſſent hors d'état de ſe ſecourir réciproquement
,, au beſoin, & d'agir dans l'occaſion.

,, Pour moi, j'étois dans mon lit, ne penſant à rien moins qu'à ce
,, qui arriva, lorſque je fus éveillé par quelques-uns de mes amis que leurs
,, affaires avoient appellés à Paris, qui m'informerent de ce qui ſe paſſoit.
,, Cependant les Bourgeois, animés par la vûë du danger qui les menaçoit,
,, ſans avoir pris d'avance aucunes meſures, & comptant uniquement ſur
,, ma préſence, après avoir aſſigné à ceux qui les commandoient chacun
,, leur emploi, coururent aux armes; & un moment après ils ſe trouverent
,, retranchés à dix pas des troupes du Roi, à qui ils declarerent auſſi-tôt,
,, qu'elles euſſent à ſortir de la ville & des fauxbourgs; & que ſi elles ne
,, ſe retiroient pas de gré, on ſçauroit bien le leur faire faire de force.
,, Sur ces entrefaites, un des Bourgeois ayant par hazard reçû quelque
,, coup d'un des Suiſſes, le peuple fit auſſi-tôt main baſſe ſur eux; en tua
,, ou bleſſa pluſieurs, & les déſarma. Dans le même tems les troupes
,, Françoiſes furent auſſi miſes en déroute, & obligées de ſe refugier en
,, confuſion dans les maiſons voiſines. Le bruit m'obligea moi même à
,, ſortir de chez moi; je parcourus la ville, & en même tems je ſauvai la

„ vie à neuf cens Suiſſes qui couroient riſque d'être aſſommés. Enſuite je fis auſſi reconduire les troupes Françoiſes au Louvre. Ainſi ſe paſſa cette journée, qui, par la grace de Dieu, a été une des plus glorieuſes de ma vie.

„ La nuit fut toute employée à parcourir la ville, à viſiter les corps-de-garde, à parler au peuple, & à l'appaiſer à force de prieres, de conſeils, d'exhortations, & même de menaces; enſorte qu'il ne s'eſt trouvé perſonne qui ait perdu la moindre choſe, & qu'il n'y a pas eu une ſeule goutte de ſang répanduë, quoique le peuple fût fort animé, ſur ce qu'il diſoit ſçavoir très-certainement, qu'on avoit préparé vingt gibets, que pluſieurs bourreaux s'étoient raſſemblés, & que la Cour vouloit faire pendre plus de ſix vingt Bourgeois, dont elle avoit donné la liſte. Ce qui me donne une joye ſenſible, c'eſt que par-là je me vois juſtifié des faux bruits qu'on faiſoit courir contre moi, que j'avois réſolu de faire une boucherie de Paris & de mettre la ville au pillage. En effet, puiſque j'étois en état d'exécuter les deſſeins dont mes ennemis m'accuſoient auprès de S. M., & que cependant je ne l'ai point fait, il n'en faut pas davantage pour leur fermer la bouche; ce qui me cauſe d'autant plus de plaiſir, qu'en même tems j'ai donné par-là une preuve du reſpect que j'avois pour S. M., en faiſant rendre aux troupes du Roi leurs armes, leurs drapeaux, leurs tambours, & prenant ſoin qu'elles fuſſent conduites en lieu de ſûreté, enfin en me comportant en tout avec modération, & une retenuë qu'en pareil cas on auroit peut-être eu bien de la peine à trouver dans tout autre.

„ Mais cette joye n'a pas duré long-tems, parce que S. M. eſt tout d'un coup ſortie de Paris, ſur l'idée que les auteurs de cette émotion lui avoient encore miſe en tête, que j'avois deſſein de m'aſſûrer de ſa perſonne; mais à Dieu ne plaiſe, quoique j'euſſe pû l'exécuter ſans peine, qu'un pareil projet me ſoit jamais venu dans l'eſprit. Depuis je me ſuis rendu maître de l'Arſenal, de la Baſtille, & de quelques poſtes avantageux des environs de Paris; j'ai fait ſceller les coffres du Roi, afin que, comme ſes finances n'apartiennent qu'à lui, elles lui ſoient remiſes, auſſi-tôt que ſon reſſentiment ſera paſſé; & ſi Dieu éxauce mes prieres, j'ai lieu d'attendre des ſoins de S. S. & des autres Princes Catholiques, & des preuves que j'ai données en cette occaſion de mon zèle & de mon attachement pour ſa perſonne, que ce reſſentiment ne ſera pas de longue durée: Que s'il en arrive autrement, j'eſpere avec les mêmes moyens que j'ai employés juſqu'ici, continuer dans la ſuite à défendre la Religion & les Catholiques, & les mettre à couvert des pernicieux complots qu'avoient formés contre eux les fauteurs d'Hérétiques dont S. M. eſt obſédée.

Aux villes du Royaume.

A l'égard des lettres que le Duc de Guiſe écrivit à toutes les villes du Royaume, elles ne contenoient que les mêmes choſes en termes différens. Après avoir fait l'éloge, avec un air de mépris inſultant, de la clémence & de la bonté du Roi, il diſoit qu'il appréhendoit cependant que les mauvais conſeils qui lui avoient ſi ſouvent fait commettre les mêmes fautes dont

Henri III. 1588.

dont la Religion avoit reçû un préjudice conſidérable, ne l'engageaſſent encore à abandonner le loüable projet qu'on avoit formé de continuer la guerre contre les Hérétiques; ajoûtant que, comme il voyoit les Pariſiens bien diſpoſés à en pourſuivre l'exécution, il ne pouvoit s'empêcher de les exhorter, ſauf en tout l'autorité du Roi, à s'unir à eux pour ce ſujet, & à ne pas ſouffrir que, ſous prétexte de l'obéïſſance dûë à S. M, on fît chez elles aucun changement, comme d'y bâtir des arſenaux, d'y élever des citadelles, ou d'y mettre des garniſons, au gré des ennemis de la Religion.

Lettres des Pariſiens aux autres villes.

A ces lettres les Pariſiens en avoient joint d'autres de leur part, où ils ne faiſoient point myſtère des noms du Roi de Navarre, & du Duc d'Epernon, que le Duc de Guiſe avoit exprès ſupprimés. Ils diſoient: Que leur deſſein étant de ſe rendre maîtres de Paris, comme étant la capitale du Royaume, afin d'abolir entierement la Religion, après avoir prévenu le Roi contre le Duc de Guiſe par les calomnies dont ils lui avoient rempli l'eſprit, ils l'avoient engagé à faire entrer dans Paris les Suiſſes & les Gardes Françoiſes: Que ſur l'avis qu'en avoit reçu le Duc de Guiſe, comme il avoit cru qu'il y alloit de ſon honneur d'effacer les mauvaiſes impreſſions qu'on avoit données de lui à S. M., il étoit ſur le champ parti de Soiſſons, & étoit entré dans Paris en plein jour, ſuivi de ſept chevaux ſeulement, d'où il étoit allé ſe préſenter au Roi, prêt à rendre raiſon de ſa conduite: Que malgré cela, les conſeils des gens mal intentionnés avoient prévalu ſur l'eſprit de ce Prince, à qui ils avoient ſçu inſpirer une peur chimérique d'un danger imaginaire, & qu'il avoit eu l'imprudence de faire entrer la nuit des troupes étrangeres dans Paris: Que les Pariſiens appréhendant de leur côté pour eux-mêmes, pour leurs femmes, leurs enfans, pour la Religion ſur-tout, dont les partiſans du Roi de Navarre menageoient la ruine par cette intrigue, avoient auſſi-tôt pris les armes; qu'ils avoient chargé ceux qui venoient les attaquer; qu'ils les avoient vaincus preſque ſans réſiſtance, & ſans répandre de ſang; & qu'en rendant ainſi la tranquillité à la capitale, ils avoient mis la Religion à couvert des entrepriſes de ſes ennemis: Qu'après cette victoire, quoique le calme regnât dans Paris, & qu'on ne dût rien appréhender d'un peuple fidèle, également attaché à ſa Religion & à ſon Prince, ceux-même qui avoient donné d'abord au Roi de ſi mauvais conſeils, n'avoient pas laiſſé de lui faire encore entendre qu'il avoit perdu toute autorité, & que le ſeul parti qu'il eût à prendre pour mettre ſa vie à couvert, étoit de s'éloigner: Que leur avis avoit été ſuivi: Qu'on avoit vû ce Prince abandonner lâchement la capitale; qu'il avoit été, pour ainſi dire, enlevé du Louvre, ſans avoir eu le tems de ſe reconnoître, (1) conduit de-là à la maiſon de Damville allié d'Epernon, & enſuite à celle de Montmorency, qu'on ſçavoit être lié d'intérêts avec le Roi de Navarre: Qu'ils étoient bien aiſes de les informer

---

(1) La lettre porte; *L'auroient enlevé du Louvre, & conduit en la maiſon de Damville, allié dudit d'Epernon, & frere de Montmorency, aſſocié du Roi de Navarre.* Dupuy.

former de ces circonſtances, & de leur faire bien comprendre, que c'étoit à leur Religion, à leur vie, & à leurs biens que l'on en vouloit, afin qu'elles profitaſſent de leurs avis, & ſongeaſſent à prendre leurs meſures: Qu'ils les exhortoient donc, puiſqu'elles étoient autant de membres de l'État, à s'unir plus étroitement que jamais à la capitale, à continuer d'entretenir commerce avec eux, & au cas qu'elles euſſent quelques requêtes où quelques plaintes à préſenter au Roi pour le bien de la Religion ou le ſoulagement du peuple, à les leur communiquer auparavant par quelques perſonnes de confiance & capables de manier les affaires, afin d'avoir part aux avantages qu'on retireroit de cette intelligence & de ce concert réciproques: Qu'en effet le tems étoit venu de verſer tous d'un commun accord juſqu'à la derniere goutte de leur ſang, ou de rendre la Religion Catholique victorieuſe des efforts du Roi de Navarre, & de ſecoüer le joug d'Epernon.

Lettre du Duc de Guiſe à Baſſompierre ſon ami de cœur.

Nous avons vû la joye & la confiance avec laquelle le Duc de Guiſe parloit dans ſes Lettres à ſes amis. Celle qu'il écrivit quatre jours après à Chriſtophle de Baſſompierre, qui étoit l'ami intime & qu'il appelle ſon petit cœur, eſt dans le ſtile d'un homme enivré de ſa fortune. Il lui marquoit qu'on devoit préſenter le lendemain une requête contre le Duc d'Epernon, où l'on n'avoit rien oublié, pour le dépeindre avec toutes les couleurs dont ſon portrait pouvoit être accompagné: Que la veille il étoit allé à l'Hôtel-de-ville recevoir le ſerment de la Chapelle-Marteau, qui venoit d'être élu Prevôt des Marchands, auſſi-bien que de Roland, Directeur général des Monnoyes, de Compan, & de quelques autres bons Citoyens, zèlés Catholiques, en qualité d'Echevins: Que pour ce qui étoit du Prevôt des Marchands de Perreuſe, il étoit à la Baſtille; & que les autres Echevins étoient des traîtres qui avoient pris la fuite: Que jamais on n'avoit vû un ſi grand calme ſucceder à un orage ſi violent: Que jamais les Pariſiens n'avoient été ſi doux & ſi ſoûmis: Qu'on n'avoit pas perdu la moindre choſe dans le tumulte; & que les troupes Suiſſes & Françoiſes avoient recouvert exactement toutes leurs pertuiſanes, tous leurs caſques, toutes leurs arquebuſes & leurs épées: Qu'on l'avoit traité de la manière la plus indigne; & qu'on avoit tramé contre lui les complots les plus noirs, qui ſentoient bien l'intrigue Huguenote; mais que par la grace de Dieu il avoit évité le précipice, ſecondé du courage, de la fidélité & de la ſoûmiſſion des Pariſiens: Qu'ils étoient encore dans les mêmes diſpoſitions à ſon égard; du reſte bien réſolus de travailler de tout leur pouvoir à l'affermiſſement de la Religion, & à la ſûreté de leur ville. Il ajoûtoit: „ Le Roi leve des troupes de ſon côté; nous en levons de même du nôtre: Il eſt à Chartres; „ & nous dans Paris: telle eſt la ſituation de nos affaires: rendez-vous „ inceſſamment auprès de nous; vous verrez que nous ne manquons ni de „ crédit ni d'amis, de rien en un mot: ſur-tout vous nous trouverez bien „ diſpoſés à être toûjours inviolablement attachés à S. M. comme il eſt du „ devoir de tout homme de bien & de tout bon Catholique. „ Quoique ces Lettres ne s'addreſſaſſent qu'à des particuliers, & que l'intention ne fût pas de les rendre publiques, les émiſſaires du Duc ne laiſſoient pas de les faire courir, afin qu'en les comparant avec les lettres du Roi, & les ordres qu'il donnoit, il n'y eût perſonne qui ne reconnût d'abord combien penſoient différemment le Roi & le Duc, & qui ne comprît par-là quel étoit le meilleur parti qu'il y avoit à prendre dans les circonſtances où l'on ſe trouvoit alors.

Soins du Duc de Guiſe pour prévenir la diſette de vivres.

Cependant le Duc de Guiſe, qui appréhendoit que la diſette ne ſe fît ſentir dans une ville auſſi peuplée que Paris, où il étoit aimé juſqu'à l'adoration, forma le deſſein de ſe rendre maître de tous les poſtes des environs qui pouvoient faciliter le tranſport des vivres, & y faire regner l'abondance. Dans cette vûë il fit une courſe juſqu'à Meaux & à Château-Thierry, deux villes ſituées ſur la Marne, accompagné du Cardinal de Guiſe. Pour le vieux Cardinal de Bourbon, qu'il traînoit par-tout avec lui, comme un fantôme qui lui ſervoit à faire illuſion au peuple, il l'avoit laiſſé dans Paris. Ce Prince, après la journée des barricades, avoit quitté Soiſſons, & s'étoit rendu à Paris avec le Cardinal de Vendôme, ſon neveu & fils du Prince de Condé, frere du vieux Cardinal. Ce n'eſt pas au reſte qu'il fût alors attaché au parti de la Ligue; mais le Roi lui fit dire qu'il ſouhaitoit qu'il reſtât auprès de ſon oncle, dans l'eſpérance que ſa préſence contribueroit à moderer les ſaillies du Duc & du vieux Cardinal.

Entrepriſe infructueuſe du Duc ſur Melun.

Le Duc de Guiſe fit auſſi en même tems ſur Melun une tentative qui ne lui réüſſit point. Triſtan de Roſteing, Chevalier des Ordres de Saint-Michel & du Saint-Eſprit, homme déja fort âgé, qui avoit des terres dans les environs, & étoit Gouverneur du Château, s'étoit enfermé dans cette place, réſolu de la défendre. Le Duc le ſomma d'abord de ſe rendre; & ſur ſon refus, il vouloit uſer de menaces; mais de Roſteing lui dit nettement qu'il étoit trop vieux pour trembler, & qu'il ſeroit trop honoré de pouvoir ſacrifier le peu de jours qui lui reſtoient, à ſa patrie & à ſon Roi, à qui il étoit redevable de tant de graces. Le Roi fit auſſi-tôt après marcher à ſon ſecours Charles de Bourbon-Vendôme Sieur de Rubempré, qui fut ſuivi de Miraumont; & ces deux Généraux de concert rompirent toutes les meſures du Capitaine Saint-Paul, que le Duc de Guiſe avoit chargé du ſiége de cette place.

Corbeil abandonné par ordre du Roi.

La Reine-mere avoit envoyé dans Corbeil, ville ſituée ſur la Seine au deſſous de Melun, Jean d'Hemery Sieur de Villers, Gentilhomme de baſſe-Normandie, qui s'étoit diſtingué par ſa bravoure, & auquel cette Princeſſe s'intéreſſoit, parce qu'il avoit épouſé une Demoiſelle Cypriote qui avoit été du nombre de ſes filles. D'Hemery garda Corbeil au nom du Roi pendant quelque tems; mais ce Prince qui voyoit que cette place, peu propre d'elle-même à faire réſiſtance, étoit d'ailleurs ſi voiſine des Pariſiens qu'ils ne manqueroient pas de faire tous leurs efforts pour s'en rendre maîtres, & perſuadé que s'ils réüſſiſſoient d'abord, ils n'en deviendroient que plus obſtinés dans la révolte, lui envoya ordre quelque tems après, de l'abandonner.

Proceſſion de la Confrairie des Pe-

Sur ces entrefaites, il arriva un incident, qui en lui-même avoit quelque choſe de ridicule, mais qui ſervit à augmenter la douleur publique, & dont les ſuites furent très-préjudiciables au parti du Roi. Il ſemble qu'il étoit du deſtin de ce Prince que tout ce qu'il avoit le plus ardemment aimé contribuât à hâter ſa perte. Il y avoit cinq ans qu'il avoit inſtitué à Paris une Confrerie de Pénitens : il ſe trouvoit lui-même aſſez ſouvent à leurs proceſſions, portant l'habit des Confreres, dans la perſuaſion où il étoit qu'il pouvoit par-là ſe rendre agréable à Dieu & aux hommes. La plûpart même des Ligueurs s'étoient enrôlés dans la Confrerie. Ils prirent donc le prétexte d'aller ainſi en proceſſion juſqu'à Chartres, pour reconnoître de plus près l'état des affaires du Roi, & diſpoſer le peuple de cette ville, qui juſqu'alors avoit tenu le parti de ce Prince, à ſecoüer à la premiere occaſion le joug de l'obéïſſance. Mais appréhendant que dans un tems que la Cour croyoit avoir tout à craindre, & après tous les ſujets que les Pariſiens avoient donné au Roi de ſe défier d'eux, on ne voulût pas les recevoir, ils s'addreſſerent à Henri de Joyeuſe, qui en entrant dans l'Ordre des Capucins avoit pris le nom de Frere Ange ; & le prierent de mener lui-même la proceſſion. Ils lui repréſenterent pour l'y engager, que ce ſpectacle de dévotion ne pouvoit manquer de faire plaiſir à un Prince auſſi religieux que le Roi ; ce ſont les termes dont ils ſe ſervoient pour l'inſulter. Le Frere Ange leur accorda d'autant plus aiſément ce qu'ils ſouhaitoient, qu'il ſçavoit que le Roi aimoit ces ſortes de dévotions (1). Le Préſident Étienne de Nully étoit du nombre des Confreres ; & les Ligueurs l'avoient chargé

Henri III. 1588.

nitens, qui va juſqu'à Chartres pour découvrir les deſſeins du Roi.

---

(1) Les *M S S. du Roi* & de Mrs. *de Sainte-Marthe*, de Mrs. *Dupuy* & *Rigault* ajoutent en cet endroit la deſcription ſuivante de cette Proceſſion : .

Et pour rencherir ſur les cérémonies ordinaires de ces ſortes de proceſſions de Pénitens par quelque trait de ſon invention, il imagina, pour repréſenter la choſe de la Religion la plus ſérieuſe & la plus redoutable, de joüer avec une dixaine de ſes Confreres, Capucins comme lui, la ſcene du monde la plus ridicule. A la tête de la Proceſſion marchoit un homme avec une longue barbe, ſale & craſſeux depuis la tete juſqu'aux pieds, couvert d'un cilice, & portant par deſſus un large baudrier, d'où pendoit un ſabre recourbé, qui d'une vieille trompette (a) rouillée, tiroit par intervalles quelques ſons aigres & peu harmonieux. On l'eût pris dans ce ridicule équipage pour un de ces Vagabonds qui menent des Ours par les ruës, ou pour un vendeur d'orviétan, ou bien pour un joüeur de gobelets. Après lui venoient trois autres hommes, avec des yeux & un air farouche, ayant chacun en tête une marmite en guiſe de caſque, & portant ſur leur cilice une cotte de maille & des gantelets, armés outre cela de piques & de halebardes couvertes de rouille, afin que la mal-propreté des armes répondit mieux à l'auſtérité de leur vie, & à la craſſe de leurs habits. Ces trois perſonnages ſe démenoient beaucoup, pour écarter la foule qui ſe trouvoit ſur leur paſſage, & trainoient après eux Frere Ange lié & garotté. Celui-ci, revêtu d'une robe blanche, comme celles dont les Prêtres ſe ſervent quand ils font le ſervice, ou d'une aube, & portant une couronne d'épines ſur une perruque, d'où ſembloient découler ſur ſon viſage des gouttes de ſang, comme ſi les épines lui euſſent réellement percé la tête, trainoit une longue croix de carton, ſous le poids de laquelle il paroiſſoit ſuccomber, tombant par intervalles, comme ſi les forces lui euſſent manqué, & pouſſant les gémiſſemens les plus douloureux. A ſes côtés marchoient deux autres jeunes Capucins, auſſi vêtus de blanc, ſous la forme de deux jeunes Vierges, l'un repréſentant la Vierge Marie, & l'autre Marie-Madeleine, qui, les bras croiſés ſur la poitrine, élevoient les yeux vers le Ciel, en faiſant couler quelques fauſſes

(a) D'Aubigné dans la Confeſſion de Sancy ch. 8. dit que c'étoit un cornet de terre, qu'on avoit pris au four de Palaiſeau en paſſant, ſans oublier le fournier pour en ſonner.

Henri III. 1588.

chargé de profiter de cette occaſion, pour obliger ceux qui dans cette ville tenoient pour leur parti, à prêter un nouveau ſerment de fidélité au Duc de Guiſe; car il n'y avoit plus aucune ville dans le Royaume qui ne fût infectée de ce poiſon. Le Préſident s'acquitta impunément de ſa commiſſion ſous les yeux du Roi, & ſans qu'il ſe mît en devoir de l'empêcher; & quelques avis que pût lui donner le Maréchal de Biron, qu'un des Chanoines avoit averti du lieu où les factieux tenoient leurs aſſemblées, quelques efforts qu'il fît pour engager ce Prince à les faire arrêter, il ne put jamais en venir à bout.

ſes larmes, & ſe proſternant comme en cadence toutes les fois que Frere Ange ſe laiſſoit tomber. Ils étoient ſuivis par quatre ſatellites, du même air & dans le même appareil que les premiers, & tenant les cordes dont Frere Ange étoit garotté, ſur lequel ils déchargeoient de grands coups de foüet avec un bruit terrible. Une longue ſuite de Pénitens fermoit la marche de cette pompe comique. Ce fut ſur les trois heures après-midi qu'ils arriverent à Chartres. Le Roi avoit envoyé ordre à la garde de les laiſſer entrer dans la ville; & au milieu d'une foule de peuple & d'enfans qui couroient à ce ſpectacle, comme à une farce, ils s'avancerent vers la Cathédrale, dans laquelle ils entrerent après Vêpres, dans le tems que le Clergé faiſoit dans la nef ce qu'on appelle la Station. Le Roi ſe trouva à cette cérémonie avec toute ſa Cour; & au ſon enroüé de la trompette, ce Prince tournant les yeux vers la proceſſion, & frappé de voir un Seigneur qu'il avoit ſi tendrement chéri, ne put s'empêcher de dire qu'il plaignoit le ſort d'un homme de ce rang, qui, ſéduit par ſes confreres & trompé par les factieux, s'étoit imprudemment mêlé d'affaires d'autrui, & s'expoſoit à la riſée de tout le monde en faiſant parade d'une dévotion mal entenduë. Ce qui augmenta encore le ridicule de cette ſcene, c'eſt que, comme il faiſoit fort chaud, la ſueur qui découloit du viſage de Frere Aoge, ayant lavé ces goutes de ſang poſtiches qu'on lui avoit appliquées pour exciter la compaſſion des ſpectateurs, ſes Confreres le firent paſſer dans une chapelle voiſine, pour le barbouiller de nouveau; mais comme la foule du peuple qui l'environnoit étoit ſi grande qu'il ne fut pas poſſible d'en fermer les portes, cet accident penſa gâter tout. Louis Berton de Grillon, Meſtre de Camp du regiment des Gardes, dont le frere aine avoit épouſé à Avignon la tante de Joyeuſe, ſe trouvoit entr'autres à la ſuite du Roi. C'étoit un Seigneur connu à la Cour ſur le pied d'un homme qui s'étoit acquis le droit de tout dire & de tout oſer. Lorſque le proceſſion entrant dans l'égliſe paſſoit devant le Roi, il cria aſſez haut pour être entendu de tout le monde, en s'addreſſant aux bourreaux enfroqués, qui frappoient ſur Frere Ange. ,, Foüettez tout de bon, ,, c'eſt un lâche qui a quitté la Cour, & ,, endoſſé le froc pour ne pas porter les ,, armes. ,, Ces paroles qui furent entenduës de Frere Ange lui-même, le penétrerent juſques au fond de l'ame. Ayant eu audience du Roi le lendemain, il avoüa que jamais rien ne lui avoit fait tant de peine; & que, quoique depuis ſa profeſſion il eût pris la ferme réſolution de renoncer entierement au monde, & de regarder d'un œil de mépris les opprobres & les affronts, il n'avoit pas été aſſez maitre de lui-même pour ne ſe pas ſentir émû & vivement piqué en cette occaſion. Qu'ainſi il ſupplioit S. M, pas tant pour lui-même, puiſqu'il n'étoit plus de ce monde, que pour la gloire d'une maiſon qui, loin d'avoir jamais réfuſé de porter les armes pour ſon ſervice, avoit toujours ſervi l'Etat avec tant de diſtinction, ſoit dans la guerre ſoit dans la paix, de lui faire raiſon de cet outrage, & d'ordonner à Grillon d'être dorénavant plus meſuré dans ſes diſcours. Le Roi, après avoir écouté ſes plaintes avec bonté, le réprit tres vivement à ſon tour, d'avoir, par un zele indiſcret, tourné en ridicule la choſe du monde la plus ſérieuſe, & de s'être mis en quelque ſorte à la tête des rébelles, qu'il ſçavoit bien être en grand nombre à cette proceſſion. Par ces mots, le Roi déſignoit le Préſident Etienne de Nully & quelques autres, qui avoient ſuivi Frere Ange en habit de Pénitens dans la vûë de profiter de cette occaſion, pour obliger &c.

Fin du Livre quatrevingt-dixième.

HISTOI-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATREVINGT ONZIEME.

SOMMAIRE.

DEputation du Parlement de Paris au Roi, faite à la ſollicitation de la Reine-mere. Réponſe de ce Prince. Députation des Ligueurs. Requête qu'ils préſentent au Roi au nom du parti. Sa réponſe. Révocation de trente-ſix Edits burſaux. Les Ligueurs rendent leur requête publique. Défenſe publiée par le Duc d'Epernon & la Valette, maltraités dans cet Ecrit. Ce Duc ſe démet du gouvernement de Normandie, & s'éloigne de la Cour. Le Roi envoye des Commiſſaires dans les Provinces. De Thou viſite en cette qualité la Normandie. Tentative du Duc de Guiſe ſur Troyes en Champagne. Le Cardinal ſon frere ſe rend maître de cette ville. Le Roi négocie avec les Ligueurs. Prétentions de ce parti. Affaire de la réduction d'Orleans à l'obéïſſance de S. M. Les Ligueurs demandent cette place avec Bourges pour villes de ſûreté. Nouvelle entrepriſe du Duc d'Aumale ſur Boulogne. De Thou viſite encore la Picardie par ordre du Roi. Levée du ſiége de Boulogne. Le Roi ſe rend à Roüen. Edit de Juillet en faveur des Ligueurs, ſurnommé l'Edit d'Union. L'Henoticon. Le Roi & toute la Cour jurent l'obſervation de cet Edit. Continuation de la guerre dans le Poitou. Priſe de Marans par les troupes du Roi. Le Roi de Navarre reprend cette Place. Exploits de Leſdiguieres en Dauphiné. Tentative du Comte de la Suze ſur Orange. Tentative de Leſdiguieres ſur Grenoble, & ſur le Pont S. Eſprit. Fortification de Puymore. Traité de ligue offenſive & défenſive entre Leſdiguieres & la Valette. Priſe de Château-Dauphin par les Proteſtans. Priſe d'Oyſans par les Ligueurs. Priſe d'Ancone par les Proteſtans. Seconde députation du Parlement de Paris au Roi. Entrevûë de ce Prince & du Duc de Guiſe. Ce Duc eſt declaré Généraliſſime des armées. Bref du Pape au Cardinal de Bourbon & au Duc de Guiſe, qu'il compare aux anciens Machabées. Avis donnés au Roi par le Duc de Nevers ſur les projets du Duc de Guiſe. Lettre du Duc de Nevers au Roi pour s'exempter du commandement de l'armée deſtinée à paſſer en Poitou. Sentimens du Roi & de ſes Miniſtres à ce ſujet. Edit donné en faveur du Cardinal de Bourbon. Ecrit publié par les Ligueurs à ce ſujet.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Actes publics; Brochures publiées en ce tems-là; Honoré du Laurent; Relations du Duc de Nevers; Journal militaire de Leſdiguieres; Actes du Parlement de Paris; Antoine Hotoman.

HENRI III. 1588.

Suite des affaires de France.

CEpendant la Reine-mere, qui étoit reſtée à Paris, commençoit à ſentir la faute qu'elle avoit faite de prêter d'abord elle-même des armes à la révolte, en agiſſant de concert avec les révoltés. Mais il étoit bien tard de penſer à ſe repentir d'un mal auquel il n'y avoit plus de remede. Du moins travailla-t-elle à conſerver au Roi ſon fils quelqu'ombre d'autorité, par une eſpece de ſoûmiſſion. Dans cette vûë elle fit dire ſous main au premier Préſident de Harlai, & au Préſident de la Gueſle, qu'il ſeroit à propos que le Parlement députât à la Cour quelques-uns de ſon Corps, pour faire excuſe au Roi ſur ce qui s'étoit paſſé, & l'aſſûrer de ſa ſoûmiſſion & de ſa fidélité.

Députation du Parlement de Paris au Roi, à la ſollicitation de la Reine-mere.

Réponſe du Roi.

Sur cet avis intervint un Arrêt conforme aux intentions de cette Princeſſe, & qui fut donné à la requiſition de Jaques de la Gueſle, Procureur général, afin qu'il parût que ce n'étoit que de ſon propre mouvement, & pour ſatisfaire à ſon devoir, que le Parlement faiſoit cette démarche. On nomma pour cette députation le Préſident de la Gueſle, les Conſeillers Jaques Gillot, & le Procureur général de la Gueſle. Ces députés ſe rendirent à Chartres, & ayant obtenu audience de S. M, firent en ſa préſence un diſcours, tel qu'on auroit pû le déſirer dans les tems les plus tranquilles. Le Roi leur répondit, que la Reine ſa mere lui avoit déja donné avis de la réſolution de la Compagnie & de leur arrivée: Que cette démarche lui avoit fait d'autant plus de plaiſir, que juſqu'alors il avoit toûjours été perſuadé que leur Corps, un des plus reſpectables du Royaume, ne s'écarteroit en rien de ſon devoir: Qu'il étoit leur Roi; & que bien loin de douter de leur attachement & de leur ſoûmiſſion, il avoit toûjours attendu d'eux la même obéïſſance à ſes ordres qu'ils avoient eu pour ceux de ſes prédéceſſeurs: Qu'il ſçavoit qu'ils étoient fâchés de ce qui étoit arrivé à Paris depuis quelques jours, & qu'ils n'auroient pas manqué de l'empêcher, s'il eut été en leur pouvoir de le faire: Qu'il en étoit mortifié lui-même; mais que la même choſe étoit arrivée à pluſieurs autres Princes: Que cependant ce coup lui avoit été d'autant plus ſenſible, qu'après avoir honoré Paris de ſa préſence pendant quatorze ans entiers, il ſembloit regarder cette capitale comme ſa demeure; & qu'il ne ſe feroit jamais attendu à un pareil traitement de la part des Pariſiens qu'il avoit toûjours affectionnés, & à qui il avoit donné des marques d'une bonté & d'une attention particulieres: Qu'au reſte il n'ignoroit pas

qu'il

HENRI III. 1588.

qu'il étoit impoſſible qu'il ne ſe trouvât beaucoup de méchans dans une ville auſſi peuplée; mais qu'il ſçavoit auſſi que le nombre des gens de bien n'y étoit pas moindre: Qu'ainſi il étoit prêt de pardonner aux Pariſiens, & d'avoir pour eux les ſentimens d'un pere tendre pour ſes enfans, & d'un bon Roi pour ſes ſujets, pourvû qu'ils ſe ſoûmiſſent, & reconnuſſent la faute qu'ils avoient faite: Qu'ils devoient travailler à inſpirer ces diſpoſitions aux Pariſiens, parce-qu'il y alloit du ſalut de cette capitale & de tous les habitans, de leurs enfans & de leurs femmes: Que cependant ils demeuraſſent fermes dans la fidélité qu'ils lui devoient, & continuaſſent de faire leurs charges comme auparavant: Que lorſqu'il en ſeroit tems, il les informeroit plus amplement de ſes intentions par la Reine ſa mere, à qui il étoit redevable, non ſeulement de lui avoir donné le jour, mais encore des ſoins qu'elle avoit toûjours pris pour le bien & la tranquillité de ſon Royaume.

Exhortations que le Roi fait aux députés.

Cette audience s'étoit donnée le matin. Le Roi voulut encore parler aux députés après ſon dîner, & il leur dit d'un ton foible & languiſſant, qu'il les avoit fait rappeller parce qu'il avoit été informé que les ſéditieux faiſoient courir le bruit dans Paris, que ſon deſſein avoit été d'y faire entrer garniſon: Que s'il eût pû former ce projet, ce n'auroit été que dans la vûë de déſoler cette capitale, ou de s'aſſûrer de la fidélité de ſes habitans; mais qu'il n'étoit pas poſſible qu'on penſât cela de lui, après tant de marques qu'il avoit données aux Pariſiens de ſon affection, & après tant de bienfaits dont il les avoit comblés; enſorte qu'il n'étoit pas naturel qu'il doutât de l'attachement d'un peuple qui lui étoit obligé par tant d'endroits, ni qu'eux-mêmes puſſent former le moindre doute au ſujet de ſa bonne volonté à leur égard. Que le long ſéjour qu'il avoit fait dans Paris, avoit été ſi avantageux à ſes habitans, qu'ils s'étoient plus enrichis ſous ſon regne ſeul, que ſous celui des dix derniers Rois qui l'avoient précedé: Qu'une preuve bien claire que ſon intention n'avoit point été de mettre garniſon dans cette capitale, c'eſt que lorſqu'il y avoit fait entrer des troupes, aucun ſoldat n'avoit mis le pied dans les maiſons bourgeoiſes, & n'avoit pas même exigé un morceau de pain des habitans; qu'au contraire lui-même leur avoit fait fournir tout ce qui leur étoit néceſſaire; & que ſi les Pariſiens euſſent eu un peu de patience, ces troupes ne ſeroient pas reſtées dans Paris plus de vingt quatre heures: Qu'en effet ſon deſſein avoit été uniquement de faire faire une viſite exacte de toutes les maiſons, ſans commettre aucune violence, afin d'obliger les étrangers & toutes les perſonnes ſuſpectes, qu'on diſoit être dans cette capitale au nombre de plus de quinze mille hommes, d'en ſortir; & de pourvoir par-là à la ſûreté de la ville, & à celle de ſa propre perſonne: Qu'il vouloit donc que les Pariſiens reconnuſſent avec douleur la faute qu'ils avoient faite, & qu'ils la réparaſſent par un ſincere repentir: Qu'il ſçavoit bien que des gens mal intentionnés, qui meſuroient ſon reſſentiment ſur la grandeur de l'offenſe, cherchoient à leur perſuader qu'ils n'avoient point de pardon à eſpérer de lui; mais qu'il étoit bien aiſe que la Compagnie leur fît entendre de ſa part, qu'il ne vouloit point la mort du pécheur, c'eſt-à-dire, que ſon intention n'étoit point de les perdre, & qu'au contraire il étoit dans ſa réſolution de n'agir avec eux que par les voyes de la douceur, pourvû que de leur côté ils travaillaſſent à réparer l'outrage qu'ils lui avoient fait, en reconnoiſſant leur faute & en lui donnant des marques d'un véritable changement: Qu'à cette condition il étoit prêt de leur pardonner, de mettre bas tout reſſentiment, & de les traiter en pere, comme ſes véritables enfans: Qu'au reſte il vouloit qu'ils ſe ſoûmiſſent à lui, & reconnuſſent inceſſamment ſon autorité: Qu'autrement, s'ils cherchoient à l'amuſer par des délais affectés, ſa main qu'il avoit ouverte pour répandre ſes graces & ſes bienfaits, ſe fermeroit, & qu'il ne ſongeroit plus qu'à leur donner des marques ſi ſenſibles de ſon reſſentiment, qu'elles laiſſeroient aprés elles des traces éternelles de ſa juſte indignation contre eux: Que cette ville ſi peuplée, qui ſe glorifioit d'etre la capitale de ſon Royaume, devoit toute ſa grandeur au ſejour qu'y faiſoient le Parlement & les autres Cours ſouveraines, & aux droits, immunités & privileges accordés à l'Univerſité par les Rois ſes prédeceſſeurs; qu'en la dépouillant de tous ces avantages, on feroit ceſſer ſon commerce, & qu'on la réduiroit à une ſolitude affreuſe: Qu'on en avoit un exemple dans ce qui étoit arrivé il y avoit huit ans, lorſque la peſte ayant obligé la Cour à s'éloigner de cette ville, elle étoit devenue tout d'un coup ſi déſerte, que le peuple joüoit au ſabot dans ſes ruës auparavant ſi fréquentées: Qu'il n'ignoroit pas qu'il y avoit encore dans Paris plus d'un ſujet fidéle qui voyoit avec douleur ce qui s'étoit paſſé; qu'il étoit même perſuadé que le nombre des bons y ſurpaſſoit celui des méchans: Qu'il vouloit donc que les Pariſiens lui fiſſent ſatisfaction, & qu'ils ne le forçaſſent pas, par leur opiniâtreté, d'uſer, malgré lui, contre eux de tout ſon pouvoir, comme il y ſeroit obligé s'ils perſiſtoient dans leur déſobeïſſance: Qu'en abuſant de la patience d'un Roi, elle ſe tournoit en fureur; & qu'ils ſçavoient juſqu'où pouvoit aller le reſſentiment d'un Souverain juſtement irrité: Que pour lui, quelque peu porté qu'il fût naturellement à la vengeance, il étoit réſolu d'en venir aux dernieres extrémités contre des rebelles qui l'avoient ſi ſenſiblement outragé: Qu'il n'avoit. ni moins de courage, ni moins de ſoin de ſa grandeur, qu'aucun des Rois qui l'avoient précedé: Que depuis ſon retour de Pologne, en prenant poſſeſſion du trône que la mort du Roi Charles IX. ſon frere lui avoit laiſſé, il avoit toûjours juſqu'alors gouverné ſon peuple avec douceur: Qu'il ne diſoit rien dont tout le Royaume n'eût été témoin; mais qu'il ne vouloit pas que les ſéditieux abuſaſſent pour cela de ſa bonté: Qu'aprés tout il n'étoit point un uſurpateur, & que le trône qu'il occupoit, il l'avoit hérité de ſes ancêtres, qui avoient toûjours gouverné la France avec douceur & équité: Que c'étoit ſe moquer de vouloir couvrir la révolte du manteau de la Religion; qu'on auroit dû prendre un autre chemin; qu'il n'y avoit Prince au monde plus Catholique, ni qui deſirât tant l'extirpation de l'Héréſie que lui; que ſa vie & ſes actions le témoignoient aſſez; & qu'il voudroit qu'il lui en eût coûté un bras, & que le dernier Hérétique fût mort, & ſon tableau dans cette chambre où ils étoient: Qu'ils s'en retournaſſent faire leur charge à l'ordinaire; que du reſte ils ne ſe décourageaſſent point ; qu'il ſçauroit bien les mettre à couvert de toute inſulte : Qu'enfin il leur ordonnoit de rapporter aux Pariſiens tout ce qu'il leur avoit dit. Les députés furent congédiés avec cette réponſe. Au reſte, ceci ſe paſſa le 16. de Mai.

Meſſage du Roi au Parlement.

Quelques jours après, le Roi envoya au Parlement Claude Dorron, Maître des Requêtes, qui marqua dans un long diſcours, que l'intention & la derniere volonté du Roi étoit, que pourvû que les Pariſiens rentraſſent dans leur devoir, on oubliât tout le paſſé, & qu'on travaillât à reformer le Gouvernement : Que dans cette vûë on convoquât les Etats généraux pour la fin de l'année ; Sa Majeſté proteſtant qu'elle feroit obſerver inviolablement tout ce qui y ſeroit reglé : Qu'on y prît des meſures pour lui donner parmi les Princes de ſon ſang un ſucceſſeur Catholique : mais qu'afin que l'Aſſemblée des Etats fût légitime, elle ſouhaitoit & vouloit qu'avant toutes choſes on mît les armes bas, à peine contre les contrevenans d'être traités comme criminels de lèze-Majeſté.

Requête préſentée au Roi au nom de la Ligue.

Le Duc de Guiſe n'étoit point à Paris lorſque Dorron ſe rendit au Parlement : il étoit allé faire un voyage à Château-Thierry. Dès qu'il fût de retour, il perſuada aux nouveaux Echevins de la ville, d'envoyer auſſi des députés au Roi, afin d'éviter l'odieux de ce qui s'étoit paſſé ; mais auparavant on dreſſa la requête dont il a été parlé dans la lettre que le Duc de Guiſe écrivoit à Baſſompierre, & il fut réſolu qu'elle ſeroit préſentée au Roi au nom du Cardinal de Bourbon & des autres Princes & Seigneurs ligués, de la ville de Paris & de toutes les autres villes de l'Union. Par cet Ecrit les Ligueurs proteſtoient d'abord, qu'ils n'avoient jamais eu & n'avoient point encore d'autre vûë en prenant les armes, que d'extirper l'Héréſie, qui étoit la ſource de tous les autres maux auxquels l'Etat étoit expoſé, & d'aſſûrer par-là la tranquillité du Royaume, & l'obéïſſance dûë à S. M. Ils l'exhortoient enſuite à pouſſer vivement la guerre qu'on avoit commencée contre les Hérétiques, & la ſupplioient de vouloir bien ſe ſervir pour cela du Duc de Guiſe. Ils ſe déchaînoient contre le Duc d'Epernon, & la Valette ſon frere, comme gens juſtement ſuſpects, qui favoriſoient ouvertement les Hérétiques, & qui en avoient donné des preuves dans plus d'une occaſion. Ils accuſoient le Duc d'avoir fait un voyage en Guyenne après la mort du Duc d'Anjou, & d'y avoir pris des liaiſons funeſtes avec les Proteſtans, d'avoir en tout favoriſé leur parti, & perſécuté au contraire les bons Catholiques, d'avoir été d'intelligence avec le Sieur de Clervant, en faveur des Hérétiques de Mets, d'avoir fait depuis peu une entrepriſe ſur la ville de Cambrai, qui apartenoit à S. M., d'avoir trahi manifeſtement la cauſe de l'Etat dans le traité paſſé avec les Reîtres, en facilitant leur retour en Allemagne, d'avoir conſeillé au Roi de faire entrer des troupes dans Paris, ce qui avoit cauſé le ſoulevement de cette capitale, & d'avoir eu des entretiens ſecrets avec Châtillon. Ils taxoient le Sieur de la Valette d'avoir enlevé aux Catholiques Valence, Tallard, Guilleſtre, & pluſieurs autres places du Dauphiné, dont il s'étoit rendu maître & où il avoit mis des perſonnes ſuſpectes pour y commander ; d'avoir, par une diſſimulation & une intelligence criminelles, favoriſé les progrès des Hérétiques dans cette Province ; enfin, d'avoir encore depuis peu fait tous ſes efforts pour empêcher la ville d'Auſſonne, une des plus conſiderables de la Bourgogne, qui s'étoit révoltée contre le Duc de Mayenne, Gouverneur de la Province, de rentrer dans ſon devoir. Ils ajoûtoient, que toutes ces raiſons rendoient les deux freres juſtement ſuſpects aux Catholiques, & leur donnoient lieu d'appréhender, que s'ils venoient jamais à être diſgraciés de la Cour, comme il y avoit bien de l'apparence (parce que S. M. toûjours ſage & prudente, ne ſouffriroit plus long-tems leur fierté & leur inſolence,) ils ne remiſſent entre les mains des Proteſtans, avec qui ils étoient évidemment liés d'intérêts, tant de places dont ils ſe trouvoient en poſſeſſion : Qu'outre cela ils étoient devenus l'objet de la haine publique, parce qu'on les ſoupçonnoit d'être la ſource de tous les maux auxquels la France ſe voyoit expoſée ; d'avoir donné lieu au trafic honteux qui ſe faiſoit publiquement des gouvernemens & des autres emplois ; d'avoir imaginé mille nouveaux moyens juſqu'alors inouïs d'épuiſer les finances & de ſatisfaire leur avarice inſatiable ; d'avoir empoiſonné l'eſprit de S. M. contre les Seigneurs de ſon Royaume, & de l'avoir engagée à les éloigner du Gouvernement ; enfin, d'avoir inventé mille nouveaux impôts à la ruine du pauvre peuple : Que pour faire connoître à S. M. que ni la jalouſie ni la haine n'avoient aucune part à ces accuſations, ils la ſupplioient de prier la Reine ſa mere, aux ſoins de laquelle elle n'étoit pas moins redevable que tout le Royaume, de lui en dire librement ſon ſentiment, & d'obliger même ſous ferment les Seigneurs & les principaux Magiſtrats, de lui dire nettement ce qu'ils penſoient là-deſſus ; perſuadés que ſi on leur donnoit la liberté de parler, ils ne tiendroient pas d'autre langage : Que c'étoit ce qui les rendoit d'autant plus hardis à ſupplier S. M. ſans craindre d'encourir ſon indignation, de délivrer enfin ſes ſujets de la juſte appréhenſion qu'ils avoient conçuë ; de rétablir la concorde & l'union entre les Seigneurs du Royaume ; & de tirer ſon peuple de l'oppreſſion, en éloignant de ſa perſonne ces deux freres qui cauſoient tous les maux de l'Etat, & en leur ordonnant de ne plus ſe mêler du Gouvernement, de renoncer à toutes leurs charges, emplois, & dignités, & de ſe retirer dans leurs terres : Qu'au reſte s'ils demandoient leur éloignement, ce n'étoit point dans la vûë de s'enrichir de leurs dépouilles ; qu'il leur ſuffiſoit que S. M, écoutant favorablement leur juſte priere, retirât du Gouvernement des hommes ſi dangereux, perſuadés qu'elle étoit trop prudente pour ne pas faire un ſage partage des emplois & des gouvernemens dont ils étoient en poſſeſſion, entre les Seigneurs qui avoient bien ſervi l'Etat, & qui ne s'étoient point rendus ſuſpects aux Catholiques : Que c'étoit le parti le plus glorieux & même le plus avantageux pour S. M ; que par-là elle leveroit les ombrages que donnoit la fortune immenſe & le crédit de ces deux hommes qui leur étoient devenus odieux, & ſe mettroit en état de ſoulager ſon peuple, en retirant ſes finances des mains de ces harpies qui les épuiſoient, & de penſer uniquement à continuer la guerre qu'on avoit entrepriſe contre les Hérétiques: Que pour l'exécuter avec plus de ſuccès, S. M. étoit ſuppliée de ſe mettre

tre elle-même à la tête de l'armée qui devoit marcher vers la Guyenne ; & de donner le commandement de celle qu'on feroit paſſer en Dauphiné au Duc de Mayenne, qui ſeroit d'autant plus agréable à cette Province, qu'il l'avoit déja délivrée une fois de la contagion : Que cependant la Reine-mere reſteroit à Paris, pour veiller pendant l'abſence de S. M. au gouvernement de l'Etat, qu'elle avoit toûjours juſqu'alors ſi heureuſement & ſi ſagement adminiſtré : Qu'enfin les Catholiques du Royaume ſupplioient S. M. de prendre les meſures les plus ſages pour empecher qu'ils ne tombaſſent quelque jour ſous le joug des Hérétiques ou de leurs fauteurs ; que l'exemple de ce qui étoit arrivé dans les Etats voiſins les effrayoit, & qu'ils ne voyoient rien de plus terrible que de dépendre de ces tyrans.

Voilà ce qui regardoit en général tous les Catholiques du Royaume. Cet Ecrit contenoit encore quelque choſe de particulier pour les Pariſiens. On y faiſoit d'abord l'éloge de leur zèle, & de l'attachement conſtant qu'ils avoient toûjours fait paroître pour la perſonne de nos Rois : on tâchoit de les juſtifier ſur ce qui s'étoit paſſé à la journée des barricades, en attribuant leur ſoulevement à la juſte crainte que leur avoit cauſé l'entrée imprévûë des troupes étrangeres dans Paris ; & on ſupplioit S. M, au cas qu'elle eût conçu contr'eux quelque reſſentiment pour ce qui étoit arrivé, quoique de leur côté ils puſſent, aſſurer qu'ils n'avoient jamais penſé à l'outrager en cette occaſion, de vouloir bien l'oublier, & leur pardonner avec cette bonté qui lui étoit ſi naturelle. On ajoûtoit, qu'ils étoient très-mortifiés de ce qui s'étoit paſſé alors : Qu'ils avoient été ſur-tout extrêmement ſenſibles à l'éloignement de S. M : Qu'ils ne pouvoient l'imputer qu'aux mauvais conſeils de ceux-là même qui l'avoient déja engagée auparavant à faire entrer des troupes dans Paris, & que jamais réſolution n'avoit été plus précipitée, & priſe plus à contre-tems ; puiſqu'ils étoient ſur le point de donner à S. M. des preuves ſenſibles de leur zèle & de leur attachement, en rétabliſſant ſon autorité dans leur ville : Que cependant, pour prévenir les ſoupçons dont on avoit rempli l'eſprit de S. M. contre eux, & remedier aux juſtes craintes qui s'étoient augmentées par ce qui venoit d'arriver, ils la ſupplioient de vouloir bien pourvoir à leur ſûreté pour la ſuite ; d'ôter en conſequence le gouvernement de Paris à d'O, pour des raiſons, diſoient-ils, qu'ils aimoient mieux taire que publier, à moins que S. M. elle-même ne le leur ordonnât ; d'accepter & de ratifier la démiſſion que l'ancien Prevôt des Marchands & les Echevins précedens avoient donnée de leurs charges ; puiſqu'il étoit évident, comme S. M. en étoit ſans doute perſuadée, qu'ils n'étoient pas capables d'entretenir l'union & la tranquillité dans Paris ; d'avoir pour agréable, que ceux qu'on avoit choiſis pour les remplacer, jouiſſent de leur emploi pendant les deux années ſuivantes, après quoi la ville rentreroit dans ſon droit d'élire elle-même ſes Magiſtrats ; d'empêcher la vénalité des charges de l'Hôtel de ville ; de permettre, lorſque quelqu'un des Conſeillers, Quarteniers, Cinquanteniers, Dixéniers, & autres Officiers de la ville viendroit à mourir, que les Bourgeois, ſuivant l'uſage, en nommaſſent un autre à la pluralité des voix pour le remplacer ; enfin , pour entretenir toûjours l'abondance dans cette capitale , de n'y faire entrer que les Gardes Suiſſes & Françoiſes , & d'aſſigner aux autres troupes des routes qui les en éloignaſſent.

Réponſe du Roi à la requête des Ligueurs.

Cette requête étoit ſignée du Cardinal de Bourbon & de Henri de Lorraine , & fut préſentée au Roi par ces Chefs des factieux que le Duc de Guiſe venoit de tirer de la lie du peuple pour les mettre à la tête de tout Paris. Ce Prince répondit par un Ecrit daté du 29. de Mai : Que par tout ce qui s'étoit paſſé , le Cardinal , & les autres au nom deſquels cette requête lui avoit été addreſſée , avoient eu des preuves ſi ſenſibles de ſon zéle pour le maintien de la Religion Catholique , Apoſtolique & Romaine , pour la conſervation de l'Etat & le ſoulagement du peuple , que perſonne ne pouvoit plus en douter , ni lui diſputer la gloire de s'être en cela plus ſignalé que perſonne , par ſes démarches & par ſes diſcours : Qu'on l'avoit vû dans les guerres précedentes ſacrifier courageuſement pour cela ſon repos , ſa ſanté , ſa vie même ; & que lui ſeul avoit remporté plus de victoires ſur les Hérétiques qu'aucun autre Prince Chrétien : Qu'il les avoit pris enſuite par les voyes de la douceur , & qu'il n'y avoit point de moyens doux ou violens dont il ne ſe fût ſervi, ſoit du vivant du Roi Charles IX. ſon frere , ſoit depuis qu'il étoit lui-même monté ſur le trône , pour affoiblir, ou même exterminer abſolument le parti Proteſtant : Que rompant enſuite tout-à-fait avec eux , il avoit donné trois ans auparavant un Edit ſévère pour conſerver l'union entre les Catholiques : Que depuis ce tems-là il leur avoit toûjours fait la guerre , comme il étoit encore réſolu de continuer : Qu'il s'étoit avancé en perſonne au-devant de l'armée des Allemans & des Suiſſes Alliés ; qu'il leur avoit fermé le paſſage de la Loire , & avoit hâté leur défaite par ſa préſence : Qu'il s'étoit vû enſuite avec douleur arrêter au milieu du cours de ſes victoires , par la diviſion & les ombrages que quelques gens mal intentionnés avoient eu ſoin de répandre ; qu'auſſitôt il s'étoit appliqué à y remedier , ſans avoir pû juſqu'alors y réüſſir ; enſorte qu'en voulant diſſimuler le mal , il n'avoit fait que l'accroître : Que malgré cela il étoit encore pret d'oublier tout le paſſé , entr'autres le ſoulevement de la ville de Paris , auquel il étoit infiniment ſenſible , & de rendre ſes bonnes graces aux Pariſiens , pourvû qu'ils ſe montraſſent plus ſoûmis , & qu'ils lui rendiſſent l'obéïſſance qui lui étoit dûë , ſans préjudicier aux droits , privileges & libertés qu'ils avoient obtenus de lui & des Rois ſes prédeceſſeurs : Que cependant il ſouhaitoit que tous les Catholiques ſe réüniſſent avec lui , pour tourner toutes leurs forces contre les Hérétiques : Qu'à l'égard des abus qui s'étoient introduits dans le Gouvernement , & des plaintes qu'on faiſoit de ce que le peuple étoit ſurchargé d'impôts , comme cela le regardoit plus que perſonne , il n'y avoit perſonne auſſi qui y fût plus ſenſible que lui ; mais que les diviſions qu'on avoit fait naître , en troublant la paix qu'il avoit donnée à l'Etat , y avoient introduit en même tems la licence & le déſordre ; que la guerre qu'on avoit recommencée à cette occaſion , avoit interrompu la ſuite des projets qu'on avoit formés , pour rétablir le Gouvernement ſur l'ancien pied , & ſoulager le peuple, & dont il y avoit lieu d'eſpérer un heureux ſuccès, ſi la paix eût duré; que pour fournir aux frais de cette guerre & aux beſoins de l'Etat, dont les finances étoient déja épuiſées, on s'étoit vû dans la néceſſité de continuer à lever les anciens impôts, qui étoient déja fort à charge au peuple, & d'en inventer même de nouveaux qui avoient achevé de l'accabler: Qu'en effet il en coûtoit des ſommes immenſes pour entretenir, comme il arrivoit ſouvent, pluſieurs armées en même tems dans différentes Provinces; qu'ainſi la néceſſité de faire la guerre avoit entraîné de même avec elle la néceſſité de ſurcharger le peuple d'impôts: Qu'au reſte, comme il n'y avoit que l'Etat même qui put remedier aux maux dont l'Etat étoit attaqué, il avoit réſolu de convoquer les Etats généraux du Royaume à Blois pour le 15. d'Août ſuivant, afin que, ſans bleſſer les droits & l'autorité attachée à la majeſté Royale, on pût proceder librement, ſelon l'uſage de la Nation, à chercher les moyens de ſoulager le peuple, en rétabliſſant le Gouvernement ſur l'ancien pied, & reformant les abus qui s'y étoient introduits; declarant que ſon intention étoit, que ce qui y ſeroit reglé, fût inviolablement obſervé, & exécuté dans la ſuite, ſans qu'on pût y déroger pour quelque raiſon que ce fût; & qu'on y prît auſſi de concert des meſures pour la ſûreté des Catholiques, & pour empêcher qu'ils ne fuſſent un jour opprimés par les Proteſtans: Qu'en attendant qu'on prît des moyens efficaces de ſoulager l'Etat, pour montrer à ſon peuple qu'il étoit véritablement ſon Pere, autant que le malheur des tems pouvoit le lui permettre, il avoit réſolu de révoquer quelques Edits burſaux, que la néceſſité de fournir aux frais de la guerre l'avoit obligé de donner. Qu'à l'égard des plaintes qu'on faiſoit contre le Duc d'Epernon, & la Valette ſon frere, comme il ſçavoit rendre juſtice à ſes ſujets, il auroit ſoin auſſi de faire droit ſur cet article.

Révocation de trente ſix Edits burſaux.

Au reſte le Roi avoit raiſon de dire qu'il avoit déja pourvû au ſoulagement du peuple, ayant deux jours auparavant, par un ſeul Edit, révoqué trente ſix Edits burſaux. Mais jamais grace ne fut faite plus à contretems; & elle vint trop tard pour qu'on en ſçût quelque gré à ce Prince. Comme tout le Royaume paroiſſoit diſpoſé à ſe ſoulever, on regarda cette démarche comme un effet de ſa timidité, plutôt que de ſon amour pour ſes ſujets; puiſqu'il ne révoquoit ces Edits que lorſqu'il n'étoit plus en ſon pouvoir de les mettre à exécution. Cette démarche faite mal-à-propos, ne ſervit donc qu'à réveiller le triſte ſouvenir des malheurs paſſés, qu'on auroit dû plutôt chercher à enſevelir dans un éternel oubli.

Mémoire pour le Duc d'Epernon, & la Valette ſon frere.

Ainſi furent congédiés les députés de la ville de Paris, qui à leur retour ne manquerent pas de faire imprimer la requête qu'ils venoient de préſenter au Roi. Un Auteur, qui dans le titre de ſon Ouvrage ſe qualifioit *le vrai Catholique-Romain*, y répondit par un Mémoire pour le Duc d'Epernon & la Valette, qu'il rendit auſſi public. Après avoir déploré le malheur des tems, où il ſuffit d'être attaché & ſoûmis au Roi, pour ſe voir en butte à la calomnie, il proteſte d'abord qu'aucun autre engagement, que le ſeul déſir de venger l'autorité Royale & l'innocence opprimée, ne l'a porté à faire cette réponſe.

HENRI III. 1588.

Il dit enſuite, qu'il trouve le Duc d'Epernon & le Sieur de la Valette heureux, d'avoir le Prince même pour témoin, & par conſequent pour complice de toutes leurs actions & de tous leurs deſſeins: Qu'au reſte il n'eſt pas étonnant qu'on cherche à les décrier par des libelles remplis de calomnies, puiſque le trône même ne met pas la perſonne du Souverain à couvert de ces Ecrits ſéditieux, & même des diſcours malins qu'enfante le déſordre & la licence: Que cependant parce qu'on commence à rougir d'attaquer le Prince par écrit, tandis qu'on en vient contre lui aux voyes de fait, on jette tout ſon venin contre ceux qui l'approchent.

„ C'eſt, dit cet Auteur, la conduite que tinrent il y a trois ans ces
„ beaux accuſateurs au commencement des troubles qu'on vit naître alors;
„ lorſque par un libelle ils ſe déchaînerent nommément contre les deux
„ freres mentionnés, & contre le Duc de Joyeuſe, qui a été tué depuis
„ dans cette guerre; voulant les faire paſſer pour les auteurs de tous les
„ troubles. A la vérité, une perſonne des plus accréditees dans le parti
„ a fait depuis ſupprimer leurs noms; les factieux ſe réſervant adroitement
„ à les faire connoître dans un tems & une occaſion plus favorables;
„ mais le fait n'en eſt pas moins conſtant, comme on peut s'en convaincre
„ par les premiers exemplaires de cet Ecrit.

Il ajoûte, que quelque précaution qu'on prît pour couvrir ces démarches du voile ſpécieux de la Religion & du bien public, on ne ſe cachoit pas encore ſi bien, que la vérité ne perçât les nuages dont on cherchoit à l'obſcurcir: Que pour cette fois, les coups qu'on ſembloit porter aux deux freres s'addreſſoient au Roi: Que n'ayant pû s'aſſûrer de lui dans Paris, ni exécuter les mauvais deſſeins formés contre ſa perſonne ſacrée, on cherchoit à éloigner les plus fidèles & les plus zélés de ſes Miniſtres, afin de venir enſuite plus aiſément à bout de lui ravir ſa couronne avec ſa liberté. „ Car quelle néceſſité de ſe ſoulever & de prendre les armes au
„ milieu de Paris contre le Duc d'Epernon, qui étoit alors à Rouën;
„ & comment les Pariſiens ſe ſont-ils crus obligés de pouſſer leurs barricades
„ juſqu'aux portes du Louvre, & de ſe ſaiſir des clefs de toutes les
„ portes de la ville, pour chaſſer de Valence la Valette, qui ſe trouvoit
„ dans ce tems-là en Dauphiné? C'eſt ainſi qu'on voit éclater les funeſtes
„ complots découverts par Salſéde, auquel on a eu tort de ne pas ajoûter
„ aſſez de foi. Ce n'eſt ni au Duc d'Epernon ni à la Valette que l'on
„ en veut, mais à la perſonne même du Roi. Pour eux, depuis qu'ils
„ ſont entrés dans les gouvernemens & dans les premieres charges de l'Etat,
„ ils s'y ſont diſtingués par leur zèle, & par leur droiture; ils ſe
„ ſont toûjours montrés dignes fils de leur brave pere, qui a rendu des
„ ſervices ſi conſidérables à la France: on les a vûs dans l'eſpace de ſix
„ mois nettoyer toute la Provence d'Hérétiques, dont ils ont fait pendre
„ les Miniſtres & les principaux Chefs, & ſe réünir pour aller prendre au
„ milieu de l'hyver Chorges en Dauphiné.

On remarquoit que la défaite des Suiſſes qui venoient au ſecours des Proteſtans, taillés en piéces par la Valette, faiſoit aſſez voir combien les deux freres étoient d'intelligence avec les ennemis de la Religion: Que tout

HENRI III. 1588.

tout ce qu'on pouvoit reprocher à la Valette, c'étoit d'avoir chaſſé de Valence une garniſon toute venduë à la Ligue, pour faire entrer dans cette place, une des plus conſiderables de la Province, des troupes attachées à S. M. Qu'on laiſſoit aux gens de bon ſens à décider, ſi cette action étoit ſi fort répréhenſible : Que la Valette, bien loin de ſe repentir de cette démarche, ſouhaitoit de tout ſon cœur en avoir pu faire autant à Dijon, à Châlons-ſur-Marne, à Montreuil en Picardie, & dans quelques autres places ſemblables, ſituées dans le cœur du Royaume, qui avoient ſecoué le joug de l'obeïſſance.

„ A l'égard du Duc d'Epernon, qu'on accuſe d'un voyage fait en Guyenne
„ vers le Roi de Navarre, d'une entrepriſe ſur Cambrai, d'une
„ intelligence criminelle avec de Clervant & de Châtillon, & d'une prévarication
„ ſecrete en faveur des Allemans, comme autant d'attentats qui
„ prouvoient invinciblement le penchant dont on l'accuſe à favoriſer les
„ Hérétiques, ce Seigneur ſouhaiteroit ſeulement que S. M. pût joüir de
„ ſon autorité pour décider librement du mérite de ceux qui l'ont ſervie ;
„ en ce cas il ne choiſiroit point d'autre témoin de ſon innocence ; car
„ elle ſçait parfaitement que perſonne n'a plus contribué que lui à la défaite
„ des Allemans.

On diſoit encore à ce ſujet, qu'il avoit été aiſé au Duc de Guiſe de les battre à Auneau, après qu'on leur avoit enlevé les Suiſſes, & qu'on les lui avoit livrés, pour ainſi dire, pieds & poings liés : Que cependant on faiſoit ſonner cet exploit dans ſon parti auſſi haut que s'il ſe fût agi de la défaite des Cimbres ; quoiqu'on fût redevable au Roi ſeul d'une ſi grande victoire : Que pour ce qui étoit du voyage d'Epernon en Guyenne, bien loin d'avoir été entrepris en faveur du Roi de Navarre, S. M. étoit bien inſtruite qu'au contraire depuis ce tems-là il avoit toûjours été mal avec ce Prince : Enfin que le reſte des accuſations intentées contre lui ne contenoient que des faits chimériques, inventés par ſes ennemis, dont il s'offroit de prouver la fauſſeté au péril de ſa tête : Qu'au reſte ces calomnies étoient de nature à ne trouver croyance que chez des perſonnes peu ſenſées, qui ſe laiſſoient repaître tous les jours de mille impoſtures, de mille contes faits à plaiſir par ces gens de bien qui ſoulevoient la France contre ſon Souverain, & qui venoient tout récemment de le chaſſer de ſa capitale : Qu'il ſuffiſoit d'être attaché à la perſonne de S. M. pour paſſer dans leur eſprit pour Hérétique & pour Huguenot ; parce que le point capital de leur Religion étoit de révolter tout le Royaume contre ce Prince.

„ Pour moi, continuoit l'Apologiſte, je ſerois bien aiſe de ſçavoir de la
„ Sorbonne, & même de S. S, au cas que ce Manifeſte arrive jamais juſqu'à
„ elle, ſi la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine enſeigne
„ à des ſujets à faire la guerre à leur Souverain ; à ſoulever ſes peuples
„ contre lui ; à s'emparer de ſes finances ; à ſe rendre maîtres de ſes places ;
„ & à attenter contre ſa propre perſonne ? Je ſouhaiterois d'apprendre
„ d'eux qui ſont les plus condamnables, ou ceux qui étant ſortis d'un pere
„ vraîment Catholique, reconnu pour avoir été le fleau des Hérétiques,
„ & qui ayant toûjours été élevés dans la Religion qu'ils ſoutiennent, ſont

„ profeſſion de n'avoir d'autre regle de leur conduite que la crainte de Dieu & l'obéïſſance dûë au Roi, toûjours prêts à combattre indifféremment ſous ſes ordres les ennemis de la Religion & ceux de ſa perſonne ; ou ceux qui ſe couvrant du maſque de la Religion, ſous le ſpécieux prétexte de faire la guerre aux Hérétiques, attaquent la perſonne même du Prince, troublent ſon Royaume, le dépouillent de ſes meilleures villes, & travaillent à élever l'édifice de leur propre fortune ſur les ruines de l'Etat & du Souverain ?

„ Tels ſont ces bons Catholiques, ces zèlés, qui s'étant ligués pour le malheur de la Nation, portent par-tout le trouble & le déſordre ; qui appréhendent, diſent-ils effrontément, que ſi le Duc d'Epernon & la Valette viennent à être diſgraciés, ils ne livrent aux Proteſtans, qu'ils favoriſent ſous main, les places dont ils ſont en poſſeſſion, tandis que cependant il font de leur côté tout ce qu'il faut, pour les obliger par leurs calomnies & leurs impoſtures à faire une démarche qu'ils craignent, diſent-ils, ſi fort. Il eſt donc conſtant que ces bons Catholiques ſongent bien moins au ſalut de l'Etat, qu'à travailler à ſa ruine ; & que déſeſpérant de pouvoir ſe rendre maîtres de la France, tant qu'elle reſtera bien unie, ils cherchent à la mettre en piéces, dans la vûë de s'en réſerver la meilleure part. Il ne faut pas non plus s'imaginer qu'ils ſe mettent fort en peine de la reformation des abus, ou de l'extirpation de l'Héréſie ; puiſqu'au contraire ils ſeroient très-fâchés de n'avoir pas ce prétexte pour ſe plaindre & pour brouiller.

„ Ils ſe plaignent de ce qu'on a retardé le cours des victoires qu'on pouvoit remporter contre les Proteſtans. Mais rien n'a contribué davantage à ce retardement que le dernier ſoulevement de Paris, où on a vû le Roi même aſſiégé par ces zèlés Catholiques dans le Louvre, & obligé de fuir loin de ſa capitale pour mettre ſa vie à couvert. Il eſt certain que de vrais François, tels qu'étoient ceux qui ſe ſont rendus ſi célèbres dans nos Annales par leur reſpect & leur attachement pour leur Prince, & par l'éloignement qu'ils ont toûjours eu pour la ſédition & pour la révolte, n'auroient jamais penſé à former un pareil deſſein. D'où il faut conclure, que les auteurs de ces troubles ne ſont point de ces François légitimes & naturels ; que ce ne ſont que des étrangers, des fils adoptifs, des branches entées ſur la véritable ſouche pour le malheur de la Nation. Ils ne cherchent qu'à déchirer le ſein de la France, & à y entretenir des diviſions également nuiſibles à la Nobleſſe & au Peuple ; & en faiſant voir qu'ils n'ont aucune affection pour le Royaume, ils montrent en même tems que ce ne fut jamais leur véritable Patrie.

„ Dans le jugement que rendit Salomon au ſujet d'un enfant dont deux femmes prétendoient en même tems être meres, celle qui véritablement lui avoit donné le jour, aima mieux perdre le nom de mere, que de donner lieu par ſon opiniâtreté à la mort de ſon fils. La mere ſuppoſée, au contraire, toute occupée de ſa vengeance, ne demanda pas mieux que de voir cet enfant partagé. Ces Catholiques zèlés reſſemblent à

„ cette derniere : ils crient qu'on pille le Royaume, dans la ſeule vûë de faire retomber ſur d'autres la haine dont eux ſeuls doivent être chargés. En effet ſi le peuple eſt accablé d'impôts, n'eſt-ce pas uniquement pour fournir aux frais d'une guerre que leur ambition ſeule a fait entreprendre, à laquelle S. M. n'a donné les mains qu'à regret, & qu'ils l'ont miſe dans la néceſſité de continuer ? Que ſi on compulſoit les régîtres des Tréſoriers de France, on trouveroit certainement qu'eux ſeuls ont eu ſous Henri II. & ſous François II. ſon fils, l'adminiſtration des finances, dont ils diſpoſoient à leur gré.

„ Qu'on ouvre notre Hiſtoire, & on n'y trouvera pas une ſeule maiſon, comme la leur, qui, après avoir été ſi peu de choſe dans ſon origine, ſoit devenuë en peu de tems ſi puiſſante & ſi formidable. Et ne peut-on pas dire de cette orgueilleuſe maiſon, qu'elle cache ſa tête juſques dans les nuës, tandis qu'on la voit en quelque ſorte fouler aux pieds la Couronne de France ? Il faut néceſſairement de deux choſes l'une ; ou que tant de richeſſes, qui ſuffiſent à nourrir tant de factions au dedans & au dehors du Royaume, & à jetter les fondemens de la tirannie à laquelle aſpirent les ſangſuës publiques ſorties de cette famille ſi pernicieuſe à la France, ſoient le fruit de leurs concuſſions énormes, & de l'aveugle libéralité de nos Rois ; ou bien que l'argent d'Eſpagne ait contribué à leur agrandiſſement. Ce dernier ſentiment ſera facilement adopté par tous ceux qui conſidereront les diſpoſitions où ils ſont à l'égard du Royaume ; car il n'y a rien au monde qui puiſſe inſpirer à des gens véritablement François, des ſentimens auſſi Eſpagnols qu'ils en ont.

„ Ils ſouhaitent, diſent-ils, qu'on reforme le Gouvernement : le Duc d'Epernon & la Valette, ſans ſortir des bornes du reſpect qui eſt dû à S. M, ne le demandent pas avec moins d'ardeur ; & ils appellent à témoin le Roi même, leur bienfaiteur & leur appui, ſi c'eſt à leurs ſollicitations importunes qu'ils ſont redevables de ſes graces. Ils ont grand ſujet de remercier Dieu de ce que parmi tant de calomnies inventées pour les noircir, on ne peut pas du moins leur reprocher d'être penſionnaires de l'Eſpagne ; de ſe ſervir de l'argent qu'ils reçoivent de cette Cour, pour faire la guerre au Royaume ; d'avoir empêché le Roi, par les troubles qu'ils ont fait naître en France, de ſe mettre en poſſeſſion des Païs-bas ; d'avoir pillé l'argent du Roi dans les Provinces ; & d'avoir pouſſé leurs violences en pleine paix juſqu'à obliger la Cour à ſe ſervir de troupes pour eſcorter juſqu'à Paris la recette de Normandie. Une preuve manifeſte que ces réformateurs zèlés ne veulent cependant rien moins que la reforme, c'eſt que dans l'abſence du Duc d'Epernon, qu'ils diſoient s'oppoſer toûjours à leurs deſſeins, ils n'ont fait aucune démarche pour y parvenir. En effet, ont-ils alors abandonné leurs projets ambitieux ? Ont-ils moins cabalé contre le Roi ? Sa Majeſté a-t-elle été plus maîtreſſe dans Paris ? Cette capitale a-t-elle été moins eſclave de leur tirannie ? Au contraire ils ont pris ce tems-là pour faire une entrepriſe ſur Melun, pour ſe rendre maîtres de Corbeil, ſous les

HENRI III. 1588.

yeux même du Roi ; & pour ſoulever contre lui les meilleures villes du Royaume.

„ C'eſt donc ſe tromper manifeſtement que d'eſpérer dans la ſuite des ſentimens plus modérés de ceux qui ont commencé avec tant de violence. Ils demanderont ſouvent à parlementer, ſans en venir jamais juſqu'à ſe rendre. Peut-être pourra-t-on obtenir d'eux quelque tréve, lorſqu'ils la croiront plus avantageuſe à leurs intérêts que la guerre : mais on ne viendra jamais à bout de conclure avec eux une paix ſincere & ſalutaire au Royaume ; une paix qui les faſſe rentrer dans leur devoir, qui referme les playes de l'Etat, & qui retarde d'un ſeul inſtant l'exécution de leurs pernicieux deſſeins. S. M. ne doit point attendre d'eux d'autre traitement que celui que les brebis reçurent des loups. Ces bêtes féroces ne ſe virent pas plutôt en poſſeſſion des chiens, dont les cris les faiſoient fuir, qu'ils firent un carnage épouvantable dans la bergerie. Pour ce qu'ils demandent, que non ſeulement le Roi éloigne de ſa perſonne le Duc d'Epernon & la Valette, mais qu'il les oblige même à donner leur démiſſion de toutes les charges, dignités & emplois qu'ils tiennent de S. M, c'eſt une propoſition qui paroît bien dure. Et ne ſeroit-il pas tout-à-fait injuſte de vouloir condamner des gens ſans les entendre, ſur la ſimple accuſation de leurs ennemis ? On eſt cependant perſuadé que ces deux freres ſont trop affectionnés au Roi leur bienfaiteur, pour ne pas accepter toutes ſortes de conditions, pourvû que leur honneur n'y ſoit point intéreſſé, & qu'elles puiſſent contribuer à procurer la tranquillité publique ; & pour ne pas accorder ce que leurs ennemis demandent, pourvû qu'ils s'engagent de leur côté à en faire de même. Ils ne doivent point chercher à s'en diſpenſer, ſous prétexte que l'inégalité de leurs conditions doit en cela même mettre entr'eux de la différence ; car on n'a point égard, dans l'affaire dont il s'agit, au rang des perſonnes, mais à ce qui eſt propoſé. Ce qu'on leur demande ne dépend point d'eux ; & il n'apartient qu'au Roi, qui en eſt le maître, de répandre, comme il veut, les honneurs & les graces, les charges & les emplois ſur ſes ſujets, à proportion de leur mérite & de la faveur dont il les honore. Aprés tant de malheurs auxquels ils ont expoſé la France, c'eſt-là le plus ſûr & l'unique moyen de rétablir l'ordre dans l'Etat, & d'y faire regner la juſtice, qui eſt le ſoutien du trône. Par-là les Parlemens du Royaume rentreront en poſſeſſion de leur ancienne liberté ; le Roi reprendra toute ſon autorité ; & lorſqu'elle ſera bien établie, il n'y a pas lieu de douter que ce Prince, délivré des ſoins qui l'occupent dans l'intérieur du Royaume, ne tourne toutes les forces du côté de la Guyenne contre les Hérétiques. Au contraire, ſi on ne prend pas ce parti, les vrais Catholiques auront tout ſujet d'appréhender que S. M. ne ſe jette dans mille nouveaux embarras, dont elle ne ſe tirera jamais, ſi elle ne prend de bonne heure des meſures plus efficaces, pour arrêter les funeſtes projets de ceux qui la premiere année ſe ſont fortifiés aux environs de Paris ; qui l'année d'aprés ſe ſont preſque rendus maîtres de cette capitale ; qui enfin la troiſiéme année s'en ſont empa-

„ rés, & ont été ſur le point de ſe ſaiſir de la perſonne du Roi. Ils l'ont „ forcé d'en ſortir, & ſi on ne s'oppoſoit inceſſamment à leurs projets, „ ils viendroient à bout de le dépouiller de tout ſon pouvoir, de toute ſon „ autorité, de ſa liberté, & même de lui ôter la vie.

Le Duc d'Epernon, après avoir pris poſſeſſion du gouvernement de Normandie retourne à la Cour.

Cet Ecrit parut peu de jours après le retour du Duc d'Epernon à la Cour, où il ne reſta pas long-tems. Quelque tems avant la journée des barricades il étoit parti pour Rouën, où il fit ſon entrée le 3. de Mai. Il y fut en apparence fort bien reçû; mais dans cette occaſion-là même, les différens Ordres de la ville, qui étoient ſortis au devant de lui, ſuivant l'uſage, ne purent s'empêcher de lui faire ſentir par quelques diſcours piquans, combien ils étoient peu diſpoſés à lui faire plaiſir. De-là il fit ſonder André de Brancas de Villars, Gouverneur du Havre-de-grace, & Gaſpard Pelet de la Verune, Gouverneur du château de Caën, qui ſont les deux plus fortes places de la Province. Ce dernier, qui étoit un homme doux & modéré, marqua qu'il ſeroit toûjours prêt à obéïr aux ordres du Duc; Villars au contraire lui fit une réponſe très-fiere. Cependant le Duc ayant été informé de ce qui s'étoit paſſé à Paris, auſſi-bien que de la fuite du Roi, s'étoit rendu à Chartres le 21. de Mai, où il avoit été mal reçû. Le parti que ce Prince avoit pris, parce qu'il le croyoit le plus ſûr quoiqu'il ne fût pas le plus glorieux, de ceder à l'orage & de s'éloigner de la capitale, joint à quelque nouvelle inclination qu'il avoit faite, commençoit à le dégoûter du Duc, qui ſervoit de prétexte aux factieux, pour rendre ſa perſonne odieuſe au peuple.

Il ſe démet de ce gouvernement & s'éloigne de la Cour.

Le Duc étoit trop clairvoyant pour ne pas penétrer les diſpoſitions où le Roi ſe trouvoit à ſon égard, & trop fier pour ne pas prendre ſon parti là-deſſus. Il fit ce que la néceſſité lui inſpira. Perſuadé qu'il ne pourroit garder long-tems la Normandie contre les cris, non ſeulement des Ligueurs mais même de la plûpart des Seigneurs de la Cour, qui étoient jaloux de le voir revêtu de ce gouvernement, il s'en démit, à condition que le Roi ne le donneroit à aucun de ſes ennemis; & ſur le champ ce Prince en gratifia le Duc de Montpenſier. Cependant après cette abdication, le Duc voyant qu'on commençoit à avoir pour lui fort peu de conſideration à la Cour, & qu'il n'y étoit pas même en ſûreté, prit congé du Roi, qui le chargea de lever des troupes, au cas qu'on fût obligé de prendre les armes, & partit pour ſe rendre dans la Saintonge & dans l'Angoûmois, qui ſont les deux Provinces de la Guyenne où ſe trouvent les meilleurs ſoldats. Il en avoit le gouvernement depuis la mort de Bellegarde, tué un an auparavant à la bataille de Coutras; & il avoit obtenu du Roi la permiſſion de les fortifier ſelon qu'il le jugeroit à propos, avec celle de lever ſur les habitans de ces deux Provinces les ſommes qui ſeroient néceſſaires pour en faire la dépenſe.

Le Roi envoye des Commiſſaires dans les Provinces.

Après ſon départ, le Roi ſe crut déchargé d'un grand fardeau: inquiet cependant des ſuites que pouvoient avoir les deſſeins des Ligueurs, il réſolut d'envoyer des Commiſſaires dans les Provinces pour leſquelles il craignoit le plus. Preſque tous furent tirés d'entre les Maîtres des Requêtes, ou Conſeillers au Parlement de Paris & du Grand-Conſeil. Jaques-

Auguſte de Thou fut nommé pour paſſer en Normandie; Charles Turquant pour aller dans le Limouſin, où l'on avoit reçû avis qu'Egmond de Hautefort, qui étoit tout dévoüé au Duc de Guiſe, cherchoit à exciter des brouilleries; Pierre Lubert reçut ſes ordres pour la Champagne, où le Cardinal de Guiſe avoit des deſſeins contre Troyes; Prevôt-S. Cyr pour la Touraine; Adrien du Drac pour la Picardie; & pluſieurs autres pour quelques autres Provinces.

De Thou viſite en cette qualité la Normandie.

Comme la Normandie étoit la plus conſidérable & la plus propre à favoriſer les deſſeins du Roi, à cauſe de ſon voiſinage de Paris, ce Prince, qui avoit réſolu de s'y retirer pendant ces troubles, donna ordre au Sieur de Thou de partir avant les autres Commiſſaires. Ce Magiſtrat ayant donc pris congé de S. M, ſe rendit d'abord à Evreux, par le conſeil de Nicolas de Mouy Sieur de Pierrecour, Chevalier des Ordres du Roi, à qui ce Prince lui avoit commandé de communiquer ſes inſtructions, & qui fut d'avis de commencer par cette ville; parce que, comme Claude de Sainctes, qui en étoit Eveque, avoit embraſſé le parti de la Ligue, il y avoit plus à craindre qu'elle n'abandonnât celui du Roi. Là il aſſembla tous les Magiſtrats & le Corps de ville dans le palais Epiſcopal; & après leur avoir beaucoup parlé du zèle ardent qu'avoit S. M. pour le maintien & la propagation de la Religion Catholique, il leur expoſa combien de périls elle avoit mépriſés pour ſa défenſe, combien de victoires elle avoit remportées ſur les Hérétiques du vivant de Charles IX.; prenant à témoin de la vérité de ce qu'il diſoit l'Evêque même, qui étoit alors à la ſuite de l'armée en qualité de Prédicateur de Henri, qui ne portoit encore dans ce tems-là que le titre de Duc d'Anjou. Enſuite, après avoir tiré un aveu public de ce Prélat, il continua ſon diſcours; & leur ayant prouvé que depuis ſon avenement à la couronne ce Prince avoit toûjours perſévéré dans des inclinations ſi loüables, il leur fit voir que c'étoit ſans fondement qu'on le ſoupçonnoit de favoriſer le Roi de Navarre, comme les ſéditieux le prétendoient; après quoi il leur fit un narré très-ſimple de la journée des barricades, rejettant toute la faute de ce qui s'étoit paſſé, ſur les intrigues que le Duc de Guiſe avoit fait joüer auparavant, & ſur l'entêtement qu'il avoit eu de venir à Paris, malgré les défenſes expreſſes de S. M.; ce qui avoit donné lieu au ſoulevement. Il démontra que cependant le Roi n'avoit eu aucune mauvaiſe intention, parce qu'après avoir fait entrer des troupes dans Paris, quoiqu'il lui fût aiſé de s'aſſûrer du Duc de Guiſe, qui étoit ſeul & ſans armes dans ſon hôtel, & de tous ceux qui lui étoient ſuſpects, maître de ſe venger de qui il eût voulu, il étoit reſté juſqu'à midi, c'eſt-à-dire, pendant plus de huit heures, ſans faire le moindre mal aux Pariſiens. Il ajoûta que ſa patience avoit rélevé le courage des factieux; qu'ils en avoient abuſé pour l'attaquer lui-même; & l'avoient enfin obligé de ſortir de la capitale: Qu'on voyoit aſſez quel étoit le but qu'on ſe propoſoit en excitant tous ces mouvemens; & que ce ſeul attentat ſuffiſoit pour confirmer le bruit qui s'étoit répandu de conjurations formées contre l'Etat: Que ceux qui en étoient complices, avoient eu la hardieſſe de le nier juſqu'alors; mais qu'après une entrepriſe auſſi ſéditieuſe,

Son harangue aux Magiſtrats & au Peuple d'Evreux.

Henri III. 1588.

ſe, il faudroit avoir un front d'airain pour oſer en diſconvenir: Qu'au reſte, quelque ſenſible que fût S. M. à cet outrage, qui regardoit toute la Nation, puiſque la ſûreté publique dépendoit de l'autorité de ſon Souverain; ce qui la touchoit particulierement, étoit de voir que ces troubles ébranloient juſqu'aux fondemens de la Monarchie; & que la Monarchie, qui eſt comme le corps, dont la Religion eſt le chef, c'eſt-à-dire le membre le plus noble, étant une fois ébranlée, il étoit impoſſible que la Religion même ne ſe trouvât en péril: Qu'en effet, comme le ſçavoit fort bien le Prélat, c'étoit une ancienne maxime des Théologiens, que l'Egliſe eſt dans l'Etat, & non pas l'Etat dans l'Egliſe: Qu'il les exhortoit donc à ne point ſe mettre en peine de ce qui étoit arrivé à Paris, & à ne point ſuivre l'exemple de cette capitale; mais à reſter au contraire fidèlement attachés à leur devoir & à l'obéïſſance dûë à S. M., qui étoit réſoluë de continuer plus vivement que jamais la guerre qu'elle avoit entrepriſe contre les Hérétiques: Qu'au reſte, comme on avoit porté pluſieurs plaintes à S. M. ſur les abus du Gouvernement, ſur les déſordres de l'Etat, & le danger où la Religion ſe trouvoit expoſée, elle avoit pris la réſolution de convoquer les Etats généraux du Royaume à Blois pour le mois de Septembre (1) ſuivant, afin de prendre, de concert avec eux, des meſures pour le maintien de la Religion & la reforme du Gouvernement.

Expoſé fait par le même à Rouën en plein Parlement.

De Thou ſe rendit d'Evreux à Rouën, capitale de la Province, où il expoſa les mêmes choſes en plein Parlement, mais d'une manière plus étenduë. Là, pour prouver le zèle que le Roi avoit toûjours eu pour la conſervation de la Religion, il ajoûta, que ce Prince étant arrivé en Pologne, & ayant trouvé qu'au nombre des articles qui lui avoient été propoſés par la Diéte, il y en avoit un qui regardoit l'union des Catholiques avec les Proteſtans, & par lequel ils s'engageoient à ſe ſouffrir les uns les autres, il avoit conſtamment refuſé d'y ſouſcrire; & qu'enfin les Catholiques eux-mêmes avoient eu bien de la peine à l'engager à prendre un milieu, par lequel il paroiſſoit moins approuver cet article que le tolérer en leur conſideration. Enfin il les exhorta à l'obéïſſance dûë à S. M. & à l'union. Il en dit autant à la Chambre des Comptes, & à la Cour des Aides. L'après midi il aſſembla auſſi les Echevins à la maiſon de ville, où il repéta encore les mêmes choſes, & convint avec eux des conditions auxquelles ils conſentoient de recevoir le Roi dans Rouën. Cette démarche étoit bien indigne d'un Roi; mais on étoit dans des circonſtances où l'on croyoit devoir prendre ces ſûretés; ce qui devint d'un dangereux exemple pour la ſuite. Du reſte il y avoit déja long-tems que le Gouvernement étoit ſi foible, & l'autorité du Roi ſi mépriſée, que ſes Miniſtres penſoient moins à menager ſa gloire que ſa ſûreté. Martin Ruzé Sieur de Beaulieu, Commiſſaire des vivres, homme droit, & en qui le Roi avoit beaucoup de confiance, ſe trouva alors à Rouën, où ce Prince l'avoit envoyé

Aux Magiſtrats de la ville.

---

(1) Ne vaudroit-il pas mieux lire ici, *pour le mois d'Août*? Voyez là-deſſus p. 217. de ce Volume ligne 12.

voyé depuis le départ du Sieur de Thou, afin de revenir lui rendre compte de ce que ce Magiſtrat auroit négocié; car l'ordre qu'il avoit de faire enſuite la viſite des autres villes de la Province, ne lui permettoit pas de retourner ſur le champ à la Cour.

Il s'acquitte de ſa commiſſion à Dieppe, à St. Valery à Montivilliers & au Havre-de-grace.

De Roüen le Sieur de Thou alla à Dieppe, à Saint-Valery, & à Montivilliers; parla aux Echevins de ces petites villes, qu'il affermit dans la réſolution d'être fidèles au Roi; & arriva enfin au Havre-de-grace, où commandoit le Sieur de Villars. C'étoit un homme d'une fierté & d'une hauteur extrême. Du reſte il étoit tout dévoüé au Duc de Guiſe, & avoit déja reçû des Ligueurs de Paris, comme on le ſçut depuis, trente mille écus d'or, que les Chartreux avoient empruntés. Les Hennequins, dont la famille eſt puiſſamment riche, perſuadés qu'il s'agiſſoit du maintien de la Religion, étoient auſſi intervenus au contrat comme cautions. (1) Au bout de quelques années l'ordre & le calme étant rétablis dans Paris, les Chartreux voulurent revenir contre ce contrat; & les Hennequins prétendirent de leur côté que le contrat étant nul, ils devoient être déchargés de leur cautionnement. L'affaire fut portée au Conſeil, parce que la plus grande partie du Parlement de Paris étoit alliée aux créanciers. Enfin le Conſeil prononça en faveur des créanciers contre les Chartreux. La plus grande partie des voix alloit même à proceder criminellement contre les Hennequins; parce que l'amniſtie que le Roi avoit accordée aux Pariſiens, ne regardoit que ce qui s'étoit paſſé depuis les barricades, or ces emprunts faits pour corrompre les Gouverneurs des places apartenantes à S. M. étoient fort antérieurs. Mais l'avis le plus modéré prévalut; & on ſe contenta de les condamner pour le civil. (2)

Réponſe vague du Sieur de Villars.

De Thou n'eut avec le Sieur de Villars que des entretiens vagues, & ne tira de lui que des réponſes fort ſuſpectes: Qu'il n'abandonneroit jamais la cauſe de la Religion: Que ſi le Roi ne s'accommodoit avec les Princes Catholiques, ils lui donneroient bien des affaires: Que leur parti étoit extrêmement puiſſant, & au contraire celui du Roi très-foible; enfin qu'il rendroit bon compte de la place dont on lui avoit confié la garde; & qu'il la défendroit juſqu'à la derniere goutte de ſon ſang contre tous les efforts des Hérétiques. C'étoit-là le langage ordinaire des Ligueurs. Le Roi de Navarre & ceux de ſon parti étoient bien éloignés du Havre-de-grace; & il n'étoit pas néceſſaire de mêler les Hérétiques dans tout ce diſcours. Ainſi de Thou abandonna cette ville & ſe rendit à Liſieux, où commandoit un jeune Gentilhomme du voiſinage, nomme de Longchamp, qui étoit auſſi du parti de la Ligue. De Thou lui parla d'abord, & enſuite aux Echevins, après en avoir cependant averti le Gouverneur; mais tout ce qu'il gagna, fut que celui-ci lui fit entendre, qu'il ſeroit pour ceux qui défendroient la cauſe de la Religion, & que les habitans lui laiſſerent entrevoir, qu'ils ſe détermineroient ſelon le parti que prendroient les autres villes.

---

(1) C'eſt ainſi que cette maiſon, oubliant les bienfaits ſans nombre dont le Roi l'avoit comblée, étoit entrée de ſon propre mouvement dans les complots qui ſe tramoient contre lui. Au bout de &c. MSS. *du Roi*, & de *Ste. Marthe*, *Dupuy* & *Rigault*.

(2) Le Conſeil les croyant aſſez punis de la folie qu'ils avoient faite de ſe rendre mal à propos cautions d'une ſomme ſi conſiderable. En effet, comme ils n'étoient pas en état de rembourſer les créanciers, ces malheureux ſe trouverent preſque entierement ruinés par cet Arrêt.

De Thou n'eut &c. MSS. *du Roi* & de *Sainte-Marthe*, *Dupuy* & *Rigault*.

Caën ſe declare pour le Roi.

On étoit à Caën dans des diſpoſitions bien différentes. Gaſpard Pelet de la Verune qui commandoit dans le château, tenoit pour le Roi, & les familles les plus conſiderables de la ville ayant été autrefois Proteſtantes, ſe trouvoient d'autant moins diſpoſées à favoriſer le parti de la Ligue. Ainſi dès que de Thou fut arrivé dans cette ville, le Gouverneur ne l'eut pas plutôt aſſûré qu'on le trouveroit toûjours prêt à exécuter les ordres de S. M., que les Bourgeois declarerent hardiment leurs ſentimens; ſe déchaînerent hautement contre les Guiſes, qui pour ſatisfaire leur ambition particuliere, ne craignoient pas de troubler le repos de l'Etat; ils ajoûterent qu'ils faiſoient des vœux pour que le Roi penſât enfin à y apporter remede; & qu'ils ne doutoient point que s'il prenoit une bonne fois la généreuſe réſolution de ſe venger, il ne ſe vît auſſi-tôt ſecondé de ſes Seigneurs & de toute la fleur de la Nobleſſe qui fait la force de la France, & que la plus grande partie des villes ne ſe declarât auſſi-tôt en ſa faveur. De Thou content de les voir dans ces diſpoſitions, paſſa par Falaiſe, où il parla de même au Corps de ville; ſalua à la Meilleraye Jean de Mouy, Vice-Amiral de Normandie, & retourna à Rouën, où depuis le retour de Ruzé le Roi s'étoit déja rendu.

Etat des affaires du Roi en Champagne.

D'un autre côté, on étoit encore dans l'incertitude du parti que prendroit la Champagne. Rheims & Châlons, qui cependant ſe ſoûmit enſuite, penchoient aſſez à embraſſer le parti de la Ligue. Troyes au contraire tenoit toûjours pour le Roi; & comme il étoit de conſequence que la Cour diſpoſât de cette ville, la plus conſiderable de la Champagne, parce qu'elle pouvoit être d'un grand avantage pour réduire un jour le reſte de la Province, Joachim de Dinteville, Lieutenant du Duc de Guiſe, mettoit tout en uſage pour menager tellement les deux partis qui la diviſoient, que celui du Roi fût le plus fort.

Tentative infructueuſe du Duc de Guiſe ſur la ville de Troyes.

Dinteville étoit à la Cour le jour des barricades, & avoit accompagné le Roi dans ſa fuite. Le Duc de Guiſe crut pouvoir profiter de cette occaſion. Comme le ſoulevement de Paris avoit mis toutes les Provinces en mouvement, il envoya à Troyes Jean, Seigneur de Saint-Sepulchre, frere de Chamois. Il étoit chargé des lettres du Duc pour les bourgeois de cette ville, & de celles des nouveaux Echevins de Paris, par leſquelles on les informoit de ce qui s'étoit paſſé dans la capitale, en les exhortant à ſuivre l'exemple des Pariſiens, & à ſe réünir avec eux. Muni de ces lettres, il ſe rendit à Troyes, & demanda d'abord qu'elles fuſſent luës dans une aſſemblée générale de tous les bourgeois; mais il ne put l'obtenir des Echevins, qui appréhendoient une ſédition; ainſi on ſe contenta d'en faire lecture aux Magiſtrats de la ville; après quoi on lui répondit, que Troyes ſeroit toûjours fidèle au Roi, & qu'elle ne recevroit perſonne ſans ſa permiſſion. En même tems on envoya les lettres du Duc & des Pariſiens à la Cour, qui étoit alors à Vernon. Le Roi loüa beaucoup la fidélité des bourgeois de cette ville; & promit de leur renvoyer inceſſamment Dinteville avec des inſtructions très-amples.

Le Duc y envoye le Cardinal, ſon frere.

Le Duc de Guiſe n'ayant rien avancé par-là, perſuada au Cardinal ſon frere, homme violent, & qui ne ſouhaitoit que de voir quelque révolution dans le Royaume, de ſe charger lui-même de cette entrepriſe, & de ſe rendre à Troyes, dans l'eſpérance que ſa préſence fortifieroit ſon parti, & l'engageroit à profiter de l'abſence de Dinteville. Quoique le Roi eût eu ſoin de tirer les Echevins d'entre les plus honnetes familles de la ville: que le Préſident & les autres Magiſtrats fuſſent aſſez declarés contre la Ligue; le peuple qui étoit fort nombreux, & que ſon inſolence rendoit le plus fort, gâté par le mauvais exemple, qui ſe communiquoit comme un mal contagieux à toutes les villes du Royaume, appuyoit hautement le parti des Guiſes, & donnoit les noms les plus odieux à ceux qui paroiſſoient ſouhaiter la paix & la tranquillité, les traitant de Politiques, de neutres, & de Schiſmatiques.

Il eſt d'abord obligé de s'en retourner ſans avoir rien fait.

Le Cardinal partit donc de Paris ſur la fin de Mai en habit déguiſé, de peur d'être reconnu, & ſuivi ſeulement de trois hommes de confiance, paſſa par Châlons, & étant arrivé à Troyes, ſe préſenta d'abord à la porte de Saint-Jaques, qu'on ne voulut pas lui ouvrir: il alla à une autre, où ayant été reconnu, la garde s'excuſa ſur ce que les ordres du Roi ne permettoient pas de le laiſſer entrer. Ainſi il alla deſcendre à une auberge voiſine dans le fauxbourg, afin de faire repoſer ſes chevaux. Les Echevins y vinrent le complimenter, & lui faire le préſent de ville ſuivant l'uſage; après quoi ils le prierent de ſe retirer inceſſamment. Le Cardinal ſe rendit à leurs prieres; mais il n'alla pas loin. Il ſe retira ſeulement à Saint-Sepulchre, qui n'eſt qu'à trois lieües de Troyes, d'où il reprit enfin la route de Paris, jettant feu & flammes contre les habitans, & les menaçant de ſe ſouvenir de l'affront qu'ils lui avoient fait. Cependant il fut rappellé peu de tems après; les factieux qu'il avoit dans cette ville lui donnerent avis que, s'il s'en approchoit, il en trouveroit l'entrée plus facile que la premiere fois. Sur cette nouvelle il part de nouveau, & ſe rend le 10. de Juin, veille de St. Barnabé, à Saint-Antoine proche de Troyes, où tout ce qu'il y avoit de bourgeois attachés au parti vint en foule le complimenter ſur ſon arrivée.

Il eſt rappellé par les factieux.

Son arrivée dans la ville cauſe d'abord des troubles.

On devoit faire à Troyes le lendemain l'élection du Maire. Ainſi le Cardinal crut devoir ſe preſſer de profiter de l'occaſion. Le jour même de ſon arrivée il entra ſans bruit ſur le ſoir dans la ville par la porte de Croncels, qui lui fut ouverte par Denis Latrecy, qui en avoit les clefs, & qu'on avoit trouvé moyen de gagner ou de corrompre à force d'argent, ſans que les Echevins, qui comptoient ſur Latrecy & qui ne l'auroient jamais cru capable d'une pareille trahiſon, ſe doutaſſent le moins du monde de ce qui ſe paſſoit. Cependant à peine le Prélat parut dans la ville, qu'il fut joint par deux cens hommes du parti, qui l'attendoient à l'hôpital du S. Eſprit. Alors il mit pied à terre, & fut conduit par ce cortege à l'Evêché, qui ſervoit de demeure au Gouverneur. En-

Enſuite, pour plus grande ſûreté, il fit établir des corps-de-garde dans différens endroits de la ville, & leur donna l'ordre lui-même. La nuit ſe paſſa avec beaucoup de confuſion & de déſordre. Enfin le lendemain on s'aſſembla pour l'élection d'un Maire; & le choix tomba ſur Nicolas de Sault, ami intime du Cardinal, que les factieux firent élire de haute lutte.

Sujet de mécontentement de ceux de Troyes.

Cependant comme Dinteville étoit abſent, les Echevins firent venir de Pougy, François de Luxembourg Duc de Piney, dans l'eſpérance que la préſence d'un homme de ce rang rendroit le peuple plus retenu & plus ſoûmis. Outre la diſpoſition où étoit généralement le peuple dans tout le Royaûme de ſe mutiner, celui de Troyes avoit encore un ſujet particulier & tout récent de ſe ſoulever. En approchant de cette ville, le Cardinal, qui n'étoit pas encore ſûr de l'évenement, ſoit qu'il voulût ſe venger des habitans, ſoit qu'il eſpérât d'exciter par-là parmi eux quelque ſoulevement, avoit fait rompre tous les aqueducs. Cet accident avoit fait murmurer tout le peuple: il crioit hautement contre les Magiſtrats qui avoient l'entêtement d'aimer mieux les expoſer au reſſentiment du Prélat, que de contribuer à leur faire reſſentir les effets de ſon amitié. En effet ſi on ne l'eût reçû dans la ville, il y avoit tout lieu de craindre, que ce ſujet ſeul ne fût capable d'exciter une ſédition contre les Echevins & les autres Magiſtrats attachés au parti du Roi.

Ceux qui y étoient venus pour le Roi ſont obligés de ſe retirer.

Le Duc de Luxembourg, qui avoit épouſé Diane, ſœur du Duc d'Aumale, couſin du Cardinal, & qui par conſequent lui étoit allié, eut quelque entretien avec lui auſſi-tôt après ſon arrivée. Mais voyant qu'il n'y avoit pas moyen de lui faire entendre raiſon, non plus qu'à une populace mutinée que ſa paſſion aveugloit, il prit congé de lui, & ne tarda pas à ſe retirer. Pierre Lubert, Conſeiller au Grand-Conſeil, à qui le Roi avoit donné ordre de ſe rendre à Troyes, avoit déja pris le même parti. Il y étoit arrivé quelques jours avant le Cardinal, dans le tems que les eſprits commençoient à s'échauffer; & fier de l'autorité dont il ſe trouvoit revêtu, il avoit parlé au peuple avec beaucoup de vigueur; mais il falut ceder à l'arrivée du Prélat, & il ne trouva point de moyen plus ſûr pour mettre ſa vie à couvert, que de ſortir promptement de la ville le plus ſecretement qu'il lui fut poſſible.

Après s'être emparé de Troyes le Cardinal y fait divers changemens.

Auſſi-tôt que le Cardinal ſe vit maître de Troyes, il fit ouvrit les coffres où ſe gardoit l'argent du Roi; ſe ſaiſit de la recette, & en donna décharge aux Receveurs; établit en ſon nom, & de ſon autorité particuliere, un impôt qui devoit ſe lever par tête dans tout le territoire; ſe rendit maître des droits qui ſe levoient ſur le ſel; obligea le Préſident Euſtache de Meſgrigny, Lieutenant général, & le Prevôt Nicolas Renauld, de ſortir de la ville, en leur faiſant entendre ſous main, que s'ils n'y conſentoient de bonne grace, le peuple pourroit leur faire un mauvais parti; mit en leur place Louis Martin & Nicolas Guichard, qui étoient livrés à la Ligue; & leur fit prêter ſerment, ſuivant la formule contenuë dans un acte ſigné du Cardinal de Bourbon & de quelques autres, qu'il avoit apporté de Paris, & qu'il fit inſérer dans le regître de la maiſon de ville. Quelques jours après, il aſſembla à l'Evêché les huit Echévins que le Roi avoit nommés, avec les vingt quatre Conſeillers de la ville ; & après leur avoir remontré que le peuple étoit mal intentionné pour eux ; qu'il les regardoit comme ſuſpects ; & que le ſeul moyen qu'ils euſſent de l'appaiſer, étoit de ſe défaire de leurs charges , il leur conſeilla de s'accommoder au tems. L'appréhenſion de quelque choſe de pire engagea ces Magiſtrats à y conſentir ; & le Cardinal en fit dreſſer un acte , par lequel il paroiſſoit que c'étoit de leur propre mouvement qu'ils ſe démettoient de leur emploi. Il en nomma d'autres à ſa fantaiſie pour les remplacer ; & il penſa à faire réparer les reſervoirs & les aqueducs qui avoient été rompus. En effet , comme le peuple de cette ville eſt preſque tout compoſé d'artiſans , dont l'occupation eſt de préparer des cuirs & des parchemins ou de teindre des étoffes , le défaut d'eau ne pouvoit manquer d'interrompre le commerce. En même tems , pour ſe rendre plus agréable à cette populace inſenſée , il faiſoit allumer dans les ruës de grands feux , où l'on brûloit publiquement des figures repréſentant l'Héréſie , & Théodore de Beze. Pendant tout le ſéjour qu'il fit dans cette ville, les Chefs de chaque corps de métier faiſoient par ſon ordre , à certains jours de fête , élever dans les places publiques des théâtres , pour amuſer & réjoüir le peuple par des jeux & des ſpectacles. Cependant , afin qu'on ne pût pas l'accuſer de détourner à ſon profit l'argent du public ; il tenoit chaque jour table ouverte , où tout ce qu'il y avoit dans la ville de gens perdus de réputation étoient traités magnifiquement par les Officiers du Prélat , & où ſe bûvoient les ſantés de Monſieur le Duc (c'eſt ainſi qu'ils appelloient le Duc de Guiſe) & du Cardinal, ſans qu'on penſât ſeulement s'il y avoit un Roi en France. Cela dura juſqu'au commencement de Septembre, que le Cardinal quitta Troyes pour ſe rendre aux Etats de Blois , ſuivi des députés de cette Province , qui étoient tout dévoüés à ſon parti.

Le Roi négocie avec les Ligueurs.

D'un autre côté , tandis que la Cour étoit à Vernon, ſur le point de ſe rendre à Rouën , on y vit arriver Marc Miron , premier Médecin du Roi , que ce Prince avoit envoyé à la Reine-mere , pour tâcher de découvrir ſur les lieux, quelles étoient les prétentions ſecretes des Chefs de la Ligue. Il avoit été précedé par Gaſpard de Schomberg Comte de Nanteuil , qui joignoit à une grande expérience un vrai zéle pour la gloire de la France, qui n'étoit cependant ſa patrie que par le choix qu'il en avoit fait ; car d'ailleurs il étoit originaire de Saxe. Ses ordres portoient, d'aſſiſter la Reine-mere , en travaillant de concert avec elle à faire quelque accommodement, & de négocier avec François d'Entragues pour la reddition d'Orleans,que Charles de Balſac Sieur de Dunes, ſon frere, avoit promis de livrer au Roi. Miron, à ſon retour de Paris , ne rapporta que des eſpérances fort incertaines. Seulement il aſſûra le Roi , qu'ils jugeoient , la Reine & lui , qu'on travailleroit inutilement à pacifier les troubles & à la réünion des Catholiques , tant qu'on ne ſongeroit pas d'abord à ſatisfaire aux prétentions particulieres des Seigneurs ligués, c'eſt-à-dire, du Duc de Guiſe, qui étoit l'ame du parti.

Il envoye

Le Roi, à qui il tardoit de faire un accommodement, renvoya Miron, qu'il de Villeroi à Paris pour faire des propoſitions au Duc de Guiſe.

qu'il fit ſuivre immédiatement par Nicolas de Neufville, Sieur de Villeroi, un des plus habiles & des plus expérimentés négociateurs qui fût alors. Henri lui avoit donné des pouvoirs très-amples, & l'avoit chargé entre autres d'offrir au Duc de Guiſe la charge de Connétable. Villeroi étant arrivé à Paris, commença, ſuivant les ordres qu'il avoit, par communiquer ſes inſtructions à la Reine-mere. Cette Princeſſe avoit à la vérité favoriſé ſous main les deſſeins & les prétentions des Ligueurs; mais elle avoit éprouvé depuis, que le Duc de Guiſe n'étoit pas homme à ſe laiſſer mener à ſa fantaiſie. Auſſi crut-elle devoir mettre un frein au grand crédit qu'il avoit acquis; & elle jugea qu'il ne faloit lui accorder que le moins qu'on pourroit. Elle fit donc ſonder le Duc par le Comte de Schomberg; & ayant découvert qu'il ſe contenteroit que le Roi joignît en ſa faveur la charge de Généraliſſime de ſes armées à celle de Grand-Maître de ſa maiſon qu'il poſſedoit déja, elle fit partir ſur le champ un de ſes Gentilshommes, nommé la Roche, pour en donner avis à S. M: on ne parla donc plus de la charge de Connétable. Du reſte la ruſe étoit groſſiere; & on voyoit fort bien, que par une politique de Cour on ne cherchoit qu'à ſauver l'honneur du Roi, tandis que, quoique ſous un nom différent, on accordoit au Duc le même pouvoir.

Demandes des Ligueurs.

Enfin, après bien des négociations, les Chefs de la Ligue conſentirent à donner la liſte de leurs prétentions; elles étoient à-peu-près conformes aux articles de Nancy. Les Ligueurs demandoient, qu'afin d'affermir l'Union que les Catholiques avoient jurée, & dont S. M. s'étoit declarée le Chef, pour la défenſe de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, tous les ſujets du Roi fuſſent obligés de promettre avec ſerment, qu'ils employeroient leurs biens, & leurs vies même, pour le ſalut de la Nation & la conſervation de la perſonne de S. M, pour le maintien de ſes droits & de ſon autorité, auſſi-bien que des enfans qui pourroient naître de lui; qu'ils combattroient pour extirper l'Héréſie dans le Royaume; & qu'ils mettroient tout en uſage pour empêcher qu'aucun Prince hérétique, ou ſuſpect d'Héréſie, ne montât ſur le trône, quand bien même la Couronne lui ſeroit dévoluë de droit: Que S. M. & la Nation priſſent ſous leur protection les Princes Catholiques, & tous ceux qui étoient entrés d'abord dans la ſainte Union, contre les entrepriſes des Hérétiques ou de leurs fauteurs: Qu'elle ratifiât les reglemens qu'ils feroient en conſequence pour leur ſûreté, & obligeât les Conſeillers d'Etat, les Cours ſouveraines, les Chevaliers de ſes Ordres, les Gouverneurs généraux ou particuliers, enfin tous les Officiers de ſes armées, de promettre avec ſerment de les obſerver: Que le Roi laiſſât aux Unis pendant l'eſpace de ſix années la jouiſſance des villes qui leur avoient été accordées pour leur ſûreté: Que S. M. prît ſous ſa protection toutes les autres villes du Royaume qui s'étoient jointes à la ſainte Union, ou qui s'y joindroient dans la ſuite avant la concluſion de ce traité, ſans y faire aucun changement, ni inquiéter les habitans au ſujet du paſſé; & que ſi on les inquiétoit, il fût permis aux Princes Catholiques de joindre leurs prieres aux juſtes plaintes de ces villes, & de s'intéreſſer auprès de S. M. pour leur tranquillité & la conſervation de leurs privileges: Qu'outre cela, pour aſſûrer davantage le repos & la tranquillité de ces villes, au cas que ceux qui en avoient le gouvernement vinſſent à mourir avant le terme expiré pour les remettre à S. M. elle accordât aux mêmes Princes la liberté d'en nommer d'autres eux-mêmes pour les remplacer: Que le Concile de Trente fût publié & obſervé en France: Que S. M. renonçât à toutes alliances faites avec des Princes ou des Nations infectées de l'Héréſie, & à la protection de certaines villes qui ſervoient de retraite aux Hérétiques: qu'on procedât inceſſamment, & de bonne foi, à la vente des biens apartenant aux Proteſtans; & que les deniers qui en proviendroient fuſſent employés à leur faire la guerre: Enfin, qu'on mît ſur pied deux armées, dont l'une, deſtinée à agir en Poitou, ſeroit commandée par le Duc de Guiſe dans l'abſence de S. M, & l'autre paſſeroit inceſſamment en Dauphiné, ſous les ordres du Duc de Mayenne.

Villeroi en fait rapport au Roi qui le renvoye avec de nouvelles inſtructions.

Villeroi ſe rendit à la Cour chargé de ces articles, après avoir fait eſpérer au Duc de Guiſe qu'on lui donneroit ſatisfaction au ſujet du commandement général des armées. D'abord ils furent examinés dans le Conſeil, comme il l'avoit demandé au Roi, afin de ne ſe point charger de l'odieux de cet accommodement; & ce Prince répondit ſur le champ, en préſence de ſes Miniſtres, à chacun des chefs qui étoient compris dans ce projet. Enſuite il entretint en particulier le Sieur de Villeroi ſur les prétentions du Duc de Guiſe; & ils convinrent que ce Miniſtre retourneroit à Paris, & qu'à ſon retour il rapporteroit une copie des patentes de la charge de Connétable, & de celles de Lieutenant général du Royaume, afin qu'après les avoir examinées, le Roi pût en retrancher ce qui ne lui plairoit pas, & prendre enſuite là-deſſus ſon parti.

Propoſitions pour la réduction d'Orleans à l'obéïſſance du Roi.

Le Roi réſolut encore de pourſuivre la négociation entamée au ſujet de la ville d'Orleans, qui avoit été le principal motif du voyage que le Comte de Schomberg avoit fait à Paris. Quelque tems avant la journée des barricades, Mery de Barbezieres Sieur de Chemerault, qui étoit fort lié avec les Balſacs, avoit fait entendre au Sieur de Villeroi qu'ils étoient fort dégoûtés de la Ligue, & qu'ils ſe raccommoderoient volontiers avec la Cour. Ce Miniſtre, pour profiter de cette ouverture, avoit donné un rendez-vous à Charles Sieur de Dunes dans ſa maiſon de Conflans, près Charenton à deux lieuës de Paris. Dans cette entrevûë ce Seigneur declara à Villeroi, que le Sieur d'Entragues, ſon frere, étoit prêt d'entrer en accommodement, & de remettre au Roi la ville d'Orleans, à condition qu'il lui feroit avoir raiſon de l'affront que Charles de Marcouſſis, ſon fils, avoit reçû à Noyon, de la part du Duc d'Epernon, l'année d'auparavant, après la déroute de l'armée Allemande; qu'il ôteroit le gouvernement de cette ville au Chancelier Hurault de Chiverny, dont il n'étoit que le Lieutenant, & avec qui il ne pouvoit s'accorder, pour l'en revêtir.

Détail de la négociation entamée à ce ſujet.

La premiére de ces conditions étoit bien difficile, & il y avoit dans l'autre une léſion manifeſte. Cependant comme il étoit extrémement important au Roi, tant pour la réputation de ſon parti, que pour l'avancement de ſes affaires, d'être maître d'une ville auſſi forte & auſſi puiſſante qu'Orleans, il ne fut pas plutôt informé de ces propoſitions, qu'il chargea Villeroi de faire eſpérer aux Balſacs, qu'ils auroient contentement ſur l'un & l'autre de ces articles. En effet, à l'égard de la ſatisfaction que d'Entragues demandoit au Duc d'Epernon, le Roi, qui connoiſſoit ſon caractère, étoit perſuadé qu'il en viendroit à bout moyennant quelqu'argent. Pour ce qui étoit du gouvernement d'Orleans, il eſpéroit que le Chancelier ne feroit pas difficulté d'en tranſiger avec lui; & il ne s'imaginoit pas, qu'après tant de bienfaits qu'il avoit reçus de lui, il fût capable de lui refuſer, pour un petit intérêt, un ſervice qui dans les conjonctures étoit pour lui d'une ſi grande conſequence. Les barricades arriverent enſuite; & ce Prince, après avoir abandonné Paris, cherchant où il pourroit honnêtement tranſporter ſa Cour; comme il n'étoit pas encore ſûr de Rouën, renoua cette négociation avec plus de chaleur que jamais. Le Comte de Schomberg partit de Chartres muni d'un ordre ſigné de la main même du Roi & de Villeroi, par lequel ce Prince accordoit à d'Entragues le gouvernement d'Orleans, qu'il demandoit; outre cela il nommoit pour ſon Lieutenant, ſon frere, le Sieur de Dunes, & lui donnoit une compagnie de cinquante Gendarmes. Le Comte avoit ordre de remettre cet écrit aux Balſacs, à condition qu'ils lui delivreroient de leur côté une promeſſe ſignée de leur main, & ſcellée de leurs armes, par laquelle ils s'engageroient à quitter tout parti contraire aux intérêts de S. M, à lui être fidèles, & à tenir la ville d'Orleans en ſon nom, ſoit qu'elle voulût y faire ſon ſéjour, ſoit qu'elle en eût beſoin pour quelqu'autre uſage. A l'égard de la ſatisfaction que les deux freres demandoient, Schomberg étoit chargé d'en faire voir l'impoſſibilité, & d'offrir de l'argent en échange. Avec ces inſtructions le Comte s'étant rendu à Paris, & ayant inſtruit le Sieur de Dunes des propoſitions dont il étoit porteur, celui-ci demanda du tems pour en informer ſon frere, qui étoit alors à Orleans. Cependant à la ſollicitation du Chancelier, le Roi envoya ſur ces entrefaites Jaques Vallée des Barreaux au Sieur d'Entragues lui-même, & lui fit faire d'autres offres; mais il les rejetta, & ſe plaignit de ce qu'on lui avoit envoyé Vallée ſi à contre-tems. Le Comte de Schomberg recommença donc à traiter avec le Sieur de Dunes; & il en tira enfin cette réponſe: Que lui & ſon frere étoient fort obligés à S. M. de la bonne volonté qu'elle avoit pour eux: Qu'ils tâcheroient dans la ſuite de lui faire oublier le paſſé par leur attachement, leurs ſervices, & leur promptitude à exécuter ſes ordres: Et que dès-à-préſent ils s'engageoient à lui obéir en tout ce qu'elle exigeroit d'eux, & à renoncer à tout parti contraire à ſes intérêts: Qu'ils la prioient ſeulement de ſe contenter du ſerment qu'ils feroient en ſa préſence, même ſur le S. Sacrement, de lui être fidèles, & de ne point exiger d'eux d'aſſûrance par écrit, ce qui auroit l'air d'une défiance, qui doit être bannie de toute réconciliation ſincere: Qu'enfin ils la ſupplioient, au cas qu'elle eût beſoin de ſe rendre à Orleans, de n'y amener que ſa Cour & ſes Gardes, pour ne pas donner lieu aux habitans, naturellement défians, de ſe ſoulever.

Villeroi étoit à Vernon, prêt de monter à cheval, pour ſe rendre à Paris, afin de travailler à terminer la négociation entre la Cour & le Duc de Guiſe, lorſqu'il reçut cette réponſe. Ainſi comme il avoit pris congé du Roi, il ne crut pas devoir retourner ſur ſes pas pour lui faire part de cette nouvelle, d'autant plus qu'il appréhendoit que ce Prince ne fût choqué des nouvelles propoſitions que faiſoient les Balſacs. Ainſi, avant que de lui en parler, il vouloit négocier avec le Sieur de Dunes, qu'il devoit trouver à Paris. C'eſt ainſi qu'il ſe juſtifia lui-même dans l'apologie qu'il publia dans la ſuite. D'autres au contraire expliquent la choſe autrement. Ils prétendent que Villeroi, qui avoit la paix fort à cœur, ſçavoit que, pour être maître d'Orleans, le Roi en paſſeroit par tout ce que l'on voudroit, & que s'il ſe voyoit une fois en poſſeſſion de cette ville, il ſe rendroit plus difficile à traiter avec les Ligueurs: Et qu'ainſi ce ſage Miniſtre, par un effet de ſa prudence ordinaire, s'étoit déterminé à lui cacher la réponſe des Balſacs, juſqu'à ce qu'il eût conduit la négociation de la paix au point de ne pouvoir plus être rompuë. Ils fondent cette conjecture ſur le génie & la façon de penſer de ce Miniſtre. Il étoit perſuadé que quelque riſque que pût courir l'autorité du Roi, il n'y avoit rien que ce Prince ne dût faire & endurer pour avoir la paix avec la Ligue, & pour entretenir la concorde & l'union entre les Catholiques. C'étoit ſur ce principe qu'il regloit toutes les affaires qui lui paſſoient par les mains. Ainſi, quoiqu'il eût beaucoup mieux aimé que tout le monde en général ſe fût tenu en paix; cependant voyant un parti formé contre le Roi, pour ne pas déſunir les Catholiques, il avoit conſeillé à ce Prince d'entreprendre la guerre contre les Proteſtans, plutôt que de rompre avec leurs ennemis; & c'eſt-ce qui l'engagea, ajoûtent-ils, à cacher alors au Roi la réponſe des Balſacs. Le Sieur de Dunes propoſa encore dans la ſuite des conditions beaucoup plus dures; & outre le gouvernement d'Orleans, le ſeul dont il avoit d'abord été queſtion, il demanda encore ceux du païs Chartrain, du Bleſois, de l'Amboiſois, & du Loudunois, que le Chancelier poſſedoit auſſi.

Continuation des négociations de Paix avec le Duc de Guiſe & les Ligueurs.

Dans ce ſecond voyage que Villeroi fit à Paris, il rendit compte des réponſes que le Roi avoit faites aux demandes des Chefs de la Ligue. On commença donc à mettre cette affaire en négociation; & pour la rendre plus ſolemnelle, il y fit appeller quelques Préſidens du Parlement; mais ce ne fut que pour la première fois, parce que le Duc de Guiſe marqua que leur préſence lui étoit ſuſpecte. Cependant le Sieur d'Entragues s'étoit rendu à Paris, où Villeroi traita encore avec lui: mais il étoit déja trop tard; d'Entragues étoit devenu ſuſpect aux Ligueurs; & les bourgeois d'Orleans, qui étoient les maîtres de la ville, commençoient à n'être plus ſi bien intentionnés à ſon égard; enſorte qu'il ne pouvoit plus diſpoſer que du château, qui étoit très-foible. Cela n'empêcha pas qu'on ne lui offrît encore vingt mille écus d'or, au lieu de la ſatisfaction qu'il avoit demandée d'abord avec tant d'ardeur.

Les Ligueurs demandent

Le Duc de Guiſe étoit inſtruit de toute cette intrigue. Ainſi, pour rompre le coup que les Balſacs méditoient, il demanda que par un des articles de l'accommodement, le Roi accordât aux Ligueurs pour villes de ſûreté, Bourges & Orleans pour villes de ſûreté.

Bourges & Orleans, perſuadé que pour ne pas avoir la guerre juſques dans ſa propre Cour, ce Prince, naturellement ami de la paix & du repos, accorderoit ce que l'on ſouhaitoit. D'un autre côté, Villeroi s'y oppoſoit, prétendant prouver au Duc de Guiſe, avec qui cette affaire ſe traitoit, qu'on ne pouvoit accorder aux Ligueurs deux villes, dont l'une étoit le ſiége d'un Evêque & l'autre d'un Archévêque; que cela ne s'étoit jamais fait, & ſeroit d'un dangereux exemple pour la ſuite. Ainſi il offroit de donner plutôt un plus grand nombre de places, au lieu de ces deux-là qu'on demandoit; & promettoit même que le Roi s'engageroit en ce cas à laiſſer aux enfans de Claude de la Chaſtre & d'Entragues, après la mort de leurs peres, le gouvernement de celles dont ces deux Seigneurs étoient actuellement en poſſeſſion. Cependant comme il ne gagnoit rien par-là ſur l'eſprit du Duc, il propoſa aux Balſacs d'engager ceux d'Orleans à s'oppoſer eux-mêmes à cette prétention. Mais ils avoient déja trop peu de crédit dans cette ville, pour pouvoir en venir à bout. Le dernier parti auquel on eut recours, fut donc de proteſter contre cette demande des Ligueurs; mais après y avoir bien penſé, les Balſacs & le Comte de Schomberg jugerent encore à propos de l'abandonner; parce que ſi on prétendoit ſe ſervir de cette proteſtation & la rendre publique, outre qu'on commettroit ouvertement d'Entragues & ſon frere avec le Duc de Guiſe & les Orleanois, il étoit à craindre que ce ne fût un obſtacle à la paix qu'on négocioit avec aſſez de ſuccès, ce qui pourroit faire de la peine au Roi; & ſi au contraire on vouloit en faire myſtère, elle deviendroit dès-lors inutile. Ainſi, voyant qu'on ne pouvoit faire autrement, on conclut enfin, & on accorda au Duc de Guiſe pour villes de ſûreté, Bourges & Orleans, qu'il demandoit. Le Secretaire d'Etat Claude Pinart, qui étoit reſté à Paris avec la Reine-mere, en dreſſa la declaration, & la ſigna. Cependant les Balſacs & le Roi même revinrent enſuite contre cet article, prétendant qu'on n'avoit jamais entendu ceder Orleans, mais ſeulement Dourlans, ville frontiere de la Flandre, que le Duc d'Aumale avoit enlevée à Sainte-Marie au commencement de ces derniers troubles. Ce mal-entendu fit beaucoup de tort au Sieur de Villeroi, & fut, dit-on, un des principaux motifs qui cauſerent ſa diſgrace.

Elles leur ſont accordées.

Affaires de Picardie.

Cependant le Roi, qui ne ſçavoit encore ſi cette négociation réuſſiroit, étoit fort inquiet au ſujet de la Picardie. Le Duc d'Aumale, alors occupé au ſiége de Boulogne ſur mer, faiſoit tout ſon poſſible pour y répandre le trouble & le déſordre; & Adrien du Drac, Commiſſaire de Sa Majeſté, n'y étoit point encore arrivé. La Cour réſolut donc d'y envoyer de Thou, qui depuis peu étoit de retour de la baſſe-Normandie, & qui, de Maître des Requêtes, venoit d'être fait Conſeiller d'Etat. Ces inſtructions étoient écrites de la propre main du Roi, qui commençoit dès-lors à ſe défier de ceux même de ſes Miniſtres, en qui il avoit eu le plus de confiance. De Thou en fit part aux Magiſtrats d'Abbeville & d'Amiens, par où il paſſa; & il ne manqua pas de les aſſûrer en même tems de la réſolution où étoit S. M. de continuer la guerre contre les Hérétiques,

De Thou viſite Abbeville & Amiens par ordre du Roi.

HENRI III. 1588.

ques, & d'aſſembler les Etats généraux au mois d'Octobre (1) ſuivant, afin de prendre des meſures pour le maintien de la Religion dans le Royaume, & pour reformer le Gouvernement.

Il ſe rend à Corbie, dont le Gouverneur ſe declare pour le Roi.

De-là il ſe rendit à Corbie, ſuivant les ordres de la Cour. C'eſt une ville frontiere ſituée ſur la riviere de Somme, dans un terrein avantageux, & fameuſe par une Abbaye très-ancienne, où il y avoit autrefois une très-riche Bibliothèque. Jean de Bellefouriere commandoit dans cette place. Comme il étoit allié du Sieur de Thou, leurs femmes étant parentes, ce Magiſtrat n'en eut que plus de confiance pour traiter avec lui. Auſſi-tôt qu'il fut proche de cette ville, il envoya prier le Gouverneur de ſe rendre auprès de lui; & dans l'entrevûë qu'ils eurent enſemble, où il lui apporta toutes les raiſons qu'il put imaginer pour l'engager à demeurer fidèle au Roi, juſqu'à lui faire part de l'entretien ſecret qu'il avoit eu avec ce Prince avant ſon départ; il crut reconnoître dans ſes diſcours, que c'étoit un homme ſur qui on pouvoit compter. Il ne lui parut pas même, lorſqu'il lui parla de donner au Roi pour ſucceſſeur un Prince Catholique, auſſi oppoſé au Roi de Navarre que la plûpart des autres; & la Religion à part, il lui ſembla aſſez bien intentionné pour ce Prince. Ainſi il en donna avis à S. M, & l'avertit en même tems que Jean de Montluc de Balagny, Gouverneur de Cambrai, cherchoit à ſoulever ceux d'Amiens; & qu'à force de leur promettre de les ſecourir en cas qu'ils fuſſent attaqués, il étoit venu à bout d'ébranler leur fidélité.

Levée du ſiége de Boulogne ſur mer par le Duc d'Aumale.

Pendant ce tems-là le Duc d'Aumale faiſoit le ſiége de Boulogne ſur mer, dans le deſſein, après qu'il ſe ſeroit rendu maître de ce port, de le livrer aux Eſpagnols à l'arrivée de leur flote. Il avoit pour Maréchal de Camp Antoine du Hamel de Berengliſe, que les habitans de la Province, à cauſe du zèle ardent qu'il faiſoit paroître pour la Religion, appelloient communément par dériſion le Maréchal de la Foi. Du reſte il s'accordoit fort mal avec la Nobleſſe qui ſervoit dans cette armée; & ſa fierté étoit cauſe que le Duc d'Aumale étoit fort mal obéï. Ainſi le ſiége n'avançoit preſque point. Enfin Bertrand de Patras de Campagnol, qui commandoit dans Eſtaples, étant entré dans la place à la tête d'environ trois cens hommes d'élite qu'on envoyoit de Calais au ſecours des aſſiégés, obligea le Duc de lever le ſiége, & de ſe retirer avec honte, après avoir perdu bien du monde. De Ville, Chevalier de Malte, fut tué à ce ſiége avec pluſieurs autres, dont la plus grande partie étoient de ſimples ſoldats.

Le Roi ſe retire à Roüen, & continue la négociation de Paix.

Cependant le Roi ſe rendit à Roüen, où il fit ſon entrée le 11. de Juin. Il y fut magnifiquement reçu par Tanneguy le Veneur (2), Sieur de Carrouges & par Jaques Comte de Tillieres, ſon fils, à la tête de toute la bourgeoiſie ſous les armes; & toute la ville fit paroître beaucoup de joye de le poſſeder. Le reſte du mois ſe paſſa en combats ſur l'eau, dont on lui donna pluſieurs fois le ſpectacle, & auxquels il ſe trouvoit avec autant de tranquillité que ſi le Royaume eût joui de la paix la plus profonde. Pendant tout ce tems-là il alla tous les jours entendre la Meſſe dans différentes égliſes; & il y alloit à pied, afin de ſe faire voir au peuple.

---

(1) Quoique cette datte ſoit fauſſe, nous l'avons traduite comme elle eſt dans l'Original, d'autant plus que toutes les Editions ſont en cela conformes. Nous renvoyons cependant le Lecteur à la note de la page 225. de ce Volume.

(2) Il étoit Lieutenant-Général en Normandie & Capitaine de Roüen *Edit. Anglois.*

Le Sieur de Villeroi, au retour de ſon ſecond voyage de Paris, avoit apporté une copie des Patentes de la charge de Connétable, & de celle de Lieutenant général du Royaume. Le Roi les examina, & effaça de ſa propre main tout ce qui ne lui plaiſoit pas. Enſuite, après que Villeroi lui eût rendu compte des articles dont on étoit convenu, & qu'on les eût examinés en plein Conſeil, comme on avoit déja fait auparavant, il renvoya une troiſième fois ce Miniſtre à Paris pour conclure cette affaire. Ce fut dans ce troiſième voyage que Villeroi tranſigea avec le Duc de Guiſe pour le Havre-de-grace; après quoi le Sieur de Villars, qui en étoit Gouverneur, & qui depuis long-tems avoit embraſſé le parti de la Ligue, ſe declara enfin ouvertement pour le Duc, malgré les nouvelles inſtances que le Roi lui avoit fait faire par le Sieur de Grillon ſon parent, qui depuis que de Thou eut paſſé par le Havre, y avoit fait, par ordre de ce Prince, deux voyages inutiles.

Edit de Juillet, en faveur des Ligueurs, ſurnommé l'Edit de l'Union.

Enfin au mois de Juillet le Roi donna un Edit, par lequel, après s'être étendu fort au long ſur le zèle qu'il avoit toûjours eu pour maintenir la Religion, & entretenir l'union des Catholiques, il s'obligeoit par ſerment à travailler efficacement au rétabliſſement de la Religion dans ſon Royaume, & à l'extirpation des ſchiſmes & des Heréſies condamnées par les ſaints Conciles, & en particulier par le Concile de Trente; s'engageant à ne point mettre les armes bas, qu'il n'eût abſolument détruit les Héretiques; & declarant qu'il entendoit que tous les Princes, Seigneurs, & Etats du Royaume, toutes les villes, communautés & univerſités, priſſent avec lui les mêmes engagemens, & juraſſent outre cela, au cas qu'il lui arrivât de mourir ſans enfans mâles, de ne reconnoître pour Roi qu'un Prince Catholique. Il ordonnoit enſuite que déſormais perſonne ne pût être pourvû d'aucun gouvernement, charge de judicature, ou autre emploi public, qu'il n'eût préalablement produit une atteſtation de Religion, ſignée de ſon Evêque ou de ſon Grand-Vicaire, ou du moins du Curé de ſa paroiſſe & de dix témoins, gens de bien & non ſuſpects; & que tous promettroient d'être fidèles au Roi & aux enfans qui naîtroient de lui, s'engageant par ſerment à renoncer à toutes ligues, ſoit au dedans ou au dehors du Royaume, contraires à ſes intérêts. Enfin il accordoit un pardon général pour tout le paſſé, dans lequel étoient compris ſpécialement les Pariſiens pour la journée des barricades, & ceux qui s'étoient emparés des finances; & finiſſoit en confirmant l'Union des Catholiques.

Articles ſecrets.

Cet Edit fut enregiſtré au Parlement de Roüen le (1) 19. de Juillet, & deux jours après au Parlement de Paris. On y joignoit outre cela pluſieurs

---

(1) Dans le Texte Latin de l'Edition de Londres il y a *XIV. Kal. Quintil*, qui eſt le 18. *Juin*. Peut-être c'eſt une faute, en ce qu'on aura mis *Quintil.* pour *Sextil.* car alors la datte reviendroit au 19. de *Juillet*, dont l'Edit porte le nom.

ſieurs articles, qui ne furent point rendus publics. Ils portoient : Qu'on ratifieroit le traité paſſé à Nemours trois ans auparavant : Qu'on leveroit deux armées pour continuer la guerre contre les Proteſtans ; que l'une ſeroit deſtinée à agir en Guyenne ; que le Roi nommeroit qui bon lui ſembleroit pour la commander ; & que le Duc de Mayenne paſſeroit en Dauphiné à la tête de la ſeconde : Que le Concile de Trente ſeroit publié & ſuivi dans le Royaume, excepté les articles qui pouvoient donner atteinte aux droits & à l'autorité du Roi, auſſi-bien qu'aux libertés de l'Egliſe Gallicane ; & que le Roi nommeroit dans trois mois des Commiſſaires tirés du Clergé, du Parlement de Paris, & tels autres qu'il jugeroit à propos, pour les examiner & en décider : Que le tems marqué pour la reſtitution des villes de ſûreté accordées par S. M, auſſi-bien que de la ville de Dourlans, ſeroit prorogé juſqu'au terme de ſix années ; au bout deſquelles ceux qui en étoient Gouverneurs ſeroient obligés de les remettre au Roi de bonne foi, ſans retardement ni délai : Que les gouvernemens d'Orleans, de Bourges, & de Montreuil jouiroient du même droit : Que la ville de Valence avec ſon château ſeroit remiſe à de Geſſan, que la Valette en avoit chaſſé : Que de Belloi rentreroit de même en poſſeſſion du Crotoi, place maritime du Boulonnois : Que le gouvernement de Boulogne ſeroit ôté au Sieur de Bernai, & que le Roi nommeroit pour le remplacer quelque Gentilhomme de la Province non ſuſpect ; après quoi les troupes dont cette place étoit inveſtie, ſeroient obligées de ſe retirer : Qu'on procederoit inceſſamment à la vente des biens apartenant aux Hérétiques, ou à ceux qui avoient pris les armes avec eux contre S. M, pour fournir aux fraix de la guerre : Que le Roi entretiendroit à ſes dépens les regimens de Saint-Paul & de Sacromore : (le Duc de Mayenne avoit tué depuis peu ce dernier à Dijon dans ſa maiſon, de ſa propre main, ſur quelques ſoupçon,) auſſi-bien que les garniſons de Toul, Verdun, Marſal & Aſtorf (1), ſur le même pied que celle de Mets : Que les compagnies de Cavalerie, levées au nom des Princes Catholiques, ſeroient auſſi regardées ſur le même pied, & recevroient leurs montres de même que les autres troupes du Roi : Que la Baſtille ſeroit remiſe entre les mains du Roi, & qu'il nommeroit pour Chevalier du Guet qui bon lui ſembleroit. Enfin, pour laiſſer au Roi une ombre d'autorité, tandis qu'on ſe l'approprioit toute entiere, on ajoûtoit par une eſpece de dériſion ; Que le Prevôt des Marchands & les Echevins de la ville de Paris, auſſi-bien que les autres Echevins qui pendant ces troubles avoient été créés dans quelques villes du Royaume, ſe démettroient de leurs charges entre les mains de S. M, qui, pour le bien de la paix, les retabliroit d'abord ; & que les priſonniers ſeroient élargis de part & d'autre.

Différens ſentimens ſur

Comme il y avoit déja long-tems que le peuple étoit prévenu en faveur de la ſainte Union, comme on l'appelloit alors, il ſeroit difficile d'exprimer la joye que lui donna cet Edit. Honoré du Laurent, Avocat du Roi au Parl'Edit de Pacification, ou d'Union.

---

(1) Ce mot n'eſt point dans le Traité ; il faut l'ôter. DUPUY.

Parlement d'Aix, entreprit d'en faire l'éloge; & il compoſa dans cette vûë un Ouvrage qu'il intitula l'*Hénoticon*, où il raiſonnoit fort doctement ſur la néceſſité d'une ſeule Religion, comme ſi nous étions dans un tems qu'il fût poſſible de faire tout ce qu'exigeroit la Religion, & qu'elle n'eût pas eu alors plus à craindre qu'à eſpérer de la guerre à laquelle on exhortoit ſi vivement la Nation dans cet Ecrit. Auſſi y en avoit-il qui étoient d'un ſentiment bien différent de celui de l'Auteur de cet Ouvrage. Ils prétendoient qu'à l'ombre de ces beaux noms de paix & d'union, on verroit bientôt naître la diviſion la plus funeſte entre les Catholiques mêmes: Qu'il n'y avoit en effet rien de bon à eſpérer d'une paix qui ſembloit autoriſer le mépris que les ſujets faiſoient du Souverain, en laiſſant impunis tant d'outrages qu'il avoit reçus, & qui fortifioit encore le parti des factieux de l'autorité d'un Edit: Que les devoirs du Prince & des ſujets étoient tout différens, & qu'on ne pouvoit les confondre, ſans troubler ce concert réciproque qui doit être entre eux, & d'où réſulte la tranquillité publique; que c'eſt au Monarque de commander, & à ſes peuples d'obéïr; que le défaut de cet ordre rompt entr'eux les liens du droit & de l'équité qui doivent les unir; & que c'eſt ſe flater inutilement, que d'eſpérer trouver la paix & la concorde dans un Etat, où celui qui doit donner la loi, eſt obligé de la recevoir.

Le Roi & toute la Cour jurent l'obſervation de cet Edit.

Après la publication de l'Edit, il ne s'agiſſoit plus que d'obliger toute la Nation à promettre avec ſerment de s'y conformer, comme le Roi s'y engageoit. Ce Prince fut donc le premier à donner en cela l'exemple à tous les Seigneurs de ſa Cour, qui l'imiterent, quoique la plûpart ne le fiſſent qu'à regret. Louis de Gonzague Duc de Nevers découvrit d'abord, avec ſa pénétration ordinaire, que cet Edit excluoit le Roi de Navarre de la ſucceſſion à la Couronne, dont il étoit l'héritier préſomptif. Auſſi quelqu'éloigné qu'il fût d'approuver la doctrine des Proteſtans, il refuſa d'abord de s'engager, & il ne s'y réſolut enfin qu'aux ſollicitations réïterées du Roi, qui lui fit comprendre, qu'il ne pouvoit refuſer le ſerment qu'on exigeoit de lui, ſans s'expoſer à la peine portée par cet Edit même, d'être traité comme un rebelle; & après avoir même proteſté contre le ſerment qu'on lui faiſoit faire.

Députation des Ligueurs pour remercier le Roi.

Le Duc de Guiſe refuſe la charge de Lieutenant général du Royaume.

D'un autre côté, le Cardinal de Bourbon & le Duc de Guiſe députerent à Rouën auſſi-tôt après, au nom de tous les Unis, Pierre d'Eſpinac, Archévêque de Lyon, & de la Châtre, Gouverneur du Berry, pour remercier S. M. d'avoir confirmé l'Union. Outre cela ils avoient un ordre ſecret de lui rendre graces en particulier de la nouvelle dignité à laquelle elle venoit d'élever le Duc; après quoi, par une modeſtie que le Duc crut être de ſaiſon, ils prierent le Roi de ſa part, de trouver bon qu'il n'acceptât point l'emploi dont il vouloit l'honorer, ajoûtant qu'il ſeroit aſſez content, ſi S. M. vouloit bien lui permettre ſeulement d'exercer auprès d'elle ſa charge de Grand-Maître de ſa maiſon. Cela ſe paſſa, lorſque tout étoit déja conclu & arrêté, de peur qu'on ne crût que c'étoit moins pour les intérets de la Religion, que pour les ſiens propres, que le Duc de Guiſe avoit ſollicité le dernier Edit, & parce qu'il vouloit s'aſſûrer par ce refus, des diſpoſitions où étoit le Roi à ſon égard. Son artifice réüſſit. Ses émiſſaires ne manquerent pas de publier auſſi-tôt par-tout ce procédé du Duc; ce qui lui acquit parmi le peuple la réputation d'un homme ſans fard, qui alloit au bien ſans ambition, & ſans intérêt; & il mit en même tems le Roi dans la néceſſité de lui donner une nouvelle marque de ſon affection, en confirmant la grace qu'il lui avoit accordée. En effet ce Prince, à qui Villeroi avoit perſuadé que par ce refus le Duc cherchoit à le rendre odieux, répondit à ceux qui lui parloient ainſi de ſa part, qu'il le vouloit, & qu'il ordonnoit au Duc d'accepter un emploi qu'il n'avoit donné qu'à ſon mérite. Cependant il ſe repentit enſuite, non ſeulement d'avoir confirmé le Duc dans cet emploi, mais même de le lui avoir accordé. Auſſi en voulut-il beaucoup de mal à Villeroi; & cela joint à l'affaire d'Orleans, fut cauſe, à ce qu'on croit, de ſon éloignement. Quoi qu'il en ſoit, telle étoit alors la ſituation de la Cour. Il faut à préſent que je rapporte ce qui ſe paſſoit pendant ce tems-là dans les Provinces.

Le Roi lui ordonne de l'accepter.

Continuation de la guerre dans le Poitou.

Après la bataille de Coutras, le Poitou avoit été pendant quelque tems aſſez tranquille. Le Capitaine la Jarrie, à qui le Roi de Navarre avoit confié la garde de Marans & des Iſles qui, comme autant de barrieres, ſervoient de rempart à la Rochelle, veilloit avec un ſoin extrême à la défenſe de ces places; lorſque Jean de Beaumanoir, Sieur de Lavardin, Lieutenant du Sieur de Malicorne ſon oncle & Gouverneur de la Province, ayant été joint par la Courbe, qui lui amena huit regimens d'Infanterie, marcha de ce côté-là le 15. de Mars, & le lendemain ſur le ſoir fit ſa deſcente dans l'Iſle par le marais de Beauregard. Auſſi-tôt qu'on en eut la nouvelle, Bois-du-lis fut détaché à la tête de quelques troupes choiſies pour aller porter du ſecours à ces Inſulaires. Mais la crainte de voir remplir leurs Iſles de troupes étrangeres, leur fit refuſer de le recevoir; & ainſi, par leur obſtination & leurs délais, ils rendirent ſa bonne volonté inutile. Avant qu'il pût arriver à la Brune, Lavardin, à la tête d'un détachement de ſix cens hommes choiſis, s'étoit déja ſaiſi de Beauregard, d'où il envoya environ quatre vingt hommes attaquer Lommeau. Cependant dès que le jour parut, Bois-du-lis ayant joint la Jarrie, rangea en bataille ſes troupes, qui conſiſtoient en trois cens hommes de pied & ſoixante Cavaliers, & il parut ſe préparer à en venir aux mains avec les Catholiques, qui étoient en bien plus grand nombre. Mais Lavardin ſe tint toûjours à couvert ſous les forts dont il s'étoit rendu maître, & ne voulut pas hazarder un combat. Ainſi les Proteſtans allerent attaquer Lommeau, d'où ils chaſſerent les troupes du Roi, qui firent leur retraite en bon ordre. Le jour ſe paſſa de la ſorte, & ſur le ſoir la Jarrie & Bois-du-lis ſe retirerent dans Marans.

Deſcente des troupes du Roi pour attaquer Marans.

Siége de cette place.

Le lendemain Noiſé arriva de la Rochelle, ſuivi de vingt hommes choiſis, commandés par Ozanneau; & ceux de Marans raſſûrés par ce ſecours, ſe préparoient à ſe bien défendre, lorſque le Gouverneur de la Baſtille, ſoit par lâcheté ou par trahiſon, abandonna ce poſte. Auſſi-tôt Lavardin s'en ſaiſit; & ayant fait entrer dans l'Iſle ſa Cavalerie, qu'il avoit laiſſée dans l'incertitude de l'évenement, il marcha en bataille vers Marans. La garniſon, compoſée d'environ quatre cens hommes, s'avançoit auſſi à ſa rencontre rangée, en bataille; mais ayant vû de la Cavalerie, elle comprit auſſi-tôt que la Baſtille étoit renduë, parce qu'il n'y avoit que ce ſeul paſſage par où elle eût pû entrer dans l'Iſle. Ainſi elle ne fit que peu de réſiſtance, & ſe rallia d'abord dans le bourg ſupérieur, d'où elle ſe retira dans le fort. Il y avoit très-peu de vivres, & on y manquoit abſolument de tous les inſtrumens néceſſaires pour remuer la terre & ſe retrancher.

Les aſſiégés prennent la réſolution de ſe défendre.

Les deſſein de Bois-du-lis & de la Jarrie, étoit de tenir ſeulement pendant quelques jours, pour donner le tems au Roi de Navarre ou aux Rochelois d'accourir à leur ſecours; & au cas qu'ils ne paruſſent point, de faire une capitulation honorable. Ainſi ils ſe retrancherent dans la baſſecour, & dans le baſtion le plus reculé du château; & tranſporterent le canon dans le poſte le plus élevé, ſans en tirer cependant beaucoup d'avantage. Lavardin avoit ſi bien fermé toutes les avenuës, qu'il n'étoit pas poſſible de jetter le moindre ſecours dans la place. Ainſi le Capitaine Gargouillaud, que les Rochelois avoient détaché avec quelques troupes pour y entrer, fit de vains efforts pour en venir à bout. Deux galeres, eſcortées d'un vaiſſeau de guerre, monté par Courtault, qui étoient auſſi ſorties de la Rochelle, & ſur leſquelles on avoit embarqué quelques coulevrines, avec un détachement de troupes choiſies, réüſſirent plus heureuſement. Elles entrerent dans le canal ſous la conduite de Boiſſeau à la vûë même des ennemis; & tandis que les aſſiégeans étoient occupés à ſe retrancher contre le château, elles s'emparerent des forts de Braut & de Clouſy.

Arrivée du Roi de Navarre au ſecours des aſſiégés.

Cependant le Roi de Navarre ayant laiſſé ſon armée derriere, pour aller aſſûrer les aſſiégés par ſa préſence, étoit arrivé le 17. de Mars à la Rochelle, accompagné du Comte de Soiſſons. De-là il ſe rendit le lendemain dès le grand matin au fort du Charron; fortifia les garniſons de tous les autres forts; & ayant fait avancer ſes galeres, qui portoient chacune une coulevrine, il les fit poſter en batterie contre les Halles; ce qui incommoda fort les Catholiques qui étoient logés dans le bourg. Mais Lavardin dreſſa de ſon côté une contre-batterie, qui obligea bientôt ces galeres à prendre le large.

Le Roi de Navarre mit tout en uſage pour donner avis de ſon arrivée aux aſſiégés, ſoit par des ſignaux ou par le ſon des trompettes, ſoit même en détachant quelques-uns de ſes gens pour aller les en inſtruire. Mais tous ſes ſoins furent inutiles. A la vûë des galeres, ils s'imaginerent que c'étoient encore quelques ſecours de la Rochelle, & ne purent jamais ſe perſuader que le Roi de Navarre, ſur lequel ils comptoient uniquement, fût arrivé. Ainſi ils ne ſe crurent pas plus ſoulagés. Cependant comme d'un côté il venoit à toute heure des troupes du Poitou à Lavardin; & que de l'autre celles de la Saintonge & du Périgord, ſe rendoient en foule auprès du Roi de Navarre, on delibéra dans le camp de ce Prince, ſi on ne feroit point une deſcente dans l'Iſle, & ſi on ne hazarderoit point une bataille? On fit ſonder le gué; mais l'eau s'étant trouvée trop haute, pour que l'Infanterie, & même la Cavalerie pût paſſer, ſans s'expoſer à un danger manifeſte, le Prince abandonna ce deſſein; il retira d'abord ſes troupes du fort de Clouſy; & ne garda que celui de Braut, dont les ennemis ſe rendirent maîtres auſſi-tôt après.

Malgré cela les aſſiégés ne parloient point encore de ſe rendre. Au

Reddition du

fort de Marans.

contraire, comme ils ne voyoient point paroître de canon, ils ſe diſpoſoient à ſe défendre avec plus d'ardeur que jamais. Lavardin fit donc venir au plutôt de Niort quatre piéces de canon, qu'il mit d'abord en batterie contre une tour ronde; enſuite il ſe contenta de tirer à l'avanture, incommodant toûjours beaucoup les aſſiégés, qui étoient preſque tout découverts, parce qu'ils n'avoient ni gabions ni tonneaux pour ſe retrancher. Enfin ils perdirent toute eſpérance de ſecours. Le Roi de Navarre n'avoit point paru, à ce qu'ils s'imaginoient; il n'y avoit plus de vivres dans la place que pour deux jours; on manquoit de fourages pour les chevaux; la plûpart étoient déja morts de faim, & infectoient le fort par la puanteur de leurs cadavres; ceux qui reſtoient, par un effet ſurprenant de la faim qui les dévoroit, ſe rongeoient les uns aux autres le col & la queuë juſqu'aux os. Dans de ſi triſtes circonſtances on ſongea à ſe rendre avec d'autant moins de peine, que le terme juſqu'auquel les aſſiégés avoient promis aux Rochelois de tenir, étoit paſſé de quelques jours, & que Lavardin offroit une capitulation fort honorable. En effet on convint que toutes les troupes, Gentilshommes & ſoldats, ſortiroient de l'Iſle avec leurs chevaux, leurs armes & leur bagage, & qu'on leur fourniroit une eſcorte pour les conduire en lieu de ſûreté; ce que Lavardin exécuta fort exactement; après quoi il mit pour commander dans les Iſles François Blanchard Sieur du Cluſeau, à qui il donna une bonne garniſon, lui laiſſant encore outre cela le regiment de la Tremblaye.

Le Roi de Navarre reprend les forts de Braut & du Charron.

Ce nouveau Gouverneur travailla d'abord à ſe fortifier dan ſon poſte. Il employa deux mois entiers à y faire élever des retranchemens, & à raſſembler des armes de toutes parts: il penſoit même à ſe rendre auſſi maître de l'Iſle de Ré, afin de preſſer la Rochelle de deux côtés; lorſque le Roi de Navarre parut à la vûë de l'Iſle le premier de Juillet, ſuivi de quelques troupes choiſies; fit ſa deſcente à l'Iſle du Charron, voiſine de Marans, à l'aide de quelques ponts qu'il fit jetter; & à la faveur de ſes gabions, & de quelques galeres qu'on lui avoit amenées par le canal de la Seure, qui va ſe jetter dans la mer, il obligea quatre vingt Arquebuſiers, commandés par le Capitaine de la Chanterie, qui gardoient le fort de Braut, ſitué dans cette Iſle, de ſe rendre à diſcrétion; après quoi il ſe rendit même maître ſur le champ du fort du Charron, qui étoit gardé par un détachement de vingt ſoldats du regiment de la Chanterie.

Deux jours après, ayant fait jetter un pont vis-à-vis du fort de la Brune, au confluent de deux canaux, ce Prince, accompagné du Comte de Soiſſons, s'avança en perſonne pour aller attaquer le fort de Clouſy. Mais il ſe trouvoit arrêté par un canal très-profond qu'il faloit néceſſairement paſſer pour approcher de Marans. Il étoit défendu par deux forts, bâtis à ſix cens pas de diſtance l'un de l'autre. Il y en avoit un troiſiéme, qu'on avoit élevé tout récemment au milieu même du canal, pour en défendre le paſſage. A l'oppoſite étoient de vaſtes prairies toutes découvertes, qu'il faloit traverſer pour aller jetter un pont ſur le canal. Enfin ce pont-là même ne pouvoit être conſtruit que vis-à-vis du nouveau fort, & à portée de deux autres, au feu deſquels on ne pouvoit s'empêcher d'être expoſé.

Cependant, après avoir reconnu ce poſte, le Roi de Navarre réſolut de tenter le paſſage, quelque danger qu'il y eût à courir. Tout le jour ſe paſſa à ſe canoner de part & d'autre; & ſur le ſoir ce Prince raſſembla toutes ſes troupes dans l'Iſle du Charron. En même tems il fit avancer ſes galeres en mer, afin de laiſſer les ennemis dans l'incertitude de ſon deſſein.

Il ſe diſpoſe à attaquer l'Iſle de Marans.

Le lendemain, qui étoit un Dimanche, il ſe diſpoſa à exécuter ſon entrepriſe. Dès le grand matin il envoya ordre à ſes galeres de s'avancer, & de s'arrêter dans nn poſte qu'il leur marqua, & qui étoit avantageux pour foudroyer de-là ceux qu'on avoit mis à la défenſe des forts. Cependant il s'avança lui-même vers le fort de Clouſy, ſuivi du Comte de Soiſſons & de quelques Seigneurs, mais en petit nombre, faiſant porter après lui grand nombre de gabions avec les ponts ſur leſquels ſon armée devoit paſſer le canal. Enſuite, auſſi-tôt qu'il les vit en état, après avoir fait ſonder le gué, il rangea ſes troupes en bataille, & donna ſes ordres à la Cavalerie, pour ſoutenir l'Infanterie dans le beſoin. En même tems il détacha Gabriel Prevôt, Sieur de Charbonieres, & le Sieur de Soubran, deux illuſtres Chefs, ſuivis de ſes Gardes, & de Mignonville Maréchal de camp, pour aller attaquer d'un autre côté l'Iſle de Marans, avec ordre de commencer leur attaque à une certaine heure qu'il leur marqua; leur promettant de charger en même tems les ennemis de ſon côté. Pour cela il ſupputa le tems qui leur étoit néceſſaire pour faire le tour de l'Iſle, & accorda deux montres, dont il en donna une au Sieur de Mignonville, & garda l'autre pour lui.

Ordre des troupes commandées pour l'attaque.

Ce fut à onze heures du matin que commença l'attaque, comme on en étoit convenu. D'abord les tronpes Proteſtantes ſe jetterent à genoux, ſuivant leur coûtume, dès que le Roi de Navarre eût donné le ſignal, & firent la priere à la vûë de l'ennemi. Ce ſpectacle ſeul répandit la terreur parmi les Catholiques, qui ſe ſouvenoient que c'étoit par-là qu'on avoit commencé la bataille de Coutras, où l'armée Royale avoit été taillée en piéces par le Roi de Navarre. Voici quel étoit ſon ordre de bataille. Le Colonel Prevôt (1) ſuivi des Capitaines Lommeau & Pierre Pidoux de Nede, conduiſoit l'attaque, marchant ſur la droite contre une maiſon qui étoit une eſpece de fort, & ſuivant la route que le Capitaine Ferrand avoit marquée, en jonchant de glayeuls & de joncs marins le gué par où les troupes devoient paſſer le canal. Il étoit ſuivi de Jean de Biron, Baron de Salignac, à la tête de ſon regiment, qui portoit les échelles néceſſaires pour eſcalader cette maiſon. En même tems un détachement du regiment de Granville étoit commandé, pour pouſſer les gabions à l'embouchure du canal; & il devoit être ſoutenu & couvert par derriere & ſur ſa droite par les Rochelois. Cependant Granville lui-même conduiſoit le pont, porté par trente hommes de ſon regiment, qu'un corps de troupes armées de bou-

---

(1.) Suivant les Mémoires de la Ligue T. 2. p. 411. ce fut le Colonel *Preaux* : c'eſt auſſi de cette façon que l'Editeur Anglois explique ce nom au bas de la page.

boucliers, commandé par le Capitaine la Vallée, de la Rochelle, mettoit à couvert du ſeu des ennemis. Les autres compagnies du regiment de Granville, & les troupes de l'Iſle de Ré, commandées par la Planche, fermoient la marche. Sur la gauche les Gardes du Roi de Navarre, qui avoient été fortifiés de quelques recrües, commandés par les Capitaines la Porte, & Vignolles, & ſoutenus par les Arquebuſiers à cheval de François Jean-Charles de Pardaillan, Baron de Pardaillan & Sieur de Panias, & du Capitaine Jean-Robert la Limaille, s'avançoient vers le fort de Clouſy, comme s'ils euſſent eu deſſein de l'attaquer, afin d'obliger l'ennemi de partager ſes forces. Le gros de l'armée, commandé par le Comte de Soiſſons marchoit à cent pas de diſtance, & formoit l'arriere-garde.

Attaque & priſe de pluſieurs forts de l'Iſle.

Dès que les Catholiques apperçurent cet ordre de bataille, ils commencerent à perdre courage. Le Roi de Navarre de ſon côté, qui ne s'étoit point fait armer ce jour-là, afin de voltiger plus aiſément de côté & d'autre, & qui avoit l'œil à tout ce qui ſe paſſoit, n'eut pas plutôt apperçû qu'ils s'ébranloient, qu'il fit jetter ſon pont. Mais la précipitation avec laquelle cet ordre s'exécuta, arrêta quelque tems les Proteſtans; car au lieu de jetter le pont au-deſſous du confluent, il ſe trouva placé dans le confluent même; ce qui donna lieu aux Catholiques de profiter de ce retardement pour faire leur retraite. Cependant ils ſe virent en même tems chargés d'un autre côté par les Sieurs de Charbonieres, de Soubran, & de Mignonville, qui n'avoient pas manqué de faire leur attaque à l'heure dont on étoit convenu; enſorte qu'ils coururent grand riſque. Auſſi-tôt après, le fort de Clouſy ſe rendit à diſcrétion avec quatre vingt hommes de garniſon qui étoient dedans, commandés par le Capitaine la Serre, à qui le Roi de Navarre fit grace de la vie. De-là les Proteſtans, ſans donner le tems aux ennemis de revenir de leur premiere conſternation, marcherent vers Marans. Les Sieurs des Cluſeaux & de la Tremblaye étoient à table lorſqu'ils apprirent cette nouvelle. Auſſi-tôt ils coururent aux armes; mais voyant leurs troupes effrayées & hors d'état de ſe battre, ils prirent eux-mêmes la fuite, & ſe retirerent avec le reſte de leurs ſoldats dans le château, où ils ſe virent inveſtis auſſi-tôt après. A l'égard des autres places de l'Iſle, comme les forts de l'Aloüette, de la Brune, & de Poix-neuf; elles ſe rendirent ſur le champ à diſcrétion; enſorte qu'outre le château, il ne reſta aux Catholiques dans toute l'Iſle, que les forts de la Baſtille & de la Paulée.

Priſe du fort de la Baſtille.

Pour empêcher que ces deux places ne ſe donnaſſent du ſecours l'une à l'autre, le Roi de Navarre avoit eu la précaution de loger Claude Sieur de la Trimouille, Commandant de la Cavalerie légere, & les compagnies de Cavalerie de Jean de Pons de Plaſſac, & des Sieurs de Lorge & d'Arambure, à Saint-Jean de Liverſai, qui eſt à mi-chemin du château à Niort. La Trimouille fit même élever un fort à deux journées de diſtance de la Baſtille & du château; enſorte que ſoixante & dix hommes qui étoient en garniſon dans la Baſtille, ſe voyant inveſtis de toutes parts, ſans qu'il leur ſt poſſible de ſe ſauver, furent obligés de ſe rendre; ce qu'ils firent le 11. de Juillet (1).

Le Roi de Navarre ſe rend maître du reſte de l'Iſle de Marans.

Le même jour George de Clermont d'Amboiſe commença à battre le château avec deux canons & autant de coulevrines; & cette diligence effraya ſi fort les aſſiégés, que le lendemain des Cluſeaux demanda à parlementer. Le Capitaine la Riviere négocia la capitulation; & on convint enfin, après avoir long-tems diſputé, que les Gentilshommes & les Officiers de la garniſon ſortiroient de la place à cheval, la cuiraſſe ſur le dos, & les ſoldats l'épée au côté: Que toutes les munitions de guerre & les autres armes reſteroient dans la place; & que les Sieurs des Cluſeaux, de la Tremblaye, & les Capitaines Marron & la Tour, livreroient au Roi de Navarre les huit drapeaux & la cornette qui étoient dans le château, & demeureroient ſes priſonniers. Après la reddition du château, le Sieur de la Roque qui gardoit la Paulée, l'abandonna par ordre même du Sieur de Lavardin. Le Roi de Navarre fit conduire toute la garniſon en lieu de ſûreté, & ne retint priſonnier que le Sieur des Cluſeaux, Meſtre de camp, qu'il envoya ſous bonne garde à la Rochelle, parce qu'il le ſoupçonnoit d'être fort mal intentionné. Voyant néanmoins dans la ſuite, lorſque les brouilleries de la Cour éclaterent, qu'il pouvoit ſervir utilement le Roi, il l'élargit, ſans exiger même de rançon; à condition ſeulement qu'il ne paſſeroit point au ſervice de la Ligue. Il le promit; mais malgré ſon ſerment, il ne tint point parole dans la ſuite. Ce fut ainſi, qu'en peu de jours le Roi de Navarre ſe rendit maître des Iles du Charron & de Marans. Par cet exploit non ſeulement il fortifia ſon parti dans la Saintonge & le Poitou, mais il rendit encore un grand ſervice à la Rochelle, dont il avoit fait ſa place d'armes, & qui recommença par-là à joüir de ſa liberté.

Tentative du Comte de la Suze ſur Orange.

Tentative de Leſdiguieres ſur Grenoble.

Cependant les hoſtilités continuoient dans la Provence & dans le Dauphiné. Au commencement de l'année François de la Baume Comte de la Suze fit ſur Orange une entrepriſe qui ne lui réüſſit point. Un Capitaine de la garniſon qu'il avoit gagné fut découvert, & ayant été convaincu d'avoir voulu trahir la place, & d'avoir eu des intelligences avec le Vice-Légat d'Avignon, il fut condamné à mort, & exécuté le 6. de Janvier. Cinq jours après, François de Bonne Sieur de Leſdiguieres, Lieutenant pour le Roi de Navarre dans cette Province, fit à ſon tour une tentative ſur Grenoble, où il fit donner l'eſcalade ſur les cinq heures du matin: mais il ne fut pas plus heureux. Ainſi pour ſe dédommager, il alla le même jour emporter le fort de Gieres, qui n'eſt pas éloigné de cette ville; quatre jours après il ſe rendit à Champanier, d'où il arriva à la Serre en ſept jours de marche, après avoir paſſé par le monaſtere de Clermont, Saint-Maurice, Treſmenis, Aſpres & Ventanon.

Tous les Officiers des troupes Proteſtantes ſe rendirent enſuite à Die vers la fin du mois, pour prendre de concert des meſures ſur les expéditions de la campagne ſuivante. Là on parla d'une tréve à l'occaſion de l'arrivée du Sieur de la Croix; mais ce projet n'eut point de ſuites. On le reprit enſuite à la Serre, où le Sieur de Leſdiguieres étoit allé, & où la Croix & Buſſod ſe rendirent le 14. de Février (1), munis de nouveaux pouvoirs. Peu de tems après, le Sieur Paris fut tué ſur la fin du mois dans une rencontre, où commandoient de Montbrun & de Salles, & où des-Champs fut auſſi fait priſonnier. Le Sieur Paris étoit alors fiancé avec Louiſe de Budos, fille du Baron de Portes, qui fut mariée enſuite au Seigneur de Vacheres, & en ſecondes nôces à Henri Duc de Montmorency, Maréchal de France (2). Enfin du Jay, Secretaire du Roi de Navarre, qui l'avoit envoyé peu de tems auparavant à Leſdiguieres, partit avec Antoine de Chandieu, pour aller en Allemagne ſolliciter du ſecours auprès des Princes Proteſtans de l'Empire.

---

(1) Au lieu de *V. Kal.* il faut lire *V. Eid. Quintil.*

Vaine entrepriſe de Leſdiguieres ſur Tallard & Vigile.

Quelques jours après, c'eſt-à-dire le 9. de Mars, de Leſdiguieres fit une entrepriſe ſur Tallard; mais ayant été averti qu'on l'attendoit, & qu'on lui avoit tendu quelques embuſcades, il abandonna ce deſſein avant que d'avoir fait aucune perte. De-là il marcha pendant quatre jours, paſſa par Embrun, S. Laurent, Leſdiguieres & le Vaubonnois, & alla faire ſur Vigile une autre tentative qui ne lui réüſſit point. Enſuite s'étant avancé juſqu'à la Coche proche de Gieres (3), il tailla en piéces environ cinquante hommes de la garniſon du fort de Gieres, commandés par de Liſle, qui étoient venus le charger, & en fit vingt priſonniers. Le même jour Berenger de Morges fit une courſe juſqu'à Goucelin, d'où il ramena environ cinquante priſonniers. De Beaumont, qui avoit été envoyé en parti, après avoir tenté inutilement de ſurprendre le château de Revel, vint rejoindre le Sieur de Leſdiguieres, avec lequel il ſe rendit à Uriage. Enſuite ils retournerent à la Serre en quatre jours, après avoir paſſé par la Mure, Mens, & les Favries.

Puimore fortifié par les Proteſtans.

Ce fut-là que les Proteſtans formerent la réſolution d'élever un fort proche de Gap, dont Leſdiguieres ſongeoit depuis long-tems à ſe rendre maître. On choiſit pour l'exécution de ce deſſein la petite montagne de Puimore, à l'Oueſt de cette ville, dont elle n'eſt éloignée que d'une portée de mouſquet; & on convint de commencer à y travailler le 5. d'Avril. Toutes les troupes Proteſtantes de la Province eurent ordre de ſe rendre ce jour-là au camp, afin d'être en état, d'un côté d'empêcher le Sieur de Saint-Julian, Gouverneur de Gap, de donner du ſecours à la ville, & de l'autre, d'arrêter de la Valette qui étoit en marche dans le même deſſein. On vit donc arriver au camp les troupes du jeune Comte de Grignan, qui ayant rencontré ſur ſa route de Marcouſſy, Gouverneur de

---

(1) Il faut que cette année fût biſſextile; car le texte Latin dit XVI. *Calend. Martias.*

(2) M. de Thou le qualifie de *Magiſter Equitum*, terme dont il ſe ſert communément pour déſigner le *Connétable*. Il fut en effet pourvû de cette charge par Henri IV. l'an 1593.

(3) M. de Thou vient de dire, que de Leſdiguieres s'étoit emparé du fort de Gieres; il faloit donc qu'il eût été repris par les Catholiques, quoique M. de Thou n'en diſe mot.

Tallard, l'attaqua & le défit; enſorte que de Marcouſſy même reſta ſur le champ de bataille. Ces troupes furent jointes par celles du Sieur de la Tour-Gouvernet, de Montbrun, de Morges, de Beaumont, & de Briquemaut. Le Sieur de la Valette de ſon côté, étoit ſuivi de ſa cornette de Cavalerie, & de celles du Duc d'Epernon ſon frere, d'Alfonſe d'Ornano, Lieutenant de Roi de la Province, de Tornabon, de Ramefort, de Jean Loupiac de Moncaſſin, & de Monclar.

Le 5. d'Avril, de Leſdiguieres, qui avoit raſſemblé grand nombre de pionniers, étant arrivé au rendez-vous, on commença à travailler au nouveau fort; & l'ouvrage fut pouſſé avec tant de vigueur, que dans l'eſpace de treize jours on le mit en état de défenſe, le rempart ayant été porté juſqu'à quinze pieds de hauteur. Cette fortereſſe renfermoit un eſpace de ſept cens vingt pieds, flanqué de quatre baſtions peu élevés, parce que la colline étoit fort eſcarpée. Tandis que dura ce travail, une partie des pionniers étoit occupée à préparer du gazon, & l'autre aux fortifications de la place. Cependant la Nobleſſe à cheval recevoit le gazon des mains de ceux qui le coupoient, & le portoit aux travailleurs; toûjours prête à en venir aux mains, à cauſe des fréquentes ſorties de la garniſon de Gap, qui harcela les Proteſtans pendant tout ce tems-là. Enfin en ſi peu de jours les travaux furent portés à une hauteur raiſonnable; on creuſa un puits dans le fort; on y bâtit une citerne pour recevoir l'eau de pluye; des logemens pour trois cens hommes d'Infanterie, & cinquante chevaux; de vaſtes magaſins pour ſerrer les proviſions; & dans ce même eſpace de tems on fournit la place de bois & de farine pour trois mois.

Saint-Julian battu par Leſdiguieres.

Cependant comme on diſoit que Saint-Julian étoit en marche pour ſe rendre à Gap, de Leſdiguieres ſortit de ſon camp à la tête d'un détachement; & l'ayant atteint proche de Curban, il le mit en déroute, le pourſuivit juſques dans Claret où il s'étoit jetté, emporta un retranchement de tonneaux derriere lequel il s'étoit retiré, & l'obligea de ſe retirer dans le château. Les Proteſtans perdirent quelques ſoldats en cette occaſion, & enleverent environ cinquante chevaux aux ennemis. Cela ſe paſſa le 15. d'Avril. D'un autre côté la Valette étoit parti de Ciſteron à la tête de trois cens cinquante chevaux, & de ſix cens hommes de pied, dans l'eſpérance qu'il arriveroit encore aſſez à tems pour arrêter les progrès de la nouvelle fortereſſe; mais il eut le chagrin d'apprendre en approchant, que la diligence des ennemis avoit ſurpaſſé ſon attente. Il ſe rendit à Gap; & après avoir reconnu ce nouvel ouvrage, ayant jugé qu'il y auroit trop de danger à l'attaquer, il ſe retira à Tallard, d'où il ſe rendit le lendemain à Ciſteron.

Nouvel avantage des Proteſtans ſur les Catholiques.

Après avoir fortifié Puimore, & y avoir mis garniſon, comme les troupes ſe débandoient, la Tour-Gouvernet & de Cugy allerent inveſtir Saint-Jean de Royans. Mais la garniſon s'étant miſe en défenſe, ils leverent le ſiége trois jours après. Cependant les troupes qui étoient dans la place appréhendant quelque mauvais retour, mirent le feu aux fortifications peu de tems après, & ſe retirerent. Le même jour que commença ce

ſiége,

HENRI III. 1588.

ſiége, c'eſt-à-dire le 25. d'Avril, le Sieur de Cecilienne, ſuivi d'une partie des troupes que commandoit de Morges, ayant rencontré au-deſſus de Vif ſur les bords de la riviere de Gréce la cornette de Laurent de Maugiron, eſcortée de deux cens cinquante Arquebuſiers, conduits par Diſemieu, l'attaqua & la défit. Outre les morts, les Catholiques perdirent à cette rencontre grand nombre de priſonniers, & pluſieurs chevaux de prix. Diſemieu lui-même y reçut pluſieurs bleſſures, & ne ſe ſauva qu'avec peine.

Priſe de Jarges par les Proteſtans.

Peu de jours après, de Leſdiguieres alla le 7. de Mai mettre le ſiége devant Jarges, qu'il avoit fait inveſtir la veille par du Boſquet, ſuivi de ſa compagnie de Cavalerie. On fit venir du canon d'Embrun & de Puimore; & le cinquième jour du ſiége les aſſiégeans commencerent à battre la place, qui ſe rendit le lendemain, après avoir eſſuyé cent cinquante coups de canon. Peu de tems après, de Leſdiguieres reçut la nouvelle des barricades de Paris; & comme l'éloignement groſſit toûjours les objets, les Proteſtans ne manquerent pas de s'imaginer, qu'un tel outrage alloit rendre le Roi irréconciliable avec les Ligueurs. Ils penſerent donc de leur côté à prendre d'autres meſures; & comme il y avoit de l'apparence que la face des affaires alloit changer, Soffroi de Calignon qui n'étoit pas moins connu dans ſon parti par ſa prudence & ſa fidélité, que par ſon érudition profonde, fut député au Roi de Navarre, pour prendre de lui de nouveaux ordres.

Ils aſſiégent en vain le château de l'Eſtelle.

D'un autre côté, Louis de Blain Sieur du Pouet, accompagné de Morges, alla s'emparer de la ville de l'Eſtelle, où il déſarma la compagnie de Cavalerie du Sieur de Charpey, qui étoit en garniſon dans cette place. De Charpey s'étoit cependant retiré au château, contre lequel les Proteſtans firent joüer une mine qui ne produiſit aucun effet. Au contraire ils y perdirent beaucoup de monde, & entre autres le Capitaine Montmiral, de Nîmes, fameux par ſa bravoure. Le Sieur de Leſdiguieres s'y rendit lui-même ſur la fin du mois; mais cinq jours après il leva le ſiége, c'eſt-à-dire le 5. de Juin; & ſe flatant que l'occaſion étoit favorable pour ſe rendre maître du Pont Saint-Eſprit ſur le Rhône, à cauſe de la confuſion que ces nouveaux mouvemens avoient miſe dans le parti du Roi, il marcha de ce côté-là; paſſa par Die, Mens, Leſdiguieres, Puimore, la Serre, Roſans, Nions, & Monſegur, & arriva au bout de neuf jours au Pont S. Eſprit où il fut encore joint par de Blacons. Mais comme la Cour commençoit, à ſe relacher & que le bruit couroit déja que le Roi s'étoit raccommodé avec les Ligueurs, & qu'il ſe préparoit à recommencer la guerre contre les Proteſtans, il abandonna encore cette entrepriſe. Cependant on recommença à parler d'une tréve; & les Sieurs d'Ebens, de Puymichel, Furmeyer & Marquet y travaillerent beaucoup ſans rien conclure. Preſque tout le mois de Juillet ſe paſſa ainſi en négociations, ſans qu'on fît de part ni d'autre aucune entrepriſe. Sur la fin du mois on apporta à Grenoble l'Edit d'Union pour être enregiſtré au Parlement; & on connut par les lettres que Maugiron reçut de la Cour, que le Duc de

Mayenne devoit entrer inceſſamment dans le Dauphiné à la tête d'une armée.

Traité de ligue offenſive & défenſive entre la Valette & Leſdiguieres.

Ces nouvelles obligerent le Sieur de la Valette de penſer de bonne heure à profiter des avis qu'il recevoit du Duc d'Epernon ſon frere, qui étoit alors à Angoulême, & des amis qu'il avoit à la Cour. Il ſe voyoit ſur le point d'être expoſé, lui & ſon frere, ſoit par l'indifférence du Roi, ou par la crainte dont il avoit l'eſprit prévenu, à tout le reſſentiment de ſes ennemis. Dans ces circonſtances il crut devoir prendre ſes meſures avant que le Duc de Mayenne arrivât. Buiſſon, & la Tour-Gouvernet lui offrirent leurs ſervices; & par leur moyen il conclut avec le Sieur de Leſdiguieres une ligue offenſive & défenſive. Le traité fut paſſé à Monmaur le 13. d'Août, & ratifié enſuite par la Valette, qui ſur la fin du mois l'envoya à Leſdiguieres ſigné de ſa main. Peu de tems après, des députés du Marquiſat de Saluces, dont la Valette avoit le gouvernement, ſe rendirent à Bozancy, & ſe firent comprendre dans ce traité, promettant de contribuer aux fraix de la guerre.

Sur ces entrefaites, de Leſdiguieres reçut la nouvelle de la priſe d'Entragues au Comtat Venaiſſin par de Blacons. Cela ne l'empécha cependant pas de continuer ſa route. Il laiſſa de Morges à Bozancy, & paſſant par Saint-George, il ſe rendit à la Mure, où il reçut auſſi des députés du Sieur du Paſſage, & de Balthaſar de Flotte Comte de la Roche, qui commandoient dans les villes de Valence & de Romans, dont on s'étoit depuis peu rendu maître, & qui conclurent une tréve avec lui au nom du Sieur de la Valette. Chemin faiſant il reprit le fort de Baumes le 12. de Septembre. Cependant de Courbieres travailloit avec tout le ſoin poſſible, par ordre du Roi de Navarre, à réparer les fortifications de Livron. En même tems on fortifia le bourg d'Oyſans, dont on confia la garde au Sieur de Beaumont. Enſuite de Briquemaut & Soubroche allerent le 24. inveſtir avec leurs troupes Château-Dauphin. Le lendemain ils ſe rendirent maîtres de la caſemate du château, qui fut repriſe le même jour, & dont les aſſiégeans ſe remirent en poſſeſſion la nuit ſuivante. Enfin la garniſon capitula, à condition qu'elle ſortiroit de la place, vie & bagues ſauves; après quoi on ramena à Molines l'artillerie, qui avoit été conduite au Col-de-l'Agnel. Peu de tems après, la Tour-Gouvernet fut congédié avec l'Infanterie. Enfin le Sieur de Villars, neveu de Leſdiguieres, étant de retour du Marquiſat de Saluces, où on l'avoit envoyé, & s'étant rendu à Broſſas, de la Fitte, Lieutenant pour le Roi dans ce Marquiſat, eut une entrevûë avec de Leſdiguieres, dans laquelle il ratifia le traité de Bozancy, après quoi on ſe ſépara avec mille proteſtations d'amitié. Avant de ſe quitter, ils accommoderent auſſi le différend qui étoit entre des Urſins (1) de Baudiſſe, & Michel-Antoine de Saluces, Sieur de la Mante; & ils leur firent promettre de travailler de con-

Priſe de Château-Dauphin par les Proteſtans.

---

(1) Il eſt deſcendu des Urſins de Rome; mais lui & ſes prédéceſſeurs ſont de longue-main habitans du Marquiſat de Saluces. Dupuy.

Henri III. 1588.

concert à prévenir les deſſeins du Duc de Savoye, dont on avoit déja eu quelque vent. Cependant le Sieur de Chambaud aſſiégé dans Sainte-Egrene, & de Blácons dans Entragues, ſe trouvoient très-preſſés. Ainſi on donna ordre à la Tour-Gouvernet d'aller promptement avec toutes ſes troupes au ſecours de Blacons.

Les troupes du Roi inveſtiſſent le bourg d'Oyſans.

Le Duc de Savoye avoit déja commencé à ſe montrer ſur la frontiere à la tête de quatre cens chevaux, & s'étoit préſenté devant Château-Dauphin. Mais le Sieur de Ramefort ayant chargé une partie de ſes troupes le 14. d'Octobre, les mit en déroute & les déſarma. En même tems les troupes que le Roi avoit fait paſſer en Dauphiné, inveſtirent le bourg d'Oyſans qu'on y avoit commencé de fortifier. Elles conſiſtoient en trois regimens de gens de pied, trois compagnies de Gendarmes & deux d'Albanois.

Déja les Ligueurs & le parti du Roi, à la tête duquel étoit la Valette, qui venoit de s'aſſocier aves Leſdiguieres, commençoient à ſe faire une guerre ouverte dans cette Province. De Poëſieu Sieur du Paſſage qui commandoit dans Valence, & Balthaſar de Flotte Comte de la Roche qui étoit maître de Romans, ſe joignirent bientôt après aux Royaliſtes. D'un autre côté de Simiane, Sieur d'Albigny, s'étoit mis à la tête du parti de la Ligue. Car le Duc de Mayenne n'étoit point encore arrivé en Dauphiné. Leſdiguieres reçut de lui ſur ces entrefaites le Sieur d'Ebens, par lequel, ſous prétexte de lui propoſer une tréve, il demandoit à entrer dans ſon alliance, & à devenir ſon gendre.

Priſe de cette place malgré les efforts des Proteſtans pour la ſecourir.

Cependant il ſongeoit à ſecourir le bourg d'Oyſans, dont les Catholiques continuoient le ſiége. Dans cette vûë il détacha les Sieurs de Vacheres & de Villars, avec ordre de harceler les ennemis. Ils attaquerent donc le camp des aſſiégeans le 23. d'Octobre; & de Merieu fut tué en cette occaſion. Deux jours après, il y eut entre eux une action plus conſiderable; on ſe battit vigoureuſement à l'attaque d'un moulin, & il y eut beaucoup de ſang répandu de part & d'autre; mais la perte fut plus grande du côté des Proteſtans. Pendant ce tems-là les aſſiégés marquoient du haut du château l'extrêmité à laquelle ils étoient réduits. Auſſi demanderent-ils à parlementer; mais ce fut ſans ſuccès, à cauſe des propoſitions exorbitantes que faiſoient les aſſiégeans. On eut donc encore une fois recours à la force; & Jaques de Miolans Sieur de Chevrieres attaqua le camp le premier de Novembre à la tête de deux cens cinquante chevaux, & de quinze cens Arquebuſiers. Cette action fut encore plus chaude que les précedentes; & les Proteſtans s'y dédommagerent de la perte qu'ils avoient faite quelques jours auparavant. Le Sieur de Leſdiguieres chargea lui-même les ennemis, qui perdirent en cette occaſion plus de quatre vingt hommes, entre autres le Boſquet, un de leurs principaux Officiers, & quatre Capitaines. De Villeneuve qui commandoit les enfans perdus, y fut fait priſonnier. Ce ſuccès n'empêcha cependant pas, que de Beaumont n'acceptât quelques jours après les conditions honorables que les aſſiégeans lui offroient; & qu'il ne ſe rendît.

Ancone pris par les Proteſtans.

Sur la fin de l'année, les Proteſtans formerent le ſiége d'Ancone. Ils battirent d'abord la place avec une coulevrine, deux piéces bâtardes, & deux fauconneaux; & après avoir tiré ſix vingt coups de canon, quoique la bréche fût encore fort étroite, ils ne laiſſerent pas de donner un aſſaut général, où après un combat opiniâtre de trois heures, le Seigneur même d'Ancone reſta ſur la place avec tous ſes gens. Les Proteſtans y eurent de leur côté ſix vingt hommes tués ou bleſſés dangereuſement. De-là les troupes marcherent vers Montelimart, & furent miſes en quartier d'hyver.

Seconde députation du Parlement de Paris au Roi.

Cependant le jour même que l'Edit de Juillet fut enregiſtré au Parlement de Paris, le Roi partit de Roüen, après avoir reçû des habitans mille aſſûrances d'une ſoûmiſſion qui ne devoit pas être de longue durée. De-là il ſe rendit à Vernon, où il avoit donné ordre aux députés du Parlement de Paris de l'attendre. Ils étoient chargés de remercier S. M. de la paix qu'elle venoit de donner aux Catholiques, & de la ſupplier d'oublier tout le paſſé & de revenir dans cette capitale. Le Préſident Barnabé Briſſon porta la parole, & fit un diſcours ſi éloquent, qu'il charma toute la Cour. Le Roi même qui, malgré des ſoins plus preſſans, s'amuſoit volontiers à ces ſortes d'actions publiques, y fit une réponſe, où l'on ſentoit qu'il avoit cherché à briller; & quoiqu'il ne ſe laiſsât point perſuader par-là de retourner à Paris, cependant pour marquer que ce diſcours lui avoit fait plaiſir, il ordonna au Préſident de le lui donner par écrit.

Entrevûë du Roi & de la Reine-mere.

Comme c'étoit la Reine-mere qui avoit inſpiré la première fois au Parlement le deſſein d'envoyer au Roi des députés, ce fut elle qui lui procura cette ſeconde députation, dans l'eſpérance de l'adoucir un peu à ſon égard. Il ſe rendit à Mante, où il trouva cette Princeſſe qui y étoit déja arrivée, & à qui il affecta de marquer beaucoup de reconnoiſſance des ſoins qu'elle s'étoit donnés pour conclure la paix. Là elle eut avec lui un entretien particulier, après lequel elle retourna en poſte à Paris, pour ramener avec elle le Duc de Guiſe, qu'elle vouloit, à quelque prix que ce fût, raccommoder avec Henri. A l'égard de la Reine regnante qui l'avoit accompagnée, elle reſta à la Cour, & ſuivit le Roi à Chartres, où il ſe rendit auſſi-tôt après.

Son entrevûë avec le Duc de Guiſe, qui eſt declaré Généraliſſime des armées.

Ce fut-là que la Reine-mere lui amena le Duc de Guiſe, avec les principaux Chefs de la Ligue. Le Roi envoya au devant de cette Princeſſe le Duc de Nevers avec le Maréchal de Biron. A l'égard du Duc, il parut d'abord devant ce Prince avec une grande apparence de ſoûmiſſion, & ſe proſterna pour lui baiſer la main. Le Roi de ſon côté le releva d'un air riant & plein de bonté, & l'embraſſa. Enfin on peut dire que la politique, ſi ordinaire à la Cour, regla tout ce qui ſe paſſa entr'eux dans cette entrevûë. J'ai déja dit, que par l'entremiſe de Villeroi, le Roi avoit accordé au Duc de Guiſe la charge de Généraliſſime de ſes armées, qu'il devoit exercer conjointement avec celle de Grand-Maître de ſa maiſon. Ce Prince donna là-deſſus le 4. d'Août une declaration, enregiſtrée au Parlement de Paris le 26, à la requiſition de Pierre de Verſoris, par laquelquelle S. M. donnoit à ce Duc le pouvoir de commander ſes armées en chef dans ſon abſence ; de regler le tems des revûës & les appointemens des troupes, comme le Connêtable l'auroit pû faire ; de nommer des Commiſſaires des vivres ; de faire obſerver la diſcipline à ſes troupes ; & d'établir des ſauve-gardes dans les campagnes, afin de garantir les païſans des courſes, rapines, vexations & autres violences des ſoldats. On y faiſoit auſſi mention du ſerment que le Duc avoit preté entre les mains du Roi pour cette charge.

Bref du Pape au Cardinal de Bourbon & au Duc de Guiſe.

Le Roi commençoit déja à ſe repentir de la grace qu'il avoit accordée au Duc de Guiſe ; & ſon arrivée à la Cour avoit tellement réveillé les ombrages de ce Prince & la haine qu'il ſentoit pour lui, qu'il avoit pris la réſolution de la révoquer. Peu de tems auparavant, ce Duc & le Cardinal de Bourbon avoient reçu des lettres du Pape (1) en date du 15. de Juillet, que les émiſſaires de la Ligue avoient auſſi-tôt renduës publiques. On les avoit même traduites en faveur du peuple ; & afin de faciliter le moyen de les répandre par-tout en même tems, on les avoit fait imprimer. Par ces lettres le Pape, après avoir fait l'éloge du zèle qu'ils faiſoient paroître pour le maintien de la Religion, & leur avoir marqué que c'étoit de Dieu principalement qu'on devoit attendre les ſecours néceſſaires, & qu'il les lui demandoit chaque jour avec larmes, ajoûtoit que, dans les circonſtances préſentes, il avoit jugé à propos d'envoyer en France un Légat, qui pût, par ſes ſoins & ſon autorité, ſeconder les loüables projets qu'ils formoient l'un & l'autre pour le ſalut de l'Etat & la conſervation de la Religion Catholique, ſans laquelle l'Etat ne pouvoit ſubſiſter : Qu'il avoit chargé de cet important emploi le Cardinal Jean-François Moroſini, Evêque de Breſcia, dont le zèle, la prudence, & la pieté lui étoient parfaitement connuës : Qu'ainſi il les exhortoit à ſe ſervir dans le beſoin de ſon autorité & de ſes lumieres, & de lui communiquer ſans crainte tous les projets qui pourroient être avantageux à la Religion & au S. Siége : Que s'il arrivoit outre cela quelque choſe de plus particulier, où ſon autorité fût néceſſaire, il ſouhaitoit d'en être informé ; & qu'ils devoient être perſuadés qu'il n'abandonneroit jamais la cauſe qu'ils défendoient avec tant de zèle.

Ces lettres contenoient encore quelque choſe de plus particulier pour le Duc de Guiſe. Le Pape y diſoit, que quand il faiſoit refléxion à ſa valeur, il ne pouvoit s'empêcher de ſe repréſenter ces généreux Machabées qui combattirent ſi long-tems avec ſuccès pour la défenſe de leur patrie, du Temple, & de la loi ; & que l'Ecriture dit avoir été de ceux par qui fut ſauvé Iſraël ; & qu'il ne doutoit point que ſes deſſeins n'euſſent tout le ſuccès qu'il s'en promettoit, qui étoit d'établir la paix & le repos de la France ſur les ruines de l'Héréſie.

Mécon-

Le Roi, que tout ce qui s'étoit paſſé rendoit fort défiant, fut très-choqué

(1) Sixte V.

qué de ces lettres ; tant l'éloge que le Pape faiſoit du Duc , lui paroiſſoit tourner à ſa honte ; & il voyoit avec jalouſie que ce vain titre de ſucceſſeur des Machabées alloit encore augmenter ſon crédit parmi le peuple & le Clergé. Il n'étoit pas moins aigri par les avis continuels du Duc de Nevers , à qui ſon rang & ſa prudence donnoient beaucoup d'autorité ſur l'eſprit de S. M. , & qui depuis qu'il avoit quitté le parti de la Ligue (il y avoit trois ans) devenu mortel ennemi du Duc de Guiſe , ne cherchoit qu'à le decréditer.

tentement que le Roi en conçoit.

Raiſons qui indiſpoſerent le Duc de Nevers contre le Duc de Guiſe.

Ce Seigneur , que le Roi avoit nommé pour commander l'armée qui devoit agir en Poitou , étoit très-piqué de voir qu'il alloit avoir pour ſupérieur le Duc de Guiſe , qui étoit beaucoup plus jeune que lui , & qu'il jugeoit pour le fait de la guerre lui être fort inférieur en bien de choſes. L'augmentation de ſon pouvoir lui ſembloit diminuer le ſien. En effet , s'il avoit le malheur de ne pas réüſſir , ce qui pouvoit arriver très-aiſément dans ces circonſtances , les finances ſe trouvant épuiſées , l'Etat diviſé , & la ſaiſon fort avancée , il prévoyoit , qu'en vertu de ſa charge , le Duc ne manqueroit pas de ſe rendre auſſi-tôt à la tête de l'armée , & de réparer par ſa valeur les fautes du hazard & de la fortune ; & que ſi au contraire il remportoit quelqu'avantage , il viendroit au milieu du cours de ſes victoires lui enlever la gloire d'avoir réüſſi. Voilà ce que cet homme de cœur ne pouvoit ſouffrir. Cependant il cachoit habilement l'intérêt perſonel qui le faiſoit agir , & ne paroiſſoit touché que de celui du Roi même. Il repréſentoit à ce Prince ; Qu'après avoir vû le Duc ſans pouvoir , ſans être revêtu d'aucune autorité légitime, venir cependant à bout de ſoulever tout le Royaume , il ne faloit pas ſe flatter , que lorſqu'il verroit ſon crédit établi par cette nouvelle dignité , il mît aucunes bornes à ſes deſirs ambitieux : Qu'il n'y avoit rien que ne pût oſer un homme qui , après l'avoir obligé d'abandonner honteuſement ſa capitale , pour prix de cet attentat , non ſeulement recevoit de lui l'aſſûrance de l'impunité , ce qu'il auroit dû regarder comme une grande grace , mais le voyoit même , après avoir été ſi ſenſiblement outragé , ſacrifier ſon reſſentiment au bien de la Religion & de l'Etat , augmenter ſon crédit , & couronner la main qui lui avoit porté le coup : Qu'on ne pouvoit point eſpérer qu'un homme à qui ſa conſcience reprochoit un pareil forfait , reçût comme il le devoit un bienfait ſi ſignalé ; qu'il le regarderoit , ou comme un aveu ſecret de la crainte qu'il auroit inſpirée au Roi , ou comme un effet de ſa diſſimulation , perſuadé qu'il ne faiſoit que remettre à ſe venger dans un tems plus favorable : Et qu'il n'y avoit aucun lieu de douter , que lorſqu'il ſe verroit le maître des armées , il ne profitât de la foibleſſe du Prince pour établir ſa propre autorité , ou qu'il ne prévînt par quelque grand attentat les deſſeins ſecrets qu'on auroit formés contre lui : Qu'il n'étoit donc point de l'intérêt de S. M. d'augmenter la puiſſance d'un homme déja ſi entreprenant , & de pouſſer par-là celui qui , enyvré de ſa fortune , marchoit déja au milieu des précipices.

Avis donnés au Roi par le Duc de Nevers contre le Duc de Guiſe.

Telles étoient les refléxions que le Duc de Nevers inſinuoit ſous main

Lettre

du Duc de Nevers au Roi pour le diſpenſer du commandement de l'armée de Poitou.

au Roi. Cependant il agiſſoit auſſi ouvertement, pour montrer à ce Prince que ce n'étoit, ni la jalouſie, ni la haine, qui le faiſoient parler; & pour le mettre néanmoins par un honnête refus dans la néceſſité de révoquer la grace qu'il venoit d'accorder au Duc de Guiſe, il lui addreſſa une lettre dattée du 6. d'Août, dont il le ſupplioit de faire part à ſon Conſeil. Elle contenoit en ſubſtance; Qu'il avoit différé juſqu'alors de découvrir à S. M. ſon ſentiment au ſujet du commandement de l'armee qui devoit marcher en Poitou, dont elle l'avoit honoré, parce qu'il ne voyoit aucuns préparatifs pour cette expédition, & que les finances lui paroiſſoient trop épuiſées pour fournir à l'entretien de deux armées, dont une, conformément aux articles ſecrets dont on étoit convenu, devoit agir en Dauphiné: Que c'étoit ce qui l'engageoit enfin à ſupplier S. M. de trouver bon qu'il demandât d'être déchargé de cet emploi, vû qu'il prévoyoit qu'on ſe trouveroit infailliblement dans l'impoſſibilité de payer les troupes, & que par conſequent cette guerre, qui n'avoit été entrepriſe que pour le bien de la Religion & le ſoulagement du peuple, ſeroit ruineuſe pour l'un & pour l'autre, & peu glorieuſe à S. M. Qu'il y avoit onze ans qu'il s'étoit excuſé d'accepter un pareil emploi; qu'elle ne l'avoit point alors trouvé mauvais, & lui avoit au contraire accordé ce qu'il ſouhaitoit, quoique ſa ſanté fût encore alors vigoureuſe, afin qu'on ne pût pas s'imaginer que c'étoit moins par zèle pour la Religion, que par ambition qu'il avoit conſeillé une guerre, dont il paſſoit pour être le principal auteur: Que c'étoit par les mémes motifs qu'autrefois les Ducs de Bourgogne & les Comtes de Nevers avoient refuſé de ſe mettre à la tete de l'expédition contre les Albigeois, dont Simon Comte de Montfort avoit été chargé depuis: Que pour lui, il étoit à préſent d'un âge & d'une ſanté peu propres à ſoutenir les fatigues de la guerre, & qu'il s'en trouveroit aſſez d'autres dans le Royaume, qui, avec plus de force & de talens que lui, ſe chargeroient volontiers de cet emploi: Que cependant, pour ſatisfaire autant qu'il étoit en lui, au ſerment qu'il avoit fait depuis peu, conformément au dernier Edit, de combattre pour la défenſe de la Religion; & pour faire voir que s'il refuſoit cet emploi, ce n'étoit point pour menager ſon bien ou ſa vie, il offroit de ſervir pendant trois ans dans cette guerre à la téte de cent Gentilshommes, qu'il entretiendroit à ſes propres fraix, prêt d'obeïr en ſimple Officier aux ordres de tel Général qu'il plairoit à S. M. de nommer: Que ſi tous les Princes & Seigneurs du Royaume qui étoient en état de ſoutenir cette dépenſe, & toutes les différentes villes, faiſoient les mémes offres, S. M. ne ſeroit pas embaraſſée à trouver des fonds pour entretenir des armées capables de mettre fin à cette guerre: Que pour gage de ſa parole, & au cas qu'il mourût avant les trois ans accomplis, il ſeroit un billet de quarante ſix mille écus d'or, qui lui étoient dûs par le Duc de Mantouë, ſon neveu, pour le ſupplément de ſon héritage, & qui ſeroient payés à Lyon à la foire ſuivante par Fréderic Cuſano, banquier de Milan. Outre cela le Duc conſeilloit au Roi d'obtenir du Pape une Bulle, qui obligeât tous ceux qui étoient en état de porter les armes, de ſe croiſer, & de marcher à cette guerre ſainte, & ceux qui ne le pouvoient pas, comme les femmes, les enfans, & les vieillards, à payer un certain tribut.

Sentimens du Roi & de ſes Miniſtres là-deſſus.

On fit au Conſeil la lecture de cette lettre, & la choſe ayant été miſe en délibération, le Roi vouloit révoquer la grace qu'il croyoit avoir accordée mal à propos au Duc de Guiſe : mais la Reine-mere & Villeroi firent ſi bien, qu'ils lui perſuaderent, ou même le forcerent, de changer d'avis. Ils lui repréſenterent, qu'il ne devoit pas, pour un ſujet ſi peu important, détruire en un moment l'ouvrage d'une paix qui avoit tant coûté, & dont l'article de la charge de Généraliſſime accordée au Duc de Guiſe faiſoit le principal fondement ; & qu'il ne pouvoit ſans imprudence riſquer ſon repos & la tranquillité de l'Etat, pour ne pas donner à ce Duc un vain titre, tandis que lui-même reſtoit en poſſeſſion de la réalité. On remit donc enfin au Duc de Guiſe la declaration qui le mettoit en poſſeſſion de ſa nouvelle dignité ; mais ce fut de ſi mauvaiſe grace, que bien loin d'en avoir obligation au Roi, il la regarda comme une récompenſe qu'il n'avoit pû ſe diſpenſer d'accorder à ſon mérite.

Vûës ambitieuſes du Duc de Guiſe.

Au reſte, ce vain honneur ne fut pas capable de le contenter. Il ne le regarda au contraire que comme un pas qu'il avoit fait pour monter plus haut. Il penſa donc dès lors à devenir Connétable ; & pour n'être pas redevable au Roi de cette charge, il réſolut de ſe la faire donner par les Etats généraux. Par-là il pouſſa à bout la patience de ce Prince, il le jetta dans le deſeſpoir, & l'obligea enfin à abandonner les voyes de la douceur, pour en venir contre lui aux dernieres extrémités. Ceux qui avoient le plus de connoiſſance de la Cour, remarquerent auſſi, que le Roi commença dès lors à ſe défier de la Reine-mere, & que voulant déſormais gouverner ſans elle, il avoit pris dès ce moment la réſolution d'éloigner de ſa perſonne les principaux de ſes Miniſtres, & ſur-tout Villeroi.

Edit en faveur du Cardinal de Bourbon.

Après avoir ainſi travaillé à contenter le Duc de Guiſe, il faloit tâcher auſſi de donner quelque ſatisfaction au vieux Cardinal de Bourbon, dont il ſe ſervoit pour amuſer le peuple, comme d'un fantôme, qui n'a de mouvement que celui qu'on veut lui donner. On le fit ; & cela d'une manière qui, ſans être d'un grand avantage pour le Cardinal, ſervit beaucoup au deſſein qu'avoit le Duc, d'exciter quelque révolution dans le Royaume, & de troubler l'ordre de la ſucceſſion à la Couronne. Pour amuſer donc ce vieux radoteur, yvre d'ambition, le Roi fit un Edit le 17. d'Août, par lequel il lui donnoit droit, en qualité de ſon plus proche parent, d'accorder des maîtriſes dans toutes les villes du Royaume ; ce qui n'apartient qu'aux Rois & aux Reines dans le tems du joyeux avenement, à la naiſſance d'un Dauphin, & dans tel autre évenement heureux pour la Nation qu'ils veuillent choiſir ; car il n'y a rien de fixe là-deſſus. Par cet Edit ſes domeſtiques devoient auſſi jouir du droit qu'ont les Officiers de la maiſon du Roi, de ne point payer d'impôts, & de ne pouvoir être jugés que dans certains Tribunaux.

Uſage

Quoique le Roi n'eût qualifié le Cardinal dans cet Edit que de ſon plus proque firent les Ligueurs des termes de cet Edit.

proche parent, & qu'il ſe fût à deſſein ſervi de cette expreſſion, afin qu'on ne crût pas qu'il voulût prendre parti dans les diſputes qui s'étoient élevées au ſujet des prétentions que le Cardinal & le Roi de Navarre, ſon neveu & fils d'Antoine de Bourbon, l'aîné des Princes de cette maiſon, pouvoient avoir à la Couronne, les Ligueurs ne laiſſerent pas d'en abuſer, pour appuyer les droits du Cardinal. En effet, lorſqu'on porta cet Edit au Parlement pour le faire enregiſtrer, Antoine Hotman, frere du Docteur François Hotman, habile homme, mais qui ne penſoit pas comme ſon frere au ſujet du Gouvernement, fit l'éloge de la bonté du Roi, qui venoit, diſoit-il, d'honorer un parent, à qui la Religion & l'Etat étoient ſi redevables, du rang qui étoit dû à ſa naiſſance. Il ajoûta : Que c'étoit ainſi que François premier en avoit uſé envers Charles Duc d'Alençon, ſon beau-frere, qu'il avoit reconnu de même pour ſon plus proche parent : Que c'étoit de Françoiſe d'Alençon, ſœur de ce Duc, que le Cardinal étoit ſorti ; & que du côté de ſon pere, il tiroit ſon origine de Robert Comte de Clermont, fils de Saint-Louis, de qui le Roi deſcendoit auſſi en droite ligne par les mâles : Qu'au reſte le Cardinal regardoit la faveur que le Roi venoit de lui faire, non ſeulement comme une preuve certaine de la bonne volonté de ce Prince à ſon égard ; mais même comme une confirmation authentique de ſes droits à la Couronne, qu'on vouloit révoquer en doute.

Ecrit publié à ce ſujet.

Hotman compoſa même exprès dans la ſuite ſur ce ſujet un Ouvrage, qu'il ſembla vouloir oppoſer à celui que ſon frere avoit publié en faveur du Roi de Navarre. Là il expoſoit plus au long les raiſons ſur leſquelles il fondoit ſon ſentiment. Il prétendoit, que dans une Monarchie héréditaire, c'eſt au plus proche parent du Roi défunt à ſucceder : Qu'on doit juger de cette proximité ſelon l'uſage obſervé dans tous les héritages ordinaires, parce qu'en France la Couronne eſt héréditaire : Qu'un Prince du ſang peut être le plus proche parent du Roi, quoiqu'il ſoit dans un dégré très-éloigné de la ſouche commune : Que le plus proche parent du Roi étoit donc celui qui ſe trouvoit dans le dégré le plus prochain, parce que dans le cas où l'on ſuccede à quelqu'un en ligne collatérale, la repréſentation n'a point de lieu que lorſqu'il s'agit de ſucceder à un oncle ; & qu'en France on ne ſuccede point à la Couronne en ligne directe, mais en ligne collatérale, toutes les fois que le Roi meurt ſans laiſſer d'enfans : Qu'au reſte on n'avoit point égard au droit des aînés, lorſqu'on ne ſuccedoit qu'en ligne collatérale.

Voilà ce que contenoit cet Ouvrage, qui étoit fort bien écrit, & dont les principes pouvoient être fort bons & avoir lieu s'il eût été queſtion de l'héritage de quelque particulier ; mais qui appliqués à la ſucceſſion à la Couronne, qui ſe fait par les mâles, & où la repréſentation a lieu juſqu'à l'infini, étoient faux, & ſentoient l'eſprit de révolte. Au reſte, comme on objectoit que dans le contrat de mariage paſſé entre le Roi de Navarre & Madame Marguerite ſœur du Roi, le Cardinal intervenant en qualité de tuteur, avoit reconnu le Prince pour Chef de la Maiſon de Bourbon,

Henri III. 1588.

bon, & s'étoit démis de tous ſes droits en ſa faveur ; l'Auteur cherchoit mille détours pour répondre à cet article ; & pour faire voir que le Cardinal du Bourbon avoit à la vérité cedé au Roi de Navarre tous les droits qu'il pouvoit avoir ſur certains héritages particuliers, qui étoient conteſtés entr'eux ; mais qu'il n'avoit jamais entendu renoncer à ſon droit de ſucceder à la Couronne, puiſqu'on n'en faiſoit point mention expreſſément dans ce contrat. Enfin il conclut ſuivant le reſcrit de Diocletien & de Maximien, rapporté dans le Code Juſtinien, qui traite des Succeſſions en général, qu'une regle de droit eſt que l'oncle ſuccede preférablement au couſin, parce qu'il eſt d'un dégré plus proche que lui. Telles étoient les raiſons que la Ligue mettoit en avant, & ſur leſquelles elle ſe fondoit pour troubler le repos de la France, & faire révoquer en doute ce qui juſqu'alors avoit paſſé pour conſtant dans l'eſprit de toute la Nation.

Fin du Livre Quatrevingt onzième.

* * *

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATREVINGT-DOUZIEME.

SOMMAIRE.

Entrepriſe de ceux d'Angoulême contre le Duc d'Epernon. Origine de cette conſpiration attribuée à Villeroi. Ordre du Roi aux Maire & habitans d'Angoulême de défendre au Duc l'entrée de leur ville. Négociation de cette affaire à la Cour. La conjuration éclate. Préſence d'eſprit du Duc en cette occaſion. Le Roi de Navarre envoye des troupes à ſon ſecours. Accord conclu entre les deux partis Lettre du Roi ſur les plaintes du Duc à ce ſujet. Suite de l'affaire de la réduction d'Orleans. Changement dans le Miniſtère. Exil de Villeroi, du Chancelier de Cheverny, de Pomponne de Bellievre, de Brulart & de Pinart, Secretaires d'Etat. Le Roi choiſit pour les remplacer Martin Ruzé de Beaulieu & Louis de Révol. Il donne les ſceaux à François de Montholon. Ouverture des Etats de Blois. Diſcours du Roi en cette occaſion. Diſcours du Garde des Sceaux de Montholon. Diſcours de l'Archevêque de Bourges pour le Clergé, de Claude de Beaufremont de Senecey pour la Nobleſſe, & de la Chapelle-Marteau pour le Tiers-Etat. L'Edit d'Union declaré loi fondamentale de l'Etat. Diſcours de l'Archevêque de Bourges à ce ſujet. Affront fait au Comte de Soiſſons au ſujet de ſon retour auprès du Roi. Deſſeins du Duc de Savoye ſur le Marquiſat de Saluces. Ses intelligences avec le Duc de Guiſe. Il ſe ſaiſit du Marquiſat. Sentimens des Etats à cette occaſion. Le Duc de Guiſe les engage lui-même à declarer la guerre au Duc de Savoye. Le franc & véritable diſcours. Le Roi fait declarer la guerre au Duc de Savoye. Droits de nos Rois ſur le Marquiſat de Saluces. Ambition du Duc de Savoye. Sa réponſe aux Cantons Suiſſes au ſujet de l'invaſion du Marquiſat. Mariage du Grand-Duc Ferdinand de Medicis avec la Princeſſe de Lorraine, ſœur de la Reine. Querelle des Pages du Cardinal de Bourbon & du Duc de Guiſe dans le Château de Blois. Continuation de la guerre dans le Poitou. Défaite du Duc de Mercœur par le Roi de Navarre. Priſe du château de Beauvoir par ce Prince. Aſſemblée des Egliſes Proteſtantes tenuë à la Rochelle. Reglemens faits en cette occaſion.

A U-

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Relations de l'Abbé Pierre Delbene; Apologie de Nicolas de Neufville de Villeroi; Relation de Jean de Houſſai Sieur de la Borde; Actes de l'Aſſemblée des Etats & Harangues publiées de part & d'autre; Journal militaire du Roi de Navarre.

Henri III. 1588.

Origine de la haine de Villeroi contre le Duc d'Epernon.

ON apprit ſur ces entrefaites la nouvelle de la conjuration qui venoit d'éclater à Angouléme contre le Duc d'Epernon. Par bonheur elle n'eut pour lui aucune ſuite funeſte. De Villeroi étoit, diſoit-on, le premier mobile qui avoit fait joüer toute cette intrigue. Ce Miniſtre étoit brouillé avec le Duc depuis le voyage que le Roi avoit fait l'année précedente contre l'armée des Alliés. Ce Prince étant allé loger à Saint-Aignan en Berry, le Duc d'Epernon avoit fort maltraité en ſa préſence Villeroi, juſqu'à lui reprocher qu'il étoit un traître, & qu'il s'entendoit avec les Ligueurs. Cet affront piqua vivement ce Miniſtre. Il ne chercha plus que le moment d'en marquer ſon reſſentiment au Duc; & il crut l'avoir trouvé après la paix que le Roi venoit de faire avec les Ligueurs. Comme il remarquoit que ce Prince étoit dégoûté du Duc d'Epernon, & que l'affection qu'il lui avoit portée diminuoit de jour en jour; il prit cette occaſion pour achever de le rendre odieux au Roi, dans les différens voyages qu'il fit pour négocier la paix; en repréſentant à ce Prince, qu'un des plus grands obſtacles qu'il y trouvoit dans l'eſprit, non ſeulement des Chefs de la Ligue, mais méme de tout le peuple, étoit la trop grande puiſſance de ce Duc, qui s'étoit rendu formidable à tout le monde par les bienfaits immenſes dont S. M. l'avoit comblé.

Ordre envoyé par le Roi aux principaux Magiſtrats d'Angouleme.

Le Roi, dont l'inconſtance commençoit à ſe laſſer de ce favori, aimoit beaucoup mieux ſon éloignement que ſa préſence; mais comme il le connoiſſoit d'ailleurs pour un homme fier, & dont les ſentimens étoient au deſſus d'une perſonne de ſon rang, il appréhenda que lorſqu'il ſe verroit diſgracié, il ne cherchât à ſoulever les Provinces dont il avoit le gouvernement. Ainſi il ne fut pas difficile de lui perſuader de travailler à le détruire. Dans cette vûë ce Prince paſſant par Vernon, lorſqu'il retourna à Chartres après la concluſion de la paix avec les Ligueurs, avoit envoyé à de Lupiac Sieur de Tagens (1) un ordre ſigné de Villeroi, par lequel il lui défendoit, auſſi-bien qu'à Norman, Maire d'Angoulême, à François de Némond Lieutenant général, & à Pierre des Bordes Gouverneur de la citadelle, de recevoir perſonne avec des troupes dans cette ville, de quelque

(1) L'Editeur Anglois dans ſes explications écrit *Tajan*.

que rang & de quelque autorité qu'il fût, juſqu'à ce qu'il leur eût fait ſçavoir ſes intentions, dont il promettoit de les informer inceſſamment.

Le Duc d'Epernon tache d'en prévenir les effets.

Il y avoit déja trois jours que le Duc d'Epernon étoit à Angoulême, lorſque cet ordre arriva. Il s'étoit d'abord arrêté quelque tems à Loches dans la Touraine, après avoir quitté la Cour; mais ayant enſuite reçû avis de ſes amis que depuis ſon éloignement ſes ennemis n'oublioient rien pour le perdre, il réſolut de les prévenir; & partit ſur le champ pour aller ſe ſaiſir d'Angoulême; dont la ſituation lui parut avantageuſe pour ſa ſûreté, & pour agir du côté de la Guyenne.

Repréſentations que le Roi de Navarre lui fait faire pour l'inviter de ſe joindre avec lui.

En effet cette ville, qui eſt ſituée ſur la Charente, eſt frontiere du Limouſin à l'Orient, du Poitou au Nord, de la Saintonge à l'Occident, & du Périgort au Midi. Elle eſt défenduë d'une citadelle, où le Roi tenoit alors la garniſon ſous le commandement de des Bordes, & d'un château peu fortifié; mais où il y a de fort grands bâtimens, & où logeoient le Sieur de Tagens, & le Duc d'Epernon lui-même. D'ailleurs elle eſt bâtie ſur une colline fort haute, d'où elle ſemble dominer ſur toutes les Provinces circonvoiſines. A peine le Duc y étoit arrivé, que le Roi de Navarre envoya pour le complimenter, Jean de Houſſai Sieur de la Borde, qui étoit un homme de confiance, & d'une expérience conſommée. De ſimples civilités n'étoient pas le vrai motif de ſon voyage. Le Duc avoit du crédit, des amis, de grands gouvernemens; de la Borde avoit donc ordre de le ſonder, & de s'inſtruire de ſes diſpoſitions. Dans les entretiens ſecrets qu'il eut avec lui, il lui repréſenta, qu'il n'avoit pas moins à craindre de la Ligue que le Roi de Navarre: Que c'étoit aux partiſans des Guiſes, dont le Roi n'étoit que trop obſedé, qu'il étoit redevable de ſa diſgrace: Que ces hommes audacieux, dont les projets criminels ne tendoient qu'à la ruine de l'Etat, ne s'en tiendroient pas-là lorſqu'ils verroient leurs premières entrepriſes réüſſir: Qu'il étoit donc de l'intérêt de ceux qui étoient bien intentionnés pour le Roi & pour le ſalut de la Nation, de ſe réünir; que leur union les mettroit infailliblement en état de ruiner cette malheureuſe cabale; & que s'ils ſe diviſoient au contraire, ils ne pouvoient manquer d'en être accablés: Qu'il étoit donc tems qu'il ſongeât à joindre ſes forces & ſes intérêts à ceux du Prince; & qu'il devoit prendre garde qu'en voulant mal-à-propos temporiſer, il ne perdît l'occaſion qui s'offroit de rompre toutes les meſures de leurs ennemis.

Réponſe du Duc d'Epernon.

Le Duc d'Epernon répondit à ſes ſollicitations: Qu'il étoit fort obligé au Roi de Navarre de vouloir bien qu'il partageât ſa fortune avec lui, comme ils partageoient déja le même danger: Que cependant il ſouhaitoit que leur union demeurât d'abord ſecrete: Qu'on le ſoupçonnoit déja à la Cour & dans toute la Guyenne, d'avoir des intelligences ſecretes avec lui, ce qui lui avoit fait beaucoup d'ennemis; & que d'ailleurs il ne vouloit & ne pouvoit même rien conclure à ce ſujet, ſans en avoir conféré auparavant avec Montmorency & la Valette: Qu'au reſte, comme il prévoyoit qu'on alloit s'engager dans une guerre de conſequence, il ne vouloit pas s'y expoſer les mains vuides & ſans argent, qui eſt toûjours le nerf principal de la guerre: Que Sébaſtien Zamet lui devoit trois cens mille écus d'or; qu'il en avoit outre cela quarante mille autres à toucher de Bandini, & qu'ils lui avoient declaré qu'ils ne pouvoient le payer, ſi le Duc de Guiſe ne s'en mêloit: Qu'il avoit donc été obligé de conſentir que Zamet en parlât au Duc; & que celui-ci lui avoit fait eſpérer, qu'il auroit ſatisfaction à certaines conditions, qui ne pouvoient empêcher qu'il ne s'unît au Roi de Navarre, comme il l'avoit réſolu depuis long-tems: Qu'il étoit donc néceſſaire de garder le ſecret, & de diſſimuler encore pendant quelques jours, afin qu'il pût retirer ſon bien & être bon à quelque choſe au Roi de Navarre. Voilà à quoi aboutit ce premier voyage de la Borde, qui prit congé du Duc d'Epernon, après l'avoir averti de ſe tenir ſur ſes gardes; qu'il n'ignoroit pas que le Duc de Guiſe lui en vouloit; qu'il ſçavoit que tout ſon but étoit de l'amuſer; tandis qu'il tachoit d'affermir ſon crédit à la Cour & dans les différentes villes du Royaume, à la faveur de ſon parti, & de ſe rendre enfin maître de la perſonne du Roi; qu'ainſi il ne pouvoit trop ſe précautionner contre ſes entrepriſes.

Le Maire & les habitans d'Angoulême envoyent à la Cour au ſujet de l'arrivée du Duc d'Epernon.

Le Duc avoit été très-bien reçû à Angoulême de ceux qui y commandoient, & de tous les Ordres de la ville. Les premiers jours de ſon arrivée furent employés à recevoir les complimens de la Nobleſſe de la Province, qui ſe rendoit de toutes parts auprès de lui, à preſſer les nouveaux ouvrages dont il avoit donné le plan, pour augmenter les fortifications de cette ville, à faire des tournois, & à dreſſer des chevaux. Cependant le Maire, de concert avec quelques autres des habitans, qui étoient dans les intérêts du malheureux parti qui avoit déja infecté tout le Royaume, ou qui voyoit de mauvais œil l'arrivée du Duc d'Epernon, qui, à ce qu'ils croyoient, n'étoit venu que pour les tenir en bride, ayant reçû l'ordre du Roi, tint conſeil ſecretement avec quelques Gentilshommes du voiſinage, dont les principaux furent David Bouchard Baron (1) d'Aubeterre, Benoît Combaud Sieur de Meré, Frotier Sieur de la Meſſeliere, le Sieur de Macquevolles, & quelques autres. Là il fut réſolu qu'on enverroit à de Villeroi, Souchet, beau-frere du Maire, & qu'on ne le chargeroit point de lettres, de peur que s'il arrivoit qu'il fût arrêté en chemin, le Duc n'eût connoiſſance de ce qui ſe tramoit.

Repréſentations qu'ils y font faire.

Souchet avoit ordre de juſtifier auprès de S. M. les habitans d'Angoulême d'avoir donné entrée au Duc d'Epernon, ſur ce qu'ils n'avoient pas été inſtruits à tems de ſa volonté, d'autant plus que par les patentes ſcellées du ſceau de S. M. dont le Duc étoit porteur, ils avoient cru voir que ſon intention étoit que le Duc fût le maître, non ſeulement dans Angoulême, mais même dans tout le païs des environs, & dans la Saintonge; & que tous les Gouverneurs particuliers, & les Magiſtrats de ces deux Provinces, lui obéïſſent comme au Roi même. Il étoit chargé d'ajoûter; Qu'en conſequence ils avoient fait au Duc tous les honneurs qu'ils avoient cru devoir à la faveur dont S. M. l'avoit juſques alors honoré: Qu'enſuite ayant été informés par les nouveaux ordres qu'ils avoient reçus de la Cour, qu'elle révoquoit le pouvoir accordé au Duc par ces patentes, ils avoient envoyé yé ſur le champ, pour ſçavoir d'elle-même quelles étoient ſes intentions: Qu'en effet ils ne manquoient pas de bonne volonté pour exécuter les ordres de S. M; qu'elle n'avoit qu'à commander; que le mal n'étoit pas encore ſi grand qu'il ne fût aiſé d'y apporter remede: Qu'ils avoient remarqué que le Duc alloit tous les jours monter à cheval hors la ville, avec toute la Nobleſſe qui étoit à ſa ſuite; que comme c'étoient les bourgeois qui faiſoient la garde aux portes, il leur ſeroit facile de lui fermer l'entrée à ſon retour; & qu'on ſerreroit enſuite la citadelle & le château de ſi près, qu'aucun ſecours n'y pourroit entrer; que cependant toute la Nobleſſe des environs accoureroit à ce ſiége, parce qu'il n'y avoit perſonne qui ne redoutât le pouvoir du Duc d'Epernon, & qui ne fût perſuadé qu'il entretenoit des intelligences ſecretes avec le Roi de Navarre, au préjudice des intérêts de S. M. & de l'Etat.

---

(1) Il eſt préſentement Vicomte, dit le *Gloſſaire* de M. de Thou. Dupuy.

Nouveaux ordres que le Roi leur donne là-deſſus.

Lorſque Souchet fut arrivé à la Cour, comme il n'étoit chargé d'aucune lettre de créance, de Villeroi eut peine d'abord à ajouter foi à ce qu'il lui diſoit. Enfin il lui donna tant d'indices, qu'il le crut & le préſenta au Roi. Ce Prince, après l'avoir entendu, loua le zèle des habitans d'Angoulême, & les exhorta à perſévérer dans les bonnes intentions qu'ils avoient pour ſon ſervice. Il ajoûta: Qu'il ne ſuffiſoit pas au reſte de chaſſer le Duc d'Epernon de leur ville: Que comme il étoit très-mécontent de la derniere paix, & du deſſein ſecret qu'on avoit formé de le dépouiller de la meilleure partie de ſes emplois, il y avoit tout à craindre de ſon reſſentiment: Qu'ainſi il vouloit qu'on s'en aſſûrât, afin que, lorſqu'il en ſeroit le maître, il pût l'obliger à lui remettre les villes de Boulogne ſur mer & de Mets, & à ſe contenter du gouvernement de la Province qu'il avoit. Souchet répondit là-deſſus, Que les habitans d'Angoulême ſeroient toûjours prêts à exécuter les ordres de S. M, qu'il ne manqueroit pas de les informer de ſes intentions, & que dans peu elle auroit ſatisfaction.

C'eſt ainſi que Souchet fut congédié. Comme il n'avoit point apporté de lettres à ſon arrivée à la Cour, on ne lui donna point non plus de réponſe par écrit. Cependant refléchiſſant enſuite aux derniers ordres du Roi, l'importance de cette entrepriſe l'embarraſſa. Il retourna trouver Villeroi & lui dit: Qu'après y avoir bien penſé, l'exécution de ce qu'on avoit projetté ne lui paroiſſoit pas à beaucoup près ſi facile qu'il l'avoit promis à S. M. Qu'il ne doutoit ni du ſuccès, ni de la diſpoſition de ſes compatriotes à tout entreprendre, pour lui donner ſatisfaction; qu'il craignoit ſeulement qu'il ne fût pas aiſé de prendre vif le Duc d'Epernon, comme elle le ſouhaitoit; & qu'il n'oſoit en répondre, parce que le Duc ſeroit certainement une vigoureuſe réſiſtance, & que dans une pareille occaſion il y auroit du riſque à courir des deux côtés. Sur quoi Villeroi lui répondit; Qu'il devoit ſe ſouvenir de ce que S. M. lui avoit dit: Que ſon intention étoit qu'on prît vif le Duc d'Epernon, pour les raiſons qu'elle lui avoit expliquées elle-meme: Que ſi cependant il croyoit qu'on ne pût en venir à bout, ſans expoſer la vie du Duc ou de ceux qui devoient s'en aſſûrer, il faloit s'en tenir au premier projet qu'il avoit propoſé, & ſe contenter de lui fermer les portes de la ville: Qu'au reſte, s'il vouloit encore conſulter S. M. là-deſſus, il le ſeroit parler à elle. Mais Souchet ayant repliqué que cela n'étoit pas néceſſaire, & qu'il ſeroit dangereux qu'il reſtât plus long-tems à la Cour, Villeroi le congédia. De-là il retourna en poſte à Angoulême, où il fit part à ceux qui étoient du complot, de l'entretien qu'il avoit eu avec le Roi, & les anima par-là à tenter cette entrepriſe. On prétend meme qu'il étoit chargé d'un ordre ſecret pour le Baron d'Aubeterre, par lequel le Roi lui commandoit, au cas que le projet de ceux d'Angoulême réüſsît, de les ſoutenir, & de prendre en main le gouvernement de la Province, en attendant que la Cour y eût pourvû.

Conſpiration de ceux d'Angoulême contre le Duc d'Epernon.

Peu de tems avant le retour de Souchet, le Duc d'Epernon avoit fait paſſer en Saintonge le Sieur de Tagens à la tête d'un détachement de Cavalerie, avec ordre de lui rapporter des nouvelles des ennemis, qui faiſoient de fréquentes courſes dans cette Province. Cette circonſtance parut favorable à ceux d'Angoulême, & ils réſolurent d'en profiter. On choiſit pour l'exécution de ce projet le 10. d'Août, fete de Saint-Laurent. Ce jour-là le Duc ſortit le matin à ſon ordinaire pour aller au manége, où il trouva le Maire & quelques-uns des principaux bourgeois qui s'y étoient rendus pour le voir monter à cheval, & qu'il ſalua fort honnêtement. Enſuite vers l'heure que les Conjurés avoient priſe pour exécuter leur deſſein, il retourna au château, afin de ſe diſpoſer à entendre la Meſſe.

Ils arrêtent le Gouverneur de la citadelle.

Madame d'Epernon étoit déja ſortie, accompagnée de quelques Gentilshommes, & s'étoit renduë à l'égliſe des Jacobins. Cependant le Maire Norman ayant mandé chez lui des Bordes, Gouverneur de la citadelle, ſous prétexte de quelques affaires, & pour lui parler d'une conjuration prétenduë où le Roi étoit intéreſſé, l'arreta priſonnier dans ſa propre maiſon. Enſuite il marcha vers le château, ſuivi de quarante hommes armés ſous leurs habits, & en laiſſa une partie à la porte, afin qu'au premier ſignal ils fuſſent en état d'en chaſſer le corps-de-garde, & de s'en ſaiſir. Pour lui, il entra, ſuivi ſeulement de dix de ſes gens ſur leſquels il comptoit le plus, & accompagné de deux hommes en bottes, qu'il diſoit être deux couriers de la Cour; & s'étant avancé, ſans que le corps-de-garde ſe mit en devoir de l'arrêter, il alla droit à l'apartement du Duc d'Epernon. Il prenoit alors ſa chemiſe, & s'entretenoit en particulier avec Claude de l'Iſle Sieur de Marivaux, & l'Abbé Delbene, avec qui il vivoit fort familierement, en attendant que ſon Chapelain fût prêt à lui dire la Meſſe dans l'égliſe du petit Saint-Cibar.

Violences qu'ils commettent dan l'apartement du Duc d'Epernon.

Il y avoit dans l'antichambre Rouillart, qui avoit épouſé une ſœur du Duc d'Epernon (1) & Seguencio, Secretaires du Duc, Raphaël Girolami, Gentilhomme Florentin, & Sorlin Chirurgien du Roi. Pierre Aubin, Conſeiller du Roi au ſiége préſidial d'Angoulême, qui étoit chargé des affaires du Duc dans ce païs-là, s'y étoit auſſi rendu pour l'informer de quelques bruits qui avoient tranſpiré au ſujet de cette conjuration, Le Maire étant entré, attaqua d'abord Sorlin, à qui il tira un coup de piſtolet ſans le bleſſer, & qui lui répondit par un coup de ſabre ſur la tête. En même tems les autres chargerent Girolami, qui en ayant pris un à la gorge, le terraſſa. Il en bleſſa trois autres à coups d'épée, & les obligea de reculer juſques dans la chambre, en leur criant que le Duc n'y étoit point. Enfin, en ſe battant il reçut un coup de piſtolet qui le jetta ſur la place, & il fut achevé à coups d'épée par ſes aſſaſſins.

---

(1) *Qui avoit épouſé une ſœur du Duc d'Epernon*] *Rouillart* n'étoit pas beau-frere du Duc, mais bien ſon Secretaire, ſuivant une remarque de M. Dupuy. M. de Thou trompé par la reſſemblance du nom, le prend pour Jaques Goth, Marquis de *Rouillac*, qui épouſa Helene, ſœur aînée du Duc d'Epernon. *Edit. Anglois.*

Tous les habitans prennent les armes pour ſe ſaiſir du Duc & de ſes gens, qui tiennent bon contre les aſſaillans.

Cependant Sorlin étoit deſcendu aux offices, où il avoit fait prendre les armes à tous les domeſtiques. Ils accouroient au ſecours de leur maître, armés de broches & d'autres inſtrumens, lorſqu'ils ſe trouverent arrêtés à la porte de l'apartement du Duc, que le Maire avoit fait fermer. D'un autre côté, au premier ſignal qu'il donna, on ſonna toutes les cloches de la ville, & le peuple courut aux armes. Ce bruit fit connoître au Duc d'Epernon & à ceux qui étoient avec lui, de quoi il s'agiſſoit. Ils ſe barricaderent dans le cabinet du Duc avec des bancs & des chaiſes; & le Maire les ayant ſommés de ſe rendre, le Duc lui répondit fierement qu'ils étoient des traîtres, & qu'il les feroit tous pendre. Ces mots ſeuls jetterent la conſternation parmi eux, comme on le ſçut depuis. A l'égard des gens que le Maire avoit laiſſés à la porte du château, ils ſe diſpoſoient à s'en ſaiſir au ſignal qu'il donna, lorſqu'ils furent repouſſés, après quelque réſiſtance, par une troupe de Gentilshommes, qui attendoient dans la baſſecour que le Duc ſortît de ſon apartement. Les principaux étoient François de Juſſac Sieur d'Ambleville, Roger de Comminges Sieur de Soboles, le Sieur de Beaurepaire, & le Prevôt militaire Barets, qui fut tué en cette occaſion, auſſi-bien que le Sieur de Beaurepaire, & un des Gardes du Duc nommé de la Claverie.

Le Maire & ſon frere ſont tués, & les autres Conjurés ſe retirent dans une chambre du château.

Avant que de fermer la porte du château, le corps-de-garde qui étoit commandé par les Capitaines Baron & l'Artigues, y avoit fait entrer quelques Gentilshommes qui ſe promenoient au dehors. De ce nombre furent Charles de Luxembourg Comte de Brienne, qui avoit épouſé la ſeconde ſœur du Duc d'Epernon, de Goas, Myran, la Coſte, des Aimars, & pluſieurs autres. D'abord ils demeurerent fort interdits, dans la perſuaſion que le Duc avoit été tué: mais ils ſe remirent enſuite; & s'étant joints aux Sieurs d'Ambleville & de Soboles, ils ſe promirent de ne s'abandonner qu'à la mort; après quoi ils ſe firent ſuivre par ce qui reſtoit de domeſtiques & de ſoldats du corps-de-garde, & marchererent droit à l'apartement du Duc. Les Conjurés voyant qu'ils ne pouvoient forcer la porte de ſon cabinet, s'étoient retirés par un eſcalier derobé, comme ſi leur deſſein eût été de ſe ſaiſir de la tour du château. Mais comme ils étoient pourſuivis l'épée dans les reins par les Gentilshommes dont je viens de parler, ils ne purent gagner juſques-là, & ſe jetterent dans une chambre voiſine de cette tour. Là ils perdirent le Maire, qui fut tué, en regardant imprudemment par le guichet de la porte. Cependant après la retraite des Conjurés, le Duc entendant la voix de Soboles, ſortit de ſon cabinet avec Marivaux & l'Abbé Delbene, tous trois armés de ſabres & de piſtolets.

Mais l'eſcalier par où il faloit aller aux Conjurés étoit ſi étroit, qu'il delibéra quelque tems s'il iroit les attaquer. Il étoit en balance du parti qu'il devoit prendre, lorſqu'une ſervante vint l'avertir que le frere du Maire montoit dans le château par un endroit du mur qui étoit ruiné. A cette nouvelle le Duc, après avoir poſté trois hommes à la porte de la chambre où les Conjurés s'étoient refugiés, vole de ce côté-là; tue le frere du Maire qui étoit déja dans le château, avec un autre qui l'avoit accompagné; & laiſſa du monde pour garder ce paſſage. De-là il court à l'autre porte, que les Conjurés, qui n'avoient pû ſe ſaiſir de la premiére, tâchoient de rompre, & à laquelle ils avoient déja appliqué le pétard; la fait murer par quinze hommes qui l'avoient ſuivi, avec de la terre, des pierres, des planches, & d'autres matériaux; partage enſuite les gens qu'il avoit, qu'il poſte à toutes les avenuës, & ſe diſpoſe à tout évenement. Deux choſes l'inquiétoient cependant. Il n'y avoit point de vivres dans le château; & il n'entendoit tirer, ni la mouſqueterie, ni le canon de la citadelle. Auſſi ignoroit-il que des Bordes fût priſonnier dans la ville; & il ne ſçavoit que penſer de ce grand ſilence. D'un autre côté le peuple en fureur menaçoit la garniſon, au cas qu'elle ſe mît en devoir de tirer, d'expoſer ſon Commandant au premier boulet de canon qui partiroit de la citadelle. Ces menaces ne furent cependant pas capables d'engager le Lieutenant de des Bordes, ni ſes troupes, à ſe rendre. Ils ſe contenterent ſeulement de reſter quelques heures ſans tirer contre la ville; & les Conjurés, qui étoient enfermés dans la chambre du château, profiterent de cette occaſion pour ſommer leurs ennemis de ſe rendre, en leur faiſant entendre, que les habitans etoient déja maîtres de la citadelle, & que dans un moment on en alloit tirer le canon, pour le tourner contre le château.

Menaces infructueuſes du peuple pour engager la garniſon à ſe rendre.

D'un autre côté les Conjurés ayant répandu le bruit dans la ville que les Proteſtans étoient aux portes, Madame d'Epernon quitta la Meſſe, qu'elle entendoit alors, pour ſe ſauver au plus vîte dans la citadelle. Elle étoit conduite par Seguencio, & par Pial; mais ils ne purent réſiſter à la fureur du peuple, qui les chargea. Ils reçurent pluſieurs bleſſures; la Ducheſſe reſta priſonniere entre les mains des ſéditieux. Ils arrêterent de même tout ce qu'il y avoit dans la ville de Gentilshommes attachés au Duc, tels que Gilbert Sieur de la Curée, le Baron de Coze, les Sieurs Berard de Bleré, de Meſme, & Auguſtin de Ramel, habile Ingenieur, qui avoit conſeillé au Duc de faire bâtir un nouveau fort. De la Curée & de Meſme voulant paſſer dans la citadelle, pour combattre, diſoient-ils, contre les Proteſtans, furent repouſſés du peuple à coups de hallebardes, & y auroient laiſſé la vie, ſans un Gentilhomme du voiſinage, nommé le Sieur de Hautclaire, qui les prit ſous ſa protection. De Ramel voulant auſſi ſe ſauver dans la citadelle par le rempart, courut de même riſque de la vie, & ſe réfugia à l'Evêché.

La Ducheſſe d'Epernon faite priſonniere par les Conjurés.

Cependant le Duc avoit fait deſcendre un valet de pied par-deſſus les murailles du parc du château, pour aller porter au Sieur de Tagens, qui étoit à Saintes, la nouvelle de ce qui ſe paſſoit, & lui ordonner de la part du Duc de venir ſur le champ à ſon ſecours. Par malheur ce courier tomba entre les mains des Conjurés. Mais comme de Tagens avoit appris

Le Sr. de Tagens averti de ce ſoulevement, court au ſecours du Duc d'Epernon.

d'ailleurs cet accident de quelques Gentilſhommes, qui dès le commencement du ſoulevement étoient ſortis de la ville, avant qu'on eût fermé les portes; le Duc n'en fut pas moins bien ſervi. Auſſi les Sieurs de Meré, de la Meſſeliere, & quelques autres, qui étoient à la tête des Conjurés, lui ayant envoyé un tambour, pour le ſommer de ſe rendre; après l'avoir écouté, pour toute réponſe il lui dit fiérement qu'il leur apprendroit bientôt à parler d'une autre ſorte.

Fermeté de la Ducheſſe.

La Ducheſſe de ſon côté ne montra pas moins de fermeté, malgré le danger auquel elle étoit expoſée; comme le Duc ne fut point effrayé, lorſqu'il apprit le péril que couroit ſon épouſe. Les Conjurés eurent beau la menacer de la mettre à la place d'un gabion, s'ils étoient obligés d'attaquer le château, ou de la poignarder, ſi elle n'engageoit le Duc à ſe rendre; elle répondit avec confiance que la mort ne l'épouvantoit point, & que l'honneur & le ſalut de ſon époux lui étoient plus chers que ſa propre vie. Ils eurent donc recours à la négociation.

Négociation entre le Duc & les ſéditieux.

Bourgouin, ſecond Maire, eut un entretien par une canoniere avec l'Abbé Delbene & le Sieur d'Ambleville, qui lui repréſenterent le danger auquel la ville étoit expoſée: Que le Sieur de Tagens alloit arriver inceſſamment avec des troupes: Que le Duc d'Epernon avoit déja fait grace de la vie à ceux qu'il tenoit aſſiégés dans le château: Qu'il n'y avoit point de doute qu'il n'uſât de la même bonté envers tous ceux qui, ſans deſſein prémédité, avoient eu part à cette ſédition: Qu'au contraire s'ils perſiſtoient dans leur révolte, il les traiteroit avec la derniere rigueur. Enfin ils s'offrirent à ſolliciter la grace des habitans auprès du Duc.

Les Conjurés qui étoient entrés dans le château, ſe rendent.

Sur ces entrefaites les gens du Duc d'Epernon mirent le feu à la porte de la chambre, où les Conjurés qui étoient entrés dans le château, avoient cherché une retraite, & les obligerent à ſe rendre. Le Maire Norman reſpiroit encore, & mourut quelque tems après des bleſſures qu'il avoit reçuës. Mais on prétend qu'avant ſa mort le Duc d'Epernon le fit mettre à la queſtion, pour ſçavoir de lui les auteurs de la conjuration, & ſur-tout ſi de Villeroi n'y avoit point trempé, comme il ſe l'imaginoit. Enſuite il obligea ſes priſonniers d'écrire aux habitans, & de les prier d'avoir pitié d'eux; parce que leur perte étoit certaine, s'ils ſe mettoient en devoir d'attaquer le château.

L'Abbé Delbene ſort du château pour traiter avec les factieux.

Le Maire Bourgouin revint donc une ſeconde fois, pour prier le Duc d'envoyer quelqu'un de ſes gens dans la ville. L'Avocat du Roi (1) fut donné en ôtage; & l'Abbé Delbene ſe chargea de traiter avec ces mutins. En ſortant du château, il rencontra d'abord les Sieurs de Meré, de la Meſſeliere, & quelques autres; mais il refuſa de traiter avec eux. Au contraire, il declara qu'il vouloit ſe rendre au logis de Cibar Tiſon Sieur d'Argence, homme diſtingué par ſa naiſſance, & qui étoit fort ami du Duc d'Epernon; & que ce n'étoit qu'avec lui & le Sénéchal de la Province qu'il prétendoit entrer en négociation. Il s'y tint donc une aſſemblée des

---

(1) La Relation dit que ce fut le Procureur du Roi.

Magiſtrats & de la Nobleſſe, où l'Abbé repréſenta fort au long la grandeur de l'attentat qu'ils avoient commis contre le Duc, qui ne ſe diſtinguoit pas moins par ſon zèle pour les intérêts de la Religion Catholique, que par ſon rang & ſon attachement pour le Roi: Qu'ils s'étoient rendus coupables au ſecond chef du crime de lèze-Majeſté: Que le premier Maire s'étoit noirci par la plus inſigne de toutes les perfidies, & qu'ils ne pouvoient manquer de paſſer pour complices de ſa trahiſon, s'ils perſiſtoient dans leur révolte. Il les prit enſuite chacun en particulier, leur remontra que ſi on ne s'accommodoit inceſſamment, on avoit tout à craindre des Huguenots; & ayant ouvert les yeux aux principaux bourgeois, il n'eut pas de peine à leur faire avouer qu'ils avoient ignoré d'abord le deſſein du Maire, & qu'ils n'avoient pris les armes que parce qu'ils avoient cru la Religion en danger. Ils ajoûterent, qu'ils étoient prêts de les mettre bas, pourvû qu'on les raſſûrât ſur cet article. Enfin ils paroiſſoient aſſez diſpoſés à entrer en accommodement, lorſque, pour rompre le coup, de Meré, qui étoit le principal auteur de la ſédition, ſouleva le peuple une ſeconde fois, en lui faiſant entendre que le Baron d'Aubeterre arriveroit inceſſamment avec des troupes, & que de Villeroi lui avoit envoyé ordre de la part du Roi de les ſoutenir. On impoſa donc ſilence à l'Abbé Delbene; & on lui declara que le Duc n'avoit point d'autre parti à prendre que celui de ſe rendre. Ainſi l'Abbé, voyant qu'il n'étoit pas en ſûreté entre les mains de ces mutins, ſongea à mettre ſa vie à couvert. Il demanda permiſſion de voir Madame d'Epernon; ce qu'il n'obtint qu'avec peine. Enſuite, après l'avoir ſaluée & recommandée à la Nobleſſe, en menaçant les ſéditieux, au cas qu'elle reçût quelqu'injuſtice, de les en faire repentir, il ſe retira au plus vîte au château.

Nouvelle ſédition cauſée par de Meré.

Vaine attaque des Conjurés ſur le château.

Le lendemain les Conjurés, pour effrayer les aſſiégés, firent ſonner toutes les cloches de la ville. On battit le tambour dans toutes les ruës; chacun courut aux armes; & ils ſe préſenterent en bataille devant un des côtés du château, qui étoit le plus foible, parce qu'il n'avoit aucune défenſe. Enſuite ils y attacherent le pétard, qui fit plus de bruit que de mal. Cependant ceux qui étoient deſtinés pour monter à l'aſſaut, ne laiſſerent pas de s'avancer. Mais voyant que les aſſiégés, au lieu de s'épouvanter à leur approche, ſe diſpoſoient au contraire à ſe bien défendre, ils ne jugerent pas à propos d'aller plus avant; & après quelques ſalves de mouſqueterie, ils firent retraite, laiſſant ſur la place le Sieur de Fleurac, qu'ils perdirent en cette occaſion.

L'approche du Sr. de Tagens porte les Angoûmois à renouër la négociation.

Dès le grand matin on avoit entendu de loin le ſon des trompettes; ce qui fit comprendre à ceux d'Angoulême que le Sieur de Tagens approchoit avec de la Cavalerie. L'arrivée de ces troupes, jointe au mauvais ſuccès de l'entrepriſe qu'on venoit de faire contre le château, étonna le peuple, qui ne voyoit point arriver le Baron d'Aubeterre avec les ſecours qu'on avoit promis, tandis que d'un autre côté du haut de la citadelle la garniſon foudroyoit la ville à coups de canon; & il commença à rabattre beaucoup de ſa fierté. Les plus honnêtes gens parmi eux, voyant le danger auquel

Qui eſt rompuë de nouveau par les intrigues du Sr. de Meré.

la ville étoit expoſée, ſaiſirent cette occaſion pour renouër la négociation avec le Duc. On lui donna avis de la diſpoſition où l'on étoit; & après avoir dreſſé lui-même un projet d'accommodement, qu'il ſigna de ſa propre main, il en chargea une ſeconde fois l'Abbé Delbene, qui n'accepta cette commiſſion qu'avec peine, à cauſe du danger qu'il avoit couru la veille. Cependant il prit ſes ſûretés, & ſe rendit au logis du Sieur d'Argence. Mais l'arrivée de François Goulart Baron de Toverac, rejetta encore une fois la ville dans le trouble. Il amenoit avec lui le Sieur de la Caze, Maréchal des logis de la compagnie du Baron d'Aubeterre. Cet Officier aſſûra que le Baron arriveroit le lendemain à la tête de cinq cens hommes de pied & de trois cens chevaux; & ſecondé par de Meré, il perſuada aiſément au peuple de n'entendre à aucun accord. Les conférences furent donc rompuës. La fureur des mutins n'en demeura pas même-là. Ils traînerent l'Abbé Delbene au pied des murs de la citadelle, & le forcerent d'ordonner à la garniſon de la part du Duc, de ne plus tirer.

Le Roi de Navarre envoye des troupes au ſecours du Duc d'Epernon.

Pendant ce tems-là le Roi de Navarre aſſembloit ſon armée, dans le deſſein d'aller fortifier à l'embouchure de la Loire Saint-Lazare, dont la ſituation lui avoit paru avantageuſe. Il s'étoit même déja mis en marche, lorſqu'il apprit par le bruit public l'accident arrivé au Duc d'Epernon. Cette nouvelle lui fit ſuſpendre l'exécution de ſon deſſein. Il voulut faire voir que les intérêts de ſon ami lui étoient plus chers que les ſiens propres; & avant que de paſſer outre, il détacha François Comte de la Rochefoucault, & Gaſpard-Foucault de Beaupré, pour aller au ſecours du Duc. Les troupes Proteſtantes parurent à la vûë de la ville en même tems que le Sieur de Tagens, qui étoit accompagné de Maumont, Capitaine de Chevaux-légers, & qui ſe logea d'abord dans les fauxbourgs. Cette arrivée jetta la conſternation parmi les habitans, qui étoient déja diviſés entr'eux. Les ſéditieux commencerent à ſentir que le ſecours du Baron d'Aubeterre, qui ne devoit arriver que le lendemain, étoit pour eux une foible reſſource, puiſqu'il viendroit toûjours trop tard; outre que quand il ſeroit arrivé, il n'y avoit perſonne qui n'enviſageât avec frayeur le danger auquel la ville ſeroit infailliblement expoſée d'être miſe au pillage. Ces réflexions toucherent les principaux bourgeois. Ils s'aſſemblerent au palais de Charles Bonio, Florentin, alors Evêque d'Angoulême; & ayant tenu conſeil entr'eux, comme l'ardeur du peuple s'étoit beaucoup rallentie à la vûë du danger preſſant dont on étoit menacé, ils députerent au Duc d'Epernon, pour lui declarer qu'ils ſe ſoûmettoient aux conditions qu'il avoit propoſées; demandant que le Sieur de Tagens les acceptât auſſi de ſon côté, & qu'outre cela, on aſſûrât la vie & la liberté à ceux qui étoient priſonniers au château; promettant d'en uſer de même à l'égard de ceux qu'on avoit arrêtés dans la ville.

Conſternation des habitans, qui declarent d'accepter les propoſitions faites par le Duc.

Accommodement fait à ce ſujet.

Il eſt conſtant que l'approche du Comte de la Rochefoucault contribua à engager les deux partis à ſe preſſer de conclure, parce que d'un côté, le Sieur de Tagens vouloit avoir ſeul l'honneur d'avoir délivré le Duc; celui-ci vouoit de même éviter l'odieux d'avoir été ſecouru par le Roi de Navarre, enfin les habitans comprenoient parfaitement qu'ils étoient perdus, ſi les troupes, & ſur-tout les Proteſtans mettoient une fois le pied dans la ville. L'accord fut donc conclu ſur le ſoir par le moyen de l'Abbé Delbene, qui ſe donna pour cela beaucoup de mouvement. Auſſi-tôt après on abatit les barricades; Madame d'Epernon fut reconduite honorablement au château, où elle ne put entrer que par une échelle, parce qu'on en avoit muré les portes; on renvoya des Bordes à la citadelle; les priſonniers furent élargis de part & d'autre; & le Duc rendit les corps du Maire & de ſon frere, avec permiſſion de les enterrer, mais ſans cérémonie. Enfin on permit auſſi à de Meré, & aux autres Gentilshommes qui avoient trempé dans cette conjuration, de ſe retirer; & Maumont fut commandé pour les eſcorter, juſqu'à ce qu'ils fuſſent arrivés en lieu de ſûreté.

Fermeté du Duc d'Epernon dans cette occaſion.

Ce fut ainſi que le Duc d'Epernon ſe tira de ce mauvais pas, après avoir paſſé, lui & ſes gens, trente heures entieres ſans boire ni manger, & ſans qu'il lui reſtât un ſeul coup de poudre. Jamais on n'eut plus de fermeté & de préſence d'eſprit qu'il en fit paroître en cette occaſion. Il crut d'abord Villeroi l'auteur de cette conjuration tramée contre lui; mais il ſçut depuis, à n'en point douter, qu'elle n'étoit que l'effet du refroidiſſement du Roi à ſon égard; & il apprit par ſa propre expérience, qu'il y a peu de fonds à faire ſur la faveur des Grands de la terre, auſſi inconſtante que la fortune qui la produit; & qu'un homme ſage ne doit compter que ſur ſa propre vertu, que rien ne peut lui enlever.

Lorſqu'on reçut à la Cour la nouvelle de ce qui s'étoit paſſé, le Roi ſe repentit d'avoir fait une pareille entrepriſe, ſans en être venu à bout, dans la crainte que le reſſentiment & le deſeſpoir ne portaſſent le Duc, qu'il connoiſſoit pour homme de cœur, à ſe jetter entre les bras du Roi de Navarre. Auſſi lorſque le Duc lui écrivit enſuite à cette occaſion, pour ſe plaindre de Villeroi, Henri lui répondit; Que ceux d'Angoulême n'avoient rien fait que par ſon ordre; & que c'étoit lui-même qui leur avoit mandé de le prendre, de le lui amener ſain & ſauf, dans la réſolution où il étoit de ne le plus regarder que comme ſon propre fils.

Suite de l'affaire de la réduction d'Orleans.

Cependant on renoüa à la Cour, même après l'arrivée du Duc de Guiſe, l'affaire de la réduction d'Orleans. Le Sieur de Balſac de Dunes, après avoir écrit à Villeroi pour le remercier de ſon raccommodement, ne ſe fût pas plûtôt rendu à Chartres, qu'il le ſollicita de tirer inceſſamment du Chancelier la démiſſion de ce gouvernement, qu'on étoit convenu qu'il remettroit au Roi en faveur de ſon frere & de lui. Villeroi d'un autre côté s'en excuſoit, prétendant qu'Orleans avoit été cedé aux Ligueurs pour ville de ſûreté; que dans les circonſtances préſentes il n'étoit, ni de l'intérêt du Roi, ni de celui des Sieurs de Balſac, de remuer cette affaire; que le Duc de Guiſe & les Ligueurs s'oppoſeroient infailliblement à leurs prétentions, & qu'ainſi il arriveroit de deux choſes l'une; ou que le Roi ſe perdroit d'honneur & de réputation en abandonnant cette entrepriſe, après s'en être mêlé, ou bien que s'il vouloit en venir à bout, on l'accuſeroit d'avoir troublé, pour un ſujet des plus légers, une paix qui avoit tant coûté à la

France; & que ni l'un ni l'autre ne pouvoit leur être avantageux, non plus qu'au Roi, dans la ſituation où l'on ſe trouvoit. Ainſi il leur conſeilloit de remettre à un tems plus favorable une affaire qui ſouffroit tant de difficultés, & dont le ſuccès étoit fort incertain.

DeDunes travaille à décrier Villeroi dans l'eſprit du Roi.

De Dunes prit ces excuſes pour une marque que Villeroi étoit mal-intentionné à leur égard. Dès-lors il commença à ſe défier de lui, & travailla en même tems à le décrier dans l'eſprit du Roi. Il le répreſenta à ce Prince comme un homme livré dans le cœur au Duc de Guiſe, qui n'avoit montré aucune droiture dans l'ouvrage de la derniere paix, & qui n'avoit point informé fidélement S. M. de leurs intentions au ſujet de la ville d'Orleans; comme un Miniſtre perfide & prévaricateur, qui avoit été le premier auteur & ſolliciteur de la grace que S. M. venoit de faire au Duc de Guiſe, en augmentant ſon crédit par la nouvelle dignité dont elle l'avoit honoré, qui par le peu d'idée qu'il avoit du génie de S. M, mettoit lui-même entre les mains de ce Duc l'autorité qu'elle avoit eu la bonté de lui confier; & qui pour la rendre mépriſable à toute la Nation, publioit hautement, que c'en étoit fait du Roi & du Royaume, ſi ce Prince ne ſe dépouilloit inceſſamment de la Majeſté Royale, & ne ſe démettoit du Gouvernement, dont il n'étoit pas capable de ſupporter le poids, en faveur du Duc de Guiſe. Il ajoûtoit, qu'outre tant de faits, qui montroient manifeſtement, que de Villeroi favoriſoit ſous main le Duc, on en avoit une preuve ſenſible dans l'avis publié depuis peu, & attribué à l'Archévêque de Lyon, où entr'autres conſeils que l'on y donnoit au Duc de Guiſe, on l'exhortoit à travailler auſſi-tôt qu'il ſeroit arrivé à la Cour, à obtenir quelque charge conſidérable pour Villeroi, parce que par-là, diſoit-on, il auroit toûjours auprès du Roi un ami puiſſant & utile.

Villeroi eſt diſgracié.

On croit que ce furent ces diſcours, joints aux ſoupçons que le Roi avoit déja conçus contre la conduite de ce Miniſtre, qui engagerent ce Prince naturellement changeant à l'éloigner de la Cour, & à ôter le gouvernement d'Orleans au Chancelier, malgré le peu de juſtice qu'il y avoit dans la demande des Sieurs de Balſac, pour le leur donner, comme il fit par des patentes qui demeurerent cependant ſecretes. Le Chancelier qu'on perdoit par-là, reçut ordre auſſi de ſe retirer, parce que le Roi ne le pouvoit plus ſouffrir après l'injuſtice qu'il venoit de lui faire. Enfin le même dégoût fit auſſi exiler Pompone de Bellievre, ſous prétexte qu'il avoit toûjours été en grande liaiſon avec de Villeroi; & les deux Secretaires d'Etat Claude Pinart & Pierre Brûlart, parce qu'ils faiſoient tout ce que vouloit la Reine-mere, dont le Roi commençoit à ſe défier, quoique Pinart fût d'ailleurs fort oppoſé au parti de la Ligue.

Henri commençoit déja à ſe repentir des démarches qu'on lui avoit fait faire depuis le commencement de la Ligue; & comme il les attribuoit aux mauvais conſeils de la Reine ſa mere, & des perſonnes qui l'approchoient, il avoit réſolu d'éloigner tous ſes anciens Miniſtres, & de ne plus ſe gouverner qu'à ſa fantaiſie. Il ſçut cependant cacher quelque tems ſon deſſein. Il les congédia en partant de Chartres, ſans leur donner aucune marque de mécontentement. Il leur permit ſeulement d'aller paſſer quelques jours chez

Changement dans le

Henri III. 1588. Miniſtére.

chez eux, & leur donna rendez-vous à Blois pour le premier d'Octobre (1), afin de ſe trouver aux Etats convoqués pour ce tems-là. Mais leur ſort ne demeura pas long-tems ſecret. C'étoit vers la fin d'Août qu'ils avoient été congédiés. Au commencement de Septembre le Roi étant arrivé à Blois, donna ordre à Charles Benoiſe, Secretaire du Cabinet, & fort aimé de ce Prince, de ſe rendre à Villeroi; de paſſer enſuite à Grignon, où Bellievre s'étoit retiré; d'aller de-là à Chiverny, château ſitué dans la Sologne à deux lieuës de Blois; & de declarer aux uns & aux autres, que S. M. étoit très-contente de leurs ſervices, & qu'elle leur ordonnoit de ne pas paroître davantage à la Cour.

Le Roi donne ordre à pluſieurs Miniſtres de ne plus paroître à la Cour.

Perſonne ne fut plus ſenſible à cet ordre que Villeroi. Auſſi ne s'y attendoit-il pas. Au contraire, il n'avoit quitté la Cour que dans l'eſpérance d'obtenir, à la recommandation de la Reine-mere, & à la ſollicitation de Villequier, quelque charge plus conſidérable; & qu'il ne donneroit ſa démiſſion de l'emploi qu'il exerçoit avec tant de ſuccès depuis vingt années, que pour voir ſa longue expérience recompenſée, en devenant comme l'arbitre du Gouvernement. Comme il attendoit cette grace de la bonté du Roi, il n'en fut que plus ſurpris lorſqu'il reçut une nouvelle ſi imprévûë. Il donna ſa réponſe par écrit, & de plus chargea Benoiſe de dire au Roi; Qu'il auroit beaucoup mieux fait pour ſon repos, de le laiſſer ſortir par la porte à laquelle il avoit ſi ſouvent frappé, que de le jetter par les fenêtres: Qu'au reſte il eſpéroit qu'avec l'aide de Dieu, le Roi reconnoîtroit enfin ſon innocence; & que le Ciel lui accorderoit quelque jour la tranquillité d'eſprit, à laquelle il alloit ſe préparer par le répos du corps. Bellievre répondit ſeulement, lorſqu'on lui ſignifia l'ordre, qu'il obéïroit; & qu'il étoit bien juſte, qu'après avoir ſi ſouvent exhorté les autres à la ſoûmiſſion, il les y engageât par ſon exemple. A l'égard du Chancelier, qui étoit allé au château de Chiverny, il étoit en chemin pour ſe rendre à Blois, lorſqu'il reçut l'ordre de la Cour. Il lut d'abord la lettre de cachet; enſuite, après avoir eu un entretien particulier avec Benoiſe, il continua ſa route, dans le deſſein de parler au Roi. Mais quoique la Reine-mere eût demandé audience pour lui, il ne put l'obtenir. Ainſi il retourna le lendemain à Chiverny, d'où il ſe retira quelque tems après à Eclimont, château ſitué dans le païs Chartrain, & qui lui apartenoit auſſi, afin de n'être pas ſi voiſin de la Cour, d'où il croyoit avoir été chaſſé avec honte. Pinart & Brulart eurent en même tems ordre de ſe retirer.

Ruzé de Beaulieu & de Re-

Après s'être défait de ces Miniſtres, le Roi nomma en leur place pour Secretaires d'Etat, Martin Ruzé de Beaulieu, qui dès ſa jeuneſſe avoit ſer-

vi

---

(1) Les Etats, comme nous l'avons déja remarqué, avoient d'abord été convoqués pour le premier de Septembre; & le Roi ſe rendit à Blois pour ce jour-là. Mais comme les députés ne s'y trouverent pas en aſſez grand nombre, Mezeray dit qu'on ne tint la premiere ſéance que le 15. la ſeconde le 16., & qu'on les remit au premier d'Octobre à cauſe du petit nombre de députés. Ainſi il y a apparence qu'il faut lire, pour le premier de Septembre.

vol ſont faits Secretaires d'Etat.

De Moyenne & d'Oſſat s'excuſent d'accepter cet emploi.

vi ce Prince, avant qu'il fût monté ſur le trône; & Louis de Revol, dont Henri connoiſſoit l'expérience & l'attachement à ſa perſonne. Il écrivit enſuite à Pierre de Moyenne qui étoit alors en Forez, & à Arnault d'Oſſat, qui demeuroit à Rome, qu'il avoit réſolu de les employer auprès de lui en qualité de Secretaires d'Etat. Mais l'un & l'autre s'excuſerent modeſtement d'accepter cet emploi. De Moyenne repréſenta, qu'il étoit trop âgé pour accepter une charge dont il ſe ſentoit d'ailleurs incapable. A l'égard d'Oſſat, il répondit, que depuis peu il étoit entré dans la Prêtriſe, & qu'il ne croyoit pas pouvoir s'acquiter en même tems des devoirs qu'exige cet état, & de ceux que demande l'emploi conſiderable auquel S. M. le deſtinoit; qu'au reſte il ſe ſouviendroit éternellement de l'honneur qu'elle vouloit bien lui faire; & qu'autant de fois qu'il monteroit à l'autel, il ne ceſſeroit d'offrir à Dieu ſes vœux pour la conſervation de ſa perſonne, & l'heureux ſuccès de ſes deſſeins.

Eloge d'Arnaud d'Oſſat, depuis Cardinal.

D'Oſſat étoit originaire d'Auſch, & d'une naiſſance aſſez obſcure. Du reſte il joignoit à une conduite fort reglée une connoiſſance parfaite de la Philoſophie, des Mathématiques, & du Droit. Il étudia d'abord ſous Ramus; & pendant ce tems-là il eut un grand différend avec Jaques Charpentier, qui le traita fort mal dans pluſieurs Ouvrages imprimés, où il le déſignoit ſous le nom de Theſſalus. Il fut enſuite Avocat au Parlement de Paris, d'où il paſſa au ſervice de Paul de Foix, qui le choiſit pour directeur de ſes études. Ce fut avec lui qu'il fit d'abord deux voyages à Rome; & cet habile Miniſtre lui ayant fait ſecoüer la pouſſiere de l'école, pour l'élever à quelque choſe de plus ſerieux, il fit voir un génie capable des négociations les plus importantes. Paul de Foix étant mort à Rome, le Cardinal d'Eſt prit d'Oſſat chez lui. Dans cette nouvelle ſituation il ſe trouva pluſieurs fois chargé des affaires de France dans l'abſence de nos Ambaſſadeurs; & dans ces occaſions il ſe comporta avec tant de zèle pour le ſervice du Roi, tant de modération & de prudence, qu'à la Cour de Rome les ennemis même de la Nation ne pouvoient s'empêcher de faire l'éloge de ſa droiture & de ſon habileté à manier les affaires les plus délicates. Après la mort du Cardinal d'Eſt, le Roi lui ordonna de s'attacher au Cardinal de Joyeuſe, qui fut chargé des affaires de France. Enfin en tenant toûjours la même conduite, ſans faire de baſſeſſes, ni briguer les honneurs avec empreſſement, il mérita par ſa vertu le chapeau de Cardinal, qu'il obtint à la recommandation du Roi.

François de Montholon eſt fait Garde des Sceaux.

Après avoir exilé le Chancelier, le Roi donna les ſceaux à François de Montholon, Avocat général au Parlement de Paris. C'étoit un homme d'une droiture & d'une probité admirable; mais qui d'ailleurs n'avoit d'eſprit & de génie que pour le bareau. Auſſi eut-il le même ſort que ſon pere. François premier, qui commençoit à ſe dégoûter des gens de mérite, l'avoit fait venir après la diſgrace de Guillaume Poyet, & il y exerça le même emploi pendant quelques mois, c'eſt-à-dire juſqu'à ſa mort, arrivée fort à propos pour ce Magiſtrat, qui pouvoit paſſer pour un fort honnête homme, mais qui n'avoit d'ailleurs aucun talent pour les affaires. En effet, le Roi commençoit déja à s'en laſſer. De même Henri n'eut pas plu-

Henri III. 1588.

plutôt mis le fils dans la même place, qu'il eut honte de ſon propre choix. Montholon lui-même fut ſur le point de la refuſer; mais ſes amis, ſur-tout le Duc de Nevers qui l'aimoit fort, & à la ſollicitation duquel on crut qu'il étoit redevable de ſa nouvelle dignité, l'encouragerent ſi bien, qu'il ſe rendit à la Cour, où il fit voir par toute ſa conduite beaucoup de ſoumiſſion pour les ordres du Roi, & fort peu de talent pour une charge de cette importance.

Etats de Blois.

On étoit cependant au commencement d'Octobre, & la plus grande partie des députés des Provinces du Royaume s'étoit déja renduë à Blois. Henri voulant donc commencer par attirer la bénédiction du Ciel ſur les Etats, indiqua une proceſſion générale pour le premier Dimanche du mois, qui étoit cette année le 5. d'Octobre. Cette cérémonie ſe fit avec beaucoup de magnificence. La proceſſion étant partie de l'égliſe Saint-Sauveur, qui eſt dans la baſſe-cour du château, paſſa le pont, & alla ſe rendre à celle de Notre-Dame, qui eſt dans le fauxbourg de Vienne. Alexandre Canigiani, Archevêque d'Aix, portoit le ſaint Sacrement ſous un dais, ſuivi du Roi, des Reines, de toute la Cour, & des députés des Etats. La Meſſe fut célébrée par Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, qui ne ſe diſtinguoit pas moins par ſon zèle pour le ſervice du Roi que par ſa dignité; & Claude de Sainctes, Evêque d'Evreux, Prélat très-ſçavant, mais qui, ayant été élevé au ſervice du Cardinal de Lorraine, avoit embraſſé le parti des Guiſes, fit le ſermon. Le Dimanche ſuivant, le Roi tint encore dans l'égliſe des Cordeliers une aſſemblée des Princes & Seigneurs de ſa Cour & des députés des Etats, où, après avoir participé aux ſaints myſtères, il promit, auſſi-bien que tous ceux qui étoient préſens, & jura de ne jamais abandonner la ſainte Union, établie par le dernier Edit; après quoi il indiqua l'ouverture des Etats pour le Dimanche ſuivant.

La plus grande partie des députés ſont du parti de la Ligue.

Cependant tous les députés des Provinces étoient arrivés; mais la plûpart étoient livrés à la Ligue. C'eſt-ce qui trompa le Roi, qui s'étoit imaginé pouvoir recouvrer dans cette Aſſemblée l'autorité qu'il avoit perduë, en partie par la negligence qu'il avoit apportée d'abord à la maintenir & par la lâcheté de ſes Miniſtres, & en partie auſſi par la derniere révolte des Pariſiens. C'étoit du moins la penſée de Villeroi, qui ne voyoit pas que ce n'étoit pas-là le tems d'apporter un ſi foible remede à un mal auſſi violent.

L'ouverture des Etats ſe fit donc le 16. d'Octobre dans la grande ſalle du château de Blois, qui avoit été préparée il y avoit onze ans pour ces ſortes d'Aſſemblées. Le Roi étoit aſſis ſur ſon trône, ayant à ſa droite la Reine ſa mere, la Reine regnante à ſa gauche, & au-deſſous d'elles les Cardinaux de Bourbon & de Vendôme, François de Bourbon Prince de Conty, Charles de Bourbon Comte de Soiſſons, ſon frere, François de Bourbon Duc de Montpenſier, les Cardinaux de Guiſe, de Lenoncourt, & de Gondy, Charles de Savoye Duc de Nemours, Louis de Gonzague Duc de Nevers, Albert de Gondy Duc de Retz, & pluſieurs autres Seigneurs & Conſeillers d'Etat. Le Duc de Guiſe faiſoit ce jour-là ſa charge de Grand-Maître de la maiſon du Roi, & en cette qualité il étoit aſſis au pied du

Le Duc de Guiſe excite

de nouveau la jalouſie du Roi.

trône, ſur un placet, tenant à ſa main un long bâton ſemé de fleurs de lys d'or, qui eſt la marque de cette dignité, & ayant une contenance & un air qui attiroit ſur lui les regards de tous ceux de ſon parti, qui n'étoient qu'en trop grand nombre dans cette Aſſemblée, (1) & que le Roi au contraire ne voyoit pas avec plaiſir.

Quoique par le dernier Edit ce Prince eût accordé une amniſtie générale pour tout le paſſé, il étoit cependant bien aiſe de faire connoître aux Etats, que s'il avoit pardonné aux coupables, ce n'étoit qu'à condition que cette Aſſemblée ſe ſerviroit de toute ſon autorité pour remettre dans ſon premier luſtre la Majeſté Royale, qui avoit été obſcurcie par tant d'outrages, & rétablir ſa puiſſance ſur les ruines du pouvoir que le Duc de Guiſe avoit uſurpé. Ainſi en parlant aux Etats, il ſe ſervit exprès d'expreſſions choiſies, pour leur faire entendre, que s'il ne conſervoit plus aucun reſſentiment du paſſé, il n'en étoit pas moins diſpoſé à mettre tout en uſage pour recouvrer l'autorité qu'il avoit perduë dans les troubles & les diviſions dont le Royaume avoit été agité. Voici donc quel fut ſon diſcours.

Diſcours du Roi à l'ouverture des Etats.

„ Je commence par demander à Dieu, qu'il daigne m'accorder les lumieres
„ de ſon Eſprit Saint, afin que je puiſſe conduire heureuſement à
„ ſa fin le grand ouvrage que j'ai entrepris pour ſa gloire, pour la tranquillité
„ de mon Royaume, & le ſoulagement de mes ſujets; & répondre
„ à l'attention de toute la Nation, dont le bonheur dépend du ſuccès
„ de cette Aſſemblée. Il s'agit aujourd'hui du rétabliſſement de l'Etat,
„ & de la reformation des abus que les guerres civiles & la licence des
„ derniers tems ont introduits en France; & j'avoüe que j'ai beſoin du
„ ſecours d'en-haut pour venir à bout d'une ſi importante entrepriſe. C'eſt
„ pour cela que je prie ſans ceſſe le Seigneur de me confirmer dans cette
„ loüable réſolution, à laquelle je me ſens déja ſi vivement porté, & de
„ vous l'inſpirer à vous-mémes, afin qu'éteignant juſqu'aux moindres étincelles
„ qui pourroient reſter encore du feu de nos diviſions, vous n'ayez
„ plus d'autre objet à qui plaire, que votre Prince; que vous mettiez bas
„ tout intérêt particulier; & que vous ne penſiez plus qu'à établir la ſûreté
„ publique, en rendant à la France ſon ancien luſtre & ſon premier
„ éclat. Voilà donc aujourd'hui tout ce qui m'occupe. Dieu, ſévére ſcrutateur
„ des cœurs, dont je viens d'implorer le ſecours, Dieu m'eſt témoin,
„ que dès que je me ſuis vû ſur le trône, le premier de mes ſoins
„ a été de chercher les moyens les plus propres que le malheur des tems
„ pouvoit me fournir, de remedier à vos maux & aux calamités publiques.
„ Combien n'y ai-je pas été ſenſible! A préſent donc que l'âge m'a
„ donné plus d'expérience, jugez quelle doit être ma juſte douleur, de voir
„ que tous les remedes dont on s'eſt ſervi juſqu'ici, bien loin de guérir
„ le mal, n'ont fait au contraire que l'augmenter, & que je ſuis réſervé à
„ ces

---

(1) Mais cette attention trop marquée ne ſervit qu'à rendre le Duc plus ſuſpect au Roi, & à faire naitre de juſtes ſujets de crainte dans l'eſprit de tous les gens de bien &c. MSS. *du Roi* & de Mrs de *Sainte-Marthe*, *Dupuy* & *Rigault*.

Henri III. 1588.

,, ces tems malheureux, où Dieu, juſte vengeur des crimes, également irrité contre les ſujet[illegible] Souverain, (car je ſuis obligé d'en convenir ici;) ſemble voul[illegible]paiſer ſur nous ſa fureur? Depuis ce tems-là, il n'y a point de moyens, que je n'aye imaginés, point de voyes que je n'aye propoſées à mon Conſeil, pour appaiſer la colere divine, & ſoulager les maux dont mon peuple étoit accablé. La paix & la guerre ont-elles aucunes reſſources, auxquelles on n'ait eu recours? Cependant tous nos ſoins n'ont-ils pas été inutiles? N'avons-nous pas toûjours été également malheureux?

,, Je ne puis paſſer ſous ſilence les ſoins & les peines infinies que la Reine ma mere, qui m'a rendu tant de ſervices, s'eſt donné pour cela; & je crois qu'il eſt juſte, ne fût-ce que pour ce ſeul ſujet, de lui rendre dans cette célèbre Aſſemblée, en mon nom, & au nom de toute la Nation, de publiques actions de graces. Non ſeulement c'eſt à elle que je dois le jour & l'honneur d'être votre maître, aſſis ſur le premier trône du monde Chrétien: mais ſi j'ai quelque expérience, ſi j'ai été élevé dans de bons principes, ſi l'on reconnoît en moi quelque piété, ſur-tout quelque zèle pour l'établiſſement de la Religion Catholique & la reformation de l'Etat, c'eſt à elle que j'en ſuis redevable. A combien de travaux ne s'eſt-elle pas expoſée, pour appaiſer les troubles qui ſe ſont élevés dans ce Royaume, & établir par-tout le vrai Culte de Dieu & la tranquillité publique? Son âge avancé a-t-il été capable de la porter à ſe menager? N'a-t-elle pas pour cela ſacrifié ſa ſanté? C'eſt donc d'elle que j'ai appris à faire tout mon plaiſir des ſoins inſéparables du Gouvernement. C'eſt pour cela que j'ai convoqué les Etats généraux du Royaume, comme le remede le plus ſûr & le plus ſalutaire aux maux dont mon peuple étoit affligé: c'eſt elle, qui m'a confirmé dans cette réſolution; & quoiqu'on pût dire que les partis qui diviſoient le Royaume ſeroient capables d'en retarder l'effet, rien n'a pû me la faire abandonner.

,, C'eſt un uſage bien loüable, établi par nos ancêtres, & bien propre à affermir l'autorité des loix, & celle du Prince qui en eſt le protecteur, de convoquer des Etats, qui, de concert avec le Souverain, prennent des meſures pour remedier aux abus que les guerres civiles & le malheur des tems auroient pû introduire dans le Gouvernement. Quoi que puiſſent dire des gens peu ſenſés, & qui ne ſçavent pas porter un jugement ſain de chaque choſe, ces ſortes d'Aſſemblées ne peuvent nuire à la puiſſance de celui qui gouverne; elles ne ſervent au contraire qu'à l'établir; car en rendant aux loix leur vigueur, & en les faiſant obſerver, on affermit le Prince ſur le trône contre tous les efforts de ceux qui oſeroient l'outrager. Jugez donc par-là de la droiture de mes intentions.. C'eſt elle ſeule qui a rompu toutes les meſures des factieux, & qui a conduit ce grand ouvrage à un heureux commencement. Oui, Dieu m'eſt témoin de l'innocence des démarches que j'ai faites pour procurer cette Aſſemblée. Je n'ai mis en uſage ni l'intrigue, ni la brigue, pour ôter aux Etats leur liberté, & pour corrompre leurs ſuffrages. Vous êtes ici préſens pour me démentir; & je rougirois, ſi j'a-

HENRI III. 1588.

„ vois tenu une autre conduite, comme doivent rougir tous ceux qui,
„ pour troubler la tranquillité publique, auront eu l'imprudence & la té-
„ mérité d'employer de ſemblables moyens, pour s'aſſûrer d'une Aſſemblée
„ qui n'eſt établie que pour travailler au bonheur de l'Etat, & pour fai-
„ re inſerer dans les inſtructions dont les Provinces ont chargé leurs dé-
„ putés, certains chefs qui pourroient etre un obſtacle à la paix, après
„ laquelle toute la Nation ſoupire; s'il eſt vrai pourtant qu'il y ait quel-
„ qu'un aſſez hardi pour en etre venu juſques-là. C'eſt dans cette con-
„ fiance que j'exige de vous, en vertu de l'autorité dont je ſuis revêtu,
„ moi, que par la grace de Dieu vous devez regarder comme votre maî-
„ tre légitime, que vous ſçachiez mettre quelque différence entre ma con-
„ duite & celle de ces ſortes de gens; & que vous ſecondiez les ſalutai-
„ res réſolutions que j'ai formées pour procurer la gloire de Dieu, & éta-
„ blir ſolidement la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine dans
„ ce Royaume, regler l'Etat, ſoulager le peuple, & remettre en vigueur
„ l'autorité Royale, à laquelle nos troubles domeſtiques ont donné de ſi
„ fortes atteintes.

„ Ce n'eſt point au reſte pour mon intérêt particulier que je ſouhaite
„ d'en venir à bout. En cela je n'ai en vûë que le bien public. De tou-
„ tes les formes de gouvernement, il n'y en a point de préférable à la
„ Monarchie. Quels avantages n'y avez-vous pas trouvés ſous le regne
„ de mes prédeceſſeurs! C'eſt donc à vous à remercier Dieu de vous avoir
„ fait naître dans cet Etat, & par conſequent ſous un Prince qui, deſcen-
„ dant de tant de Rois, fait gloire d'être moins l'héritier légitime de leur
„ couronne, que du loüable déſir qu'ils ont toûjours eu d'établir ſolide-
„ ment la Religion Catholique dans ce Royaume, & de travailler à faire
„ le bonheur de la Nation. Car ne vous imaginez pas qu'on doive me
„ rendre réſponſable de tous les maux dont l'Etat eſt affligé. Il y a eu
„ en partie de ma negligence, je l'avoüe. Je ſçai que par la faute de
„ mes Miniſtres il s'eſt introduit pluſieurs abus qu'il eſt néceſſaire de re-
„ former. Mais j'y mettrai ſi bon ordre dans la ſuite, qu'on n'aura lieu
„ de ſe plaindre, ni de moi ni des miens; & que ceux qui ont été aſſez
„ aveugles pour s'éloigner de leur devoir & de l'obéïſſance qui m'eſt
„ dûë, ſeront forcés de reconnoître leur erreur.

„ Je crois que vous ne doutez pas de mon zèle pour l'établiſſement de
„ la Religion & l'extirpation de l'Héréſie. Avant que de monter ſur le
„ trône, combien de preuves n'en ai-je pas données à la tête des armées?
„ Combien de victoires n'ai-je pas remportées ſur les Hérétiques? N'y en
„ a-t-il pas pluſieurs parmi vous, qui ont été alors les témoins & les
„ compagnons de ma gloire? Or je proteſte que je ſuis toûjours dans les
„ mêmes ſentimens, & que je me ſens plus diſpoſé que jamais à donner
„ ma vie pour la défenſe de la Religion, perſuadé qu'un Prince Chrétien
„ ne ſçauroit mieux établir la gloire de ſon nom que ſur les ruines de
„ l'erreur. Vous en avez encore une preuve aſſez récente dans la défaite
„ de l'armée des Alliés. Après cela eſt-il permis qu'il ſe trouve encore
„ des gens aſſez aveugles, pour croire qu'il y ait perſonne dans mon

„ Royaume qui haïſſe plus les Hérétiques que moi? Je veux que les intérets
„ de la gloire de Dieu, qui m'ont toûjours été plus chers que ma propre
„ vie, ne me touchent-point: de qui les Hérétiques uſurpent-ils aujourd'hui
„ le domaine? De qui épuiſent-ils les finances? De qui ſoulevent-ils
„ les ſujets? De qui foulent-ils aux pieds le rang & l'autorité? Qui
„ donc a plus de ſujet que moi de les haïr? Ne l'ai-je pas aſſez montré
„ par l'Edit d'Union que j'ai donné contre eux, & dont on auroit retiré
„ plus d'avantages, ſi la naiſſance des derniers troubles n'eût arrêté mes
„ juſtes deſſeins? En effet, ſans cela, j'avois réſolu de paſſer en Poitou;
„ & j'ai tout lieu de croire que mes armes y auroient encore été ſuivies
„ des mêmes ſuccès qui les ont ſignalées ailleurs en tant d'occaſions différentes.

„ Au reſte, pour vous faire voir que j'ai un vrai déſir de parvenir à la
„ reformation du Gouvernement, je vais parcourir certains articles qui
„ me ſemblent mériter qu'on y faſſe quelqu'attention, & à l'égard deſquels
„ il ſe fait tous les jours de grandes fautes contre Dieu, contre moi, &
„ contre l'Etat. Je veux d'abord qu'on défende les blaſphêmes, ſous les
„ peines les plus grieves, & qu'on les puniſſe, ſans avoir égard pour qui
„ que ce ſoit. C'eſt un point ſur lequel je ſouhaite & j'ordonne que vous
„ inſiſtiez principalement dans vos demandes. Il n'eſt pas moins néceſſaire
„ de travailler auſſi à arreter le cours de la ſimonie, & le trafic honteux
„ qui ſe fait des charges de judicature, dont je ſens avec douleur que le
„ nombre eſt devenu trop grand, enſorte que mes ſujets en ſont ſurchargés
„ conſiderablement. Il y a trois ans que j'avois commencé à apporter
„ remede à ce mal; lorſque la guerre qui s'alluma alors me fit manquer
„ l'occaſion de mettre la derniere main à une entrepriſe ſi ſalutaire.
„ Ainſi j'attens de votre zèle & de votre fidélité, que vous travaillerez
„ à ſoulager le peuple de ce côté-là. Pour moi, je vous declare que dans
„ la diſtribution, tant des bénéfices que des charges de judicature &
„ des autres emplois publics, je ſuis réſolu de garder déſormais une méthode
„ qui mette ma conſcience en repos, qui ſauve mon honneur, &
„ aſſûre le bien & la gloire de l'Etat. Ainſi ſoyez perſuadés que je me
„ donnerai tout le tems & toute la peine néceſſaire pour connoître le
„ mérite, auquel ſeul je veux déſormais avoir égard; & que je ne remplirai
„ les emplois que de ſujets qui en ſoient capables. En même tems
„ je ſuis bien aiſe que vous ſçachiez, que comme c'eſt de moi ſeul que partent
„ les graces, c'eſt à moi ſeul auſſi que je veux qu'on en ait obligation.
„ J'avertis auſſi tous ceux à qui je donnerai quelqu'emploi, de s'en acquiter
„ avec zèle, & d'une manière qui ne laiſſe aucun lieu de ſe plaindre
„ de leur conduite, pour la décharge de ma conſcience & de la leur;
„ declarant que s'ils ſe comportent autrement, je ſçaurai les en punir avec
„ la derniere rigueur. Et parce que le malheur & la corruption du ſiécle
„ où nous vivons, m'ont fait ceder moi-même à la mauvaiſe coûtume de
„ donner des expectatives à l'importunité & aux preſſantes ſollicitations
„ de bien des gens, je jure de n'en jamais accorder dans la ſuite, & je
„ declare que je révoque dès-à-préſent toutes celles qui ont été obtenuës

par le paſſé, afin de ne donner lieu à perſonne de ſouhaiter la mort d'autrui, & parce que ces ſortes de graces ſont d'un trop dangereux exemple. J'ai auſſi réſolu de ne donner aucunes ſurvivances pour les charges & emplois de l'Etat. A l'égard des gratifications que j'ai déja accordées, j'en paſſerai par tout ce que vous reglerez. Mais il eſt ſur-tout néceſſaire de faire obſerver exactement les loix & les ordonnances au ſujet des évocations, & des graces qu'on peut accorder à certains criminels; afin que d'un côté les procès finiſſent plus vîte & coûtent moins, & que de l'autre les crimes ſoient punis plus ſoigneuſement. Je ſouhaite auſſi que vous donniez vos ſoins à régler ce qui concerne les manufactures du Royaume, qui ſont d'une grande utilité à l'Etat, afin de faire refleurir le commerce, & de retrancher le luxe & l'excès, en fixant à un prix raiſonnable les marchandiſes, qui ſont montées à des ſommes exorbitantes. J'attens auſſi de votre zèle, que vous remettrez en vigueur les anciennes Ordonnances qui ſervent comme de rempart à l'autorité Royale, & au reſpect dû aux Magiſtrats qui en ſont revêtus, & qui depuis vos guerres civiles ſemblent enſevelies dans l'oubli.

,, Je ne m'intéreſſe pas moins que vous à ce que vous ne tombiez point ſous la puiſſance d'un Roi hérétique, au cas que je vienne à mourir ſans enfans mâles. Dieu m'eſt témoin que je n'ai pas plus à cœur mon propre ſalut, que de vous voir délivrés de cette crainte & des maux qui en ſeroient la ſuite. C'eſt dans cette vûë principalement que j'ai donné l'Edit d'Union, afin d'extirper abſolument l'erreur de ce Royaume. J'ai fait, vous le ſçavez, un ſerment ſolemnel de l'obſerver, au pied des autels, en préſence de celui-là même qui ſçait punir le parjure dans quelque ſujet que ce ſoit. Cependant pour lui donner encore plus de force, je ſuis d'avis qu'on le mette au nombre des loix fondamentales de l'Etat, (car c'eſt le terme que le parti avoit imaginé pour ſapper les fondemens même de la Monarchie;) & que dans la ſeſſion prochaine tout le monde faſſe de nouveau ſerment de s'y conformer; après quoi je ſouhaite que vous cherchiez les moyens de fournir aux fraix de la guerre, afin que rien n'arrête de ſi loüables projets formés pour la gloire de Dieu, & qu'ils ne deviennent pas même abſolument inutiles. Au reſte, comme par mon Edit d'Union je défens expreſſement toute autre aſſociation qui ne ſeroit point appuyée de mon autorité, tout parti, toute cabale, toutes levées de troupes, impoſitions de taxes, levées de deniers, au dedans & au dehors du Royaume; je veux & ordonne que ceux qui, depuis cet Edit & après la publication des reglemens qui ſeront faits dans cette Aſſemblée, n'abandonneroient pas ces ſortes d'aſſociations, ou y reſteroient au mépris de mes défenſes & ſans être autoriſés d'un ordre ſcellé de mon ſceau, ſoient regardés comme criminels de lèze-Majeſté. C'eſt une précaution que je me dois à moi-même & à la tranquillité publique, & que vous me devez à votre tour pour votre propre ſûreté.

,, Un de vos premiers ſoins doit être enſuite de travailler à rétablir dans nos armées cette ancienne diſcipline, qui faiſoit autrefois l'exemple de

„ l'univers Chrétien, la terreur de nos ennemis, & l'admiration de nos
„ voiſins. Sans cela il eſt impoſſible que la guerre que nous avons entrepriſe
„ pour la défenſe de la Religion réüſſiſſe; & le peuple à qui ſon
„ zèle l'a fait demander avec tant d'ardeur, en deviendra la première
„ victime. Or vous n'ignorez pas que pour cela il faut de l'argent, qui
„ eſt le nerf de la guerre. En effet ne point payer le ſoldat, diſent les
„ ſages, c'eſt lui commander de voler. Si donc vous voulez empêcher
„ qu'on ne nous accuſe d'avoir entrepris cette guerre pour la ruine du peuple,
„ plutôt que pour l'extirpation de l'Héréſie, c'eſt à vous à chercher
„ les moyens de fournir les fonds néceſſaires. Il eſt certain que je ferois
„ volontiers les mêmes vœux que cet ancien Empereur Romain, qui ſouhaitoit
„ qu'il ne fût mention, ni de tributs ni d'impôts; je voudrois que
„ l'Etat n'en ſouffrît point; je ferois de grand cœur un ſi beau préſent à
„ mes ſujets. Mais puiſqu'on n'a point de troupes ſi on ne fournit à
„ leurs apointemens, que l'Etat ne ſe ſoutient que par ſes revenus, & qu'on
„ ne peut en tarir la ſource ſans cauſer néceſſairement ſa ruine, raſſemblez
„ vos conſeils, pour trouver les voyes de fournir aux beſoins du
„ Royaume les moins à charge au peuple qu'il ſera poſſible; car je vous
„ donne la permiſſion d'examiner les finances, & de faire ſur ce ſujet tels
„ reglemens que vous jugerez à propos. Oui; je racheterois volontiers
„ le ſoulagement de mon peuple aux dépens même de mes jours. Et
„ qu'ai-je en effet qui m'apartienne en propre? Mes intérêts ſont-ils diſtingués
„ de ceux de mes ſujets? La vie même doit-elle m'être chere,
„ qu'autant qu'elle eſt avantageuſe pour le bien & la gloire de la Nation?
„ Songez auſſi qu'il eſt de mon honneur & du vôtre de payer les dettes
„ de l'Etat. Je n'ai pas été le ſeul à en faire. C'eſt à vous à remplir
„ les engagemens que la Nation a pris, & à décharger par-là ma conſcience,
„ & celle des Rois mes prédeceſſeurs.

„ Au reſte, puiſque le Prince eſt comme le tableau ſur lequel ſes ſujets
„ aiment à ſe former, j'ai réſolu de mettre un tel ordre dans ma conduite
„ intérieure & extérieure, & dans toute ma maiſon, que je puiſſe
„ ſervir de modèle à tous ceux qui voudront m'imiter. Pour vous en convaincre
„ par mes actions, vous faire voir comme je ſuis ſincerement déterminé
„ à obſerver tout ce qui ſera arrêté par cette célèbre compagnie,
„ & donner en cela l'exemple à tous les Princes & Seigneurs de ma
„ Cour, & à tous les députés qui compoſent cette Aſſemblée; je vous declare
„ que je ſuis réſolu de promettre & jurer, après avoir reçû le S. Sacrement
„ de l'autel, qu'auſſi-tôt que j'aurai répondu à vos demandes & approuvé
„ vos réſolutions, elles deviendront dès-lors des loix inviolables,
„ dont il ne ſera permis à qui que ce ſoit de s'écarter, non pas même à
„ moi, pour quelque raiſon & ſous quelque prétexte que ce puiſſe être,
„ ſous peine d'être traité comme rebelle & criminel de lèze-Majeſté; &
„ que dès que j'aurai donné mon conſentement aux reglemens que vous aurez
„ faits, je les enverrai ſur le champ à tous les Parlemens & dans
„ toutes les Provinces du Royaume, afin qu'il n'y ait perſonne qui ne s'oblige
„ par ſerment à les obſerver. On dira peut-être que je m'abaiſſe

„ trop

Henri III. 1588.

„ trop de me ſoûmettre aux loix que j'ai portées moi-même: mais je ſuis
„ bien aiſe que l'on ſçache, qu'un bon Prince ne doit point connoître d'autre
„ regle de ſes penſées & de ſes actions que les loix, ni permettre que
„ leur autorité ſoit ébranlée par la violence & par la faveur; & ſi l'on
„ m'objecte encore, que c'eſt ravaler trop bas la Majeſté Royale, je répondrai
„ qu'une couronne ainſi avilie, comme ils parlent, n'en devient
„ que plus durable, & n'en paſſe que plus ſûrement ſur la tête de ceux
„ qui nous ſuivent.

„ Juſqu'ici je vous ai parlé en maître, & avec cette autorité que le
„ Seigneur m'a donnée ſur vous. Je finis en vous priant & vous exhortant
„ par tout ce que vous devez à Dieu; par la ſoûmiſſion qu'après
„ Dieu vous me devez à moi-même; par la gloire de la Nation, toûjours
„ ſi fidèle ou plutôt toûjours idolâtre de ſes Rois; par les Manes de mes
„ Ancêtres, de tant de Princes dont le joug vous parut ſi doux; par l'attachement
„ que vous devez avoir pour votre patrie, pour vos parens,
„ vos amis, vos femmes, vos enfans, vos biens; je vous prie, dis-je, &
„ vous conjure d'oublier pour un moment vos intérêts particuliers, pour
„ vous réünir d'inclination & de ſentimens avec moi, & travailler, à mon
„ exemple, dégagés de toute ambition, à la reformation de l'Etat. Que
„ ſi vous refuſez de concourir avec moi à un ſi loüable projet, outre les
„ ſupplices éternels qui vous ſeront réſervés, votre nom, devenu à jamais
„ infame, fera connoître à toute la poſterité, combien vous avez dégénéré
„ de cet ancien attachement ſi vanté que la Nation avoit pour ſes Souverains,
„ & que vos ancêtres avoient pris ſoin de vous tranſmettre.
„ Pour moi, je prendrai le ciel & la terre, Dieu & les hommes à témoins,
„ que je n'ai rien negligé pour vous engager à me ſeconder dans
„ le loüable deſſein que j'avois formé, d'exterminer les monſtres que la
„ licence avoit introduits dans le Gouvernement; tandis qu'oubliant l'ancienne
„ bravoure de vos ancêtres, lâches déſerteurs, vous abandonnez
„ honteuſement au milieu de la melée votre Général & votre maître.
„ Enfin je vous citerai au tribunal meme de Dieu. Là le maſque tombe;
„ la vérité toute nuë paroît ſans voile & ſans fard. Là il n'eſt plus tems
„ de diſſimuler, parce qu'alors on ne peut, ni tromper les autres ni être
„ trompé; & c'eſt-là que je demanderai vengeance de votre perfidie, de
„ votre déſobéïſſance, & de votre zèle hypocrite. Mais à Dieu ne plaiſe
„ que je vous croye capables d'avoir de tels ſentimens: Au contraire, j'eſpere
„ que vous me ſeconderez en cette occaſion avec tout le zèle &
„ toute la droiture qu'on peut attendre de ſujets fidèles. Je le ſouhaite
„ pour la gloire de Dieu, qui bénira vos travaux. Pour moi. je puis vous
„ aſſûrer de ma reconnoiſſance; & outre l'honneur qu'une telle réſolution
„ vous fera dans le monde, la France vous regardera à jamais comme ſes
„ libérateurs.

Diſcours du Garde des Sceaux de Montholon.

Le Roi finit d'un ton vif & fort animé. Cependant de Montholon, prenant la parole avec l'agrément de S. M, après s'être fort étendu ſur les bonnes intentions de ce Prince, qui malgré les ſoins infinis dont il étoit ſans ceſſe occupé, daignoit encore prêter l'oreille aux juſtes plaintes de

ſes ſujets, & qui, quoique beaucoup élevé au-deſſus d'eux, ſemblable au ſoleil, prenoit plaiſir à répandre en quelque ſorte ſes rayons juſques ſur les derniers de ſon peuple; après avoir loüé l'ancien uſage établi par nos Rois de tenir les Etats généraux du Royaume, afin de ſe ſervir de leur autorité, pour reformer les abus introduits dans la Religion comme dans le Gouvernement, & avoit cité à ce ſujet pluſieurs exemples, il dit: Qu'il croyoit avoir tout lieu d'eſpérer qu'on pourroit enfin apporter remede aux maux dont l'Etat étoit affligé, & prévenir ceux qui le menaçoient encore: Que le Roi ne s'étoit pas plutôt vû ſur le trône, qu'il avoit travaillé à la reformation des abus qui s'étoient introduits, parce qu'il ſe regardoit comme le tuteur de ſon peuple, perſuadé qu'il n'étoit Roi, que pour faire le bonheur de ſes ſujets, veiller à la conſervation de la Religion & au maintien de la juſtice: Que pour réüſſir dans ce deſſein, il faloit commencer par ce qui regarde le Culte divin: Que c'étoit l'ordre qui avoit été autrefois obſervé avec ſuccès dans l'Aſſemblée de Mayence, où les Evêques étoient aſſis au premier rang, les Abbés au ſecond, expliquant l'Ecriture Sainte, les Canons, & les Conſtitutions Apoſtoliques, & au troiſiéme, les Comtes & Seigneurs de l'Empire, qui traitoient des maux dont il étoit affligé, & des moyens d'y apporter remede: Qu'ainſi Joſué, ce généreux conducteur des Hébreux avoit aſſemblé tout le peuple, lorſqu'il s'étoit vû proche de la mort, pour l'exhorter à être fidéle à Dieu: Qu'ainſi Salomon à la dédicace du Temple, qu'ainſi le Roi Aſa avoit tenu une Aſſemblée générale de la Nation, où il avoit été reglé, que quiconque refuſeroit d'embraſſer la loi de Dieu, ſeroit mis à mort: Que du tems de nos peres, leurs Prêtres ou Sages, qu'ils nommoient Druides, obſervoient le même uſage, & qu'ils tenoient des aſſemblées publiques, où l'on traitoit de la Religion & du Gouvernement: Que cette coûtume s'étoit tranſmiſe à nos premiers Rois, qui faiſoient ſouvent de ces ſortes d'aſſemblées, dont la Religion étoit le premier but; parce que, ſelon S. Paul, c'eſt le fondement le plus ſolide du trône; & qu'on y faiſoit auſſi des reglemens pour l'affermiſſement de l'autorité Royale, qui, après la Religion, eſt le plus ferme ſoutien de l'Etat; qu'en effet toute puiſſance vient d'en-haut; & que d'y réſiſter, c'eſt s'oppoſer à l'ordre de Dieu même. „ Telles furent, ajouta-t-il, les
„ aſſemblées tenuës par Clovis après ſon bâtême; par les Rois Childe-
„ bert, Gontran, Clotaire II, Dagobert I, Pepin, Charlemagne, Louis I,
„ Charles II. & quelques autres; & cette loüable coûtume a été pra-
„ tiquée avec encore beaucoup plus de ſuccès par Charles le Bel, & Char-
„ les VIII. Si cet uſage a jamais été utile ou néceſſaire, c'eſt ſur-tout
„ dans les circonſtances où l'Etat ſe trouve dans un ſi grand déſordre,
„ qu'il ſemble être ſur le penchant de ſa ruine. Au reſte, pour guérir un
„ ſi grand mal, il ne faut pas de foibles remedes. Les abus introduits
„ dans le Gouvernement ont conduit le Royaume juſques ſur bord du pré-
„ cipice; une main foible ou lente n'eſt pas capable de l'en retirer. Ainſi
„ penſoit Louis IX. Ce Prince qui par ſes vertus a mérité d'être mis au
„ nombre des Saints que l'Egliſe révére, étoit perſuadé que, pour rétablir
„ la Religion & la juſtice dans ſon Royaume, il devoit ſe ſervir de

Henri III. 1588.

„ prompts & de violens remèdes, & remonter par conſéquent juſqu'aux premiers principes qui ſervent comme de fondement à la Monarchie: Qu'un Etat ne ſe ſoutient qu'en ſuivant les anciens uſages, & marchant ſur les traces des premiers qui l'ont fondé; & que c'eſt une politique bien mal entenduë, de croire qu'on puiſſe guérir les playes faites au Gouvernement & à la Religion, en ſe contentant de les toucher foiblement.

„ C'eſt dans ces ſentimens de S. Louis, que S. M. s'eſt renduë aux Etats. Elle demande donc d'abord au Clergé, puiſqu'il eſt chargé de la réformation des autres, qu'il commence par ſe reformer lui-même, & donner bon exemple aux autres Ordres de l'Etat. Il s'y eſt introduit pluſieurs abus auxquels on ne peut apporter remede, qu'en remontant juſqu'à la ſource de ces ruiſſeaux dont le cours a été ſi troublé. Il faut recommencer d'abord par annoncer au peuple la parole de Dieu dans toute ſa pureté; & les Prédicateurs dans leurs ſermons doivent s'attacher principalement à prêcher à leurs auditeurs la ſoûmiſſion au Prince & aux Magiſtrats. En effet, l'eſprit d'indépendance a été la ſource des plus grands maux de l'Etat; & il n'y a point de moyen plus ſûr d'y rétablir la ſubordination, & conſéquemment la tranquillité, que d'obliger les Miniſtres de la Religion à enſeigner au peuple tout de nouveau, ce que le prétexte de la Religion leur a fait oublier; car la parole de Dieu eſt merveilleuſement efficace, & plus penétrante qu'un glaive à deux tranchans. Ainſi le premier devoir des Eccléſiaſtiques eſt de faire ſanctifier par-tout le nom de Dieu; c'eſt-ce que tout Chrétien demande chaque jour à Dieu dans ſes prieres. Cependant on ſe plaint de toutes parts de la negligence des Eccléſiaſtiques; de l'indifférence avec laquelle on admet aux Ordres ſacrés des ſujets indignes, ſans atteſtation de vie & de mœurs, & ſans s'aſſûrer de leur capacité; de l'avarice & de l'ambition qui regnent dans le Clergé; du peu de réſidence des Paſteurs auprès de leur troupeau; enfin des déſordres monſtrueux, & des excès qui ſe trouvent dans les monaſteres, où l'on n'obſerve plus la diſcipline religieuſe, & où l'on foule aux pieds la ſainteté des vœux les plus ſolemnels, enſorte qu'on ne voit plus aucunes traces de cette vie reformée que menoient les anciens Moines, ſi ce n'eſt parmi ces ſolitaires que la clôture ſepare à jamais du commerce des hommes, & qui, par l'ardeur de leurs prieres & les entretiens ſecrets qu'ils ont ſouvent avec Dieu dans leurs extaſes, ont ſans doute arrêté ſeuls la colere du Ciel prête à éclater. S. M. exhorte donc le Clergé à travailler ſérieuſement à la reforme de la Religion & au rétabliſſement de la diſcipline.

„ A l'égard des Seigneurs & Gentilshommes qui compoſent la Nobleſſe du Royaume, ils doivent tous concourir à faire le bonheur de l'Etat, chacun ſelon ſon pouvoir: la vertu ſeule eſt le fondement & le principe du rang diſtingué qu'ils tiennent dans la Nation; par conſéquent s'ils s'en écartent, ils perdent en même tems le privilege que leur naiſſance leur avoit donné. C'eſt à eux à donner au reſte du Royaume l'exemple d'une ſoûmiſſion parfaite aux ordres du Roi & des Magiſtrats, par leur probité

„ &

„ & leur droiture. Ils y ſont obligés par deux différens motifs, comme
„ ſujets naturels de S. M. & comme poſſeſſeurs de leurs terres, qu'ils tiennent
„ d'elle à foi & hommage. En effet tous les ſiefs nobles du Royaume
„ viennent originairement de la libéralité de nos Rois, comme tous les
„ fleuves ſortent de la mer; & quelque éloignés qu'ils ſoient de leur ſource,
„ ils doivent y retourner. Autrefois les vaſſaux du Roi faiſoient ſerment
„ de le ſuivre à la guerre, & de l'informer de tout ce qui viendroit à
„ leur connoiſſance, lorſqu'il ſeroit de l'intérêt public qu'il en fût inſtruit.
„ La Nobleſſe a toûjours été puiſſante en France, meme du tems des Romains;
„ toûjours elle a été très-attachée à ſes Princes. C'eſt à elle que
„ Charles VII. a été redevable de la Couronne qu'il avoit perduë, & des
„ titres glorieux de Victorieux & de très-Puiſſant que la poſterité lui a donnés.
„ Mais plus la Nobleſſe eſt puiſſante, plus le privilege de ſa naiſſance
„ l'approche de la perſonne de nos Rois & des charges de l'Etat, plus
„ elle doit éviter la violence, pour ne pas etre à charge à ceux que leur
„ naiſſance rend ſes inférieurs, plus elle doit craindre d'attirer ſur le Royaume
„ la vengeance divine par les blaſphêmes exécrables, qui ne lui
„ ſont maintenant, hélas! que trop familiers, & moins elle doit s'éloigner
„ de cet attachement reſpectueux pour la perſonne du Prince, par où leurs
„ ancêtres ſe ſont rendus ſi recommandables. Elle doit en ſecond lieu éviter
„ avec le même ſoin les duels, dont Dieu eſt extrêmement offenſé;
„ parce qu'il veut que ceux qui eſperent en ſa miſéricorde, pardonnent de
„ même à ceux qui les ont outragés, & qu'au lieu de ſe faire juſtice à eux-mêmes,
„ ils l'attendent des Magiſtrats qui ſont prépoſés pour cela. Enfin
„ on ſe plaint que la Nobleſſe s'empare des bénéfices, & que, par une profanation
„ des plus condamnables, elle convertit à ſes propres uſages les
„ revenus de l'Égliſe.

„ Il ne me reſte plus à parler que du Tiers-Etat. C'eſt lui d'où ſe
„ tirent preſque tous les Magiſtrats qui rendent la juſtice dans le Royaume.
„ On peut donc le regarder comme le principal fondement de la ſociété
„ & de la tranquillité publique; enſorte qu'on ne peut l'ébranler,
„ ſans renverſer en même tems tout l'édifice qui porte deſſus. Un Empire
„ eſt étendu à proportion de la juſtice de ſes loix, & de l'équité de
„ ceux qui gouvernent. Fondé ſur cette maxime, l'Empereur Trajan
„ répondit aux Parthes, qui demandoient que l'Euphrate ſervît de frontiere
„ aux deux Etats; que l'etenduë de l'Empire Romain ne ſe meſuroit
„ ni par les fleuves, ni par les montagnes, & qu'il ne reconnoiſſoit pour
„ bornes que la juſtice de ſes loix. Effectivement un Etat qui n'eſt point
„ fondé ſur la juſtice, n'eſt dans le fond qu'une retraite de voleurs. Il revient
„ cependant tous les jours au Roi, & on ſe plaint de toutes parts
„ que l'avarice ou la faveur fait commettre une infinité de fautes dans l'adminiſtration
„ de la juſtice; que par la chicane & les mauvais artifices des
„ Procureurs, auſſi-bien que par la négligence des Juges, les procès traînent
„ en longueur, au grand détriment des parties, & deviennent éternels;
„ ou ſi on parvient enfin à obtenir un jugement, on ſçait l'éluder
„ par quelque nouvelle chicane, & recommencer la queſtion qui ſembloit

Henri III. 1588.

„ terminée: de même qu'on voit un vaiſſeau battu de la tempête, devenir
„ le joüet des vents & des écueils contre leſquels il va ſe briſer, ne trouver
„ aucun port où il puiſſe ſe mettre à couvert ; ou s'il a enfin le bonheur
„ d'y arriver, être rentraîné une ſeconde fois en haute mer par les
„ vents & les flots. Ce déſordre vient de ce qu'on a trop multiplié les
„ charges de judicature, pour contenter l'ambition importune de pluſieurs
„ particuliers, qui, ſans atteſtation de mœurs & de doctrine, ſe ſont introduits
„ à force d'argent dans les Magiſtratures, & en ont augmenté le nombre
„ à l'infini. De-là il arrive qu'on néglige de ſe conformer aux loix,
„ qu'on viole impunement les droits les plus ſaints & les plus ſacrés,
„ que les coûtumes les plus loüables & les plus anciennes ſe perdent inſenſiblement
„ aux dépens de la tranquillité publique. C'eſt encore-là l'origine
„ du peu de diſcipline qui s'obſerve dans les écoles, où regnent la licence
„ & le libertinage ; enſorte que la jeuneſſe qui y fait ſes études, apporte
„ ſur les fleurs de lys la mauvaiſe éducation qu'elle y a reçûë.

Le Garde des Sceaux ajoûta, qu'on ne devoit pas chercher bien loin la ſource de tant de maux ; que le malheur des guerres civiles avoit mis ceux qui gouvernoient dans la néceſſité de prendre aſſez ſouvent des partis, qu'ils ſçavoient bien n'être pas fort avantageux à la Nation ; & qu'on ne pouvoit y apporter remede, que de concert avec les Etats & par leur ſecours : Que l'Etat ſe trouvoit infiniment obéré ; que tous les revenus du Roi étoient ou aliénés ou engagés ; que ce Prince n'étoit déja plus le maître d'une grande partie des droits qui ſe levoient ſur les entrées, non plus que des autres impôts ; & que ſi la Nation ne s'intéreſſoit à le libérer de tous ces engagemens, il n'étoit pas poſſible d'arrêter le cours du trafic honteux qui étoit l'origine de tant de maux, de ſoutenir les charges de l'Etat, ni de payer les dettes de la Couronne. „ Voilà, continua-t-il, ce
„ que vous demande ce Prince, qui après avoir été appellé de Dieu au
„ trône, ſur lequel il eſt monté par une ſucceſſion légitime, a reçû de lui
„ dans ſon ſacre tous les dons qu'il a verſés ſur les Rois ſes prédéceſſeurs ;
„ Prince qui combattant dès ſes plus tendres années pour la défenſe de la
„ Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, a remporté tant de victoires
„ contre les partiſans de l'erreur, & qui vient encore tout récemment
„ de diſſiper par ſa valeur, & au péril de ſa propre vie, l'armée
„ formidable des Alliés que les rebelles avoient levée en Allemagne pour
„ ſe rendre maîtres de la France. Il n'eſt pas poſſible de douter de ſa Religion ;
„ on ſçait les exercices de pieté dont il s'occupe chaque jour, par
„ leſquels il ſe montre digne fils aîné de l'Egliſe, & mérite que Dieu
„ l'éleve au deſſus de tous les Rois de la terre. On reconnoît dans la Reine
„ ſa mere le même zèle pour l'Etat, & on l'a vûë n'avoir aucun égard, ni
„ à ſon âge ni à ſa ſanté, lorſqu'il s'agiſſoit de procurer le bien du Royaume,
„ en y faiſant fleurir la Religion, & calmant les troubles dont il
„ étoit agité.

Il conclut que pour retirer des bonnes intentions de leurs Majeſtés ce fruit tant déſiré, qui devoit procurer la gloire de Dieu & la tranquillité publique, il ne reſtoit plus, ſi-non que les Etats ſe réüniſſent dans un tems, où la concorde étoit devenuë plus néceſſaire que jamais , & juraſſent de concert au Roi ſeul une obéïſſance éternelle: Que telle fut l'union de ceux des Juifs, qui, au retour de la captivité de Babylone, furent choiſis pour travailler au rétabliſſement du Temple, qui , comme parle Eſdras, étoient tous aſſemblés dans Jeruſalem comme un ſeul homme : Que la plus belle victoire qu'ils pouvoient remporter , étoit de ſe vaincre eux-mémes, de ſe dépouiller de leurs propres intérêts, d'oublier leurs reſſentimens particuliers, & de renoncer à tout parti capable de troubler la paix , pour travailler de concert à procurer le bien public. „ Un Roi, dit-il , en finiſſant , dont „ la mémoire ſera à jamais en vénération à la France , & dont on „ parlera toûjours avec éloge , lorſqu'il s'agira de travailler à la reformation „ de l'Etat; Louis XII, qui par ſes vertus mérita les titres de Juſte & „ de Pere du peuple, diſoit, que ſi les François portoient une croix blanche „ dans leurs étendarts, c'étoit pour les faire ſouvenir toutes les fois qu'ils „ jetteroient les yeux deſſus, de ſe pardonner réciproquement les uns aux „ antres , & d'entretenir entre eux l'union & la concorde. Si vous entrez , „ Meſſieurs , dans ces diſpoſitions ; on ne peut douter que les Etats qui „ n'ont été aſſemblés que pour la gloire de Dieu & le bien général du „ Royaume , n'ayent tout le ſuccès que nous ſouhaitons.

Diſcours de l'Archévéque de Bourges.

Après que Montholon eut parlé , Regnauld de Beaune Archévêque de Bourges, qui préſidoit aux Etats dans l'abſence des Cardinaux de Bourbon & de Guiſe , fit un excellent diſcours ; où , après avoir remercié le Roi au nom du Clergé , il ajoûta , qu'après l'horrible tempête qui duroit depuis vingt huit années; le ciel venant enfin à ſe montrer plus ſerein , les Etats avoient reçû une grande conſolation d'entendre la voix de leur Souverain, qui paſſoit Neſtor en ſageſſe , & dont l'éloquence étoit plus douce que celle d'Uliſſe : Que proſternés à ſes pieds , & les bras étendus pour les embraſſer , ils ſupplioient très-humblement S. M. de leur tendre de méme ſes deux bras , c'eſt-à-dire ſa juſtice & ſa clémence , afin qu'aidé des ſages conſeils de la Reine ſa mere , qu'on pouvoit dire juſtement étre une autre Iréne , il pût empécher la chûte de la France, qui ſe voyoit ſur le penchant de ſa ruine, la rélever, comme ils eſpéroient qu'il en viendroit à bout, & lui rendre ſon ancienne ſplendeur, en y faiſant refleurir la Religion ; à l'exemple de ces fameux héros ſi vantés dans l'antiquité, Hercule & Théſée , qu'on dit avoir été envoyés de Dieu ſur la terre , pour la deſtruction des monſtres qui la déſoloient alors : Qu'ainſi Moïſe étoit ſorti vainqueur de l'Egypte: Qu'ainſi Joſué avoit triomphé de ſept Rois , & de toutes les Nations infidèles qui habitoient la Paleſtine : Qu'ainſi (& c'eſt-ce qu'il y avoit de plus ſurprenant) Nabuchodonoſor, Cyrus, Darius & Artaxerxes, les plus puiſſans Monarques ſous leſquels ait tremblé l'Aſie, mais qui d'ailleurs n'étoient point éclairés des lumieres de la foi , avoient, par une permiſſion de Dieu toute particuliere, défendu dans tous leurs Etats d'adorer d'autre Dieu que celui de Daniel & d'Eſdras ; avec ordre de pendre quiconque déſobéïroit, à un arbre coupé dans ſon propre jardin, & de confiſquer ſa maiſon au profit du public, pour ſervir aux uſages les plus vils & les plus bas : Que d'un autre côté, on avoit auſſi vû parmi les Princes adorateurs du vrai Dieu, un David, un Manaſſés, un Joſaphat, tant d'autres Rois, occupés du ſoin de faire regner la paix & la concorde parmi leurs ſujets, & écoutant leurs plaintes & leurs vœux avec bonté : Qu'ainſi Auguſte, ſous l'Empire duquel le Sauveur du monde avoit voulu naître ; Veſpaſien, qui avoit pour maxime, qu'il faloit qu'un Empereur mourût de bout ; Mithridate, qui donnoit des loix à tant de peuples de tant de langues différentes, qu'il ſçavoit cependant toutes parfaitement ; avoient toûjours prêté une oreille favorable aux plaintes de leurs ſujets, & travaillé ſans relâche à ſubvenir à leurs beſoins.

Qu'au reſte le Roi ne pouvoit ſi bien être comparé à aucun autre, qu'à Salomon ; que doué, comme lui, du don de la ſageſſe, ſemblable à un jeune aiglon à peine ſorti de ſon nid, on l'avoit vû s'élever dans les airs, & lancer la foudre que Dieu lui avoit confiée contre les ennemis de ſon ſaint nom ; que, comme à lui, la réputation de ſa pieté, de ſa valeur, & de ſa ſageſſe, lui avoit attiré les hommages d'une Nation éloignée, qui l'avoit choiſi pour être ſon Roi, & qui l'étoit venu chercher de ſi loin, pour lui mettre la couronne de Pologne ſur la tête : Que de-là rappellé ſur le trône de ſes peres, il y avoit été ſuivi des mêmes vertus qui lui avoient mérité un Royaume étranger ; & qu'il venoit encore tout récemment de ſignaler ſa valeur par la défaite preſque entiere de l'armée nombreuſe des Alliés. Que ſous ſes auſpices il n'y avoit perſonne qui ne ſe crût en droit d'eſpérer, de voir bientôt regner en France une paix ſolide par la réduction des Hérétiques, vaincus par l'effort de ſes armes, ou touchés par ſa bonté, & éclairés par des inſtructions ſalutaires : Qu'alors ſous Henri III. comme ſous Salomon, chacun pourroit manger tranquillement ſon pain à l'ombre de ſon figuier ; qu'on rebâtiroit les égliſes qui avoient été démolies ; que le ſervice divin, interrompu par la fureur des guerres civiles, ſeroit par-tout rétabli ; qu'on ne ſeroit plus troublé par le bruit des tambours ni des trompettes ; que le calme regneroit dans les villes & la ſûreté dans les campagnes ; que les loix reprendroient leur ancienne vigueur ; que la juſtice & la paix s'embraſſeroient ; qu'enfin S. M., après avoir vécu les années de Neſtor & d'Arganthonius Roi de Gibraltar, prête à quitter la terre, pour aller prendre place dans le Ciel, laiſſeroit après elle une poſterité qu'on verroit long-tems ſur le trône.

Harangues des Orateurs de la Nobleſſe & du Tiers-Etat.

Après l'Archevêque de Bourges, Claude de Beaufremont Baron de Seneſçai harangua pour la Nobleſſe ; & la Chapelle-Marteau, qui venoit d'être fait Prevôt des Marchands par les Pariſiens, pour le Tiers-Etat. Tous deux firent de grands éloges de la pieté du Roi, & lui offrirent, au nom de leurs Corps, leurs ſervices & leurs conſeils, pour travailler à l'extirpation de l'Héréſie, au rétabliſſement de la Religion dans le Royaume, & à la reformation du Gouvernement.

Les Ligueurs ſont fort choqués du diſcours du Roi.

Il y avoit dans le diſcours du Roi pluſieurs endroits, dont le Duc de Guiſe & ceux de ſon parti furent extrêmement choqués. Ils en porterent ſur le champ leurs plaintes à la Reine-mere, qui, ſelon ſa coûtume, ſe contenta de les amuſer. Cependant ils apprirent qu'on travailloit à imprimer ce diſcours. Alors ils députerent au Roi l'Archevêque de Lyon, hom-

L'Archévêque de Lyon s'oppoſe à l'impreſſion de ce diſcours.

me extrêmement hardi, pour s'y oppoſer, & lui repréſenter ; Qu'ils n'avoient point voulu faire de bruit pour quelques termes piquans qui avoient échapé à S. M. & qui ne pouvoient pas n'etre pas dits : Que cependant, ayant appris qu'on alloit mettre au jour ſa harangue, & que tout le Royaume alloit devenir le témoin des traits qu'on leur avoit lancés, ils n'avoient pû s'empêcher de ſupplier S. M., de ne pas trouver mauvais s'ils demandoient qu'elle adoucît un peu ces termes trop aigres : Qu'en effet, il y alloit de leur honneur, & même de l'intérêt de S. M. par rapport au ſujet qui les aſſembloit, que tout le monde fût perſuadé qu'elle ne conſervoit aucun reſſentiment de tout ce qui s'étoit paſſé ; qu'autrement les partis qu'elle ſouhaitoit de tenir aſſoupis, ſe réveilleroient, & qu'il n'en faudroit pas davantage pour troubler la tranquillité des Etats.

Réponſe du Roi à cet Archévêque.

Le Roi répondit à ces remontrances ; Qu'il n'avoit nommé perſonne, ni rien dit de particulier, dont qui que ce fut eût lieu de s'offenſer : Que s'il avoit parlé de ſes bonnes intentions pour le bien de l'Etat ; s'il avoit déteſté les troubles & les cabales ; s'il avoit exhorté les membres des Etats à la concorde & à la ſoûmiſſion, & à ne ſe point laiſſer entraîner par l'eſprit de parti ; il n'y avoit que des gens à qui leur conſcience reprochoit quelque fauſſe démarche, qui puſſent le trouver mauvais : Qu'il ne prétendoit pas ôter aux Etats leur liberté ; mais qu'il ne ſouffriroit pas non plus, lui qui étoit à la tête des Etats, qu'on entreprît de lui ravir la ſienne. Enfin il ajoûta, que ſi on inſiſtoit davantage là-deſſus, il croiroit que c'eſt qu'on vouloit lui faire violence. L'Archévêque cependant fit de nouvelles inſtances ; & voyant qu'il ne gagnoit rien par-là, il en vint aux menaces, & dit au Roi ; Que s'il s'obſtinoit à refuſer ce qu'on ſouhaitoit de lui, la plus grande partie des députés abandonneroit les Etats, & qu'il verroit naître de-là une ſource de troubles plus funeſtes encore que tous ceux qu'il avoit ſouhaité d'aſſoupir ; qu'au reſte un Prince ſage, comme lui, ne devoit pas balancer à ſacrifier quelques mots inutiles, plutôt que de s'expoſer à choquer un puiſſant parti.

Le Roi cede enfin par le conſeil de la Reine-mere.

Le Roi fut piqué juſqu'au vif de l'arrogance du Prélat. Il diſſimula cependant ; & après une conteſtation aſſez vive, il ceda enfin par le conſeil de la Reine-mere, qui, quoiqu'il ſe défiât d'elle, avoit pris ſur ſon eſprit un empire auquel il ne lui étoit pas aiſé de ſe ſouſtraire. Ainſi il permit qu'on fît quelque changement dans ſa harangue, & on ſupprima les exemplaires qui étoient déja tirés, & que les Ligueurs avoient eu la hardieſſe d'arrêter chez l'Imprimeur, qu'ils avoient intimidé, même avant que d'avoir porté leurs plaintes au Roi. Cependant ce qui reſta de ce diſcours, ſuffit encore pour faire connoître avec quel empreſſement ce Prince ſouhaitoit qu'on lui fît ſatisfaction de tout ce qui s'étoit paſſé, & dont il avoit accordé le pardon par ſon Edit ; non pas à la vérité en répandant le ſang des coupables, mais en le remettant en poſſeſſion de toute ſon autorité.

L'Edit d'Union declaré Loi fon-

Deux jours après on ſe raſſembla au même lieu ; & le Roi, après avoir fait un petit diſcours au ſujet de l'Edit d'Union qu'il avoit donné depuis peu, ordonna qu'il ſeroit regardé déſormais comme une loi fondamentale

dedamentale de l'Etat.

de l'Etat, & que tout le monde feroit ſerment de s'y conformer. Il donna à ce ſujet une Declaration de l'avis & du conſentement de la Reine ſa mere, des Princes du ſang, des Seigneurs de ſa Cour, & des Etats généraux. Martin Ruzé en fit la lecture en préſence de cette Aſſemblée; & ce Prince ajoûta, que par-là il ne prétendoit déroger en rien aux droits, privileges, libertés, & exemptions de la Nobleſſe, non plus qu'aux loix de l'Etat qui concernent l'autorité du Roi, & la ſoûmiſſion qui lui eſt dûë.

Diſcours éloquent de l'Archévêque de Bourges ſur la religion du ſerment.

Henri croyant par cette clauſe ſpécieuſe avoir mis ſon autorité à couvert, tandis qu'elle s'affoibliſſoit réellement de jour en jour, voulut que l'Archévêque de Bourges, dont il eſtimoit l'éloquence, & qu'il ſçavoit être bien intentionné pour la paix de l'Egliſe, préparât les eſprits au ſerment qu'on alloit prêter. Ce Prélat fit donc un diſcours fort élégant ſur l'excellence & les obligations du ſerment. Il dit; Que par le ſerment nous prenions à témoin le Dieu vivant, qui eſt la vérité: Que par conſéquent ceux qui prennent en vain & à faux le nom du Dieu vivant par qui nous reſpirons, ſe rendent coupables de mort dès cette vie, & dignes dans l'éternité de la peine dûë aux parjures, comme il étoit arrivé à Ananie & à Saphire.

Que le ſerment qu'ils alloient faire, regardoit l'union de l'Egliſe, que Dieu, qui eſt notre pere, avoit rachetée aux prix de ſon ſang, & dont il avoit fait ſon épouſe: Qu'elle ne conſiſte point dans ces temples matériels que nous voyons, mais dans l'aſſemblée des fidéles Chrétiens, qui ſont, qui ont été, ou qui ſeront dans la ſuite, qui font profeſſion de la même foi, qui participent aux mêmes Sacremens, qui ſuivent la même doctrine qui leur a été tranſmiſe depuis les Apôtres par le canal de leurs légitimes ſucceſſeurs, qui ſont vivifiés par le même eſprit, & qui reconnoiſſent le même Seigneur & le même maître: Que cette Egliſe eſt également viſible & inviſible, quoi qu'en diſent les Novateurs: Qu'elle eſt viſible ſur la terre, où elle comprend tous ceux qui étant régénérés en Jeſus-Chriſt par les eaux ſacrées du Bâtême, reſtent attachés à l'unité, fidèles & hypocrites, juſqu'à ce qu'étant connus, ils ſoient retranchés de la communion du reſte des Chrétiens, comme l'ivraye & la brebis gâtée font partie, l'une du boiſſeau & l'autre du troupeau, juſqu'à ce que l'une & l'autre ſoient ſéparées: Qu'elle eſt inviſible ſi on la prend dans un ſens moins étendu; auquel cas elle n'eſt compoſée que des élûs qui ne ſont connus que de Dieu ſeul; ou ſi par le terme d'Egliſe on entend l'Egliſe triomphante, qui eſt au Ciel.

Que dans l'Egliſe il n'y a point de diſtinction de Scythe, ou de Barbare, de Grec, ou d'Hébreu: Qu'elle eſt Une, quoiqu'elle porte différens noms; car on dit l'Egliſe d'Alexandrie, l'Egliſe de Conſtantinople, & le reſte: Qu'elle reſſemble au ſoleil, qui, quoiqu'il ſoit unique, ne laiſſe pas de répandre ſes rayons de toutes parts; à une fontaine qui ſe partage en pluſieurs ruiſſeaux; à un arbre qui porte différentes branches: Que ſi on obſcurcit un rayon du ſoleil, ſi on détourne un des ruiſſeaux qui ſortent de cette fontaine, ſi on coupe une branche de cet arbre, le ſoleil, l'arbre, & la

Henri
III.
1588.

la fontaine, n'en éxiſtent pas moins : Qu'il en eſt de même de l'Egliſe : Que quoique la plus grande partie des Egliſes particulieres de l'Aſie, de l'Afrique, & de l'Europe ſoient éteintes, l'Egliſe Catholique n'en eſt pas moins entiere : Qu'on l'appelle encore Romaine, non pas qu'elle ſoit renfermée dans l'enceinte des murs de Rome, mais parce que c'eſt à Rome que Saint-Pierre, & depuis lui Saint-Clement, & tant d'autres qui ont ſcellé leur foi de leur ſang, ont annoncé l'Evangile : Que cette Egliſe de Rome n'a jamais varié dans la doctrine ; que jamais elle n'a été infectée du poiſon de l'erreur ; & que c'eſt en conſideration de la pureté de ſa Foi ; que les Paſteurs des autres Egliſes ſe ſont unis à elle, qu'ils s'y ſont ſoûmis d'un commun accord, & que dans la ſuite eux, & leurs ſucceſſeurs, ont toûjours regardé l'Egliſe Romaine comme la mere de toutes les autres Egliſes.

Qu'elle communique avec les Saints, qui, après avoir paſſé par les épreuves de cette vie mortelle, regnent à préſent heureux & immortels dans le ciel : Que quoique celle-ci porte le nom de Triomphante, & celle qui eſt ſur la terre, celui de Militante, toutes deux cependant ne forment qu'une ſeule & unique Egliſe indiviſible, fondée ſur la pierre, qui eſt Jeſus-Chriſt, & contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront point : Que ceux qui vivent hors de cette Egliſe, ſont des hommes déja véritablement morts ; & que ceux qui s'en ſeparent, ſe rendent indignes des promeſſes de la vie éternelle : Que ceux qui ne la reconnoiſſent point pour leur mere, n'auront pas Dieu pour pere : Que c'eſt l'Arche, hors de laquelle on riſque d'être englouti par les eaux du déluge univerſel : Que c'eſt la vigne du Seigneur, ſon troupeau, ſon épouſe ; & que Jeſus-Chriſt en eſt le vigneron, le paſteur, & l'époux : Que dans les premiers ſiécles de ſon établiſſement, l'union & la concorde étoient ſi grandes entre les fidèles dont elle étoit compoſée, que ſe dépouillant de tout intérêt perſonnel, ils apportoient leurs biens aux pieds des Apôtres, après quoi ils couroient de concert, & en foule, à la mort, & par leur conſtance à affronter les ſupplices les plus affreux, épouvantoient même les maîtres du monde.

Que ceux qui compoſoient cette illuſtre Aſſemblée, étoient tous enfans de la même Egliſe ; que la France étoit leur commune mere ; que c'étoit ce qui devoit les engager à entrer avec d'autant plus d'ardeur dans la ſainte Union qu'on leur propoſoit, dont l'unique but tendoit à affermir la Religion, & à rendre ſon ancienne ſplendeur au Royaume, qui avoit été juſqu'alors en proye à l'erreur ; qu'ils devoient s'y tenir étroitement attachés, & n'y renoncer jamais pour quelque raiſon que ce pût être : Qu'on avoit tort d'accuſer les Eccléſiaſtiques de ſonner le tocſin, & d'être altérés du ſang des Hérétiques : Qu'au contraire ils ſouhaitoient de tout leur cœur, & demandoient tous les jours à Dieu dans leurs prieres, que ceux qui s'étoient écartés de leur devoir, & qui avoient troublé la Religion ou l'Etat, rentraſſent dans le bon chemin : Qu'autrement il étoit à craindre pour eux, ſelon le vœux de Saint-Paul, & ſuivant la méthode des Chirurgiens habiles, qui appliquent le fer & le feu aux playes que la gangrène a gâtées, qu'on ne les retranchât tout-à-fait du corps, comme des membres pourris, capables d'infecter tous les autres : Qu'il étoit donc juſte & raiſonnable, puiſqu'ils étoient déja réünis par le même zèle pour le ſalut de leur commune patrie, & par les liens de la charité Chrétienne, qu'ils élevaſſent tous de concert leurs mains vers le Ciel, pour ratifier au nom de J. C. & ſous les auſpices de S. M. le dernier Edit d'Union qu'elle avoit donné pour le bien de la Religion & de l'Etat, & pour prier en même tems la divine bonté, d'ôter de la maiſon Royale l'opprobre de la ſtérilité, de jetter des regards favorables ſur la perſonne de la Reine, comme elle fit autrefois ſur Anne, mere de Samuel, & d'accorder au Roi une poſterité nombreuſe, deſtinée à porter ſa couronne & à hériter de ſes Etats.

Serment prêté par le Roi & par l'Aſſemblée d'obſerver le dernier Edit.

Après ce diſcours, Henri, pour donner l'exemple à toute ſa Cour, jura, foi de Roi, qui eſt la formule ordinaire du ſerment des Rois, d'obſerver le dernier Edit. Enſuite ſe tournant vers l'Aſſemblée, il reçut le ſerment, d'abord des Eccléſiaſtiques, en portant la main ſur la poitrine, puis des autres, en la leur faiſant lever. De-là on ſe rendit à l'égliſe de S. Sauveur, où le TE DEUM fut chanté en action de graces de ce qui venoit de ſe paſſer. Pendant toute cette cérémonie les Ligueurs ſembloient applaudir au Roi de cette nouvelle démarche qu'il venoit de faire; mais au jugement des gens éclairés, ils ſe moquoient plutôt de lui. A quoi aboutiſſoient en effet tant de ſermens réïterés, ſi-non à autoriſer de plus en plus le malheureux parti de la Ligue, & à reſſerrer davantage les nœuds qui lioient le Duc de Guiſe & les factieux; au lieu qu'on n'auroit dû ſonger qu'à les diviſer ? Auſſi eſt-il conſtant, que ſi cette nouvelle foibleſſe du Roi rendit les Ligueurs plus fiers & plus hardis à tout entreprendre, elle acheva d'un autre côté de faire perdre cœur à ceux qui étoient affectionnés à ſon ſervice, & qui voyoient avec douleur la Majeſté Royale s'avilir de jour en jour de plus en plus, & le Roi devenu en quelque ſorte le jouet du Duc de Guiſe, & l'objet de la haine & du mépris de ſes ſujets.

Les Ligueurs triomphent de la foibleſſe du Roi.

Affront fait au Comte de Soiſſons par les Ligueurs.

L'affront que le Comte de Soiſſons reçut ſur ces entrefaites, & qui retomboit ſur le Roi, augmenta encore la douleur des gens de bien. Le Comte, ſans en parler au Roi, s'étoit rendu l'année précedente auprès du Roi de Navarre, ſur l'eſpérance que ce Prince lui avoit donnée de lui faire épouſer Madame Catherine ſa ſœur. Depuis il s'étoit trouvé à la bataille de Coutras, & à la derniere priſe de Marans par les troupes Proteſtantes. Cependant ils s'étoient brouillés enſuite. Le Roi de Navarre avoit declaré au Comte qu'il ne devoit point prétendre à ſa ſœur; & celui-ci, piqué de ce refus, étoit revenu depuis quelque tems à la Cour, où il avoit fait goûter au Roi les raiſons de ſon éloignement, & avoit obtenu ſa grace. Mais comme l'affaire de la Religion cauſoit de grands mouvemens à la Cour, & échauffoit extrémement les eſprits, il ne lui étoit pas auſſi aiſé de ſe juſtifier dans l'eſprit du peuple. Ainſi, pour ſe laver de la tache qu'il avoit contractée par ſa liaiſon avec les Hérétiques, ceux qui l'approchoient lui conſeillerent de s'addreſſer au Pape; & à la ſollicitation du Cardinal Moroſini, qui étoit fort attaché au Roi & à tous les Princes de la maiſon Royale, il obtint de la Cour de Rome un Bref, par lequel S. S. lui accordoit l'abſolution de ce péché ; mais à certaines conditions. Cela s'exécuta en cérémonie ; mais d'ailleurs ſecretement, par le Légat lui-même, à qui ce Bref étoit addreſſé. Enſuite le Comte obtint des patentes de S. M, par leſquelles le Roi rendoit témoignage de l'abſolution que le Pape avoit accordée, & pardonnoit au Comte tout le paſſé ; declarant qu'il ne prétendoit point que ce Prince pût être mis au nombre de ceux qui favoriſoient les Hérétiques, comme les Ligueurs le vouloient, pour raiſon du voyage qu'il avoit fait vers le Roi de Navarre.

Hardieſſe inſolente d'un tailleur nommé la Ruë.

Lorſqu'on porta ces patentes au Parlement pour les y faire enregiſtrer, à peine la requête du Comte parut-elle, car on n'eut pas le tems de la préſenter à la Compagnie, que les Ligueurs s'oppoſerent à l'enregiſtrement. Ils avoient à leur tête un certain tailleur, nommé la Rue, qui étoit un homme ruiné de débauches, comme preſque tous ceux qu'on regardoit comme les Chefs du parti dans cette capitale. Ces mutins s'étant attroupés dans la cour du Palais, arrêterent les Magiſtrats qui ſe diſpoſoient à entrer à la chambre, & les menacerent de leur faire un mauvais parti s'ils oſoient paſſer outre. Un des Conſeillers demanda à cette occaſion à la Rue, au nom de qui il s'oppoſoit, puiſque la requête qui avoit été préſentée à la Cour n'étoit ſignée de perſonne. Mais il lui répondit fierement, que c'étoit au nom & par l'ordre de dix mille des meilleurs Catholiques de Paris, qui, s'il en étoit beſoin, ſigneroient cette requête. Ainſi le Parlement, voyant que le Roi s'expoſoit tous les jours à recevoir de nouveaux outrages, ne proceda point à l'enregiſtrement, pour ne pas donner lieu à quelque ſoulevement plus dangereux. Le Prince de Conty, qui s'étoit offert à commander l'armée des Allemans Alliés, étoit auſſi dans le même cas ; mais il ne vouloit point ſe ſervir du même remede, & par conſéquent ne partagea point l'affront que le Comte ſon frere, en voulant prendre trop de précautions, reçut de la part de quelques miſerables de la lie du peuple. Cependant il n'en fut pas pour cela plus inquiété.

Le Duc de Savoye ſe ſaiſit du Marquiſat de Saluces.

Mais ce n'étoit pas encore aſſez pour le Roi, d'avoir la douleur de ſe voir inſulté ſous ſes yeux par ſes propres ſujets. Il reçut en même tems la nouvelle, que le Duc de Savoye venoit d'envahir le Marquiſat de Saluces. Ce Prince marchant ſur les traces de ſon pere, joignoit à beaucoup d'ambition, un deſir ſecret de ſe venger de la France ; quoique les bienfaits que le feu Duc avoit reçus de nos Rois depuis ſes brouilleries avec la Nation, & qui avoient été encore tout récemment couronnés par la reſtitution de Pignerol & de Savillan, euſſent dû lui faire perdre le ſouvenir de ce qui avoit précedé. On prétend outre cela, que le Roi d'Eſpagne lui avoit fait promettre avec ſerment, de ſe declarer contre la France, lorſqu'il lui donna ſa fille en mariage. Quoi qu'il en ſoit, ce Duc ſçut habilement profiter des circonſtances où la France, ſe trouvoit pour exécuter ſon deſſein. Pour en venir plus aiſément à bout, il avoit fait ſolliciter, il y avoit déja quelque tems, la Coſte, Gouverneur de la citadelle de Carmagnoles, de lui livrer cette place. Cet Officier avoit paru d'abord prêter l'oreille à ſes propoſitions ; &

& ſous ce prétexte il avoit tiré de lui de groſſes ſommes, le tout avec l'agrément du Roi, à qui il avoit cependant donné avis de ce qui ſe paſſoit. Enfin, lorſqu'il falut abſolument ſe declarer, il laiſſa dans ſa place Saint-Sivier, pour y commander pendant ſon abſence, & ſe rendit à la Cour.

Propoſitions faites par le Duc de Savoye au Duc de Guiſe.

Réponſe ambiguë du Duc de Guiſe.

Le Duc de Savoye comprit qu'on l'avoit joué, & changea de batterie, ſans pourtant changer de deſſein. Il gagna un Caporal qui étoit de garniſon dans la citadelle, nommé la Chambre. Mais ce complot ayant été découvert, la Chambre convaincu d'avoir voulu trahir le Roi, fut pendu par les pieds, la tête en-bas, dans la place publique de Carmagnoles, & étranglé avec ſes complices. Cependant le Duc apprit la nouvelle de la journée des barricades; & s'imaginant qu'après un tel échec il n'y avoit plus de reſſource pour le Roi ni pour le Royaume, il fit offrir ſes ſervices au Duc de Guiſe pour l'exécution de ſes deſſeins, à condition qu'ils partageroient le Royaume, & qu'il lui cederoit le Dauphiné, la Provence, & le Marquiſat de Saluces. Mais le Duc ne ſe preſſa pas d'accepter ſes offres. Ce Prince ambitieux lui parut aller trop vîte; & il appréhenda les ſuites de l'odieux qu'il alloit s'attirer infailliblement, en ſe liguant avec un ennemi declaré de la Nation. D'ailleurs il ne voyoit pas de raiſon de mettre en piéces, pour faire plaiſir à autrui, un Royaume qu'il pouvoit garder tout entier pour lui-même. Il s'excuſa donc d'abord, ſans rejetter cependant ouvertement les propoſitions du Duc de Savoye, & remit à conclure avec lui à un tems plus favorable; lui faiſant entendre qu'il ſe préſenteroit quelque occaſion de lui donner ſatisfaction avec moins de riſque & d'une manière moins odieuſe: il ajoûta, qu'il faloit attendre que le fruit fût mûr pour le cueillir, que la moiſſon étoit encore en herbe, & que la ſaiſon n'étoit pas encore venuë d'y mettre la faux.

Le Duc de Savoye piqué de cette réponſe, ſe tourne du côté du Roi.

Conditions qu'il lui fait propoſer par ſon Ambaſſadeur.

Cette réponſe piqua le Duc de Savoye, qui la regarda comme un refus outrageant. Sur le champ, ſans en rien communiquer au Duc de Guiſe, il envoya ordre à René de Luzinge, Sieur des Alimes, qui étoit alors ſon Ambaſſadeur à la Cour de France, d'informer le Roi des projets que le Duc formoit contre ſa perſonne, & de lui offrir à cette occaſion ſes ſervices & ſon amitié. En revanche il demandoit que le Roi ne trouvât point mauvais, s'il ſongeoit à prendre des ſûretés pour ſa perſonne & pour ſon Etat. Il repréſentoit; Qu'il avoit dans ſon voiſinage Leſdiguieres, qui, pour pluſieurs raiſons, étoit devenu redoutable, non ſeulement à la Savoye, mais même à toute l'Italie, & dont S. M, occupée ailleurs, n'étoit pas en état d'arrêter les progrès: Que déja il s'étoit rendu maître de Château-Dauphin; & qu'il répandoit avec la terreur de ſes armes le poiſon de l'Héréſie dans toutes les vallées voiſines; ce qui faiſoit appréhender à tous les Princes d'Italie, qu'après avoir commencé de la ſorte, la contagion ne ſe communiquât de-là juſqu'à leurs propres Etats: Qu'il étoit bien informé que Leſdiguieres avoit des intelligences ſecretes avec la Fitte, Lieutenant pour le Roi dans le Marquiſat de Saluces; & que depuis peu même il avoit fait une tréve avec lui: Qu'il ne pouvoit ſouffrir plus longtems qu'on allât porter le feu juſques dans le cœur de ſes Etats: Qu'il demandoit donc que, puiſque les beſoins du Royaume occupoient ailleurs S. M. & ne lui permettoient pas de veiller aux affaires d'Italie, elle daignât l'en charger, lui ou le Duc de Nemours, ſon couſin, & confiât à l'un ou à l'autre le gouvernement du Marquiſat de Saluces, qu'ils tiendroient en ſon nom, & qu'ils défendroient contre tous les efforts des Hérétiques qui avoient des deſſeins là-deſſus; ajoûtant, qu'autrement les Princes d'Italie, qui ne pouvoient pas reſter plus long-tems expoſés à un danger ſi évident, ſçauroient prendre leur parti.

Réponſe du Roi.

Le Roi comprit parfaitement où le Duc en vouloit venir, & qu'il penſoit moins à l'éclairer ſur les projets du Duc de Guiſe, qu'à s'aſſurer lui-même, à quelque prix que ce fût, des places qui reſtoient aux François en Italie. Ainſi, après avoir chargé des Alimes de remercier ſon maître de ſa part, il lui dit d'un air riant; Qu'il n'étoit pas tellement dénué de tout ce qui eſt néceſſaire pour faire la guerre, qu'il ne pût encore aiſément repouſſer les efforts des ennemis de ſon Etat au-dedans & au-dehors: Que le Duc de Mayenne avoit déja ordre de ſe rendre en Dauphiné à la tête d'une puiſſante armée: Qu'il y feroit encore paſſer au premier jour de plus grandes forces, s'il en étoit beſoin; & feroit connoître inceſſamment par expérience au Duc & à tous les autres Princes d'Italie, qu'en ce qui regarde la Religion, il ne veilloit pas moins à la ſûreté des places qu'il poſſedoit dans leur voiſinage, & à celle des Princes alliés, qu'à la tranquillité du dedans de ſon Royaume. Des Alimes fut congédié avec cette reponſe.

Le Duc de Savoye a recours à la force ouverte.

Auſſi-tôt que le Duc de Savoye en fut informé, il comprit aiſément qu'il n'y avoit rien à faire pour lui de ce côté-là. Mais comme il étoit d'ailleurs bien inſtruit que la démarche que ſon Ambaſſadeur venoit de faire avoit donné de l'ombrage au Duc de Guiſe, il ſaiſit cette occaſion pour renoüer la négociation avec lui. En effet, il le trouva beaucoup plus diſpoſé qu'auparavant à écouter ſes propoſitions. Ainſi ils ne firent rien que de concert. Le Duc de Guiſe aſſiſtoit aux Etats, où il preſſoit l'exécution de ſes deſſeins, tandis que le Duc de Savoye, qui n'avoit pû venir à bout de ſe rendre maître du Marquiſat de Saluces par adreſſe, ſe diſpoſoit à l'emporter à force ouverte. Ainſi, ſous prétexte de vouloir recouvrer le Montferrat, qu'il prétendoit lui apartenir au préjudice des Gonzagues Ducs de Mantouë, il mit ſur pied une armée, dont il donna le commandement à Henri de Savoye, Marquis de Saint-Sorlin, ſon couſin. Mais au lieu de marcher de ce côté-là, ce Général tourna contre Carmagnoles, & ſe rendit d'abord ſans réſiſtance maître de la ville le premier de Novembre. Auſſi-tôt après il forma le ſiége de la citadelle, dont la garniſon étoit aſſez forte, mais preſque toute compoſée de Piémontois. Saint-Sivier y commandoit dans l'abſence de la Coſte; & il venoit de faire vendre ce qui reſtoit dans la place de vieilles proviſions, lorſqu'il ſe vit aſſiégé, au moment qu'il y penſoit le moins, avant qu'il eût eu le tems d'y en faire entrer de nouvelles. Ainſi, comme il ne vouloit point recevoir de ſecours de Leſdiguieres, & qu'il n'étoit pas en état par lui-même de défendre cette place, n'ayant point d'autre reſſource, il fut aſ-

Il prend Carmagnoles & les autres places du Marquiſat de Saluces.

ſez lâche, ou même aſſez traître pour ſe rendre; car on croyoit aſſez communement qu'il avoit vendu cette fortereſſe aux ennemis. Ils y trouverent plus de quatre cens piéces de canon de toute eſpece, & des Magaſins remplis de munitions de guerre, qu'on y avoit miſes comme en dépôt, au cas qu'on voulût porter la guerre en Italie, & qui, depuis la paix faite entre les Rois Henri & Philippe, avoient été tirées de toutes les places que les François poſſedoient au-delà des Monts trente ans auparavant, & miſes en reſerve dans celle-ci. Après la priſe de Carmagnoles, la ville de Saluces, Cental, & les autres petites places du Marquiſat ne firent pas de réſiſtance. Ravel tint encore quelque tems; mais il ſe rendit enſuite faute de ſecours; & les François, entierement chaſſés de toute l'Italie, rentrerent dans le Royaume tambour battant, enſeignes déployées, mais méches éteintes.

Raiſons dont ce Prince colore ſon invaſion auprès du Pape.

La nouvelle de cette révolution fut reçuë aſſez différemment par la plus grande partie des Princes d'Italie, à qui l'ambition du Duc de Savoye donnoit de l'ombrage. Lorſque lui-même voulut juſtifier cette démarche à la Cour de Rome, en diſant que ce n'étoit point dans la vûë d'envahir le bien d'autrui qu'il avoit entrepris cette expédition, mais uniquement pour empêcher l'erreur de penétrer en Italie, il trouva peu de gens ſenſés qui approuvaſſent ſon procedé. Il diſoit pour excuſe; Qu'il avoit pluſieurs fois ſollicité vainement le Roi (qu'il tournoit, en paſſant, en ridicule ſur ſon indolence de pourvoir à la ſûreté du Marquiſat,) expoſé à un très-grand danger par le voiſinage du Dauphiné, où le Sieur de Leſdiguieres employoit la force & les artifices, dont les Novateurs ſçavoient ſi bien faire uſage pour révolter les habitans de cette Province contre leur légitime Souverain, pour éloigner par leur exemple tous les peuples voiſins de la véritable Religion: Que le Roi n'avoit cherché qu'à l'amuſer: Qu'ainſi, comme il ſe trouvoit le plus voiſin du péril, il avoit cru qu'il étoit de ſon intérêt & de celui de tous les autres Princes d'Italie, d'entreprendre cette expédition; & qu'il s'en étoit chargé d'autant plus volontiers, qu'il ne pouvoit négliger un danger ſi preſſant, également à craindre pour toutes les Puiſſances voiſines, ſans expoſer ſon honneur & ſes Etats. Voilà ce qui ſe publioit hautement pour la défenſe du Duc de Savoye.

Autres raiſons alleguées par ſes émiſſaires.

Cependant ſous main ſes émiſſaires faiſoient entendre; Qu'il n'étoit pas étonnant que le Duc cherchât à faire ſentir à la France qu'il ſçavoit ſe ſouvenir de ce que ſes prédeceſſeurs avoient eu à ſouffrir de la Nation, & qu'il eût profité de cette occaſion pour rentrer dans ſon bien: Qu'en effet, le Marquiſat de Saluces étoit un fief dépendant de la Savoye, à qui il avoit été réüni dès l'an 1481, parce que celui qui poſſedoit alors le Marquiſat avoit refuſé d'en rendre hommage à Charles VI. Duc de Savoye, dont il rélevoit; & que s'il apartenoit à la France, c'étoit par une uſurpation plutôt que par aucun droit que les François euſſent là-deſſus, & parce qu'ils s'en étoient emparés dans le tems qu'ils déſoloient impunément le Piémont.

Il y en avoit d'autres qui, étant attachés au parti Eſpagnol, loüoient hautement le Duc d'avoir ſçu profiter de l'occaſion; prétendant qu'il y avoit certaines entrepriſes dans leſquelles on cherchoit en vain de l'équité, & que le ſuccès ſeul juſtifioit. Le plus grand nombre cependant ne s'accommodoit point de tant de prétextes différens qu'on cherchoit pour colorer cette entrepriſe; & voyant qu'à Rome on ſe ſervoit du voile de la Religion pour ſe juſtifier, tandis qu'ailleurs on ne parloit que de ſes droits & de ſes prétentions, ils ne pouvoient s'empêcher d'attribuer cet évenement à l'inquiétude d'un jeune Prince téméraire, qui, de concert avec les factieux de France, cherchoit à brouiller en Italie. Enfin quelques-uns, entrant plus avant dans les vûës du Duc de Savoye, croyoient voir que ce n'étoit pas de ſon propre mouvement, ni par aucune confiance qu'il eût eu en ſes propres forces qu'il avoit fait cette démarche; qu'il ſçavoit aſſez qu'un petit Prince, comme lui, n'étoit rien en comparaiſon d'un Roi de France; qu'il avoit devant les yeux, pour lui ſervir d'exemple, ſon pere & ſon ayeul, qui en une campagne ou deux, s'étoient vû enlever tous leurs Etats par les François; que le coup partoit donc de l'Eſpagne, & que c'étoit un artifice de Philippe, qui, pour éviter l'odieux qu'il y auroit eu de declarer la guerre à la France, ſe ſervoit du miniſtère de ſon gendre pour l'attaquer.

A quelle cauſe on attribue cette démarche du Duc.

Médaille inſultante qu'il fait frapper à ce ſujet.

Le Duc contribua lui-même à fortifier ce ſoupçon par une action qu'il fit enſuite, également fiere & inſolente. Enyvré de ſes ſuccès, il fit frapper des Médailles d'or & d'argent, du poids de trois onces, où il étoit repréſenté d'un côté; & au revers, un Centaure bandant ſon arc, & foulant aux pieds une couronne, avec ce mot: (1) *A propos.* Mais la fortune, qui l'avoit rendu ſi vain, le joüa dans la ſuite d'une manière bien ſenſible, lorſqu'il ſe vit, dans l'eſpace de quelques jours, dépouillé par Henri le Grand de tout ce qu'il poſſedoit en deçà des Alpes; & que ce Monarque, voulant venger l'inſulte faite à ſon prédeceſſeur, fit à bien plus juſte titre frapper à cette occaſion une Médaille d'argent, repréſentant d'un côté les armes de France, & ſur le revers, l'Hercule François, tenant d'une main une maſſuë ſemée de fleurs de lis, de l'autre rélevant une couronne, & foulant aux pieds un Centaure, avec ces mots: (2) *Encore plus à propos.* Il eſt certain que le Pape (3), qui n'aimoit pas les Eſpagnols, fut outré de cette hardieſſe du Savoyard; & que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ne l'appaiſa avec bien de la peine, qu'en lui promettant, qu'auſſi-tôt que le Duc ſeroit tranquille du côté de l'Italie, il tourneroit ſes armes contre Geneve, comme il le fit en effet dans la ſuite, mais ſans ſuccès.

Sentiment des Etats à l'occaſion de cette entrepriſe.

Auſſi-tôt qu'on apprit à la Cour & dans les Etats la nouvelle de cette révolution, elle y excita des mouvemens bien différens. A peine en fut-on informé, que les Ligueurs eurent la malignité & l'inſolence de publier, que c'étoit un jeu joüé entre le Roi & le Duc de Savoye, pour avoir un prétexte de ne point faire la guerre aux Proteſtans, malgré le conſentement de toute la Nation & les dépenſes qu'il en avoit déja coûté pour cela, & afin que la néceſſité où l'on vouloit bien ſe mettre de porter ſes armes hors du Royaume, fût un obſtacle aux efforts ſalutaires que l'on devoit faire au dedans. Au contraire il n'y avoit point d'honnête homme qui ne fût touché, de voir que la diviſion & la foibleſſe de ceux qui gouvernoient, euſſent réduit le Royaume à un état ſi déplorable, que les ennemis de la France, à force de nous mépriſer, étoient devenus aſſez inſolens pour oſer ſe joüer d'un Roi puiſſant, à la face, pour ainſi dire, de toute la Nation. Du reſte, comme en Italie on attribuoit cette entrepriſe aux Eſpagnols, on étoit perſuadé dans le Royaume, que le Duc de Savoye n'auroit jamais été aſſez hardi pour y ſonger, s'il n'eut été d'intelligence avec le Duc de Guiſe.

---

(1) *Opportunè.* (2) *Opportuniùs.* 3) Sixte V.

Cet évenement attire beaucoup d'ennemis au Duc de Guiſe.

Cet évenement acheva d'outrer le Roi, dont l'eſprit étoit déja aigri par tant d'affronts réiterés, & fit au Duc de Guiſe beaucoup d'ennemis dans les Etats, ſur-tout parmi la Nobleſſe, qui eſt le ſoutien du Royaume & dont ce Duc ſentoit bien qu'il avoit beſoin d'être appuyé, s'il vouloit réüſſir dans l'exécution de ſes projets. Pour ce qui eſt des deux autres Ordres, il en étoit ſûr. Le Clergé, qui eſt preſque tout compoſé de gens du Tiers-Etat, lui étoit tout dévoüé; & perſuadé que c'étoit pour lui qu'on entreprenoit cette guerre, il ſe mettoit fort peu en peine du danger que couroit le Royaume. Le peuple, d'un autre côté, prévenu par le Clergé, & ſéduit, ou par les ſermons des Prédicateurs de la Ligue, ou dans le ſecret de la confeſſion, quelqu'indigne que fût cet outrage, y paroiſſoit aſſez inſenſible. Ainſi ces deux Ordres inſiſtoient de concert à ce que le Roi continuât la guerre qu'on avoit entrepriſe contre le Roi de Navarre pour l'extirpation de l'Héréſie; tandis que la Nobleſſe, qui par le privilege de ſa naiſſance avoit plus de ſentiment, ſe trouvant ellemême inſultée par l'outrage fait au Roi, murmuroit hautement de cette inſenſibilité; juſques-là que, quoiqu'elle fût aſſez d'accord avec les deux autres Ordres ſur tout le reſte, elle paroiſſoit diſpoſée, à les abandonner pour ce ſeul article.

Entre les Gentilshommes qui ſe trouvoient alors aux Etats, Louis d'Angennes Sieur de Maintenon, de la maiſon de Rambouillet, ſe diſtinguoit par ſa capacité. C'étoit un homme de tête, zèlé pour le ſervice du Roi, qui avoit été député de la Nobleſſe pour le païs Chartrain, malgré la brigue du parti qui vouloit faire elire Théodore de Ligneris, & qui fit tant de bruit, que Henri eut bien de la peine à obtenir que la nomination du Sieur de Rambouillet ſubſiſtât. Ce Seigneur conſeilla au Roi de profiter de cette occaſion, pour délivrer le Royaume de la guerre civile qui le déſoloit, & tourner ſes armes contre ſes ennemis. Il lui offrit même pour cela ſes ſervices; & ayant obtenu l'agrément de ce Prince, qui ſouhaitoit de ſe voir déchargé de l'embarras d'une guerre domeſtique, il agit vivement auprès des Etats, pour les engager à entrer dans ſon ſentiment. Il s'addreſſa ſur-tout à la Nobleſſe, à qui il fit entendre; Que ſi l'inſulte faite la Nation alloit au détriment du bien public, elle intéreſſoit particulierement l'honneur de tout ce qu'il y avoit de Gentilshommes dans le Royaume: Que ce n'étoit pas ſans ſujet que la Nobleſſe joüiſſoit en France de tant de privileges, qu'elle avoit la plus grande part dans la faveur de nos Rois, & qu'elle tenoit le premier rang dans le Gouvernement de l'Etat:

Louis d'Angennes exhorte la Nobleſſe à la guerre contre la Savoye.

l'Etat : Que c'étoit un droit que leur avoient acquis leurs ancêtres au prix de leur ſang, verſé tant de fois à la ſuite de nos Princes dans les différentes expéditions qu'ils avoient entrepriſes, ſoit pour étendre les bornes de cet Empire, ou pour défendre ſes frontieres : Qu'ils mériteroient donc de perdre des privileges que la vertu ſeule leur avoit acquis, ſi par leur lâcheté ils laiſſoient obſcurcir la gloire dont la Nobleſſe Françoiſe avoit toûjours joüi juſqu'alors : Que le tems étoit venu où la fortune leur offroit une occaſion favorable de donner au Roi des preuves de leur attachement ; de faire ſentir aux ennemis de l'Etat combien ils étoient redoutables ; & de rétablir la gloire du Corps le plus noble qui fut non ſeulement en France, mais même dans toute la Chrétienté, & que tant d'outrages diſſimulés commençoient, il y avoit déja long-tems, à faire tomber dans le mépris : Qu'au reſte, ils devoient peu ſe mettre en peine de l'oppoſition qu'ils pourroient trouver dans le Clergé & le Tiers-Etat, tout occupés de leurs diviſions, & peu ſenſibles, comme il paroiſſoit, à la gloire du nom François : Qu'en ce qui concernoit la guerre & l'honneur de la Nation, c'étoit à la Nobleſſe à delibérer & à réſoudre : Qu'en toute autre matière elle pouvoit attendre le conſentement des autres Ordres de l'Etat ; mais qu'en celle-ci, il étoit de ſon devoir de les prévenir.

Le Clergé & le Tiers-Etat s'oppoſent à la réſolution de la Nobleſſe.

Plaintes du Roi en cette occaſion.

Animée par ces diſcours, la Nobleſſe paroiſſoit aſſez diſpoſée à venger l'outrage fait au Roi, & à ce qu'elle croyoit, à elle-même. Cependant le Clergé & le Tiers-Etat eurent encore aſſez de crédit pour rendre ſon zèle inutile ; quelques plaintes que pût faire le Roi, qui cependant prenoit Dieu & les hommes à témoin de leur prévarication ; criant hautement contre la mauvaiſe foi des Provinces, qui, au lieu de nommer pour députés de vrais François, n'avoient envoyé aux Etats que des Eſpagnols, des hommes privés de tout ſentiment d'attachement pour leur patrie ; qu'on le trahiſſoit ; qu'on abandonnoit la cauſe de l'Etat ; qu'il avoit d'abord eſpéré de leur zèle, que les Etats le rétabliroient dans toute ſon autorité, qu'on avoit uſurpée ; que bien loin d'avoir pris aucunes meſures pour cela, en diſſimulant les attentats formés contre l'Etat par ſes propres membres, on avoit expoſé la Nation à l'inſulte des étrangers ; & qu'en négligeant de s'en venger, on alloit infailliblement leur ouvrir une porte pour envahir tout le Royaume.

Le Duc de Guiſe fait offre de ſes ſervices au Roi.

Le Duc de Guiſe cependant n'ignoroit pas que tout l'odieux de ces plaintes retomboit ſur lui. Ainſi pour l'éviter, & faire montre en même tems de ſon crédit, ſous prétexte de vouloir rendre ſervice au Roi, il fit dire à ce Prince par quelque Seigneur de ſes amis, Qu'il avoit été très-mortifié d'apprendre l'accident qui venoit d'arriver dans le Piémont ; mais que voyant que le Roi ſe cachoit de lui, il avoit renfermé en lui-même ſa juſte douleur, & avoit mieux aimé manquer à ſon devoir, que de s'expoſer à lui être importun, en lui faiſant offre de ſes ſervices : Que cependant il avoit lieu de ſe plaindre de ce qu'en cette occaſion S. M. avoit juſqu'alors refuſé de l'employer, comme ſi ſa perſonne lui étoit ſuſpecte : qu'il ne voyoit pas en effet pourquoi on pourroit ſe défier de lui, après tant de ſervices dont l'Etat étoit redevable à ſes ancêtres : Qu'il ne parloit point de ceux

HENRI III. 1588.

qu'il avoit rendus lui-même; mais qu'il paroiſſoit aſſez inutile que S. M. eût augmenté ſon pouvoir par la nouvelle dignité dont elle l'avoit depuis peu honoré, & l'eût fait venir aux Etats, pour laiſſer ſa valeur oiſive, & douter de ſon attachement.

Le Duc engage le Clergé & le Tiers-Etat à conſentir à la guerre contre le Duc de Savoye.

Cependant, tandis qu'on ſe plaignoit ainſi de part & d'autre, le Duc imagina un milieu, pour contenter le Roi & la Nobleſſe, ſans jamais pourtant s'écarter de ſes vûës. Il donna ordre au Cardinal de Guiſe, ſon frere, de voir le Clergé, & à la Chapelle-Marteau de parler au Tiers-Etat, qui s'étoient oppoſés d'abord à la réſolution de la Nobleſſe, & de les engager à conſentir à ce qu'elle ſouhaitoit. De ſon côté, il faiſoit entendre ſous main à ceux de ces deux Ordres qu'il ſçavoit être les plus attachés à ſon parti & les plus zèlés, Que pour éviter l'odieux auquel leur oppoſition les expoſoit, il faloit néceſſairement conſentir à declarer la guerre au Duc de Savoye; qu'autrement ils indiſpoſeroient contre eux la Nobleſſe, qui ne voudroit plus enſuite avoir de liaiſon avec eux: Qu'il y alloit de leur honneur de ne pas paroître inſenſibles à un ſi ſanglant outrage: Que cependant ils ne devoient point appréhender qu'on abandonnât pour cela la réſolution de faire la guerre aux Hérétiques: Qu'il leur promettoit, & leur répondoit, que certainement cela n'arriveroit point: Qu'ainſi ils laiſſaſſent hardiment declarer la guerre au Duc de Savoye; qu'elle ne ſeroit qu'en idée; & qu'on n'agiroit réellement que contre le Roi de Navarre.

Les Etats declarent la guerre au Duc de Savoye.

La face des Etats, où la diviſion regnoit auparavant, changea donc tout à coup; & il fut réſolu tout d'une voix, que S. M. ſeroit ſuppliée de declarer la guerre au Duc de Savoye. L'Archévêque de Bourges porta la parole au nom de tous les députés, & après avoir blâmé, d'une manière propre à exciter l'indignation contre le Duc de Savoye, la temérité de ce Prince, qui prenoit ſi mal ſon tems, pour oſer attaquer une Puiſſance qui lui étoit ſi ſupérieure, il exhorta le Roi à lui faire la guerre avec la derniere vigueur, l'aſſûrant que les Etats étoient diſpoſés à lui fournir pour cela tous les ſecours néceſſaires.

Le Duc de Guiſe vouloit que le Roi lui fût redevable de ce conſentement des Etats. Cependant il employoit en même tems ſes émiſſaires, pour faire entendre au Sieur des Alimes, Que ſon maître ne devoit point s'épouvanter de ce qui venoit de ſe paſſer: Que cette guerre, qu'on ne lui declaroit que pour la forme, & afin de contenter le Roi & la Nobleſſe, n'étoit qu'une guerre en idée: Que les Catholiques n'en agiroient pas moins vivement contre le Roi de Navarre; & que le Roi étant une fois occupé en Guyenne, tandis que le Duc de Mayenne feroit la guerre en Dauphiné contre Leſdiguieres, il empêcheroit bien que l'Italie eût rien à craindre de la France. Il le prioit de rendre compte de tout cela au Duc de Savoye. En même tems il faiſoit prévenir de même D. Bernardin de Mendoza.

Mais les intrigues du Duc ne purent être conduites ſi ſecretement que le Roi n'en eût quelque vent, & ne fût informé des liaiſons qu'il avoit avec le Duc de Savoye. Auſſi, bien loin de lui ſçavoir gré de ce ſervice, comme le Duc l'eſpéroit, cette affectation de faire parade de ſon crédit ſur l'eſprit du Clergé & du Tiers-Etat, ne ſervit qu'à l'aigrir encore davantage.

tage. Dès lors il déſeſpéra de réduire le Duc par l'autorité des Etats, comme il ſe l'étoit imaginé d'abord, & penſa, à ce qu'on croit, pour la premiere fois aux moyens de s'en défaire.

Le franc & véritable diſcours.

Il fut confirmé dans cette réſolution par un Ecrit qui parut alors, ſous le titre de *Franc & véritable diſcours*, & qui fut reçu avec applaudiſſement des deux partis, où chacun fit à ſon ſujet les réflexions qui lui convinrent. On l'attribua à Michel-Hurault de l'Hôpital, petit-fils du fameux Chancelier de ce nom. C'étoit un jeune-homme brave, & dont l'eſprit étoit très-cultivé. Il avoit d'abord été Conſeiller au Parlement de Paris, enſuite Maître des Requêtes; enfin las de la foibleſſe du Gouvernement, il venoit de paſſer au ſervice du Roi de Navarre, qui l'avoit envoyé en Angleterre & en Hollande (1). Dans cet Ouvrage, après avoir déploré le malheur des tems où nous vivons, il faiſoit d'abord le caractère des autres Princes de l'Europe, & il étoit ſi exact & ſi parfait, qu'on pouvoit les y voir peints d'après nature, comme dans un tableau. Enſuite paſſant aux malheurs dont la France étoit affligée, après avoir fait des vœux pour l'union de la Nation, il diſoit, Que le Royaume étoit diviſé en trois factions, celle du Roi, celle du Roi de Navarre, & celle du Duc de Guiſe: Que celle du Roi étoit la plus foible, mais qu'elle tenoit pour le plus juſte parti: Que celle du Roi de Navarre étoit la plus forte, & qu'il y faiſoit le plus ſûr: Que celle du Duc de Guiſe étoit la plus puiſſante en apparence. Enſuite les comparant toutes trois entr'elles, il ſe plaignoit de ce que la lâcheté des Miniſtres du Roi, qui trahiſſoient l'Etat, avoit été cauſe que, par un excès de patience, ce Prince eût perdu toute ſon autorité; & en blâmant aſſez vivement ſa lenteur & ſon indolence, il l'exhortoit à prendre courageuſement en main les rênes du Gouvernement, déteſtant ſur-tout le malheureux conſeil que ſes Miniſtres, par une politique mal entenduë, ou plutôt par une trahiſon manifeſte, lui avoient donné, en lui faiſant entendre que la guerre civile étoit le ſeul moyen d'entretenir la paix chez lui, c'eſt-à-dire, entre les Catholiques, & faiſant une peinture très-vive des funeſtes effets dont ce pernicieux conſeil avoit été ſuivi. Il finiſſoit par une comparaiſon qu'il faiſoit, à l'occaſion de la journée des barricades, des lettres que le Roi & le Duc de Guiſe avoient écrites à ce ſujet; & comme d'un côté il blâmoit la trop grande patience du Prince; & que de l'autre, quoiqu'il condamnât l'ambition démeſurée du Duc, & le menaçât de la vengeance divine, il faiſoit cependant l'éloge de ſon habileté, qui ſembloit être formée pour les grandes entrepriſes, & de ſa valeur toûjours triomphante; ſes réflexions firent une impreſſion très-forte ſur l'eſprit du Roi. A l'égard du Duc, enflé de ſes ſuccès, il n'en devint que plus animé à preſſer l'exécution de ſes deſſeins.

Le Roi envoye un député au Duc de Savoye.

Cependant, après avoir réſolu de faire la guerre au Duc de Savoye, le Roi lui députa Jean d'Angennes de Poigny, de la maiſon de Rambouillet. C'é-

---

(1) Il y contracta une ſi étroite amitié avec Juſte Lipſe, qu'il lui dédia ce traité. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Ste-Marthe, Dupuy & Rigault.*

C'étoit un homme dont l'eſprit étoit fort cultivé, & dont ce Prince connoiſſoit l'expérience & le zéle pour ſon ſervice. Il étoit chargé de redemander au Duc les places dont il venoit de s'emparer, & ſur ſon refus, de lui declarer la guerre. En même tems le Sieur de Vivonne, Marquis de Piſany, qui étoit alors Ambaſſadeur de France à la Cour de Rome, & qui n'étoit pas moins illuſtre par ſa naiſſance, eut ordre de porter ſes plaintes à S. S. de l'entrepriſe du Duc, & de lui faire ſentir la néceſſité où le Roi ſe trouvoit de lui declarer la guerre. Enfin, comme le Duc de Savoye avoit fait répandre par les Eſpagnols pluſieurs Manifeſtes, où non content de juſtifier ſon procedé par le danger que la Religion couroit, il prétendoit montrer que le Marquiſat de Saluces lui apartenoit, Piſany étoit ſpécialement chargé de juſtifier par les titres le droit de nos Rois ſur cet Etat.

Raiſons ſur leſquelles les Miniſtres de France appuyent les droits du Roi.

Pour fonder donc leurs prétentions, il diſoit; Que le Marquiſat de Saluces avoit toûjours relevé du Dauphiné, depuis qu'Adelaide, fille d'Olderic, Princeſſe de Piémont, ennuyée des guerres qu'elle avoit à ſoutenir, s'étoit ſoûmiſe, elle & ſes Etats, à Guigon, Dauphin de Viennois, ſon oncle, vers l'an 1210. Qu'environ quatre vingt ans après, cette tranſaction avoit été confirmée par contract paſſé entre le Dauphin Humbert, & Thomas Marquis de Saluces: Que dans la ſuite Humbert II. avoit impoſé de nouvelles loix aux Marquis de Saluces, comme de le ſuivre à la guerre, de lui remettre toutes leurs places fortes, & de recevoir tous les appels de leurs ſujets à la Cour ſouveraine du Dauphiné, à laquelle elles devoient être dévoluës; que cet acte étoit de l'an 1343. Qu'en conſéquence Fréderic Marquis de Saluces avoit rendu hommage à Charles de Belleville, qui gouvernoit alors le Dauphiné pour le Roi Charles V. Que le Marquis Thomas, ſon fils, avoit fait la même choſe cinquante huit ans après, c'eſt-à-dire l'an 1400. Que cet hommage avoit été renouvellé par le Marquis Louis, ſous les Rois Charles VIII. & Louis XII. & enfin l'an 1515. par Michel-Antoine, fils du Marquis Louis, qui l'avoit rendu à François I, pour le ſervice duquel il combattit avec tant de bravoure & de fidélité à la journée de Pavie; qu'après le malheureux ſuccès de cette bataille, ce Prince ſuivit Odet de Foix, Seigneur de Lautrec, à ſon expédition de Naples; qu'après la mort de Lautrec, ce qui reſtoit de l'armée Françoiſe le reconnut tout d'une voix pour ſon Général; qu'il ſe diſtingua dans cet emploi par ſa valeur; & mourut enfin à Naples des bleſſures qu'il avoit reçûës: Que ſes freres avoient eu un ſort bien différent, & avoient tenu auſſi une conduite toute différente: Que le Marquis Jean-Louis, accuſé d'avoir voulu ſe révolter, avoit été condamné à perdre la tête par Arrêt du Parlement de Paris, qui avoit même confiſqué ſes Etats au profit du Roi: Que cependant François I. lui avoit fait grace de la vie: Que ſa bonté n'en étoit pas même reſtée-là: Qu'il avoit donné le Marquiſat de Saluces, qui venoit de lui être adjugé, a François, frere du Marquis Jean-Louis, qui ne l'avoit payé enſuite que d'ingratitude; puiſque trompé par quelques devins, & à la ſollicitation d'Antoine de Leyva, qui lui faiſoit eſpérer que l'Empereur lui donneroit l'inveſtiture du Marquiſat de Montferrat, ſur lequel il avoit des prétentions, il étoit paſſé à ſon ſervice l'an 1537. Que ſa révolte n'avoit cependant point encore épuiſé la bonté du Roi; que ce Prince avoit tiré le Marquis Jean-Louis de la priſon où il étoit retenu à Paris, & l'avoit remis encore une fois en poſſeſſion du bien de ſes peres, qu'il avoit perdu par ſa félonie; mais qu'il s'étoit encore laiſſé gagner par ſon frere, & avoit été pris à Valſenieres, parce qu'il avoit bien voulu l'être: Qu'enfin, par un dernier effet de ſa bonté, le Roi avoit donné cet Etat au Marquis Gabriel leur frere, qu'il avoit fait auparavant Evêque d'Aire en Guyenne, & qui de ſon mariage avec Madeleine, fille de Claude d'Annebaud Maréchal de France, n'avoit laiſſé aucuns enfans: Que depuis ce tems-là nos Rois étoient toûjours reſtés paiſibles poſſeſſeurs du Marquiſat, qui leur apartenoit par tant de titres; & que leurs droits ſur cet Etat avoient été reconnus par le traité de paix paſſé entre Henri II. & le Roi d'Eſpagne, dans lequel Philippe-Emanuel Duc de Savoye, pere du Duc de Savoye regnant, avoit voulu être compris, & par pluſieurs autres que ce Prince lui-même avoit faits depuis avec la France.

Vains prétextes dont le Duc de Savoye ſe ſert pour juſtifier ſon procedé.

Voilà ce que les Miniſtres de France publierent à Rome, & dans pluſieurs autres Cours de l'Italie, pour la défenſe des droits du Roi. Le Duc de Savoye lui-même, dans les lettres qu'il écrivoit de ſa propre main à ce ſujet au Roi & à la Reine, ne faiſoit aucune mention de ſes droits ſur le Marquiſat. Il ſe contentoit ſeulement de juſtifier ſon procedé ſur la néceſſité où il s'étoit trouvé de pourvoir à la ſûreté de ſes Etats, proteſtant que c'étoit ſeulement au nom du Roi qu'il prétendoit tenir & garder les places dont il s'étoit mis en poſſeſſion. Outre cela, lorſque de Poigny le ſomma de donner ſatisfaction à S. M. & de lui laiſſer le ſoin de garder ſes frontieres, auſſi-bien que d'extirper l'Héréſie, dont il n'étoit pas moins de ſon intérêt de purger ſon Royaume que d'en préſerver l'Italie, le Duc ne lui fit que des réproches équivoques, & ne chercha qu'à l'amuſer. Cependant il découvrit qu'on avoit tiré de Carmagnolles la plus grande partie du canon qui y étoit, & qu'on l'avoit diſperſé dans les places voiſines; ce qu'il regarda comme une preuve certaine du peu de diſpoſition où étoit le Duc, de faire la reſtitution qu'il preſſoit.

Avis que des Alimes donne à ce Duc.

D'un autre côté le Sieur des Alimes informoit exactement le Duc de la ſituation où étoient les affaires à la Cour de France, de la diſpoſition où ſe trouvoient les eſprits, & de ce que le Duc de Guiſe lui avoit fait entendre; & il l'avertiſſoit en même tems de faire ſes refléxions là-deſſus, & de ne prendre ſon parti qu'après y avoir bien penſé; que le Duc de Guiſe étoit parvenu à un point, où il faloit néceſſairement monter ou deſcendre: Que ſi la guerre civile s'allumoit en France, on étoit perſuadé que le Roi & le Duc ne ſeroient pas long-tems d'accord, & que chacun d'eux chercheroit bientôt à mettre ſon ſalut à couvert par la perte de ſon rival: Que ſi on en venoit jamais-là, les gens éclairés ne doutoient nullement, quelques efforts que l'on eût fait pour rendre le Roi mépriſable, en le taxant d'indolence, que le parti de ce Prince ne fût le plus fort: Que ſi au contraire la Nation ſe déterminoit à mettre fin aux guerres domeſtiques, en portant ſes armes au dehors, comme il paroiſſoit que le Roi le ſouhaitoit, & qu'il en cherchoit l'occaſion dans ces nouveaux mouvemens, l'orage fondroit certainement ſur lui; & qu'il étoit à craindre que le Duc de Guiſe, qui, pour ſatisfaire ſon ambition particuliere, ne cherchoit que le trouble, ne ſe declarât auſſi vivement contre lui, qu'il montroit à préſent d'ardeur à le ſervir: Qu'alors il ſeroit bien tard de ſe repentir, & d'avoir recours aux ſecours de l'Eſpagne: Que ceux même qu'on ſçavoit en France être les plus ardens à lui conſeiller de faire la guerre au Roi, ſeroient les premiers à preſſer la Nation, que les différens partis formés dans l'Etat & la différence des ſentimens ſur la Religion tenoient alors diviſée, à ſe réünir, pour tourner ſes armes contre l'ennemi commun.

L'ambition de ce Prince lui fait rejetter les conſeils de ce Miniſtre.

Mais les conſeils de ce ſage Miniſtre produiſirent peu d'effet ſur l'eſprit de ce Prince ambitieux, aveuglé par ſon amour propre, & qui ſe voyoit une poſterité nombreuſe, à laquelle il deſtinoit une fortune plus brillante que celle que ſon pere lui avoit laiſſée. Bien plus; comme nos Miniſtres avoient porté leurs plaintes aux Suiſſes de l'attentat du Duc, cette Nation voiſine de ſes Etats ayant marqué quelque mécontentement de ce procedé, le Duc fut aſſez vain pour lui faire dire; que Dieu ne lui avoit pas donné une ſi belle famille & ſi nombreuſe, pour qu'il ſe contentât d'un auſſi petit Etat que celui que ſes ancêtres lui avoient laiſſé. Cependant, pour arrêter les mauvais bruits qui couroient de lui à cette occaſion dans les Cours d'Italie, il commença à ſe préparer à l'expédition de Geneve, qu'il ſçavoit que le Pape avoit fort à cœur, & mit d'abord en campagne quinze compagnies de gens de pied qu'il avoit levées dans le Duché de Parme.

Mariage du Grand-Duc Ferdinand de Medicis avec la fille du Duc de Lorraine.

Ce fut ſur ces entrefaites que le Cardinal Ferdinand de Medicis, Grand-Duc de Toſcane, penſant à ſe marier, afin d'avoir des enfans qui devinſſent le ſoutien de ſes Etats, après avoir obtenu le conſentement du Roi & de la Reine-mere pour épouſer Chriſtine, fille du Duc de Lorraine & ſœur de la Reine regnante, ſongea à remettre au Pape ſon chapeau de Cardinal. Pour le faire en cérémonie, il envoya en ambaſſade à Rome Nicolas Tornabuoni, Evêque de San-Sepolchro, avec des lettres pour S. S. & pour tout le ſacré College, à qui il expoſoit les raiſons de ſa demande. Ce Prélat, accompagné de Jean Nicolino, Ambaſſadeur ordinaire du Grand-Duc à la Cour de Rome, eut audience du Pape le 28. de Novembre, & ayant préſenté les lettres de leur maître, Céſar Marſilio, Avocat Conſiſtorial, parla pour eux; après quoi on fit tout haut la lecture des lettres. Enſuite le Pape & les Cardinaux paſſerent dans un endroit ſeparé, où, après que S. S. eût pris les voix du ſacré College, elle accorda au Grand-Duc ſa demande, & lui permit de ſe marier, attendu qu'il n'étoit point encore entré dans les Ordres ſacrés. Les Ambaſſadeurs en remercierent le Pape au nom de leur maître, & pour marque de ſa reconnoiſſance, ils firent préſent à l'égliſe de S. Jean de Latran de deux ſtatuës d'argent, de ſoixante marcs chacune, très-bien travaillées, qui repréſentoient la figure de ce Saint.

Peu de tems après, Horace Rucellai, qui, après avoir gagné en France des ſommes immenſes dans la ferme du ſel, étoit retourné dans ſa patrie, vint à la Cour par ordre du Grand-Duc, pour achever ce mariage. Après avoir fait examiner les ordres dont il étoit porteur, le Roi nomma Charles Duc d'Angoulême, Grand-Prieur de France, qui étoit fils naturel de Charles IX. préférablement à pluſieurs autres Seigneurs de la Cour qui avoient brigué cet honneur, pour épouſer la Princeſſe au nom du Grand-Duc. La cérémonie s'en fit après Vêpres, dans la chapelle du château de Blois, en préſence du Roi, de la Reine-mere, & de toute la Cour. En même tems on fit en ſigne de joye pluſieurs décharges de canon, on alluma des feux dans toute la ville, & le Roi donna un repas ſuperbe à tous les Ambaſſadeurs étrangers.

Querelle entre les Pages des Princes de Bourbon, & ceux des Princes Lorrains.

Il arriva dans le même tems un accident peu conſidérable en lui-même, mais qui cependant penſa faire répandre bien du ſang, & qui lors même qu'il n'y eut plus rien à craindre, laiſſa aux gens éclairés une eſpece de preſſentiment de la funeſte cataſtrophe qui devoit enſanglanter la fin des Etats. Les Cardinaux de Bourbon & de Vendôme logeoient au château, auſſi-bien que le Prince de Conty, le Comte de Soiſſons, le Duc de Montpenſier, les Ducs de Guiſe & de Nevers, le Prince de Joinville fils du Duc de Guiſe, le Duc d'Elbœuf, la Ducheſſe de Nemours, & Madame de Montpenſier. Les Pages de ces Seigneurs, tandis que leurs maîtres étoient chez le Roi, attendoient ordinairement ſur l'eſcalier, appellé communement la perche aux Bretons, & dans la cour du château, où ils reſtoient à badiner juſques bien avant dans la nuit. Cependant comme il y avoit déja long-tems qu'on ne prenoit aucun ſoin de les retenir dans l'ordre, & qu'à cauſe des différens partis qui diviſoient la Cour, les uns tenoient pour les Princes de la maiſon de Bourbon, & les autres pour les Princes Lorrains, ils commencerent un jour par ſe dire des injures, & quelques jours après ils en vinrent à une eſpece de guerre ouverte. Les Pages du Cardinal de Bourbon commencerent la querelle, quoique leur maître fût d'ailleurs tout dévoüé au Duc de Guiſe; & comme ils avoient eu ſoin de prendre leurs précautions d'avance, ils ſe chargerent les uns les autres l'épée à la main. Il y eut d'abord un des Pages du Duc de Guiſe de tué; & quelques Gentilshommes étant accourus au bruit, ils en jetterent un auſſi ſur le carreau. Enfin les gardes ayant voulu ſe mêler de les ſeparer, pluſieurs furent terraſſés par cette jeuneſſe mutinée, & laiſſés pour morts ſur la place. Cependant les Princes Lorrains appréhendant que cette ſcene ne ſe joüât exprès de concert avec le Roi, pour être le prélude de quelque plus grande tragédie, quoique les portes du château fuſſent fermées, trouverent moyen de faire ſortir quelques-uns de leurs gens, pour aller informer de ce qui ſe paſſoit ceux de leur parti qui logeoient dans la ville. Le Cardinal de Guiſe y avoit pris un logement, afin de pouvoir plus commodément conférer en tout tems, & ſur-tout la nuit, avec les Ligueurs, ce qui n'étoit pas ſi aiſé au Duc, & pour n'être pas ſurpris tous en même tems, au cas que le Roi eût contre eux quelque mauvaiſe intention. A la premiere nouvelle qu'il apprit de cet accident, il courut auſſi-tôt au château, ſuivi de ceux de ſon parti qui s'étoient raſſemblés autour de lui. Les partiſans de la maiſon de Bourbon volerent auſſi ſur le champ de ce côté-là, & ils en ſeroient venus aux mains infailliblement; mais comme ils étoient prêts d'arriver à un carrefour qui conduit au château, & où ils alloient ſe rencontrer, le Cardinal apprit par un homme du Duc de Guiſe, & ceux oui tenoient pour

Cet accident excite de grands mouvemens dans la ville.

pour les Princes de Bourbon, par un exprès qu'ils leur envoyerent, que tout étoit tranquille. Enfin on ſçut que tout ce grand bruit n'étoit qu'une querelle de Pages & de Valets de pied, où ni les maîtres ni aucune Puiſſance n'avoit trempé; & on ſe retira paiſiblement chacun chez ſoi.

Intrépidité du Duc de Guiſe.

Bon mot du Roi en cette occaſion.

On remarqua qu'au commencement, lorſque cette querelle faiſoit le plus de bruit au château, & que le Roi envoyoit meſſagers ſur meſſagers pour appaiſer les combattans, le Duc de Guiſe ne changea point de couleur, & ne donna aucun ſigne d'appréhenſion, quoique Madame de Montpenſier ſa ſœur, qui étoit alors chez le Roi, & qui appréhendoit pour lui, le preſsât avec ſa vivacité ordinaire, de mettre ſa vie en ſûreté. Le Roi lui-même appréhenda d'abord pour ſa perſonne. Mais lorſqu'il fut informé de ce qui avoit donné lieu à tout ce bruit, il ſe remit; & ſe tournant d'un air riant vers quelques Seigneurs, avec leſquels il étoit familier, il leur dit tout bas, que les Pages du Cardinal de Bourbon qui avoient commencé la querelle, avoient plus d'eſprit que leur maître, puiſqu'ils ſçavoient ſi bien défendre les intérêts de ſa maiſon, contre laquelle il avoit l'imprudence de ſe declarer. Enſuite élevant la voix, il exhorta les Princes & Seigneurs qui étoient préſens, à recommander aux Gouverneurs de leurs Pages, de les tenir plus court dans la ſuite, & défendit, ſous peine du foüet, aux Pages & aux Valets de pied, d'entrer au château avec des armes.

Continuation de la guerre dans le Poitou.

Cependant le Roi de Navarre continuoit à faire la guerre en Poitou. Il venoit d'être informé que Philippe-Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, s'étoit mis à la tête des troupes que le Roi avoit fait paſſer d'avance dans cette Province, dans la réſolution de faire le ſiége de Montaigu, château apartenant à la maiſon de la Trimouille; & que René Bourré Sieur de Gerſai, un des plus braves Officiers de ſes troupes, s'étoit déja avancé juſqu'à Saint-George avec ſon regiment. Il réſolut donc de les prévenir. Il ſortit de la Rochelle, ſuivi ſeulement de cent chevaux & de ſes Arquebuſiers, & ſe rendit à Luçon, d'où, en trois jours de marche, il arriva aux Eſſarts, après avoir été joint en chemin par la compagnie de Cavalerie de Charles d'Eſchalard Sieur de la Boulaye, & par une compagnie d'Arquebuſiers à cheval, commandée par Pierre Pidoux, dit le Capitaine Nede. Lorſqu'il paſſoit à la vûë de Niort, la garniſon de cette place fit ſur lui une ſortie; & il y eut entre eux une action peu conſiderable, où le Grand-Prevôt Jean la Valette (1), & de Perai, Gentilhomme de Saintonge, s'étant mêlés trop avant parmi les ennemis, reſterent tous deux ſur la place. Après leur mort, les Catholiques exercerent mille indignités ſur leurs cadavres, on ne ſçait pour quelle raiſon.

Défaite du Duc de Mercœur par le Roi de Navarre.

Montaigu eſt compoſé d'une ville & d'un château, qui étoient autrefois très-forts. Mais Albert de Gondy Duc de Retz, qui étoit maître du château de Dampierre, ſitué dans le voiſinage, en avoit depuis fait raſer les fortifications. Il eſt vrai que le Sieur de Colombieres, qui commandoit dans la place pour le Roi de Navarre, avoit enſuite travaillé avec beaucoup de ſoin à les réparer. Tandis que le Roi de Navarre étoit aux Eſſarts, il reçut avis de la retraite du Duc de Mercœur. Il avoit d'abord attaqué ſans ſuccès le fauxbourg de Saint-Jaques, qui eſt contigu à la ville, lorſqu'ayant appris l'arrivée du Roi de Navarre, il ſe retira à Cliſſon, après avoir fait deſcendre par la riviere trois piéces de canon qu'il avoit avec lui, juſqu'à Pont-Rouſſeau, où la Seure ſe jette dans la Loire, & avoir laiſſé le Sieur de Gerſai pour conduire l'arriere-garde. Le Roi de Navarre réſolut de le pourſuivre dans ſa retraite. Il ſe rendit à Montaigu, & en ayant tiré la garniſon, dont il donna le commandement à la Luſerne, frere de Colombieres, il marcha vers Mouſnieres, bourg ſitué ſur la Seure, où de Gerſai étoit arrivé avec ſon regiment. Mais il avoit déja quitté ce poſte à l'approche du Prince, & avoit pris le chemin de Pillemil, fauxbourg de Nantes, dont il eſt ſeparé par la Loire, qu'il faut paſſer ſur un pont très-long, pour entrer dans cette ville. Ce fut-là, que la Luſerne le chargea & l'arrêta; & le Roi de Navarre arrivant enſuite avec le gros de ſon armée, le mit en déroute, malgré ſa vigoureuſe réſiſtance. Les Catholiques ne laiſſerent gueres que cinquante hommes ſur la place; la plus grande partie abandonna ſes armes pour ſe ſauver, & les autres demeurerent priſonniers de guerre. Le Roi de Navarre leur fit grace de la vie. A l'égard du Sieur de Gerſai, lorſqu'il vit la déroute de ſes gens, il monta ſur un cheval d'Eſpagne qui le ſauva.

---

(1) La Valette, Grand-Prevôt de l'Hôtel du Roi de Navarre. *Ind. Thuan.*

Le Roi de Navarre, après avoir rendu graces à Dieu de cette victoire, retourna à S. George, où Claude de la Trimouille, Colonel de la Cavalerie légere vint le joindre, avec les regimens d'Infanterie de Gabriel Prevôt Sieur de Charbonieres, de Jean Gontault de Biron Baron de Salignac, de Hector de Preau, & le regiment des Gardes, commandé par de Querin. Ce Seigneur venoit de défaire proche de Poitiers le regiment de l'Eſtelle, & apportoit au Roi de Navarre quatre drapeaux qu'il lui avoit enlevés. L'armée Proteſtante reſta quelques jour à S. George pour ſe remettre de ſes fatigues, & faire les proviſions néceſſaires pour fortifier Montaigu & le mettre hors d'inſulte. Ce fut-là que le Roi de Navarre prit la réſolution de ſe rendre maître du château de Beauvoir, à cauſe de ſa ſituation avantageuſe, & parce qu'il pouvoit beaucoup ſervir à tenir en reſpect les Iſles, dont la poſſeſſion étoit d'une grande utilité aux Proteſtans.

Priſe de Beauvoir par l'armée Proteſtante.

Dans cette vûë ce Prince ſe rendit à Cliſſon, où il logea ſes troupes dans le fauxbourg. De-là il entra dans le païs Nantois; & ayant aſſigné des quartiers à ſes troupes dans la baſſe-Goulene, il alla prendre ſon logement à Vretou ſur la riviere de Seure, à un mille de Pillemil, & fit paſſer une partie de ſon armée par les digues. Le reſte paſſa la Seure à Mouſnieres. Le lendemain, continuant ſa marche en bataille à la vûë de Machecoul, Charles de Gondy Marquis de Belle-Iſle, fils du Duc de Retz, fit tirer ſur ſes troupes un coup de coulevrine. Enfin le 4. d'Octobre il inveſtit Beauvoir; & ayant laiſſé ſes Arquebuſiers dans le bourg qui eſt au deſſous de ce château, il alla loger avec ſa Cavalerie à Saint-Gervais, qui n'en eſt pas éloigné. Quelque tems auparavant le Duc de la Trimouille s'étoit remis en poſſeſſion de Douai en Anjou, qui lui apartenoit. Le Capitaine Bonneveau s'étoit enfermé dans cette place, d'où il faiſoit des courſes con-

Secours envoyé par les Rochellois au Roi de Navarre pendant ce ſiége.

tinuelles dans tous les environs. Mais il fut pris enfin, & conduit au Roi de Navarre. Cependant ſur les inſtances de François d'Angennes Sieur de Monlouet, & de Philippe de Mornai Sieur du Pleſſis, qui étoit venu joindre le Roi de Navarre avec quelques troupes, les Rochelois firent embarquer deux canons & deux coulevrines, avec des mantelets & toutes les proviſions de guerre néceſſaires. Ce ſecours aborda à Saint-Gilles, qui n'eſt éloigné de Beauvoir que de ſept lieuës; mais les vents étoient ſi contraires, & la ſaiſon ſi rude, que quelque diligence qu'on pût faire, il lui falut quinze jours entiers pour ſe rendre au camp.

Les troupes Proteſtantes eurent beaucoup à ſouffrir à ce ſiége, où elles étoient obligées d'être continuellement juſqu'aux genoux dans l'eau & dans la bouë. Cependant l'exemple du Roi de Navarre, qui étoit le premier à s'expoſer à tous ces travaux, leur fit ſurmonter enfin toutes ces difficultés. On pouſſa la tranchée juſques ſur le bord du foſſé, dont on détourna l'eau; l'artillerie arriva enfin, & elle n'eut pas tiré trente coups, que la garniſon, qui n'avoit aucune eſpérance d'être ſecouruë, aima mieux implorer la clémence du Roi de Navarre, que de s'expoſer aux dernieres extrémités. Elle capitula donc à condition qu'elle livreroit ſon drapeau à ce Prince, & ſortiroit de la place avec armes & bagages, mais méches éteintes. Il n'y avoit dans ce château que cinquante trois hommes, que le Roi de Navarre fit eſcorter juſqu'à l'Iſle de Bouing, qui n'en eſt pas éloignée.

La garniſon ſe rend: articles de la capitulation.

Il n'y avoit pas long-tems que le Duc de Guiſe avoit envoyé au Duc de Mercœur, ſon couſin, le regiment du Sieur de Saint-Paul; & les habitans de cette Iſle avoient conſenti qu'on leur en envoyât deux compagnies en garniſon contre la parole qu'ils avoient donnée au Roi de Navarre. Mais auſſi-tôt après la priſe de Beauvoir, ces troupes, qui ſe voyoient inveſties par les Proteſtans, dont les vaiſſeaux occupoient tous les paſſages par où elles pouvoient ſe retirer, abandonnerent ce poſte. Le Roi de Navarre étoit en droit de les déſarmer, puiſqu'elles s'étoient renduës à diſcrétion. Cependant il leur laiſſa leurs armes, & les fit même eſcorter juſqu'à ce qu'elles fuſſent en lieu de ſûreté. Il pardonna auſſi fort généreuſement aux habitans qui les avoient reçûës. Il vouloit enſuite paſſer dans cette Iſle; mais le vent contraire l'en empécha. Ainſi il ſe contenta d'y envoyer garniſon, & d'en confier la garde à de Kergueroy, Gentilhomme de Bretagne, dont la valeur & l'attachement lui étoient connus. De-là il retourna à Montaigu, où il fit entrer le Sieur de Preau avec ſon regiment; & après avoir pourvû à la ſûreté de Mauleon, de la Ganache, de Fontenai, & de Talmont, il repaſſa à la Rochelle, où les députés des Egliſes s'étoient déja rendus en grand nombre.

Aſſemblée générale des Egliſes Proteſtantes à la Rochelle.

En effet, tandis que le Roi tenoit à Blois les Etats généraux du Royaume, ce Prince tenoit de ſon côté à la Rochelle l'Aſſemblée générale des Egliſes Proteſtantes. Il en fit l'ouverture à la Maiſon de ville le 14. Novembre; & deux jours après, s'étant encore rendu dans le même lieu, accompagné de Henri de la Tour Vicomte de Turenne, qu'il avoit fait ſon Lieutenant en Guyenne, du Duc de la Trimouille, & de pluſieurs autres Seigneurs & Officiers de ſes troupes, après avoir repréſenté la triſte ſituation où les Egliſes ſe trouvoient dans les circonſtances préſentes, il leur declara, que plus leur parti ſe trouvoit affoibli, plus il ſe ſentoit animé à le ſoutenir; proteſtant qu'il étoit plus diſpoſé que jamais à répandre ſon ſang pour la défenſe de la Religion & de l'Etat, dont des hommes dangereux avoient également juré la ruine, & exhortant tous ceux qui étoient préſens à entrer dans les mêmes diſpoſitions. Il ajoûta, que c'étoit pour prendre de concert des meſures là-deſſus qu'ils étoient aſſemblés: Qu'ainſi, pour attirer les bénédictions de Dieu ſur une guerre qu'ils n'avoient entrepriſe que pour la défenſe de la Religion, il demandoit qu'on renouvellât les Ordonnances faites contre les blaſphêmes, le rapt, le viol, le larcin, & tant d'autres vices que la licence des guerres civiles entraînoit avec elle; & qu'on punît ſevèrement ceux qui y contreviendroient; qu'on pourvût à l'entretien des pauvres en faiſant des fonds pour cela, ainſi qu'il ſe pratiquoit auparavant; & qu'on ne confiât les emplois publics qu'à des ſujets d'une pieté & d'une probité reconnuë. Après ſon diſcours, les députés des Egliſes le remercierent de ſes ſoins; enſuite ils commencerent à conférer entre eux, & firent pluſieurs reglemens concernant la diſcipline des Egliſes, l'inſtitution des Magiſtrats, le rétabliſſement d'un Conſeil général des Egliſes reformées, & l'ordre qui devoit s'y garder. Ils raiſonnerent auſſi beaucoup au ſujet des finances, des dons & exemptions qu'il faloit accorder ou refuſer, de la diſcipline militaire, de l'entretien des troupes, des fonds néceſſaires pour cela, du butin & des priſonniers qu'on faiſoit ſur les ennemis, des vivres & des moyens de mettre le païſan à couvert de l'inſolence du ſoldat; & ſur tous ces chefs ils prirent des réſolutions conformes aux beſoins préſens, & aux inſtructions dont ils étoient chargés; après quoi l'Aſſemblée ſe ſepara le 17. de Décembre. (1).

(1) Après avoir fait des prieres publiques pour l'union des Egliſes Proteſtantes, afin que tous de concert ils puſſent travailler plus efficacement au maintien de la Religion, au ſalut de la perſonne du Roi, à la conſervation de l'Etat, & à la defenſe des vrais François, contre les attentats des ſéditieux, des factieux & des traitres, perturbateurs du repos public. *MSS. du Roi*, & *de Mrs. de Ste. Marthe.*

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE QUATREVINGT-TREIZIEME.

SOMMAIRE.

REquête préſentée au Roi au nom du Roi de Navarre & des Proteſtans. Sentimens des Etats à ce ſujet. Ils font un Décret, par lequel le Roi de Navarre eſt declaré inhabile à ſucceder à la Couronne. Le Roi eſt ſupplié d'y ſouſcrire. Réponſe de ce Prince & ſon refus. Continuation de la guerre en Poitou. Priſe de Mauleon & de Montaigu par le Duc de Nevers. Siége de la Ganache par l'armée du Roi. Suite des Etats de Blois. Meſures qu'on y prend, malgré les oppoſitions du Roi, pour le ſoulagement du peuple. Entrepriſe des Etats contre les Tréſoriers de France. Affaire du Concile de Trente. Fermeté de l'Avocat général d'Eſpeſſe en cette occaſion. Le Roi penſe à ſe défaire du Duc de Guiſe. Motifs qui l'y engagerent. Diviſion des Princes de la maiſon de Lorraine. La faction Caroline. Le Roi donne le gouvernement du Lyonnois au Duc de Nemours. Avis donnés à ce Prince par le Duc de Mayenne & la Ducheſſe d'Aumale. Conduite violente de Madame de Montpenſier. Arrivée du Maréchal d'Aumont à la Cour. Tentative du Duc de Guiſe pour le ſéduire. Il en donne avis au Roi. Suite de l'affaire d'Orleans. Parole hardie du Duc de Guiſe à ce ſujet. Sa mort eſt réſoluë. Préparatifs de cette exécution. Avis donnés au Duc de ce qui ſe tramoit contre lui. Mort du Duc de Guiſe. On arrête en même tems les Cardinaux de Bourbon & de Guiſe, avec le Prince de Joinville, les Ducs d'Elbœuf & de Nemours, & l'Archevêque de Lyon. Le Roi envoye le Maréchal d'Aumont avec le Sieur de Dunes à Orleans. Il tente inutilement d'arrêter le Duc de Mayenne. Parallele de ce Duc & du Duc de Guiſe ſon frere. Mort du Cardinal de Guiſe. Informations faites contre le Duc & le Cardinal. Interrogatoire de l'Archevêque de Lyon, qui refuſe de répondre. Les immunités Eccléſiaſtiques n'ont point de lieu en France dans le cas du crime de lèze-Majeſté. Le Roi conduit les Princes priſonniers au château d'Amboiſe. Conſternation des Pariſiens à la nouvelle de la mort du Duc de Guiſe. Le Duc d'Aumale nommé Gouverneur de Paris par les Ligueurs. Secours conduit à Orleans par le Chevalier d'Aumale. Défaite du convoi que les Ligueurs envoyoient en cette ville.

A U-

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Actes publics; Actes de l'Aſſemblée des Etats; Commentaires de Scévole de Sainte-Marthe; Relations de ceux qui ont aſſiſté aux Conſeils ſecrets; Journal militaire du Roi de Navarre; Apologie de Nicolas de Neufville de Villeroi.

Henri III. 1588.

Requête préſentée au Roi par les Proteſtans.

TAndis que le Roi de Navarre étoit à la Rochelle, il avoit fait préſenter au Roi, au nom des Proteſtans, une requête, par laquelle ils ſupplioient S. M. de leur accorder la liberté de conſcience, conformément à l'Edit de Janvier; un Concile national, comme ils, l'avoient ſi ſouvent ſouhaité, compoſé d'un certain nombre de Théologiens, où chaque parti eût la liberté de propoſer avec modération, en préſence de S. M. les difficultés au ſujet des points controverſés entre eux & les Catholiques, & où rien ne ſe décidât que d'un commun conſentement; & la reſtitution des biens confiſqués ſur eux au profit de S. M. Ils demandoient de plus que les Etats ſouſcriviſſent à ces articles; declarant que ſur leur refus ils proteſtoient dès lors de nullité de tout ce qui s'y paſſeroit.

Murmure des députés aux Etats.

Les Proteſtans firent imprimer cette requête, & elle ne parut pas plutôt à Blois, qu'elle excita un murmure étonnant parmi les députés des Etats, qui preſque tous étoient dévoüés à la Ligue. „ Voilà, diſoient-ils, „ comme ont parlé de tout tems, ceux qui ayant ſecoüé le joug de la „ diſcipline & de la raiſon, ne veulent reconnoître d'autre regle de leur „ conduite que l'indépendance. Ils demandent un Concile; mais peut-on „ eſpérer qu'ils ſe ſoûmettront à un nouveau, eux qui mépriſent les anciens, „ & qui ſe moquent de leur autorité? Et quelle néceſſité y a-t-il après „ tout, de ſoûmettre à un nouvel examen des points déja décidés par le „ conſentement unanime des Peres? La vérité n'eſt-elle pas toûjours la „ même? Faut-il, pour ſatisfaire le caprice de quelques Apoſtats & de „ quelques gens inſenſés, remettre ſur le tapis des dogmes généralement „ reçûs? Quel avantage retirera-t-on de cette complaiſance? Ne décidera-t-on pas, comme on a déja fait? Que le Roi ne penſe-t-il plutôt, „ pour la ſûreté de ſa perſonne & celle de ſon Etat, & conformément au „ ſerment qu'il a fait à ſon Sacre, à ſe nommer de bonne heure un ſucceſſeur Catholique, afin de délivrer tous les gens de bien de la juſte crainte que leur donne le danger évident auquel la Religion eſt expoſée, en „ excluant de la couronne ceux qui ſe ſont écartés du chemin que leur „ avoient tracé leurs ancêtres? „ Voilà ce qui ſe diſoit à Blois à cette occaſion; & cette requête y mit tellement les eſprits en mouvement, que quelque peine qu'eût le Roi à ſe voir lui-même creuſer ſon tombeau,

Henri III. 1588.

& à entendre décider de ſa ſucceſſion, tandis qu'il étoit encore vivant & regnant; cependant pour trouver enſuite moins d'oppoſition dans les Etats, il ſe crut obligé de leur donner une liberté entiere de prendre telles meſures qu'ils jugeroient néceſſaires pour la ſûreté de la Religion.

Les Etats declarent le Roi de Navarre incapable de ſucceder à la couronne.

En conſéquence, le 4. de Novembre les députés du Clergé declarerent tous d'une voix le Roi de Navarre indigne de ſucceder à la couronne, comme Hérétique relaps; & ils arrêterent que cette réſolution ſeroit communiquée aux autres Chambres, qu'on prieroit d'y adhérer. En effet les députés de la Nobleſſe & du Tiers-Etat, compoſés pour la plûpart de Ligueurs, ſe firent un ſcrupule d'abandonner le Clergé en un point qui intéreſſoit la Religion, & dont par conſéquent la connoiſſance lui apartenoit; ainſi ils ſouſcrivirent tous à cette déciſion; après quoi ils députerent au Roi, pour le prier de l'autoriſer & de la confirmer par une Declaration.

Réponſe du Roi à la requête préſentée par les Etats à ce ſujet.

Guillaume d'Avanſon ,Archevêque d'Embrun, homme livré baſſement au Duc de Guiſe, fut chargé de cette commiſſion au défaut de l'Archevêque de Bourges, qui eut la prudence de la refuſer. Ce Prélat, ſuivi de douze députés de chaque Chambre, ſe rendit devant le Roi, & le ſupplia au nom des Etats, de confirmer ce qu'ils venoient d'arrêter contre le Roi de Navarre. Henri à la vérité ne rejetta point abſolument la propoſition; cependant il pria les députés de ne point l'expoſer à ce qu'il pouvoit y avoir d'odieux dans une affaire de cette conſéquence. Il leur repréſenta, que lorſqu'il s'agit de la ſucceſſion à une couronne, on ne peut pas plus ſe diſpenſer d'obſerver les formalités ordinaires, que dans les cauſes qui n'intéreſſent que de ſimples particuliers: Qu'il avoit ſouvent oüi le Roi de Navarre ſe plaindre de ce qu'on le condamnoit comme Hérétique, ſans chercher à le convaincre de ſes erreurs, ſans le ſommer même de les reconnoître & de les abandonner; qu'on voulût le priver d'un droit dont joüiſſoient tous les autres ſujets de S. M. à la faveur des Edits ſi ſouvent réïterés; & que tandis qu'on leur accordoit une liberté entiere d'exercer la Religion qu'ils profeſſoient, on prétendît le gêner lui ſeul, ſur un article dont l'exécution n'eſt point ſoûmiſe aux ordres des Puiſſances de la terre; parce que plus que tout le reſte, elle doit être libre & volontaire; qu'il y avoit de l'injuſtice à vouloir lui faire un crime de ce qu'on ne trouvoit pas à reprendre dans les hommes les plus vils; qu'il s'étoit conduit juſqu'alors par une loi de l'Etat, que nos Rois, les Princes & les Seigneurs, les Gouverneurs des Provinces, toutes les villes du Royaume, avoient ſolemnellement juré d'obſerver; qu'il appelloit avec raiſon loi de l'Etat, la liberté de conſcience qui avoit donné la paix à la France autant de fois qu'elle avoit été accordée, & qu'on n'avoit pu révoquer ſans mettre tout le Royaume en combuſtion; qu'au reſte il ne refuſoit point de ſe ſoûmettre à la déciſion d'un Concile aſſemblé librement; qu'il l'avoit demandé pluſieurs fois inutilement par tant de Manifeſtes publiés en ſon nom; or qu'on ne pouvoit point taxer d'Héréſie un homme diſpoſé à reconnoître l'autorité d'un Concile légitime; qu'au contraire c'étoit renverſer tous les droits divins & humains, declarer aux loix une guerre ouverte, & faire violence à la nature même, que de condamner un accuſé ſans vouloir l'entendre; que Dieu lui-même, dépoſitaire de toutes nos penſées, pour apprendre aux hommes à ne ſe jamais laiſſer conduire que par les voyes de l'équité, n'avoit point voulu condamner Adam avant que de l'avoir cité devant lui, & d'avoir entendu de ſa propre bouche ce qu'il avoit à alleguer pour ſa juſtification; que l'Egliſe Romaine elle-même avoit déſapprouvé dans les Donatiſtes cette précipitation téméraire, qui leur avoit fait dépoſer Cecilien, Evêque de Carthage, ſans le citer & ſans l'entendre; qu'ainſi Libere avoit refuſé de ſouſcrire à l'injuſte ſentence prononcée par l'Empereur Conſtance contre S. Athanaſe, ſans que ce Prince l'eût préalablement entendu dans ſes défenſes; parce que ce Pape étoit perſuadé qu'il n'y avoit point de crime, où il ne paroiſſoit point d'accuſateur; point de ſentence, ſi elle n'avoit été précedée d'un jugement; point de condamnation juſte & légitime, lorſque l'accuſé n'avoit pas eu la liberté de ſe défendre; qu'ainſi Innocent I. avoit trouvé fort mauvais que l'Empereur Arcadius, & l'Impératrice Eudoxe ſon épouſe, euſſent dépoſé Saint-Jean Chryſoſtôme, ſans l'avoir condamné juridiquement; qu'ainſi Clément V. avoit repris très-vivement l'Empereur Henri VII. d'avoir oſé condamner pour crime de félonie Robert, Roi des deux Siciles, ſans l'avoir auparavant entendu; qu'au reſte, il paroiſſoit manifeſtement qu'on avoit ſurpris le Pape à ſon ſujet, en ce qu'on l'avoit fait paſſer dans ſon eſprit pour un relaps, quoiqu'il eût toûjours tenu la même doctrine; qu'à la Saint-Barthelemi on lui avoit fait une des plus grandes violences auxquelles un homme puiſſe ſe voir expoſé; qu'à peine s'étoit-il vû en liberté, qu'il avoit fait auſſi-tôt profeſſion publique de la même Religion qu'il avoit d'abord ſuivie dès ſa jeuneſſe; que depuis, toutes les fois qu'on l'avoit ſommé de rentrer dans le ſein de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, il avoit toûjours demandé au Roi qu'on lui fît connoître qu'il étoit dans l'erreur, proteſtant qu'il étoit prêt à rendre compte de ſa foi, & à ſe convertir ſi on pouvoit le convaincre d'être hors du chemin de la vérité; que pluſieurs fois il en avoit donné ſa declaration autentique, & ſur-tout aux derniers Etats de Blois: Que ſoit qu'on regardât ces plaintes du Roi de Navarre comme de ſimples prétextes, ſoit qu'elles fuſſent bien fondées, comme ce Prince ſe l'imaginoit, pour lui, ſans les approuver abſolument, il avoit toûjours cru qu'elles méritoient du moins que l'on y eût quelque égard, & que certainement le reſpect ſeul qu'on devoit à ſon rang, demandoit qu'on ne le condamnât pas ſans l'entendre: Qu'ainſi il croyoit qu'il étoit à propos que les Etats lui députaſſent de nouveau, pour le ſommer encore une fois de rentrer dans le ſein de l'Egliſe, & pour lui declarer que ſur ſon refus on procederoit juridiquement contre lui.

Le Roi congédia ainſi les députés, avec ordre de delibérer de nouveau ſur cette affaire. Mais le Clergé, ſans reſpect pour l'autorité de ce Prince, ſans égard pour ſes avis, décida ſur le champ: Qu'il étoit inutile de faire une nouvelle ſommation au Roi de Navarre: Qu'après avoir été ſuffiſamment inſtruit par le Cardinal de Bourbon ſon oncle, il n'avoit pas laiſſé d'embraſſer de nouveau le parti de l'erreur: Qu'inſenſible aux ſalutaires avis que lui avoit donnés la Reine-mere, dans les différens voyages qu'elle avoit faits pour l'aller trouver, il n'étoit pas rentré pour cela dans le bon chemin: Qu'enfin le Pape avoit depuis peu lancé contre lui la foudre de l'excommunication: Qu'ainſi il ne reſtoit plus qu'à le declarer incapable de ſucceder à la couronne, comme Hérétique opiniâtre & relaps. Coſme de Clauſſe, Evêque de Chalons-ſur-Marne, & Urbain de Lanſac, Evêque de Comminges, furent chargés de faire part de cette réſolution, le premier à la Nobleſſe, & le ſecond au Tiers-Etat, qui l'approuverent. Ainſi l'Archévêque d'Embrun ne tarda pas à retourner vers le Roi avec la même ſuite qu'auparavant. Il declara à ce Prince que les Etats, après avoir de nouveau deliberé, ſuivant ſes ordres, ſur leur première déciſion, avoient réſolu de ne rien changer à ce qu'ils avoient arrêté d'abord; qu'ainſi ils ſupplioient S. M. de prononcer inceſſamment & ſans délai contre le Roi de Navarre. Le Roi comprit par-là qu'il ne viendroit pas à bout de leur faire changer de réſolution; ainſi tout ce qu'il put faire, ce fut de les amuſer, & d'éluder encore une fois leurs demandes importunes.

Nouvelle inſtance des Etats que le Roi élude encore.

Continuation de la guerre dans le Poitou.

Juſques-là le Duc de Nevers, qui avoit été nommé pour faire la guerre en Poitou, étoit reſté à la Cour. Enfin, après qu'on eut payé les Suiſſes qui s'étoient mutinés à Chinon, il partit pour ſe rendre à la tête de l'armée, & arriva au camp le dernier d'Octobre; le 6. de Novembre il fit la revûë de toutes ſes troupes, & il marcha contre Mauleon, qui étoit la première place du Poitou apartenante aux Proteſtans.

Priſe de Mauleon par l'armée du Roi.

Il y avoit dans Mauleon environ trois cens hommes de garniſon, commandés par un brave Officier nommé Joachim du Bouchet, Sieur de Villiers-Charlemagne, Gentilhomme du voiſinage. Il avoit ſous lui les Capitaines Marigny, des Liſtres, Chabot, & Landebrix. Ceux-ci ne ſe ſentant pas en état de tenir dans une ſi foible place contre une armée auſſi nombreuſe que celle du Roi, conſeillerent d'abord au Commandant de penſer de bonne heure à faire ſa capitulation. Cet avis fut ſuivi avant que l'artillerie eût commencé à tirer. Marigny ſe rendit au camp du Duc de Nevers, & lui propoſa certaines conditions auxquelles les aſſiégés étoient diſpoſés à ſe rendre; mais le Duc lui répondit nettement, qu'il n'y avoit point de conditions à attendre de lui. Cependant il fit entendre enſuite ſous main aux aſſiégés, qu'il leur laiſſeroit la vie ſauve. Ainſi ils ſe remirent à ſa diſcrétion, livrerent tous leurs drapeaux à de la Chaſtre, Maréchal de camp, & rendirent la place le lendemain de l'ouverture du ſiege, c'eſt-à-dire le 14. de Novembre. Le Duc retint tous les Officiers priſonniers, juſqu'à ce qu'on eût relâché Joachim de Ferrieres, Sieur de la Patriere, Cornette de la compagnie de Cavalerie de Jean de Beaumanoir Sieur de Lavardin, qui commandoit l'Infanterie dans l'armée du Roi; le Sieur de la Tremblaye, Lieutenant de la compagnie des Chevaux-légers de Jean Babou, Sieur de Sagonne: les Sieurs du Pleſſis & Champet, Officiers du regiment de l'Eſtelle, qui depuis peu avoit été taillé en piéces par les Proteſtans; & de Bonneveau. Le reſte de la garniſon eut permiſſion de ſe retirer, à l'exception de ceux qui ſe trouveroient avoir été quatre mois auparavant au ſervice du Roi.

Pluſieurs Seigneurs de Poitou, tels que Philippe de Châteaubriand Sieur des Roches-Baritaud, les Sieurs de Bournevau, de la Boucherie, & de S André, s'étoient rendus au ſiége, ſuivis de quelques troupes preſque toutes compoſées d'habitans de la Province. Ceux-ci qui avoient eu beaucoup à ſouffrir des courſes que les Proteſtans de Mauleon avoient faites dans les environs, ne reſpiroient que la vengeance ; auſſi à peine la place ſe fut-elle renduë, qu'ils y entrerent par les endroits qui tomboient en ruine, & chargerent la garniſon, quelques efforts que pût faire Miraumont, Sergent-Major, qui avoit eu ordre de lui ſervir de ſauvegarde, pour s'oppoſer à ces furieux. Ils penſerent le mettre lui-même en piéces dans la chaleur de l'attaque ; enſorte que les Sieurs de la Chaſtre & de Lavardin furent obligés de paſſer dans la ville, afin d'arrêter par leur préſence la rage du ſoldat. Cependant ils ne purent empêcher que les Catholiques n'euſſent déja mis en piéces quelques-uns de la garniſon.

De Mauleon l'armée du Roi marcha contre Montaigu, à la ſollicitation de ceux de Nantes & d'Angers, que la garniſon de cette place incommodoit fort. A peine commençoit-on à rebâtir la ville, qui avoit été ruinée auparavant. A l'égard du château, il avoit été remis en aſſez bon état par les ſoins du Sieur de Colombieres & du Sieur de la Luſerne, ſon frere cadet, qui en avoient fait réparer les ruines & nettoyer le foſſé. Ils avoient avec eux deux compagnies d'Arquebuſiers à cheval, outre cela le Roi de Navarre avoit encore fait entrer dans la place le Sieur de Preau, avec quatre compagnies de ſon regiment ; enſorte que la garniſon ſe trouvoit compoſée d'environ trois cens hommes de pied, de cent Arquebuſiers à cheval & de ſoixante Gendarmes.

Priſe de Montaigu.

Le Duc de Nevers avoit d'abord détaché Miraumont avec quelques troupes, pour aller reconnoître la place, & venir lui en rendre compte. A ſon approche la garniſon, commandée par les Capitaines Bœuf & Beauvois, fit une ſortie, où l'on ſe battit pendant long-tems avec beaucoup de vigueur. Il y eut pluſieurs bleſſés de part & d'autre ; ſur-tout le Capitaine Bœuf reçut en cette occaſion une bleſſure dangereuſe à la cuiſſe. Les deux jours ſuivans ſe paſſerent en eſcarmouches. Cependant le Duc avoit établi ſon quartier à la Barrilliere, & il y faiſoit commencer à ouvrir la tranchée, lorſque les aſſiégés, ayant à leur tête le Sieur de Preau, firent une ſortie ſi vigoureuſe ſur les travailleurs, qu'ils les obligerent d'interrompre les ouvrages. D'un autre côté la ſaiſon étoit ſi mauvaiſe, & la pluye avoit tellement rompu les chemins, que l'Artillerie put à peine arriver au camp au bout de huit jours. Enfin on la mit en batterie ; & après une volée de douze piéces de canon, le Duc de Nevers envoya un trompette aux aſſiégés pour les ſommer de ſe rendre.

Méſintelligence entre les Chefs des aſſiégés.

Le Sieur de Colombieres voyoit de mauvais œil le Sieur de Preau, qu'il regardoit moins comme un ſecond, que comme un inſpecteur de ſa conduite que le Roi de Navarre lui avoit donné. La méſintelligence régnoit donc entr'eux. Le Duc de Nevers en étoit averti, & comptoit beaucoup ſur leur diviſion pour la priſe de cette ville. L'évenement répondit à ſon attente. De Colombieres, ſous prétexte qu'une place auſſi peu fortifiée que celle-là, ne pourroit jamais tenir contre une ſi grande armée, & qu'il n'y avoit rien à gagner que beaucoup de mal à tirer le ſiege en longueur, fut d'abord d'avis de ſe rendre. De Preau prétendoit au contraire que la place étoit en état de ſe défendre; qu'ils avoient tous, & lui le premier, donné leur parole au Roi de Navarre de ſoutenir ce ſiége; qu'il y alloit donc de l'intérêt de la cauſe commune & de leur honneur, d'arrêter l'ennemi devant cette ville le plus long-tems que les loix de la guerre pourroient le permettre, puiſque c'étoit le ſeul moyen d'être fidèles à leurs promeſſes & de ſauver leur honneur.

La garniſon demande à capituler.

La diviſion qui regnoit parmi les Chefs, influa bien-tôt ſur la garniſon, qui commença à s'ébranler & à ſonger à prendre ſes meſures. Enfin, ſoit que le crédit du Sieur de Colombiéres prévalût, ſoit que chacun ne penſât plus dans la place qu'à ſa propre ſûreté, il fut réſolu qu'on envoyeroit au Duc de Nevers, pour regler avec lui les articles de la capitulation. Le Sieur de la Courbe, Lieutenant de Colombieres, fut chargé de cette commiſſion, & de faire entendre au Duc de la part de aſſiégés, qu'ils étoient prêts de ſe rendre à des conditions honorables, au cas que le Roi de Navarre n'envoyât pas dans huit jours à leur ſecours. Le Duc, qui dans une ſaiſon ſi contraire étoit bien aiſe d'emporter cette place à quelque prix que ce fût, n'eut garde de refuſer ces propoſitions. On convint donc que, ſi dans huit jours les aſſiégés n'étoient pas ſecourus, ils rendroient la place au Roi; que pendant ce tems-là il ne leur ſeroit point permis de travailler à ſe fortifier, comme le Duc ne pourroit de ſon côté avancer les travaux du ſiége; que ce terme expiré, les troupes, après avoir livré leurs drapeaux au Duc, ſortiroient en armes, mais méches éteintes; que les Officiers & Gentilshommes ſeulement auroient la liberté d'emporter leur bagage; & qu'on leur donneroit un héraut avec un trompette, pour les conduire juſqu'à S. Aubin, qui n'eſt pas éloigné de Sainte-Gemme, d'où ils ſeroient obligés de ſortir dans trois jours.

Articles de la capitulation.

On ne fut pas long-tems à ſe confirmer dans les ſoupçons qu'on avoit conçus contre Colombieres, d'avoir trahi la cauſe commune en cette occaſion. Après la reddition de la place, à peine eut-il fait un mille à la tête de ſes troupes, qu'il revint ſur ſes pas, ſuivi de la Courbe & de quelques ſoldats en petit nombre, & abandonna le parti du Roi de Navarre pour ſe mettre au ſervice du Duc de Nevers. Les autres furent eſcortés juſqu'à Luçon, comme on en étoit convenu. Mais le Comte de Sagonne ne put les voir s'éloigner à ſi bon marché; il les pourſuivit, & les ayant atteint au bout de trois jours à S. Aubin, il les chargea au moment qu'ils s'y attendoient le moins, & les obligea à ſe refugier dans l'égliſe du lieu, où faute de vivres ils furent forcés de ſe rendre une ſeconde fois, & n'obtinrent la vie, qu'en laiſſant aux Catholiques toutes leurs armes & tout leur bagage.

Siége de la Ganache.

Après la priſe de Montaigu on tint Conſeil de guerre, pour voir de quel côté on tourneroit ſes armes; & il fut réſolu qu'on feroit le ſiége de la Ganache, château apartenant à la maiſon de Rohan, ſitué à deux lieuës de Machecoul, à ſept de Montaigu, & à trois de la mer. Ce fut au reſte, pour faire plaiſir au Duc de Retz & au Marquis de Belle-Iſle ſon fils, que le Duc de Nevers, qui étoit ſous main dans leurs intérêts, entreprit cette expédition. Ils étoient maîtres de Machecoul, & le voiſinage des ennemis étoit à craindre pour cette place.

Mathurin de la Brunetiere, Sieur de Pleſſis-Gettai, commandoit pour le Roi de Navarre dans la Ganache. C'étoit un homme fameux par ſon expérience dans l'art militaire. Françoiſe de Rohan qui avoit autrefois plaidé contre le Duc de Nemours, pour l'obliger à reconnoître la validité de ſon mariage avec lui, & qui par ordre de la Cour s'étoit retirée à Nantes, avoit fait propoſer à ce Gentilhomme de lui remettre cette place; le Marquis de Belle-Iſle l'en avoit auſſi ſollicité; mais toûjours inutilement. Enfin lorſqu'il vit les ennemis ſi proches, il écrivit au Roi de Navarre, pour l'informer du danger qui le menaçoit & du beſoin qu'il avoit d'être ſecouru. Il donna ordre au Baron de Vignolles, Gentilhomme Gaſcon renommé pour ſa bravoure, de ſe rendre par terre à la Ganache avec les troupes qu'il commandoit. Outre cela il y envoya par mer deux compagnies de ſes Gardes, commandées par Théodore-Agrippa d'Aubigny & par Robinieres, avec des proviſions de poudre & d'autres munitions de guerre. Ils s'embarquerent à la Rochelle; mais le vent contraire les rejetta ſur les côtes de l'Iſle de Ré, & ils n'arriverent à la Ganache qu'avec peine, après avoir perdu une partie de leurs gens qui les abandonnerent. Enfin le Roi de Navarre fit partir Daniel de Logan, Sieur de Rufigny, pour aller ſe jetter dans cette place à la tête de cinquante Arquebuſiers à cheval.

Secours envoyés par le Roi de Navarre à cette place.

Situation de la Ganache.

La Ganache eſt une ville fortifiée d'un château, & ſituée ſur la frontiere du Poitou & de la Bretagne. Du côté de la mer elle eſt bornée par de vaſtes campagnes, & des bois épais la couvrent du côté de Montaigu & de Machecoul. Au pied du château eſt un grand lac dont il eſt preſque tout environné, & qui s'étend depuis le fauxbourg de S. Léonard juſqu'à celui de S. Thomas: ſes eaux ſe répandant dans les prairies voiſines, rendent les environs marécageux, & l'accès de la place difficile, ſur-tout en hyver. Du reſte, ſon foſſé eſt creuſé dans le roc & d'une profondeur raiſonnable, & elle eſt fortifiée de murs bâtis à l'antique, flanqués de petites tours, percées de même à l'antique.

Ces fortifications ſoutinrent le canon beaucoup mieux qu'on n'eſpéroit; auſſi le Sieur du Pleſſis s'étoit contenté de fortifier d'abord le côté qui lui parut le plus foible, & contre lequel les Catholiques dreſſerent la première attaque. Outre cela il fit encore élever deux ouvrages du côté du fauxbourg S. Thomas; l'un en forme de fer à cheval, l'autre un peu au-deſſous, vers la digue qui ſervoit à retenir les eaux de l'étang. Peu de tems auparavant il avoit encore fait travailler à un autre ouvrage qui couvroit la porte de la ville du côté de Machecoul. Cependant le ſecours arriva, ſuivi du Sieur de Saint-George, qui entra dans la place à la tête de cinquante Arquebuſiers à cheval, & chaque Officier choiſit ſon poſte. Le Baron de Vignolles entreprit la défenſe d'un baſtion élevé ſur la digue, vis-à-vis d'une chapelle ruinée du fauxbourg S. Thomas; d'Aubigny & de Robinieres ſe chargerent de la garde du fer à cheval; le Sieur de

Arrivée des ſecours.

Rufigny choiſit ſon poſte au baſtion du fauxbourg S. Leonard ; & le Capitaine Beauregard, qui commandoit la compagnie d'Arquebuſiers à cheval de la garniſon, entreprit de défendre un fort bâti un peu plus bas, à un coude que faiſoit la contreſcarpe du foſſé de la ville. Deux compagnies d'Infanterie qui étoient en garniſon dans la place, tirerent auſſi leurs poſtes au fort. La garde du baſtion qui couvroit la porte de la ville échut à la Ferriere, & la défenſe du château à la Foreſterie, Gentilhomme Breton des plus expérimentés. On travailla auſſi à ruiner les fauxbourgs, pour ôter cet avantage aux ennemis.

Arrivée de l'armée Royale devant la ville.

Enfin l'armée du Roi parut à la vûë de la place, un Vendredi 16. de Décembre. Le Duc de Nevers avoit détaché le Comte de Sagonne à la tête de la Cavalerie légere, & des regimens des Sieurs de la Chaſtaigneraye, de Brigneux, & de l'Eſtelle, pour inveſtir cette place. Ces troupes attaquerent d'abord le fauxbourg S. Leonard, & malgré la vigoureuſe réſiſtance du Sieur de la Perrine, Lieutenant du Sieur du Pleſſis, qui ne s'attendoit pas à cette charge, & qui donna auſſi-tôt l'alarme à la garniſon, elles s'en rendirent maîtreſſes après un combat opiniâtre, où le Sieur de Rufigny, & la Motte, Enſeigne du Baron de Vignolles, furent tués. On ſe battit auſſi avec opiniâtreté juſqu'à la nuit, du côté de quelques maſures, ſituées à quelque diſtance de la ville dans un chemin embarraſſé, où le Sieur de Saint-George s'étoit caché avec quelques Arquebuſiers ; & les aſſiégeans ne purent s'en rendre maîtres de tout ce jour-là.

Pluſieurs petits combats entre les deux partis.

Les Sieurs de la Chaſtaigneraye & de Brigneux, après s'être emparés du fauxbourg, pouſſerent leurs tranchées juſqu'à la chapelle qui lui donne ſon nom. Enſuite il ſe donna quelques légers combats entr'eux & les Proteſtans, juſqu'à l'arrivée de Robert de Joyeuſe Comte de Grand-pré. Alors les eſcarmouches recommencerent du côté des Planches, où de la Chaſtre avoit pris ſon quartier, & vers l'étang du côté de Guineſole ; & les Catholiques y eurent preſque toûjours du deſſous. Il y eut auſſi quelques rencontres entre la Cavalerie des deux partis ; & de la Chaſtre voulant paſſer un jour de ſon quartier à celui du Duc de Nevers, fut chargé par un gros d'ennemis, qui penſa le faire priſonnier par la faute de ſon cheval, qui ſe renverſa dans un foſſé.

La ville eſt aſſiégée dans les formes.

Tout le mois ſe paſſa de la ſorte. Enfin, malgré la difficulté des chemins, l'artillerie arriva au camp le dernier de Décembre ; elle conſiſtoit en ſix piéces de gros canon, deux autres médiocres, & quatre coulevrines. Auſſi-tôt on les mit en batterie ſur une colline du côté de Machecoul ; après quoi le Duc de Nevers envoya un héraut aux aſſiégés pour les ſommer de ſe rendre. Sur le refus du Sieur du Pleſſis, qui declara qu'il ne reconnoiſſoit que le Roi de Navarre Gouverneur de la Guyenne, à qui il dût remettre ſa place, le Duc ſe diſpoſa à faire le ſiége de cette place dans les formes, malgré la rigueur de l'hyver, qui après avoir eu un commencement fort pluvieux, étoit devenu ſi froid enſuite, que les Catholiques, à la faveur des glaces, pouvoient aiſément s'avancer juſqu'au pied du mur, & que la gelée avoit d'ailleurs tellement endurci la terre, qu'il étoit très-difficile aux aſſiégés de tirer des retranchemens au dedans de leurs murailles.

Suite des Etats de Blois.

Cependant le parti de la Ligue qu'on avoit cru pouvoir éteindre & anéantir par la publication du dernier Edit, & en ſe hâtant d'aſſembler les Etats, prenoit tous les jours de nouvelles forces. Au contraire l'autorité Royale s'affoibliſſoit ; & le Duc de Guiſe, devenu plus téméraire que jamais, forçoit enfin le Roi, qui avoit tenu juſqu'alors une conduite fort moderée, & qui commençoit à ſentir combien il s'étoit trompé, lorſqu'il avoit cru pouvoir recouvrer ſon autorité par le moyen des Etats, à ſe porter aux dernieres extrémités. Outre le reſſentiment qu'il avoit de tant d'outrages faits à ſon autorité, une ſuite d'évenemens le conduiſit encore à prendre ce parti, & le fit paſſer par deſſus le ſcrupule que lui cauſoit l'amniſtie qu'il avoit depuis peu accordée.

Origine de la mort du Duc de Guiſe.

Dans une Aſſemblée d'Etats, le Prince & les Sujets ont preſque toûjours des vûës toutes différentes. Les uns ne tendent qu'à rendre le joug plus léger, & même s'il ſe peut, à le ſecoüer tout-à-fait ; l'autre ne ſonge au contraire qu'à affermir une autorité redoutable. On diroit qu'ils tiennent les uns & les autres le même langage ; mais ils ſuivent dans le fond une route tout oppoſée. Or dans les circonſtances dont il eſt queſtion, les députés des Etats, preſque tous dévoüés à la Ligue, étoient infiniment éloignés de ſonger à favoriſer les intentions du Roi. Ce Prince ne cherchoit qu'à affoiblir le pouvoir du Duc de Guiſe ; eux de leur côté ne penſoient qu'à l'augmenter : l'occaſion s'en préſentoit naturellement. C'eſt un uſage reçû dans les Etats, de commencer par chercher les moyens de ſoulager le peuple. Le Duc ſçavoit bien que les Etats mettroient le Roi dans la néceſſité d'en venir-là ; mais pour empêcher que le peuple ne lui fût redevable d'un bienfait auſſi grand, il réſolut de le prévenir, & preſſa lui-même les députés de delibérer ſur cet article.

Les Etats demandent la diminution des impôts.

Le Roi fut outré de ce procedé. Il voyoit que d'un côté les factieux ſonnoient le tocſin de toutes parts ; qu'ils l'avoient obligé malgré lui à entreprendre une guerre domeſtique, à l'entretien de laquelle les fonds qu'on y avoit deſtinés ne pouvoient ſuffire ; qu'ils venoient de le charger encore tout récemment d'une guerre étrangere ; & que cependant, au moment même qu'on deliberoit des moyens de ſoutenir la guerre, ils travailloient à épuiſer les reſſources qu'on pouvoit avoir pour cela. Auſſi parut-il d'abord fort éloigné de ſe prêter à ce qu'on demandoit de lui ſur cet article. Il pria les Etats de ſe ſouvenir de ce qui avoit été propoſé d'abord dans l'Aſſemblée. Il leur repréſenta, qu'il faloit commencer par examiner les finances, & prendre des meſures pour ſubvenir aux fraix de la guerre qu'on avoit entrepriſe, avant que de penſer à ſoulager le peuple ; qu'autrement on troubloit l'ordre des délibérations, puiſqu'il n'étoit pas poſſible d'entretenir la guerre ſans argent, ni d'aſſûrer le repos des peuples de la campagne, ſi les troupes n'étoient pas payées. Mais quelque réſiſtance qu'il pût faire, il fut enfin obligé de donner les mains à ce que les Etats ſouhaitoient. Les Ligueurs ſçavoient lui faire un crime des raiſons les plus légitimes qu'il pouvoit alleguer pour s'oppoſer à leurs deſſeins, & l'Archevêque de Bourges acheva de le réſoudre. Ce Prélat harangua deux fois devant le Roi ſur ce ſujet le même jour, qui fut le 3. de Décembre ; & il le fit avec tant

Le Roi s'y oppoſe d'abord.

Il eſt enfin obligé de ceder.

de modération, qu'il étoit aiſé de voir que ce n'étoit qu'à regret qu'il ſe prêtoit à ce miniſtère. En effet dans ſon premier diſcours, après avoir rejetté l'épuiſement des finances ſur l'avidité de ceux qui en avoient le maniment, & ſur l'avarice ou la mauvaiſe foi des Miniſtres de S. M. Il la ſupplia ſeulement de permettre qu'on informât contr'eux, & de nommer pour cette commiſſion ſix Magiſtrats, tirés des différens Parlemens du Royaume, tandis que les Etats choiſiroient pour le même effet ſix députés de chaque ordre; ce qui formeroit un tribunal de vingt quatre Juges, à qui la connoiſſance de cette affaire ſeroit attribuée. Ainſi, par un ſeul Edit, le peuple ſe vit tout d'un coup déchargé de deux millions ſoixante & ſix mille écus qu'on retrancha ſur les impôts anciens & nouveaux. Les Etats rendirent graces au Roi de cette remiſe, & applaudirent beaucoup en apparence à cette action, on ſonna toutes les cloches de la ville, & on alluma par-tout des feux en ſigne de réjoüiſſance; mais dans le fond c'étoit au ſeul Duc de Guiſe qu'on ſe croyoit redevable d'un ſi grand bienfait.

Autre Arrêt des Etats contre les Tréſoriers généraux.

Ce Duc profitant de la victoire qu'il venoit de remporter ſur le Roi; car c'eſt de ce nom que ſes partiſans appelloient la démarche hardie qu'il venoit de faire; engagea les Etats à une nouvelle tentative, qui ne fut pas moins ſenſible au Roi. Pour décharger l'Etat, ils arrêterent que les Tréſoriers généraux, que les Edits burſaux avoient beaucoup multipliés dans le Royaume, ſeroient ſupprimés & réduits au nombre ancien. En effet, au lieu de deux qui étoient autrefois dans chaque Election, il s'y en trouvoit alors juſqu'à dix, à qui on avoit même accordé la juriſdiction contentieuſe pour certaines cauſes; ce qui coûtoit beaucoup au Roi. Au reſte on ne parloit pas ſeulement de ſupprimer les Tréſoriers généraux; on vouloit étendre la même reforme juſques ſur tous les Receveurs des droits du Roi, dont le nombre s'étoit beaucoup augmenté par le même abus.

Il y avoit quatre ans qu'on avoit déja fait inutilement la même tentative contre les Tréſoriers généraux. Scévole de Sainte-Marthe, qui étoit de leur corps, & qui par ſon aménité, ſon érudition & ſa droiture, auroit pû remplir dignement tout autre emploi dans l'Etat, avoit lui-même plaidé leur cauſe à Paris à l'hôtel de Longueville, en préſence du Roi & de toute la Cour, & il avoit obtenu qu'il ne ſeroit rien innové à leur égard; ils en avoient été quittes alors pour quelques ſommes dont ils avoient fait préſent au Roi, mais dans les circonſtances dont je parle, les factieux avoient declaré la guerre à tous ceux qui ſe mêloient des finances. Ils étoient puiſſans en richeſſes & en crédit dans les différentes villes du Royaume: outre cela, ſoit à cauſe du ferment qu'ils avoient fait en entrant dans leurs charges, ſoit parce que leurs intérêts ſe trouvoient liés avec ceux du Prince, ils ſe montroient par-tout les plus zèlés défenſeurs de ſon autorité; & le deſſein des Ligueurs étoit, à ce qu'on croit, ou de les décrier, ou de les intimider du moins par la crainte de ſe voir dépouillés de leurs biens, & de les engager par-là à abandonner le parti du Roi, pour embraſſer celui du Duc de Guiſe & ſe remettre à ſa merci.

Deſſein des Ligueurs en attaquant les Tréſoriers.

En effet ces ſortes de perſonnes étoient devenuës l'objet de la haine publique, à cauſe des richeſſes immenſes qu'elles avoient acquiſes, en profitant, ſitant, ou par la négligence ou même par la connivence des Miniſtres, des malheurs de l'Etat pour s'agrandir. Auſſi, quoiqu'en les attaquant le Duc de Guiſe n'eût rien moins en vûë que le bien public, ſon procedé avoit cependant quelque choſe de plauſible; & les plus honnêtes gens, qui comprenoient fort bien où tendoient les deſſeins des factieux, n'oſoient cependant s'y oppoſer. Pour eux, quoiqu'ils ſe viſſent chargés de la haine publique, par conſequent déja condamnés par le préjugé, & abandonnés du Roi, ils ne s'abandonnerent pas eux-mêmes; ils s'aſſemblerent au couvent des Cordeliers au nombre de près de trois cens; & comme Sainte-Marthe avoit déja réüſſi auprès du Roi en une ſemblable occaſion, ils le choiſirent encore pour défendre leurs intérêts auprès des Etats.

Mais il s'y prit d'une autre manière qu'il n'avoit fait la première fois. Ils avoient affaire alors à un Prince qui les protégeoit, qui eſtimoit perſonnellement Sainte-Marthe, à cauſe de ſon eſprit & de l'attachement qu'il avoit pour ſa perſonne, & qui, ſeulement pour lui faire plaiſir, ſembloit avoir empêché qu'on ne les pourſuivît. Au contraire dans les circonſtances préſentes ils ſe voyoient ſur le point d'être accablés par un parti qui avoit juré leur ruine. Ils eurent donc recours aux derniers remedes; & ayant été admis dans l'Aſſemblée des Etats, Sainte-Marthe portant la parole pour tout le corps, proteſta contre leur validité, prétendant que la plûpart des députés avoient été nommés par brigue & par cabale, contre les ordres & les intentions de S. M; & déclarant, qu'en conſequence ils regarderoient comme nul tout ce qu'ils pourroient requerir ou décider à leur préjudice.

Proteſtation des Tréſoriers contre les Etats.

Les Etats furent indignés de cette demarche. Sur le champ ils nommerent des députés, du nombre deſquels fut Etienne de Nully, premier Préſident de la Cour des Aides & le plus zélé Ligueur qui fût dans Paris, pour aller porter leurs plaintes au Roi de l'inſulte qu'on oſoit leur faire ſous ſes propres yeux, & ſupplier S. M, dont l'autorité ſe trouvoit intéreſſée dans cet outrage, auſſi-bien que la liberté des Etats, de leur en faire avoir ſatisfaction. Le Roi de ſon côté, quoiqu'il commençât à perdre la confiance qu'il avoit euë dans les députés, & qu'il ne fût pas fâché de voir qu'on révoquât en doute leur autorité, ne voulut cependant pas paroître abſolument inſenſible à leurs prieres: il répondit, qu'il parleroit aux Tréſoriers généraux. En effet il les fit venir devant lui, & les réprimanda d'une manière à les exciter plutôt à continuer, qu'à les en détourner; auſſi, bien loin de ſe déſiſter de leur proteſtation, ils declarerent qu'ils n'avoient rien avancé dont ils ne fuſſent prêts de donner la preuve dans le beſoin par témoins & par écrit. Cette affaire en demeura-là. Le Roi, pour ne pas paroître chercher une occaſion de rompre les Etats, diſſimula; le Duc de Guiſe en fit de même, de peur de retarder l'exécution des grands deſſeins qu'il méditoit, & on ne parla plus de cette pourſuite.

Après quelques débats on laiſſe-là cette affaire.

Ce fut avec la même chaleur qu'on remit ſur le tapis la publication du Concile de Trente dont on avoit ſi ſouvent parlé; ce fut encore à la ſollicitation du Duc de Guiſe qu'on remua cette affaire. Son deſſein étoit de s'en faire honneur au cas qu'elle réüſſît, & ſi elle échoüoit au contraire, d'en

Affaire de la publication du Concile de Trente.

d'en faire retomber tout l'odieux ſur le Roi. Du reſte ce Prince, animé par quelques Ligueurs cachés, qui étoient en aſſez grand nombre autour de ſa perſonne, ſe trouvoit aſſez diſpoſé à donner ſatisfaction aux Etats ſur cet article ; mais il vouloit qu'on y procedât dans les formes, & que cette affaire fut examinée à fond ; de crainte que lorſqu'elle ſeroit renvoyée aux Parlemens, & ſur-tout à celui de Paris, dont l'autorité eſt très-grande dans ces ſortes de matiéres, il ne ſurvînt de nouvelles difficultés qu'on n'auroit pas prévûës, qui retardaſſent la publication qu'on ſouhaitoit depuis ſi long-tems.

On nomma donc pour Commiſſaires examinateurs les principaux Conſeillers d'Etat, du nombre deſquels fut Louis de Saint-Gelais, Sieur de Lanſac, qui avoit aſſiſté au Concile de Trente en qualité d'Ambaſſadeur du Roi Charles IX. & grand nombre de Prélats. A leur tête étoit l'Archévêque de Lyon, homme violent & emporté, grand clabaudeur, du reſte aſſez ſçavant, qui, dans l'eſpérance d'obtenir bien-tôt le chapeau de Cardinal, mettoit tout en uſage pour ſe faire valoir, & pour venir à bout de cette entrepriſe ſi ſouvent tentée inutilement, afin que Rome lui en fût redevable. On tint enſuite une aſſemblée particuliere pour décider d'une affaire ſi importante. Au premier rang étoient aſſis les Conſeillers d'Etat, au nombre deſquels on comptoit pluſieurs Eccléſiaſtiques, juges ſuſpects en telle matiére ; un peu plus bas, au ſecond & au troiſiéme rang, étoient une infinité d'Evêques, d'Abbés, & de députés des Chapitres ; & au deſſous de ce grand nombre d'adverſaires paroiſſoient, pour ſoutenir la cauſe du Roi & de l'Etat, deux hommes ſeulement, ſçavoir, Jaques Faye Sieur d'Eſpeſſe, Avocat général, & le Procureur général Jaques de la Gueſle.

Aſſemblée des Commiſſaires nommés pour décider cette affaire.

Diſcours de l'Avocat général dans cette Aſſemblée.

A peine eut-on pris ſéance, que l'Avocat général, qui à une érudition profonde & beaucoup de jugement joignoit une éloquence mâle dont rien n'étoit capable d'arrêter le cours, ouvrit la diſpute en poſant pour principe : Que les libertés de l'Egliſe Gallicane, que nos ancêtres étoient ſi ſoigneux de conſerver, n'étoient point fondées ſur des titres vains ou des privileges abuſifs, mais plutôt ſur un droit naturel, légitime & commun à toutes les Nations, qu'aucun Concile n'avoit jamais diſputé à la France. Il ajoûta enſuite : Que ces libertés conſiſtoient en deux points principaux, dont le premier étoit : Qu'au ſujet du temporel, les Papes n'ont point droit de faire aucun Statut ou Reglement dans toutes les terres de la domination du Roi Très-Chrétien, & que s'ils paſſent en cela leur pouvoir, les ſujets de S. M. fuſſent-ils engagés dans l'état Eccléſiaſtique, ne ſont point obligés de leur obéïr. Le ſecond : Que quoiqu'on reconnoiſſe en France, qu'en matière de Religion le Pape a une autorité ſupérieure, il n'a cependant jamais eu dans le Royaume une puiſſance abſoluë & ſans bornes, mais que ſon pouvoir y a toûjours été limité par les Canons, & les déciſions des anciens Conciles reçûs par la Nation, qui lui ſervent comme de barrieres ; & que c'étoit en cela principalement que conſiſtoient les libertés de l'Egliſe Gallicane : Qu'en effet c'étoit en ces termes que s'en étoit autrefois expliquée l'Univerſité de Paris, qui par ſon zéle pour la Religion & pour la conſervation du dépôt de la foi, avoit mérité d'être

tre regardée par les anciens comme l'oracle & la ſûreté de la Chrétienté, lorſqu'elle s'oppoſa à l'enregiſtrement des Bulles accordées par le Pape à George Cardinal d'Amboiſe.

L'Avocat général eſt interrompu par le Cardinal de Gondy.

Après ce préambule, il alloit continuer, & il ſe diſpoſoit à expliquer quels étoient tous les autres droits du Royaume & de l'Egliſe de France qui coulent de ces deux ſources, lorſque le Cardinal de Gondy, qui étoit aſſis au premier rang, quoiqu'allié de ce Magiſtrat, l'interrompit, en diſant qu'il y avoit plus d'eſprit que de vérité dans ce qu'il avançoit; & que quelque ſçavant que l'on fût d'ailleurs, il faloit n'avoir nulle teinture de la Théologie pour parler de la ſorte. Sur quoi d'Eſpeſſe, piqué de cette apoſtrophe, répartit librement, qu'il étoit prêt de ſe taire & de ceder, ſi celui qui oſoit ainſi l'accuſer d'ignorance, pouvoit ſeulement décliner ſon nom ſans broncher.

L'Archévêque de Lyon entre en lice.

Cette répartie excita dans l'Aſſemblée un murmure dont le Cardinal profita, & il fit ſemblant de n'avoir pas entendu ce que l'Avocat général avoit dit. Cependant l'Archévêque de Lyon qui étoit proche de lui, voyant qu'il ne parloit plus, & ſembloit par ſon ſilence convenir de ſa défaite, entra lui-même en lice, & dit, que tous ces droits & ces libertés du Royaume & de l'Egliſe Gallicane dont on faiſoit tant de bruit, n'étoient que des chimères inventées par des gens qui abuſoient de leur eſprit, & qui dans le cœur penſant mal de la Religion, cherchoient à cacher ſous ces diſtinctions frivoles de préſcriptions & de privileges, le poiſon dont ils étoient infectés. Mais d'Eſpeſſe s'animant à ce diſcours plus qu'il n'avoit déja fait, lui répondit avec fermeté : Que pour lui, il avoit toûjours été ferme & conſtant dans la Religion de ſes peres, & qu'on ne pouvoit pas du moins l'accuſer d'avoir eu commerce à Toulouſe avec les Hérétiques, de s'être trouvé à leurs aſſemblées, ni d'avoir pris part à leurs myſtères; enſorte qu'il n'y eut perſonne de ceux qui étoient préſens, qui ne comprît que cela s'addreſſoit au Prélat. En effet on ſçavoit que dans ſa jeuneſſe, lorſqu'il faiſoit ſon Droit à Toulouſe il y avoit vingt-cinq ans, il avoit embraſſé la Religion Proteſtante dans un ſoulevement qui arriva dans cette ville du tems des premières guerres civiles; que dans la ſuite voyant, que le parti des Proteſtans, qu'il avoit cru d'abord le plus fort, s'affoibliſſoit de jour en jour, il avoit changé avec la fortune; & que pour mieux prouver la ſincerité de ſon retour, il s'étoit toûjours montré depuis leur plus mortel ennemi.

D'Eſpeſſe lui ferme la bouche.

Lanſac prend la parole & fait l'éloge du Concile de Trente.

Cette réponſe ayant donc fermé la bouche à l'Archévêque, Lanſac prit la parole, & après qu'il eût fait un magnifique éloge du Concile de Trente, où il avoit aſſiſté en qualité d'Ambaſſadeur de S. M. avec Arnaud du Ferrier, & Gui du Faur Sieur de Pibrac, & de l'autorité de ſes ſaints Décrets, auxquels il ſoutenoit que tout le monde étoit obligé de ſe ſoûmettre, d'Eſpeſſe l'arrêtant „ Puiſque je parle ici, dit-il, pour la défenſe des droits du
„ Roi & du Royaume, permettez-moi d'uſer du même privilege, dont
„ d'autres ſe ſont déja ſervis à mon ſujet, & de vous interrompre. Apprenez-moi
„ donc, je vous prie, Monſieur, ſi vous penſez encore au ſujet
„ de ce Concile, comme vous faiſiez autrefois lorſque vous y aſſiſtates avec

L'Avocat général le réfute en liſant ſes propres lettres au Sieur de l'Iſle.

„ ces grands hommes que vous venez de nommer? „ A cette queſtion Lanſac ayant répondu, qu'alors, comme depuis, il en avoit toûjours penſé avec reſpect, & qu'il étoit encore dans les mêmes ſentimens; l'Avocat général tira des lettres de ſa poche; & après les lui avoir fait voir, il lui demanda s'il les reconnoiſſoit pour être de lui? Lanſac, qui les avoit conſiderées, ayant répondu qu'oui; d'Eſpeſſe en fit faire tout haut la lecture. Là ce Seigneur, écrivant à André Guillart Sieur de l'Iſle, alors Ambaſſadeur de France à la Cour de Rome, faiſoit de grandes plaintes du Concile, & des réſolutions étranges que l'on y prenoit, au préjudice des intérêts du Roi & du Royaume. Il ajoûtoit enſuite, que tout le monde étoit indigné de voir que, tandis que le Concile étoit aſſemblé à Trente, tout ſe décidoit cependant à Rome: Qu'en effet ceux qui préſidoient à cette Aſſemblée envoyoient ſur le champ au Pape tout ce qui y étoit propoſé; & que S. S, après avoir décidé à ſa fantaiſie, leur renvoyoit enſuite le Décret tout dreſſé; enſorte qu'un dicton aſſez commun entre les Ambaſſadeurs étoit: Que le Saint-Eſprit ne préſidoit pas à Trente, puiſque toutes les ſemaines on l'envoyoit de Rome aux Peres du Concile en valiſe. A ces mots d'Eſpeſſe ne ſe vit plus expoſé, comme auparavant, à quelques traits particuliers lancés contre lui; il s'éleva dans toute l'Aſſemblée un murmure confus, qui ſe changea auſſi-tôt après en un cri général; & chacun ſe ſepara, les uns remplis d'indignation, & les autres badinant ſur cette avanture.

L'Aſſemblée ſe ſepare tumultuairement & ſans rien conclure.

Le Roi n'étoit pas éloigné de permettre la publication du Concile, pour les raiſons que j'ai rapportées plus haut. Cependant lorſqu'il apprit que les principaux Magiſtrats, ceux-là mêmes qui étoient chargés particulierement de la défenſe de ſes droits, avoient été traités d'une manière ſi indigne par les députés du Clergé, il fut infiniment ſenſible à l'affront qu'ils avoient reçu. Perſuadé que c'étoit à ſa propre perſonne que ces coups étoient addreſſes, il comprit que c'étoit lui-même que les factieux rendoient mépriſable dans la perſonne de ceux qu'il avoit revêtus de ſon autorité, & le déſeſpoir plutôt qu'une généreuſe réſolution, ſe joignant à tant d'autres motifs qui l'excitoient à ſe venger, il commença enfin à ſonger à ſe défaire du Duc de Guiſe. Car que d'abord il n'eut pas réſolu ſa perte, cela paroît aſſez par le diſcours prémédité qu'il fit à l'ouverture des Etats, où il avoit inſéré pluſieurs traits piquans, qui marquoient qu'il n'avoit pas encore perdu le ſouvenir de la journée des barricades, & qu'il déteſtoit toutes les cabales comme autant de conjurations formées contre l'Etat; ce que ce Prince, qui d'ailleurs étoit très-prudent, & qui ſçavoit parfaitement l'art de diſſimuler, n'auroit certainement pas fait, s'il eût eu dès-lors la réſolution d'attirer le Duc dans quelque piége. Mais comme il avoit uniquement en vûë de recouvrer ſon autorité, & que la douceur de ſon caractère, jointe à la peine qu'il avoit à ſe déterminer à quelque coup d'éclat, lui faiſoit eſpérer, ainſi que Villeroi le lui avoit perſuadé, qu'il en viendroit à bout ſans violence; il avoit convoqué les Etats à Blois. Ce fut donc-là qu'il comprit d'abord par expérience que l'eſpérance qu'il avoit conçûë étoit vaine, lorſqu'il vit la plus grande partie des députés dévoüés au parti, & qu'ils avoient fait trop de chemin, eux & le Duc de Guiſe leur Chef, pour

Le Roi ſonge à ſe défaire du Duc de Guiſe.

pour pouvoir être ramenés à leur devoir par les voyes de la douceur; enſorte qu'il n'y avoit plus que la force qui pût les ſoûmettre.

Nouveaux motifs pour perdre le Duc de Guiſe.

Outre cela, une ſuite & un certain concours d'évenemens engagerent ce Prince à prendre enfin une réſolution ferme; & quelque peine qu'il eût à ſe déterminer, ils le mirent dans une eſpece de néceſſité d'en précipiter l'exécution. Quelque unis que fuſſent les Lorrains contre le Roi & toute la famille Royale, ils n'étoient pas d'ailleurs trop d'accord entre eux. D'abord au milieu des plaiſirs de la Cour, il y avoit eu entre les Ducs de Guiſe & de Mayenne une diſpute au ſujet d'une femme, & elle avoit été ſi vive, qu'ils s'étoient tous deux appellés en duel; ils s'étoient même trouvés au rendez-vous, ſans en rien communiquer à leurs amis, comme cela ſe fait; mais ſur le point d'en venir aux mains, le Duc de Mayenne, ſoit par reſpect ou par repentir, plutôt que par timidité, avoit rendu les armes à ſon frere; & tous deux confus de la demarche qu'ils avoient faite, s'étoient ſeparés ſans ſe battre.

D'un autre côté, Philippe-Emanuel de Lorraine Duc de Mercœur, frere de la Reine regnante & Gouverneur de Bretagne, éloigné des autres Princes de ſa maiſon, avoit auſſi des intérêts perſonnels & des deſſeins tout différens. Cela n'empêchoit cependant pas qu'il ne fomentât dans cette Province le parti à la tête duquel ils étoient; & le mariage qu'il avoit contracté avec Marie de Luxembourg, fille de Sebaſtien Vicomte de Martigues, & heritiere de la maiſon de Penthievre, qui avoit des prétentions ſur ce Duché, lui avoit donné du crédit, & des amis bien capables de le ſervir. Ce Duc étoit le chef de ſa maiſon en France; mais parce qu'il y étoit établi tout récemment, & ſeulement depuis le mariage de la Reine ſa ſœur, au lieu que les Guiſes avoient jetté depuis long-tems de profondes racines dans le Royaume, & avoient prévenu le peuple en leur faveur, il étoit obligé de ſe contenter de tenir à la Cour le premier rang que lui donnoit ſon droit d'aîneſſe, & de laiſſer joüir paiſiblement le Duc de Guiſe de tout le crédit & de toute l'autorité ſur les Etats. A l'égard des autres Princes de cette maiſon, il n'y en avoit aucun qui ne fût jaloux de la puiſſance du Duc, qui lui faiſoit beaucoup d'ennemis, le rendoit formidable au Roi, & leur étoit odieuſe à eux-mêmes. On parloit même d'une faction Caroline formée entr'eux & oppoſée au Duc de Guiſe, qui ſçavoit ſagement diſſimuler ce qui ſe paſſoit à ce ſujet; elle avoit à ſa tête le Duc de Mayenne lui-même, & on l'appelloit ainſi parce que le Duc de Nemours, ſon frere de mere, auſſi-bien que les Ducs d'Aumale & d'Elbœuf, ſes couſins, portoient le nom de Charles.

Jalouſie des autres Princes Lorrains contre le Duc de Guiſe.

Charles de Balſac Sieur de Dunes, frere du Sieur d'Entragues, fomentoit ces diviſions. C'étoit l'homme du monde le plus habile à manier une intrigue de Cour. Auſſi la reſſemblance de ſon nom avec ſon caractère, ſur laquelle on badinoit ſouvent, l'avoit fait admettre dans le ſecret de ce parti. Il s'étoit dégoûté de la Ligue, & travailloit depuis à gagner les bonnes graces du Roi en diviſant la maiſon de Lorraine. Il ne pouvoit rien faire qui fût plus agréable à ce Prince. Henri n'étoit pas ſanguinaire, & le plus grand de ſes ſouhaits étoit, de pouvoir détruire le parti formé contre ſa perſonne, ſans être obligé d'en venir aux voyes de fait. Dans cette vûë il avoit deſtiné depuis quelque tems au Duc de Nemours le gouvernement du Lyonnois, que poſſedoit François de Mandelot, qui s'y étoit comporté juſqu'alors avec beaucoup de modération & de prudence. A la vérité il avoit été promis d'abord à Charles de Neuville Sieur d'Allincour, fils de Villeroi, & l'eſpérance de cette place lui avoit fait épouſer, avec l'agrément du Roi, la fille de Mandelot. Mais depuis l'exil de ce Miniſtre, ce Prince ſe mit peu en peine de le chagriner, pourvû qu'il pût s'aſſûrer du Duc de Nemours en le gratifiant de cet emploi. Auſſi Mandelot étant mort ſubitement à Lyon ſur ces entrefaites, c'eſt-à-dire le 24. de Novembre, le Duc de Mayenne, ſous prétexte de ſe diſpoſer à paſſer en Dauphiné, quitta ſur le champ la Bourgogne pour ſe rendre dans cette ville, afin de prendre poſſeſſion de ce gouvernement au nom du Duc de Nemours, à qui le Roi l'avoit deſtiné, & qui en devenoit le maître par la mort de Mandelot. En effet il appréhendoit que le Roi, qui vivoit alors fort bien avec ce Duc; aigri par tant d'outrages qu'il recevoit chaque jour du Duc de Guiſe, ne vînt à changer de ſentiment & ne revoquât ſa nomination.

Entretiens ſecrets du Duc de Mayenne avec Alfonſe d'Ornano.

Ce fut pendant ſon ſéjour à Lyon que ce Duc, jaloux de la grande puiſſance du Duc de Guiſe ſon frere, qui attiroit tant d'ennemis à leur maiſon, & qui lui étoit à charge à lui-même, eut, dit-on, quelques entretiens ſecrets avec le Colonel Alfonſe d'Ornano, un des plus zélés ſerviteurs du Roi, à qui il parla fort librement de l'ambition du Duc ſon frere, qu'il déſapprouvoit hautement. Enfin ayant ſçu que d'Ornano ſe diſpoſoit à partir en poſte pour ſe rendre à la Cour, il le pria, ajoûte-t-on, d'avertir le Roi de ſe défier de ſon frere, & de le prier d'être perſuadé, que ni lui ni aucun autre de ſa maiſon n'avoient aucune part aux deſſeins téméraires qu'il méditoit; que la Religion & l'honneur de leur maiſon à part, dont ils ſçavoient que leurs ennemis, qui étoient auſſi les ennemis de ce Prince, avoient juré la ruine, & dont leur conſcience & leur honneur ne leur permettoient pas d'abandonner la défenſe, ils lui ſeroient toûjours fidéles, & qu'il les trouveroit prêts en toute occaſion à combattre pour ſon ſervice & pour celui de l'Etat, contre qui que ce fût, ſans exception.

D'Ornano en fait rapport au Roi.

D'Ornano ayant rapporté au Roi ces diſcours, par où le Duc cherchoit peut-être moins à l'avertir du danger dont il étoit menacé, qu'à lui faire ſa cour, ils firent ſur l'eſprit de ce Prince un effet tout différent de celui qu'il s'étoit propoſé; d'autant plus que vers le même tems il reçut un avis tout ſemblable de la ſœur du Duc d'Elbœuf, qui étoit mariée au Duc d'Aumale. Cette Dame, dont bien des raiſons rendoient les démarches fort ſuſpectes, avoit long-tems inutilement ſollicité le Roi de lui donner une audience particuliere. Ces refus cependant ne l'avoient point rebutée. Proſternée à genoux, comme ſi elle eût été en prieres, au milieu de la chambre de la Reine, & en préſence de toutes les Dames de la Cour, elle attiroit ſur elle tous les regards; & lorſque les paſſans lui demandoient pourquoi elle choiſiſſoit ſi mal le tems & le lieu pour faire ſes prieres, elle leur répondoit, qu'elle avoit de grandes choſes à dire au Roi, & qu'elle imploroit le ſecours du Ciel, dont elle ſentoit qu'elle avoit beſoin pour les lui faire entendre. Enfin le Roi lui accorda une audience, & elle lui donna, de la part de ſon mari, les mêmes avis dont le Duc de Mayenne avoit chargé d'Ornano : Que le Duc de Guiſe avoit des deſſeins pernicieux : Que le Roi devoit s'en défier, & être perſuadé que le Duc d'Aumale & les autres Seigneurs de ſa maiſon n'y avoient aucune part. Le Roi reçut tous ces avis en même tems, & les regarda moins comme des témoignages d'un véritable attachement à ſa perſonne, que comme des preſages infaillibles du danger qui le menaçoit.

Le Prince reçoit les mêmes avis de la Ducheſſe d'Aumale.

Une choſe qui contribua encore beaucoup à le déterminer, ce furent les diſcours violens de Madame de Montpenſier. Cette femme emportée montroit ſouvent à toute la Cour des ciſeaux d'or qu'elle portoit pendus à ſa ceinture, en diſant : Que c'étoit-là pour tondre le Roi, afin de le releguer dans un monaſtere, comme indigne de porter la couronne ; & de mettre ſur le trône un Prince qui le méritât mieux que lui, & qui ſçût défendre des attentats des Hérétiques, la Religion qu'il perdoit par ſa diſſimulation & ſa lâcheté, donnant aſſez à entendre que c'étoit du Duc ſon frere qu'elle parloit. En même tems elle quitta la Cour, ſous prétexte d'accompagner Cathérine de Cleves, femme du Duc de Guiſe, qui alloit faire ſes couches à Paris ; & ce voyage précipité donna encore des ſoupçons au Roi, qui s'imagina qu'elle ne l'avoit entrepris que pour aller fomenter la révolte dans cette capitale, & animer les ſéditieux par ſa préſence.

Diſcours emportés de la Ducheſſe de Montpenſier.

Peu de tems auparavant le Maréchal d'Aumont s'étoit rendu à la Cour ſur les ordres du Roi. C'étoit un homme qui à une naiſſance illuſtre joignoit une probité, une valeur, & un attachement pour ſon Prince, que peu d'autres égaloient. Comme il étoit allié du Duc d'Elbœuf, ayant épouſé Antoinette de Chabot, tante de Marguerite de Chabot mariée à ce Duc, le Duc de Guiſe ſongea à le gagner. Il employa d'abord pour cela quelques amis communs, qui firent au Maréchal les plus belles offres de la part du Duc. Il l'entretint enſuite lui-même en particulier & lui dit : Qu'il étoit bien mortifié de voir qu'on recompenſât ſi mal ſon mérite : Que le tems étoit enfin venu, où ceux qui avoient rendu ſervice à la Religion & à l'Etat, au nombre deſquels, de l'aveu public, il tenoit le premier rang, devoient avoir pour recompenſe les premiers emplois : Que le gouvernement de Normandie, dont le Duc d'Epernon venoit de ſe démettre, avoit été donné au Duc de Montpenſier ; mais que c'étoit un homme que tous les gens de bien de cette Province ſoupçonnoient avec raiſon de favoriſer le Roi de Navarre, & qui d'ailleurs, par ſon indolence, étoit indigne de remplir cette place : Que pour lui, ſi le Maréchal vouloit, il s'offroit d'engager la Province à demander au Roi un autre Gouverneur, & qu'il l'aſſûroit que le choix ne tomberoit point ſur d'autre que ſur lui : & parce qu'il vit que le Maréchal balançoit à accepter des propoſitions ſi avantageuſes, ſous prétexte qu'il ne vouloit point chagriner le Duc de Montpenſier, dont il étoit, diſoit-il, ſerviteur comme il devoit ; & qu'il ſe contentoit de le remercier de ſes offres : pour le convaincre de la manière la plus ſenſible de la ſincerité avec laquelle il lui parloit, il ſe dépouilla le bras juſqu'au coude,

Le Duc de Guiſe tache de gagner le Maréchal d'Aumont.

HENRI III. 1588.

Ce Maréchal en avertit le Roi. Conſeils qu'il lui donne en même tems.

& tirant un poignard, il ſe mit en devoir de s'ouvrir la veine, prêt de ſigner ſa promeſſe de ſon propre ſang, ſi le Maréchal ne l'eût arrêté.

Ce Seigneur rendit un compte fidéle au Roi de tout ce qui s'étoit paſſé dans cet entretien ; & il ajoûta : Que le Duc de Guiſe, tout habile qu'il étoit, n'avoit pas à la vérité réüſſi à le corrompre ; mais qu'il étoit à craindre que ces artifices, ſi propres à éblouïr & qui avoient été ſi efficaces à l'égard du Peuple & de la Nobleſſe, ne produiſiſſent ſur d'autres beaucoup plus d'effet : Que le Duc de Guiſe & ceux de ſon parti, qui étoient en grand nombre, même à la Cour, n'oublioient rien pour lui débaucher tous ſes ſerviteurs, & employoient également les careſſes ; les promeſſes, & les menaces, pour les mettre dans leurs intérêts : Qu'auſſi le Duc étoit déja le maître abſolu des Etats : Que déja on entendoit dire de toutes parts, que ce n'étoit pas d'aujourd'hui que nos Rois ne faiſoient nul cas de la vertu, & la laiſſoient dans l'oubli ; qu'il n'y avoit plus que le Duc de Guiſe qui la protegeât, & qui, par ſon exemple & ſes ſollicitations, fit élever les gens de mérite aux charges & aux emplois ; que c'étoit lui qui étoit l'auteur d'une guerre juſtement entrepriſe contre les Hérétiques, dont le Roi ne s'étoit chargé qu'à regret, & qu'il avoit l'adreſſe de tirer en longueur ; enſorte qu'au lieu que dans ſon inſtitution elle devoit extirper l'Héréſie du Royaume, elle ne ſervoit au contraire qu'à y faire naître le trouble, à fomenter l'erreur, & à ruiner la Nation ; qu'on ſçavoit ſous différens prétextes diſperſer les troupes, qu'on auroit dû réünir au contraire, pour tourner toutes ſes forces contre le Roi de Navarre qui étoit la cauſe de tout le mal, & le ſeul qui entretenoit la guerre ; que c'étoient-là des fineſſes de Cour, auxquelles il n'y avoit point d'autre remede que de mettre à la tête, non ſeulement des armées mais même de tout le Gouvernement, quelque perſonne de mérite, digne par elle-même de commander, & à qui par conſequent tout le monde, ſans exception, fût obligé d'obéïr ; que les autres ne poſſedoient que de vains titres, dont on mépriſoit le peu de ſolidité ; qu'ici la réalité devoit être jointe à l'apparence ; qu'on ſçavoit ce qui venoit de ſe paſſer à Chartres à ce ſujet, & qu'on en étoit juſtement indigné ; que par une Declaration illuſoire on avoit joint la charge de Généraliſſime des armées à celle de Grand-Maître de la maiſon du Roi, tandis qu'on rendoit cette dignité inutile pour celui qui en étoit revêtu, en donnant à d'autres les armées à commander ; qu'il faloit donc que les Etats eux-mêmes nommaſſent le Duc de Guiſe Connétable, afin qu'il pût ſe ſervir de l'autorité qu'ils lui mettroient par-là en main, pour aſſûrer le repos de la Religion, & reformer le Gouvernement en dépit du Roi même & de ſes Miniſtres : Que c'étoit-là le langage ordinaire des Ligueurs ; & que ſi ces diſcours n'étoient pas capables de réveiller S. M, elle ſe verroit infailliblement accablée & détrônée même par le parti, ſans avoir eu le tems de ſe reconnoître : Que dans un danger ſi preſſant il n'étoit plus tems de diſſimuler : Que tous les bons ſerviteurs de S. M. frémiſſoient déja à la vûë du précipice qui étoit ouvert ; & qu'ils ne manqueroient certainement pas de ſe décourager & d'abandonner ſon parti, pour ne prendre conſeil que de la néceſſité, ſi elle ne s'animoit elle-même, & n'acceptoit les offres qu'ils lui faiſoient de leurs ſervices.

Henri III. 1588. Diſpute au ſujet d'Orleans dont les Ligueurs vouloient être les maitres.

Ce diſcours ainſi prononcé ſans fard par ce grand homme, dont la fidélité ne pouvoit être ſuſpecte, fit une impreſſion très-vive ſur l'eſprit du Roi, plus occupé de la crainte du danger préſent, que ſenſible aux outrages qu'il avoit deja reçus. Cependant on vit naître ſur ces entrefaites au ſujet d'Orleans une diſpute qui lui en rappelloit le ſouvenir. Le Duc de Guiſe ſouhaitoit extrêmement d'être le maître de cette ville, parce qu'étant ſituée au cœur du Royaume, elle étoit fort avantageuſe pour l'avancement de ſes deſſeins, & que d'ailleurs les habitans étoient plus que perſonne ennemis des Proteſtans, dont ils avoient de très-juſtes ſujets de ſe plaindre; mais un obſtacle s'oppoſa à ſa ſatisfaction. Du tems des guerres précedentes on avoit bâti à la porte de Paris un château aſſez foible, & trop peu fortifié pour ſervir de défenſe à une ſi grande ville: Le Sieur de Dunes, frere du Sieur d'Entragues Gouverneur d'Orleans & de l'Orleanois, tenoit garniſon dans cette place; & c'eſt-ce qui arrêtoit le Duc.

Les Sieurs de Balſac avoient d'abord embraſſé le parti de la Ligue; mais ſoit que les bienfaits du Duc de Guiſe, quelque libéral qu'il fût du bien d'autrui, ne fuſſent pas capables de contenter leur avarice, & qu'ils eſpéraſſent faire mieux leur compte avec le Roi, comme les Ligueurs le publierent; ſoit qu'ils ſe repentiſſent de la démarche qu'ils avoient faite; ſollicités d'ailleurs par Charles de Clermont, leur frere, un des quatre Capitaines des Gardes du corps, ils avoient repris le parti du Roi après la journée des barricades, & depuis ce tems-là ils mettoient tout en uſage pour ne pas perdre le gouvernement d'une ville auſſi puiſſante qu'Orleans, qu'ils ſçavoient par expérience pouvoir beaucoup nuire au Roi. Le Duc de Guiſe prétendoit de ſon côté, qu'elle lui avoit été cedée par le dernier accommodement qu'il avoit fait avec la Cour; qu'on en étoit convenu avec Villeroi; & pour preuve il produiſoit une Declaration du Roi, ſignée par Pinart, Secretaire d'Etat, qui l'en mettoit en poſſeſſion. Les deux freres ſoutenoient le contraire, & le Roi lui-même aſſûroit qu'il n'avoit jamais entendu ceder cette place, ajoûtant que l'erreur venoit de la reſſemblance des noms, & qu'on avoit écrit Orleans au lieu de Dourlans vers Amiens, dont il ſe ſouvenoit d'avoir parlé avec Villeroi. Ce Miniſtre & Pinart, que le Duc prenoit à témoin de la juſtice de ſes prétentions, étoient éloignés de la Cour & relegués dans leurs terres. Tout ce que l'on pouvoit donc faire, c'étoit de s'en rapporter à la Reine-mere, qui étoit préſente à Paris lorſqu'on négocioit cet accommodement. Cette Princeſſe étoit parfaitement inſtruite qu'il s'agiſſoit d'Orleans; cependant, comme elle ſçavoit mieux qu'aucun Courtiſan l'art de flatter, pour ne pas fâcher le Roi ſon fils, également partagée entre la honte & la crainte, elle n'oſoit, ni contredire abſolument le Duc, ni aſſûrer poſitivement le contraire. Ainſi ne ſçachant que dire, elle étoit d'avis qu'on envoyât vers Villeroi & vers Pinart, afin de conſulter la minute qu'ils avoient entre leurs mains. Enfin, après une conteſtation aſſez vive, le Duc de Guiſe emporté par la chaleur de la diſpute,

Henri III. 1588.

Le Roi delibere de ſe défaire du Duc de Guiſe.

Diſcours qu'il tient là-deſſus à quelques Seigneurs.

pute, fut aſſez hardi pour dire hautement: Que le Roi avoit cedé Orleans à l'Union pour ville de ſûreté, & qu'il ſçauroit bien la conſerver.

Cette parole choqua infiniment le Roi, & le reſſentiment encore tout frais de cette inſulte, joint à la crainte du danger préſent, & à l'impoſſibilité où il ſe voyoit de recouvrer ſon autorité par le moyen des Etats, comme il l'avoit d'abord eſpéré, lui fit prendre ſon parti. Il prit en particulier le Maréchal d'Aumont, Nicolas d'Angennes Sieur de Rambouillet, & Antoine de Brichanteau Sieur de Beauvais-Nangis, ſur la fidélité deſquels il comptoit; & les ayant fait aſſeoir auprès de lui: „ Vous voyez, „ leur dit-il, où m'ont réduit le malheur des tems & la révolte opiniâtre „ des factieux, & vous partagez, je penſe, ſur cela ma juſte douleur. „ Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que je vois l'orage qui s'apprête à fondre ſur „ ma tête & ſur mon Royaume. Que n'ai-je pas fait pour le prévenir? Que „ n'ai-je point ſouffert pour calmer, pour gagner ceux qui en étoient les „ auteurs, dans la perſuaſion où j'étois, parce qu'on ne faiſoit que me le „ répeter, qu'il n'y avoit rien que je ne duſſe mettre en uſage, pour ne „ pas expoſer ceux de mes ſujets qui faiſoient profeſſion de la même Religion que moi, à en venir aux mains les uns avec les autres? Et „ certes, je croyois qu'il ſeroit ridicule de vouloir tourner contre les „ Catholiques, les armes que je n'avois priſes en main que pour combattre les partiſans de l'erreur. Je m'imaginai donc alors qu'il étoit à „ propos d'amener les voiles, de patienter, de diſſimuler, & de ceder „ pour quelque tems à l'orage, au lieu que j'aurois dû tenir une conduite „ toute différente: car je l'avouë à ma honte; oui c'eſt moi, qui par ma „ patience ai fomenté l'audace des ſéditieux; c'eſt moi qui, quelque éloignement que j'aye toûjours eu pour répandre le ſang de mes ſujets, me „ ſuis mis moi-même dans la triſte néceſſité d'en venir aux moyens les plus „ extrêmes.

„ Vous ſçavez ce qui ſe paſſe aux Etats, & vous-mêmes m'en avez informé; les factieux ont formé le complot de faire le Duc de Guiſe Congnétable, c'eſt-à-dire, de donner à la France un ſecond Roi. Mais comme le monde entier ne peut être éclairé que par un Soleil, ce Royaume, que la concorde rendit autrefois ſi floriſſant, ne ſçauroit non plus „ voir ſur ſon trône qu'un ſeul Monarque. Donnez un ſecond à l'un & à „ l'autre, l'univers deviendra la proye des flammes, & la France ſera la „ victime des guerres civiles, qui ne peuvent manquer en ce cas de la déſoler. Si cet Etat eſt deſtiné à être ſoûmis un jour au Duc de Guiſe, „ comme je vois que la plus grande partie du peuple ſe l'imagine, ma „ mort doit préceder un ſi grand malheur. Que ſi, au contraire, il eſt juſte „ que l'ordre légitime de la ſucceſſion ſoit gardé; ſi tout bon François „ doit être perſuadé que cet ordre eſt conforme à la volonté Divine, périſſe donc l'ambitieux qui eſt un obſtacle à ce que ce Royaume, réüni „ dans l'obéïſſance de ſon légitime Souverain, joüiſſe de la paix ſolide que „ lui ſeul peut lui procurer.

„ Ma vie ne m'eſt rien; & je n'ai jamais craint de la hazarder lorſqu'il „ s'eſt agi des intérêts de la Religion & du Royaume que Dieu m'a con-

„ fié; mais puis-je expoſer la Nation à ſe perdre avec moi? N'ai-je pas lieu
„ de craindre au contraire, que Dieu, non content de me reprocher un
„ jour d'avoir negligé ma propre conſervation, ne me faſſe encore un cri-
„ me du danger auquel j'ai expoſé mon Etat par l'excès de ma patience,
„ & ne me redemande le ſang de tant d'ames qui gémiſſent & ſont acca-
„ blées ſous le poids des guerres civiles? La Religion, je le ſçai, eſt un
„ prétexte ſpécieux, bien capable d'éblouïr; moi-même je m'y ſuis laiſſé
„ tromper, & lorſque la diviſion partageoit ce Royaume entre les maiſons
„ de Guiſe & de Montmorency, ſi je pris le parti des premiers préfera-
„ blement aux autres, ce fut ce motif ſeul qui m'y determina, & qui me
„ rendit l'auteur & le protecteur d'une faction qui devoit un jour être ſi
„ funeſte à la France. Voilà donc la recompenſe que je reçois aujourd'hui
„ d'avoir protegé ces ingrats, non ſeulement contre les Montmorencis &
„ les Colignis, mais contre les Bourbons même, mes propres parens; d'a-
„ voit écarté leurs rivaux, qui ſont devenus ſans autorité & ſans pouvoir; &
„ de les avoir élevés par-là, à l'ombre de mon appui, à ce haut dégré de
„ puiſſance qui les rend aujourd'hui formidables à tous les gens de bien &
„ à moi-même.

„ Leurs ennemis cependant, éloignés de la Cour, ſe ſont vûs depuis ce
„ tems-là reduits à la néceſſité de ſeparer leurs intérêts des miens, & de
„ pourvoir de leur côté a leur ſûreté particuliere; & je me trouve aban-
„ donné, privé du ſeul ſecours qui dans ces circonſtances pourroit défendre
„ ma perſonne & mon Etat contre les ambitieux projets des Guiſes. Je
„ prens Dieu & toute la Nation à temoin, vous ſur-tout, qu'il n'y a
„ rien que je n'aye diſſimulé, rien que je n'aye ſouffert pour gagner ceux
„ qui s'étoient éloignés de mon ſervice, & ramener à la raiſon & à la
„ moderation ces eſprits audacieux, que je voyois porter trop haut leurs
„ regards. Voilà juſqu'où j'ai pouſſé mon zèle pour la Religion, à laquel-
„ le j'ai toûjours fait gloire de ſacrifier ma propre vie. C'eſt-là ce qui
„ m'a porté à mépriſer tant de bruits injurieux à ma gloire, repandus dans
„ tout le Royaume pour me décrier, & dont j'étois parfaitement informé.
„ Le témoignage de ma conſcience me raſſuroit; & j'eſpérois toûjours que
„ ces hommes ambitieux & brouillons, dont j'eſtimois d'ailleurs les gran-
„ des qualités, pourroient un jour devenir plus ſages.

„ Aujourd'hui donc que tous mes efforts ſont devenus inutiles, que les
„ remedes les plus doux n'ont ſervi qu'à aigrir le mal, je prens de nou-
„ veau Dieu & les hommes à temoin, que c'eſt malgré moi que j'en viens
„ à des moyens ſi éloignés de mon génie & de mon caractere. Ce qui
„ me conſole, c'eſt que, quelque parti que je prenne contre ces traîtres, je
„ n'ai pas lieu d'appréhender, ni qu'on m'accuſe de trop de ſévérité à
„ leur égard, ni qu'on les croye trop griévement punis. Je ne parle point
„ des cabales entretenuës dans mon Royaume depuis tant d'années, au
„ préjudice de la tranquillité publique; des intelligences ſecretes liées avec
„ les Puiſſances étrangeres les plus ennemies de la France; des intrigues
„ qui ont fait prendre les armes aux Suiſſes ſans mon agrément; des
„ moyens employés pour ſoulever mes villes; des entrepriſes même ſi ſou-

HENRI III. 1588.

„ vent formées contre ma vie, & en tant d'endroits, ſur-tout à Paris, où je me ſuis vû aſſiégé juſques dans le Louvre. Tant d'attentats peuvent être cenſés pardonnés par la derniere amniſtie que j'ai accordée.

„ Ainſi, ſans parler de tout cela, qui ne ſçait ce qui depuis notre raccommodement vient encore de ſe paſſer tout récemment à Chartres, à Tours, & même dans cette ville ? N'a-t-on pas vû recommencer les cabales auxquelles ces gens de bien avoient promis de renoncer? N'a-t-on pas vû les villes entieres prêter de nouveau ſerment au Duc de Guiſe, animées par quelques prédicateurs turbulens, & par quelques gens de pareille eſpece, à qui le nom de Religion, qu'ils ont ſans ceſſe à la bouche, ſert, pour ainſi dire, d'emplâtre, pour cacher tous les crimes dont ils ſont couverts comme d'un ulcere général? Après le ſoulevement de Paris, où mon autorité a été ſi ſenſiblement outragée, le Duc de Guiſe ne s'eſt pas contenté de dépoſer, en mon abſence & de ſon autorité particuliere, des Magiſtrats choiſis par les ſuffrages de la bourgeoiſie, ou que j'avois moi-meme mis en place; d'en nommer de nouveaux, tirés de la lie du peuple, pour les remplacer, ſous les yeux de la Reine ma mere, que j'avois laiſſée dans cette capitale chargée du Gouvernement pendant mon abſence; & d'élever, pour ainſi dire, autel contre autel. Ces attentats n'ont pas, dis-je, été capables de contenter la vaſte ambition de cet homme, qui regarde les crimes comme autant de dégrés pour s'élever au ſouverain pouvoir où il aſpire.

„ Après la paix faite, après avoir renoncé ſolemnellement à tout parti, ſoit au dedans ou au dehors du Royaume, il cabale encore de nouveau; il brouille encore une fois tout l'Etat; & va enfin ſolliciter le Duc de Savoye, qui ne cherchoit qu'une occaſion de ſe venger de la France, de ſe jetter ſur nos frontieres, & d'envahir le Marquiſat de Saluces, ſeul reſte que la Nation, malheureuſe en Italie depuis tant d'années, avoit pû conſerver de ſes anciennes conquêtes: car perſonne ne doute que cette entrepriſe ne ſe ſoit faite de concert avec lui.

„ Mais cet outrage n'eſt rien en comparaiſon de celui dont il a été ſuivi. A peine je veux ouvrir la bouche pour porter ma plainte aux Etats de cet attentat, que je trouve en mon chemin les émiſſaires du parti, qui ont l'inſolence de me répondre, que cette invaſion eſt un des artifices ordinaires des Hérétiques & de leurs fauteurs, qui ont donné occaſion à cette guerre étrangere, afin de détourner l'orage dont les Proteſtans étoient menacés, & le faire retomber ſur un Prince Catholique. Pour appaiſer les cris de la Nobleſſe, qui ſe croyoit particulierement intéreſſée dans l'inſulte faite à toute la Nation; & éviter l'odieux auquel l'Auteur de cette entrepriſe ſentoit bien qu'elle l'avoit expoſé, il eſt obligé de ſe mêler lui-même de cette affaire; & par ſon moyen on obtient enfin de ſon parti, comme une grace, que la guerre ſera declarée au Duc de Savoye.

„ Mais je ſuis bien aiſe de vous apprendre, comment il a voulu me joüer depuis à cette occaſion. Auſſi-tôt qu'on eut réſolu de porter la guerre en Piemont, il me conſeilla de me rendre inceſſamment à Lyon;

„ de lever une nouvelle armée en France; & d'y joindre quinze mille
„ Suiſſes, commandés par le Colonel Pfeiffer, qui eſt tout dévoüé à ſes intérêts,
„ & qui vient de lui aider, avec le ſecours des piſtoles qui lui ſont
„ venuës d'Eſpagne, à ſoulever les Cantons, au préjudice de l'alliance que
„ j'ai faite avec eux; enſorte qu'il a ouvert par-là aux Eſpagnols une route
„ ſûre, pour corrompre la fidélité de cette Nation qui nous eſt attachée.
„ Vous n'etes pas ſurpris ſans doute que je n'aye pas ſuivi cet avis. Celui
„ qui le donnoit étoit ſuſpect, je n'y trouvois que du déſavantage;
„ ainſi je me diſpenſai de faire ce voyage, ſous prétexte que je manquois
„ des fonds néceſſaires pour lever des troupes étrangeres. A quoi ne me
„ ſerois-je pas expoſé, je vous prie, dans les circonſtances, ſi laiſſant derriere
„ moi Paris, Orleans, & les autres villes de la Loire, j'étois allé
„ faire la guerre ſur la frontiere; ſi j'avois fait entrer dans mon Royaume
„ tant de troupes étrangeres, commandées par un homme qui eſt mon ennemi
„ perſonnel?

„ Après cela, vous rappellerai-je le ſouvenir des diſcours outrageans
„ & remplis de calomnies, que la Ducheſſe de Montpenſier, ſa ſœur,
„ & tous ſes émiſſaires, tiennent de moi chaque jour, pour me rendre
„ odieux & mépriſable aux Etats? Vous parlerai-je de cette derniere
„ entrepriſe qui m'a donné occaſion de vous entretenir, & par où je
„ vais finir?

„ Le Duc de Guiſe penſe donc à engager les Etats à le faire Connétable.
„ Mais croyez-vous, je vous prie, qu'il uſe avec beaucoup de moderation
„ d'un pouvoir qu'il aura reçû d'ailleurs que de moi; lui qui ſe
„ ſert de cette autorité-là même, de cette puiſſance dont il eſt redevable
„ à ma bonté, & à celle des Rois mes prédeceſſeurs d'heureuſe mémoire,
„ contre l'Etat & contre moi? Lui qui par la plus déteſtable de toutes
„ les ingratitudes, après tant d'honneurs dont il a été comblé, après tant
„ de bienfaits répandus ſur lui & ſur toute ſa maiſon, par mon ayeul,
„ mon pere, mon frere, par moi-même, me rend encore le mal pour le
„ bien? Quels troubles, ou plutôt quelle deſolation n'allons-nous pas voir
„ en France, s'il vient à bout de ſon deſſein! Croyez-moi, ce ſont-là ces
„ lions furieux que je voyois en ſonge il y a cinq ans, & qui ſembloient
„ me devorer; ce ſont-là ceux à qui dès-lors devoient s'addreſſer mes coups,
„ bien plutôt qu'à ces animaux innocens qui, quoique nés dans la Lybie,
„ ſont encore beaucoup moins cruels.

„ Je frémis d'horreur, lorſque je me répreſente quelle doit être la face
„ de la France, s'il arrive jamais que des hommes étrangers dans le
„ Royaume puiſſent diſputer le premier trône du monde, à ceux qui en
„ ſont les héritiers légitimes. Ce ſera alors que ces François, autrefois ſi
„ jaloux défenſeurs, non ſeulement de leur liberté, mais même de celle
„ de toutes les autres Nations de la terre, au lieu d'un Prince légitime
„ dont ils n'auront pû ſouffrir la domination, ſe verront ſoûmis, non pas
„ à l'Empire de quelques petits Souverains, fiers du pouvoir qu'ils auront
„ en main, mais au joug inſupportable d'une infinité de tyrans. Alors plus
„ d'attachement pour la patrie, plus de zèle pour la conſervation de la Re-

HENRI III. 1588.

„ ligion & du Culte divin. La licence prendra le deſſus ; on foulera aux
„ pieds tous les droits divins ; les loix reſteront dans le ſilence ; la haine
„ ſeule marchera impunément la téte levée, & chacun n'aura plus d'autre
„ Dieu ni de maître que ſa paſſion. Alors, que de ſang répandu ! Que de
„ femmes deshonorées ! Que de vieillards & d'enfans devenus également
„ le joüet du vainqueur & du vaincu, portant auſſi inhumainement leur
„ rage dans les bourgs, les villages & les campagnes, que le ſoldat furieux
„ au milieu d'une ville emportée d'aſſaut.

„ Mais le déſeſpoir eſt inutile, quand la prudence peut encore agir &
„ prévenir le danger. Quelque invéteré que ſoit le mal, il eſt encore
„ tems d'y apporter remede. Les diſcours du Duc de Guiſe, les avis du
„ Duc de Mayenne, dont vous m'avez tous trois informé, ſont connoître
„ combien le danger eſt preſſant. Aſſûrons, non pas ma vie que je
„ compte pour rien, mais le ſalut de l'Etat qui dépend de ma conſervation,
„ par la perte d'une ſeule téte. Il n'eſt point douteux que je le
„ puis, & même que je le dois, ſi je veux ſauver mon Royaume : il ſ'agit
„ ſeulement d'examiner les moyens d'en venir à bout. Il y a long-tems
„ que la Majeſté des Rois, pour qui les François avoient autrefois après
„ Dieu tant de véneration, commence à tomber dans le mépris par les
„ artifices des factieux ; & le défaut d'autorité a mis depuis des bornes
„ bien étroites au pouvoir légitime dont ils ſont revêtus. Chaſſé de Paris,
„ je me ſuis vû en quelque ſorte aſſiégé dans toutes les autres villes
„ où j'ai voulu porter mes pas ; ce château même qui ſervit autrefois de
„ maiſon de plaiſance aux Rois mes ayeux, eſt devenu pour moi, comme
„ vous voyez, une eſpece de priſon ; les clefs qui le ferment ſont entre
„ les mains de mon ennemi ; il les garde en vertu de ſa charge de Grand-Maître
„ de ma maiſon ; à peine ſuis-je en ſûreté dans mon lit. Tel eſt
„ l'état déplorable où la France ſe trouve aujourd'hui réduite ; tels ſont les
„ malheurs que j'ai attirés ſur ma tête en pouſſant trop loin la patience
„ & la diſſimulation. C'eſt à vous maintenant à uſer de toute votre
„ prudence & de tout votre zèle, pour prendre les meſures les plus
„ convenables dans les circonſtances. Songez qu'un coup de main eſt
„ aujourd'hui plus de ſaiſon que le plus beau diſcours du monde. Le
„ mal eſt trop vif pour admettre quelque conſolation ; il faut promptement
„ courir au remede. „

Ces Seigneurs font offre de leurs ſervices au Roi.

Le Maréchal d'Aumont, & les Sieurs de Rambouillet, & de Beauvais-Nangis, écouterent ce diſcours avec étonnement & indignation. Enſuite, après avoir fait offre au Roi de leurs ſervices, & l'avoir aſſûré qu'ils exécuteroient ſes ordres, quels qu'ils fuſſent, & qu'ils verſeroient juſqu'à la derniere goute de leur ſang pour la défenſe de ſa perſonne & de ſa gloire, ils demanderent un jour pour delibérer & pour implorer les lumieres du Ciel. Cependant on mit du ſecret Louis d'Angennes, frere du Sieur de Rambouillet, ſur le zèle & l'habileté duquel le Roi comptoit beaucoup ; & le lendemain tous ces Seigneurs ſe rendirent ſecretement auprès du Roi, comme ils avoient fait la veille.

Leurs a-

Là les ſentimens furent partagés. Le Roi avoit declaré d'abord, que ſ'il vis ſur la maniere, d'exécuter le deſſein formé contre le Duc de Guiſe.

s'il étoit poſſible d'agir contre le Duc de Guiſe & toute ſa maiſon, par les voyes ordinaires de la juſtice, ſans courir aucun riſque, il prendroit ce parti beaucoup plus volontiers qu'aucun autre, parce qu'autrement il craignoit de violer dans ſa perſonne le Droit des gens, ſous la protection duquel ſont les députés des Etats, & de donner atteinte à cette liberté, ſi eſſentielle à cette Aſſemblée, que ſans elle, elle ne peut être cenſée légitime. Le Maréchal d'Aumont opina le premier, & fut d'avis d'arrêter le Duc avec tous ceux de ſa maiſon, & de les faire punir ſelon les loix, comme criminels de lèze-Majeſté. Mais ce parti, qui ne pouvoit être propoſé que par une auſſi grande ame, quelque honneur qu'il pût faire au Roi, fut rejetté par tous les autres Seigneurs, qui n'y trouverent aucune ſûreté, & qui demontrerent au contraire par pluſieurs raiſons, qu'il y auroit un danger manifeſte à ſe ſervir de cette voye.

„ En effet, diſoient-ils, qui oſera ſe porter pour accuſateur d'un cou-
„ pable de cette importance? Sur quels indices appuyera-t-il ſon accuſa-
„ tion? De quelles preuves ſe ſervira-t-il pour conſtater le crime? A quel
„ tribunal en portera-t-on le jugement? Qui ſeront les Juges chargés de la
„ connoiſſance de cette affaire? Si l'on veut ſuivre les regles établies par
„ les loix du Royaume, de tels criminels ne peuvent être jugés que par le
„ Parlement de Paris, les Chambres aſſemblées. Or ſi on en vient-là,
„ quels mouvemens ne verra-t-on pas dans cette capitale? Avec quelle
„ chaleur n'y prendra-t-on pas parti pour les accuſés? Avec quelle ardeur
„ ne s'employera-t on pas pour leur défenſe? Quels Juges oſeront pronon-
„ cer contre eux au milieu d'une ville armée pour les ſauver, d'où le Roi
„ lui-même vient d'être honteuſement chaſſé? Les loix pourront-elles là ſe
„ faire entendre? Avant même que d'aller ſi loin, ne faudra-t-il pas con-
„ duire les criminels de Blois à Paris? Et n'y aura-t-il aucun riſque à cou-
„ rir dans ce voyage? Les factieux ſe tiendront-ils pendant ce tems-là tran-
„ quilles? Quand ils n'en viendroient pas aux voyes de fait, quels efforts ne
„ feront-ils pas pour empêcher le jugement? Que cependant le Roi de Na-
„ varre faſſe quelque entrepriſe ſur les villes voiſines, quels murmures ne s'é-
„ leveront pas de toutes parts? Sans examiner ſi les Guiſes ſont coupables,
„ ou non, ne dira-t-on pas que le Roi ne les a fait arrêter que pour fournir
„ aux Hérétiques une occaſion de fortifier leur parti par quelque exploit
„ d'importance? Que de révoltes ne verra-t-on pas alors? Que l'Etat ſe
„ trouvera dans une ſituation déplorable!

„ Que ſi les factieux en viennent à la force ouverte, comme ils le feront
„ certainement, y a-t-il lieu d'eſpérer que le Roi ſoit en état de faire tête
„ à un parti ſi étendu, qui a infecté de ſon poiſon les villes, les bourgs,
„ les campagnes voiſines, une partie de Paris même, tant qu'il pourra en-
„ core ſe flatter de voir à ſa tête un Chef qu'il adore? Il n'y a donc qu'un
„ coup de main qui ſoit capable de prévenir le danger dont on eſt mena-
„ cé: la force ſeule employée à propos peut arrêter les projets violens de
„ cette conjuration déteſtable. Au reſte, en pareille circonſtance, où il s'a-
„ git de mettre ſa vie à couvert, l'utile, ou plutôt le néceſſaire, paſſe toû-
„ jours pour le plus honnête. En effet, peut-on dire que le Droit des gens

„ ſoit violé, lorſque celui qui a droit de vie & de mort ne s'en ſert que contre des perturbateurs du repos public, des gens manifeſtement convaincus d'avoir violé eux-mêmes tous les droits divins & humains, & d'aſpirer à la tyrannie? Qui des deux doit paſſer pour manquer à ſa parole, ou le ſujet qui, après une paix ſolemnellement jurée, par laquelle il s'eſt engagé à renoncer à tout parti, reprend auſſi-tôt après les mêmes engagemens, cabale de nouveau avec plus d'ardeur que jamais, & renouë des intelligences ſecretes, d'un côté avec les Puiſſances étrangeres, de l'autre avec différentes villes du Royaume, au préjudice des intérêts de la Nation; ou le Prince qui, ſe ſentant en état de lui faire tête & dans l'obligation de prévenir le danger, ne met en uſage que la rigueur des loix contre ce perfide?

„ Combien d'exemples ne pourroit-on pas rapporter de ſemblables conjurations heureuſement éteintes dans le ſang des coupables, au pied même des autels, dans le ſanctuaire de la Juſtice, au milieu des plaiſirs ſacrés de la table? En ſemblable conjoncture, quelque parti que prenne un Prince, lorſqu'il n'a en vûë que le bien public, le droit décide toûjours en ſa faveur. Et ſeroit-ce en vain en effet que Dieu l'auroit armé du glaive? Il faut l'avoüer, S. M. eſt à plaindre de ne pouvoir ſe ſervir, par les voyes ordinaires de la Juſtice, contre des hommes dignes du dernier ſupplice, du glaive que le Ciel lui a mis en main, pour exterminer les méchans; mais la poſterité ſera trop équitable pour lui faire un crime d'une démarche fondée ſur des raiſons ſi légitimes, & pour la blâmer d'avoir cherché à recouvrer par la perte des perturbateurs du repos public, une autorité qu'elle n'avoit perduë que par un excès de bonté & d'indulgence, ſur-tout lorſqu'elle ſçaura qu'il ne lui reſtoit d'autre moyen d'aſſûrer le repos de la Nation & la liberté des Etats. Que ſi les moyens dont elle ſe ſera ſervi pour en venir à bout, ſemblent pouvoir être d'un dangereux exemple, on en imputera la faute au hazard, & aux circonſtances où elle s'eſt trouvée, & ſi elle a quelque choſe à craindre, c'eſt qu'on ne l'accuſe un jour de n'avoir pas eu aſſez de prévoyance pour les prévenir.

„ Quoi, après tant d'outrages réïterés, même depuis la derniere paix, après tant de diſcours audacieux, après tant d'indices, attendrons-nous que le Roi, aſſiégé dans ſon propre Palais & pourſuivi juſques dans ſon lit par ſes ennemis, devienne au premier jour la victime de leurs projets téméraires? A-t-on beſoin d'autres preuves contre le Duc de Guiſe? Eſt-il permis de balancer dans une conjoncture qui menace le Roi & le Royaume d'une perte prochaine & infaillible? Certes, les Souverains ſont bien à plaindre, s'il faut qu'il leur en coûte la vie pour qu'on croye qu'on ait conſpiré contre leur perſonne. Que S. M. ſe réveille donc à la vûë du péril qui la menace, & que tous ſes ſerviteurs courent également avec elle. Qu'après avoir ſi ſouvent affronté les dangers au milieu des combats, elle ne craigne pas de ſouſcrire à la mort d'un ſeul homme; & s'il lui reſte encore quelque ſcrupule, pour le lever, qu'elle ſe perſuade bien ces vérités: Que la conſervation du Duc de Guiſe en-

„ traîne néceſſairement après elle la perte du Roi Henri: Que, comme
„ le diſoit autrefois un grand Canoniſte, dans une occaſion toute différente,
„ il n'y a rien que la néceſſité n'autoriſe devant Dieu & devant les hom-
„ mes: qu'enfin en uſant de ſes droits, on ne fait jamais injure à perſonne.
„ Au reſte, qu'on ne s'imagine pas, que quand la réſolution ſera priſe,
„ l'exécution doive coûter beaucoup. Quelque puiſſante que ſoit la Ligue,
„ on y eſt auſſi peu ſur ſes gardes que ſi l'autorité Royale étoit déja anéan-
„ tie; & jamais il n'eſt plus aiſé d'accabler un parti enyvré de ſes ſuccès,
„ que lorſqu'il appréhende moins de l'être. A l'égard du Duc de Guiſe,
„ c'eſt déja un vainqueur tranquille, qui ſort ſans défiance, & qui va &
„ vient ſans précaution. Pourvû qu'on ne manque pas de courage, il ſera
„ aiſé de le vaincre, en le faiſant attaquer par une poignée de gens; &
„ certes on ne manquera pas de bras pour un coup ſi avantageux à S. M,
„ ſi ſalutaire à l'Etat, & ſi glorieux pour ceux qui l'exécuteront.

Ce diſcours, en faiſant voir au Roi ſa perte inévitable, s'il ne prévenoit le Duc de Guiſe, lui inſpira en même tems le courage d'oſer l'entreprendre. Il fut réſolu qu'on ſe déferoit inceſſamment du Duc; & on convint de s'aſſûrer en même tems du Cardinal de Guiſe ſon frere, du Prince de Joinville ſon fils, des Ducs de Nemours & d'Elbœuf, & même du Cardinal de Bourbon, dont les factieux ſe ſervoient comme d'un fantôme pour ſoulever le peuple.

Conſeils & remontrances de Gaſpard de Schomberg au Duc de Guiſe.

Il reſtoit encore quelque difficulté ſur l'exécution, lorſque ſans y penſer le Duc de Guiſe la leva lui-même. Gaſpard de Schomberg Comte de Nanteuil, Colonel général des troupes Allemandes que le Roi avoit à ſon ſervice, étoit un homme dont l'attachement pour la perſonne de ce Prince, & le zèle pour la gloire de la France, n'étoient nullement douteux Cependant comme il étoit d'ailleurs fort ami du Duc de Guiſe, il l'avoit ſouvent averti de ſe conduire avec plus de modération, & de ne pas pouſſer à bout la patience du Roi: Que toute ſa puiſſance n'étoit fondée que ſur la faveur d'un peuple léger, & d'une multitude inconſtante qui change à tout vent; qu'il devoit profiter ſagement de ſes ſuccès, & ne pas riſquer trop légerement les intérêts de ſa famille: qu'il étoit accablé de dettes, & que s'il venoit à être enlevé au milieu de ces troubles, ſa femme & ſes enfans, qui n'étoient pas d'un âge à faire tête à l'orage, auroient tout à craindre: que s'il mépriſoit ſon propre danger, il devoit du moins ſe laiſſer toucher par la tendreſſe qu'il avoit pour eux, & craindre que le Roi ne cherchât à ſe venger ſur les enfans, des outrages qu'il auroit reçus du pere.

Réponſe de ce Duc à ces avis ſalutaires.

Mais le Duc, inſenſible à ces ſalutaires avis; „ Elevé dès l'enfance, lui
„ dit-il, au milieu des armées, l'image de la mort s'eſt ſouvent préſentée
„ à moi, & ne m'a point épouvanté: car pourquoi ſuis-je ſur la terre, ſi
„ ce n'eſt pour chercher la gloire au péril même de ma vie? Il eſt vrai
„ cependant que je n'avois encore jamais enviſagé le danger auquel ma fa-
„ mille ſeroit expoſée ſi elle venoit à me perdre; & à préſent que vous
„ m'y faites penſer, j'avouë que j'y ſuis d'autant plus ſenſible, que le Roi
„ eſt ſi aigri contre moi, que s'il m'arrivoit quelqu'accident, il y a de l'ap-
„ parence que ma femme & mes enfans deviendroient la victime de la hai-
„ ne

„ ne dont il n'auroit pû me faire ſentir les effets à moi-même. Ne croyez pas cependant que cela ſoit encore capable de me faire changer de réſolution. Abandonné dans un âge encore plus tendre que celui où ils ſont aujourd'hui, d'un pere qu'un coup parti de la main perfide des Hérétiques venoit de m'enlever ; reſté ſeul avec mes freres en butte à tous les traits des ennemis de ma maiſon, ai-je laiſſé pour cela de m'élever, de raſſembler les débris de la fortune d'un pere ſi grand, & même de venger ſa mort ? Je laiſſe à Dieu, qui m'a toûjours protégé juſqu'ici, le ſoin de ce qu'ils doivent devenir. Je ne les ai pas mis au monde pour qu'ils vinſſent troubler mes projets. Si la mort m'enleve avant qu'ils ſoient arrivés à un certain âge, qu'ils deviennent eux-mêmes les ouvriers de leur fortune, comme je l'ai été de la mienne, & ſe montrent par leur conduite dignes héritiers de ceux qui leur ont donné le jour. A l'égard de ce que vous dites, qu'il eſt à craindre que la patience du Roi, pouſſée à bout, ne ſe change en fureur ; je crois que ce Prince eſt trop bien inſtruit de la ſituation de mes affaires & des ſiennes, pour s'expoſer à riſquer ſa perſonne & ſon Etat, en cherchant, ſur de ſimples bruits & ſans aucun ſujet raiſonnable, à ſatisfaire ſon reſſentiment perſonnel. Il n'ignore pas que mes intérêts, qui ſont les intérêts même de la Religion, ſe trouvent tellement liés avec ceux de toutes les villes, de toutes les Provinces, & par conſequent de tout le Royaume, qu'il ne ſçauroit attenter à ma perſonne, ſans s'expoſer à voir bien-tôt après toute la France l'abandonner, & même ſe ſoulever contre lui. Ce qui m'affermit donc dans ma réſolution & me conſole en même tems, c'eſt que je prévois que ma mort ne manquera pas de vengeurs ; & que le Roi lui-même, s'il prend quelque parti violent contre moi, dépouillé de tous ſes Etats, mourra plus miſérablement qu'aucun de ſes prédeceſſeurs. Après tout, je ne vois pas qu'il ſoit ſi aiſé de me ſurprendre. Je ne connois point d'homme ſur la terre, qui mis aux mains ſeul à ſeul avec moi, ne partage la moitié de la peur ; & je marche d'ailleurs ſi bien accompagné, qu'il n'eſt pas facile à un grand nombre de m'inveſtir, ſans qu'on me trouve ſur mes gardes. Ma ſuite pénetre tous les jours avec moi juſqu'à la porte de la chambre du Roi ; & ſi elle entendoit le moindre bruit, il n'y a ni garde ni huiſſier qui puſſent l'empêcher d'accourir à mon ſecours.

Ce diſcours du Duc de Guiſe facilite le moyen de le perdre.

Ce diſcours, qui marquoit beaucoup de confiance dans le Duc, & pour le moins autant de mépris pour le Roi, ayant été encore répeté à quelques-uns du parti, enſuite rapporté au Roi (1), applanit toutes les difficultés qu'on trouvoit d'abord à l'exécution de la réſolution que l'on avoit priſe. Car comme on vit que le Duc de Guiſe mettoit toute ſa ſûreté dans la ſuite qui l'accompagnoit juſques chez le Roi, on réſolut de choiſir, pour le perdre, un moment où il ne pourroit point ſe ſervir de ce ſecours. Pour pénetrer à la chambre du Roi, il faloit paſſer par une antichambre où ce Prince mangeoit en public, & où le Conſeil ſe tenoit à certaines heures. Lorſqu'il n'y avoit point de Conſeil, elle étoit libre à tout le monde; ainſi la ſuite du Duc y paſſoit ſans obſtacle lorſqu'il alloit chez le Roi. Mais lorſqu'il y avoit Conſeil, alors la porte de cette antichambre étoit gardée par des huiſſiers; & les Seigneurs qui entroient étoient obligés de laiſſer leur ſuite au haut de l'eſcalier qui conduiſoit à cet apartement. Le Duc de Guiſe n'alloit point chez le Roi aux heures du Conſeil, mais ſeulement dans les momens où les Seigneurs entroient chez lui; & c'eſt-ce qui l'avoit empêché de remarquer cette circonſtance.

---

(1) Non pas par Schomberg lui-même, qui avoit parlé au Duc en ami, dans le deſſein de lui donner un conſeil qu'il croyoit ſalutaire, & nullement dans la vûë de le ſonder, mais par quelqu'autre dont le nom eſt reſté inconnu, applanit toutes &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

Il faloit donc choiſir le tems d'un Conſeil, afin que le Duc fût obligé, comme tous les autres Grands, de laiſſer ſa ſuite à la porte de l'antichambre; enſorte qu'il fût ſeul lorſqu'il entreroit chez le Roi. Il y avoit déja long-tems que ce Prince n'avoit aſſiſté à la ſignature, ce qu'il faiſoit cependant tous les Samedis. Or on ne pouvoit delivrer aux parties ce qui avoit été décidé dans le Conſeil, que le Roi ne l'eût ſigné. On croit qu'il y avoit de l'affectation dans cette conduite du Roi, & qu'il n'éloignoit exprès la ſignature, que pour ne pas ſe voir obligé de confirmer deux Arrêts du Conſeil, l'un en faveur de Guillaume de Brie Sieur de la Motte-Serrant, & l'autre contre la ville de Langres.

Ce la Motte-Serrant étoit un Gentilhomme d'Anjou, connu par ſes brigandages & ſes violences. Il étoit accuſé d'arrêter tout ce qu'il pouvoit rencontrer de gens ſoupçonnés de faire profeſſion de la Religion Proteſtante, & de les faire mourir de faim ou dans les tourmens, lorſqu'ils ne vouloient pas lui payer rançon, ou qu'ils n'étoient pas en état de le faire. Pluſieurs, diſoit-on, avoient peri de la ſorte entre ſes mains. Mais parce que ces excès étoient couverts du voile de la Religion, & que le coupable étoit ſoutenu par le Duc de Guiſe, ils étoient reſtés juſqu'alors impunis. Cependant il avoit préſenté requête au Roi, pour obtenir que S. M. évoquât à ſon Conſeil l'accuſation horrible intentée contre lui, & en interdît la connoiſſance au Grand-Prevôt, ce qui, à la ſollicitation du Duc de Guiſe, lui fut accordé, quoiqu'il fût abſent, & qu'il ſoit porté par les Ordonnances, qu'on n'écoutera point un accuſé, s'il ne commence par ſe ſiſter & comparoître en jugement.

L'autre Arret, qui étoit beaucoup plus de conſéquence, condamnoit les bourgeois de Langres, ville forte ſituée ſur la frontiere, & dépendante d'une façon ſpéciale du gouvernement de Champagne, que le Duc de Guiſe poſſedoit, à rétablir un mur de communication, qui joignoit à l'Evêché une des tours du rempart & qu'ils avoient démoli. Ils prétendoient avoir eu droit de le faire, parce que le Roi leur ayant confié la garde de leur ville, ils ne pouvoient, diſoient-ils, en répondre, à moins qu'ils ne fuſſent maîtres des tours. Cependant l'Evêque, qui étoit alors Charles d'Eſcars, en ayant porté ſes plaintes au Conſeil, le Cardinal de Bourbon, qui s'y rendit exprès pour cela avec le Duc de Guiſe, l'appuya ſi bien, que ſans daigner entendre ceux de Langres, quoiqu'ils euſſent leurs députés aux Etats, ſans aller même aux opinions, ils furent condamnés à réparer le dommage fait au Prélat. Il eſt conſtant que c'étoit encore une intrigue du Duc de Guiſe. Juſqu'alors les habitans de Langres avoient été declarés contre ſon parti; & il eſpéroit pouvoir les obliger à venir implorer ſon ſecours, en ſe rendant maître de ce différend entre eux & leur Evêque. Car d'ailleurs ce Prélat, qui étoit fort rangé, ſe mettoit peu en peine d'une affaire qui intéreſſoit plutôt ſon honneur que ſa bourſe, & ne l'auroit jamais entrepriſe ſans l'agrément du Roi.

On croit donc que ce fut-là le motif qui engagea le Roi à différer ſi longtems la ſignature. Il ne vouloit pas être obligé d'approuver cette déciſion, & il craignoit, s'il refuſoit hautement une choſe que le Duc de Guiſe ſollicitoit avec tant d'ardeur, de lui donner quelque ſoupçon de ce qui ſe tramoit contre lui. Enfin, lorſque ce Prince crut avoir tout diſpoſé pour la vengeance qu'il méditoit, il ſe rendit au Conſeil le 24. Décembre (1), ſous prétexte du grand nombre d'affaires dont il étoit, diſoit-il, accablé, & qu'il vouloit expédier avant les fêtes de Noël, & après avoir fait lire par Ruzé la liſte de celles qu'il vouloit finir, il ordonna à tous les membres du Conſeil, ſur-tout au Duc de Guiſe, au Cardinal ſon frere, & à l'Archevêque de Lyon, de s'y rendre le lendemain de grand matin, parce qu'il avoit réſolu, diſoit-il, de partir auſſi-tôt après ſon dîner, pour aller à Notre-Dame des Noyers ou de la Nouë, (2) qui eſt au bout du parc de Blois, & où il vouloit paſſer les fêtes en devotion.

Sur le ſoir Nicolas de Grimoville Sieur de Larchant, un des quatre Capitaines des Gardes, homme d'une préſence d'eſprit admirable, & qui étoit fort attaché au Roi, de concert avec ce Prince, ſe rendit chez le Duc de Guiſe, qui logeoit au château, ſuivi de toute ſa compagnie; & après l'avoir aſſûré qu'il ne venoit l'importuner que parce qu'il ne pouvoit plus tenir contre les plaintes de ſes gens, il le preſſa de leur faire payer leurs appointemens; declarant, que ſans cela ils étoient réſolus de quitter le ſervice, & ajoûtant, qu'il le prioit de ne pas trouver mauvais que le lendemain matin ils lui préſentaſſent leur requête lorſqu'il entreroit au Conſeil. Après avoir ainſi préparé l'eſprit du Duc, afin que le lendemain il ne s'étonnât pas de voir tant de gens armés lui faire cortege, de Larchant congédia ſes gens, en leur recommandant de ſe rendre de grand matin auprès de lui avec leur requête. En même tems le Roi donna ordre au Colonel d'Ornano, au Sieur d'Entragues, à Henri de Gouffier de Bonnivet, & à François de la Grange Sieur de Montigny, de ſe rendre auſſi auprès de lui à une certaine heure qu'il leur marqua; & parmi la troupe des quarante cinq que les Ducs de Joyeuſe & d'Epernon avoient miſe auprès de ſa perſonne, outre ſa Garde ordinaire, il en choiſit neuf, dont il réſolut de ſe ſervir pour être les miniſtres de ſa vengeance.

Le Roi choiſit neuf de ſes gardes pour être les miniſtres de ſa vengeance.

Le lendemain de grand matin on les introduiſit chez le Roi par un eſcalier

---

* (1) Il y a de l'erreur dans cette date, c'eſt le 22.

(2) Il n'y a point de Chapelle ou Egliſe en ce lieu, qui s'appelle vulgairement *la Nouë*, qui eſt une maiſon au bout de la grande allée ſur le bord de la foret. Il pouvoit y avoir en ce lieu quelque oratoire, où le Roi faiſoit ſes prieres. Dupuy.

Harangue qu'il leur fait.

lier derobé, de peur qu'ils ne fuſſent apperçus; & ce Prince les ayant fait venir dans ſon cabinet. „ Ce jour, leur dit-il, doit étre le dernier de ma vie ou de celle du Duc de Guiſe; & c'eſt vous qui allez décider, ſi c'eſt lui qui doit perir, ou ſi je ſuis deſtiné à devenir ſa victime. Voyez ſur lequel des deux doivent tomber vos coups pour votre avantage & celui de toute la France. Vous ſçavez, & perſonne ne l'ignore, qu'il eſt l'auteur de tous les troubles qui déſolent cet Etat. On crut qu'il s'en tiendroit-là; non: Ce premier crime ne lui a ſervi que de dégré pour arriver à de plus grands attentats. Alors il ne m'attaquoit que ſourdement, dans la perſonne de mes ſerviteurs; aujourd'hui il ſe declare ouvertement l'ennemi mortel de mes jours. Que dis-je? N'eſt-ce pas à vous-mêmes qu'il en veut? N'eſt-ce pas toute la Nation dont il a juré la ruine? Au reſte, il n'y a pas ici à delibérer. Je ſuis, comme vous voyez, priſonnier dans cet apartement; il n'y a qu'un coup de vigueur qui puiſſe me tirer, moi & mon Royaume, qui court le même danger que moi, des fers honteux que l'on me fait porter; ce n'eſt que par votre valeur que je puis échaper aux pourſuites de mon ennemi. Je l'ai toûjours regardée comme une reſſource à laquelle je pouvois avoir recours pour la ſûreté de mes jours, perſuadé qu'elle ne me manqueroit pas au beſoin. Si je vous demandois de me venger de quelque injure perſonnelle, peut-être ne me refuſeriez-vous pas; aujourd'hui j'ai recours à vous dans le plus grand danger que ma vie puiſſe courir. Veiller à la défenſe de la frontiere, braver la mort ſur un baſtion, ou dans la tranchée; ce ſont-là les efforts d'une vertu ordinaire & commune à tout François, dont il n'y a perſonne qui ne ſoit capable; mais ce n'eſt point votre bravoure qui m'eſt néceſſaire; je demande aujourd'hui une preuve de votre attachement pour moi; il ne s'agit point ici de verſer votre ſang pour la défenſe de nos frontieres; c'eſt pour la conſervation des jours de votre Prince qu'il faut combattre; & c'eſt par la mort du Duc de Guiſe & de ſes partiſans que vous devez les aſſûrer. J'ajoûterois que vous étes deſtinés, comme moi, à tomber ſous leurs coups, ſi je n'étois perſuadé que votre attachement pour ma perſonne, & l'amour de la patrie, feront plus d'effet ſur vous, que le reſſentiment & la haine que la vûë de votre propre danger ſeroit capable de vous inſpirer.

A ces mots le Roi, qui les avoit déja pris auparavant chacun en particulier, les voyant tous bien diſpoſés à ſervir ſa vengeance, après avoir loüé leur zèle & leur attachement pour lui, tira de longs poignards, qui, dit-on, avoient été faits exprès pour cet uſage, & les leur remettant en main: „ Voilà, dit-il, les vengeurs de votre liberté & de la mienne, auſſi-bien que de la gloire du nom François, à l'anéantiſſement duquel les Eſpagnols employent le miniſtère de ces zélés Catholiques; & c'eſt moi qui ſuis votre maître légitime, qui vous donne le pouvoir de vous en ſervir pour le ſalut de ce Royaume, contre des traîtres qui ont juré de le détruire. „ Enſuite il alla les poſter lui-même à une des portes du cabinet, qu'on trouvoit à gauche en entrant dans la chambre; car il y en avoit auſſi une à droite, te, après quoi il ſe retira dans ſon cabinet avec les Seigneurs dont j'ai parlé, & qu'on avoit auſſi fait entrer par un eſcalier derobé.

Cependant il n'étoit pas encore jour, que ceux qui devoient aſſiſter au Conſeil y étoient déja arrivés. De ce nombre étoient les Cardinaux de Vendôme & de Gondy, les Maréchaux d'Aumont & de Retz, Nicolas d'Angennes de Rambouillet, & François d'O. Louis de Lorraine Cardinal de Guiſe & l'Archevêque de Lyon ne s'y rendirent que quelque tems après. Enfin arriva le Duc de Guiſe, qui, à ce qu'on prétend, avoit paſſé cette nuit-là avec une Dame de la Cour qu'il aimoit avec paſſion, & qui pour cette raiſon s'étoit levé un peu tard.

A peine étoit-il ſorti de ſon apartement, qu'il ſe vit environné de la compagnie des Gardes du Corps, qui l'étoit venu trouver la veille. A leur tête étoit de Larchant, qu'un flux de ſang, dont il étoit encore tourmenté, rendoit d'une maigreur à faire peur, & qui, après lui avoir fait excuſe de ſon importunité, s'écria d'un ton plaintif, que ſes gens ne l'abandonneroient point, & qu'ils étoient réſolus de reſter à la porte du Conſeil juſqu'à ce qu'on leur eût donné une réponſe poſitive qui les ſatisfît. Enſuite il lui préſenta la requête, & le ſuivit avec tout ſon cortege. Au pied de l'eſcalier qui menoit au Conſeil, les Gardes de Larchant, à qui il avoit donné le mot, ſous prétexte de faire leur cour au Duc, écarterent la foule, & ſe partageant en deux hayes le long des rampes, le ſuivirent chapeau bas juſqu'en haut, en répetant de tems en tems avec un murmure confus, qu'ils le ſupplioient de ſe ſouvenir de leur requête. Le Duc, après leur avoir promis d'en parler & d'avoir ſoin qu'on leur donnât ſatisfaction, entra au Conſeil, & congédia ſa ſuite ; après quoi les Gardes firent retirer les Pages, les Valets de pied, & autres gens ſemblables, qui reſtoient ordinairement ſur l'eſcalier, dont ils ſe rendirent maîtres auſſi-bien que de la porte.

Avis donnés au Duc de Guiſe ſur ſa mort.

On prétend qu'il y avoit déja quelques jours que les amis du Duc l'avertiſſoient de ſe défier de la trop grande patience du Roi : Que tant de bonté étoit à craindre ; & que les gens ſages croyoient avoir lieu d'en appréhender les ſuites : Qu'il étoit conſtant que la grandeur du Duc donnoit de l'ombrage au Roi ; qu'on en avoit des preuves convaincantes : Que cependant ce Prince ne faiſoit paroître à l'extérieur aucun reſſentiment contre lui : Qu'il lui préparoit quelque coup fourré ; & que déſeſpérant de ſe défaire de lui à force ouverte, il le feroit infailliblement aſſaſſiner. Cependant le Duc étoit ſourd à ces avis, & répondoit toûjours ce qu'il avoit déja dit au Comte de Schomberg.

Il arriva même que dans un repas, dont étoient le Cardinal de Guiſe, ſon frere, & l'Archevêque de Lyon, le Préſident de Nully & la Chapelle-Marteau, ſon gendre, l'avertirent de ſe défier des embuches que le Roi tendoit à ſa vie, & de mettre ſes jours à couvert, en ſe retirant promptement de la Cour. Le Cardinal lui-même lui conſeilloit aſſez de prendre ce parti ;

Raiſons qui l'empeche-

mais le Duc s'obſtina toûjours à n'en rien faire, & il leur dit : Qu'il en étoit préciſement du démelé qu'il avoit avec le Roi, comme d'un combat ;

qu'il

rent de ſe retirer de la Cour.

qu'il étoit trop avancé pour pouvoir reculer honnêtement : Que la ſituation dans laquelle il ſe trouvoit avec ce Prince, reſſembloit parfaitement à celle de deux armées rangées en bataille ; que lorſqu'elles étoient une fois en préſence, il faloit néceſſairement qu'elles en vinſſent aux mains, ou reſtaſſent du moins ſur le champ de bataille; qu'autrement, faire retraite dans ces conjonctures, c'étoit abandonner la victoire à l'ennemi : Que ſon départ de la Cour reſſembleroit à une ſuite, qui donneroit à ſon ennemi l'avantage de la ſupériorité que lui-même avoit déja ; & qu'il ne vouloit pas qu'on pût dire qu'il eût cherché à ſauver ſa vie aux dépens de ſon honneur & de ſes amis : Que ſi dans les circonſtances il s'éloignoit des Etats, il alloit s'expoſer à tous les mauvais diſcours des gens mal intentionnés pour ſon parti : Qu'on ne manqueroit pas de prendre ſa retraite pour un aveu tacite des mauvais deſſeins qu'on lui imputoit ; & que les villes qui étoient dans ſes intérêts, perdroient certainement ces diſpoſitions favorables où il les avoit miſes à ſon égard : Qu'ainſi ſon parti étoit pris ; & qu'il aimoit mieux attendre au péril de ſa tête ce que l'évenement lui préparoit, que de manquer, pour ſauver ſes jours, à ſa fortune & à ſes amis. Cependant comme le Préſident de Nully continuoit ſes inſtances, & le preſſoit en pleurant d'abandonner le funeſte deſſein de reſter aux Etats, le Duc s'addreſſant au Cardinal ſon frere & à l'Archévêque de Lyon, leur dit : Qu'il ne faloit pas s'étonner des larmes de ce bon homme, qui ne venoient que de foibleſſe ou d'avoir trop bû. Sur quoi le Préſident prenant feu : „ Non, „ dit-il, ces larmes ne ſeroient pas hors de ſaiſon, ſi la fortune, qui vous a „ tant favoriſé, vous avoit encore laiſſé aſſez de prudence pour profiter „ des ſalutaires conſeils de vos amis ; mais puiſque vous les mépriſez, il „ ne me reſte plus qu'à prier Dieu de détourner le malheur qui nous menace. Faſſe le Ciel que nous en ſoyons quittes pour la peur.

Ceux qui étoient dans la confidence du Duc de Guiſe, prétendent que ce fut l'Archévêque de Lyon qui le rendit ſi obſtiné à ne rien croire de tout ce que lui diſoient ſes amis; parce que, comme il eſpéroit d'obtenir à la première promotion le chapeau de Cardinal à la recommandation du Duc, il appréhendoit, s'il quittoit la Cour, que le Roi ne fît agir ſon Ambaſſadeur auprés de S. S. pour la détourner de lui accorder cette grace ; & que ſon ambition lui fit en quelque ſorte ſacrifier ſon ami, en lui perſuadant de mépriſer le danger dont il étoit menacé. On croit que la veille de ſa mort, un inconnu ayant mis dans ſa ſerviette un billet, par lequel il l'avertiſſoit que le Roi ſongeoit à ſe défaire de lui, le Duc l'apperçut & le lut ; & qu'enſuite ayant demandé une plume, il avoit ſur le champ écrit au bas ce ſeul mot : *il n'oſeroit* ; après quoi il avoit rejetté ſous la table le billet tout plié, afin qu'il retombât entre les mains de celui qui en étoit l'auteur. Enfin, le jour même qu'il alla au Conſeil, un des Gardes qui l'accompagnoient ayant eu quelque connoiſſance, ou bien conjecturant qu'on en vouloit à ſes jours, & ne pouvant lui parler, lui marcha ſur le pied dans la foule, à deſſein de lui faire entendre qu'il alloit ſe perdre, & de l'engager à retourner ſur ſes pas. Mais le Duc ne comprit rien à ce ſignal, ou negligea cet

Autres avertiſſemens mépriſés par ce Duc.

Henri III 1588.

Mort du Duc de Guiſe.

avis, comme tous les autres, & pria ſeulement celui qui le lui donnoit, de prendre un peu plus garde à lui.

Mais à peine fut il entré au Conſeil, qu'il ſe repréſenta avec frayeur toute la grandeur du péril auquel il étoit expoſé. Alors les avis de ſes amis ; ce cortege de Gardes ſous les armes qui l'avoient accompagné ; tout cela ſe repréſenta à ſon eſprit, & il commença enfin à comprendre qu'il étoit ſeul, privé du ſecours de ceux en qui il avoit mis toute ſa confiance, & livré à la diſpoſition du Roi. Ce fut donc alors qu'il reconnut la faute qu'il avoit faite. Il étoit trop tard pour la réparer ; du moins faloit-il cacher ſa crainte, ſur-tout au Cardinal ſon frere, dont il avoit auſſi mépriſé les conſeils. Il s'étudia donc à tenir bonne contenance ; mais quelque effort qu'il pût faire, la frayeur prévalut ; quoiqu'aſſis le dos tourné vers le feu, il devint tout-à-coup froid comme marbre ; en même tems le ſang lui ſortit du nez en abondance ; & ayant demandé un mouchoir, les valets de chambre lui apporterent auſſi à ſa priere quelquels confitures, dont il prit un peu pour ſe fortifier. Au reſte, il y eut des gens qui attribuerent moins cette foibleſſe du Duc à la peur, qu'à la fatigue & à l'épuiſement de la nuit précedente.

Il n'étoit pas encore bien remis de ſa frayeur, ou ſi l'on veut de ſa foibleſſe, lorſque Louis de Revol, Secretaire d'Etat, qui ne ſçavoit rien de ce qui ſe tramoit, vint l'avertir que le Roi le demandoit. A cette nouvelle le Duc ſe leva, prit un air grave, & après avoir ſalué fort gracieuſement tous ceux qui étoient dans la Salle, marcha vers la chambre du Roi, où il ne fut pas plutôt entré que l'huiſſier referma la porte, comme cela ſe pratique ordinairement. De-là le Duc s'avança vers la porte du cabinet qui étoit à gauche.

Il levoit la tapiſſerie pour entrer, lorſque Saint-Malines, un de ceux que le Roi avoit choiſis pour cette exécution, mettant une main ſur la garde de ſon épée, lui porta de l'autre un coup de poignard de haut en bas dans la poitrine, de peur que ſous ſes habits il ne fût armé d'une cuiraſſe. Auſſi-tôt la grande quantité de ſang qu'il perdit, l'étouffa (1), enſorte qu'il ne put prononcer aucune parole. Seulement il pouſſa un profond ſoupir, qui fit trembler tous ceux qui étoient préſens. Cependant il commençoit à vouloir faire quelque réſiſtance, quoiqu'on lui eût pris les mains, lorſque les camarades de Saint-Malines ſe jetterent ſur lui, & après lui avoir donné quelques coups dans la tête & le bas ventre, afin qu'ils ne portaſſent pas à faux, le percerent enſuite de toutes parts. Malgré tant de bleſſures mortelles, il ſe ſoutenoit cependant encore ; il ſçut même ſe débaraſſer d'eux ; & tournant de l'autre côté, il s'avançoit encore, le corps droit, vers l'autre porte oppoſée, lorſque de Monpezat Sieur de Longnac, qui ſe trouvoit alors dans la chambre du Roi avec Roger de Bellegarde, Comte de Thermes, & qui avoit un genouil ſur une caſſette, le

---

(1) *Lorſqu'on le tuoit*, dit le Journal du Roi Henri III. *il diſoit : mon Dieu, je ſuis mort, ayez pitié de moi, ce ſont mes péchés qui en ſont cauſe.*

Henri III. 1588.

le voyant venir à lui les bras tendus & les poings fermés, comme s'il eût eu deſſein de l'attaquer, lui préſenta ſon épée, ſans la tirer du foureau, & le renverſa par terre du premier coup. Il tomba ſur le tapis de pied, ſans connoiſſance & ſans forces, & expira dans l'inſtant ſans aucun effort. auſſi-tôt que le Roi ſçut qu'il étoit mort, il fit renverſer le tapis ſur lui, & ſortit de ſon cabinet.

Le Cardinal de Guiſe & l'Archévêque de Lyon ſont arrêtés.

Cependant, au bruit qui ſe faiſoit dans la chambre du Roi, le Cardinal de Guiſe, qui ſe douta auſſi-tôt de ce qui ſe paſſoit, ſe leva avec précipitation en renverſant ſa chaiſe; & ſans ſonger à donner du ſecours à ſon frere, courut à la porte de l'antichambre pour ſe ſauver. L'Archévêque de Lyon, au contraire, alla vîte à la porte de la chambre du Roi, comme s'il eût eu deſſein de ſecourir le Duc; & réſolu, comme il me l'a ſouvent dit depuis, de mourir avec lui, puiſqu'il avoit été la cauſe de ſon malheur, en le retenant à la Cour; mais on les arrêta l'un & l'autre. En même tems les Gardes qui étoient reſtés ſur l'eſcalier entrerent dans la chambre du Conſeil; & le Maréchal d'Aumont, qui étoit du ſecret, ſe levant, fit un diſcours fort grave & fort moderé, pour exhorter le Cardinal & l'Archévêque à prendre patience (1). Enſuite ils furent conduits tous deux dans un grenier, où on leur donna des gardes, & où ils paſſerent le reſte du jour & la nuit ſuivante, à prier Dieu & à s'exhorter réciproquement l'un l'autre à la conſtance. Dans ces entretiens le Cardinal laiſſa échaper quelques menaces, qui ayant été rapportées au Roi par ceux qui les gardoient, furent la cauſe de ſa mort.

Auſſi-tôt après la mort du Duc, la chambre du Roi fut ouverte à tous les Seigneurs; & ce Prince s'addreſſant d'abord au Cardinal de Vendôme: „ Enfin je ſuis Roi, lui dit-il, & ces brouillons qui ne parloient que de „ zèle pour les intérêts de la Religion, n'arrêteront plus les efforts que j'ai „ réſolu de faire contre les Hérétiques. Que cependant quiconque oſera „ me faire de la peine ou donner atteinte à mon autorité, apprenne „ par cet exemple ce qu'il doit attendre de moi „. Après cela il deſcendit chez la Reine-mere, pour l'informer de ce qui venoit de ſe paſſer. Cette Princeſſe fut frappée d'un coup qui l'indignoit moins qu'il ne l'effrayoit, parce qu'elle n'en avoit pas été prévenuë. Cependant comme elle ſçavoit parfaitement diſſimuler, elle ſe contenta de demander au Roi, s'il avoit prévû les ſuites que cette action pouvoit avoir, & s'il s'étoit préparé à tout évenement? Sur quoi ayant répondu qu'il avoit pourvû à tout: „ Tant mieux, lui dit-elle; je prie Dieu ſeulement que vous vous trou„ viez bien de ce qui vient d'arriver „.

Dans

---

(1) Au contraire le Maréchal de Retz, qui n'avoit point été inſtruit du complot, voyant le coup exécuté, & voulant, par une vanité ridicule, ou ſe montrer fort zelé pour le ſervice du Roi au moment qu'on n'avoit plus beſoin de lui, ou faire croire qu'il étoit du ſecret, mit ſur le champ l'épée à la main; ce qui ſurprit d'autant plus, qu'il n'y avoit-là perſonne qui fit mine de vouloir ſe mettre en défenſe. Enſuite les deux Prélats furent conduits dans &c. *MSS. du Roi, & de Meſſieurs de Sainte-Marthe Dupuy & Rigault.*

On arrête auſſi les autres Princes de la maiſon de Lorraine.

Dans le même tems le Roi envoya quelques-uns de ſes Gardes pour arreter les Ducs de Nemours & d'Elbœuf, qui logeoient au château, & ils eurent ordre de ne point ſortir de leurs apartemens. Cependant le Duc d'Angouleme, Grand-Prieur de France, amuſoit le Prince de Joinville, fils du feu Duc, dans ſa chambre, ſous prétexte d'une partie de chaſſe qu'ils devoient faire enſemble ce jour-là. Et dès qu'on ſçut que ſon pere ne vivoit plus, il fut arrêté. On donna auſſi des gardes au vieux Cardinal de Bourbon, & à Anne d'Eſt, mere des Ducs de Guiſe & de Nemours. C'étoit peu pour elle d'avoir à pleurer le malheur de ſes enfans, ſi elle n'eut eu encore à craindre pour ſes propres jours.

On s'aſſure en même tems de quelques députés du Tiers Etat.

Cependant on fit ſortir du château François du Pleſſis de Richelieu, Grand-Prevôt de l'Hôtel, avec ſes Archers, pour aller s'aſſûrer de quelques-uns des députés du Tiers-Etat, dont la fidélité étoit ſuſpecte; c'étoient le Préſident de Nully, la Chapelle-Marteau, Compan, & Cotte-Blanche, que le Duc de Guiſe avoit nommés de ſa propre autorité après la journée des barricades, pour remplacer les anciens Magiſtrats de la ville de Paris qu'il avoit dépoſés. On arreta encore Vincent le Roi, Lieutenant général d'Amiens, qui dans ce dernier ſoulevement avoit fait paroître beaucoup d'éloignement pour le parti du Roi. On fit auſſi beaucoup de recherches pour trouver Urbain de Lanſac, Evêque de Comminges, François de Corneilhan, Evêque de Boulogne en Picardie, députés du Clergé; mais elles furent inutiles. Ils avoient eu avis de bonne heure de ce qui ſe paſſoit, & s'étoient ſauvés comme ils avoient pû. Urbain de Laval de Bois-Dauphin, Gentilhomme d'une famille diſtinguée, & Charles de Coſſé Comte de Briſſac, eurent de même ordre de ne point ſortir de chez eux. On fit enfin des perquiſitions contre différens particuliers, qui dès que le bruit de la mort du Duc ſe fut répandu dans Blois, s'étoient cachés dans différentes maiſons de la ville, & qui, à force de changer de demeure, trouverent enfin moyen de ſe mettre en ſûreté. Le Sieur de Bois-Dauphin fut relâché ſur la parole qu'il donna de ne rien entreprendre au préjudice des intérêts de S. M, & Louis de Rohan Duc de Montbazon, avec Nicolas de Grimoville Sieur de Larchant, voulurent bien lui ſervir de caution. A l'égard du Comte de Briſſac, il reſta à Blois juſqu'à la fin des Etats, & harangua pour la Nobleſſe.

Arrêts révoqués par le Roi immédiatement apres la mort du Duc de Guiſe.

De-là le Roi ſortit pour aller entendre la Meſſe à ſon ordinaire. En paſſant par la galerie des Bretons pour ſe rendre à ſa chapelle, il apperçut un des amis de la Motte-Serrant, à qui il declara qu'il révoquoit la grace qui lui avoit été accordée depuis peu; ajoûtant: Qu'il devoit apprendre qu'il étoit enfin Roi, & que les loix, qui gémiſſoient auparavant ſous le poids de la tyrannie, avoient repris leur premiere vigueur: Qu'ainſi la Motte-Serrant devoit commencer par ſe ſiſter, & que quand il ſe feroit conformé aux loix, il lui donneroit de même conformément aux loix des juges non ſuſpects, pour prendre connoiſſance des accuſations intentées contre lui. Enſuite ayant remarqué l'Evêque de Langres, qui ſe mêloit dans la foule des Courtiſans de peur d'être vû, & pour ſe ſouſtraire aux premiers regards de ce Prince encore tout émû de ce qui venoit d'arriver;

river, il l'appella par ſon nom, & élevant la voix : „ Il y a trois ſemaines, lui dit-il, que vous obtintes un arrêt contre ceux de Langres, „ ſans qu'on daignât entendre leurs défenſes ; aujourd'hui vous avez perdu „ votre procès. „ Cependant il chargea de Revol de parler au Cardinal Moroſini, Légat du Pape. On lui repréſenta les juſtes raiſons que le Roi avoit euës de perdre le Duc de Guiſe. On lui fit entendre que ce Prince ne continueroit pas pour cela avec moins d'ardeur la guerre qu'on avoit entrepriſe contre le Roi de Navarre; & par-là on l'appaiſa un peu.

Ce que le Roi fait dire au Légat du Pape.

La mort du Duc de Guiſe changea en un inſtant toute la face de la Cour. Ceux qui y étoient les plus ſenſibles, frappés de ce coup, furent ceux qui y applaudirent le plus lâchement. Au contraire, les véritables ſerviteurs du Roi commencerent dès-lors à avoir mauvaiſe opinion de ſon ſort ; & quoiqu'en apparence il y eût lieu d'eſpérer de voir, après un tel exemple, ce Prince rentrer dans ſes droits, & reprendre en main l'autorité qu'il avoit perduë, il n'y avoit point de gens ſages qui ne fuſſent perſuadés, que le parti de la Ligue, formé & nourri depuis tant d'années au milieu des intrigues de la Cour, avoit jetté de trop profondes racines pour pouvoir être éteint dans le ſang d'un ſeul homme. Le Roi, par ce ſeul coup, croyoit avoir triomphé de cette faction : cependant deux choſes l'inquiétoient ; d'un côté, le reſſentiment du Duc de Mayenne, qui ne pouvoit manquer de travailler à venger la mort de ſon frere, & de l'autre, la mauvaiſe volonté de la ville d'Orleans. Le Duc étoit alors à Lyon ; & depuis la mort de Mandelot, le Roi appréhendoit que cette ville ne ſe révoltât.

Deux choſes qui cauſent de l'inquiétude au Roi.

Comme ceux d'Orleans paroiſſoient avoir très-peu de diſpoſition à ſe ſoûmettre, on y envoya Charles de Balſac Sieur de Dunes, frere du Sieur d'Entragues, qui étoit dans le cabinet du Roi tandis qu'on aſſaſſinoit le Duc de Guiſe, avec ordre de défendre le château contre les efforts des habitans, qui commençoient à ſe mutiner, & d'employer la garniſon qui étoit dans cette place, pour la conſerver juſqu'à ce que le Maréchal d'Aumont, nommé pour conduire cette expédition, pût s'y rendre à la tête d'une armée. En même tems le Roi chargea le Colonel d'Ornano de prendre la poſte pour aller à Lyon, & de s'aſſûrer du Duc de Mayenne avant qu'il pût apprendre la mort de ſon frere. Mais d'Ornano fut prévenu de quelques heures par un courier, qui avoit été détaché au Duc par D. Bernardin de Mendoza, Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Cour de France, où ce Miniſtre habile entretenoit le parti de la Ligue, en répandant l'argent que le Roi ſon maître lui envoyoit. Le Duc averti de ce qui venoit de ſe paſſer, ſortit de Lyon avant l'arrivée d'Ornano, & mit par-là ſa tête à couvert.

Parallele du Duc de Guiſe & du Duc de Mayenne.

Portrait du Duc de Guiſe.

Le Roi croyoit avoir peu fait en perdant le Duc de Guiſe, s'il ne ſe rendoit maître du Duc de Mayenne. Le crédit des deux freres étoit grand, & leur mérite également recommandable. Mais leur ſort fut auſſi différent qu'étoient leurs caractères. Le Duc de Guiſe, que ſon nom rendoit reſpectable & aimable au peuple à cauſe de la réputation de ſon pere, un des plus grands Capitaines de ſon tems, avoit fait ſes premières campagnes en Hongrie. Il s'étoit enſuite ſignalé par la défenſe de Poitiers,

& par la déroute des troupes Allemandes, commandées par Guillaume de Montmorency Sieur de Thoré, qu'il battit proche de Château-Thierry; il avoit reçu dans ces deux occaſions des bleſſures également honorables & dangereuſes. Mais le ſuccès de la journée du Pont-Saint-Vincent, celui de Vimory, enfin la défaite de l'armée des Alliés à Auneau dans la Beauſſe, lui avoient ſur-tout acquis l'eſtime de tout le monde; enſorte que ceux mêmes qui déteſtoient ſes projets ambitieux, & qui n'aimoient pas ſa perſonne, ne pouvoient s'empecher de faire l'éloge de ſa valeur & de ſon courage.

Il avoit outre cela toutes les qualités néceſſaires pour gagner les hommes; un agrément infini dans ſon extérieur, joint à une gravité admirable; une éloquence inſinuante qui ſe faiſoit ſentir dans ſes entretiens particuliers plutôt qu'en public, & qui triomphoit de tous les cœurs; une libéralité qui alloit juſqu'à la profuſion; une bonté qui prévenoit tout le monde; une taille avantageuſe, une phyſionomie revenante, un geſte enfin, & un air de dignité dans ſa démarche & dans toutes ſes actions, qui marquoit parfaitement la grandeur de ſon ame & l'élevation de ſes ſentimens. Du reſte, accoûtumé à ſouffrir également le froid & le chaud, la faim & la ſoif, quoiqu'élevé délicatement, on le voyoit ſous les tentes & dans la tranchée ſe contenter, comme le ſoldat, de la nourriture la plus groſſiere; dormant peu, travaillant ſans ceſſe, toûjours gai, & ſi habile à manier les affaires, que les plus importantes ne ſembloient être pour lui qu'un badinage. On l'eût cru déſœuvré au milieu des plus grandes occupations.

Tant de talens qu'il avoit reçûs de la nature, étoient gâtés par une ambition demeſurée, qui ne lui permettoit pas de mettre aucunes bornes à ſes déſirs, non plus qu'à ſes projets; maître dans l'art de diſſimuler & de tromper; habile à inventer ce qui n'avoit jamais exiſté, il ſçavoit ſoutenir un premier menſonge par un ſecond, & lors même qu'il étoit le plus éloigné de la vérité, il imaginoit encore mille nouveaux moyens de faire donner dans ſes piéges ceux qu'il vouloit tromper; toûjours prêt à ſe juſtifier aux dépens des autres, lorſqu'il étoit pris ſur le fait. Ce défaut qui n'étoit connu que de ſes plus intimes, le rendoit inſenſiblement odieux à ſes amis mêmes; & pluſieurs l'abandonnerent, uniquement parce qu'on ne pouvoit compter ſur lui ni ſur ſa parole. Auſſi l'agréable malice du Duc de Guiſe avoitelle paſſé en proverbe parmi les Dames de la Cour.

Portrait du Duc de Mayenne.

Le Duc de Mayenne de ſon côté n'avoit ni moins de réputation, ni moins de valeur. Pluſieurs le mettoient même au-deſſus de ſon frere, qu'il avoit aidé à ſoutenir le ſiége de Poitiers. Enſuite, à ſon exemple, il alla faire ſes premières campagnes dans les païs étrangers. Un an après la bataille de Lepante, il ſe trouva à la tête d'un corps compoſé de Nobleſſe Françoiſe dans l'armée que les Princes Chrétiens avoient levée contre le Turc; & dès-lors il donna de ſi grandes preuves de ſa prudence & de ſa valeur, que pour lui marquer ſa reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus, le Sénat de Veniſe le fit noble Vénitien. Il ſe rendit fameux depuis dans nos guerres civiles, où il ſoutint parfaitement la gloire qu'il avoit ac-

acquiſe parmi les étrangers, par la priſe de la plus grande partie des villes & des places du Dauphiné. Il joignit à la bravoure une droiture & une exactitude à tenir ſa parole, dont on ne le vit jamais s'écarter. Auſſi, comme un ſecond Ulyſſe, n'avoit-il point d'autre nom, que le Prince conſtant & le Preneur de villes. La priſe de Broüage le fit regarder enſuite comme un des plus habiles Généraux en fait de ſiéges; & s'il ne réüſſit pas ſi bien dans ſa derniere campagne en Guyenne, ſa réputation n'en ſouffrit point. Le Public jugea de celle-ci par les autres qui l'avoient précedée, & imputa uniquement au Roi le peu de ſuccès qu'elle avoit eu. Les deux freres avoient peut-être l'ame également grande: mais le Duc de Guiſe donnoit beaucoup au hazard; le Duc de Mayenne au contraire ne ſe conduiſoit que par les regles de la prudence; ce qui venoit de la différence de leurs caractères. L'un ne formoit que des projets hardis; l'autre étoit plus moderé. La maiſon du Duc de Guiſe étoit fort derangée; au contraire, dans les affaires du Duc de Mayenne regnoit un ordre admirable. Le premier ſe mettoit peu en peine de devoir beaucoup, pourvû qu'il trouvât toûjours, de quelque façon que ce fût, de quoi fournir à ſa dépenſe; le ſecond ne dépenſoit qu'autant qu'il faloit pour ne rien devoir. Celui-là promettoit beaucoup & tenoit peu; celui-ci promettoit plus rarement, mais ne manquoit jamais à ſa parole. Enfin il étoit aiſé de voir, que l'un ſe ſeroit plutôt contenté d'une grandeur bornée, que de troubler l'Etat pour s'élever à une puiſſance ſupérieure à celle d'un ſimple ſujet; l'autre au contraire, ne mettoit point de bornes à ſes déſirs, & ſupérieur aux loix, il n'imaginoit rien dont, à quelque prix que ce fût, il ne voulût venir à bout. Auſſi la Ligue à part, le Roi ne ſe défioit point du Duc de Mayenne, & le mettoit à la tête des armées, préférablement à ſon frere; mais après avoir fait aſſaſſiner le Duc de Guiſe, il appréhendoit de trouver dans lui un vengeur implacable de ſa mort; & ce fut ce qui l'engagea à charger ſur le champ le Colonel d'Ornano d'aller l'arrêter.

Mort du Cardinal de Guiſe.

Cependant comme il ne doutoit pas qu'on n'en vînt à bout, il penſa à ce qu'il feroit du Cardinal. Ceux qui lui avoient conſeillé de perdre le Duc de Guiſe, ne doutoient pas qu'il ne dût auſſi faire mourir le Prélat; & ils le preſſoient d'autant plus vivement de s'en défaire, que connoiſſant parfaitement le génie du Roi, ils appréhendoient que la compaſſion ne prît enfin ſur lui le deſſus, qu'il ne ſe repentît du traitement qu'il avoit fait au Duc, & ne les expoſât à devenir la victime de la vengeance de ſon frere. Ils lui repréſenterent donc que le Cardinal étoit un homme fier, qui avoit paſſé ſa jeuneſſe au milieu des délices de la Cour, ſans avoir jamais ſçû ce que c'étoit que le danger, & qui par conſequent n'en ſeroit que plus hardi à ſe livrer à toutes les fureurs que ſa vengeance lui inſpireroit: Qu'il ne ſeroit retenu par aucun de ces liens qui rendent les hommes plus humains: Qu'il n'avoit ni femme ni enfans; & que par conſequent il n'y avoit perſonne dans toute la famille du Duc dont le Roi dût redouter davantage la vengeance: Qu'on avoit vû, au ſujet de la ville de Troyes, de quoi il étoit capable: Que tandis que le ſang de ſon frere fumoit encore, & qu'il avoit devant les yeux l'exemple tout récent du châtiment qu'il s'étoit attiré,

tiré , on l'entendoit déja éclater en menaces : Qu'il n'y avoit donc rien qu'on n'eût à craindre de ſa part lorſqu'il ſe verroit en liberté , & que , ſemblable à un lion ſorti de ſa cage , il auroit évité le danger dont il étoit alors menacé.

Ces raiſons firent impreſſion ſur le Roi, dont la vengeance n'étoit pas encore ſatisfaite ; ainſi la mort du Cardinal fut réſoluë. Auſſi dès le lendemain on donna ordre à un Capitaine aux Gardes , nommé le Guaſt , de le faire expédier. Cet Officier ayant donc pris avec lui quelques ſoldats de ſa compagnie, ſe rendit à la chambre où ce Prélat étoit priſonnier avec l'Archévêque de Lyon : là il lui ordonna de le ſuivre ; & l'ayant conduit dans un paſſage obſcur , après l'avoir averti de ſe recommander à Dieu , il le fit tuer par ſes gens à coups de hallebardes. Cette mort ne fut pas tenuë long-tems ſecrete ; & on ſçut bien-tôt à la Cour que le Cardinal avoit eu le même ſort que ſon frere.

Réflexions ſur la mort du Duc & du Cardinal de Guiſe.

Ainſi moururent le Duc & le Cardinal de Guiſe ſon frere. On dit que François de Guiſe leur pere , un des plus grands Capitaines de ſon ſiécle , & qui , s'il ſe fût trouvé dans d'autres circonſtances (1) , auroit contribué plus que perſonne au bonheur & à la gloire de la Nation , ayant eu de ſon mariage avec Anne d'Eſt , une femme des plus accomplies , une nombreuſe famille qui ſembloit promettre beaucoup, prévit dès-lors, dans le différent caractére de ſes enfans, tout ce qui dans la ſuite leur arriva à chacun ; & qu'il prédit que Henri, qui étoit l'aîné, livré à la faveur d'un peuple inconſtant, & aveuglé par ſon ambition , deviendroit la victime des guerres civiles , que lui-même avoit toûjours infiniment déteſtées ; que Louis, qui portoit auſſi le nom d'Hypolite, emporté par ſon naturel violent, ſuivroit la fortune de ſon frere, & auroit le meme ſort; & que Charles , qu'on appelloit auſſi Hercule, & qui dès ſon enfance donnoit déja des marques de cette modération & de cette ſageſſe qui firent depuis ſon caractère , feroit le ſeul héritier de toute cette illuſtre maiſon. L'évenement juſtifia cette prédiction. Au reſte je me ſouviens, qu'étant allé rendre viſite à Madame de Guiſe avant que de partir pour aller aux Etats de Blois, elle me dit en ſoupirant, qu'elle auguroit fort mal du ſuccès de cette Aſſemblée , & qu'elle auroit fort ſouhaité , ou qu'on n'eût point penſé du tout à la tenir ; ou que ſes fils n'euſſent point été obligés de s'y rendre.

La mere de ces Princes demande leurs corps pour les inhumer.

La nouvelle de ce qui venoit de leur arriver la jetta dans cette conſternation qui ſuit ordinairement les grands malheurs. Mais ſans s'amuſer à répandre des larmes qui ne pouvoient leur être d'aucun ſecours, elle alla droit au Roi , & le ſupplia de lui accorder les corps de ſes enfans , avec la permiſſion de les faire inhumer. Henri fut ſenſible à ſa priere, & on croit qu'il ne l'eût pas expoſée à eſſuyer un refus , ſi on ne lui eût repréſenté , que dans le mouvement où étoient alors tous les eſprits , ce que la tendreſſe ſeule portoit cette mere affligée à demander , deviendroit dans les mains des ſéditieux un des moyens des plus puiſſans pour ſoulever toute

la

---

(1) Ou qu'il eût trouvé des hommes dans nos Rois , auroit contribué &c. *MSS, du Roi & de Meſſieurs de Sainte-Marthe , Dupuy & Rigault.*

On les lui refuſe & pourquoi?

la Nation : Qu'on les verroit bien-tôt porter ces corps pâles & ſanglans par tout le Royaume, dans les villes, dans les armées, & exciter à cette vûë de la compaſſion dans les gens de bien, de la fureur dans les autres, & pour rendre le Roi plus odieux, les aller placer comme des reliques juſques ſur les autels, & les expoſer à la vénération publique. On jugea donc plus à propos de n'en laiſſer aucun veſtige. Dans cette vûë, la nuit de la veille de Noël on deſcendit ces deux cadavres avec une corde dans la baſſe-cour du château, où (1) on les mit dans de la chaux qu'on avoit préparée pour cela par le conſeil d'un des Chirurgiens du Roi, afin qu'il n'en reſtât aucunes traces. Enſuite Richelieu alla trouver Madame de Guiſe, à qui il jura qu'il les avoit vû enterrer en ſa préſence, & qu'on les avoit mis en terre ſainte par ordre du Roi.

Informations faites contre le Duc de Guiſe.

On avoit déja arrêté Péricard, Secretaire du Duc, avec Bernardin de Codanic, ſon valet de chambre, parce qu'on croyoit qu'ils avoient été tous deux dans la confidence de leur maître. On fit auſſi la recherche de tous ſes papiers & le Roi ayant nommé Jaques Guyotard & Louis Bretel Sieur de Languetot, Conſeillers au Grand-Conſeil, pour interroger les accuſés, on ſçut par leur dépoſition & par les papiers du Duc, qu'il étoit véritablement en correſpondance avec Philippe II. & le Duc de Savoye; & qu'il lui étoit venu d'Eſpagne pluſieurs ſommes d'argent, qui par le calcul que l'on en fit enſuite, ſe trouverent monter à un million cinq cens mille écus, qu'il avoit reçus depuis qu'il avoit renoüé ſes intelligences avec Philippe, c'eſt-à-dire, depuis la mort de Don Juan d'Autriche.

L'Archévêque de Lyon refuſe de répondre aux Commiſſaires Royaux.

Les Commiſſaires nommés par le Roi ſe rendirent auſſi auprès de l'Archéveque de Lyon pour l'interroger. Mais ce Prélat, qui ſçavoit que ce Prince avoit accordé ſa grace aux preſſantes ſollicitations d'Edme de Malain Baron de Lux, Gouverneur de la citadelle de Châlons-ſur-Saone, ſon neveu, refuſa hardiment de répondre, declarant qu'en qualité d'Archéveque il n'étoit point ſoûmis à la juriſdiction des Juges Royaux. Sur quoi les Commiſſaires ayant fait inſtance, & lui ayant montré que dans le cas de crime de lèze-Majeſté, l'exemption accordée aux Eccléſiaſtiques n'avoit point de lieu, il perſiſta cependant opiniâtrement dans ſon refus. Ils en rendirent compte au Roi; & ce Prince envoya à l'Archévêque le Cardinal de Gondy pour l'engager à répondre; mais il le refuſa encore nettement, en diſant qu'il n'avoit rien à dépoſer contre le Duc de Guiſe & le Cardinal ſon frere, auxquels il s'étoit attaché; que pour lui, en qualité de Primat des Gaules, il n'étoit obligé de répondre que devant le Pape, où devant des Juges nommés par S. S; que le Cardinal de Gondy lui-même étoit ſoûmis à ſa juriſdiction en qualité d'Evéque de Paris; que cependant ſi le Cardinal Moroſini, Légat du Pape, de concert avec les autres Prélats qui étoient aux Etats, jugeoient à propos qu'il répondît, il le feroit; mais qu'il vouloit bien que ceux qui décideroient de la ſorte, ſçuſſent que ce ſeroit à eux

---

(1) Le Journal du Roi Henri III. dit qu'on les brûla, & qu'on jetta enſuite leurs cendres au vent.

& non pas à lui, à répondre de l'infraction des immunités Eccléſiaſtiques.

Décision du Conſeil à ce ſujet.

Le Roi fut indigné que l'Archévêque eût fait cette réponſe au Cardinal. Il propoſa cette affaire au Conſeil,. & il fut décidé: Que lorſqu'il s'agiſſoit d'un crime de lèze-Majeſté, nos Rois avoient toûjours eu droit d'obliger les Evêques à répondre: Qu'ainſi ils avoient fait faire le procès à Gilles, Evêque de Rheims, à Didier Archévêque de Vienne: Qu'ainſi Chilpéric n'avoit renvoyé Prétextat, Archévêque de Roüen, pardevant les Prélats aſſemblés à Paris, qu'après avoit declaré que c'étoit à lui à connoître du crime dont il étoit accuſé; mais que pour qu'on ne crût pas qu'il cherchât à être juge dans ſa propre cauſe, il vouloit bien leur ceder ſon droit pour cette fois, & leur permettre de prendre connoiſſance de cette affaire: Que l'Empereur Zenon avoit uſé du même droit contre les Patriarches d'Antioche & d'Alexandrie,. & qu'il avoit été décidé par le premier Concile de Conſtantinople, célébré ſous l'Empereur Théodoſe, auſſi-bien que par celui de Carthage, que les choſes ſacrées étoient ſoûmiſes au jugement de l'Egliſe; mais que les perſonnes Eccléſiaſtiques devoient être renvoyées par devant le Juge ſéculier, toutes les fois qu'elles étoient accuſées d'un crime dont la punition excedoit la peine que le Juge Eccléſiaſtique a droit d'ordonner: Que tout attentat formé contre le Prince ou contre l'Etat, eſt ſoûmis à la juriſdiction du Souverain, & qu'il n'y a perſonne qui puiſſe s'y ſouſtraire, ſous prétexte de quelque exemption que ce ſoit (1).

On le ſomme inutilement une ſeconde fois de répondre.

Sur ce fondement, le Roi renvoya à l'Archévêque de Lyon Nicolas Fumée, Evêque & Comte de Beauvais, un des ſix Pairs Eccléſiaſtiques, homme de bien & fort zèlé pour la tranquillité publique, avec Martin Ruzé de Beaulieu, Secretaire d'Etat, pour le ſommer de ſa part de répondre à leurs interrogations; mais l'Archévêque, qui ne craignoit plus pour ſa vie, ne fut pas moins opiniâtre en cette occaſion qu'il l'avoit paru auparavant. Au contraire s'addreſſant à l'Evêque de Beauvais: „ Eſt-ce comme Evêque, „ lui dit-il, que vous venez pour m'interroger, ou comme Comte & Pair „ du Royaume? Si c'eſt en qualité d'Evêque, vous ſçavez que vous n'a„ vez aucun droit ſur un Archévêque votre Primat. Si c'eſt en qualité de „ Conſeiller du Roi, (car les Pairs de France ſont Conſeillers du Roi, & „ tiennent ce rang au Parlement de Paris,) vous n'ignorez pas que les gens „ d'Egliſe ne ſont point obligés de répondre devant les Juges ſéculiers. Ain„ ſi, de façon ou d'autre, on ne peut me forcer à ce que voulez exiger de „ moi. Dites donc au Roi de ma part, qu'après m'avoir fait grace de la „ vie, il n'eſt pas juſte de géner ma conſcience, qui m'eſt plus chere que „ ma vie même. „

Comme il n'y avoit pas moyen de rien gagner ſur ce Prélat, on fit d'ailleurs

---

(1) Qu'à l'égard de tous les autres crimes, ou ce qu'on appelle délits communs, nos Rois, par un uſage ſagement établi dans le Royaume, & pour faire honneur au Clergé, avoient bien voulu que le Magiſtrat Eccléſiaſtique en connût, de concert avec les Juges Royaux. Sur ce fondement &c. *MSS du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

Murmure & indignation du peuple au ſujet de la mort des Princes de Guiſe.

leurs toutes les informations poſſibles, & elles furent renduës publiques dans les Etats par ordre du Roi, afin que les factieux, n'ayant plus de Chef & voyant tous leurs deſſeins pernicieux découverts, abandonnaſſent le parti, & rendiſſent au Royaume ſa tranquillité. Mais ce Prince ſe trouva bien loin de ſon compte; & les Prédicateurs par leurs ſermons, les Prêtres dans le ſecret de la Confeſſion, avoient tellement gâté l'eſprit des peuples, qu'on regardoit alors comme les plus fermes ſoutiens de la Religion, des gens qui en tout autre tems auroient paſſé pour des traîtres & des rebelles. „ En effet, diſoit-on, qu'a donc fait le Duc de Guiſe? Qu'ont fait tous les autres Lorrains & ceux qui leur ſont attachés, que le Roi n'eût dû faire lui-même? Peut-on leur reprocher d'avoir entretenu correſpondance avec S. M. C. qui eſt le fleau des Hérétiques, avec le Duc de Savoye ſon gendre, qui marche ſi courageuſement ſur ſes traces, à moins que ce ne ſoit un crime de faire la guerre aux Hérétiques, & de ſonger à les exterminer? Si d'autres ont fait ce que le Roi a négligé de faire, ſoit par nonchalance, ou par les mauvais conſeils dont il a été prévenu, ou bien par ménagement pour le Roi de Navarre & par une jalouſie ſecrete contre les Guiſes, qui auroient dû au contraire être les premiers dans ſa faveur; s'ils ont réparé ce qu'il avoit laiſſé perdre, devoit-on les en punir? Lorſque la Religion eſt en péril, comme elle renferme toutes les parties de l'Etat, il n'y a perſonne qui, ſans attendre l'ordre du Magiſtrat, ne ſoit obligé de courir au feu, & de travailler à l'éteindre. On accuſe le Duc de Guiſe d'avoir reçu de l'argent d'Eſpagne; mais à quels uſages l'a-t-il employé? En eſt-il plus riche? N'a-t-il pas engagé à ſes créanciers, à la honte de la France & des François, tous ſes biens, ſes villes, ſes châteaux? Tandis que le Roi s'épuiſoit en libéralités en faveur de quelques hommes nouveaux, nés pour le malheur de la France, les zélés défenſeurs de la Religion & de l'Etat n'étoient-ils pas obligés de faire la guerre à leurs dépens? Après tout, la perte du Marquiſat de Saluces, dont le Duc de Savoye s'eſt emparé pour arrêter le cours du poiſon qui s'inſinuoit inſenſiblement, n'eſt pas aſſez conſidérable, pour qu'il ſoit néceſſaire d'abandonner la guerre qu'on a declarée aux Hérétiques, ou pour qu'on doive en vouloir tant de mal au Duc de Guiſe. N'y a-t-il pas été infiniment ſenſible? N'a-t-il pas conſeillé au Roi de ne pas laiſſer un tel outrage impuni? Cependant, après tant de travaux eſſuyés, après tant de ſervices rendus à l'Etat, pour récompenſe, on a la lâcheté de le faire aſſaſſiner; & comme ſi le ſang de ce grand homme n'étoit pas encore capable d'aſſouvir la rage de ſes perſécuteurs, on cherche encore à noircir ſa mémoire pas des impoſtures & des calomnies. „ On ajoûtoit: Que cela n'étoit pas ſupportable: Qu'il faloit reprendre les armes, pour courir à la vengeance & à la défenſe de la Religion: Qu'il y alloit de la gloire de Dieu, qui des pierres ſçauroit faire des enfans d'Abraham, & qui n'abandonneroit pas les ſiens dans une pareille circonſtance: Que ſi l'on avoit perdu deux freres, il en reſtoit un troiſième, qui ſçauroit par ſa préſence adoucir le regret que cauſoit le triſ-

Henri III. 1588.

te fort de ceux qui n'étoient plus, & réparer par ſa valeur la perte qu'on venoit de faire.

La Cour delibère ſur le parti qu'elle doit prendre.

Le Roi étoit inſtruit de tous ces bruits. Il apprenoit que le parti ſe fortifioit de jour en jour, que dans les différentes villes du Royaume, ceux qui étoient à la tête des factieux, après avoir paru d'abord conſternés, commençoient à reprendre courage, & qu'ainſi le feu qu'on avoit cru pouvoir éteindre dans le ſang des principaux Chefs, étoit prêt de s'allumer plus vivement que jamais. Dans cet embarras il tint Conſeil avec ce qu'il y avoit de Seigneurs à la Cour, pour voir quel parti l'on pouvoit prendre. Depuis le départ du Sieur de Dunes, le Maréchal d'Aumont, accompagné du Sieur d'Entragues, & ſuivi des Gardes Suiſſes, & d'une partie des Gardes Françoiſes, s'étoit rendu lui-même à la défenſe du château d'Orleans, devant lequel les bourgeois avoient ouvert la tranchée, & qu'ils attaquoient vivement du côté de la ville. Cependant il écrivoit à la Cour qu'il n'avoit pas aſſez de troupes, & demandoit qu'on lui envoyât des forces plus conſiderables, falût-il pour cela rappeller l'armée qui étoit en Poitou; mais le Duc de Retz s'y oppoſoit. Il repréſentoit: Qu'au contraire il faloit faire la guerre aux Hérétiques plus vivement que jamais: Que ſi on rappelloit l'armée du Poitou, toutes les troupes déſerteroient, & que les peuples, qui verroient tourner contre les villes Catholiques les armes qu'on n'avoit priſes que pour faire la guerre à l'erreur, ſe ſouleveroient de concert de toutes parts: Que le zèle pour la défenſe de la Religion avoit été le fondement de toute la puiſſance des Guiſes; & que ſi le Roi ſembloit l'abandonner, bien loin d'avoir appaiſé les troubles par leur mort; il verroit ſortir de leurs cendres un nouvel incendie, plus à craindre que le premier, & qui embraſeroit toute la France.

Le Sieur de Rambouillet ſoutenoit au contraire: Que le ſuccès d'une guerre dépend de la réputation de celui qui la fait: Que le peuple, naturellement entreprenant & brouillon, change avec la fortune, ſi la force ne le retient dans le devoir: Que le vainqueur avoit toûjours la raiſon & la juſtice de ſon côté: Qu'un premier ſuccès influoit beaucoup ſur toute la ſuite d'une guerre: Que la fin reſſembloit toûjours aux commencemens: Que c'étoit envain qu'on objectoit le motif de la Religion: Que pour paroître fort zèle au peuple, il faloit tâcher d'être heureux: Qu'avec cela on ne manquoit ni de troupes ni de Chefs; & qu'on étoit ſûrement applaudi de la multitude, qui eſt toûjours pour le parti que la fortune favoriſe: Qu'enfin le peuple eſt toûjours perſuadé, que celui-là eſt le plus agréable à Dieu qui réüſſit le plus heureuſement.

On propoſe dans le Conſeil de faire venir des ſecours de Suiſſe.

Cependant l'avis du Duc de Retz l'emporta ſur l'eſprit d'un Prince ſuperſtitieux & naturellement lent, qui ne prit jamais une réſolution vigoureuſe que quand il y fut forcé par la néceſſité. On propoſa auſſi dans ce Conſeil, de faire venir des ſecours de Suiſſe. Nicolas de Harlai Sieur de Sancy, qui quelque tems auparavant avoit été Ambaſſadeur dans ce païs-là, repréſenta: Que jamais S. M. ne trouveroit une ſi belle occaſion de faire une alliance avantageuſe avec les Cantons Proteſtans de Berne, de Zurich, de Bâle, & de Schaffouſe, qui ſont les plus puiſſans de tout le Corps Helvétivétique; & que par haine pour le Duc de Savoye, ou par la crainte de s'en voir accablés, non ſeulement ils s'uniroient volontiers d'intérêts avec la France, mais fourniroient encore des ſecours conſiderables. Le Duc de Retz s'oppoſa encore à cet avis; & les mêmes raiſons qui avoient fait rejetter le ſentiment de Rambouillet, empêcherent de même celui de Sancy d'etre ſuivi. Il fut arrêté ſeulement, que le Roi traiteroit avec les députés de la ville d'Orleans, qui, tandis que les habitans attaquoient le château avec vigueur, s'étoient cependant rendus à la Cour pour amuſer le Roi & retarder les ſecours dont les aſſiégés avoient beſoin, & qu'il leur accorderoit des conditions honnêtes, pourvû qu'ils ſe ſoûmiſſent; qu'on mettroit les priſonniers en lieu de ſureté, & qu'on feroit une nouvelle Declaration, pour contenir les villes du Royaume dans le devoir, en les invitant à ſe ſoûmettre, & en accordant une amniſtie générale pour tout le paſſé.

Cet avis eſt rejetté.

Les priſonniers de Blois ſont conduits au château d'Amboiſe.

Le Roi traita inutilement avec les députés d'Orleans. A l'égard des priſonniers, il les conduiſit lui-même ſur la fin de Janvier au château d'Amboiſe, qui, outre ſa magnificence, eſt une des plus fortes places du Royaume. Un Gentilhomme de la Province, dont l'attachement pour le ſervice du Roi étoit connu, nommé de Rilly, y commandoit; mais ce Prince l'en ôta très-mal à propos pour y mettre le Guaſt, dont j'ai déja parlé, & il lui donna une forte garniſon pour la défenſe de cette place. Le Guaſt avoit été préſenté au Roi par le Duc d'Epernon, & c'eſt-ce qui le faiſoit regarder comme un homme ſûr; d'ailleurs la mort du Cardinal de Guiſe, dont il avoit été le miniſtre, ſembloit répondre de ſa fidélité.

Le Roi rend la liberté à la Ducheſſe de Guiſe.

Le Duc de Nemours avoit déja échapé de ſa priſon, ſoit qu'il eût corrompu ou trompé ſes gardes; & s'étant rendu à Paris, avoit par ſon arrivée répandu la joye parmi les ſéditieux. Madame de Guiſe avoit été conduite à Amboiſe comme les autres; mais ſoit qu'on eût compaſſion d'elle, ſoit qu'elle eût promis de travailler, autant qu'il ſeroit en elle, à calmer les eſprits, le Roi lui rendit la liberté. Peu de tems après on relâcha auſſi le Roi, Lieutenant général d'Amiens, Compan, & Cotte-Blanche, qui, après avoir promis au Roi de le ſervir, ne lui tinrent cependant point parole. (Car depuis que les Prédicateurs & les Confeſſeurs avoient gâté l'eſprit du peuple, on ne ſe faiſoit plus un ſcrupule de violer, ſous prétexte de Religion, les ſermens les plus ſolemnels.) La Cour avoit envoyé à Paris avec eux Claude Marcel. C'étoit un homme qui avoit eu autrefois beaucoup de crédit ſur le peuple de cette capitale, & il étoit chargé de faire à la ville certaines propoſitions, que le Roi & lui-même jugeoient ſuffiſantes, pour faire rentrer les mutins dans le devoir. Marcel fut reçu dans Paris, mais on ne voulut point l'écouter; cependant, parce qu'on l'avoit reçu, les factieux profiterent de cette occaſion pour députer à Blois Pierre le Maître, Préſident aux Enquêtes, qui étoit dans le parti, afin d'amuſer le Roi, dont la nonchalance leur étoit connuë, & de tâcher de découvrir ſes deſſeins.

Confirmation de l'Edit d'Union.

Le Roi publia enſuite une Declaration, par laquelle il confirmoit l'Edit d'Union du mois de Juillet dernier, proteſtoit que ce qui venoit d'arriver n'étoit qu'une ſuite de ce que les clauſes portées par cet Edit n'avoient pas été obſervées; qu'au reſte ſon intention n'avoit été que de punir les auteurs de cette infraction, & qu'il ne prétendoit point étendre ſes recherches juſques ſur ceux qui avoient eu part au même complot, pourvû que dans la ſuite ils renonçaſſent à tout parti & à toute cabale: enfin on y renouvelloit les peines portées par le premier Edit contre les contrevenans. Cette Declaration eſt du dernier de Décembre.

Lettres du Roi au Duc de Mayenne.

Mais le Roi gagna bien peu de choſe par cette démarche, que les Ligueurs regarderent comme un aveu de la foibleſſe de ce Prince. Les lettres qu'il écrivit au Duc de Mayenne ne réüſſirent pas mieux. Ce Duc étant parti de Lyon le jour même de Noël, arriva ſur le ſoir à Mâcon. Delà il paſſa par Châlons-ſur-Saone, où il eut un entretien ſecret avec le Lieutenant du Baron de Lux, qui lui promit, à ce qu'on croit, de le rendre maître de la citadelle; après quoi il ſe rendit à Dijon, ſur la fin de l'année. Ce fut-là qu'il reçut les lettres dont je viens de parler. Le Roi lui marquoit: Qu'il pouvoit être perſuadé de ſes bonnes diſpoſitions à ſon égard: Qu'il ne le confondoit point avec ſes deux freres, convaincu qu'il n'avoit point trempé dans leurs complots criminels: Qu'eux ſeuls porteroient par conſequent la peine de leur temérité: Qu'au reſte, ce qui s'étoit paſſé à Blois étoit une ſuite des avis qu'il lui avoit donnés, & qu'il l'avoit cru néceſſaire pour mettre ſes jours à couvert. Le Duc, ſenſible au dernier point à un coup dont la playe ſaignoit encore, regarda auſſi les menagemens que le Roi ſembloit avoir pour lui, comme un aveu de ſa timidité, & n'en devint que plus animé à pourſuivre la vengeance qu'il méditoit, & à laquelle la Ducheſſe de Montpenſier l'excitoit continuellement par ſes lettres. Il fut affermi encore dans cette réſolution, lorſqu'il apprit que ceux d'Orleans, voyant que le Roi étoit ſi lent à envoyer des ſecours au château, commençoient à eſpérer de s'en rendre maîtres, & qu'à Paris le parti de ce Prince étoit dans la conſternation, enſorte que tout ſembloit s'y préparer à un ſoulevement.

Le peu de ſuccès qu'ont ces lettres.

Conſeils tenus par les Ligueurs à Paris.

Ce fut le lendemain de la mort du Duc de Guiſe, que l'on y reçut ſur le ſoir cette grande nouvelle. Avant qu'elle devînt publique, les Ligueurs, après avoir tenu un Conſeil ſecret, mirent des gardes à toutes les portes, & envoyerent ſur le champ au Duc d'Aumale, qui s'étoit retiré en dévotion aux Chartreux, pour le prier de rentrer dans Paris. Pendant la nuit ils tinrent encore chez lui un nouveau Conſeil, où l'incertitude & le doute où l'on étoit, rendirent les avis fort confus, & les ſentimens très-partagés. En effet, on convenoit bien de la mort du Duc de Guiſe; mais comme la crainte groſſit toûjours les objets, le reſte étoit encore une énigme. Cependant ils ſe ſeparerent de façon à faire comprendre qu'il n'y auroit que la néceſſité ſeule qui pût les forcer à s'accommoder avec la Cour, & qu'ils étoient déterminés à ſe rendre maîtres de Paris, réſolus de prendre enſuite leur parti ſur le reſte, ſelon les circonſtances.

Comme perſonne ne dormit la nuit, le jour ſuivant, qui étoit la fête de Noël, ſe paſſa de même dans le deuil & dans la triſteſſe. Les Prédicateurs eux-mêmes, encore étourdis du coup, ſembloient plutôt déplorer le funeſte accident qui venoit d'arriver, que ſonger à en pourſuivre la vengeance. Au reſte les gens ſages, tout étonnés qu'ils étoient de cette mort, ne la regardoient cependant pas comme un attentat, perſuadés que le Roi avoit eu droit d'en uſer comme il avoit fait. Mais ils ne pouvoient comprendre comment ce Prince n'avoit pas prévû les mouvemens qui devoient ſuivre une telle démarche, ou s'il les avoit prévûs, comment il n'y avoit pas apporté remede de bonne heûre.

Aſſemblée des bourgeois à l'Hôtel de ville.

On fut en dévotion pendant toute la matinée. Enfin après les Vêpres, les Ligueurs, que le moindre retardement impatientoit, aſſemblerent les bourgeois à l'Hôtel de ville, où le prémier Préſident de Harlai & le Préſident de Thou, qui étoient d'autant plus ſuſpects aux m[illegible], qu'on les connoiſſoit pour être attachés au Roi, eurent ordre de ſe rendre. Comme il ſembloit que d'obéïr, c'étoit pour eux courir à la boucherie, leurs amis mirent tout en uſage pour les en détourner, & pour leur perſuader d'attendre plutôt chez eux tout ce que la rage des ſéditieux leur préparoit. Mais le Préſident de Thou leur répondit: Que ni la place qu'ils occupoient, ni la fidélité qu'ils devoient au Roi, ne leur permettoit pas d'abandonner l'Etat dans des circonſtances ſi délicates. En même tems il conſeilla au premier Préſident de Harlai de ſe rendre avec lui à l'Hôtel de ville, en lui repréſentant: Qu'après avoir ſi longtems ſervi le Roi & le Royaume, ils ne pouvoient jamais mourir plus glorieuſement qu'en combattant pour le bien public, au milieu d'une Aſſemblée, au ſuccès de laquelle l'Etat étoit ſi fort intéreſſé. Là on entendit d'abord pluſieurs cris confus de la part des factieux, qui chargeoient le Roi d'injures, ne reſpiroient que la vengeance, & ne demandoient pas mieux que de voir quelqu'un des Magiſtrats ſe mettre en devoir de leur impoſer ſilence, afin de ſaiſir cette occaſion pour répandre du ſang. Cependant comme perſonne n'oſoit ouvrir la bouche, Jean Roland, Conſeiller en la Cour des Monnoyes, homme violent & qui avoit la langue fort mauvaiſe, ſe leva. Il n'y avoit pas long-tems que le Roi l'avoit fait arrêter pour ſes mauvais diſcours, avec le Docteur Pierre de Belloi; mais on l'avoit relâché peu après, & de Belloi étoit reſté ſeul en priſon. Roland ayant fait faire ſilence, prit donc la parole; & après un exorde, où il déplora le malheur des tems d'une maniere à rendre le Gouvernement odieux, il exhorta tous ceux qui étoient préſens, à ſe réünir pour la défenſe de la Religion & de la liberté publique; leur repréſentant, que puiſqu'ils étoient nés dans un Etat monarchique, ils devoient prendre garde que faute d'un Chef la diviſion ne ſe mît dans une capitale qui devoit donner l'exemple à tout le reſte du Royaume; qu'il faloit par conſequent ſe réünir tous, puiſqu'on ne faiſoit qu'un ſeul corps ſous le Gouvernement d'un ſeul homme, & ſans attendre d'autres ordres, choiſir de concert celui qui paroîtroit le plus digne d'un emploi de cette importance. En même tems il nomma le Duc d'Aumale, dont il eut l'effronterie de faire

Diſcours de Roland, Conſeiller en la Cour des Monnoyes.

Le Duc d'Aumale eſt fait Gouverneur de Paris par les Ligueurs.

faire l'éloge de la manière du monde la plus fade. Auſſi-tôt tout le monde fut de ſon ſentiment, & le peuple, qui avoit forcé les gardes pour entrer, applaudit à ce choix par de grands cris. Il paroiſſoit même ſe mettre en devoir de ſe jetter ſur ces hommes illuſtres dont je viens de parler; mais le Duc d'Aumale ne voulut pas voir ſouiller d'un ſang innocent les commencemens de ſon gouvernement, & s'oppoſa à un attentat, qui dans la conjoncture préſente auroit été de mauvais augure, & qui dans la ſuite pouvoit lui faire des ennemis.

Invectives des Prédicateurs contre le Roi.

Depuis que le Duc d'Aumale eut été declaré Gouverneur de Paris, les Ligueurs, qui venoient d'affermir leur autorité ſur la ruine de la liberté publique, s'abandonnerent inſenſiblement à la licence la plus effrénée. Le déſordre commença par les Prédicateurs, qui dechiroient la réputation du Roi dans leurs ſermons, & faiſoient au contraire mille éloges des Princes Catholiques. Mais [illegible] fut bien pis, lorſqu'ils apprirent la mort du Cardinal de Guiſe. Alors devenus furieux, ils crioient que c'étoit au Clergé que l'on en vouloit; que ce Prince qui n'avoit de la Religion que les dehors, n'attaquoit plus la Religion ſourdement, comme auparavant, mais qu'enfin il lui declaroit une guerre ouverte: Et au milieu de ces invectives, ils ne lui épargnoient pas les noms de tyran & d'hypocrite. Cependant comme on étoit toûjours dans l'attente de ce que deviendroit l'affaire d'Orleans, les Ligueurs n'oſoient encore en venir aux dernieres extrémités; ils réſolurent ſeulement de donner du ſecours aux habitans de cette ville. Claude de Lorraine Chevalier de Malte, frere du Duc d'Aumale, homme des plus teméraires & des plus étourdis, s'offrit pour le conduire. Il commença par piller l'hôtel de Gondy au fauxbourg S. Germain, & après en avoir enlevé pluſieurs chevaux de prix, il alla ſe jetter dans Orleans avec quelques troupes qui étoient à lui. Son arrivée augmenta le courage des habitans. Ils avoient déja à leur tête un brave homme nommé de Tremont; & Dénis de Roſſieux leur fourniſſoit tout ce qui étoit néceſſaire pour faire le ſiége du château qu'ils avoient commencé avant la mort du Duc de Guiſe. Cependant les Pariſiens firent partir après le Chevalier d'Aumale quelques troupes qu'ils avoient levées à la hâte dans cette capitale, avec quelques chariots chargés de poudre. Mais ce convoi eut le malheur d'être rencontré par Philippe d'Angennes Sieur du Fargis, & par François de la Grange Sieur de Montigny, qui l'enleverent & mirent en déroute l'eſcorte qui les conduiſoit. (t).

(t) Depuis un mois Balſac, Sieur de Dunes, remarquoit, que le Duc de Guiſe mettoit tout en œuvre pour gagner les Orleanois par le moyen de Roſſieux & de ſes autres émiſſaires. Le deſſein du Duc étoit de lui enlever & à d'Entragues, ſon frere, le château d'Orleans, & dans cette vûë il avoit déja envoyé dans cette ville quelque tems auparavant le Sieur de Tremont, afin d'être prêt à tout évenement. Le Sieur de Dunes en étoit informé, & commençoit à prendre des meſures pour ne ſe pas laiſſer ſurprendre. Il n'attendoit aucun appui du Roi, Prince foible, qui, à ce qu'il lui ſembloit, commençoit lui-même à perdre courage. Ainſi il ſongea à ſe procurer d'ailleurs les ſecours qui lui étoient néceſſaires pour ſe mettre à couvert des entrepriſes du Duc de Guiſe & des Orleanois. Car ce Duc étoit enfin ſorti à ſon honneur du démêlé outrageant qu'il avoit eu

avec

HENRI III. 1588.

avec le Roi au ſujet d'Orleans, & il avoit en quelque ſorte obtenu qu'on accorderoit cette place à la Ligue pour ville de ſureté. Tandis que le Sieur de Dunes étoit dans cet embarras, il eut occaſion de s'entretenir pluſieurs fois avec Jaques-Auguſte de Thou, qui ſe trouvoit alors à Blois. Ils étoient amis intimes d'ailleurs ce Seigneur avoit toûjours trouvé dans ce Magiſtrat autant d'éloignement pour tout ce qui s'appelle parti, que d'attachement au ſervice du Roi. Ainſi il ne fit aucune difficulté de lui ouvrir ſon cœur. Il lui repréſenta l'embarras où il ſe trouvoit: Que déja le parti ſe diſpoſoit à faire le ſiége du château d'Orleans: Que cependant le Roi les abandonnoit, ſon frere & lui: Que par la malheureuſe ſécurité & la patience mal placée de ce Prince, ils ſe voyoient réduits à la néceſſité de trouver dans leurs propres forces des reſſources pour faire tête au Duc de Guiſe: Qu'ils ne manquoient ni de courage ni d'amis: Qu'ils étoient d'ailleurs très-perſuadés que tout l'avantage ſeroit du côté de ceux qui ſçauroient prevenir leur ennemi; mais qu'ils appréhendoient, s'ils en venoient aux voyes de fait, d'expoſer au pillage une ville très riche qu'ils vouloient préſerver d'un ſi grand malheur: Que dans cette vûë ils avoient formé un projet beaucoup plus avantageux & plus ſage: Que le château d'Orleans étoit fort étroit & trop foible pour contenir dans le devoir une auſſi grande ville; que leur deſſein étoit de l'agrandir; que par-là ils s'aſſureroient de la ville: Que cette place deviendroit un azile aſſuré pour tous ceux qui étoient véritablement zelés pour la gloire du Roi & de la Nation, & oppoſés au parti Proteſtant: Que s'ils réuſſiſſoient, il arriveroit que le Roi reviendroit peut être de l'aſſoupiſſement où les gens de bien le voyoient plongé avec douleur, & que reprenant courage, & les voyant en état de l'aider à récouvrer ſon autorité, il employeroit à ſon tour cette même autorité pour les proteger. „ Voilà, ajouta le Sieur de
„ Dunes, quel eſt notre plan; mais pour l'exécuter
„ il nous faut de l'argent comptant,
„ ſans cela il nous eſt impoſſible de faire
„ garder aux troupes quelque diſcipline, ni
„ de raſſembler aſſez de pionniers pour venir
„ à bout en peu de jours de notre deſſein,
„ ſans être à charge aux habitans.
„ J'ai une partie aſſez conſiderable de pierreries,
„ & je les mettrois volontiers en gage,
„ pourvû que je puſſe trouver de l'argent
„ deſſus. Il ne s'agit point ici de notre
„ intérêt particulier; c'eſt celui de tous
„ les gens de bien. Je voudrois que quelqu'un
„ ſe chargeât de les prier ſous main
„ de contribuer à l'exécution d'un deſſein ſi
„ ſalutaire.

De Thou goûta fort ce projet. Il donna parole de faire de ſon côté tout ce qu'il pourroit, & promit de plus, qu'il alloit travailler à engager ceux qui étoient les plus intéreſſés à l'exécution, à fournir l'argent néceſſaire. Ce Magiſtrat étoit alors fort lié avec le Cardinal de Vendôme. Comme ce Prince étoit indigné de ſe voir mépriſé du vieux Cardinal de Bourbon, ſon oncle, que les Guiſes avoient prévenu contre lui, & des Guiſes mêmes, & qu'il appréhendoit les ſuites que ce mépris pourroit avoir, il ne fut pas difficile à de Thou de lui perſuader, que pour ne pas être pris au dépourvû, il étoit à propos qu'il eût toujours dans ſes coffres quelque ſomme d'argent conſiderable. En effet, il tira de lui un ordre pour aller à Paris emprunter vingt mille écus, & au cas qu'il touchât cette ſomme, il convint avec le Sieur de Dunes de l'employer à l'exécution du projet dont ils s'étoient entretenus, & de n'en parler au Cardinal que quand la choſe ſeroit faite. C'étoit le 18. de Décembre qu'il devoit partir; les chevaux attendoient dans la baſſe-cour du château où il s'entretenoit de très-grand matin avec le Sieur de Dunes, lorſque Jean Bourneuf de Cuſſé, Conſeiller au Parlement, qui accompagnoit de Thou & qui étoit du ſecret, perdit ſes gans. C'étoit cependant un meuble très-néceſſaire pour la ſaiſon, auſſi les chercha t on longtems; mais quelque ſoin que l'on ſe donnât, il ne fut pas poſſible de les trouver. Ce fut ainſi que de Thou partit pour Paris, dans le deſſein de tirer de ſes amis & autres le plus d'argent qu'il lui ſeroit poſſible; mais la mort du Duc de Guiſe, arrivée ſur ces entrefaites, fit évanouir le projet qu'il avoit formé avec le Sieur de Dunes. Cependant Bourneuf ayant été inſtruit du jour que devoit partir le ſecours envoyé à Orleans par les Ligueurs de Paris, & de la route qu'il devoit tenir, dépêcha ſur le, champ, pour en donner avis au Maréchal d'Aumont, le valet même qui avoit ſi longtems cherché ſes gans en préſence du Sieur de Dunes; il avoit ordre, au cas qu'on fit quelque difficulté d'ajouter foi à ſon rapport, de faire ſouvenir le Sieur de Dunes des gans perdus. Le valet s'acquitta exactement de ſa commiſſion; & le Sieur de Dunes, qui d'abord avoit peine à le croire, ayant re-

HENRI III. 1588.

connu par la circonſtance des gans, que l'avis venoit véritablement de bonne part, le Maréchal d'Aumont fit partir par la même route que devoit prendre le ſecours, Philippe d'Angennes du Fargis, de la maiſon de Rambouillet, Seigneur également diſtingué par ſon érudition, par ſon eſprit & par ſa valeur, & François de la Grange de Montigny, à la tête d'un détachement. Ces troupes rencontrent le convoi des Pariſiens proche de Nemours, & comme il n'étoit eſcorté que par des recrûës, elles vinrent aiſément à bout de les déſarmer & de les mettre en déroute. Les vainqueurs ſe rendirent maitres de toutes les charretes chargées de poudres & d'autres munitions de guerre. Cependant comme ce ſecours étoit compoſé de plus de quinze cens hommes, une grande partie trouva encore moyen d'entrer dans Orleans, où, en diminuant la perte que le parti venoit de faire, & en aſſurant les habitans qu'ils recevroient inceſſamment de nouveaux ſecours, ce foible renfort ne laiſſa pas d'animer les bourgeois à continuer le ſiege du château. *MS. de Mrs. de Sainte-Marthe*.

Fin du Livre Quatrevingt treizième.

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATREVINGT-QUATORZIEME.

SOMMAIRE.

SUite de la négociation du Roi de Navarre avec le Duc d'Epernon. Sentimens de ce Prince à l'occaſion de la mort du Duc de Guiſe. Priſe de Niort par les Proteſtans. Continuation du ſiége de la Ganache. Le Roi de Navarre tombe dangereuſement malade. Ses ſentimens en cette occaſion. Reddition de la Ganache. Mort de la Reine Catherine de Medicis, & ſon caractère. Clôture des Etats de Blois. Diſcours de l'Archévêque de Bourges en cette occaſion. Diſcours du Comte de Briſſac. Diſcours du député du Tiers-Etat. Réduction d'Orleans ſous l'obeïſſance de la Ligue. Députation de Sancy en Suiſſe & en Allemagne pour en tirer du ſecours. Suite des entrepriſes des Ligueurs dans Paris. Cas de conſcience propoſé par les Pariſiens à la Sorbonne. Empriſonnement des principaux membres du Parlement. Nouveau ſerment propoſé à cette Compagnie par les factieux. Requête préſentée au Parlement par la Ducheſſe de Guiſe, pour demander juſtice de la mort du Duc. Révolte de la ville de Chartres. Arrivée du Duc de Mayenne à Paris. Etabliſſement du Conſeil de l'Union. Le Duc de Mayenne declaré Lieutenant général de l'Etat Royal & Couronne de France. Déchaînement des Prédicateurs contre le Roi. Vers, Libelles & Eſtampes publiés contre ce Prince. Proceſſions publiques faites dans Paris au même ſujet. Révolte de la ville de Laon. Le Roi députe à Rome Jerôme de Gondy, pour appaiſer le Pape au ſujet de la mort du Cardinal de Guiſe. Diſcours de Sixte V. dans le Conſiſtoire à cette occaſion. Députation de la Ligue au Pape. Députation de l'Evêque du Mans à Rome pour le même ſujet. Sa négociation pour obtenir de Sixte V. l'abſolution du Roi. Diſcours de ce Prélat au Pape. Réponſe de ce Pontife. Droits de nos Rois ſur le Clergé du Royaume. Fermeté de Piſany. Le Pape refuſe au Roi l'abſolution. Mariage des deux nieces de Sixte V. Nôces de Ferdinand de Medicis Grand-Duc de Toſcane. Revolte de Chartres, d'Amiens, d'Abbeville, de Roüen, du Mans, de Melun, de Senlis, de Crepy en Valois, de Pont-S. Maixant, de Creil, de Clermont en Beauvoiſis & de Lyon. De Villeroi embraſſe le parti de la Ligue. De la Chaſtre, Gouverneur du Berry, abandonne auſſi le parti du Roi. Révolte du Duc de Mercœur en Bretagne. Il ſe rend maître de Nantes, & de la ville de Rennes qui l'abandonne enſuite.

Ses autres exploits dans cette Province. Sédition à Bourdeaux appaiſée par le Maréchal de Matignon. Il chaſſe les Jéſuites de cette ville.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Relations de Jean du Houſſai Sieur de la Borde; Journal du Duc de Nevers; Ecrits publiés de part & d'autre; Actes de l'Aſſemblée des Etats; Archives du Parlement de Paris; Lettres & Relations de Claude d'Angennes, Evêque du Mans; Antoine Cicarelli; Apologie de Nicolas de Villeroi.

HENRI III. 1588. Suite de la négociation du Roi de Navarre avec le Duc d'Epernon.

CEpendant le Roi de Navarre, dont le nom ſervoit de prétexte aux factieux, pour authoriſer leurs pernicieux deſſeins, ne ſe tenoit pas tranquille. Il avoit renvoyé Jean du Houſſai, Sieur de la Borde, au Duc d'Epernon, pour le preſſer de s'unir d'intérets, & de joindre inceſſamment leurs forces enſemble. A l'égard des trois cens ſoixante mille écus qui étoient en dépôt entre les mains de Zamet & de Bandini, le Duc vouloit les retirer, diſoit-il, avant que de ſe declarer; de peur que ſi ſes intelligences avec le Roi de Navarre éclatoient auparavant, il ne ſe vît expoſé à faire une perte ſi conſiderable. Pour lever cet obſtacle, ce Prince conſentoit à ceder au Duc, en dédommagement & pour gages de cette ſomme, tous les domaines qu'il poſſedoit en Gaſcogne & dans tout le reſte de la Guyenne, à condition, qu'après la paix il pourroit les retirer en rembourſant le Duc. Celui-ci avoit d'abord demandé du tems pour ſe déterminer: enfin il avoit accepté la propoſition, & prié que le Roi de Navarre lui envoyât le Vicomte de Turenne & François Coligny Sieur de Châtillon, pour traiter avec eux, & convenir des conditions auxquelles il conſentoit de ſuivre ſon parti.

Le Vicomte de Turenne étoit alors malade à la Rochelle, où une petite fièvre le retenoit. Ainſi de Châtillon eut ordre de ſe rendre ſeul à Angouléme. Il étoit ſur le point de partir, lorſque le Roi de Navarre reçut de la part du Duc d'Epernon un courier, qui lui apprit la mort du Duc de Guiſe. Pour ôter même à ce Prince tout lieu d'en douter, cet homme l'aſſûra, qu'il avoit vû lui-même le corps du Duc, & lui montra une bague, dont une Dame qu'il aimoit lui avoit fait préſent, & qu'on lui avoit ôtée après qu'il eût été aſſaſſiné. Le Roi de Navarre, après avoir donné audience à ce courier, fit part de la nouvelle qu'il venoit de recevoir aux Sieurs de Châtillon, Jaques de Segur, François Daloüe des Ageols, Frontenac, & la Borde, qui ſe trouverent alors avec lui; & il ajoûta, qu'on auroit lieu de ne le pas croire, s'il diſoit qu'il fût fort affligé de la mort du Duc, puiſqu'il étoit conſtant qu'il avoit attenté à la vie du Roi, & qu'il troubloit tout le Royaume: Qu'au reſte il pouvoit aſſûrer avec vérité, que pluſieurs Gentilshommes étoient venus s'offrir à lui, pour tuer le Duc ; non pas dans la vûë de tirer de lui quelque recompenſe, mais uniquement pour venger les intérêts de la cauſe commune ; & qu'il les avoit toûjours refuſés, en les menaçant, s'ils continuoient à lui parler de ce deſſein, de ne les plus regarder jamais, ni comme des amis, ni comme des gens d'honneur.

Cette nouvelle interrompt ſa négociation avec le Duc d'Epernon.

Au reſte, cette nouvelle rompit les meſures que ce Prince commençoit à prendre avec le Duc d'Epernon. Comme le Roi ne l'avoit éloigné de la Cour, que pour donner ſatisfaction au Duc de Guiſe, il y avoit toute apparence que ſon ennemi n'étant plus, il alloit être rappellé inceſſamment. Ainſi Châtillon eut ordre de ne plus penſer à ſon voyage d'Angoulême. Le Roi de Navarre renvoya ſeulement la Borde au Duc, pour le remercier de la nouvelle dont il lui avoit fait part, & ſçavoir de lui quelles meſures il jugeoit à propos que l'on prît dans les circonſtances, ſur-tout au ſujet du ſiége de la Ganache, dont la garniſon étoit ſur le point de ſe rendre, ſi on ne lui envoyoit promptement du ſecours. Sur quoi le Duc fut d'avis, que ce Prince écrivît au Duc de Nevers, & qu'il s'engageât, au cas qu'il conſentît à lever le ſiége, à ne point l'inquiéter dans ſon retour.

Le Roi de Navarre étoit alors à St. Jean d'Angely en Saintonge ; & ce fut dans ces conjonctures que les Proteſtans reprirent le projet qu'ils avoient formé depuis long-tems, de ſe rendre maîtres de la ville de Niort, ſur laquelle ils avoient déja fait envain pluſieurs tentatives. Quelques mécontentemens perſonnels donnerent lieu à cette nouvelle entrepriſe. Les habitans de Niort, à l'abri d'une bonne garniſon, & de la ſituation avantageuſe de leur place, avoient juſqu'alors reſiſté courageuſement aux Proteſtans & rendu tous leurs efforts inutiles. Leurs ſuccès, joints à la haine qu'ils portoient au parti, les avoient rendus inſolens. Ils portoient la déſolation & le ravage dans toutes les terres que les Reformés poſſedoient aux environs. Pour peu qu'on fût ſuſpect, on n'étoit point épargné ; & tout récemment encore Jean de la Valette, Grand-Prevôt du Roi de Navarre, ayant été tué dans un combat qui ſe donna au pied de leurs murailles, ſon corps avoit été tranſporté dans la place, & Jaques Laurent, Lieutenant général de Niort, homme brutal & brouillon, après l'avoir fait traîner ignominieuſement par toutes les ruës de la ville, l'avoit fait pendre au gibet.

Priſe de Niort, par le Roi de Navarre.

Louis de Saint-Gelais étoit un des principaux Chefs des Proteſtans ; & comme il avoit ſes terres proche de Niort, il avoit été auſſi un des plus expoſés aux inſultes des Catholiques. Ce fut lui qui ſe chargea de cette expédition ; & après avoir communiqué ſon deſſein au Roi de Navarre, voici comme il l'exécuta. Il donna rendez-vous aux troupes, qui étoient deſtinées à cette entrepriſe, à un carrefour voiſin du bourg de Ste. Placine. Elles étoient compoſées d'environ quatre cens Arquebuſiers, commandés par les Sieurs Jean Baudean de Parabere, d'Arambure, & Hector du Preau, & de quatre vingt Gendarmes. De Saint-Gelais s'y rendit, ſuivi d'Antoine de Ranques ; après quoi ils partagerent leur marche. De Ranques, qui avoit pris par Fors rencontra un détachement de Cavaliers Albanois de la garniſon de Niort, qu'il attaqua, mit en fuite, & obligea d'aller ſe mettre à couvert dans la forêt voiſine de Chizai. Il alla enſuite ſe poſter vis-à-vis de la porte de Saint-Jean, pour empêcher qu'aucun d'eux ne rentrât dans la ville & n'y mît l'alarme. Les autres troupes Proteſtantes avoient cependant mis pied à terre dans le voiſinage; & ayant laiſſé leurs chevaux à la garde des goujats, elles s'étoient avancées avec leurs échelles & leurs petards, portés par des mulets, juſqu'à la vallée de Vouillé, vis-à-vis de la porte Saint-Gelais, où elles ſe tenoient en ſilence. Au reſte, l'entrepriſe penſa être découverte. De la Ferriere, Enſeigne de Jean de Chourſes de Malicorne, qui, ayant été depuis peu chaſſé de Poitiers par les partiſans de la Ligue, s'étoit retiré à Niort, lui avoit dépêché un homme, pour l'informer de ce qui ſe paſſoit; mais ce courier fut arrêté en chemin par les domeſtiques du Sieur de Saint-Gelais, & l'avis ne fut point donné.

Il faiſoit alors un grand clair de lune; ainſi il falut attendre qu'elle fût ſous l'horiſon, avant que de pouvoir agir. Enfin l'obſcurité ſucceda à cette lumiere, & les Proteſtans marcherent contre la place. On deſcendit les échelles dans le foſſé; & comme on avoit déja eu ſoin auparavant de les attacher les unes au bout des autres, elles furent appliquées en un inſtant, environ à quarante pieds de hauteur du côté de la porte Saint-Gelais, où les Sieurs de Saint-Gelais & de Parabere ſe rendirent, ſuivis de Pierre Gentil, qui étoit très-habile à attacher le pétard. On avoit appliqué les échelles dans deux endroits différens. De Ranques, de Jonquieres, & Vilpion de Valieres d'un côté, du Preau, d'Arambure, & des Liſtres de l'autre, eſcaladerent aiſement la muraille à la tête de leurs troupes, & commencerent par égorger la garde. En même tems le pétard fut attaché à la porte du baſtion qui couvre la porte Saint-Gelais, & joua avec un ſi grand bruit, qu'il réveilla tous les habitans. On en fit encore joüer un autre à la porte du Pont; mais il produiſit peu d'effet. Il fit ſauter ſeulement les deux battans de la porte; enſorte qu'il n'y avoit pas moyen d'entrer par-là, qu'un à un. Alors les Sieurs de Parabere & de Saint-Gelais marcherent de ce côté-là à la tête de leurs troupes, & ſe réünirent aux halles, où d'Arambure arriva en même tems. Là ils eurent en tête un gros de bourgeois, qui combattirent quelque tems avec beaucoup de vigueur pour la défenſe de leurs vies & de leurs enfans; & d'Arambure y reçut un coup, dont il perdit un œil. D'un autre côté, ceux qui étoient à la ſuite d'Arambure rencontrerent une autre troupe, commandée par Philippe de Villiers-Princé, qui fut joint par Jaques Laurent, Lieutenant général de la ville. Là il ſe donna encore un combat ſanglant; mais Princé ayant été tué, & le Lieutenant général bleſſé dangereuſement, les Catholiques perdirent courage. En même tems Saint-Gelais ayant fait allumer des feux aux fenêtres, & crier de toutes parts, *vive le Roi de Navarre*, les ennemis ſe diſſiperent. Les Proteſtans perdirent à peine huit hommes à la priſe de cette place, du nombre deſquels fut Vilpion de Valieres; & les habitans n'y eurent pas plus de trente hommes de tués. Les autres ſe laiſſerent couler le long des murailles avec des cordes; pluſieurs ſe refugierent au château. Enfin, à la pointe du jour, le ſoldat ſe mit à piller la ville; & il le fit avec tant d'acharnement, qu'on ſ'appercevoit aiſément qu'il étoit moins animé par l'avarice, que par la vengeance.

Le Lieutenant général avoit promis une groſſe rançon, & étoit reſté caché pendant pluſieurs jours, juſqu'à ce que la fureur du ſoldat fût appaiſée. Mais comme on n'avoit point eu d'abord ſoin de ſes bleſſures, il mourut entre les mains de ceux qui le gardoient, & ſon cadavre ayant été trouvé enfin, fut traîné au gibet où il avoit fait attacher celui de la Valette; mais le Roi de Navarre y étant arrivé, eut la bonté de l'accorder aux amis du Lieutenant, qui le firent inhumer. On fit pendre auſſi un nommé Jamart, homme factieux, accuſé d'avoir parlé contre le Roi de Navarre, & contre l'honneur de la famille Royale. Ce furent-là les deux ſeules victimes ſacrifiées à la vengeance publique.

Le Sieur de Malicorne étoit dans le château; & on l'avoit ſommé de ſe rendre, auſſi-tôt après la priſe de la ville. Dès que le Roi de Navarre y fut arrivé, il donna des ôtages; & ce Prince lui accorda une capitulation honorable. Il ſortit de la place avec ſon épouſe, & tout ce qu'il y avoit de Nobleſſe, & on leur donna une eſcorte pour les conduire à Parthenai. Les Proteſtans trouverent dans Niort cinq gros canons, deux coulevrines, que le Lieutenant général avoit fait fondre depuis peu, avec deux piéces de canon de médiocre grandeur, qui venoient d'être miſes en état, & qui étoient deſtinées pour le ſiége de Fontenai, & des autres places que le Duc de Nevers avoit réſolu d'attaquer, après qu'il ſe ſeroit rendu maître de la Ganache. Le Roi de Navarre donna le gouvernement de la ville & de toutes les dépendances au Sieur de Saint-Gelais. Pour ce qui eſt du château, il en confia la garde au Sieur de Parabere; & y fit entrer pour garniſon ſon regiment, compoſé de huit compagnies. Ceux qui écrivoient alors à Paris, gens ſans honneur & ſans jugement, font une relation affreuſe des meurtres & des excès commis par les Proteſtans à la priſe de cette place. Mais en paſſant par-là quelques mois après, je reconnus par moi-même la fauſſeté de ces calomnies. D'ailleurs l'arrivée du Roi de Navarre, qui ſe rendit auſſi-tôt après dans cette ville, ſuffiroit ſeule pour en convaincre tous ceux qui connoiſſent ce Prince, & qui ſçavent combien ſon caractère a toûjours été éloigné de la violence.

1589. Suite du ſiége de la Ganache.

Après la priſe de Niort, les Proteſtans tournerent tous leurs ſoins du côté de la Ganache; & le Roi de Navarre partit en perſonne à la tête d'un camp volant, pour aller au ſecours des aſſiégés, & obliger le Duc de Nevers à ſe retirer de devant cette place, ou à en venir à une bataille. Le premier de Janvier de l'an 1589. les Catholiques avoient changé toute la conduite du ſiége, & ayant tranſporté du canon au-delà de l'étang du côté de Guineſoſſe, & à la chapelle de Saint-Leonard, éloignée de la place de deux cens pas, ils commencerent à la battre à revers. Quatre jours après ils attaquerent les ouvrages avancés, & en emporterent deux l'épée à la main. Ce ſuccès encouragea les aſſiégeans. Auſſi-tôt après ils donnerent un aſſaut général à la ville par les deux bréches que leur artillerie y avoit faites. L'une étoit défenduë par du Pleſſis-Gettai, Gouverneur de la place, & l'autre par les Sieurs de Vignolles & de la Perrine.

Henri III. 1589.

Le combat fut opiniâtre; mais les Catholiques furent enfin obligés de ſe retirer, laiſſant plus de cent morts ſur la place. Du côté des Proteſtans, dont la perte fut peu conſiderable, de la Perrine fut tué d'un coup qu'il reçut dans la tête ; le Sieur de Saint-Coſme & le Capitaine la Forêt furent dangereuſement bleſſés. Outre cela, pluſieurs des aſſiégeans périrent au milieu des glaces, que le poids des troupes qui couroient à l'aſſaut, fit entr'ouvrir. Cette action ſe paſſa le 4. de Janvier. Le jour ſuivant fut employé de part & d'autre à enterrer les morts. Les Catholiques avoient laiſſé dans le foſſé quelques bleſſés, que les aſſiégés tranſporterent dans la ville, où ils furent traites avec beaucoup de ſoin & de bonté.

Le Comte de Caravas demande une entrevûë au Gouverneur.

Telle étoit la ſituation du ſiége, lorſqu'un tambour ſe préſenta devant la place. Il étoit envoyé par Claude de Gouffier Comte de Caravas, & portoit de ſa part une lettre addreſſée au Sieur du Pleſſis-Gettai. Elle fut ouverte dans le Conſeil de guerre, & par la lecture on vit que le Comte demandoit une entrevûë au Gouverneur, l'aſſûrant qu'il avoit des choſes à lui communiquer qui ne pouvoient être confiées à une lettre. Après une mûre déliberation, tous les Officiers convinrent qu'on devoit accorder au Comte la ſatisfaction qu'il demandoit. Sa droiture étoit connuë ; d'ailleurs on ſçavoit qu'il étoit fort attaché au Roi & à la maiſon de Bourbon, & ennemi declaré de la Ligue.

Propoſitions que ce Comte lui fait.

On ſe trouva donc le lendemain au rendez-vous proche du baſtion du fer à cheval, ſans que cependant l'artillerie du camp ceſſât de battre la ville. Là le Comte de Caravas fit entendre au Sieur du Pleſſis: Que le Duc de Nevers étoit réſolu à ne point décamper, qu'il ne ſe fût rendu maître de cette place : Qu'il étoit plus de l'interêt du Roi de Navarre que du ſien, que ce ſiége ne durât pas plus long-tems: Que par la mort du Duc de Guiſe, le Roi s'étoit aſſez declaré contre la Ligue : Que cependant le Maréchal d'Aumont ſe ſoutenoit à peine dans le chateau d'Orleans; & que ſi l'armée du Duc ne marchoit inceſſamment à ſon ſecours, il alloit ſe voir obligé d'abandonner cette place : Qu'il avoit acquis aſſez de gloire, lui & tous les Officiers de ſa garniſon, à la défenſe de ce poſte qui étoit confié à ſa garde : Qu'il étoit tems enfin de ſe rendre, & qu'il y auroit de l'opiniâtreté, plutôt que de la valeur, à vouloir tenir plus long-tems: Que le Duc n'ignoroit pas leur ſituation, & l'extrêmité à laquelle ils étoient réduits: Qu'il leur conſeilloit donc de prendre leurs meſures de bonne heure, & de faire avec lui une capitulation honorable : Qu'il leur offroit la vie ſauve, la liberté de ſortir de la place avec armes & bagages, & une eſcorte pour les conduire en lieu de ſûreté : Qu'outre cela ils auroient huit jours pour donner avis de leur ſituation au Roi de Navarre ; & que ſi avant ce terme expiré il leur venoit du ſecours, cette capitulation ſeroit nulle: Enfin qu'on feroit cependant une tréve, pendant laquelle les hoſtilités ceſſeroient de part & d'autre. Ces propoſitions ayant été examinées dans le Conſeil de guerre, on jugea à propos de les accepter. La tréve fut concluë, & la Robiniere partit, chargé des articles ſignés du Duc de Nevers, pour aller les communiquer au Roi de Navarre.

Elles ſont acceptées par les aſſiégés.

Ce Prince s'avançoit au ſecours des aſſiégés, lorſqu'au bout de deux jours

Maladie dangereuſe du Roi de Navarre.

jours de marche, c'eſt-à-dire le 9. de Janvier, il tomba malade d'une pleuréſie, accompagnée d'une fiévre très-violente. La force du mal fut ſi grande, qu'elle l'obligea de s'arrêter dans un méchant village nommé S. Pere; & à peine put-on le tranſporter de-là dans un château du voiſinage. Au bruit de cet accident, un deuil univerſel ſe répandit dans toutes les places que les Proteſtans poſſédoient dans le Royaume; la Rochelle fondit en larmes, comme s'il ſe fût agi de la ruine entiere du parti; & on ordonna des prieres publiques qui durerent pluſieurs jours, & où il ſe fit un concours de peuple extraordinaire. La triſteſſe ne fut pas moins grande à la Cour, parmi tous ceux qui avoient quelque zèle pour le bien public; & ils voyoient avec douleur enlever au Roi & à la France, dans des circonſtances ſi fâcheuſes, le plus ferme appui de l'Etat. A l'égard du Roi de Navarre, perſuadé que ſa derniere heure étoit venuë, il regarda la mort de ſang froid, & s'y prépara par des prieres ardentes & ſouvent réïterées. Du reſte il marqua, Que le ſeul regret qu'il eût, c'étoit de ne pouvoir ſecourir dans ces tems de confuſion & de déſordre, tant de gens de bien qui gémiſſoient ſous l'oppreſſion dans toutes les parties du Royaume, & qui attendoient de lui des ſervices qu'ils étoient en droit d'exiger: Qu'au reſte, Dieu, qui n'abandonne jamais les ſiens au beſoin, auroit ſoin de les conſoler: Que pour lui, après avoir été régeneré en J. C. & devant mourir en lui, il ſe trouvoit heureux de ſe voir ſur le point d'être délivré des horreurs & des troubles dont ſes jours avoient été environnés, pour paſſer à une vie plus tranquille.

Reddition de la Ganache.

Il revint cependant peu de jour après de cette dangereuſe maladie; mais la Ganache étoit déja perduë pour les Proteſtans; & le terme dont on étoit convenu étant expiré, le Sieur du Pleſſis avoit rendu la place le 14. de Janvier. Il eſt vrai qu'au plus fort du mal, le Roi de Navarre avoit donné ordre au Comte de la Rochefoucault, & aux Sieurs de la Trimouille & de Châtillon, de porter du ſecours aux aſſiégés. Par malheur ils s'égarerent, ſoit par la malice de leurs guides, ſoit parce que ceux qu'ils avoient choiſis s'égarerent eux-mêmes dans l'obſcurité, & ils arriverent trop tard. Du reſte, en reconnoiſſance du bon traitement que les aſſiégés avoient fait à ceux des bleſſés qui étoient reſtés dans le foſſé, le Duc de Nevers en uſa auſſi fort bien avec eux. Le gouvernement de la Ganache fut donné à Robert de Joyeuſe, Comte de Grandpré, & il y entra avec ſon regiment.

L'armée du Duc de Nevers montre de l'éloignement pour le ſervice du Roi.

Ce qui chagrinoit le Duc de Nevers, c'eſt qu'il voyoit parfaitement l'éloignement que les Officiers de ſes troupes avoient pour le ſervice du Roi. Ils n'en faiſoient plus même un myſtère depuis la mort du Duc de Guiſe. Jean Babou Comte de Sagonne, Commandant des Chevaux-légers, & tous les autres Officiers, menaçoient hautement d'abandonner l'armée. Clande de la Chaſtre, Maréchal de camp, quoiqu'il ne ſe declarât pas ſi ouvertement, n'en étoit pas moins dans les mêmes diſpoſitions, & la déſertion commençoit à ſe mettre parmi les ſoldats. C'eſt-ce qui obligea le Duc de preſſer ſi fort la reddition de la Ganache, afin de couronner du moins par cet exploit la fin de ſon expédition. Le Roi lui écrivoit ſans ceſſe de ramener

HENRI III. 1589.

l'armée, afin d'aller au ſecours du Maréchal d'Aumont, qui ſe trouvoit fort preſſé dans le château d'Orleans. Cependant il s'en étoit toûjours défendu juſqu'alors, en faiſant entendre à ce Prince: Que s'il levoit le ſiége de la Ganache, il perdroit l'occaſion de prendre cette place; & que cependant l'armée ſe débanderoit auſſi-tôt après, par la défection des principaux Officiers: Que cela rendroit le Roi odieux, & qu'on ne manqueroit pas de faire ſonner bien haut, qu'il laiſſoit les Hérétiques en repos, pour tourner ſes armes contre les Catholiques. Enfin, après la priſe de la Ganache, le Duc vint rejoindre le Roi, ſuivi ſeulement de la Chaſtre & de quelques autres en petit nombre. A l'égard du Comte de Sagonne, il étoit paſſé auſſitôt après au ſervice des ennemis, avec la meilleure partie de l'armée.

Mort de la Reine Catherine de Medicis, & ſon caractère.

La Cour venoit alors de prendre le deuil au ſujet de la mort de la Reine Catherine de Medicis, mere du Roi, qu'une maladie dont elle étoit attaquée depuis long-tems, jointe au chagrin qu'elle avoit eu depuis, avoit enfin conduite au tombeau le 5. de Janvier. Ce fut une Princeſſe d'un génie vaſte, d'une magnificence qu'elle porta juſqu'à l'excès, qui pendant trente années qu'elle gouverna la France, en faiſant naître adroitement des troubles dans l'Etat, & les appaiſant à ſon gré, ſelon que ſes intérets le demandoient, par la diviſion & la jalouſie qu'elle fomentoit entre les plus grands Seigneurs du Royaume, ſçut profiter des calamités publiques, pour attirer à elle toute l'autorité. Détachée de la bagatelle, vice ſi ordinaire à ſon ſexe, & uniquement occupée des plus grands & des plus importans projets, elle entretint les Princes ſes enfans dans la molleſſe & l'amour du plaiſir, pour ſatisfaire ſon ambition particuliere. Egalement à charge à la Nation dans la paix comme dans la guerre, auſſi-tôt que l'Etat, délivré des fureurs de la guerre civile, commençoit à goûter la douceur de la paix, elle faiſoit de folles dépenſes pour procurer à ſes fils des couronnes chimériques. Entêtée des vaines prédictions de quelques Aſtrologues, qui lui avoient annoncé qu'elle verroit tous les Princes ſes fils couronnés, pour ne pas avoir la douleur de les voir ſe ſucceder l'un à l'autre ſur le trône de France, à peine Charles IX. y fut-il monté, qu'elle ſongea à chercher parmi les Nations étrangeres de nouveaux Royaumes pour les deux Princes qui lui reſtoient. (1)

Mais ſa prodigalité ne parut nulle part davantage, que dans ces vaſtes bâtimens, tous commencés par ſon ordre, ſans qu'elle en eût jamais conduit aucun à ſa perfection, perſuadée que le jour qui les verroit achevés, ſeroit le dernier de ſa vie, & croyant pouvoir reculer la mort, en éloignant le terme de ſes entrepriſes. Enfin après avoir ſi long-tems abuſé de la

(1) C'eſt dans cette vûë qu'elle fit agir auprès des Miniſtres de la Porte, François de Noailles, Ambaſſadeur de France à Conſtantinople, pour procurer le Royaume d'Alger à Henri Duc d'Anjou. Peu s'en falut même que ce projet ne réuſſit; s'il échoua, elle s'en dedommagea en le faiſant élire dans la ſuite Roi de Pologne. Ce fut dans le même deſſein qu'elle travailla à mettre la Couronne d'Angleterre ſur la tête de François Duc d'Alençon, en lui faiſant épouſer la Reine Eliſabeth. Par-tout cette Princeſſe laiſſa des marques de ſa grandeur d'ame, & d'une libéralité qui ne reconnoiſſoit point de bornes. Mais ſa prodigalité &c. *MS. de Mrs. de Sainte-Marthe.*

la patience de la Nation par ces vains fantômes de vertu, outrée de ſe voir ſans crédit, depuis que les Ducs de Joyeuſe & d'Epernon avoient pris le deſſus ſur l'eſprit du Roi ſon fils, le reſſentiment qu'elle en conçut, lui fit allumer dans le ſein du Royaume la derniere guerre civile. Elle vit enſuite que ce feu avoit excité un incendie plus grand qu'elle ne ſe l'étoit d'abord imaginé, & tel qu'il ne pouvoit être éteint que par la ruine de l'Etat. Malgré la diſſimulation du Roi, elle s'apperçut qu'il commençoit à ſe défier d'elle ; & dès-lors elle commença elle-même à ſe négliger. Soit feinte, ſoit dégoût réel, cauſé par ſon grand âge, on ne la vît plus ſe mêler du Gouvernement ; contente de ſe ſoutenir à la Cour par une magnificence toûjours Royale, & par une ombre d'autorité, que le Prince ne lui ôta jamais, malgré tous ſes mécontentemens.

Sa diſpute peu de jours avant ſa mort avec le Cardinal de Bourbon.

Peu de tems avant la mort du Duc de Guiſe, elle avoit eu une petite attaque de fiévre, & commençoit à ſe rétablir, lorſque cet accident imprévû lui porta le coup de la mort. Enſuite étant allée ſur ces entrefaites rendre viſite au Cardinal de Bourbon, avec lequel elle avoit eu de grandes liaiſons ; & ce Prélat lui ayant reproché d'une manière fort aigre, que c'étoit elle qui par ſes careſſes les avoit amenés à la boucherie, lui, le Duc de Guiſe, & tous les autres bons Catholiques, c'eſt-à-dire les Ligueurs ; (car ils ne ſe donnoient point d'autre nom ;) après une diſpute qui fut aſſez vive entr'eux, elle fut repriſe de la fiévre, & bien-tôt après étouffée par le poiſon mortel qu'elle nourriſſoit depuis ſi long-tems dans ſon ſein. Le Roi ne la quitta point pendant toute ſa derniere maladie ; & comme elle avoit perdu la raiſon, auſſi-bien que le ſentiment, ce fut lui qui dicta lui-même ſon teſtament, par lequel elle faiſoit pluſieurs legs conſidérables à ceux qui l'avoient ſervie, & dérogeant à ſon contract de mariage, nommoit pour ſon héritier univerſel dans les grands domaines qu'elle poſſedoit en Auvergne & en Languedoc, Charles Duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX. Du reſte elle mourut accablée de dettes ; & les effets qu'elle laiſſa, & qu'on vit depuis vendre à l'encan dans Paris, ne ſuffiſant pas, quelque riches qu'ils fuſſent, pour les acquitter, on fut obligé d'aliéner encore, pour y ſatisfaire, une partie de ſes grands domaines, enſorte que cette Princeſſe, qui pendant ſa vie ſurpaſſoit en magnificence les plus grands Rois, devenuë après ſa mort un terrible exemple de l'inconſtance des choſes humaines, éprouva le ſort des ſimples particuliers.

Sa croyance ſuperſtitieuſe aux Aſtrologues.

La fortune voulut même ſe joüer d'elle juſques dans le moment qui devoit terminer ſes jours. Comme les Aſtrologues, pour qui elle n'avoit jamais eu que trop de confiance, l'avoient averti de ſe défier de S. Germain, elle évitoit avec ſoin tous les lieux qui portent ce nom, & qui ne ſont pas rares en France. Ainſi, lorſque la Cour alloit à S. Germain en Laye, où nos Rois ont un château, elle n'y reſtoit que fort peu de jours, & en ſortoit auſſi-tôt qu'elle ſentoit la moindre incommodité. De même, comme le Louvre eſt dans la paroiſſe S. Germain l'Auxerrois, elle s'étoit fait bâtir dans la paroiſſe S. Euſtache, qui en eſt tout proche, un Palais ſeparé, qui lui avoit coûté des ſommes immenſes. Mais malgré toutes ces précautions elle ne put éviter ſa deſtinée ; & au lieu qu'elle s'imaginoit que la prédiction tomboit

boit ſur les lieux appellés S. Germain, elle s'accomplit par un homme qui portoit réellement ce nom. Il y avoit à la Cour un Gentilhomme de Normandie, nommé Julien de Saint-Germain. C'étoit un homme doux, bon Théologien, à qui le Roi avoit donné la riche Abbaye de Charlieu, comme une recompenſe dûë à ſa probité ; & comme il ne ſe trouvoit perſonne pour aſſiſter la Reine-mere au lit de la mort, ce fut lui qui s'acquitta de cet emploi, & qui reſta à ſon chevet juſqu'à ce qu'elle eût rendu les derniers ſoupirs. Perſonne ne parut ni trop gai ni trop triſte de la mort d'une femme de cette conſequence, qui avoit brouillé le Royaume tant qu'elle avoit vécu. Il arriva auſſi-tôt après de ſi grandes revolutions, que les plus zélés ſerviteurs de cette Princeſſe n'eurent pas le tems de la regretter, & que tout le monde en perdit même bien-tôt le ſouvenir.

Le Roi qui aimoit le faſte juſques dans les cérémonies les plus lugubres, prit le deuil avec toute la Cour. On détendit tous les apartemens, & ce Prince voulut que tous les murs fuſſent peints en noir, & ſemés de larmes : préſage funeſte de ce qui devoit arriver dans la ſuite ! Cette pompe funèbre ſembloit moins faite pour rendre à la Reine-mere les derniers devoirs, que pour porter le deuil de la France. Au reſte le corps de cette Princeſſe fut mis en dépôt dans l'égliſe de S. Sauveur, juſqu'à ce qu'on pût le tranſporter à S. Dénis, pour être mis dans le ſuperbe Mauſolée qu'elle avoit fait ériger au Roi Henri II. ſon époux, & où, de ſon vivant, on avoit déja placé ſa ſtatuë. Mais la mort du Roi, arrivée cette même année, & les guerres qui ſuivirent ce funeſte évenement, empêcherent d'abord qu'on ne s'acquittât envers elle de ce triſte devoir ; & ſon corps reſta long-tems depuis dans la même chapelle où il avoit été dépoſé, ſans que perſonne daignât ſeulement ſonger à elle.

Clôture des Etats.

Ce fut au milieu du deuil, ou de la conſternation que ces triſtes évenemens avoient répandus dans la Cour, que ſe terminerent les Etats. Les députés préſenterent leur cahier au Roi le 4. de Janvier ; & l'Edit d'Union ayant été confirmé de nouveau le même jour par un ſerment ſolemnel qui fut prêté de tout le monde, on ſe raſſembla pour la derniere fois le 16. du même mois, avec autant de ſécurité que ſi le Royaume eût joui de la plus profonde paix. L'Archévêque de Bourges, devenu Préſident du Clergé par la mort du Cardinal de Guiſe, porta la parole pour tout ſon Corps ; le Comte de Briſſac harangua au nom de la Nobleſſe ; & Etienne Bernard, de Dijon, pour le Tiers-Etat. Jamais on n'entendit diſcours plus étudiés ; jamais on n'avança de plus grandes maximes ; jamais on ne raiſonna ſi ſolidement ; jamais on ne ſe ſervit de ſtile plus flatteur qu'en cette occaſion ; jamais Henri n'aſſiſta à aucune action au milieu du repos & de la paix la plus profonde, avec tant de tranquillité. Inſenſible à la révolte de la plus grande partie de ſes ſujets, qui tous ſembloient avoir conjuré ſa perte, on eût dit qu'il aſſiſtoit à quelque ſpectacle dont il ſe donnoit l'amuſement.

Diſcours de l'Archévêque de Bourges.

L'Archévêque de Bourges, après avoir attribué l'origine de tous les maux dont ce floriſſant Royaume étoit affligé depuis tant d'années à la différence de Religion, qui avoit, diſoit-il, rompu les liens de la charité Chrétienne, prétendoit : Que les principaux remèdes qu'on devoit y apporter, étoient de rétablir la liberté des élections, tant pour les Evêchés que pour les Abbayes ; d'abolir l'uſage des bénéfices donnés en commende à des perſonnes qui n'avoient jamais fait profeſſion de la vie Religieuſe ; de n'admettre au Sacerdoce que des ſujets capables, de mœurs, & d'une érudition éprouvées ; d'extirper de l'Egliſe de Dieu le trafic honteux qui ſe faiſoit des choſes les plus ſaintes, afin que les Prêtres & les Prélats rendiſſent gratuitement au peuple ce qu'ils avoient reçu gratuitement eux-mêmes ; de défendre l'aliénation des biens eccléſiaſtiques, d'où les Prêtres qui ſervent à l'autel tirent leur entretien ; & de permettre, au cas qu'ils fuſſent aliénés, de pouvoir les retirer en quelque tems que ce fût, en rembourſant le prix que les acheteurs en auroient donné en conſcience ; de défendre la pluralité des bénéfices, & de faire obſerver exactement dans tout le Royaume, la diſcipline établie par le Concile de Trente ; de veiller à ce que les biens & revenus des Hôpitaux fuſſent adminiſtrés dans la ſuite avec plus de ſoin & d'économie ; & pour cet effet, de joindre aux Magiſtrats des villes, qui par les ordonnances de nos Rois ſont chargés d'y avoir l'œil, quelques députés du Clergé, qui, en qualité d'Adminiſtrateurs, euſſent comme eux les mêmes droits ; de rendre à l'Ordre de Malte ſon ancien luſtre ; de ne point ſouffrir par conſéquent qu'on y reçût aucun ſujet qui n'eût fait preuve de Nobleſſe, & de ne point donner les Commanderies au crédit ou à la faveur, mais d'avoir uniquement égard à l'antiquité & aux charges que les Chevaliers auroient exercées, afin que ceux qui avoient bien ſervi l'Ordre pendant toute leur vie, ne ſe viſſent pas privés des récompenſes dûës naturellement à leur valeur ; enfin, de rétablir la diſcipline dans les Univerſités, & de veiller à l'éducation de la jeuneſſe, ce qui fait partie de la diſcipline Eccléſiaſtique. Voilà ce qui regardoit le Clergé. Le Prélat vint enſuite à la Nobleſſe ; & pour mettre le peuple à couvert des vexations auxquelles il étoit expoſé de la part des troupes, il demanda : Qu'on remît ſur pied l'Ordre de Chevalerie, qui avoit été éteint pendant le tems des guerres civiles : Que, conformément à l'ancienne diſcipline, on rétablît la Cavalerie Françoiſe, qui s'étoit renduë autrefois ſi formidable, & qui doit être compoſée de la Nobleſſe : Que le Roi fût exact à fournir aux appointemens des troupes, parce que lorſqu'on ne paye point le ſoldat, il ſemble que ce ſoit l'inviter à voler : Qu'on ſe ſervît des moyens propoſés par le cahier préſenté à S. M. par les Etats, pour mettre les finances à couvert de l'avarice des Receveurs, qui convertiſſoient à leur uſage l'argent du Roi : Qu'on ne remplît les charges de Judicature que de ſujets capables, d'une probité, & d'une habileté reconnuës : Qu'on abolît la vénalité des charges, quelles qu'elles fuſſent : Qu'on diminuât le nombre des Magiſtrats ; & que cet Ordre ſi reſpectable, qui s'aviliſſoit par le trop grand nombre de membres dont il étoit compoſé, devenu la récompenſe de la vertu & du mérite, reprît ſon ancienne ſplendeur, & ſa première dignité, par le rétabliſſement de la diſcipline qui y étoit autrefois obſervée.

Diſcours du Comte de Briſſac.

Après que l'Archevêque de Bourges eut parlé, le Comte de Briſſac prenant la parole, fit d'abord un grand éloge du Roi, dont il loüa la piété, &

Henri III. 1589.

la valeur qu'il avoit ſignalée, diſoit-il, dès ſes premières années ſous le regne de Charles IX. ſon frère, avant que lui-même montât ſur le trône, & dont il venoit de donner encore tout récemment une preuve remarquable par la défaite de l'armée formidable des Suiſſes & des Allemans. Après quoi il fit une invective ſanglante contre les nouveaux Sectaires, qui, ſans reſpect pour la mémoire de leurs ancêtres, travailloient à ſaper la Religion de leurs peres, & par conſequent à enlever à la Nation ce précieux dépôt qu'ils lui avoient confié. Enſuite il s'étendit fort au long ſur les loüanges de la Nobleſſe Françoiſe qui s'étoit ſignalée par la défaite des Gots, des Vandales, des Albigeois, des Lombards, des Sarraſins, & des autres ennemis de la Foi, & qui ne connoiſſoit point d'autres bornes de ſa valeur, que celles mêmes du ſoleil; & ſupplia S. M. en ſon nom, de la maintenir dans ſes droits, immunités, & privileges; de ne point permettre que la Nobleſſe qui eſt un titre honorable, dont on n'eſt redevable qu'à ſa naiſſance ou à ſon mérite, devînt la récompenſe de la faveur, ou le prix honteux de quiconque voudroit l'acheter; de protéger l'Ordre de Malte, qui fait partie du Corps de Nobleſſe; de remedier aux abus qui s'étoient introduits dans la Juſtice, en abrégeant les procès; de décharger le peuple des impôts; de prendre des meſures pour que les finances fuſſent légitimement adminiſtrées; de rétablir les Magiſtrats dans toute leur autorité; de faire revivre l'ancienne diſcipline obſervée parmi les troupes; de reformer le Clergé, & de pourſuivre vivement les ennemis de l'Egliſe.

Diſcours du Député du Tiers-Etat.

Etienne Bernard parla le dernier. Après avoir remercié le Roi d'avoir confirmé de nouveau l'Edit d'Union, où l'on reconnoiſſoit, diſoit-il, le doigt de Dieu, qui ſembloit l'avoir dicté lui-même pour l'extirpation de l'Héréſie, il exhorta toutes les villes du Royaume, & toute la Nation en général, à embraſſer la ſainte Union, afin de ſe réunir, pour rendre tous de concert à S. M. l'obéïſſance qui lui étoit dûë, conformément à la Loi de Dieu. Enſuite il s'appliqua à dévoiler les abus qui regnoient dans l'Etat; il le compara à un corps affoibli depuis long-tems par les maux des guerres civiles. Il parla des juremens, des blaſphèmes, qui n'étoient que trop communs parmi la Nation; des adultères, dont on ſe faiſoit un jeu; de la magie, qui paſſoit pour une preuve honorable d'un génie extraordinaire; enfin du trafic honteux qui ſe faiſoit des bénéfices, des magiſtratures, & des gouvernemens: d'où il arrivoit, diſoit-il, qu'on ne trouvoit plus, ni probité dans le Clergé, ni intégrité dans les Juges, ni ſûreté dans ceux qui gouvernoient les places. Il s'étendit auſſi fort au long ſur le relâchement de la diſcipline militaire; ce qui faiſoit que le peuple ſe voyoit ſans ceſſe expoſé à ſouffrir les plus grandes violences. Il ſe déchaîna ſur-tout contre les ſolliciteurs d'Edits & les fabricateurs de nouveaux impôts, gens nés pour la ruine de la Nation, qui, ſemblables à des ſangſuës, tirent le plus pur ſang du peuple. Il dit que, ſoutenus du crédit & de la faveur des Grands, qu'ils ſçavoient mettre dans leurs intérêts à prix d'argent ou par des moyens peu honnêtes, on les voyoit parcourir fierement le Royaume, ſuivis d'une troupe d'Archers, pour épuiſer le pauvre peuple par leurs violences & leurs exactions: Que s'il ſe trouvoit quelqu'un aſſez hardi pour s'oppoſer à leurs injuſtices, ils avoient auſſi-tôt en poche quelque Ordonnance extorquée furtivement, en vertu de laquelle ils ôtoient aux Juges ordinaires la connoiſſance de ce qui les regardoit, pour traduire les complaignans au Tribunal de S. M, c'eſt-à-dire, à ce qu'ils appelloient le Conſeil des parties: Il n'étoit pas mal nommé, ajoûtoit-il, puiſqu'ils y étoient Juges & parties tout enſemble: Qu'outre cela ils ne manquoient jamais de juſſions, dont ils ſe ſervoient pour violenter les ſuffrages des Juges les plus intègres, & pour éluder l'autorité des Parlemens, en ſupprimant les gages des Officiers, ou en y faiſant entrer des Juges à leur dévotion: Que c'étoit pour cette raiſon qu'on voyoit ſouvent à la queüe des Edits que l'on publioit, cette clauſe, qui ne ſeroit pas néceſſaire, ſi l'on n'en donnoit que de raiſonnables: Qu'ils étoient enregiſtrés ſur les ordres réiterés de S. M. Après avoir étalé fort au long, & d'une manière pompeuſe, tous ces abus du Gouvernement, il venoit aux loüanges de la Reine-mere; & après avoir fait l'éloge de ſa prudence, il ajoûtoit, qu'il reſtoit encore à la Nation une Reine, à qui le Roi, non-content de l'honorer de ſa couche, faiſoit encore part de tous ſes deſſeins, qui par ſes ſages & ſalutaires avis adouciroit le regret que cauſoit la mort de celle qu'on venoit de perdre, & aſſûreroit le bonheur de l'Etat, en donnant à S. M. une heureuſe poſtérité. Il finiſſoit en ſuppliant S. M, puiſque les députés étoient inutiles aux Etats, de leur permettre de ſe retirer; ajoûtant, que le tems étoit venu, où, dans leurs Provinces, bien mieux qu'à la Cour, ils travailleroient chacun de leur côté à l'affermiſſement de l'autorité Royale, & de la tranquillité publique; & aſſûrant S. M. qu'ils s'y employeroient, comme ils y étoient obligés, avec tout le zèle qu'elle pouvoit attendre d'eux.

Comme ces harangues, qui n'étoient alors gueres de ſaiſon, & qui peut-être même ennuyeront le Lecteur, ſont aujourd'hui entre les mains de tout le monde; je n'ai pas cru qu'il fût à propos d'entrer dans un plus grand détail. Telle fut la clôture des Etats. Le Roi congédia les députés, & leur fit promettre à chacun en particulier, de travailler dans leurs Provinces à retenir le peuple dans le devoir. Mais il y en eut peu qui tinſſent parole. Quelques-uns ne furent pas plutôt de retour, que les diſcours des Prédicateurs & des Prêtres vendus au parti, qui leur répetoient ſans ceſſe, que lorſqu'il s'agit de la Religion, il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, leur firent changer de ſentiment. D'autres, que la crainte ſeule avoit portés à prendre ces engagemens, ſe crurent quittes de leurs promeſſes dès qu'ils ſe virent en liberté. Enfin quelqu'envie qu'euſſent la plûpart de donner ſatisfaction au Roi, les circonſtances où l'on ſe trouvoit, & les troubles dont le Royaume étoit agité, & qui avoient été cauſe qu'on avoit voulu s'aſſûrer de leur parole, les diſpenſerent de la tenir.

Les Ligueurs s'aſſûrent d'Orleans.

Cependant après la priſe de la Ganache le Duc de Nevers s'étoit rendu auſſi-tôt à la Cour. Mais ſon armée s'étant débandée, comme il l'avoit prévû, ſon retour ne fut d'aucune utilité pour la conſervation d'Orleans, où ceux qui tenoient pour le Roi étoient réduits à la derniere extrémité. Ainſi le Maréchal d'Aumont, qui avoit défendu long-tems le château avec quatre cens hommes ſeulement, voyant que les ennemis s'étoient déja rendus maîtres des déhors du côté de la ville; que de ce côté-là ils avoient déja ruiné à coups de canon les défenſes avancées; qu'il leur venoit encore tous les jours de nouvelles recrûës; & que le Duc de Mayenne étoit ſur le point d'arriver lui-même avec des troupes toutes fraîches; après avoir fait enlever tout le canon, ne laiſſa dans la place qu'autant de monde qu'il en faloit pour la rendre, & ſe retira en bon ordre avec le reſte à Baugency, ſur la fin de Janvier.

Le Guaſt, Gouverneur du château d'Amboiſe, ſollicité par les Ligueurs.

La réduction d'Orleans à l'obéïſſance de la Ligue, dont la lenteur du Roi qui n'écoutoit que de mauvais conſeils, avoit été la ſeule cauſe, fut comme le ſignal d'une révolte générale pour toutes les autres villes du Royaume. Cette perte fut ſuivie d'une autre qui n'étoit pas moins conſidérable. Le Guaſt, à qui le Roi avoit confié le gouvernement du château d'Amboiſe & la garde des priſonniers qui y étoient renfermés, ſongeoit deja à abandonner le parti du Roi, lorſque l'Archevêque de Lyon & la Chapelle-Marteau lui firent entendre par quelques perſonnes qu'ils avoient chargées de cette intrigue, qu'il étoit devenu ſuſpect au Roi; & que ce Prince avoit réſolu de le perdre, afin qu'on ne pût pas lui imputer la mort du Cardinal de Guiſe: Qu'on diſoit déja à la Cour que le Guaſt avoit tué le Cardinal ſans ordre, & ſeulement pour ſe venger d'une inſulte perſonnelle que ce Prélat lui avoit faite au jeu; & que le Roi s'étoit imaginé qu'en ſe défaiſant de lui, il lui ſeroit aiſé de perſuader ce bruit aux autres, ſur-tout à la Cour de Rome, où l'aſſaſſinat du Cardinal lui avoit fait beaucoup d'ennemis.

Offres avantageuſes qu'ils lui font.

Le Guaſt étoit naturellement crédule. Il ajouta foi aiſément à ce qu'on lui diſoit. Des bruits ſemblables qui lui revenoient de différens endroits par des perſonnes apoſtées, le confirmerent encore dans cette opinion; après quoi il ne fut plus difficile de le gagner par les offres avantageuſes que la Chapelle-Marteau lui fit faire. Déja les priſonniers triomphoient dans le château, comme s'ils euſſent été en pleine liberté. Déja on commençoit à regarder le Cardinal de Bourbon comme le Roi. Il en recevoit les complimens, & régaloit tous les jours le Guaſt, qui avoit envoyé ſon jeune frere à Paris pour ſervir d'ôtage aux Ligueurs & de gage de ſa parole. Le Roi de ſon côté, informé de ce qui ſe paſſoit, n'en fut pas moins allarmé que de la perte du château l'Orleans. Il mit tout en œuvre pour faire entendre raiſon à ce Gouverneur. Enfin tous les moyens dont il ſe ſervit pour cela ayant été inutiles, il lui fit parler par un de ſes compatriotes, nommé le Capitaine Gotz, avec qui le Guaſt avoit lié une forte amitié au jeu, & qui l'engagea à ſuſpendre la réſolution qu'il avoit déja priſe de relâcher les priſonniers. Dans cet intervalle on travailla à lever les ombrages qu'on lui avoit donnés des diſpoſitions du Roi à ſon égard. On lui fit entendre, que tout ce qu'on lui avoit dit, étoit faux; & que c'étoit un piége que lui avoient tendu ſes priſonniers: Qu'en effet, s'il venoit à abandonner le parti du Roi, comme il n'étoit pas aſſez fort pour ſe ſoutenir par lui-même, il ſe verroit néceſſairement obligé de ſe livrer à la Ligue, & par conſéquent à la maiſon de Lorraine; & qu'en ce cas, outre qu'il ſeroit expoſé à tout leur reſſentiment, il ne toucheroit qu'autant qu'ils

La Cour travaille à lever les ombrages qu'on lui avoit donnés.

le

Traité qu'il fait avec le Roi.

le voudroient bien, ces ſommes immenſes que ces gens libéraux du bien d'autrui lui promettoient avec tant de facilité ; & qu'il riſqueroit même de perdre ſon gouvernement, dont par-là il les rendroit maîtres. Ces diſcours firent repentir le Guaſt de ſa crédulité ; il entra en compoſition ; & par le moyen de ce même Capitaine Gotz on convint enfin avec lui, que le Roi lui feroit toucher trente mille écus, qui ſur le champ lui furent payés comptant par Pierre Molan, Tréſorier de l'épargne, & doubleroit la garniſon du château d'Amboiſe : Que de ſon côté il remettroit au Roi le Cardinal de Bourbon, le Prince de Joinville, & le Duc d'Elbœuf : Qu'à l'égard de l'Archévêque de Lyon & des autres priſonniers, ils reſteroient entre ſes mains ; & que ce ſeroit lui qui toucheroit leur rançon. Ce fut ainſi que le Roi retira des mains du Guaſt les Princes priſonniers, qui furent conduits à Blois ſous bonne garde. En même tems Don Bernardin de Mendoza, qui dans ces circonſtances avoit dépouillé le caractère d'Ambaſſadeur dont Philippe II. l'avoit revêtu à la Cour de France, après avoir fait d'inutiles efforts pour engager les habitans de Blois, dans les viſites nocturnes qu'il leur rendoit, à ſe ſoulever contre la Cour, en partit bruſquement, comme s'il eût eu deſſein de repaſſer en Eſpagne, & ſe rendit à Paris, où tant que le Roi vécut, & même après ſa mort, juſqu'au ſiége de cette capitale, il ſe comporta en ennemi declaré de la Couronne.

Députation de Sancy aux Princes d'Alemagne & aux Cantons Suiſſes.

Le bruit que ce Miniſtre répandit à deſſein de la révolte de Blois & de la délivrance des priſonniers, fut un nouveau motif pour toutes les autres villes du Royaume de ſe hâter de ſe ſoulever. Alors le Roi comprit, que la malheureuſe politique de ſon Conſeil alloit manifeſtement à la ruine de ſon parti ; qu'en voulant éviter l'odieux d'appeller les Proteſtans à ſon ſecours, il travailloit lui-même à ſa perte ; & ce fut dans ces triſtes circonſtances, que, preſſé par la néceſſité plutôt que par aucune vûë déterminée, il ſongea enfin à accepter les propoſitions que Nicolas de Harlai de Sancy lui avoit faites quelque tems auparavant, & qu'il avoit alors rejettées. Il lui donna donc les pouvoirs les plus amples d'emprunter autant d'argent qu'il ſeroit poſſible des Princes Proteſtans d'Allemagne & des Cantons Suiſſes de faire avec eux telles alliances, tels traités, & à telles conditions, qu'il jugeroit les plus convenables dans les conjonctures, pourvû qu'il pût les engager à ſecourir le Roi & l'Etat dans un beſoin ſi preſſant, & de lever tel nombre de troupes de Cavalerie & d'Infanterie, qu'il croiroit être néceſſaires.

Muni de ces pouvoirs ſans bornes, & qu'on laiſſoit à ſa ſeule prudence de limiter, de Sancy, ſans avoir reçû du Roi le moindre argent, tant ce Prince auparavant ſi prodigue étoit alors réduit à l'étroit, partit de Blois au commencement de Février, & marcha droit à Lyon, où il trouva en arrivant que tout ſe préparoit à une révolte. Ainſi appréhendant d'être arrêté, il ſe déguiſa, prit avec lui un Suiſſe qu'il connoiſſoit, pour l'accompagner, & traverſant la Breſſe, qui eſt de la dépendance du Duc de Savoye, arriva à Geneve le 14. du même mois. De-là il ſe rendit en Suiſſe, où il réüſſit au-delà de ſes eſpérances, & de celles du Roi.

Etabliſſement des ſeize à Paris.

Les Ligueurs de Paris ne reſtoient cependant pas tranquilles. Après s'être donnés un Gouverneur à leur dévotion, ils avoient mis à la tête des

ſeize

ſeize quartiers de Paris, ſeize perſonnes tirées de la lie du peuple, tous gens ruinés, ou qui avoient ſujet d'appréhender la rigueur de la Juſtice. C'étoient ces ſeize qui étoient chargés de ſonder les diſpoſitions des bourgeois de cette capitale. Quoique les Confeſſeurs travaillaſſent depuis longtems à gâter l'eſprit du peuple (1), ils trouvoient qu'il y avoit cependant encore bien des gens qui ſe faiſoient ſcrupule d'entrer dans la nouvelle Union, par où on ſembloit ſe ſouſtraire à l'obéiſſance du Roi, perſuadés qu'ils étoient obligés de lui être ſoûmis, & qu'ils ne pouvoient en conſcience s'en diſpenſer.

Cas de conſcience propoſé à la Sorbonne par les Ligueurs.

Il s'agiſſoit donc de lever ce ſcrupule. Pour cela les Ligueurs réſolurent de mettre en œuvre la faculté de Théologie, dont preſque tous les membres étoient dévoüés à la Ligue; & de concert avec les plus furieux du parti, ils firent préſenter à la Sorbonne, au nom du Prevôt des Marchands & des Echevins de la ville de Paris, un Mémoire, par lequel ils demandoient: Premiérement, ſi les François pouvoient être cenſés dégagés du ſerment de fidélité qu'ils avoient prêté à Henri III.? En ſecond lieu, s'ils pouvoient en conſcience prendre les armes contre ce Prince, s'unir, & contribuer pour la défenſe de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, contre les mauvais deſſeins du Roi & de ſes fauteurs, en conſequence de l'infraction de la foi publique violée à Blois, au préjudice de la Religion, des Edits d'Union, & de la liberté des Etats? Ce Mémoire ayant été porté en Sorbonne, comme je l'ai dit, la faculté de Théologie, aſſemblée au nombre de ſoixante Docteurs, après une Meſſe du St. Eſprit, célébrée ſelon l'uſage, ayant mûrement déliberé ſur les deux chefs qu'il

Déciſion de la Sorbonne ſur le cas propoſé.

contenoit, décida par la bouche du Doyen: Que le peuple étoit cenſé dégagé du ſerment de fidélité; & qu'il étoit permis de prendre les armes contre le Roi, pour la défenſe de la Religion. Outre cela, l'Aſſemblée ordonna que ce Décret ſeroit envoyé au Pape, & que S. S. ſeroit ſuppliée, au nom de l'Aſſemblée, de l'appuyer de ſon autorité, & de ſecourir l'Egliſe de France dans les triſtes circonſtances où elle ſe trouvoit. Cette déciſion fut enſuite imprimée, & renduë publique. Il paroiſſoit par l'acte qui en fut dreſſé, que cette réſolution avoit été priſe tout d'une voix, & ſans oppoſition. Cependant il étoit conſtant au contraire, que les anciens Docteurs, entr'autres le Doyen, nommé Jean le Févre (2), homme de bien, & qui paſſoit parmi eux pour habile, n'avoient point été de ce ſentiment; qu'ils avoient même fort détourné les jeunes Docteurs d'une réſolution ſi teméraire, qui les deshonoroit à jamais; & avoient été d'avis de renvoyer au Pape le jugement de toute cette affaire.

---

(1) Et quelle que fût l'habileté des Jéſuites à mettre les conſciences des ſimples à la gêne par leur nouvelle méthode, juſqu'alors inconnuë en France, d'interroger leurs pénitens, méthode qu'eux ſeuls avoient pû imaginer, & qui leur ſervoit en quelque ſorte de batterie pour forcer la place, & l'obliger à ſe rendre à leur dévotion, ils trouvoyent &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigaults.*

(2) (*Jean le Fevre*) Liſez *Jaques*, & voyez Launoi, Hiſt du College de Navarre, Paris 1677. pag. 367. LE DUCHAT.

Cette déciſion fit beaucoup d'impreſſion ſur l'eſprit du ſimple peuple: mais la ruſe ne réüſſit pas auprès des gens de bien & des principaux bourgeois qui avoient quelque crédit dans la ville & dans le Parlement. Ainſi les Ligueurs, qui croyoient n'avoir rien fait, en ſe rendant maîtres de l'eſprit du peuple, s'ils n'avoient encore pour eux cette Compagnie, réſolurent d'employer la force, où l'adreſſe étoit inutile. Ils n'eurent pas de peine à y faire conſentir le Duc d'Aumale. Outre que c'étoit un homme ſans expérience, il s'imagina qu'en affoibliſſant le Parlement, on affermiroit d'autant ſon autorité.

Réſolution violente des Ligueurs.

Il fut donc réſolu qu'on arrêteroit les principaux membres de cette Compagnie. D'abord on mit du complot les Prédicateurs, afin que s'il arrivoit quelqu'émotion à cette occaſion, ils euſſent un diſcours tout prêt pour calmer le peuple. Enſuite on dreſſa une liſte de tous ceux dont on vouloit s'aſſûrer ; & ce fut aſſez qu'on ſe fût attiré la haine ou le reſſentiment de quelques-uns des factieux pour s'y trouver compris. Après cela on delibéra des moyens d'exécuter ce projet ; ſur quoi les avis furent partagés. Les uns vouloient qu'on allât arrêter les Préſidens & les Conſeillers, chacun chez eux. D'autres prétendoient au contraire, que ſi on prenoit ce parti, il étoit impoſſible qu'il n'arrivât quelque émotion : Que pluſieurs ne manqueroient pas de faire réſiſtance : Que peut-être ne réüſſiroit-on pas ; ce qu'il faloit ſur-tout éviter dans ces commencemens : Qu'ainſi il étoit plus à propos de s'aſſûrer d'eux au Palais, où on les prendroit comme dans un filet, & où ils n'auroient moyen ni de s'enfuir ni de ſe mettre en défenſe ; que par-là on répandroit la terreur dans l'eſprit de tous les autres ; & qu'après ce coup, ils n'auroient garde d'oſer rien entreprendre, ni contre le Duc d'Aumale, ni contre les ſeize & les Catholiques unis.

Ils font arrêter tous ceux qui leur ſont ſuſpects.

Cet avis l'emporta ; & Jean Buſſy le Clerc, Procureur au Parlement, s'offrit de lui-même pour l'exécution. Deux jours avant cette révolution, le Préſident le Maître étoit revenu de Blois, & avoit rendu compte au parti de ce dont il avoit été témoin, de la ſolitude & de la conſternation qui regnoient à la Cour ; qu'on n'y avoit pris aucunes meſures ; & qu'on y deſeſpéroit même de pouvoir conſerver le château d'Orleans. Sur cette nouvelle les Ligueurs commencerent par s'aſſûrer de tous ceux qui pouvoient leur être ſuſpects dans Paris. De ce nombre furent Bertrand de Patras de Campagnol, qui depuis peu avoit battu le Duc d'Aumale à Boulogne-ſur-mer ; Louis de Châteigner Sieur d'Abin, qui n'étoit pas moins diſtingué par ſon érudition, ſa valeur & ſa probité, que par ſa naiſſance ; Charles de Choiſeul Sieur de Praſlin, & pluſieurs autres. On fit auſſi beaucoup de recherches pour trouver Jaques-Auguſte de Thou. Crucé, Procureur au Châtelet, le plus grand ennemi qu'euſſent les gens de bien, avoit remarqué qu'il étoit revenu de Blois en poſte quelques jours avant la mort du Duc de Guiſe, & ſur cet indice s'étant fauſſement imaginé qu'il étoit complice de l'aſſaſſinat, il l'avoit déféré comme tel aux gens de ſon eſpece. Cependant comme il ne ſe rencontra point chez lui, Marie de Barbançon, ſon épouſe, fille de François de Cany, qui ſous le regne de François II. avoit été compris dans l'accuſation intentée contre le Prince de Condé,

& qui depuis avoit perdu la vie à la bataille de S. Dénis, fut conduite à la Baſtille par Pierre de la Ruë, un des émiſſaires des ſeize, qui avoit mille obligations à la maiſon de Cany.

Empriſonnement des principaux membres du Parlement.

Enfin le Lundi 16. de Janvier, jour de la clôture des Etats de Blois, les Chambres s'étant aſſemblées, le Palais fut inveſti par les Ligueurs, qui ſe ſaiſirent de toutes les avenuës, afin que perſonne ne pût ſortir. Enſuite Buſſy le Clerc, armé d'une cuiraſſe, & eſcorté de Jean-Bâtiſte de Machault, de Michel de Marillac & de Baſton, entra dans la Grande-chambre au moment que la Cour, en conſequence de la delibération qu'elle avoit commencée depuis quelques jours, ſe diſpoſoit à nommer des députés pour envoyer au Roi; & s'addreſſant aux Préſidens & Conſeillers qui étoient préſens, leur dit par une eſpece d'inſulte, qu'il étoit bien mortifié d'être obligé de mener en priſon tant de perſonnes reſpectables: après quoi il lut tout haut la liſte de ceux qu'il étoit chargé d'arrêter, commençant par le premier Préſident Achille de Harlai, & le Préſident Auguſtin de Thou; car le Préſident Barnabé Briſſon, qui, à ce qu'on croit, étoit informé de ce qui devoit ſe paſſer, ne s'étoit point rendu ce jour-là au Palais (1); le Préſident Nicolas Potier n'y avoit point paru non plus, & le Préſident Pierre Séguier, appréhendant ce qui arriva, étoit ſorti de Paris la veille, à l'aide d'un batelier, avec l'Avocat général ſon frere. Le Clerc continuoit à lire les noms qui étoient ſur ſa liſte, lorſque le Préſident de Thou ſe levant, dit qu'il n'étoit pas néceſſaire de paſſer plus outre, & qu'il n'y avoit perſonne dans la Compagnie qui ne fût prêt à le ſuivre. En même tems tous les autres s'écrierent qu'ils ſuivroient leurs Chefs, quoi qu'il leur en dût arriver; & ſe levant tous de concert, abandonnerent ainſi de compagnie le ſanctuaire de la Juſtice. C'étoit un ſpectacle véritablement digne de compaſſion, de voir tant de perſonnes reſpectables par leur autorité, leur ſcience & leur probité, arrêtées comme des criminels, par un homme de néant, juſques ſur ce tribunal redoutable au pied duquel ils l'avoient vû ſi ſouvent faire les fonctions de ſa charge, & conduits par les ruës de la ville comme en triomphe. Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt que la plûpart des bourgeois, quoique déja infectés du poiſon de la révolte, ne purent à cette vûë retenir leurs larmes. On courut aux armes de tous côtés, ſans ſe mettre en peine de conſulter pour cela le Duc d'Aumale; les boutiques furent fermées en un inſtant; & on établit des corps-de-garde dans les différens quartiers de la ville. Jaques-Auguſte de Thou ne fut point enveloppé dans le malheur commun; il s'étoit refugié aux Cordeliers; & quoiqu'il ignorât parfaitement le danger dont ſes Collegues étoient menacés, comme il n'avoit point aſſiſté au commencement de la delibération, il ſuivit le conſeil qu'un de ſes amis lui avoit donné la veille, & ne ſe rendit point ce jour-là au Palais. Cependant le bruit s'étant répandu qu'on menoit priſonniers à l'Hôtel-de-ville une multitude infinie de bateliers, de portefaix, de fainéans, &

---

(1) Le Journal du Roi Henri III. le met cependant au nombre de ceux qui furent arrêtés au Palais.

de gens de cette eſpece, s'attroupa dans la Gréve, diſpoſés, à ce qu'on croyoit, à les mettre en piéces, afin de ſe ſervir de cette occaſ[illegible]ur piller les meilleures maiſons de la ville; mais on leur fit prendre un[illegible]tre route, & ils échaperent ainſi aux mains ſanguinaires de ces furieux.

D'un autre côté, comme le tumulte augmentoit, & que dans tous les quartiers on commençoit à murmurer hautement contre un procedé ſi hardi; les Prédicateurs monterent auſſi-tôt en chaire, & dirent qu'il ne faloit pas faire tant de bruit pour quelques membres du Parlement, dont on ne s'étoit aſſûré que parce qu'on avoit tout lieu de ſe défier d'eux: Qu'on ne les avoit arrêtés que pour le bien de la cauſe commune & pour leur propre avantage, puiſqu'on ne cherchoit qu'à établir une union parfaite entre tous les Ordres de la ville: Qu'on les relâcheroit dès qu'on en ſeroit venu à bout, & que cependant ils n'avoient aucun mauvais traitement à craindre: Qu'ainſi on devoit ſe tenir tranquille, mettre les armes bas, & rouvrir les boutiques à l'ordinaire, afin que le commerce n'en ſouffrît aucune interruption.

Les Prédicateurs montent en chaire pour appaiſer le peuple.

C'eſt ainſi que s'exprimoient les Prédicateurs: mais les émiſſaires des Seize tenoient un langage bien différent dans les ruës & les places publiques. Non contens d'avoir ravi la liberté à cet auguſte Sénat, il n'y avoit rien qu'ils ne miſſent en œuvre pour le décrier encore dans l'eſprit du peuple par leurs calomnies. Ils publioient que cette Compagnie avoit réſolu de livrer la ville aux ennemis de Dieu & de la Religion: Qu'on avoit trouvé les clefs d'une des portes entre les mains de quelques-un[illegible] de ce corps; & qu'on avoit découvert un gros de Cavalerie aux environs de la capitale. Pour faire même plus de peur à ceux qui n'étoient pas au fait, ils avoient le front d'ajoûter, que ces troupes devoient être ſuivies du Roi de Navarre, qui dans ſa vengeance avoit réſolu de mettre Paris à feu & à ſang. Ce Prince commençoit à peine alors à ſe rétablir de la dangereuſe maladie qu'il avoit euë, & il venoit de ſe retirer à la Rochelle, après avoir diſtribué ſes troupes dans les places des environs. Auſſi le Roi ne s'étoit point encore accommodé avec lui; & ce ne fut que deux mois après que cette grande affaire fut concluë. Ainſi ſe paſſa ce jour-là dans le bruit, le tumulte & les plaintes. Les uns condamnoient hautement une entrepriſe auſſi hardie & auſſi criminelle; d'autres cherchoient à la juſtifier. Du reſte, il étoit aiſé de voir que ce n'étoit-là qu'une tentative, pour ſonder juſqu'où pourroit aller la patience du peuple, & porter enſuite de plus grands coups; & qu'en ſecoüant ainſi le joug du Magiſtrat légitime, ou plutôt foulant aux pieds le Magiſtrat même, & tenant les gens de bien dans l'oppreſſion, on ſe mettoit au-deſſus des loix & des châtimens, & qu'on ouvroit la porte à toutes ſortes de déſordres. Le lendemain on relâcha pluſieurs Conſeillers qui, ſans être ſur la liſte de le Clerc, avoient ſuivi d'eux-mêmes les Préſidens & les autres priſonniers, & on publia en même tems une défenſe d'arrêter qui que ce fût de ſa propre autorité.

Calomnies des Seize contre le Parlement.

Cependant les Ligueurs, non contens de s'être rendus maîtres de l'eſprit du peuple, dont ils venoient d'éprouver la patience, & qu'ils avoient rendu complice de leurs projets criminels, voulurent encore s'aſſûrer du

Suite des entrepriſes des Ligueurs. Serment qu'ils font prêter à tous les membres du Parlement.

Parlement par un nouvel attentat, & mettre un obſtacle invincible à la réconciliation des Pariſiens avec le Roi, que tous les gens de bien ſouhaitoient avec paſſion. Dans cette vûë ils préſenterent à la Cour le 30. de Janvier une formule de ſerment qui devoit être prêté par tous les membres de ce Corps, par lequel ils s'engageoient devant Dieu, en préſence de ſa ſainte Mere, de tous les Anges, & de tous les Saints du Paradis, à vivre & à mourir dans la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine ; à verſer juſqu'à la derniere goute de leur ſang pour ſa défenſe, & pour confondre les deſſeins de ceux qui l'attaquoient ſous main ou ouvertement, & qui fomentoient l'Héréſie dans ce Royaume ; & à travailler autant qu'il ſeroit en eux au ſoulagement du peuple, à la ſûreté de la ville de Paris, & à la conſervation de toutes les autres villes de l'Union ; outre cela à prendre contre quiconque, ſans diſtinction de rang ni de perſonne, la défenſe des Princes, Seigneurs, Prélats & autres, qui entreroient dans la ſainte Union ; à maintenir les droits & libertés de la Nation ; à repouſſer la violence de ceux qui, au préjudice de la foi publique & de la liberté des Etats, avoient fait mourir ou arrêter les Princes & Seigneurs Catholiques ; à pourſuivre par les voyes de droit la vengeance d'un ſi grand crime contre ceux qui en étoient les auteurs, leurs complices & leurs fauteurs ; & à ne point ſe départir de cette Union, ni conſentir à aucun accord, que du conſentement des Princes, Seigneurs, Prélats & villes de la ſainte Union. Ce ſerment fut prêté ſolemnellement par tous les Préſidens & Conſeillers qui ſe trouverent aſſemblés ce jour-là au Palais, & le lendemain par tous les Avocats & Procureurs.

Zèle affecté d'un nommé Baſton dans cette circonſtance.

Il s'en trouva un parmi ceux, dont je viens de parler, nommé Baſton, qui voulut ſe diſtinguer dans cette circonſtance. C'étoit un homme qui s'étoit ruiné, & qui, après avoir vendu & mangé des tapiſſeries de grand prix, qui par arrêt de la Cour avoient été remiſes par les créanciers du Prince de Condé à la garde de ſon pere, Huiſſier au Parlement, cherchant à retablir ſes affaires par toutes ſortes de voyes, quelque criminelles qu'elles fuſſent, s'étoit offert au Roi, après la journée des barricades, pour quelque grand coup, & s'étoit engagé à tuer le Duc de Guiſe de ſa propre main. Mais ayant rejetté ſes propoſitions, Baſton piqué de ce refus, ou entraîné par la fortune qui abandonnoit le parti du Roi, s'étoit jetté enſuite du côté de la Ligue ; & pour ſignaler ſon zèle pour l'Union par quelque acte autentique, lorſqu'on lui préſenta la formule, comme à tous les autres, il ſe dépouilla le bras, & s'étant ouvert la veine avec un canif, il la ſigna de ſon propre ſang.

Requête que la Ducheſſe de Guiſe préſente au Parlement.

Les Ligueurs mirent en jeu Catherine de Cléves, veuve du Duc de Guiſe. Cette Ducheſſe en habit de deuil, & ſuivie d'un cortege propre à attirer la compaſſion, parut le dernier jour de Janvier au Parlement, compoſé de gens ou dévoüés au parti, ou timides, ou qui avoient été relâchés par les factieux ; & préſenta à la Cour une requête, tant en ſon nom qu'au nom de ſes enfans mineurs, où elle commençoit par faire l'éloge des ſervices que le Duc ſon époux & ſon illuſtre pere avoient rendus à la France, ſurtout pour la défenſe de la Religion. Là on voyoit François Duc de Guiſe

Henri III. 1589.

défendre Mets contre toutes les forces de l'Empire , & reprendre Calais ſur les Anglois ; mettre nos frontieres à couvert des inſultes de deux Nations puiſſantes & ennemie ; étendre enſuite les bornes de la France par la priſe de Thionville, qu'on avoit cru juſques-là imprenable ; enfin au plus fort de la guerre qui s'étoit allumée dans l'Etat au ſujet de la Religion , prêt à extirper l'Héréſie du Royaume en ſe rendant maître d'Orleans , être aſſaſſiné lâchement au milieu du cours de ſes victoires , & laiſſer trois enfans en bas-âge héritiers des vertus & des mérites de leur pere. On ajoûtoit, que marchant ſur les traces de leurs ayeux, ils avoient fait leurs premières campagnes contre les Turcs, le Duc de Guiſe en Hongrie , & le Duc de Mayenne à la tête de la Nobleſſe Françoiſe ſur l'armée navale que les Princes Chrétiens avoient miſe en mer contre les Infidèles; que les deux freres s'étoient enſuite renfermés dans Poitiers, qu'ils avoient défendu contre une armée formidable d'Hérétiques ; que depuis cet exploit le Duc de Guiſe avoit défait proche de Château-Thierry les troupes Allemandes qui accouroient au ſecours des Hérétiques , & avoit même reçû au viſage dans cette action une bleſſure , dont il avoit toûjours depuis porté les marques ; que quelques années après, s'étant mis à la tête de la guerre qu'on avoit entrepriſe pour la défenſe de la Religion, ce Duc, ſecondé du Duc de Mayenne , avoit d'abord fait recevoir à Vimory un échec conſidérable à l'armée formidable des Allemans, & peu de tems après l'avoit défaite à plate couture à Auneau ; que ſur ces entrefaites la diviſion s'étoit miſe entre le Roi & le Duc ; que l'Edit d'Union, pluſieurs fois confirmé par des ſermens réïterés, les avoit raccommodés enſuite ; & que dans ces conjonctures le Duc s'étant rendu aux Etats de Blois avec le Cardinal ſon frere, ſans autre ſûreté que la foi publique, pour recompenſe de tant de ſervices rendus au Roi & à l'Etat, tous deux y avoient été lâchement aſſaſſinés. Après ce magnifique préambule , la Ducheſſe demandoit que , ſauf le droit qu'avoit la Nation de pourſuivre la vengeance d'un attentat qui l'intéreſſoit toute entiere , la Cour, à qui il apartenoit de connoître de tout ce qui regardoit les Pairs, lui permît de faire informer contre ceux qui en étoient les auteurs , & nommât pour cet effet des Conſeillers Commiſſaires , afin qu'après l'examen de ces informations , on pût proceder par les voyes de droit contre ceux qui ſe trouveroient convaincus de cet aſſaſſinat. La requête ayant été luë les Chambres aſſemblées , fut entérinée , oüi & ce requérant le Procureur général ; & en conſequence la Cour nomma pour Commiſſaires Pierre Michon & Jean Courtin.

Autre requête préſentée par cette Ducheſſe.

Le Ducheſſe préſenta enſuite une ſeconde requête au Parlement , par laquelle elle ſe plaignoit de ce que, tandis qu'en conſequence de la permiſſion qu'elle avoit obtenuë de la Cour, elle travailloit ſans relâche à faire ſes informations, elle avoit été avertie, qu'à l'inſtance de ceux-là mêmes qui, au préjudice de la foi publique, avoient aſſaſſiné le Duc ſon époux & le Cardinal ſon frere, on informoit contre eux à Blois , & qu'on avoit nommé pour cela des Commiſſaires contre les loix du Royaume , qui défendent de juger les Pairs ailleurs qu'à la Cour des Pairs, c'eſt-à-dire , au

Parlement de Paris. A ces cauſes elle ſe portoit pour appellante de cette commiſſion , & des informations qui ſeroient faites en conſéquence , comme nulles & de nul effet ; demandant à la Cour qu'il lui fût permis d'intimer, tant les Commiſſaires que ceux qui les avoient nommés , & tous ceux que beſoin ſeroit ; & que cependant on interdît à tout autre Tribunal la connoiſſance de cette affaire , comme Juge incompétent en pareille matière. La Cour , oüi ſur ce le Procureur général, prononça en faveur de la requête, & ajoûta, que les dénonciations & citations faites par un crieur public dans les lieux les plus voiſins de ceux qu'habiteroient les intimés , & juſqu'où l'on pouvoit aller en ſûreté , ſeroient cenſées également valables & légitimes , que ſi elles euſſent été faites au lieu même de leur domicile & en parlant à leurs perſonnes.

Edit que le Duc d'Aumale fait publier à Paris.

Quelque tèms auparavant , le Duc d'Aumale, pour amuſer le peuple & rendre le Roi odieux de plus en plus , avoit fait publier un Edit en date du 19. de Janvier , par lequel il défendoit à tous Receveurs & Tréſoriers de France , de lever le quart des tailles qui s'impoſent par tête dans certaines Provinces ſur tous les particuliers , à raiſon des fonds qu'ils poſſedent ; grace inutile, puiſque le Roi avoit déja fait cette remiſe aux Etats , & que d'ailleurs au milieu des troubles dont le Royaume étoit agité , il n'étoit ni au pouvoir des Miniſtres du Roi de lever cet impôt, ni en celui du Duc de le défendre.

Arrêt du Parlement en faveur de la Ste. Union.

Peu de jours après , c'eſt-à-dire le 4. de Février , ſur une requête préſentée à la Cour par les Echevins de la ville de Paris , elle donna un Arrêt, par lequel il étoit défendu à tous Gentilshommes , ou autres perſonnes, quelles qu'elles fuſſent , de mettre obſtacle aux progrès de la ſainte Union ; d'empêcher le tranſport des vivres dans cette capitale ; & de s'oppoſer à la liberté du commerce des villes de l'Union ; ou de rien entreprendre à leur préjudice ; à peine contre les contrevenans d'être regardés comme des ennemis de la cauſe de Dieu & de la patrie , comme des perturbateurs de l'Union , & d'être punis avec toute la rigueur des loix , comme des traîtres. Cet Arrêt portoit encore un ordre de faire de nouveau jurer l'obſervation de l'Edit d'Union dans toutes les villes du Royaume.

Le Duc de Mayenne quitte la Bourgogne, réſolu de venger la mort de ſes freres.

Tout cela ſe paſſa avant l'arrivée du Duc de Mayenne. Ce Seigneur, après la mort du Duc de Guiſe, étant allé en Bourgogne, dont il avoit le gouvernement, Madame de Montpenſier, ſa ſœur, étoit ſur le champ partie de Paris, & s'étoit renduë auprès de lui à grandes journées, pour l'affermir dans la réſolution de venger ſon frere, & pour prendre avec lui des meſures ſur leurs intérêts communs. Le Duc de ſon côté, animé par les diſcours de ſa ſœur à faire la guerre au Roi, avoit déja commencé à ſe declarer. Jean d'Angennes de Poigny, que le Roi avoit député vers le Duc de Savoye, comme je l'ai dit plus haut, paſſant par Dijon au retour de ſa négociation, qui n'avoit pas réüſſi, le Duc de Mayenne l'avoit fait arrêter, plutôt par haine pour ſa maiſon que pour aucune injure qu'il eût reçuë perſonnellement de lui. On s'étoit auſſi aſſûré par ſon ordre de Céſar de Balſac Sieur de Gié, fils du Sieur d'Entragues, qui avoit un regiment dans ſon armée;

armée ; & l'un & l'autre ayant été conduits à Paris ſous bonne garde, furent renfermés à la Baſtille, avec ceux des Préſidens & des Conſeillers du Parlement qui y avoient été déja mis auparavant.

Cependant le Duc mit ordre aux affaires de la Province ; & après avoir fait faire de nouvelles levées par Chrétien de Savigny Sieur de Roſne, Roger de Grammont, de Mauleon, & d'Eſclavoles Sieur de Chamois, il s'étoit mis en marche avec eux, ſuivi de quelques troupes levées à la hâte, & s'avançoit vers Orleans, pour ſecourir les habitans qui faiſoient le ſiége du château. Dans ſa route il paſſa par la ville de Troyes, d'où le Cardinal ſon frere avoit chaſſé quelques mois auparavant Joachim de Dinteville qui tenoit pour le parti du Roi, & qu'il avoit par-là aſſûrée à la Ligue. Enfin il arriva à Orleans peu de jours après que le Maréchal d'Aumont avoit abandonné le château & s'étoit retiré à Baugency. Comme il y trouva les choſes dans l'état où il les ſouhaitoit, il continua ſa route vers Paris. Il avoit même déja paſſé Auneau, château de la Beauſſe, devenu fameux par la victoire que le Duc de Guiſe avoit remportée quelque tems auparavant ſur l'armée des Alliés, lorſque les députés de Chartres l'obligerent à retourner ſur ſes pas.

Il paſſe par Troyes & par Orleans.

Réduction de Chartres à l'obéiſſance de la Ligue.

Il n'y avoit dans cette ville que Nicolas de Thou, qui en étoit Evêque, François d'Eſcoubleau de Sourdis, Gouverneur de cette place, avec Henri d'Eſcoubleau ſon frere, Evêque de Maillezais, Prélat également plein de Religion, d'honneur & de probité, & quelques-uns des Magiſtrats qui ſoutinſſent le parti du Roi. Mais comme ils n'avoient point de troupes, leur autorité étoit bien foible pour balancer celle d'une multitude de peuple, preſque toute compoſée de fainéans & de gens de néant, toûjours aſſez diſpoſés à la révolte ; comme d'Eccléſiaſtiques, de joüeurs, de faiſeurs de draps, & de porteurs d'eau, qui tous étoient infectés du poiſon que les factieux avoient répandu dans toutes les villes du Royaume, & qui ſans contredit étoient les plus forts. Déja les Orleanois, auſſi-tôt après la priſe du château, avoient écrit aux habitans de cette ville pour les inviter à ſe declarer comme eux pour la Ligue ; déja les Pariſiens leur avoient envoyé quelques députés tirés de la populace, chargés de lettres de la part des Echevins de cette capitale, pour les exhorter à entrer dans la nouvelle Union. A cette occaſion on s'étoit aſſemblé à l'Abbaye de S. Pere ; car la Maiſon de ville n'étoit pas aſſez grande pour contenir cette multitude de peuple qui, comme il arrive ordinairement dans toutes les ſéditions, abandonnoit le ſoin de ſon commerce pour ſe mêler des affaires de l'Etat. Là l'Evêque leur fit un diſcours propre à calmer l'émotion de cette populace mutinée ; & leur ayant inſinué, qu'il ſeroit à propos de députer au Roi pour le prier de prendre la ville ſous ſa protection, & de n'y point envoyer de garniſon, il s'éleva ſur le champ un bruit confus, & on ne lui répondit qu'en répétant pluſieurs fois *l'Edit d'Union*. En même tems le Procureur général de la Gueſle étant arrivé à Chartres avec des lettres du Roi, & ayant été enfin admis dans l'Aſſemblée avec bien de la peine, à la ſollicitation du Goüverneur & de l'Evêque, à peine le peuple ſe donna-t-il le tems d'écouter la lec-

Le Procureur général de la Gueſle arrive à Chartres.

avec des Lettres de la Cour.

Il eſt arrêté & obligé de payer une groſſe rançon.

ture des lettres de la Cour, & le diſcours de ce Magiſtrat, qui les aſſura que S. M. ne ſongeoit nullement à mettre garniſon dans leur ville; qu'elle les exhortoit ſeulement de continuer à lui être fidèles, & leur recommandoit la garde d'un lieu conſacré par la vénération générale de tous les Catholiques du Royaume, & où, par une dévotion particuliere, elle s'étoit renduë ſi ſouvent elle-même avec la Reine ſon épouſe. Le même bruit recommença avec autant de fureur qu'auparavant. On ſe moqua de lui, & on lui declara qu'on ne devoit rien au Roi, & qu'il ne devoit pas s'attendre qu'on lui fût plus fidèle qu'il l'avoit été lui-même au Duc de Guiſe & au Cardinal ſon frere. Ainſi le Procureur général, voyant qu'il n'y avoit rien à eſpérer des habitans, & que le parti du Roi étoit trop foible dans cette ville pour réſiſter à une multitude ſi déterminée, ſuivit le conſeil que lui donna Jaques-Auguſte de Thou. (Ce Magiſtrat après l'empriſonnement des principaux membres du Parlement avoit enfin trouvé moyen de ſortir de Paris en habit déguiſé avec ſon épouſe, & étoit venu chercher un azile auprès de ſon Oncle.) Le Procureur général profitant de ſes avis, ſe diſpoſa à repartir inceſſamment. Dans cette vûë il ſe rendit à une auberge du fauxbourg où il avoit mis pied à terre; & il alloit monter à cheval, lorſqu'il fut arrêté par Théodore de Ligneris, qui ne le relâcha qu'à peine après avoir tiré de lui une groſſe rançon.

Cependant les députés qu'on avoit envoyés au Duc de Mayenne, pour le prier de prendre la ville ſous ſa protection & de n'y point envoyer de troupes, étant arrivés à Auneau, avoient paſſé leurs pouvoirs. Ils avoient inſinué au Duc qu'il ne couroit aucun riſque de ſe rendre à Chartres; & que s'il paroiſſoit ſeulement dans cette ville, il la trouvroit toute à ſa dévotion. Cette nouvelle avoit fait plaiſir au Duc; il comprit auſſi-tôt de quelle conſéquence ſeroit pour la ſuite des projets qu'il méditoit une ville comme celle-là, capitale de la Beauſſe, & d'où Paris tiroit preſque toutes ſes proviſions; ainſi il ne fit pas difficulté de retourner ſur ſes pas; perſuadé que ſon arrivée n'en ſeroit que plus agréable aux Pariſiens, lorſqu'ils le verroient maître de cette place.

Le Duc de Mayenne vient à Chartres: comment il y eſt reçu.

Il fait dire à Jaques-Auguſte de Thou de ſortir de la ville.

Ce fut le 7. de Février que le Duc fit ſon entrée dans cette ville, où il fut reçû avec beaucoup de joye, les enfans criant de toutes parts, *Vivent les Princes Lorrains!* avec autant d'ardeur qu'on crioit auparavant, *Vive le Roi!* De-là, tout armé qu'il étoit, il ſe rendit avec ſa ſuite à la cathédrale, où l'Evêque, à la ſollicitation des Chanoines, qui preſque tous étoient devoüés à la Ligue, le reçut à la porte du chœur, & lui préſenta la croix à baiſer avec les cérémonies ordinaires. Le Duc ne reſta que deux jours à Chartres, & pendant ce tems-là il reçut le ſerment de fidélité des habitans, & leur fit les promeſſes les plus magnifiques. Cependant il fit dire à Jaques-Auguſte de Thou, qui ne ſortoit point de l'Evêché où ſon oncle lui avoit donné un apartement, & qui n'avoit point rendu viſite au Duc, de ſortir de la ville parce qu'il étoit ſuſpect, & que s'il ne ſe retiroit, ſes gens ne manqueroient pas de l'arrêter. Il ne lui fut pas difficile de ſe faire obéir par un homme comme ce Magiſtrat, qui ne cherchoit que la tranquillité & le repos. Il eut un ſaufconduit du Duc, & ſortant de Char-

Ce Magiſtrat ſe retire à Blois auprès du Roi.

tres, il prit la route de Blois, où il arriva peu de tems après avec l'Evêque de Maillezais. Le Sieur de Sourdis auroit bien ſouhaité auſſi de pouvoir les ſuivre; mais comme il ſe diſpoſoit à ſon départ, il fut retenu par les habitans. Au reſte, lui & l'Evêque avoient chargé de Thou & le Prélat qui l'accompagna dans ſa fuite, de rendre au Roi une lettre de leur part, par laquelle ils marquoient à ce Prince, combien ils avoient été mortifiés de voir une ville que S. M. avoit particulierement honorée de ſes graces & de ſes bienfaits, porter l'ingratitude juſqu'à l'abandonner ſi lâchement.

Le Roi étoit alors malade au lit d'un flux de ſang, mal qui lui étoit fort ordinaire à cauſe de ſon tempérament mélancolique, & outre les douleurs aiguës que ſa maladie lui faiſoit ſouffrir ordinairement, il avoit encore à ſupporter le chagrin de voir le Royaume réduit à un état ſi déplorable. Déja il ne dormoit plus depuis quelques nuits. Cependant ſon tempérament étoit ſi bon, qu'il n'avoit point encore de fiévre. Du reſte il étoit inquiet du ſuccès de la négociation de la Gueſle, qu'il avoit envoyé à Chartres, lorſqu'on vint lui annoncer l'arrivée de l'Evêque de Maillezais & de Jaques-Auguſte de Thou. Auſſi-tôt ce Prince donna ordre qu'on les fît entrer; & tous deux lui ayant rendu compte du malheur arrivé au Procureur général, & de la révolution de Chartres, ils le trouverent au milieu de ſes douleurs, pleurant & ſe lamentant, plaignant également ſon ſort & celui de l'Etat, & proteſtant que ſon eſprit ſouffroit encore plus que ſon corps: Qu'au reſte ce n'étoit pas la mort qu'il appréhendoit: Qu'il la regardoit au contraire comme un port agréable, ſeul capable de le délivrer d'une vie malheureuſe qui commençoit à lui être à charge: Qu'il plaignoit le ſort de tant d'ames, dont le ſalut dépendoit de celui de leur Prince: Qu'enfin, après tant de ſoulevemens & de révoltes, on ne pouvoit plus douter des juſtes raiſons qu'il avoit euës de venger les outrages faits à toute la Nation: Qu'il auroit dû ſeulement s'y prendre plutôt, & qu'il appréhendoit fort que, quelque droit qu'il eût eu d'en agir comme il avoit fait, on ne l'accuſât de peu de prudence d'avoir attendu ſi long-tems à employer ce dernier remede, & qu'on ne condamnât plutôt ſes délais que l'action même.

Arrivée du Duc de Mayenne à Paris.

Les Ligueurs, toujours attentifs à profiter des moindres évenemens, ne manquerent pas de ſe ſervir de l'occaſion de cette maladie pour exciter de nouveaux troubles. Ils répandirent auſſi-tôt le bruit que le Roi étoit déſeſpéré, ou même qu'il étoit déja mort, & engagerent par-là pluſieurs villes du Royaume à ſe révolter; comme on le vit arriver bientôt après. (1) Le Duc de Mayenne s'étant rendu à Paris, il n'y avoit point d'eſ-

---

(1) Le Duc de Mayenne étoit encore à Chartres, lorſqu'il reçut avis de la priſe du Maréchal de Retz. Cette nouvelle lui donna beaucoup de joye. Voilà, dit-il d'abord, cinquante mille écus de gagnés pour payer mes Reitres; & ſur le champ il en informa Chriſtophle de Baſſompierre, qui, à peine échapé de Blois, s'étoit déja rendu à Paris, où il étoit un des plus actifs à ſouffler le feu de la guerre & de la révolte. Le Maréchal de Retz, qui avoit d'abord montré tant de zéle pour le ſervice du Roi à la mort du Duc de Guiſe, & qui depuis encore avoit empêché ce Prince de rappeller l'armée que le Duc de Nevers commandoit en Poitou, voyant enfin que les affaires tournoient beaucoup plus mal qu'il ne l'avoit eſpéré, que le feu de la diviſion avoit embraſé tout le Roy-

HENRI III. 1589.

d'eſpérances flateuſes que l'on n'eût conçuës de lui dans cette capitale, & il y répondit parfaitement, en partie par ſon habileté, & en partie auſſi par

Royaume, & que toute la Nobleſſe abandonnoit le Roi pour aller défendre ſes terres, expoſées aux courſes & aux ravages des garniſons que la Ligue entretenoit dans les villes des environs, ſongea lui-même à prendre ſon parti; & pour s'éloigner de la Cour, il ſe ſervit du même prétexte qui lui avoit autrefois réüſſi, lorſque, pour ſauver ſa vie & ſon honneur, il avoit quitté la Provence. Il feignoit une maladie, & demanda au Roi ſon agrément pour aller aux bains de Lucques, qui, diſoit-il, étoient abſolument néceſſaires à ſa ſanté. Le Roi ne comptoit pas beaucoup ſur la perſonne du Maréchal; perſuadé cependant que la rétraite du premier des Maréchaux de France, dans des circonſtances ſi délicates, pouvoit faire beaucoup de tort à ſon parti, ce Prince refuſa d'abord la permiſſion qu'il lui demandoit, en lui repréſentant qu'il avoit beſoin de ſa perſonne, & que le ſoin de ſa ſanté pouvoit bien ſe remettre à un tems plus favorable. Mais le Maréchal ne ſe rebuta point pour ce premier refus. Il fit de nouvelles inſtances; dit qu'il étoit trop mal pour pouvoir plus long tems différer les remedes néceſſaires à ſa guériſon; & ajoûtant, que s'il uſoit du moindre rétardement, il prévoyoit qu'il n'avoit pas encore trois mois à vivre: Qu'aprés tout, on devoit y penſer deux fois lorſqu'il s'agiſſoit de perdre un homme de mérite comme lui, qui avoit ſi bien ſervi l'Etat, qui avoit reçû tant de bleſſures en combattant pour la gloire de la Nation & le ſalut du Royaume, dont le corps étoit tout criblé de coups; d'un homme enfin, qui, aprés s'être diſtingué, comme lui, par ſa prudence dans la paix, & par une valeur toûjours égale dans les malheurs de la guerre comme dans les heureux ſuccès, devoit être cher à la France. A force de lui entendre répéter le même diſcours, avec autant de confiance que d'effronterie, à force auſſi de ſe voir ſollicité par le Cardinal de Gondy, frere du Maréchal, le Roi, qui ne pouvoit plus tenir contre ſes importunités & ſes ſermens, lui accorda enfin l'agrément qu'il demandoit, aprés l'avoir averti de prendre garde de tomber ſur ſa route entre les mains des ennemis, parce qu'il étoit ſûr, que bien des gens en vouloient beaucoup moins à ſa vie qu'à ſa bourſe. Aprés avoir ainſi obtenu ſon congé, le Maréchal de Retz continua de feindre qu'il étoit malade; il paſſoit par le Berry en habit déguiſé, dans le deſſein d'entrer de-là dans le Bourbonnois, & de ſe rendre enſuite à Lyon, lorſqu'il fut arrêté dans une auberge par un jeune Officier qui couroit le païs, nommé Jean des Barres de Neuvy, qui étoit fort lié avec le Duc de Nemours, & qui, aprés avoir long-tems retenu le Maréchal priſonnier, ne le rélâcha qu'en exigeant de lui cinquante mille écus pour ſa rançon. Dans cet intervalle s'écoulerent les trois mois qui devoient, ſelon lui, être le terme de ſa vie, au cas qu'il n'allât pas aux bains de Lucques. Auſſi lorſque le Roi vit ce tems expiré, il ne manqua pas de mander fort ſpirituellement au Maréchal, qu'il n'avoit plus qu'à mourir, puiſqu'il l'avoit aſſuré avec les ſermens les plus horribles que cela arriveroit infailliblement. Cependant le Maréchal, ayant obtenu ſon congé du Duc de Mayenne, & ne voyant pas encore clair dans les affaires, continua toûjours de feindre la même maladie. Au lieu de ſe rendre au camp du Roi, il ſe mit ſur la Loire, qu'il deſcendit juſqu'à Nantes, où il s'embarqua, & paſſa en Eſpagne. Enſuite, apres avoir eu de Philippe une audience particuliere, dans laquelle, malgré toute l'habileté de ce ruſé vieillard, il ſçut encore lui perſuader tout ce qu'il voulut, il ſe rendit par terre à Barcelone, où il s'embarqua ſur une galere qui le porta à Genes, & il arriva enfin à Livourne dans la Toſcane. De là, pour ſoutenir la gageure, apres avoir pris les bains de Lucques, il ſe rétira dans une Abbaye voiſine de Florence, & y reſta trois ans caché, n'ayant pour toute ſuite qu'un Laquais & deux païſans, qui lui ſervoient de Porte-chaiſes. Ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt que lorſque quelqu'un arrivoit chez lui pour lui rendre viſite, ſon laquais ne manquoit jamais de l'en avertir, & alors il pouſſoit les hauts cris, afin de pouvoir être entendu des étrangers qui venoient le voir. Il eut la conſtance de feindre juſqu'au bout cette maladie, qui lui ôtoit, diſoit-il, l'uſage des pieds & de toutes les autres parties du corps. Enfin au bruit des ſuccès dont le Ciel béniſſoit les armes du Roi, il ſe trouva tout d'un coup guéri, & revint en France en parfaite ſanté à la tête d'une armée de Suiſſes l'an 1594. Le Duc de Mayenne s'étant rendu &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

Il établit un Conſeil d'Union.

par le malheur qui accompagna toûjours depuis le parti du Roi. Il commença d'abord par établir le 18. de Février un Conſeil de l'Union, qui devoit s'aſſembler à certains jours au bailliage du Palais pour regler tout ce qui concerneroit le parti. Il étoit compoſé de quarante perſonnes, tirées du Clergé, de la Nobleſſe, d'entre les Magiſtrats & les bourgeois de Paris, & il y eut ordre d'obéïr à tout ce qu'il décideroit, ſous peine de mort. Outre cela, tout ce qu'il y avoit de plus zèlés partiſans de la Ligue ou d'eſprits les plus ſéditieux, ſur-tout dans le Clergé, prirent auſſi droit de ſéance dans cette Aſſemblée. Enfin le 4. de Mars ce Conſeil ordonna, qu'en attendant l'aſſemblée des Etats généraux du Royaume, qui furent convoqués pour le 15. du mois de Juillet ſuivant, le Duc de Mayenne ſe chargeroit du ſoin des affaires de la guerre & du gouvernement en qualité de Lieutenant général de l'Etat Royal & Couronne de France. Les lettres en furent enſuite luës, publiées & enregiſtrées au Parlement le 9. du même mois, oüi ſur ce le Procureur général. A l'égard de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides, elles n'y furent reçûës que quelque tems après, c'eſt-à-dire aux mois d'Avril & de Mai ſuivans.

Il prend poſſeſſion de la charge de Lieutenant général de l'Etat Royal & Couronne de France.

En conſequence le Duc de Mayenne ſe rendit cinq jours après au Parlement, & le Préſident Briſſon, qui ſe glorifioit d'être l'auteur de cette qualité, qui lui avoit été deferée pour empêcher, diſoit-il, que l'autorité Royale, que les ſéditieux avoient entrepris d'abolir, ne tombât enfin dans l'oubli, l'ayant prié d'accepter une dignité qui étoit ſi juſtement dûë à ſes ſervices, lui en fit prêter le ſerment entre ſes mains. Par la formule que le Préſident prononça & que le Duc repétoit, on lui faiſoit promettre de combattre contre quiconque pour la défenſe de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine; de maintenir l'Etat Royal, l'autorité des Parlemens, les formes ordinaires de rendre la juſtice reçûës anciennement dans le Royaume, les droits & privileges du Clergé & de la Nobleſſe; & de ſe ſervir en conſcience & légitimement du pouvoir qui lui étoit confié pour la gloire de Dieu, la tranquillité de l'Etat, la ſûreté des bons & la terreur des méchans. Outre cela il s'engageoit à faire obſerver les loix & ordonnances du Royaume, à faire rendre aux Magiſtrats l'obéïſſance qui leur eſt dûë, à diminuer les impôts, & à mettre le peuple à couvert de toute violence. Quelque tems auparavant, c'eſt-à-dire le 16. de Février, le Parlement avoit donné un Arrêt, par lequel, au lieu des Commiſſaires qui avoient été choiſis pour proceder à la vente des biens apartenant aux Proteſtans, & qui étoient alors abſens, la Cour en nommoit de nouveaux, & leur enjoignoit d'y travailler inceſſamment.

Déchaînement des Pariſiens contre le Roi.

Pendant que ces ſcenes ſe joüoient, il n'y avoit point d'injures que l'on ne vomît contre le Roi, point d'outrages que l'on ne fît à ſa perſonne & à ſon autorité. Jamais on ne s'étoit déchaîné contre lui avec tant de hauteur & de licence. Les Prédicateurs ſur-tout ne gardoient aucunes meſures. Au lieu de prêcher au peuple la parole de Dieu, on les voyoit dans les chaires Chrétiennes, ſemblables à des furieux, ſe répandre en invectives & en paroles outrageantes contre le Prince, l'appellant tyran, hypocrite, traître, barbare, juſqu'à s'enroüer & perdre haleine. A leur exemple,

ple, les pédans & autres ſemblables excrémens de college, barbouilloient dans la pouſſiere des claſſes de miſerables vers & dés poëſies ridicules, qu'ils faiſoient courir contre le Roi & à la loüange des Princes défunts. Tout cela étoit ſecondé de rélations ſans jugement & ſans ſel du martyre des deux freres, accompagnées de leurs portraits gravés pitoyablement. On les avoit même fait tirer en grand dans des tableaux, où l'on repréſentoit leurs cadavres pâles & ſanglans, reſpirant toute l'horreur d'une mort violente, & on les expoſoit tous les jours ſur les autels. Tout cela étoit accompagné de mille libelles diffamatoires, remplis des calomnies le plus ſottement inventées contre le Roi, par où les factieux ne manquoient pas d'animer le peuple contre ce Prince juſqu'à la fureur. On y diſoit, qu'il y avoit déja long-tems qu'il avoit conçû une haine mortelle contre les Princes de Guiſe, qui par leurs ſervices & leur valeur avoient gagné les cœurs de toute la Nation, & que ne pouvant les perdre à force ouverte, il avoit mis en œuvre les plus ſourdes pratiques pour en venir à bout: Qu'il avoit commencé d'abord, ſous ombre de dévotion, par établir la confrérie des Pénitens, dans l'eſpérance que, comme tous les Princes & Seigneurs de la Cour vouloient y entrer, il lui ſeroit aiſé dans ces proceſſions nocturnes que faiſoient les Confréres, de ſe défaire du Duc de Guiſe & des autres Princes de ſa maiſon: Que cependant les avis qu'ils avoient reçûs les ayant obligés à quitter la Cour, ce Prince, pour les détruire, avoit fait entrer en France une armée effroyable d'Allemans, dans la vûë d'affermir le Roi de Navarre, & par le même moyen l'Héréſie dans le Royaume: Que cette armée formidable ayant été depuis taillée en piéces, contre l'eſpérance du Roi, par la valeur du Duc de Guiſe, il avoit tenté de nouveau de venir à bout de ſon deſſein, en faiſant entrer la nuit les Suiſſes & d'autres troupes dans Paris: Que cette voye ne lui ayant pas encore réüſſi, & Henri de Valois, c'eſt-à-dire le Roi, qu'ils nommoient ainſi par mépris, étant tombé lui-même dans le précipice qu'il avoit creuſé, il avoit fait venir le Duc aux Etats de Blois, après lui avoir juré ſur le ſaint Sacrement de l'Autel un oubli parfait de tout le paſſé, & au préjudice de la foi publique, qui faiſoit la ſûreté du Duc, l'avoit fait lâchement aſſaſſiner, lui & le Cardinal ſon frere. En conſequence ils demandoient, que pour réparation de tant d'hypocriſies & de l'infraction de la foi publique qu'il avoit violée à la face des Etats, il fût ordonné que Henri, comme un ſimple particulier, reconnoîtroit humblement ſa faute à genoux, en chemiſe, pieds & tête nuds, portant à la main une torche allumée, du poids de trente livres, & demanderoit pardon à Dieu, à la Juſtice & aux Etats; après quoi il ſeroit declaré indigne de porter la couronne, comme convaincu de tous les crimes dont on l'accuſoit, & condamné à être renfermé à perpétuité dans le couvent de Jéronymites du bois de Vincennes, pour y faire pénitence le reſte de ſes jours au pain & à l'eau.

Calomnies atroces dont ils char-

Pour rendre encore plus ſenſible l'irreligion dont les factieux accuſoient ce Prince, ils eurent le front de faire accroire au peuple, par le menſonge du monde le plus impudent, qu'il étoit Magicien & qu'il invoquoit le Diable. Ils avoient trouvé dans l'Oratoire que le Roi avoit au bois de Vincennes, dans ce couvent

même

gent ce Prince,

même des Jéronymites, une Croix de vermeil qui portoit deux ſatyres, que l'ouvrier avoit gravés ſous le traverſier, entre quelques feuilles d'Acanthe, pour ſervir d'ornement. Cette Croix paſſa tour-à-tour par les mains de tous les Prédicateurs de la Ligue ; ils la montroient au peuple, en déclamant pathétiquement contre l'impiété déteſtable de ce Prince, qui, ſous prétexte d'aller dans cet Oratoire rendre ſes hommages à la Croix du Sauveur, adoroit réellement les Démons, repréſentés par ces Satyres, & avoit avec eux des entretiens ſecrets. D'où ils concluoient, qu'il étoit adonné à la Magie ; ce qu'ils aſſûroient avec les ſermens les plus horribles à qui vouloit les entendre, ayant même fait graver la figure de cette Croix, qui courut tout Paris, pour la ſatisfaction des gens oiſifs & fainéans. Cependant l'Orfevre qui l'avoit venduë au Roi étoit encore vivant, & il auroit pu atteſter qu'il y avoit plus de cent ans qu'elle étoit faite.

Proceſſions dans leſquelles ils excommunient le Roi.

Après avoir ainſi porté par ces artifices la fureur du peuple juſqu'au point qu'ils ſouhaitoient, & avoir rendu le Roi, à leur avis, aſſez odieux & aſſez mépriſable, les Ligueurs ſongerent à l'excommunier & à le maudire en cérémonie. Dans cette vûë ils faiſoient dans Paris des proceſſions publiques, où, malgré la rigueur de la ſaiſon qui étoit encore aſſez froide, on voyoit marcher de jeunes enfans pieds nuds, des femmes même & des filles ſans pudeur, couvertes d'une ſimple toile, portant en leur main des cierges allumés, qu'elles éteignoient enſuite après certaines prieres en vers, qu'elles chantoient en criant avec des voix fauſſes & diſcordantes ; comme ſi, conformément à ce que la fable nous raconte du tiſon fatal, de la conſervation duquel dépendoient les jours de Méléagre, elles euſſent ſouhaité ou eſpéré par-là d'éteindre la vie du Roi. Il ſ'en trouvoit même quelques-unes des plus jolies, qui, pour rendre leur dévotion plus agréable à ceux qui en étoient témoins, n'étoient couvertes que d'une ſeule toile de lin très-fine, qui n'oppoſoit aucun obſtacle aux regards curieux, ni ſouvent même aux careſſes empreſſées des jeunes gens qui les conduiſoient galamment par deſſous les bras. Ce fut avec la même fureur, ſi l'on en croit nos Hiſtoriens, que ſous le regne de Charles VI. on vit autrefois les Pariſiens ſe révolter contre le Dauphin, ſon fils. Etoit-ce à l'exemple de leurs ancêtres que ceux de nos jours ſe portoient à de tels excès ? Ou ne pourroit-on pas dire peut-être que, comme dans les maladies il y a certains accès de redoublement qui reviennent & ſe paſſent tour-à-tour, de même dans les révolutions, qui dans les inſtans marqués par la Providence arrivent dans l'univers pour le malheur des Etats, il y a certains dégrés de chaleur & de rage, où de tems en tems l'homme ſe porte de lui-même & ſans avoir beſoin de modèle ?

Révolte de la ville de Laon.

Au reſte, lorſque dans les villes attachées au parti il falut enſuite renouveller le ferment de la ſainte Union, conformément à l'Arrêt du Parlement, le peuple, qui ſe voyoit autoriſé par l'exemple des Pariſiens, & qui en matière de ſédition ne manque gueres à ajoûter du ſien, ne ſe laiſſa pas aller à de moindres excès. La ville de Laon, où Jean Bodin, homme connu par ſa profonde érudition, étoit Avocat du Roi, ne paroiſſoit pas ſe preſſer d'obéïr. Ainſi la Cour donna un Arrêt, par lequel elle enjoi-

Diſcours de Bodin dans cette occaſion.

gnoit aux habitans de ſe conformer à celui du 4. de Mars précedent. Lorſque cet ordre fut porté à Laon, Bodin, qui autrefois avoit fait profeſſion de la Religion Proteſtante, & qui n'ayant jamais eu d'ailleurs beaucoup d'éloignement pour cette doctrine, avoit toûjours ſuivi le parti du Duc d'Alençon, toutes les fois que ce Prince s'étoit brouillé avec le Roi ſon frere, ne laiſſa pas (1), d'approuver la conduite du Parlement. Il fit même à ſes compatriotes, par le conſeil de l'Evêque de cette ville, un diſcours, où il s'attacha à lever leurs ſcrupules, & à leur ôter la crainte que leur inſpiroit la démarche qu'on demandoit d'eux, en leur repréſentant, que le conſentement univerſel de tant de villes du Royaume, qui de concert abandonnoient le parti du Roi, devoit être regardé comme une declaration autentique qu'elles lui faiſoient de ne plus vouloir lui être ſoûmiſes, plutôt que comme une révolte: Que le châtiment, qui ne tombe ordinairement, pour l'exemple, que ſur un petit nombre de coupables, n'étoit plus à craindre lorſque le nombre des complices étoit ſi grand. Enſuite il ſe dechaîna en paſſant aſſez vivement contre le Roi, qu'il traita de traître & d'hypocrite, & tira des conjonctures préſentes un préſage aſſez funeſte au ſujet de la ſucceſſion à la Couronne. Car il dit que l'année ſoixante & troiſiéme de l'âge de l'homme étoit ſon année climatérique, & ne manquoit gueres de lui être funeſte; qu'ainſi, comme on comptoit parmi nous ſoixante & trois Rois depuis Pharamond, qui, ſelon nos Hiſtoriens, a porté le premier la Couronne des François, juſqu'à Henri III. il ſembloit que ce Prince dût être fatal à la France, & que ce fût par lui que la Couronne dût ſortir de ſa maiſon. Ce fut ainſi que la ville de Laon ſe joignit aux Pariſiens, à la ſollicitation de Bodin, comme il le manda lui-même au Préſident Briſſon dans les lettres qu'il lui écrivit à ce ſujet & qui furent renduës publiques.

Députation de Jerôme de Gondy à Rome, pour appaiſer le Pape.

Cependant les mouvemens dont la France étoit agitée, s'étoient fait ſentir juſqu'à Rome. Auſſi-tôt après la mort des Guiſes le Roi avoit écrit à Jean de Vivonne Marquis de Piſany, ſon Ambaſſadeur en cette Cour, & au Cardinal de Joyeuſe, pour les inſtruire des raiſons qui l'avoient forcé à ſe ſervir d'un ſi violent remede, afin qu'ils prévinſſent les faux bruits qu'on pouvoit faire courir dans cette Cour à cette occaſion. Il avoit écrit auſſi en même tems à Jerôme de Gondy, qui avoit reçu ordre de ſe rendre à Rome pour un ſujet tout différent; puiſqu'il étoit chargé de ſolliciter de la part de ce Prince la légation d'Avignon, que le Cardinal de Bourbon poſſedoit, pour le Cardinal de Guiſe, & le chapeau de Cardinal pour l'Archevêque de Lyon. Mais les affaires ayant changé de face, il lui envoya ordre de demander en ſon nom à S. S. l'abſolution pour la mort du Cardinal de Guiſe. Gondy ayant été conduit à l'audience du Pape par le Marquis de Piſany, s'acquitta parfaitement de ſa commiſſion, & tous deux, proſternés aux pieds de S. S. lui ayant proteſté qu'ils ne ſortiroient point de-là qu'ils n'euſſent d'elle la grace qu'ils lui demandoient, Sixte tint ferme, leur declarant qu'il vouloit une ſatisfaction plus ample & plus

ex

---

(1) Par une lâche & indigne légereté, d'approuver &c. *MSS. du Roi, & de Meſſieurs de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

expreſſe ; & ſoit qu'il eût été prévenu par le Duc de Mayenne , ſoit par reſſentiment perſonnel, il leur fit voir qu'il étoit bien éloigné d'accorder au Roi ce qu'il ſouhaitoit. Il eſt vrai que les Venitiens, le Grand-Duc & le Duc de Mantoüe , qui étoient dans les intérêts de la France, donnérent avis au Roi, que le Pape étoit convenu ſous main avec le Duc de Guiſe, de donner une de ſes niéces en mariage au Prince de Joinville, & de mettre la Couronne ſur la tête du Duc, en dépoſant le Roi comme indigne de regner; que dans cette vûë le Duc avoit réſolu de ſaiſir la premiére occaſion favorable qui ſe préſenteroit, ſoit dans les Etats ou ailleurs, de s'aſſûrer de la perſonne de ce Prince; qu'enſuite on devoit le réleguer dans un monaſtere, & le forcer par la crainte de la mort, avec le ſecours de l'autorité du Pape, à donner ſa démiſſion; que Sixte voyoit avec regret tant de belles eſpérances évanoüies; & que c'étoit ce qui le rendoit ſi difficile à ſe prêter aux juſtes demandes que le Roi lui faiſoit faire.

Diſcours du Pape à cette occaſion.

Le lendemain de cette audience le Pape aſſembla tout le Sacré College, & fit dans le Conſiſtoire un diſcours qui fut ſouvent interrompu, ſoit que la colere ou la douleur lui ôtaſſent l'uſage de la voix, & qui pour ſon honneur auroit dû être enſeveli dans un éternel oubli. Mais on étoit dans un tems où il étoit permis de tout dire, & où il importoit peu qu'on parût abſurde & qu'on ſe rendît ridicule ou non, pourvû que cela pût contribuer à ſouffler le feu qui n'étoit déja que trop allumé. Sixte, après avoir exageré d'une maniére pathétique la douleur que lui avoit cauſé l'aſſaſſinat commis dans la perſonne du Cardinal de Guiſe, dit, Que les Ambaſſadeurs de France s'étoient préſentés , pour lui demander au nom de leur maître l'abſolution de ce crime : Qu'il leur avoit répondu que ce n'étoit pas aſſez de demander cette abſolution, qui n'avoit encore été précedée par aucune marque d'un véritable répentir, & que le Roi n'avoit pas même encore ſollicitée par lui-même: Que les Ambaſſadeurs avoient reparti qu'ils repréſentoient la perſonne du Roi, & que le caractère dont ils étoient revêtus devoit leur donner créance auprès de lui: Que ſur cela il leur avoit repliqué, qu'en qualité d'Ambaſſadeurs ils pouvoient bien repréſenter le Roi leur maître pour les affaires temporelles, mais qu'ils n'avoient pas le pouvoir de confeſſer ſes péchés & de faire pénitence pour lui; que c'étoit au Roi lui-même à faire ces démarches, parce que l'aveu du crime fait partie du repentir, & doit ſortir de la bouche même de celui qui en eſt coupable: Qu'il les avoit congédiés de la ſorte, ſur ce qu'ils ne lui avoient produit aucune lettre ni aucun pouvoir particulier qui les autoriſât à ſolliciter ce pardon.

Il cita enſuite l'exemple de Henri II, Roi d'Angleterre, qui ayant été accuſé d'avoir fait aſſaſſiner Thomas, Archévêque de Cantorbery, quoiqu'il n'y eût aucune conviction contre lui, avoit cependant conſenti que le Souverain Pontife nommât des Commiſſaires pour s'informer de cet aſſaſſinat, & après avoir fait l'aveu de ſon crime, s'étoit ſoûmis humblement à la pénitence qui lui avoit été impoſée, & l'avoit accomplie exactement; celui du grand Empereur Théodoſe, maître, non pas d'un ſeul Royaume tel que la France, mais du monde entier, qui, après le maſſacre commis

HENRI III. 1589.

par ſes ordres dans la ville de Theſſalonique, avoit accepté avec humilité la pénitence que S. Ambroiſe lui avoit impoſée, & s'étoit ſoûmis en cette occaſion aux ordres, non pas d'un Pape, mais d'un ſimple Evêque.

„ Et qu'on ne me diſe pas, ajoûta-t-il, que l'Archévêque de Cantorbery „ & celui de Milan étoient deux Saints, & que par conſequent l'un mé„ ritoit qu'on vengeât ſa mort avec plus de vigueur, & l'autre qu'on ſe „ montrât plus ſoûmis à ſes ordres. Je veux bien qu'on ſçache, que „ tant qu'ils ont vécu, ni l'un ni l'autre n'a pu être régardé comme un „ Saint, & que ce n'eſt que long-tems après leur mort qu'ils ont été mis „ au nombre des Bienheureux. Ainſi je ne puis aſſez m'étonner de l'im„ prudence de quelques Cardinaux, (ce qui s'addreſſoit aux Cardinaux „ de Joyeuſe, Sforze & quelques autres) qui ont été aſſez hardis pour „ entreprendre d'excuſer, méme en ma préſence, le crime énorme dont „ le Roi s'eſt rendu coupable, ſans conſiderer le tort qu'ils font par-là à „ leur dignité.

„ Pour moi, je ne ſouhaite point de devenir Cardinal, je n'ai pas beſoin „ de la protection d'aucune Couronne pour arriver à cette dignité; & le „ meurtre de votre confrere ne me touche que foiblement, ou peut-être „ même point du tout. Mais n'eſt-il pas de l'intérét de cette auguſte „ Compagnie, de ne pas laiſſer impuni un attentat qui met en peril la „ Pourpre ſacrée? Eſt-il juſte qu'on dépouille impunement les Cardinaux „ des droits, immunités, libertés, & privileges, dont ils ont joui juſ„ qu'ici? Au reſte, ſi vous le jugez à propos, je veux bien qu'aucun Roi „ ni Prince de la Chrétienté ne vous reſpecte & ne vous honore; & je „ vous declare même que je ne m'oppoſerai point déſormais à ce que vous „ ſoyez expoſés aux reſſentimens, aux mépris, & aux fureurs de tous les „ Souverains, qui feront fort bien de n'épargner ni votre honneur ni vo„ tre vie.

Après avoir prononcé ces derniers mots d'un ton moqueur & rempli d'indignation. „ Il eſt inutile, ajoûta-t-il, de me repréſenter les grands „ inconveniens qui peuvent arriver, ſi je veux traiter le Roi à la rigueur, „ & que cette conduite eſt capable d'expoſer la France à une ruine iné„ vitable. Quand il eſt queſtion de rendre juſtice, je tiens qu'on ne doit „ enviſager que ſon devoir, & ne craindre uniquement que de déplaire à „ Dieu. Ainſi ſoyez perſuadés que je ſuis déterminé à faire tout ce que „ l'équité m'inſpirera; & je veux aſſembler exprès une Congrégation pour „ examiner cette affaire.

Le Pape ſe déchaîna auſſi très-vivement contre le Cardinal Moroſini, qui, après avoir reçu de lui, diſoit-il, le chapeau de Cardinal, après que, malgré l'oppoſition de tout le ſacré College, il l'avoit nommé Légat en France, à la ſollicitation du Roi & pour lui faire plaiſir, avoit été aſſez ingrat pour ſouffrir que ce Prince fît mourir le Cardinal de Guiſe ſans garder aucunes formalités, ſans lui en parler, ſans avoir aucun égard pour ſon autorité & pour le caractère dont il étoit revêtu. Il eſt certain qu'auſſi-tôt après la mort du Cardinal, Moroſini, qui joignoit à beaucoup de douceur & de modération un vrai zèle pour la tranquillité & le bien de la

France, ſe vit accablé d'injures dans les libelles qui coururent alors dans Paris contre lui ; quoiqu'il n'eût eu aucune part à ce qui s'étoit paſſé ; on lui fit dans cette Cour une affaire très-ſérieuſe & fort déſagréable, & dont il ne ſe tira enfin qu'après avoir long-tems ſouffert. Au reſte il en ſortit avec autant d'honneur, pleinement juſtifié des crimes qu'on lui imputoit, qu'il avoit été noirci fauſſement & contre la vérité.

Le Duc de Mayenne prévient le Pape ſur la mort du Cardinal de Guiſe.

Avant ſon départ de Dijon, le Duc de Mayenne avoit député à Rome le 8. de Janvier le Chevalier Jaques de Diou, avec ordre de porter ſes plaintes à S. S. d'un attentat auſſi inſoutenable ; & parce que le Duc étoit bien inſtruit que dans cette Cour le plus fort a toûjours raiſon, il avoit chargé ce député de repréſenter au Pape : Qu'une perte auſſi conſiderable n'avoit fait qu'augmenter le courage des Catholiques unis : Qu'ils ſe jettoient donc aux pieds de S. S, pour la ſupplier de les ſecourir de ſon autorité, de ſes forces, & de ſes conſeils, prêts d'exécuter tout ce qu'elle leur ordonneroit : Qu'ils la prioient ſeulement de ne pas les abandonner dans la réſolution qu'ils avoient priſe de défendre juſqu'à la mort la cauſe de la Religion, & de travailler tous de concert à rétablir la liberté & la ſûreté publique : Que cette politique dont on avoit uſé tant qu'il reſtoit encore quelque eſpérance d'amendement dans le Roi, & qui pouvoit alors être utile, n'étoit plus de ſaiſon aujourd'hui qu'il n'y avoit plus rien à attendre de lui : Qu'il étoit tems enfin que S. S. prît les Catholiques de France ſous ſa protection, & s'unît avec eux pour venger l'outrage fait à l'Egliſe, au préjudice de la foi publique & de la liberté des Etats.

Enſuite on faiſoit au Pape un détail artificieux de tout ce qui s'étoit paſſé depuis le commencement de cette derniere guerre. On lui faiſoit entendre, que le Roi ne l'avoit jamais conduite avec une envie ſincere de réüſſir : Que cependant il avoit toûjours entretenu correſpondance avec la Reine d'Angleterre, les Princes Proteſtans d'Allemagne & le Roi de Navarre : Qu'il avoit fait joüer ſous main toutes ſortes d'intrigues pour arrêter les ſuites & les progrès de cette guerre ſainte, au préjudice de la Religion & de l'Etat ; & que c'étoit lui qui avoit inſpiré à la Reine Eliſabeth, qui d'elle-même n'auroit jamais oſé ſe porter à un attentat ſi hardi, la réſolution cruelle de faire mourir la Reine d'Ecoſſe. Le Duc finiſſoit par offrir humblement ſon crédit & ſes ſervices à S. S. & au S. Siége, l'aſſûrant que ce n'étoit point aucun reſſentiment perſonnel qui le faiſoit agir, & qu'il n'avoit abſolument en vûë que les intérêts de la Religion & du bien public.

Autre députation de la Ligue à Rome.

Après le Chevalier de Diou, la Ligue avoit encore fait partir pour Rome Lazare Coqueley, Conſeiller au Parlement de Paris. C'étoit un Magiſtrat d'un grand ſens & de beaucoup d'eſprit. Trop de zèle pour la liberté publique, à laquelle il s'étoit imaginé que le Roi mal conduit & ſes Miniſtres donnoient de jour en jour de nouvelles atteintes, & que cet homme de cœur ne pouvoit voir opprimer ſans y être ſenſible, lui avoit fait croire, qu'en ſecoüant le joug, on pourroit ſe ſervir de l'autorité des Etats pour mettre un frein au deſpotiſme. Mais ayant reconnu enſuite que ſa crédulité l'avoit trompé, il changea de parti au plus vîte, & fut auſſi prompt à reconnoître ſa faute, & auſſi zélé à ramener les autres par ſon exemple, qu'il avoit montré d'ardeur auparavant pour les intérêts du parti. On lui donna pour ſecond Nicolas de Pilles, Abbé d'Orbays, homme tout dévoüé à la maiſon de Lorraine, & qui ayant été autrefois accuſé de faux à la Cour de Rome, avoit été redevable au Cardinal de Lorraine, qui l'appuya de ſon crédit, de n'avoir pas ſuccombé dans cette affaire.

D'un autre côté le Roi, après avoir écrit au Cardinal de Joyeuſe, au Marquis de Piſany, & à Gondy, pour ſe juſtifier pleinement auprès du Pape, avoit fait partir pour Rome Claude d'Angennes, Evêque du Mans. Ce Prélat, plus capable que perſonne de cet emploi par ſa piété, par ſa profonde érudition, & ſon habileté dans les affaires, fut chargé de repréſenter au Pape les juſtes raiſons que ce Prince avoit euës de faire mourir le Duc & le Cardinal de Guiſe, de ſolliciter ſa réconciliation avec le S. Siége, & d'engager S. S. à employer ſon autorité pour faire rentrer les factieux dans le devoir, dont ils ne s'étoient écartés que ſous prétexte du danger que couroit la Religion.

Avis que lui donne le Grand-Duc à ſon paſſage par Florence.

Le grand âge de l'Evêque du Mans ne lui permit pas d'arriver à Rome avant le 23. de Février. Dans ſon voyage il paſſa par la Cour du Duc de Savoye, à qui il apprit des nouvelles de la ſanté du Roi; ajoûtant, que ſecondé des Seigneurs de ſon Etat & de ſa Nobleſſe, qui ſe montroit merveilleuſement diſpoſée à le venger des rebelles, on le verroit bien-tôt appaiſer les troubles de ſon Royaume, & en état de donner la loi, non ſeulement aux Hérétiques, mais encore à tous ceux qui s'imaginoient pouvoir profiter impunément des malheurs de la France. Il rendit auſſi viſite en paſſant au Grand-Duc, qui étoit dans des ſentimens bien différens du Duc de Savoye. En effet l'alliance qu'il venoit de contracter avec le Roi, & qu'il n'avoit recherchée que pour ſe faire un appui contre la trop grande puiſſance des Eſpagnols qui lui étoit ſuſpecte, l'attachoit néceſſairement à la France. Ce Prince étoit alors occupé à faire les préparatifs de ſes nôces; & inſtruiſit parfaitement le Prélat du génie de la Cour de Rome, & de la conduite qu'il y faloit tenir. Il lui dit, que le Roi n'y pouvoit avoir de meilleur appui que ſa puiſſance & ſes propres forces: Que ſi dans ces commencemens ſon parti devenoit le plus fort en France, il auroit à Rome tout le monde pour lui, & le Pape même: Qu'autrement il n'en avoit rien à eſpérer: Qu'ainſi le ſuccès de cette négociation à la Cour de Rome dépendoit des progrès que le Roi feroit en France: Qu'à l'égard du Prélat, il devoit s'attacher ſur-tout à détruire les bruits qui avoient été répandus à deſſein, de la puiſſance de la Ligue & de la foibleſſe du parti du Roi, en faiſant voir au contraire que ce Prince avoit encore des forces capables de tout entreprendre, & que le Royaume n'étoit pas dépourvû de Seigneurs & d'une Nobleſſe bien intentionnée, dont la fureur des rebelles ne faiſoit qu'enflammer le zèle pour les intérêts de ſon Souverain.

Diſcours de ce Prelat au Pape.

Auſſi-tôt que l'Evêque du Mans fut arrivé à Rome, après avoir fait part de ſes inſtructions au Cardinal de Joyeuſe & au Marquis de Piſany, il alla avec eux à l'audience du Pape, qui parut le voir avec joye & l'écouter avec plaiſir. Ce Prélat, après s'être fort étendu d'abord ſur la réſolution où étoit le Roi de continuer la guerre plus vivement que jamais contre les Hérétiques, dit: Que dans cette vûë ce Prince étoit déterminé à ſe mettre en perſonne à la tête de ſes armées, auſſi-tôt qu'il auroit appaiſé les troubles qui venoient de s'élever dans ſon Etat: Qu'au reſte il avoit lieu d'eſpérer qu'il ne tarderoit pas à y réüſſir: Que la plus grande partie du Royaume, tous les Seigneurs & preſque toute la Nobleſſe, étoient prêts de prendre les armes pour la défenſe de ſon parti: Que tout ce qu'il y avoit dans les villes de principaux Magiſtrats & de bourgeois riches & accrédités, étoit intérieurement dans ſes intérêts; & que ſi, pour leur ſûreté, ils avoient été obligés dans quelques endroits de ceder pour un tems à la fureur du peuple, dès que ce premier feu ſeroit un peu amorti, ils ne manqueroient pas de ſe déclarer: Que le peuple même, toûjours entreprenant & brouillon lorſqu'il n'eſt point retenu par la crainte, ne verroit pas plutôt l'ennemi à ſes portes, les campagnes déſolées, ſon commerce interrompu, & ne ſentiroit pas plutôt la diſette, qu'il ſe repentiroit de ſes premiers projets, & ſe rejetteroit du côté du plus fort: Que déja le Duc de Nevers avoit amené au Roi l'armée qu'il commandoit en Poitou: Que la Nobleſſe accouroit de toutes parts pour lui offrir ſes ſervices; & qu'à la tête de ces forces, maître de la campagne, que perſonne ne vouloit ni ne pouvoit en effet lui diſputer, il auroit bien-tôt affamé les villes rebelles: Que ce Prince ne manqueroit pas de troupes; qu'il avoit les ſiennes; & que les Puiſſances voiſines, avec leſquelles il étoit allié & dont les intérêts étoient liés néceſſairement avec les ſiens, n'auroient garde de lui refuſer du ſecours: Que les intérêts de S. M. & ceux de ſes ſujets étoient tous différens; qu'il étoit de l'avantage du peuple de mettre les armes bas pour avoir la paix; que les circonſtances mettoient au contraire le Roi dans la néceſſité de pourſuivre l'exécution de ſes projets, pour la ſûreté de ſes jours & de ſa couronne: Qu'auſſi il n'y avoit point de gens expérimentés qui puſſent regarder l'évenement comme douteux: Que cependant ce qui mortifioit S. M, c'étoit de ſe voir obligée de tourner ſes armes ailleurs, tandis qu'elle n'en vouloit qu'aux Hérétiques: Qu'il en faloit accuſer la malice de ſes ennemis, qui ne cherchoient qu'à troubler l'Etat: Qu'après avoir fait ſes premières campagnes ſous le Roi ſon frere contre les partiſans de l'erreur, & les avoir vû couronnées par pluſieurs ſuccès, ce Prince n'étoit pas plutôt monté ſur le trône, qu'il avoit réſolu de leur declarer une guerre mortelle: Qu'il y avoit trouvé un obſtacle invincible dans les révoltes fréquentes du Duc d'Alençon, ſon frere: Qu'il avoit donc pris une autre route, & que l'expérience lui avoit appris, que dans un Royaume bien policé la paix eſt plus funeſte à l'Héréſie que la guerre même; qu'en effet c'eſt la guerre qui nourrit les partis d'où l'erreur tire toutes ſes forces, au lieu qu'ils ſont anéantis par la paix: Que ſes ennemis l'avoient parfaitement bien compris: Qu'ainſi, voyant le parti Proteſtant preſque terraſſé ſans qu'on eût été obligé d'employer les armes pour le détruire, ces hommes brouillons, qui n'aimoient que le déſordre & qui ne vouloient pas que la Nation pût ſe paſſer de leurs ſervices, avoient mal-à-propos rallumé la guerre, & qu'appuyés, comme tout le monde le ſçavoit, par quel-

Henri III. 1589.

quelques Puiſſances étrangeres, ils avoient, par une entrepriſe hors de ſaiſon, arrêté le progrès que S. M. commençoit à faire contre les Hérétiques par le moyen de la paix.

„ Le Roi, continua le Prélat, malgré la répugnance qu'il avoit à s'embar-
„ quer dans une guerre, ſans avoir fait auparavant les préparatifs néceſſai-
„ res pour la ſoutenir, cependant pour ne pas déſunir les Catholiques,
„ s'eſt de nouveau declaré contre les Proteſtans. Ses ennemis au contrai-
„ re ne ſe ſont pas plutôt vûs les armes à la main, qu'au lieu de les tour-
„ ner contre les Hérétiques, comme ils le devoient, ils s'en ſont ſervis
„ contre les Catholiques mêmes, ils ſe ſont rendus maîtres de pluſieurs
„ villes en Picardie & dans la Provence, où les Proteſtans ne ſont pas ſeu-
„ lement connus. Juſques dans Paris & ſous les yeux même de S. M. ils
„ ont travaillé à ébranler la fidélité de ſes ſujets; ils ont tenu des aſſem-
„ blées ſecretes, & entretenu des intelligences avec les Puiſſances étran-
„ geres ennemies de la France. Ainſi le Duc de Mayenne ayant été en-
„ voyé en Guyenne à la tête d'une armée, n'y a fait preſqu'aucuns pro-
„ grès contre les Hérétiques, parce qu'il avoit d'autres affaires à mena-
„ ger, & qu'il ne penſoit qu'à gagner à ſon parti les habitans de cette
„ Province. L'année ſuivante le Duc de Joyeuſe ayant été battu en Sain-
„ tonge, & cette défaite ayant mis en mouvement toute la Suiſſe & l'Al-
„ lemagne, on a vû le Royaume rempli en un inſtant de troupes étran-
„ geres, & cette formidable armée ayant été miſe enſuite en déroute par
„ la ſageſſe & par la valeur de S. M, ce Prince véritablement religieux,
„ au lieu de s'attribuer la gloire de ce ſuccès, a reconnu qu'il n'en étoit
„ redevable qu'à Dieu ſeul, qui par la force de ſon bras tout-puiſſant a-
„ voit diſſipé les troupes innombrables des Hérétiques, comme il envoya
„ ſon Ange autrefois pour exterminer l'armée nombreuſe de Sennacherib.
„ Tout le monde, & S. S. même, ſont informés des évenemens dont ce-
„ lui-là a été ſuivi. Perſonne n'ignore les projets formés à Châlons-ſur-
„ Marne, à Soiſſons, à Paris même, contre le Roi & l'Etat. Pour en
„ venir à l'exécution, & rendre réels les bruits qui couroient, on a vû le
„ Duc de Guiſe, malgré les défenſes de S. M, dont il avoit appris de-
„ puis long-tems à mépriſer les ordres & l'autorité, ſe rendre à Paris &
„ y apporter avec lui la confuſion & le déſordre. Je ne parle point de ce
„ qui a été la ſuite de cette déſobéïſſance; ſemblables évenemens, dont on
„ ne peut ſe rappeller le ſouvenir qu'avec honte, ne méritent point de
„ juſtification, & S. M. a raiſon d'appréhender, qu'au lieu de l'accuſer de
„ trop de ſévérité, on ne la blâme au contraire d'avoir porté trop loin ſa
„ patience: en effet le Roi mon maître ayant enfin employé le dernier re-
„ mede, après avoir rétabli en quelque ſorte l'union entre les Catholiques,
„ & convoqué les Etats généraux, le Duc de Guiſe & le Cardinal ſon
„ frere, qui, dans le tems même que le Duc ſe rendoit maître de Paris,
„ s'emparoit de ſon côté à main armée de la ville de Troyes, malgré les
„ ſermens qu'ils avoient fait l'un & l'autre de renoncer à tout parti & à
„ toute cabale, ont recommencé à ſuivre les mêmes traces; devenus plus
„ hardis par l'impunité, ils ont formé ſous les yeux du Roi des projets en-

,, core plus criminels que lorſqu'ils étoient éloignés; & enfin ils ont réduit
,, ce Prince, pour mettre ſa couronne & ſa vie en ſûreté, à la dure
,, néceſſité de prévenir ſa perte en les perdant eux-mêmes. On peut
,, donc dire que leur mort a été moins un deſſein prémédité, qu'un effet
,, de la néceſſité où S. M, toûjours menagere du ſang de ſes ſujets, s'eſt
,, trouvé engagée malgré elle.

L'Evêque du Mans finit, en diſant que le Roi n'avoit de compte à rendre à perſonne de ſes paroles ni de ſes actions: Que cependant, pour donner à tout l'univers un témoignage autentique de ſon reſpect & de ſa ſoûmiſſion envers S. S. & le Saint Siége, ce Prince avoit été bien aiſe de l'informer de tout ce qui s'étoit paſſé, & de l'inſtruire en même tems des moyens qu'il avoit pris pour la ſûreté de ſa conſcience, dès qu'on lui avoit fait naître quelque ſcrupule au ſujet de la mort du Cardinal de Guiſe: Qu'il pouvoit aſſûrer avec vérité, que lorſqu'il avoit donné ordre de s'en défaire, il n'avoit nullement penſé à la dignité dont il étoit revêtu, & qu'il avoit uniquement ſongé à mettre ſes jours à couvert, & à procurer la tranquillité à ſon Royaume: Qu'à l'égard de la ſûreté de ſa conſcience, S. M. y avoit pourvû, en ſe faiſant abſoudre par ſon Confeſſeur; ce qu'elle croyoit ſuffiſant, à cauſe du Bref que S. S. lui avoit accordé quelques mois auparavant, en vertu duquel elle pouvoit ſe faire abſoudre de cette action, & même de toute autre beaucoup plus griéve: Qu'elle ſouhaitoit que S. S. fût inſtruite de toutes ces particularités, & qu'elle la prioit de lui accorder ſa bénédiction, au cas qu'elle la crût néceſſaire pour une plus grande ſûreté.

Réponſe de Sixte V. au diſcours de l'Evêque du Mans.

Après ce diſcours de l'Evêque du Mans, qui dura une heure entiere, le Pape prenant la parole d'un air de bonté & d'un ton fort modéré, ſans s'arrêter à ce que ce Prélat avoit avancé des projets des Guiſes, des obſtacles qu'ils avoient apportés à la guerre contre les Proteſtans, & au contraire des progrès que le Roi avoit faits contre eux, ſe contenta de lui laiſſer entendre, qu'on l'avoit informé tout autrement. Il lui dit, qu'à l'égard de l'expédition du Duc de Mayenne en Guyenne, il étoit bien inſtruit qu'elle auroit pû mieux réüſſir, ſi les Miniſtres du Roi ne s'y fuſſent pas oppoſés eux-mêmes, ſi la Reine-mere n'eût pas fait un voyage en Poitou, par l'ordre même de ce Prince, & qu'elle n'eût pas traité de paix avec le Roi de Navarre: Qu'il trouvoit la comparaiſon juſte de l'armée formidable des Allemans miſe en parallele avec les troupes nombreuſes de Sennacherib; & qu'il penſoit, comme le Roi, que ſa défaite n'étoit pas l'ouvrage des hommes, mais d'un Ange envoyé du ciel; mais que cet Ange étoit le Duc de Guiſe, dont Dieu avoit voulu ſe ſervir pour mettre en déroute les forces des Alliés: Qu'il ſe mettoit fort peu en peine de ce qui s'étoit paſſé aux Etats avant la publication de l'Edit d'Union; & que s'ils n'avoient pas réüſſi au gré du Roi, c'étoit à lui ſeul qu'il devoit s'en prendre, puiſqu'au lieu de faire vivement la guerre aux Hérétiques, il étoit allé mal-à-propos aſſembler les Etats, dans un tems où il ne s'agiſſoit pas de raiſonner ſur le Gouvernement: Qu'il ne parloit pas non plus de la mort du Duc de Guiſe; que le Roi étoit maître de la vie de ſes ſujets; & qu'ainſi il avoit pû diſpoſer du Duc à ſa fantaiſie; que cependant il auroit dû lui faire ſon procès auparavant ſelon les formes ordinaires de la juſtice: Qu'il demandoit ſeulement ſatisfaction de la mort du Cardinal, qui étoit ſujet du S. Siége & non pas du Roi: Qu'en effet les Cardinaux étoient immédiatement ſoûmis à la juriſdiction Pontificale, & ne relevoient d'aucune Puiſſance ſéculiere, non plus que les Evêques & les Archevêques, ainſi qu'il étoit contenu dans le ſerment qu'ils prêtoient à leur ſacre.

Sixte fit enſuite un éloge pompeux de l'excellence du Cardinalat, de ſes droits, libertés, & privileges; après quoi il ajoûta, que l'outrage fait en cette occaſion au ſacré College étoit d'autant plus grand, que le Roi avoit gardé un jour entier le Cardinal de Guiſe priſonnier avant que de le faire mourir, & qu'on avoit eu le front de s'en vanter à la Cour & dans toute la Chrétienté: Que la même choſe pouvoit ſe faire d'une maniére plus modérée, & ſans cauſer tant de ſcandale: Que Ferdinand, Roi des Romains, s'étoit comporté bien plus ſagement, lorſqu'il avoit fait mourir le Cardinal George Martinuſe, & qu'il n'avoit pas manqué de rejetter habilement l'odieux de cet aſſaſſinat ſur les ſoldats qui en avoient été les miniſtres: Qu'on avoit tenu la même conduite à l'égard d'un certain Evêque aſſaſſiné en Hongrie: Que le Roi avoit à ſa Cour un Légat à ſa dévotion, & qui, par déférence pour lui, avoit été nommé contre les canons; qu'il pouvoit lui confier la garde du Cardinal de Guiſe, & le tenir ainſi priſonnier au nom du Légat & du S. Siége, après quoi il l'auroit envoyé à Rome pour inſtruire ſon procès; que s'il s'étoit trouvé coupable, il en auroit fait bonne juſtice; qu'on le connoiſſoit aſſez là-deſſus, pour ne pouvoir pas en douter: Que ce n'étoit pas juſtifier ce meurtre que de dire, que ſi l'on eût gardé plus long-tems le Cardinal il y avoit à craindre quelque ſédition & quelque révolte de la part du peuple, que les factieux n'auroient pas manqué de ſoulever, ſi on leur en eût donné le tems: Qu'il ne ſe payoit point de ces excuſes, parce que c'étoit au Roi à tenir ſes ſujets dans le devoir: Que la Reine d'Angleterre, qui n'étoit qu'une femme & une Hérétique, avoit bien pu garder en priſon pendant pluſieurs années Marie, Reine d'Ecoſſe, ſur laquelle elle n'avoit aucuns droits, & qui étoit parente ou alliée de tant de grands Princes, & la faire enfin mourir ſur un échaffaut. „ Pourquoi, ajoûtoit-il, le Roi n'auroit-il pas pu en uſer de „ même à l'égard du Cardinal?

Enfin il concluoit, Qu'en faiſant mourir le Cardinal, le Roi avoit encouru les cenſures, & par conſequent avoit beſoin de ſe faire abſoudre, comme il en avoit déja averti le Marquis de Piſany: Qu'en effet, l'abſolution qu'il avoit reçuë en vertu du Bref qui lui avoit été accordé, ne ſuffiſoit point; que ce Bref n'avoit été accordé que pour les fautes paſſées, parce que ſon intention n'avoit jamais été d'autoriſer le Roi à faire le mal; que quand bien même il auroit le pouvoir d'abſoudre par anticipation, ce ne ſeroit jamais d'une action ſi ſcandaleuſe, à moins qu'il n'en fût fait mention expreſſe; & que c'étoit à lui à connoître la force & l'étenduë de ce Bref, puiſque c'étoit lui-même qui l'avoit donné: Qu'ainſi il faloit que l'Evêque du Mans demandât l'abſolution au nom du Roi, ou qu'il mît ſes raiſons.

raiſons par écrit, afin qu'il pût les communiquer à la Congrégation établie pour connoître de cette affaire, & qu'il n'avoit ſuſpendu juſqu'alors ſon jugement, que parce qu'il avoit toûjours eſpéré que le Roi lui feroit ſatisfaction d'un auſſi ſanglant outrage.

L'Evêque du Mans répondit à ce diſcours; Qu'à la vérité les Evêques & autres perſonnes eccléſiaſtiques étoient ſoûmis à la juriſdiction du Pape en ce qui regardoit les fonctions de leur miniſtere, & que cela n'étoit point douteux: mais que ces mêmes Evêques & Eccléſiaſtiques, à raiſon de leurs biens & des lieux qu'ils habitoient, étoient obligés d'obeïr aux Princes, & rélevoient par conſequent de leur juriſdiction en ce qui regardoit la tranquillité publique; & que ſi on les avoit ſouſtraits à la juriſdiction des Souverains, ce n'étoit pas pour les autoriſer à mépriſer impunément leur autorité, & à exciter des ſeditions & des révoltes dans leurs Etats.

Ce Prélat alloit continuer, lorſque le Pape l'interrompant, lui dit, qu'il prît bien garde à ne rien laiſſer échaper dont il eût lieu de ſe repentir. Cependant comme il continuoit de repréſenter à Sa Sainteté qu'il n'avoit point de pouvoir pour préſenter de requête ni aucun autre écrit, beaucoup moins pour traiter avec les Cardinaux: Qu'il étoit chargé ſeulement de demander à S. S. ſa bénédiction, parce qu'il n'y avoit que lui qui pût la donner, & que c'étoit à lui ſeul que le Roi vouloit bien ſe ſoûmettre. Sixte repartit, Qu'il ne voyoit pas comment le Roi de France ſollicitoit ſa bénédiction, dans le tems même qu'il perſéveroit dans ſon péché, & qu'il retenoit priſonniers le Cardinal de Bourbon & l'Archévêque de Lyon, qui ne reconnoiſſoient point d'autre juge que l'Egliſe. Mais l'Evêque du Mans repliqua, Que le Roi ſon maître n'avoit pas jugé qu'il fût à propos de relâcher le Cardinal tant que les troubles du Royaume dureroient, & qu'il lui rendroit la liberté dès qu'il les auroit aſſoupis: Qu'au reſte, on avoit les mêmes raiſons de retenir l'Archévêque de Lyon, & qu'on le relâcheroit auſſi de même. Enfin le Pape preſſant toujours le Prélat de mettre ſa demande par écrit, & celui-ci s'en défendant ſur le défaut de pouvoir; le Cardinal de Joyeuſe, qui vit que Sixte, dont ils vouloient adoucir l'eſprit, commençoit à s'échauffer par cette diſpute, dit, qu'ils avoient d'autres ordres du Roi, qu'ils communiqueroient au premier jour à S. S, & ils prirent ainſi congé de lui.

Droits de nos Rois ſur le Clergé du Royaume.

Le lendemain le Pape aſſembla quelques Cardinaux, avec qui il tint Conſeil, & ce qui s'y paſſa demeura ſi ſecret, que nos Ambaſſadeurs n'en purent rien apprendre. Cependant l'Evêque du Mans rendit viſite à tous les Cardinaux; non pas pour les ſolliciter, comme s'il les eût reconnus pour Juges dans cette affaire, mais afin qu'ils ne s'oppoſaſſent point à ſa négociation & pour les engager même à ſeconder ſes efforts auprès du Pape. De ceux à qui Sixte avoit communiqué cette affaire, les uns ne ſe declaroient point du tout, les autres paroiſſoient perſuadés que l'abſolution que le Roi avoit obtenuë en vertu du Bref de S. S, ne ſuffiſoit pas pour le tranquilliſer. L'Evêque du Mans prétendoit au contraire que cette abſolution étoit ſuffiſante: Que d'ailleurs on ne pouvoit pas dire que le Roi eût encouru les cenſures en aucune maniére: Qu'en effet un des principaux droits de nos

Rois & de la Nation, c'eſt de ne pouvoir encourir les cenſures qu'on appelle *latæ ſententiæ*: Que les Conſtitutions des Papes faites en faveur des Cardinaux n'obligent point les Rois de France, parce qu'il n'y eſt pas parlé d'eux nommément: Que d'ailleurs, pour qu'elles les obligeaſſent, il faudroit qu'elles euſſent été publiées dans le Royaume, ce qui ne s'étoit pas fait: Que quand même tout cela auroit lieu, quoique le Roi n'eût pas obſervé les formes ordinaires de la juſtice dans la mort du Cardinal de Guiſe, on ne pouvoit pas dire que ce Prince eût encouru les cenſures, pour une action à laquelle il ne s'étoit porté que dans une néceſſité extrême, & parce que c'étoit le ſeul moyen qu'il eût de préſerver ſa couronne & ſa vie de la ruine certaine qui menaçoit l'une & l'autre: Qu'en ce qui regardoit le Gouvernement civil, les Eccléſiaſtiques étoient ſoûmis à la juriſdiction ſéculiere, ſur-tout en France, où les Evêques n'obtiennent l'inveſtiture de leur temporel, que par le ſerment qu'ils prêtent au Roi entre les mains du Grand-Aumônier: Que les Pairs du Royaume entr'autres, tel qu'étoit le Cardinal de Guiſe, par un privilege ſpécial, ne reconnoiſſoient point d'autre tribunal que le Parlement de Paris, qu'on appelle la Cour des Pairs: Que ſuivant les loix du Royaume, il y avoit même certains cas pour leſquels, quoique les parties fuſſent renvoyées par devant le juge Eccléſiaſtique, il ne pouvoit cependant en connoître ſans appeller le juge Royal, ni abſoudre les accuſés que de l'avis & du conſentement du Procureur du Roi: Qu'enfin nos premiers Rois avoient ſagement pourvû à tout dans l'établiſſement du Parlement, tel qu'il eſt aujourd'hui; parce qu'étant également compoſé de Clercs & de Laïques, il pouvoit rendre également juſtice à tout le monde, ſans donner atteinte aux privileges de perſonne.

L'Evêque du Mans retourne une ſeconde fois à l'audience du Pape.

Quelques jours s'écoulerent dans ces conteſtations; & l'Evêque du Mans retourna une ſeconde fois à l'audience du Pape, accompagné du Marquis de Piſany, le 3. de Mars, qui étoit un Vendredi. Là, comme ce Prélat ſe diſpoſoit à inſiſter encore plus qu'il n'avoit fait la premiére fois, ſur la ſuite des projets criminels qu'il avoit attribués aux Ducs de Mayenne & de Guiſe, Sixte ſe declarant enfin, & l'interrompant avec emportement, lui dit: Qu'il ne ſe mettoit point en peine de tout cela: Qu'il s'agiſſoit de l'outrage fait au S. Siége par la mort du Cardinal de Guiſe: Que le Roi ne pouvoit lui en faire ſatisfaction, qu'en lui demandant & en recevant ſolemnellement de lui l'abſolution de ce péché: Qu'il lui avoit dit ce qu'il faloit faire pour l'obtenir: Que le Roi vouloit ou ſe montrer véritable enfant de l'Egliſe, ou cherchoit l'occaſion de s'en ſeparer: Qu'il pouvoit choiſir de l'un ou de l'autre. L'Evêque du Mans lui ayant répondu ſur cela, que jamais ce Prince n'avoit eu la moindre penſée de ſe ſeparer de l'Egliſe: Qu'il le montroit aſſez par le procedé qu'il tenoit dans les conjonctures préſentes; & que s'il eût eu ce deſſein, il n'auroit par refuſé les offres avantageuſes qui lui avoient été faites de toutes parts, & que tout autre Prince, moins zélé que le Roi, auroit eu peine à ne pas accepter dans les circonſtances fâcheuſes où l'avoient mis les intrigues de ſes ennemis. Le Pape répeta ce qu'il leur avoit déja dit, ſoutenant, qu'un crime de cette nature ne pouvoit être effacé que par une abſolution donnée dans les formes. Il leur reprocha même, que juſqu'alors il avoit témoigné plus d'attachement pour le Roi que pour aucun autre Souverain de la Chrétienté: Que pour l'engager à faire vivement la guerre aux Hérétiques, il lui avoit offert vingt mille hommes de pied & quatre mille chevaux: Que cependant ce Prince, ſoit par mauvaiſe intention ſoit par ingratitude, avoit rejetté ſes offres, & s'étoit contenté d'accepter deux mille hommes d'Infanterie & cinq cens chevaux; foibles ſecours pour une entrepriſe auſſi importante: Ce qui l'avoit engagé à le refuſer. Mais le Marquis de Piſany, perſuadé qu'il y alloit de l'honneur du Roi de ne pas laiſſer une telle rodomontade ſans réponſe, lui repartit avec fermeté: Que ce Prince avoit eu ſes raiſons pour rejetter des propoſitions ſi nouvelles & faites ſi mal à propos; & qu'il n'avoit pas cru qu'il fût de ſon intérêt, de loger tant de troupes étrangeres dans ſon Royaume, où regnoit la diviſion. Enſuite le Pape continuant à faire inſtance pour que le Roi remît les Prélats priſonniers au Légat, s'engageant à les faire conduire ſûrement à Rome, & à en faire bonne juſtice, & ajoûtant, qu'au cas qu'il y eût quelque riſque à courir ſur la route, le Prince de Parme voudroit bien lui-même, s'il en étoit beſoin, ſe charger de les y rendre en ſûreté; le Marquis prenant encore la parole, repliqua: Que S. M. n'avoit pas beſoin que le Prince de Parme ſe mêlât de ſes affaires.

Le Pape demande qu'on lui remette les Prélats priſonniers.

Le diſcours retomba enſuite ſur ce qui avoit fait le premier ſujet de leur entretien. Le Pape demandoit avec inſtance que l'on commençât par lui remettre les deux Prélats priſonniers. L'Evêque du Mans repréſentoit de ſon côté, que puiſqu'un plus long délai ne pouvoit apparemment manquer de cauſer quelque révolution étrange, il étoit à propos, que S. S. daignât ratifier l'abſolution que le Roi avoit reçûe, en vertu du Bref même qu'elle lui avoit accordé en lui donnant ſa bénédiction. Enfin voyant qu'il n'y avoit pas moyen de faire changer de réſolution au Pape, qui ſoutenoit toûjours que le Roi étoit obligé de lui remettre les priſonniers, & de ſolliciter ſon abſolution d'une manière ſolemnelle, en lui préſentant pour cela une requête; il pria S. S. de faire attention aux ſuites que ſon refus pouvoit avoir, & lui remontra, que quoiqu'il n'y eût encore rien de déſeſpéré, il pouvoit cependant arriver bien des choſes, qui aigriroient tellement les eſprits de part & d'autre; que rien ne ſeroit capable enſuite de les concilier; que du moins elle devoit révoquer le Décret injuſte & abſurde de la faculté de Théologie de Paris, que les factieux avoient eu la temérité de rendre public, au mépris de ſon autorité & de celle du S. Siége; ce qui mettoit beaucoup d'ames en riſque de ſe perdre éternellement. Sur quoi le Pape, après être convenu de la temérité de ce Décret, parut cependant s'en mettre fort peu en peine, repétant pluſieurs fois à nos Ambaſſadeurs: Que le Roi fît ſon devoir, & qu'il feroit le ſien: Que Louis XI, pour avoir fait arrêter honteuſement le Cardinal Baluë & l'Evêque de Verdun, avoit été obligé d'envoyer à Rome des Ambaſſadeurs, pour ſolliciter publiquement ſon abſolution dans le Conſiſtoire; & que l'Evêque du Mans pouvoit traiter avec les Cardinaux Commiſſaires, députés pour connoître de cette affaire. Nos Ambaſſadeurs ſe retirerent avec cette réponſe, après avoir promis au Pape d'informer le Roi des intentions de S. S. Cependant le Cardinal de Joyeuſe, le Marquis de Piſany, & l'Eveque du Mans tinrent conſeil; & comme il leur parut que le Pape ne cherchoit qu'à profiter des malheurs de la France, pour obliger le Roi à faire quelque démarche contraire à ſes intérêts & à ceux de la Nation, ils conclurent que c'étoit ſur-tout de cela qu'ils devoient ſe donner de garde. Cependant l'Evêque du Mans ne laiſſa pas de rendre viſite aux Cardinaux Jules-Antoine Santorio, Jean-Antoine Fachinetto, & Scipion Lancilotto.

Troiſième audience de l'Evêque du Mans.

Emportement du Pape.

Repartie ſage & ferme du Marquis de Piſany.

Trois jours après, il retourna pour la troiſième fois à l'audience du Pape, toûjours accompagné du Marquis de Piſany, & ce fut alors pour la premiere fois que ce Prélat ſe ſervit des argumens tirés du droit & des privileges de la Nation qu'il avoit propoſés auparavant aux Cardinaux; après avoir declaré qu'il n'avoit point ordre d'en faire uſage auprès de S. S, mais qu'il ne pouvoit lui celer que, ſi on mettoit l'affaire en délibération, les Miniſtres & les Théologiens François ne manqueroient pas de faire ces raiſonnemens. Enſuite ayant expoſé ces raiſons en peu de mots, Sixte, qui n'avoit écouté qu'à regret ces noms terribles de libertés de l'Egliſe Gallicane, prenant feu ſur le champ, leur dit: Qu'ils ſe donnaſſent bien de garde de rien avancer d'auſſi téméraire & qui fût auſſi ſuſpect d'Héréſie, & les menaça, s'ils ne changeoient de langage, & ſi on ne lui donnoit ſatiſfaction au ſujet des Prélats priſonniers & de l'abſolution du Roi, d'excommunier ce Prince, & de faire arrêter l'Evêque du Mans. Surquoi Piſany, outré de cette violence, ſans ſortir du reſpect dû à ſa dignité, lui répondit doucement, mais en même tems avec beaucoup de fermeté: Que leur caractère les mettoit à couvert de ſes menaces: Qu'un Ambaſſadeur étoit toûjours en droit de faire valoir les bonnes & juſtes raiſons de ſon Maître: Qu'il n'y avoit point de marques de ſoûmiſſion & de reſpect que S. S. ne fût en droit d'exiger d'eux; mais que, ni la crainte de la priſon, ni celle de la mort, ne les empêcheroit point de faire leur devoir, non pas même quand il leur faudroit porter leur tête ſur le pont du Tibre. Le Pape, qui connoiſſoit le caractère de ce Miniſtre, ne répondit rien à ce diſcours plein de fermeté. Il ſe contenta de détourner la converſation, & leur parla encore de lui remettre les priſonniers, & de ſolliciter dans les formes l'abſolution du Roi; toûjours déterminé, à ce qu'il leur parut, à ne point démordre de ces deux articles.

L'Evêque du Mans demande au Pape l'abſolution au nom du Roi.

Sur ces entrefaites arriverent des Lettres du Roi en date du 24. de Février. Ce Prince, las de la guerre & des troubles, n'avoit pas eu la patience d'attendre des nouvelles de ſes Ambaſſadeurs, & il leur envoyoit ordre de demander au Pape l'abſolution en ſon nom. L'Evêque du Mans & le Marquis de Piſany ſçurent que Sixte étoit déja informé de ces nouveaux ordres. Ainſi, après avoir concerté entr'eux & le Cardinal de Joyeuſe, la formule dont ils devoient ſe ſervir pour demander cette abſolution, ils retournerent à l'audience du Pape le 13. de Mars; & le Prélat ayant commencé par lui faire excuſe de ce qu'il avoit dit d'abord en faveur de l'abſolution accordée au Roi en vertu du Bref de S. S, & ayant declaré que ce n'étoit point par ordre de ce Prince qu'il avoit parlé de la ſorte, mais parce que la négociation dont il étoit chargé lui avoit paru l'exiger; qu'au reſte il avoit reçû depuis de nouveaux ordres: „ Le Roi „ mon maître, continua-t-il, avoit cru d'abord que la néceſſité où il s'étoit „ vû réduit de pourvoir à la ſûreté de ſa perſonne & de ſon Etat par „ un coup d'éclat, autoriſoit la demarche qu'il avoit faite, ſans que pour „ cela il eût encouru les cenſures eccléſiaſtiques. Depuis, pour lever le „ ſcrupule qui lui eſt cependant ſurvenu au ſujet de la mort du Cardinal „ de Guiſe, il s'eſt fait abſoudre par celui qu'il croyoit avoir ce pouvoir-là „ en vertu du Bref que V. S. lui avoit accordé; & il s'imaginoit avoir mis „ par-là ſa conſcience en ſûreté, lorſqu'il a été informé par les lettres du „ Cardinal de Joyeuſe & du Marquis de Piſany, que V. S. en jugeoit autrement. „ Ainſi, pour ſe conformer à vos intentions, S. M, quoiqu'il ne „ lui reſte d'ailleurs aucun ſcrupule, m'a commandé de demander l'abſolution „ de V. S. en ſon nom. Alors ſe jettant aux pieds du Pape, „ Très-Saint Pere, je vous demande, dit-il, au nom du Roi T. C. votre „ abſolution, avec toute la ſoûmiſſion & le reſpect que le Chef de l'Egliſe „ & le Pere commun des fidèles doit attendre d'un fils humble & „ obéïſſant; je ſupplie V. S. de lui donner ſa bénédiction, d'avoir pour lui „ des entrailles de pere, & de le rétablir dans ſes bonnes graces & dans „ tous les droits dont il a joüi auprès d'elle juſqu'à préſent.

Le Pape la refuſe.

Sixte parut charmé de voir ce Prélat humilié en ſa préſence. Il lui ordonna de ſe lever, & le fit aſſeoir auprès de lui; mais il ſe garda bien d'accorder l'abſolution qu'on demandoit. En effet, après avoir obtenu ce point, ce Pape, qui portoit ſon autorité juſqu'à l'excès, ne déſeſpéroit pas d'obtenir du Roi, que le Cardinal de Bourbon & l'Archévêque de Lyon fuſſent amenés à Rome, où il s'imaginoit déja les voir conduire comme en triomphe; ce que le Roi ne pouvoit accorder en ſûreté, & ce qui auroit deshonoré la France, où, dans le cas du crime de lèze-Majeſté, toutes perſonnes, quelles qu'elles ſoient & quels que ſoient leurs privileges, ſont ſoûmiſes à la juriſdiction du Prince, & où, par un droit ſpécial & particulier, les Princes du ſang ne peuvent être jugés que par la Cour des Pairs, c'eſt-à-dire par le Parlement de Paris, toutes les Chambres aſſemblées.

Sixte, qui étoit venu à bout de l'un à force de menaces, crut par des careſſes pouvoir encore obtenir l'autre. Il fit les plus belles promeſſes à nos Ambaſſadeurs, s'ils vouloient engager le Roi à remettre les Prélats priſonniers entre les mains du Légat. Il leur marqua, qu'il étoit infiniment ſenſible aux malheurs de la France, juſqu'à en perdre le ſommeil, & ſembloit vouloir le leur faire accroire par de fréquens ſoupirs; répetant ſouvent, que le Roi ne s'étoit pas comporté dans cette occaſion en Prince habile, & qu'il devoit imiter la conduite que tint Ferdinand, lorſqu'il fit mourir le Cardinal Martinuſe, ou celle de Charles V. qui, lorſque Rome fut priſe & pillée par ſon armée, prit le deuil, & ordonna des prieres publiques dans toute l'Eſpagne, comme s'il eût été le plus affligé du monde de cet accident. Cependant l'Evêque du Mans fit inſtance pour obtenir l'abſolution du Roi, puiſqu'il avoit donné à S. S. la ſatisfaction qu'elle ſouhaitoit ſur la mort du Cardinal de Guiſe; ou pour l'engager du-moins à condamner publiquement le Décret de la Sorbonne, afin d'arrêter par-là les progrès de la révolte. Mais il ne put rien gagner ſur l'eſprit du Pape; & la ſuite fit aſſez connoître qu'il avoit réſolu dès-lors de ne prendre parti dans cette affaire, que ſelon les évenemens. Ainſi les Ambaſſadeurs eurent ordre d'écrire au Roi, pour l'engager à remettre au Pape les Prélats priſonniers.

Mariage des deux niéces du Pape.

Cependant, pour ſe délaſſer de la fatigue que lui donnoit une affaire de cette importance, par quelque évenement plus réjoüiſſant, Sixte maria ſes deux niéces (1), Donna Flavia & Donna Urſina, filles de la Signora Camilla ſa ſœur, & ſœurs du Cardinal Alexandre de Montalte, à D. Virginio Orſino Duc de Bracciano, & à Marc-Antoine Colonna Duc de Tagliacozza, qui ſont les deux plus illuſtres maiſons de Rome. Le Pape leur donna à chacune cent mille écus de dot; & ces nôces ſe célébrerent avec beaucoup de magnificence vers le commencement d'Avril; après quoi le Duc de Bracciano, laiſſant à Rome ſa nouvelle épouſe, repartit en poſte pour Florence, d'où il étoit venu pour ce mariage, & alla aſſiſter à la cérémonie des nôces de Ferdinand de Medicis, Grand-Duc de Toſcane, qui étoit ſon oncle.

Nôces du Grand-Duc Ferdinand de Medicis.

La Princeſſe Chriſtine ſon épouſe, après avoir pris congé du Roi ſon oncle (2), étoit partie de Blois, d'où elle arriva à Lyon le 18. de Mars. Elle trouva dans cette ville la Princeſſe Dorothée ſa tante, veuve d'Eric Duc de Brunſwic, mort quatre ans auparavant; & s'étant miſe avec elle ſur le Rhône, elle ſe rendit à Marſeille. Elle y fut reçûë par D. Pedro de Medicis, frere de Ferdinand, qui s'y étoit rendu à la tête d'une eſcadre, compoſée non ſeulement des vaiſſeaux du Grand-Duc, mais encore de pluſieurs galeres du Pape, de Genes, & de Naples. La Grande-Ducheſſe monta ſur une galere ornée magnifiquement, qui la porta à Genes, où elle vit la Princeſſe Chriſtine, ſon ayeule, fille de Chriſtierne II. Roi de Danemarc, qui étoit venuë de Tortone en cette ville. De Genes, continuant ſa route par terre, elle ſe rendit à Piſe, où on lui fit une réception magnifique, & arriva le dernier d'Avril à Florence, où le Grand-Duc, ſon époux, lui mit lui-même la Couronne ſur la tête hors la porte *da Prato*, & lui fit quitter l'habit de deuil qu'elle avoit porté juſqu'alors, à cauſe de la mort de la Reine Catherine de Medicis, ſon ayeule. Enſuite elle fit ſon entrée dans la ville, où elle fut reçuë ſuperbement. Le même jour on célébra la cérémonie du mariage, à laquelle aſſiſterent les Cardinaux de Joyeuſe, de Gonzague, Colonna, & de Montalte, le Duc de

---

(1) Leti dans la Vie de Sixte V. dit, qu'elles n'étoient que ſes petites-niéces, filles d'une fille de ſa ſœur.

(2) Elle étoit fille de Charles II. Duc de Lorraine, & de Claude de France, ſœur de Henri III.

Mantoüe (1), à qui le Roi d'Eſpagne venoit d'envoyer le collier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & Céſar d'Eſt, qui avoit épouſé Donna Virginia, ſœur du Grand-Duc. Ce Prince les régala pendant pluſieurs jours de jeux, de fêtes & de ſpectacles, qui coûterent des ſommes très-conſidérables; après quoi ils prirent congé de lui.

Pluſieurs villes de France ſe revoltent contre le Roi. Amiens.

Cependant on ne parloit que de révoltes en France. A l'exemple de Paris & d'Orleans, Chartres abandonna le parti du Roi. Amiens en fit de même, à la ſollicitation de ce Lieutenant général que le Roi avoit relâché quelque tems auparavant, & de Godefroi de la Marthonie, Evêque de cette ville. En même tems, pour couronner leur révolte par un attentat, ils arrêterent, contre le droit des gens, Marie de Bourbon douairiere de Longueville, & François d'Orleans Comte de Saint-Paul; & ce ne fut qu'en payant une groſſe rançon qu'ils furent relâchés long-tems après.

Abbeville.

Abbeville, capitale du Comté de Ponthieu, ſuivit auſſi le même exemple. Au reſte ces deux villes, ſituées ſur la Somme & frontieres des Païs-bas, avoient déja fait une Ligue ſecrete avec Jean de Montluc de Balagny, Gouverneur de Cambrai, avant la mort du Duc de Guiſe.

Roüen.

Roüen, capitale de la Normandie, ne fut pas long-tems non plus ſans ſe ſoulever. Tanneguy le Veneur Sieur de Carrouges, Gouverneur de cette ville, tenoit pour le Roi, & étoit d'ailleurs aſſez aimé du peuple. Le 9. de Février les Ligueurs de Roüen, après avoir répandu le bruit que les Hérétiques étoient aux portes, ce qui étoit par-tout le ſignal de la révolte, ſe rendirent chez lui, & lui repréſenterent que s'il vouloit maintenir la tranquillité dans cette ville, il faloit qu'il raſſurât le peuple qui commençoit à ſe ſoulever; & qu'il n'y avoit point d'autre moyen d'en venir à bout, qu'en remettant à la garde des bourgeois les principales défenſes de cette place. Par-là ils retirerent les deux châteaux l'un après l'autre des mains du Gouverneur, qui étoit peu défiant, & qui comptoit ſur l'affection du peuple; après quoi ils le chaſſerent lui-même, à l'arrivée du Duc d'Aumale. Enſuite tous les habitans embraſſerent le parti de l'Union, à l'exemple de ce qui reſtoit dans cette ville du Parlement de la Province; car le premier Préſident Claude Groulart, & tout ce qu'il y avoit de Préſidens & de Conſeillers des plus diſtingués dans ce Corps, en étoient déja ſortis; & ils ſe retirerent depuis à Caen, où ils rendirent la juſtice au nom du Roi pendant tout le tems de la guerre.

La ville du Mans.

Peu de tems après, c'eſt-à-dire, le 12. du même mois, les bouchers du Mans, où il n'y avoit qu'un château très-foible pour retenir les habitans dans leur devoir, ſecondés de quelques gens de leur eſpece, accoûtumés au ſang comme eux, ſe ſouleverent & firent révolter la ville. Quelques-uns de ceux qui voulurent ſoutenir le parti du Roi perdirent la vie dans ce tumulte; le Gouverneur même y fut dangéreuſement bleſſé; & demeura entre les mains des ſéditieux: c'étoit Philippe d'Angennes du Fargis, de la maiſon de Rambouillet, frere de l'Evêque de cette ville, & ce jeune-homme n'étoit pas moins célèbre par ſon érudition que par ſa valeur.

---

(1) Vincent.

leur. Les factieux l'envoyerent à Paris, où il alla tenir compagnie dans la Baſtille au Sieur de Poigny, ſon frere. Les ſéditieux avoient à leur tête Urbain de Laval de Bois-Dauphin, que le Roi avoit fait arrêter à Blois quelque tems auparavant, & qu'il avoit relâché enſuite ſur la parole qu'il avoit donnée, dont le Duc de Montbazon & Nicolas de Grimoville Sieur de Larchant s'étoient rendus garans. Mais ſoit qu'il prétendît avoir été violenté, ſoit par zèle pour la Religion qui étoit alors le prétexte de tous les rebelles, il étoit paſſé auſſi-tôt après dans le parti de la Ligue. Car les Prédicateurs & Confeſſeurs avoient ſi bien prévenu tous les eſprits de leurs dogmes pernicieux, inventés par nos nouveaux Docteurs, (1) qu'on ſe faiſoit un jeu, & ſouvent même un point de conſcience, de manquer de fidélité au Prince.

Melun.

Melun eſt une ville avantageuſement ſituée ſur la Seine, à dix lieuës de Paris, & Triſtan de Roſtcing y avoit tenu conſtamment juſqu'alors pour le parti du Roi: mais n'étant point ſecouru, & ſe voyant trop foible d'un côté, pour réſiſter aux forces du dehors, & de l'autre trop peu accrédité au dedans pour pouvoir contenir les mutins dans le devoir, il abandonna enfin cette place. Senlis, qui eſt à la même diſtance de la capitale, étoit auſſi reſté juſqu'alors fidèle au Roi, par les ſoins de Nicolas de Livry Sieur de Humeroles, qui en étoit Gouverneur: mais manquant auſſi de ſecours pour réſiſter aux efforts des factieux, il ſortit de cette ville à la ſollicitation d'un certain Seguin; après quoi les ſéditieux y ayant fait entrer un Gentilhomme du voiſinage, nommé de Raſſes, Sieur de Saint-Simon, qui étoit tout dévoüé à la maiſon de Guiſe, ils obligerent les habitans à recevoir l'Union; l'Evêque même de la ville contribua beaucoup à les y déterminer. C'étoit Guillaume Roſe, qui malgré l'obligation qu'il avoit au Roi de cet Evêché, malgré pluſieurs autres bienfaits dont ce Prince l'avoit comblé, étoit cependant le déclamateur le plus furieux, le Ligueur le plus ardent pour la révolte qu'il y eut dans tout le parti; exemple mémorable de la derniere ingratitude qu'on peut remarquer entre pluſieurs autres dont notre ſiécle a été ſi fécond! Quelques-uns cependant attribuent plutôt ce mauvais procedé à une attaque de folie qui le prenoit de tems en tems. (2) L'exemple de Senlis fut bientôt ſuivi par toutes les villes du voiſinage. Crepy en Valois, où les partiſans de la Ligue s'étoient déja rendus maîtres auparavant du château de Pierrefond, d'où ils deſoloient toutes les Provinces voiſines, Pont-Saint-Maixant, Creil-ſur-Oyſe, & Clermont en Beauvoiſis, ſe ſouleverent preſque en même tems. Mais ceux de Senlis ne furent pas long-tems à ſe repentir de leur révolte; & par leur retour à l'obéïſſance du Roi, ils donnerent lieu à un grand échec que reçut le parti.

Senlis & pluſieurs villes du voiſinage.

Quel-

---

(1) Les Jéſuites. *MSS. du Roi*, *& de Mrs. de Sainte-Marthe*, *Dupuy & Rigault.*

(2) C'eſt-ce que le Roi lui avoit reproché un jour à l'occaſion d'un Sermon, où ce Prélat s'étoit fort emporté contre ce Prince & les Seigneurs de la Cour, ſur ce qu'un jour de Mardi-gras ils avoient pouſſé la débauche juſqu'à l'excès. L'exemple de Senlis &c. *MSS. du Roi*, *& de Mrs. de Sainte Marthe*, *Dupuy & Rigault.*

Châlons-ſur-Marne demeure fidèle au Roi.

Quelque tems avant ce changement, ceux de Châlons en Champagne s'étoient diſtingués avec autant d'éclat, quoique ce ne fût pas avec le même ſuccès, par leur attachement pour le ſervice du Roi. Le Duc de Guiſe, Gouverneur de la Province, avoit donné le gouvernement de cette ville à Chrétien de Savigny de Roſne, à la ſollicitation de Coſme de Clauſſe, qui en étoit Evéque. Mais ce nouveau Gouverneur ayant voulu faire entrer adroitement des troupes dans cette place, qui eſt très-forte, les habitans s'y oppoſerent courageuſement. Enſuite ayant intercepté, depuis la mort du Duc de Guiſe, des lettres du Duc d'Aumale addreſſées à de Roſne, ils l'aſſiégerent dans ſon logis, & l'obligerent enfin à ſortir de la ville, en lui declarant que ſon pouvoir étoit expiré avec celui de qui il le tenoit. En même tems ils firent entrer dans cette place Philippe Thomaſſin, qui la tint au nom du Roi tant que dura la guerre, & s'y diſtingua par ſon zèle & ſon habileté.

Lyon balance long-tems & embraſſe enfin le parti de la Ligue.

Lyon balança long-tems avant que de prendre ſon parti. Cette ville, qui eſt une des plus conſiderables du Royaume, & fameuſe en Italie à cauſe de ſon commerce, un des plus floriſſans de toute l'Europe, étoit juſqu'alors reſtée fidèle au Roi par les ſoins de Guillaume Guadagne de Boteon, Sénéchal du Lyonnois, & des deux freres Antoine Grolier de Serviercs & Grolier du Soleil, deux des principaux bourgeois. Mais enfin ils furent chaſſés le 24. de Février, jour de Saint Mathias. Les ſéditieux avoient à leur téte Charles de Neuville d'Alincour, gendre de Mandelot, piqué du refus que le Roi lui avoit fait, après la mort de ſon beau-pere, de ce gouvernement qui lui avoit été promis, & qui fut donné au Duc de Nemours; & indigné d'ailleurs de la diſgrace de ſon pere, qui venoit d'ètre exilé de la Cour, il ſe fit le Chef de la révolte. Cependant les Villerois, pere & fils, furent bien aiſes qu'on crût qu'ils n'avoient point trempé dans ce complot. Quelque tems auparavant, de Villeroi le fils avoit fait demander au Roi par de Révol un paſſeport pour ſe retirer en Italie: mais ayant inutilement tenté toutes ſortes de moyens pour ne ſe point trouver enveloppé dans ces troubles, il vint enfin avec ſon pere à Paris, où le Duc de Mayenne les fit entrer dans le Conſeil de l'Union, après leur avoir auparavant fait prêter ſerment de fidélité au parti.

Manifeſte des bourgeois de Lyon.

Peu de tems après, c'eſt-à-dire, le 2. de Mars, les Lyonnois publierent un Manifeſte pitoyable, compoſé par Claude de Rubis, homme né pour ſon propre malheur & pour celui de cette ville. Par cet écrit ils rendoient compte de leur conduite dans cette révolution, & avoient le front de tourner en ridicule le précepte Divin, qui ordonne de rendre aux Princes l'obéiſſance qui leur eſt dûë; diſant que, pour la ſûreté de la Religion & de leur ville, ils étoient obligés de prendre les armes contre le Roi, qu'ils accuſoient de perfidie & de favoriſer ſous main les Hérétiques & le Roi de Navarre, & répetant à chaque page le nom du Duc d'Epernon, qui, tout éloigné qu'il étoit, leur ſervoit comme de fantôme qu'ils préſentoient au peuple pour l'épouvanter & irriter ſa fureur. En conſequence ils dreſſerent une formule de ſerment, conforme à celle que les Ligueurs avoient compoſée à Paris, qu'ils firent ſigner par tous les habitans, & par laquelle ils promettoient de ne point ſe départir de l'Union, autoriſée par le Parlement de Paris & les autres villes liguées, & d'obéïr en tout au Duc de Genevois, leur Gouverneur, c'eſt-à-dire au Duc de Nemours, à qui ils donnoient ce nom.

De la Chaſtre embraſſe le parti de la Ligue.

Claude de la Chaſtre, Gouverneur du Berry, qui venoit de faire la fonction de Maréchal de Camp dans l'armée du Duc de Nevers, s'étoit rendu à la Cour; & le Roi ne s'étoit pas preſſé de tirer de lui aucune parole, ſoit par égard pour le rang qu'il tenoit, ſoit pour ne pas paroître douter de ſa fidélité. Il s'étoit retiré enſuite quelques jours après, bien diſpoſé en apparence à exécuter fidèlement les ordres du Roi. Cependant, comme depuis ſon arrivée à Bourges il tenoit une conduite qui, malgré la confiance que le Roi avoit euë d'abord dans ſon attachement, donnoit manifeſtement lieu de le ſoupçonner, ce Prince lui envoya par deux fois Odart Freteau de Buy, & lui fit faire des propoſitions très-avantageuſes, dans la vûë d'attacher à ſon parti un Officier de cette conſequence. Par malheur il arriva ſur ces entrefaites que ceux de Sancerre, qui dans le cœur étoient preſque tous Proteſtans, animés par Antoine de la Grange Sieur d'Arquien, frere de Montigny, qui ſe mit à leur tête, s'emparerent du château, où de la Chaſtre n'avoit mis qu'une garniſon très-foible, & dans le même tems le Roi de Navarre ſe rendit maître du château d'Argenton, de la manière que je le rapporterai dans la ſuite.

Son diſcours dans une Aſſemblée de ville à Bourges.

La Chaſtre regarda ces deux évenemens comme une preuve manifeſte que le Roi étoit d'intelligence avec le Roi de Navarre, & ſaiſit ce prétexte pour ſe declarer. Après avoir ſondé les bourgeois, il tint une Aſſemblée de ville, où l'Archévêque (1) ſe trouva; & avec ſa modération ordinaire il leur dit; Qu'il ne les avoit point aſſemblés pour violenter les ſentimens de perſonne, mais pour leur rendre compte de ſes propres diſpoſitions. Enſuite, après avoir déploré le malheur des tems, il leur repréſenta: Que telle étoit la ſituation des affaires, que de trois partis qu'il y avoit dans le Royaume, il faloit néceſſairement en choiſir un, ſans qu'il fût permis de demeurer neutre: Que celui du Roi étoit le mieux fondé, parce qu'on ne pouvoit pas nier qu'on ne fût obligé de lui être ſoûmis: Que le plus puiſſant étoit celui des Catholiques unis, où l'on comptoit preſque toutes les villes du Royaume, & la plus grande partie des Princes, des Seigneurs, & de la Nobleſſe de la France, qui avoient réüni leurs forces pour n'agir que de concert: Qu'il ne comptoit pour rien celui des Hérétiques, & qu'il ne daigneroit pas y faire attention, s'il n'avoit pas la douleur de voir que le Roi étoit ſous main d'intelligence avec eux, au grand préjudice de la Religion Catholique: Que le parti du Roi venoit de s'emparer de Sancerre, qui étoit l'ancienne place d'armes des Hérétiques, & qu'elle avoit été remiſe aux Proteſtans, qui la gardoient au nom de ce Prince: Que le Roi de Navarre venoit de même de ſe rendre maître du château d'Argenton; ce qui ne laiſſoit aucun lieu de douter de l'intelligence dont il parloit: Que ſi la Religion ne couroit aucun riſque, ſi ſa conſcience le lui permettoit, il ſeroit le premier à embraſſer le parti du Roi; mais que l'une & l'autre ſe trouvant également bleſſées en ſuivant ce parti, la perſuaſion où il étoit que ces deux choſes devoient marcher avant tout le reſte, lui avoit fait prendre la réſolution de conſacrer tout ce qu'il avoit de forces & de génie à la défenſe de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, & à l'extirpation de l'erreur: Que s'ils ſe trouvoient dans les mémes ſentimens & dans les mêmes diſpoſitions, il étoit prét de reſter avec eux: Que ſi au contraire ils penſoient différemment de lui, il prendroit ſes meſures comme il pourroit, & qu'il ſe joindroit à ceux qui combattoient pour la défenſe de la Religion, réſolu de vaincre ou de mourir avec eux. Une declaration ſi expreſſe fut comme le ſignal de la révolte. Auſſi-tôt les factieux s'écrierent qu'ils étoient prêts d'entrer dans la ſainte Union. Tout ce que l'Archévêque put faire, fut de demander le tems d'aſſembler ſon Clergé pour delibérer avec lui. De la Chaſtre le lui accorda; & par-là lui donna moyen de s'éloigner de cette Aſſemblée. Il lui procura auſſi celui de ſortir enſuite de la ville ſans être inſulté. Ce Prélat ſe rendit à la Cour, où il ſervit toûjours depuis avec zèle le parti du Roi.

---

(1) Renaud de Beaune.

L'Archévêque de Bourges ſe retire de la ville.

Raiſon qui engagea de la Chaſtre à ſe declarer contre le Roi.

Il eſt conſtant que ce qui engagea la Chaſtre, qui juſqu'alors n'avoit paru prendre aucun parti, à ſe declarer contre le Roi, c'eſt que ce Prince, qui étoit dans une diſette extrême d'argent, preſſoit ſes Receveurs de lui envoyer inceſſamment le quart des tailles qu'on avoit déja levé. Or ce Seigneur avoit réſolu d'employer cet argent aux beſoins de la Province. Cependant s'il fût reſté fidèle au Roi, il n'auroit point eu de prétexte pour pouvoir honnêtement ſe diſpenſer de lui donner ſatisfaction; au lieu qu'ayant fait ſoulever la ville de Bourges, rien ne l'empécha plus de diſpoſer de cette recette, (1) qu'il employa à faire la guerre.

Les troubles ne commencerent pas ſi-tôt en Bretagne, parce que le Duc de Mercœur, frere de la Reine & Gouverneur de la Province, attendit plus tard à ſe declarer. Le Roi avoit ôté ce gouvernement au Duc de Montpenſier & au Prince de Dombes ſon petit-fils, pour le donner à ce Duc, contre l'avis de toute la Cour, & malgré les oppoſitions du Sieur de Chiverny, qui étoit chef du Conſeil. Ainſi lorſqu'on en expédia les patentes, ce Miniſtre exigea de ce Prince une décharge ſignée de ſa main & des quatre Secretaires d'Etat, par laquelle S. M. certifioit qu'il n'y avoit point conſenti. En effet, comme le Duc avoit des prétentions ſur cette Province du chef de Marie de Luxembourg, ſon épouſe, héritiere de la maiſon de Penthievre, de Chiverny trouvoit qu'il y avoit de l'imprudence à lui en confier le gouvernement. Enfin, après tant de bienfaits & d'honneurs dont Henri l'avoit comblé, le Duc, beau-frere du Roi, oublia tant de raiſons qui devoient l'attacher à ſon parti, pour ſatisfaire ſon ambition & pour profiter d'une conjoncture qui lui parut favorable à ſes deſſeins.

Le Duc de Mercœur avoit mis d'abord dans ſes intérêts le Capitaine Gaſſion,

Le Duc de Mercœur ſe rend maître de Nantes.

---

(1) Dont il ſe rendit maitre, & en employa les deniers, ou à ſon propre uſage, ou à faire la guerre. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

ſion, Gaſcon, qui commandoit dans le château de Nantes. Enſuite étant ſorti de cette ville, il chargea ſon épouſe & Marie de Beaucaire, ſa belle-mere, d'exciter les habitans à ſe révolter. Dans cette vûë la Ducheſſe les fit aſſembler, & leur remontra le danger auquel la Religion & la Province ſeroient expoſées s'il arrivoit quelque accident à leur ville, qui étoit une des plus conſiderables de la Bretagne: Que d'un côté elle avoit tout à craindre des troupes du Roi de Navarre: Que de l'autre, Henri, qui juſques-là avoit caché ſes deſſeins, mettant bas le maſque depuis la boucherie de Blois, (car ce ſont les termes dont elle ſe ſervit pour aigrir davantage les eſprits,) perſécutoit ouvertement les Catholiques dans tout le Royaume: Qu'il chaſſoit les Eccléſiaſtiques comme ſuſpects, & profanoit les droits les plus ſacrés: Qu'il n'y avoit de ſalut à eſpérer que dans la ſainte Union, dans laquelle toutes les villes du Royaume s'empreſſoient d'entrer: Qu'elle attendoit d'eux le même zèle à défendre leur Religion & leur liberté, qu'ils avoient fait paroître auparavant à faire la guerre aux Hérétiques: Que s'ils étoient encore dans les mêmes diſpoſitions, ils ne manqueroient pas de Chefs, capables de ſeconder par leur valeur & leur habileté de ſi loüables diſpoſitions. A peine eut-elle fini ce diſcours, que tous les habitans coururent aux armes; on ne vit bientôt plus que barricades dans toute la ville, ſans que perſonne s'opposât aux entrepriſes des mutins; la plûpart des plus honnêtes bourgeois furent chaſſés, comme gens dont on avoit lieu de ſe défier; d'autres furent mis en priſon, afin de tirer d'eux de l'argent ſous le même prétexte: de ce nombre fut François Miron, un des Tréſoriers généraux de Bretagne. A l'égard de Claude Faucon Sieur de Ris, premier Préſident du Parlement de cette Province, il avoit déja été arrêté, & on le tenoit très-reſſerré en priſon, d'où il ne ſortit qu'en payant une rançon conſiderable.

Les bourgeois de Rennes reçoivent auſſi ce Duc dans leur ville.

Cependant le Duc de Mercœur, étant informé de ce qui s'étoit paſſé à Nantes, feignit de vouloir ſe rendre à Vannes, où les États de la Province étoient aſſemblés; & revenant auſſi-tôt ſur ſes pas, ſe rendit à Rennes, qui eſt le ſiége du Parlement de Bretagne. L'Évêque de cette ville étoit Aymar Hennequin, de Paris; il étoit membre du Conſeil de l'Union, & le parti l'avoit envoyé à Rennes pour faire ſoulever les habitans. Comme il ne pouvoit pas en venir à bout par lui-même, il pria Charles d'Eſpinai, Evêque de Dol, qui étoit d'une des premières maiſons de la Province, d'y travailler; & il le fit avec ſuccès. Animés par ſes diſcours, les habitans reçurent le Duc de Mercœur dans leur ville, & obligerent René de Tournemine de la Hunaldaye, Lieutenant du Roi, avec René de Marec de Monbarot, Gouverneur de Rennes, & Jean de Rieux Marquis d'Aſſerac, de ſe renfermer dans leur logis. Cependant de Monbarot, indigné de ſe voir traité de la ſorte, alla ſe jetter à la tête de quelques braves dans la tour de la porte Mordeleſe.

Suite des exploits de ce Duc en

Le Duc de Mercœur ſe voyant maître de Rennes, mit des troupes dans la tour au Foulon, & dans les tours de la porte S. George, & de la porte blanche. Enſuite il ſomma Monbarot de ſe rendre. Sur ſon refus, le Duc fit approcher le canon, & en ouvrit quelques maiſons voiſines, pour pouvoir de-là donner l'aſſaut à la tour Mordeleſe ; mais les aſſiégés n'attendirent pas juſques-là ; & ne voyant aucune eſpérance d'être ſecourus ; ils rendirent la tour à des conditions honorables. Le Duc de Mercœur, après avoir fait dans cette ville les arrangemens qu'il jugea néceſſaires, & y avoir mis un Prédicateur (1) des plus déchaînés contre le Roi, voulant profiter de ſes ſuccès, marcha à Fougeres, place frontiere de la Normandie, dont il ſe rendit maître ſans réſiſtance ; après quoi il traita avec le Gouverneur du château, qui commandoit au nom du Marquis de la Roche ; & comme c'étoit un homme ſans foi, il rendit la place au Duc avec tous les effets du Marquis.

Il aſſiége inutilement Vitré.

Mais la joye que lui donnoient tant d'heureux ſuccès ne fut pas de longue durée. Sur ces entrefaites Anne d'Alegre, mere du jeune Comte de Laval, s'étant addreſſé à René de Monboucher du Bordage, qui faiſoit profeſſion de la Religion Proteſtante, & l'ayant prié de ſe charger de la défenſe de Vitré, place apartenante à la maiſon de Laval, ſituée ſur la frontiere du Maine & fameuſe par ſes richeſſes & ſa ſituation avantageuſe, il s'y rendit, ſuivi de quelque Nobleſſe de la Province, & réſolut d'y tenir contre le Duc. Celui-ci fit marcher auſſi-tôt de ce côté-là Jean Talouet, Gentilhomme de Bretagne, renommé pour ſa bravoure, & il le ſuivit lui-même à la tête d'environ quatre mille païſans des environs, à qui il avoit fait prendre les armes. Le ſiége dura quarante jours, pendant leſquels les aſſiégés ſe défendirent avec la derniere valeur. Mais tandis que le Duc s'amuſoit devant cette place, arriverent à Rennes des lettres du Roi, qui firent rentrer les habitans dans leur devoir. Ils prirent les armes, allerent inveſtir juſques dans ſon logis le Sieur de la Charronniere, que le Duc de Mercœur avoit laiſſé à ſon départ pour commander dans cette ville, avec le Capitaine Joannès, Eſpagnol, l'obligerent de leur remettre les tours, & le chaſſerent. En même tems Sebaſtien de Roſmadec, Baron de Mollac, s'empara du château de Joſſelin, apartenant à la maiſon de Rohan, où il ſe vit aſſiégé auſſi-tôt après par Jean d'Avaugour de Saint-Laurent, à qui le Duc donna ordre de marcher de ce côté-là. Il l'attaqua le Dimanche même de la paſſion, perſuadé, que ce jour-là le Baron ſeroit moins ſur ſes gardes: mais il avoit été averti du danger, & l'avoit prévenu en ſe retirant dans le château. D'Avaugour l'aſſiégea, & l'obligea de rendre cette place faute de ſecours.

La ville de Rennes rentre dans ſon devoir envers le Roi.

Tant d'outrages partis de la main de l'homme du monde de qui Henri devoit moins en attendre, étoient-ils un effet de l'ingratitude de ce Duc, ou une ſuite de la deſtinée du Roi ? Il y a lieu d'en douter, quand on conſidere que ce Prince eut toûjours le malheur de voir ceux qu'il avoit le plus comblés de ſes bienfaits, oublier ce que la reconnoiſſance exigeoit d'eux, & l'abandonner dans le tems que leurs ſervices lui auroient été le plus néceſſaires, ou ne répondre à ſes bontés qu'en ſe declarant ſes ennemis les plus mortels. Ce qui rendit la conduite du Duc de Mercœur encore plus odieuſe, c'eſt que, pour ſe l'attacher davantage, le Roi avoit conſenti

peu

---

(1) Un Prédicateur Jéſuite. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

Henri III. 1589.

peu de tems auparavant que la Reine, ſœur de ce Duc, lui mît entre les mains des pierreries de très-grand prix, dont il lui avoit fait préſent en l'épouſant.

Sedition à Bourdeaux.

Le peuple (1) ſe ſouleva auſſi à Bourdeaux dans le même tems. Déja les factieux, qui s'étoient ſaiſis de la porte de Saint-Julien, commençoient à élever des barricades; les Maires accourus au bruit avoient été d'abord contraints de ſe retirer, lorſque le Maréchal de Matignon, Gouverneur de Guyenne, parut d'un air fier à la tête de quelque Nobleſſe, & donna un ſignal à la garniſon du Château-Trompette de tirer quelques volées de canon. Il n'en falut pas davantage pour répandre la terreur parmi cette populace mutinée, pour la diſſiper & appaiſer la ſédition. Il y eut peu de monde de tué dans cette émotion; ceux qui étoient complices de la conjuration prirent auſſi-tôt la fuite; la plûpart ſortirent de la ville par la porte dont ils s'étoient rendus maîtres; les autres ſe laiſſerent couler avec des cordes du haut des murailles; on n'en arrêta que deux, qui furent pendus auſſitôt après, & ayant été appliqués auparavant à la queſtion, ils revélerent tout le ſecret. Ils dirent, qu'ils étoient convenus d'aller inveſtir le Maréchal dans ſon logis, le Samedi-ſaint, de le poignarder, de ſe rendre enſuite maîtres du canon qui étoit dans la Maiſon de ville, pour le tourner contre le château, enfin d'obliger la garniſon à ſe rendre, en y répandant la terreur par la vûë du cadavre du Maréchal. Ce Seigneur toûjours prudent & moderé, ne voulut pas en ſçavoir davantage, pour ne pas déshonorer le Clergé. Il ſe contenta, pour prévenir de ſemblables conſpirations, de chaſſer de cette ville les Jéſuites, qui étoient les auteurs de celle-ci; & ces Peres furent obligés d'aller chercher un azile à Agen & à Périgueux, qui ſe révolterent ſur ces entrefaites.

---

(1) Animé par les Jéſuites, ſe ſouleva, &c. *MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte Marthe, Dupuy & Rigault.*

Fin du Livre Quatrevingt-quatorzième.

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATREVINGT-QUINZIE'ME.

SOMMAIRE.

Révolte de la ville de Toulouſe. Mort du premier Préſident Duranti, & de l'Avocat général Daffis, aſſaſſinés par les ſéditieux. Caractère du Préſident Duranti. Le Comte de Randan, Gouverneur d'Auvergne, ſe declare pour la Ligue. Il ſe rend maître d'Iſſoire. Tentative des Royaliſtes ſur la ville de Troyes. Edit du mois de Février donné à Blois contre les Ligueurs. Défaite des troupes de la Ligue dans le Maine par le Comte de Soiſſons. Conſeil tenu à Blois, ſur le lieu où le Roi devoit tranſporter ſa Cour. Avis différens du Duc de Nevers & du Comte de Soiſſons. La Cour ſe rend à Tours. Tentative du Comte de Briſſac ſur Angers. Tranſlation du Parlement à Tours. De Thou s'excuſe de faire les fonctions de premier Préſident dans l'abſence de Harlai. Edits publiés contre les villes rebelles. Exploits du Roi de Navarre en Poitou. Il ſe rend maître de Niort, de S. Maixant, de Maillezais, de Loudun, de Mirebeau, de Vivonne, de l'Iſle-Bouchart, de Châtelleraut, & d'Argenton. Manifeſte du Roi de Navarre en faveur de la paix. La Cour négocie avec ce Prince. Tréve d'un an concluë entre le Roi & les Proteſtans. La ville de Saumur accordée au Roi de Navarre pour ſervir de paſſage à ſes troupes. Nouveau Manifeſte de ce Prince. Déchaînement des Prédicateurs de Paris. Traité infame compoſé par Boucher contre le Roi. Décret de la Sorbonne, qui ordonne de rayer le nom de ce Prince des prieres de l'Egliſe. Succès imaginaires publiés dans Paris par les Ligueurs. Défaite des Gautiers en Normandie par le Duc de Montpenſier. Retour de Senlis à l'obéïſſance du Roi. Le Duc de Mayenne députe à Rome. Il donne ordre à ſes députés de proteſter contre l'abſolution du Roi. Le Pape excommunie ce Prince. Conſeils donnés au Roi à ce ſujet par les Princes d'Italie. Le Grand-Duc lui prête deux cens mille écus. Le Duc de Mayenne ſe rend maître de Vendôme. Il fait une tentative inutile ſur Château-renaud. Retour du Duc d'Epernon à la Cour, & ſa réconciliation avec le Maréchal d'Aumont. Reddition de Saint-Ouën au Duc de Mayenne. Entrevûë du Roi & du Roi de Navarre au Pleſſis-lez-Tours. Entrepriſe du Duc de Mayenne ſur un des fauxbourgs de Tours. Le Roi envoye le Comte de Soiſſons en Bretagne avec des troupes. Il députe au Roi d'Eſpagne. Le Comte de Schomberg & de Thou paſſent en Allemagne par ſon ordre pour en tirer du ſecours. Révolte de Poi-

tiers. Siége de Senlis par les Pariſiens. Défaite des Ligueurs devant cette place. Défaite des troupes de la Ligue dans le païs Chartrain par Châtillon. Priſe d'Alençon par le Duc de Mayenne. Lettres de Montpenſier au Duc de Mayenne, injurieuſes au Duc d'Aumale, interceptées par le Roi de Navarre.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Relation des troubles de Toulouſe; Journal militaire du Roi de Navarre; Ecrits publiés de part & d'autre; Actes du Parlement de Paris transferé à Tours; Ecrits Théologiques du Pere Thomas de Beauxamis, Carme, de Simon Vigor, & de Claude de Sainctes; Ecrits de Pierre Forget, Sieur des Freſnes; Commentaires manuſcrits de Scévole de Sainte-Marthe.

HENRI III. 1589. Révolte de la ville de Toulouſe.

Eloge de Duranti, premier Préſident du Parlement de Toulouſe.

LA révolte n'éclata nulle part ſi vivement qu'à Toulouſe, où le peuple ſoulevé, à ce qu'on croit, par les nouveaux Docteurs, qui avoient ſçu gagner les bonnes graces de ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans cette ville, & ſe rendre les maîtres de l'eſprit de la multitude, ſe porta aux plus grands excès. Le premier Préſident du Parlement de Toulouſe étoit alors Jean-Etienne Duranti. Ce Magiſtrat étoit également conſideré parmi la bourgeoiſie & dans le Corps à la tête duquel il ſe voyoit; & il avoit eu juſques-là aſſez de crédit ſur le peuple, pour empêcher que, ni le Duc de Montmorency, Gouverneur de la Province, qui paſſoit pour favoriſer les Proteſtans, ni Guillaume de Joyeuſe, Lieutenant du Roi, qui, appuyé de la faveur de ſon fils, avoit ſupplanté le Duc, n'euſſent aucun pouvoir dans cette ville. Du reſte c'étoit un homme d'une probité digne de nos peres; ſçavant d'ailleurs, qui à l'imitation du livre *de divinis officiis*, écrit par Duranti, Evêque de Mende, de la famille duquel le premier Préſident ſe vantoit d'être iſſu, compoſa lui-même ſur les cérémonies de l'Egliſe un Ouvrage qui n'eſt pas à mépriſer, & que Sixte V. fit imprimer à Rome à ſes dépens, après la mort de ce Magiſtrat.

Son grand zèle pour les intérêts du Roi.

Duranti, ſoit pour faire ſa cour au Roi, dans l'eſpérance de devenir un jour premier Préſident du Parlement de Paris, comme ſes ennemis le publierent dans la ſuite, ſoit par des principes d'une éducation ſainte, qu'il voulut ſuivre juſqu'à la mort après en avoir fait la regle de ſa conduite pendant ſes premières années, montroit autant de zèle pour les intérêts du Roi, que de haine pour les Proteſtans. Ainſi, dès qu'après la mort des Guiſes, il vit que dans Toulouſe tout ſe diſpoſoit à la révolte, il mit en uſage tout ce qu'il avoit d'autorité dans la ville & de crédit parmi le peuple, pour contenir les habitans dans le devoir; & il en étoit juſqu'alors venu à bout par le moyen des Capitouls.

Ce tribunal, qui forme le Corps de ville, eſt compoſé de huit perſonnes. On appelle au Parlement de ſes jugemens; & il a droit d'aſſembler les différens Ordres de la ville, lorſqu'il ſurvient quelque affaire de conſequence. A la tête étoit alors Jean Bertrand, Préſident au Parlement, homme moderé & qui avoit beaucoup de vénération pour le premier Préſident. Auſſi voyant que les eſprits commençoient à s'échauffer, que le peuple ſe rendoit en foule aux Aſſemblées de ville ſans y être appellé, que la confuſion regnoit dans les délibérations, & que les mutins oſoient déja ſe déchaîner hautement contre Duranti, il s'oppoſa d'abord à ce déſordre, & impoſa hardiment ſilence à ceux qui parloient mal à propos de ce Magiſtrat. Mais les ſéditieux avoient déja franchi les bornes de l'obéïſſance, & la fermeté de Bertrand fit peu d'impreſſion ſur eux. Leur défendre de dechirer la réputation des plus honnêtes gens, c'étoit, à leur avis, vouloir ôter la liberté des ſuffrages.

Le Peuple ſe mutine contre lui.

Il ſembloit cependant que le calme étoit un peu rétabli dans cette ville, lorſqu'Urbain de S. Gelais, Evêque de Comminges, nouvellement échapé du danger qu'il avoit couru à Blois, & ne cherchant qu'une occaſion de ſe venger, vint ranimer la fureur du peuple, qui n'étoit déja que trop diſpoſé à ſe mutiner. A la ſollicitation de ce Prélat & du Préſident François de Paule, qui aſpiroit à la place de Duranti, les factieux, qui dans Toulouſe ſe faiſoient appeller les zèlés, préſenterent au Parlement une requête, par laquelle ils demanderent qu'il leur fût permis d'aſſembler à la Maiſon de ville un Conſeil choiſi, pour veiller à la ſûreté publique. Leur demande leur fut accordée, avec cette reſtriction cependant, qu'au cas qu'il ſurvînt quelque affaire de conſequence, ils ſeroient obligés d'en faire part au premier Préſident, afin qu'il pût enſuite en rendre compte à la Cour. Mais l'indulgence qu'on eut en cette occaſion pour les mutins, en affoibliſſant l'autorité du Parlement, rendit enfin cette Compagnie mépriſable dans l'eſprit du peuple. Les factieux firent entrer dans ce Conſeil tout ce qu'il y avoit de plus mauvais ſujets dans la ville, & ils ſe mirent enſuite fort peu en peine d'obſerver la clauſe que la Cour avoit appoſée à leur requête.

Les factieux demandent & obtiennent l'établiſſement d'un nouveau Conſeil.

Cependant la ville s'étant aſſemblée ſur un ordre de ce nouveau tribunal, le déſordre devint ſi grand, que pour mettre un frein à l'emportement de cette multitude mutinée, les Capitouls crurent avoir beſoin de la préſence du premier Préſident. Ils le firent donc venir; mais ce n'étoit plus ce même homme que ſa haine pour les Proteſtans rendoit auparavant ſi agréable au peuple. Devenu tout d'un coup l'objet de toute ſa haine, pour n'avoir pas voulu ſe prêter à ſes projets ſéditieux, il ſe rendit à la Maiſon de ville avec une certitude infaillible du danger qui le menaçoit, & reconnoiſſant la faute qu'il avoit faite. Par malheur pour lui, il étoit trop tard, pour qu'avec toute ſa prudence il lui fût poſſible d'y apporter remede; & il éprouva à ſes dépens ce que c'eſt que la légereté d'un peuple inconſtant, dont le caractère eſt, ou de ramper baſſement comme un eſclave, ou de ſe rendre le tyran de ceux qui comptent ſur ſa faveur. Ce-

Aſſemblée de ville convoquée par ce nouveau Tribunal.

pendant il employa toute ſon adreſſe pour calmer la ſédition, & avec cette éloquence qui lui avoit donné tant de crédit ſur le peuple, il vint enfin à bout d'appaiſer les mutins. Enſuite, ſur leur requête, le Parlement déféra le gouvernement de la ville à l'Evêque de Comminges, qui l'accepta dans l'abſence de Guillaume de Joyeuſe; & ſeulement, diſoit-il, en attendant que quelqu'un des Princes Catholiques vint ſe mettre à la tête des habitans.

Queſtion agitée à Toulouſe par les émiſſaires de la Ligue.

Ce grand feu paroiſſoit donc encore une fois un peu appaiſé, lorſque les émiſſaires de ce Prélat firent mettre en délibération, ſi la ville étoit encore obligée d'obeïr au Roi? Cette queſtion, qui n'avoit juſques-là été agitée que parmi le peuple & dans le premier feu de la révolte, étant par-là devenuë ſérieuſe, fit lever le maſque à ceux qui ne s'étoient point encore declarés. Les avis furent différens, ſelon la différence du parti que l'on ſoutenoit. Les uns, conformément à la déciſion de la Sorbonne, que l'Univerſité de Toulouſe confirma enſuite par un Décret également honteux & teméraire, prétendoient qu'on n'étoit plus obligé d'être ſoûmis à un Prince qui avoit violé ſa parole, & qui attaquoit ouvertement la Religion; ſoutenant qu'il faloit ſecoüer le joug de la tyrannie, & pourvoir à ſa ſûreté. D'autres tenoient au contraire pour la ſoûmiſſion. Le premier Préſident appuya ce ſentiment par un diſcours très-fort qu'il prononça à ce ſujet, & il fut ſecondé par l'Avocat général Jaques Daffis, fils de Jean Daffis. Ce Magiſtrat, voyant que quelques-uns des mutins ſoutenoient que la ville étoit dégagée du ſerment de fidélité qu'elle avoit juré au Roi, & qu'on devoit abatre ſes ſtatuës, s'éleva auſſi-tôt contre ces ſéditieux, avec toute la fermeté que ſa charge exigeoit de lui, & déclama contre eux très-vivement.

Duranti & Jaques Daffis s'oppoſent fortement aux ſéditieux.

Mais comment faire entendre raiſon à une populace mutinée, qui avoit foulé aux pieds l'autorité des Magiſtrats les plus légitimes? Comment l'engager à écouter des conſeils ſages & ſalutaires? Obſédée par des Prédicateurs furieux, déchaînés contre la perſonne du Roi & de tous ceux qui ſoutenoient ſon parti, avoit-elle le tems de ſe reconnoître? Cependant comme les avis étoient partagés, le premier Préſident eut encore aſſez de pouvoir pour faire renvoyer cette affaire à la déciſion du Parlement. Ses amis l'avertiſſoient cependant de ſe retirer, & de ſonger de bonne heure à mettre ſa perſonne en ſûreté; mais, ſoit qu'il eſpérât encore reprendre le premier crédit qu'il avoit ſur l'eſprit du peuple, ſoit qu'accoûtumé à ſe trouver dans ces ſortes d'émotions populaires, il y fût devenu tellement inſenſible qu'il ne prévoyoit pas le danger qui le menaçoit, ou négligeoit de le prévenir, il refuſa toujours conſtamment de ſe rendre à leurs conſeils.

Le Parlement s'aſſembla donc extraordinairement le 27. de Janvier après-midi; & les amis de ce Magiſtrat le détournant encore de s'y rendre ce jour-là, il leur répondit: Qu'à la vérité il voyoit venir de loin l'orage prêt à fondre ſur ſa tête, & prévoyoit tous les malheurs dont la ville étoit menacée; mais qu'il aimoit mieux s'enſevelir ſous les ruines, que de faire une démarche au ſujet de laquelle on pourroit l'accuſer d'avoir abandonné la défenſe du bien public, ou d'avoir donné lieu à la ſédition. Après cette réponſe il ſe rendit au Parlement, où l'on remit ſur le tapis la queſtion de l'obéïſſance dûë au Roi; mais ſoit par timidité, ſoit par eſprit de parti, les avis ſe trouverent encore ſi partagés qu'on ne put rien décider. Cependant le peuple en fureur inveſtit le Palais, & le premier Préſident courut riſque de la vie à ſon retour. Son caroſſe fut criblé de coups d'épée; & il ne les évita qu'en ſe couchant au-dedans de ſon long, tandis que le cocher pouſſoit les chevaux à toute bride pour écarter la foule des Conjurés qui l'environnoient. Par malheur une des rouës du caroſſe alla ſe briſer contre un puits qui ſe trouvoit dans ſon chemin, ce qui obligea ce Magiſtrat de ſe réfugier à pied à la Maiſon de ville dont il n'étoit pas éloigné, où il alla chercher un azile, comme dans le lieu de toute la ville où il pouvoit être le plus en ſûreté, & où il ne doutoit pas que tout ce qu'il y avoit de bons Citoyens n'accourût à ſon ſecours. Mais il ne fut pas long-tems à ſe détromper; perſonne ne l'alla voir; on ne daignoit pas même le ſaluer lorſqu'on ſe trouvoit ſur ſon paſſage; la haine ou la crainte lui avoient déja enlevé juſqu'à ſes propres amis; enfin ceux qui juſqu'alors avoient ſoutenu le parti du Roi dans Toulouſe en étant ſortis ou n'oſant paroître, on tendit des chaînes, & on éleva des barricades dans toutes les ruës de la ville.

Le peuple en fureur attaque Duranti au ſortir du Palais.

Ce Magiſtrat ſe ſauve à pied dans la Maiſon de ville

Il y avoit déja quatre jours que le premier Préſident reſtoit ainſi dans la Maiſon de ville, lorſqu'enfin, par un Arrêt du Parlement, il obtint la permiſſion de ſe retirer à Balma, château apartenant à l'Archevêque de Toulouſe, ſitué à deux lieuës de la ville, pour rétablir ſa ſanté. Dans le fond ce n'étoit qu'un prétexte dont on ſe ſervoit pour donner au peuple le tems de rentrer en lui-même, & pourvoir cependant à la ſûreté de ce Magiſtrat. Mais les factieux s'oppoſerent auſſi-tôt à l'exécution de cet Arrêt, dans la crainte que ſi le premier Préſident leur échapoit, ils ne trouvaſſent dans lui un implacable vengeur. Non contens de l'obliger à reſter dans la ville, ils le renfermerent même dans le couvent des Dominicains, où il fut conduit par les Evêques de Comminges & de Caſtres, & où on le reſſerra ſi étroitement, qu'une fille unique qu'il avoit, & qu'il aimoit tendrement, ne put jamais obtenir la permiſſion de le voir. On permit ſeulement à ſon épouſe de ſe renfermer avec lui, à condition qu'elle ne mettroit point le pied hors du couvent, & n'auroit communication avec perſonne.

Il eſt renfermé par les factieux dans un Couvent.

Cependant l'Avocat général Daffis s'étoit retiré à Campagne, maiſon de plaiſance voiſine de Toulouſe. De-là il écrivit au Maréchal de Matignon & à Guillaume Daffis, ſon frere, premier Préſident au Parlement de Bourdeaux, pour les informer de ce qui ſe paſſoit, & les prier d'accourir au plutôt au ſecours des ſerviteurs que le Roi avoit dans cette ville. Par un nouveau malheur ſes lettres furent interceptées par les zélés, & elles devinrent la cauſe de ſa perte & de celle de Duranti. On envoya ſur le champ arrêter l'Avocat général à ſa maiſon de Campagne où il étoit, & on le ramena à Toulouſe, où il fut mis en priſon. Enſuite on lui fit ſubir un

Lettres de l'Avocat général Daffis interceptées par les zélés.

un interrogatoire; & ſes lettres lui ayant été repréſentées, non ſeulement il les reconnut pour être de lui, mais il ajoûta encore avec beaucoup de fermeté; qu'il n'avoit fait que le devoir de ſa charge. Cependant comme dans ces lettres il parloit de Duranti, comme étant encore en priſon, & de Guitard Raté, Conſeiller-Clerc, qui fut depuis Evêque de Montpellier, qu'il diſoit être parti en poſte pour ſe rendre à la Cour, les factieux commencerent par confiſquer tous les biens de ce Magiſtrat; & ne pouvant ſe venger ſur lui-même, ils prononcerent contre lui un arrêt de mort. A l'égard du premier Préſident, ils étoient maîtres de ſa perſonne. Ainſi, de peur qu'il ne leur échapât, ils réſolurent de s'en défaire.

Le premier Préſident Duranti, & l'Avocat général Daffis, aſſaſſinés.

Pour faire entrer plus aiſément le peuple dans le projet ſanglant qu'ils méditoient, les zélés répandirent le bruit le 10. de Février, que ce Magiſtrat avoit réſolu de livrer la ville au Maréchal de Matignon; qu'on avoit vû paroître vers la porte S. Cyprien le Baron de Blaignac, Gentilhomme du voiſinage, ami de l'Avocat général & attaché au parti du Roi, avec des troupes; que d'un autre côté, les Comtes de Carmain & d'Aubigeoux marchoient auſſi contre Toulouſe; & que François de la Valette de Cornuſſon, Sénéchal de cette ville, étoit parti de Blois avec des ordres de la Cour. Ces bruits ne manquerent pas de produire l'effet que les factieux s'étoient propoſé. La plus grande partie du peuple s'étant jointe à eux, ils allerent ſur les quatre heures du ſoir inveſtir le couvent des Dominicains; & ceux qu'on avoit chargés de faire la garde aux portes ayant refuſé de les leur ouvrir, ils y mirent le feu & les réduiſirent en cendres, ſans qu'il ſe préſentât perſonne pour leur réſiſter. En même tems un des gardes ſe détacha, & alla avertir le premier Préſident que le peuple le demandoit.

Adieux touchans de Duranti à ſon épouſe.

Ce Magiſtrat frappé de cette nouvelle, qui lui annonçoit ſa mort, ſe jetta auſſi-tôt à genoux pour recommander ſon ame à Dieu; & s'addreſſant enſuite à ſon épouſe: ,, Adieu, ma très-chere femme, lui dit-il,
,, il eſt tems enfin de nous ſeparer. Dans un moment je vais être dépouillé
,, de tous ces biens & de tous ces honneurs que Dieu nous avoit
,, donnés; & mon ame va paroître devant ſon tribunal redoutable, pure
,, de tous les crimes qu'il plaît à mes ennemis de m'imputer. Que ne
,, ſuis-je auſſi innocent de toute autre faute! C'eſt à vous de joindre aujourd'hui
,, vos prieres aux miennes, pour obtenir de la divine bonté, qu'elle
,, veuille bien me faire miſéricorde. Ce qui doit vous conſoler dans
,, cette ſeparation, c'eſt que ma conſcience ne me reproche pas d'avoir
,, mérité par aucun forfait la mort à laquelle je ſuis condamné, ni d'avoir
,, jamais troublé la paix dont notre union a été ſuivie. Faſſe le Ciel,
,, d'où nous viennent les biens & les maux, que vous trouviez de même
,, dans le témoignage de votre conſcience, & dans l'eſpérance d'une vie
,, future, plus heureuſe que celle-ci, de quoi vous affermir contre un ſi funeſte
,, revers.

Madame Duranti ne répondit aucun mot à ce diſcours; la violence de la douleur lui avoit ôté l'uſage des larmes & de la parole. Cependant le premier Préſident, conduit par un de ſes gardes, qui eut l'ame aſſez noire pour vouloir ſervir à ce miniſtere infame, fut livré au peuple par ce ſcélérat, Impiété de celui qui préſenta ce Préſident à la populace mutinée.

Il eſt tué d'un coup de piſtolet par un des ſéditieux.

Indignités exercées par le peuple ſur ſon cadavre.

lérat, qui fut même aſſez impie pour le préſenter à cette populace mutinée avec ces mots, *Voilà l'homme.* Le Magiſtrat de ſon côté, ne perdit rien en cette occaſion de ſa fermeté ordinaire; & il demanda hardiment à ceux qui l'environnoient, par quel crime il ſ'étoit donc attiré la haine qu'ils faiſoient éclater contre lui? Cette queſtion jetta la conſternation dans l'ame des mutins. La plûpart reſtoient immobiles à l'aſpect de ce grand homme, pour lequel ils avoient auparavant tant de reſpect, lorſqu'un de ces ſéditieux, fendant la preſſe, perça le cœur de ce vieillard intrépide d'un coup de piſtolet. A ce ſignal tous les autres ſe jetterent ſur lui & lui porterent mille coups. Enſuite ils traînerent ce cadavre ſanglant au travers des ruës de la ville, & arriverent ainſi à la place de Saint-George, lieu deſtiné à l'exécution des criminels. Là, ne trouvant point de potence, ils dreſſerent ce corps ſur ſes pieds, & l'attacherent, la corde au col, à la porte de fer du pilori, tandis que vis-à-vis de lui pendoit à un infame poteau le portrait du Roi, avec cette inſcription également inſolente & inſultante: *Tu as tant aimé ton Roi; jouis préſentement de ſa vûë à ton aiſe, & meurs avec lui.* Il y en avoit même qui, portant la rage juſqu'à la folie, ſe faiſoient un plaiſir de lui arracher la barbe, comme ſ'il eût encore été ſenſible à leurs outrages. Animé de la même fureur, le peuple courut de-là droit au Palais, tira de la Conciergerie l'Avocat général Daffis; & après l'avoir mis en piéces, le laiſſa ſans vie à la porte de la priſon. Un des domeſtiques du premier Préſident, qui ſ'étoit d'abord battu courageuſement pour défendre la vie de ſon maître, & que les ſéditieux avoient renfermé dans la priſon de l'Archévêché, fut aſſaſſiné en même tems dans ſon lit, où il étoit retenu malade des bleſſures qu'il avoit reçûës en cette occaſion. Le lendemain un des Capitouls, aſſiſté d'un Conſeiller du Parlement, enleva dans un linceuil le corps de Duranti, avec le portrait du Roi, & le fit porter aux Cordeliers, où il fut inhumé ſans pompe & ſans oraiſon funebre, à côté du grand autel. Celui de l'Avocat général fut de même enterré ſans bruit dans l'égliſe de S. Antoine.

Rage des mutins contre le Roi.

La mort de ces deux Magiſtrats ne fut pas capable d'aſſouvir la rage des mutins. Animés par les zèlés, qui, pour leur ôter toute eſpérance de pouvoir jamais ſe raccommoder avec la Cour, les portoient aux plus grands excès, ils allerent enlever le portrait du Roi qui étoit à la Maiſon de ville, le traînerent ignominieuſement par les ruës, & le mirent enſuite à l'encan, un d'eux contrefaiſant le priſeur public, & criant à haute voix: *Notre tyran de Roi à vendre à cinq ſols, pour lui acheter un licol.* Cependant ils coururent en foule au logis du premier Préſident, & pillerent ſur-tout une bibliothèque nombreuſe qu'il avoit raſſemblée avec beaucoup de dépenſe & de ſoin, après avoir feuilleté auparavant tous ſes papiers, & porté leurs recherches juſqu'à la folie, pour tâcher de trouver quelques lettres qui puſſent ſervir de preuve des complots qu'on lui imputoit, ou fonder du moins quelque ſoupçon contre ſa conduite.

Telle fut la fin de ce Magiſtrat plus intègre que ſage, qui, pour ſ'être trop livré au peuple, éprouva lui-même le ſort funeſte auquel n'ont jamais

Mœurs & intégrité de Duranti.

manqué de ſe voir expoſés tous ceux qui ont mis leur appui en ſa faveur. Il mourut à l'âge de cinquante ſix ans, laiſſant très-peu de bien, quoiqu'il eût toûjours vécu d'une manière très-frugale; ce qui eſt une preuve infaillible de l'innocence de ſa conduite. Il eut pour pere un Conſeiller au Parlement, & fit très-bien ſes études. Il les acheva ſi jeune, ſelon l'uſage de cette Univerſité, qu'avant l'âge de dix ſept ans il avoit ſoutenu toutes ſes théſes de Droit, & s'étoit attiré pendant trois jours en cette occaſion l'admiration de tous ſes auditeurs. Il fut enſuite Avocat au Parlement; & ayant exercé depuis, pendant pluſieurs années, la charge d'Avocat général, il fut fait enfin premier Préſident à la mort de Jean Daffis, ſon beau-pere, décédé huit ans avant lui, après avoir rempli long-tems avec ſuccès cette première place. Du reſte, il affectionna toûjours beaucoup les Religieux, & établit à Toulouſe deux Confréries, ſous les beaux noms du Saint-Eſprit & de la Miſericorde, dont l'une eſt chargée de marier de pauvres filles, & l'autre de conſoler les pauvres priſonniers, de les ſoulager, & de leur procurer la liberté. Il introduiſit les Jéſuites dans cette ville; y fit venir d'Italie des Capucins, qu'il entretint long-tems à ſes propres dépens, juſqu'à ce qu'on eût trouvé un emplacement commode pour les loger; & y inſtitua les Confréries des Pénitens, malgré bien des oppoſitions qu'il trouva dans l'exécution de ce deſſein. Après tant de preuves de la pureté de ſa foi & de ſa pieté, ce grand homme, dont la conduite étoit d'ailleurs irréprochable, & qui avoit porté ſur les fleurs de Lys & dans le ſanctuaire de la juſtice des yeux & des mains fermés à la faveur & aux préſens, ne put cependant éviter de devenir la victime d'une populace en fureur, ſoulevée par quelques eſprits brouillons, qui ſçurent couvrir leur impiété du manteau de la Religion. On lui refuſa juſqu'aux derniers devoirs; & ce ne fut que trois ans après, lorſque les Toulouſains commencerent à ſe reconnoître, que le Parlement lui fit faire des obſéques magnifiques, où il aſſiſta en corps avec tous les autres Ordres de la ville.

Eloge de Pierre du Faur Sieur de Saint-Jorry, Préſident de Toulouſe.

Il y avoit encore dans le Parlement un Préſident bien digne de la place qu'il occupoit, & que ſon zéle pour les intérêts du Roi ne rendoit pas moins ſuſpect aux factieux que le premier Préſident; c'étoit Pierre du Faur de Saint-Jorry, homme ſçavant, mais qui d'ailleurs ne s'étoit jamais mêlé de ce qui regardoit les intérêts de la ville. Auſſi s'imagina-t-on aiſément qu'il n'y avoit pas beaucoup de crédit, & c'en fut aſſez pour que le peuple ne daignât pas penſer à l'inquiéter.

Révolte de l'Auvergne.

Peu de tems après, Jean de la Rochefoucault, Comte de Randan, Gouverneur d'Auvergne, à la ſollicitation de François de la Rochefoucault, Evêque de Clermont, ſon frere, fit révolter cette Province en faveur de la Ligue, & établit ſa place d'armes à Riom. Cette démarche donna de la jalouſie à la ville de Clermont, qui ſe regarde comme la capitale des treize villes que renferme l'Auvergne. Les habitans, de concert avec d'Anterac, malgré les ordres du Comte, tinrent ferme pour l'obéïſſance du Roi; chaſſerent quelques-uns des Chanoines qu'ils ſoupçonnoient de favoriſer le parti, & donnerent par-là l'exemple au reſte de la Province.

Le Comte de Randan aſſiégeoit les châteaux du Mas & de Saint-Juſt, lorſqu'il apprit la nouvelle de ce qui s'étoit paſſé à Clermont. Sur le champ il retourna à Riom, & de concert avec l'Evêque ſon frere, convoqua les Etats de la Province à Billon.

Aſſemblée des Etats de la Province à Billon.

Cette ville qui eſt de la dépendance de l'Evêque de Clermont, a un College de Jéſuites, qui y fut fondé autrefois par Guillaume du Prat, dans le tems qu'il poſſedoit cet Evêché. Ce fut, dit-on, ce qui engagea le Prélat à le choiſir préférablement à toute autre pour la tenuë de cette Aſſemblée, perſuadé, que les exhortations de ces Peres, les diſcours qu'ils tenoient au peuple, & leurs intrigues, ne contribueroient pas peu à l'exécution du deſſein qu'on méditoit. Les Etats, compoſés de gens tout dévoüés au parti, s'aſſemblerent pour la premiere fois le 20. d'Avril; & l'Eveque de Clermont en fit l'ouverture par un diſcours très-vif, où, après avoir avancé, ſur des preuves fondées uniquement ſur des ſoupçons chimériques, que le Roi étoit d'intelligence avec les Proteſtans, il concluoit par quelques faux raiſonnemens, puiſés dans les écrits empoiſonnés de nos nouveaux Docteurs, qu'ils étoient tous obligés d'embraſſer la ſainte Union & d'abandonner le parti du Roi, à qui lui en particulier & toute ſon illuſtre famille en général avoient de ſi grandes obligations. En même tems entrerent ſur la ſcene, comme s'ils fuſſent ſortis d'une machine, l'Evêque de Caſtres & deux Conſeillers du Parlement de Toulouſe, encore teints du ſang de leur premier Préſident, qui venoit d'être ſi lâchement aſſaſſiné. Le Prélat & les deux Magiſtrats, après avoir fait un long & magnifique éloge du parti, exhorterent les Etats à s'unir avec eux pour la continuation de la guerre entrepriſe pour la défenſe de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine. L'Evêque de Clermont remercia ces députés au nom des Etats; après quoi tous à ſon exemple s'enrôlerent dans la ſainte Union. En même tems on delibéra ſur ce que ceux de Clermont, de Montferrand, de Saint-Porçain, d'Iſſoire, & d'Uſſon, n'avoient point envoyé de députés aux Etats. On excuſa aiſément quelques-unes de ces villes. A l'égard de ceux de Montferrand & de Clermont, on regarda leur abſence comme une déclaration du peu d'inclination qu'ils avoient pour le parti; & ſur le champ, ſans vouloir ſe donner la peine d'entendre leurs raiſons, les Etats les condamnerent comme des rebelles & des ennemis du repos public. Deux jours après, les députés s'aſſemblerent tous dans l'égliſe des Jéſuites, où l'Union fut jurée ſolemnellement; & l'on y fit quelques reglemens pour la levée des deniers néceſſaires à l'entretien de la guerre, & pour mettre des troupes ſur pied, ſans qu'elles fuſſent à charge à la Province.

Diſcours de l'Evêque de Clermont à cette Aſſemblée.

Tous les députés jurent ſolemnellement l'Union.

Sur ces entrefaites arriva la nouvelle que ceux d'Iſſoire avoient appellé à leur ſecours Yves d'Alégre, Baron de Millaud, jeune Gentilhomme d'une des premières maiſons d'Auvergne, pour commander leur ville au nom du Roi; qu'il en avoit chaſſé le Maire Chauveton; s'étoit rendu maître de cette place; & y avoit fait entrer des troupes ſous la conduite d'Anterac. Sur cet avis, le Comte de Randan rappella auſſi-tôt celles qu'il avoit fait marcher contre ceux de Clermont & de Montferrand; & de concert avec de Saint-Heran, le Sieur des Roches-Baritaut, le Vicomte de Châteauclou, & avec quelques autres Gentilshommes de ſon parti, il forma le deſſein de ſurprendre Iſſoire, avant que ceux qui tenoient pour le Roi euſſent eu le tems de s'y fortifier. Le rendez-vous de toutes les troupes fut Aunet, proche de Clermont. De-là le Comte partit la nuit; & côtoyant la riviere d'Allier par des chemins couverts & écartés, il arriva à la pointe du jour à la vûë de la place. En même tems, de peur d'être découvert, il cacha ſes gens dans un vallon. Cependant il s'avança vers la ville, ſuivi des Sieurs de Chalus & de Saint-Marc, à la tête de cent cinquante Gentilshommes, tous bien armés, & précedé du Capitaine de la Croix, qui étoit très-habile à appliquer le pétard. D'abord on fit ſauter la premiére porte, qui étoit défenduë par un baſtion; on enfonça enſuite la barricade, ſans qu'il fût beſoin du pétard; enfin on l'appliqua à la ſeconde porte de la ville. La garniſon de ſon côté étoit accouruë au bruit, & faiſoit pleuvoir ſur les aſſaillans une grêle de pierres & de coups de mouſquet. La Croix courut riſque de la vie en cette occaſion; mais il fit enfin ſauter encore cette derniere porte. En même tems de Saint-Heran & le Vicomte de Châteauclou arriverent; & les aſſiégés ne ſe ſentant pas les plus forts, prirent le parti de la retraite. De Fredeville, qui commandoit dans l'abſence du Baron de Millaud, après un combat de quelques heures, où le Capitaine Buſſy fut tué, ſe jetta dans une tour, & compoſa enſuite avec le Comte de Randan, qui lui accorda une capitulation honorable. Cela ſe paſſa le 10. d'Avril.

Le Comte de Randan prend Iſſoire d'emblée.

Tentative de Saint-Fale ſur Troyes, qui ne réüſſit point.

Quelque tems après, c'eſt-à-dire, le 12. de Juin, George de Vaudrai, Sieur de Saint-Fale, Gouverneur de Troyes en Champagne, de concert avec Joachim de Dinteville, Lieutenant de Roi de la Province, forma le deſſein de ſurprendre cette ville, qui s'étoit révoltée un an auparavant à la ſollicitation du Cardinal de Guiſe. Mais ſon entrepriſe fut découverte, & n'eut aucunes ſuites. Le Capitaine Forgeot, qui s'étoit chargé de faire entrer les Royaliſtes dans la place par le fauxbourg Saint-André, fut arrêté ſur quelques ſoupçons, & puni avec ſes complices. On arrêta encore pluſieurs autres perſonnes, qui, ſur de ſimples ſoupçons, furent la victime de la haine ou de la jalouſie de leurs ennemis; & après une longue priſon, n'en ſortirent qu'en rachetant leur vie par des ſommes conſiderables.

Edit contre les Ligueurs.

Cependant le Roi, qui étoit encore à Blois, voyant qu'il n'y avoit plus aucun accommodement à eſpérer avec le parti, donna au mois de Février un Edit, où, dans le tems qu'il auroit falu agir, ce Prince s'amuſoit à faire un long récit étudié du paſſé; de tant de bienfaits que la maiſon de Guiſe avoit reçus de lui & des Rois ſes prédeceſſeurs; & de l'ingratitude dont il en avoit été payé. Il ajouta, Que le Duc de Guiſe, qui couvroit tous ſes deſſeins du maſque de la Religion, n'avoit rien moins en vûë que ſon rétabliſſement dans le Royaume: Qu'il avoit traité ſous main avec le Roi de Navarre & les Hérétiques: Qu'il avoit entretenu des correſpondances avec les Princes Proteſtans d'Allemagne: Qu'il avoit reçu des ennemis mortels de la France des ſommes conſiderables pour mettre le trouble

&

& la diviſion dans l'Etat: Qu'enfin, pour ſatisfaire ſon ambition, il n'y avoit point de voyes criminelles qu'il n'eût imaginées: Qu'il avoit été informé de ſes projets pernicieux par le Duc de Mayenne lui-même, qui lui en avoit donné avis par une perſonne diſtinguée, à qui il avoit dit en propres termes, que ſon frere ne devroit pas ſe contenter de porter un chapelet au col, & qu'il feroit bien mieux de porter dans le cœur un zéle & un attachement ſincere pour la perſonne du Roi: Qu'en conſequence il avoit prié cette même perſonne, de ſe rendre à la Cour en diligence, & d'avertir le Roi de ſe défier du Duc: Que le Duc d'Aumale lui-même l'avoit fait aſſûrer par la Ducheſſe ſon épouſe, qu'il s'étoit tenu à Paris un Conſeil, auquel il n'avoit aſſiſté que malgré lui, où il avoit été réſolu, que le Duc de Guiſe ſe rendroit maître de la perſonne du Roi & l'ameneroit priſonnier dans cette capitale: Que c'étoit pour de ſi juſtes raiſons qu'il s'étoit vû réduit à la néceſſité extreme de prononcer un arrêt de mort contre le Duc & le Cardinal ſon frere: Que depuis il avoit écrit au Duc de Mayenne, au Duc d'Aumale, & au Chevalier d'Aumale ſon frere: Qu'il leur avoit même député, pour les avertir d'enſevelir dans un éternel ſilence tant d'attentats, dont il ſe croyoit aſſez vengé par la mort des coupables, & de profiter de l'aſſûrance qu'il leur donnoit, d'oublier tout le paſſé, pour rentrer dans ſes bonnes graces; leur declarant, qu'il étoit dans la diſpoſition de les favoriſer toûjours comme auparavant, & de les faire joüir du rang diſtingué qu'ils avoient tenu juſqu'alors auprés de ſa perſonne; & leur ordonnant en conſequence, de mettre les armes bas, & de ne pas ſe rendre les Chefs d'une populace mu[illegible]e: Que voyant qu'ils négligeoient de profiter de ces avis; qu'au contraire, ils ne s'en montroient que plus ardens à ſe declarer les ennemis mortels de ſa perſonne & de ſon Etat, en allumant de toutes parts de nouveaux troubles, excitant les villes du Royaume à la révolte, levant des troupes, & convertiſſant à leurs propres uſages les revenus de la couronne, il avoit réſolu d'uſer du ſouverain pouvoir que Dieu lui avoit donné ſur eux. Après ce préambule, il ajoûtoit: Que s'ils ne ſe ſoûmettoient avant le premier du mois de Mars ſuivant, de l'avis des Princes de ſon ſang, des Cardinaux, Prélats, & autres Seigneurs de ſa Cour, il les declaroit rebelles, criminels de lèze-Majeſté au premier chef, traîtres à la patrie, & en conſequence déchus de tous leurs emplois, honneurs & dignités, donnant en mandement à ſon premier Huiſſier de leur ſignifier cette préſente declaration; ou au cas qu'il n'y eût pas de ſûreté à ſe rendre auprès d'eux pour cela, d'en faire la publication dans la ville ou le fauxbourg de leur réſidence, ou même dans le village le plus prochain; & enjoignant à tous ſes ſujets de courir ſus, comme à des ennemis declarés du repos public; afin qu'après en avoir purgé le Royaume, il pût travailler efficacement à l'établiſſement de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, & au ſoulagement du peuple. Par la même declaration le Roi proſcrivoit auſſi les habitans des villes de Paris, d'Orleans, d'Amiens, & d'Abbeville; car on n'avoit pas encore reçu à la Cour la nouvelle de la révolte des autres; leur reprochant leur perfidie, & l'ingratitude avec laquelle ils ſe ſoulevoient contre lui, a-

Henri III. 1589.

près tant de privileges & d'exemptions qui leur avoient été accordés par les Rois ſes predeceſſeurs, & qu'il avoit eu la bonté de confirmer lui-même; les declarant déchûs de tous les droits, honneurs, privileges & libertés; caſſant leurs Gouverneurs, leurs Magiſtrats, & leur Juriſdiction; & enjoignant aux Chambres de Parlement, Chambres des Comptes, Cours des Aides, & Bureaux des Tréſoriers de France, faiſant leur réſidence dans ces villes, d'en ſortir inceſſamment, c'eſt-à-dire, avant le premier du mois de Mars ſuivant, à peine d'être traités comme rebelles. En même tems, pour faire voir qu'il ne prétendoit pas s'en tenir aux paroles, ce Prince ordonnoit à tous les Princes, Seigneurs & principaux Gentilshommes de ſon Royaume, de ſe rendre auprès de ſa perſonne avant le 12. du mois de Mars, à la tête de la Gendarmerie. Cette declaration contenoit une liſte de cent deux de ces Seigneurs, cités à comparoître avec leurs troupes, dont quelques-uns embraſſerent depuis le parti de la Ligue.

Défaite des troupes de la Ligue par le Comte de Soiſſons.

Peu de tems après, on apprit à la Cour la défaite de quelques compagnies de Chevaux-légers par le Comte de Soiſſons. De Falandre avoit ordre de conduire dans le Maine deux regimens d'Infanterie avec cinq compagnies de Chevaux-légers; ſçavoir la ſienne, celles de Babou Comte de Sagone, de Charles-François de Rouxel Sieur de Medavi, du Capitaine Nicolo, Albanois, & du Peſché. A la tête de ces troupes il avoit déja paſſé Chartres, & étoit allé camper proche de Courville, lorſque le Comte de Soiſſons, qui étoit alors à Nogent-le-Rotrou, place peu éloignée de-là, eut avis de ſa marche. Auſſi-tôt il écrivit au Maréchal d'Aumont, qui commandoit l'armé[illegible]oi, de ſe rendre dans le Perche avant que les ennemis y arrivaſſen[illegible]ſſûrant que de ſon côté il alloit les pourſuivre, afin de les obliger d'en venir aux mains avant qu'ils ſe fuſſent rendus où ils avoient deſſein d'aller: mais de Falandre fit tant de diligence, qu'il étoit déja arrivé au Mans, que le Maréchal n'avoit pas encore de ſes nouvelles.

Cependant le Comte de Soiſſons conjecturant, qu'après avoir mis ſon Infanterie en lieu de ſûreté, l'ennemi ne reſteroit pas long-tems renfermé dans cette ville, manda ſur le champ à René de Bouillé Comte de Créance, Jean de Dreux Sieur de Morinville, Claude de Gruel Sieur de la Frette, Girard d'Angeau, de Monbaſin, Alexandre de Vieuxpont de Neubourg, & les Sieurs d'Artrai, & d'Ovilliers, de venir le joindre inceſſamment avec leurs compagnies de Cavalerie. Auſſi-tôt qu'ils furent arrivés à la tête de deux cens chevaux & de cent Arquebuſiers, le Prince partit un Jeudi 23. de Mars de très-grand matin, & marcha vers Saint-Dénis d'Auton. Là n'ayant eu encore aucunes nouvelles de ce qu'il cherchoit, il fit repaître ſes troupes; après-quoi il ſe remit à la pourſuite des ennemis, & détacha le Comte de Créance, avec ordre de faire une marche forcée, afin d'atteindre les Ligueurs & de les arrêter à force de les harceler, juſqu'à ce que toutes les troupes du Prince fuſſent arrivées.

Le Comte de Créance avoit mené avec lui d'Artrai, ſuivi de quelques Arquebuſiers à cheval. Il le détacha lui-même à la tête de quelques coureurs; & il rencontra de Falandre entre un village nommé la Croix du

Perche, & Montigny. Il le chargea, & l'obligea de faire alte. Là commença l'action, dans laquelle les Royaliſtes perdirent d'abord le Capitaine Rouſſeliere. Ce brave homme ſe voyant démonté; voulut ſauter une haye ; & pour en venir à bout, il faiſoit de vains efforts, à cauſe de la peſanteur de ſa cuiraſſe, lorſque de Falandre le tua de ſa propre main. Mais un gros de Royaliſtes fondant en même tems ſur les Ligueurs, & le Capitaine Nicolo s'étant retiré ſans combat avec ſes Albanois à l'entrée d'une forêt voiſine, le reſte, qui voulut faire tête & qui ne ſe battoit plus qu'en déſordre, fut mis en déroute & taillé en piéces. De Falandre fut lui-même dangereuſement bleſſé, & ſe ſauva, laiſſant plus de cinquante morts ſur la place, avec ſon bagage.

On delibére à la Cour quelle ville le Roi doit choiſir pour ſon ſejour.

Charmé de ce premier ſuccès, qui ſembloit être d'un heureux préſage pour le parti du Roi, le Comte de Soiſſons revint ſur le champ à la Cour, pour prendre de nouveaux ordres. On y mit en delibération quelle ville devoit choiſir le Roi pour y tranſporter ſa Cour, le Parlement, & le Conſeil, tandis que ces troubles dureroient. Le Duc de Nevers conſeilloit à ce Prince de paſſer à Moulins dans le Bourbonnois, afin de s'approcher de Lyon, prétendant que dans cette ville, qui eſt une des principales du Royaume, le Roi avoit un parti conſiderable, qui, fortifié du voiſinage de S. M, ne manqueroit pas de prendre les armes & de ſe rendre le maître de cette place. Il ajoûtoit, Que ce poſte étoit très-avantageux pour recevoir les ſecours que de Harlai-Sancy devoit amener: Qu'au contraire pour peu que le Roi fût éloigné, le moindre obſtacle ſuffiroit pour en retarder l'arrivée: Qu'au reſte, pour donner de la réputation à ſes armes, ce qui étoit d'une grande conſequence dans une guerre, il faloit que tout le monde fût perſuadé que ce Prince ne marchoit qu'à la tête d'une puiſſante armée, & qu'il verroit alors toute la Nobleſſe, dont la plus grande partie s'étoit retirée dans ſes terres, pour les mettre à couvert contre les courſes des villes voiſines, venir en foule ſe joindre à lui.

Le Duc de Nevers propoſe Moulins dans le Bourbonnois.

Le Comte de Soiſſons ſoutient au contraire que le Roi ne doit pas s'éloigner de la Loire.

Le Comte de Soiſſons, de ſon côté, étoit d'un avis tout contraire. Il ſoutenoit, Que le Roi ne pouvoit prendre de parti plus dangereux que celui que propoſoit le Duc: Que s'il s'éloignoit de la Loire, qui ſervoit comme de barriere pour arrêter le torrent de la révolte, Tours, Angers, toutes les autres villes qui ſont ſur cette riviere, ne manqueroient pas de ſe ſoulever, ſur-tout lorſqu'elles ſe verroient menacées du côté de la Guyenne par le Roi de Navarre, & du côté oppoſé par les Ligueurs; enſorte que le Roi ſe verroit dépouillé par cette ſeule démarche de tout le païs qui eſt en deçà & au-delà de la Loire: Que d'ailleurs la Nobleſſe prendroit l'éloignement de ce Prince pour une véritable fuite. „ Et avec toute ſa bon-„ ne volonté, ajoûtoit-il, comment pourra-t-elle joindre le Roi, ſi on „ lui ferme le paſſage de la Loire? Quelle honte d'ailleurs ne ſeroit-ce „ pas pour ce Prince, de voir ſes ennemis maîtres du château de Blois, „ comme cela ne peut manquer d'arriver; ne laiſſer, pour ſatisfaire leur „ reſſentiment, que de triſtes débris de ce fameux Palais, qui ſervit ſi „ long-tems de demeure à nos Rois; triompher, pour ainſi dire, du mo-„ nument le plus célèbre de la grandeur de nos Monarques que renferme

„ la France ; & élever ſur ſes ruines un trophée plein d'horreur, de l'extinction de la Monarchie ; pour être à nos yeux un ſpectacle funeſte, „ & ſervir à la poſtérité de preuve terrible de leur vengeance ? Il concluoit donc, Que dans les circonſtances préſentes le parti le plus ſûr étoit preférable à celui qui paroiſſoit le plus honorable : Qu'ainſi le Roi ne devoit point s'éloigner de la Loire : Que maître de cette riviere, il pouvoit de-là attendre en ſûreté les ſecours qui devoient lui arriver, ſoit que ſon deſſein fût de marcher droit contre ſes ennemis, ou de porter la guerre en Guyenne : Qu'il faloit pour cela tranſporter à Tours le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, & tout ce qui ſert à annoncer la Majeſté préſente de nos Rois : Que c'étoit une grande ville dont la ſituation étoit avantageuſe, & à qui la Loire ſervoit de rempart d'un côté contre l'ennemi, tandis qu'elle étoit défenduë de l'autre par l'Indre, le Cher, & pluſieurs autres rivieres.

Motifs ſecrets de ces différens avis.

Telles étoient les raiſons dont on ſe ſervoit pour appuyer ſon ſentiment de part & d'autre. Mais tout cet étalage n'étoit que pour le public ; & chacun dans le fond avoit ſes deſſeins ſecrets, dont on faiſoit encore myſtère. Il s'agiſſoit de raccommoder le Roi de Navarre avec la Cour, & de faire paſſer la Loire à ſon armée, pour l'oppoſer au Duc de Mayenne. Le Duc de Nevers étoit infiniment éloigné d'approuver ce projet. Ainſi pour ôter au Roi, qu'il ſçavoit être d'ailleurs fort ennemi des Proteſtans, toute occaſion de ſe réconcilier avec le Roi de Navarre, il preſſoit ce Prince de s'éloigner de la Loire. Il trouvoit même dans ce parti ſon avantage particulier, en ce qu'il eſpéroit pouvoir aiſément par-là retenir dans le devoir Nevers, Donzy, avec les autres villes & places de ſon Duché, dont Moulins n'eſt pas éloigné. Le Comte de Soiſſons au contraire, & les autres Seigneurs de la Cour qui ſervoient à le fortifier dans ſon ſentiment, ſoutenoient que le Roi ne devoit point s'éloigner, parce qu'ils étoient perſuadés qu'il faloit néceſſairement que ce Prince mît le Roi de Navarre dans ſes intérêts, puiſqu'il ne pouvoit s'empêcher de l'avoir pour ami ou pour ennemi.

Le ſoulevement de Tours détermine le Roi.

Le Roi balançoit entre ces deux partis, incertain de celui qu'il devoit prendre, lorſque le hazard le tira de doute. Le ſoulevement de Tours fut uniquement ce qui le détermina. La plûpart des habitans de cette ville, emportés par cet eſprit de vertige qui s'étoit emparé de tout le reſte du Royaume, & prévenus par les Prédicateurs & les autres émiſſaires du Clergé, qui leur faiſoient adroitement entendre que le Roi devoit venir à Tours pour y mettre garniſon, ce que le peuple, qui regardoit la licence des guerres civiles comme une eſpece de droit de ne point reconnoître de maître, appréhendoit infiniment par-tout, s'étoient portés à toutes ſortes d'excès. Les ſéditieux avoient même le front d'ajouter, que le deſſein ſecret de la Cour étoit de livrer la ville au Roi de Navarre, qui devoit enſuite exterminer tous les Catholiques, abolir la Religion, & planter par-tout ſur ſes ruines l'étendart de l'Héréſie. Quoique les chaires Chrétiennes ne retentiſſent que de ces invectives, que ces clabaudeurs éternels ne ceſſoient de repéter aux oreilles des habitans, Gilles de Souvré, Marquis de Courtenvaux, Gouverneur de la Province, pour qui le Roi avoit une eſtime particuliere à cauſe de ſon attachement à ſon ſervice, & qui par ſa droiture & ſa douceur avoit ſçu gagner même l'affection du peuple, n'oppoſa d'abord à ce torrent que beaucoup de modération. Enſuite, voyant qu'il ne réüſſiſſoit pas de ce côté-là, il en vint aux voyes de fait, pour repouſſer la force; & ſecondé par ce qu'il y avoit de plus honnêtes bourgeois, il mit les ſéditieux à la raiſon. Mais comme il n'avoit fait aucun exemple des mutins, la révolte n'en devenoit de jour en jour que plus à craindre, ſi le Roi ne venoit par ſa préſence encourager les gens de bien, & contenir la ville dans le devoir, en répandant la terreur dans le cœur des méchans,

Le Roi tranſporte ſa Cour & le Parlement de Paris à Tours.

La Cour eut donc ordre de ſe diſpoſer à partir pour Tours. Cependant, avant que de quitter Blois, le Roi donna un Edit, par lequel il tranſportoit le Parlement de Paris & la Chambre des Comptes à Tours, enjoignant à tous les Préſidens & Conſeillers, quelque part qu'ils fuſſent, de s'y rendre inceſſamment pour faire leur charge, & aux parties, de ne plaider nulle part ailleurs, à peine de faux contre les contrevenans. Enſuite ce Prince, ayant laiſſé une bonne garniſon dans Blois, partit, ſuivi des priſonniers, & ſe rendit à Montrichard, évitant de paſſer par Amboiſe, pour ne pas donner de nouveaux ombrages au Sieur le Guaſt, avec qui il venoit de ſe raccommoder, & qui d'ailleurs étoit homme ſoupçonneux & défiant. De Montrichard le Roi envoya le Cardinal de Bourbon bien eſcorté à Chinon ſur la Vienne; & il en confia la garde à François le Roi Sieur de Chavigny, Gouverneur de ce château. C'étoit un homme d'une probité reconnuë, & d'une fidélité à l'épreuve, déja aveugle, mais qui conſervoit encore toute ſa vigueur & toute la force de ſon eſprit, & qui juſqu'au dernier ſoupir ſoutint conſtamment la défenſe de l'autorité Royale. Le Duc d'Elbœuf fut envoyé à Loches, dont le Duc d'Epernon avoit donné le gouvernement à Gaillard de S. Lary. A l'égard du Prince de Joinville, le Roi le fit reſſerrer dans le château de Tours, & en donna la garde à de Rouvrai, Lieutenant de la compagnie des Gardes du Sieur d'O.

Mouvement à Angers excité par Briſſac, & réprimé par le Maréchal d'Aumont.

A peine le Roi fut arrivé à Tours, qu'il comprit combien il avoit fait ſagement de ſuivre le conſeil du Comte de Soiſſons, par la nouvelle qu'il reçut auſſi-tôt après du mouvement excité à Angers par le Comte de Briſſac. Déja les chaînes étoient tenduës dans toutes les ruës, déja on élevoit des barricades, & les mutins ſe diſpoſoient à faire le ſiége du château, lorſque le Maréchal d'Aumont eut ordre de partir ſur le champ, & de marcher de ce côté-là à la tête des regimens des Gardes & de Picardie. Il ne lui en coûta pas beaucoup pour mettre les ſéditieux à la raiſon. Pierre-Donadieu de Picheric commandoit dans le château. Le Duc de Joyeuſe lui avoit donné ce gouvernement; mais il étoit d'ailleurs extrêmement attaché au Roi. Auſſi-tôt que le Maréchal d'Aumont lui eut donné ſa parole qu'il n'avoit rien à craindre, il le reçut dans ſa place; & ce Seigneur n'eut pas plutôt fait une ſortie ſur la ville, que le Comte de Briſſac prit la fuite avec tous ceux qui l'avoient ſuivi. Il n'en coûta la vie qu'à quelques-uns des mutins, & la ville rentra dans l'obéïſſance; après quoi le Maréchal fit prêter ſerment aux habitans au nom du Roi, & les taxa à quelque amende. Cela ſe paſſa le jour même du Samedi-ſaint. Il eſt conſtant que le Comte de Briſſac avoit promis à de Picheric cent mille écus, pour l'engager à abandonner le parti du Roi & à embraſſer l'Union; mais il rejetta généreuſement ces offres, & répondit avec fermeté, que ſa fidélité & ſon honneur lui étoient plus chers que tout ce qu'ils pouvoient lui offrir.

Edit du Roi qui transfere le Parlement à Tours.

Peu de tems après, l'Edit de la tranſlation du Parlement fut publié le 23. de Mars dans un lieu préparé exprès pour cette cérémonie à l'Abbaye de Saint-Julien, le Roi ſéant en ſon lit de Juſtice, ouï, & ce requerant le Procureur général. On avoit deliberé long-tems auparavant, pour ſçavoir qui feroit les fonctions de Préſident. En effet de Seguier, qui ſeul de tous les Préſidens à Mortier avoit échapé à la fureur des Ligueurs de Paris, s'étoit retiré avec l'Avocat général, ſon frere, à Maillebois, château ſitué dans le Perche, & apartenant à Helene d'Illiers, mere des deux freres d'O, d'où ils paſſerent à Caen en baſſe-Normandie. Le Roi jetta donc les yeux ſur Jaques-Auguſte de Thou pour l'honorer de cet emploi. Il y avoit au reſte déja quelque tems que, par une grace anticipée, ce Prince lui avoit accordé la ſurvivance du Préſident de Thou ſon oncle, qui étoit retenu priſonnier à Paris. Dans cette vûë on le fit venir au Conſeil; & le Garde des Sceaux le preſſant d'obeïr ſur cela aux ordres du Roi, de Thou s'en défendit, & declara qu'il ne s'étoit jamais attendu à faire les fonctions de premier Préſident, en entrant pour la première fois dans une charge de cette importance, & qu'il n'avoit jamais aſpiré qu'à tenir la derniere place après tous ſes Collegues, afin de pouvoir profiter de leurs exemples & de leurs conſeils. Jaques Faye Sieur d'Eſpeſſes, Avocat général, étoit préſent à cette conteſtation. Ce Magiſtrat avoit déja proteſté auparavant qu'il étoit réſolu de ſe démettre de ſa charge & de n'en plus faire aucunes fonctions. Cependant, par déférence pour de Thou, il declara qu'il conſentoit à exercer encore l'emploi d'Avocat général, pourvû que ce Magiſtrat acceptât de ſon côté les offres du Roi, & voulût faire l'office de premier Préſident. Mais de Thou s'en excuſa de nouveau; & après quelque conteſtation entr'eux, où leur modeſtie parut également de part & d'autre, il engagea enfin d'Eſpeſſes à accepter la charge de Préſident qu'il méritoit par tant d'endroits, en lui remontrant que S. M. ne manqueroit pas de ſujets pour remplir la place d'Avocat général. Elle fut donnée enſuite, à la recommandation du Cardinal de Vendôme, à Louis Servin, jeune-homme diſtingué par ſon érudition, & qui avoit donné des preuves de ſon attachement pour le ſervice du Roi.

Jaques-Auguſte de Thou s'excuſe de faire les fonctions de premier Préſident.

De Thou engage d'Eſpeſſe à accepter cette charge.

Pluſieurs Edits contre les villes rebelles.

Auſſi-tôt après que ce Prince eut pris ces arrangemens, le Parlement ſéant à Tours enregiſtra le 24. d'Avril un Edit, par lequel le Roi, en conſequence de la révolte de Riom en Auvergne, transferoit le bureau des Tréſoriers de France établi dans cette ville, en celle de Clermont. Trois jours après, ſur le réquiſitoire du Procureur général, la Cour enregiſtra de même un autre Edit, qui declaroit tous les biens meubles & immeubles,

meubles, tant du Duc de Mayenne, du Duc d'Aumale, & du Chevalier d'Aumale ſon frere, que de tous ceux qui de leur plein gré reſtoient dans les villes de Paris, de Roüen, de Toulouſe, d'Orleans, de Chartres, d'Amiens, d'Abbeville, de Lyon & du Mans, ou de leur fauteurs, confiſqués au profit du Roi, ordonnant de les vendre à l'encan, pour être les deniers qui en proviendroient employés à leur faire la guerre.

Exploits du Roi de Navarre.

Cependant on commençoit à travailler ſérieuſement à raccommoder le Roi avec le Roi de Navarre. Ce Prince, après la priſe de Niort, s'étoit encore rendu maître de Saint-Maixant & de Maillezais, dont les habitans s'étoient ſoûmis d'eux-mêmes à ſon obéïſſance. Il confia Maillezais à Agrippa d'Aubigny, & Saint-Maixant à Louis de Harlai-Monglas. De-là, profitant de ſes ſuccès, il avoit tellement répandu la terreur de ſon nom dans tous les environs, que Loudun, Mirebeau, Vivonne, l'Iſle-Bouchard, & Châtelleraut ſur la Vienne, lui avoient ouvert leurs portes. Dans toutes ces places il ne fit aucun changement par rapport aux Magiſtrats & au gouvernement civil; il ſe contenta ſeulement d'y rétablir les Proteſtans qui en avoient été chaſſés dans tous leurs biens, & dans le libre exercice de leur Religion, & d'établir l'union entre les habitans, conformement aux Edits du Roi donnés en faveur des Réformés.

La garniſon du château d'Argenton veut ſe ſaiſir de la ville.

Tandis que ce Prince étoit à Châtelleraut, il reçut la nouvelle du ſoulevement des habitans d'Argenton. Cette place eſt de la dépendance du Duché de Montpenſier, mais depuis la mort du feu Duc, elle avoit été cedée à Catherine-Marie de Lorraine, ſa veuve, pour lui tenir lieu de dot & de préſent de nôces. Ceux qui commandoient pour elle dans le château, étoient tout dévoüés à la Ligue. Cependant ils n'avoient encore juſqu'alors fait aucune tentative ſur la ville, qui d'elle-même eſt peu en état de faire réſiſtance. Mais depuis la mort du Duc de Guiſe, appréhendant le voiſinage du Roi de Navarre, qu'ils voyoient maître de Châtelleraut, ils voulurent auſſi s'en ſaiſir. Cette entrepriſe ne manqua pas de ſoulever les habitans. Ils prirent les armes, & envoyerent ſur le champ demander du ſecours au Roi. La garniſon du château députa de ſon côté à de la Chaſtre. Mais comme il ne s'étoit pas encore declaré, il ſe contenta d'écrire aux Orleanois, qu'il exhorta à ſecourir la garniſon d'Argenton, & qui en effet firent ſur le champ marcher des troupes de ce côté-là.

Le Roi de Navarre vient au ſecours des habitans & prend le château.

Elles venoient d'arriver à Argenton, lorſque le Roi de Navarre en apprit la nouvelle par Antoine de Moret Sieur des Reaux, qui à ſon retour d'Allemagne avoit vû par lui-même ce qui ſe paſſoit à Argenton. Auſſitôt ce Prince détacha de Vigneles à la tête de la compagnie de ſes Gardes, ſuivi de Pierre de Fouquerolles & de quarante Gentilshommes de ſon armée, avec ordre de ſoutenir les habitans de cette ville. Incapables de tenir contre les forces du château, ils avoient déja plié bagage, & ſe diſpoſoient à ſe retirer, lorſque les Proteſtans, arrivant ſur ces entrefaites, ſe jetterent entr'eux & la garniſon, qui ſe préparoit déja à piller la ville, & pouſſe-

HENRI III. 1589.

pouſſerent Arrivel & Almon, qui commandoient le regiment de Sainte-Fere, juſques ſur le pont de la Creuſe. Cette riviere partage Argenton en deux; & les troupes du Roi de Navarre s'étoient ſaiſies de cette partie de la ville qui eſt entre le pont & le château. Ce Prince, à qui de Fouquerolles avoit donné avis de ce qui ſe paſſoit, s'avançoit cependant en diligence au ſecours de ſes gens; & ayant pris ſa route par la Rochepozai & Saint-Gautier, il vint attaquer la place par le côté oppoſé, & obligea la garniſon, qu'il avoit miſe par-là entre deux feux & qu'il tenoit aſſiégée ſur le pont, à ſe rendre à diſcrétion. Enſuite il fit ouvrir la tranchée devant le château; mais le Gouverneur, qui n'avoit plus que quatre ſoldats avec lui, n'attendit point qu'on le forçât, & ſur le champ rendit la place. Le Roi de Navarre en donna le commandement à Gaſpard-Foucaud de Beaupré; après quoi il aſſembla les habitans, fit l'éloge de leur attachement pour le ſervice du Roi, & rétablit dans cette ville les Proteſtans avec le libre exercice de leur Religion.

Manifeſte du Roi de Navarre.

De-là ce Prince retourna à Châtelleraut, où il publia le 4. de Mars un Manifeſte très-bien tourné, addreſſé à tous les Etats du Royaume; où, après avoir déploré les malheurs de l'Etat, auxquels, après le Roi, il étoit, diſoit-il, plus ſenſible que perſonne, en qualité de Prince du ſang & de premier Pair de France; après avoir expoſé la juſtice de ſa cauſe, en faiſant voir que, s'il avoit pris les armes, ce n'étoit que malgré lui, & parce qu'il s'étoit vû forcé de prendre néceſſairement en main la défenſe de la liberté de conſcience & du bien public; il ſupplioit enfin S. M. de faire la paix avec lui & avec ſes confédérés, lui repréſentant que c'étoit l'unique & le plus ſûr remede qu'on pût apporter à tant de maux, & exhortoit ceux qui approchoient de la perſonne de ce Prince, à lui conſeiller de ſe raccommoder avec lui. „ Car autrement, continuoit-il, quelle „ ſera la fin de tant de calamités publiques? Que doit-on attendre qu'une „ ruine entiere de toute la Nation, & pour tous les particuliers, la perte „ de leurs dignités, de leurs biens, & de leurs vies? Le Roi, attaqué „ d'un côté par les Proteſtans, & de l'autre par les Ligueurs, eſt-il en „ état de faire tête lui ſeul à tant d'ennemis? Il ajoûtoit, Qu'il faloit donc que ce Prince acceptât le parti qu'on lui propoſoit, & que les Ligueurs de leur côté miſſent bas les armes: Qu'il étoit tems enfin de ſe depouiller de toute haine, de tout reſſentiment, de toute ambition même, ſuppoſé qu'il fût poſſible qu'il en reſtât encore quelque étincelle après tant de malheurs dont on avoit été affligé: Que lui-même étoit prêt à donner l'exemple; & qu'il croiroit tant de ſuccès, dont juſqu'alors ſes armes avoient été couronnées, trop bien employés, ſi par le ſacrifice qu'il en feroit, il pouvoit rentrer en grace avec le Roi, & contribuer à la ſoûmiſſion des rebelles: Que c'étoient-là les vœux les plus ardens que formoient tous les jours, lui & tous ceux qui ſuivoient ſon parti: Que c'étoit-là ce qu'il demandoit continuellement à Dieu, & ce qu'il ſupploit humblement S. M. de lui accorder: Que c'étoit ce qu'il declaroit aux Ligueurs, & à quoi il leur ordonnoit même de ſe conformer, en vertu de cette ſupériorité que ſa naiſſance lui donnoit ſur eux dans le Royaume: Que s'ils refuſoient d'obéïr, ſi S. M.

HENRI III. 1589.

M. fermoit l'oreille à ſes juſtes prieres, il ne lui reſtoit plus que de prier le Seigneur, juſte juge de ſa conduite paſſée, de lui donner de nouvelles forces; prenant le Ciel & la terre à témoin, qu'ils répandroient, lui & ſon parti, juſqu'à la derniere goute de ſon ſang pour la défenſe du Roi & de l'Etat, comme il y étoit obligé en qualité de premier Prince du ſang de France; & qu'il mettroit tout en œuvre, pour empêcher que les mauvaiſes intentions des uns, & la négligence des autres, ne cauſaſſent la ruine d'un ſi floriſſant Royaume, où il tenoit un rang ſi conſiderable: Qu'au reſte il donnoit ſa parole, à laquelle juſques-là il n'avoit jamais manqué, que tous ceux qui voudroient le ſeconder dans l'exécution d'un ſi louable deſſein, de quelque Religion, de quelque rang ou condition qu'ils fuſſent, il les protegeroit, & les mettroit à couvert de toute inſulte; qu'il ne gêneroit la conſcience de perſonne, & ne ſouffriroit point que dans les villes qui ſe ſoûmettroient d'elles-mêmes au Roi ou à lui, il ſe fît aucun changement au ſujet de la Religion ou du gouvernement politique.

C'eſt ainſi que, par une declaration autentique de ſes intentions, le Roi de Navarre préparoit de loin ſa réconciliation avec le Roi, dont quelques-uns de ſes amis lui avoient déja donné avis qu'il étoit queſtion à la Cour. Cette démarche au reſte n'étoit pas ſans exemple. Déja dans le Dauphiné, ſur les inſtances du Receveur général de cette Province, le Colonel d'Ornano, qui y commandoit les troupes du Roi, avoit fait avec de Bonne Sieur de Leſdiguieres, Lieutenant du Roi de Navarre, une tréve qui devoit commencer au premier jour d'Avril de cette année, & finir au dernier de Decembre de la ſuivante. En conſequence, outre les droits & impôts anciens qui ſe levoient à l'ordinaire, la Province avoit été taxée à trente ſix mille écus d'or par mois, qui devoient être repartis entre les Chefs des deux partis pour l'entretien des troupes, charge à la vérité inſupportable pour une Province auſſi peu étenduë, & qui fut enfin la cauſe de ſa ruine, les habitans ayant été obligés d'engager la plus grande partie de leurs biens à la Nobleſſe, faute de pouvoir remplir les ſommes qu'on exigeoit d'eux; mais que le malheur des tems juſtifia pourtant dans les circonſtances où l'on ſe trouvoit.

On conſeille au Roi de s'accommoder avec le Roi de Navarre.

Dès le commencement des troubles, Louis d'Angennes Sieur de Maintenon avoit conſeillé au Roi de rappeller inceſſamment l'armée qui étoit en Poitou, & il ne ceſſoit de ſe plaindre de ce que ſon avis n'avoit pas été ſuivi. L'exemple de ce qui venoit de ſe paſſer en Dauphiné, fut pour lui un nouveau motif de redoubler ſes inſtances auprès de ce Prince, & de le preſſer de s'accommoder avec le Roi de Navarre. Il lui repréſenta, Que les délais & les retardemens n'étoient plus de ſaiſon, & qu'il étoit tems enfin de ſe déterminer à une démarche qu'on n'auroit pas dû ſi longtems différer: Qu'il ne s'agiſſoit point-là des intérêts de la Religion, mais de ceux de l'Etat, au ſoutien duquel la Religion elle-même étoit intéreſſée: Qu'il n'étoit pas tems de ſe mettre en peine de ce que le monde pourroit penſer, lorſque l'opinion du monde étoit moins à craindre que le danger réel dont on étoit menacé: Qu'on n'avoit jamais regardé comme un trait de prudence, de négliger ſa propre conſervation pour éviter quelques faux

HENRI III. 1589.

bruits: Que l'autorité Royale, également en butte aux armes des Proteſtans & des Ligueurs, ſe trouvoit preſque anéantie: Qu'il étoit donc d'une néceſſité abſoluë de s'accommoder avec les uns ou les autres; & que puiſque l'opiniâtreté des Ligueurs ne permettoit pas d'eſpérer de pouvoir jamais avoir la paix avec eux, le ſeul parti qui reſtoit à prendre, étoit de l'accepter de la main des Proteſtans, qui étoient les premiers à l'offrir: Qu'en les mettant dans ſes intérêts, non ſeulement il en retireroit actuellement un avantage conſiderable, en fortifiant par-là ſon parti, mais pourvoiroit encore par cette démarche à la ſûreté de la Religion pour l'avenir: Qu'en effet, en oppoſant au Duc de Mayenne un Prince déja couronné de tant de lauriers, il faiſoit échoüer par-là les projets pernicieux d'un parti obſtiné à le perdre; & en engageant le Roi de Navarre à travailler ſous ſes ordres à l'extinction de la Ligue, il arrêtoit tous les progrès que ce Prince pourroit faire, ſi les troubles continuoient, à l'avantage du parti Proteſtant & aux dépens de la Religion.

Tréve concluë entre le Roi & le Roi de Navarre.

Rien dans le fond n'étoit plus vrai, que ce que repréſentoit ce Seigneur, & il n'y avoit point de gens ſenſés qui ne penſaſſent de même. Cependant, ſoit par cette indolence qui faiſoit ſon caractère, ſoit par la haine qu'il portoit naturellement aux Proteſtans, & qu'il ſçavoit pourtant habilement diſſimuler ſous le prétexte ſpécieux d'appréhender ce que le monde penſeroit, le Roi differa long-tems une démarche qui ne pouvoit être trop prompte, & chercha tous les moyens de cacher aux yeux du public ce qu'il eût dû faire avec éclat. Madame d'Angoulême, veuve de François Maréchal de Montmorency, fut celle qui entama la négociation. C'étoit une grande ame, un cœur droit, & véritablement éloigné de tout ce qui avoit l'air de parti. Elle étoit allée juſqu'à Saumur, où le Roi de Navarre, qui de ſon côté étoit parti de l'Iſle Bouchard, ſous prétexte de vouloir lui rendre une ſimple viſite, eut avec elle un entretien ſecret hors de la ville, juſqu'où elle s'étoit avancée au-devant de lui. Ce fut-là qu'on parla pour la première fois d'accommodement. Ce Prince envoya enſuite à Tours Philippe du Pleſſis-Mornai, un des plus éloquens & des plus habiles négociateurs de ſon tems, qui s'étant rendu ſecretement dans cette ville, eut ordre de reſter caché chez Gaſpard de Schomberg juſqu'à la nuit, qu'il fut introduit dans le cabinet du Roi. Enfin Schomberg & lui conclurent une tréve d'un an, à commencer du 3. d'Avril, & à finir à pareil jour. Enſuite, par un article ſecret, ils convinrent, que le Roi de Navarre entretiendroit à ſes fraix, pour le ſervice du Roi, douze cens chevaux & deux mille Arquebuſiers; que ce Prince lui cederoit une place ſur la Loire pour le paſſage de ſes troupes, & qu'il feroit ſeparément la guerre au Duc de Mayenne.

Le Roi eſpéroit que cette négociation, qui n'avoit point encore tranſpiré, pourroit de même être toûjours tenuë ſecrete, afin d'avoir droit d'aſſûrer au Pape qu'il n'avoit fait aucun traité avec le Roi de Navarre. Mais le député de ce Prince lui fit comprendre, qu'il n'étoit pas poſſible de faire myſtère de cet accord. Ainſi il demanda quinze jours pour s'arranger, avant que de remettre au Roi de Navarre le traité qu'il avoit ſigné en préſence même de du Pleſſis, dans l'eſpérance que pendant ce tems-là il pourroit, ou s'accommoder avec le Duc de Mayenne, ou obtenir de lui quelque ſuſpenſion d'armes, auquel cas il étoit déterminé à pouſſer les Proteſtans plus vivement que jamais.

Difficultés ſur le choix de la place qu'on devoit ceder au Roi de Navarre ſur la Loire.

Comme on n'étoit point encore convenu de la place que le Roi avoit promis de ceder pour le paſſage des troupes Proteſtantes, on ſe ſervit de ce prétexte pour colorer ce délai. Le Roi offroit Gergeau au deſſus d'Orleans, n'étant pas encore informé de la trahiſon du Gouverneur de cette place, qui ſur ces entrefaites ſe declara pour la Ligue. Le Roi de Navarre de ſon côté, n'en vouloit point. Il repréſentoit, Que Gergeau étoit une place très-foible, voiſine d'Orleans, où les Ligueurs étoient plus puiſſans que nulle part ailleurs, & que par conſequent il ſeroit obligé d'y tenir, pour la garder, la meilleure partie de ſes troupes, ce qui l'affoibliroit d'autant, & le mettroit peu en état de rien entreprendre contre l'ennemi: Que d'ailleurs elle étoit trop éloignée des autres places dont il étoit maître; & que pour ſ'y rendre de la Guyenne, il auroit trop de rivieres à paſſer. Ainſi il demandoit que le Roi lui en cedât plutôt quelque autre au deſſous de Tours, & qu'il lui permît de la fortifier. On lui propoſa les Ponts-de-Cé, bourg ſitué à deux milles d'Angers, & fortifié d'un château très-foible & très-petit.

Le Roi de Navarre ne pouvoit pas raiſonnablement ſe diſpenſer d'accepter cette offre. Cependant il auroit beaucoup mieux aimé Saumur, qui eſt à dix ſept lieuës de Tours, & à dix des Ponts-de-Cé, & qui ſe trouve ainſi entre ces deux places. Il crut donc devoir uſer d'adreſſe pour engager le Roi à la lui accorder. Alexandre de Coſſeins, qui commandoit aux Ponts-de-Cé, étoit un homme fort avare. Ce Prince lui fit entendre par quelques perſonnes apoſtées exprès, qu'il ne devoit point remettre ſa place qu'aux conditions les plus avantageuſes qu'il pourroit imaginer; & que le Roi, naturellement prodigue, étoit d'ailleurs dans une circonſtance trop critique pour lui rien refuſer. De Coſſeins donna dans le panneau, & eut le front de demander en dédommagement cent mille écus d'or & une Abbaye dont le revenu excedoit ſix mille écus d'or par an; car la bonté du Roi étoit ſi grande, & le déſordre étoit par-là monté à un ſi haut point, que pour retirer ſon bien des mains de ceux à qui il l'avoit confié, ce Prince étoit obligé de le racheter. En même tems le Roi de Navarre employoit ſous main quelques amis, pour engager Florent Guyot Sieur de l'Eſſart, Gouverneur de Saumur, au cas que le Roi lui redemandât cette place, à la lui offrir à des conditions moderées, & lui fit même toucher à l'inſçû de ce Prince, par les mains de Scipion Sardini, noble Lucquois, qui étoit alors à la Cour, une ſomme de ſix mille écus d'or. Ainſi, comme de Coſſeins faiſoit des demandes outrées & qu'il n'étoit pas même au pouvoir du Roi de lui accorder, & que d'un autre côté de l'Eſſart, ſe montroit aſſez raiſonnable, le Roi, quelque peine qu'il eût à ceder Saumur, ne pouvant cependant qu'à cette ſeule condition mettre dans ſes intérêts les Proteſtans, du ſecours deſquels il ne pouvoit ſe paſſer, tranſigea avec le

On lui cede enfin Saumur.

le Gouverneur, & la place fut remiſe au Roi de Navarre par Martin Razé de Beaulieu.

Le Roi charge le Légat de traiter avec le Duc de Mayenne.

Cependant le Roi avoit chargé le Légat de traiter avec le Duc de Mayenne; & ils étoient convenus que, ſi on ne pouvoit rien obtenir de lui, il reprendroit ſur le champ le chemin de Rome. En conſequence, dès que le Cardinal Moroſini fut arrivé à Blois, il écrivit au Duc à cet effet, & lui députa ſon Secretaire Lorencini, avec ordre de lui faire entendre de ſa part: Qu'après avoir traité avec le Roi, il l'avoit enfin engagé à remettre abſolument au Pape la connoiſſance de ce qui avoit donné lieu à ces derniers troubles, afin que S. S. en décidât ſouverainement: Que ſi lui, de ſon côté, étoit diſpoſé de même à ſe ſoûmettre au jugement du Souverain Pontife, il ſe rendroit auprès de lui, afin de convenir enſemble de la tréve, qu'en ce cas on ſeroit obligé de faire de part & d'autre juſqu'à un arrêt définitif.

Réponſe de ce Duc, qui ne laiſſe aucune eſpérance d'accommodement.

A la lecture de ces lettres, le Duc comprit auſſi-tôt de quoi il s'agiſſoit, & que le Roi ſe ſervoit du Légat pour le ſonder. Ainſi il lui répondit ſur le champ; Qu'il ſeroit toûjours diſpoſé à ſe ſoûmettre à l'autorité du S. Siége; que dans cette vûë il avoit déja député à S. S. & lui députeroit encore inceſſamment pour le même ſujet: Qu'à l'égard de la tréve, on n'étoit pas dans des circonſtances où il fût tems de parler de ſuſpenſion d'armes; Qu'il reconnoiſſoit en cela l'artifice de ſes ennemis, qui ſe trouvant pris au dépourvû, cherchoient, à l'ombre d'une tréve, à gagner du tems, afin de rallentir par ce retardement l'ardeur de ſon parti, & dans la vûë de profiter eux-mêmes de ce délai pour aſſembler de nouvelles forces, & venir enſuite fondre ſur lui lorſque l'inaction l'auroit mis hors d'état de faire tête à des troupes fraîches. „ Après tout, quelle ſûreté peut-on trouver, ajoûtoit-il, à traiter avec un Prince qui vient tout récemment de „ violer ſa parole par le plus déteſtable de tous les parricides? Déchu du „ pouvoir ſouverain que lui donnoit la Majeſté Royale & du droit qu'il „ avoit ſur ſes ſujets, quels titres pourra-t-il prendre dans un traité? Il finiſſoit en aſſûrant le Cardinal: Qu'au reſte il ſe comporteroit toûjours de manière à ne laiſſer aucun doute à S. S. qu'elle ne fût parfaitement la maîtreſſe de cette affaire. Lorencini fut congedié avec ces lettres, où le Duc affectoit de ſe ſervir des termes les plus forts & les plus énergiques, pour marquer le reſpect & la ſoûmiſſion la plus profonde envers le Pape & le Légat.

Publication de la tréve faite avec le Roi de Navarre.

Le Roi ne fut pas plutôt inſtruit de cette réponſe, qu'il comprit parfaitement qu'il n'y avoit point d'accommodement à eſpérer avec le parti. Ainſi il ſe détermina enfin à publier la tréve qu'il venoit de faire avec le Roi de Navarre, & dans laquelle, pour menager l'eſprit du Pape, il avoit fait comprendre la ville d'Avignon & le Comtat Venaiſſin. La declaration fut enregiſtrée au Parlement le 29. d'Avril, & fut reçûë de tous les gens de bien avec une joye ſenſible, parce qu'on étoit perſuadé que le Roi n'avoit point d'autre moyen de remedier aux maux dont la France étoit affligée, que de mettre le Roi de Navarre dans ſes intérets. C'étoit le premier Prince du ſang, l'héritier préſomptif de la Couronne, fameux déja par tant de ſuccès, & il n'y avoit perſonne qui ne fût convaincu que, ſecondé d'un auſſi grand guerrier, le Roi, en aſſûrant par cette démarche la Couronne à celui à qui elle étoit dûë, n'allât devenir invincible tant au dedans qu'au dehors de ſon Royaume.

Second Manifeſte du Roi de Navarre.

Quelque tems auparavant, c'eſt-à-dire, le 18. d'Avril, le Roi de Navarre avoit publié un nouveau Manifeſte, dont le ſtile n'étoit pas moins fleuri & élégant que celui du premier, par lequel ce Prince ſe declaroit l'ennemi mortel des rebelles; qui ayant, diſoit-il, juré la perte du Roi, avoient anéanti l'autorité Royale, chaſſé du Sanctuaire de la juſtice les Parlemens du Royaume, maſſacré inhumainement, ou traîné honteuſement en priſon ceux qui en étoient les principaux membres, mépriſé l'autorité du S. Siége; & qui, foulant aux pieds tous les droits divins & humains, avoient fait de la France un théâtre de ſang & d'horreur: proteſtant qu'il alloit leur faire une guerre ouverte. Et parce qu'il étoit bien informé, ajoûtoit-il, que pluſieurs n'étoient entrés dans cette maudite cabale que par imprudence, ou même par la crainte de s'expoſer au reſſentiment des ſéditieux, il leur ordonnoit d'abandonner inceſſamment le parti de la révolte, & de ſe ſoûmettre au Roi; qu'autrement il ne ſeroit point reſponſable des maux qu'ils alloient ſouffrir. Au contraire il declaroit qu'il prenoit ſous ſa protection tous ceux qui étoient rentrés dans l'obeïſſance, de quelque rang ou condition qu'ils fuſſent, & défendoit à ſes troupes de les inquiéter ou moleſter. Il ſe déchaînoit enſuite très-vivement contre ceux de la maiſon de Lorraine, qui ſe trouvant ſans biens & ſans crédit à leur arrivée dans le Royaume, avoient, par une ambition inſatiable, formé le projet de s'emparer d'un pouvoir & d'une autorité qui ne leur apartenoit point; faiſant voir que cette guerre, qui étoit leur ouvrage, entraînoit infailliblement avec elle la ruine de toute la Nation; & que ſi ceux qui ſuivoient leur parti, ne ſongeoient de bonne heure à rentrer dans leur devoir, ils ſe trouveroient enveloppés eux-mêmes dans le malheureux incendie que leurs mains avoient allumé.

Six jours après, ce Prince étant encore à Saumur, donna un Edit, addreſſé aux Proteſtans & à tous ceux qui ſuivoient ſon parti, par lequel il les inſtruiſoit de la tréve d'un an qu'il avoit concluë avec le Roi; leur declarant, que dans cette ſuſpenſion d'armes étoient compris la ville d'Avignon & le Comtat Venaiſſin; & leur défendant en conſequence d'inquiéter en rien, conformement aux articles de la tréve, les fidèles ſujets de S. M. & ceux du Pape, ni d'apporter aucun obſtacle à l'exercice de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine. Cette derniere clauſe avoit été ajoûtée à la ſollicitation du Roi, afin d'adoucir par-là l'eſprit du Pape, & empêcher qu'il ne trouvât à redire à la tréve qui venoit d'être concluë.

Nouveaux traits de la haine des Ligueurs.

D'un autre côté, les Ligueurs, parfaitement inſtruits de ce qui ſe négocioit avec le Roi de Navarre, mettoient tout en œuvre pour en prévenir les ſuites. Quoiqu'ils fuſſent très-perſuadés qu'au ſeul nom de tréve, la haine que le peuple avoit conçuë contre le Roi de Navarre, l'alloit rendre plus furieux que jamais contre le Roi; cependant, de peur contre le Roi.

que, ſecondé d'un ſi grand guerrier & ſuivi par-tout de la victoire, ce Prince ne vît bientôt ce même peuple, qui change ordinairement avec la fortune, reconnoître à ſes pieds ſon autorité, ils s'attacherent ſur tout, même avant la publication de la tréve, à mettre les Pariſiens, dont l'exemple entraînoit toutes les autres villes rebelles, hors d'état de faire jamais leur paix avec le Roi. Ainſi les Prédicateurs, qu'ils avoient payés argent comptant, ou que l'eſpérance d'obtenir par leur moyen quelque bénéfice conſiderable avoit mis dans leurs intérêts, n'oublioient rien pour allumer une haine irréconciliable entre ce Prince & ſes ſujets.

Prédicateurs les plus acharnés contre le Roi.

Les plus fameux d'entr'eux étoient Guillaume Roſe, Evêque de Senlis, Jean Ginceſtre, Jean Hamilton, le petit Pere Bernard, de l'Ordre des Feuillans inſtitué nouvellement, Chriſtophle Aubry, Pierre Chriſtin, Guillaume Lucain, Mauclerc, le Pere Jaques Commolet, Jéſuite, Jean Guarinus, Jaques Cueilly, Pighenat, le fameux Gilbert Genebrard, Profeſſeur Royal de la langue Hébraïque, & nommé pendant ces troubles par le Pape Gregoire XIV. à l'Archévêché d'Aix, & le Pere François Feu-ardent, Cordelier. Tels étoient ceux qui prônoient la Ligue ; c'étoit de ces plumes venduës au parti qu'on voyoit ſortir chaque jour une infinité de libelles impies & déteſtables, où par de fauſſes interprétations, que ces nouveaux Docteurs ſçavoient donner au vrai ſens de l'Ecriture, ils travailloient à confirmer les ſujets du Roi dans leur revolte. Mais il n'y en avoit point parmi eux de plus furieux ni de plus inſolens, que Matthieu de Launoi, & Jean Boucher. Launoi, quoiqu'il fût dans la prêtriſe, s'étoit marié, & avoit embraſſé le parti des Proteſtans, chez qui il fut longtems Miniſtre ; & enſuite, par un effet de ſon repentir ou du dégoût qu'il avoit conçu de ſa femme, preſſé d'ailleurs par la crainte d'être puni d'un adultère dont il étoit convaincu de s'être rendu coupable, avoit repris ſon premier état. Boucher étoit d'une famille diſtinguée dans Paris, mais du reſte auſſi furieux Ligueur que Launoi. Voilà ceux qui faiſoient ſervir journellement leur langue & leur plume à dechirer le Roi & la Majeſté Royale. Juſques-là ils n'avoient encore oſé l'attaquer que par des Ecrits anonymes ; mais on commença enfin à ſe faire une gloire dans le parti, de mettre ſon nom à la tête de ces libelles diffamatoires qui ne méritoient que le feu.

Livre déteſtable de Jean Boucher.

Ce fut dans cette eſpérance de rendre ſon nom fameux, que Boucher compoſa un (1) traité infame, pour prouver que le Roi devoit être dépoſé. Le livre fut imprimé ſous ſon nom chez Nicolas Nivelle, en très-beau caractère, & n'étoit pas encore achevé à la mort de ce Prince. Jamais dans ces tems de licence & de déſordre, il n'avoit paru d'ouvrage auſſi exécrable. Par la plus inſigne de toutes les calomnies, ce malheureux avoit le front d'imputer au Roi les crimes les plus honteux & les plus atroces, en conſequence deſquels il ſoutenoit qu'on devoit regarder ce Prince comme ſeparé de droit de la communion des fidéles, déchu de tous les droits que ſa naiſſance lui avoit donnés ſur la Nation, & légitimement dépoſé; concluant enfin, après la mort de ce Prince, que c'étoit par un juſte jugement

---

(1) Il étoit intitulé : *De juſtâ Henrici III. abdicatione.*

ment de Dieu & par un effet de ſa Providence qu'il avoit été aſſaſſiné.

La Sorbonne fait rayer le nom du Roi, & les prieres qui ſe font pour lui, du Canon de la Meſſe.

Tant d'Ecrits ſéditieux n'étoient que l'ouvrage de quelques particuliers. Mais ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que le 5. d'Avril la Sorbonne entiere, ce Corps le plus célébre qui ſoit dans la Chrétienté, ne craignit pas de ſe déshonorer à jamais par le Décret qui y fut fait, de rayer le nom du Roi, & les prieres qui ſe font pour ſa perſonne du canon de la Meſſe & des Collectes, & de ſubſtituer à la place je ne ſçai quelles oraiſons, compoſées par les rebelles pour la conſervation des Princes Catholiques. Et parce que quelques-uns des Docteurs ſoutenoient, qu'un tel attentat ne pouvoit paſſer que pour un vrai ſacrilege, il leur étoit enjoint par le même Décret de ſe conformer à ce nouveau reglement, à peine d'être regardés comme des ennemis de l'Union & des excommuniés. Enfin, par ce même acte, on approuvoit la conduite de certains Prêtres, qui, même avant ce Décret, avoient omis de prier pour le Roi dans la célébration des Saints Myſtères.

On examina auſſi en même tems la queſtion, ſçavoir, ſi ceux qui, depuis la mort du Cardinal, avoient, avec vûë & de plein gré, communiqué avec Henri de Valois, car c'eſt le nom que par mépris on donnoit au Roi dans le parti, avoient encouru les cenſures Eccléſiaſtiques, enſorte qu'ils ne puſſent être abſous que par le Pape? Et ces bourreaux des conſciences eurent encore le front de conclure pour l'affirmative, ſur-tout à l'égard des Prélats & des autres perſonnes Eccléſiaſtiques. Genebrard compoſa même pour la défenſe de ce ſentiment un ouvrage, qui ne parut cependant point ſous ſon nom, où tout ce qu'il avançoit tomboit manifeſtement ſur le Cardinal de Gondy, Evêque de Paris, & auquel Charles Faye de Saint-Fucien, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, répondit par un écrit auſſi anonyme.

Livre d'un Carme, fort incommode aux Ligueurs.

Il y avoit alors un livre qui couroit dans Paris, compoſé autrefois du tems des guerres civiles contre les Proteſtans par un Religieux Carme, nommé Thomas Beauxamis, Théologien célèbre, qui étoit mort depuis peu. Cet Auteur poſoit pour principe, qu'il n'eſt jamais permis de prendre les armes contre ſon Prince ni contre les Magiſtrats, non pas même pour la défenſe de la Religion; que quand le Prince ſeroit hérétique, ſes ſujets n'en ſeroient pas moins obligés de lui être ſoûmis; & qu'on ne peut lui déſobéïr, ſans violer le précepte formel de la loi de Dieu, & riſquer ſon ſalut éternel; ce qu'il prouvoit par pluſieurs paſſages de l'Ecriture & des Peres. Les Ligueurs voyoient avec douleur, que ceux qui conſervoient encore quelque zéle pour la tranquillité publique, s'appuyoient de l'autorité de ce Théologien pour s'oppoſer à leurs deſſeins. Pour y remedier, ils ſe ſervirent d'un artifice hardi, également capable de faire illuſion aux Lecteurs & de deshonorer la mémoire du défunt. Ils ſuppoſerent un miſérable écrit, qu'ils firent imprimer ſous le nom de ce Pere chez Guillaume Chaudiere, comme ſi ce Religieux le lui eût confié en mourant, afin d'empêcher le ſcandale que les politiques pourroient répandre à l'occaſion de ſon premier ouvrage. Dans celui-ci il détruiſoit ce qu'il avoit avancé dans l'autre, & le réfutoit par des raiſonnemens ridicules, indignes d'un auſſi grand Théologien; comme ſi ce bon Religieux eût cru être obligé

Leur artifice pour en détruire l'autorité.

de rétracter à l'heure de la mort & lorſqu'il n'avoit plus la liberté de ſon eſprit, une doctrine qu'il avoit enſeignée hautement de ſon vivant & lorſqu'il avoit la tête la plus ſaine.

Les Adverſaires de la Ligue rendent cet artifice inutile.

Cette effronterie des Ligueurs engagea leurs Antagoniſtes à faire de nouvelles recherches ſur cette matière, pour confirmer le ſentiment du Pere Beauxamis. Ils recueillirent une infinité de témoignages tirés des ouvrages imprimés anciennement par les Théologiens de la Sorbonne, tous conformes à celui de ce Pere, entr'autres celui de Simon Vigor, qui fut Archévêque de Narbonne, après la mort d'Hippolyte d'Eſt, Cardinal de Ferrare. Ce Prélat, dans les diſcours qui furent publiés ſous ſon nom après ſa mort, aſſûre qu'il n'eſt jamais permis à des ſujets, pour quelque raiſon que ce ſoit, fût-ce pour la défenſe de la foi Chrétienne, de prendre les armes contre leur légitime Souverain, quand même il ſeroit infidèle & idolâtre; parce que ſelon Lactance, ce n'eſt ni par le fer ni par le crime & la violence que la Religion doit s'établir, mais par la mort, la patience & la foi de ceux qui la profeſſent; & que de vouloir la ſoutenir par le ſang ou par la voye des ſupplices & des forfaits, ce n'eſt plus la défendre, mais en ſouiller la pureté & combattre ſes ſaintes loix; ce que l'on confirmoit encore par l'article 56. de la Confeſſion de foi publiée autrefois par Claude de Sainctes, qui fut depuis Evêque d'Evreux, & qui oubliant le devoir de ſon miniſtère, non content d'avoir abandonné le parti du Roi dans la guerre de la Ligue, écrivit encore après l'aſſaſſinat de ce Prince pour approuver ce déteſtable parricide. C'étoit cependant de ſemblables chimères & de ces artifices honteux, que ſe ſervoient tous les jours dans les chaires Chrétiennes & dans les tribunaux de la pénitence, les Curés, les Moines, & autres gens de pareille eſpece, qui, abandonnant le miniſtère Evangélique, ſembloient s'être livrés à l'eſprit de vertige, pour repaître le vulgaire ignorant, & qui ſoupiroit toûjours dans l'attente d'un avenir charmant qu'ils lui faiſoient eſpérer. Bongré, malgré, il n'y avoit perſonne qui ne fût obligé de les entendre.

La diſette ſe fait ſentir à Paris.

Cependant les pauvres de Paris commençoient déja à reſſentir les effets de la diſette, & à craindre encore de plus grands maux pour l'avenir. Comme les biens de la plûpart des habitans de cette capitale ne conſiſtent gueres qu'en rentes ſur le Roi & en maiſons, les rentes de l'Hôtel de ville & les loyers même ne ſe payoient plus depuis le commencement de ces troubles. Le Parlement avoit même été obligé de donner le 15. d'Avril un Arrêt, par lequel la Cour remettoit aux locataires le tiers du prix des maiſons qu'ils occupoient; exceptant cependant de cette regle les maiſons qui apartenoient à la ville & aux hôpitaux. Mais on ſe dédommageoit de ces pertes, qui n'intéreſſoient que les particuliers, par la joye publique; car les Prédicateurs abandonnoient le ſoin d'annoncer au peuple la parole de Dieu, pour ne faire retentir les chaires que de priſes de villes, de défaites d'armées ennemies, & de morts de Généraux du parti du Roi; abuſant également par-là de la patience de leurs Auditeurs & de leur propre loiſir. Au reſte c'étoit Madame de Montpenſier, ſœur du Duc de Mayenne, qui leur fourniſſoit toutes ces nouvelles; & ils avoient appris de cette femme emportée, qu'il étoit permis d'employer le menſonge, lorſqu'il pouvoit etre utile à la defenſe de la bonne cauſe, & qu'un Catholique zèlé méritoit plus devant Dieu en mentant, qu'un Politique en diſant la vérité.

Retour de Senlis a l'obéïſſance du Roi.

Conſequemment à ces principes, la nouvelle étant venuë à Paris ſur ces entrefaites du retour de Senlis à l'obéïſſance de S. M, que ceux qui tenoient le parti du Roi dans cette ville, avoient pris les armes, qu'ils en avoient chaſſé les Ligueurs, & avoient appellé à leur ſecours Guillaume de Montmorency de Thoré, pour commander dans la place au nom du Roi; Madame de Montpenſier fit auſſi-tôt publier la relation de deux victoires remportées dans ce mois d'Avril par le parti ſur les troupes du Roi en Champagne & dans la Bourgogne; l'un à Mery, châteauvoiſin de Troyes, dont des Eſſarts de Sautour faiſoit le ſiége; l'autre à Doulevant en Bourgogne, que de Landrecy & de Lante, ſecondés de pluſieurs autres Officiers qui tenoient pour le Roi, avoient inveſti. On y voyoit, comment d'un côté Edmond de Hautefort avoit tué quatre mille hommes de Sautour, pris tout ſon canon & ſon bagage; tandis que de l'autre on repréſentoit l'armée Royale miſe en déroute devant Doulevant par Guillaume de Hautemer Sieur de Fervaques, Philippe d'Anglure Sieur de Gionville, & Antoine du Prat Baron de Viteaux, après avoir perdu tous ſes drapeaux, & trouvant à peine une retraite à Brienne & à Pougy, châteaux apartenant à la maiſon de Luxembourg. Et parce que les curieux ſe plaignoient de ce qu'on ne voyoit point paroître ces drapeaux, pour ſoutenir la fourbe juſqu'au bout, la Ducheſſe tira auſſi-tôt de ſes coffres quelques piéces de taffetas, dont elle avoit exprès fait proviſion pour cet uſage; elle en fit pluſieurs drapeaux, qu'on mit en lambeaux & qu'on traîna par ſon ordre dans la boüe & dans la pouſſiere; après quoi elle les fit porter en cérémonie, comme autant de trophées de la défaite des Politiques, & attacher à la voûte de la cathédrale. Elle ajoûtoit à tous ces ſuccès la nouvelle d'une conjuration nouvellement découverte à Lyon, où Pierre Baglioni, Sieur de Saillan, avoit, diſoit-elle, formé le projet de livrer cette ville à Philibert de la Guiche; & d'une autre formée enſuite contre la ville de Roüen, que quelques ſerviteurs du Roi avoient réſolu de remettre au Duc de Montpenſier à ſon arrivée dans la Province. Les Prédicateurs ſe ſurpaſſoient lorſqu'il s'agiſſoit de débiter ces nouvelles au peuple; & pour fortifier leurs auditeurs dans la révolte, ils ne manquoient pas de leur faire remarquer avec emphaſe la providence admirable du Tout-puiſſant, qui rendoit ainſi inutiles tous les projets formés par les Hérétiques & hypocrites impies contre les villes de la ſainte Union.

Défaite des Gautiers en Normandie.

La nouvelle qu'on reçut alors de la défaite des Gautiers en Normandie, quoiqu'incroyable, avoit cependant beaucoup plus de réalité. C'étoient des troupes de païſans, ainſi nommés de la Chapelle-Gautier, qui deux ans auparavant avoient commencé à prendre les armes, pour défendre leur liberté contre les entrepriſes des troupes qui couroient la Province. D'abord ils n'avoient fait aucune violence; enſuite leur nombre s'étant accrû, ils en vinrent aux voyes de fait, chargerent quelques partis qui alloient au pillage, & ayant pris un de ces coureurs, en firent une ſi cruelle boucherie, qu'il ne reſta pas le moindre veſtige de ſon cadavre ; les femmes ayant bû juſqu'à ſon ſang. Déja l'exemple devenant contagieux, le mal s'étoit répandu dans une grande partie de la Province. Au ſon du tocſin on voyoit de concert tous les gens de la campagne abandonner leur travail, courir aux armes, & ſe rendre au lieu qui leur étoit marqué par les Capitaines qu'on avoit mis dans chaque village. Quelquefois ils ſe trouvoient juſqu'au nombre de plus de ſeize mille. A leur tete étoient tout ce qu'il y avoit en Normandie d'eſprits brouillons qui ne cherchoient que le trouble ; le Comte de Briſſac, qui venoit d'être chaſſé d'Angers, de Mouy de Pierrecour, de Lonchamp, le Baron d'Echaffour, le Baron de Tubœuf, de Roquenval, de Beaulieu, & pluſieurs autres Gentilshommes partiſans de la Ligue, qui aſſembloient des troupes pour le parti autour de l'Aigle & d'Argentan.

Cependant le Duc de Montpenſier s'étoit rendu dans cette Province, où il fut joint auſſi-tôt après par les deux freres François de Montmorency de Halot, & Jaques de Montmorency de Crevecœur, François Martel de Bacqueville, & le jeune de Grimoville Sieur de Larchant ; ils allerent au devant de lui juſques à Seez. Le Duc s'avança enſuite dans la Province, ſuivi des troupes que ces Seigneurs lui avoient amenées ; & ayant rencontré la garniſon de Falaize, dont le Comte de Briſſac étoit le maître, il la tailla en piéces, & la mit en déroute, après avoir fait priſonniers les Capitaines Touchet, Hercles & Normandiere, qui la commandoient. De-là il marcha vers Caen, où il fut reçû avec beaucoup de joye des habitans, qui avoient toûjours été fidéles au Roi. On y parla de reprendre Bayeux, Falaiſe, Argentan & Liſieux, toutes villes voiſines qui avoient embraſſé le parti de la Ligue ; & il fut réſolu qu'on commenceroit par Falaiſe.

Siége de Falaiſe par le Duc de Montpenſier.

Le Duc partit le 18. d'Avril, pour aller faire le ſiége de cette ville, précedé de deux groſſes piéces de canon & d'une coulevrine. Le lendemain de ſon arrivée devant la place, il tranſporta ſa batterie, qui d'abord avoit été placée dans un poſte déſavantageux, contre deux des tours. Déja elle avoit fait une bréche très conſiderable, lorſque, par une ardeur mal placée d'en venir aux mains avec les ennemis, les troupes, & à leur exemple tout ce qu'il y avoit de Nobleſſe dans le camp, ſans attendre l'ordre du Général, marcherent en déſordre à l'attaque : mais ils furent reçûs vigoureuſement par les aſſiégés, à qui le voiſinage du Comte de Briſſac & des Gautiers rélevoit le courage, & qui les repouſſerent. Du reſte la perte ne fut pas grande en cette occaſion. Quelques jours après, les aſſiégeans ſe diſpoſoient à donner un nouvel aſſaut, lorſqu'on apprit que le ſecours approchoit. Ainſi le Duc de Montpenſier, bien informé que les ennemis étoient ſupérieurs en Infanterie, ne jugea pas à propos de les attendre dans ſes lignes ; il leva le ſiége, & marcha à leur rencontre.

Il leve le ſiége pour aller à la rencontre des Gautiers.

Les Gautiers étoient au nombre d'environ cinq mille hommes, auxquels s'étoient joints quelques Gentilshommes, & même pluſieurs Eccléſiaſtiques. Ils s'étoient répandus dans les villages de Pierrefitte, de Villers & de Comneaux (1), où comptant ſur la ſupériorité de leurs forces, ils faiſoient aſſez mauvaiſe garde. Le Duc de Montpenſier détacha pour aller les reconnoître, Jean d'Hemery Sieur de Villers, homme de main, fameux par pluſieurs combats ſinguliers, où il s'étoit comporté bravement dans les armées, & dans quelques autres occaſions particulieres. D'Hemery ayant rapporté que les ennemis n'étoient nullement ſur leurs gardes, & qu'il ſeroit aiſé de les défaire, auſſi-tôt Odet de Matignon Comte de Torigny, de Lonquaunai, ſon Lieutenant, & de Viques l'aîné, eurent ordre de s'avancer entre ces villages & Argentan. Ils étoient ſuivis d'un côté par les Sieurs de Bacqueville & de Larchant, & de l'autre par Pierre de Harcourt Marquis de Beveren, beau-frere du Comte de Torigny, & furent joints peu de tems après par le Duc lui-méme à la tête de toutes ſes troupes. On commença par attaquer Pierrefitte, où l'on trouva d'abord quelque réſiſtance. Les païſans ſe défendoient bravement; mais le Duc ayant ſur ces entrefaites fait avancer quelques coulevrines, ce ſeul aſpect répandit la terreur parmi les ennemis, & leur fit perdre courage. Ils ſe culbuterent, & dans ce moment il ſe fit un grand carnage de ces malheureux, qui, en voulant prendre la fuite, mirent le déſordre dans tous leurs rangs, & s'embarraſſoient les uns les autres. De-là on marcha tout de ſuite contre Villers, où les Royaliſtes ayant trouvé la même conſternation & le meme déſordre, taillerent en piéces avec la méme facilité tout ce qui s'y rencontra. Jamais il ne s'eſt fait un auſſi grand carnage par une auſſi petite poignée de monde. Plus de trois mille de ces païſans reſterent ſur la place; le Duc de Montpenſier plaignant le ſort de ces malheureux, qui ayant d'abord des intentions aſſez raiſonnables, s'étoient enſuite laiſſé aveugler par ceux qui ſe mirent à leur tête, & avoient eu l'imprudence de prendre mal-à-propos le parti des rebelles. Comme la nuit approchoit, on différa pour ce jour-là l'attaque de Comneaux. Le lendemain le Duc envoya ſommer ceux qui s'y étoient renfermés, de ſe rendre; & ſur le refus qu'ils firent de répondre, les troupes les inveſtirent dans ce poſte, où ils s'étoient retranchés. De Beaulieu voulant traiter avec les Royaliſtes, eut l'imprudence de ſortir du village, ſans avoir pris aucune précaution auparavant. Il fut arrêté & conduit au Duc; après quoi les païſans, qui étoient au nombre d'environ douze cens, ſe rendirent ſur le champ à diſcrétion. Quatre cens furent condamnés aux travaux publics; les autres eurent permiſſion de ſe retirer, après s'être engagés auparavant à ne point porter les armes pour la défenſe du parti. On prit auſſi avec eux quelques Gentilshommes, du nombre deſquels fut le Baron de Tubœuf. A l'égard du Comte de Briſſac, qui étoit dans le voiſinage avec quelque Cavalerie, il ne jugea pas-à-propos d'en venir aux mains, & ſe retira à Argentan. Cette défaite arriva un Vendredi 22. d'Avril. Cet échec, non ſeulement affoiblit conſiderablement la Ligue en Normandie, mais éteignit encore abſolument le parti des Gautiers, qui avoient rendu leur nom formidable à la Nobleſſe & à toutes les villes de la Province. Leur ſocieté ſe rompit, & ils ne parurent plus depuis.

---

(1) *Comneaux*] Ce village eſt de la Sergenterie du Meſnil, dans l'Election d'Argentan. LE DUCHAT.

Les Gautiers ſont taillés en piéces.

La Faction des Gautiers éteinte.

Cependant le Duc de Mayenne étoit trop prudent, pour ne pas prévoir toutes les ſuites que pouvoit avoir ſon entrepriſe. Les lettres qu'il avoit reçues

Le Duc de Mayenne députe au Pape.

reçues depuis du Légat, lui faiſoient faire de terribles refléxions. Il y avoit tout lieu d'apprehender que le Pape n'accordât au Roi l'abſolution qu'il demandoit avec tant d'inſtance. Ce coup étoit l'écueil contre lequel alloit ſe briſer le Décret de la Sorbonne, que Sixte V, comme il en étoit bien informé, commençoit à regarder comme trop hardi & teméraire; & il étoit à craindre que cette ſcene venant à échoüer, ne fit auſſi manquer tous les apprêts de cette ſanglante tragédie que le Duc & ſon parti vouloient faire joüer dans le Royaume. Pour prévenir cet accident, le Duc, avant que de quitter Paris, écrivit au Pape le 7. d'Avril, & de concert avec les Ligueurs, il députa à Rome Pierre Friſon, Doyen de Rheims, avec ordre de ſupplier S. S. au nom de tous les bons Catholiques, de ne les pas obliger à ſe ſoûmettre au Roi, qui ne cherchoit, diſoient-ils, qu'à détruire la Religion & à les perdre. Il étoit chargé de repréſenter au Pape, que ce Prince, après avoir lâchement fait aſſaſſiner le Duc & le Cardinal de Guiſe, avoit encore été depuis aſſez méchant pour attenter auſſi à la vie du Duc de Mayenne; qu'il avoit pour cela ſuborné des aſſaſſins, dont deux ayant été arrêtés, avoient avoüé le tout devant les Juges qu'on avoit nommés pour faire leur procès; & que le complot avoit été découvert par un troiſième, à qui on avoit donné de l'argent & des chevaux pour l'engager à faire le coup: Qu'ainſi ils ſupplioient S. S. de les protéger contre leur ennemi commun, & de ſe mettre elle-méme à la tête de la guerre qu'ils avoient entrepriſe pour la défenſe de la Religion, réſolus de ne combattre que ſous ſes auſpices: Qu'ils étoient déterminés à y employer leurs biens & leurs vies même, ſans qu'aucun obſtacle fût capable de les arrêter: Que tous les bons Catholiques étoient dans les mémes ſentimens: Qu'ils la prioient ſeulement de les appuyer de ſon autorité, & de ne pas rallentir, par quelque ordre contraire à ceux qu'ils attendoient de S. S, l'ardeur & le zèle que tous les gens de bien faiſoient paroître à l'envi pour la défenſe des intérêts de l'Egliſe, ni d'arréter les progrès d'une guerre entrepriſe pour l'extirpation de l'Héréſie, en prêtant l'oreille mal-à-propos à quelques projets d'accommodement: Que c'étoit un artifice des ennemis, qui ſe trouvant hors d'état de faire tête à leurs armes, cherchoient à cacher leur foibleſſe ſous le voile ſpécieux d'une ſoûmiſſion affectée; Qu'on connoiſſoit le génie & les détours des Hérétiques & de leurs fauteurs: Qu'il y avoit déja long-tems qu'ils étoient d'intelligence, & travailloient de concert à la ruine de la Religion Catholique; & que c'étoit ce qui avoit produit tant de conférences, tenuës en apparence pour trouver quelques voyes d'accommodement, & qui n'avoient abouti en effet, comme ils avoient eux-mêmes le front de s'en vanter, qu'à rendre inutiles tant de belles armées, qui avoient tant coûté à lever pour leur faire la guerre.

Outre ces raiſons, plus amplement détaillées dans les inſtructions qui furent données à ce député, le Duc de Mayenne affectoit, dans la vûë de flatter davantage l'ambition de Sixte, jaloux juſqu'à l'excès de ſon autorité, une déférence aveugle pour ſes volontés; & il ajoûtoit: Qu'à la vérité le Conſeil de l'Union lui avoit deferé une autorité abſoluë ſur le gouvernevernement & ſur les armées, avec des titres fort honorables; mais qu'il n'avoit voulu accepter que ce qu'il y avoit de plus onéreux, & ce que le danger preſſant ne lui permettoit pas de refuſer: Qu'il s'étoit donc chargé de la conduite de la guerre: Que pour les titres éclatans qui pouvoient le flatter davantage, il avoit voulu éviter l'odieux, auquel il auroit pu s'expoſer en les acceptant; qu'il les avoit laiſſés au conſeil de l'Union, juſqu'à ce qu'on eût pris d'autres arrangemens; & qu'il avoit même été ſur le point de les rejetter abſolument: Que les choſes reſteroient ſur le même pied juſqu'à la tenuë des Etats, convoqués pour le mois de Juillet ſuivant: Que cependant on ſuivroit en tout dans le Conſeil & dans les armées les ordres de S. S.

Le Duc de Mayenne ſort de Paris à la tête d'une armée.

Le lendemain que ces lettres furent écrites, le Duc de Mayenne ſortit de Paris à la tête d'une armée très-leſte. Comme les libéralités du Roi, & les fraix qu'on avoit été obligé de faire dans les dernieres guerres, avoient épuiſé les finances, que le peuple de la campagne étoit réduit à la plus grande miſere, & qu'on ne pouvoit tirer d'argent des particuliers, on avoit été d'abord fort embarraſſé comment fournir à l'entretien de ces troupes. Le hazard y pourvut; on trouva au logis de Pierre Molan trois cens ſoixante mille écus d'or, que ce fameux voleur public avoit amaſſés pendant qu'il étoit Tréſorier de l'Epargne, aux dépens de ceux à qui le Roi étoit redevable, & qu'il avoit cachés ſous un toit. Cette ſomme ayant été répartie parmi les troupes, rien ne leur parut difficile; elles ſe crurent auſſi-tôt en état de tout entreprendre & de tout oſer: & comme l'or & l'argent brilloient dans le camp des Ligueurs; que par-tout où logeoient les troupes, elles payoient leurs hôtes libéralement; on ne ſçauroit croire combien dans les commencemens cette marche brillante contribua à donner au peuple, qui ne juge que ſur l'apparence, une grande idée du Duc de Mayenne.

Il apprend que le Pape ſe laiſſe ébranler en faveur du Roi.

Ordres qu'il donne aux Agens de la Ligue à Rome.

Il étoit arrivé à Châteaudun, lorſqu'il reçut avis par les amis qu'il avoit en grand nombre à la Cour de Rome, & par D. Bernardin de Mendoza, à qui Philippe avoit donné ordre de reſter à Paris, & qui, quoiqu'il n'y eût point de guerre declarée entre les deux Couronnes, ne laiſſoit pas d'agir contre le Roi de concert avec les rebelles, que le Pape commençoit à s'ébranler; & que, comme il ne vouloit prendre ſon parti que ſuivant l'évenement, il avoit cependant fait eſpérer à l'Evêque du Mans, d'accorder au Roi l'abſolution qu'il demandoit. Sur cette nouvelle le Duc envoya de nouveaux ordres au Commandeur de Diou & à Lazare de Coqueley, de s'oppoſer, tant en ſon nom, qu'au nom de Henri de Lorraine Comte de Chaligny, & de Claude de Lorraine Chevalier d'Aumale, Colonel général de l'Infanterie Françoiſe, à ce que S. S. accordât à Henri de Valois l'abſolution de l'aſſaſſinat commis à Blois dans la perſonne du Cardinal de Guiſe & du Duc de Guiſe ſon frere; & au cas que S. S. paſſât outre & accordât l'abſolution, de proteſter en leur nom, qu'eu égard à la grandeur de leur famille & de l'outrage qu'elle avoit reçu, il leur ſeroit permis, nonobſtant l'abſolution du S. Siége, de pourſuivre la vengeance de ce meurtre par la voye des armes, & par toute autre voye qu'ils jugeroient convenable, même d'implorer pour cela le ſecours des Princes Catholiques de leur ſang, & de ceux auxquels ils étoient alliés; & de demander acte de leur proteſtation. Les Agens du parti à Rome reçurent les mêmes ordres de la part d'Anne d'Eſt Ducheſſe de Nemours, mere des Guiſes, de Catherine-Marie Ducheſſe de Montpenſier, leur ſœur, & de Catherine de Cléves, Ducheſſe douairiere de Guiſe.

Lettres du Roi à l'Evêque du Mans.

Dans le même tems que ces ordres arriverent à Rome, & furent communiqués ſous main aux Cardinaux que le Pape avoit nommés pour examiner cette affaire, & qui étoient preſque tous dévoüés à l'Eſpagne, l'Evêque du Mans reçut des lettres du Roi, par leſquelles ce Prince lui marquoit, Qu'il étoit inutile de lui demander la liberté du Cardinal de Bourbon, parce qu'elle ne pouvoit manquer d'augmenter les troubles du Royaume: Qu'il étoit bien informé que les rebelles, dont tous les projets tendoient à le chaſſer du trône, avoient réſolu de mettre ce Prélat à leur tête, & de préſenter à ſes ſujets mutinés ce fantôme de Roi pour les amuſer, tandis que cependant ils travailloient à abolir la Royauté; & qu'il y auroit de la folie à fournir à ſes ennemis une eſpece de prétexte de lui faire la guerre, en remettant entre leurs mains un Rival qu'on pourroit croire avoir quelque droit apparent d'aſpirer à ſa Couronne: Que d'ailleurs le Légat étoit déja trop éloigné, pour qu'il fût poſſible de le rappeller & de remettre le Cardinal entre ſes mains. En effet, le Roi n'avoit reçu les dépêches de l'Evêque du Mans qu'après le départ de ce Prélat. Il ajoûtoit, qu'à l'égard de l'Archévêque de Lyon, il n'en étoit plus le maître, & que le Guaſt, Gouverneur du château d'Amboiſe, étoit convenu avec le Préſident de Nully & la Chapelle-Marteau, de relâcher tous les priſonniers qu'il avoit, lorſqu'on payeroit leur rançon.

Cette réponſe du Roi fut communiquée au Pape, dans le tems même que les Cardinaux l'informerent que les Princes Catholiques avoient envoyé ordre à leurs Agens à la Cour de Rome, au cas que S. S. accordât au Roi l'abſolution qu'il demandoit, de proteſter contre; ce qui ne pouvoit arriver, diſoient-ils, qu'au grand ſcandale de toute l'Egliſe, & au préjudice de ſes intérêts, parce qu'il arriveroit de-là que les Catholiques même, qui avoient recours à S. S. pour implorer ſa protection, prendroient le parti de ſe ſouſtraire à ſon obéïſſance; enſorte qu'en ſe hâtant d'accorder au Roi la grace qu'il ſollicitoit, le Pape & le S. Siége perdroient infailliblement le grand crédit qu'ils avoient ſur ce parti. Comme on apprenoit outre cela tous les jours à Rome quelque nouvelle révolte des villes du Royaume, on commençoit dans cette Cour à regarder les affaires du Roi comme abſolument déſeſpérées.

Le Pape excommunie le Roi.

Toutes ces raiſons déterminerent enfin Sixte V. à faire un coup d'éclat. Il aſſembla un Conſiſtoire, & publia un Monitoire, où, après le préambule uſité, il n'excommunioit pas d'abord le Roi, comme la Sorbonne avoit fait, ou du moins comme elle avoit décidé qu'on devoit le faire, mais exhortoit ce Prince avec une affection paternelle, par les entrailles de la miſericorde, par le ſang du Sauveur répandu pour le ſalut du genre humain, & en vertu du pouvoir Apoſtolique dont il étoit revêtu; l'avertiſſoit,

tiſſoit, lui commandoit & ordonnoit, pour la premiére, ſeconde & troiſiéme fois, de rendre dans dix jours, à commencer de celui auquel ce Monitoire ſeroit publié, la liberté au Cardinal de Bourbon & à l'Archévêque de Lyon; & trente jours après, d'en donner avis au S. Siége par une lettre ſignée de ſa main & ſcellée de ſon ſceau, ou par quelque autre acte auſſi autentique; faute de quoi, il declaroit ce Prince excommunié, ſeparé de la communion des fidèles, & ſoûmis à toutes les cenſures de l'Egliſe, ſur-tout à celles qui ſont compriſes dans les Bulles qui ſe liſent publiquement le jour du Jeudi-ſaint. Le Pape prononçoit la même ſentence contre tous ceux qui aſſiſteroient le Roi de leurs conſeils, ou qui lui donneroient du ſecours, en quelque manière que ce fût; & citoit ce Prince à comparoître devant lui en perſonne ou par Procureur dans ſoixante jours, à compter de celui auquel cet ajournement lui ſeroit intimé, pour rendre compte du meurtre du Cardinal de Guiſe & de l'empriſonnement du Cardinal de Bourbon & de l'Archévêque de Lyon, & pour faire voir, s'il avoit encouru, ou non, les cenſures eccléſiaſtiques. En même tems il ordonnoit, que tous ceux qui avoient eu part à ce meurtre, fuſſent de même aſſignés à comparoître dans ſoixante jours, & que cet ajournement leur fût ſignifié par trois fois, de vingt jours en vingt jours; declarant de plus, que ni le Roi, ni aucun de ſes complices, ne pourroient recevoir l'abſolution que du Pape ſeul, non pas même dans un cas preſſant, ſi ce n'eſt à l'heure de la mort; à condition néanmoins, que dans ce cas-là même ils promettroient de ſe ſoûmettre à tout ce qu'il plairoit à l'Egliſe de leur impoſer, & que ſans cette ſoûmiſſion, ils ne pourroient participer aux indulgences des Jubilés & des Croiſades; & dérogeant enfin par cette Bulle, ſuivant la forme ordinaire, à toutes conceſſions ou privileges contraires, quels qu'ils fuſſent, que le Roi ou ſes prédeceſſeurs auroient pû obtenir du S. Siége.

Ce Monitoire demeura d'abord ſecret; & quoiqu'il fût du 5. de Mai, il ne fut publié que le 24, qu'on l'afficha à la porte de l'égliſe de Saint-Pierre, & de celle de Saint-Jean de Latran. Il portoit encore, que cette ſentence ſeroit luë, publiée & affichée en France, avec les cérémonies ordinaires, à la porte de deux ou trois égliſes cathédrales, comme de Poitiers, d'Orleans, de Chartres, de Meaux, d'Agen, & du Mans, afin que, ni le Roi, ni ſes ſujets, n'en puſſent prétendre cauſe d'ignorance. En conſequence il fut publié à Meaux le 23. de Juin en préſence de Henri Magnan, Evêque de Digne, de Nicolas de Villars, Evêque d'Agen, & de Pierre Poſſemie, Grand-Vicaire de l'Evêque de Meaux (1), un des Arcsboutans de la Ligue, qui étoit alors abſent, & à qui le parti avoit donné les Sceaux du Royaume. La même cérémonie ſe fit auſſi à Chartres, malgré toutes les oppoſitions de l'Evêque de cette ville. (2)

Le Monitoire eſt affiché dans Rome, & publié dans quelques villes en France.

Avant

---

(1) Louis de Brezé.

(2) Car ce Prélat détesta toûjours avec une fermeté inébranlable cette Bulle, comme également injuſte & injurieuſe à l'autorité Royale, & il avoit ſouvent à la bouche ce bon mot des anciens défenſeurs de nos libertés: Que les Cenſures du Pape n'ont aucune force en deçà des Monts; & qu'elles ſe gêlent en paſſant les Alpes. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

HENRI III. 1589.

Les Miniſtres de France à Rome quittent cette Cour.

Avant la publication de ce Monitoire, le Cardinal de Joyeuſe, & Arnaud d'Oſſat, qui étoit chargé des affaires de France à la Cour de Rome, où il s'acquittoit de cet emploi avec un zèle & une prudence admirables, étoient paſſés à Veniſe, afin de n'être pas témoins de cet outrage fait à la Nation. A l'égard de l'Evêque du Mans & du Marquis de Piſany, ils prirent le chemin de la Toſcane & ſe rendirent à Livourne, où ils s'embarquerent pour aller à Marſeille. Dans leur route ils tomberent entre les mains d'un Bandoulier des Pyrenées, qui ayant abandonné ſes montagnes, couroit la mer autour de Narbonne. Mais la valeur du Marquis les délivra de ce danger. Secondé de ſes gens, il ſe défit du Pirate, & prit ou tua tous ceux qui étoient ſur ſon vaiſſeau, après quoi ils aborderent heureuſement en France.

Pluſieurs Puiſſances d'Italie indignées de la conduite du Pape envers le Roi.

Cependant le Sénat de Veniſe, le Grand-Duc de Toſcane, & le Duc de Mantoüe, n'étoient pas inſenſibles au coup qui venoit d'être frappé. Ils voyoient d'un côté, que le Pape n'agiſſoit que par reſſentiment, & pour ſe venger de ce que la mort du Duc de Guiſe avoit fait évanoüir les grandes eſpérances qu'il avoit conçuës de ſon vivant; de l'autre, que les troubles du Royaume alloient ouvrir un chemin à Philippe pour parvenir à la Monarchie univerſelle, dont il méditoit le projet depuis long-tems. Ainſi ils ne furent pas plutôt informés de la publication du Monitoire, qu'ils en donnerent ſur le champ avis au Roi par Iſaïe Brochard, Sieur de la Clielle, que ce Prince avoit envoyé au Grand-Duc quelque tems auparavant.

Conſeils qu'elles donnent au Roi dans cette occaſion.

En même tems ils lui firent entendre, qu'il ſeroit à propos qu'il fît paſſer inceſſamment de la Clielle à Rome, pour declarer au Pape: Que S. M. avoit été informée par les Puiſſances ſes alliées d'un Monitoire fulminé contre elle: Que ce procedé lui avoit paru tout-à-fait nouveau, & d'autant plus injuſte qu'elle n'avoit pas lieu d'attendre rien de ſemblable de S. S. après tant de ſervices qu'elle avoit rendus, elle & les Rois ſes prédeceſſeurs, aux Souverains Pontifes & au S. Siége: Que S. S. avoit mauvaiſe grace de feindre d'ignorer les juſtes raiſons qui l'avoient engagée à punir le Duc & le Cardinal de Guiſe, & à faire arrêter le Cardinal de Bourbon avec l'Archévêque de Lyon, puiſque toute l'Europe en étoit inſtruite: Qu'il n'y avoit perſonne qui ne fût informé des complots ſecrets qu'ils avoient formés contre le Roi & contre l'Etat: Qu'ainſi il étoit inutile de faire beaucoup d'informations, pour s'aſſûrer de la réalité de leurs mauvais deſſeins: Qu'il ne faloit, pour s'en convaincre, que jetter les yeux ſur la conduite du Duc de Mayenne & de ſes partiſans, qui perſiſtant dans la révolte, & marchant ſur les traces du Duc de Guiſe, travailloient ouvertement à exécuter les funeſtes projets dont il avoit tracé le plan: Que quand même la conſcience de S. M. ſe trouveroit intéreſſée pour cette action, dont elle n'avoit garde de convenir, la faute qu'elle avoit commiſe lui auroit été remiſe par ſon Confeſſeur, en vertu du Bref qu'elle avoit obtenu de S. S: Qu'au reſte elle étoit bien aiſe de lui apprendre, qu'elle ne ſe croyoit obligée de rendre compte de ſa conduite à perſonne qu'à Dieu ſeul, & qu'elle ne pouvoit pas être plus ſoûmiſe aux cenſures eccléſiaſtiques, que les Rois ſes prédeceſſeurs: Que cependant, pour faire voir à S. S. combien elle étoit peu diſpoſée à ſe ſouſtraire à ſon obéïſſance, S. M. avoit réſolu de ſe rendre inceſſamment à Rome, avec une ſuite telle qu'il convenoit à ſon rang, & aſſez nombreuſe pour ne pas craindre que perſonne ſongeât à s'oppoſer à ſon paſſage: Que-là elle ſçauroit ſi bien ſe juſtifier en perſonne auprès de S. S, qu'elle eſpéroit la trouver diſpoſée, non ſeulement à révoquer la ſentence qu'elle venoit de porter, mais même à lui accorder l'abſolution, au cas qu'elle fût néceſſaire.

Ordres qu'elles ont deſſein d'envoyer à leurs Ambaſſadeurs à la Cour de Rome.

En même tems les Vénitiens, le Grand-Duc, & le Duc de Mantoüe, devoient de concert envoyer ordre à leurs Ambaſſadeurs à la Cour de Rome, de declarer au Pape, qu'ils avoient été inſtruits de la ſentence fulminée par S. S. contre la perſonne du Roi: Que ce procedé ne pouvoit manquer d'être regardé de tout le monde comme également injuſte, imprudent, temeraire, & paſſionné; parce qu'il n'y avoit perſonne qui, toute haine & tout reſſentiment perſonnel à part, ne fût perſuadé que ce que ce Prince avoit fait pour le ſalut de ſa perſonne & la ſûrete de ſon Etat, il avoit eu droit & raiſon de le faire: Que le Roi portoit le titre de très-Chrétien & de fils aîné de l'Egliſe, & qu'il n'y avoit perſonne qui ne ſçût, que c'étoit à lui & aux Rois ſes prédeceſſeurs que les Papes devoient leur grandeur & l'affermiſſement du Saint Siége: Qu'il n'y avoit par conſequent aucun Prince Chrétien qui ne fût intereſſé dans l'outrage qu'il venoit de recevoir: Qu'il y alloit de leur gloire & du ſalut du Saint Siége de ne le pas ſouffrir: Qu'ainſi ils prioient inſtamment S. S. d'y faire une ſérieuſe attention, de révoquer inceſſamment ſa ſentence, & par-là de prévenir de bonne heure le mal qui pouvoit en arriver: Qu'autrement ils lui declaroient, qu'ils ne la ſecoureroient ni de leurs forces ni de leurs conſeils, au cas que S. M. juſtement indignée d'un tel outrage, paſſât en Italie à la tête d'une armée puiſſante, & allât chercher en perſonne à Rome l'abſolution que S. S. prétendoit lui être néceſſaire.

Outre cela ils conſeilloient au Roi de donner ordre à Bernard Nogaret de la Valette, Gouverneur de Provence & frere aîné du Duc d'Epernon, ou au Colonel d'Ornano, qui pourroit pour cela ſe faire ſeconder par le Sieur de Leſdiguieres, de ſe ſaiſir de la ville d'Avignon & du Comtat Venaiſſin; & de publier en même tems, qu'il n'avoit fait cette démarche qu'en vertu du droit qu'il avoit pour conſerver au Saint Siége ce païs, qui de tout tems avoit été ſous la protection de la France, & pour empêcher que pendant ces troubles il ne tombât entre les mains de gens qui ſongeoient plutôt à leurs intérêts particuliers qu'à ceux du Saint Siége: Qu'au reſte il ne ſe portoit à cette extrémité, que parce qu'il voyoit Sixte V, indigne Chef de l'Egliſe, au lieu de ſe comporter en pere commun des fidèles, & d'entretenir la paix & l'union entre les Princes Chrétiens, travailler à ſemer par-tout la diviſion & la diſcorde; qu'ainſi, pour prévenir ſes deſſeins pernicieux, il s'étoit ſaiſi de ce païs, prêt à le reſtituer, auſſi-tôt que la paix ſeroit rétablie & que le Pape ſeroit devenu plus ſage.

Tels furent les conſeils que donnerent au Roi les Princes d'Italie, qui connoiſſoient l'humeur de Sixte, naturellement ſi rude & ſi violent, qu'il ne faloit point eſpérer de le gagner par la voye de la ſoûmiſſion & du reſpect, & qu'il n'y avoit que la force & les outrages qui puſſent l'obliger à ſe contenir dans ſon devoir. Ces premières ſemences de diviſion avoient tout l'air d'allumer enſuite un plus grand feu en Italie; & elles auroient pû aboutir à une guerre ouverte, lorſque la mort du Roi arrêta toutes les ſuites qu'elles auroient eu infailliblement. Le Roi, en envoyant le Sieur de la Clielle au Grand-Duc, l'avoit chargé de tirer de lui le plus d'argent qu'il pourroit, & de lui offrir pour cela au nom de S. M, de lui ceder ou engager le Marquiſat de Saluces; ou s'il refuſoit ce parti, de l'engager à faire les mêmes offres au Pape, qui, à ce qu'on s'imaginoit, ne manqueroit pas de les accepter, pour inveſtir de cette Principauté Michel Peretti, ſon neveu.

Propoſitions que le Roi fait faire au Grand-Duc de Toſcane.

Le Grand-Duc s'excuſe d'accepter les offres du Roi.

Le Grand-Duc s'excuſa d'accepter les offres du Roi, parce que par-là, diſoit-il, il s'engageroit néceſſairement dans une guerre avec le Duc de Savoye, qui s'étoit déja ſaiſi des meilleures places du Marquiſat, & s'attireroit ſur les bras le Roi d'Eſpagne & le Pape même, dont les intérêts deviendroient alors communs avec ceux de ce Prince, tous deux voiſins de ſes Etats; outre que les Puiſſances voiſines ne manqueroient pas de le regarder comme un Prince ambitieux, & prendroient peut-être de-là occaſion de former des projets qui tourneroient à ſa ruine. A l'égard de la ſeconde propoſition, il la rejetta abſolument, & remontra que le Pape paroiſſoit ſi mal intentionné pour la France, qu'il refuſeroit infailliblement l'offre qu'on ſongeoit à lui faire; que cependant il prendroit de-là occaſion de publier par-tout la foibleſſe du Roi & la diſette où il étoit d'argent; ce qui donneroit un grand avantage aux ennemis de S. M, qui en deviendroient plus hardis à tout entreprendre; ou que ſi au contraire il l'acceptoit, ce ne ſeroit que pour ceder auſſi-tôt après le Marquiſat au Duc de Savoye, à la priere de Philippe; ce qui ne ſeroit pas plaiſir au Roi. Cependant il fit eſpérer à de la Clielle, qu'il pourroit prêter les deux cens mille écus que le Roi lui faiſoit demander; il s'engagea même à mettre inceſſamment en dépôt à Augsbourg ou à Nuremberg cent mille écus argent comptant, pour être employés à lever des troupes en Allemagne, & de faire toucher le reſte auſſi-tôt que les troupes Allemandes ſeroient en état d'agir.

Propoſitions que le Grand-Duc fait de ſon côté au Roi.

Ce Prince, qui refuſoit d'accepter la propoſition que la Cour lui faiſoit au ſujet du Marquiſat de Saluces, en faiſoit lui-même une autre au Roi, & offroit de lui prêter douze cens mille écus d'or, pourvû qu'il conſentît à lui engager pour ſûreté de cette ſomme la ville de Marſeille à certaines conditions. C'étoit qu'il lui fût permis de mettre garniſon dans les châteaux qui ſervent de défenſe à cette ville, d'y faire même élever telles autres forterеſſes qu'il jugeroit à propos, & d'y entretenir à ſes fraix un nombre conſiderable de troupes; moyennant quoi S. M. s'engageroit à lui reſtituer avec intérêt les ſommes qu'il auroit employées pour fournir à cette dépenſe, lorſqu'il lui remettroit cette place. Le Grand-Duc trouvoit cette propoſition également ſage & raiſonnable. Si le Roi ſortoit heureuſement du mauvais pas où il ſe trouvoit engagé, ce qu'il n'y avoit gueres lieu d'eſpérer, Ferdinand ſe mettoit par-là en droit de pouvoir ſe vanter de n'avoir pas abandonné ce Prince dans un beſoin ſi preſſant; ſi Henri ſuccomboit au contraire, le Grand-Duc voyoit ſon argent aſſûré: Marſeille étoit un morceau de conſequence, qu'il ſauveroit certainement du débris de ce naufrage; c'étoit le port de toute la Méditerranée ſitué le plus avantageuſement, & il ſeroit libre, ou de le garder, ou de l'échanger quelque jour avec les Eſpagnols contre Porto-Ercole, Telamone & Orbitello, dont ils étoient les maîtres ſur la côte de Siene. Ce Prince, tant que la guerre dura, ne perdit point cet objet de vûë. Pendant tout ce tems-là il entretint à ſes propres dépens les garniſons du château d'If & des autres forts des Iſles voiſines; & il eut toûjours l'œil à ce que cette ville, qui du tems des Romains fut aſſez hardie pour oſer former le projet téméraire de ſe rendre l'arbitre de ces maîtres du monde, & qui, ſi le Royaume venoit à ſe diviſer, pouvoit encore, peut-être à plus juſte titre, faire revivre les mêmes prétentions contre l'Eſpagne & l'Italie, ne tombât entre les mains des Eſpagnols, au cas qu'elle fût perduë pour la France.

La Ligue tâche de tirer de l'argent du Pape.

D'un autre côté, tandis que le Roi négocioit avec ſes Alliés pour obtenir d'eux les ſecours d'argent dont il avoit beſoin, la Ligue faiſoit à Rome des efforts inutiles pour engager le Pape, non ſeulement à ouvrir en ſa faveur les tréſors ſpirituels de l'Egliſe, mais encore à lui faire part de ſes propres fonds. Les Ligueurs lui demandoient ſeulement douze cens mille écus d'or à emprunter, ſomme peu conſiderable pour entretenir tant de petits Souverains que le parti enfantoit chaque jour dans le Royaume; & pour ſûreté de cette ſomme ils offroient les villes de l'Union & le Clergé, qui, juſqu'à l'entier rembourſement, s'engageoit à payer au Pape l'intérêt au denier ſept, comme cela ſe pratique dans le Comtat Venaiſſin & dans les autres païs ſoûmis à la domination du Saint Siége. En reconnoiſſance ils promettoient à S. S, comme un grand ſervice, de faire publier dans le Royaume le Concile de Trente, & de le faire obſerver abſolument & ſans reſtriction; ce que dans les derniers Etats de Blois le Roi, diſoient-ils, avoit refuſé à tous les députés qui le demandoient de concert, en engageant ſes Magiſtrats à s'y oppoſer.

Réduction de Vendôme a l'obéiſſance de la Ligue.

Cependant le Duc de Mayenne, qui étoit arrivé à Châteaudun, détacha Savigny de Roſne avec quelques troupes pour ſe ſaiſir de Vendôme. Le Gouverneur du château étoit Jaques de Maillé-Benehart, homme de naiſſance, mais ſans probité, qui ayant déja depuis quelque tems fait eſpérer aux Ligueurs de leur livrer ſa place, ne s'étoit cependant point encore declaré, pour ne pas ſe brouiller ſi-tôt avec la Cour, dans la crainte d'être aſſiégé. Il avoit fait plus; car le Comte de Soiſſons paſſant par-là, il lui avoit juré d'être fidèle au Roi, & l'avoit même prié de répondre pour lui auprès de ce Prince. Sur cette aſſûrance le Roi avoit laiſſé le Grand-Conſeil dans cette ville, pour y maintenir ſon autorité. Cependant, comme on avoit eu enſuite quelques ſoupçons de ſa fidélité, le Roi, ſelon l'uſage de cetems-là, lui avoit envoyé une perſonne, pour l'engager à force de promeſſes à ne pas abandonner ſon parti.

Perfidie du Gouverneur de cette ville.

Ce méchant homme, déja tout réſolu à ne pas tenir ſa parole, voulut ſignaler ſa trahiſon par une nouvelle perfidie. Dans cette vûë, lorſqu'il eut avis que le Duc de Mayenne approchoit, il écrivit à la Cour, pour demander que le Comte de Soiſſons vînt le trouver, declarant qu'il avoit des ſecrets qu'il ne pouvoit lui communiquer que de bouche, & qu'il ne vouloit confier qu'à lui ſeul. Mais on ne ſe fia pas abſolument à la parole de ce traître. Le Comte ſe rendit à la vérité à Vendôme; mais au lieu d'entrer au château, comme Maillé le ſouhaitoit, il lui manda de ſe rendre auprès de lui s'il avoit quelque choſe à lui communiquer. Ainſi ce Prince fut obligé de reprendre le chemin de la Cour ſans avoir parlé au Gouverneur, après l'avoir ſommé de tenir ſa parole, comme le Roi le ſommoit de ſon côté de tenir celle qu'il lui avoit donnée, & après l'avoir menacé de ſe venger un jour de ſa perfidie avec la derniere ſévérité. L'évenement répondit à la menace, & la peine ſuivit de près la trahiſon, comme je le rapporterai dans la ſuite. Cependant de Roſne fut reçû dans la place, où le Duc de Mayenne entra auſſi-tôt après avec ſon armée. Tous les Conſeillers du Grand Conſeil qui ſe trouverent dans la ville furent faits priſonniers. On arrêta de même pluſieurs perſonnes que leurs procès y avoient attirées, & qui eurent bien de la peine à obtenir leur liberté en payant de groſſes rançons. On prit auſſi Jaques Guyotard, que le Roi avoit nommé avec Bretel de Languetot, pour informer contre le Duc & le Cardinal de Guiſe, & il courut riſque de la vie; pluſieurs prétendant qu'on ne devoit pas le traiter en priſonnier de guerre.

Le Duc de Mayenne ſe rend devant Château-Renaud.

Après le réduction de Vendôme, l'armée ennemie s'avança juſqu'à Montoire, d'où le Duc de Mayenne ſe rendit devant Château-Renaud, à ſept lieuës de Tours. Cette place étoit défenduë par un Gentilhomme Breton, nommé Sarroüet. C'étoit un brave homme & expérimenté, qui voyant que le château étoit fort étendu, & n'avoit pour toute défenſe qu'un mur très-foible, commença à travailler en diligence à ſe retrancher en dedans. Il étoit occupé à ces travaux lorſqu'on le ſomma de ſe rendre; & ſur ce qu'on lui demanda à quoi il s'amuſoit, & comment il étoit aſſez hardi pour oſer faire cette réſiſtance, il répondit fierement, Qu'il creuſoit une foſſe pour y enterrer le Duc de Mayenne & toute ſon armée s'il ne ſe retiroit promptement. Cependant le Duc reçut de la part de l'Archévêque de Lyon un exprès, qui paſſa dans ſon camp, ſous prétexte de vouloir traiter avec lui de la liberté de quelques priſonniers. Cet homme lui rendit une lettre de ce Prélat, par laquelle il l'informoit que les troupes du Roi étoient campées dans un poſte peu avantageux, & faiſoient fort mauvaiſe garde. Sur cet avis le Duc décampa, & ayant fait prendre les devants à ſon artillerie, commandée par Jean de Beaufort, Marquis de Canillac, il marcha vers S. Oüin, qui n'eſt pas éloigné du château d'Amboiſe.

Réponſe du Gouverneur à la ſommation de ce Duc.

Le Duc d'Epernon eſt

Peu de tems auparavant le Duc d'Epernon étoit venu joindre le Roi à la tête de quelques troupes fort leſtes. Ce Prince avoit eu d'abord beaucoup de peine à ſe déterminer à le rappeller, dans la crainte que s'il venoit

à

HENRI III. 1589. rappellé en Cour.

à la Cour, la haine que la plûpart des Seigneurs lui portoient ne les engageât à ſe retirer, ſur-tout le Maréchal d'Aumont; qui avoit eu des démêlés très-vifs avec le Duc. Mais ce vieux François, dont le zèle & la probité ne cedoient en rien à ceux de nos peres, & qui ſçavoit ſacrifier ſon reſſentiment perſonnel au ſalut du Roi & de l'Etat, perſuadé d'ailleurs qu'il n'y avoit point de voye que ce Prince ne dût prendre pour raſſembler le plus de troupes qu'il lui ſeroit poſſible, ne s'apperçut pas plutôt de ſon embarras, qu'il alla trouver le Roi, & fut le premier à lui conſeiller de rappeller le Duc; ajoûtant, qu'il oublioit pour un tems ſon reſſentiment, juſqu'à ce que, par une louable émulation, tous deux, dans les circonſtances fâcheuſes où S. M. ſe trouvoit, lui euſſent donné des preuves de leur valeur & de leur attachement, aprés quoi ils vuideroient enſemble leurs différens ſi le Duc le trouvoit bon; que cependant il ſeroit le premier à donner l'exemple à toute la Cour, en reſtant toûjours conſtamment attaché à ſon ſervice. Sur cette aſſurance le Roi rappella le Duc d'Epernon; & il ne fut pas pas plutôt arrivé à la Cour, qu'ayant ſçu du Roi même ce que le Maréchal avoit fait pour lui, il alla lui rendre viſite, aprés l'avoir fait avertir de ſon deſſein, & ayant fait l'éloge de ſon zèle & de ſa généroſité, lui dit; Qu'il venoit lui offrir ſon amitié & ſes ſervices: Qu'il n'avoit qu'à ordonner & à ſaire de lui tout ce qu'il voudroit: Qu'il le regardoit comme ſon ancien, & d'un dégré au-deſſus de lui, & qu'il ſe feroit toûjours un plaiſir de le ſuivre & d'exécuter ſes ordres. Sur quoi le Maréchal l'interrompant: „ Allez, lui dit-il avec ſa généroſité ordinaire, je ne veux „ point de vous d'autre ſatisfaction que celle que vous me donnez aujour„ d'hui, de vous voir ſi ſoûmis aux ordres de votre maître; car je vous „ avoüe que rien ne m'avoit plus piqué contre vous, que ce qu'il ſembloit „ que vous abandonniez le Roi, à qui vous étes ſi redevable, dans un „ tems où il a le plus beſoin du ſecours de tous ſes bons ſerviteurs. Au „ reſte, puiſque vous m'offrez vos ſervices & votre amitié, je les „ accepte volontiers de cette ſaçon-là; & à mon tour je vous fais „ offre des miens avec toute la franchiſe & la ſincerité d'un vrai Fran„ çois. Diſpoſez de moi dans tout ce dont vous aurez beſoin. „ Enſuite l'embraſſant tendrement; „ Allons, courage, continua-t-il, com„ battons de notre mieux pour la gloire du meilleur de tous les maîtres, „ pour la défenſe du bien public & pour le ſalut de la patrie, dont des méchans „ ont juré la ruine. Quand nous aurons rendu la paix à la France, nous diſpu„ terons alors entre nous à qui ſe ſurpaſſera l'un l'autre en généroſité.

Généroſité du Maréchal d'Aumont.

Siége de S. Oüin par le Duc de Mayenne.

Aprés cette réconciliation, le Roi confia la garde de Blois, pour qui il commençoit à appréhender, au Duc d'Epernon, qui s'y rendit auſſi-tôt aprés avec une partie des troupes qu'il avoit amenées, ſur-tout de ſon Infanterie. Il avoit laiſſé ſa Cavalerie à Charles de Luxembourg, Comte de Brienne, ſon beau-frere, qui, par complaiſance pour ces troupes mal diſciplinées & pour leur donner plus de liberté, avoit choiſi ſon logement à S. Oüin, aſſez loin de l'armée du Roi. Auſſi lorſque le Duc de Mayenne y arriva, la plus grande partie des ſoldats du Comte étoient répandus dans les villages des environs. Les uns furent faits priſonniers, le reſte abandonna ſes chevaux, & chercha ſon ſalut dans la fuite ; le Comte ſe trouva lui-même aſſiégé dans le château, que ce même Molan, Tréſorier de l'Epargne dont je viens de parler, avoit acheté depuis peu, & qui n'avoit ni foſſés ni retranchemens. Cependant il refuſa d'abord de ſe rendre, ainſi il falut faire venir le canon ; & le Marquis de Canillac fut tué en cette occaſion d'un coup d'arquebuſe, en dreſſant une batterie.

Le Roi appelle à ſon ſecours le Roi de Navarre.

Le Roi averti de l'extrémité où les aſſiégés étoient reduits, manda au Roi de Navarre d'accourir promptement à leur ſecours. Auſſi-tôt ce Prince ſe mit en devoir d'obéïr. Il marcha jour & nuit pendant vingt deux heures de ſuite à la tête d'un camp volant, & il étoit ſur le point d'arriver lorſqu'il apprit la reddition de la place. Ainſi il s'arrêta au château de Maillé, à deux lieuës de Tours. On convint que le Comte de Brienne ſeroit relâché, s'il pouvoit obtenir la liberté de quelqu'un des Princes que le Roi retenoit priſonniers ; que les Gentilshommes de ſa ſuite ſortiroient de la place avec leurs armes & leurs chevaux, & les ſoldats avec l'épée au côté ſeulement & ſans arquebuſes, & qu'ils s'engageroient à ne point porter les armes de trois mois contre le Duc de Mayenne. Mais cette capitulation fut fort mal obſervée par les vainqueurs, ſoit que la haine qu'ils avoient pour les Royaliſtes leur fît oublier les loix de la guerre, ſoit qu'ils cherchaſſent à venger la mort du Marquis de Canillac. Cependant le Duc de Mayenne arrêta bientôt ce déſordre par le châtiment de quelques-uns des plus emportés, à qui il fit caſſer la tête par leurs propres Officiers, pour contenir les autres dans le devoir. De-là le Duc retourna en diligence à Montoire.

Entrevûë du Roi & du Roi de Navarre.

Le lendemain, qui étoit un Dimanche, dernier jour d'Avril, le Roi qui, par une mauvaiſe politique que quelques-uns de ceux qui approchoient de ſa perſonne avoient ſoin d'entretenir, avoit juſques-là été toûjours fort réſervé avec le Roi de Navarre, touché du zéle que ce Prince faiſoit voir à exécuter ſes ordres, réſolut enfin de ſe réconcilier de bonne foi avec lui. Déja les Officiers de l'armée Proteſtante ſe rendoient aſſez familierement à la Cour. François de Coligny Sieur de Châtillon y étoit ſur-tout un des plus aſſidus, & le Roi ne pouvoit ſe laſſer d'admirer les grandes qualités de ce jeune Seigneur. Ce jour-là donc le Roi, ſuivi ſeulement de ſa Cour, ſe rendit après ſon dîner au Pleſſis-lès-Tours, maiſon de plaiſance, fameuſe pour avoir été le ſejour favori du Roi Louis XI, qui s'y retira dans les dernieres années de ſa vie, & y mourut. C'étoit-là que le Roi de Navarre devoit ſe rendre. Ce Prince s'étoit déja mis en chemin, lorſque les murmures de quelques-uns des Officiers de ſa ſuite l'obligerent de s'arrêter. Pour les mettre d'accord, il fut obligé de tenir Conſeil. Là les mêmes plaintes recommencerent de la part de ceux qui n'étoient point d'avis qu'il fît ce voyage. Ils lui repréſenterent, Qu'il devoit ſe ſouvenir de la Saint-Barthelemy: Que quoique ce tems-là ne fut plus, la Cour n'avoit pas changé de génie: Qu'on y voyoit regner encore le même eſprit & la même manœuvre: Qu'il ſçavoit combien le Roi avoit eu de peine à ſe déterminer à la tréve: Que de-là il devoit juger de la joye avec laquelle il profiteroit de la première occaſion qui ſe préſenteroit de la rompre. „ Et qui peut aſſûrer, ajoûtoient-ils,

Craintes & doutes de quelques Officiers du Roi de Navarre.

„ qu'il ne ſoit pas convenu ſous main avec le Légat de lui livrer le Roi
„ de Navarre avec tant de brave Nobleſſe, qui s'eſt dévoüée à la mort
„ pour la défenſe de la Religion, de la patrie, & de la liberté publique,
„ comme autant de victimes que le Pape aura deſtinées à expier la mort
„ de ceux qu'ils appellent les Princes Catholiques? „ Ils concluoient donc, que c'étoit à ce Prince à bien penſer à la démarche qu'il alloit faire; à ne pas expoſer mal-à-propos tant de Seigneurs, & tant d'ames dont le ſalut dépendoit de ſa conſervation, & à ne pas riſquer de perdre en un moment, par la trahiſon de ſes ennemis, le fruit de tant de ſuccès dont ſa valeur avoit été couronnée. Voilà ce qui ſe diſoit tout haut: tout bas on ajoûtoit, Que les tems n'étoient point changés: Que ce n'étoit plus comme autrefois un Amiral de Coligny, ni un Teligny ſon gendre; mais que c'étoit ſon fils, & Philippe du Pleſſis-Mornai, qui, après s'être laiſſé leurrer aux careſſes de la Cour, étoient les premiers à mener les autres à la boucherie.

Châtillon & du Pleſſis-Mornai les raſſûrent.

Châtillon au contraire, ſecondé par du Pleſſis-Mornai, ſoutenoit, Que dans la ſituation où étoient les choſes, il n'étoit pas poſſible de ſoupçonner le Roi de former de pareils deſſeins: Que la mort des Guiſes levoit tous les ſoupçons qu'on pourroit avoir d'une intelligence ſecrete; comme elle ôtoit à ce Prince toute eſpérance de pouvoir jamais ſe réconcilier avec les Guiſes: Que le Roi y alloit de bonne foi: Qu'après Dieu, il n'avoit d'eſpérance que dans les ſecours du Roi de Navarre; & que plus il avoit eu de peine à conſentir à un accommodement, plus on devoit être perſuadé qu'il n'y avoit de ſon côté aucune intelligence à craindre avec les Ligueurs. „ Pourquoi après tout, diſoient-ils, avoir tant ſouhaité de ſe voir
„ d'accord avec le Roi? Pourquoi avoir fait ſi ſouvent des vœux pour cela
„ dans le parti? Quel fruit peut-on eſpérer de retirer de la tréve qu'on
„ vient de conclure, ſi, au lieu d'enſevelir dans l'oubli les anciennes ani-
„ moſités, on en fait encore naître de nouvelles par ſa défiance? „ Ils ajoûtoient, Qu'ils avoient à la Cour des amis ſur leſquels on pouvoit compter; qu'ils avoient été les premiers auteurs & entremetteurs de la tréve; & qu'avec de tels garans on n'avoit jamais rien à craindre: Qu'ainſi le Roi de Navarre ne devoit pas balancer un moment à continuer ſon voyage, non plus que tous ceux qui avoient encore quelque zèle pour les intérêts du Roi & pour le bien de la cauſe commune: Qu'en partageant les troupes, on diviſoit les cœurs; & qu'au contraire il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût tous les réünir, pour ainſi dire, dans le même camp & dans les mêmes retranchemens, pour repouſſer tous de concert les efforts de la funeſte Ligue que les rebelles avoient formée.

Le Roi de Navarre vient trouver le Roi.

Ce fut-là en effet le parti que prit le Roi de Navarre, perſuadé que le Roi agiſſoit de bonne foi, ſur les aſſûrances principalement que le Maréchal d'Aumont lui en avoit données. Ce Seigneur avoit déja fait deux voyages du Pleſſis au lieu où ce Prince avoit fait alte, & le Roi commençoit à être piqué de ce retardement, qu'il regardoit comme un outrage qu'on lui faiſoit. Cependant, après avoir entendu les Vêpres aux Minimes, il ſe promenoit dans le parc. Enfin le Roi de Navarre arriva dans un véritable équipage de ſoldat, tout couvert de ſueur

& de pouſſiere. Ce Prince entra par le château; & pour ne pas paroître aux yeux de ſa ſuite négliger abſolument ſes ſûretés, il y laiſſa un détachement de ſes Gardes, commandés par de Vigneles, qui, tandis que les gens de la ſuite du Roi ne penſoient à rien moins, ſe ſaiſit d'une des portes.

Manière touchante dont ce Prince aborde le Roi.

Acclamation des Seigneurs & des troupes.

Toute la Cour étoit accouruë pour aſſiſter à ce ſpectacle, tout le monde étant dans l'attente de ce que produiroit la réünion de ces deux Princes, & voulant être témoin de leur première entrevûë. Auſſi, quoique le Roi de Navarre fût arrivé à la vûë du Roi, il ne pouvoit cependant penétrer juſqu'à lui. Enfin le Maréchal d'Aumont ayant écarté la foule, quoiqu'avec peine, ce Prince s'avança vers le Roi; & d'auſſi loin qu'il l'apperçut, ſe jettant à genoux, il ſe traina juſqu'à lui l'eſpace de plus de trois pas, & lui baiſa les pieds en diſant, Qu'il regardoit ce jour comme le plus heureux de ſa vie, puiſque Dieu lui faiſoit la grace de voir la face de ſon maître, & de pouvoir l'aſſûrer de ſa ſoûmiſſion & lui faire offre de ſes ſervices: Qu'il mourroit déſormais content, puiſqu'il avoit trouvé grace devant ſon Roi, & pouvoit rendre l'ame pour ainſi dire entre ſes bras. Enſuite le Roi le réleva & l'embraſſa, en l'appellant ſon frere & lui faiſant beaucoup de careſſes. De-là, après que ce Prince eut ſalué les Princes & Seigneurs qui accompagnoient le Roi, tous deux rentrerent au château aux cris repétés de *Vivent les Rois*! Cependant on tint Conſeil, où on regla tout ce qui regardoit la conduite de la guerre qu'on alloit faire, & le Roi de Navarre obtint qu'on envoyât dix mille écus d'or à la garniſon de Sedan, qui étoit dans un grand beſoin. Cependant ceux qui étoient reſtés dans la place du château, Royaliſtes & Navarrois, ſe ſaluoient, s'embraſſoient les uns les autres, en déteſtant le paſſé, & avec mille proteſtations d'amitié pour l'avenir, ſe promenoient enſemble, & s'entretenoient familierement du gouvernement. Il ſembloit qu'un moment eût aſſoupi toutes les haines anciennes. On voyoit véritablement à leur air, des François qui venoient ſecourir d'autres François comme eux, & travailler de concert à éteindre l'incendie qui ravageoit la patrie, leur commune mere. Après qu'on fut ſorti du Conſeil, les deux Rois monterent à cheval & prirent le chemin de la ville.

Lorſqu'ils arriverent à la porte du château, le Roi parut d'abord ſurpris d'y trouver en bataille les Gardes du Roi de Navarre. Mais ce Prince le prévint, il les reprit tout haut, & leur dit, qu'il trouvoit fort mauvais qu'ils paruſſent ainſi ſous les armes ſans ſon ordre. Par-là il arrêta les plaintes que Henri auroit pû faire. Auſſi ce Prince fut-il le premier à les juſtifier; & ils s'avancerent ainſi de compagnie, précedés de ces Gardes, vers le pont Sainte-Anne, s'entretenant toûjours le long du chemin à la vûë de tout le peuple qui s'étoit attroupé ſur leur paſſage. Là le Roi de Navarre, moins inquiet pour ſa propre ſûreté que pour ſes gens, à qui il ne vouloit donner aucun ſujet d'appréhender pour ſa perſonne, prit congé du Roi, paſſa la riviere, & alla loger cette nuit-là au fauxbourg Saint-Symphorien, où ſon armée avoit ſon quartier.

Le lendemain ce Prince diſſipa ces reſtes de défiance à laquelle le paſſé donnoit quelque fondement, par une conduite pleine de confiance & de franchiſe. Dès le grand matin il paſſa le pont, ſuivi d'un page ſeulement, entra dans la ville, & ſe rendit dans la chambre du Roi avant le lever de ce Prince, au grand étonnement de tous ceux qui le virent, & qui lui avoient ſouvent entendu dire, qu'on ne le verroit jamais entrer dans la chambre du Roi qu'il n'eût deux armées à ſes côtés. Ce jour-là il fit repaſſer la riviere à ſon armée; & il conſeilla au Roi de mettre dans le fauxbourg trois regimens, à la tête deſquels étoient de Bourbon-Vendôme Sieur de Rubempré, Jean Bourry de Gerſai, & Lupiac de Moncaſſin. Son avis fut ſuivi; & c'eſt-ce qui donna lieu à l'équipée du Duc de Mayenne, dont je vais parler.

Equipée du Duc de Mayenne.

François Blanchard du Cluſeau, homme ſans foi & ſans probité, mais qui paſſoit d'ailleurs pour un brave Capitaine & homme de main, avoit été pris quelque tems auparavant à Marans par le Roi de Navarre, qui l'avoit relâché, à condition qu'il ſe repréſenteroit toutesfois & quantes qu'il en ſeroit requis, & ſeroit obligé d'en paſſer par les loix qu'il lui imposeroit. La guerre s'étant donc allumée entre le Roi & les Ligueurs, du Cluſeau alla rejoindre le Roi de Navarre, & le preſſa de lui rendre la liberté. Ce Prince la lui accorda; mais il lui ordonna en même tems d'aller trouver le Roi, & de lui declarer que le Roi de Navarre l'avoit relâché ſans rançon, à condition qu'il porteroit les armes pour le ſervice de S. M. Du Cluſeau fut fidèle à exécuter ces ordres; il ſe rendit à la Cour, & ayant expoſé au Roi le ſujet de ſon voyage, ce Prince lui fit un fort bon accueil, & lui marqua qu'il étoit le bien venu. Mais cet Officier, qui ne cherchoit qu'un prétexte pour quitter le ſervice du Roi, le preſſant de s'expliquer, & lui demandant fierement à quoi il pouvoit lui être utile, ce Prince lui répondit qu'il y ſongeroit. Cette réponſe le piqua, comme s'il eût été un homme ſuſpect dont on n'eût pas voulu ſe ſervir; & il ſortit bruſquement de la chambre du Roi en murmurant hautement, & faiſant entendre, que ſi le Roi n'avoit pas beſoin de lui, il s'en trouveroit d'autres qui ne mépriſeroient pas ſes ſervices. Il ſaiſit ce prétexte pour aller ſe joindre au Duc de Mayenne; mais auparavant il eut la curioſité de parcourir des yeux tout le fauxbourg, & comme il étoit habile, il remarqua auſſi-tôt, qu'en cas d'attaque, l'avantage ſeroit du côté des aſſaillans. En effet, ce fauxbourg eſt ſitué ſur le penchant d'une colline, au pied de laquelle, du côté du Nord, coule la Loire, qui ne laiſſe qu'un eſpace aſſez étroit entre ſon lit & le bas du côteau. Au ſommet de cette éminence il y avoit quelques maiſons répanduës çà & là. Deux, qui donnoient ſur le grand chemin, étoient garnies de guérites, & de Gerſai y avoit jetté quelques troupes. Ainſi en s'en rendant maître, il étoit aiſé enſuite de charger de toutes parts les troupes du Roi de haut en bas.

Avis que du Cluſeau donne au Duc de Mayenne.

Du Cluſeau ayant rendu compte de ce qu'il avoit remarqué, le Duc de Mayenne, qui étoit allé ſe loger à Château-du-Loir & à Saint-Paterne, comme ſi ſon deſſein eût été de paſſer dans le Maine, mit ſur le champ ſes troupes en bataille & marcha de ce côté-là, ſuivi de deux coulevrines. Le Roi parcouroit à cheval le fauxbourg, ſuivi des Seigneurs de ſa Cour

& des principaux Officiers de ſon armée, examinant avec ſoin ce poſte, qu'on avoit négligé de bien reconnoître auparavant, & donnant les ordres néceſſaires pour remedier au déſavantage du terrain, auquel on n'avoit fait attention que trop tard, autant que la conjoncture preſſante où l'on ſe trouvoit pouvoit le permettre, lorſque les coureurs du Duc de Mayenne ſortirent de quelques chemins creux, & chargerent d'abord les gardes avancées qu'on avoit poſtées devant les maiſons dont j'ai parlé. Auſſi-tôt toutes les troupes ſe mirent ſous les armes, & de Montigny, qui étoit à la ſuite du Roi, s'étant un peu trop avancé, fut bleſſé à la main d'un coup d'arquebuſe. L'attaque commença ſur les dix heures du matin, & dura tout le jour. Cependant le Roi rentra dans la ville, dont il fit fermer les portes, de peur que la Nobleſſe, par une ardeur mal placée de ſe ſignaler, ne ſe rendît en déſordre ſur le champ de bataille, comme il étoit arrivé aſſez ſouvent, ſans qu'il fût poſſible de la retenir. Enſuite il manda au Roi de Navarre de lui renvoyer en diligence les Arquebuſiers qu'il avoit amenés avec lui. Il y avoit dans la ville deux mille Suiſſes, commandés par le Colonel Galaty, que ce Prince retint auprès de lui pour la ſûreté de ſa perſonne, de peur que les factieux, qu'il ſçavoit être en aſſez grand nombre dans Tours, ne priſſent cette occaſion pour y exciter quelque ſoulevement. On prétend que le Duc de Mayenne comptoit en effet là-deſſus; & que ce qui l'avoit engagé à précipiter cette expédition, étoit l'eſpérance qu'il en avoit conçûë ſur les aſſûrances de Gilles du Verger, Préſident de Tours, qui, à l'arrivée de la Cour, s'étoit lui-même exilé de cette ville, & étoit paſſé à Vendôme. Depuis ce tems-là il s'étoit mis au ſervice du Duc, & paſſoit pour le premier auteur de cette entrepriſe. Du reſte, c'étoit un homme déja livré depuis long-tems à la maiſon de Guiſe, qui l'avoit autrefois donné pour Chancelier à Marie Stuard, Reine d'Ecoſſe.

Le Duc attaque un fauxbourg de Tours.

Valeur & mort de Gerſai.

On ſe battit avec vigueur, pendant plus de trois heures, à l'attaque des maiſons qui étoient au haut du fauxbourg, & que de Gerſai & ſes troupes défendirent avec la plus grande valeur & la derniere opiniâtreté. Enfin le Colonel du Bourg avec ſon regiment ayant fait une charge, & le Duc de Mayenne ayant fait tourner ſes coulevrines contre les maiſons, les troupes du Roi furent obligées d'abandonner ce poſte. Cependant, malgré les prieres de ſes gens, qui l'avertiſſoient de ſe retirer à un fort dont il n'étoit pas éloigné, de Gerſai n'abandonna pas pour cela le combat. Mais ſon cheval ayant été tué ſous lui, comme il ſe diſpoſoit à en remonter un autre, un Arquebuſier ennemi, qui n'étoit pas éloigné de lui, prit ce tems pour le coucher en joüe, & le jetta par terre. La perte d'un Officier ſi eſtimé fit un fort mauvais effet parmi les troupes, qui ayant combattu auparavant courageuſement à ſon exemple, commencerent à perdre cœur lorſqu'elles le virent mort; enſorte que les ennemis ſe rendirent bien-tôt maîtres de tout le terrain qu'il occupoit.

De-là le Duc de Mayenne tourna tous ſes efforts contre Moncaſſin & Rubempré, qui gardoient deux avenuës du fauxbourg, le premier à l'Orient & l'autre à l'Occident de la ville. On s'y battit encore long-tems avec acharnement, de Vivonne Sieur de la Chateigneraye, & de Ponſenac, Les troupes du Roi lui envoyent demander du ſecours.

ſuivis de leurs regimens, chargeant les Royaliſtes en tête & en flanc du côté de la riviere. Enfin ceux-ci demanderent qu'on leur envoyât des troupes fraîches pour prendre la place des bleſſés, repréſentant que les ennemis s'étoient déja ſaiſis des avenuës des ruës du fauxbourg, qu'ils commençoient à attaquer les maiſons, & qu'ayant percé celle dont ils s'étoient rendus maîtres, ils ſe répandoient de toutes parts. Ainſi le Roi ſe laiſſa toucher aux prieres de Louis Berton de Grillon, qui, en qualité de Meſtre de camp du regiment des Gardes, faiſoit dans l'abſence du Duc d'Epernon l'office de Colonel général de l'Infanterie, & de Châtillon, qui, en attendant que ces troupes fuſſent arrivées, avoit cependant pris les devants. Il leur permit de marcher avec leurs troupes au ſecours du fauxbourg; mais ce ne fut qu'à condition qu'il s'y rendroit lui-même, de peur que s'il faiſoit ouvrir les portes, tout le monde ne courût de ce côté-là, ce qui ſeroit plutôt capable de cauſer du déſordre que d'être d'aucune utilité; outre que, ſi on étoit obligé d'abandonner ce poſte, tant de monde ne ſerviroit qu'à rendre la victoire des ennemis plus complette & la perte plus conſiderable.

Le Roi vient lui-même dans le fauxbourg.

Ce Prince ſortit donc de la ville avec ſon habit violet, comme dans un deuil, qu'il ne voulut point quitter, ſuivi de la plus grande partie de ceux qui étoient à la Cour, du nombre deſquels je me trouvai. A ſon entrée dans le fauxbourg, il arriva qu'un fort, où les Sieurs de Grillon & de Châtillon avoient fait porter leurs armes, fut emporté par les ennemis. Ainſi ils furent obligés de combattre tout déſarmés. Leur arrivée ne laiſſa pas de rétablir le combat. Tandis que le Roi repaſſoit le pont avec le Maréchal d'Aumont, Louis de Rohan Duc de Montbazon, & Gaſpard de Schomberg, qui l'avoient ſuivi, ſes troupes reprirent deux forts dans le quartier que défendoit de Rubempré, quoique déja dangereuſement bleſſé en deux endroits: mais elles ne les garderent pas long tems. Le Duc de Mayenne, qui de deſſus la hauteur attendoit l'évenement à la tête de ſa Cavalerie, ayant envoyé des troupes fraîches au ſecours de ſes gens, ils s'en rendirent maîtres une ſeconde fois, & pouſſerent les troupes du Roi juſqu'à un troiſième fort qu'on avoit élevé dans un carrefour, où Moncaſſin s'étoit retiré. Là Grillon, après avoir perdu Pierre Berton ſon neveu, fut lui-même porté par terre d'un coup qu'il reçut dans le côté. Un moment après, de Bonnevau, Lieutenant de la compagnie de Cavalerie du Maréchal d'Aumont, S. Malines, Hennequin, de Mataut, & pluſieurs autres, furent tués à la défenſe de ce poſte.

Officiers tués du côté du Roi.

La mort de tant d'Officiers étonna le reſte des troupes. Il n'y avoit plus que de Châtillon, qui, ſeul expoſé à tous les coups, faiſoit encore d'inutiles efforts pour arrêter les ennemis, & ſembloit être invulnérable. Enfin Florimond de Hallwin, Marquis de Pienne, que le Duc de Mayenne détacha, ayant fait une derniere charge, les troupes du Roi commencerent à lâcher pied & faire retraite. Les Suiſſes étoient déja ſous les armes & marchoient à leur ſecours, lorſque le Roi les rappella. Les Royaliſtes reſterent maîtres du pont, & éleverent à la tête avec des faſcines un bon retranchement. Les ennemis perdirent à cette attaque environ

Les troupes du Roi ſont obligées de faire retraite.

cent hommes, preſque tous ſoldats. La perte au contraire fut beaucoup plus grande du côté des troupes du Roi; elles y eurent plus de trois cens hommes de tués, preſque tous Officiers de nom.

Excès commis par les Ligueurs après la priſe du faux-bourg.

Le Chevalier d'Aumale, qui commandoit cette attaque, après la priſe du fauxbourg, lâcha la bride aux vainqueurs. Lui-même fut le premier à leur donner l'exemple; & il n'y eut point de violence qu'ils n'exerçaſſent. On n'épargna ni le ſacré ni le profane. Après avoir pillé les maiſons, les ſoldats ſe tranſporterent dans les égliſes, où les filles & les femmes s'étoient refugiées avec ce qu'elles avoient de plus précieux. Là rien ne fut reſpecté; on dépouilla les autels; les femmes furent forcées juſqu'au pied du ſanctuaire, & ſouvent en la préſence meme de leurs maris, & les filles violées. Au milieu de ces excès, les Ligueurs oſoient ſe vanter que tout leur étoit permis; que combattant pour la bonne cauſe & avec l'aveu du Pape, tous leurs péchés leur étoient pardonnés; & ils ajoûtoient inſolemment, qu'ils ſçavoient bien le moyen d'appaiſer Dieu, & que les Hérétiques, c'eſt-à-dire ceux du parti du Roi, n'avoient pas le même privilege que les Catholiques. On paſſa de part & d'autre la nuit ſans dormir. L'ennemi enivré de ſes ſuccès étoit dans la joye, & le Roi dans l'inquiétude des ſuites que cet échec pourroit avoir. Sur le ſoir arriverent les Arquebuſiers de Châtillon, qui paſſa avec eux dans l'Iſle, où il travailla toute la nuit à ſe retrancher. Cette action arriva le 8. de Mai. Le lendemain, Gabriel Prevôt de Charbonieres parut de très-grand matin, ſuivi de ſon regiment, & alla joindre le Sieur de Châtillon.

Le Duc de Mayenne décampe à la hâte, & prend la route du Mans.

Cependant le Duc de Mayenne tint Conſeil de guerre, & ne doutant pas que le Roi de Navarre n'arrivât inceſſamment avec toute ſon armée, fit au plus vîte enterrer ſes morts. Enſuite ayant fait mettre le feu aux maiſons qui étoient au bout du pont, afin qu'on ne pût paſſer par-là, il décampa dès le point du jour, dans un équipage bien différent de celui avec lequel il étoit venu, & partit ſans bruit & ſans trompette. Le Comte de Lorges paſſa la riviere dans quelques barques, ſuivi de quelques troupes, pourſuivit les ennemis, & fit quelques priſonniers qui n'avoient pû aller auſſi vîte que leurs camarades. Sur le midi le Roi de Navarre arriva, & fut reçu du Roi avec beaucoup de joye, comme le ſeul appui de toutes les eſpérances de ſon parti. Le Duc de Mayenne de ſon côté, content de ſon expédition, prit la route du Mans, après avoir publié un écrit, où, pour groſſir la perte que le Roi avoit faite, il diſoit entr'autres choſes, Que le Maréchal d'Aumont étoit dangereuſement bleſſé: Que le Duc de Montbazon avoit eu les deux cuiſſes emporteés d'un coup de canon: Que Berton de Grillon & Rubempré avoient été tués: Qu'il avoit fait chercher le corps de S. Malines, un des aſſaſſins du Duc de Guiſe, & que par ſentence de ſon grand-Prevôt il avoit été condamné à avoir le poing & la tête coupés, & à être pendu par les pieds, avec un écriteau contenant le ſujet pour lequel il étoit traité d'une maniére ſi infamante; après quoi ſa tête fut portée à Montfaucon. Voilà ce que contenoit cette relation. Cependant le lendemain, le Roi ſe promenant dans le fauxbourg avec le Roi de Navarre, & paſſant au travers de ces cadavres tronqués & qui faiſoient horreur, car on

Relation qu'il fait publier.

n'avoit pas encore eu le tems de nettoyer les ruës, il ne parut aucun veſtige de cette exécution. Pour moi, qui accompagnois alors de Châtillon, quoique nous nous informaſſions avec ſoin des habitans de tout ce qui s'étoit paſſé pendant la nuit parmi les ennemis, je ne me ſouviens point qu'ils nous ayent parlé de ce fait.

Aprés la retraite du Duc de Mayenne, le Roi, délivré du danger preſſant qu'il avoit couru, ſongea à partager le gouvernement avec le Roi de Navarre. Ce Prince fut donc chargé du ſoin principal de tout ce qui regardoit la guerre, & eut ordre de marcher vers Blois & Baugency, avec le gros de l'armée. Pour le Roi, il ne garda qu'une partie des troupes auprès de ſa perſonne, & prit pour lui le ſoin des affaires. Ainſi il fit d'abord paſſer en Bretagne le Comte de Soiſſons, avec un pouvoir abſolu pour commander dans cette Province, & lui donna pour ſecond Jean de Beaumanoir Sieur de Lavardin, brave Officier, qui devoit faire les fonctions de Maréchal de Camp dans ſon armée. Enſuite il réſolut d'envoyer une Ambaſſade en Eſpagne; afin que s'il ne pouvoit parvenir à mettre Philippe dans ſes intérêts & l'engager à le ſeconder, il le détournât du moins de ſe declarer contre lui, & de donner du ſecours au Duc de Mayenne.

Ambaſſade du Roi en Eſpagne.

Celui qu'il choiſit pour cette négociation, fut Pierre Forget de Freſne, qu'il avoit fait depuis peu Secretaire d'Etat, avec Louis Potier de Gevres, parce que de Ruzé & de Révol ſe plaignoient qu'ils étoient accablés d'affaires. Forget étoit chargé de faire d'abord part au Roi d'Eſpagne de la mort de la Reine Catherine, mere de Henri & belle-mere de Philippe; enſuite, de juſtifier auprès de ce Prince la conduite que le Roi avoit tenuë au ſujet de Cambrai; & de lui faire entendre, que s'il s'étoit ſaiſi de cette ville, ce n'étoit qu'au nom de la Reine-mere, qui vouloit qu'on lui fît ſatisfaction au ſujet de ſes prétentions ſur le Portugal. En effet, tant que la Reine-mere vécut, Balagny avoit toûjours commandé dans Cambrai au nom de cette Princeſſe. L'Ambaſſadeur avoit auſſi ordre de ſe plaindre au Roi d'Eſpagne des troubles excités dans le Royaume, & de lui repréſenter, Que cette révolte des ſujets contre leur Souverain étoit d'un dangereux exemple; & que tous les Princes étoient intéreſſés à ne pas laiſſer de tels attentats impunis: Qu'ainſi, quoique le Roi fût aſſez puiſſant par lui-même pour châtier les rebelles, & réduire ſes ſujets révoltés à l'obéïſſance qui lui étoit dûë, ſur-tout ayant dans ſon parti toute la Nobleſſe, qui fait la principale force du Royaume, & venant encore tout récemment de conclure une tréve avec les Proteſtans, qui l'obligeoient auparavant à tenir ſes troupes partagées; cependant il demandoit à S. M. C. les mêmes ſecours qu'elle ſeroit en droit d'exiger de lui en pareil cas, afin de faire connoître aux rebelles, que les Princes voiſins étoient fort éloignés d'approuver leur révolte, & que s'ils y perſiſtoient, ils ne devoient point eſpérer d'en tirer aucun ſecours. Enfin on lui avoit ordonné d'ajoûter, Que S. M. étoit prête de lui donner ſatisfaction au ſujet de Cambrai: Que ſon intention n'étoit point de diſputer à S. M. C. ſes droits ſur la couronne de Portugal, comme la Reine-mere l'avoit fait; & qu'elle ne mettroit aucun obſtacle à ce que de Balagny lui remît la ville & la citadelle.

le. Au reſte, ce n'étoit pas tant pour le bien du Royaume, que par haine pour Balagny, que le Roi faiſoit de pareilles offres. Balagny s'étoit rendu odieux à ce Prince par ſa révolte; & c'eſt pour cela qu'il ſe mettoit ſi peu en peine de l'abandonner, & d'engager les Eſpagnols à tourner leurs armes contre lui.

Peu de ſuccès qu'a cette Ambaſſade.

Philippe de ſon côté, qui regardoit ces prieres & ces propoſitions, moins comme des témoignages des bonnes intentions du Roi à ſon égard, que comme un aveu forcé de ſa foibleſſe & du mauvais état où les affaires de ce Prince étoient réduites, marqua d'abord qu'il étoit très-ſenſible à la mort de la Reine-mere & aux troubles du Royaume, & parla même fort obligeamment à ce ſujet. Mais lorſqu'il vint à l'affaire de Cambrai, il ſe plaignit très-vivement de l'outrage que le Roi lui avoit fait en lui enlevant cette place; ajoutant, qu'il n'étoit point du tout obligé à ce Prince d'avoir attendu ſi tard à lui en faire ſatisfaction, & de lui ceder ce qui ne lui apartenoit point. A l'égard des ſecours que le Roi demandoit, il s'excuſa s'il n'en accordoit point, en repréſentant qu'il étoit dans la même peine que lui, & que les Païs-bas l'occupoient trop pour pouvoir ſecourir la France, comme il avoit fait autrefois. Enfin il ajoûta, qu'il avoit été très-piqué d'apprendre que le Roi eût fait la paix avec les Hérétiques, & voulût ſe ſervir de leurs ſecours pour faire la guerre aux Catholiques. Cette réponſe fit comprendre que cette Ambaſſade étoit fort inutile dans les circonſtances, & que Philippe ne manquoit pas de bonne volonté pour brouiller dans le Royaume; mais qu'il en chercheroit ſeulement l'occaſion, comme la fortune la fournit peu de tems après par la mort du Roi.

Le Roi envoye Gaſpard de Schomberg en Allemagne.

En même tems le Roi avoit fait expédier à Gaſpard de Schomberg Comte de Nanteuil, dont la prudence & la fidélité lui étoient connues, des pouvoirs très-amples pour aller lui lever en Allemagne dix mille Reîtres & ſeize mille Lanſquenets, & pour emprunter à cet effet des Princes alliés de S. M. le plus d'argent qu'il lui ſeroit poſſible. Ce Prince lui deſtina auſſi pour cet uſage les deux cens mille écus d'or que le Grand-Duc avoit promis de lui prêter. Ferdinand en avoit déja fait porter une partie ſur des mulets à Augsbourg; & c'étoit le Chevalier Guicciardin qui avoit été chargé de cette commiſſion, de peur qu'en ſe ſervant de la voye des Banquiers, cette affaire ne devînt publique par leurs livres de comptes, au lieu que ce Prince vouloit la tenir ſecrete.

Jaques-Auguſte de Thou lui eſt aſſocié.

Le Roi donna pour ſecond à Schomberg, Jaques-Auguſte de Thou, qui eut ordre de paſſer à la Cour de l'Empereur, pour lui faire part de la mort de la Reine-mere, ſuivant l'uſage qui s'obſerve entre les Princes, & pour détruire les faux bruits que les Ligueurs, & les Eſpagnols qui appuyoient leur parti, répandoient dans toutes les Cours, que les affaires du Roi étoient déſeſpérées, en faiſant voir à ce Prince le véritable état des choſes, & que dans peu S. M. ſçauroit bien réduire les villes rebelles & recouvrer ſon autorité. Il étoit encore chargé de prier très-inſtamment S. M. I. de ſe ſervir de ſon autorité, pour empêcher que les rebelles ne levaſſent des troupes en Allemagne pour faire la guerre au Roi; & de favoriſer au contraire de tout ſon pouvoir les levées que ce Prince y feroit faire. Enfin, tandis

dis que Schomberg ſeroit occupé à lever des troupes, ce Magiſtrat devoit de ſon côté parcourir toutes les Cours des Princes de l'Empire, pour les engager à favoriſer S. M. On fit auſſi partir avec eux les Colonels des troupes Suiſſes; & à leur départ le Roi leur fit de grands préſens, & encore de plus grandes promeſſes, pour les engager à appuyer les intérets de S. M. auprès des Cantons lorſqu'ils ſeroient de retour dans leur païs, & à faire de nouvelles levées pour ſon ſervice lorſque cela ſeroit néceſſaire; car les ennemis s'étoient tellement rendus maîtres de tous les chemins, qu'on n'avoit encore reçû aucunes nouvelles du ſuccès de Sancy.

Route que ſont obligés de prendre ces Ambaſſadeurs.

Schomberg partit, accompagné de Philibert de la Guiche, à qui le Roi avoit donné ordre de ſe rendre en Bourgogne, & d'y attendre avec le Duc de Nevers l'arrivée des ſecours qu'on devoit lui amener, & de François de la Grange Sieur de Montigny, qui alloit faire la guerre en Berry contre de la Chaſtre. Mais à peine le Comte fut-il arrivé à Romorantin, qu'il apprit qu'on épioit ſa marche, & qu'on avoit donné des ordres pour l'arreter dans toute la route qu'il devoit tenir. C'étoit la plus courte qu'il avoit choiſie, mais ſur cet avis, il réſolut de changer de chemin & de prendre un grand détour. Ainſi, après avoir reçû de nouveaux ordres du Roi, il entra en Poitou pour ſe rendre en Guyenne, paſſa par S. Jean d'Angely & Pons en Saintonge, Bergerac en Périgort, Figeac en Quercy, S. Antonin en Roüergue, & trouvant tous les paſſages du Tarn fermés, prit par Calvinet, Mur-des-Barres, Marueges, Chanac, Mande en Givaudan, & Vilfort, & ayant paſſé les Cevennes, arriva à Alais, qui eſt la premiere ville du Languedoc de ce côté-là, d'où il ſe rendit à Uſez. Le Duc de Montmorency, & le Sieur de Leſdiguieres qu'il conſulta, lui ayant aſſûré qu'il n'y avoit point de ſûreté pour lui à vouloir ſe rendre en Allemagne par la Suiſſe, il paſſa le Rhône au Pont S. Eſprit; traverſa la Provence, eſcorté par la Valette, & arriva à Fréjus; d'où étant allé s'embarquer à S. Rafeau, le jour même que le Roi mourut, il arriva à Genes trois jours après. Ce fut dans cette ville que Schomberg & de Thou ſe ſeparerent. De Thou paſſa à Veniſe; & le Comte prit la route de Florence, afin d'aſſûrer en perſonne le Grand-Duc qu'on alloit faire des levées, & de tirer de lui les autres cent mille écus d'or qu'il avoit promis.

Révolte de la ville de Poitiers.

Cependant le Roi, qui avoit réſolu de ſe mettre à la tête de ſon armée, inquiet au ſujet de la ville de Poitiers, qui ne s'étoit point encore declarée, réſolut de marcher de ce côté-là. Il y avoit deja trois ans que la Ligue avoit commencé à jetter de profondes racines dans cette ville; & cela depuis l'expédition du Duc de Mayenne en Guyenne. Dès lors il avoit mis dans ſes intérets tout ce qu'il y avoit parmi le peuple de gens de main, & capables de tout oſer, & à ſon départ il y avoit laiſſé la Ducheſſe ſon épouſe, qui ſe trouvoit alors enceinte. Enfin, après la journée des barricades, on commença à ſe declarer un peu davantage. Tout le monde convenoit qu'il faloit reſter fidèle au Roi, mais la plûpart pourtant ne laiſſoient pas d'excuſer la conduite du Duc de Guiſe, fondés ſur le danger imaginaire qu'il y avoit à craindre du côté du Roi de Navarre & des Proteſtans. Enſuite, lorſque la Nobleſſe de la Province s'aſſembla, dans

Le Gouverneur & l'Evêque de Poitiers favoriſent la Ligue.

le deſſein de choiſir des députés de ſon Corps pour envoyer aux Etats de Blois, on n'en avertit point les Seigneurs qui tenoient pour le parti du Roi; la faction trouva moyen de même d'exclure de cette Aſſemblée les Echevins de la ville, parce qu'ils ſoutenoient auſſi les intérêts du Roi, quoique par un privilege ſpécial à Poitiers, ces Magiſtrats faſſent partie du Corps de la Nobleſſe, & quelques-uns d'eux s'en étant plaint, comme d'un outrage fait à leur Corps, il ſe trouva des bourgeois qui, quoique convaincus du tort qu'on faiſoit par-là à ces Magiſtrats, furent cependant aſſez aveuglés par la haine qu'on commençoit à porter au Roi, & par l'eſprit de parti qui prenoit déja le deſſus, pour travailler à empêcher que les Echevins ne proteſtaſſent contre la nomination; & comme ils étoient ſupérieurs en nombre, malgré le crédit des autres, ils en vinrent à bout.

Mais ils ſe declarerent encore bien plus ouvertement, lorſqu'ils apprirent la mort du Duc de Guiſe. Le Roi leur ayant envoyé en cette occaſion Scévole de Ste. Marthe, premier Echevin de cette ville, pour leur rendre compte des raiſons qui avoient obligé S. M. d'uſer de cette ſévérité contre des gens qui méritoient encore pire, & d'en faire un exemple, la conſternation fut d'abord ſi grande que chacun ſe tut, comme ſi par leur ſilence ils avoient approuvé ce procedé. Enſuite, lorſqu'ils furent un peu revenus de leur frayeur, & qu'ils virent que la ſuite ne répondoit pas à ce qu'on devoit attendre du commencement, ils s'enhardirent inſenſiblement à parler, à repréſenter combien on avoit à craindre des Proteſtans, & à condamner d'abord tout bas, & enſuite hautement, la conduite du Roi, qui, pour ſatisfaire ſa vengeance, travailloit, diſoient-ils, ſans le vouloir, à fortifier le parti des Hérétiques.

Ce qui les rendoit plus hardis, c'étoit le crédit de Jean le Jay Sieur de Boiſſeguin, Gouverneur de Poitiers, qui commençoit à les favoriſer ouvertement, & qui, ſoit par zèle pour la Religion, qui ſervoit de voile aux plus ſcelérats pour cacher leurs crimes, ſoit par déference pour George de Villequier Vicomte de la Guerche, ſon gendre, qui ſervoit dans les troupes de la Ligue, avoit tout d'un coup changé de parti. Ils étoient encore appuyés par Godefroi de Saint-Belin, Evêque de cette ville, qui depuis long-tems étoit (1) tout dévoüé à la maiſon de Guiſe. Ceux qui tenoient dans cette ville le parti du Roi ne recevant donc aucun appui de la Cour, appellerent à leur ſecours Jean de Chourſes de Malicorne, Gouverneur de la Province, qu'ils firent venir de Parthenai. Mais ils n'avancerent pas beaucoup par-là leurs affaires. Quelques jours après, les factieux exciterent eux-mêmes à deſſein une ſédition dans la ville, le peuple courut aux armes, & on dreſſa des barricades de tous côtés. Joſeph Doineau de Sainte-Soline, un des plus riches & des plus diſtingués d'entre les habitans, qui avoit ſervi autrefois dans l'armée du Roi, les renverſa & s'éleva hautement contre le Maire, nommé Jean Paluſtre, qui étoit d'intellitelligence avec les mutins, juſqu'à lui mettre l'épée ſur la gorge. Au ſujet de cette diſpute, le parti prétendit qu'il faloit que de Sainte-Soline ſortît de la ville pour quelque tems, ſans quoi elle ne ſeroit jamais tranquille; & il vint à bout de l'y forcer.

---

(1) Livré aux plus infames paſſions & tout &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

Belles proteſtations des habitans.

Cependant le Roi leur ayant envoyé à différentes repriſes René Comte de Sanſai, François du Pleſſis de Richelieu, & enfin Emery de Barbezieres de Chemeraud, les factieux ſe contenterent de les amuſer avec de belles paroles, les aſſûrant que la ville ſeroit toûjours fidèle au Roi; mais qu'il faloit excuſer l'emportement d'un peuple, qui ayant les Proteſtans dans ſon voiſinage, prenoit feu au moindre bruit, & ne pouvoit pas être appaiſé ſi facilement. En même tems, pour mieux perſuader au Roi qu'ils parloient ſincerement, & l'amuſer lui-même d'une fauſſe eſpérance, ils avoient refuſé deux fois l'entrée de leur ville au Vicomte de la Guerche, qui s'y étoit préſenté, ſuivi de quelques Gentilshommes du Limouſin & des environs, tous attachés, comme lui, au parti de la Ligue. Ils allerent même juſqu'à envoyer des députés à la Cour pour confirmer le Roi dans cette idée. Mais comme d'ailleurs leur conduite ne répondoit pas à leurs diſcours; que ſur ces entrefaites le Maréchal de Biron, que le Roi avoit mandé, paſſant par-là à ſon retour de Guyenne, le peuple, ayant à ſa tête un certain huiſſier, nommé Berland, avoit été aſſez hardi pour ſe ſoulever, & avoit eu l'inſolence de chaſſer le Maréchal hors de la ville; que ce qu'il y avoit de plus honnêtes bourgeois, las de riſquer tous les jours leur vie inutilement pour maintenir l'autorité du Roi, aſſûroient qu'il n'y avoit que la préſence de ce Prince qui pût remedier à ce déſordre, le Roi crut ne pas devoir différer davantage à leur donner cette ſatisfaction. Il partit, ſuivi d'environ ſix cens chevaux & de quelques pièces d'Artillerie, qui étoient traînées par les Suiſſes; & étant arrivé le 17. de Mai ſur les ſept heures du matin à la vûë de cette ville, il alla ſe mettre en bataille ſur une colline qui n'en eſt pas éloignée.

Mais les effets ne répondent pas aux paroles.

Outrage qu'ils font au Roi.

Auſſi-tôt les habitans députerent à ce Prince, pour l'aſſûrer que dès que la fureur du peuple ſeroit un peu calmée, rien n'empêcheroit S. M. d'entrer dans la ville. Le Sieur de Boiſſeguin s'engagea même, au cas qu'on fût obligé d'en venir aux voyes de fait, à faire entrer les troupes du Roi par le château. Mais il ſe repentit enſuite d'avoir donné ſa parole, & pour ne pas ſe voir obligé de la tenir, de concert avec les mutins, il ſe laiſſa chaſſer du château, que le peuple raſa auſſi-tôt après. Enfin, pour toute réponſe, le Roi ne reçut d'eux que quelques volées de canon qu'ils tirerent ſur la Cavalerie de ce Prince, addreſſant principalement leurs coups dans l'endroit où paroiſſoit l'étendart Royal. Après une declaration de guerre ſi autentique, il ne reſtoit plus au Roi que de tenter la voye des armes pour réduire ces rebelles; mais ce Prince ne voulut pas en venir-là, quelques inſtances que fiſſent pour l'y engager quelques-uns des habitans qui étoient à ſa ſuite, & qui l'aſſûroient que, s'il vouloit attaquer la ville, il s'y trouveroit un parti conſiderable qui prendroit les armes en ſa faveur.

Le Roi abandonna donc le poſte où il étoit, & alla loger cette nuit-là à Auzances. Le lendemain matin il donna audience aux députés de la ville, qui venoient le ſupplier de ne point employer la force contre eux, imputant ce qui s'étoit paſſé la veille, à l'ignorance d'un peuple inſenſé, qu'il n'eſt pas poſſible de contenir dans le devoir tant qu'il croit avoir à craindre. Du reſte ils aſſûroient de nouveau le Roi de leur ſoûmiſſion & de leur fidélité à ſon ſervice. Il eſt vrai que ſur ces entrefaites le Vicomte de la Guerche étant venu une troiſiéme fois à Poitiers, & ayant été reçû dans la ville, parce qu'il n'avoit amené aucune ſuite, fut obligé de nouveau d'en ſortir; ce que firent ſonner fort haut ceux qui, pour ne pas compromettre, diſoient-ils, l'autorité du Roi, ſe vantoient de ne prendre aucun parti dans ces troubles. Mais ils ignoroient que dans une guerre civile il n'eſt pas poſſible de garder la neutralité; qu'en toute autre choſe il y a un milieu; que dans la révolte au contraire il faut être tout un, ou tout autre; & qu'on ne peut s'écarter le moins du monde de l'obéïſſance dûë au Souverain, ſans s'égarer auſſi-tôt dans les routes inſenſées où les ſéditieux vont ſe perdre. Auſſi ces gens neutres ne furent pas long-tems ſans être obligés de penſer & d'agir eux-mêmes comme le peuple. De Malicorne fut congédié honteuſement, & renvoyé à Parthenai d'où il étoit revenu; & pluſieurs d'entre eux, reconnoiſſant enfin trop tard leur erreur, s'exilerent eux-mêmes & ſortirent de la ville. Après leur départ, l'Evêque & ſon émiſſaire, le Pere Jean Protaiſe, Cordelier, qui avoit quelque apparence d'érudition, mais du reſte le Moine le plus effronté qui ait jamais été, firent tant par leurs ſermons, que la ville ſecoüa enfin le joug de l'obéïſſance & embraſſa le parti de l'Union.

La ville ſe revolte enfin ouvertement.

Le Roi diſſimula pour lors le reſſentiment qu'il avoit d'un refus ſi outrageant, & parut prendre en bonne part les excuſes des principaux bourgeois. Cependant il partit accablé de chagrin, & ſe rendit de-là à Châtelleraut ſur la Vienne, où il reçut coup ſur coup la nouvelle de quelques heureux ſuccès, qui diſſiperent ſa triſteſſe, & commencerent à lui donner de meilleures eſpérances pour l'avenir.

Siége de Senlis par les Ligueurs.

J'ai rapporté plus haut comment ceux de Senlis, après s'être révoltés à l'exemple des autres villes du voiſinage, étoient rentrés peu de tems après dans leur devoir. Ils avoient appellé pour les commander, Guillaume de Montmorency Sieur de Thoré. Ce Seigneur nomma pour ſon Lieutenant Louis de Montmorency de Bouteville, ſon parent, & frere de du Halot; & commença par faire entrer ſur la fin d'Avril dans cette ville tous ceux de la Nobleſſe des environs qui étoient dans le parti du Roi, avec quelques troupes qu'il leva dans la vallée de Montmorency, dont Senlis n'eſt pas éloigné. Les Pariſiens furent très-fâchés de ce contre-tems, parce qu'ils prévoyoient que de ce poſte, qui étoit très-avantageux, les Royaliſtes pourroient avec le tems incommoder beaucoup la capitale. Ainſi, pour prévenir cet inconvenient, François de Roncherolles de Mayneville, que le Duc de Mayenne avoit laiſſé dans Paris pour y commander pendant ſon abſence, eut ordre de partir à la tête de quatre mille hommes, qu'on avoit levés dans cette capitale, tous en bon ordre, pour aller faire le ſiége de cette place. Il fut ſuivi auſſi-tôt après par le Duc d'Aumale, à la tête de douze cens autres; & il fut réſolu qu'on conduiroit à ce ſiége deux groſſes piéces de canon & une coulevrine. Mais comme perſonne ne vouloit ſe charger de cette commiſſion, voici de quel artifice ſe ſervirent les Ligueurs. Des ſeize quartiers de Paris on tiroit tous les jours douze cens hommes pour aller faire la garde aux avenuës de Vincennes, & empêcher les vivres d'y entrer. Le ſort étoit tombé ce jour-là ſur le Colonel Claude d'Aubrai. Déja il prenoit avec ſa troupe le chemin de la porte S. Antoine, lorſqu'il reçut ordre de tourner vers la porte S. Martin, où on lui ſignifia qu'il faloit conduire au camp de Senlis l'artillerie, que Brigard, Procureur de l'Hôtel de ville, avoit déja fait avancer juſqu'au Bourget. Cela ſe paſſa le 13. de Mai.

Auſſi-tôt que l'artillerie fut arrivée au camp, elle commença à tirer contre la ville, & après quelques volées de canon, les aſſiégés furent ſommés de ſe rendre. Ceux-ci réveillés au bruit, étoient accourus ſur leurs murailles, où ils parurent fierement en bataille, & d'où ils répondirent, qu'il n'étoit pas beſoin de canon, & qu'ils étoient prêts d'abattre eux-mêmes une partie de leurs murs, pourvû que les aſſiégeans qui les ſommoient de ſe rendre, vouluſſent s'engager de leur côté à y donner l'aſſaut. Le lendemain Gilles-Jouvenel des Urſins d'Armentieres (1) ayant forcé les lignes, entra dans la place à la tête d'une troupe de braves. Ce renfort augmenta le courage des aſſiégés. Ils firent une ſortie au nombre d'environ cent Cavaliers, & ayant forcé les gardes, les uns rentrerent dans la ville, & les autres allerent preſſer le ſecours que Henri d'Orleans Duc de Longueville, Gouverneur de Picardie, qui étoit alors à Compiegne, avoit promis de leur amener. Dans cette ſortie d'Eſclavolles Sieur de Chamois, un des premiers Chefs des Ligueurs, fut tué d'un coup de mouſquet.

Balagny, Gouverneur de Cambrai, ſe rend au camp des Ligueurs.

Sur ces entrefaites Jean de Montluc de Balagny, Gouverneur de Cambrai, qui avoit répandu la terreur ſur toute la frontiere, en prenant & pillant les maiſons de quelques Gentilshommes, arriva au camp à la tête de quatre mille hommes, & ſuivi de ſept piéces d'artillerie qu'il avoit tirées de Peronne & d'Amiens. Le 17. de Mai le canon commença à battre la place du côté du Midi; & comme les murs étoient très-foibles de ce côté-là, n'étant ſoutenus ni d'un foſſé profond, ni d'aucun chemin couvert, il y eut bientôt une bréche conſiderable. Alors les troupes de la Ligue coururent à l'aſſaut ſans ordre & en confuſion. Auſſi furent-elles reçûës vigoureuſement par les aſſiégés, ſur-tout par d'Armentieres & de Bouteville, qui les obligerent de ſe retirer avec perte.

Il y avoit très-peu de poudre & de balles dans la place; & le peu qui reſtoit, venoit d'être preſque entierement employé dans le dernier aſſaut..

---

(1) *Gilles des Urſins d'Armentieres*) Au lieu des Urſins, liſez *d'Aucby*. Ce Gentilhomme étoit fils du Vicomte *d'Aucby*: il étoit Seigneur *d'Armentieres*, & ſon véritable nom étoit *Gilles de Conſtans*. Voyez les Annotations ſur les Amours du Grand Alcandre, n. 10.

LE DUCHAT.

Capitulation honorable accordée aux aſſiégés.

aſſaut. Ainſi les aſſiégés ne ſe trouvant pas en état d'en ſoutenir un ſecond, demanderent à parlementer, & on leur accorda une capitulation fort honorable, par laquelle on donnoit au Seigneur de Thoré toutes les ſûretés qu'il pouvoit ſouhaiter. De ſon côté, ce Seigneur s'engageoit à rendre la place s'il n'étoit ſecouru dans le jour meme. Cependant, ſur les ordres du Duc de Longueville, tous les Seigneurs des environs, animés par le déſir de ſe venger de Balagny & par leurs propres intérêts, s'étoient rendus à Compiegne, où François de la Nouë, abandonnant Sedan, étoit venu les joindre par ordre du Roi, avec George de Clermont d'Amboiſe & quelques détachemens de Cavalerie. Avec le Duc de Longueville étoient Charles-Robert de la Marck Comte de Maulevrier, Charles d'Humieres, Henri Gouffier de Bonnivet, Chriſtophle de Lanoi de la Boiſſiere, Louis d'Ognies Comte de Chaulnes, Anne d'Anglure de Givry qui commandoit les Chevaux-légers, Louis de Barbanſon de Cany, de Longueval de Haraucour, Louis d'Eſtrumel, du Fretoi, de Mevilliers, de la Tour-Brunetel, & pluſieurs autres Gentilshommes des plus diſtingués, preſque tous jeunes gens, & toûjours prêts à ſe battre, qui ayant à leur tête le brave la Nouë, ne voyoient point d'entrepriſe ſi difficile dont ils ne puſſent venir à bout. Cette petite armée, compoſée en tout de huit cens chevaux & de quinze cens Arquebuſiers, étoit arrivée à Verbery, lorſqu'elle apprit par ſes coureurs les conditions de la capitulation. Cette nouvelle lui fit juger qu'il faloit doubler le pas. Après avoir repû & s'être un peu repoſée, elle ſe remit en marche, ſuivie de trois petites piéces de campagne, qui étoient placées au centre d'un corps d'Arquebuſiers, afin qu'elles ne fuſſent point découvertes par l'ennemi.

Défaite des troupes de la Ligue devant Senlis.

Ce fut vers l'heure de midi que le ſecours parut à la vûë de la place. Là on tint Conſeil de guerre; & la Nouë, quelque diſpoſé qu'on le trouvât toûjours à en venir aux mains, ſoupira, dit-on, à la vûë de cette multitude d'ennemis, de dépit de ſe voir obligé d'en venir à une bataille, & de riſquer la fleur de la Nobleſſe Françoiſe contre des troupes preſque toutes compoſées de ſimples ſoldats & de gens de néant. Cependant l'ardeur que tous ces jeunes Seigneurs faiſoient paroître le détermina. Mais avant que d'en venir aux mains, il détacha quelques Arquebuſiers pour aller eſcarmoucher, avec ordre de ſe rendre maîtres de quelques-uns des ennemis, & de les amener ſur le champ au Duc de Longueville; ce qui ayant été exécuté, on les prit chacun en particulier; & ayant été interrogés le poignard ſur la gorge, pour ſçavoir ſi les aſſiégeans avoient changé la ſituation de leurs batteries, tous répondant conſtamment que non, la Nouë commença à bien eſpérer de cette entrepriſe; & ſur le champ il ordonna au corps d'Arquebuſiers qui couvroit les piéces de campagne, de marcher.

Ordre de bataille du Duc de Longueville.

L'armée le ſuivoit, partagée en cinq corps. Le Duc de Longueville commandoit le premier, compoſé de la fleur de la jeune Nobleſſe, & marchoit ſur la gauche; il étoit ſuivi, par le ſecond corps, conduit par la Nouë & Clermont d'Amboiſe; le Comte de Maulevrier commandoit l'avant-garde; ſur la droite étoit de Humieres, à la tete de ſon corps; & au-deſſus de lui de Givry, à la tête des Chevaux-légers. De Haraucour conduiſoit le corps de réſerve. L'armée ennemie au contraire n'étoit diviſée qu'en trois corps. Le Duc d'Aumale étoit à la tête du premier, oppoſé au Duc de Longueville; Balagny commandoit le ſecond; & Mayneville le troiſiéme. De Senicour de Seſſeval conduiſoit les chevaux légers, & étoit poſté devant Mayneville. Enfin l'Infanterie étoit répanduë ſur les deux aîles.

Le combat commença par un détachement d'Arquebuſiers à cheval des Ducs de Longueville & d'Aumale. Cependant l'armée Royale s'avançoit en bon ordre, & lorſqu'elle fut à la portée du canon, les Arquebuſiers s'entrouvrant tout à coup, de Sermoiſe, qui commandoit l'artillerie, fit ſi promptement & ſi à propos trois décharges conſécutives ſur les corps que commandoient les Sieurs de Mayneville, de Seſſeval & de Congy, & ſur la Cavalerie de Cambrai, qu'il rompit leurs rangs & les obligea à doubler le pas. En même tems les Royaliſtes fondant ſur eux l'épée à main, les mirent en déſordre après quelque réſiſtance, & les pourſuivant l'épée dans les reins, ſans rompre leurs rangs, les forcerent enfin à prendre la fuite, quelques efforts que fiſſent le Duc d'Aumale & Balagny pour retenir les derniers rangs, & quoiqu'ils employaſſent pour cela les prieres & les menaces. Après la déroute de la Cavalerie, l'Infanterie ne fit pas la moindre réſiſtance. Chacun abandonnant ſes armes, pour fuir plus légerement, ſe ſauva comme il put au travers de la plaine. Les Royaliſtes les pourſuivirent aſſez loin. Le Duc d'Aumale alla chercher un azile dans S. Dénis. A l'égard de Balagny, il courut juſqu'à Paris, où il entra tout glorieux d'une bleſſure légere qu'il avoit reçûë dans ſa fuite. Il diminua de beaucoup la perte que le parti avoit faite ce jour-là, comme il en avoit reçu ordre du Duc d'Aumale, qui, après cette défaite, appréhendoit les reproches des Pariſiens. Il eut encore le front d'aſſûrer au peuple ignorant, que dans trois jours ils remettroient ſur pied une nouvelle armée, & ſeroient en état d'avoir leur revanche. Pour Mayneville, il s'étoit retiré du côté de l'artillerie, où il ſe battit en déſeſpéré, & fut tué. Les ennemis perdirent plus de douze cens hommes à cette action. Les Royaliſtes au contraire n'y eurent que très-peu d'hommes de tués, du nombre deſquels fut de Mevilliers. Louis de Barbanſon fut auſſi dangereuſement bleſſé à la cuiſſe. Les Ligueurs perdirent en cette occaſion dix piéces de canon, toutes leurs munitions de guerre & leur bagage. Outre cela les Royaliſtes firent un butin immenſe dans le camp, où les marchands de Paris s'étoient rendus avec des marchandiſes de toute eſpece, comme à une foire qui ſe tiendroit au milieu de la paix la plus profonde; enſorte que toutes les ruës n'étoient pas moins garnies de boutiques que les galeries du Palais.

Autre défaite des troupes de la Ligue par Châtillon.

Tel fut le premier échec que reçurent les Ligueurs, & le lendemain même il fut ſuivi d'un autre. Le Duc de Mayenne ne pouvant contenir les troupes Flamandes qui étoient dans ſon armée, avoit demandé qu'on lui envoyât quelque Cavalerie de Picardie, parce qu'elle eſt excellente dans cette Province, & qu'on ne trouve nulle part ailleurs dans le Royaume plus de bra-

Henri III. 1589.

ve Nobleſſe. Anne de Broſſe & Charles de Saveuſe, freres, de la maiſon de Tiercelin (1), rebutés de Balagny, entreprirent de conduire cette Cavalerie. C'étoient deux Gentilshommes des plus diſtingués de la Province, mais zèlés pour la Ligue juſqu'à la férocité. Cette troupe conſiſtoit en deux cens Lanciers, preſque tous Gentilshommes du païs, & en cinquante Arquebuſiers, commandés par Forceville, qui deux ans auparavant avoit tué, par ordre du Duc d'Aumale, la Pierre, frere de Fouquerolles. Ils furent joints par cinquante Cavaliers, conduits par Louis d'Alonville Sieur de Reclainville, fils de Jean d'Alonville Gouverneur de Chartres.

Saveuſe croyant aller attaquer de Lorges, rencontre Châtillon.

Les Ligueurs paſſoient proche Bonneval, ville du païs Chartrain, connuë par une Abbaye qui porte ce nom, lorſqu'ils eurent avis que François de Montgomery de Lorges couroit le païs. Sur cette nouvelle ils détacherent auſſi-tôt de Reclainville, à la tête de cinquante chevaux, pour le pourſuivre & l'arrêter, juſqu'à ce que toutes les troupes fuſſent arrivées. Mais ils éprouverent un ſort bien différent de celui auquel ils s'attendoient. Dans ce tems-là même Châtillon étoit parti de Beaugency, par ordre du Roi de Navarre, à la tête des compagnies de chevaux-légers d'Arambures & de Charbonieres & de quelques Gentilshommes, qui formoient en tout un corps d'environ trois cens chevaux. Il menoit encore avec lui quatre cens Arquebuſiers à cheval, armes de boucliers. Son deſſein étoit de faire une entrepriſe ſur Chartres, à quoi il avoit été vivement ſollicité par Louis d'Angennes Sieur de Maintenon, qui avoit ſon château tout proche de cette ville, & qui avoit dreſſé lui-même le plan de cette entrepriſe. Il étoit précedé de Fouquerolles, à la tête de vingt coureurs, qui ayant rencontré Reclainville, le chargea ſur le champ, ſans ſe donner de part ni d'autre le tems de ſe reconnoître, & lui tua environ cinq hommes ſous ſes yeux. De Reclainville n'alla pas plus loin; ſans perdre de tems il alla rejoindre de Saveuſe, à qui il donna avis qu'il avoit rencontré les coureurs de Lorges, & que par le bruit des chevaux il jugeoit qu'il n'étoit pas éloigné. Sur quoi de Saveuſe, qui ne penſoit à rien moins qu'à Châtillon, marcha auſſi-tôt de ce côté-là, ſans envoyer à la découverte; mais s'étant un peu avancé, & découvrant beaucoup plus d'ennemis qu'il n'avoit eſpéré d'abord, Qu'en penſez-vous, dit-il, à Forceville, qui lui avoit „ conſeillé d'aller bride en main? L'ennemi eſt bien proche; croyez-„ vous qu'il ſoit encore tems de reparer la faute que nous avons faite?„ Sur quoi Forceville prenant la parole: „ Puiſque vous n'avez pas voulu „ me croire, lui dit-il, lorſque je vous donnois un bon avis; la deliberation ſera bientôt faite. Le ſeul parti qui nous reſte à prendre, c'eſt „ de mettre à préſent en œuvre toute notre préſence d'eſprit, pour ſortir du „ précipice où nous nous ſommes jettés nous-mêmes.

Saveuſe engage

A ces mots Saveuſe rangea ſes troupes en bataille; & ayant poſté ſes Arbravement le combat.

---

(1) La maiſon de Saveuſe eſt fonduë en celle des Tiercelins, Sieurs de Broſſe en Touraine; enſorte que le ſecond de cette famille porte toûjours le nom & les armes de Saveuſe. DUPUY.

Arquebuſiers à la tête, il engagea bravement le combat. Lui-même commandoit une partie de ſes troupes ; l'autre étoit conduite par de Broſſe, ſon frere. De Châtillon de ſon côté ayant partagé ſes troupes en deux corps, avoit pris pour lui le commandement de l'aîle droite, où ſe trouvoient Iſaac de Vaudrai Sieur de Mouy, Maximilien de Béthune Sieur de Roſny, de Saint-Seré, Hire, Fréſillon, Chambellan & autres. D'Arambures & de Charbonieres conduiſoient l'aîle gauche. Les Arquebuſiers à cheval avoient ordre de mettre pied à terre, & étoient répandus ſur les aîles.

Saveuſe, au lieu de ſerrer ſes rangs comme avoit fait Châtillon, avoit ſuivi l'ordre de bataille qui dans ce tems-là paſſoit pour le plus avantageux dans les combats, où les troupes ſe ſervoient de lances. Ainſi il préſentoit un front aſſez étendu, & il avoit laiſſé aſſez de diſtance entre ſes rangs, pour donner à ſes gens le moyen de manier commodement leurs lances. Ce fut en cet ordre qu'il s'ébranla. D'abord il parut vouloir attaquer la gauche ; mais faiſant enſuite un mouvement à droite, ſes gens marchant à l'ennemi la lance baſſe, chargerent ſi vigoureuſement, qu'ils enfoncerent les premiers rangs & culbuterent Châtillon lui-même. En même tems de la Broſſe prit les Royaliſtes en flanc ; & le corps du Sieur de Châtillon paroiſſoit ſur le point de ſe renverſer ſur lui-même, lorſque d'Arambures & de Charbonieres accoururent au ſecours, ſecondés par Fouquerolles qui s'étoit joint à eux, & ayant fait avancer les derniers rangs, rétablirent par-là le combat ; au lieu que les troupes de Saveuſe, ayant rompu leurs rangs, n'étoient plus en état de faire une ſeconde charge. Ainſi les Royaliſtes donnant ſur eux l'épée à la main, en firent un grand carnage. Au reſte, comme le deſordre où ils étoient ne leur permettoit pas de faire tête en corps, étant épars & diſperſés, ils ſe battoient encore par pelotons avec tant d'opiniâtreté, que plus de cent ſe firent tuer ſur la place ſans quitter leur poſte. Ils perdirent encore dans cette action environ cinquante hommes, qui périrent moins en fuyant, qu'en cherchant à ſe rallier. Les Royaliſtes n'y eurent au contraire que trois hommes de tués & quelques bleſſés, du nombre deſquels furent Châtillon lui-même & Chambellan, qui furent frappés de quelques tronçons de lances. Saveuſe fut bleſſé dangereuſement, & ayant été fait priſonnier, on le tranſporta de-là à Baugency, où le déſeſpoir ſe joignant à ſon naturel féroce, le fit tomber dans une eſpece de folie. Il ne voulut, ni prendre aucune nourriture, ni ſouffrir qu'on penſât ſes bleſſures, ni recevoir aucune conſolation de ſes amis ; & ils eurent beau l'avertir qu'il ne faloit pas qu'il ſe donnât la mort lui-même, qu'il devoit ſonger au contraire à avoir recours à la divine miſéricorde, & à demander pardon au Roi, contre lequel il n'avoit pu ſe révolter ſans offenſer Dieu très-grievement ; ſon parti étoit pris, il avoit réſolu de mourir, & il mourut en effet dans ſon obſtination & ſa révolte. De Forceville, qui avoit auſſi été bleſſé à mort, ayant été pris, mourut à Bonneval. Louis de Monceaux Sieur de Villers-Houdan, qui, ayant laiſſé ſa compagnie de Cavalerie en Picardie pour ſe rendre auprès du Duc de Mayenne, s'étoit joint à Saveuſe, fut de même fait priſonnier, après avoir reçu dix ſept bleſſures. Cinquante autres moururent de leurs

Mort de Saveuſe & de Forceville.

bleſſures dans la ſuite, & il y en eut bien autant qui reſterent mutilés. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que toutes ces troupes, comme ſi elles euſſent été en deuil, étoient couvertes d'écharpes noires, ſemées de larmes blanches & de croix de Malte, que la maiſon de Lorraine porte dans ſes armes du chef d'Iolande d'Anjou. Leurs lances, dont le champ de bataille parut tout jonché après le combat, étoient auſſi de même parure. Enfin, on leur enleva un étendart, que Châtillon porta lui-même au Roi en Poitou, & qui, outre qu'il étoit conforme à tout ce lugubre équipage, portoit encore une deviſe Eſpagnole, dont le ſens étoit, qu'ils mourroient contens après avoir eu le plaiſir de ſe venger.

Cruautés & violences des troupes de la Ligue dans le Maine.

Cependant le Duc de Mayenne étoit dans le Maine, où ſes troupes commettoient toutes ſortes de cruautés & de violences contre les habitans de la campagne, ſans qu'avec la meilleure volonté du monde, le Duc pût y apporter remede. On rapporte ſur-tout un trait d'une impieté bien marquée d'un certain Gilbert de Puydufou de Commeronde, qui étoit à la tête d'un regiment, compoſé de ces ſortes de bandits. Après avoir pillé tous les environs, ce malheureux ſe rendit à Arquenai. C'eſt un bourg fort riche, ſitué à trois lieuës de Laval, & qui avoit été donné à Madame de Rambouillet pour ſa dot. Il y a une égliſe, dont le tréſor eſt rempli de dons & d'ornemens de prix. Les Proteſtans eux-mêmes l'avoient reſpectée juſqu'alors; mais Puydufou ne fut pas ſi ſcrupuleux. Il fit mettre le feu aux portes, & y étant ainſi entré de force, il l'abandonna au pillage. Les femmes qui étoient venuës y chercher un azile, furent forcées; & un païſan, qui avoit été témoin lui-même de l'outrage fait à ſa femme par ces ſcelérats, les ayant menacés de la colere divine, fut maſſacré impitoyablement au pied même du Crucifix. Les ornemens ſacrés furent enſuite partagés entre les filles de joye qui étoient dans le camp. Le plus auguſte de nos myſtères ne fut pas même reſpecté par ces impies, & le Saint des Saints devint par dériſion la nourriture de ces bouches impures & ſacrilèges.

Le Duc de Mayenne ſe rend maître d'Alençon.

Lettres de la Ducheſſe de Montpenſier au Duc de Mayenne contre le Duc d'Aumale.

Pour arrêter tant de déſordres, le Duc de Mayenne marcha vers Alençon, où le Baron de Renty commandoit pour le Roi, & où la plûpart des habitans faiſoient profeſſion de la Religion Proteſtante. La ville ſe rendit d'abord, après quoi on fit approcher le canon pour faire le ſiége du château. Mais de Renty, qui n'avoit qu'une garniſon très-foible, ne jugea pas à propos de ſe laiſſer forcer, & rendit la place le 22. de Mai. La priſe de cette ville arriva environ dans le tems de la défaite du Duc d'Aumale devant Senlis, qui fut un coup ſenſible au parti. La Ducheſſe de Montpenſier, qui en vouloit perſonnellement au Duc, à cauſe de quelques différens de famille, écrivit à ſon frere au ſujet de cet évenement; & comme elle n'avoit jamais eu bonne opinion du Duc d'Aumale, ſoit à cauſe de ſon peu d'habileté, ou du malheur qui accompagnoit toutes ſes entrepriſes, elle avoit envoyé au Duc de Mayenne Bernardin, valet de chambre du feu Duc de Guiſe, & l'avoit chargé d'engager ce Duc à revenir inceſſamment à Paris, ſans quoi c'étoit fait d'eux, puiſqu'il n'y avoit pas lieu d'eſpérer, qu'un homme aſſez lâche & aſſez imprudent pour faire une pareille faute;

faute, fût dans la ſuite aſſez brave ou aſſez habile pour la réparer. La Ducheſſe avoit donné ordre à ce courier, de bien faire entendre tout cela au Duc. Bernardin ayant appris à Chartres la défaite de Saveuſe, & appréhendant d'être arrêté en chemin, fit le malade, & ayant mis ſes inſtructions par écrit, les confia à un meſſager ſecret qui devoit les rendre au Duc de Mayenne. Mais le courier ayant été arrêté, & les lettres portées au Roi de Navarre, non ſeulement ce Prince s'aſſûra par-là de la défaite des Ligueurs à Senlis, dont on doutoit encore; il profita même de cette occaſion pour diviſer la maiſon de Lorraine, & pour ſe moquer du Duc d'Aumale, ſous prétexte de vouloir lui rendre ſervice. En effet il envoya un trompette à Paris, & le chargea des lettres de Bernardin, avec ordre de les remettre au Duc d'Aumale, à qui il écrivoit en même tems, lui recommandant d'avoir plus de ſoin de ſa réputation, & lui marquant que, s'il vouloit tirer raiſon de cette inſulte, en bon couſin il s'offroit à lui ſervir de ſecond. C'eſt ainſi qu'au milieu des grandes affaires qui l'occupoient, ce Prince profitoit des moindres occaſions qui ſe préſentoient de ſe réjoüir. En même tems il envoya au Roi une copie de ces lettres.

Ces lettres ſont interceptées & envoyées par le Roi de Navarre au Duc d'Aumale.

Fin du Livre Quatrevingt-quinzième.

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATREVINGT-SEIZIE'ME.

SOMMAIRE.

Succès des Négociations de Sancy en Suiſſe. Ses exploits en Savoye. Il perſuade aux Suiſſes de paſſer en France. Le Roi envoye au devant de lui le Duc de Longueville & la Nouë. Edit de ce Prince contre les villes rebelles. Priſe du Comte de Soiſſons par le Duc de Mercœur. Henri de Bourbon-Montpenſier eſt nommé par le Roi pour commander à ſa place. Lettres du Roi de Navarre aux habitans d'Orleans. Priſe de Gergeau par les troupes du Roi. Priſe de Pontoiſe. La fortereſſe de Jametz ſe rend au Duc de Lorraine. Dinteville s'empare de Montfaucon. Défaite du Capitaine S. Paul par d'Ambliſe. Trahiſon de d'Ambliſe, qui va ſervir dans les troupes du Duc de Lorraine. Joyeuſe-Tourteron ſurpris par S. Paul près de Neufchâtel. Montereau-faut-Yonne ſurpris par le Duc d'Epernon, & repris par le Duc de Mayenne. Arrivée de Sancy au camp de S. Cloud. Avis du Landgrave de Heſſe au Roi. Jaques Clement, Jacobin, forme le deſſein de tuer le Roi. Son voyage à S. Cloud. Aſſaſſinat du Roi Henri III. Dernieres paroles de ce Prince. Sa mort. Son caractère. Diſcours du Pape à l'occaſion de cette nouvelle. Suite des guerres de Flandre. Tentative du Prince de Parme ſur l'Iſle de Ter-Goes. Révolte de la garniſon de Gertruidenberg contre les Etats. Heuſden aſſiégé par Mansfeld ſans ſuccès. Tentative ſur Bommel. Voyage du Duc de Parme aux eaux de Spa. Mort du Cardinal Farneſe, oncle du Duc de Parme. Priſe de Blienbek par Varambon. Divers exploits en Friſe. Mort de Schenk. Guillaume de Naſſau prend le fort de Soltcamp à la vûë de Verdugo. Fin malheureuſe du Comte de Newenar. Berk ſe rend à Varambon. Expédition des Anglois en Eſpagne ſous la conduite de Drake & de Norris. Arrivée de leur flote à la Corogne. Priſe de la baſſe-ville. Défaite des Eſpagnols. Retour de la flote Angloiſe. Plaintes des villes Anſéatiques contre les Anglois. Demer, Danois. Les députés des Princes Proteſtans intercedent auprès de l'Empereur pour les Proteſtans d'Aix-la Chapelle & pour le Chapitre de Straſbourg. Edit du Roi d'Eſpagne contre ſes ſujets des Païs-bas refugiés à Aix. Les Etats d'Autriche demandent qu'il leur ſoit permis de ſuivre la Confeſſion d'Augsbourg. Négociation pour la liberté de Maximilien, frere de l'Empereur, arrêté par les Polonois. Reglemens faits à la diéte de Varſovie. Koſlow pillé par les Coſaques.

Jaques. Défaite des Tartares par ces peuples, ſoutenus de Zamoyski. Défaite des Turcs par les Perſans fortifiés des Circaſſes. Troubles en Syrie. Sédition des Janiſſaires à Conſtantinople. Révolte des Maures de Tripoli de Barbarie. Mariage de Jaques VI. Roi d'Ecoſſe avec Anne de Danemarc. Serment prêté au jeune Roi de Danemarc par les Etats du Royaume. Morts illuſtres; de Jules de Brunſwic, de François de Roaldes, de Plantin, de Jean Sturm, de Henri Moller, de Martin Cromer, de Guillandino, de Zabarella, d'André Dudith, & de Louis Guicbardin.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Commentaires de Nicolas de Harlai-Sancy; Livres publiés; Pierre Ayrault; Michel-Hurault de l'Hôpital; André Mallar; Emanuel van Meteren; Céſar Campana; Jean Petit; Journal de l'expédition de Drake; Antoine Errera; David Chytrée; Jaques Typot; Antoine Cicarelli; Jean Leunclave.

Henri III. 1589. **Négociation de Sancy en Suiſſe.**

LE Roi étoit toûjours à Châtelleraut, fort inquiet de la négociation dont de Harlai-Sancy s'étoit chargé, & des troupes auxiliaires qu'il attendoit depuis long-tems, lorſqu'il reçut enfin de Sancy même des lettres qui lui firent grand plaiſir, en lui apprenant l'arrivée prochaine du ſecours qu'il ſouhaitoit. Elles furent renduës à ce Prince par un courier déguiſé en chaudronnier, qui les lui apporta dans une double marmite de cuivre. Sancy arrivé à Geneve ſur la fin du mois de Mars, communiqua d'abord les ordres du Roi à Jean de Chaumont Sieur de Guitry, à Lafin de Beauvoir la Nocle, & à de Beaujeu. Ayant appris en même tems que la ville de Geneve & le Canton de Berne étoient allarmés des deſſeins qu'on ſçavoit que le Baron d'Armance avoit formés contre Geneve & Lauſane, de concert avec le Duc de Savoye, qui venoit de s'emparer du Marquiſat de Saluces, il prit de-là occaſion de propoſer au Sénat de Geneve, de lever une armée contre l'ennemi commun, & d'envoyer à Berne des députés, pour engager ce Canton à faire une ligue avec le Roi. Sancy ſe mit lui-même en chemin, pour arriver à Berne en même tems. Par le traité fait entre le Roi & les Suiſſes, il étoit porté que, ſi ces derniers étoient attaqués, le Roi leur fourniroit un certain nombre de troupes, qu'il entretiendroit à leur ſervice pendant un tems. Lorſque les députés de Geneve eurent eu leur audience des Bernois, Sancy ayant été introduit dans le Sénat, leur fit de nouvelles propoſitions, qui ſe réduiſoient à leur dire, Que s'ils vouloient faire la guerre au Duc de Savoye en leur propre & privé nom, le Roi leur fourniroit le nombre de troupes dont on étoit convenu: Que ſi au contraire leur intention étoit que le Roi declarât lui-même la guerre au Duc, il faloit abſolument

ment qu'ils lui fourniſſent l'argent néceſſaire pour la ſoutenir: Qu'en effet il n'étoit pas poſſible, en l'état où ſe trouvoit le Royaume, que ce Prince entretint en même tems des troupes au dedans & au dehors de ſes Etats: Qu'ainſi S. M. leur laiſſoit le choix. Par le traité conclu avec la France, les Bernois n'étoient point obligés à fournir de l'argent, mais ſeulement des troupes, qui devoient être entretenuës aux dépens du Roi. Cependant comme ils voyoient d'un côté, qu'ils ne pouvoient ſe mettre à couvert des deſſeins de leurs ennemis qu'en leur faiſant la guerre, & de l'autre, que le Roi avoit tant de dépenſes à faire au dedans du Royaume qu'il lui étoit impoſſible de ſoutenir encore l'entretien d'une guerre étrangere; ils aimerent mieux donner de l'argent, que d'entreprendre la guerre en leur nom, & ils s'engagerent par un acte public, à fournir au Roi cent mille écus d'or pour faire la guerre au Duc de Savoye. Les Cantons de Zurich, de Bâle, de Schaffouſe, Saint-Gal, le Comte de Montbeliard (1), & la ville de Strasbourg entrerent dans cette ligue. L'argent fut compté; & d'un autre côté Sancy en emprunta des négocians Italiens de Geneve, à qui il donna, pour ſûreté, des pierreries de grand prix. Ces ſommes furent employées à lever douze mille Suiſſes, mille Lanſquenets, trois mille hommes d'Infanterie Françoiſe, & quelque Cavalerie Allemande, qui devoit être amenée par le Sieur de Haraucour. Ces troupes eurent ordre de ſe trouver le 15. d'Avril aux environs de Geneve, pour y paſſer en revûë.

Situation de la ville de Geneve.

Avant que d'entrer en matiere, je croi qu'il eſt à propos de dire quelque choſe de la ſituation de la ville de Geneve, parce que pendant quatre mois, les environs de cette place furent cette année le théâtre de la guerre. Elle eſt ſituée à la pointe Septentrionale du Lac qui porte ſon nom, qui de ce côté-là lui ſert de muraille & de rempart. À ſon Orient ſont les bailliages de Thonon & de Chablais, & le païs de Foſſigny, qui s'étendent à deux ou trois lieuës de la ville, ou tout au plus à quatre. Thonon, capitale du bailliage de ce nom, eſt auſſi bâtie ſur le Lac, environ à cinq lieuës de Geneve, ſur le chemin qui mene en Valais. Au Midi de Geneve ſont les montagnes de Saleve & le bailliage de Ternier, ſitué dans une belle plaine, à trois lieuës de cette ville. La riviere d'Arve paſſe auprès de la ville, à cinq cens pas de diſtance. Le Rhône qui traverſe le Lac, baigne ſes murailles du côté du Couchant, & la ſepare du fauxbourg S. Gervais, qui y tient cependant par un pont de communication. Le bailliage de Gex, qui a environ quatre lieuës de long ſur deux de large, eſt ſitué ſur la rive droite du Rhône, & s'étend juſqu'au Mont-Jura. On voit d'un côté le château de Gex, & de l'autre le Pas de Cluſe ſur le chemin de Lyon. Ainſi Geneve ſe trouve comme environnée de trois bailliages qui apartenoient alors au Duc de Savoye. Les Bernois en avoient été maîtres auparavant; mais il y avoit vingt deux ans qu'ils les avoient rendus à ce Prince, à des conditions qu'il avoit mal obſervées, ou du moins qu'il n'avoit pas accomplies en entier, comme ils s'en plaignoient.

Sancy

---

(1) Fréderic de Wirtemberg.

HENRI III. 1589.

Exploits de Sancy en Savoye.

Priſe de pluſieurs villes & châteaux par le Sieur de Guitry.

Sancy n'eut pas plutôt conclu ſon traité avec le Canton de Berne, qu'il en informa Guitry, Beauvoir la Nocle & Beaujeu. En même tems il leur manda d'aſſembler le plutôt qu'ils pourroient un corps de troupes, ſans attendre le reſte de l'armée, & de faire une irruption dans les Etats du Duc de Savoye, pendant qu'il n'étoit pas ſur ſes gardes de ce côté-là. Sur cet avis, il leverent à Geneve ſix compagnies d'Infanterie, qui compoſoient environ douze cens hommes, & ſe mirent en marche la nuit du 2. d'Avril. Après avoir traverſé le Foſſigny, ils s'emparerent du château de Montou, place forte par ſon aſſiette. De-là ils marcherent à Bonne, & dès qu'ils ſe furent rendus maîtres de la ville par le moyen du pétard, la citadelle capitula. Ils continuerent enſuite leur route le long de la riviere d'Arve, allerent rompre les ponts de Trembieres & de Buringe, vis-à-vis de Montou & de Bonne, pour fermer de ce côté-là les paſſages aux ennemis, & ſe rendirent devant S. Joire, qui apartenoit au Baron d'Armance. Saint-Joire eſt un château très-fort par ſon aſſiette, ſitué au milieu des montagnes du Chablais. Ils l'emporterent d'emblée, & y trouverent une grande quantité de proviſions avec beaucoup de papiers, qui leur firent connoître les projets du Duc de Savoye contre Berne & Geneve. Après cette expédition, Guitry, qui commandoit en Chef, étant revenu à Geneve, entra dès le lendemain dans le bailliage de Gex avec deux coulevrines & trois petites piéces de canon: il avoit fait prendre les devants à Villeneuve, qui commandoit l'Infanterie, & il le ſuivoit avec le reſte de ſes troupes. Il ne fut pas plutôt arrivé devant Gex, que la ville lui ouvrit les portes; & le lendemain Claude de Popel, Baron de la Pierre, rendit le château, à la condition d'avoir lui & les ſiens la vie ſauve: on les mena priſonniers à Geneve, après quoi Sancy envoya ordre à Guitry de congédier ſes troupes. Le Duc de Savoye ne s'étoit pas attendu à cette irruption; & il craignoit ſi peu du côté de Geneve, qu'il avoit envoyé toutes ſes troupes dans la Breſſe, afin de faire quelque entrepriſe ſur la Bourgogne, qui en eſt voiſine; mais dès qu'il eut reçu ces nouvelles, il envoya ordre au Sieur de Sonas, Gouverneur de Remilly, de marcher en diligence à Bonne. De Sonas obéït, & prit auſſi-tôt cette route, à la tête de huit compagnies d'Infanterie & de neuf cornettes de Cavalerie.

De Guitry entreprend en vain de forcer le Pas de la Cluſe.

Pendant ce tems-là, le Sieur de Guitry entreprit de forcer le Pas de la Cluſe. C'eſt ainſi qu'on nomme un défilé qui eſt à trois lieuës de Geneve, creuſé dans le roc au pied du Mont-Jura, qui eſt fort haut & fort eſcarpé en cet endroit, & à qui le Rhône ſert, pour ainſi dire, de foſſé. Villeneuve s'en étant approché avec ſon détachement, & ayant apperçu quelques troupes de la garniſon ſur la montagne, fit un long detour pour les prendre en queuë, tomba ſur ces ſoldats débandés qu'il tailla en piéces, & les pouſſa juſqu'au fort qui ſert de défenſe à ce défilé. Il pourſuivoit vivement ces fuyards, lorſque les troupes qui étoient dans le vallon entreprirent de gagner la hauteur ſans ordre de leurs Officiers, afin d'achever la défaite des ennemis, qui paroiſſoient conſternés:

mais elles furent repouſſées, & nous perdimes en cette occaſion le Baron de Saint-Leger & quelques ſoldats. Sur ces entrefaites de Sancy arriva au camp, où ayant été joint enſuite par Louis d'Erlach, Général des troupes de Berne, ils tinrent conſeil; & après une mûre déliberation, ils jugerent à propos d'abandonner cette entrepriſe, & de retourner avec leurs troupes ſur le lac de Geneve, pour s'emparer de toutes les places des environs.

Sancy ſe rend maître de Thonon.

Les nouvelles levées étant arrivées, de Sancy fit la revûë de ſes troupes le 22. d'Avril; le lendemain il paſſa le Rhône, & marcha vers Thonon. Cette place n'a ni murs ni foſſé; mais elle eſt défenduë par un château bâti au bout de la ville, du côté du Septentrion. De Sancy l'aſſiégea, & trois jours après, le Commandant, qui étoit le Baron de Dingy, la rendit, à condition qu'il ſortiroit avec ſa garniſon vie & bagues ſauves. Delà de Sancy alla brûler le village de Conciſe, & enſuite il attaqua le fort de Ripaille.

Il aſſiége le fort de Ripaille.

Ce lieu eſt ſitué dans un ſéjour charmant, & l'on y voit un beau monaſtere, où Amedée VII. Duc de Savoye, qui fut Pape ſous le nom de Felix V, ſe retira avec les Cardinaux de ſon parti, lorſqu'il eut abdiqué le Pontificat. Là toute ſon occupation fut de mener une vie délicieuſe, dégagée de ſoins & d'embarras; ce qui a donné lieu à une expreſſion proverbiale de notre langue, où *faire ripaille* (1), ſe dit de ceux qui ſe livrent à la bonne chére & aux plaiſirs. Philibert, pere du Duc de Savoye, avoit fait conſtruire quelques galeres dans cet endroit, & y avoit mis une bonne garniſon. Son deſſein étoit de courir le Lac, pour empêcher la navigation aux Bernois, & tenir en bride la ville de Geneve.

Combat entre les Savoyards & les Alliés.

A la nouvelle du ſiége, le Comte François de Martinengue marcha en diligence au ſecours de la place, à la tête de quinze cens Gendarmes, de cinq cens Arquebuſiers à cheval, & de mille Fantaſſins. Il parut au pied des montagnes dans le tems qu'on s'y attendoit le moins, paſſa l'Arve à Bonneville, ſur le pont de Burmge qu'il avoit rétabli, & tomba à l'improviſte ſur les troupes du Roi qui étoient en deſordre. La Cavalerie Genevoiſe, que Guitry avoit poſtée ſur la hauteur de Creſt, ſans Arquebuſiers pour la couvrir, ſe voyant attaquée par quatre cens

---

(1) *Faire ripaille* ſe dit proprement de ces petites débauches de Gargotte, où des Ecoliers fripons ſe régalent en *cotelettes* & en *ruſteries*, comme on appelloit autrefois les têtes de mouton que vendent les tripieres: & ſelon moi, *ripaille* pourroit bien venir de *Ripp*, comme l'Allemand nomme ces os plats & courbes que nous appellons *côtes*. Ceux, au reſte, qui ont cru que *faire ripaille*, pour faire *bonne chére*, s'étoit dit originairement par rapport à ce Duc de Savoye, qui s'étant retiré à *Ripaille*, y faiſoit, dit-on, chére entiere ſous l'habit de Moine; ceux-là, dis-je, n'ont pas fait réflexion que ce Prince, loin de vivre en délices dans ſa retraite de Ripaille, y vivoit au contraire très-frugalement aux yeux de tout le monde, & que comme d'un côté, il s'étoit reſervé tout le révenu de ſes païs, ce furent les grandes épargnes qu'il avoit faites à Ripaille, qui jointes à la réputation qu'il s'y étoit faite de ne vivre plus que pour le Ciel, lui frayerent le chemin à la Papauté. *Voyez* Spon, Hiſtoire de Geneve, 2. Edit. tom. I. pag. 107. & 108. LE DUCHAT.

Piquiers, & ſe ſentant trop foible pour leur réſiſter, ſe retira au gros de l'armée. En même tems les Savoyards tomberent ſur nos lignes; mais les troupes de Soleurre, qui gardoient alors la tranchée, ſoutinrent le choc, & les obligerent à ſe retirer. A leur exemple, la Cavalerie Genevoiſe ayant repris courage, revint avec quelques Arquebuſiers ſur la hauteur de Creſt qu'elle avoit abandonné, & attaqua d'abord les ennemis avec beaucoup de vigueur; mais un corps de troupes fraîches qui ſurvint, l'obligea une ſeconde fois à ſe retirer. On perdit quelque monde de part & d'autre à ces eſcarmouches. Enfin une groſſe pluye, accompagnée d'éclairs, ſepara les combattans. Les ennemis regagnerent les montagnes voiſines, & prirent la route de Sion. Les habitans de Ripaille n'eſpérant plus de ſecours, ſe rendirent le premier de Mai. Il ſortit de la place environ huit cens hommes, tant Milanois que Piémontois, commandés par les Capitaines Compois, Bourg & Sinalde. Sancy les fit eſcorter juſqu'à ce qu'ils fuſſent en ſûreté avec tous leurs effets, qu'ils eurent permiſſion d'emporter. Le lendemain on retira de la place tout ce qu'il y avoit d'effets, & on commença à la démolir; on mit enſuite le feu aux tours, qu'on réduiſit en cendres, auſſi-bien que deux galeres & trois autres petits bâtimens, & l'on obligea les habitans de Thonon & de Gex de prêter ſerment au Roi.

Les habitans de Ripaille ſe rendent & on démolit la place.

Les Suiſſes commencent à ſe mutiner.

L'effort des ennemis pour ſecourir Ripaille, tout inutile qu'il avoit été, avoit cependant fait comprendre aux Suiſſes, qu'ils ne pourroient réſiſter long-tems, ſi Sancy ne leur faiſoit venir la Cavalerie & l'Infanterie Françoiſe qu'il leur avoit promis. Comme ils ne voyoient point arriver ces troupes, & qu'ils apprenoient qu'on faiſoit à Chambery de grands préparatifs, en attendant un corps conſiderable qui venoit d'Italie, ils avoient commencé à ſe mutiner avant la priſe de Ripaille, & ce ne fut pas ſans peine que Sancy obtint d'eux qu'ils euſſent patience juſqu'à ce qu'ils fuſſent maîtres de cette place; il leur promit, qu'après cette conquête il feroit enſorte de les contenter. La place s'étant renduë, Sancy ſçut tirer avantage de la crainte que les Suiſſes avoient marquée. Son premier deſſein, en venant en ce païs-là, étoit d'y lever un grand corps de troupes auxiliaires, & de le mener en diligence au Roi: mais comme on ne lui avoit point donné d'argent, il ne put l'exécuter, & crut devoir s'accommoder au tems. Sous prétexte de la guerre que le Duc de Savoye faiſoit à la ville de Geneve & au Canton de Berne, il leva des troupes à leurs dépens. Pour engager l'affaire, il ſouffrit qu'on lui impoſât deux conditions; la premiére, que la guerre ſe feroit au nom du Roi, & la ſeconde, que les troupes qu'on leveroit avec l'argent des Alliés, ne ſerviroient que dans cette guerre. Mais ayant reconnu que les Suiſſes, inſtruits par leur propre péril, étoient fort conſternés, parce qu'ils n'avoient point de Cavalerie & que leurs ennemis en avoient beaucoup, il ſaiſit cette occaſion pour exécuter ſon projet. Dans cette vûë il aſſembla les principaux Officiers de ſon armée, & après avoir donné de grands éloges à la valeur avec laquelle ils s'étoient comportés au ſiége de Ripaille, il leur declara, Que dans l'embarras où étoit le Roi, il n'étoit pas poſſible qu'il leur envoyât de la Ca-

Henri III. 1589.

Sancy perſuade aux Suiſſes de paſſer en France.

valerie & de l'Infanterie: Qu'il y avoit cependant un moyen de ſe donner réciproquement du ſecours: Qu'il faudroit pour cela que les Suiſſes, les Griſons, & les troupes du païs de Valais qui étoient dans le camp, entraſſent promptement en France: Que le Roi, qui avoit beaucoup de Cavalerie, voyant ſon armée renforcée par ce corps de Suiſſes & de leurs Alliés, pourroit, ſans s'affoiblir, envoyer en Savoye un gros détachement de Cavalerie & d'Infanterie Françoiſe qui ne lui ſeroit plus néceſſaire, & qu'alors les Suiſſes, fortifiés par ce ſecours, ſeroient en état de faire tête aux forces de leur ennemi. Cette propoſition fut très-bien reçuë par les Officiers de ces troupes, qui, effrayés du péril où ils ſe voyoient, ne demandoient pas mieux que de trouver un prétexte plauſible pour ſortir de Savoye; tous s'écrierent auſſi-tôt, qu'ils étoient prêts de paſſer en France: on dreſſa un acte de ce conſentement, qu'ils ſignerent; après quoi de Sancy ſe rendit en poſte à Berne, & ayant fait aſſembler le Conſeil, il expoſa ce qui venoit de ſe paſſer entre les Officiers des troupes & lui, & fit voir combien ce parti étoit raiſonnable & avantageux. Il ajoûta aux raiſons qu'il avoit alleguées aux troupes: Que l'entretien de cette armée montant par mois à cent cinquante mille écus d'or, il ne leur reſtoit pas de quoi payer une montre à leurs troupes: Qu'ils pourroient compter, dès qu'il n'y auroit plus d'argent, il n'y auroit pas un Suiſſe qui ne déſertât: Qu'ainſi ils ne pouvoient rien faire de mieux, que de lui permettre de ſe ſervir de ce qui reſtoit d'argent pour conduire toutes ces troupes en France, & qu'auſſi-tôt qu'il y ſeroit arrivé, le Roi auroit ſoin de leur envoyer la Cavalerie & l'Infanterie dont ils avoient beſoin.

Les Bernois ne conſentoient qu'avec peine à ce changement, parce qu'ils ſentoient bien que le poids de la guerre, dont ils avoient cru ſe décharger en prêtant de l'argent au Roi, alloit par ce moyen retomber ſur eux. Cependant ils ſe rendirent aux raiſons que leur allegua Sancy; mais ils le prierent de ne point paſſer le Rhône avec les troupes qu'il emmenoit, avant le 20. de Mai, afin qu'ils euſſent le tems d'en lever d'autres, pour les mettre dans les places dont on venoit de s'emparer. Sancy y conſentit.

On étoit convenu avec ceux du Valais, par l'entremiſe du Capitaine Pierre d'Ambiel, qu'ils auroient tout le païs qui avoit été conquis au-delà de la Durance, & ils ſe chargeoient, à certaines conditions, de garder, au nom de la ville de Geneve & du Canton de Berne, les bailliages de Thonon, de Gex & de Bonne; mais le Sénat refuſa enſuite de ratifier ce traité.

Retour de Sancy en France.

Sancy paſſa le Rhône dans le tems dont on étoit convenu; & ayant laiſſé les troupes de Berne & ce qu'il avoit avec lui de François, il ſe contenta d'emmener Guitry, Beaujeu & de Villeneuve. Pendant que ces troupes traverſoient la Principauté de Neufchâtel & le Comté de Montbeliard, & qu'elles étoient ainſi obligées de prendre un long detour, il ſe rendit à Strasbourg, pour y joindre la Cavalerie que de Haraucour avoit promiſe. Outre cela il chargea Théodoric de Schomberg de lui lever mille Lanſquenets & douze cens Reîtres, qu'il attendoit autour de Langres.

Le départ de Sancy donna beaucoup d'inquiétude aux Genevois & aux Ber-

Exploits des Savoyards & des Genevois.

Bernois, & elle fut encore augmentée par l'arrivée des ennemis. Celui qui parut le premier, fut le Baron d'Armance, qui cherchoit à ſe venger de ce qu'on avoit pris ſon fort & tout le païs des environs. Le Baron s'empara du château de Boëge, & enſuite de Saint-Joire, par la mauvaiſe défenſe du Commandant, qui effaça depuis par une mort glorieuſe l'infamie de cette action. Les Savoyards ne réüſſirent pas de même à Marcouſſy; ils y furent repouſſés avec perte. Cependant leur armée, compoſée de ſept mille hommes de pied & d'environ dix huit cens chevaux Comtois, Eſpagnols & Italiens, étant entrée dans le bailliage de Ternyer, marcha à un fort que les Genevois avoient commencé près du pont de l'Arve. Elle campa d'abord à Colonges au-deſſous de la montagne de Saleve, à une lieuë de ce pont. Le lendemain 23. de Mai, ils planterent leurs échelles contre le fort, & pétarderent enſuite la porte, mais ſans ſuccès; car les habitans de la ville de Geneve accoururent au ſecours. Les ennemis allerent enſuite attaquer Ternyer, où, après un combat opiniâtre, ils furent enfin répouſſés avec perte: le lendemain ils tenterent encore de ſurprendre cette place, mais toûjours inutilement; ils y perdirent vingt trois hommes, ſans compter le Capitaine Charles de Grenoble, qui avoit appliqué le pétard. Cependant leur nombre croiſſoit de jour en jour, & on ne pouvoit, ſans beaucoup de péril & ſans de grands fraix, défendre Marcouſſy, qui eſt à quatre lieuës de Geneve; ainſi on réſolut de l'abandonner après y avoir mis le feu. La néceſſité força les Genevois de recourir à ce remede, dont ils ſe trouverent très-mal. Le Baron d'Armance & ſon détachement brûlerent enſuite tout le païs des environs.

Les Genevois abandonnent Marcouſſy & y mettent le feu.

Les Savoyards prennent Ternyer par compoſition.

Enfin on ouvrit la tranchée devant Ternyer le premier de Juin, & Charles-Emanuel Duc de Savoye s'y étant rendu en perſonne, avec deux groſſes piéces de canon & quatre piéces de campagne, on dreſſa deux batteries entre le château, qui n'eſt entouré que d'un ſimple mur ſans aucune autre fortification. En même tems on ſomma la garniſon de ſe rendre; ce qu'elle refuſa d'abord: cependant à peine l'artillerie eût-elle ruiné les creneaux & les ouvertures de la tour par où les aſſiégés tiroient ſur l'ennemi, qu'ils ſe rendirent, à condition d'avoir la vie ſauve; mais on leur manqua de parole, & il y en eut quarante qui furent mis aux fers & étranglés dans la ſuite. Les Franc-Comtois & les François qui ſervoient dans l'armée du Duc condamnerent hautement cette perfidie, qui étoit de mauvais exemple & donnoit lieu de craindre un pareil traitement. L'armée ennemie marcha enſuite au pont de l'Arve, où il ſe paſſa pluſieurs actions fort vives, à cauſe des fréquentes ſorties des Genevois, qui avoient fait rentrer dans la ville tous les corps qu'ils avoient dans les châteaux & dans les forts des environs. Le Baron de Preſſy fut pris dans ces eſcarmouches; du reſte il y eut peu de monde de tué. Le lendemain 3. de Juin, il y eut au plan des Ovates une action très-ſanglante, qui dura quatre heures. Le Comte de Salenove, Maréchal de Camp, qui s'étoit vanté d'entrer dans le fort, y entra en effet; car ayant été tué dans la mêlée, ſon corps y fut porté par les Genevois. Le Duc n'eſpérant plus de ſe rendre maître de la place, & ne voulant cependant pas ſe retirer ſans laiſſer quelques traces de

Action ſanglante entre les Genevois & les Savoyards au plan des Ovates.

Bravoure du Capitaine Bois.

de ſon arrivée, alla camper au village de Sonzy, à deux lieuës de Geneve, où il commença un fort ſous le nom de Sainte-Catherine. Enſuite, ayant appris qu'il arrivoit des troupes du Canton de Berne ſous la conduite du Général Erlach, & qu'elles étoient déja à Eſcouran auprès du Pas de la Cluſe, il s'avança de ce côté-là: il y eut de légeres eſcarmouches pendant deux heures ſans beaucoup de perte. Depuis ce tems-là le Duc n'attaqua plus les ennemis à force ouverte. Il ne réüſſit pas mieux dans le Foſſigny. Les troupes de Breſſe avoient mis le ſiége devant Felinge, auprès de Bonne. Le Capitaine Bois, qui commandoit dans ce fort avec cent trente hommes, renforcés par une compagnie des troupes de Neufchâtel, ſortit de la place, attaqua vigoureuſement les ennemis, & s'étant avancé en perſonne juſqu'aux premiers rangs, il fit un défi au Baron d'Armance, à Dumont, ou à tel autre qui voudroit, de venir ſe battre en duel avec lui. Les jours ſuivans ſe paſſerent en eſcarmouches juſqu'à l'arrivée de l'armée de Berne, commandée par le Sieur de Watteville, Avoyer de la République. Elle étoit compoſée de quarante compagnies, avec une artillerie en très-bon état. Il ſe fit peu de tems après une tréve entre les Bernois & les Savoyards; & elle fut enſuite prolongée de plus de vingt jours.

Divers combats entre les Genevois & les Savoyards.

Le 23. de Juin il y eut proche de Saconey une action très-vive, & dont la ſuite penſa coûter cher aux Genevois. Après le combat on avoit apporté quantité de vin & de rafraîchiſſemens de la ville, & les ſoldats ne ſongeoient qu'à boire & à ſe divertir, lorſque les Savoyards vinrent les attaquer par derriere. Heureuſement les Genevois les apperçurent aſſez-tôt pour quitter leurs tables & courir aux armes; pluſieurs des ennemis furent démontés & faits priſonniers, entre autres de Saint-Sergue, dit Bellegarde, & on leur prit un drapeau. Pendant ce tems-là une batterie que les Genevois avoient dreſſée ſur la hauteur de Champet foudroyoit les Savoyards; enſorte que leurs troupes ne pouvoient venir à leur ſecours. On paſſa le reſte du mois à faire le ſiége de Bonne. Antoine de la Baume Comte de Montrevel s'y rendit avec des échelles & un détachement des meilleures troupes du Duc, pour faire une derniere tentative: il avoit laiſſé ſa Cavalerie à Euringe, au pont qui eſt ſur la riviere de Menoge; mais la garniſon ayant fait une ſortie vigoureuſe, il fut obligé de ſe retirer, apres avoir ravagé le bailliage de Ternyer, où il mit tout à feu & à ſang, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe, laiſſant par-tout des marques de la plus infâme debauche. Enfin le 9. de Juillet les eſcarmouches recommencerent auprès de Lancy & de Peſai, aux environs du fort de l'Arve. Quelques ſoldats ſe ſignalerent en ces occaſions, & le Capitaine Bois, que les Genevois avoient fait venir de Bonne, pour lui donner la Lieutenance générale de leurs troupes, ſous le Sieur Varro qui les commandoit en Chef, y rendit de grands ſervices. Trois jours après, les ennemis s'étant mis en embuſcade au-deſſus & au-deſſous de Pinchat; on y combattit avec plus d'opiniâtreté que jamais: les Bernois, qui avoient les mains liées par la tréve, furent ſimples ſpectateurs du combat. Deux jours après, la tréve étant expirée, ils ſe préſenterent en bataille, & ayant laiſſé un regiment

à

à Callonges, pour tenir en bride la garniſon du Pas de la Cluſe, ils ſe rendirent au pont de Buringe. De-là après avoir ruiné le château du Sieur de Lullin, qui étoit au-delà du pont, ils s'avancerent juſqu'à Saint-Joire, ſans laiſſer aucunes troupes à Buringe.

Défaite des Savoyards.

Le 24. de Juin (1) ils allerent camper au Prieuré de Pilonai: ils y trouverent un corps de troupes arrivant d'Italie par Bonneville, ſous la conduite du Marquis de Saint-Martin de la maiſon d'Eſt, que le Duc de Savoye avoit demandé au Duc de Ferrare pour commander ſon armée. Ce Général avoit avec lui les Comtes de Valpergue & de Maſſin; & le Baron d'Armance conduiſoit une troupe d'Arquebuſiers à cheval levés dans le Foſſigny. Dés le lendemain il ſe donna un combat ſanglant entre eux & les Bernois, qui étoient ſupérieurs en nombre, car ils avoient dix mille fantaſſins, deux cens Gendarmes, & deux cens Arquebuſiers à cheval. Le combat recommença juſqu'à trois fois: enfin l'Avoyer de Watteville ayant fait une derniere charge avec ſa Cavalerie, les ennemis prirent la fuite après avoir perdu beaucoup de monde, & ſur-tout beaucoup d'Officiers de diſtinction. Les Comtes de Valpergue & de Maſſin y furent dangereuſement bleſſés; le reſte ſe ſauva dans les montagnes, où ils eurent beaucoup à ſouffrir de la diſette pendant trente heures. Les vainqueurs firent un butin conſiderable: les querelles qui s'éleverent entre les ſoldats pour les priſonniers, en firent tuer pluſieurs, & faciliterent à d'autres le moyen de s'échaper. Cette victoire fut en quelque ſorte funeſte aux Genevois, par la mort du Capitaine Bois, qui, après s'être extrémement diſtingué dans cette bataille, reçut à la bouche un coup de pique, qui n'auroit pas été mortel s'il ſe fût retiré ſur le champ pour ſe faire panſer; mais étant reſté dans l'action, ſa playe s'enflamma par la chaleur & par les efforts qu'il fit, & il mourut deux jours après.

Une maladie extraordinaire oblige les deux partis à faire la paix.

Les Savoyards continuant à faire le dégât dans le bailliage de Ternyer, les Genevois ſe rendirent maîtres de Saint-Joire, & le brûlerent, en haine du Baron d'Armance, qu'ils regardoient comme le boutefeu & l'auteur de tous ces maux. Les deux partis étoient fort-las de la guerre, lorſqu'il ſurvint une maladie extraordinaire qui les obligea de la finir. C'étoit un tremblement de tous les membres, joint à un eſprit égaré & à une frayeur dont on ne voyoit aucune cauſe: ce mal étoit contagieux & ſe communiquoit fort vîte.

Les Bernois ne ſe comporterent pas comme ils devoient dans cette guerre, ſoit qu'ils euſſent été gagnés par le Duc de Savoye, ou pour quelque autre raiſon. La tréve qu'ils firent ſi à contre-tems avec les Savoyards en fut une bonne preuve. La paix que les principaux de leur Sénat conclurent quelque tems après avec le Duc, ſans y comprendre les Genevois, ne laiſſa aucun doute là-deſſus: il eſt vrai cependant qu'elle n'eut pas lieu, parce que le peuple ſe mutina, & que les Miniſtres déclamerent hautement contre ce traité.

---

(1) Ce doit être le 25. de Juillet, comme le prouve tout ce qui précede.

Henri III. 1589.

Arrivée de Sancy à Port-ſur-Saone.

Déja Sancy étoit arrivé à Port-ſur-Saone avec l'armée auxiliaire. Il avoit traverſé la Franche-Comté, où on lui avoit fourni des vivres, ſuivant le traité fait avec l'Eſpagne. Lorſqu'il eut paſſé la Saone, il rencontra Guillaume de Saulx Comte de Tavanues, que le Roi avoit envoyé au devant de lui avec trois cens chevaux. Ils entrerent enſemble dans l'Evêché de Langres. La ville avoit toûjours été très-fidèle au Roi; d'ailleurs c'étoit une place importante, tant par ſa ſituation avantageuſe que parce qu'elle eſt frontiere. Ainſi il étoit de l'intérêt du Roi de la mettre hors d'inſulte. Comme elle étoit environnée de poſtes occupés par les Ligueurs, les habitans prierent de Sancy de les délivrer de ce voiſinage; & quelque preſſé qu'il fût de joindre le Roi, il crut devoir ſe rendre à leurs demandes. Dans cette vûë il alla ſe préſenter devant Château-Villain, qui étoit ſur ſa route, ſur les inſtances que lui en fit Louis da Diacceto, Noble Florentin, Seigneur de ce lieu. Le Duc de Lorraine (1) étoit entré dans la Ligue; & après avoir declaré la guerre au Roi & à tous ceux de ſon parti, il ravageoit la frontiere & avoit même dreſſé des embûches à Sancy. C'étoient les troupes de ce Prince qui tenoient Château-Villain. Dès que Sancy eût inveſti la place, elle ſe rendit ſans attendre qu'on l'attaquât.

Le Duc de Longueville & la Nouë vont au-devant de Sancy.

Le Roi ayant appris l'arrivée de Sancy, écrivit au Duc de Longueville de raſſembler le plus qu'il pourroit de troupes en Picardie & en Champagne, de prendre la Nouë avec lui, d'aller au devant de Sancy, & ſurtout d'éviter toute occaſion de combattre, à moins qu'il n'y fût forcé. Cependant, avant que de quitter Châtelleraut, il crut devoir intimider la ville de Poitiers, dont la fidélité étoit fort ſuſpecte. Dans cette vûë il donna au mois de Mai un nouvel Edit, encore plus fort que ceux des mois de Février & d'Avril, par leſquels il avoit caſſé & annullé tous les droits & tous les privileges des villes rebelles. Par celui-ci il declara de plus tous les habitans de ces villes, tant Eccléſiaſtiques que ſéculiers, déchus de tout droit d'immunité, de foires, de juſtice, d'écoles, & d'exemption des impôts publics. Cet Edit fut enregiſtré & publié au Parlement le 2. de Juin.

Priſe du Comte de Soiſſons par les Ligueurs.

Le Roi étoit alors arrivé à Tours, où il reçut la nouvelle de la priſe du Comte de Soiſſons. Ce Prince, qui alloit commander en Bretagne, s'y étoit rendu avec peu de ſuite, & devoit être joint par un grand nombre de troupes qui étoient dans la Province. Il étoit arrivé à Château-Giron après une longue marche, lorſqu'ayant appris que le Duc de Mercœur étoit à Vitré, il s'y arrêta malgré tout ce qu'on put lui dire pour l'engager à gagner Rennes, où il pourroit arriver dans trois heures. Le Sieur de Lavardin, Maréchal de Camp de ſon armée, s'étoit logé au château. Le Comte de Soiſſons étoit demeuré dans le bourg, où le ſoir même il fut inveſti par les ennemis. Il s'y défendit d'abord avec une opiniâtreté extrême, faiſant armes de tout. Enfin les ennemis ayant mis le feu à la maiſon où il étoit logé, & la flamme commençant déja à gagner ſon apartement, il fut obligé de ſe rendre

---

(1) Charles.

Il ſe ſauve par une ruſe particuliere.

dre au Duc de Mercœur, qui l'envoya à Nantes ſous bonne garde. On l'enferma dans le château, d'où il ſe ſauva quelque tems après par un ruſe aſſez particuliere. Il feignit une maladie, & s'étant mis dans un panier dans lequel on lui portoit à manger: ſes domeſtiques l'emporterent hors du château au travers des gardes, qui crurent que c'étoit ſa deſſerte qu'on enlevoit. Il y eut beaucoup de monde tué dans l'action où il fut pris. Charles d'Avaugour, Comte de Vertus, y fut auſſi fait priſonnier. De Lavardin éveillé par le bruit, après avoir trouvé quelque réſiſtance, ſe ſauva avec un petit nombre de ſoldats, tandis que le reſte des ennemis étoit occupé à ſe rendre maître du Comte.

Avant que ce Prince ſe fût échapé de ſa priſon, le Roi, qui ne vouloit pas laiſſer la Province ſans Commandant, nomma à ſa place, à la recommandation du Roi de Navarre, Henri de Bourbon Prince de Dombes, fils du Duc de Montpenſier, jeune Prince d'un naturel excellent, & déja diſtingué par ſa bravoure. Ce fut-là l'origine des démêlés qu'on a vûs depuis entre ces deux Princes, qui ne ſe ſont jamais bien reconciliés.

Lettre du Roi de Navarre aux habitans d'Orleans.

De Tours le Roi vint à Blois, évitant de paſſer par Amboiſe; de Blois il alla à Baugency, d'où le Roi de Navarre écrivit le 22. de Mai aux habitans d'Orleans, pour les avertir de leur devoir & du péril dont ils étoient menacés. Il leur rappelloit le ſouvenir de la déroute récente des Ligueurs à Senlis & de la défaite de Saveuſe, & il les exhortoit à rentrer promptement dans le devoir. Il leur repréſentoit, que ce n'étoit point à eux à connoître de ce qui s'étoit paſſé à Blois, & qu'ils devoient être perſuadés qu'en cela le Roi n'avoit rien fait que de juſte. Il ſe juſtifioit enſuite, & les Proteſtans avec lui, ſur ce qu'on pouvoit leur reprocher. Il diſoit qu'il y avoit beaucoup de différence entre la cauſe des Ligueurs & la leur: Que jamais ſon parti n'avoit attaqué ni le nom ni l'autorité du Roi: Qu'ils n'avoient eu d'autre deſſein que de ſe défendre contre leurs ennemis: Que s'ils avoient pris les armes, ce n'avoit été que pour ſe conſerver la liberté de conſcience: Qu'ils les avoient toûjours quittées, auſſi-tôt qu'on leur avoit accordé la paix & le libre exercice de leur Religion: Qu'il leur en donnoit encore l'exemple: Qu'il les conjuroit donc de l'imiter, & de prévenir par un prompt repentir la ruine dont leur ville, & toutes celles qui perſiſteroient dans leur révolte, étoient menacées.

Priſe de Gergeau par l'armée du Roi.

De-là l'armée marcha à Gergeau, où il y a un pont ſur la Loire. Cette ville eſt à cinq lieuës au-deſſus d'Orleans, & de Jalange y commandoit. Le Roi l'ayant fait ſommer de ſe rendre, il le refuſa, comptant apparemment ſur les promeſſes des Orleanois, ou ſur leur voiſinage; mais le canon ayant fait bréche à la place, elle fut emportée d'aſſaut & miſe au pillage. Le Roi y perdit Philippe-Antoine de Moncaſſin-Houliez, Colonel du regiment de Picardie. La garniſon fut paſſée au fil de l'épée. De Jalange trouva moyen d'éviter la premiére fureur du ſoldat, mais il ne put échaper à la juſte colere du Roi, qui le fit pendre ignominieuſement. Le gouvernement de ce poſte fut donné enſuite à Jean du Faur, couſin-germain du fameux Guy du Faur Sieur de Pibrac, dont je ne parle jamais qu'avec éloge. On lui donna un bon corps de troupes, tant pour défendre la place que pour s'oppoſer aux courſes des Orleanois. Après cet exploit, les troupes du Roi paſſerent dans la Beauſſe, & celles du Roi de Navarre prirent ſur leur route & pillerent Pethivier, qui avoit refuſé d'ouvrir ſes portes: les Chefs des rebelles furent pendus, comme le Commandant de Gergeau. Le Roi mit dans Pethivier Charles de Balſac Sieur de Dunes. De-là on marcha à Eſtampes, qui refuſa de ſe ſoûmettre. Le Roi la punit de ſa temérité, & condamna à mort quelques-uns de ſes Magiſtrats qui avoient porté les habitans à la révolte. L'armée paſſa enſuite la riviere à Poiſſy, & vint camper devant Pontoiſe.

Priſe de Pontoiſe.

Cette ville eſt ainſi nommée parce qu'elle a un pont ſur l'Oiſe, qui ayant paſſé par Noyon, vient ſe jetter dans la Seine à Conflans Sainte-Honorine, après avoir reçû l'Aine à Compiegne. Celui qui commandoit dans Pontoiſe étoit Charles de Neuville d'Alincourt, qui s'étant mis à la tête des Lyonnois rebelles, avoit été honteuſement chaſſé de Lyon par le Duc de Nemours, Gouverneur de cette ville & des cantons voiſins. Le Duc de Mayenne lui avoit donné pour ſecond Edme de Hautefort. Il y a deux villes à Pontoiſe; la haute & la baſſe: la haute eſt défenduë par un château, la baſſe s'étend le long de la riviere, & le fauxbourg lui ſert en quelque ſorte de rempart. Il y a une très-belle égliſe dédiée à la Sainte-Vierge, où l'on venoit de tous côtés en pélerinage avec beaucoup de dévotion. Comme ce grand vaiſſeau commandoit la ville, les aſſiégés ſe hâterent de le fortifier & de le remplir de terre. C'eſt par-là qu'on commença à battre la place, & dans le tems qu'on pouſſoit la tranchée près des murs & qu'on étoit aux mains, de Hautefort, courant de côté & d'autre dans cette égliſe, fut tué d'un coup d'arquebuſe qu'il reçut dans la tête; c'étoit le 12. de Juillet. Il fut fort regretté dans ſon parti. Du reſte, c'étoit un homme ſans probité, qui s'étoit déshonoré par ſes cruautés & par les meurtres qu'il avoit commis dans le Limouſin, ſon païs, avec Jean de Saint-George, ſon beaufrere, qui avoit eu la tête tranchée à Bourdeaux ſept ans auparavant. La mort de Hautefort intimida les habitans, ſans leur faire perdre cœur; ils ſe défendirent encore long-tems dans leur égliſe; mais le canon l'ayant preſque ruinée, les troupes du Roi l'attaquerent avec tant de vigueur, qu'elles l'emporterent l'épée à la main. D'Alincourt y fut bleſſé à l'épaule: & du côté du Roi, Gabriel Prevôt de Charbonieres reçut une bleſſure dont il mourut au bout de quelque tems. Après la priſe de l'égliſe, qui commandoit une grande partie de la ville, les aſſiégés, qui étoient vûs de tous côtés, n'oſant plus ſe montrer ſur la bréche, ſe rendirent douze jours après la mort de Hautefort. Comme l'égliſe avoit fait perdre la ville, & que le Roi appréhendoit un pareil accident, il la fit raſer, d'autant plus que le canon en avoit ruiné les dehors, & que la terre dont on l'avoit remplie avoit gâté tous les dedans. S. M. chargea de cette démolition Pierre de Mornai Sieur de Buhy, à qui elle donna le gouvernement de la place.

Jametz ſe rend aux Lorrains.

Le jour même de la priſe de Pontoiſe, la citadelle de Jametz ſe rendit aux Lorrains. Il y avoit ſept mois qu'ils étoient maîtres de la ville, dont le ſiége en avoit duré onze. La tréve qu'on avoit faite au commencement de l'année avoit interrompu les hoſtilités juſqu'au 15. d'Avril, & on avoit eu quelque eſpérance que les affaires s'accommoderoient ſans effuſion de ſang. Il y avoit eu pluſieurs allées & venuës entre la Cour de France & celle de Nancy, pour négocier cette affaire. Le Duc de Lorraine s'étoit flatté qu'elle pourroit ſe conclure par le moyen du mariage que la Comteſſe d'Aremberg avoit propoſé, & auquel il eſpéroit que le Roi & le Duc de Montpenſier, oncle maternel de Charlote (1), conſentiroient. Ainſi il ne ſe declaroit point de ſon côté; & n'oſant faire ouvertement la guerre au Roi, il ſe ſervoit pour cela du miniſtere du Sieur de Saint-Paul, à qui il prêtoit ſes troupes ſous main, pour l'aider à ravager les frontieres de Champagne & le Rethelois. Joachim de Dinteville, Gouverneur de Champagne, ayant eu ordre de marcher contre lui, reprit le 28. de Janvier Montfaucon, dont ce Chef des Ligueurs s'étoit emparé avec le ſecours des Lorrains. Africain d'Anglure, Sieur d'Ambliſe, & le Baron de Termes s'étoient joints à de Dinteville pour cette expédition; mais la place retomba peu de tems après entre les mains du Sieur de Saint-Paul, par la faute du nouveau Commandant que d'Ambliſe y avoit mis.

Défaite de Saint-Paul.

Quelques jour après, l'armée du Roi & celle de Saint-Paul en vinrent à une bataille auprès de Saint-George. De Dinteville étant alors abſent, Claude de Joyeuſe de Torteron, fils puîné de Foucaud de Joyeuſe Comte de Grandpré, étoit à la tête de l'armée Royale & s'étoit campé à S. Jevin dans le Comté de Grandpré; mais d'Ambliſe l'ayant joint avec un petit nombre de ſoldats, Joyeuſe lui ceda le commandement. D'abord les troupes du Roi, qui étoient moins nombreuſes que celles des ennemis, commençoient à plier, lorſque René d'Aſpremont Sieur de Vendy, de Chaumont & de Louppes s'étant mis à leur tête, rétablirent le combat, culbuterent les Ligueurs, & les mirent en déroute. Les ennemis y eurent ſix vingt hommes de tués, & environ ſoixante faits priſonniers. De ce nombre fut Artigotty, un des Officiers généraux des troupes de Lorraine, avec le Chevalier Verdet, deux Italiens, Urbano & Mandricardo, & quelques autres Capitaines. Outre cela ils perdirent la plûpart de leurs enſeignes & de leurs chevaux. Cette victoire affermit en Champagne l'autorité du Roi, qui ne s'y ſoutenoit qu'avec peine; mais les affaires y changerent bien-tôt après de face par la trahiſon d'Ambliſe, qui paſſa au ſervice du Duc de Lorraine, & fut fait Maréchal de Camp dans ſes troupes. Torteron, privé d'un ſi grand appui, ne perdit cependant pas courage; il manda à de Suſannes Sieur de Cardaillac, qui avoit ſon regiment dans le voiſinage, de le venir joindre; & avec ce renfort il entreprit de s'oppoſer aux ravages que faiſoit de Saint-Paul: il eut le malheur de ſe laiſſer ſurprendre auprès de Neufchâtel, & y perdit beaucoup de monde, entre autres un jeune Seigneur qui fut fort regretté; c'étoit René de Joyeuſe, Baron de Verpel, âgé ſeulement de vingt-ans, qui fut tué en combattant avec

Echec de Torteron auprès de Neufchâtel.

---

(1) Charlote de la Marck Ducheſſe de Bouillon, Souveraine de Sedan, fille de Henri-Robert de la Marck, & de Françoiſe de Bourbon-Montpenſier. On vouloit marier Charlote à un des fils du Duc de Lorraine. Comme ce Duc avoit épouſé une ſœur de Henri III. & que Charlote étoit niéce de François Duc de Montpenſier, il étoit néceſſaire que le Roi & le Duc de Montpenſier approuvaſſent ce mariage.

avec beaucoup de valeur. Torteron, après cet échec, ſe retira à Sainte-Menehoud, pour raſſembler de nouvelles troupes.

La tréve étant expirée, les Lorrains preſſent le ſiége de Jametz.

La tréve entre la France & la Lorraine étant expirée, la guerre recommença du côté de Jametz, mais foiblement. C'étoit de Nervaiſe qui commandoit les Lorrains en l'abſence de Jean de Lenoncourt, Gouverneur de Saint-Michel. Les ennemis avoient pouſſé leurs travaux, ſoutenus de tonneaux pleins de terre qui les couvroient; & de Thin Baron de Schelandre, Gouverneur de la place, avoit tiré en dedans une nouvelle tranchée, & s'étoit ſi bien couvert, que le canon des aſſiégeans n'endommageoit que les maiſons, ſans faire aucun mal aux habitans. Après un ſi long ſiége, toute l'eſpérance du Gouverneur étoit dans l'armée auxiliaire qu'amenoit Sancy. La Nouë, que le Roi avoit envoyé à ſa rencontre avec le Duc de Longueville, lui avoit fait eſpérer que ces troupes viendroient à ſon ſecours. Le Duc de Lorraine en étoit lui-même ſi bien perſuadé, qu'il ruina tous les forts qu'il avoit conſtruits autour de Jametz, à la reſerve de quatre qui fermoient les avenuës de cette place. Ayant été informé par les amis qu'il avoit à la Cour, que le Roi avoit mandé à de Sancy & au Duc de Longueville de venir le joindre ſans retardement, il commença à reprendre toutes ſes eſpérances, & tourna toutes ſes forces contre Jametz. Il envoya donc au camp le Baron d'Aſſonville, & il y fit conduire du canon de Nancy & de Stenai. Après quoi ayant fait pouſſer une trentaine de gabions entre la tranchée & le foſſé de la citadelle, il fit pointer le 18. de Juillet quatorze piéces de canon contre la tour du Breuil.

Capitulation de la place.

Le Baron de Schelandre qui n'avoit plus aucune eſpérance d'être ſecouru, qui voyoit toutes les défenſes du foſſé ruinées par l'artillerie des ennemis, ſes ſoldats à découvert & en trop petit nombre pour ſoutenir un aſſaut, enfin les ponts déja conſtruits dans le foſſé, envoya Marolles, Bailli de Jametz, pour regler la capitulation. Elle fut ſignée du Marquis de Pont-à-Mouſſon, qui venoit d'arriver au camp. Elle portoit, que le Baron de Schelandre, les Officiers & les ſoldats de la garniſon ſortiroient avec leurs effets, l'épée & la bayonette, & ſeroient eſcortés juſqu'à Sedan; mais que les autres armes, les étendarts, & les tambours, reſteroient dans la place. De Schelandre étoit trop brave pour ne pas avoir peine à digérer ce dernier article; mais ſes troupes ne penſoient plus qu'à ſe rendre, & dans la néceſſité où il ſe trouvoit, il falut en paſſer par tout ce que l'on voulut. On convint encore, que les habitans de Jametz qui feroient profeſſion de la Religion Catholique, joüiroient de tous leurs biens, tant meubles qu'immeubles, & que les autres auroient un an pour diſpoſer de leurs effets. En conſequence, la garniſon fut conduite à Sedan par un détachement de Cavalerie Albanoiſe, qui traita très-bien nos ſoldats, & garda fort religieuſement les conditions du traité.

Montereau pris par d'Epernon, & repris par Mayenne.

Pendant ce tems-là le Duc d'Epernon, étant parti du camp du Roi avec un corps de troupes, ſurprit Montereau-ſur-Yonne, & y mit garniſon ſous le commandement de François de Juſſac Sieur d'Ambleville. Cette place eſt fameuſe par la funeſte entrevûë de Charles, Dauphin, & de Jean Duc de Bourgogne, après le meurtre du Duc d'Orleans. Ce poſte eſt ſitué

tué avantageuſement, parce que c'eſt en cet endroit que l'Yonne, après avoir paſſé à Sens, vient ſe décharger dans la Seine. Le deſſein du Roi étoit de ſe ſaiſir de tous les poſtes qui ſont ſur les grandes rivieres qui tombent dans la Seine & dans la Marne au deſſus & au deſſous de Paris, afin d'affamer cette grande ville, qui renfermant un peuple innombrable, a beſoin de convois fréquens, & de la forcer ainſi à ſe rendre ſans combat, & ſans être obligé d'en venir aux extrêmités auxquelles un ſiége l'expoſeroit. Le Duc de Mayenne ſe douta de ce deſſein. Ainſi il marcha à Montereau, poſte ſans défenſe, & qu'on ne faiſoit que commencer à fortifier; & il le reprit ſans peine. Pour cacher ſon deſſein, il avoit fait courir le bruit qu'il alloit au devant de l'armée de Sancy: & ce fut là-deſſus que le Duc de Longueville manda à Sancy de ſuſpendre ſa marche juſqu'à ce qu'il l'eût joint; parce que le Roi ne vouloit pas qu'on hazardât de combat. Cet avis retarda la marche de Sancy, juſqu'à ce qu'on eût nouvelle que le Duc, après avoir repris Montereau, étoit retourné auſſi-tôt à Paris, ſur les lettres de la Ducheſſe de Montpenſier, qui lui marquoit que l'approche du Roi cauſoit du trouble dans cette capitale. Le Duc de Longueville & le Sieur de la Noüe s'étant alors avancés juſqu'à Châtillon-ſur-Seine, avec douze cens chevaux & deux mille hommes de pied, joignirent de Sancy peu de tems après, & marcherent enſuite à grandes journées pour rejoindre le Roi. Ils paſſerent la Seine à Poiſſy, la veille de la reddition de Pontoiſe. Deux jours après, le Roi fit la revûë de cette nouvelle armée, qui ſe trouva compoſée de dix mille Suiſſes, de deux mille Lanſquenets, & quinze cens Reîtres. S. M. fit de grands remercîmens à Sancy, & elle declara en préſence de toute ſa Cour, qu'il venoit de rendre un ſervice ſignalé à ſon Roi & à ſa patrie; ajoûtant, qu'elle n'oublieroit jamais une preuve ſi marquée de ſon zèle.

Arrivée de Henri III. à S. Cloud.

Le Roi décampa le lendemain, & en deux jours de marche ſe rendit à Saint-Cloud, bourg ſitué ſur la Seine. Ce poſte étoit d'autant plus important qu'il a un pont de pierre ſur cette riviere. Les ennemis s'étoient retranchés ſur quelques arches; mais ils en furent chaſſés à coups de canon. Trois mois auparavant, les affaires du Roi paroiſſoient déſeſpérées; Alors elles avoient changé de face. La fortune ſe declaroit enfin pour ſon parti: ſes ſujets, les Princes voiſins même, touchés de ſa ſituation, commençoient à travailler à l'en retirer; ce Prince ſe voyoit auſſi heureux qu'il étoit auparavant à plaindre; & en peu de tems il s'étoit mis en état de recouvrer ſon autorité, lorſqu'il arriva un accident qui mit l'Etat à deux doigts de ſa perte, & dont le ſouvenir couvrira à jamais le Clergé d'un opprobre éternel. La Ligue ſembloit n'avoir plus de reſſource; déja les auteurs de la révolte frémiſſoient à la vûë des châtimens que la néceſſité de faire un exemple obligeoit le Monarque outragé à leur préparer, lorſqu'on vit un Moine audacieux former le déteſtable projet, de s'expoſer à une mort certaine pour aſſaſſiner ſon Souverain. Pour un attentat de cette nature, il faloit un Moine ou quelqu'un qui en portât l'habit. A toute heure, en quelque endroit que ce fût, ces ſortes de gens étoient en poſſeſſion de parler au Prince. Soit tempérament, ſoit éducation, la préſence d'un Moine faiſoit toutoûjours plaiſir à Henri; & je lui ai moi-même ſouvent entendu dire, que leur vûë produiſoit le même effet ſur ſon ame, que le chatouillement le plus délicat ſur le corps. Du reſte il auroit été difficile à tout autre de l'approcher. Il avoit reçû tant d'avis différens qu'il y avoit des aſſaſſins ſubornés pour attenter à ſa vie, qu'il ne paroiſſoit jamais que bien accompagné, & ne parloit à des inconnus qu'avec beaucoup de précaution.

Avis du Landgrave de Heſſe au Roi.

Je vais rapporter à ce ſujet un fait qui paroîtra incroyable, mais dont je puis cependant certifier la vérité. Gaſpard de Schomberg, Comte de Nanteuil, prêt de partir pour l'Allemagne, s'étoit fait précéder par un de ſes Pages, nommé de Baradat. C'étoit un jeune-homme qui joignoit à beaucoup de bravoure une grande expérience dans les affaires. De Baradat, porteur d'une lettre du Roi, s'étoit rendu auprès du Landgrave de Heſſe, ami & allié de S. M. Il étoit chargé d'engager ce Prince à permettre qu'on fît des levées dans ſes Etats, d'en parler enſuite aux Officiers des troupes Allemandes, & de diſpoſer tout pour l'arrivée du Comte de Schomberg. De Baradat avoit exécuté ſa commiſſion, & il alloit prendre congé du Landgrave, lorſque ce Prince, à qui ſa prévoyance naturelle ou ſon habileté dans la ſcience du mouvement des Aſtres ſembloit découvrir l'avenir, le chargea de dire au Roi de ſa part, qu'il ne ſe mît point en peine de tous les efforts des rebelles; mais qu'il ſe gardât d'une *tête raſe*. Par malheur le Page, à ſon retour en France, fut obligé de prendre un grand détour, pour éviter de tomber entre les mains des ennemis qui aſſiégeoient tous les chemins. Ainſi il ne put arriver à tems pour informer le Roi de cet avis. Mais quand ce Prince en auroit été inſtruit, on ne croit pas qu'il eût jamais pu ſoupçonner un Moine d'un ſi abominable deſſein (1).

Deſſein abominable que forme Jaques Clement Dominicain.

Celui qui le forma, s'appelloit Jaques Clement, natif du village de Sorbone près de Sens, il avoit été élevé dans le Couvent des Dominicains de cette ville. C'étoit un jeune-homme d'environ 22. ans, ſans lettres, vivant dans le libertinage & l'oiſiveté, & toûjours mêlé avec la canaille. Les déclamations furieuſes des Prédicateurs qui ſe déchaînoient contre le Roi; les leçons de quelques Théologiens modernes (2) qui ſoutenoient qu'il étoit permis de tuer un tyran; peut-être même ſon propre intérêt & le péril dont il étoit menacé, lui firent former cet horrible projet. Je dis le péril dont il étoit menacé, parce qu'on faiſoit alors courir le bruit, que de concert avec le Roi de Navarre, le Roi, à l'exemple d'Eliſabeth Reine d'Angleterre, avoit réſolu d'abolir tous les Ordres religieux dans ſes Etats. C'eſt ainſi que racontent le fait, ceux à qui une aveugle fureur faiſoit regarder cet exécrable attentat comme une action loüable & un coup du

---

(1) Paſquier nous apprend dans une de ſes lettres T. 2. p. 131. que deux jours avant ſa mort, *ce Prince avoit reçû un petit billet d'une Damoiſelle de bon lieu qui étoit dans Paris, par lequel elle l'avertiſſoit, qu'il eût à ſe tenir ſur ſes gardes, parce qu'il y avoit trois hommes qui s'étoient réſolus à ſa mort.*

(2) Sur-tout des Jéſuites. *MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

Ciel. Ils ajoutent, que Jaques Clement s'étoit vanté pluſieurs fois, que le tyran ne mourroit jamais que de ſa propre main, & que l'air militaire avec lequel il parloit, lui avoit fait donner par ſes Confreres le ſurnom de *Capitaine Clement*. Pour s'affermir encore dans ſa réſolution, diſent-ils, il conſulta, ſous un nom emprunté, un des Religieux des plus ſçavans de ſon Ordre (1). Il lui dit, qu'un particulier étant venu le trouver, lui avoit demandé ſous le ſceau de la confeſſion, s'il pouvoit en ſûreté de conſcience tuer Henri de Valois, ajoûtant qu'il y avoit long-tems qu'il le regardoit comme l'ennemi de l'Égliſe & le tyran du Royaume, & qu'il avoit réſolu d'en purger le monde: Que de ſon côté, il avoit trouvé la queſtion ſi importante, qu'il n'avoit oſé la décider ſans conſulter auparavant quelque ancien Docteur: Qu'ainſi il s'étoit contenté de promettre à ce particulier d'examiner à fond ce cas de conſcience, & de lui rendre enſuite une réponſe poſitive. A ce récit, le Religieux qu'il conſultoit lui dit d'abord en riant, que celui qui avoit parlé de la ſorte, n'avoit jamais ſongé ſérieuſement à exécuter un pareil deſſein; que quiconque eſt capable de former de ſi hautes entrepriſes, ne prend conſeil que de lui-même & ne cherche gueres de confident. Cependant, comme dans la ſuite Clement revenoit à la charge, aſſûrant que le même homme étoit revenu pluſieurs fois le ſommer de ſa promeſſe, ce Religieux lui fit réponſe; Que celui qui demandoit conſeil ſur cette entrepriſe, s'il ne s'y portoit ni par aucun motif de vengeance, mais par un pur amour de Dieu & par un vrai zéle pour le bien de la Religion & de l'Etat, pouvoit ſans doute l'exécuter ſans péché: Que même ſon action ſeroit très-méritoire devant Dieu; & qu'au cas qu'il fût mis à mort en exécutant une œuvre ſi ſainte, il pouvoit compter d'aller droit au Ciel. Animé par cette réponſe, qu'il régardoit comme un oracle ſorti de la bouche de Dieu même, Clement n'eut plus aucun ſcrupule ſur ſon deſſein, & ſe diſpoſa à l'exécuter. Pour avoir entrée chez le Roi, (2) il s'addreſſa à Charles de Luxembourg Comte de Brienne, alors priſonnier au Louvre, à qui il demanda un paſſeport, ſous prétexte qu'il avoit un ſecret d'importance à découvrir à S. M, Auſſi-tôt le Comte lui expédia le paſſeport qu'il demandoit, marquant que des ordres ſecrets obligeoient ce Religieux de ſe rendre à la Cour. Alors, pour la premiére fois, Clement fit part de ſon deſſein à ſes Confreres, & ayant pris congé d'eux, partit pour ſe rendre au camp. En chemin il fut arrêté par quelques ſoldats, qui le maltraiterent d'abord, mais ſur ce qu'il leur dit qu'il avoit ordre de parler au Roi, ils le conſignerent enſuite à Jaques de la Gueſle, Procureur général (3), qui ſe trouvoit alors par hazard à Saint-Cloud, & qui ſe chargea de l'introduire. De-là, de la Gueſle mena ce malheureux ſouper chez lui; & le lendemain ſur les ſept heures

Il conſulte ſur ſon projet un ſçavant de ſon Ordre.

Déciſion que lui donne ce Docteur.

Jaques Clement ſe rend au camp du Roi pour exécuter ſon deſſein.

---

(1) Ce fut le Pere Bourgoing, ſon Prieur. *Hiſt. de Matignon, p. 275.*

(2) Il s'addreſſa au premier Préſident de Harlai, qui, comme le Comte de Brienne, eut le malheur d'être ſurpris par ce Moine. *Lettre de la Gueſle à la ſuite du Journal de Henri III. & Diſcours véritable de la mort de ce Prince par un Jacobin.*

(3) De la Gueſle dans ſa lettre dit, qu'il retournoit alors de Paris à Saint-Cloud.

heures du matin il le conduiſit chez le Roi, qui étoit alors à ſa garde-robe (1).

On ſoupçonne qu'il a été excité par d'autres à ce parricide.

On doute avec fondement ſi ce Moine forma de ſon ſeul mouvement un projet auſſi hardi, ou s'il y fut engagé par d'autres perſonnes. Je viens de raconter le fait tel qu'il eſt rapporté par les Ligueurs, & comme le Duc de Mayenne l'expoſa lui-même dans les lettres qu'il écrivit de toutes parts à ce ſujet. D'autres, fondés ſur des conjectures & des preuves même aſſez fortes, prétendent que ce deſſein fut inſpiré d'ailleurs à Clement. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que par les informations ſecretes qui furent faites depuis ſur cet aſſaſſinat, il étoit conſtant, qu'en ſortant de Paris, ce Moine avoit d'abord été conduit au fauxbourg Saint-Martin par la Chapelle-Marteau, qui étoit déja ſorti de priſon, & avoit eu une conférence (2) dans S. Lazare avec le Duc de Mayenne. Une nouvelle preuve de ce déteſtable complot; c'eſt que la veille de cet aſſaſſinat, le Duc de Mayenne fit arrêter dans Paris, par Oudineau, plus de cent des principaux bourgeois qu'on ſoupçonnoit être du parti du Roi, & que pour cette raiſon on appelloit Politiques (3). On promit à l'aſſaſſin, que leur vie répondroit de la ſienne, au cas qu'au lieu de le faire mourir ſur le champ, on voulût l'appliquer à la queſtion pour l'obliger à découvrir ſes complices, ou le livrer à la juſtice. Enfin, ceux dont les recherches ont été les plus malignes, diſent que pour engager ce jeune Moine féroce à commettre ce parricide, il n'y eut point de careſſes que la Ducheſſe de Montpenſier ne mît en œuvre, juſqu'à lui promettre la fortune la plus brillante au cas qu'il en réchapât, comme elle l'en aſſûroit; & que ce fut pour cette raiſon qu'elle fit arrêter tant de Politiques, afin que ce fuſſent autant de garans de la vie du Dominicain. Ils ajoûtent que, pour achever de le déterminer, elle en étoit venuë juſqu'à lui accorder ſur l'heure ce qu'il y avoit de plus capable de tenter un Moine débauché; ce que je ne puis cependant croire, à moins qu'on ne diſe que l'ardeur de la vengeance, qui avoit déja aveuglé cette femme violente juſqu'à lui faire commettre tant d'autres crimes, l'engagea encore, pour aſſouvir ſa rage, à fermer les yeux ſur l'infamie de celui-ci.

Aſſaſſinat de Henri III.

Quoi qu'il en ſoit, Clement ayant été introduit chez le Roi, & lui ayant préſenté la lettre du Comte de Brienne, S. M. le fit approcher, afin qu'il lui expoſât de bouche les ordres ſecrets dont il étoit chargé. Ce-

---

(1) C'eſt ainſi que le fait eſt rapporté dans toutes les rélations qui furent alors imprimées à Paris. Elles ajoutent, que pendant le ſouper, la Gueſle, voyant Clement tirer ſon couteau, lui demanda en badinant, s'il avoit autant de ſoin de porter un bréviaire pour prier Dieu, que de ſe munir d'un couteau pour manger à table? Surquoi Clement lui ayant répondu, en lui faiſant voir un bréviaire qu'il tira de ſa poche, qu'il n'alloit jamais ſans l'un & l'autre; le Procureur général, continue-t-on, lui demanda encore en riant, s'il n'étoit pas celui que l'on diſoit être venu pour tuer le Roi? Le Moine répondit avec aſſurance & ſans changer de couleur, qu'on ne devoit pas en douter; ce que ce Magiſtrat prit pour une plaiſanterie. On doute avec &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy, & Rigault.*

(2) Matthieu dit avoir appris de quelques Religieux du même Ordre, que ce fut aux Chartreux qu'on lui parla d'entreprendre ce coup.

(3) *Mem. de Nevers au traité de la priſe des armes, t. 2. p. 91.*

Henri III. 1589.

Cependant ce Prince reliſoit avec attention ce que ce Moine lui avoit apporté, lorſque ce furieux tira un couteau de ſa manche avec une vîteſſe étonnante, & lui en porta de toute ſa force un coup dans le bas ventre. Le Roi étourdi du coup, fit un cri, & retirant lui-même le couteau qui étoit reſté dans la playe, il en frappa le meurtrier au-deſſus de l'œil gauche. En même tems (1) Montpezat Sieur de Lognac (2) & Jean de Levis Baron de Mirepoix, qui étoient alors dans la chambre, peu maîtres d'un premier mouvement, ſaiſiſſent ce Moine encore étonné de ſon crime, le renverſent, & le font expirer ſous leurs coups. Enſuite on fit le procès à ſon cadavre, & on le condamna à être traîné ſur la claye, tiré à quatre chevaux & brûlé. Cet arrêt s'exécuta ſur le champ, & les cendres furent jettées à la riviere.

Après le premier appareil, les Chirurgiens firent prendre un remede au Roi; & comme on vit qu'il ne rendoit point de ſang, on s'imagina d'abord que ſa bleſſure n'étoit pas mortelle. On l'écrivit de la ſorte aux Gouverneurs des Provinces & à tous les Princes alliés; mais ces eſpérances furent bien-tôt évanoüies. Henri avoit été bleſſé le matin du premier jour d'Août. Dès le ſoir il lui prit une fiévre très-violente.

Dernieres paroles de ce Prince.

Alors ce Prince, qui ſentoit ſes forces s'affoiblir, s'addreſſant à ceux qui étoient autour de ſon lit; „ Mes amis, leur dit-il, je ne me plains point
„ de ma mort. On a toûjours aſſez vécu pour ſon ſalut & pour ſa gloire,
„ quand on meurt dans le Seigneur. Une plus longue vie m'auroit expoſé à
„ voir, à ſouffrir, à faire même beaucoup de choſes contre mon gré. Dans
„ l'agitation qui fait l'appanage du trône, à quoi un Roi ne ſe trouve-t-il
„ pas engagé? Je dis plus, à quoi ne ſe voit-il pas le plus ſouvent forcé
„ & entraîné malgré lui? A peine les paſſions & la volonté du Souverain
„ influent-elles ſur le gouvernement. Il eſt bien moins le maître de ſes
„ démarches, que le miniſtre du caprice de tous ceux qui l'environnent.
„ J'en parle par expérience. De combien de maux, d'horreurs & d'infa-
„ mies n'ai-je pas été témoin? Combien d'outrages n'ai-je pas diſſimulés,
„ peut-être un peu trop patiemment, dans la vûë d'entretenir la paix &
„ l'union entre ceux que la Religion ſeule devoit réunir, & pour ne pas
„ me voir réduit à la triſte néceſſité de verſer le ſang de mes ſujets? A
„ quoi ont abouti tous ces menagemens? A me rendre mépriſable, & à hauſ-
„ ſer

---

(1) De la Gueſle dit dans ſa lettre, que ce fut lui qui porta le premier coup a l'aſſaſſio, & que mettant l'épée a la main, il lui donna de la garde dans l'eſtomac, & le renverſa à la rueile. D'Aubigné va plus loin, & aſſûre que ce Magiſtrat lui paſſa ſon épée au travers du corps. *t. 3. l. 2. ch. 22.*

(2) Lognac, *Rem.* (F.) M. de Thou dit, que quand Jaques Clement donna un coup de couteau à Henri III. *Montpeſacus, Loniacus, & Joannes Levius, qui aderant, hominem— innumeris vulneribus confoſſum interficiunt.* Je croi que la virgule entre les deux premiers noms eſt une faute: car *Montpezat* étoit l'un des noms de notre *Lognac*, (un de ceux qui eurent part à la mort du Duc de Guiſe:) mais ſi M. de Thou entend ici ce Lognac, il ſe trompe; car il n'étoit plus à la Cour, lorſque Jaques Clement aſſaſſina Henri III. i'. Bayle.

HENRI III. 1589.

ſer le cœur à mes ennemis. Je me ſuis vû hors d'état de punir, ſuivant les loix, des traîtres, des perturbateurs du repos public, convaincus du crime de lèze-Majeſté. Quels troubles, quels orages n'a pas excités dans ce Royaume le juſte chatiment d'un ou de deux de ces rebelles !

„ A tant d'attentats, mes ennemis ont donc ajoûté le parricide ; & ce qui m'eſt encore plus cruel que la mort même, c'eſt qu'en deshonorant à jamais le Clergé, elle va couvrir d'une éternelle ignominie la Nation Françoiſe, qui juſqu'ici s'eſt toûjours diſtinguée par ſon attachement pour ſes Rois, & par ſon zéle pour la patrie. Cependant une choſe me conſole ; c'eſt que je croi voir dans vos yeux la juſte indignation que vous cauſe le lâche attentat commis contre la perſonne de votre Prince, & la réſolution où vous êtes de venger l'honneur de la Majeſté Royale, & de ſoutenir la liberté de votre patrie. A l'égard de ma mort, je ſuis peu occupé qui la vengera ; c'eſt à Dieu que je laiſſe ce ſoin. Dès mon enfance, inſtruit à ſon école, j'ai appris à pardonner à mes ennemis, Pour le reſte, je vous prie & vous conjure, par l'amour que vous avez pour le bien public, par le reſpect que vous devez aux cendres de vos ancêtres, d'y travailler tous de concert, & d'être perſuadés que de votre union dépend le ſalut de l'Etat & de la Nation.

„ Quand je vous addreſſe la parole, je l'addreſſe à toute la Nobleſſe de mon armée ou plutôt du Royaume entier. Le reſte, je le compte pour rien. Le Clergé, pour qui j'ai eu tant d'égards, auquel j'ai cherché à m'aſſocier, juſqu'à avilir dans cette vûë la Majeſté Royale ; ce Clergé s'eſt laiſſé aveugler, il y a déja long-tems, par un faux zèle pour la Religion, & donne aujourd'hui à un peuple furieux l'exemple de la révolte. C'eſt à vous, c'eſt à la Nobleſſe Françoiſe qu'eſt réſervée la gloire de défendre l'héritier légitime de ma couronne, & de donner un Roi à la France, ſi elle venoit jamais à en manquer. Perſonne n'a droit au trône avant le Roi de Navarre ; vous n'avez perſonne au-deſſus de lui. Si le droit du ſang ne l'appelloit pas à la couronne, le premier rang qu'il tient aujourd'hui après moi dans mon armée, vous obligeroit à le mettre à votre tête. C'eſt un Prince rempli d'équité, qu'une longue expérience a déja formé au gouvernement. La Providence qui regle tous les évenemens, ſemble elle-même l'avoir raccommodé avec moi, malgré l'oppoſition de bien des gens, & l'avoir placé à la tête de cette armée, pour ſoutenir par ſon courage la fortune chancelante de l'Etat. C'eſt-là votre maître ; c'eſt celui à qui vous devez vous ſoûmettre ſi vous voulez ſauver la France. Que ſi le devoir n'eſt pas encore un motif aſſez puiſſant pour vous y déterminer, que votre intérêt propre vous y engage. Vous ſçavez que tant qu'il reſtera une goute de ſang dans les veines de la Nobleſſe Françoiſe, les auteurs de ma mort n'eſpéreront jamais venir à bout de leurs deſſeins pernicieux Aprés cela, quel parti croyez-vous qu'ils prendront à votre égard ? Expoſés au reſſentiment de tant de braves Seigneurs que j'ai comblés de bienfaits, & qui m'ont toûjours été ſi fort attachés, ne

Henri III. 1589.

„ la pourſuivront-ils pas à toute outrance ? Que le motif de la Religion ne
„ vous arrête point. J'ai été long-tems moi-même dans cette erreur ; & dans
„ quels malheurs cette fauſſe perſuaſion ne m'a-t-elle pas jetté ! La défenſe
„ de la Religion a peut-être été l'origine des troubles ; & ce motif a enfin
„ dégénéré en eſprit de révolte. Laiſſez aux Etats à regler cette affaire.
„ Du reſte, tenez pour maxime, que la Foi eſt un don de Dieu, & n'eſt
„ nullement du reſſort des puiſſances de la terre. Adieu, mes amis, je
„ ſens que mes forces m'abandonnent. Ne pleurez point ma mort, &
„ priez Dieu qu'il me faſſe miſéricorde.

Dès que le Roi eut fini de parler, ſon Confeſſeur lui dit, qu'il couroit un bruit que le Pape avoit publié un Bref contre lui ; & que s'il vouloit recevoir validement l'abſolution, il devoit être dans la diſpoſition de ſe ſoûmettre au jugement de S. S. Le Roi lui répondit, qu'il ne ſçavoit de quoi on lui parloit ; qu'en tout cas il étoit réſolu de donner à S. S. toute la ſatisfaction qu'elle pouvoit ſouhaiter. On en dreſſa deux jours après un acte public, qui fut confirmé par le Cardinal de Gondy, Evêque de Paris, & ſigné par Charles d'Orleans, Grand-Prieur de France, Jean-Louis de Nogaret de la Valette Duc d'Epernon, Armand de Biron, Maréchal de France, Roger de Bellegarde, Grand-Ecuyer, Joachim de Châteauvieux, Capitaine des Gardes, François d'O, Gouverneur de l'Iſle de France, Charles de Balſac Sieur de Clermont, auſſi Capitaine des Gardes, Martin Ruzé, Secretaire d'Etat, (1) Etienne Belleau, qui lui donna l'abſolution, & Louis de Parade, ſon Aumônier. Il reçut enſuite le Viatique, & mourut tranquillement quelques heures après, âgé de trente huit ans, dix mois & treize jours, après en avoir regné quinze & deux mois.

Caractère & portrait de Henri III.

Ce Prince eut toutes les belles qualités de corps & d'eſprit qu'on peut déſirer dans un grand Monarque, un attachement ſincere pour la Religion de ſes peres, beaucoup de zèle pour la juſtice, une prudence conſommée, un air majeſtueux joint à une douceur & à une bonté ſans exemple. On ne put lui reprocher que trop de penchant pour la molleſſe & pour les plaiſirs ; & ce defaut ſuffit ſeul pour ternir toutes ſes vertus. Il en poſſeda une ſur-tout dans un dégré éminent ; ce fut la libéralité ; & cette vertu, qui dans les autres Princes fait l'admiration des hommes, fut fatale à ce Monarque, qui ne ſçut pas lui donner des bornes, & qui, pour ſatisfaire à ſes profuſions, obligé d'inventer chaque jour de nouveaux impôts, ſe rendit enfin odieux à ſes ſujets, ſans en être plus aimé de ceux qu'il accabloit de biens, & qui attribuoient plutôt ſes bienfaits à ſon naturel prodigue qu'à aucun ſentiment de reconnoiſſance ou d'eſtime qu'il eût pour eux. L'épuiſement de ſes finances, la perte de l'amitié de ſon peuple, l'affectation de certaines pratiques de dévotion, plus dignes du petit peuple & d'un Moine que d'un grand Roi, le rendirent mépriſable à ſes ſujets, & firent naître aux ennemis du dedans & du dehors, éga-

---

(1) Il eſt nommé *Etienne Bollogne* dans la copie de cet acte, imprimée à la ſuite du Journal de Henri III.

Henri III. 1589.

également attentifs à profiter de nos malheurs, le deſſein d'allumer le trouble & la diviſion en France.

Quoi qu'on en ait dit, il conſerva pour les Proteſtans une haine irréconciliable juſqu'au dernier moment de ſa vie. Cette diſpoſition lui fit d'abord appuyer le parti des Lorrains, qui s'étoient declarés les défenſeurs de la Religion Catholique. On prétend même (1) que pour leur faire plaiſir, il fut un des principaux auteurs de la Saint-Barthelemy, comme il s'en vanta ſouvent lui-même. Depuis ſi, en montant ſur le trône, il parut ne ſonger qu'à goûter en repos les douceurs de la Royauté, il ne perdit cependant pas les Proteſtans de vûë, & ne changea nullement à leur égard. Ce Prince qu'on venoit de voir ſous le regne de Charles IX. leur faire une guerre mortelle, entreprit alors de les détruire par la paix. Ce changement déplut aux Guiſes; & l'oppoſition que Henri trouva dans eux à l'exécution de ſon projet, commença à lui ouvrir les yeux ſur les deſſeins de ces ambitieux, avec leſquels il avoit été d'abord ſi uni. Il ſe refroidit inſenſiblement à leur égard. Cependant ils le forcerent à reprendre les armes; & ce Prince qui ne fut pas long-tems ſans ſe dégoûter de la guerre, ſongeoit bien moins à la continuer contre les Proteſtans, qu'à ſe procurer la paix, lorſqu'il ſe vit obligé de ſe declarer contre les Guiſes mémes & les Ligueurs. Que ne fit-il pas pour ſe délivrer de ces nouveaux ennemis? Chaſſé honteuſement de ſa capitale, l'empreſſement qu'il témoigna pour conclure avec eux une paix qui le déshonoroit, ne ſervit qu'à le rejetter dans de nouveaux embarras. Ce Prince ouvrit enfin les yeux; mais il n'étoit plus tems. Le mal étoit invéteré; & en le diſſimulant, on l'avoit rendu incurable. Alors il ſe vit obligé de reprendre à contre-tems & par déſeſpoir un projet, qui, s'il l'eût exécuté à tems, auroit été capable de le ſauver, & qu'il n'avoit différé de faire éclater que par une malheureuſe politique.

A l'égard de ſon caractère, les vûës de ſes favoris l'emportoient toûjours ſur le bien de l'État, & leurs intérêts lui étoient plus chers que les ſiens propres. Libéral, bienſaiſant, toûjours diſpoſé à ſubvenir aux beſoins des malheureux, il ne donnoit jamais ſans s'excuſer de ne pas faire davantage. Les perſonnes modeſtes ſe retiroient confuſes de ſes bontés; & après avoir laſſé les importuns à force de préſens, qui ſurpaſſoient toûjours de beaucoup leurs eſpérances, il croyoit encore n'avoir pas aſſez fait. Comme il aimoit le repos, il fit fort peu de grandes entrepriſes, naturellement lent à prendre ſon parti, plus par indolence que par timidité; prévoyant, mais tout occupé du préſent, ſans ſe mettre en peine de l'avenir, & négligeant ſouvent par-là de profiter des plus belles occaſions; peu propre à aller affronter un danger, & intrépide lorſqu'il s'y trouvoit engagé; à peine s'en voyoit-il délivré, qu'il en avoit perdu le ſouvenir. Pour faire plaiſir

à

---

(1) Ce n'eſt pas le ſentiment de Laboureur, qui, dans ſon *Diſcours ſur la vie du Roi Henri III.* en faiſant ce Prince un des principaux Acteurs de cette ſanglante Tragédie, attribuë à l'ambition & à la paſſion de gouverner toutes les démarches qu'il ne ſembloit faire alors que par le zèle le plus pur pour la conſervation de la Religion.

à ſes favoris, il ruina l'Etat ; & ſe déshonora lui-même, en établiſſant la vénalité des charges les plus conſidérables & des gouvernemens du Royaume. Par-là il abolit les recompenſes dûës au mérite, & ouvrit par cet infame commerce la porte à toutes les indignités dont nous avons été témoins depuis. Il eut encore le malheur de voir tout ce qu'il avoit le plus aimé, tourner preſque toûjours à ſa ruine. Ces favoris qu'il combla de biens & d'honneurs, juſqu'à leur faire autant d'envieux qu'il avoit de ſujets, furent ceux dont il eut plus lieu de ſe plaindre. Il porta juſqu'à la vénération ſon eſtime & ſa confiance pour les Moines ; & ce fut un Moine qui l'aſſaſſina.

Henri III. 1589.

Jamais Prince n'avoit donné de ſi belles eſpérances ; & jamais Roi n'y répondit ſi mal. A peine ſorti de l'enfance, il ſe vit à la tête des armées, & mérita dès-lors d'être regardé comme un Prince favoriſé de la fortune, par les fameuſes batailles de Baſſac & de Montcontour (1) qu'il gagna preſque en une ſeule campagne. Le bruit de ſes exploits paſſa dans toutes les Cours étrangeres. On parla de lui faire épouſer la Reine d'Angleterre, & ce mariage fut ſur le point de réüſſir. Catherine de Medicis ſa mere, (2) réſoluë, ſi elle ne pouvoit éviter l'effet de la prédiction qu'on lui avoit faite à ſon ſujet & au ſujet de ſes enfans, de ſe rendre au moins maîtreſſe de l'évenement, & ne voulant pas avoir le déplaiſir de voir, contre l'ordre de la nature, tous ſes fils ſe ſucceder les uns aux autres ſur le même trône, envoya ordre enſuite à François de Noailles, Ambaſſadeur de France à la Porte, de demander au Grand-Seigneur (3) le Royaume d'Alger pour le Duc d'Anjou. Elle comptoit d'y faire joindre la Sardaigne, ſe flatant que Philippe II. l'échangeroit volontiers contre la Navarre, & que le Roi de Navarre ne refuſeroit pas de ceder les droits qu'il avoit ſur ce Royaume, en le dedommageant par quelques domaines qu'on lui accorderoit en France. L'élevation du Duc d'Anjou ſur le trône de Pologne rompit toutes ſes meſures. Ce Prince y fut reçû avec applaudiſſement. Cependant arrive la mort de Charles IX. Henri eſt rappellé pour regner en France, & perd par ſon départ précipité un trône qu'il auroit pû conſerver au Duc d'Alençon ſon frere. Enfin deſtiné à porter tant de couronnes, il ſe voit ſur le point de perdre celle que ſon pere & ſon ayeul lui avoient laiſſée. Ses ſujets le dépouillent d'une partie de ſes Etats, & il n'a pu encore la reconquérir lorſqu'ils le privent même de la vie.

Henri étoit d'une taille droite & élevée ; il avoit le regard ſérieux, l'air doux & affable, écoutant tout le monde avec patience, répondant avec bonté, d'une converſation enjoüée dans le particulier, grave lorſqu'il paroiſſoit

paroiſſoit

---

(1) En 1569.

(2) Si on en croit le Laboureur, que j'ai déja cité, ce fut bien moins par cette crainte que Catherine de Medicis s'embarqua dans cette négociation & dans celle de Pologne, que par habileté ; afin d'ôter par-là au Roi ſon fils la défiance qu'il avoit de l'attachement violent, qu'il la ſoupçonnoit d'avoir, à ſon préjudice, pour le Duc d'Anjou ſon frere.

(3) Selim II.

roiſſoit en public, aimant en tout l'éclat & le faſte. Lorſqu'il forma ſon Conſeil, il ordonna que tous ceux dont il étoit compoſé, y paroîtroient en hyver en habit de velours à poil, & en été en habit de velours ras, & que dorénavant ils porteroient des chapeaux, au lieu qu'ils ſe ſervoient de bonnets auparavant. Il étoit né avec une ſanté robuſte. Il eſt vrai que les excès de ſa jeuneſſe l'avoient un peu altérée; mais en menant une vie plus reglée, il avoit trouvé moyen dans la ſuite de la rétablir. Il avoit beaucoup de confiance dans le premier Préſident Chriſtophle de Thou, & il l'alloit voir quelquefois aſſez familierement, pour joüir, diſoit-il, de la converſation de ce bon vieillard plein de candeur, dont l'entretien ſembloit lui faire plaiſir. Un jour ce Prince lui demanda, ce qu'il faiſoit pour ſe porter ſi-bien. De Thou lui répondit, qu'il attribuoit uniquement ſa ſanté à ce qu'étant d'un bon tempérament, il avoit mené une vie fort égale, mangeant, dormant, ſe levant toûjours à la même heure, uſant ordinairement des mêmes alimens, & ne faiſant jamais d'excès. Depuis ce tems-là le Roi obſerva ce régime; il ne faiſoit plus que deux repas par jour, mais il mangeoit beaucoup, parce qu'il étoit fort gros, ne bûvoit que du gros vin, où il mettoit au moins les deux tiers d'eau, avoit ſes promenades reglées, & faiſoit ainſi tous les jours un exercice modéré: auſſi étoit-il peu maladif. Cependant en hyver il étoit ſujet à une bile noire, dont il n'y avoit que les Officiers de ſa maiſon qui s'apperçuſſent. Il eſt vrai que, quoiqu'il fût fort aiſé à ſervir en tout autre tems, il devenoit alors intraitable. Il ne faloit plus lui parler de plaiſirs; il dormoit peu, veilloit fort tard, ſe levoit de grand matin, travailloit continuellement avec le Chancelier & les quatre Secretaires d'Etat, juſqu'à les fatiguer par l'attention ſcrupuleuſe qu'il apportoit à toutes les affaires. C'étoit dans ces ſortes d'accès qu'il faiſoit paroître un zèle admirable pour le maintien de la diſcipline, & donnoit des Edits pleins de ſevérité. C'eſt une remarque du Chancelier Hurault de Chiverny, qui étoit à ſon ſervice dès le tems que ce Prince n'étoit encore qu'enfant, & je la tiens de lui. Je me ſouviens que quelque tems avant la mort du Duc de Guiſe, comme je paſſois par ſon château d'Eclimont au païs Chartrain, pour me rendre à la Cour, ce Magiſtrat me parla de ces humeurs du Roi, & me prédit, que ſi le Duc continuoit à pouſſer ce Prince, il ſeroit homme à le faire quelque jour aſſaſſiner ſans bruit dans ſa chambre même, parce qu'on étoit dans une ſaiſon où il s'irritoit aiſément, & où ſa colere approchoit fort de la fureur.

Impreſſions différentes que la mort du Roi fait ſur les eſprits.

Tout ce qu'il y avoit en France de gens de probité & de bien intentionnés pour la paix, furent ſenſiblement touchés de la mort d'un ſi grand Roi, d'autant plus qu'ils prévoyoient le péril dont le Royaume étoit menacé, par la difficulté qu'il y auroit à réünir tous les eſprits ſous l'obéïſſance du Roi de Navarre, à cauſe de la Religion. Pierre Ayrault, Lieutenant criminel d'Angers, compoſa un ouvrage très-ſolide ſur cet accident funeſte. Les Ligueurs au contraire en marquerent une joye inexprimable. Ils ne douterent plus que Philippe, qui étoit le plus puiſſant Prince de l'Europe, & qui du vivant du feu Roi ſe contentoit de les appuyer ſous

main

Fureur des Prédicateurs de la Ligue.

main & d'une maniére qui n'étoit pas aſſez efficace, ne prît hautement leur défenſe. Les Prédicateurs du parti pouſſerent l'inſolence juſqu'à comparer Clement à Judith, Henri III. à Holoferne, & la délivrance de Paris à celle de Bethulie. On imprima pluſieurs libelles, où l'aſſaſſin étoit loüé comme un ſaint Martyr. On vit l'effigie de ce ſcélérat expoſée ſur les autels à la vénération publique. Il y eut même des Ligueurs aſſez effrontés pour propoſer de lui ériger une ſtatuë dans Notre-Dame, & d'en ôter, comme des tableaux profanes, ceux où il ſe trouve des portraits de nos Rois. Enfin, lorſque l'armée Royale fut délogée de Saint-Cloud, il y eut de ces fanatiques, qui, s'étant tranſportés au lieu où cet aſſaſſin avoit été mis à mort, firent des trous dans la terre qui avoit été abreuvée de ſon ſang, & qui en étoit encore toute teinte; ne pouvant emporter de ſes reliques, parce que les flammes avoient réduit en cendre ſon cadavre, ils chargerent de cette terre le bateau qui les avoit amenés, dans le deſſein d'en ériger dans Paris un trophée, afin que le peuple y allât invoquer ce nouveau Saint; mais il s'éleva un vent ſi furieux, que le bateau, qui étoit trop chargé, coula à fond avec les reliques & les pelerins, ſans que depuis il en reparût un ſeul.

Sixte V. fait l'éloge du Moine Clement.

Après tout, ces folies pouvoient peut-être ſouffrir quelque excuſe dans des gens qui paſſoient en un moment d'une conſternation extrême à une joye qu'ils n'auroient jamais oſé ſe promettre; mais à l'égard du Pape, qui, placé loin de nous, pouvoit juger de ce qui ſe paſſoit en France équitablement, ſans prévention, ſans partialité, on ne comprend pas qu'il ait pu parler du Roi & de Clement ſon aſſaſſin dans des termes auſſi peu meſurés, & auſſi indignes du pere commun de tous les fidèles, que ceux qui ſe liſent dans un écrit que les Ligueurs publierent peu de tems après à Paris. Auſſi-tôt que la nouvelle de la mort du Roi fut arrivée à Rome, le Pape tint un Conſiſtoire le 11. de Septembre, & y fit un diſcours préparé, où il parla de l'action de Clement comme d'une entrepriſe ſi ſurprenante & ſi admirable, qu'il ne craignit point de la comparer à l'ouvrage de l'incarnation du Verbe, & au myſtère de la réſurrection du Sauveur, célébré par le Prophete Habacuc. Il exalta enſuite le courage, la conſtance, & le zèle de ce parricide, qu'il mit fort au-deſſus de Judith & d'Eleazar; & il conclut, Qu'un projet ſi glorieux n'avoit pû être exécuté que par une conduite admirable de Dieu, & par un ſecours particulier de ſa Providence: Que lui-même n'auroit pu le croire, s'il n'avoit ſoûmis ſa foi à la volonté toute-puiſſante du Seigneur, qui, en ſauvant la ville de Paris par un moyen qu'on n'auroit jamais imaginé, puniſſoit en même tems les crimes énormes du Roi de France, & le faiſoit périr d'une maniére ſi funeſte: Qu'au reſte il avoit prévû, & avoit même prédit aux Cardinaux de Joyeuſe, de Lenoncour, de Gondy, & au Marquis de Piſany, Ambaſſadeur de France, que ce Prince étant le dernier des Valois, auroit une fin extraordinaire & honteuſe: Qu'il le jugeoit par conſéquent indigne des devoirs que l'on a coûtume de rendre aux Souverains dans ces occaſions, parce que l'Ecriture défend de prier pour celui qui meurt dans un péché qui va à la mort, c'eſt-à-dire, qui eſt commis contre le Saint-Eſprit, tel qu'étoit le péché du Roi.

Réponſes qu'on fit à ce diſcours du Pape.

Roi. Il étoit ſans doute de l'intérêt de Sixte V. & du Saint Siége de ſupprimer un pareil écrit, plutôt que de le publier. On y répondit par un livre latin, dont le titre eſt *Antiſixtus*, ou l'*Antiſixte*, & par un diſcours François, intitulé *Le fulminant*, ou *Le foudroyant*; cette derniere piéce eſt plus piquante que l'autre; mais elle eſt digne du diſcours qu'elle refute. L'auteur s'applique à juſtifier le Roi des crimes dont Sixte l'avoit accuſé, & releve dans le diſcours du Pape beaucoup d'abſurdités & d'impietés. Enfin il reproche à ce vieillard emporté & orgueilleux (1) d'avoir excité en France la plus funeſte de toutes les tragédies, en lançant mal à propos contre un Prince innocent, le foudre de l'excommunication, & d'inſulter encore avec une extrême impieté à ce Monarque infortuné; comme on voit le lievre de la fable prendre le moment de la mort du lion, pour aller lui arracher le poil.

Suite des guerres des Païs-bas.

Tandis que tout étoit dans le trouble parmi nous, l'Eſpagne, les Païs-bas & tout le reſte de l'Europe ne joüiſſoient pas non plus d'une tranquillité parfaite. Le Duc de Parme, qui avoit ruiné ſon armée au ſiége malheureux de Bergen-op-Zoom, venoit de mettre ſes troupes en quartier d'hyver, lorſqu'il apprit que les troupes des Etats avoient fait une courſe du côté d'Anvers, où elles avoient tout mis à feu & à ſang; qu'elles avoient ſurpris la compagnie de Cavalerie de Camille del Monte, & l'avoient démontée & déſarmée. Cet échec fut cauſe d'un ordre qu'il donna, de ſe tenir mieux ſur ſes gardes à l'avenir, & de ſe précautionner contre ces troupes fraîches, toûjours alertes pour ſurprendre les ſiennes, qui n'étoient pas encore refaites de leurs fatigués. Il congédia enſuite ſa Cavalerie Allemande pour épargner la dépenſe; il en fit paſſer ſeulement une partie en France, ſous la conduite du Comte de Collalte, qui étoit auparavant Lieutenant de Jean Manriquez. Ce fut un ſécours qu'il ne put refuſer au Duc de Mayenne, qui le demandoit avec grande inſtance. Il lui envoya outre cela Henri de Brunſwic, fils naturel de Henri de Brunſwic qui étoit mort à Pavie il y avoit cinq ans.

Tentative du Duc de Parme ſur Ter-Goes.

Ce fut vers ce même tems que quelques gens qui connoiſſoient le païs, lui ayant fait eſpérer qu'on pouvoit ſe rendre maître de l'Iſle de Ter-Goes, il deſtina pour cette expédition Philippe Comte d'Egmond, avec quatre mille Flamans, trois mille Eſpagnols, cinq mille Allemans, & ſept compagnies de Gendarmes; il fit embarquer toutes ces troupes au commencement de Février ſur cent cinquante bâtimens plats. Elles étoient précedées de quinze cens Italiens, qui, avant que de tenter la deſcente, eurent d'abord un combat à livrer contre la flote ennemie. Ceux qui ſe diſtinguerent le plus dans cette action, furent Cornelio Gaſparino, Lucquois, Quirino da Fabriano, Marco Magdaleno, Romain, & Barbovo, Milanois. Ils ſauterent les premiers dans les vaiſſeaux ennemis; mais inutilement. Le Comte d'Egmond ne réüſſit pas mieux. L'Iſle n'étoit pas auſſi dégarnie qu'on l'avoit fait croire, & la réſiſtance fut beaucoup plus vigoureuſe qu'on ne l'eſpéroit.

Il

(1) *Le Manuſcrit de la Bibliothéque du Roi* ajoute: Et inſenſé.

HENRI III. 1589.

Révolte de la garniſon de Gertruidenberg.

Il y eut encore quelques mouvemens en d'autres endroits des Païs-bas. La ville de Gertruidenberg (1), ſituée ſur la frontiere du Brabant, fait partie du païs de Merwe ou de Vlack, qui eſt baignée par le Rhin & par la Meuſe. Elle eſt vis-à-vis de Dordrecht, du côté de la Hollande, & appartient aux Princes d'Orange. La pêche y eſt ſi abondante, qu'il y a des jours où l'on prend ſur cette côte juſqu'à dix huit mille, tant eſturgeons que ſaumons & aloſes. La garniſon de cette place, preſque toute compoſée de vieux ſoldats de différentes nations, s'étoit peu-à-peu ſouſtraite à l'obéïſſance des Etats, du Prince Maurice, & du Comte de Hohenlo ſon Lieutenant. Ce furent les troubles que la faction Angloiſe excita dans ces cantons, comme je l'ai dit ailleurs, qui donnerent occaſion à ces mutins de ſecouër le joug.

Ordonnance du Comte de Hohenlo contre les rebelles.

Au mois de Mars de l'année derniere, le Comte de Hohenlo avoit donné contre eux une ordonnance, où il ſe déchaînoit vivement contre ces ſéditieux, ſur ce qu'ils avoient ſans ceſſe à la bouche, qu'ils aimeroient mieux ſuivre le parti des Eſpagnols que celui des Anglois (2). Il faiſoit voir que c'étoit leur révolte qui avoit fait perdre l'Ecluſe, & lever le ſiége de Brakel, & qu'elle ne tendoit à rien moins qu'à engager toutes les garniſons des Païs-bas à violer la foi qu'elles avoient jurée à la Reine d'Angleterre, & à ſe révolter contre elle. Cependant Peregrin Bertie, Baron de Willoughby de Eresby, alors Généraliſſime de toutes les troupes Angloiſes qui étoient en Flandre, les ayant payés quelques mois après, ſçut ſi bien les radoucir, qu'ils remirent entre ſes mains le château, dont à l'inſtant il confia la garde à Jean de Wingfield, ſon beau-frere. Mais les Hollandois ayant ajouté au traité que Willoughby avoit fait avec eux, quelques conditions qu'ils ne crurent pas devoir accepter, ils ſe mutinerent de nouveau; & quelques prieres que leur fît le Général Anglois, ils commencerent par déſarmer tous les habitans de Gertruidenberg, pillerent enſuite les vaiſſeaux qui paſſoient devant la ville, s'emparerent de la recette des doüanes & des péages, mirent à contribution tout le plat païs, dechirerent les Edits & les Ordonnances des Etats, que, par dériſion, ils attachoient à des potences, & ſe porterent, en un mot, à tous les excès qu'on auroit pu attendre de l'ennemi le plus declaré.

Norris tache en vain de les faire rentrer dans leur devoir.

Sur ces entrefaites arriva Norris, pour propoſer aux Etats une expédition contre l'Eſpagne, que les Anglois avoient réſolu d'attaquer. Cet Officier n'oublia rien pour réconcilier ces rebelles avec les Etats. Il les invita, ou à paſſer en Eſpagne avec lui, ou du moins à aller faire lever le ſiége que les Eſpagnols avoient mis devant Wachtendonk; mais il ne put rien obtenir d'eux, & ils lui répondirent nettement, qu'ils iroient plutôt ſervir les Eſpa-

---

(1) Gertruidenberg eſt ſituée ſur la vieille Meuſe, où l'eau qui vient de la Merwe & de la Meuſe paſſe au travers du païs inondé à l'oppoſite de Dordrecht. Voyez *Meteren* p. 315. M. de Thou a pris ſa deſcription du Meteren Latin. DUPUY.

(2) Au contraire c'étoit la garniſon de Gertruidenberg qui accuſoit le Comte de Hohenlo d'avoir tenu ces diſcours. Car alors cette garniſon étoit toute devouée aux Anglois; & ce ne fut que quelque tems après, qu'elle paſſa dans le parti des Eſpagnols. DUPUY.

Le Prince Maurice aſſiége Gertruidenberg.

Eſpagnols, que de porter les armes ſous le Prince Maurice ou pour les Etats. Comme ce procedé tendoit manifeſtement à une révolte ouverte, Maurice, après avoir pris l'avis des Etats, inveſtit la place le 15. de Mars. Il commença par faire ſçavoir à la garniſon, qu'il avoit appris que Wingfield & ſes autres Officiers penſoient à s'accommoder avec le Duc de Parme; & mit tout en œuvre pour la détourner de prendre un parti ſi honteux, en lui faiſant de ſon côté les propoſitions les plus raiſonnables. La ville de Dordrecht avoit auſſi député à ces mutins pour le même ſujet; Willoughby même écrivit à ſon beau-frere, de quitter plutôt ſon emploi, que de ſouiller ſon nom par une infamie ſi indigne; mais il eut le front de lui répondre, Qu'il avoit donné parole aux ſoldats de la garniſon de ne les point abandonner, & qu'il les voyoit toûjours dans la réſolution de recevoir plutôt la loi des Eſpagnols, que de Maurice ou des Etats: Qu'au reſte Maurice avoit tort de l'accuſer, ſous prétexte qu'il étoit étranger, de ne prendre aucun intérêt au bien du païs, & de ne ſonger qu'à ſon avantage & à ſon utilité particuliere: Que ceux qui faiſoient courir de pareils bruits ſur ſon compte, en avoient menti, & qu'il étoit prêt de le ſoutenir l'épée à la main: Qu'au contraire il étoit réſolu de combattre avec ſa garniſon pour la Reine, pour le bien public, & pour la défenſe de la ville, tant que les vivres ne lui manqueroient pas: Qu'il en avoit encore pour un mois: Que paſſé ce tems, s'il ne lui venoit des proviſions, ou ſi on ne le ſecouroit de quelque autre manière que ce fût, il ſeroit obligé de prendre ſon parti, & ſe verroit peut-être forcé d'en prendre un, qu'il ne choiſiroit jamais en toute autre circonſtance.

Il perd pluſieurs braves Officiers à ce ſiége.

Cependant le Prince Maurice preſſoit vivement la place; mais le ſuccès ne répondoit gueres à ſes efforts. Il perdit à ce ſiége beaucoup d'Officiers de diſtinction, entre autres de Villers, Maréchal de Camp, le plus zèlé de tous les Officiers des Etats, & celui qui entendoit le mieux la guerre, Hadrien Corneliſſen, Capitaine de vaiſſeau, Walſfaert de Brederode, Landas Capitaine de ſes Gardes, & plus de cinquante autres. Malgré ces mauvais ſuccès, la bréche étoit grande, & Maurice ſe diſpoſoit à donner l'aſſaut, lorſqu'on commença à parlementer; mais ce n'étoit qu'une feinte, & les aſſiégés faiſoient en même tems leur traité avec le Duc de Parme, qui s'étoit avancé juſqu'à Breda.

Traité des rebelles avec le Duc de Parme.

Dans ce même tems il s'éleva une tempête furieuſe, qui agitoit tellement les vaiſſeaux, qu'il étoit impoſſible de tirer un coup de canon qui fût juſte. Ce contre-tems obligea Maurice à faire de nouvelles propoſitions aux aſſiégés; il leur promit le pardon du paſſé avec une amniſtie générale, pourvû qu'ils vouluſſent être fidèles aux Etats; mais il ne gagna rien, leur parti étoit pris; ainſi ils remirent la place au Duc de Parme, moyennant quinze mois de ſolde, & d'autres conditions aſſez avantageuſes pour les habitans. On leur donnoit deux ans, pour choiſir s'ils reſteroient dans la ville ou s'ils en ſortiroient, & la liberté de conſcience pendant tout ce tems-là, avec la confirmation de leurs privilèges & de leurs franchiſes; & l'on accorda aux ſoldats le pardon général de tout le paſſé, avec garantie qu'ils joüiroient de la même grace dans tous les Etats qui dépendoient de l'Empire, comme l'Electorat de Cologne, le païs de Liége, & autres ſemblables. Outre cela le Duc de Parme, voulant donner à ces vieux ſoldats des marques de ſon eſtime, au lieu de quinze mois de paye qu'il leur avoit promis, leur en donna vingt, & laiſſa à Wingfield & à Honing, Officiers Anglois, la liberté de ſe retirer où bon leur ſembleroit avec tous leurs effets & leur équipage. Ce traité fut ſigné à Breda le 10. d'Avril. Ces deux Officiers & les autres, dont la liſte montoit à ſix cens cinquante, furent proſcrits depuis par ordonnance des Etats, & condamnés à être pendus comme des ſcelérats, des perfides & des traîtres; on promit cinquante florins pour chaque ſoldat qu'on livreroit, & cent pour un Officier, avec la confiſcation des biens du priſonnier. Ces déſerteurs ne furent gueres mieux traités chez les ennemis, malgré les honneurs que le Duc de Parme leur avoit faits; ils étoient mépriſés de tout le monde, & on les appelloit par raillerie *les marchands*. Au reſte, comme il étoit fait mention de Willoughby dans ces ordonnances des Etats, il crut qu'il étoit de ſon honneur de ſe juſtifier. Dans cette vûë il publia en François & en Flamand une apologie, où il accuſoit les Etats de négligence & d'injuſtice; mais ſur les plaintes qu'ils en porterent à la Reine d'Angleterre, l'écrit fut défendu, & les exemplaires ſupprimés par les ordres de cette Princeſſe.

Ils ſont proſcrits par les Etats.

Mansfeld fait le ſiége de Heuſden.

Gertruidenberg s'étant rendu de la maniére que je viens de le dire, Charles de Mansfeld y mit garniſon, & alla enſuite faire le ſiége de Heuſden, ville du Brabant peu éloignée de Gertruidenberg; il y avoit une bonne garniſon dans cette place ſous les ordres de Famars. Mansfeld étant entré dans l'Iſle de Bommel, s'empara d'abord des châteaux de Hemert, de Brakel, & même de Sevenberghe; mais le païs ayant été inondé, il fut obligé d'abandonner ces places. Il tâcha inutilement de ſurprendre Bommel. On y arrêta quelques habitans qui entretenoient des intelligences avec lui, & ils furent punis de mort.

Dans ce même tems trois cornettes de Cavalerie des troupes des Etats furent miſes en déroute par la garniſon de Gertruidenberg, à un endroit qu'on appelle Oſch, peu éloigné de Bois-le-Duc. Les Capitaines Riſoire & Chinski y furent faits priſonniers. Mansfeld alla enſuite mettre le ſiége devant le château d'Heyl dans la même Iſle de Bommel, vis-à-vis du fort de Crevecœur, & après neuf cens coups de canon, le Commandant, nommé de Sidenbourg, rendit la place le 23. de Septembre, malgré la garniſon, dont la plus grande partie fut taillée en piéces; pour lui, il paſſa au ſervice des ennemis. Roſſem fut auſſi pris par la lâcheté de la garniſon. Pendant ce tems-là, les Comtes Maurice, de Hohenlo, & de Solms, ayant jetté des vivres dans Heuſden, Mansfeld leva le ſiége. Enfin le Duc de Parme bâtit un fort auprès de Loeveſtein, à l'extrémité de l'Iſle, dans l'eſpérance de forcer par-là cette place à ſe rendre; mais les inondations l'obligerent encore à abandonner ce poſte. De-là, content des conquêtes qu'il avoit faites dans le Brabant, il alla paſſer la Meuſe, dans le deſſein de s'emparer de l'Iſle de Thiel, & s'ouvrir par-là un chemin juſqu'à Buren & Utrecht; mais les troupes Eſpagnoles s'étant mutinées, il

Levée de ce ſiége.

fut obligé d'abandonner ce projet. Mansfeld, qu'il avoit détaché pour faire rentrer ces ſéditieux dans leur devoir, fut reçu d'eux à coups de canon, & ils ſe retirerent à Grave. Le Duc voyant ſon armée débandée, ſe contenta de jetter des troupes & des vivres dans les châteaux de Hemert & de Heyl, & dans quelques autres forts qu'il avoit ſur la Deynſe aux environs de Bois-le-Duc; & comme il ne ſe portoit pas bien, & que ſa ſanté diminuoit de jour en jour, il réſolut de profiter de cet intervalle, pour aller prendre les eaux de Spa, près de Tongre. Ainſi il ſe rendit à Montfort, près de Ruremonde, au deſſous de Maeſtricht.

Mort du Duc Cardinal Farneſe.

A ſes incommodités naturelles ſe joignit le chagrin qu'il eut de la mort du Cardinal Farneſe (1), ſon oncle, qui avoit beaucoup de crédit dans le Sacré College, & qui ſoutenoit depuis cinquante cinq ans, par ſa prudence & par ſon habileté dans les affaires, la grandeur où Paul III. avoit élevé ſa maiſon. Ce Prélat fut le protecteur des Sciences & des gens de Lettres, auſſi-bien que de tout ce qu'il y eut de grands maîtres dans la Peinture, la Sculpture, & l'Architecture. A peine âgé de vingt ans, le Pape ſon aycul l'employa à des légations très-importantes, entr'autres à moyenner la paix entre l'Empereur & François I. Après la mort de Paul III. & le déſaſtre de ſon pere (2), expoſé en butte aux revers de la fortune, il trouva un azile honorable auprès de Henri II. Mais ſon frere Octavio Farneſe s'étant raccommodé depuis avec l'Empereur, il quitta le parti de la France, & s'attacha pendant tout le reſte de ſa vie aux intérets de la maiſon d'Autriche, avec laquelle ſon frere, chef de la famille, venoit de prendre des liaiſons très-étroites par l'alliance qu'il avoit contractée (3). Ce fut pendant le loiſir que lui procura cette illuſtre protection, qu'il fit conſtruire à trente milles de Rome le château de Caprarole, qui, par ſa grandeur & par la beauté & la magnificence de ſes édifices, mérite la curioſité des étrangers. Dans un âge plus avancé il ſe donna tout entier aux œuvres de pieté, & bâtit pluſieurs égliſes; celle de Saint-Silveſtre ſur le Mont de S. Oreſte dans le patrimoine de Saint-Pierre, l'égliſe & le couvent de S. Anaſtaſe auprès des trois fontaines ou de l'eau Salvia, l'égliſe de Notre-Dame de Grotta-ferrata, & ce temple magnifique qu'on voit ſur le lac de Bolſena; il répara, rebâtit en partie, & orna avec ſoin l'égliſe dédiée à S. Laurent & à S. Damaſe. Enfin il éleva dans Rome ce vaiſſeau ſuperbe de l'égliſe du Jeſus, qu'il donna aux Jéſuites; c'eſt-là qu'il a été enterré. Il mourut à Rome le 9. de Mars, dans ſa ſoixante & dixieme année. Pierre Magno lui fit une belle oraiſon funèbre. Il en a paru encore deux autres, l'une de Fr. Bencio, & l'autre de Jules Negrone. La mort du Cardinal Farneſe n'étoit cependant pas la ſeule cauſe du chagrin du Prince de Parme. Ce qui l'inquiétoit encore davantage, c'étoient les mauvais offices du Duc de Paſtrana & du

Mauvais offices qu'on

---

(1) Alexandre.

(2) Pierre-Louis Farneſe Duc de Caſtro, de Plaiſance &c. qui fut aſſaſſiné en 1547.

(3) Il epouſa Marguerite d'Autriche, fille naturelle de l'Empereur Charles V.

du Prince d'Aſcoli, qui ayant été envoyés d'Eſpagne pour le tenir en reſpect & pour obſerver ſa conduite, le décrioient ſans ceſſe dans l'eſprit de Philippe. Les amis qu'il avoit à la Cour lui mandoient, que ces deux hommes, à l'inſtigation de Perrenot Sieur de Champigny, lui faiſoient ſur-tout un crime de n'avoir pas joint à propos la flote formidable, qui l'année précedente étoit venuë mouiller devant Calais. Ils repréſentoient que, dans le Congrès tenu quelque tems auparavant, de Champigny vouloit que l'on conclût promptement avec l'Angleterre, parce que la flote étant une fois en ſûreté, il ſeroit aiſé de diſpoſer enſuite à loiſir tout ce qui étoit néceſſaire pour envahir la Hollande & la Zelande. Ils ajoûtoient que le Duc de Parme avoit fait rejetter un conſeil ſi ſalutaire par l'intrigue de Jean Richardot, Préſident d'Artois, qui lui étoit entierement dévoüé; & cela ſur la folle eſpérance de ſubjuguer l'Angleterre, parce qu'il avoit trouvé dans les mémoires de Don Juan d'Autriche, que cette conquête ne ſeroit pas difficile; & que par imprudence ou par opiniâtreté, contre l'avis de tous les Officiers généraux de ſon armée, il avoit voulu depuis faire le ſiége de Bergen-op-Zoom, dont le ſuccès avoit été également funeſte & honteux. Ces nouvelles qu'il recevoit par l'Infante Iſabelle-Claire-Eugenie, qui le ſoutenoit ſous main de tout ſon crédit, lui cauſoient un chagrin ſecret, qui éclata enfin contre Perrenot de Champigny, qu'il obligea de ſortir ſur le champ des Païs-bas, & de ſe retirer en Franche-Comté. Perrenot eut beau repréſenter ſon âge & ſes infirmités, le Duc ne l'écouta point; & afin de ſe juſtifier auprès du Roi ſur tous les points dont ſes ennemis l'accuſoient, il envoya le Préſident Richardot à Madrid. A l'égard du Duc de Paſtrana & du Prince d'Aſcoli, il crut devoir diſſimuler ſon reſſentiment.

rend au Duc de Parme auprès de Philippe.

Ce Duc contraint Perrenot de Champigny de ſortir des Païs-bas.

Pendant ce tems-là Marc de Rye, Marquis de Varambon, Gouverneur de Gueldre, ſerra de fort près le fort de Blienbeek, dont Schenk s'étoit emparé. Il avoit élevé un cavalier, ſur lequel il dreſſa une batterie, d'où il faiſoit un feu continuel ſur les aſſiégés. Enfin comme il n'y avoit perſonne qui eût une autorité abſoluë dans la place, que la diviſion s'étoit miſe parmi les troupes, & que le ſecours que Schenk avoit promis ne paroiſſoit point, ils furent obligés de capituler, & ſe rendirent ſur la fin de Juin.

Priſe de Blienbeek.

Cependant les Zelandois & les Hollandois voulant conſerver la liberté de la navigation, & mettre leurs côtes à couvert des entrepriſes des Pirates, firent conſtruire aux embouchures de l'Ems, du Rhin, de la Meuſe, du Wahl & du Lek vingt vaiſſeaux de guerre de ſoixante juſqu'à cent tonneaux, & quelques autres plus petits qu'on appelle Pinaſſes, & qui vont à voiles & à rames. Ces bâtimens ſervoient à tenir la mer libre, tant pour la pêche que pour le commerce des vaiſſeaux marchands d'Angleterre & de France. Cette flote croiſoit ſur la côte de Flandre autour de l'Ecluſe, de Nieuport, & de Dunquerque, pour empêcher les Corſaires de troubler le négoce. Il arriva que le Capitaine Jaques Antoine, de Haerlem, qui croiſoit vis-à-vis de Dunquerque avec ſon vaiſſeau, ſe trouva enveloppé par pluſieurs bâtimens ennemis. Après s'être défendu

fendu long-tems avec une valeur étonnante, voyant que les vaiſſeaux Hollandois qui étoient le plus à portée de le joindre ne venoient point à ſon ſecours, il prit un parti hardi & déſeſpéré; il accrocha les bâtimens ennemis qui entouroient le ſien, & pendant qu'on étoit aux mains, il mit le feu aux poudres, & fit ſauter en même tems les vainqueurs & les vaincus.

Divers Exploits en Friſe.

Quelque tems auparavant Guillaume-Louis de Naſſau, Gouverneur de Friſe, ayant tenté envain de ſurprendre Delfziel, avoit emporté d'aſſaut, après quelques jours de ſiége, le fort de Rheyde, bâti ſur l'Ems dans une preſqu'Iſle vis-à-vis d'Embden. Il y fit enſuite de nouvelles fortifications, & le munit d'un foſſé, qui réduiſit en Iſle cette peninſule. Delà il alla ſe rendre maître de tous les autres forts du voiſinage, ſans que Verdugo, qui commandoit dans cette Province pour le Roi d'Eſpagne, & qui n'étoit pas en état de s'oppoſer à ſes deſſeins, fît aucun mouvement. Enfin le Duc de Parme lui envoya trois compagnies de Cavalerie & ſept d'Infanterie, avec de l'argent pour payer ſes troupes. Schenk inſtruit de leur marche, les attaqua le 11. d'Août auprès de Weſel, dans les bruyeres de la Lippe, & les tailla en piéces à la vûë du Marquis de Varambon.

Mort de Schenk.

Encouragé par ce ſuccès, il forma le deſſein de ſurprendre Nimegue, pour ſe dédommager de la perte de Blienbeek. Dans cette vûë il équipa vingt bâtimens, tant grands que petits, & cinq pontons; & s'étant bien fourni de troupes & d'artillerie, il ſe mit ſur le Wahl. Sa Cavalerie avoit ordre de le ſuivre par terre. Tout cela étant prêt, trois jours après ſa victoire il partit d'un fort qu'il avoit conſtruit, appellé *la Lunette*, ou *le Trou du renard*. Il comptoit arriver ſur le ſoir; mais le vent étant baiſſé, & l'eau trop haute pour que ſes bâtimens, qui n'avoient point de rames, puſſent être conduits avec des crocs, d'ailleurs la plûpart de ſes gens s'étant endormis, il ne parut que vers le point du jour. Au contraire, les pontons qui avoient des rames arriverent plutôt que lui; & les troupes qui étoient deſſus, ayant été apperçûës de la place, la bourgeoiſie prit auſſi-tôt les armes. Malgré ce contre-tems Schenk crut ne devoir pas reculer; & ayant à l'inſtant rompu les grilles de fer des maiſons voiſines, il entra dans la ville, ſuivi d'un petit nombre de ſes gens. Son deſſein étoit de ſe rendre maître de la place publique, ſi ſon monde fût arrivé aſſez-tôt; mais comme ils tardoient trop, & que ce qui étoit entré ne ſe trouva pas en état de tenir tête à la garniſon & aux habitans, qui ſe défendoient avec courage l'épée à la main, & commençoient à faire joüer leur canon, Schenk ſe vit obligé de faire ſa retraite en plein jour, & de regagner ſes pontons. Le danger étoit preſſant; auſſi les troupes ſe rembarquoient-elles en confuſion & ſans ordre, lorſque le vaiſſeau ſur lequel Schenk étoit monté ſe trouva trop chargé, & coula à fond. Ainſi périt avec pluſieurs autres ce fameux Capitaine. Il étoit actif, brave, ruſé, libéral au-delà de ſa condition; c'eſt-ce qui lui avoit gagné le cœur des ſoldats; il avoit fait quantité de belles actions, & s'étoit acquis une réputation au-deſſus de ſon âge; car il n'avoit pas plus de quarante ans.

Auſſi les Etats, qui connoiſſoient ſa valeur & ſon habileté dans la guerre, lui avoient deſtiné la charge de Maréchal de Camp général que Villers exerçoit auparavant. Les habitans de Nimegue retirerent ſon corps du Wahl; enſuite l'ayant reconnu à un grand nombre de bleſſures remarquables qu'il avoit, & leur rage n'étant pas aſſouvie par ſa mort, ils lui firent mille outrages, couperent ſon corps en quatre parties, qu'ils pendirent à des gibets en quatre différens quartiers de la ville, & mirent ſa tête ſur la tour Saint-Antoine. Mais Varambon l'en fit enlever peu de tems après, pour ôter aux ſoldats de ce Capitaine, qui depuis ſa mort ne reſpiroient que la vengeance, l'occaſion de traiter cruellement des habitans de Nimegue qui pouvoient n'avoir eu aucune part aux indignités qu'on avoit faites à ſon corps. Sa tête fut miſe avec le reſte du corps dans un cercueil, & placée en dépôt dans une tour, où il demeura juſqu'à ce que Maurice, s'étant rendu maître de Nimegue, lui fit des obſeques magnifiques. Il fut enterré dans la grande égliſe, vis-à-vis du grand autel, dans le tombeau des Ducs de Gueldre.

Outrages que les habitans de Nimegue font à ſon cadavre.

Après la mort de Schenk, Gebhard Truchſes, ci-devant Archevêque de Cologne, voyant ſes affaires ruinées, & que ce Capitaine, dont la valeur faiſoit toute ſa reſſource, étoit péri malheureuſement, quitta la Hollande & retourna en Allemagne, pour tâcher de trouver, par ſes amis & par ſes proches, quelque ſoulagement à ſa mauvaiſe fortune.

Sur la fin du mois d'Octobre, Guillaume de Naſſau prit d'aſſaut le fort de Soltcamp, à l'embouchure de Reediep, & tailla en piéces quatrevingt hommes de garniſon qui étoient dans ce poſte. Verdugo fut témoin de leur défaite, ſans pouvoir les ſecourir. Il ſe contenta de marcher vers un marais voiſin, pour couper à Naſſau le chemin de Groningue.

Guillaume de Naſſau prend Soltcamp.

Adolfe de Newenar Comte de Meurs, qui faiſoit la guerre aux Eſpagnols à-peu-près comme le Général Schenk, ſe mit en campagne ſur la fin du mois d'Août avec un détachement de la garniſon de Lochem, & vint fondre ſur un bourg de Weſtphalie nommé *Greve*, dépendant de l'Evêque de Munſter, où il y avoit alors une foire. Il le pilla plus en brigand qu'en homme de guerre, & en emmena juſqu'à mille chevaux. Delà étant allé le 5. d'Octobre à Arnheim, pour appaiſer les ſoldats de Schenk qui ſe mutinoient, il y périt d'une manière bien malheureuſe. Pendant qu'il étoit à l'Hôtel de ville occupé à diſtribuer de la poudre aux troupes, il tomba une étincelle de chandelle, qui mit le feu aux poudres, fit ſauter la maiſon, & enterra Newenar ſous ſes ruines.

Fin malheureuſe de Newenar Comte de Meurs.

Cependant le ſiege continuoit devant Rhinbergen. Schenk y avoit jetté pluſieurs fois des convois qui avoient ſoutenu cette ville; & les Eſpagnols y avoient envoyé divers Commandans les uns après les autres. Jean-Philippe Comte d'Eberſtein, le Baron de Potliz, & François de Vere, Chevalier Anglois, s'étoient mis en marche, à la tête de deux cens chevaux & de deux mille hommes de pied, pour y faire entrer des vivres & des hommes. D'abord ils emporterent, après quelques volées de canon, un château de l'Electeur de Cologne qui étoit ſur leur route, & y paſſerent le Rhin. Varambon les pourſuivant avec huit cens fantaſſins & cinq cens chevaux,

Priſe de Rhinbergen.

Henri III. 1589.

chevaux, ils en vinrent aux mains. Le combat commença d'abord contre de Vere, qui commandoit quatre cornettes de Cavalerie Angloiſe, & celle de Chriſtophle Wolff. Il ſe défendit avec beaucoup de bravoure pendant un tems conſiderable; & le reſte des troupes étant accouru à ſon ſecours, les deux partis en vinrent aux mains avec un acharnement égal. Enfin les troupes de Varambon furent obligées de plier. Il perdit trois compagnies de Cavalerie, qui furent taillées en piéces, & dix drapeaux. Il y eut environ ſix cens de ſes ſoldats tués ſur la place, ou noyés dans le Rhin. Pendant l'action, Mansfeld arriva avec ſoixante & dix cornettes de Cavalerie; mais comme les ennemis s'étoient couverts de leur chariots, & qu'ils furent ſecondés par une ſortie que fit la garniſon, il ne put empécher que le convoi n'entrât dans la ville. Il crut les ſurprendre au retour; mais ils prirent une autre route, & éviterent ſa rencontre en repaſſant le Rhin au fort de Rees. Après leur retraite, le ſiége de Rheinbergen fut pouſſé plus vivement que jamais; enfin au commencement de 1590. les Etats ſe laſſerent des grandes dépenſes qu'ils étoient obligés de faire pour garder un poſte ſi éloigné; & la place ſe rendit au bout de trois mois de ſiége.

Pendant ce même hyver, trois cornettes de Reîtres, commandés par de Malditz, conduiſant un convoi d'Anvers à Steenbergen, tomberent dans une embuſcade qui leur fut dreſſée dans une bruyere par Marſile Bacx avec ſa compagnie de Cavalerie, celle de Paul Bacx, ſon frere, Gouverneur de Bergen-op-Zoom, & ſoixante & dix Arquebuſiers, tous gens d'élite. Le combat fut très-opiniâtre, les ſoldats de Malditz s'étant retranchés derriere leurs chariots; enfin le parti de Bacx eut la victoire; mais il l'acheta cher. De Malditz fut fait priſonnier, & perdit environ deux cens hommes, ſoldats, valets & marchands. Deux étendarts furent mis en piéces; le troiſiéme ayant été pris par les païſans ſans être déchiré, fut envoyé au Prince Maurice.

Expédition des Anglois contre l'Eſpagne.

Cette année les Anglois, voulant montrer aux Eſpagnols qu'ils ſçavoient auſſi-bien attaquer leurs ennemis que repouſſer leurs efforts, comme ils leur avoient fait voir l'année précedente, réſolurent de porter la guerre en Eſpagne, à l'inſtigation de D. Antoine, qui diſoit que le Portugal lui apartenoit, & qui en ayant été chaſſé par Philippe, cherchoit le moyen d'y rentrer par le ſecours de quelque Puiſſance étrangere. Il aſſûroit les Anglois, que dès que les Portugais le ſçauroient ſur leurs côtes avec une flote, ils ſecoueroient le joug & ſe rendroient dans ſon camp. L'affaire ayant été propoſée au Conſeil d'Eliſabeth, on remarqua qu'il n'y avoit point d'endroit où le Roi d'Eſpagne & les Eſpagnols fuſſent ſi foibles que chez eux, parce que toutes leurs forces étoient diſperſées, & que leurs principales fortereſſes étoient en Italie, en Flandre, aux Indes, en un mot dans tous les Païs où l'Eſpagne croyoit avoir à craindre: Que toutes leurs forces étoient occupées à garder ces places: Qu'au contraire l'Eſpagne même étoit abſolument dépourvûë de troupes, & par conſequent hors d'état de ſe défendre d'une invaſion étrangere: Que c'étoit donc-là qu'il faloit attaquer

Philippe, & qu'il n'y avoit que ce ſeul moyen de renverſer ces grands projets qu'il formoit au dehors: Que c'étoit par un ſemblable motif que les Romains avoient autrefois fait paſſer Scipion en Afrique dans le tems que l'ennemi étoit au cœur de l'Italie, afin d'obliger les Carthaginois à rappeller Annibal; & que cette entrepriſe, auſſi hardie que ſalutaire, avoit eu un ſuccès très-heureux.

Jean Norris & François Drake Chefs de cette expédition.

L'avis fut approuvé généralement. Jean Norris & François Drake furent nommés pour commander les troupes deſtinées à cette expédition. Ces deux Chevaliers avoient donné des preuves de leur valeur & de leur expérience. Eliſabeth leur fit délivrer cent trente mille florins & quelques vaiſſeaux. Ils firent le reſte de l'armement à leurs fraix; & il fut reglé par une ordonnance de la Reine, que tout le butin ſeroit partagé également entre eux. Ils leverent quatorze regimens, compoſés les uns de dix compagnies, les autres de huit, & chaque regiment eut ſon Colonel. Les principaux étoient Gautier d'Evreux, frere du Comte d'Eſſex, qui commandoit outre cela cinq cens chevaux, le Chevalier Roger Williams, les deux freres, Edouard & Henri Norris, le Chevalier Jaques Hales, Tréſorier général, Thomas Sidney, frere de Philippe qui avoit été tué trois ans auparavant auprès de Zutphen, Edouard Wingfield, Lane, Commiſſaire général des nouvelles levées, Unton, Brett, Huntley, tous Anglois, & Nicolas de Meetkerke, fils d'Antoine Gouverneur de Flandre, avec un regiment auxiliaire que les Etats donnoient à Norris.

Tout étant ainſi diſpoſé, ils ſe rendirent à Douvre, où leur flote les attendoit. Ils y trouverent ſoixante & dix vaiſſeaux Hollandois, qui alloient charger du ſel à la Rochelle. Ce ſecours leur vint fort à propos pour tranſporter leurs troupes à Plimouth. Lorſqu'ils y furent arrivés, ils y furent joints par l'Amiral Thomas Fenner, & par Guillaume ſon frere & ſon Lieutenant, avec vingt deux vaiſſeaux. Le vent contraire les ayant retenus long-tems dans ce port, ils crurent devoir mettre à profit ce retardement. Ainſi ils ordonnerent aux Colonels de faire faire l'exercice à leurs nouveaux ſoldats, & de leur apprendre à camper, à marcher en ordre, à charger l'ennemi, à faire retraite, à ſe mêler par pelotons, à rompre leurs rangs, à reprendre leurs poſtes, à retourner à la charge, à former un bataillon pointu, un quarré, à garder leurs rangs, à eſcadronner, à ne point attaquer ni quitter la mêlée ſans commandement, & à obſerver exactement l'ordre de bataille qu'on leur auroit donné.

Arrivée de la flote Angloiſe à la Corogne.

Enfin Marmaduke Dorrel, Commiſſaire général des vivres, ayant fait ſes proviſions, ils ſortirent du port le 18. d'Avril par un vent de Sud-Oueſt qui les pouſſoit à pleines voiles. La flote étoit compoſée de ſix bâtimens Royaux, de vingt vaiſſeaux de guerre, & de cent quarante vaiſſeaux de charge, bien fournis de toutes ſortes de proviſions. Sur l'Amiral étoient les deux Généraux Norris & Drake, Dom Antoine de Portugal, Dom Emanuel ſon fils, le Lord Burgh, Baron Irlandois, Cromwel, Warburton, & quelques autres Gentilshommes. Robert d'Evreux Comte d'Eſſex, jeune Seigneur plein de cœur, preféra la gloire à tous les agrémens dont il joüiſſoit dans ſa patrie, & aima mieux ſe priver des bonnes graces de la Reine qu'il poſſedoit entierement, que de manquer une ſi belle occaſion de ſe ſignaler. Il ſe deroba de la Cour comme un éclair, ſans dire adieu à aucun de ſes amis; & s'étant embarqué à Falmouth, près de Plimouth, ſur un vaiſſeau de Gautier d'Evreux, ſon frere, qui l'y attendoit, il joignit enfin la flote avec beaucoup de peine, & après avoir eſſuyé pluſieurs tempêtes. L'Armée Angloiſe parut à la hauteur d'Oueſſant (1) deux jours après ſon depart; le lendemain elle fit route vers l'Eſpagne par un vent d'Oueſt, qui s'étant tourné à l'Eſt, ordinairement orageux, la pouſſa le 23. vers le cap d'Ortegal en Galice. Enfin le lendemain ſur le midi elle mouilla devant la Corogne, que quelques-uns diſent être la *Clunia Sulpicia* des Anciens, & les autres le *Caronium* de Ptolomée.

Les Anglois ayant demeuré quelque tems à l'ancre à l'Orient de la ville, & ayant eſſuyé quelques volées de canon qui leur furent tirées de la place, debarquerent huit mille hommes ſans oppoſition; enſuite ayant monté avec beaucoup de peine deux piéces de canon ſur une montagne oppoſée à la ville, ils les pointerent contre le port, & diſperſerent les galeres qui y étoient. L'Amiral, commandé par Martinez de Recalde, demeura ferme avec deux vaiſſeaux de guerre & quelques vaiſſeaux de charge, pour ſoutenir le choc des Anglois.

Priſe de la baſſe-ville.

La Corogne eſt compoſée de deux villes, la haute qui eſt ſur le penchant de la colline, fortifiée de murailles & défenduë par un château; & la baſſe, qu'ils appellent la Peſcaderia (2): elle eſt jointe d'un côté à la haute-ville par une muraille, & de tous les autres elle eſt tellement environnée de la mer, qu'elle ſemble former une preſqu'Iſle. Jean de Luna y commandoit. On attaqua la place par trois endroits. Fenner & Huntley ſe chargerent de l'attaque du côté de la mer avec cinq cens hommes, qu'on mit ſur des barques & des eſquifs; Brett & Unton devoient tenter l'eſcalade du côté du Levant avec trois cens hommes; & Richard Wingfield & Sampſon du côté du Couchant avec 500. Wingfield & Sampſon aſſaillirent la place avec beaucoup de vigueur; à la fin cependant ils furent repouſſés. Fenner & Huntley furent plus heureux; car ayant joint leurs barques, ils s'emparerent du poſte dont ils étoient chargés. Brett & Unton en firent autant à l'Eſt, & repouſſerent la garniſon dans la ville-haute. Les Anglois firent beaucoup de priſonniers en cette occaſion. De ce nombre fut Jean de Luna. Lorſqu'ils ſe virent maîtres de la baſſe-ville, ils la mirent au pillage. Enſuite ils y firent marquer les logemens par leurs Maréchaux des logis. Il y avoit dans ce poſte une quantité prodigieuſe de munitions de guerre; mais le feu y ayant pris par hazard, en conſuma la plus grande partie avant que les Anglois puſſent l'éteindre.

---

(1) Ce que Pline appelle *Axante*, & Antonin *Uxantiſſene*, ſe nomme maintenant *Usbant*. C'eſt une Iſle de notre Province de Bretagne, que nous appellons par corruption Iſle d'*Oueſſant*. Dupuy.

(2) Habitation de Pêcheurs.

Pendant ce tems-là, les Eſpagnols qui étoient dans la ville-haute au nombre de quinze cens, ignorant la priſe de la baſſe-ville, avoient fait une ſortie pour repouſſer les Anglois. Mais Norris, ſuivi de ſix compagnies, les reçut ſi bravement qu'il les mit en fuite, & les pourſuivit long-tems dans leur déroute. On ſomma ceux qui défendoient la ville-haute, où D. Juan Pacheco Marquis de Cerralvo, Gouverneur de la Province, s'étoit enfermé, de rendre la place. Sur leur refus on l'attaqua par trois endroits. On dreſſa une batterie de quatre canons du côté qui regarde le Nord, où il y avoit quelques mauvais retranchemens faits à la hate avec des gabions & des tonneaux, que le canon des Anglois eut bientôt renverſés; enſorte que les Canonniers Eſpagnols étoient entierement découverts. Spencer, Lieutenant d'Edouard Norris, qui commandoit l'artillerie, fut tué à cette attaque. Lorſque Jean Norris fit ſommer la place, le Trompette qu'il avoit envoyé avoit été tué d'un coup d'arquebuſe par un Eſpagnol, que Pacheco fit pendre à l'inſtant aux creneaux de la muraille, avec un écriteau qui marquoit que c'étoit pour avoir violé les loix de la guerre. Norris, qui ignoroit d'abord de quoi il s'agiſſoit, fut irrité de voir pendre cet homme à ſes yeux; & il fit demander à Pacheco, ſi c'étoit par mépris & pour l'inſulter qu'il avoit traité ainſi un priſonnier Anglois? Mais ayant ſçû enſuite que c'étoit un ſoldat Eſpagnol, il s'appaiſa, & convint qu'on avoit eu raiſon de le punir de la ſorte. Du reſte il n'eut garde d'attribuer ce procedé généreux à l'équité des Eſpagnols, & il ne le regarda que comme un trait de leur politique, afin d'engager les Anglois à menager Jean de Luna, qui étoit leur priſonnier. On parla enſuite de l'échange des priſonniers; mais Pacheco n'ayant aucun ordre là-deſſus, la négociation n'alla pas plus loin. On continua les attaques pendant deux jours, mais ſans ſuccès, quoiqu'il y eût bréche à la muraille, & qu'on y eût fait une mine. Ainſi on propoſa dans le Conſeil de guerre de lever le ſiége, & il fut réſolu de le continuer. On augmenta donc la bréche, & on fit joüer la mine le 4. de Mai. En méme tems Antoine Wingfield & Sampſon eurent ordre d'attaquer la ville du côté de la mine, & Richard Wingfield avec Philpot furent chargés de marcher à la bréche. Un hazard, auquel perſonne ne s'attendoit, fut cauſe que les Anglois ſe virent repouſſés avec perte. Pendant qu'ils montoient à l'aſſaut, une partie de la muraille ſe renverſa ſur eux, & ce qui dans un autre tems auroit pû cauſer la ruine des aſſiégés, fut leur ſalut dans cette occaſion. Sydenham, Capitaine fort brave, & une vingtaine de ſoldats furent accablés ſous les ruines, & il y en eut outre cela cinquante de tués.

Norris fait ſommer la ville-haute.

Les Anglois montent à la bréche: un hazard ſauve la ville.

Cependant Drake, qui étoit reſté ſur la flote, y faiſoit porter tout ce qu'il y avoit de munitions de guerre & de proviſions dans la baſſe-ville. Pendant qu'il diſpoſoit tout pour le départ, il ſçut par un Eſpagnol qui fut fait priſonnier par ſes fourageurs, que les Comtes d'Andrado & d'Altamira étoient arrivés auprès de Burgos avec un corps de troupes. Norris par-

Défaite des Eſpagnols.

tit à l'inſtant pour les combattre, & laiſſa ſeulement cinq regimens à Drake pour garder la flote & la baſſe-ville. Pour lui, il rangea ſes troupes en bataille. Edouard ſon frere conduiſoit l'avant-garde, où étoit ſon regiment, & ceux de Williams & de Sidney; Norris menoit le corps de bataille, compoſé de ſon regiment, & de ceux de Lane & de Meetkerke; enfin Henri, ſon frere, avoit la conduite de l'arriere-garde, compoſée de ſon regiment, & de ceux de Brett & de Huntley. Les Anglois marcherent en cet ordre juſqu'à une riviere, qu'on paſſoit ſur un pont de pierre long de quatre vingt pas & large de trois. Les Eſpagnols s'étoient retranchés en deçà, perſuadés qu'il leur ſuffiſoit d'arrêter les Anglois ſans riſquer de combat, parce qu'il n'étoit pas poſſible qu'ils reſtaſſent longtems dans un païs étranger. Norris vif & impatient, ordonna à ſon frere de paſſer le pont; ce qu'il exécuta avec beaucoup de valeur, accompagné de deux braves Capitaines, Fulfort & Hinder; car ils ne pouvoient marcher que trois de front, le pont étant très-étroit. Le reſte des troupes ſuivoit trois à trois. L'action fut très-vive; il faloit percer au travers de trois mille Eſpagnols. Edouard chargea vigoureuſement; mais le pied lui ayant gliſſé, & ſon caſque étant tombé, il fut bleſſé dangereuſement à la tête, & auroit été en grand péril, ſi ſon frere ne fût accouru à ſon ſecours. Fulfort, Barton & Hinder furent auſſi bleſſés, en combattant l'épée à la main avec beaucoup de courage. Enfin les Anglois forcerent le retranchement qui étoit au bout du pont, & firent un grand carnage des ennemis. Ils prétendent qu'il y eut ſept cens Eſpagnols de tués dans cette action. Pour eux, ils y perdirent le Capitaine Cooper, & un Gentilhomme Irlandois. Les Eſpagnols n'avoüent que deux cens hommes de tués de leur côté. Au retour, Meetkerke attaqua une troupe d'Eſpagnols qui s'étoient refugiés dans un monaſtere, & en tua environ deux cens; il y prit l'étendart du Général, beaucoup de meubles précieux, & tous les bagages des ennemis. Les Anglois, pour rélever leur bravoure, diſent qu'il n'y eut que leur première ligne qui combattit, & qu'il y avoit dix mille Eſpagnols dans le camp.

Les Anglois quittent la Corogne & remettent à la voile.

Le lendemain ils rembarquerent leurs troupes & leur canon, & ayant entierement ruiné la baſſe-ville, ils remirent à la voile le 7. de Mai. Ils tinrent Conſeil ſur la flote s'ils retourneroient ſur les côtes de Biſcaye, ou s'ils avanceroient vers le Portugal. On prit ce dernier parti ſur les inſtances de Dom Antoine. Ainſi, ayant levé l'ancre, ils paſſerent à la vûë de Siſarga (1) & de Mongia (2), & aborderent le ſixiéme jour au cap de Finiſterre. Ils y trouverent le Comte d'Eſſex avec le Chevalier Buttler. Trois jours après ils découvrirent Berelenga; de-là ils allerent mouiller à Peniche, par un gros tems. Sampſon ayant eu ordre d'aller à terre avec cinq cens hommes, tandis qu'il ſe diſpoſoit à l'exécuter, le jeune Comte d'Eſſex, qui s'apperçut que l'ennemi campé ſur la côte ſe préparoit à empêcher la deſcente, brûlant d'impatience de réparer par quelque belle action le tems qu'il avoit perdu, ſauta dans la mer juſqu'au milieu du corps, ſans attendre l'ordre du Général, & fut ſuivi par un petit nombre d'Anglois animés par ſon exemple. Il fut en aſſez grand danger, ayant en même tems à combattre contre les flots qui ne lui permettoient pas de ſe tenir ferme, & contre les Eſpagnols qui l'attaquoient. Tandis qu'il étoit aux mains, Sampſon mit ſon monde à terre, & ne trouvant plus d'ennemis à combattre, marcha droit au château, qui ſe rendit au Roi D. Antoine. On y mit Barton avec une garniſon Angloiſe, & on publia une ordonnance, qui défendoit ſous peine de mort de faire aucunes violences aux Portugais, de brûler les maiſons, de ravager le plat païs, & ſur-tout de piller ou de profaner les égliſes, les monaſteres, & en général tous les lieux conſacrés au culte Divin. Le Clergé, & principalement les Religieux, accoururent au-devant du Roi, avec une foule de gens ſans armes, & ſe proſternerent reſpectueuſement à ſes pieds; mais il n'y vint pas un Gentilhomme, parce qu'on les avoit tous déſarmés, & qu'on leur avoit fait donner des ôtages qui étoient paſſés en Caſtille.

---

(1) Iſle qui eſt à la ſortie de la Baye de la Corogne.

(2) Ville de la côte de Galice en-deçà du cap Finiſterre.

Le château de Peniche ſe rend au Roi D. Antoine.

Les Anglois marchent à Liſbone.

Les Généraux ayant tenu Conſeil, il fut réſolu qu'on marcheroit à Liſbone, qui n'étoit éloignée que de quatre milles; & voici les meſures qu'ils prirent. Drake avoit ordre de prendre ſa route par mer avec la flote & les proviſions, & de ſ'arrêter à Caſcaës avec ſix regimens, pour ſe porter par-tout où on auroit beſoin de lui. Norris avec huit regimens devoit marcher par terre. Sa troupe étoit partagée en trois. Au bout de trois jours il arriva à S. Sebaſtien. Là il eut nouvelle que la flote, ayant eu le vent favorable, étoit arrivée à Caſcaës. Deux jours après, il ſçut par ſes eſpions que le Cardinal Albert d'Autriche, Viceroi de Portugal, étoit ſorti de Liſbone avec Henri d'Açevedo Comte de Fuentes, Généraliſſime des troupes du Royaume, pour en faire la revûë, & choiſir un lieu propre à aſſeoir ſon camp. Malgré ces avis, les Anglois continuerent leur marche, ſans que perſonne ſ'oppoſât à leur paſſage. Seulement Gabriel Nunnez, Gouverneur du château, leur fit tirer quelques volées de canon, comme pour les ſaluer. Le lendemain 24. de Mai, ils ſ'avancerent juſqu'au fauxbourg de Buena-viſta, & ſ'y logerent ſans oppoſition.

Ils perdent beaucoup de monde par les ſorties des ennemis.

Le Comte de Fuentes avoit cinq mille Eſpagnols dans Liſbone, quatre regimens d'habitans, douze galeres dans le port, ſans compter la Capitane, & ſix vaiſſeaux de guerre; mais il ſe contentoit de harceler les Anglois, & étoit réſolu à ne point en venir à une action générale. Ainſi Norris demeura pluſieurs jours dans ce poſte, où il perdit beaucoup de monde par les ſorties que faiſoient les ennemis. Les Capitaines Brett & Carry périrent. Enfin le Général Anglois, voyant que les troupes des ennemis augmentoient de jour en jour, au lieu que les ſiennes diminuoient, & qu'il n'y avoit aucune apparence à cette révolution générale dont le Roi D. Antoine ſ'étoit flatté & qu'il avoit promiſe avec tant de confiance, ſongea à ſe retirer. Il accorda pourtant encore un jour aux prieres de ce malheureux Prince, & donna ordre que tout le monde ſe tînt prêt à partir, ſi le païs ne faiſoit aucun mouvement. Il décampa donc le lendemain; & après avoir eſſuyé quelques coups de canon qu'on lui tira des galeres, il marcha du côté de Caſcaës, ſans être ſuivi, & il y arriva le ſoir même. Il parut ſur les aîles trois cens Cavaliers Eſpagnols; mais ils n'en vinrent jamais aux mains.

Norris envoye un cartel de défi au Général Eſpagnol.

La garniſon de Caſcaës ſe rend.

Les Anglois prennent 60. navires chargés de blé.

On tint conſeil à Caſcaës, & les ſentimens furent partagés. Les uns étoient d'avis d'aller aux Iſles, les autres, de retourner à Liſbone s'il arrivoit un convoi d'Angleterre, & ſi Drake pouvoit avec ſa flote s'avancer au-delà du fort de S. Julien (1). Ainſi on ſe ſepara ſans rien décider. Le lendemain les eſpions rapporterent, que le Comte de Fuentes n'étoit qu'à deux milles du camp des Anglois, avec ſix mille fantaſſins & cinq cens chevaux, & qu'il publioit par-tout dans ſes diſcours, dans ſes lettres, & dans des relations même imprimées, que l'armée Angloiſe avoit été miſe en déroute devant Liſbone. Norris indigné de cette vanité Eſpagnole, envoye auſſitôt un Trompette au Comte, avec une lettre ſignée de ſa main & ſcellée de ſon ſceau, par laquelle il lui mandoit, qu'il iroit le lendemain ſur le midi refuter ſes menſonges, non par des paroles, mais les armes à la main, pourvû qu'il daignât l'attendre; qu'il le prioit ſeulement de vouloir bien eſſayer leſquels fuiroient les premiers, des Anglois ou des Eſpagnols. Par le même Trompette le Comte d'Eſſex envoya un cartel de défi au Comte de Fuentes ou à tel autre Eſpagnol qu'il voudroit choiſir, pourvû qu'il fût de rang ſortable avec les conditions du duel. En même tems, pour que le Trompette ne fût pas expoſé à quelque inſulte, il declaroit au Comte, qu'on feroit à Jean de Luna le même traitement que le Trompette recevroit de lui. Après cette bravade, Norris ayant fait la revûë de ſon armée, où il ne ſe trouva que quatre mille hommes en état de combattre, il ſe mit en bataille; mais l'Eſpagnol ne parut point, & il ſe contenta d'envoyer quelques détachemens de Cavalerie qui eſcarmoucherent de loin. Ainſi le Trompette étant revenu ſans réponſe, les Anglois ſe retirerent dans leur camp ſur le ſoir. De-là ils allerent ouvrir la tranchée devant Caſcaës, & commencerent à mettre leur canon en batterie; mais la garniſon, effrayée de ce ſpectacle, ſe rendit auſſi-tôt après. Les vainqueurs trouverent dans ce port ſoixante navires des villes Anſéatiques, chargés de marchandiſes & de blé. Ils avoient doublé l'Ecoſſe & l'Irlande, & amenoient ces proviſions aux Eſpagnols. Il y avoit outre cela vingt bâtimens Bretons, deſtinés pour Liſbone. Les Anglois ſe rendirent maîtres de tous ces vaiſſeaux, embarquerent leurs troupes deſſus, & renvoyerent les vaiſſeaux Hollandois, après avoir payé en blé le ſervice qu'ils en avoient reçu. Gautier d'Evreux & Sidney reprirent avec eux la route d'Angleterre, & peu de tems après, le Comte d'Eſſex les ſuivit, prévoyant qu'il n'y auroit plus d'occaſion de ſe ſignaler. Sampſon alla avec ſept vaiſſeaux pour reprendre Barton, qu'on avoit mis avec une garniſon au fort de Peniche, & pour en retirer le canon; après quoi on mina le fort de Caſcaës, & on le ruina de fond en comble.

Retour de la flote Angloiſe.

Quelques jours après, Platz & Croſs arriverent d'Angleterre avec un convoi; mais comme il s'étoit mis dans les troupes une eſpece de maladie épidémique, on perſiſta dans la réſolution qu'on avoit priſe de ſe retirer. Ainſi le 7. de Juin la flote mit à la voile par un vent d'Oüeſt, & fit route vers Bayonne. Elle combattit ſur ſa route neuf galeres Eſpagnoles, qui, après s'être dégagées, attaquerent deux vaiſſeaux Allemans, commandés par le Lieutenant du Capitaine Maxey & par le Capitaine Minchon. Après un long combat, où la victoire pencha tantôt d'un côté tantôt de l'autre, le feu prit tout d'un coup à ces deux vaiſſeaux Allemans & les brûla. Drake fit d'inutiles efforts pour les ſecourir, parce que la mer étoit calme, & qu'il n'y avoit pas une haleine de vent dans l'air. Enfin les galeres Eſpagnoles ayant été repouſſées, rentrerent dans leur port comme en triomphe, & comme ſi elles avoient remporté une grande victoire. La flote Angloiſe alla de-là mouiller aux Iſles de Bayonne (1), & parut à la hauteur de Vigo. Auſſi-tôt que les habitans de cette ville l'apperçurent, ils commencerent à ſauver leurs effets, faiſant cependant mine de vouloir ſe mettre en défenſe. Drake ayant débarqué quinze cens hommes, paſſa de l'autre côté de la ville avec Richard Wingfield, pendant que Fenner la battoit avec le canon des vaiſſeaux. Enfin ceux qui la défendoient ayant pris la fuite, les Anglois y entrerent ſans réſiſtance, & envoyerent des détachemens pour piller & brûler tout le païs des environs. Le lendemain ils ſe rembarquerent, après avoir réduit cette ville en cendres. Comme les ſoldats mouroient en grand nombre, Drake profita du vent pour regagner l'Angleterre, & il y arriva avec la plus grande partie de la flote le 21. de Juin. Norris ayant employé beaucoup de tems à ramaſſer ſes ſoldats, & à faire de l'eau, ne partit pas ſi-tôt que Drake, & eut un tems ſi fâcheux, qu'il n'aborda à Plimouth que le 3. de Juillet. De treize mille hommes qu'ils avoient embarqués, à peine en revint-il ſix mille en Angleterre, outre ceux qui paſſerent en France.

---

(1) Ce fort eſt à l'entrée de la riviere de Liſbone.

Les Anglois prennent & brûlent la ville de Vigo.

Plaintes des villes Anſéatiques contre les Anglois.

Apologie de la Reine Eliſabeth.

Dans la ſuite les Allemans ſe plaignirent hautement de ce que les Anglois avoient retenu leurs vaiſſeaux. Eliſabeth publia à ce ſujet une apologie, où elle expoſoit les grandes & importantes raiſons qui l'avoient portée à faire la guerre à l'Eſpagne, pour mettre ſon Royaume & ſa vie en ſûreté. Elle ajoutoit, Qu'elle avoit tenté toutes les voyes d'accommodement; mais toûjours ſans ſuccès: Qu'en conſéquence elle avoit averti les bourgeois de Hambourg, de n'envoyer en Eſpagne ni blé ni munitions de guerre, qu'autrement ils auroient beau dire qu'ils étoient neutres, que cette excuſe ne ſeroit point reçue, & qu'elle revoqueroit les privileges que l'Angleterre leur avoit accordés: Qu'ainſi elle n'avoit fait qu'uſer de ſon droit, puiſque, quelques plaintes qu'elle eût portées juſqu'alors à pluſieurs Aſſemblées des villes Anſéatiques, on n'y avoit pris aucune réſolution ſur ce point, parce que les ſentimens des députés s'étoient toûjours trouvés partagés: Qu'après pluſieurs conférences tenuës inutilement à ce ſujet, les Anglois prenoient ce ſilence pour une eſpece de décret de ces villes, & pour une permiſſion tacite qu'elles leur donnoient d'arrêter tout autant de leurs vaiſſeaux qu'il s'en trouveroit qui feroient la guerre aux flotes d'Angleter-

---

1) Ces Iſles ſont ſituées à l'extrêmité du Royaume de Galice du côté du Portugal.

Henri III. 1589.

gleterre, à condition pourtant qu'on tiendroit un regître public du dommage qui en reviendroit à la Hanſe, pour en conſerver la mémoire.

Réponſe à cette Apologie.

Il parut quelque tems après à Anvers une réfutation ſi violente & ſi injurieuſe de cette apologie, qu'on la jugea bien moins faite pour ſoutenir la liberté du commerce & la cauſe des villes Anſéatiques, que pour attaquer l'honneur de la Reine d'Angleterre. Un écrit ſi partial parut ne pouvoir venir que d'une plume dévoüée au parti des Eſpagnols. Cependant il n'y avoit point d'habiles politiques qui ne convinſſent, que les Anglois avoient eu tort de choquer dans ces circonſtances fâcheuſes, pour un intérêt auſſi léger, les villes Anſéatiques, liées très-étroitement avec les Rois de Pologne, de Danemarc & de Suede; parce qu'il pourroit arriver que, pour ſe venger de cette injure, la Societé fourniroit aux Eſpagnols des vaiſſeaux & toutes ſortes de proviſions & de munitions de guerre, qui les mettroient en état d'équiper contre l'Angleterre une nouvelle flote, dont le ſort ne ſeroit peut-être pas ſi malheureux que de la première. Ils fortifioient cette reflexion d'un exemple tiré de l'ancienne Hiſtoire d'Angleterre, où l'on voit, que pour un pareil ſujet, autrefois les Danois & les Saxons declarerent aux peuples de la Grande-Bretagne une guerre mortelle, dont le ſuccès fut tel, qu'ils ſubjuguerent ces Inſulaires, & leur impoſerent un tribut ſous le nom du denier Danois, qu'ils ont payé juſqu'au tems de Guillaume le Conquerant, Duc de Normandie. Ce fut lui qui délivra l'Angleterre de ce joug honteux auquel elle étoit aſſervie, & la mit en poſſeſſion de la liberté Françoiſe, comme on le lit dans les Annales de cette Nation.

Les Princes Proteſtans intercedent auprès de l'Empereur pour ceux d'Aix, & pour le Chapitre de Strasbourg.

Cette même année, les députés des Princes Proteſtans de l'Empire intercederent auprès de l'Empereur Rodolphe pour les Chanoines de Strasbourg, le ſuppliant d'empêcher qu'on n'agît contre eux par la voye des cenſures, à cauſe des revenus des Catholiques dont ils s'étoient emparés, & d'ordonner que cette affaire fût terminée à l'amiable par des Commiſſaires qui ne fuſſent point ſuſpects aux parties. Ils demanderent auſſi qu'on accommodât de même les différens qui s'étoient élevés entre les Catholiques & les Proteſtans d'Aix-la-Chapelle; ce qui troubloit conſiderablement la tranquillité de cette ville. L'Empereur répondit aux députés, qu'il travailleroit à leur donner ſatisfaction dans la Diéte prochaine, ou qu'il chargeroit ſes Commiſſaires de ce ſoin. Cependant il écrivit à Philippe ſur l'affaire d'Aix, & il lui fit entendre quelle étoit l'intention des Etats Proteſtans, afin qu'il remediât, autant qu'il ſeroit en lui, à un mal qui augmentoit de jour en jour.

Comme cette ville n'eſt pas éloignée des Païs-bas, & qu'elle joüit d'une grande liberté, à cauſe des privileges qui lui ont été accordés par Charlemagne, Empereur & Roi de France, tous les Proteſtans des Païs-bas & des environs qui avoient été chaſſés de leur patrie au ſujet de leur Religion, s'étoient retirés dans cette ville, où ils avoient fixé leur demeure & tranſporté leurs effets, comme dans un port aſſûré qui les mettoit à l'abri de l'orage. Le nombre de ces refugiés s'étoit ſi fort multiplié, qu'ils ſurpaſſoient en nombre les Catholiques, & qu'ils ſe trouvoient en état de leur donner la loi. Auſſi s'aſſembloient-ils déja de leur autorité privée pour la priere & pour le prêche; ce qui fâchoit extrêmement les Catholiques, qui ſoutenoient qu'il n'étoit pas permis de rien innover en matiére de Religion, ſans le conſentement de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne. Déja l'Empereur avoit publié contre ces nouveaux venus des Edits très-ſevéres, comme je l'ai rapporté ailleurs. Cependant perſonne n'obeïſſoit, & ils ne cherchoient qu'à gagner du tems, ſous prétexte de leurs privileges & de leurs franchiſes, lorſqu'il arriva un accident qui les affermit encore dans le parti qu'ils avoient pris. Après la priſe d'Anvers, le Duc de Parme avoit donné quatre ans aux Proteſtans de cette ville, pour opter s'ils vouloient ſe faire Catholiques & demeurer dans Anvers, ou s'ils aimoient mieux ſe retirer ailleurs; auquel cas il leur laiſſoit la liberté de diſpoſer de leurs biens. Les quatre années étant expirées, il y en eut un grand nombre qui ſe refugierent dans différentes villes. Mais comme Aix-la-Chapelle étoit une retraite qui avoit pour eux de grands avantages, la plûpart avoient réſolu d'y aller fixer leur demeure, d'autant plus qu'ils y étoient d'ailleurs invités par les refugiés des Païs-bas qui s'y étoient déja établis, & qui comptoient, qu'à l'aide de ces derniers, ils pourroient aiſément ſe maintenir en poſſeſſion de la liberté qu'ils avoient uſurpée.

Grand nombre de Proteſtans d'Anvers ſe refugient à Aix-la-Chapelle.

Le Duc de Parme prévoyoit ce qui devoit arriver. Ainſi, comme il ne vouloit pas avoir pour voiſins tous ces Proteſtans, dont il étoit bien aiſe de purger le païs, & qui à la faveur de la joüiſſance des biens qu'on leur laiſſoit en Flandre, vivant à leur aiſe dans leur exil, ſeroient en état quelque jour d'attaquer eux-mêmes les Païs-bas; il conſeilla à Philippe II. de faire un Edit contre les habitans d'Aix, & contre les Proteſtans des Païs-bas qui s'y retiroient. Par cet Edit, daté du 10. de Décembre, Philippe, en qualité de protecteur d'Aix-la-Chapelle, (titre dont il prétendoit que les Ducs de Brabant & de Limbourg avoient toûjours joüi,) reprochoit aux habitans de cette ville leur déſobéïſſance & leur temérité, d'avoir oſé mépriſer les ordres de l'Empereur, & les avis des députés de Cléves, de Cologne, & de quelques autres Princes voiſins, que l'Empereur avoit nommés pour connoître de leurs différens; de n'avoir eu aucun égard aux Commiſſaires qu'il leur avoit envoyés lui-même; d'avoir, au préjudice des traités faits avec lui, par leſquels ils s'engageoient de maintenir toûjours la Religion de leurs peres, & de n'en point ſouffrir d'autre dans leur ville, travaillé à y abolir la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, & à y introduire la déteſtable Secte de Calvin & d'autres ſemblables; d'avoir formé un Sénat de gens de leur parti; d'avoir donné retraite à ſes ſujets bannis des Païs-bas, & malgré tous les avis qu'il leur avoit donnés, d'avoir continué à violer tous les traités faits avec ſes prédeceſſeurs. Pour toutes ces raiſons il leur declaroit, Qu'il ſuſpendoit tous les privileges, libertés & franchiſes qui leur avoient été accordés par les Ducs de Limbourg & de Brabant; ajoûtant que, lorſqu'il avoit permis à ſes ſujets de ſortir des Païs-bas, d'aller s'établir en des païs neutres, & d'y joüir de leurs biens, ſon intention n'avoit jamais été qu'ils ſe retiraſſent dans la ville d'Aix: Qu'ainſi il leur ordonnoit, ou de retourner d'où ils étoient venus &

Edit de Philippe contre eux.

& d'y faire profeſſion de la Religion Catholique, ou du moins d'abandonner Aix & d'aller s'établir ailleurs, dans quarante jours après que l'Edit auroit été publié à Anvers & à Maeſtricht, ſous peine de confiſcation de tous les biens qu'ils poſſedoient dans les Païs-bas. Ce Edit qui fut publié à Bins par le Duc de Parme, à ſon retour des eaux de Spa, cauſa de grands mouvemens dans Aix-la-Chapelle.

Les Etats d'Autriche demandent la liberté de ſuivre la Confeſſion d'Augsbourg.

Les Etats d'Autriche, & ceux de Vienne en particulier avoient auſſi demandé, qu'il leur fût permis, comme aux autres Etats d'Allemagne, de ſuivre la Confeſſion d'Augsbourg; mais l'Empereur éluda de même leur requête par une réponſe generale, en demandant du tems pour en deliberer avec ſon Conſeil.

Négociation pour la liberté de Maximilien, arrêté par les Polonois.

Ce qui l'inquiétoit le plus alors, étoit l'embarras où ſe trouvoit ſon frere Maximilien, qui étoit retenu priſonnier, & que les Polonois paroiſſoient réſolus à ne point relâcher, qu'il n'eût renoncé expreſſément au droit qu'il prétendoit à la couronne de Pologne. Comme ce Prince n'y vouloit pas conſentir, cette affaire ſouffroit de grandes difficultés. Les députés des deux partis s'étoient aſſemblés à Beuthen, ſur la frontiere de Pologne & de Siléſie. Le Pape y avoit envoyé le Cardinal Hippolyte Aldobrandin, en qualité de Légat; & Veſpaſien de Gonzague Duc de Sabionette s'y étoit rendu au nom du Roi d'Eſpagne. Enfin on s'accommoda par leur entremiſe, & on convint Qu'on oublieroit de part & d'autre tous les ſujets de mécontentement que l'on s'étoit réciproquement donnés: Qu'il ſe feroit de même une compenſation des dommages que les parties avoient reçûs: Que Maximilien ſeroit mis en liberté ſans rançon, & ſortiroit de Pologne au mois de Juillet: qu'il ne prendroit plus à l'avenir le titre de Roi de Pologne: Qu'il reſtitueroit à Jean de Scepuſe ſon château de Libloa, avec toutes les munitions de guerre, les villes, les bourgs & les villages dépendans de cette fortereſſe: Que les anciens traités entre la Pologne d'une part, les Royaumes de Hongrie & de Bohême & la maiſon d'Autriche de l'autre, ſeroient renouvellés: Que Maximilien ratifieroit ce traité auſſi-tôt qu'il ſeroit rentré dans les Etats de l'Empereur: Qu'il en jureroit l'obſervation, & en donneroit un acte public. Ces articles ayant été préſentés au Roi de Pologne & au Sénat, furent lus & approuvés au mois de Mars dans la diéte de Varſovie. Au mois de Mai ſuivant, ils furent ratifiés à Lublin par Sigiſmond Roi de Pologne, & à Prague au mois de Juin par l'Empereur Rodolphe. Après la concluſion de cet accord, le Roi de Pologne alla rendre une viſite d'honnêteté à Maximilien. Ce Prince le remercia de ſa politeſſe; mais il ne le traita point de Majeſté, prétendant que l'Empereur étoit le ſeul de tous les Souverains à qui les Princes de la maiſon d'Autriche donnaſſent ce titre. Ainſi ils s'entretinrent aſſez longtems enſemble, ſans ſe traiter autrement que d'Alteſſe Séréniſſime. On donna enſuite à l'Archiduc la permiſſion de ſe retirer; & un détachement de Polonois fut commandé pour le conduire juſqu'aux frontieres de Siléſie, mais ils le retinrent quelque tems priſonnier, ſous prétexte que les Hongrois n'avoient pas encore ratifié le traité qu'on avoit fait avec lui. Cependant comme, à la ſollicitation des Moſcovites, les Tartares ſe préparoient à

Les Polonois relâchent Maximilien.

entrer en Pologne, & que les Turcs la menaçoient d'un autre côté, pour ne pas avoir à la fois tant d'ennemis ſur les bras, ils ſe contenterent de l'aſſurance que donnerent les Etats d'Autriche que les Hongrois ratifieroient l'accord, & relâcherent Maximilien. Malgré la garantie, ce Prince ne fut pas plutôt ſur la frontiere, qu'il refuſa de ratifier le traité qu'il venoit de faire, ſous prétexte que des raiſons importantes l'empêchoient d'y ſouſcrire; & comme les troupes d'Autriche qui étoient venuës à ſa rencontre, étoient plus fortes que l'eſcorte qui l'avoit conduit juſques-là, & qu'elles firent ſentir que, pour le retenir, il faudroit en venir aux mains avec elles, les Polonois furent obligés de le leur abandonner. C'eſt ainſi que Maximilien ſe tira de leurs mains d'une manière qui ne lui fit pas honneur. Car à quoi bon ne pas ratifier des conditions dont l'Empereur ſon frere avoit ſolemnellement juré l'obſervation, & que la médiation de tant de Princes devoit rendre inviolables; tandis qu'il ſe trouvoit hors d'état de ſoutenir par lui-même ces titres & ces droits, auxquels on l'avoit obligé de renoncer.

Articles propoſés à la diéte de Varſovie.

On propoſa à la diéte de Varſovie pluſieurs articles, entre autres d'établir une formule libre & légitime pour l'élection des Rois; de prendre des précautions, pour prévenir les diviſions & les troubles qui accompagnent ordinairement la diéte d'élection; de ne point partager la Livonie entre les Polonois & les Lithuaniens; mais de la laiſſer unie en un ſeul Corps, qui ſeroit à l'avenir un membre du Royaume, & ſeroit gouverné alternativement par les Polonois & par les Lithuaniens. Tous ces articles paſſerent. On parla auſſi de la révolte de la ville de Riga; & peu de tems après, les Commiſſaires nommés par le Roi condamnerent à la mort le Tribun & le Syndic de cette ville, qui avoient été proſcrits il y avoit trois ans par le Roi Etienne Bathori, & rétablirent les deux Conſuls dans leurs charges & dans leurs biens. On raſa auſſi le fort bâti à l'embouchure de la Duine, qui avoit donné occaſion à tant de diſputes. On parla encore de rétablir les Jéſuites dans l'égliſe de cette ville qu'on leur avoit ôtée, & d'y faire recevoir le Calendrier Grégorien; mais on remit ces deux affaires à un autre tems, ſur les inſtances du Sénat & du corps des Miniſtres, au nom deſquels Paul Oderborn fit un diſcours à l'Aſſemblée, & on en renvoya la déciſion à la diéte générale, où l'on parla auſſi de mettre un frein à la licence des Coſaques, & de ſatisfaire les Tartares, en leur payant la gratification ordinaire. En effet on repréſenta, qu'en manquant à l'un ou à l'autre, on expoſoit la frontiere à des courſes & à des ravages d'autant plus funeſtes à la Nation, que la plûpart des habitans ſe voyoient réduits ſous ces barbares à un eſclavage honteux; outre que cela donnoit occaſion aux Turcs de faire de grands dégâts dans la Pologne.

Coſſow pillé par les Coſaques.

Sur ces entrefaites même on fut ſur le point de voir arriver ce malheur. Les Coſaques nommés Uſcoques, Mateloſſes, & Niſoves, eſpece d'hommes placés entre l'Empire des Turcs & les Etats des Princes Chrétiens, & accoûtumés à vivre de brigandage, avoient fait une irruption dans la petite Tartarie, pillé quelques vaiſſeaux qui étoient à la rade ſur les côtes de la mer Noire; & comme quelque tems auparavant ils avoient brûlé Ben-

HENRI III. 1589.

der au mois de Juin, ils s'étoient jettés dans la Crimée; étoient entrés dans Coſlow, ville où il ſe fait un grand commerce, & qui eſt fameuſe par ſes foires; avoient dépouillé les marchands, pillé les boutiques, tué une grande partie des habitans, & réduit en cendres cette grande ville. Les Tartares brûlant du déſir de venger cette injure, & y étant encore excités par les Turcs, ſe mirent en campagne avec ſoixante & dix mille chevaux, paſſerent le Nieper, & s'étant campés entre Luwow, (1) capitale de la Ruſſie Polonoiſe, & le lac Amadoka, ravagerent tous les environs.

On croit que leur arrivée ne contribua pas peu à hâter la liberté de Maximilien. On envoya contre eux Zamoyski, Chancelier du Royaume & Grand-Général de la couronne. Il commença par fortifier Lemberg & Kaminick, capitale de la Podolie, qui ſont les deux boulevards de la Chrétienté de ce côté-là. Il n'appréhendoit pas les Tartares; ces peuples ne ſont bons que pour des coups de main; du reſte ils ne ſe battent jamais en bataille rangée, & ne s'amuſent gueres à des ſiéges, à moins qu'ils n'y ſoient forcés par les Turcs. Ce qui l'obligea donc à prendre cette précaution, fut l'avis qu'il reçut, qu'il y avoit un Bacha qui étoit entré en Valachie avec un grand corps de troupes, réſolu de prendre ſon parti ſuivant le ſuccès qu'auroit cette irruption des Tartares. Les Ruſſiens s'étant joints aux Coſaques, & encouragés par l'arrivée de Zamoyski, allerent avec beaucoup de réſolution attaquer les Tartares. Leur entrepriſe fut mêlée de bons & de mauvais ſuccès. D'abord Struz, Gouverneur de Kaminiek, fut repouſſé avec perte. Enſuite les Tartares furent battus deux fois conſécutivement, & perdirent plus de quinze cens hommes à chaque action. Mais ils firent une perte beaucoup plus conſiderable au fort de Bakatow ſur le Nieſter, où ſe trouva par hazard la ſœur de Zamoyski. Ils crurent emporter cette place d'emblée; mais ils furent ſi bien reçûs, qu'après avoir laiſſé plus de deux mille hommes ſur la place, ils s'enfuirent honteuſement. Les Coſaques les ayant enſuite attaqués au paſſage du Nieſter, les mirent en déroute, leur tuerent environ cinq mille hommes, & reprirent tout le butin & deux mille captifs.

Défaite des Tartares.

Enfin le Kan des Tartares vint en perſonne, avec une armée plus nombreuſe, au ſecours de ce corps qui étoit fort mal mené; & ayant attiré dans une embuſcade les Polonois, les Ruſſiens & les Coſaques, fiers des avantages qu'ils venoient de remporter, il ſentit pour ſon malheur, combien il eſt dangereux d'avoir affaire à des gens qui n'ont point d'autre reſſource que de combattre en déſeſpérés. Les Chrétiens ſe voyant enveloppés de toutes parts, & s'étant exhortés les uns les autres à charger vigoureuſement ces barbares, réſolus de mourir plutôt glorieuſement les armes à la main, que de s'expoſer à un eſclavage honteux ſous un ennemi irréconciliable, fondirent avec tant de fureur ſur les Tartares, qu'après avoir rompu le corps où le Kan commandoit en perſonne, ils tuerent la cavale ſur laquelle le il étoit monté, le bleſſerent dangereuſement, tuerent ſon fils, & mirent tout le reſte de ſon armée en déroute. Il reſta plus de cinq mille hommes ſur la place. Huit cens ſoldats qui s'étoient échapés du carnage, s'étant rétirés dans une forêt voiſine, y furent inveſtis par les vainqueurs; & la diſette les ayant obligés d'en ſortir au bout de trois jours, ils furent taillés en piéces.

---

(1) En Allemand, *Lemberg*.

Les Coſaques ravagent les Etats du Kan des Tartares.

Après cet exploit, les Coſaques n'avoient plus rien à craindre, ni des Polonois ni des Tartares; car que pouvoient-ils appréhender des Polonois après une ſi grande victoire qu'ils venoient de remporter pour eux? Ils ſe répandirent donc dans tous les Etats du Kan des Tartares, & y mirent tout à feu & à ſang. Après ces ravages, Zamoyski écrivit au Bacha qui campoit ſur les bords du Nieſter, attendant l'occaſion de paſſer ce fleuve; il ſe plaignit à lui de l'infraction des anciens traités, & le pria de lui mander s'il étoit venu comme ami ou comme ennemi. Le Bacha effrayé des malheurs arrivés aux Tartares, fit entendre que le Grand-Seigneur étoit diſpoſé à entretenir la paix avec la Pologne, pourvû que l'on punît & que l'on exterminât les Coſaques qui avoient tant fait de maux à ſes ſujets, & qu'on démolît quelques forts qu'on avoit élevés ſur la frontiere. On envoya à Conſtantinople Paul Uſchanski, Palatin de Beltz, pour négocier cet accommodement; mais il mourut avant que d'avoir expoſé les ordres dont il étoit chargé. Ainſi Nicolas Zizow, qu'on lui avoit donné pour ſecond, commença à traiter avec les miniſtres de la Porte, & ne rapporta au Sénat que des propoſitions très-dures de la part des Turcs.

On croit que l'excurſion des Coſaques ne fut pas la ſeule cauſe qui engagea les Tartares à entrer en Pologne, & que les ſollicitations du Moſcovite y eurent auſſi beaucoup de part. Ce Prince craignoit les armes du Roi de Suede, ſoutenu de toutes les forces de la Pologne. Ce qui lui donnoit cette inquiétude, c'eſt que Jean, Roi de Suede, ayant fait aſſembler au mois de Février les Etats du Royaume à Upſal, avoit obtenu d'eux des ſecours & de l'argent pour faire la guerre à la Moſcovie. Ce Prince s'étant embarqué ſur une flote nombreuſe avec la Reine ſon épouſe, le Prince Jean ſon fils, qui étoit encore enfant, & une armée conſiderable, s'avança du côté de la Livonie, & vint aborder à Revel au commencement du mois d'Août. A ſon débarquement il paſſa à pied un pont fort long avec toute ſa Cour & une grande ſuite de femmes, ſans trompettes & ſans tambours, & entra ainſi dans le château. Sur la fin du mois, Sigiſmond ſon fils, Roi de Pologne, vint l'y trouver, afin de prendre avec lui des meſures pour faire la guerre aux Moſcovites. Sur ces entrefaites ce jeune Prince apprit, par les lettres de Zamoyski, l'irruption des Turcs & des Tartares dans la Podolie. C'eſt-ce qui détermina à envoyer des Ambaſſadeurs au Moſcovite pour traiter de la paix. Ceux qu'on nomma pour cette Ambaſſade furent le Comte Axille, Bielke & Gabrielis. Ils ſe rendirent ſur le bords de la riviere de Pluſa qui ſort du lac de Peibas, à une demi lieuë de Nerva. Là ils entrerent en conférence avec les Ambaſſadeurs

Négociation entre les Suedois & les Moſcovites, qui n'aboutit qu'à une tréve.

ſadeurs Moſcovites, qui étoient Jean Fedrowitz, Demetrius Juanowitz, Beremitz, Fentelin, & Druſemin. Les Moſcovites demanderent la reſtitution d'Ivanogrod, de Jammogrod, de Caporia, de Kexholm, & de toutes les fortereſſes dont les Suedois s'étoient emparés depuis neuf mois; & afin d'ôter tout ſujet de guerre, ils offrirent une grande ſomme d'argent pour rentrer en poſſeſſion de ces places. Les Suedois leur répondirent au contraire, qu'ils n'avoient point d'ordres qui leur permiſſent de rendre ſeulement la moindre bicoque. Ainſi cette négociation n'aboutit qu'à une tréve, qui devoit commencer au 15. d'Octobre, & finir le 5. de Janvier ſuivant. Le Czar ſe voyant donc menacé d'avoir la guerre avec ces deux Rois, avoit mis les Tartares dans ſes intérêts, afin de faire diverſion; moyennant cinquante mille Hongrois qu'il leur donna, il les engagea à faire en Pologne cette grande irruption dont je viens de parler, afin que les Polonois ayant aſſez d'affaires chez eux, ne puſſent donner de ſecours au Roi de Suede, qui ſe diſpoſoit à attaquer les Moſcovites par la Livonie.

Les Turcs, de leur côté, mécontens des Polonois, & fâchés de voir que Sigiſmond ſe fût raccommodé avec la maiſon d'Autriche, que les Sultans regardent comme leur ennemi le plus irréconciliable, s'étoient auſſi joints au Moſcovite pour animer les Tartares. Pour eux, ils avoient trop d'affaires embaraſſantes dans l'Empire & au dehors pour ſonger à attaquer la Pologne. Peu de tems auparavant, Ferhat, nommé Généraliſſime contre la Perſe après la mort d'Oſman, conduiſant des convois dans les places dont les Turcs s'étoient emparés dans l'Arménie, avoit été battu par les Perſans, ſecondés des Circaſſes, qui venoient de quitter le parti des Turcs pour faire alliance avec la Perſe. Ferhat, après avoir perdu quatre mille hommes en ce combat, s'étoit retiré en hâte à Erzerum, & avoit envoyé des couriers à Conſtantinople pour demander du ſecours.

Ferhat, Général Turc, defait par les Perſans.

En même tems il s'éleva des troubles en Syrie, à l'occaſion d'une nouvelle ſecte de Mahométans, qui donna de l'inquiétude à la Porte. Ce mal s'étoit déja répandu dans toute la Paleſtine & juſqu'en Egypte. Aſſan, Aga des Janiſſaires, fut nommé pour aller contre ces rebelles, & on lui deſtina une flote pour cette expédition.

Sédition des Janiſſaires.

Mais Amurath avoit alors ſur les bras une affaire bien plus importante, qui le menaçoit lui & la capitale de ſon Empire; c'étoit une grande ſédition des Janiſſaires, qui s'opiniâtroient à ne vouloir rien écouter, à moins qu'on ne leur livrât Ebraim, Beglerbey de Romelie. Ebraim étoit un homme délié, nourri dès l'enfance dans le Serrail, qui avoit ſi bien ſçû s'inſinuer dans l'eſprit du Sultan par ſes aſſiduités, par ſes complaiſances, & par mille petits ſervices agréables qu'il lui rendoit, qu'il n'avoit pas moins de crédit à la Cour que Sinan, qui venoit d'être rétabli dans la charge de Grand-Vizir, à la recommandation des Sultanes; & qu'en comparaiſon de lui, Siauſes, qui avoit épouſé une ſœur d'Amurath, & un autre Ebraim que le Sultan avoit fait revenir d'Egypte, & à qui il avoit donné ſa fille en mariage, paroiſſoient être des gens diſgraciés. Il avoit les entrées libres à toutes les heures, il parloit au Sultan quand il vouloit; il l'accompagnoit à la chaſſe de l'oiſeau; il lui parloit en chemin; & au lieu que tous les autres avoient chacun leur poſte marqué pour attendre leur maître; Ebraim étoit toûjours à ſes côtés, & lui préſentoit le faucon. De-là vint l'envie & la haine que les autres Miniſtres conçurent contre lui. Mais rien ne lui fit plus de tort, que le talent admirable qu'il avoit pour s'emparer du bien d'autrui; talent dont Amurath faiſoit grand cas; car Ebraim amaſſant par-là des ſommes immenſes, en donnoit la meilleure partie à ſon maître, & nourriſſoit ainſi l'avarice inſatiable de ce Prince. Une des principales inventions d'Ebraim, fut d'altérer & de rogner les monnoyes; ce qui diminuoit conſidérablement la ſolde des troupes & les appointemens des Officiers. Ses ennemis ſaiſirent cette occaſion de ſoulever contre lui les Janiſſaires, dont la diſcipline s'étoit fort corrompuë par la molleſſe d'Amurath. Ils s'attrouperent donc au nombre de cinq mille, & inveſtirent le Serrail le 2. d'Avril, demandant qu'on leur livrât Ebraim pour en faire juſtice, & qu'on reformât la monnoye.

Le Sultan eſt obligé de leur livrer Ebraim, Beglerbey de Romelie.

Le Sultan réveillé par ce tumulte, qui alloit toûjours en augmentant, ſe préſenta aux mutins, leur parla avec douceur, les exhorta à ne point faire de violence, & les aſſûra qu'il n'y avoit rien qu'ils ne puſſent attendre de ſa bonté à ce prix; en un mot, il promit de leur faire à chacun un don de cinq mille aſpres, & d'augmenter leur ſolde de trois aſpres par jour. Tout cela ne fut pas capable de les appaiſer. Ils paroiſſoient diſpoſés à pouſſer les choſes aux dernieres extrémités. Dans ce péril Amurath ayant tenu Conſeil avec ceux de ſes Miniſtres en qui il avoit le plus de confiance, ſe réſolut enfin à laiſſer, pour ainſi dire, arracher de ſon ſein ce cher favori pour être conduit à une mort indigne. Il eſt vrai que cette condeſcendance lui coûta. Il ſentit combien il étoit important pour ſon honneur & pour le maintien de ſon autorité, qu'il ne parût pas avoir été forcé de plier. Cependant la crainte du danger dont il ſe voyoit menacé, lui fit preférer ſon ſalut & celui de ſon Etat à tout ce qu'on pourroit dire de ſa foibleſſe, bien réſolu de remettre la vengeance de cette violence à un tems plus favorable. Ainſi, après une conteſtation qui dura quatre heures, il livra à une mort honteuſe le malheureux Ebraim, qui comptoit ſi bien ſur la faveur de ſon maître, qu'il ſe moquoit d'abord des menaces des rebelles. Mais quand il vit qu'on delibéroit, il commença à floter entre la crainte & l'eſpérance. Enfin il fut livré à ſes ennemis. On le conduiſit ſur le ſoir devant le Divan, où il eut la tête tranchée en préſence d'une multitude innombrable de peuple. Amurath qui ſongeoit lui-même à venger ſa mort, aſſiſta à ce ſpectacle, caché derriere un rideau, d'où il examinoit la contenance des ſpectateurs, & remarquoit ceux qui s'affligeoient, ou qui ſe réjoüiſſoient de cette exécution. Bel exemple pour ceux qui ne ſe ſoucient point de ſe rendre odieux à tout le monde, pourvû qu'ils joüiſſent des bonnes graces de leur maître, qu'ils gagnent ſouvent par des ſervices, ou injuſtes ou infames. Il eſt bien plus ſûr d'imiter ceux qui, s'étant élevés aux plus grands emplois, ſe comportent de manière qu'ils ſont toûjours prêts à s'en dépouiller, ſans que l'idée d'une vie privée ſoit capable de leur faire aucune peine. Sans cela les favoris doivent toûjours craindre, que ſi le Prince vient à ſe refroidir à leur égard, ils ne ſe trouvent expoſés à la vengeance de tous ceux qu'ils ont offenſés, ou même que dans un tumulte cauſé par l'indignation publique, on ne les traîne au ſupplice malgré le Souverain, comme il arriva pour lors. Ils doivent être perſuadés que ce qui ſe fit alors dans les Etats du Turc, dont la diſcipline eſt la plus ſevère & la plus exacte qu'il y ait dans le monde, peut arriver par-tout ailleurs; & que pour ceux qui ſont en place, ou qui en ſont ſortis, il n'y a point d'autre rempart contre un pareil malheur, que d'avoir ſçû joindre l'amitié publique à la droiture & à la probité.

Maiſons des Juifs brûlées ou pillées à Conſtantinople.

Cette ſédition des Janiſſaires étant en quelque ſorte aſſoupie, fut ſuivie ſix jours après d'un accident vraiment digne de compaſſion. Il fut, à ce qu'on croit, cauſé par ceux qui, craignant la vengeance d'Amurath, cherchoient matière à de nouveaux troubles, afin que les ſeconds fiſſent oublier les premiers. Le feu prit à la maiſon d'un Juif, ſoit que ce fût par hazard ou qu'on l'y eût mis exprès, & il ſe communiqua bientôt aux maiſons des autres Juifs qui étoient aux environs. On ſçavoit qu'ils avoient amaſſé des richeſſes immenſes dans les fermes des droits qui ſe levent dans les Etats du Grand-Seigneur; & il y avoit long-tems que les Janiſſaires, gens avides de pillage, cherchoient l'occaſion de profiter des dépouilles de ces malheureux. Ainſi ils accoururent en foule à cet incendie, dans le deſſein ou de piller les maiſons des Juifs à l'occaſion du feu, ou d'obtenir du moins une gratification.

En effet lorſque l'incendie eut été éteint par leur ſecours, ils demanderent une recompenſe à leur Aga; mais il la leur refuſa nettement, leur reprochant avec aigreur la ſédition qu'ils venoient d'exciter, & ajoûtant qu'eux-mêmes étoient cauſe du malheur qui venoit d'arriver. Piqués de ce reproche, il entrerent en fureur, & rallumerent le feu qu'ils venoient d'éteindre. Perſonne n'oſant aller au ſecours, dans la crainte d'être inſulté par ces furieux, la flamme pouſſée par le vent, conſuma en peu de tems trois mille maiſons. Pendant ce tems-là; ces mutins ſe mirent à piller ce que le feu avoit épargné; & il n'y eut ni cruautés ni inſolences qu'ils ne commiſſent contre tous ceux qui avoient le malheur de tomber ſous leurs mains. A peine le Bacha de Boſnie, homme puiſſant à la Cour, qui venoit d'être nommé Beglerbey de Romelie à la place d'Ebraim, & que le Grand-Vizir Sinan envoya au ſecours, put arrêter leur inſolence. A l'égard de l'incendie, il s'appaiſa de lui-même ſans que perſonne y mît la main, parce que le vent tomba, & que le feu manqua d'aliment par la démolition de quelques maiſons voiſines. Le dommage fut eſtimé cinquante millions d'écus d'or; mais les plus ſages de cet Empire regarderent ce pernicieux exemple comme quelque choſe de plus terrible encore que la perte cauſée par l'incendie. Il fit voir clairement que la puiſſance des Janiſſaires, qui avoit fait juſqu'alors la force de l'Etat, étoit auſſi capable de le ruiner, ſi le déreglement ſe mettoit dans cette milice, qu'elle le avoit été de l'agrandir tant que la diſcipline s'étoit obſervée parmi eux.

Révolte des Maures de Tripoli de Barbarie.

Pour comble de malheur, les Maures de Tripoli en Barbarie ſe révolterent au mois de Juin contre les Turcs, & les chaſſerent de la ville, après en avoir tué une grande partie. Ce peuple aime naturellement le changement, & hait la domination Ottomane. Ce qui échapa des Turcs, ſe ſauva dans un fort voiſin, & envoya auſſi-tôt à Conſtantinople donner avis de ce qui venoit d'arriver, & demander du ſecours avant que le mal fût ſans remede. Les Maures de leur côté écrivirent au Grand-Maître de Malte, pour le prier de prendre en main leur défenſe contre l'ennemi commun; promettant de le reconnoître, & de lui prêter ſerment de fidélité s'il leur accordoit leur demande. On leur envoya le Chevalier Beccaria pour examiner l'état des choſes, ſonder les diſpoſitions des Africains, s'aſſûrer de leurs forces, & juger par lui-même ſi l'on pouvoit tirer quelque avantage de cette révolte pour troubler l'Empire Ottoman. Cependant Aſſan, Aga des Janiſſaires, ayant embarqué ſur ſes vaiſſeaux la plus grande partie des auteurs de la ſédition, au lieu de faire voile en Syrie, tira droit à la côte de Barbarie; mais ce ne fut qu'avec bien du tems, & en employant tantôt la force & tantôt la ruſe, qu'il vint à bout de ramener à ſon devoir ce peuple féroce & turbulent.

Mariage de Jaques VI. Roi d'Ecoſſe.

Rapprochons-nous des Etats voiſins de la France. Le mariage qui avoit été conclu dès l'année précedente entre Jaques VI. Roi d'Ecoſſe, & Anne de Danemarc, fille de Fréderic II. & ſœur de Chriſtierne IV. fut célébré à Cronenbourg le 20. d'Août. Un Miniſtre en fit la cérémonie; & ſuivant la coûtume obſervée par les Souverains de ne ſe marier que par procureur, George Keith, Grand-Maréchal d'Ecoſſe & Gouverneur de Marr (1) épouſa la Princeſſe au nom du Roi; après quoi elle fut conduite avec lui au lit nuptial avec les cérémonies accoûtumées. Après la célébration, la nouvelle Reine partit de Danemarc ſur une flote de quatorze vaiſſeaux Danois très-bien équipés, & fit voile vers l'Ecoſſe. Mais les vents contraires l'ayant obligée de relâcher au golfe d'Anſlo (2) en Norvege, le jeune Prince impatient s'embarqua ſur ſa flote, & alla trouver la Princeſſe à Anſlo, où le mariage fut conſommé le 13. de Novembre. L'hyver qui commença cette année plutôt qu'à l'ordinaire, ne permit pas enſuite au jeune Monarque de reprendre la route d'Ecoſſe. Ainſi il ſe rendit par terre à Cronenbourg, où il paſſa le reſte de l'hyver avec ſa belle-mere.

Serment fait au Roi de Danemarc par les Etats du Royaume.

Au commencement de l'année, toute la nobleſſe de Holſtein s'étant aſſemblée pour prêter ſerment au jeune Roi de Danemarc, & aux Ducs de Holſtein ſes couſins, il y eut d'abord quelques conteſtations. La Nobleſſe demandoit, qu'avant toutes choſes on confirmât d'une manière plus expreſſe ſes privileges & ſes franchiſes; qu'on ne donnât aucune atteinte au droit de chaſſe qu'elle avoit dans toutes les forêts des Abbayes; & qu'on laiſſât à l'avenir aux Prélats & aux peuples du Duché la liberté d'élire l'Evêque de Sleſwic; enfin les tuteurs du jeune Roi obtinrent que ces points demeureroient indécis juſqu'à la majorité de ce Prince, ſauf le droit des parties, & que cependant on preteroit ſerment de fidélité au Roi mineur. Quelque tems après, les Etats du Royaume étant aſſemblés à Copenhague, le Roi Chriſtierne, de l'avis du Sénat de Danemarc, donna ſolemnellement aux Ducs de Holſtein, à titre de fief, la Principauté de Sleſwic & le domaine de l'Iſle de Femeren. Henri de Rantzau, Lieutenant de Roi du Holſtein, repréſentant Chriſtierne, Deutevie de Rantzau, Gaſpard Hoyer, Gouverneur de Sunderbourg & de la Friſe au-delà de l'Eyder, & Pierre Gundelſinger, au nom de Philippe Duc de Holſtein & de ſes freres, & de Jean de Holſtein, dit le Vieux, oncle du jeune Roi, aſſiſterent à la cérémonie de cette inveſtiture, qui ſe fit le 5. de Juin.

---

(1) L'Editeur Anglois dans ſes explications le qualifie de *Sheriff du Comté d'Aberdeen en Marr*.

(2) Au Midi de la Norvege, près des Etats de Suede.

Morts illuſtres.

Jules de Brunſwic.

Le 2. de Mai Jules de Brunſwic mourut en Saxe. Héritier d'un pere turbulent & ennemi de la paix, il maintint cet Etat pendant vingt & un an, qu'il le gouverna, dans une tranquillité parfaite; & d'un païs qui étoit un véritable arſenal de Mars, il en fit le ſéjour des Muſes. Il fonda une Académie à Helmſtat, & il lui donna de grands revenus & des privileges très-honorables, comme je l'ai dit ailleurs.

François Roaldez.

Je vais parler à préſent des hommes de lettres. Cette année, féconde en accidens funeſtes, nous enleva François Roaldez, natif d'une petite ville de Rouergue, nommée Marſillac. C'étoit un homme en qui la pieté, la candeur & l'érudition étoient dans un dégré éminent. Il profeſſa d'abord à Cahors le Droit civil & canonique avec Antoine de Govea. De-là il paſſa à Valence en Dauphiné, où je pris quelques leçons de lui, auſſi-bien que de Cujas, qui l'appelloit ordinairement un riche magaſin de l'antiquité la plus cachée. Enfin Jean-Etienne Duranti le fit venir à Toulouſe, où il enſeigna avec beaucoup de réputation juſqu'à un âge fort avancé. Peu en peine de ſe faire un nom célèbre, il ſongea uniquement à être utile aux autres; on le conſultoit tous les jours ou de vive voix ou par écrit ſur les queſtions les plus épineuſes du Droit, ou ſur d'autres points qui regardoient la ſcience de l'Antiquité. Pour lui, il n'a jamais rien écrit. Il mourut à Toulouſe au mois d'Octobre, âgé de plus de ſoixante & dix ans. La douleur qu'il eut de la mort indigne de ſon protecteur, pour lequel il avoit un reſpect & un attachement véritable, fut cauſe de la ſienne; & il diſoit ſouvent au lit de la mort, que quoiqu'il ne regrettât point la vie, une choſe le chagrinoit en mourant; c'eſt qu'après avoir fui Toulouſe dans ſa jeuneſſe, comme une ville ennemie des lettres, il ſe trouvoit forcé dans ſa vieilleſſe, non ſeulement de voir cette ville ſouillée du meurtre d'un Magiſtrat plein de mérite, mais encore d'y rendre les derniers ſoupirs.

Chriſtophle Plantin.

Je vais parler après lui de Chriſtophle Plantin (1) de Tours, qui après les Manuces, les Etiennes, les Frobens & les Oporins, eſt un de ceux qui a rendu de plus grands ſervices à la littérature par ſes belles impreſſions, & particulierement par l'édition magnifique qu'il nous a donnée de la Bible d'Alcala, que nous avons de lui en bien plus beaux caractères. Il eſt vrai que cet ouvrage, qu'il entreprit par les ordres de Philippe II. Roi d'Eſpagne, & qui lui a fait tant d'honneur, lui fit en même tems un tort conſidera-

---

(1) Homme d'autant plus digne de nos éloges, que ſa naiſſance étoit obſcure, & que n'ayant pour toute reſſource que ſon habileté & une application infatigable au travail,

vail, il a exécuté lui ſeul ce que pluſieurs autres, beaucoup plus riches & plus à leur aiſe que lui, n'auroient pû faire. Né à Tours, de parens inconnus & ſans biens, certain goût qu'il ſe ſentoit pour les belles lettres le conduiſit à Paris, où il s'occupa d'abord à rélier des Livres. La confiance qu'il eut dans ſon eſprit & ſon génie, le porta enſuite à former des deſſeins plus dignes de lui. Dégoûté de ſa ſituation préſente, & voyant le Royaume embraſé du feu de la guerre civile, il quitta la France pour ſe retirer à Anvers, qui étoit alors la ville du monde la plus floriſſante pour le commerce. Là, avec le ſecours que lui fournirent libéralement quelques riches habitans, il commença à travailler à l'Imprimerie, & donna pour eſſai quelques petits ouvrages, qui charmerent d'abord par la beauté du caractère. De ſi heureux commencemens ſervirent à lui inſpirer plus de courage & une nouvelle émulation. Il commença a s'appliquer lui-même à l'étude des belles lettres, & le commerce qu'il eut avec tous les Sçavans des Païs-bas, joint à ſon heureux génie, le mit en état d'écrire parfaitement en Latin. Apres les Manuces, les Etiennes, les Frobens, & les Oporins, il eſt un de ceux qui a rendu de plus grands ſervices à la littérature par ſes belles impreſſions, & particulierement par la nouvelle édition magnifique qu'il nous a donnée de la Bible Polyglotte d'Alcala, que nous avons de lui en bien plus beaux caractères. Il eſt vrai que cet ouvrage, qu'il entreprit par les ordres de Philippe II. Roi d'Eſpagne, & qui lui a fait tant d'honneur, lui fit en même tems un tort conſiderable par les chicanes des Miniſtres de ce Prince. En effet ils exigerent de lui un compte ſi rigoureux de ce qu'il avoit touché de la Cour pour cette édition, que Plantin, qui ſe trouvoit déja fort dérangé par les grandes dettes qu'il avoit contractées pour exécuter ce projet, ſe vit preſque abſolument ruiné. Cependant, par un effet de ſa grandeur d'ame ou de ſa modération naturelle, ce grand homme porta fort patiemment l'injuſtice qu'on lui faiſoit en cette occaſion, & ſe conſola dans ſon infortune par l'eſpérance que du moins le public lui ſçauroit gré de ſon travail. Il commençoit a ſe tirer d'affaire & à payer peu-à-peu ſes créanciers, lorſque le ſac d'Anvers, arrivé ſur ces entrefaites, acheva de le ruiner. Cependant, ni la vieilleſſe, ni la miſere ne furent pas capables de le diſtraire de ſes louables occupations, qu'il continua juſqu'au dernier ſoupir. Il eſt pourtant vrai que les ouvrages qui ſortirent depuis de ſes mains, n'avoient ni l'exactitude ni la beauté des premiers. Du reſte, tout occupé qu'il étoit de ſon Imprimerie, & quoiqu'il fût par conſequent fort arrangé dans ſon domeſtique, il fut toûjours moins ſenſible à ſon intérêt qu'à ſa réputation, & à l'avantage que le public pouvoit retirer de ſon travail. Plantin avoit lié une amitié fort étroite avec Jean Goropius Becan, Médecin, qui mourut l'an 1572. C'étoit un homme extrêmement ſçavant, mais qui abuſa d'une maniere étonnante des talens que le Ciel lui avoit donnés, en s'amuſant à inventer les fables les plus groſſieres, pour rendre plus illuſtre l'origine de ſa patrie, & détruiſant par ſon ſyſtème ce que nous avons de plus certain dans l'Hiſtoire ſacrée & profane. Auſſi ces bevûës ne manquerent-elles pas d'être rélevées par les ſçavans Joſeph Scaliger & Caſaubon. Cependant, ſoit par amitié pour un homme qu'il chériſſoit tendrement, ſoit par attachement pour ſes ſentimens, Plantin donna un ſoin extrême à l'impreſſion des ouvrages que Goropius mit au jour de ſon vivant, & il n'eut pas moins d'attention pour ceux qui parurent apres ſa mort. Mais ſemblable en cela à toutes les autres paſſions, l'amitié portée juſqu'à un certain point nous aveugle, de ſorte que nous fermons les yeux ſur les défauts de nos amis, ou que nous ne les regardons que comme de légeres taches, qui ne ſervent qu'à faire éclater davantage la blancheur d'une belle peau. Plantin mourut à Anvers &c. *MS. du Roi.*

ſiderable par les chicanes des Miniſtres de ce Prince. En effet ils exigerent de lui un compte ſi rigoureux de ce qu'il avoit touché de la Cour pour cette édition, que Plantin, qui ſe trouvoit déja fort dérangé par les grandes dettes qu'il avoit contractées pour exécuter ce projet, penſa être abſolument ruiné. Il mourut à Anvers le premier de Juillet, âgé de ſoixante & quinze ans, & fut enterré honorablement dans la cathédrale.

Jean Sturm.

Le 13. de Mars Jean Sturm, célèbre Profeſſeur d'éloquence, mourut à Strasbourg. Il étoit né à Sleiden au païs de Cologne, auſſi-bien que l'Hiſtorien que nous connoiſſons ſous le nom de Sleidan. Il enſeigna long-tems la Rhétorique dans le college de Strasbourg avec une grande réputation de ſageſſe & d'érudition; & il a donné au Public des écrits très-ſçavans ſur cette matière. Sur la fin de ſa vie n'ayant plus aſſez de force pour continuer ſes leçons, car il avoit plus de quatre vingt ans, il pria le Sénat de lui donner pour ſucceſſeur Melchior Junius, ſon diſciple, qu'il aimoit beaucoup; & il l'obtint.

Henri Muller.

Sa mort fut précédée de celle de Henri Muller, Théologien fameux dans ſon parti, & très-ſçavant dans la langue Hébraïque. Après avoir enſeigné long-tems à Wirtenberg en Saxe, il alla s'établir à Hambourg, où il mourut le 26. de Novembre, n'ayant pas ſoixante ans accomplis.

Martin Cromer.

Je mets après lui Martin Cromer, Evêque de Warmie en Pruſſe, qui nous a donné une fort belle Hiſtoire de Pologne. Après avoir rendu de grands ſervices à ſa patrie par ſes conſeils, & l'avoir illuſtrée par un grand nombre d'ouvrages, il mourut le 13. de Mars, dans un âge avancé. Son Evêché fut donné au Cardinal Battori, fils d'André Battori & neveu d'Etienne, dernier Roi de Pologne; & il fut mis en poſſeſſion au mois de Mai ſuivant par les Commiſſaires du Roi. Cette nomination fit extrêmement murmurer les Pruſſiens, qui prétendoient que cette place ne devoit être occupée que par un de leurs compatriotes, & qu'on ne pouvoit y mettre un étranger ſans violer leurs droits & leurs privileges.

Melchior Guillandin.

Melchior Guillandin, Pruſſien, né à Konigsberg, mourut auſſi fort vieux cette année à Padouë. Il avoit été très-bien inſtruit dès ſon enfance en toute ſorte de littérature; mais il excella ſur-tout dans l'Hiſtoire naturelle, & dans la connoiſſance des Plantes & des Foſſiles. Pluſieurs voyages qu'il fit en Grece & en Aſie contribuerent à l'inſtruire ſur ces matières; il fut même quelque tems captif en Barbarie, où il ſçut mettre à profit ſon malheur; car il y apprit à fond certaines choſes beaucoup mieux qu'il n'eût fait s'il eût joüi de ſa liberté. Enfin il alla s'établir à Padouë, comme dans le lieu le plus agréable qu'il pût choiſir pour cultiver ſes études. Le Sénat lui confia le ſoin du jardin public, & il s'acquitta de cet emploi avec une grande réputation. Il eut beaucoup de diſputes contre Matthiole, de Siene, dont l'ouvrage ſur les Plantes a été imprimé tant de fois en toutes ſortes de langues. On a peu d'écrits de Guillandin, quoiqu'on eût lieu d'en eſpérer beaucoup; il donna un Commentaire ſur pluſieurs endroits de Pline, où il eſt parlé du Papier, qui eſt un arbriſſeau d'Egypte; mais Joſeph Scaliger a réfuté cet ouvrage par un écrit rempli d'éru-

Henri III. 1589.

d'érudition; & il a démontré que Guillandin, tout habile qu'il étoit, s'étoit trompé en beaucoup de choſes.

Le Comte Jaques Zabarella.

Je ne dois pas oublier l'éloge du Comte Jaques Zabarella, qui eſt auſſi mort à Padouë, où il avoit pris naiſſance. L'Empereur Maximilien ayant décoré ſes ancêtres du titre de Comtes, il l'a porté tant qu'il a vécu. Il fut Profeſſeur de Philoſophie dans l'Univerſité de Padouë, une des plus célèbres qu'il y ait dans le monde, & il s'y diſtingua. D'abord il ſucceda à Bernardin Tomitan; on le donna enſuite pour collegue à Archangelo Mercenario, de la Marche d'Ancone, qui mourut il y a environ ſeize ans. Zabarella continua depuis d'enſeigner juſqu'à ſa mort, qui arriva le 25. d'Octobre de cette année. Il avoit auparavant donné au Public pluſieurs Commentaires ſur Ariſtote. Antoine Riccobuono, de Rovigo, a fait ſon oraiſon funèbre.

Abregé de la vie & éloge d'André Dudith.

Je dois un éloge plus étendu à André Dudith de Horekovizza, qu'on a auſſi appellé Sbardelato, du nom de ſa mere, qui étoit une noble Venitienne. C'étoit un homme diſtingué par ſa naiſſance, par un eſprit orné des plus belles connoiſſances, par un jugement ſolide, une facilité étonnante à parler & à écrire en Latin, & par une prudence & une habileté ſinguliere à manier les affaires les plus épineuſes; bien fait d'ailleurs, & joignant à un air riant & à des manières gracieuſes, une politeſſe & une innocence de mœurs qui l'ont fait aimer de tous ceux qui l'ont connu. Il étoit Hongrois, né à Bude, ou dans un château voiſin, le 5. de Février de l'année 1533. Il fit ſes premières études à Pavie, & eut pour maîtres ou pour amis Manuce, Robortello, Sigonius, Onuphre Panvin, & P. Victorius qui fleuriſſoient alors en Italie. Il fut grand imitateur de Ciceron, & ſi rempli d'admiration pour ſes ouvrages, qu'il les a copiés trois fois de ſa main. Etienne Battori, qui monta depuis ſur le trône de Pologne, étoit alors à Padouë; & dès-lors on vit naître entre eux cette jalouſie, ou même cette animoſité, qui augmenta toûjours depuis. Le Cardinal Pole s'en retournant en Angleterre avec Priuli, Dudith le ſuivit, & traduiſit enſuite en beau Latin la vie de ce Prélat, qui avoit été écrite en Italien par Beccatelli. D'Angleterre il vint à Paris, où il reprit ſes études, que ſes voyages lui avoient fait interrompre. Il eut pour maître Angelo-Caninio, d'Anghieri (1), également verſé dans le Grec, dans l'Hébreu, & dans toutes les langues Orientales. Il retourna enſuite en Hongrie, & à la Cour de l'Empereur, où ſa grande érudition & la douceur de ſes mœurs lui gagnerent tellement les cœurs de tout le monde, que, quoiqu'il fût fort jeune, on lui donna l'Evêché de Tina. (2) On lui deſtina depuis celui de Cinq-égliſes. Il fut employé dans des Ambaſſades importantes ſous les Empereurs Ferdinand, Maximilien II. & Rodolphe, & il s'en acquitta avec autant de prudence que de bonheur. Il ſe trouva enſuite

---

(1) Ville du Milanez, ſituée ſur le lac Majeur; elle a titre de Comté.

(2) Ville de Dalmatie, dont l'Evêché eſt ſuffragant de Spalato.

Henri III. 1589.

enſuite au Concile de Trente, & harangua ſouvent au nom du Clergé de Hongrie. Il y a deux de ſes diſcours, l'un ſur la Communion ſous les deux eſpeces, & l'autre ſur le Mariage des Pretres, qui ont été donnés au public & répandus dans toute l'Allemagne. Après la mort de Sigiſmond-Auguſte, Roi de Pologne, lorſqu'il s'agit de l'élection d'un nouveau Roi, il ſoutint avec toute la vivacité poſſible les intérêts de l'Empereur Maximilien; & j'ai ſouvent ouï dire à Montluc, Evêque de Valence, qu'il n'avoit point eu dans ſa négociation de plus redoutable adverſaire.

Tant de grandes qualités que la nature avoit réunies dans lui, furent ternies par ſa légereté ſur le fait de la Religion; non ſeulement il abandonna la foi Catholique pour embraſſer la doctrine des Proteſtans : mais comme il ſe forma pluſieurs Sectes en Allemagne, & ſur-tout en Pologne, il flota continuellement entre elles, étant aujourd'hui d'un parti & demain d'un l'autre; ce qui le brouilla également avec tous, enſorte qu'il ſe vit en même tems en butte aux Catholiques, parce qu'il avoit renoncé à la Religion de ſes Peres, & aux Proteſtans même, qui le regardoient comme un déſerteur, à cauſe de ſon incertitude. Au milieu de ces variations, il avoit pour principe, qu'on ne pouvoit blâmer un homme qui cherchoit ſincerement & ſans eſprit de faction le chemin de la vérité, & qu'on ne devoit pas punir avec rigueur, ceux qui, dans la chaleur des diſputes qui s'agitoient alors, ſoutenoient une opinion erronée, pourvû qu'il ne parût en eux ni opiniâtreté ni envie d'exciter des troubles. Beze étoit d'un ſentiment contraire, & ils ont écrit l'un contre l'autre de très-belles lettres ſur ce ſujet. Lorſqu'il eut renoncé à l'Epiſcopat, il épouſa une jeune Demoiſelle de la maiſon de Straſſen. On raconte à cette occaſion un fait qui mérite d'avoir place ici. Dudith étant déja Evêque, & nommé par Maximilien à l'Ambaſſade de Pologne, rendit une viſite à la Princeſſe de Pologne en habit épiſcopal (1), & étant entré dans ſon apartement, où étoient toutes ſes Dames, Mademoiſelle de Straſſen, qui n'avoit jamais vû Dudith, rougit d'une maniére ſi marquée & dont toute l'aſſemblée fut ſi ſurpriſe, que dès que l'Ambaſſadeur fut ſorti, la Princeſſe demanda à ſa Demoiſelle, pourquoi elle avoit parû ſi émuë à l'arrivée du Prélat. La Demoiſelle fit d'abord quelque difficulté de s'expliquer; enfin, après pluſieurs raiſons peu ſatisfaiſantes, la Princeſſe la preſſant fortement de lui avoüer la vérité, elle lui dit, qu'elle avoit rêvé la nuit précedente, que ſon pere & ſa mere lui préſentoient pour mari un homme qui reſſembloit parfaitement à Dudith & de taille & de viſage, excepté qu'il n'étoit pas habillé en Evêque; que s'étant rappellé ſon rêve, elle n'avoit pû s'empêcher de rougir. La Princeſſe & la Demoiſelle n'y firent aucune attention pour lors, & ſe contenterent de rire de la vanité des ſonges, avec d'autant plus de raiſon, qu'il n'y avoit pas la moindre apparence qu'un homme qui étoit Evêque pût jamais épouſer cette fille. Il l'épouſa néanmoins deux ans après; car le pere de la Demoiſelle ayant été envoyé par le Roi de Pologne à la Cour de l'Empereur, & ayant vû Dudith, qui ne ſçavoit rien de l'avanture que je viens de raconter, mais qui ſongeoit alors au mariage, il s'engagea à lui donner ſa fille. Après la mort de cette premiére femme, Dudith épouſa la veuve du Comte de Tarnow, femme d'un grand mérite, qui étoit d'une des meilleures maiſons de Pologne, & ſœur de ces Zborowski qui ont tant fait de bruit; & il en eut des enfans. Le Pape l'ayant cité à Rome à cette occaſion, il ne comparut point, & fut proſcrit. Cependant, quoique Sa Sainteté eût averti Maximilien de l'éloigner de ſa Cour, Sa Majeſté Impériale non ſeulement continua de le voir & de lui parler, mais meme ne l'employa pas moins que par le paſſé. Dudith de ſon côté, fâché que les Zborowski, ſes beaux-freres, euſſent preféré tour-à-tour Etienne Battori & le Prince de Suede aux candidats de la maiſon d'Autriche, vendit tout ce qu'il avoit de biens en Hongrie & en Pologne, ſe retira en Siléſie avec l'agrément de l'Empereur Rodolphe, & fixa ſa demeure à Breſlaw. Il prêta depuis de fort grandes ſommes à cet Empereur: je ne ſçai s'il s'en eſt bien trouvé. Quoi qu'il en ſoit, il vivoit avec aſſez de ſplendeur du léger intérêt qu'il retiroit de ſon argent; & comme il avoit renoncé aux affaires, il reprit ſes anciennes études, & s'appliqua ſur-tout aux Mathématiques. Dans cette vûë, il renouvella amitié avec Prétorius, de Joachims-thal, célèbre Profeſſeur de ces ſciences dans l'Univerſité d'Altorff, dépendante de la ville de Nuremberg. Son deſſein étoit de l'attirer auprès de lui, pour en faire le compagnon de ſes études; du moins pendant le reſte de ſa vie il fut en commerce de lettres avec lui. Il mourut le 22. de Février d'une mort douce & tranquille, telle qu'il l'avoit ſouhaitée, & qu'il l'avoit même prédite au milieu de ſes enfans & de ſes amis, n'ayant pas gardé le lit deux heures. Les Médecins, à leur ordinaire, ne ſe trouverent pas d'accord ſur ſa maladie; les uns diſoient que c'étoit un abcès dans le poumon, les autres une attaque d'apoplexie. Il conſerva ſa connoiſſance & ſa raiſon juſqu'au dernier ſoupir, invoquant ſans ceſſe Jeſus-Chriſt redempteur & auteur de notre ſalut. Ce qui paroîtra étonnant, c'eſt que deux jours avant ſa mort il écrivit à Prétorius, qu'il appelloit ſon compere, & après beaucoup de queſtions curieuſes ſur les Mathématiques dont il lui demandoit la ſolution, on liſoit au bas de ſa lettre ces mots écrits de ſa propre main; „ *Il y aura le 15. de ce mois* „ *une éclipſe de Lune au Signe du Verſeau, qui eſt mon horoſcope. Si la ſcience* „ *de l'Aſtrologie a quelque choſe de réel, cet évenement me préſage la mort, ou* „ *quelque grande maladie. Qu'en penſez-vous?* " On regarda auſſi comme un préſage de ſa mort, que la veille, ſon indiſpoſition ne paroiſſant encore avoir rien de mortel, il avoit recommandé à ſes gens de lui chercher un pauvre homme qu'il avoit coûtume d'aſſiſter; & ſur ce qu'on lui dit, qu'on n'avoit pas pû le trouver, il répondit: *Peut-être que demain je ne ſerai pas en état de le ſoulager.*

---

(1) Apparemment avec une ſoutane & un rochet.

Mort de Louis Guichardin.

Le dernier dont je parlerai, eſt Louis Guichardin, fils de Jaques & petit-fils de François Guichardin, ce célèbre Hiſtorien ſi digne de l'eſtime de

Henri III. 1589.

tous les hommes. A l'égard de Louis, il fixa ſa demeure aux Païs-bas; & on peut dire que ces Provinces doivent lui ſçavoir gré de la deſcription très-exacte qu'il en a faite & qu'il a donnée au public. Il y mourut le 22. de Mars, dans la ſoixante ſixième année de ſon âge. Il avoit autrefois encouru la diſgrace du Duc d'Albe, pour lui avoir donné de vive voix & par écrit le conſeil ſalutaire d'abolir l'impôt du quarantième: il n'en falut pas davantage pour le faire arrêter. Le Duc d'Albe avoüoit cependant, que c'étoit par ſon ordre que Guichardin avoit écrit ſur ce ſujet; il convenoit même que c'étoit un parfaitement honnête homme. Auſſi, diſoit-il, lorſqu'il voulut excuſer depuis la conduite qu'il avoit tenuë en cette occaſion, que ce n'étoit pas le conſeil de Guichardin qui l'avoit ſi fort irrité, mais qu'il avoit été vivement piqué de ce que ſon écrit, au lieu de lui avoir été remis par l'auteur même, étoit tombé entre ſes mains par le canal d'un perfide & d'un traître, qui cherchoit à lui faire ſa cour, & à ſe mettre en faveur auprès de lui.

Fin du Livre Quatrevingt-ſeizième.

* * *

HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE QUATREVINGT DIX-SEPTIE'ME.

SOMMAIRE.

Suite des affaires de France. Sentimens différens de Seigneurs & autres Officiers de l'armée Royale après la mort de Henri III. Conſeil tenu par le Roi de Navarre à l'occaſion de cette révolution. Sancy engage les Suiſſes à reſter dans le camp. Ils viennent offrir leurs ſervices au Roi de Navarre. Ce Prince ſe rend à Saint-Cloud. Conſeil tenu par les Seigneurs au ſujet de ſes droits à la Couronne. Henri IV. reconnu Roi par toute l'armée. Le Duc d'Epernon ſe retire à Angoulême. Diſcours du Roi à l'occaſion de cette retraite. Réduction de Compiègne, de Meulan, de Giſors, & de Clermont en Beauvoiſis à l'obéïſſance de ce Prince. Il paſſe en Normandie. Le Pont-de-l'Arche, Dieppe, & Caën le reconnoiſſent. Priſe de Neufchâtel par Guitry & du Halot. Lettre du Duc de Mayenne à l'occaſion de la mort de Henri III. Il écrit au Roi d'Eſpagne, pour lui demander du ſecours. Edit des Ligueurs en faveur du Cardinal de Bourbon. Le Roi fait tranſporter ce Prince du château de Chinon à Fontenai en Poitou. Arrêt du Parlement de Bourdeaux pour la tranquillité de l'Etat. Arrêt du Parlement de Toulouſe, qui ordonne des proceſſions publiques, pour remercier Dieu de la mort de Henri III. & fait défenſes de reconnoître le Roi de Navarre. Entrevûë du Duc de Mayenne & du Prince de Parme. Camp d'Arques. Le Duc de Mayenne y aſſiége le Roi. Bataille d'Arques. Retraite du Duc. Arrêt du Parlement de Rouen en faveur de la Ligue. Attaque des fauxbourgs de Paris. Le Duc de Mayenne vient au ſecours de cette capitale. Réduction d'Iſſoudun à l'obéïſſance du Roi. Hoſtilités en Champagne. Nouvelle ſédition à Toulouſe. Sédition de Limoges Conſpiration de Tours découverte, & les complices punis. Placet des Ligueurs en faveur du Cardinal de Bourbon. Arrêt du Parlement de Paris, qui ordonne de reconnoître ce Prince ſous le nom de Charles X. Arrivée du Cardinal Cajetan en France en qualité de Légat. Priſe d'Eſtampes par Henri IV. Il donne audience à Châteaudun aux Ambaſſadeurs des Cantons Suiſſes. Ce Prince reconnu par les Venitiens. Priſe de Vendôme par l'armée du Roi. Il fait ſon entrée à Tours. Priſe du Mans & de quelques autres places. Lettre du Duc de Savoye au Parlement de Grenoble au ſujet de la mort de Henri III. Exploits de la Valette en Provence. Le Duc de

Savoye fait paſſer des troupes dans cette Province. Il continuë la guerre contre les Genevois. Réduction d'Alençon, d'Argentan, de Domfront, de Falaiſe, de Liſieux, & de pluſieurs autres places de la Normandie à l'obéiſſance du Roi.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Le Journal de Nicolas de Harlai-Sancy; Le Journal militaire du Roi; Les Actes publiés de part & d'autre; Les preuves des faits; Les Archives du Parlement de Paris; Les Rélations de Jaques-Auguſte de Thou; Les Mémoires d'Anne de Levy de Ventadour; Le Journal de Bernard de Nogaret de la Valette.

HENRI IV. 1589.

Suite des affaires de France.

Sentimens différens des Seigneurs & Officiers de l'armée Royale, après la mort de Henri III.

APrès la mort du Roi Henri III, qu'un coup malheureux venoit d'enlever à la France au milieu du cours de ſes victoires, les ſentimens des principaux Seigneurs & Officiers de l'armée Royale ſe trouverent aſſez partagés. La plus ſaine & la plus nombreuſe partie jugeoit, qu'il n'y avoit aucune eſpérance de conſerver l'Etat, qu'en gardant l'ordre de la ſucceſſion établi par les loix: Que ſi l'on s'en écartoit, on verroit s'élever en France autant de Rois, ou plutôt de cruels tyrans, qu'on comptoit de Provinces, de villes, & de gouvernemens dans ce floriſſant Royaume: Qu'en effet, en donnant l'excluſion à celui à qui la Couronne apartenoit de droit, c'étoit en laiſſer la déciſion à la force ſeule ou à la fortune: Que l'unique moyen d'éviter ce démembrement étoit donc, de ſe ſoûmettre tous de concert au Roi de Navarre, comme au légitime héritier: Qu'il y avoit beaucoup d'apparence que le feu Roi ne l'avoit fait venir des extrémités de la Guyenne, & ne s'étoit réconcilié avec lui, que pour lui confier le manîment des affaires pendant ſon vivant, & pour lui aſſûrer le trône à ſa mort, conformément aux loix du Royaume: Que la Religion ne devoit point être un obſtacle à cette rëünion des ſujets avec leur légitime Souverain: Qu'elle ſeroit plus en danger par la diviſion, ſuite inévitable de l'excluſion du Roi de Navarre, que par l'avenement de ce Prince à la Couronne; & qu'ayant donné dans mille autres occaſions tant de preuves de ſa bonne foi & de ſon équité, il n'y avoit pas lieu de rien craindre de ſa part dans celle-ci: Que la conſervation du Royaume mettoit la Religion à couvert: Qu'au contraire la ruine de l'Etat l'expoſoit à un péril inévitable; parce que les Hérétiques, qui ſe trouvoient foibles par l'union de toute la Nation, deviendroient redoutables ſi elle étoit une fois diviſée: Que perſonne n'ignoroit en effet, que la Religion n'étoit qu'un prétexte dont les factieux ſe ſervoient pour brouiller l'Etat, & pour fomenter l'eſprit de révolte, en amuſant le peuple imbécille de ce vain fantôme: Que le malheur tout récent du feu Roi, devenu la victime de la guerre qu'on avoit declarée aux Proteſtans, en étoit une preuve convaincante:

Qu'il n'y avoit pas lieu de croire, que celle qu'on entreprendroit contre le Roi de Navarre fût fondée ſur des vûës plus légitimes: Qu'en changeant d'objet, les factieux n'avoient point changé de but: Que leurs deſſeins étoient toûjours les mêmes: Qu'outre cela, il ſeroit honteux pour la Nation, de ne pas tirer vengeance d'un parricide auſſi exécrable; & qu'ils ne pouvoient eſpérer que perſonne s'y portât avec plus d'ardeur, qu'un Prince qui, par la diſpoſition de la loi, étoit appellé à ſucceder à la Couronne: Qu'ils devoient donc s'abandonner aux ordres de la Providence, qui ſembloit conduire le Roi de Navarre comme par la main, & reconnoître ce Prince pour leur Souverain, après avoir exigé de lui, qu'il s'engageât à maintenir la Religion de leurs ancêtres: Que leur ſoûmiſſion ne pouvoit être trop prompte ni trop ſincere: Que de-là dépendoient le ſalut de l'Etat & la conſervation de la Religion.

D'autres ſoutenoient au contraire: Qu'il faloit commencer par mettre la Religion à couvert; & que les intérêts de Dieu, toûjours infiniment jaloux de ſon culte, devoient marcher avant tout le reſte: Que des Chrétiens véritablement zèlés pour leur Religion, ne daignoient pas faire attention à des dangers tels que ceux qu'on venoit de repréſenter, perſuadés qu'ils étoient, qu'avant toutes choſes il faloit chercher le Royaume de Dieu, & que c'étoit le moyen d'obtenir de ſa bonté les ſecours néceſſaires pour joüir d'une vie heureuſe & tranquille: Que Dieu, qui de toute éternité avoit choiſi l'Egliſe pour ſon épouſe, & avoit promis de la protéger juſqu'à la fin des ſiécles, n'abandonnoit jamais ſes véritables ſerviteurs; & qu'on devoit ainſi ſe remettre de tout le reſte aux ſoins infinis de ſa Providence bienfaiſante. Telles étoient les raiſons ſpécieuſes dont ſe ſervoient ceux qui ne cherchoient qu'un prétexte honnête pour ſe retirer.

Enfin il y avoit encore un troiſiéme parti, compoſé de ceux qui n'en prenoient aucun dans les circonſtances préſentes; & ce n'étoit pas le moins nombreux. Ceux-ci, uniquement attentifs à leur ſûreté particuliere, ne croyoient la trouver nulle part mieux que dans le camp, où s'étoit raſſemblée toute la Nobleſſe Françoiſe, qui, tant que la guerre dureroit, l'emporteroit toûjours ſur les autres Etats du Royaume. C'étoit même, à leur avis, le parti le plus honnête qu'on pût choiſir. C'étoit-là, ſelon eux, le poſte le plus avantageux pour attendre que la fortune eût décidé ce grand différend; après quoi, le ſort des armes s'étant declaré, il leur ſeroit libre, diſoient-ils, de ſe joindre au parti du vainqueur, parce qu'ils trouveroient toûjours un azile aſſûré dans les villes, dont les portes ne ſeroient jamais fermées à quiconque voudroit s'y retirer.

Conſeil tenu par le Roi de Navarre, à l'occaſion de cette révolution.

Tandis que le camp étoit dans ces agitations, le nouveau Roi, qui ne ſçavoit encore ſur qui compter, tenoit Conſeil à Meudon, où il étoit logé, avec Jean de la Fin, Sieur de Beauvoir la Nocle, Jean de Chaumont Sieur de Guitry, Jaques de Segur, & quelques autres de ſes plus zèlés ſerviteurs, ſur le parti qu'il avoit à prendre. La plûpart prétendoient, que dans ces commencemens ce Prince devoit d'abord penſer à ſa ſûreté; qu'ainſi il faloit qu'il marchât vers la Loire, à la tête des troupes qu'il pourroit retenir à ſon ſervice, & dont l'affection lui ſeroit connuë; que par ſa préſence & celle de ſon armée, il s'aſſûreroit de Tours, où le feu Roi avoit mis, comme en dépôt, tout ce qui a coûtume d'annoncer la préſence & la majeſté de nos Souverains, & qu'il s'aſſûreroit auſſi de toutes les villes voiſines : Qu'elles ſerviroient comme de rempart à la Guyenne, que ce Prince laiſſeroit derriere lui ; & que de-là il lui ſeroit aiſé dans la ſuite, de porter la guerre dans les Provinces ſituées en deçà de cette riviere.

Le Roi paroit diſpoſé à ſe retirer vers la Loire.

Le Sieur de Guitry l'en détourne.

Le Roi paroiſſoit d'abord aſſez diſpoſé à prendre ce parti, qui en effet lui paroiſſoit le plus ſûr. Perſuadé que, de vouloir conſerver en même tems le païs ſitué en deçà de la Loire & celui qu'il poſſedoit au-delà, c'étoit riſquer de perdre l'un & l'autre ; pour s'aſſûrer des Provinces dont il ſe voyoit déja le maître, il étoit prêt d'abandonner le reſte pour quelque tems, lorſque le Sieur de Guitry le fit changer d'avis. C'étoit un homme de poids, d'une éloquence mâle, & diſtingué également par ſa bravoure & par ſa prudence. Il repréſenta, que les ennemis ne manqueroient pas d'attribuer à la peur la retraite du Roi, & de la regarder comme une fuite : Que les ſuccès d'une guerre dépendoient de la réputation qu'on ſe faiſoit d'abord ; & que pour s'attirer l'eſtime des peuples, ſi néceſſaire à l'affermiſſement d'un nouveau regne, on pouvoit ſans crainte riſquer quelque choſe : que d'ailleurs le danger n'étoit pas auſſi grand qu'il le paroiſſoit du premier coup d'œil : Que parmi la Nobleſſe d'en deçà de la Loire, on comptoit encore pluſieurs Seigneurs zélés pour le ſervice du Roi, qui, ſi ce Prince tenoit bon, ſe feroient un point d'honneur de ne pas le livrer à ſes ennemis ; & qu'au contraire, s'ils s'appercevoient qu'il eût la moindre défiance de ſes forces, & qu'il ſongeât à abandonner les Provinces d'en deçà de la Loire, où ils avoient tous leurs biens, ils ne manqueroient pas de ſe retirer ſur le champ. Il ajoûta, qu'on devoit compter particulierement ſur les troupes Suiſſes nouvellement arrivées : Que le Sieur de Harlai-Sancy avoit ſur elles beaucoup de crédit & d'autorité ; & que par ſon entremiſe il ne ſeroit pas impoſſible de les retenir au ſervice du Roi, ſi elles le voyoient dans la réſolution de reſter en deçà de la Loire : Qu'au contraire, ſi ce Prince s'éloignoit de la Seine, elles ne manqueroient pas de demander leur congé ; ſous prétexte que leurs ordres étoient expirés par la mort de ſon prédeceſſeur : Qu'ainſi il étoit d'avis qu'on tentât d'abord ce moyen, avant que de ſe déterminer à aucun parti.

Diſcours que fit Sancy aux Suiſſes, pour les engager à offrir leurs ſervices au Roi.

Cet avis l'emporta ; & il fut réſolu, qu'avant toutes choſes on commenceroit par négocier avec les Suiſſes. Il arriva heureuſement que, ſans être prévenu, Sancy avoit déja formé le deſſein de rendre au Roi le ſervice que Guitry avoit aſſuré qu'on pouvoit attendre du zèle & de l'affection de ce Miniſtre. A peine fut-il inſtruit de la mort du Roi Henri III, qu'il aſſembla tous les Officiers généraux des troupes Suiſſes & leur fit un diſcours plein de feu, dans lequel il leur repréſenta, que de leur zèle & de leur attachement dépendoit le ſalut du Roi & de l'Etat : Que la Nobleſſe Françoiſe, qui, malgré ſes bonnes intentions pour le nouveau Roi, ne pouvoit cependant s'empêcher de trembler à la vûë de la révolte précipitée de tant de villes, n'attendroit que le moment qu'ils ſe declaraſſent, pour ſuivre auſſi-tôt leur exemple: Que s'ils paroiſſoient balancer un inſtant à prendre leur parti, on alloit voir cette Nobleſſe ſe débander, & abandonner le ſalut du Royaume, pour chercher dans la retraite les moyens de pourvoir à ſa propre ſûreté. Il les conjura donc par les nœuds ſacrés de l'alliance qu'ils avoient contractée avec nos Souverains, de reſter dans le champ, & de s'engager à ſervir le Roi, du moins encore pendant quelque tems; ajoûtant, que ce ſervice ſeroit non-ſeulement avantageux à leur Nation, qui avoit toûjours regardé la France comme le plus ſûr appui de leur République; mais qu'il leur ſeroit même un honneur infini, & que la poſterité la plus reculée leur ſeroit à jamais redevable d'avoir préſervé d'une ruine prochaine un des plus puiſſans Etats de l'Europe, dont le ſalut intéreſſoit non ſeulement la Nation Françoiſe, mais même tout l'univers Chrétien: Que le Roi certainement ne prendroit ſon parti que ſuivant la réſolution à laquelle ils ſe détermineroient, & qu'il regarderoit leur declaration, quelle qu'elle fût, comme un préſage infaillible du bon ou du mauvais ſuccès de ſes entrepriſes.

Il y avoit dans cette aſſemblée quelques Officiers qui n'étoient pas trop bien intentionnés pour le Roi. Ils n'oſerent à la vérité s'oppoſer ouvertement au parti que de Sancy leur propoſoit; mais pour ſe diſpenſer de l'accepter, ils repréſentoient, qu'ils n'avoient point d'ordres, que leurs pouvoirs étoient expirés par la mort du feu Roi, & qu'il ne leur étoit pas permis de ſe declarer, ſans avoir auparavant inſtruit les Cantons des propoſitions qu'on leur faiſoit. Sancy remontroit au contraire, que c'étoit moins avec Henri III. que le Corps Helvétique avoit fait alliance, qu'avec la Couronne de France, qui ne meurt jamais; & qu'étant légitimement dévoluë à Henri de Bourbon par droit de ſucceſſion, il devoit être regardé dès-lors comme Monarque ſouverain de l'Empire François: Que le Roi ne meurt point en France, où le mort ſaiſit le vif: Qu'ainſi l'alliance ſubſiſtoit toûjours: Que le Roi n'empêcheroit pourtant point qu'ils ne ſatisfiſſent à ce qu'ils croyoient que leur devoir exigeoit d'eux: Qu'ils pourroient députer quelques-uns de leur Corps, pour informer les Cantons de ce changement; mais qu'en attendant qu'ils en euſſent reçû réponſe, ce Prince leur demandoit une grace, qu'ils ne pouvoient lui refuſer ſans donner atteinte aux traités; que c'étoit de ne point ſe retirer, & de reſter encore quelques mois à ſon ſervice, ſans exiger cependant le payement de leurs appointemens; que dans les circonſtances fâcheuſes où le Roi ſe trouvoit, il ne conviendroit pas de lui faire une pareille demande, qui pourroit d'ailleurs cauſer de nouveaux troubles.

Après que les Suiſſes eurent deliberé ſur ces propoſitions du Sieur de Sancy, les ſentimens ſe trouvant encore partagés, ce Miniſtre, pour les intimider, fit agir ſous main quelques-uns des Officiers qui étoient dans ſes intérêts, & ſur leſquels il comptoit. Ceux-ci firent entendre aux autres, que s'ils prenoient le parti d'abandonner le nouveau Roi, ils ne pouvoient manquer d'être attaqués dans leur retour par les garniſons de tant de villes ennemies qui ſe trouvoient ſur leur paſſage; & que peut-être ils ſeroient obligés de ſe ſoûmettre à des conditions honteuſes, qui déshonoreroient toute leur Nation. Ce dernier motif contribua, dit-on, plus qu'aucun autre, à les déterminer. Il fut réſolu, que ſur le champ ils iroient reconnoître le nouveau Roi; qu'ils s'engageroient à reſter encore deux mois à ſon ſervice; & que cependant ils députeroient aux Cantons, pour leur demander de nouveaux ordres. Il ne fut pas enſuite difficile de les faire conſentir à ne point exiger le payement de leurs appointemens. Ils conçurent aiſément, que ſans cela le Roi leur ſeroit fort peu obligé du ſervice qu'ils prétendoient lui rendre en reſtant dans ſon camp. D'ailleurs ils ſçavoient, que ce Prince n'étoit pas alors en état de leur fournir de l'argent comptant.

Motif qui les détermine à cette démarche.

Sancy, après cet accord, étoit ſur le champ monté à cheval, ſuivi de quarante de leurs principaux Officiers, pour aller trouver le Roi, lorſqu'il rencontra de Guitry, que ce Prince lui envoyoit; celui-ci n'eut pas plutôt appris de Sancy ce qu'il avoit négocié avec les Suiſſes, & que l'affaire qui l'amenoit, & dont il avoit fait eſpérer au Roi un heureux ſuccès, étoit déja concluë, qu'après avoir félicité ce Miniſtre, & lui avoir fait les complimens que méritoit un ſi important ſervice, il retourna à toute bride en donner avis au Roi, tandis que Sancy, accompagné des Suiſſes, s'avançoit au petit pas.

Reconnoiſſance que le Roi leur témoigne.

Henri reçut une véritable joye en apprenant cette nouvelle; & il ne fut plus mention de l'avis qui avoit paru d'abord balancer celui de Guitry. Dès-lors on ne parla plus de marcher vers la Loire; & il fut réſolu tout d'une voix de faire la guerre en deçà. Le Roi s'avança d'un air riant, pour aller recevoir cette députation. Sancy eut l'honneur d'être embraſſé par ce Prince, qui donna enſuite le plus gracieuſement du monde ſa main à baiſer à tous les Officiers Suiſſes, en leur faiſant mille remercîmens, & les aſſûrant qu'il n'oublieroit jamais que c'étoit à eux qu'il étoit redevable du ſalut de ſa perſonne & de ſon Etat. De-là il prit la route de Saint-Cloud, où il alla loger à la maiſon de du Tillet, ſituée au bas du bourg, afin d'éviter le triſte appareil de celle de Gondy, bâtie ſur la hauteur, où le feu Roi étoit mort le matin. Là il ſe fit un grand concours de Seigneurs & de Gentilshommes qui vinrent du camp pour ſaluer ce Prince. Cependant il prit le deuil, tel que nos Rois ont coûtume de le porter, & fit tendre tous ſes apartemens des tapiſſeries & autres ameublemens violets, qui ſervoient actuellement à ſon prédeceſſeur lorſqu'il fut aſſaſſiné, parce qu'il étoit en deuil depuis la mort de la Reine-mere. Ainſi la Cour ne changea point de face en changeant de maître.

Il ſe rend à Saint-Cloud.

Aſſemblée & délibération des Seigneurs Catholiques de l'armée.

Néanmoins on murmuroit encore aſſez hautement dans le camp au ſujet de la Religion du nouveau Roi. A la vérité tout le monde convenoit, que dans les circonſtances préſentes, où les plus fermes appuis du trône étoient ébranlés, il n'y avoit qu'un coup du Ciel qui, pour aſſûrer la ſucceſſion à la Couronne, eût pû donner à la France un Prince doüé de tant de vertus, & célebre par tant de ſuccès. Mais on ne trouvoit pas encore que cela ſuffît pour mettre la Religion en ſûreté. Ainſi, l'après-midi, ce qui ſe trouvoit dans le camp de Seigneurs & de Conſeillers d'Etat, preſque tous gens d'épée, s'aſſemblerent dans la maiſon de Gondy. Là on délibera ſi on reconconnoîtroit le Roi de Navarre; & les avis furent d'abord aſſez partagés. Il s'en trouva qui prétendoient, qu'on devoit renvoyer cette affaire à la déciſion des Etats qu'on convoqueroit pour ce ſujet; & que cependant il ne faloit faire aucune démarche qui pût préjudicier à la liberté de cette Aſſemblée. Ceux-là, lorſqu'ils parloient du nouveau Roi, l'appelloient encore le Navarrois, & ajoûtoient, que ce Prince étoit à un dégré trop éloigné de la Couronne pour qu'on dût ſe declarer en ſa faveur ſans y avoir auparavant penſé mûrement, ſurtout s'il y avoit à craindre que cette démarche ne mît l'Etat en danger, & ne l'expoſât à une ruine irréparable. D'autres, ſans s'éloigner de ce ſentiment, étoient bien d'avis de remettre la déciſion de cette affaire au jugement des Etats; mais pour ne pas paroître révoquer abſolument en doute les droits de Henri, ils croyoient qu'en attendant il faloit toûjours reconnoître ce Prince pour Généraliſſime de l'armée, & en cette qualité lui prêter obéïſſance. Le plus grand nombre ſoutenoient au contraire, qu'il n'y avoit point de tems à perdre, & qu'il faloit inceſſamment le reconnoître pour Roi, ſans mettre aucunes bornes à l'obéïſſance qu'on étoit obligé de lui jurer; que le moindre retardement pouvoit être d'un préjudice infini; & qu'en laiſſant douteux le droit de ce Prince à la Couronne, on donneroit le tems aux différens partis qui s'étoient formés dans le Royaume, de ſe réünir; ce qui les rendroit beaucoup plus difficiles à détruire dans la ſuite.

Henri IV. reconnu par toute l'armée.

Serment prêté par le Roi en cette occaſion.

Ce ſentiment l'emporta enfin, & il fut réſolu, qu'après avoir pris toutes ſes ſûretés, on prêteroit ſerment de fidélité à Henri de Bourbon, comme à l'héritier légitime de la Couronne. En conſequence ce Prince, ſuivant la formule du ſerment ordinaire aux Têtes couronnées, s'engagea, foi & parole de Roi, à conſerver dans le Royaume la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine dans toute ſa pureté; à ne faire aucune innovation ni changement dans ſes dogmes & ſa diſcipline; & à ne conférer les bénéfices & autres dignités eccléſiaſtiques, qu'à des ſujets capables & faiſant profeſſion de la Religion Catholique, conformément à ce qui s'étoit toûjours pratiqué juſqu'alors. Enſuite il renouvella l'aſſurance qu'il avoit donnée pluſieurs fois avant ſon avenement à la Couronne, de ſe ſoûmettre, au ſujet de la Religion, à la déciſion d'un Concile général ou national, qu'il auroit ſoin de faire aſſembler dans le terme de ſix mois, s'il étoit poſſible, promettant de ne ſouffrir cependant dans toute l'étenduë du Royaume, l'exercice public d'aucune autre Religion que de la Catholique, Apoſtolique & Romaine, excepté dans les places dont les Proteſtans étoient actuellement en poſſeſſion, conformément au traité paſſé au mois d'Avril dernier entre ce Prince & le feu Roi; ce qui auroit lieu juſqu'à ce qu'il en eût été autrement ordonné, ou par une pacification générale, ou par une Aſſemblée des Etats qui ſe tiendroit dans ſix mois. Il s'engagea outre cela, à ne confier le commandement des villes & places du Royaume, dont il ſe rendroit maître dans le cours de cette guerre, qu'à des Catholiques, excepté cependant de celles dont il avoit été autrement ordonné par le traité paſſé avec le feu Roi, comme auſſi de ne nommer que des Catholiques aux charges, gouvernemens, & autres emplois publics,

blics, avec la reſtriction précedente en faveur des places qui étoient entre les mains des Proteſtans. Enfin il promit de maintenir les Princes, Ducs, & Pairs du Royaume, les grands Officiers de la Couronne, les Seigneurs, Gentilshommes, & autres ſes fidèles ſujets, dans la poſſeſſion paiſible de tous leurs biens, emplois, immunités, libertés, & privileges; de prendre un ſoin particulier des fidèles ſerviteurs du feu Roi; & de tirer une vengeance rigoureuſe & à jamais mémorable du parricide affreux commis dans la perſonne de ce Monarque.

Les Princes & les Seigneurs lui prêtent à leur tour ſerment de fidélité.

Après avoir fait jurer au nouveau Roi l'obſervation de ces articles, les Princes du ſang, les Ducs & Pairs, les grands Officiers de la Couronne, les Seigneurs, & Gentilshommes qui ſe trouvoient alors au camp, reconnurent à leur tour Henri IV. Roi de France & de Navarre, pour leur légitime Souverain, conformément aux loix du Royaume; lui prêterent ſerment de fidélité; & lui firent offre de leurs biens, de leurs vies, & de leurs ſervices, pour exterminer les rebelles qui aſpiroient à ſe rendre les tyrans de la Nation; le tout aux conditions que j'ai rapportées; c'eſt-à-dire de convoquer les Etats, & de ſatisfaire aux engagemens que ce Prince avoit pris au ſujet de la Religion. En même tems ils demanderent qu'il leur fût permis de députer au Pape, pour l'informer de la démarche qu'ils venoient de faire, auſſi-bien que des raiſons qui les y avoient engagés, & pour obtenir de S. S. ce qu'ils jugeroient le plus avantageux & le plus néceſſaire pour le bien & la conſervation de la Religion, du Roi, & de l'Etat. Enfin ils ſupplierent ce Prince, en qualité de ſouverain protecteur des loix & de pere commun de tous ſes ſujets, aux biens & aux maux deſquels il devoit être également ſenſible, de punir, comme ils le méritoient, les auteurs du perfide attentat, de l'aſſaſſinat cruel, de l'abominable parricide, commis dans la perſonne du feu Roi leur Seigneur, & le meilleur de tous les Princes, & d'en faire un exemple dont le ſouvenir pût paſſer juſqu'à la poſterité la plus reculée.

Cette reconnoiſſance ſe fit le 4. d'Août; & on en dreſſa un acte, qui fut ſigné d'un côté par le Roi, & de l'autre, par François de Bourbon Prince de Conty, François de Bourbon Duc de Montpenſier, Henri d'Orleans Duc de Longueville, François de Luxembourg Duc de Piney, Louis de Rohan Duc de Montbazon, Armand de Biron, & Jean d'Aumont Maréchaux de France, Joachim de Dinteville Lieutenant de Roi en Champagne & Brie, les deux freres Nicolas & Louis d'Angennes, Joachim de Châteauvieux, Charles de Balſac Sieur de Clermont, & Jean d'O Sieur de Manou, tous trois Capitaines des Gardes du corps, François du Pleſſis Sieur de Richelieu Grand-Prevôt de l'Hôtel, Charles & François Martel, le Baron de Renty, Gilbert de la Curée, & pluſieurs autres.

Retraite du Duc d'Epernon.

Parmi les Seigneurs qui ſe trouvoient alors au camp, il y en eut pluſieurs qui, quoiqu'ils approuvaſſent fort cette démarche, quoique même ils euſſent été des premiers à preſſer l'exécution de ce qui venoit de ſe faire, refuſerent cependant de ſouſcrire à cet acte, pour ne pas préjudicier à leur rang. De ce nombre fut Jean-Louis de Nogaret Duc d'Epernon. Comme ſa qualité de Duc & Pair le mettoit au-deſſus des Maréchaux d'Aumont

&

& de Biron, il refuſa de ſigner après eux. Ceux-ci ſoutenoient au contraire, qu'à l'armée leur charge ne leur permettoit point de reconnoiſtre de ſupérieur, & que par conſequent ils avoient droit de ſigner les premiers, immédiatement après les Princes. Ce qu'ils demandoient leur fut accordé; & c'en fut aſſez pour mécontenter le Duc. Auſſi-tôt après, ſous prétexte de quelques affaires domeſtiques, à l'occaſion deſquelles il avoit déja obtenu, diſoit-il, un congé du feu Roi, il partit, ſuivi de ſes troupes, & de pluſieurs autres qui ne cherchoient qu'une occaſion pour ſe retirer, paſſa par la Touraine, d'où il arriva à Loches, une des places des plus conſiderables du Royaume, dont il avoit donné lui-même le gouvernement à Sallerm, traverſa le Poitou, & ſe rendit enfin à Angoulême.

Diſcours du Roi à cette occaſion.

Le Roi, quoique très-ſenſible à cette retraite, qui pouvoit avoir de fâcheuſes ſuites, diſſimula ſagement ſon reſſentiment. Cependant comme, à l'exemple du Duc d'Epernon, la plûpart des autres Seigneurs demandoient auſſi leur congé, ce Prince les aſſembla, & leur parla en ces termes. „ Vous ſçavez tous quels ordres le feu Roi mon prédeceſſeur d'heureuſe
„ mémoire m'a donnés, & ce qu'il m'a recommandé en mourant.
„ C'eſt principalement de maintenir mes ſujets, ſoit Catholiques ou Proteſtans,
„ dans une liberté égale, juſqu'à ce qu'un Concile canonique,
„ général ou national, ait décidé ce grand différend. Je lui ai promis
„ & juré d'exécuter fidèlement ce qu'il m'ordonnoit, & je regarde comme
„ un de mes premiers devoirs d'être exact à ma parole. Je vous parle de
„ la ſorte, parce que j'ai appris qu'il y a certains particuliers dans mon
„ armée qui ſe font ſcrupule de reſter à mon ſervice, à moins que je n'embraſſe
„ la Religion Catholique. Sans doute ils m'ont cru aſſez foible,
„ pour s'imaginer pouvoir me forcer par-là à abjurer ma Religion & à manquer
„ à ma parole. Mais je ſuis bien aiſe de leur declarer ici en préſence
„ de vous tous, que j'ai exprès aſſemblés pour ce ſujet, que j'aimerois
„ mieux que ce jour fût le dernier de ma vie, que de faire aucune démarche
„ qui pût donner lieu de me ſoupçonner d'avoir chancellé dans ma
„ foi, ou d'avoir ſongé à renoncer à la Religion dont j'ai fait profeſſion juſqu'ici,
„ avant que d'avoir été mieux inſtruit par un Concile légitime, à
„ l'autorité duquel je me ſoûmets. Que quiconque a ſi mauvaiſe opinion
„ de moi ſe retire donc dès qu'il lui plaira, je compte plus ſur cent bons
„ François, que ſur deux cens qui auroient des ſentimens ſi indignes. En
„ effet, Dieu protege toûjours les gens de bien. A l'égard de ceux qui
„ tiennent ces ſortes de diſcours, on voit bien qu'ils ont pris, il y a déja
„ long-tems, des engagemens avec les ennemis de l'Etat, & qu'ils n'oſeroient
„ paroître dans des lieux où il faut faire preuve d'une véritable
„ vertu : Qu'ils demandent donc leur congé dès qu'ils le jugeront à
„ propos ; ils me trouveront plus diſpoſé à le leur accorder qu'ils n'ont d'envie
„ de l'obtenir. Tout ce qui me fait de la peine, c'eſt qu'ils déshonorent
„ par-là le nom François. Du reſte, quand même vous m'abandonneriez
„ tous, ce que je n'oſe penſer, il me reſte encore aſſez d'amis pour
„ pouvoir, ſans vous & à votre honte, avec le ſeul ſecours de leurs bras,
„ maintenir les droits de mon autorité. Mais dûs-je me voir privé même

„ de ce ſecours, le Dieu qui, comme vous en avez été témoins vous-mêmes, m'a conduit depuis mon enfance comme par la main, & m'a comblé de ſi grands bienfaits qu'ils paſſent la portée de l'eſprit humain, ne m'abandonnera jamais. Oui, je ne crois pas que le Seigneur ſe ſoit declaré pour David avec plus de bonté, & ait operé en ſa faveur tant de merveilles, que lorſque, contre l'attente de tout le monde, il m'a conduit lui-même juſques ſur le trône par tant de travaux & au travers de tant de dangers; & je ne doute nullement, qu'après m'y avoir placé malgré tant d'obſtacles, il ne m'y conſerve, & ne me protege contre les efforts de mes ennemis; non pour l'amour de moi, mais pour le ſalut de tant d'ames, qui, gémiſſant ſous le joug de la plus cruelle tyrannie, implorent ſans ceſſe ſon ſecours, & pour la liberté deſquelles il a daigné ſe ſervir de mon bras. Que ces boutefeux apprennent donc à ſe taire; & qu'ils ſe mettent une fois bien dans l'eſprit, que je n'eſtime pas aſſez le Royaume de France, ni l'Empire même de l'Univers entier, pour, dans la vûë de le poſſeder, renoncer à une Religion que j'ai pour ainſi dire ſuccée avec le lait, ou pour embraſſer jamais une autre doctrine, que celle qui me ſera propoſée par un Concile canonique, comme je m'en ſuis déja expliqué. Vous ſçavez que je ſuis François, que j'ai le cœur franc, ſincere, & ennemi de toute duplicité. Depuis plus de dix ſept ans que je ſuis Roi de Navarre, je ne penſe pas avoir jamais manqué à ma parole, quoique j'aye eu plus d'occaſions que perſonne de me venger de la manière indigne dont j'avois été traité par mes ennemis. Du reſte, conſiderez, je vous prie, s'il ne doit pas être bien dur & bien fâcheux pour moi, qui ſuis votre maître, tandis que je vous laiſſe une entiere liberté de conſcience, de voir parmi vous des gens des moins diſtingués, prétendre me forcer à me conformer à leurs opinions chimériques. Cette prétention eſt-elle raiſonnable? Je m'en rapporte à votre jugement & à celui de toute la Nation. En même tems je vous prie d'addreſſer pour moi vos vœux au Seigneur, afin qu'il m'éclaire dans mes vûës, qu'il dirige mes deſſeins, qu'il béniſſe mes efforts. Priez-le, au cas que je faſſe quelque faute, car je reconnois que je ſuis homme comme un autre, ou que je manque à quelqu'un de mes devoirs, de me faire la grace de m'en corriger, & de m'aſſiſter dans toutes mes démarches des lumieres de ſon Eſprit-Saint, pour l'accroiſſement du Royaume de Jeſus-Chriſt, la tranquillité de la France, & le ſoulagement de mes ſujets. „

Le Sieur de Vitry & quelques autres abandonnent le parti du Roi.

Il n'y eut que Louis de l'Hôpital Sieur de Vitry, & quelques autres Gentilshommes, qui abandonnerent abſolument le parti du Roi. C'étoit par principe de conſcience, diſoit de Vitry, qu'il faiſoit cette démarche. Quoi qu'il en ſoit, il montra en cette occaſion, qu'il n'étoit pas du moins ſi tendre ſur la reconnoiſſance. Il y avoit peu de tems que le feu Roi lui avoit donné le gouvernement du château de Dourdan en Beauſſe; & au lieu de ſonger à tirer vengeance du déteſtable parricide commis dans la perſonne de ſon bienfaiteur, il abandonna cette place, pour faire voir, diſoit-il, qu'il ne cherchoit pas à tirer avantage de ſa retraite. Jaques Argenti, Ferrarois, qui étoit au ſervice du Duc de Nemours, s'en mit ſur le champ en poſſeſſion. Cependant l'acte contenant les aſſûrances que le Roi avoit données à ſon avenement à la Couronne, & le ſerment qui en conſequence lui avoit été prêté par les Princes, Ducs, & Seigneurs de l'armée, fut lû & publié le 14. d'Août au Parlement ſéant à Tours, avec un applaudiſſement général. On en répandit enſuite des copies dans les Provinces; & elles ne contribuerent pas peu à contenir pluſieurs particuliers dans le devoir.

Reduction de pluſieurs villes du Royaume à l'obéiſſance de Henri IV.

Après avoir mis ordre à ſes affaires, autant que les conjonctures pouvoient le permettre, & s'être aſſûré des Seigneurs, le nouveau Roi commença ſon regne par une action que ſa pieté lui inſpira. La fureur des Ligueurs contre Henri III. n'avoit que trop éclaté du vivant de ce Prince par l'horrible attentat commis ſur ſa perſonne. Henri IV. appréhenda, qu'après un coup ſi déteſtable, ils ne portaſſent des mains ſacrileges juſques ſur ſes cendres; & pour prévenir cet accident, il réſolut de mettre en lieu ſûr le corps du feu Roi. Ainſi il partit pour Compiegne, ſuivi de toute ſon armée. Sur ſa route il ſe rendit maître de Meulan, de Giſors, & de Clermont en Beauvoiſis. Enſuite, après avoir mis à Compiegne le corps de Henri III. en dépôt dans l'égliſe de S. Corneille, il tint Conſeil avec les Seigneurs & Chefs de ſon armée ſur le parti qu'il avoit à prendre. Là il fut réſolu, puiſque l'ennemi ne paroiſſoit point en campagne, de partager l'armée. On donna une partie des troupes au Duc de Longueville, Gouverneur de Picardie, qui avoit à ſa dévotion preſque toute la Nobleſſe de cette Province. Le Maréchal d'Aumont eut le commandement d'un autre corps, avec ordre de paſſer en Champagne, pour tenir en bride les villes de la Ligue, & maintenir les bonnes intentions de la Nobleſſe qu'on renvoyoit dans ſes terres, & à qui il auroit été difficile de faire reprendre les armes, ſi elle n'eût vû dans ſa Province un Chef du parti du Roi, toûjours en état de ſe mettre à ſa tête. Au reſte, ces deux corps devoient ſe rejoindre au cas que l'ennemi attaquât l'une ou l'autre de ces Provinces.

Le Roi partage ſon armée en trois corps.

Henri ſe réſerva le commandement du troiſiéme corps, qui étoit le plus nombreux. A la ſuite de ce Prince étoient le Prince de Conty; le Duc de Montpenſier; Charles bâtard d'Orleans Grand-Prieur de France, Colonel général de la Cavalerie légere; le Maréchal de Biron (1); Charles de Montmorency Sieur de Damville, Colonel des Suiſſes; François de la Tugie Sieur de Rieux, Maréchal de Camp; François de Coligny de Châtillon, Colonel de l'Infanterie Françoiſe; Jaques Nompar de Caumont, Sieur de la Force; & grand nombre d'autres Gentilshommes. Cette armée étoit compoſée en tout de mille chevaux, tous en bon ordre, de deux regimens Suiſſes, & de trois mille hommes d'Infanterie Françoiſe. A la tête de ces troupes, le Roi abandonna le projet de s'approcher de la Loire, & de marcher vers Tours, où il avoit convoqué les Etats pour la fin du mois d'Octobre; mais pour ne pas laiſſer trop loin derriere lui Pontoiſe, Senlis, Eſtampes, & Meulan, dont il n'étoit maître que depuis peu, & pour s'aſſûrer en même tems une retraite par terre & par mer, en cas d'accident, il prit la route de Normandie. Son deſſein étoit de fortifier par ſa préſence le peuple & la Nobleſ-

Ce Prince prend la route de Normandie.

---

(1) Armand de Gontaut Seigneur de Biron, qu'Henri III. avoit fait Maréchal de France en 1577. pere de Charles Duc de Biron, qui eut le bâton en 1594.

Nobleſſe de cette Province, (une des plus conſiderables du Royaume, & d'où, pendant tout le tems de la guerre, il tira de très-grands ſecours,) dans les bonnes diſpoſitions où ils étoient déja à ſon égard. D'ailleurs il eſpéroit, en feignant de vouloir faire quelque entrepriſe ſur les villes qui tenoient de ce côté-là pour la Ligue, pouvoir empêcher les ennemis d'attaquer les places qu'il occupoit autour de Paris, & donner par-là à ſon parti le tems de s'y fortifier.

Dans cette vûë, ce Prince, côtoyant toûjours la Seine, arriva au village du Pont S. Pierre, où du Rolet, Gouverneur du Pont-de-l'Arche, petite ville ſituée à quatre lieuës au-deſſus de Roüen, & juſqu'où monte la marée, vint le ſaluer & l'aſſûrer de ſon obéïſſance. De-là Henri ſe rendit à Darnetal, bourg voiſin de Roüen, fameux par ſes manufactures de draps, où il campa, & d'où il alla, à la tête de quatre cens chevaux, faire une courſe juſqu'aux portes de Dieppe.

Aymar de Chaſtes offre au Roi la ville de Dieppe pour lui ſervir de retraite.

Cette ville, ſituée ſur la mer, a un port très-avantageux pour recevoir les ſecours qu'on peut tirer de l'Angleterre & de la Hollande. Aymar de Chaſtes, Commandeur de l'Ordre de Malte & proche parent du Duc de Joyeuſe, en étoit alors Gouverneur. C'étoit un homme d'une probité reconnuë, également diſtingué par ſa valeur & par une fidélité à l'épreuve, vertu bien rare dans ce tems-là. De Chaſtes n'eut pas plutôt avis de la marche du Roi, qu'il lui envoya Philippe de Canaye Sieur de Freſnes, qui depuis peu étoit arrivé d'Angleterre à Dieppe, avec ordre d'offrir de ſa part cette ville à ce Prince pour s'y retirer quand bon lui ſembleroit. Du reſte il n'exigeoit de lui aucunes ſûretés; ce qui étoit directement contraire à ce que pratiquoient alors la plûpart des Gouverneurs, qui ne recevoient gueres dans leurs places de Seigneurs plus puiſſans qu'eux, ni le Prince même leur Souverain, ſans prendre auparavant beaucoup de meſures, ou ſans tirer d'eux des ſommes conſiderables.

Tout devoit être naturellement ſuſpect à Henri au commencement d'un nouveau regne. Ce Prince n'avoit d'ailleurs encore aucunes preuves de la fidélité du Commandeur. Mais d'un autre côté, il étoit pour lui d'une conſequence infinie d'avoir en Normandie une place qui lui ſervît dans le beſoin d'une retraite aſſûrée, d'où il pût de loin laiſſer gronder l'orage, tandis qu'il prendroit tranquillement ſes meſures. Cette réflexion le détermina; il réſolut de tenter l'avanture, & de voir par lui-meme ſi l'effet répondroit aux promeſſes qu'on lui faiſoit.

Maniere genereuſe dont de Chaſtes en uſe dans cette occaſion.

De Chaſtes, de ſon côté, étoit trop ſenſé & trop équitable, pour ne pas s'appercevoir de l'embarras où il mettoit le Roi par la propoſition qu'il lui avoit fait faire. Ainſi, pour donner à ce Prince une preuve ſignalée de ſon attachement, & lever en même tems tous ſes ombrages, il alla le recevoir hors de ſa place, à la tête de toute ſa garniſon; & après lui avoir rendu ſes devoirs, il lui dit, Qu'il ne reſtoit plus de troupes dans Dieppe: Que la ville & le château étoient ouverts à S. M. Qu'elle pouvoit en envoyer prendre poſſeſſion par qui bon lui ſembleroit: Que pour lui, il n'y remettroit le pied que quand elle y auroit fait entrer garniſon & s'en ſeroit parfaitement aſſûrée. „ Il eſt vrai, lui repartit le Roi avec bonté,

„ &

Le Roi eſt touché de ſon zele.

„ & j'aime mieux me voir obligé de me juſtifier que de le nier. Oui, j'ai
„ paru douter de votre fidélité; & c'eſt-ce qui vous engage à venir avec
„ tant d'empreſſement & de généroſité vous ſoûmettre à des loix que
„ d'autres auroient le front de vouloir m'impoſer. Prenez-vous-en aux
„ triſtes circonſtances où je me trouve, qui me forcent à ne me fier à
„ perſonne. Aujourd'hui donc qu'il ne m'eſt plus permis de douter de
„ votre attachement, après le témoignage éclatant que vous m'en don-
„ nez, c'eſt à moi à répondre, par une confiance entiere, à un zèle ſi ſin-
„ cere & ſi obligeant. Je ne pouvois certainement en faire l'épreuve dans
„ une conjoncture plus délicate ni plus preſſante. Auſſi ſi j'avois à choiſir
„ dans mon armée quelqu'un à qui je vouluſſe confier la ville & le châ-
„ teau de Dieppe, je n'y trouverois perſonne qui en fût plus digne que
„ vous. Rentrez donc dans la place, vous & vos troupes, continuez à y
„ faire votre devoir, & contentez-vous du témoignage autentique que je
„ rends en ce jour à vous-même & à toute la Nation, auſſi-bien qu'à toute
„ la poſterité, que c'eſt à votre zèle que je ſuis redevable de mon ſalut
„ & de celui de tout mon Royaume.

Après ce compliment le Roi embraſſa de Chaſtes, à qui il donna mille marques de ſa reconnoiſſance. Enſuite il s'avança vers la ville, faiſant toûjours marcher le Commandeur à ſes côtés; & il y fut reçu avec toutes les démonſtrations de joye qu'il pouvoit ſouhaiter. Gaſpard de Pelet Sieur de la Verune, Gouverneur de la ville & du château de Caën, place très-forte, & parent du Commandeur de Chaſtes, ne fut pas long-tems ſans ſuivre ſon exemple; & il envoya auſſi-tôt après aſſûrer le Roi de ſon obéïſſance. Par-là Henri ſe vit maître, tant que la guerre dura, de toute la baſſe-Normandie; & il en tira des fonds conſiderables pour l'entretien de ſes troupes.

Tandis que ce Prince étoit à Dieppe, cette ville lui porta ſes plaintes contre la garniſon de Neufchâtel, petite place du païs de Caux, éloignée d'environ deux lieuës & demie. Le Sieur de Châtillon, Gentilhomme de la Province, en étoit Gouverneur, & les Dieppois ſe trouvoient inſultés en paſſant dans ce voiſinage. Ainſi, ſur leurs remontrances, de Guitry & du Halot ayant eu ordre de marcher de ce côté-là, ſe rendirent maîtres de la place, & taillerent en piéces ſept cens païſans qui marchoient pour la ſecourir.

Délivrés de cette inquiétude, les Dieppois formerent de plus grands deſſeins. Ils propoſerent au Roi de faire le ſiége de Roüen, & offrirent pour cela leurs bourſes & leurs ſervices. Ce Prince comprit toute la difficulté de l'entrepriſe, & que dans les circonſtances préſentes il ne devoit pas s'y engager temérairement. Cependant comme il étoit perſuadé d'ailleurs, que pour donner de la réputation à ſes armes il étoit bon qu'on crût qu'il méditoit de grands projets, il ne rejetta point abſolument les offres de ceux de Dieppe, & leur promit d'en conférer avec les Officiers généraux de ſon armée qu'il avoit laiſſés au camp. De Dieppe il ſe rendit à Darnetal, & après avoir communiqué ce projet au Duc de Montpenſier & au Maréchal de Biron, ils convinrent entr'eux de faire tous les mêmes prépa-

ratifs

ratifs que ſi le Roi eût eu réellement deſſein de former le ſiége de Roüen, perſuadés que ces apparences contribueroient du moins à rompre les vûës que les ennemis pourroient avoir ſur les places que ce Prince poſſedoit autour de Paris. On commença donc par brûler & ruiner tous les moulins qui étoient aux environs de Roüen, ce qui cauſa un dommage conſiderable à cette ville; & c'en fut aſſez pour faire réüſſir le deſſein du Roi. Auſſi-tôt le Duc d'Aumale & le Comte de Briſſac, qui étoient dans Roüen à la tête d'une Cavalerie nombreuſe, manderent au Duc de Mayenne de tout quitter pour marcher à leur ſecours. Ce Duc, de ſon côté, ne négligea, ni le péril qui les menaçoit, ni le danger auquel cette place étoit expoſée. Sur le champ il ſe mit en marche, à la tête d'une armée nombreuſe, paſſa par Mantes, & ſe rendit à Vernon, ſuivi de quatre mille chevaux & de quinze mille hommes de pied.

Lettres du Duc de Mayenne à l'occaſion de la mort du Roi Henri III.

Auſſi-tôt que la nouvelle de la mort du Roi & du châtiment précipité du parricide ſe fut répanduë dans Paris, ce Duc avoit commencé par relâcher tous ceux qu'on avoit arrêtés la veille dans cette capitale; ce qui prouve manifeſtement, que les Ligueurs ne s'en étoient aſſûrés que pour ſervir de caution de la vie de Jaques Clement. Enſuite il écrivit à toutes les villes & à tous les Gouverneurs du parti: Que ce qui venoit d'arriver ne devoit point être regardé comme un effet d'aucun conſeil humain, mais comme un coup de la Providence admirable du Tout-Puiſſant, qui, par une faveur ſinguliere & une grace ineſpérée, avoit pris lui-même en main la défenſe de ſa propre cauſe, & avoit vengé la Religion de l'oppreſſion & de l'état déplorable où ſes ennemis l'avoient réduite: Que c'étoit ce qui devoit engager tous ceux qui s'intéreſſoient à ſa conſervation & au ſalut de l'Etat, à faire de plus grands efforts que jamais pour profiter d'un ſi grand bienfait, & pour ne pas laiſſer échaper une ſi belle occaſion de procurer la gloire de Dieu & le ſalut des hommes: Que juſques-là ils n'avoient eu à combattre que contre les ennemis ſecrets de la Religion: Qu'à préſent c'étoit aux Hérétiques eux-mêmes, ennemis declarés de l'Egliſe, qu'ils avoient affaire: Qu'ainſi il n'y avoit point lieu de douter que le Roi d'Eſpagne, le plus puiſſant & l'unique défenſeur qu'eût la Religion, après les avoir auparavant favoriſés ſous main, ne prît dorénavant ouvertement la défenſe d'une ſi juſte cauſe: Que du vivant du Roi Henri III. les égards que S. M. C. avoit pour ce Prince, l'avoient empêchée de ſe declarer hautement & de leur envoyer les ſecours néceſſaires, afin de ne pas donner occaſion de croire, qu'elle agiſſoit plutôt pour ſes propres intérêts que pour ceux de la Religion, & pour ne pas s'attirer par-là la haine des autres Puiſſances; mais qu'après la mort de ce Monarque elle ne ſeroit plus arrêtée par aucun ſcrupule.

Ce Duc demande du ſecours au Roi d'Eſpagne.

Le Duc avoit auſſi écrit au Roi d'Eſpagne dans le même ſtile; & après lui avoir prodigué avec une baſſe flatterie, les titres glorieux de défenſeur & de vengeur de la Religion, il le prioit d'employer généreuſement cette puiſſance redoutable dont Dieu avoit bien voulu récompenſer ſes vertus, à délivrer un des plus floriſſans Royaumes de la Chrétienté de la tyrannie des Hérétiques; ajoûtant, que tous les Catholiques de France attendoient cette grace de ſon zèle pour la Religion, & que c'étoit uniquement par ſon ſecours qu'ils eſpéroient recouvrer leur première grandeur & leur ancienne liberté.

Edit en faveur du Cardinal de Bourbon.

Après avoir pris d'abord ces meſures, le Duc de Mayenne fit publier au Parlement le 7. d'Août, tant en ſon nom & en qualité de Lieutenant général de l'Etat Royal, qu'au nom du Conſeil de l'Union établi à Paris, en attendant qu'on pût aſſembler les Etats généraux, un Edit, par lequel il avertiſſoit, exhortoit, & prioit tous les Princes, Seigneurs, & autres Gentilshommes ou Eccléſiaſtiques, puiſqu'un coup favorable de la Providence & de la Juſtice divine les avoit délivrés de la domination du Protecteur de l'Héréſie dans le Royaume, de ſe réünir tous avec lui, pour rendre de concert à leur Roi Catholique, qui ſeul étoit leur légitime & naturel Souverain, c'eſt-à-dire au Cardinal de Bourbon, l'obéïſſance qui lui étoit dûë; & de s'engager par un acte autentique, paſſé pardevant les Gouverneurs de leurs Provinces, à vivre & à mourir dans la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, à travailler à ſon aggrandiſſement, & à n'aider les Hérétiques, ni de leurs forces ni de leurs conſeils; promettant, au cas qu'ils ſe conformaſſent à ce reglement, de les remettre en poſſeſſion de tous les biens & emplois dont ils avoient été dépouillés. Deux jours après, il écrivit de ſemblables lettres à tous les Gouverneurs des Provinces.

Le Roi fait conduire ce Cardinal à Fontenai en Poitou.

Henri ayant été inſtruit de cet Edit, commença à craindre pour le Cardinal de Bourbon. Ce Prince étoit toûjours priſonnier au château de Chinon ſur la Vienne, où le feu Roi l'avoit confié à la garde de François le Roi Sieur de Chavigny. C'étoit un homme d'une fidélité à l'épreuve, mais déja vieux & qui avoit perdu la vûë. Ainſi Henri appréhendant, qu'à cauſe de ſon incommodité, le Cardinal ne fût pas aſſez ſûrement entre ſes mains, chargea Philippe du Pleſſis-Mornai de traiter avec lui, retira par ce moyen de Chinon le Prince priſonnier, & le fit transférer à Fontenai en Poitou, ſous la garde de Charles Eſchalard Sieur de la Boulaye, Gouverneur de cette place, dont la valeur & la fidélité lui étoient connuës.

Arrêt du Parlement de Bourdeaux à l'occaſion de la mort de Henri III.

Jaques de Goyon de Matignon, Maréchal de France, commandoit dans Bourdeaux, & quelque penchant que cette ville eût d'ailleurs à la révolte, il avoit ſçu juſqu'alors la contenir dans le devoir, en l'intimidant par la crainte du château Trompette, qui n'étoit pourtant pas une place de grande défenſe. Cependant depuis la mort du feu Roi, il voyoit tout le Parlement, & même les Magiſtrats de la ville, à la tête deſquels il étoit, fort oppoſés à Henri IV. à cauſe de ſa Religion. Ainſi le Maréchal, jugeant ſagement que dans ces circonſtances il n'étoit pas à propos d'en venir aux voyes de fait, négocia adroitement avec le Parlement; & perſuadé que ce ſeroit toûjours rendre quelque ſervice au Roi regnant, en qualité d'héritier légitime de la Couronne, que d'engager cette Compagnie à rendre juſtice à la mémoire de ſon prédeceſſeur, il alla au Palais, où il fit rendre un Arrêt qui portoit: Que la Cour ayant été inſtruite de la funeſte & déplorable mort du Roi; oüi ſur ce le Procureur général, & de l'avis du Maréchal de Matignon, exhortoit tous les Archevêques, Evêques,

Henri IV. 1589.

ques, & Curés du reſſort du Parlement, à prier Dieu pour le repos de l'ame du feu Roi, pour la tranquillité de l'Etat, & la conſervation de la Religion; enjoignoit aux Gouverneurs, Magiſtrats, & Maires des villes du reſſort, de veiller à ce qu'il ne ſe fît aucun changement dans la Religion ni dans le gouvernement; & de faire obſerver exactement les Edits publiés pendant la tenuë des Etats de Blois aux mois de Juillet & d'Octobre de l'année précedente, auſſi-bien que les declarations des mois de Décembre & d'Avril derniers, enregiſtrées au Parlement; & ordonnoit enfin à tous Gentilshommes, aux villes, & autres, quels qu'ils fuſſent, Gouverneurs ou Officiers, qui avoient pris les armes contre le feu Roi, de les mettre bas, de ſe retirer tranquillement chez eux, & de ſe conformer aux Edits & Arrêts mentionnés ci-deſſus, juſqu'à ce que Dieu, par ſa grace & ſa miſéricorde, eût autrement ordonné du gouvernement & de la Religion.

Cet Arrêt fut rendu le 19. d'Août, les Chambres aſſemblées, ſans qu'il fût fait aucune mention de Henri IV, comme le Maréchal l'auroit fort ſouhaité; mais il ne put jamais obtenir ce point du Parlement. Ainſi il remit cette affaire à un tems plus favorable. Cependant il ne laiſſa pas de ſe ſervir de l'autorité de cet Arrêt pour contenir dans le devoir toute la Guyenne, à l'exception de quelques villes en très-petit nombre, dont les Ligueurs s'étoient rendus maîtres.

Arrêt du Parlement de Toulouſe à la même occaſion.

Trois jours après, le Parlement de Toulouſe rendit de même un Arrêt, les Chambres aſſemblées, bien différent de celui-là. Il portoit en termes exprès: Que la Cour ayant été informée de la ſurprenante & terrible mort du Roi Henri III, ordonnoit de nouveau à tous Princes, Prélats, Seigneurs & autres, de quelque qualité & condition qu'ils fuſſent, de réünir leurs conſeils, leur crédit, & leurs forces, pour la défenſe de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, & pour la conſervation des Princes, Seigneurs, & villes qui s'étoient unis pour la même cauſe, exhortant les Evêques & Curés de ſon reſſort, à faire des prieres publiques pour la délivrance de Paris & des autres villes du Royaume; ordonnant de plus que tous les ans, pour rendre graces à Dieu d'un ſi grand bienfait, on feroit le premier d'Août des proceſſions publiques, & défendant ſous les plus grieves peines de reconnoître Henri de Bourbon, ſoi-diſant Roi de Navarre, & de l'aſſiſter d'aucun ſecours. Enfin elle enjoignoit à tous Evêques & Curés du reſſort, de publier de nouveau & de faire obſerver exactement la Bulle d'excommunication lancée (1) par le Pape Sixte V. contre ce Prince, en vertu de laquelle la Cour le declaroit une ſeconde fois indigne & incapable de ſucceder à la Couronne, comme atteint & convaincu de pluſieurs crimes notoires, mentionnés dans cet Arrêt.

Cependant le Duc de Mayenne paſſa en Flandre, & s'aboucha à Bins en Hainaut avec le Prince de Parme, qui revenoit alors des eaux de Spa.

---

(1) Suivant toutes les regles de la juſtice & de l'équité, par &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy, & Rigault.*

Le Duc de Mayenne ſe rend à Vernon.

Le Duc, dans cette entrevûë, tira parole de lui, d'envoyer inceſſamment du ſecours en France; après quoi il repartit ſur le champ, & vint ſe remettre à la tête de ſon armée. Ce fut au retour de ce voyage qu'il ſe rendit à Vernon. Le Roi qui, en feignant de vouloir faire le ſiége de Roüen, avoit du moins gagné d'empêcher l'ennemi d'attaquer les places qu'il avoit laiſſées derriere lui, n'eut pas plutôt avis de ſa marche, qu'il décampa de Darnetal & entra dans le Comté d'Eu, qui fait une partie conſiderable du païs de Caux, & que poſſedoit alors Catherine de Cléves, veuve du feu Duc de Guiſe, en titre de Comté & Pairie. Le troiſième jour de ſa marche ce Prince arriva devant la ville, ſituée ſur la riviere de Bethune & fortifiée d'un château. De Launoi y commandoit avec quatre cens hommes de garniſon; mais il n'attendit pas qu'on ouvrît la tranchée devant la place, ni qu'on fît approcher le canon, & il ſe rendit d'abord. La garniſon eut permiſſion de ſe retirer, & la ville obtint qu'elle ne ſeroit point miſe au pillage. C'eſt pourquoi le Roi y fit entrer de Coligny Sieur de Châtillon, pour arrêter par ſa préſence l'avarice & la violence du ſoldat.

Il paſſe la Seine avec de grandes forces.

Ce Prince logea ce jour-là à Treport, bourg ſitué à un quart de lieuë au-deſſous de la ville d'Eu, & qui a un port très-commode. Ce fut-là qu'il eut le premier avis des forces du Duc de Mayenne. Celui-ci ayant paſſé la Seine, étoit venu camper à Gournai, dont le Duc de Longueville s'étoit rendu maître peu de tems auparavant; & menoit une armée beaucoup plus nombreuſe que Henri ne ſe l'étoit d'abord imaginé. En effet, Chriſtophle de Baſſompiere lui avoit amené depuis peu trois cornettes de Reîtres, & Jean de Montluc, Sieur de Balagny, l'avoit joint à la tête des milices du Cambreſis. Outre cela, Henri de Lorraine Marquis de Pont-à-Mouſſon s'étoit rendu auprès de lui, ſuivi de mille chevaux & de deux mille hommes de pied; & le Prince de Parme lui avoit envoyé tout récemment un ſecours de Cavalerie & d'Infanterie

Sur ces avis le Roi, qui ne s'étoit pas attendu à ſe voir tant de forces ſur les bras, envoya ſur le champ au Duc de Longueville & au Maréchal d'Aumont, pour les inſtruire de l'embarras où il ſe trouvoit, & les avertir de marcher inceſſamment à ſon ſecours avec le plus de troupes qu'il leur ſeroit poſſible. Cependant ce Prince, que les accidens les plus imprévûs n'étoient pas capables d'étonner, ne perdit rien en cette occaſion de ſa fermeté ordinaire. Il prit avec les Officiers généraux de ſon armée toutes les meſures néceſſaires, & alla camper à Arques, bourg tout ouvert & ſans murailles, ſitué à une lieuë & demi de Dieppe, mais défendu d'ailleurs par un château.

Le Roi va camper à Arques.

En ſortant de Dieppe, on rencontre deux collines, ſeparées ſeulement par la riviere de Bethune, qui paſſe par Eu, & où la marée remonte deux lieuës au-deſſus de ſon embouchure. A droite eſt un marais, avec quelques prairies preſque toûjours inondées, qui s'étendent de part & d'autre le long de la riviere juſqu'au pied des collines. Le bourg d'Arques ſe voit ſur la gauche; & du même côté, ſur la colline, s'éleve le château, qui commande une plaine aſſez étenduë qu'on trouve ſur la hauteur.

A ſon premier voyage à Dieppe, le Roi avoit remarqué cet endroit comme un poſte où il ſeroit aiſé de ſe fortifier avantageuſement. Il y fit tra-

Deſcription du camp d'Arques.

vailler en diligence par l'avis de Biron (1) ; & les troupes, animées par l'exemple de leurs Officiers, ſe porterent avec tant d'ardeur à cet ouvrage, qu'en trois jours tout le camp ſe trouva environné d'un retranchement de huit pieds de hauteur pour le moins. Henri en confia la garde aux Suiſſes, juſqu'à ce qu'il l'eût fortifié par de nouveaux ouvrages. Cependant il fit paſſer dans le château du canon, qui par un feu continuel foudroyoit toutes les avenuës du camp, & en rendoit les approches extrémement difficiles. Enfin, comme du côté que le château commande le bourg, les deux collines s'inclinant inſenſiblement forment entr'elles un vallon, ce Prince jetta une partie de ſa Cavalerie dans ce poſte, où elle étoit à couvert de l'artillerie des ennemis, & d'où elle pouvoit aiſément fondre ſur leur Infanterie, au cas qu'ils penétraſſent juſqu'aux lignes. Après s'être ainſi fortifié dans ce camp, le Roi, avec des forces beaucoup inférieures, ſoutint bravement tous les efforts de l'armée nombreuſe des ennemis.

Le Duc de Mayenne s'approche du camp d'Arques.

Déja le Duc de Mayenne avoit repris Gournai, où Antoine de Bourbon de Rubempré, qui y commandoit, avoit été fait priſonnier avec quelques autres Officiers. Il venoit d'enlever de même Neufchâtel & Eu, places dont le Roi s'étoit rendu maître peu de tems auparavant ; & ces premiers ſuccès ſembloient lui répondre qu'il emporteroit Arques avec la même rapidité. Mais ayant été informé par ſes eſpions de l'art & de la diligence avec laquelle Henri s'étoit fortifié ſur la colline qui ſe rencontroit ſur ſa route, il prit un grand détour, alla paſſer la Bethune au-deſſus d'Arques, & vint camper ſur la colline oppoſée.

Le Roi fait fortifier un fauxbourg de Dieppe.

Cette manœuvre fit changer de batterie au Roi. Il appréhenda que le deſſein du Duc ne fût d'attaquer le bourg d'Arques, de couper par-là toute communication entre Dieppe & l'armée Royale, & d'aller enſuite s'emparer du fauxbourg du Pollet ; qui étoit aſſez vaſte pour loger commodement ſes troupes, & qui outre cela commandoit le port. Pour le prévenir, ce Prince fit tirer de ce côté-là, à la tête du bourg, un retranchement, dont il confia la garde à un regiment Suiſſe. Enſuite il pointa ſur ce poſte quelques piéces de canon, & poſa un corps-de-garde d'Infanterie Françoiſe dans une chapelle ou maladrerie, ſituée à mille pas du bourg. Il ferma ainſi le paſſage à l'ennemi, & l'empêcha de ſortir du village de Martingliſe, (2) pour aller fondre ſur Arques de l'autre côté de la riviere. En même tems, comme le Pollet étoit tout ouvert, il y fit tirer une tranchée, qui renfermoit un moulin bâti à la tête de ce fauxbourg & un chemin creux, & enfin fermer toutes les avenuës par des paliſſades de pieux & de tonneaux. Les ſoldats & les habitans ſe porterent d'eux-mêmes avec tant d'ardeur à tous ces ouvrages, qu'en trois jours tout fut achevé ; après quoi le Roi détacha de Coligny Sieur de Châtillon & le Sieur de Guitry avec quelque Infanterie, pour aller à la garde de ce poſte.

Ce fut le 13. de Septembre que le Duc de Mayenne vint camper ſur la colline oppoſée aux Royaliſtes. Il paſſa les trois jours ſuivans dans l'inaction, & ne ſortit point de ſes retranchemens, quoique les chevaux-légers de l'armée du Roi allaſſent l'inſulter juſques dans ſon camp, enſorte qu'il paroiſſoit vouloir garder ſes troupes pour une action générale. En effet le 16. il parut en bataille ; & après avoir détaché dès le grand matin une partie de ſa Cavalerie & de ſon Infanterie pour marcher contre le Pollet, il commanda le reſte de ſon Infanterie avec la plus grande partie de ſes chevaux-légers, pour aller s'emparer de Martingliſe. Le Roi de ſon côté, ayant eu avis de ſon deſſein, laiſſa le Maréchal de Biron pour commander dans le camp d'Arques, ſe rendit en perſonne au Pollet, & commença par border ſon retranchement de quelques troupes d'élite. Là on eſcarmoucha pendant tout le jour ; mais dans ces petits combats les ennemis eurent toûjours le deſſous. Ainſi il ne fut pas difficile aux deux partis de tirer dès-lors de ces petits commencemens un préſage aſſûré des ſuites que cette guerre devoit avoir, en voyant les troupes du Roi, quoique beaucoup inférieures en nombre, remporter toûjours l'avantage ; tandis que les Ligueurs, malgré la ſupériorité de leurs forces, ne ſe retiroient jamais qu'avec perte. Il ſembloit que Dieu voulût punir ceux-ci de leur opiniâtreté à ſoutenir un mauvais parti, en leur faiſant tomber les armes des mains, & qu'il donnât au contraire du courage aux autres, qui combattoient pour le ſalut de leur Prince & de leur patrie. Sur le ſoir le Duc de Mayenne, voyant ſes troupes fatiguées, fit ſonner la retraite, & logea quatre regimens dans un village voiſin, où ils furent fort mal à leur aiſe, parce que les Royaliſtes en avoient brûlé les maiſons, à la vûë même des ennemis.

---

(1) Quoique Biron le fils fût avec Henri, & le ſervit utilement à la journée d'Arques ; c'eſt du pere que parle notre Hiſtorien.

(2) On l'appelle aujourd'hui *Martin-Egliſe* ; parce que l'égliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin.

Le Duc attaque le Pollet ſans ſuccès.

Le lendemain ils furent encore plus maltraités à Arques. Ils étoient ſortis de Martingliſe, dans le deſſein de paſſer la riviere & de ſe rendre du côté du bourg. Mais les Arquebuſiers de l'armée du Roi qu'on avoit poſtés derriere quelques hayes, & ceux de la maladrerie où étoit le Maréchal de Biron, firent ſur eux un feu ſi continuel, qu'ils furent obligés de ſe retirer avec perte. Le Grand-Prieur, qui étoit à la tête des chevaux-légers, & le Sieur de Damville, firent des merveilles en cette occaſion. Les ennemis y perdirent plus de cent cinquante hommes ; outre cela Moneſtier, Cornette du Duc de Nemours, & le jeune de Vieuxpont, y furent faits priſonniers.

Nouvel échec de l'armée de la Ligue.

Après cet échec, les ennemis reſterent pendant deux jours dans l'inaction. Cependant les troupes du Roi étant ſorties du Pollet, allerent attaquer le village voiſin & en chaſſerent les Ligueurs après leur avoir tué plus de cent hommes. Le même jour les ennemis pointerent trois piéces d'artillerie contre la maladrerie & le retranchement qu'on avoit tiré au-deſſous, & canonnerent ce poſte pendant quelque tems aſſez inutilement. Mais le Roi y ayant fait conduire deux piéces de canon, on dreſſa une contre-batterie, qui incommoda ſi fort les troupes logées dans le village, où elles étoient tout à découvert, qu'après avoir fait partir leur Cavalerie & leur bagage, elles furent enfin obligées de l'abandonner. Depuis ce tems-là les Ligueurs ne penſerent plus au Pollet, & ils tournerent tous leurs efforts contre la maladrerie, qu'ils attaquerent trois jours de ſuite inutilement.

Combat d'Arques.

Enfin le 21. le Duc rangea toutes ſes troupes en bataille avant le jour,

HENRI IV. 1589.

& ſe mettant en marche ſans tambour & ſans trompette, alla en ſilence paſſer la riviere qui ſeparoit ſon camp de celui du Roi. Ce Prince de ſon côté, ſe doutant de ce mouvement, ſe mit à la tête de cinq cens chevaux & ſe rendit à la maladrerie, ſuivi de Biron. Là, à deux mille pas du retranchement qu'on avoit élevé par ſon ordre à la tête du bourg d'Arques, il fit tirer une tranchée depuis le haut de la colline juſques dans la prairie qui étoit dans le vallon, & la pouſſa au-delà de la maladrerie; afin de s'approcher davantage de l'ennemi, & de l'éloigner du retranchement que ce Prince avoit réſolu de défendre.

De la Maladrerie, par où l'ennemi devoit faire ſon attaque, on découvre deux plaines; l'une du côté d'un petit bois qui s'éleve juſques ſur le haut de la colline, & l'autre du côté de la prairie. Elles ſont ſeparées par un chemin creux, plein de ravines & bordé de hayes fort hautes. Enfin derriere cette maladrerie eſt une autre prairie, qui s'étend depuis le pied de la colline juſqu'au retranchement qu'on avoit élevé pour couvrir le bourg.

L'aurore commençoit à paroître lorſque le Roi découvrit les ennemis. Auſſi-tôt il détacha huit cens Arquebuſiers, qu'il jetta dans la maladrerie, & confia la garde de la nouvelle tranchée qu'il avoit fait faire à la hâte à deux compagnies de Lanſquenets & autant de Suiſſes avanturiers, auxquels il joignit quelques compagnies d'Infanterie Françoiſe. Enſuite il poſta au-deſſous de la maladrerie trois compagnies de chevaux-légers, commandées par Jean d'Arambure, de Montgommery Sieur de Lorges, & le Capitaine Fournier, ayant à leur tête le Grand-Prieur. Au cas qu'ils fuſſent forcés, ils devoient être ſoutenus par trois cornettes de Gendarmerie, que commandoit Jaques Nompar de Caumont Sieur de la Force, Charles Martel de Bacqueville, & de Grimoville Sieur de Larchant. Un peu plus bas etoient poſtés les Princes de Condé & de Conty de la maiſon de Bourbon, avec leurs cornettes de Cavalerie; & un peu plus haut, Biron avec les compagnies de Châtillon & de Maligny, & un détachement de Gentilshommes.

Le Comte de Sagone commence l'attaque & y eſt tué.

Jean Babon Comte de Sagone, qui commandoit les chevaux-légers dans l'armée du Duc, commença l'attaque à la tête de quatre cens maîtres. Mais après une réſiſtance aſſez opiniâtre, ils furent culbutés par les trois cornettes de Gendarmerie dont je viens de parler, ſur un gros de Cavalerie qui les ſuivoit. L'action fut très-vive en cet endroit; & le Comte de Sagone y fut tué de la main même du Grand-Prieur, qui ſembloit tremper ſes mains avec joye dans le ſang des meurtriers du feu Roi ſon oncle. Enſuite les Royaliſtes ſe rallierent & firent une nouvelle charge, dans laquelle ils percerent juſqu'à la Cornette-blanche. Cependant Damville, Colonel des Suiſſes, s'étoit avancé à la tête du regiment que commandoit le Colonel Galaty, au-delà du retranchement gardé par un autre regiment Suiſſe, pour favoriſer la retraite des troupes du Roi, & il s'en acquitta avec beaucoup de bonheur & de bravoure. Lui ſeul ſoutint tout l'effort des ennemis, tandis que les Royaliſtes ſe rallioient & prenoient haleine; & les Ligueurs de leur côté, voyant la réſolution des Suiſſes, & ſe trouvant d'ailleurs expoſés au feu continuel des Arquebuſiers que Damville avoit poſtés le long des hayes, & à celui de l'artillerie qui les foudroyoit du château & de l'autre bord de la riviere, ceſſerent de les pourſuivre ſi vivement.

Perfidie des Lanſquenets du Duc de Mayenne.

Dans une autre charge, les Lanſquenets du Duc de Mayenne, ſoit qu'ils euſſent pouſſé plus loin qu'ils n'auroient voulu, ſoit avec vûë & par un deſſein prémédité d'exécuter ce qui arriva, ou parce qu'ils avoient réellement réſolu de paſſer dans le parti du Roi, s'approcherent du nouveau retranchement qu'on avoit élevé à la hâte, & firent ſigne qu'ils ſe rendoient. Ceux qui gardoient cette tranchée eurent l'imprudence de donner dans le panneau; mais le Maréchal de Biron qui vint ſur ces entrefaites, & qui ignoroit ce qui s'étoit paſſé, voulut d'abord fondre ſur eux comme ſur des ennemis. Il s'arrêta cependant ſur ce qu'ils demanderent quartier, & aſſûrerent qu'ils s'étoient rendus. Ils s'avancerent juſqu'au quartier du Roi, qui étoit de même tenté de les charger, lorſqu'ils proteſterent une troiſiéme fois qu'ils ſe rendoient, demandant ſeulement qu'on leur tînt compte des appointemens qui leur étoient dûs par le Duc de Mayenne, & que S. M. s'engageât à les payer. Cette propoſition arrêta encore les efforts du Roi. Ce Prince les avoit renvoyés à Biron pour regler cette affaire avec lui, lorſque la Cavalerie ennemie ayant fait une charge nouvelle, les Lanſquenets ſe joignirent à elle contre les troupes du Roi, & ſe ſaiſirent du petit bois, d'où ils firent tomber une grêle de coups d'arquebuſes ſur le corps que Biron commandoit. Ce Maréchal fut lui-même démonté, & les Royaliſtes ſe virent enfin obligés d'abandonner ce retranchement, & par conſequent la maladrerie. Les traîtres dépouillerent tout ce qu'ils trouverent dans la tranchée, & enleverent deux enſeignes de Lanſquenets du parti du Roi, avec une autre de Suiſſes avanturiers.

Mais les ennemis n'eurent pas long-tems le plaiſir de ſe glorifier d'une ſi inſigne perfidie. A peine étoient-ils les maîtres de ce poſte, qu'on vit arriver au ſecours des troupes du Roi le Duc de Montpenſier, à la tête de deux cornettes de Cavalerie, & Châtillon ſuivi d'une troupe fraîche de cinq cens Arquebuſiers. A leur approche les Ligueurs abandonnerent la maladrerie & le retranchement; après quoi le Roi y fit conduire ſur le champ quelques piéces de canon, qui firent un ravage terrible dans le regiment Suiſſe & dans la Cavalerie qui fermoit l'arriere-garde des ennemis. Il en reſta plus de quatre cens ſur la place: de ce nombre furent, outre le Comte de Sagonne, Jaques d'Agout Baron de Saint-André, frere du feu Comte de Sault, Claude du Châtelet Sieur de Duilly, Gentilhomme Lorrain, Enſeigne de la compagnie du Marquis de Pont-à-Mouſſon, & pluſieurs autres Officiers. François de Faudoas, dit d'Averton, Sieur de Belin & de Sérillac, Maréchal de camp, fut fait priſonnier avec Louis de Beauvau Sieur de Tremblecour. Le Roi au contraire perdit fort peu de monde à cette action. Joſias de la Rochefoucault Comte de Rouſſy, jeune Seigneur, qui ne ſe diſtinguoit pas moins par ſa valeur & par ſon eſprit que par l'éclat de ſa naiſſance, y perdit la vie; de l'Archant avec Charles Martel de Bacqueville y fut bleſſé dangereuſement, & le dernier en mourut peu de tems après; enfin Hercule de Rohan Comte de Rochefort, frere du Duc de Montbazon, qui combattoit à côté du Roi, & Jaques de Beauvau Sieur de Rivau, furent lâchement faits priſonniers par les Lanſquenets dans le tems qu'on crut qu'ils s'étoient rendus.

Seigneurs & hauts Officiers tués des deux côtés.

Les Ligueurs, s'attachant moins à la vérité des faits qu'à ce qui pouvoit leur concilier la faveur du peuple, firent une relation toute différente de cet évenement. Ils publierent, que dans une charge il étoit reſté plus de cinq cens hommes des troupes du Roi ſur la place, & que les Suiſſes, auſſi-bien que les Allemans qui ſervoient dans l'armée du Roi, avoient été ſi conſternés d'une ſi grande défaite, que ſix compagnies Suiſſes & deux Allemandes, entre autres celle de Strasbourg, avoient abandonné leurs enſeignes aux vainqueurs; que c'étoit dans le tems que les Sieurs de Belin & de Tremblecour traitoient avec eux, que ces deux Officiers avoient été faits priſonniers par un gros de Royaliſtes qui les avoit chargés alors; & que le Maréchal de Biron, qu'ils diſoient fauſſement avoir été pris par les troupes de leur parti, avoit profité de cette occaſion pour s'échaper de leurs mains. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le Roi reſta maître du champ de bataille; que le Duc de Mayenne, quoique beaucoup ſupérieur en forces, fut battu & mis en fuite dans toutes les occaſions; & que n'oſant plus faire tête à la fortune du Roi toûjours victorieuſe, il ſe garda bien de riſquer dans la ſuite d'en venir aux mains avec lui.

Retraite du Duc de Mayenne.

Après cette action, deux jours ſe paſſerent aſſez tranquillement; enfin le 24. qui étoit un Dimanche, le Duc de Mayenne décampa à petit bruit, fit le tour du côteau, & au bout de trois jours de marche, alla camper ſur le côté oppoſé de la colline, entre Arques & la ville de Dieppe. Le Roi informé de ce mouvement, après avoir laiſſé dans Arques de la Garde, l'un des Meſtres de camp, avec une partie de ſon regiment, marcha vers Dieppe à la tête de toute ſon armée. Il en logea une partie dans les villages voiſins de cette ville. Pour lui, il alla camper dans les fauxbourgs avec le reſte, & ſe ſaiſit d'une éminence qui n'étoit pas éloignée de plus de quatre cens pas des ennemis; enſorte qu'il étoit difficile de décider qui étoient les aſſiégeans ou les aſſiégés. En effet les Ligueurs, quoique beaucoup ſupérieurs en forces, ſe tenoient en ſilence & dans l'inaction derriere leurs retranchemens; tandis que les troupes du Roi, qui, ſelon toutes les apparences, devoient être les aſſiégés, alloient les inſulter juſques dans leur camp par de fréquentes eſcarmouches. Enfin les ennemis ayant fait une courſe du côté d'Arques, furent repouſſés avec perte par la Garde, qui leur tua plus de cent hommes. Ils éleverent enſuite une batterie de huit piéces, & tirerent quelques volées de canon contre les maiſons qui étoient à l'entrée du fauxbourg. Mais comme elles ſe trouvoient hors de portée, les boulets n'enleverent que quelques tuiles. Le Roi de ſon côté fit dreſſer une contre-batterie, qui des premiers coups démonta une de leurs piéces; ce qui les obligea à retirer leur canon, crainte de pire. Enfin ce Prince fit avancer à mille pas de diſtance de ſes retranchemens deux groſſes piéces d'artillerie, qui firent un ſi grand ravage dans un corps avancé de Cavalerie qui étoit poſté de ce côté-là, que le Duc de Mayenne ſe réſolut enfin de faire retraite, ce qu'il exécuta le 5. d'Octobre.

Arrêt du Parlement de Roüen

Tandis que l'ennemi employoit la force ouverte contre le parti du Roi, le Parlement de Roüen mettoit ſon autorité en uſage pour le décréditer dans la Province. Il rendit le 23. de Septembre un Arrêt, qui ſupprimoit

les

en faveur de la Ligue.

les charges des Officiers du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, & du Bureau des Tréſoriers de France, qui s'étoient retirés à Caën, au Pont de l'Arche, à Dieppe, & au Ponteau-de-mer; caſſoit tous les Arrêts rendus contre la Nobleſſe qui étoit au ſervice de la ſainte Union; enjoignoit à tous les peuples du reſſort d'obſerver l'Edit du Duc de Mayenne du 5. Août; declaroit les réfractaires coupables de lèze-Majeſté divine & humaine, ennemis de Dieu & de l'Etat, déchus, eux & leurs deſcendans, de tous leurs droits, privileges, nobleſſe & dignités, & confiſquoit tous leurs biens; ordonnoit à tous ceux qui étoient en état de porter les armes, de joindre l'armée, pour travailler à la défenſe de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine; & enjoignoit aux Vicomtes, de dreſſer une liſte de tous ceux qui reſteroient chez eux après la publication de cet Arrêt, afin d'agir contre eux ſuivant toute la rigueur des loix, comme contre des rebelles & des déſerteurs de la bonne cauſe.

Arrivée de quatre mille Anglois au camp du Roi.

Sur ces entrefaites arriverent à Dieppe quatre mille Anglois, envoyés par la Reine Eliſabeth & commandés par Roger Williams. Ce ſecours avoit été précédé par Edouard Comte de Stafford, qui s'étoit rendu au camp du Roi, où il avoit amené fort à propos des vivres & de l'argent. Cependant le Duc de Mayenne, après avoir évité la rencontre du Comte de Soiſſons, du Duc de Longueville, & du Maréchal d'Aumont, qui s'étoient réünis pour marcher au ſecours du Roi, s'avança du côté de la Somme.

Attaque des fauxbourgs de Paris.

Le Roi ayant laiſſé dans Dieppe le Maréchal de Biron, alla, à la tête d'un détachement, recevoir les ſecours qu'on lui amenoit; & avant que le Duc eût paſſé la Somme, il reprit ſous ſes yeux la ville d'Eu & le château de Gamaches, ſitué ſur la riviere d'Epte. De-là, après être retourné à Dieppe, où il reſta quelques jours pour donner à ſes troupes le tems de ſe rafraîchir, il en partit le 21. d'Octobre. Ce Prince avoit eu avis, que le Duc de Mayenne ne marchoit du côté de la frontiere, que dans le deſſein de livrer au Prince de Parme, en nantiſſement, quelques villes de Picardie. Ainſi, pour rompre ſa marche & le détourner d'un projet ſi pernicieux à la France, il s'avança du côté de Paris. Il paſſa donc la Seine à Meulan; & étant arrivé à Bagneux ſur la fin du mois, il logea ſes troupes dans Mont-rouge, Gentilly, Iſſy, & Vaugirard, villages voiſins de la capitale. Enſuite il alla, ſuivi des Officiers généraux de ſon armée, reconnoître en perſonne le retranchement qu'on avoit tiré à la tête des fauxbourgs, & réſolut de les attaquer le lendemain, premier de Novembre.

Ordre de l'attaque.

Voici l'ordre qu'il obſerva à cette attaque. Le Maréchal de Biron fut chargé de donner du côté des fauxbourgs S. Victor & S. Marceau. Il avoit pour ſeconds Charles de Biron, ſon fils, & de Guitry, & étoit ſuivi de quatre mille Anglois, de deux regimens d'Infanterie Françoiſe, & d'un regiment Suiſſe. Le Maréchal d'Aumont eut le commandement du ſecond corps, compoſé de quatre regimens d'Infanterie Françoiſe, de deux regimens Suiſſes, commandés par de Damville, & de quatre compagnies d'Avanturiers. Le Roi lui avoit auſſi donné pour ſeconds Roger de St. Lary de Bellegarde, Grand-Ecuyer, & François de la Tugie de Rieux, Maréchal de camp. Il y avoit auſſi pluſieurs Seigneurs dans ce corps, &

& il eut ordre de marcher contre les fauxbourgs S. Jaques & S. Michel. Enfin la Noüe & Châtillon furent commandés pour conduire l'attaque du fauxbourg S. Germain, du côté des portes de Neſle & de Buſſy, à la tête de dix regimens d'Infanterie Françoiſe, d'un regiment Allemand, dont Théodoric de Schomberg étoit Colonel, & d'un regiment Suiſſe. Chaque corps étoit ſuivi de deux piéces de canon, de deux coulevrines, & d'un détachement de Gentilshommes qui ſervoient comme de corps de réſerve, & qui dans les accidens imprévûs devoient combattre à pied avec les autres troupes. Le Roi partagea de même ſa Cavalerie en trois corps, garda pour lui le commandement du plus nombreux, & mit à la tête des deux autres le Comte de Soiſſons & le Duc de Longueville.

Les Royaliſtes emportent les fauxbourgs.

L'attaque commença avant le jour, & dura juſqu'après le lever du ſoleil, par un brouillard fort épais. La réſiſtance ne fut pas grande; & dans une heure de tems les Royaliſtes emporterent les fauxbourgs, ſans avoir fait une grande perte. Du nombre des morts fut Gédeon de Vienne, fils de Claude Antoine de Clervant, dont j'ai ſouvent parlé. C'étoit un jeune-homme qui promettoit beaucoup. Du côté des Pariſiens au contraire il reſta plus de huit cens hommes ſur la place; on fit grand nombre de priſonniers, & de ceux-ci fut Edme Bourgoin, Prieur des Jacobins, convaincu d'avoir pluſieurs fois, depuis la mort du feu Roi, fait l'apologie de ce parricide; on le prit combattant, armé d'une cuiraſſe.

Grand carnage au fauxbourg S. Germain.

Le carnage fut beaucoup plus grand au fauxbourg S. Germain, où l'action fut très-vive. Au ſeul carrefour de la rue de Tournon on compta plus de trois cens morts entaſſés les uns ſur les autres; & la conſternation des Pariſiens fut ſi grande, que ſi on eût fait plutôt avancer le canon, pour rompre les portes de la ville avant que les ennemis euſſent eu le tems de les fortifier en dedans, le Roi auroit pu ſe rendre ce jour-là maître de Paris. Dans la chaleur du combat la Noüe ayant percé juſqu'à la porte de Neſle, deſcendit dans la Seine, ſuivi de ſes gens, au pied de la tour bâtie dans cet endroit, où l'eau étoit baſſe, & après pluſieurs ordres réiterés, le Roi eut beaucoup de peine à l'empêcher d'entrer dans la ville. Ceux des aſſiégés qui purent échaper à l'épée du vainqueur, ſe refugierent à l'Abbaye de S. Germain, comme dans un azile aſſûré, & après y avoir tenu tout le jour, ils ſe rendirent enfin ſur le ſoir. Cependant on abandonna les fauxbourgs au pillage; mais dans le déſordre qui ſuit toûjours cette licence, le Roi eut ſoin qu'on ne touchât point aux égliſes, & que dans la ſolemnité du jour on ne troublât point le Service divin, auquel pluſieurs Seigneurs aſſiſterent avec autant de tranquillité que ſi on eût été dans la paix la plus profonde.

Le Duc de Mayenne revient au plus vîte à Paris.

Cependant le Duc de Mayenne, qui marchoit vers la frontiere, afin de prendre avec les Eſpagnols des meſures pour la ſuite de cette guerre, n'eut pas plutôt avis du deſſein du Roi, qu'il jugea à propos de revenir ſur ſes pas au plus vîte, de peur que ſon abſence ne cauſât quelque déſordre dans Paris. Henri de ſon côté s'étoit bien douté qu'il prendroit ce parti. Auſſi, avant que de tenter l'attaque des fauxbourgs, il avoit envoyé ordre à Guillaume de Montmorency de Thoré, qui étoit à Senlis, de jetter des troupes dans Pont S. Maixant, où le Duc à ſon retour devoit paſſer la riviere d'Oiſe, & de l'y arrêter quelques jours. Mais comme de Thoré étoit au lit malade, ceux qu'il chargea de cette commiſſion furent ſi négligeans à s'en acquitter, que le Duc paſſa ſans rencontrer aucun obſtacle; & le lendemain de la priſe des fauxbourgs, entra dans Paris par le côté oppoſé.

Le Roi ſe retire de devant la ville.

Auſſi-tôt que le Roi fut informé de cette nouvelle, il comprit qu'il n'y avoit plus moyen d'attaquer la capitale ſans l'expoſer à une ruine infaillible; ce qu'il vouloit éviter. Il la tint en reſpect encore tout le jour, & le lendemain de l'arrivée du Duc il décampa. Cependant il reſta encore quelque tems en bataille à la vûë de Paris, pour voir ſi les Pariſiens ſeroient d'humeur à en venir aux mains. Enfin l'ennemi n'oſant paroître, il ſe mit en marche ſur le midi, & alla loger à Montlchery.

Edit illuſoire du Conſeil de l'Union.

Le carnage avoit été grand à la priſe des fauxbourgs, & on y avoit fait grand nombre de priſonniers, qui appréhendant pour leur vie, avoient payé de groſſes rançons pour obtenir qu'on les relâchât. Paris retentiſſoit des cris que pouſſoient les femmes des uns & des autres. Ainſi, pour donner quelque eſpece de ſatisfaction à cette multitude éplorée, il parut le 20. de Novembre un Edit du Conſeil de l'Union, par lequel il étoit ordonné qu'on nommeroit des Commiſſaires, pour dreſſer un mémoire exact de tous ceux qui avoient été faits priſonniers à l'attaque des fauxbourgs, & des rançons qu'ils avoient payées, avec une liſte de tous ceux qui avoient été tués en cette occaſion; leur permettant de faire la recherche de tous les biens des Hérétiques ou de leurs fauteurs qui n'avoient point été confiſqués juſqu'alors, & de les vendre à l'encan, pour dédommager les complaignans de la perte qu'ils avoient ſoufferte. Mais l'illuſion de ce reglement étoit manifeſte: il n'y avoit dans les maiſons des particuliers, ni coin ni recoin où les ſeize n'euſſent fouillé; enſorte que les malheureux intéreſſés eurent tout lieu de croire, que cette nouvelle ordonnance n'étoit imaginée que pour les amuſer.

Fauſſes nouvelles dont la Ducheſſe de Montpenſier repaiſſoit les Pariſiens.

Au reſte, les Pariſiens furent d'autant plus conſternés de cet accident, que, ſur les nouvelles que Madame de Montpenſier avoit eu ſoin de répandre, ils s'étoient flatés quelque tems auparavant d'un ſuccès tout différent. Il arrivoit à toute heure des couriers à Paris, qui annonçoient que le Roi étoit aſſiégé dans Dieppe, qu'il étoit pris, qu'on l'alloit inceſſamment voir arriver lié & garotté. Ce miſérable peuple, trompé par les émiſſaires de la Ligue, étoit aſſez extravagant pour s'imaginer que ce Prince ne pouvoit abſolument pas échaper au Duc de Mayenne. Déja une multitude de femmes, également oiſives & crédules, avoient eu ſoin de retenir des fenêtres qu'elles loüoient fort cher, & qu'elles avoient parées magnifiquement, pour voir paſſer ce triomphe chimérique dont leur folle eſpérance leur avoit fait faire tous les préparatifs avant la victoire. Ce qui avoit encore ſervi à augmenter l'eſpoir des Pariſiens, c'eſt que le Duc de Mayenne leur avoit envoyé les trois drapeaux qui, comme je l'ai rapporté, avoient été enlevés par les Lanſquenets. Pour donner plus de luſtre à la prétenduë victoire, Madame de Montpenſier n'avoit pas manqué d'en augmenter le nombre avec ſon impudence accoûtumée, & elle y en avoit joint onze autres avec ſix étendarts qu'elle avoit tirés de ſon coffre, à ſon ordinaire.

Gouffier de Bonnivet tué par les Ligueurs à Breteuil.

Dans le même tems on débitoit mille nouvelles des heureux ſuccès de la ſainte Union, les unes vrayes, d'autres qui avoient quelque fondement, & pluſieurs auſſi abſolument fauſſes. On publioit que Henri Gouffier de Bonnivet, après avoir perſécuté le parti dans le Beauvoiſis, avoit été forcé par Florimond d'Halwin, Marquis de Piennes, de ſe jetter dans Breteuil, bourg fameux par une ancienne Abbaye qui porte ce nom; que s'étant refugié dans un grenier, après s'y être défendu pendant quelque tems avec la derniere opiniâtreté, ſecondé par ceux qui l'avoient ſuivi, on avoit enfin mis le feu au foin; ce qui l'avoit obligé de ſe rendre à demi mort; que cependant les Ligueurs n'avoient pas laiſſé de le tuer, & que de Piennes lui-même avoit porté ſa tête à Beauvais au bout d'une pique, pour ſervir de ſpectacle au peuple de cette ville qui haïſſoit mortellement Bonnivet. En racontant ce fait, les Prédicateurs ne manquoient pas de donner les éloges les plus magnifiques à cette action du Marquis, qu'ils regardoient comme la preuve la plus ſignalée d'un vrai zèle pour le parti; parce que de Piennes étant proche parent de Bonnivet, puiſque leurs peres étoient freres de mere, l'amour de la Religion l'avoit alors emporté, diſoient-ils, ſur les ſentimens de la nature.

Il faut avoüer que la nouvelle étoit véritable; mais on ajoûtoit fauſſement que le Comte de Soiſſons, le Duc de Longueville & de la Noüe, qui menoient du ſecours au Roi, avoient été défaits en chemin par le Duc de Nemours: Que ce Duc avoit taillé en piéces deux regimens d'Infanterie ſur la fin de Septembre: Que le Chevalier d'Aumale s'étoit rendu maître d'un grand vaiſſeau Anglois qui portoit des troupes à Dieppe, avec des vivres & de l'argent en abondance: Que le Comte de Briſſac avoit démonté & déſarmé un corps de Reſtres à Conarré dans le Maine; enfin que le Sieur d'Ampus avoit enlevé en Provence les ſecours que le Duc de Montmorency, Gouverneur du Languedoc, envoyoit à la Valette. Auſſi eſt-il vrai que, dans ces commencemens, les ſuccès étoient aſſez partagés.

Hoſtilités en Berry & en Champagne.

François de la Grange Sieur de Montigny, qui commandoit en Berry au nom du Roi, avoit fait juſqu'alors la guerre aſſez heureuſement. Sur la fin de Juillet le Sieur de Gamaches, ſecondé par quelques habitans d'Iſſoudun qui étoient dans le parti du Roi, avoit ſurpris cette ville, qu'on regarde comme la capitale du haut-Berry. De Matefelon, qui y commandoit ſous les ordres de la Châtre, Gouverneur de toute la Province, y avoit été dangereuſement bleſſé & fait priſonnier. Pour profiter de ces avantages, de Gamaches après avoir fait ſur Vierzon une tentative qui ne lui réüſſit pas, parce qu'il manquoit de canon, marcha contre l'Abbaye de la Prée, que le feu Roi lui avoit donnée autrefois.

Ce poſte, qui n'eſt qu'à deux lieuës d'Iſſoudun, eſt dans une ſituation avantageuſe, & ſe trouvoit alors défendu par une garniſon commandée par de Vauverille. Gamaches s'y rendit à la tête de cent chevaux & de deux cens Arquebuſiers, ſuivi de Florimond du Puy de Vatan le cadet, & de

Louis Gaucour; & il ſe préparoit à l'attaquer, lorſque Jean de Neufvy le Barois, qui commandoit dans la Province pendant l'abſence de la Châtre, s'étant fait joindre par les garniſons de Meun-ſur-Yeure & des autres places voiſines, s'avança à S. Florent. De-là, après avoir renforcé ſa troupe de cinquante Cavaliers Albanois, commandés par le Capitaine Louis, il marcha vers l'Abbaye, livra bataille à de Gamaches, dont il tailla les troupes en piéces, & le fit lui-même priſonnier. De Gaucour fut bleſſé à mort dans cette action, & les ennemis firent outre cela grand nombre de priſonniers, qui furent conduits à Bourges. Ce combat au reſte fut très-ſanglant: les ennemis y perdirent de Meſneuf, qui y reçut une bleſſure mortelle, & quelques Albanois. Cette action ſe paſſa le 3. d'Août.

Sur ces entrefaites Jean-Louis de la Rochefoucault Comte de Randan, Gouverneur d'Auvergne, qui, à la ſollicitation de Fulvia Pic de la Mirandole, ſa mere, & de François de la Rochefoucault Evêque de Clermont, depuis Cardinal de la Rochefoucault, ſon frere, tenoit dans cette Province pour le parti de la Ligue, écrivit de Riom, après la mort du feu Roi, des lettres dattées du 5. d'Août, & addreſſées à toutes les villes qui étoient reſtées fidèles au Roi. Il les exhortoit très-vivement à s'engager dans la ſainte Union, que toutes les autres villes du Royaume avoient embraſſée pour le maintien de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine en France.

Le Comte de Randan exhorte les villes d'Auvergne à embraſſer la Ligue.

D'un autre côté il y eut quelques actions aſſez vives en Champagne. Antoine de Saint-Paul, à la tête de ſes troupes & de celles du Duc de Lorraine, étant allé camper entre Eſpernai & Châlons, pour couvrir ceux de Rheims qui faiſoient leurs vendanges, en quoi conſiſtent toutes leurs richeſſes, Robert de Joyeuſe Comte de Grandpré eut avis que la garniſon de Vitry-le-François, commandée par Hedouville & fortifiée de quelques petites piéces de campagne, étoit allée faire le ſiége de Vitry-le-Brûlé, où le Maréchal d'Aumont n'avoit laiſſé qu'une garniſon très-foible. Sur cette nouvelle le Comte marcha au ſecours des aſſiégés, ſuivi de Claude Tourteron, ſon frere, des Sieurs d'Eté, d'Apremont de Vendy, de Nettencourt Sieur de Vaubecourt, de Louppes, de la Tour, & de quelques autres qu'il avoit fait venir de Sedan, attaqua l'ennemi au moment qu'il s'y attendoit le moins, & le mit en déroute.

Le Comte de Grandpré bat les troupes de la Ligue auprès de Vitry.

Peu de tems après, Charles de Rouſſy Baron de Termes vint le joindre avec ſon regiment; & le Capitaine de Saint-Paul, réſolu de venger la mort de ſes gens, s'étant préſenté à la tête de quinze cens hommes de pied & de quatre cens chevaux, le Comte, dont le grand cœur ne refuſoit jamais aucune occaſion de ſe ſignaler, après avoir ruiné le château de Vitry-le-Brûlé, alla à la rencontre de l'ennemi avec un nombre de troupes à-peu-près égal, & ſe mit en bataille dans la vaſte plaine qui s'étend entre Vitry & Saint-Amand. Le combat dura depuis une heure après midi juſqu'au ſoir avec la derniere opiniâtreté, ſans qu'aucun des deux partis pût s'attribuer l'avantage. Cependant les principaux Officiers du parti du Roi y furent ou bleſſés dangereuſement ou faits priſonniers. Le Comte de Grandpré, percé de dix huit coups, fut porté à Châlons, où il mourut peu de jours après. Les Sieurs de

Combat entre de Saint-Paul & le Comte de Grandpré, où celui-ci eſt tué.

Henri IV. 1589.

de Tourteron, de Vouy, de Nettencourt, & de Bolendre, dont le frere périt dans cette action, furent pris. Cette bataille ſe donna le 8. d'Octobre. Le Baron de Termes s'étoit refugié dans un village voiſin avec ſon regiment, qui n'étoit preſque point endommagé, réſolu d'en revenir aux mains dès le lendemain. Mais Saint-Paul, qui appréhenda qu'on ne lui envoyât du ſecours de Châlons, ce qui arriva en effet, fit venir auſſi-tôt du canon de Saint-Dizier, dans le deſſein de forcer le Baron dans ce poſte qui étoit très-foible, avant qu'il fût venu de nouvelles forces. Cependant quelque diligence qu'il fît, il ne put empêcher que Joachim de Dinteville & Philippe Thomaſſin ne lui amenaſſent des troupes fraîches. Alors il leva le ſiége, & le Baron rentra heureuſement dans Châlons avec ſon artillerie. Ce ſuccès affoiblit le parti du Roi dans cette Province, & les ennemis ſe remirent auſſi-tôt après en poſſeſſion de Vitry-le-Brûlé.

La Fére priſe & pillée par le Marquis de Megnelai.

Dans le même mois on ſurprit la Fére en Vermandois, où commandoit Antoine d'Eſtrées avec une garniſon très-foible. Michel de Gouy d'Arſy avoit été dix ans auparavant Gouverneur de cette place, dans le tems qu'elle fut priſe par le Prince de Condé. Il en connoiſſoit toutes les avenuës, & avoit outre cela quelques intelligences ſecretes dans la ville. Il communiqua ſon deſſein à un Eccléſiaſtique, & ils convinrent qu'il ſeroit reçu dans la place par un endroit voiſin du château, où le Sieur d'Arſy avoit remarqué qu'on ne faiſoit pas la garde fort exactement. Enſuite il donna avis de ce qui ſe paſſoit à Florimond de Halwin Marquis de Meignelai, qui, tout fier d'avoir trempé ſes mains dans le ſang de ſon couſin de Bonnivet, faiſoit le dégât avec ſon regiment dans toute la Picardie. Auſſi-tôt le Marquis ſe mit en devoir de profiter de cette occaſion: il partit, ſuivi de Bouchavanes, de Mevilliers, de Brouilly, & de quelques Gentilshommes en petit nombre, qui avoient embraſſé ſon parti. Le 16. d'Octobre les échelles furent appliquées à la muraille ſur les cinq heures du matin, ſans que la garniſon ni les habitans euſſent aucun avis de ce qui ſe paſſoit; le Marquis entra ainſi dans la ville, dont il ſe rendit maître ſans obſtacle & preſque ſans tirer l'épée; & fit priſonniers les Sieurs d'Eſtrées & de Soyecourt, avec les enfans du Comte de Schomberg, qui n'étoient pas encore en état de porter les armes.

Les ennemis trouverent dans cette place des tapiſſeries & des houſſes de prix en quantité, beaucoup de vaiſſelle d'or & d'argent, & des pierreries, que les Seigneurs de la Province, qui ſont les Gentilshommes de France les plus riches en ameublemens, & pluſieurs autres de differens endroits du Royaume, avoient refugiées dans cette ville comme dans un lieu de ſûreté. Le Comte de Schomberg lui-même y avoit fait tranſporter au commencement des troubles tous les meubles de ſon château de Nanteuil, qui étoient fort riches & en grand nombre. Dans la ſuite ſon fils aîné trompa la vigilance de ſes gardes & s'échapa, à l'égard du cadet, qui avoit à peine dix ans, le Sieur d'Arſy, qui avoit d'ailleurs mille obligations au pere, eut la cruauté ou la lâcheté de le retenir priſonnier, juſqu'à ce que le Duc de Mayenne, s'étant rendu à la Fére, le fit relâcher; ſoit qu'il eût honte de voir un enfant priſonnier, ſoit qu'il eût compaſſion de ſa jeuneſſe.

Sédition à Toulouſe.

Peu de tems auparavant il s'étoit élevé une ſédition à Toulouſe. L'auteur étoit celui-là même qui avoit été la cauſe des premiers troubles dont cette ville fut agitée, & de l'affreux carnage qui en fut la ſuite, je veux dire l'Evêque de Comminges. Ce Prélat, que ces premiers excès avoient rendu odieux à tous les gens de bien, commençoit à leur devenir ſuſpect plus que jamais, à cauſe d'une Confrérie du ſaint Sacrement qu'il avoit établie. A la faveur de cette nouvelle inſtitution, il enrôloit dans le parti tout ce qu'il y avoit de ſcelérats de la lie du peuple, & entretenoit correſpondance avec les Eſpagnols. Ainſi, pour prévenir ſes mauvais deſſeins, on fit venir à Toulouſe le Maréchal de Joyeuſe, qui, quelque tems auparavant, c'eſt-à-dire ſur la fin du mois d'Août, avoit conclu une trève avec le Duc de Montmorency, Gouverneur de la Province; & après une mûre delibération, le Parlement & la ville le declarerent Gouverneur général, non ſeulement de la place, mais encore de tout le Languedoc; & révoquerent les pouvoirs que tout autre auroit pû avoir obtenus auparavant. En même tems on proſcrivit tous ceux qui paſſoient pour avoir des intelligences avec l'Eſpagne.

Manœuvre de l'Evêque de Comminges en cette occaſion.

L'Evêque de Comminges, qui ſentoit bien que tout cela le regardoit, diſſimula d'abord; enſuite il ſe diſpoſa à en venir à la force ouverte: il ſe retira dans l'Iſle de Tunis, avec un certain Moine qui étoit à la tête du parti dans Toulouſe. De-là il appella à ſon ſecours Becat, & Monderat ſon Lieutenant; & dès qu'ils furent arrivés, il rentra dans la ville le premier d'Octobre; fit prêcher ſon Moine dans l'égliſe de la Dalbade, où ce furieux vomit mille imprécations contre le Roi, & contre tous ceux qui étoient bien intentionnés pour la paix; après quoi le Prélat, toûjours précedé de ſon Moine, qui tenoit le crucifix d'une main & de l'autre faiſoit la rouë avec une épée, ſortit de l'égliſe, armé lui-même d'une cuiraſſe & l'épée à la main. Ils étoient accompagnés de quatre autres Moines, qui ſe mêloient auſſi de prêcher en faveur du parti; & ceux-ci étoient ſuivis d'environ cinquante malheureux de la lie du peuple. Dans cet équipage l'Evêque parcourut toute la ville, tandis que cependant le tocſin ſonnoit de toutes parts, comme il arrive dans les ſéditions. En même tems ces furieux crierent aux armes, & répandirent le bruit qu'on en vouloit à la Religion & à la ſûreté publique, faiſant entendre que le Maréchal de Joyeuſe étoit de concert avec les Hérétiques, & qu'il avoit réſolu de les introduire dans la ville pour abolir la Religion Catholique & exterminer tous les habitans. Ces calomnies étoient écrites ſur un grand carton que l'Evêque portoit à la main haut élevé, afin que tout le peuple le pût voir. Ce cortege ſe rendit de la ſorte à la Maiſon de ville; & en ayant trouvé les portes fermées, le Moine fut aſſez impie pour ordonner qu'on les lui ouvrît, en y frappant avec le crucifix.

Cependant le Maréchal s'étoit retiré à l'égliſe de Saint-Etienne, ſuivi des principaux bourgeois; & il avoit eu ſoin de poſer un corps-de-garde aux

Le Maréchal de Joyeuſe eſt contraint de quitter la ville.

aux avenuës, pour arrêter le premier feu des ſéditieux. Le lendemain le Parlement ſe rendit auprès de lui, afin de prendre de concert des meſures pour appaiſer le peuple. L'Evêque en fut averti. Auſſi-tôt il aſſembla ſes partiſans, & marcha vers l'égliſe de Saint-Etienne, à la tête d'environ ſix cens hommes armés qu'il avoit ramaſſés au ſon du tocſin, menaçant, ſi le Maréchal ne quittoit inceſſamment la ville, qu'il alloit piller & brûler les maiſons de tous ceux qui étoient avec lui. Ces menaces épouvanterent ceux qui avoient ſuivi le Maréchal, & ils lui conſeillerent de ſe retirer pour quelque tems, afin de calmer le peuple; avec lui ſortirent le Préſident Bertrand, & ce qu'il y avoit de plus conſiderable dans la ville & dans le Parlement.

Proceſſion guerriere des Moines à Toulouſe.

Après cette retraite, que le Moine regardoit comme une grande victoire qu'il avoit remportée, il ne reſta pas en ſi beau chemin. De concert avec l'Evêque, il changea leur courſe tumultueuſe en une proceſſion guerriere. Il s'arma lui-même d'une cuiraſſe, & mit à la tête de la marche les quatre autres Moines, portant chacun une croix. A ceux-ci s'étoient joints tous ceux du Clergé qui étoient dans le parti, ſur-tout les Jéſuites (1), avec environ deux cens hommes de la lie du peuple, armés d'une maniére groteſque d'épées & de pertuiſanes toutes rouillées. A côté du Moine marchoient ſans ordre le Préſident de Paul, couvert d'une cuiraſſe, & en longue robe de damas, le Conſeiller Barret, & autres gens de cette eſpece. Le Moine tenoit à la main le crucifix; & ſe tournant „ tantôt d'un côté tantôt d'un autre, “ Eh-bien, diſoit-il, y a-t-il quelqu'un „ qui refuſe de s'enrôler dans cette ſainte milice? S'il s'en trouve d'aſſez „ lâches pour ne pas ſe joindre à nous, je vous donne la permiſſion de les tuer, ſans craindre d'en être repris. “ Après avoir fait un grand tour, la proceſſion ſe ſepara. Cependant quelques-uns de ces mutins ne s'étant pas encore aſſez vengés à leur gré, paſſerent à l'Archévêché, où logeoit le Maréchal de Joyeuſe, & le pillerent. Ils n'épargnerent pas non plus les maiſons de ceux qui ſuivoient le parti du Maréchal. De-là ils retournerent au logis de l'Evêque de Comminges, où après avoir arroſé d'eau bénite tous ſes apartemens & donné mille malédictions au Roi, ils s'écrierent: Qu'ils rendoient graces à Dieu de ce qu'il venoit de ſauver la ville de la fureur des Hérétiques & des mauvais deſſeins de Joyeuſe.

Les mutins pillent l'Archévêché.

D'un autre côté ce Maréchal, outré de l'affront qu'il venoit de recevoir, envoya ordre à tous les Seigneurs de la Province de ſe rendre auprès de lui. En même tems il transféra le Parlement dans la ville la plus voiſine. Enfin il ſe diſpoſoit à en venir aux voyes de fait, lorſque les factieux, appréhendant que cette guerre ne fortifiât le parti du Roi en Languedoc, lui députerent au nom du Parlement, & parurent aſſez diſpoſés à ſe ſoûmettre aux moyens qu'il propoſeroit pour rétablir la concorde. Le Maréchal leur declara de ſon côté, qu'ils n'avoient point d'accommodement à eſpérer, à moins qu'ils ne commençaſſent par lui livrer l'Evêque de Comminges, que dans ſa colere il appelloit l'Antechriſt avec tous ſes émiſſaires. Il demandoit outre cela, qu'ils le reçuſſent dans la ville avec bonne garniſon, & qu'ils rétabliſſent dans tous leurs biens & dignités les membres du Parlement & les bourgeois de ſon parti. Mais les eſprits étoient encore trop animés pour que ces conditions paſſaſſent; & il n'y eut rien de conclu.

---

(1) M. Dupuy veut qu'on efface ces trois derniers mots.

Sédition à Limoges.

Peu de tems après il s'éleva à Limoges une ſédition qui eut un ſuccès tout différent. Le gouvernement de la Province étoit entre les mains d'un jeune Seigneur, également diſtingué par ſa nobleſſe & par ſes grands biens; c'étoit Anne de Levy Comte de la Voute, que le feu Roi avoit fait paſſer en Limouſin après la mort des Guiſes. Depuis ce tems-là il avoit pris par eſcalade le 13. d'Avril de cette année la ville de Brives, qui s'étoit révoltée à la ſollicitation d'Edme de Hautefort; toute la garniſon avoit été paſſée au fil de l'épée, & par cet exemple de ſévérité le nouveau Gouverneur s'étoit rendu ſi redoutable dans toute la Province, que peu de tems après, Tulle ſe ſoûmit au Roi, tandis qu'en même tems les Ligueurs abandonnoient les forts d'Emouſtiers & de Belchaſſagne, dont ils s'étoient emparés.

Quelque tems auparavant, la Cour avoit fait paſſer en Limouſin Emery de Vic, Maître des Requêtes, pour ſervir de conſeil au jeune Gouverneur. C'étoit un homme d'eſprit & d'une fidélité à l'épreuve. De Vic ſe rendit à Limoges, capitale de la Province, & ayant remarqué que la ville ne s'étant point encore declarée à cauſe des différens partis qui la diviſoient, la préſence & l'autorité du Gouverneur pourroient aiſément la déterminer en faveur du parti du Roi; il pria de Levy de paſſer à Limoges, & d'amener peu de ſuite avec lui, afin de ne pas donner à ce peuple farouche & défiant occaſion de ſe ſoulever. Le Comte s'y rendit auſſi-tôt; ce fut à-peu-près dans le tems qu'il reçut avis de la mort du Roi. D'abord il ne jugea pas à propos de publier cette nouvelle; il commença par ſonder les diſpoſitions des principaux bourgeois, & lorſqu'il crut s'en être aſſûré, il rendit public cet horrible parricide, en fit ſentir toute la noirceur, anima les habitans à en tirer vengeance, & obtint enfin qu'ils ſe ſoûmettroient à Henri IV, comme au ſeul & légitime héritier de la Couronne, qui avoit déja été reconnu par toute l'armée; ce qu'ils firent tous avec beaucoup d'ardeur & de zèle.

Troupes aſſemblées par l'Evêque pour s'emparer de la ville.

Depuis ce tems-là tout fut aſſez tranquille à Limoges, juſqu'à ce que le parti de la Ligue eût pris de nouvelles forces. Alors Henri de la Martonie, Evêque de cette ville, après avoir communiqué ſon deſſein à ce qu'il y avoit de bourgeois attachés à ce parti, & enſuite à Louis de Pompadour, à George de Villequier de la Guerche, au Baron de Gimeil, aux Sieurs de Raſtignac, de Selles, de la Chapelle-Biron, & autres Seigneurs de la Province ſur leſquels il comptoit, leur donna rendez-vous pour le 15. d'Octobre; & on convint qu'ils ſe trouveroient tous avec leurs troupes dans les fauxbourgs. Ce jour-là, qui étoit un Dimanche, de Levy s'étant rendu à la Maiſon de ville, ſon logis fut inveſti par environ ſept cens hommes armés, criant tous *Liberté*, & *la Potence*; & ces mutins ne l'ayant pas trouvé chez lui, dreſſerent des barricades; ſe ſaiſirent de l'égliſe de Saint-Michel; maſſacrerent un des Conſuls, & bleſſerent l'autre dangereuſement.

Le Gouverneur charge & diſſipe les factieux.

Auſſi-tôt que le Gouverneur fut informé de ce déſordre, il ſongea à y remedier. Secondé des conſeils de Vic, qui ne l'abandonna point en cette occaſion, il commença par ſe ſaiſir d'une de portes de la ville, la fit fermer, & empêcha ainſi de ce côté-là l'entrée aux troupes qu'on lui avoit dit être arrivées au ſecours des factieux. De-là il retourna à la Maiſon de ville, où, à un ſignal qu'il donna, il ſe vit joint par cinq cens des principaux bourgeois, tous bien armés. A la tête de ce ſecours il marcha contre les mutins, les chargea, & après un combat aſſez opiniâtre, diſſipa enfin toute cette canaille. Cette action de rigueur le rendit le maître dans la ville; & ayant appris que les troupes du parti s'étoient renduës dans les fauxbourgs, il alla les attaquer le lendemain de grand matin, ſe ſaiſit des autres portes dont il n'étoit pas encore le maître, & força ainſi les rebelles de ſe retirer. En meme tems il fit arrêter les auteurs de la ſédition, qui furent condamnés à mort par le Conſeil de guerre, & exécutés publiquement devant le logis du Gouverneur. Enſuite l'Evêque s'étant retiré avec de Pompadour, la cité, qui eſt ſeparée du reſte de la ville par la Vienne, & défenduë par le palais épiſcopal, ouvrit ſes portes au vainqueur. On dreſſa après cela une liſte de tous ceux qu'on ſoupçonna d'être mal-intentionnés pour le Gouvernement; & leurs noms ayant été envoyés au Roi, à la ſollicitation du parti contraire, ce Prince, qui avoit alors grand beſoin d'argent, les condamna à une groſſe amende, qui lui aida enſuite à fournir aux fraix de la guerre.

Arrêt du Parlement ſéant à Paris.

Au milieu de tous ces troubles, le Parlement ſéant à Paris n'oublioit rien pour maintenir ſon autorité. Dans cette vûë, voulant mettre un frein à la licence qui regnoit dans le parti, il donna un Arrêt le 11. de Septembre, toutes les Chambres aſſemblées, & ſur le réquiſitoire du Procureur général, par lequel, après avoir proſcrit l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique, Apoſtolique & Romaine, la Cour faiſoit défenſes de donner aux Hérétiques, ou à leurs fauteurs, aucun ſecours d'hommes, d'argent, ou de conſeils, de quelque maniére & ſous quelque prétexte que ce pût être; declarant les contrevenans criminels de léze-Majeſté divine & humaine; défendoit de plus, de faire aucune violence à perſonne; d'arrêter dans Paris qui que ce fût, ou de ſe ſaiſir de ſes biens ſans un ordre exprès du Magiſtrat; de tenir aucune aſſemblée ſans ſa permiſſion; & de lever aucun ſubſide ſans une ordonnance du Conſeil de l'Union; enfin d'expoſer en vente aucun libelle diffamatoire; recommandant particulierement à tout le monde, de reſpecter la Juſtice & tous ceux qui ſont chargés de l'exercer.

Conſpiration de Tours.

Peu de tems auparavant, c'eſt-à-dire, vers le commencement du mois de Septembre, on avoit découvert à Tours une grande conſpiration, à la tête de laquelle étoient le P. Robert Cheſſé, Cordelier, & Gilles du Vergier, ancien Lieutenant général de cette ville. (C'étoit le même qui, au commencement du mois de Mai précedent, avoit engagé le Duc de

Mayenne à attaquer les fauxbourgs de Tours.) Cette entrepriſe n'ayant pas réüſſi, du Vergier s'étoit retiré à Vendôme, où il entra d'abord en liaiſon avec Cheſſé. Ce Moine étoit un homme vain, toûjours prêt à courir après une ombre de gloire; du reſte peu brouillon. Il avoit même été d'abord fort affectionné au feu Roi; mais ayant changé, il s'étoit enſuite abſolument declaré contre Henri IV. Ainſi il ne fut pas difficile à du Vergier de le faire entrer dans ſes idées. Cheſſé ne ceſſoit d'aigrir l'eſprit du peuple par ſes prédications violentes, tandis que quelques autres Moines de ſon Ordre, qui étoient en grand nombre à Tours & à Blois, travailloient par leurs intrigues à exciter quelque ſoulevement. Du Vergier, qui avoit long-tems exercé ſa charge avec dignité, & qui s'étoit acquis une certaine réputation de droiture & d'impartialité, avoit lui-même pluſieurs partiſans dans Tours, & il eſpéroit bien qu'ils ne lui manqueroient pas au beſoin. Il ne reſtoit plus que de trouver quelqu'un capable de mettre cette machine en mouvement; du Vergier s'addreſſa pour cela à René Marrier, qu'il fit venir de Blois. C'étoit un jeune débauché qui pouvoit librement aller à Tours. Ainſi il ne fut pas difficile de lui perſuader, d'exécuter le généreux deſſein de délivrer cette ville de la tyrannie des Hérétiques; c'eſt ainſi que les rebelles traitoient les Magiſtrats fidèles au Roi.

Ce jeune-homme ſans expérience ne fit attention, ni à l'énormité du crime qu'on lui propoſoit, ni au danger qu'il pouvoit courir. Il paſſa à Tours; s'aboucha avec quelques particuliers de la lie du peuple que du Vergier lui avoit indiqués, ſur-tout avec un certain huiſſier, nommé Corbeau, & ils convinrent, ſuivant la grande maxime & la pratique ordinaire du parti, qu'il faloit commencer par répandre le bruit que les Hérétiques étoient venus pour piller la ville; qu'à ce ſignal les Conjurés prendroient les armes, & feroient main-baſſe ſur les Cardinaux de Vendôme & de Lenoncourt, & les autres Seigneurs du Conſeil; ſur le Préſident Jaques de Faye Sieur d'Eſpeſſes; ſur l'Avocat général Servin, qu'ils regardoient comme leur ennemi mortel; enfin ſur Gilles de Souvré, Gouverneur de Touraine; & en général ſur tous les Magiſtrats qui étoient dans Tours; qu'enſuite ils y feroient entrer de la Châtre & le Vicomte de la Guerche, qui devoient leur amener des troupes à un certain jour qu'on leur avoit marqué; qu'avec ce ſecours ils ſe rendroient maîtres de la ville, & la réduiroient à l'obéïſſance de la ſainte Union.

On découvre le projet des factieux.

Florent Guyot de l'Eſſart étoit alors à Tours, où il commandoit une des trois compagnies que le Roi y avoit miſes en garniſon. On lui avoit ôté le gouvernement de Saumur lorſque cette ville fut remiſe au Roi de Navarre; & comme depuis la mort du feu Roi, de qui, diſoit-il, il attendoit de grandes recompenſes, il feignoit beaucoup de mécontentement de ce qu'on lui avoit ainſi enlevé ſa place, les Conjurés crurent ne pouvoir mieux faire que de le mettre de leur partie. Ce fut lui qui révéla tout le projet de leur entrepriſe au Cardinal de Vendôme & à Souvré. Après cette découverte, quoiqu'on n'eût d'abord aucune preuve convaincante, cependant la fuite de l'huiſſier Corbeau, dont j'ai parlé, & qui s'évada ſur ces entrefaites, ayant confirmé les ſoupçons qu'on avoit déja, Marrier fut

Les plus coupables ſont arrêtés & punis.

arrêté en habit déguiſé. Il fut d'abord convaincu par des lettres qu'on intercepta, & par des témoins qui dépoſerent contre lui: on l'appliqua enſuite à la queſtion; & ayant tout avoüé, il fut condamné à la mort. Son corps fut mis en quatre quartiers, & expoſé enſuite ſur autant de gibets aux portes de la ville. On arreta en même tems ceux de ſes complices qu'il avoit declarés. De ce nombre fut un Chanoine de ſaint-Martin, nommé N. le Tourneur. Il voulut d'abord proteſter contre l'incompétence de ſes juges; mais on jugea que l'énormité de ſon crime le rendoit indigne de joüir des immunités accordées à ſon état; & il fut condamné à la mort avec quatre autres. Cependant par reſpect pour le ſacerdoce dont il étoit revêtu, & à la priere du Cardinal de Vendôme, on ſe contenta de le tenir en priſon; il y reſta long-tems, & fut enfin relâché.

Les Ligueurs prirent cette occaſion pour ſe déchaîner contre les Royaliſtes, qu'ils accuſoient de rendre les Prêtres & les Religieux la victime de la haine aveugle qu'ils avoient pour la Religion, ſans aucun égard pour leur caractère, & ſans reſpect pour les loix les plus inviolables. En conſequence le Parlement de Paris donna le 11. de Septembre un Arrêt par lequel, pour faire ceſſer, diſoit-on, les murmures des ſéditieux, qui ſe plaignoient des ſupplices cruels que les Juges de Tours faiſoient ſouffrir aux bons Catholiques en haine de la Religion; ouï ſur-ce le Procureur général, ſe portant pour appellant de toutes les ſentences de ces Juges, comme étant incompetens; la Cour caſſoit & annulloit leſdites ſentences; défendant ſous les peines les plus griéves à tous Juges, quels qu'ils fuſſent, de prononcer aucun jugement contre les Catholiques pour cauſe de leur Religion & de leur attachement à la ſainte Union; & permettant aux parties d'appeller des ſentences de ces ſortes de Juges, & de les ajourner au Parlement pour venir rendre compte de leur conduite au Procureur général.

Edit du Conſeil de l'Union qu'ils font ſignifier au Parlement de Tours.

Cette démarche enhardit le Conſeil de l'Union. Il donna le même jour un Edit, qui fut remis à un trompette pour être ſignifié au Parlement de Tours, par lequel les Ligueurs, au nom du Conſeil de la ſainte Union, du Prevôt des Marchands, & des Echevins de la ville de Paris, faiſoient ſçavoir aux Juges de Tours, que ſi à l'avenir ils ne s'abſtenoient des cruautés qu'ils avoient exercées juſqu'alors contre les Catholiques, & ſur-tout contre les Eccléſiaſtiques, ils les regarderoient comme des déſerteurs de la Religion Catholique Apoſtolique & Romaine, & comme des traîtres à la patrie, dans la guerre qu'elle avoit entrepriſe contre les Hérétiques & qu'ils les traiteroient comme des ennemis declarés, les proſcrivant, eux, leurs femmes, leurs enfans, & leurs parens, confiſquant leurs biens, & leur faiſant ſubir la peine du talion, c'eſt-à-dire tenant envers eux le même procedé qu'ils tenoient à l'égard des autres.

Diſcours du Procureur général de la Gueſle ſur l'audace des Rebelles.

Le trompette partit pour Tours, & ayant été pris par Papillon, Capitaine d'une compagnie de la bourgeoiſie, le Parlement chargea un huiſſier de s'informer des ordres dont il étoit porteur. Auſſi-tôt que la Cour en fut inſtruite, le Procureur général de la Gueſle intervint, & s'étendit fort au long ſur l'audace & l'opiniatreté de ces rebelles, qui, non contens d'avoir ſoulevé toute la France ſous le ſpécieux prétexte de la Religion, & d'avoir apoſté des aſſaſſins pour tuer le feu Roi, avoient encore le front de renouveller les erreurs de Wiclef,

clef, de Jean Hus, & des Bohémiens, proſcrites par le Concile de Conſtance, & de prétendre qu'il fût permis à des ſujets de renoncer ſelon leur caprice à l'obéïſſance du Souverain. Il dit: Qu'à tant d'excès ils ajoûtoient encore les calomnies, les invectives, & pluſieurs faits éloignés de la vérité, comme lorſqu'ils publioient ſans fondement que la Cour des Pairs, que le feu Roi avoit été obligé de transférer, ſelon le droit qu'il en avoit, de Paris à Tours, à cauſe de leur révolte, perſécutoit les Catholiques en toute occaſion: Qu'on ne pouvoit pas dire en effet que ce fût ſans raiſon qu'elle ſe fût portée depuis peu à châtier certains Religieux & quelques Eccléſiaſtiques, puiſqu'elle s'étoit vû obligée d'uſer de cette ſévérité, pour prévenir les funeſtes effets d'une conjuration cruelle, prête à éclater: Que de tous les Conjurés on n'en avoit puni que ſix, après les avoir convaincus auparavant par des lettres, par la dépoſition des témoins, par leur propre aveu, qu'à la ſollicitation de Cheſſé, qui exerçoit actuellement le miniſtere de la prédication à Vendôme, & de du Vergier, banni de la ville de Tours, qui avoient fait entrer dans leurs vûës criminelles René Marrier, Cordelier de Blois, jeune-homme abîmé dans la débauche, ils avoient pratiqué des aſſaſſins pour exciter une ſédition dans Tours, & maſſacrer des Princes du ſang, des Cardinaux, le Gouverneur de la ville, les principaux membres du Parlement, & les autres Magiſtrats: Que le même Marrier avoit été arrêté, traveſti dans un habit qui ne convenoit nullement à ſon état; & que par-là s'étant rendu indigne de joüir du privilege qui y eſt attaché, ce qui autrement lui auroit été accordé, il avoit porté la peine dûë à ſon crime: Qu'au contraire le Chanoine de Saint-Martin, quoique condamné à mort, avoit été ſeulement reſſerré en priſon, par reſpect pour ſon caractère, juſqu'à ce que S. M, toûjours équitable, en eût autrement ordonné: Qu'on ne pouvoit accuſer la Cour d'avoir uſé de trop de ſévérité & donné atteinte aux loix, pour avoir puni de mort des vagabonds, des eſpions, des traîtres, des aſſaſſins: Que ceux qui conſeilloient, approuvoient, ou donnoient les mains à de tels attentats, faiſoient bien voir qu'ils ne ſuivoient pas les maximes de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, comme ils avoient le front de s'en vanter; mais qu'ils avoient puiſé leur doctrine empoiſonnée dans les ſources impures du Mahométiſme: Qu'on devoit donc les regarder comme les deſcendans de cette race perfide, qui du tems de Saint-Louis, ne pouvant ſe défaire ouvertement des Princes Chrétiens, ſe dévoüoit à la mort pour les aſſaſſiner: Qu'actuellement encore cette engeance n'étoit pas raſſaſiée de ſang humain, puiſqu'on la voyoit continuer ſes attentats contre les Princes de la famille Royale, qui tiroient leur origine de ce ſaint Roi: Que cela n'empêchoit cependant pas que dans le Royaume pluſieurs perſonnes, prévenuës par les calomnies & les faux bruits que ces rebelles répandoient dans le public, n'euſſent mauvaiſe idée de l'équité de S. M, de celle des Princes de ſon ſang, & des Seigneurs qui ſuivoient ſon parti, & par conſequent de la juſtice de la Cour: Qu'il requéroit donc que la Cour ordonnât, que la declaration du Roi du 4. Août, enregiſtrée au Parlement dix jours

HENRI IV. 1589.

après, par laquelle S. M. s'engageoit à maintenir la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine dans le Royaume, enſemble les reglemens concernant les devoirs des Prédicateurs, Théologiens, Ordres mendians, & autres Religieux, auſſi-bien que l'obéïſſance dûë au Roi, ſeroient publiés à Paris par un Huiſſier que la Cour y députeroit à ce ſujet.

Arrêts du Parlement de Tours ſur le réquiſitoire du Procureur général.

Après ce réquiſitoire du Procureur général, le Parlement rendit un Arrêt qui ordonnoit, que la declaration, enſemble les reglemens mentionnés ci-deſſus, ſeroient publiés à Paris par un trompette; défendoit aux Juges & Magiſtrats de cette capitale de prendre le titre de Parlement, Chambre des Comptes, Prevôt des Marchands, ou Echevins, ni de donner aucuns Arrets, Edits, ou Declarations; enſemble aux Pariſiens, & autres du reſſort, de leur obéïr, ou de leur fournir de l'argent pour les fraix de la guerre, ou pour quelqu'autre ſujet que ce fût; & enjoignoit à tous les ſujets du Roi de s'oppoſer à l'exécution de ces ſortes de commandemens, même à main armée, & en ſoulevant les païſans au ſon du tocſin contre ceux qui en ſeroient chargés, les declarant pour le préſent & pour l'avenir indignes de poſſeder aucune charge, comme criminels de lèze-Majeſté, & confiſquant tous leurs biens, dont un tiers ſeroit appliqué au profit de ceux qui les prendroient & repréſenteroient en Juſtice, morts ou vifs; ordonnant enfin, que ſi la révolte des Pariſiens empêchoit le trompette de faire cette publication dans Paris même, dûëment & avec les formalités requiſes, elle ſeroit faite dans les lieux les plus voiſins où il y auroit ſûreté pour lui; & ſeroit cenſée auſſi valable, que ſi elle étoit faite dans la capitale même; que cependant le trompette envoyé par les Pariſiens reſteroit en priſon, juſqu'à ce que S. M. en eût ordonné.

Cet Arrêt fut rendu le 29. de Septembre; & le même jour la Cour en donna un autre, par lequel, ſur le réquiſitoire du Procureur général, elle ordonnoit que les inſinuations des teſtamens, donations, & autres actes ſemblables, qui avoient coûtume de ſe faire dans la juriſdiction des lieux où les biens des parties contractantes étoient ſitués, ou dans leſquels elles avoient leur domicile, ſe feroient au greffe de la Cour, au cas que la révolte empêchât les parties de pouvoir s'addreſſer ſûrement aux juriſdictions ordinaires, & qu'elles auroient la même force que ſi elles euſſent été paſſées dans les lieux preſcrits par l'ordonnance.

Placet des Ligueurs en faveur du Cardinal de Bourbon.

Déja près de quatre mois s'étoient écoulés depuis la mort du feu Roi, ſans que cependant il fût mention parmi les factieux de ſonger à qui devoit lui ſucceder. La fureur de la Ligue portant ſes excès dans tous les recoins du Royaume, avoit foulé aux pieds l'autorité Royale. Ceux-là même qui, du vivant de Henri III. avoient paru d'abord porter avec tant d'ardeur, au préjudice des loix du Royaume, les droits du Cardinal de Bourbon à la couronne contre ceux du Roi de Navarre, ſembloient l'avoir mis entierement en oubli depuis ſa priſon, comme s'il n'eût plus été au monde; & il ne paroiſſoit plus d'Arrêts, d'Edits, ni de Declarations que ſous le nom du Parlement, du Conſeil de l'Union, & du Duc de Mayenne. Il ſe trouva cependant encore quelques perſonnes zèlées, qui, pour rappeller le ſouvenir de ce Prince infortuné, qui avoit juſqu'alors ſervi de joüet aux Ligueurs, parlerent de lui aſſigner une penſion ſur l'Etat. Antoine Hotman préſenta même au Conſeil de l'Union une requête qui portoit, que le Cardinal de Bourbon, leur Roi, ſupplioit qu'on lui accordât cette grace. Aimar Hennequin, Evêque de Rennes, faiſoit alors les fonctions de Préſident dans cette Aſſemblée. Il s'aviſa, par une ſévérité mal placée, de reprimender Hotman ſur ce que ſa requête étoit conçûë en des termes qui convenoient peu à la Majeſté Royale, ajoûtant qu'un Roi ne devoit point uſer de ſupplications envers ſes ſujets. Sur quoi Hotman ayant avoué qu'il avoit fait une faute; & preſſant néanmoins l'Aſſemblée de ſatisfaire à ſa demande, ſur ce qu'il importoit peu, diſoit-il, que ſa requête fût conçûë de vive voix ou par écrit, pourvû qu'il obtînt ce qu'il ſouhaitoit, après une longue délibération que tinrent les Ligueurs, comme s'ils euſſent joüé la comédie, le Conſeil lui fit cette réponſe ridicule: Qu'ayant une ſi grande guerre à ſoutenir, leurs fonds ne leur permettoient pas d'accorder au Roi Cardinal une penſion ſur l'Etat: Que cependant l'Union auroit ſoin de le remettre inceſſamment en poſſeſſion des bénéfices conſiderables, dont ſes ſerviteurs ſe plaignoient que les ennemis de Dieu & de la Nation s'étoient emparés; & que ces revenus conſiderables ſeroient ſuffiſans pour ſon entretien & celui de ſa maiſon, juſqu'à la fin de la guerre.

Murmures contre le Conſeil de l'Union.

Comme il n'y avoit perſonne qui ne vît que c'étoit-là ſe joüer de la Majeſté Royale, & ſur-tout des Princes du ſang, bien des gens furent indignés de ce procedé. On n'entendoit de toutes parts que des murmures confus, on ſe plaignoit que, ſous prétexte de travailler à maintenir la Religion, ce qui demandoit beaucoup d'ordre & de ſageſſe, on introduiſoit un dérangement univerſel dans le gouvernement, en laiſſant le trône vacant, & en établiſſant un interregne qu'on auroit dû éviter ſur toutes choſes, à la faveur duquel il étoit permis de tout oſer, tandis que la Religion, dont le ſalut dépendoit de la conſervation de l'Etat, couroit riſque de ſe voir détruite elle-même par ſon démembrement: Que c'étoit-là ce que leurs ennemis leur avoient prédit, & ce qu'ils avoient eu tant de peine à croire. „ Et que ne vont-ils pas dire, ajoûtoit-on, qu'eſt-ce que
„ le peuple ne ſera pas en droit de penſer, lorſqu'ils verront qu'on ne
„ fait aucun cas des Princes du ſang, & qu'on ne veut dans le parti ni
„ Roi ni loi? S'il eſt vrai que le Navarrois ſoit exclus de la ſucceſſion à
„ la Couronne par le droit de ſon oncle, comme on le ſoutenoit du vi-
„ vant du feu Roi; ſi ce Prince s'eſt rendu d'ailleurs indigne de regner,
„ par ſon attachement à l'Héréſie; pourquoi ne fait-on aujourd'hui aucun
„ cas du Cardinal? Pourquoi lui fait-on l'affront de ne pas ſonger à lui,
„ comme ſi lui-même étoit indigne de la couronne? Ce procedé ne fait-
„ il pas voir clairement, que ce n'eſt point des intérêts de la Religion
„ qu'il s'agit dans cette guerre, comme nos ennemis nous l'ont ſi ſou-
„ vent reproché; que c'eſt au Royaume même que l'on en veut, pour la
„ conſervation duquel ils ſe vantent de leur côté d'avoir pris les armes;

,, & qu'on ne cherche qu'à le détruire en le démembrant, ſuivant le caprice des Eſpagnols, ou à le faire paſſer à une famille étrangere; ce que les François ont toûjours ſi fort appréhendé?

Le Cardinal de Bourbon declaré Roi ſous le nom de Charles X.

Le Duc de Mayenne étoit inſtruit de tous ces murmures. L'interregne étoit fort de ſon goût; il ſçavoit d'ailleurs que l'intention du Pape étoit, de tenir les eſprits en ſuſpens ſur le choix du Prince qu'il vouloit de ſon autorité placer ſur le trône, comme s'il eût été vacant, & de laiſſer cette affaire indéciſe juſqu'à l'arrivée du Légat qu'il ſongeoit à envoyer en France. Cependant, comme il ne vouloit pas auſſi s'expoſer à la haine publique, & qu'il ſouhaitoit d'un autre côté d'affoiblir la faction d'Eſpagne, qui profitoit de l'anarchie pour ſe fortifier de jour en jour dans le Royaume, il fit donner un Arrêt, qui fut rendu au Parlement le 21. de Novembre, à la réquiſition du Procureur général, toutes les Chambres aſſemblées, par lequel il étoit ordonné à tous les ſujets du Royaume, de quelque condition qu'ils fuſſent, de reconnoître pour leur Roi Charles X, héritier légitime de la couronne, de lui être fidèles & ſoûmis, & d'employer leurs biens & leurs vies pour le tirer de ſa priſon & le remettre en liberté; ajoûtant, que cependant le titre & l'autorité de Lieutenant général de l'Etat reſteroient au Duc de Mayenne, juſqu'à ce que le Roi joüît d'une pleine & entiere liberté; qu'en attendant tous les Arrêts & autres Actes publics ſeroient rendus ſous ſon nom, & que les monnoyes ſeroient frappées à ſon coin & porteroient ſon image.

Huit jours après, le Parlement rendit un autre Arrêt, par lequel il étoit ordonné aux Princes, Ducs & Pairs, Maréchaux de France, aux Grands Officiers de la Couronne, & aux Gouverneurs des Provinces, de ſe rendre aux Etats que le Duc de Mayenne avoit convoqués à Melun pour le mois de Février ſuivant, afin de delibérer en commun des moyens de mettre le Roi en liberté, de maintenir la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine dans le Royaume; & de prendre de concert les meſures qui ſeroient jugées convenables au bien public.

Arrivée du Cardinal Cajetan en France en qualité de Légat.

Il eſt conſtant que le Duc ne ſe hâta de convoquer les Etats, que pour preſſer l'arrivée du Cardinal Henri Cajetan, dont les Ligueurs appréhendoient que le départ ne fût retardé par les lettres de François de Luxembourg Duc de Piney. Ce Seigneur avoit écrit au Pape, pour le prier au nom de tous les Princes & Seigneurs du Royaume qui ſuivoient le parti du Roi, de ne point faire partir ſon Légat pour la France avant qu'il fût arrivé lui-même à Rome. Sixte ayant reçû ces lettres, avoit d'abord fait eſpérer au Duc de lui donner cette ſatisfaction, témoignant qu'il ſeroit bien aiſe d'être inſtruit par lui-même de l'état des affaires de France; mais Lazare Coqueley étant venu à la traverſe, & ayant remontré au Pape, que ce délai que l'on demandoit n'étoit qu'un prétexte dont on ſe ſervoit pour brouiller de plus en plus les affaires, & qu'il y auroit du danger à l'accorder, le Légat eut ordre de partir, & ſe mit en chemin ſur la fin d'Octobre, chargé des inſtructions de S. S. Il ſe rendit d'abord à Lyon, où il fit quelque ſéjour, &

de-là il paſſa à Dijon, où il reſta encore quelque tems, attendant une eſcorte avant que d'entrer plus avant dans le Royaume.

Inſtructions dont il étoit chargé.

Par ſes inſtructions, datées de Rome du 7. du meme mois, le Pape, après avoir fait l'éloge de la France & des grands ſervices que nos Rois avoient rendus au S. Siége, dont, diſoit-il, la mémoire ſeroit éternelle; après avoir rappellé le ſouvenir des graces & des bienfaits du S. Siége envers nos Souverains, qui avoient toûjours été regardés comme les fils très-chers de la ſainte Egliſe Romaine, & des témoignages éclatans que les Souverains Pontifes leur avoient donnés de leur tendreſſe paternelle, & de leur affection réciproque; enfin après avoir déploré le triſte état où ce floriſſant Royaume ſe trouvoit alors réduit, diſoit : Qu'à l'exemple de ſes prédeceſſeurs, pour apporter un remede convenable à tant de maux, de l'avis du ſacré College, il avoit nommé le Cardinal Cajetan pour ſon Légat en France; afin qu'aidé de la grace de Dieu, il y arrachât, détruiſît, diſſipât, bâtît & plantât, ſelon qu'il le jugeroit néceſſaire dans le Seigneur, pour la plus grande gloire de Dieu & le ſalut des ames; que ſuivant les ſages conſeils qu'on lui avoit donnés, il prît les moyens les plus propres pour maintenir la Religion Catholique dans toutes les parties du Royaume, & ramener les Hérétiques à l'union & au ſein de l'Egliſe notre ſainte mere; & qu'enfin, après avoir rétabli par-tout l'exercice de la Religion Catholique, la paix & la tranquillité de l'Etat, il fît enſorte que toute la Nation, réunie ſous un Roi débonnaire, pieux, & véritablement très-Chrétien, pût trouver ſon bonheur dans ſa ſoûmiſſion à ce Prince, & en rendre à Dieu d'immortelles actions de graces. Enfin il exhortoit, prioit, conjuroit par les entrailles de la miſéricorde, tous les Princes, Seigneurs, & en général tous les Etats du Royaume, d'imiter enfin le zèle vraiment Catholique de leurs ancêtres, en mettant tout en œuvre pour ſe préſerver du poiſon mortel de l'Héréſie, dont ils avoient guéri tant de fois auparavant les autres Nations; de couper & d'écraſer les têtes de cette hydre cruelle, tant de fois renaiſſantes, & toûjours prètes à dévorer les ames rachetées au prix du ſang précieux de Jeſus-Chriſt; d'arracher juſqu'aux moindres racines de la diviſion & de la diſcorde qui regnoient entr'eux; d'en oublier juſqu'au ſouvenir, afin qu'après les fureurs de la guerre, le regne de la paix ſe trouvant par-tout rétabli, & le troupeau du Seigneur réüni dans une même bergerie, tous de concert rendiſſent à un même Roi Catholique & légitime, l'obéïſſance qui lui étoit dûë; ſur-tout de recevoir ſon Légat avec le reſpect & l'honneur qui lui étoient dûs, de ſuivre ſes conſeils ſalutaires, & d'obéïr à ſes ordres, afin de mériter de la bonté du Seigneur, ſource des véritables biens, toute ſorte de bonheur dans cette vie, & une recompenſe éternelle dans le Ciel.

Pluſieurs choqués du procedé de la Cour de Rome, quittent la Ligue.

Ceux des Ligueurs qui étoient les plus équitables, voyant que dans ces inſtructions on ne faiſoit aucune mention du malheureux Cardinal priſonnier, & qu'on y parloit ſeulement d'une manière vague & équivoque du choix d'un Roi légitime, jugeoient que par toute cette manœuvre on n'avoit d'autre deſſein, que d'exclure abſolument de la Couronne toute la famille Royale. „ En effet, diſoient-ils, pourquoi laiſſer cette déciſion incertaine?

„ taine ? Pourquoi ne faire aucune mention du Cardinal, que nous devons regarder comme notre Roi légitime, s'il eſt vrai que le Roi de Navarre ſe ſoit rendu indigne du trône pour les raiſons qu'on nous a ſi ſouvent alleguées ? “ Ce procedé contribua donc encore à augmenter le mécontentement, ſans que la publication toute récente des Arrets du Parlement fût capable d'étouffer les plaintes & les murmures. Ceux du parti qui penſoient de la ſorte, regardoient ces reglemens, plutôt comme un appas dont on ſe ſervoit pour appaiſer les gens de bien, que comme une ſuite des intentions du Pape, & de ceux qui ne ſe gouvernoient en France que par ſes ordres. Ainſi cette idée en engagea pluſieurs à ſe détacher de la Ligue.

Cependant le Duc de Luxembourg, après avoir reçû les inſtructions des Princes & Seigneurs du parti du Roi, ſuivant la permiſſion que ce Prince leur en avoit donnée, lorſqu'ils lui avoient prêté ſerment de fidélité, datées du camp de Neuilly du 16. d'Août, & ſignées par Louis de Revol, Secretaire d'Etat, s'étoit mis en chemin pour ſe rendre à Rome. Mais comme il avoit pris ſa route par la Suiſſe & par le païs des Griſons, il n'arriva qu'aſſez tard en Italie. Il paſſa d'abord par Ferrare, par Mantouë, par Florence & par Veniſe; afin de ſaluer cet illuſtre Sénat, & les Souverains de ces autres Etats, leur rendre les lettres que le nouveau Roi leur écrivoit, obtenir d'eux des recommandations auprès du Pape & des Cardinaux, & les engager à lui être favorables, dans une occaſion où il s'agiſſoit du ſalut de la France, auquel ils devoient s'intéreſſer, auſſi-bien que toute l'Italie.

Priſe d'Eſtampes par le Roi.

D'un autre côté, le Roi qui, après la priſe des fauxbourgs de Paris, s'étoit avancé juſqu'à Montlehery, ayant eu avis qu'Alexandre de Caſtelnau, Comte de Clermont dans le diocèſe de Lodéve en Languedoc, jeune Seigneur diſtingué par ſa naiſſance, mais fort étourdi, avoit embraſſé le parti de la Ligue; & que, ſoit à deſſein ſoit par hazard, il s'étoit enfermé dans Eſtampes avec environ cinquante Gentilshommes, marcha droit de ce côté-là, & arriva devant cette ville le 5. de Novembre ſur le ſoir. On diſoit que le Comte de Clermont s'attendoit à être ſecouru par le Duc de Mayenne. On en fut même aſſûré par des lettres qu'on intercepta; & c'eſt ce qui fit eſpérer au Roi, que ce pourroit être une occaſion pour lui d'en venir aux mains avec le Duc. Les fauxbourgs furent d'abord emportés, & peu de tems après la ville même fut abandonnée par la garniſon, qui ſe retira dans le château avec toute la Nobleſſe qui avoit ſuivi le Comte. Enfin, comme le ſecours ne paroiſſoit point, la place ſe rendit huit jours après, à condition que huit des principaux Officiers reſteroient priſonniers, & ne ſeroient relâchés que lorſqu'ils auroient obtenu la liberté d'autant de Royaliſtes qu'on leur nomma, & qui avoient été pris par les Ligueurs. Le Roi permit cependant au Comte de Clermont & à deux Colonels de ſe retirer ſur leur parole. Au reſte, ce Prince ayant compaſſion de cette ville, qui en très-peu de tems avoit été trois fois priſe & pillée, en confia la garde aux habitans, après avoir fait raſer le château, afin qu'elle ne fût plus expoſée à être inſultée par les troupes.

Tan-

HENRY IV. 1589.

Requête de la Reine douairiere au ſujet de la mort du feu Roi.

Tandis que le Roi étoit à Eſtampes, il reçut une lettre de la Reine Louiſe, veuve de Henri III. avec une requête, par laquelle cette Princeſſe prioit S. M. & tous les Seigneurs de ſon parti, de tirer vengeance du parricide exécrable commis dans la perſonne du feu Roi ſon prédéceſſeur; les ſuppliant de lui en faire avoir la ſatisfaction par les voyes de la Juſtice. Dès le 6. de Septembre le Roi avoit déja reçu une lettre ſemblable de cette Princeſſe. Lorſque cette requête fut luë au Conſeil, il n'y eut aucun des Seigneurs qui n'en fût touché. Tous fondirent d'abord en larmes, qui furent ſuivies d'une indignation générale, & d'une forte réſolution qu'ils prirent de venger le meurtre du Roi. Henri envoya cette requête au Parlement, avec ordre de travailler aux informations, afin qu'il pût les examiner lui-même & aſſiſter en perſonne au jugement qui ſeroit prononcé en conſequence. Dans la lettre qu'il écrivit à ce ſujet, il faiſoit d'abord un grand éloge de la pieté & de la modération de la Reine ſa ſœur, qui remettoit aux loix la vengeance de ceux qui n'avoient pas craint de violer toutes les loix divines & humaines; proteſtant que pour lui, il ſe réſervoit à la venger d'une autre façon par la voye des armes.

Cependant comme l'ennemi ne faiſoit aucun mouvement, le Roi partagea ſes troupes. Il en donna une partie au Duc de Longueville & à la Nouë, avec ordre de paſſer en Picardie, pour contenir cette Province dans le devoir. Il renvoya auſſi dans la Brie Anne d'Anglure de Givry, qui lui avoit amené des troupes quelque tems avant la priſe des fauxbourgs de Paris. Pour lui, il marcha vers la Loire, afin de mettre ordre aux affaires des Provinces ſituées de ce côté-là; & ayant traverſé la Beauſſe, après avoir repris Janville, il ſe rendit par Blois à Châteaudun.

Le Roi donne audience aux députés des Suiſſes à Châteaudun.

Ce fut-là qu'il donna audience aux Colonels des Suiſſes, qui, après la mort du feu Roi, avoient été députés vers leurs Cantons pour prendre d'eux de nouveaux ordres, & rendre enſuite compte au Roi des diſpoſitions où ils étoient dans ces conjonctures. Ils aſſûrerent donc ce Prince à leur retour, que les Cantons avoient réſolu de le ſervir avec le même zèle qu'ils avoient ſervi ſon prédeceſſeur; qu'ils ordonnoient aux troupes Suiſſes qui étoient dans ſon armée de reſter à ſon ſervice; & qu'ils ne ſouhaitoient rien tant, que de renouveller avec lui l'ancienne alliance qu'ils avoient faite avec les autres Rois de France ſes prédéceſſeurs d'heureuſe mémoire. Avec eux étoit arrivé Jaques-Auguſte de Thou. Après avoir quitté à Verone, Schomberg, qui avoit pris la route de Trente, ce Magiſtrat avoit traverſé le païs des Griſons, les Cantons de Zurich & de Bâle, la Franche-Comté, & le païs de Langres, dans la compagnie des Officiers Suiſſes, expoſé ſans ceſſe à mille dangers. Enfin de retour auprès du Roi, il lui rendit compte de ce qui s'étoit paſſé en Italie après la mort de ſon prédeceſſeur: voici ce qui étoit arrivé.

De Thou étoit à Veniſe lorſqu'on y reçut la première nouvelle de la mort du Roi Henri III. D'abord on n'y ajoûta aucune foi. Jean Mocenigo, Ambaſſadeur de la République à la Cour de France, étoit reſté à Tours avec le Parlement & le Conſeil, lorſque ce Prince alla joindre ſon armée; il avoit écrit ſur le premier bruit qui s'étoit répandu ; il étoit éloigné du lieu où le Roi étoit mort ; c'en fut aſſez pour que les plus ſages jugeaſſent qu'il faloit attendre la confirmation de cette nouvelle. Cependant, ſuivant la coûtume des Italiens, il ſe fit beaucoup de gageures à Veniſe ſur cet évenement. En même tems cette nouvelle ayant été mandée de Milan, de Ferrare, & de Florence, où elle paſſoit pour conſtante, les gageures redoublerent, & on vit un deuil & une conſternation générale dans toute la ville, comme ſi la République elle-même eût été ſur le penchant de ſa ruine. Les plaintes ſe tournerent enſuite en indignation, & l'animoſité devint ſi grande contre les Dominicains, que quelques jeunes Nobles ayant rencontré ſur la brune deux Religieux de cet Ordre hors de leur couvent, en maltraiterent un très-fort, & jetterent l'autre dans le grand canal, où il courut riſque de la vie. On eut beau ſe plaindre le lendemain de cette inſulte ; les Sénateurs, avec leur prudence ordinaire, éluderent toutes les pourſuites, en répondant qu'il ne convenoit point à des Religieux de ſortir de leur maiſon pour courir pendant la nuit ; & que, dans les circonſtances où l'on ſe trouvoit, il n'étoit pas poſſible d'empêcher abſolument certains déſordres dans une ville libre, où il y avoit un concours général de toutes ſortes de Nations.

Deuil que cauſe à Veniſe la nouvelle de la mort de Henri III.

Telle fut la ſituation de Veniſe depuis le 14. d'Août, qu'on y apprit la première nouvelle de la mort du Roi, juſqu'au 21. Ce jour-là on reçut une ſeconde lettre de Mocenigo qui confirmoit la première, & ajoûtoit de plus, que le Roi de Navarre avoit été reconnu unanimement par tous les Princes, Seigneurs, & Officiers de l'armée, comme héritier légitime de la Couronne, & que toutes les troupes lui avoient prêté ſerment de fidélité. Cette derniere nouvelle non ſeulement calma la douleur dont on étoit penétré de la mort de ſon prédeceſſeur ; elle fit même concevoir au Sénat, que cet évenement inquiétoit, une eſpérance certaine de voir rélever ce Royaume ſi floriſſant, le plus puiſſant de toute la Chrétienté ; qui tient, pour ainſi dire, la balance égale entre les autres Potentats, & met leurs intérêts dans un juſte équilibre, pour empêcher que le plus foible ne ſoit opprimé par le plus fort. Ce Corps ſi ſage ne douta plus que ce Royaume, que les politiques croyoient devoir être abattu du dernier coup qu'il venoit de recevoir, ne reprît de nouvelles forces avec ſon ancienne vigueur, par la valeur du Roi de Navarre, dont ce Prince avoit donné tant de preuves dans le tems de ſa mauvaiſe fortune. En effet les Venitiens étoient perſuadés que, dans ces conjonctures, il n'y avoit point d'autre moyen de ſauver la France, que de ſuivre l'ordre de la ſucceſſion établi par les loix ; qu'ainſi le Roi de Navarre ayant un droit légitime à la Couronne, les Princes & les Seigneurs ne pouvoient agir plus ſagement pour le bien de l'Etat & pour leurs propres intérêts, que de ſe declarer en faveur de ce Prince ; que les François & les étrangers même avoient une ſi grande idée de ſon mérite & de ſa valeur, que ce qu'il ne pourroit exécuter pour le bien de l'Etat, il étoit inutile de l'attendre & de l'eſpérer de tout autre ; enfin que le conſentement unanime des Princes, des Seigneurs, & de toute la Nobleſſe Françoiſe, étoit une raiſon légitime d'eſpérer,

Joye du Sénat en apprenant que l'armée avoit reconnu le Roi de Navarre.

pérer, qu'il rétabliroit ce Royaume qui ſ'étoit vû à deux doigts de ſa ruine. En effet, ſ'il ne ſe fût trouvé aucun héritier légitime du trône, ç'auroit été à eux à ſe choiſir un Roi; & ainſi ſ'étant tous réünis pour reconnoître le Roi de Navarre, à qui la couronne apartenoit de droit, & qui d'ailleurs ſ'en étoit rendu ſi digne par ſes vertus, il n'y avoit aucun lieu de douter, que ſon avenement à la couronne ne fût ſuivi du ſuccès le plus heureux. Par conſequent tous ceux qui ſ'intéreſſoient au ſalut de la France devoient bien augurer de ſon regne, & aider de leurs conſeils, de leurs forces, & de leur crédit un Prince que ſa naiſſance, ſon mérite, & le conſentement général de toute la Nobleſſe, venoient de placer ſur le trône comme de concert.

Deux jours ſe paſſerent à faire & à peſer ces refléxions; & pendant ce tems-là le Sénat ayant permis, ſelon l'uſage de la République, d'oppoſer à ces raiſons tout ce qu'on croiroit capable de les affoiblir, il n'y eut perſonne qui ne fût d'avis de reconnoître le Roi de Navarre pour Roi de France. Il ſe trouva ſeulement quelques Sénateurs, qui crurent qu'il ſeroit à propos d'attendre quelque tems à ſe declarer, à cauſe de l'obſtacle qui ſe rencontroit dans la Religion de ce Prince, & pour ne pas faire de peine au Pape, qui étoit leur voiſin de trop près. L'Ambaſſadeur de Savoye demandoit ce délai avec beaucoup d'inſtance. D'un autre côté le Roi d'Eſpagne, qui depuis dix ſept ans n'avoit point eu d'Ambaſſadeur à Veniſe, y en avoit envoyé un, ſur l'avis qui lui avoit été donné, à ce qu'on croit, de l'excommunication que le Pape devoit lancer contre le Roi; & ce Miniſtre, de concert avec l'Ambaſſadeur de l'Empereur, preſſoit vivement le Sénat de ne point reconnoître le Roi de Navarre, que S. S. avoit declaré depuis peu indigne de ſucceder à la Couronne.

Inſtances de pluſieurs Miniſtres pour détourner le Sénat de reconnoître le Roi de Navarre.

Cependant le Nonce du Pape ne ſ'endormoit pas. Animé par l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, il mettoit tout en œuvre pour détourner le Sénat d'une ſi ſage réſolution, juſqu'à le menacer, ſ'il reconnoiſſoit le Roi de Navarre, qu'il ſortiroit de Veniſe; & que pour lui apprendre à faire ſi peu de cas de ſes cenſures, le Pape l'excommunieroit lui-même. Mais le Sénat lui fit réponſe: Qu'il ne mépriſoit point les foudres de S, S. Qu'au reſte il étoit de l'intérêt de la République qu'il y eût en France un Roi reconnu pour tel, avec qui elle pût entretenir correſpondance: Qu'ayant donc appris que la Nation ſ'étoit declarée pour le Roi de Navarre, ils ne pouvoient ſe diſpenſer de lui rendre les mêmes devoirs que les Rois ſes prédeceſſeurs avoient reçus de la Republique, ſur-tout étant bien informés qu'il avoit été reconnu, même par des Cardinaux qui compoſent le Conſeil de S. S, & qu'ils ſ'étoient ſoûmis à lui comme à l'héritier légitime de la Couronne: Qu'à l'égard de ſa Religion, c'étoit une affaire qui ne les regardoit point, & dont ils laiſſoient le ſoin au S. Pere: Qu'ils ſouhaitoient & prioient même inſtamment S. S. de travailler avec zèle à l'inſtruction de ce Prince: Que pour eux, ils ne ſe mêloient que de ce qui les touchoit, & que leurs intérêts ne leur permettoient pas de différer plus long-tems à prendre une réſolution fixe: Qu'ils ſupplioient donc S. S.

Réponſe du Sénat aux menaces du Nonce du Pape.

de ne point prendre de ſi bonnes raiſons en mauvaiſe part, & de ne point ſe porter pour cela contr'eux à aucune extrémité: Qu'autrement, ſi elle prenoit mal-à-propos contr'eux quelque réſolution injuſte & violente, elle les obligeroit réellement de ſe moquer de ſes cenſures, dont on les accuſoit à tort de faire peu de cas (1).

Décret & Réſolution du Sénat en faveur du Roi de Navarre.

En conſequence le Sénat fit un Décret, par lequel il reconnoiſſoit dès-lors le Roi de Navarre pour Roi de France. Le lendemain, à la réquiſition de Monſignor Marc-Antoine Barbaro, un des Procurateurs de Saint-Marc, il fut arrêté tout d'une voix, qu'on écriroit inceſſamment à ce Prince; que dans les lettres on lui donneroit le titre de Roi Très-Chrétien; qu'en même tems on enverroit ordre à l'Ambaſſadeur de les préſenter au Roi à la première occaſion de la part du Sénat; & qu'on lui expédieroit de nouveaux pouvoirs, pour continuer ſes fonctions auprès de S. M, juſqu'à ce que la République en eût nommé un autre pour le remplacer. Le Sénat fit part de cette delibération à André Hurault Sieur de Meiſſe, Ambaſſadeur de France auprès de la République, qui n'avoit point encore reçu de nouvelles ni de pouvoirs du nouveau Roi; le priant de continuer néanmoins de réſider à Veniſe, & l'aſſûrant qu'on lui conſerveroit les mêmes privileges dont il jouiſſoit du vivant du Roi Henri III.

Zèle que les Venitiens font éclater pour ce Prince.

Tout cela ſe paſſa avec une joye qui paroiſſoit peinte juſques ſur les viſages. Il ſembloit que ce Royaume, dont on regardoit la perte comme certaine, au grand préjudice de la République, fût miraculeuſement reſſuſcité. Bientôt après, cette joye éclata par des tranſports qui furent portés juſqu'à l'excès. Quelqu'un ayant rencontré ſur ces entrefaites dans la boutique d'un Peintre un vieux portrait tout poudreux, dont les traits preſqu'entierement effacés repréſentoient, diſoit-on, Henri IV, non ſeulement on l'expoſa en public; mais en très-peu de tems on en tira à la hâte une infinité de copies qui furent auſſi-tôt miſes en vente. Quelques peintres même en expoſerent juſques ſur les dégrés du palais de Saint-Marc; enhardis par quelques-uns des Nobles, qui vouloient, diſoient-ils, faire de la peine à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne & aux autres Miniſtres étrangers ennemis de la France, qui étoient obligés de paſſer par-là pour aller au Sénat. Enfin pendant quelques jours il y eut un ſi grand concours de monde à voir & à acheter ces tableaux, que les Peintres n'y pouvoient ſuffire, & que la ville ſe trouva tout d'un coup remplie de ces Portraits du Roi, la plûpart fort mal tirés.

Négociations de Schomberg & du Sr. de Thou en Italie.

De Thou paſſa à Verone ſur les avis de Schomberg; & ce Seigneur l'ayant enſuite mandé à Mantouë, où il étoit déja arrivé, il ſe rendit auſſitôt dans cette ville. De-là, après avoir eu enſemble quelques conférences; ils retournerent de compagnie à Verone; & de Meiſſe étant arrivé ſur ces entrefaites, ils reprirent encore le chemin de Mantouë, où ils conférerent avec le Duc Vincent, qui pendant leur abſence avoit reçu des Lettres du Grand-Duc, oncle de la Ducheſſe ſon épouſe.

---

(1) Leti ajoûte que le Nonce, après cette réponſe du Sénat, partit de Veniſe avec autant de précipitation que s'il eût pris la fuite, & ſe rendit en poſte à Rome; qu'à ſon arrivée le Pape ne voulut pas ſeulement le voir; & qu'il lui fit dire de retourner à Veniſe auſſi vite qu'il en étoit venu.

Le réſultat de leurs conférences fut: Que puiſque ces deux Princes ne pouvoient pas ſe declarer ouvertement pour le Roi, & ne le devoient pas même dans les circonſtances préſentes, ils agiroient ſous main de concert avec les Venitiens, qui venoient de le reconnoître hautement, pour appuyer de tout leur pouvoir les intérêts de ce Prince en Italie, & principalement à Rome; ſur-tout pour rompre l'alliance que le Roi d'Eſpagne menageoit avec les Suiſſes, & à laquelle travailloient avec ardeur le Nonce que le Pape avoit envoyé aux cinq petits Cantons, & Leon de Leſcot, Conſeiller au Parlement de Paris, que les Ligueurs avoient député auparavant à Lucerne, tous deux ſecondés par le Colonel Louis Pfeiffer, dont j'ai déja parlé: Que pour cela ils feroient paſſer quelque argent en Suiſſe, afin de calmer un peu la Nation pour le préſent, & d'appaiſer ſes mécontentemens, en lui faiſant eſpérer qu'elle toucheroit inceſſamment le reſte de ce qui lui étoit dû, & que dans la ſuite ſes troupes ſeroient mieux payées. En même tems, comme le Grand-Duc avoit retenu l'argent qui étoit promis au feu Roi, & qu'on avoit déja fait paſſer en Allemagne pour être employé à y lever des troupes, ayant pour cela arrêté le voyage du Chevalier Guichardin qui avoit ordre de l'y conduire; ce Prince, pour donner au nouveau Roi une preuve de ſon affection & de ſon attachement, chargea de Thou à ſon retour en France, de négocier le mariage de la Princeſſe Marie, ſa niéce, avec quelqu'un des Princes du ſang, lui déſignant particulierement Henri Prince de Dombes, afin que cette alliance fût comme le gage de l'amitié ſecrete que le Grand-Duc vouloit entretenir avec le Roi. Ce Miniſtre avoit ordre de faire entendre à ce Prince, qu'il tireroit de ce mariage les mêmes avantages qu'on avoit fait eſpérer à ſon prédeceſſeur; que Ferdinand donneroit à ſa niéce trois cens mille écus pour ſa dot, & que le Roi pourroit en diſpoſer, en aſſignant en échange à la Princeſſe quelques-unes des villes dont il étoit maître en Gaſcogne (1), où il poſſedoit une grande étenduë de païs.

Le Duc de Mantoüe ajoûta: Qu'il recommandoit particulierement au Roi le Duc de Nevers, ſon oncle, qui, auſſi-bien que lui, étoit proche parent de S. M, puiſque Françoiſe & Anne d'Alençon, ayeules, l'une de Henri & l'autre du Duc, étoient ſœurs: Qu'il le prioit de lui pardonner s'il lui avoit été peu favorable auparavant: Que ce n'avoit été que par une tendreſſe de conſcience que la différence de Religion lui inſpiroit: Que c'étoit ce qui le faiſoit héſiter encore à ſe declarer en ſa faveur: Qu'au reſte il chargeroit ſon Réſident à la Cour de France, à qui il avoit déja envoyé

---

(1) La Guyenne comprend le Poitou, la Saintonge & le Bourdelois, ou plus proprement le ſeul Bourdelois. Au-dela de Bourdeaux juſqu'aux Pyrenées, tout eſt Gaſcogne, où ſont ces neuf peuples qui ont donné le nom à la Province, Dupuy.

voyé ordre de reſter auprès de S. M, de parler à ſon oncle, de le guérir de ſes ſcrupules, & de le raccommoder avec le Roi.

Retour du Sieur de Thou en France.

Ainſi ſe termina cette négociation, après laquelle les Miniſtres du Roi retournerent à Verone. Là ils ſe ſeparerent; le Sieur de Meiſſe reprit le chemin de Veniſe; Schomberg paſſa en Allemagne; attendant l'un & l'autre les ordres du nouveau Roi. A l'égard du Sieur de Thou, ayant reçu de nouveaux ordres au ſujet des affaires d'Allemagne, il reprit en diligence le chemin de France; il paſſa par Soleure pour voir Nicolas Brulart de Sillery, à qui il rendit compte de ce qui s'étoit paſſé en Italie; de-là il continua ſa route, & arriva enfin à Châteaudun, où il eut un long entretien avec le Roi. (1).

Priſe de Vendôme par l'armée du Roi.

Ce Prince partit de cette ville le 14. de Novembre, & alla coucher le lendemain à Mellai, après avoir fait quelques détachemens pour aller inveſtir Vendôme. Cette place, dont la ſituation eſt très-avantageuſe, & qui étoit encore fortifiée d'un bon château, avoit pour Gouverneur Jaques de Maillé-Benehart, que Henri IV. lui-même y avoit mis avant ſon avenement à la Couronne, & qui, à l'inſigne trahiſon qu'il avoit faite au feu Roi, avoit joint l'artifice le plus indigne contre le Comte de Soiſſons.

La ville de Vendôme eſt ſituée ſur la Loire, environnée d'un foſſé & revétuë de bonnes murailles. Le château eſt bâti ſur un rocher qui la domine, fort eſcarpé du côté de la ville, & fortifié du côté de la campagne de murs, de tours, & d'un foſſé profond. Ce fut de ce côté-là que le Roi jugea à propos de faire ſes attaques. Benehart demanda d'abord à traiter avec François du Pleſſis de Richelieu, Grand-Prevôt de l'Hôtel. Ils eurent enſemble pluſieurs entrevûës; mais lorſqu'il falut convenir des articles, le Roi voyant que Benehart ne cherchoit qu'à l'amuſer, fit avancer le canon le lendemain, & dreſſa une batterie contre deux des tours du château, dans le deſſein, après y avoir fait bréche, de battre le mur de communication qui les joignoit. Mais il ne fut pas néceſſaire d'en venir-là: le canon n'eut pas plutôt fait dans l'une de ces tours une ouverture par où deux ou trois ſoldats pouvoient à peine paſſer de front, que les troupes du Roi l'attaquerent l'épée à la main, monterent juſques ſur le haut de la tour, & s'emparerent du retranchement intérieur, que les aſſiégés abandonnerent ſur le champ pour ſe retirer en confuſion dans la ville par la porte du château. Les Royaliſtes les pourſuivirent; & entrant pêle-mêle, en trois heures de tems ils ſe virent maîtres de la ville & du château, ſans avoir preſque trouvé la moindre réſiſtance. Auſſi-tôt Charles de Biron, Maréchal de camp, & Châtillon, qui commandoit l'Infanterie,

---

(1) Ce Prince lui répondit ſur chaque article avec une préciſion & une netteté admirables. Le diſcours qu'il lui fit à ce ſujet, mériteroit ſans doute d'être tranſmis à la poſterité; mais comme les tems ont changé, je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire, peut-être même ne ſeroit-il pas à propos de le rapporter. Ce Prince partit &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault. Voyez les Mémoires de la vie de Mr. de Thou.*

terie, entrerent dans la place pour arrêter le premier feu du ſoldat, qui commençoit déja à courir au pillage, & pour mettre les égliſes & les femmes à couvert de leurs inſultes. Benehart & Robert Cheſſé, Cordelier, dont j'ai parlé un peu plus haut, furent faits priſonniers. Cheſſé fut d'abord livré à l'exécuteur pour être pendu, à la ſollicitation des habitans mêmes, qui l'accuſoient d'être l'auteur de leur révolte; & il alla au ſupplice avec une conſtance & une tranquillité admirables. A l'égard de Benehart, il montra autant de foibleſſe que le Moine avoit fait paroître de fermeté; il ſe jetta aux pieds de Biron pour lui demander grace. Mais ce Seigneur lui tourna le dos, en lui diſant qu'il étoit indigne de vivre, puiſqu'il n'avoit, ni aſſez de courage pour ſe défendre, ni aſſez de prudence pour capituler. Ces paroles furent un coup de foudre pour ce miſerable, en qui la peur fit alors un de ſes effets ordinaires. Il s'abandonna aux larmes & aux gémiſſemens, comme un enfant; & on eut beaucoup de peine à le conduire juſqu'à la place publique, où il eut la tête tranchée auprès du corps de Cheſſé. (1) Cet exemple de ſévérité, exercée à propos contre un petit nombre de rebelles, fut ſalutaire aux garniſons de Lavardin & de Montoire, petites places du Duché de Vendôme, auſſi-bien qu'à celle de Château-du-Loir dans le Maine, qui ſe rendirent à la première ſommation.

Entrée du Roi à Tours.

Comme le Roi ne ſe trouvoit éloigné de Tours que de douze lieuës, il s'y rendit en poſte; & n'y étant arrivé que bien avant dans la nuit, il fit ſon entrée dans cette ville aux flambeaux, toutes les fenêtres étant illuminées, & le peuple étant attroupé dans les ruës ſur ſon paſſage pour jouir d'un ſpectacle ſi agréable. Après avoir embraſſé d'abord le Cardinal de Vendôme, ſon parent, & le Cardinal de Lenoncourt, ce Prince paſſa le reſte de la nuit au milieu des acclamations & des cris de joye. Le lendemain il donna audience aux Députés du Parlement; & ce fut le premier Préſident de Harlai qui porta la parole. Henri fit beaucoup d'accueil à ce Magiſtrat, qui depuis la mort du feu Roi étoit enfin ſorti de priſon, où il avoit beaucoup ſouffert, en payant dix mille écus de rançon. Jean Mocenigo, Ambaſſadeur de Veniſe, eut enſuite audience du Roi. Il préſenta à ce Prince la lettre du Sénat, priant S. M. d'excuſer ſi la République ne lui avoit point encore envoyé d'Ambaſſadeurs pour la complimenter, ſuivant la coûtume, ſur ſon avenement à la Couronne; & l'aſſûrant que les mauvais

---

(1) Florent Chrétien ſe trouva auſſi du nombre des priſonniers. C'étoit un homme d'un eſprit fort cultivé, qui avoit été autrefois précepteur du Roi, & qui ſçavoit parfaitement le Grec & le Latin. On en peut juger par pluſieurs piéces de Poëſie qu'il nous a laiſſées dans ces deux langues. Il s'étoit établi à Vendôme; & quoiqu'il fût également oppoſé de Religion & de ſentimens à ceux qui ſoutenoient le parti de la Ligue, il avoit été forcé de s'accommoder au tems, & de ſe prêter à toutes les manœuvres de Benehart. Au reſte, il fut relâché auſſi-tôt après, à la ſollicitation des amis qu'il avoit dans le parti du Roi. De ce nombre étoient Pierre Delbene, Jean de Thumery, & Jaques-Auguſte de Thou. Le Roi lui-même eut la bonté de payer pour ſa rançon mille écus au Colonel de Brigneux, qui l'avoit fait priſonnier. Cet exemple de ſévérité &c. *MSS. du Roi, de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

HENRI IV. 1589.

mauvais chemins & la rigueur de la ſaiſon étoient la ſeule cauſe qui l'euſſent empéchée de s'acquitter de ce devoir auſſi-tôt qu'elle l'auroit ſouhaité; que cependant elle n'avoit pas voulu différer plus long-tems à renoüer avec elle la bonne intelligence qui avoit regné de tout tems entre nos Rois & le Sénat; qu'ainſi, en lui envoyant de nouveaux ordres pour reſter auprès de S. M. elle l'avoit chargé en même tems de faire agréer à S. M. qu'il s'acquittât de cet emploi. Le Roi parut très-ſatisfait de ces excuſes; & comme il ſçavoit ce qui s'étoit paſſé en Italie & à Veniſe, il fit mille remercîmens à l'Ambaſſadeur du zèle que le Sénat faiſoit paroître pour ſa perſonne & pour ſon Etat.

Siége du Mans.

Au bruit de l'arrivée du Roi, de Marolles, qui commandoit dans Montrichard ſur le Cher en Touraine, rendit auſſi-tôt cette place Cependant ce Prince ayant reglé les affaires qui ſe trouverent à Tours, marcha contre le Mans, & ſe fit préceder par Philippe d'Angennes Sieur du Fargis, qui avoit été chaſſé honteuſement de cette ville, & qui venoit de ſortir de la priſon où les Ligueurs l'avoient enfermé à Paris avec le premier Préſident de Harlai. C'étoit un des plus braves Officiers de l'armée du Roi. Il emporta d'abord les fauxbourgs, qui ſont très-grands, & que les Ligueurs avoient fortifiés de quantité d'ouvrages. Avant que de les abandonner, Urbain de Laval Sieur de Bois-Dauphin, qui commandoit dans la place, y fit mettre le feu; & à l'exception de l'Hôpital & de l'Abbaye de la Couture, que les flammes épargnerent, toutes les maiſons des particuliers furent réduites en cendres. Les habitans mirent auſſi le feu au fauxbourg de Saint-Jean, qui eſt au-delà de la riviere de Sarte, quoiqu'ils euſſent moins à craindre de ce côté-là. Cependant après avoir éteint, du mieux qu'il fut poſſible, l'incendie qui avoit déja fait de grands ravages en deux jours de tems, Charles de Biron & Châtillon ſe rendirent maîtres de tous les ouvrages extérieurs. Enfin le Roi ſe rendit au ſiége. Ce Prince, à ſon départ de Tours, étoit allé coucher le 27. de Novembre à Yvrai-l'Evêque, d'où il arriva à l'Abbaye de la Couture, où il prit ſon logement, perſuadé que ce ſiége ſeroit long, & que les aſſiégés, après avoir ruiné tant de maiſons, ce qui ne leur faiſoit pas honneur, ne manqueroient pas de faire une vigoureuſe réſiſtance. Mais ſon attente fut trompée; & ayant fait battre quelques tours de la ville, cinq jours après ſon arrivée les aſſiégés demanderent à capituler.

La ville ſe rend plutôt qu'on ne l'eſpéroit.

Il y avoit dans la ville environ cent Gentilshommes, & vingt compagnies de gens de pied. Outre cela le Comte de Briſſac s'étoit avancé juſqu'à la Ferté-Bernard, à la tête de deux regimens d'Infanterie, dans le deſſein de ſecourir les aſſiégés. Mais ayant appris qu'ils avoient capitulé, il retourna ſur ſes pas; & étant tombé ſur un quartier de Reîtres, il en démonta quelques-uns; après quoi il ſe retira, ſans avoir fait aucun autre exploit dans ſon voyage. Enfin la capitulation fut ſignée; & le Roi qui manquoit d'ailleurs de poudre & de boulets, accorda des conditions fort honorables. Cependant les habitans murmuroient, & ſe plaignoient amèrement de ce qu'on avoit ruiné tant de maiſons pour ſe précipiter ſi fort à ſe rendre. D'un autre côté la Nobleſſe & les troupes qui étoient dans la ville, s'imputoient réciproquement les uns aux autres la faute de cette précipitation. Les Gentilshommes accuſoient les troupes d'avoir refuſé de ſe battre; l'Infanterie reprochoit à la Nobleſſe, qu'elle avoit capitulé malgré ſes oppoſitions. Tandis qu'ils s'amuſoient ainſi à conteſter entr'eux, la ville ſe rendit le 2. de Décembre; & le Maréchal de Biron eut ordre d'y entrer avec des troupes, pour empêcher qu'elle ne fût miſe au pillage. Un ſoldat ayant été ſurpris volant un calice, ce Maréchal le fit pendre ſur le champ, pour ſervir d'exemple aux autres. Avant toutes choſes le Roi remit du Fargis en poſſeſſion de ſon gouvernement, dont il avoit été depouillé; & rendit à Claude du Fargis, ſon frere, l'Evêché de cette ville, qu'il poſſédoit auparavant. Peu de tems après, le château de Beaumont, celui de Tuvoi qui apartenoit à l'Evêque, & où commandoit Guy de Saint-Gelais Sieur de Lanſac, Sablé, Laval, Château-Gontier, & quelques autres petites places des environs, ſe ſoûmirent au Roi.

L'Aſſemblée des Etats eſt prorogée.

Sur ces entrefaites ce Prince, qui s'étoit engagé à ſon avenement à la couronne à convoquer inceſſamment une aſſemblée nombreuſe de Seigneurs, pour regler, de concert avec les Etats généraux du Royaume, les affaires de la Religion & de l'Etat, repréſenta que la déſobéïſſance opiniâtre des Ligueurs lui ſuſcitant tous les jours de nouvelles guerres, qui l'obligeoient à reſter à la tête de ſes armées, il ne lui étoit pas poſſible de vaquer aux autres affaires du Gouvernement. Ainſi il remit au 15. de Mars ſuivant l'Aſſemblée qu'il avoit déja convoquée; auquel tems, diſoit-il, il y avoit lieu d'eſpérer, qu'avec l'aide du Seigneur, il auroit levé tous ces obſtacles & ceux qui pourroient encore naître dans la ſuite. Ces paroles furent regardées depuis comme une eſpece de prophétie; car ce fut en effet ce jour-là même que ſe donna la bataille d'Yvry, qui décida enfin du ſort de ce Prince, & affermit dans l'obéïſſance ceux de ſes ſujets qui juſqu'alors avoient balancé à le reconnoître.

On ſonge à payer les Suiſſes & à les congédier.

De Thou eſt envoyé pour ce

Cependant il y avoit une grande diſette d'argent dans le camp; & à meſure que le Roi prenoit quelque ville ou quelqu'autre place, il ne manquoit point de la condamner à une amende, qui étoit deſtinée à entretenir les troupes étrangeres. A l'égard des troupes Françoiſes, elles n'avoient que le pain qu'on leur fourniſſoit tous les jours; du reſte on les retenoit par l'eſpérance du butin. Déja les Suiſſes étoient fort diminués, & il n'étoit pas poſſible de leur payer en entier leurs appointemens à chaque montre, qui ſe faiſoit tous les mois; ce qui n'étoit pas moins à charge au Roi qu'à eux-mêmes. On penſa donc à congédier le regiment du Colonel Galaty; mais il faloit pour cela de l'argent comptant, ou des aſſûrances pour en toucher, & le Roi n'en avoit point. Dans cet embarras il ſe ſouvint des offres que le Duc de Mantouë lui avoit fait faire depuis peu par Ferdinand Ghiſone, ſon Réſident à la Cour de France, qui lui avoit recommandé le Duc de Nevers de la part de ſon maître. Il ſçavoit que ce Duc avoit mis en dépôt, chez un Banquier de Francfort ſur le Mein, une ſomme de trente trois mille écus d'or, qui lui revenoit pour le reſtant de ſa légitime. Ainſi il réſolut de profiter de cette occaſion. Il lui envoya de Thou, qui depuis peu étoit de retour d'Italie, avec ordre d'emſujet vers le Duc de Nevers.

d'emprunter de lui cette ſomme, & de travailler à mettre dans ſes intérêts un Seigneur de cette conſideration, qui n'avoit différé juſqu'alors à ſe declarer en ſa faveur, qu'à cauſe de quelques ſcrupules qu'il avoit au ſujet de la Religion du Roi; en lui faiſant eſpérer, que ce Prince lui confieroit la conduite de la guerre qu'il avoit deſſein de faire au Duc de Savoye, pour tirer raiſon des outrages que la France avoit reçus de ce Prince.

Conſeils que ce Duc donne au Légat, qui n'en profite point.

De Thou partit donc du Mans; & ayant traverſé la Touraine & le Berry, où les ennemis faiſoient des courſes continuelles, il arriva à Nevers, où, par reſpect pour le caractère dont le Roi l'avoit revêtu, le Duc le reçut avec beaucoup d'honneurs, & lui fit bien des amitiés, en conſideration de celle qu'il avoit euë pour le pere de ce Magiſtrat. Le Cardinal Cajetan étoit alors à Lyon. Le Duc de Nevers lui avoit écrit pour le prier de paſſer à Nevers, parce que, comme il faiſoit profeſſion de n'embraſſer aucun parti, & qu'il ne ſouhaitoit que le bien de la Religion & de l'Etat, il étoit plus capable que perſonne de le mettre au fait des affaires du Royaume; ajoûtant: Que comme il y venoit revêtu de l'autorité du S. Siége, pour être l'arbitre des différens qui diviſoient la France, il étoit de ſa prudence de ne pas paroître pencher plutôt pour un parti que pour l'autre; afin de ne pas donner lieu aux ſoupçons qu'on pourroit concevoir, au préjudice de l'idée qu'on s'étoit formée de ſon équité, & qu'il devoit au contraire travailler à bien établir, s'il vouloit réüſſir à pacifier le Royaume: Qu'en établiſſant ſon ſéjour dans la capitale, il pourroit, ſans rien perdre de cette réputation d'impartialité qu'il s'étoit acquiſe, s'inſtruire à fond & ſans prévention de toute cette affaire, & en décider enſuite en vertu de l'autorité qu'il avoit en main: Qu'autrement, s'il s'addreſſoit à quelqu'un de l'un ou de l'autre parti, il y en auroit un certainement qui le regarderoit comme ſon ennemi; ce qui le rendroit inutile à tous les deux. Mais ceux qui obſédoient le Légat lui firent entendre, que l'ambition ſeule portoit le Duc à lui écrire de la ſorte, & que ſon deſſein étoit de ſe rendre l'arbitre des affaires, au préjudice de l'autorité qui lui avoit été confiée. Ainſi il mépriſa ces avis, quitta la route de Lyon qui l'auroit conduit à Nevers, & côtoyant la Saone, ſe rendit enfin à Dijon.

Succès de la négociation du Sr. de Thou.

D'un autre côté le Duc de Nevers, qui ignoroit encore la réſolution du Cardinal, ayant une fois fait profeſſion d'être neutre, voulut continuer à le paroître. Ainſi il ſe défendit modeſtement de recevoir la lettre du Roi, & la rendit à de Thou toute cachetée; de peur, dit-il, qu'on ne crût que ce fût par fierté qu'il n'y répondoit pas. Du reſte il offrit fort obligeamment une quittance & ſa procuration pour toucher la ſomme que le Roi demandoit, après que de Thou lui eut donné au nom de ce Prince des aſſûrances convenables. Il accepta de même avec plaiſir la propoſition que le Roi lui faiſoit, de ſe charger du commandement de l'armée deſtinée à recouvrer le Marquiſat de Saluces, & il écrivit de ſa propre main un Mémoire, où il expliquoit toutes les meſures qu'il faloit prendre pour l'exécution de cette entrepriſe. Au reſte, comme on étoit dans un tems où les Prédicateurs ſe donnoient la liberté de dire tout ce qui leur plaiſoit, Arnaud Sorbin, à qui le feu Roi avoit donné l'Evêché de Nevers, oſa un jour, dans un ſermon où le Duc aſſiſtoit, le cenſurer en ſa propre préſence, en diſant qu'il écoutoit trop facilement les courtiers des Hérétiques; car c'eſt le nom qu'il donnoit aux Magiſtrats du parti du Roi. Mais le Duc l'obligea de ſe rétracter dans un autre ſermon, où de Thou ſe trouva, & de réparer ainſi publiquement l'outrage qu'il avoit fait à la perſonne du Roi & à la ſienne.

Lettre du Duc de Savoye au Parlement de Grenoble au ſujet de la mort de Henri III.

Cependant le Duc de Savoye ne reſtoit pas tranquille. Auſſi-tôt qu'il eut reçu la nouvelle de la mort du Roi, ce Prince, qui voyoit toute la France en combuſtion, commença à eſpérer qu'il pourroit profiter de la décadence d'un Royaume ſi voiſin de ſes Etats. Dans cette vûë il députa le Baron de Jacob, Général de l'artillerie, & Duvizio, Conſeiller au Sénat de Chambery, à Grenoble, dont les habitans, ſollicités par Charles de Simiane d'Albigny, commençoient à pencher vers le parti de la Ligue, avec une lettre de créance pour le Parlement. Ces députés ayant donc été introduits, on lut la lettre du Duc, dans laquelle, après avoir témoigné à cette Compagnie, combien il avoit été ſenſible à la mort du Roi, & l'avoir aſſûrée de ſa bienveillance dans les termes les plus honorables qu'elle pouvoit ſouhaiter, il la prioit très-inſtamment de faire attention au droit qu'il avoit à la Couronne, comme étant, par ſa mere, couſin-germain du feu Roi. Il repréſentoit: Que les plus proches parens de ce Roi, ou avoient perdu le droit qu'ils avoient de lui ſucceder, par leur obſtination à demeurer dans l'Héréſie, ou s'étoient rendus indignes du trône, en favoriſant les Hérétiques & adhérant à leur parti: Qu'il avoit du courage & des forces de reſte pour défendre les droits que ſa naiſſance lui donnoit; & que ſi les ſiennes ne ſuffiſoient pas, il pourroit diſpoſer dans le beſoin de celles du Roi ſon beau-pere; Que d'ailleurs le voiſinage lui donnoit une grande facilité pour s'emparer d'un ſi grand Royaume: Qu'ainſi, comme il étoit perſuadé qu'ils n'avoient rien plus à cœur que le bien de la Religion & la tranquillité publique, qui ſeroient expoſées s'ils reconnoiſſoient d'autre Roi que lui, il paroiſſoit à propos qu'ils delibéraſſent inceſſamment entr'eux, & qu'ils acceptaſſent les propoſitions qu'il leur faiſoit, afin que leur exemple ſervît à engager les autres villes du Royaume à contribuer de même à la tranquillité publique.

Réponſe de ce Parlement.

Lorſqu'on eut fait la lecture de cette lettre, le Parlement, après avoir remercié le Duc d'une marque ſi ſincere de ſa bienveillance, répondit: Que ce que demandoit S. A. étoit de nature à ne pouvoir être decidé par la Compagnie: Qu'il n'y avoit que les Etats généraux du Royaume qui puſſent connoître d'une affaire de cette importance; & que comme ils devoient s'aſſembler inceſſamment, il étoit à propos de la leur renvoyer: Qu'en effet on ne doutoit point, que cette Aſſemblée ne nommât pour héritier légitime du feu Roi un Prince capable de protéger la Religion & de maintenir la tranquillité de l'Etat: Que cependant la Compagnie prioit inſtamment S. A. de ne point faire entrer de troupes dans le Dauphiné, pour ne pas donner occaſion au Colonel d'Ornano & à Leſdiguieres de rompre la tréve qu'ils avoient faite, & de troubler le repos qu'elle procuroit à cette Province, après tant de maux auxquels elle avoit été expoſée pendant la guerre. Les députés furent congédiés avec cette réponſe; & comme elle n'étoit pas telle que le Duc l'avoit eſpérée, il changea de batterie, par le conſeil d'Albigny. Il remit à un tems plus favorable ſes projets ſur le Dauphiné, & alla porter la guerre en Provence, pour y faire montre de ſes forces, & obliger ainſi les Provinces voiſines à ſe ſoûmettre ſans réſiſtance.

Exploits de la Valette en Provence.

Bernard de Nogaret de la Valette, qui commandoit pour le Roi dans cette Province, avoit mis le ſiége, vers le milieu du mois d'Août, devant Lambeſc, bourg apartenant à la maiſon de Guiſe, & s'en étant rendu maître, il avoit fait pointer le canon contre le château, où commandoit le Capitaine Balaty, avec une garniſon de deux cens hommes. Après quelques volées de canon, les aſſiégés avoient demandé à parlementer, & Onufre d'Eſpagne de Ramefort avoit été commandé pour dreſſer avec eux les articles de la capitulation, lorſque voulant aller au rendez-vous, il fut bleſſé à mort d'un coup d'arquebuſe qu'on lui tira du château. Cet accident rompit la négociation; & la Valette, outré de la mort d'un Officier qu'il aimoit, & qui avoit été tué contre le droit des gens, fit donner l'aſſaut au château & l'emporta. Toute la garniſon fut paſſée au fil de l'épée, & la place abandonnée au pillage; après quoi on y mit le feu.

Après cet exploit, la Valette envoya d'Eſtampes demander du ſecours à du Perauld, Gouverneur de Beaucaire en Languedoc, & un des principaux Officiers du Duc de Montmorency Gouverneur de la Province, dont il avoit épouſé la fille. Le Duc accorda ce qu'on ſouhaitoit, & cent chevaux eurent ordre de paſſer le Rhône. D'Eſtampes, qui marchoit à leur tête, voulant entrer dans Taraſcon, les habitans lui en fermerent les portes. De Pontevez Comte de Carſes, qui étoit dans le voiſinage, profita de cette occaſion; il attaqua ces troupes mal diſciplinées, & qui ne s'attendoient à rien moins, en tailla en piéces une grande partie, & fit grand nombre de priſonniers, du nombre deſquels fut d'Eſtampes lui-même. Pluſieurs s'étant jettés dans le Rhône, dans l'eſpérance de le paſſer à la nage, furent emportés par la rapidité du fleuve & y périrent.

Taraſcon pris par ruſe.

Il y avoit dans Taraſcon grand nombre de Gentilshommes attachés au parti du Roi, qui furent très-fâchés de cet accident. Ce fut pour eux une occaſion de ſonger à ſe rendre maîtres de cette ville. Ils firent part de leur deſſein à du Perauld, qui tenoit garniſon dans Beaucaire, de l'autre côté du Rhône, afin qu'il leur amenât du ſecours dans le tems qu'ils lui marquerent; après quoi, voici comme ils procederent à l'exécution de leur projet. Il y avoit à quelque diſtance de Taraſcon un petit bois, qui avoit ſervi à couvrir la marche du Comte de Carſes lorſqu'il s'étoit avancé juſqu'au pied de la place & avoit taillé en piéces les ſecours qui venoient du Languedoc. Ces Gentilshommes firent entendre aux habitans, que ce bois incommodoit la ville conſiderablement, & que ſi on ne le coupoit au plutôt, il y avoit à craindre que Nogaret de la Valette, irrité de la défaite de ſes gens, ne ſe ſervît de la même retraite pour ſurprendre la ville. Ceux-ci, qui avoient encore devant les yeux l'exemple tout récent de ce qui venoit d'arriver, donnerent aiſément dans le panneau. Après une délibération fort précipitée, telle qu'on peut en attendre d'un peuple effrayé, ils ſortirent en foule la coignée à la main pour aller abattre le bois. Alors les Gentilshommes ſe voyant les maîtres de la ville, où il n'y avoit plus d'habitans, en fermerent les portes. En même tems les troupes de du Perauld parurent à l'heure qui leur avoit été marquée; enſorte que les bourgeois voulant rentrer dans la ville après avoir coupé le bois, s'en virent exclus, & n'y furent reçus qu'après avoir été déſarmés & avoir prêté ſerment de fidélité à la Valette.

Le Duc de Savoye fait paſſer des troupes en Provence.

Ce coup frappa Jean de Garde de Vins, qui s'étoient mis à la tête du parti de la Ligue dans la Province. Il demanda du ſecours au Duc de Savoye; & comme ce Prince n'étoit pas content de la réponſe que le Parlement de Grenoble lui avoit faite, il fit paſſer dans cette Province les troupes qu'il deſtinoit pour le Dauphiné. Elles étoient commandées par Alexandre Vitelli, & conſiſtoient en trois cornettes de Chevaux-légers & en trois compagnies d'Arquebuſiers à cheval. Le Duc attendoit d'Eſpagne un nouveau renfort. Outre cela une partie de ſes troupes étoit occupée à la guerre contre les Genevois, qui, depuis le départ de Sancy, s'étoit rallumée plus vivement que jamais, à l'occaſion de la mort du Roi.

Suite de la guerre du Duc de Savoye contre Geneve.

Les hoſtilités commencerent par la ville de Bonne. Comme le Duc de Savoye avoit réſolu de reprendre cette place qu'il avoit perduë, il alla y mettre le ſiége. Bonne eſt une petite ville, ſituée à trois lieuës de Geneve à l'Orient d'hyver. Elle eſt diviſée en haute-& baſſe-ville. La haute-ville eſt environnée de murailles à l'antique, qui peuvent bien la mettre à couvert des eſcalades, mais qui ne ſont pas à l'épreuve du canon ni des nouvelles machines de guerre qui ont été inventées de nos jours. La baſſe étoit un fauxbourg alors tout ouvert, & qui peu de tems auparavant avoit été déſolé par le feu. A peine le Duc (1) avoit fait tirer deux cens coups de canon contre la haute-ville, que Jean Aubert, qui y commandoit pour

---

(1) Après avoir eſſuyé deux cens coups de canon, la place ſe rendit le 22. d'Août. Elle étoit défenduë par une garniſon d'environ trois cens hommes, qui, quoique par la capitulation on leur eût accordé la vie ſauve, furent tous maſſacrés dans le fauxbourg, avec Aubert, leur Commandant, & celui qui faiſoit les fonctions de Miniſtre dans cette ville. Les Genevois avoient fait une grande faute de confier à Aubert la garde de Bonne. Outre qu'il étoit fort ignorant dans le métier de la guerre, il y avoit dix ans qu'on l'avoit depoſé de ſa charge de Sénateur, ſur ce qu'il étoit ſoupçonné d'un adultère. Depuis ce tems-là il avoit toûjours vécu obſcur, inconnu, juſqu'à ce qu'on lui donna enfin le commandement de cette place, où il ne ſe diſtingua, diſoit-on, que par une attention extrême à s'enrichir. Cependant les Suiſſes, c'eſt-à-dire, ceux du Canton de Berne, regardoient ces ravages d'un air tranquille. Auſſi avoient-ils déja fait leur traité ſecret avec le Duc de Savoye, & avoient répris la route de leur païs, dans l'eſpérance, dit-on, que le déſeſpoir obligeroit enfin les Genevois à en paſſer par tout ce qu'ils voudroient. De-là le Duc marcha &c. *Edit de Gen. 1626. & MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe.*

Henri IV. 1589.

pour les Genevois une garniſon de trois cens hommes, demanda à parlementer, & offrit à ceux que le Duc nomma pour traiter avec lui, de ſe rendre, à condition que dans ce jour-là même la garniſon ſortiroit ſur le ſoir ſans armes, & ſeroit conduite en lieu de ſûreté. La propoſition fut acceptée, & la ville ſe rendit le 22. d'Août. En conſequence Aubert déſcendoit de la haute ville, ſituée ſur un côteau, pour ſe rendre dans la baſſe; il étoit ſuivi de ſes trois cens hommes, à la tête deſquels étoient les Officiers qui les commandoient, & du Miniſtre Guillaume de Mogne de Marſy, lorſqu'on entendit les cris de quelques ſoldats, qui ſe plaignoient qu'avant que de ſe retirer, les aſſiégés avoient mis le feu à un baril de poudre, dont les éclats avoient tué ou bleſſé pluſieurs ſoldats Italiens & Eſpagnols qui s'en étoient approchés. Sur ces plaintes les ennemis fondirent auſſi-tôt ſur Aubert & ſes gens, qui étoient ſans défenſe, & les maſſacrerent tous, à l'exception de quelques-uns en petit nombre qui ſe ſauverent à la faveur des ténébres.

De-là le Duc marcha vers le pas de la Cluſe, pour entrer dans le bailliage de Gex; & dans tous ces lieux ſes troupes laiſſerent des marques funeſtes de leur avarice, de leur cruauté, & de leurs excès. Plus de quatre vingt villages furent pillés & réduits en cendres; & dans cette rencontre, ni l'âge ni le ſexe ne furent reſpectés. Ces déſordres durerent juſqu'à la fin de Septembre; enfin la contagion commençant à ſe mettre parmi les troupes du Duc, avant que de les congédier, il entreprit de fortifier Verſoi, ſitué ſur le lac Leman ou de Geneve.

Le Duc de Savoye fait fortifier Verſoi.

Cette place qui eſt fort étenduë, étoit autrefois une ville libre fort peuplée. Elle eſt à deux lieuës de Geneve, ayant cette ville au Midi d'été, le bailliage de Thonon & le lac Leman à l'Orient, le mont Jura à l'Occident, & au Nord le païs de Vaux. Elle eſt arroſée par la Verſoi, riviere qui lui donne ſon nom, & qui prenant ſa ſource dans les montagnes voiſines, ſe diviſe enſuite en deux bras, dont l'un paſſe au travers du bourg, l'autre coule au pied de ſes murailles, & de-là continuë ſon cours vers Geneve. Son château étoit autrefois très-fort & environné de murailles très-hautes; mais elles étoient tombées en ruine. Le Duc de Savoye réſolut de les relever & de les fortifier d'un rempart, afin de tenir les Genevois en bride; & il y employa tant de monde, que l'ouvrage fut achevé en très-peu de tems. Il éleva du côté du lac une plate-forme, & y plaça deux petites piéces de canon, pour tirer ſur les barques & ſur les bateaux qui paſſoient par-là pour aller à Geneve. Outre cela il confia au Baron de la Sarra la garde de S. Mauris, poſte très-fort, & qui étoit fourni de toutes ſortes de proviſions. Il y fit entrer ſix cens hommes de garniſon, avec quatre canons & toutes les munitions néceſſaires; après quoi, tandis que les pionniers achevoient de mettre en état ce qui manquoit à ſes nouvelles fortifications, il traverſa la Savoye & paſſa les monts ſur la fin d'Octobre.

A peine le Duc s'étoit retiré, que les Genevois, qui regardoient cette nouvelle fortereſſe comme une barriere que leur ennemi leur oppoſoit pour les tenir en bride, réſolurent de s'en rendre maîtres, & de la raſer avant qu'elle fût abſolument en état de défenſe. Dans cette vûë ils donnerent rendez-vous à toutes leurs troupes pour le 7. de Novembre; & ce jour étant venu, ils partirent ſur le ſoir, après avoir fait la priere, ſuivis de cinq cens Arquebuſiers, de deux cens Avanturiers, de deux compagnies d'Arquebuſiers à cheval, & de deux autres de Gendarmes. De Lurbigny, qui commandoit pour le Roi les troupes reglées de Geneve, étoit à leur tête; & ils portoient avec eux des pétards, des échelles, & des madriers, pour conſtruire un pont ſur la Verſoi.

Les Genevois prennent cette place par eſcalade.

Le lendemain au point du jour ils paſſerent cette riviere en grand ſilence, proche d'un moulin, & arriverent enfin à la vûë de Verſoi. Là, après que le Miniſtre eut fait la priere, ils partagerent leurs troupes en quatre corps. L'Infanterie eut ordre de marcher vers la porte de Vaux, où l'on devoit attacher le pétard; la plus grande partie de la Cavalerie fut commandée pour ſe ſaiſir de toutes les avenuës; un autre corps fut chargé d'eſcalader un autre endroit de la ville; & un païſan qui connoiſſoit le terrain, conduiſit un quatrième corps entre le bourg & le lac, dans un endroit où le mur n'étoit pas ſi difficile à eſcalader. Le païſan y monta le premier. Cependant la garniſon, fatiguée de la veille de la nuit précedente, étoit enſévelie dans un profond ſommeil. Car il avoit paru dans le ciel quantité de feux dont ils avoient été épouvantés, qu'ils avoient pris pour de mauvais augures, & qui les avoient empêchés de dormir. Lorſqu'ils prenoient un peu de repos & qu'ils ſe croyoient hors de danger, les Genevois tomberent tout-à-coup ſur eux. D'abord les Savoyards, encouragés par leurs Officiers, voulurent ſe mettre en défenſe; mais les Genevois en ayant fait un grand carnage, le reſte fut obligé de plier & de ſe retirer dans le château avec le Baron de la Sarra. En effet le pétard ayant en même tems fait ſauter la porte de Copet, l'Infanterie qui étoit entrée dans la place paſſoit au fil de l'épée tout ce qu'elle rencontroit; tandis que d'un autre côté ceux qui avoient eſcaladé la muraille, faiſoient main baſſe ſur tout ce qui ſe préſentoit ſur leur paſſage Trois cens hommes des aſſiégés reſterent ſur la place. Il y avoit dans le château quatre canons avec toutes les munitions de guerre néceſſaires; mais on y manquoit de proviſions de bouche, parce que les magaſins étoient dans le bourg. Ainſi les aſſiégés furent bien-tôt reduits à la derniere extrémité. Malgré cela cependant le Baron de la Sarra ayant envoyé demander du ſecours à toutes les garniſons voiſines, faiſoit un feu continuel ſur les Genevois, ſans les incommoder beaucoup, parce qu'ils s'étoient avancés juſques dans le foſſé, & que leurs logemens étoient à couvert de toute inſulte. Enfin le Baron, après avoir tenu pendant deux jours avec la derniere opiniâtreté. voyant que le ſecours ne paroiſſoit point, & qu'on lui avoit coupé l'eau dont il avoit un beſoin extrême, demanda à capituler. Il fut donc arrêté que la garniſon ſortiroit en armes, méches éteintes, portant ſes tambours ſur l'épaule, avec deux drapeaux pliés & tout ſon bagage, & qu'on l'eſcorteroit juſqu'à Gex. Après la reddition de la place, on fit paſſer à Geneve quatre piéces de gros canon & deux moindres qui s'y trouverent, deux drapeaux, avec pluſieurs Turcs & quelques autres forçats, dont le Duc de Savoye s'étoit ſervi pour travailler à ſes fortifications.

Ils en raſent toutes les fortifications.

tions. Les Genevois les employerent de même aux travaux publics; mais ils rendirent enſuite la liberté aux Turcs, afin d'inviter le Grand-Seigneur, par ce rare exemple de généroſité, à traiter les Chrétiens avec plus d'humanité & de douceur. Cependant ils raſerent toutes les fortifications de Verſoi, & réduiſirent même en cendres les maiſons du bourg, afin qu'elles ne puſſent être d'aucun uſage aux ennemis. Ce fut ainſi qu'ils rétablirent la liberté de la navigation ſur le lac. Le reſte de l'année ſe paſſa en eſcarmouches & en courſes dans le païs ennemi. On s'étoit imaginé que les Savoyards feroient le ſiége du fort d'Arve; mais ils abandonnerent ce projet. Cependant on arrêta à Geneve quelques particuliers, qui ayant été convaincus d'entretenir des intelligences ſecretes avec l'ennemi, furent condamnés à mort. D'autres que l'on ſoupçonnoit d'être du complot, furent bannis de toutes les terres de la République.

Le château de Toulon ſurpris par la Valette.

Cependant tandis que le Duc de Savoye tournoit ſes armes contre la Provence, de la Valette, qui étoit alors à Toulon, ſongeoit à ſe rendre maître du château; & il en vint à bout, en profitant de la diſſimulation même du Gouverneur pour le tromper. C'étoit de Berre qui commandoit dans la place, avec deux cens hommes de garniſon entretenus aux dépens du Duc de Savoye. Du reſte cette intelligence étoit ſecrete; même pour ne donner aucun ſoupçon, le Gouverneur avoit grand ſoin de cultiver l'amitié de la Valette. Il lui rendoit des viſites aſſez fréquentes, mangeoit ſouvent chez lui, & l'avoit à ſon tour pluſieurs fois invité à aller voir les fortifications de ſa place, dont il ne manquoit pas de redoubler la garde lorſque cela arrivoit. Voici donc l'artifice dont ſe ſervit de la Valette pour exécuter ſon projet. Il fit venir d'une garniſon voiſine un nommé de Montault, dont il connoiſſoit le courage & l'habileté; & un jour qu'ils étoient à table avec de Berre, ayant fait tomber la converſation ſur les fortifications du château, dont il parla comme d'un ouvrage admirable, il ajoûta, qu'il étoit fâché que de Montault ne ſe fût pas trouvé avec lui lorſqu'il étoit allé les viſiter; ſur quoi de Berre invita de Montault à les venir voir. Celui-ci le prit au mot, il ſe rendit au château, ſuivi de vingt hommes tous bien armés ſous leurs habits, & pour ne donner aucun ſoupçon, il les laiſſa à la porte. Il en prit ſeulement un ou deux avec lui pour l'accompagner, & lorſqu'il ſe vit proche de la première garde, il feignit de ſe ſentir attaqué d'une maladie ſubite, & tomba par terre comme mort. Auſſi-tôt toute la garde accourut à lui; on le réleva & on le porta comme un homme prêt d'expirer dans une chambre voiſine. Cependant tandis que les ſoldats de la garde, étonnés d'un accident auſſi imprévû, s'empreſſoient tumultuairement de donner du ſecours au prétendu malade, & couroient chacun de leur côté, ne penſant à rien moins qu'au piége qu'on leur tendoit, ceux qui étoient reſtés à la porte du château profiterent de ce déſordre, & quelques ſoldats qui étoient encore au corps-de-garde n'ayant pas eu l'eſprit de les arrêter, ils entrerent tous à la file. Alors de Montault, voyant tout ſon monde arrivé, ſortit tout d'un coup de ſa létargie, & commença par ſe ſaiſir des premières armes qu'il trouva ſous ſa main. A ce ſignal ceux de ſa ſuite tirerent en même tems les arquebuſes qu'ils tenoient cachées ſous leurs habits, mirent l'épée à la main, &

chargerent la garde, qui ſe trouvant en déſordre, fut taillée en piéces ou obligée de ſe refugier dans le château. Enſuite ils ſe ſaiſirent de la porte, firent entrer la Valette, qui étoit dans le voiſinage, & ſe rendirent ainſi maîtres de la place.

Réduction de pluſieurs places de Normandie à l'obéïſſance du Roi.

D'un autre côté, le Roi ſ'étoit rendu à Laval dans le Maine, une des villes des plus riches du païs, & qui donne ſon nom à une des plus illuſtres maiſons du Royaume. Là Henri de Bourbon, Prince de Dombes, vint de Bretagne, dont il étoit Gouverneur, à la tête d'un corps de Nobleſſe, pour ſaluer S. M, qui lui fit beaucoup d'accueil. Ce Prince ſ'étoit rendu maître de Châteaubriand. Henri reſta quelques jours à Laval, d'où il ſe rendit à Mayenne, après avoir renvoyé le Prince de Dombes dans ſon gouvernement, & le Maréchal d'Aumont en Champagne, pour recevoir les ſecours qui lui venoient d'Allemagne.

D'Alençon.

Le Roi avoit fait marcher ſon armée du côté d'Alençon, capitale du Perche, ſous la conduite du Maréchal de Biron; & René de Saint-Dénis de Hertré eut ordre d'en faire le ſiége. Le Capitaine Lago commandoit la garniſon de cette place. D'abord on le ſomma de ſe rendre, & ſur ſon refus, on diſpoſa tout pour le ſiége. Mais l'artillerie qui étoit reſtée long-tems derriere, à cauſe que les chemins étoient entierement rompus, fut à peine arrivée que les bourgeois ſe rendirent; & Lago ſe retira dans le château avec environ trois cens hommes. Cependant le Roi ſe rendit au camp ſept jours après le Maréchal de Biron, c'eſt-à-dire le 15. de Décembre. Ainſi Lago appréhendant pire, & ne voyant d'ailleurs aucune eſpérance de ſecours, rendit la place le lendemain, à condition qu'il en ſortiroit, lui & ſes gens, vies & bagues ſauves. Le Roi traita les habitans avec beaucoup de douceur, quoiqu'on les ſoupçonnât d'ailleurs de favoriſer le parti de la Ligue. On leur confia la garde de leur ville, & on donna le gouvernement du château à de Hertré.

D'Argentan & de Domfront.

D'Alençon l'armée marcha vers Falaiſe, & reprit en chemin Argentan, où le Comte de Briſſac avoit fait entrer trois compagnies d'Infanterie. Tandis que le Roi étoit dans cette ville, il reçut avis de la révolution arrivée depuis peu à Domfront, autre ville de Normandie, qui n'eſt pas éloignée d'Argentan. Les habitans étant partagés au ſujet du gouvernement, le Baron de Vernic, Gouverneur du château, qui vouloit les mettre d'accord, étoit deſcendu à la ville, dans le deſſein d'appuyer le parti de la Ligue; mais il fut prévenu par ceux qui tenoient pour le Roi, qui ſe ſaiſirent de lui, & par ce moyen ſe rendirent maîtres du château. Auſſi-tôt ils en informerent le Roi par quelques-uns de ceux qui étoient dans les mêmes intérêts; & ce Prince leur ayant envoyé à propos les ſecours dont ils avoient beſoin, réduiſit par-là ſous ſon obéïſſance cette ville avec ſes habitans, à qui il accorda une amniſtie générale pour tout le paſſé, ſans exiger d'eux aucune amende.

De Falaiſe.

Falaiſe eſt une ville forte par ſa ſituation, bâtie ſur le penchant d'un côteau, dont le pied eſt environné d'un étang qui ne tarit jamais. Son château eſt, après celui de Caën, le plus fort de la Province. Le Comte de Briſſac étoit Gouverneur de cette place. C'étoit-là qu'il avoit mis en dépôt la plus grande partie du débris des effets précieux qu'il avoit pû ſauver du pillage du château d'Angers; & c'étoit auſſi ce qui l'animoit, plus que tout le reſte, à faire une vigoureuſe réſiſtance. D'ailleurs il comptoit beaucoup ſur le regiment du Chevalier Picard, avec lequel il devoit, diſoit-il, non ſeulement défendre les places que le Roi aſſiégeroit, mais encore reprendre celles que ceux de ſon parti avoient perduës par leur lâcheté. Charles de Biron fut commandé, à la tête d'un détachement de Cavalerie & d'Infanterie pour aller inveſtir cette ville. Il y arriva pendant la nuit, & ce fut fort à propos pour conſerver le bourg de la Guibrai, qui eſt comme un des fauxbourgs de la place, & l'endroit de la Province le plus renommé pour la foire qui s'y tient tous les ans. Les habitans de Falaiſe étoient ſortis, dans le deſſein de le réduire en cendres, afin que le Roi n'en pût tirer aucun avantage; mais Biron les repouſſa, & ils ne purent mettre le feu qu'à quelques maiſons détachées qui étoient les plus voiſines de la ville.

Le Roi, après avoir reconnu la place, jugea à propos de commencer par attaquer le château, perſuadé que s'il le prenoit une fois, il ſeroit infailliblement auſſi-tôt après maître de la ville; au lieu que s'il commençoit par la ville, il prévoyoit qu'il ſeroit enſuite beaucoup plus difficile de faire le ſiége du château. Cette place eſt commandée par un rocher tout hériſſé de pointes, qui n'en eſt ſeparé que par un précipice affreux, eſcarpé de tous côtés. Ce Prince y fit placer deux coulevrines, qui par leur feu continuel incommodoient fort les aſſiégés lorſqu'ils vouloient paſſer par la place du château pour aller au logement intérieur où le Comte de Briſſac s'étoit enfermé. Un peu au-deſſous on avoit dreſſé deux autres batteries, qui foudroyoient les tours du château de ce côté-là, afin qu'après les avoir ruinées, on pût enſuite battre le mur plus facilement. Cependant le Comte ayant été ſommé de ſe rendre, répondit qu'il ne le pouvoit en conſcience, parce qu'il avoit promis à ſon parti ſur le S. Sacrement, de ne jamais conſentir à aucune capitulation. Il ajoûta, que dans ſix mois il donneroit une plus ample réponſe. Sur quoi le Roi repartit en colere qu'il auroit ſoin de réduire ces ſix mois à ſix jours, dans l'eſpace deſquels il ſçauroit bien dégager Briſſac de ſon ſerment; mais qu'il lui en payeroit les fraix.

L'effet ſuivit de près la menace. Après quatre cens coups de canon, tout le haut de l'une des tours qui couvroit le mur qu'on avoit deſſein de battre, tomba, & il ſe trouva à l'autre une ouverture aſſez grande pour paſſer un homme. Auſſi-tôt le Roi crut devoir profiter de cet avantage; ſans attendre qu'on eût fait bréche au mur, il donna ordre à quelques ſoldats d'entrer dans cette tour, & de voir s'ils ne pourroient pas s'y loger pour quelque tems, afin de ſoutenir de ce poſte, qui étoit élevé, le reſte des troupes lorſqu'elles monteroient à l'aſſaut, après qu'on auroit fait bréche au corps de la place. Ces ordres furent ponctuellement exécutés; ces ſoldats s'introduiſirent dans la tour, & la trouvant ſans défenſe, ils firent ſigne à d'autres de les ſuivre. Ainſi ſe tirant les uns les autres avec de longues perches & des hallebardes, ils gagnerent l'étage d'en-haut. De-là ils paſſerent dans le château, & ſe gliſſant un à un par un petit ſentier qui étoit en dedans le long du mur, ils ſe détournerent du logement intérieur, qu'ils laiſſerent à main gauche, & arriverent ainſi à la porte du château qui conduit à la ville, l'enfoncerent, & ſe rendirent maîtres de la ville, qu'ils mirent au pillage. Il faut remarquer que pendant ce tems-là la garniſon, qui s'étoit retirée dans le logement intérieur, n'avoit oſé faire aucun mouvement, à cauſe des boulets que ces deux coulevrines dont j'ai parlé, faiſoient continuellement voler ſur tout l'eſpace qui s'étendoit entre ce logement & les murs du château. On ſe diposa enſuite à forcer la garniſon. D'abord elle demanda à capituler; mais le Roi fit réponſe, qu'il n'y avoit point d'autre capitulation à attendre que de ſe rendre à diſcrétion. Cependant il accorda enſuite au Comte de Briſſac la permiſſion de le venir trouver ſur ſa parole; & il obtint enfin avec la même facilité de ce Prince plein de clémence, que de toute la garniſon il y en auroit quinze avec lui, à qui on feroit grace de la vie, & qui reſteroient ſeulement priſonniers. Briſſac abandonna le reſte à la diſcrétion du Roi, qui en fit mourir très-peu, encore l'avoient ils bien mérité pour d'autres crimes. Car tout ce qu'il y avoit de ſcelérats, de gens qui avoient lieu de craindre la rigueur de la juſtice, ſe jettoient dans le parti de la Ligue, dans l'eſpérance de l'impunité que les Prédicateurs leur promettoient libéralement dans leurs Sermons. Au reſte le Roi donna au Baron de Biron, pour ſa part du butin, tous les riches effets que le Comte de Briſſac avoit fait tranſporter dans le château.

De Liſieux, &c.

Après la priſe de cette place, le Roi marcha à Liſieux, ville conſidérable par ſon Evêché. Lonchamp, qui y commandoit, ſe rendit à la ſeule approche du canon. Le Ponteau-de-mer, le Pont-l'Evêque, & Bayeux, ſe ſoûmirent auſſi dans le même tems.

De Honfleur.

Il ne reſtoit plus au Roi, pour ſe voir maître de tout le païs maritime qui eſt en deçà de la Seine, que de ſe mettre en poſſeſſion de Honfleur. C'eſt un château ſitué à l'embouchure de cette riviere, & environné de collines de toutes parts. Thomas Breton Chevalier de Grillon, frere de Louis Breton, commandoit dans cette place avec une bonne garniſon, qui étoit continuellement fortifiée par de nouvelles troupes, des convois de vivres & des munitions de guerre, qu'André de Brancas de Villars lui envoyoit du Havre de Grace & du païs de Caux, qui eſt de l'autre côté de la Seine.

Ce ſiége arrêta le Roi pendant quelque tems. On avoit déja pouſſé la tranchée juſques ſur le bord du foſſé; & on n'en étoit pas plus avancé. Enfin on fit couler à fond un vaiſſeau à l'entrée du port, qui en boucha l'avenuë, & coupa ainſi toute communication entre Grillon & Villars. Alors les aſſiégés demanderent à capituler, & on convint d'une tréve. Dans cet intervalle de Belfontaine, Gentilhomme de la Province, diſtingué par ſa valeur, & qui avoit été Maréchal de camp en Flandre dans l'armée du Duc d'Anjou, s'étant allé promener ſur la foi publique au-delà d'un voile qu'on avoit ſuſpendu dans un fauxbourg voiſin, pour empecher les aſſiégés de viſer à nos gens lorſqu'ils paſſoient par-là, & de les tirer à coup ſûr, fut tué lâchement d'un coup d'arquebuſe, par un ſoldat qui s'étoit mis en embuſcade, & qui l'avoit pris pour le Roi, à qui il reſſembloit effecti-

Henri IV. 1589.

vement aſſez par la taille & par l'habillement. Auſſi dès qu'on le vit tomber, on entendit aſſez proche de-là un grand cri de joye, comme ſi le Roi eût été tué. Il n'y avoit preſque perſonne dans l'armée qui ne jugeât qu'on devoit punir un tel attentat avec la derniere rigueur. Mais ſoit que le Roi eût une extrême envie de ſe rendre au plutôt maître de la place, ſoit qu'il ne fît que ſuivre ſon inclination naturelle, qui le portoit à la clémence, il diſſimula cet outrage, & accorda aux aſſiégés une capitulation honorable.

Ce ſiége fut fécond en accidens. Jean de Durfort de Borne, qui commandoit l'artillerie, avoit été dangereuſement bleſſé d'un coup d'arquebuſe. Tandis que ſa bleſſure le retenoit au lit, & que de Renty commandoit l'artillerie en ſa place, un canonnier eut l'imprudence de mettre le feu à une piéce de canon, pendant que de Ferrieres, frere d'Ambleville, s'entretenoit par ordre du Roi avec un de ſes amis qui étoit ſorti de la place pour conférer avec lui, & le tua. Cette mort cauſa un regret ſenſible au Roi.

De Toucques.

Ce fut auſſi dans ce tems-là que le château de Toucques ſe ſoûmit, à des conditions que le Roi accorda ſans beaucoup delibérer, afin de voler au ſecours de Meulan, que les ennemis preſſoient vivement.

Fin du Livre Quatrevingt dix-ſeptième.

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE QUATREVINGT DIX-HUITIE'ME.

SOMMAIRE.

PRiſe de Pontoiſe par le Duc de Mayenne. Siége de Meulan. Action courageuſe de deux ſoldats de la garniſon. Le Roi vient au ſecours de la place. Levée du ſiége. Priſe de Verneuil par le Comte de Soiſſons. Succès de la négociation de Sancy en Allemagne. Défaite des troupes Allemandes par le Duc de Lorraine. Tentative du Maréchal d'Aumont ſur Monbart. Arrivée du Duc de Luxembourg à Rome. Arrivée du Cardinal Cajetan à Paris. Arrêt du Parlement de Tours contre le Légat, caſſé par celui de Paris. Décret de la Sorbonne en faveur de la Ligue. Lettres du Légat à tous les Archevêques & Evêques du Royaume. Arrêt du Parlement de Paris en faveur du Cardinal de Bourbon, Manifeſte du Roi d'Eſpagne à ce ſujet. Punition du Pere Edmond Bourgoin, Jacobin. Siége de Dreux par l'armée du Roi. Levée du ſiége. Bataille d'Ivry. Ordre de bataille des deux armées. Harangue du Roi à ſes troupes. Défaite de l'armée de la Ligue. Fuite du Duc de Mayenne à Mantes. Lettre de ce Duc au Pape & au Roi d'Eſpagne au ſujet de cette déroute. Sentimens différens ſur la conduite de Sixte V. à l'égard de la Ligue. Défaite des troupes de la Ligue en Auvergne. Priſe d'Iſſoire par le parti du Roi. Entrevûë du Légat & du Maréchal de Biron à Noiſy. Plaiſanterie de Givry en cette occaſion. Réduction de Corbeil & de Lagny à l'obéïſſance du Roi. Défaite des Eſpagnols dans le païs Meſſin par les troupes de ce Prince. Défaite de Lanſac dans le Maine. Saint-Malo ſurpris par le Duc de Mercœur. Priſe de Melun par l'armée du Roi. Réduction de Moret, de Creſcy, de Provins, de Montereau, de Pont-ſur-Seine, de Bray, & de Nogent-ſur-Seine. Entrepriſe du Roi ſur la ville de Sens. Négociation de l'Evêque de Ceneda à la Cour, de la part du Légat. Priſe de Verneuil par les troupes de la Ligue. Avantages remportés par le parti du Roi. Siége de Paris. Le Roi ſe ſaiſit du pont de Charenton & de Saint-Maur Réduction de la Ferté-Bernard. Mort du Cardinal de Bourbon ; ſon caractère. Voyage du Duc de Mayenne en Flandre, pour hâter le ſecours. Préparatifs des Pariſiens pour ſoutenir le ſiége. Cas de conſcience propoſé à la Sorbonne par les Seize. Proceſſion de la Ligue.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

La Rélation de Joachim de Berengueville; le Journal militaire du Roi; Le Journal du ſiége de Paris, écrit par les aſſiégés; Les Lettres de François de Luxembourg; les Actes publiés; les Regîtres du Parlement de Paris; Les Lettres interceptées du Duc de Mayenne; Antoine Cicarelli.

HENRI IV. 1590.

Affaires de France.

Le Duc de Mayenne prend Pontoiſe.

Tandis que le Roi étoit occupé en Normandie, le Duc de Mayenne, chagrin de n'avoir pû réüſſir à ſon expédition de Dieppe, & d'y avoir perdu beaucoup de ſa réputation, alla faire une tentative ſur Pontoiſe. Le feu Roi avoit donné le commandement de cette place à Pierre de Mornai, Sieur de Buy. Le Duc prit le moment que ce Gouverneur étoit ſorti de Pontoiſe, mit le ſiége devant cette ville, & la ſerra de ſi près qu'aucun ſecours ne pouvant y entrer, le Lieutenant de Mornai fut obligé de ſe rendre. On ſoupçonna cependant cet Officier d'avoir été d'intelligence avec l'ennemi, & d'avoir livré ſa place. Quoi qu'il en ſoit, le Duc profitant de cet avantage, marcha de-là contre Meulan, réſolu d'en faire le ſiége.

Il aſſiége Meulan.

Meulan eſt une petite ville ſur la Seine. Joachim de Berengueville en étoit alors Gouverneur, & y tenoit garniſon pour le Roi. C'étoit un brave Officier, homme d'expérience, qui fit une ſi belle défenſe en cette occaſion, que trompant l'attente de tout le monde, il donna le tems au Roi de venir à la tête d'un détachement faire lever le ſiége. De Saint-Marc commandoit d'abord dans cette place au nom de la Ligue; & il y avoit environ un an qu'il avoit embraſſé le parti de Henri III, lorſque ce Prince faiſoit le ſiége de Pontoiſe. Henri III. ayant été aſſaſſiné, Henri IV, qui ne comptoit pas trop ſur Saint-Marc, & qui regardoit Meulan comme un poſte avantageux pour paſſer la Seine, donna ordre au Maréchal d'Aumont, dont le zèle & la valeur lui étoient connus, de s'y tranſporter, afin de viſiter la place & de voir ſi elle étoit en état de défenſe. Le Maréchal s'acquitta exactement de ſa commiſſion; & après avoir retiré Saint-Marc de Meulan, il y avoit fait entrer Berengueville, Meſtre de camp du regiment de Cambrai, avec cinq compagnies, qui faiſoient moitié de ſon regiment, ſçavoir la Colonelle, & celles des Capitaines la Fontaine, la Chapelle, Guimar, & Chailly.

Situation de cette place.

Cette ville eſt commandée par une colline, ſur le haut de laquelle étoit autrefois un château, dont on voit encore aujourd'hui les ruines. Elle eſt compoſée de quelques maiſons répanduës le long de la Seine, qui coule au pied. Du reſte ſes murs ſont bas, faits ſeulement de pierre & de bouë, ſans tours, & ſans être défendus par aucun rempart. Un pont de communication joint à la ville une Iſle de ſix arpens d'étenduë, où ſe voit un fort flanqué de quatre tours, dont la plus conſiderable ſert de défenſe à la pointe de la Baſtille; deux autres couvrent les flancs de cet ouvrage; & la quatrième, appellée communément la tour aux Chiens, regarde l'Iſle de Saint-Coſme. De-là on paſſe la Seine ſur un pont, dont la tete, ſur le rivage oppoſé, eſt défenduë par une tour, nommée la Sangle, ſans autre fortification. Cette tour eſt commandée par une colline; & de l'autre côté l'égliſe de Notre-Dame commande de même la Baſtille. Le premier ſoin de Berengueville fut de pourvoir aux fortifications de la place. On commença par ſon ordre à travailler à un rempart, pour ſoutenir les murs de la ville; il fit élever quelques cavaliers dans les endroits qu'il jugea en avoir beſoin, & tira à la tête du petit pont qui regarde la ville deux retranchemens, qu'on fortifia avec de la terre. En même tems il détacha le Capitaine la Chapelle avec ſa compagnie, pour aller ſe ſaiſir du pont de Poiſſy ſur la Seine, afin de fermer ce paſſage à l'ennemi.

L'ouverture du ſiége ſe fit le 9. de Janvier; & le Duc de Mayenne ayant fait pointer une batterie contre la porte de Beauvais, dont le Capitaine la Fontaine avoit la garde, on commença à tirer le lendemain. Après cent coups de canon, la bréche ſe trouva conſiderable, & la tour fort ébranlee; mais la nuit qui ſurvint, empêcha les ennemis de tenter un aſſaut ce jour-là, & donna le tems aux aſſiégés de réparer le déſordre que l'artillerie avoit fait.

Il n'y avoit en tout que quatre vingt chevaux, & ſix cens hommes de pied dans la place. Deux jours après, quatre vingt Arquebuſiers & trente Cuiraſſiers firent une ſortie avec tant de ſuccès, qu'ils ſe virent longtems maîtres du canon des ennemis. Ils auroient même pû l'enlever, ſi la porte de la ville n'eût été murée. Ainſi, dès le lendemain, les aſſiégeans changerent leurs batteries, & en éleverent une ſur le côteau, compoſée de trois groſſes piéces de canon & de trois coulevrines, qui commencerent à foudroyer le mur oppoſé, qui étoit très-foible, & dont on avoit confié la défenſe au Capitaine Guimar & à ſa compagnie. En même tems quelque artillerie, pointée du cimetiere Saint-Nicolas contre la tour quarrée & le mur voiſin, y fit bien-tôt une bréche de quarante pas de largeur.

Comme il y avoit de l'apparence que les ennemis tenteroient un aſſaut de ce côté-là, de Berengueville, qui ne ſe voyoit pas en état de conſerver la ville plus long-tems, ne voulant cependant pas abandonner ſes gens à la merci de l'ennemi, feignit de ſe diſpoſer à marcher à leur ſecours. Dans cette vûë il fit paſſer quelques troupes dans la ville par le petit pont, à la vûë des aſſiégeans, qui étoient déja en bataille, prêts à monter à la bréche. Ce mouvement fit faire alte aux ennemis, & donna le tems aux aſſiégés de ſe retirer heureuſement en bon ordre. Alors les Ligueurs entrerent par la bréche, ſans trouver la moindre réſiſtance, & ſe répandant auſſi-tôt dans les égliſes, où les habitans s'étoient refugiés avec leurs femmes & leurs enfans, pillerent tout ce qui ſe trouva à leur diſcrétion. Ils éleverent enſuite contre la tour du petit pont un bon retranchement, compoſé de tonneaux pleins de terre. La nuit même il fut attaqué, & preſque

Priſe & pillage de la ville.

preſque emporté dans une ſortie que fit Berengueville, qui en renverſa une grande partie avec des crocs.

La garniſon eſt réſolue de ſe bien défendre dans le château.

Cependant comme les aſſiégés étoient réſolus à tenir ferme juſqu'au bout, on ſongea à menager les proviſions qui étoient dans la place. Ainſi on nomma quelques-uns des bourgeois, pour départir à chacun la ration de pain & de vin qui fut aſſignée par tête. Il faiſoit alors un froid très-piquant. La riviere étoit entierement glacée au-deſſus & au-deſſous des ponts, & favoriſoit ainſi les approches à l'ennemi. Pour remedier à cet inconvenient, Berengueville commanda cinquante Suiſſes, qu'on avoit jettés dans la place quelque tems avant l'arrivée du Duc de Mayenne, pour aller rompre les glaces à coups de haches, de pics, & de marteaux, avec ordre de tirer un retranchement entre l'Iſle Saint-Nicaiſe & la tour qui couvroit la pointe de la Baſtille, juſqu'au petit pont. Les Suiſſes s'acquitterent avec ardeur de cette commiſſion; ce qui fut d'un grand ſecours pour les aſſiégés; car le Duc de Nemours étoit dans le voiſinage, où il tenoit des bateaux tout prêts pour faire paſſer des troupes dans l'Iſle. La nuit ſuivante un grand pan du mur, qui de lui-même étoit très-foible, ébranlé d'ailleurs par le bruit du canon, s'écroula; enſorte qu'il ſe trouva une bréche de plus de quarante pas de largeur; mais Berengueville la fit réparer auſſi-tôt avec de la terre.

Deux ſoldats de la garniſon coulent à fond les bateaux ennemis.

Quelque preſſés que fuſſent les aſſiégés, juſques-là tout leur avoit réüſſi. Un nouvel incident contribua encore à augmenter leur courage. Deux ſoldats de la garniſon ayant choiſi une nuit fort noire, malgré la rigueur de la ſaiſon, malgré les glaçons dont la riviere étoit couverte, & malgré la rapidité de l'eau qui ſe trouvoit reſſerrée ſous les ponts, s'approcherent à la nage des bateaux ennemis; couperent les cables qui les retenoient; les troüerent avec des tarrieres dont ils avoient fait proviſion; en coulerent à fond une partie, & emmenerent le reſte avec eux. Ce coup hardi fut depuis d'un grand ſecours aux aſſiégés, à qui il ouvrit un chemin pour faire des courſes par la riviere. Berengueville ne fut pas long-tems ſans en tirer avantage. Ayant eu avis que le Duc de Mayenne avoit laiſſé une partie de ſes munitions dans la baſſe-cour du château de Fréne, il détacha le Maréchal des logis de ſa compagnie de Cavalerie, avec quelques ſoldats, pour aller les enlever. L'entrepriſe réüſſit, & cet Officier ayant ſurpris la baſſe-cour pendant la nuit, rapporta bonne proviſion de poudre & de méche dans la place, où l'on commençoit à en avoir grand beſoin.

D'un autre côté le Duc de Mayenne, ennuyé de la longueur du ſiége, détacha le 22. de Janvier le Colonel Jaulge avec ſon regiment, compoſé de mille Fantaſſins, avec ordre d'aller paſſer la Seine à Mantes, de ſe rendre de-là au village des Mureaux, de l'autre côté de cette riviere, & de ſe ſaiſir de la tour de Sangle; ce qui s'exécuta. Déja le Colonel commençoit à ſe fortifier dans le village, lorſque Berengueville le chargea fort à propos, à la tête de quatre vingt Arquebuſiers & de trente Cuiraſſiers, fit pluſieurs priſonniers, & renverſa la plus grande partie de ſes retranchemens faits avec des tonneaux, ſans avoir perdu un ſeul homme. Ainſi les ennemis furent obligés de s'éloigner, & de ſe fortifier dans l'égliſe.

Alors un ſoldat entra dans la place à la nage, & rendit au Gouverneur des lettres, par leſquelles le Roi lui donnoit avis de ſon arrivée. Au reſte, la marche de ce Prince n'étoit pas ignorée des ennemis, ſur-tout de Chrétien de Savigny, Sieur de Roſne, à qui le Duc de Mayenne avoit donné ordre de ſuivre de Colonel Jaulge avec un détachement de ſes troupes. Après plus de cinq cens coups de canon, tirés contre la porte de la Sangle, cet Officier, voyant une bréche à la muraille de plus de ſoixante pas de largeur, y fit donner un aſſaut général le 11. de Février; mais il fut reçu vigoureuſement par de Berengueville, qui s'étoit retranché en dedans, & qui combattant aux premiers rangs, l'obligea de ſe retirer. La plûpart des aſſaillans périrent à cette attaque; & de Roſne ayant demandé permiſſion de faire retirer leurs corps de la bréche afin de les enterrer, de Berengueville la lui accorda de grand cœur. Le lendemain les ennemis tenterent un nouvel aſſaut par la chauſſée; mais les aſſiégés ayant pointé quelques petites piéces de campagne contre cette porte, ils les obligerent d'abandonner la chauſſée en déſordre. Ainſi cette nouvelle tentative ne réüſſit point.

Cependant ſur le bruit de la marche du Roi, de Roſne crut devoir prévenir le danger auquel il alloit ſe voir expoſé. Ainſi, dès la nuit ſuivante, il fit retirer ſon artillerie trois heures avant le jour, & alla paſſer la riviere à Triel, où on lui tenoit des bateaux prêts, ayant poſté à ſon arriere-garde quelques troupes d'élite pour arrêter les Royaliſtes, au cas qu'ils entrepriſſent de le troubler dans ſa retraite. Enfin le 13. l'armée du Roi parut à la vûë de Meulan. Ce Prince entra lui-même dans la place par la porte de la Sangle, accompagné du Comte de Soiſſons, du Comte de Saint-Paul, du Maréchal de Biron, & de Maximilien de Bethune Sieur de Roſny; enſuite, après avoir donné de grands éloges à la valeur des aſſiégés, & avoir viſité la place, il ſe retira dans ſon camp.

L'armée du Roi paroit à la vûë de Meulan.

Après le départ de ce Prince, le Duc de Mayenne, qui étoit campé de l'autre côté de la riviere, tranſporta toute ſon artillerie ſur le côteau & à l'égliſe qui eſt au pied, & recommença de-là à battre la Baſtille. Cinq cens coups de canon ſuffirent pour ruiner le mur, qui étoit très-foible, & pour ébranler la tour. Ainſi le Duc ſe diſpoſa à marcher à l'attaque. Alors les aſſiégés, ne ſe trouvant pas en état de ſoutenir cet effort, ſe rallierent auprès des arches du pont, firent tête à l'ennemi, & donnerent avis au Roi du danger où ils étoient. Sur cette nouvelle ce Prince accourut à leur ſecours avec du canon; & l'ayant fait mettre en batterie à propos vers la porte de la Sangle, il reprit une des arches du pont dont les aſſiégeans s'étoient rendus maîtres, & fit paſſer dans l'Iſle Saint-Nicaiſe des troupes, qui les chaſſerent auſſi de ce poſte. Le Roi ravitailla enſuite la place; & y ayant fait entrer une compagnie de Lanſquenets, à la place des Suiſſes qu'il en retira, il ramena l'artillerie au camp, réſolu dès-lors d'aller faire le ſiége de Dreux.

Levée du ſiége.

Sur ces entrefaites le Duc de Mayenne eut avis, que ceux qui tenoient dans Roüen le parti du Roi s'étoient ſaiſis du vieux palais; & comme il appréhendoit de plus fâcheuſes ſuites de cet accident, il décampa le 27. de Février, & marcha de ce côté-là avec une partie de ſon armée. Il eut la précaution de couler à fond une partie des bateaux qu'il avoit préparés pour aſſaillir Meulan du côté de la Seine; & il fit deſcendre la riviere aux autres, de peur que les aſſiégés n'en profitaſſent. Le lendemain, le reſte de l'armée de la Ligue mit le feu à ſes retranchemens & abandonna la ville. Cependant les ennemis reparurent encore le 2. de Mars. Le jour ſuivant ils ſe mirent en bataille, comme s'ils euſſent eu deſſein d'attaquer la tour qui couvroit la pointe de la Baſtille; & ils mirent quelques troupes à la porte de l'égliſe & dans les maiſons voiſines. Mais les aſſiégés ayant fait ſur eux une ſortie vigoureuſe, il y eut une action très-chaude, pendant laquelle les aſſiégeans firent leur retraite. Après leur départ, les habitans commencerent par rendre graces à Dieu de la levée du ſiége; & le Clergé de la ville fit une proceſſion ſolemnelle, où aſſiſta Berengueville avec tous les Officiers de la garniſon. En même tems le Roi détacha le Comte de Soiſſons, pour aller reprendre Verneuil dans le Perche; l'entrepriſe eut le ſuccès qu'on en eſpéroit; le Comte mit une forte garniſon dans la ville & le château, & il en donna le commandement à Théodore de Ligneris, qui avoit ſuivi le parti de la Ligue & qui prêta ſerment de fidélité au Roi.

Succès du voyage de Sancy en Allemagne.

Lettre du Roi aux Princes Proteſtans de l'Empire.

Ce fut vers ce tems-là que le Roi reçut des nouvelles qui ne lui firent pas trop de plaiſir, au ſujet du ſuccès qu'avoit eu le voyage de Sancy en Allemagne. Henri IV, après la mort de ſon prédeceſſeur, l'avoit chargé de s'y rendre pour lever de nouvelles troupes. Il lui avoit donné pour cela les pouvoirs les plus amples, avec des lettres pour les Princes Proteſtans de l'Empire. Elles contenoient en ſubſtance: Que depuis trente ans les Eſpagnols entretenoient la diviſion en France, dans le deſſein d'aſſurer à Philippe, par la ruine de ce floriſſant Royaume, cette Monarchie univerſelle dont Charles V. ſon pere avoit formé le projet: Qu'en effet, tant que cette Couronne ſubſiſteroit, ils avoient toûjours un rival à craindre, & une barriere que Dieu ſembloit avoir oppoſée à leur ambition inſatiable, qui arrêtoit le cours de leurs projets, qui les empêchoit d'envahir les Etats des autres Princes moins puiſſans, qui ne ſe ſoutenoient que par la protection de l'Empire, & que cette Nation injuſte avoit déja dépouillés en idée: Qu'ils avoient mis tout en œuvre pour venir à bout de leur entrepriſe: Qu'enfin, par une guerre civile de tant d'années, ils avoient affoibli & épuiſé ce puiſſant Etat; mais que voyant qu'il reſtoit encore dans le cœur de la Nation un attachement naturel pour ſes maîtres, ils avoient ſuſcité le Duc de Guiſe, qui s'étoit acquis un grand crédit parmi les Catholiques, & l'avoient engagé à tourner contre le Roi même, des armes qui avoient été deſtinées à écraſer les Proteſtans: Que depuis ce tems-là ce Prince infortuné, chaſſé honteuſement de ſa capitale, s'étoit vû réduit, par l'ambition du Duc, à la funeſte néceſſité de chercher ſa ſûreté dans la perte de ce rebelle: Qu'après ſa mort le Duc de Mayenne,

yenne, ſon frere, avoit marché ſur les mêmes traces; & que ce que l'un méditoit de faire à Blois, l'autre l'avoit exécuté à la vûë de Paris, en allant choiſir dans l'Ordre des Dominicains un parricide déteſtable pour aſſaſſiner le Roi: Que tous les Souverains, & ſur-tout les Princes de l'Empire, étoient intéreſſés à ce qu'un attentat auſſi abominable, dont le ſouvenir ſeroit à jamais en horreur, ne reſtât pas impuni: Qu'après s'être crus autoriſés à ſecourir le Roi contre ſes ſujets rebelles; après l'avoir lui-même aſſiſté toûjours ſi à propos, avant que la mort de ce Prince lui eût ouvert un chemin au trône, où il avoit été appellé par une ſucceſſion légitime; à préſent qu'il s'agiſſoit de tirer vengeance d'un crime ſi affreux, & de purger le Royaume de la race impie de ces exécrables aſſaſſins, ils étoient obligés de mettre tout en œuvre, pour contribuer autant qu'il étoit en eux à rétablir en France une paix à laquelle on voyoit plus de diſpoſition que jamais: Que depuis le coup malheureux qui avoit enlevé le feu Roi, les ennemis de l'Etat, à qui il ne reſtoit plus que cette ſeule reſſource, avoient mis en œuvre la fraude & l'artifice pour ſemer la diviſion parmi les Seigneurs & les grands-Officiers de l'armée du Roi, dans la vûë de les détacher de ſon ſervice, & de les attirer à leur parti: Que cependant tous s'étoient enfin réünis pour le reconnoître, à condition que dans ſix mois il ne feroit aucun changement au ſujet de la Religion; ce qui étoit l'article principal des rebelles, juſqu'à ce qu'une Aſſemblée des Seigneurs de la Nation ou des Etats généraux du Royaume, ou un Concile légitime, général ou national, en eût autrement ordonné: Qu'à la vérité la crainte ou l'eſpérance avoit engagé quelques Seigneurs à l'abandonner; mais que comme il les connoiſſoit pour etre peu affectionnés à ſa perſonne & au bien de ſon Royaume, ils l'avoient trouvé plus diſpoſé à leur accorder leur congé, qu'ils n'avoient d'envie de l'obtenir; & qu'il avoit laiſſé à la honte dont ils s'étoient couverts par cette démarche, & aux remords que leur perfidie devoit leur cauſer, le ſoin de le venger de leur retraite: Qu'au reſte, voyant que le voiſinage de Paris rendoit de jour en jour la déſertion plus à craindre, il avoit réſolu de s'en éloigner: Qu'il s'étoit donc retiré avec une partie de ſon armée dans la Province de Normandie, voiſine de la capitale; & qu'il avoit partagé le reſte de ſes troupes entre le Duc de Longueville, Gouverneur de Picardie, & le Maréchal d'Aumont, qui étoit paſſé en Champagne, pour aller recevoir ſur la frontiere les ſecours qu'il attendoit: Que c'étoit pour les hâter qu'il avoit député vers eux Nicolas Harlai de Sancy; Qu'en attendant l'arrivée de l'armée nombreuſe qu'ils avoient promis de fournir à ſon prédeceſſeur, il étoit chargé de faire entrer en France quelques troupes dont il ne pouvoit ſe paſſer dans les conjonctures préſentes, & de recevoir d'eux cent cinquante mille écus d'or, à compte ſur les trois cens mille qu'ils s'étoient de même engagés à faire toucher au feu Roi: Qu'il en avoit un très-grand beſoin; & que ſans ce ſecours il lui ſeroit très-difficile de retenir ſes troupes dans un tems de révolte, tel que celui où il ſe trouvoit: Qu'il n'y avoit donc point de tems à perdre; & que le moindre délai feroit autant de tort à ſon parti qu'un véritable refus: Qu'il étoit menacé, d'un côté par le Duc de Lorraine, de l'autre par le Prince de Parme, & qu'il y avoit lieu de croire qu'ils alloient mettre tout en œuvre pour l'empecher de s'affermir ſur un trône où il venoit à peine de monter: Qu'à l'égard des autres cent cinquante mille écus reſtans, il les deſtinoit, avec l'argent que lui avoit promis la Reine d'Angleterre, à lever une puiſſante armée, qu'on feroit paſſer en France dans la ſuite; mais dont le ſecours lui deviendroit inutile, ſi on lui refuſoit celui dont il avoit beſoin actuellement pour maintenir ſon parti: Que dans cette vûë il avoit chargé Sancy de tous les pouvoirs néceſſaires pour leur donner, à eux & à ſes autres créanciers, toutes les ſûretés qu'ils pouvoient ſouhaiter; avec ordre de leur engager pour cela, ou les revenus de la Couronne, & telles villes du Royaume qu'ils demanderoient, ou, s'ils aimoient mieux, les grands domaines qu'il poſſedoit en France de ſon chef, & qui n'étoient point encore chargés des dettes que ſes prédeceſſeurs avoient contractées.

Sancy va à Bâle & à Heidelberg.

Muni de ces inſtructions, Sancy ſe rendit à Bâle; & y ayant trouvé Antoine de Moret des Reaux, qui avant la mort du feu Roi étoit paſſé en Allemagne avec Gaſpard de Schomberg, il l'engagea à retourner avec lui à Heidelberg, afin de prendre des meſures avec le Duc Jean-Caſimir, (1) qui gouvernoit alors l'Electorat, ſur le ſujet de ſon voyage. Le réſultat des conférences qu'il eut avec ce Prince, fut que de Lenty leveroit inceſſamment un regiment de Lanſquenets, & le Colonel Dammartin quinze cens Reîtres; & que ces troupes ſe rendroient à un certain jour dans les plaines de Straſbourg, où on en feroit la revûë.

Sur ces entrefaites arriva à Heidelberg Armand Frentz, qui depuis quelque tems campoit autour d'Aix-la-Chapelle avec quinze cens chevaux, qu'il avoit levés par ordre de Louis de Gonzague Duc de Nevers. Ce Seigneur ne pouvant plus ſupporter l'inſolence du Capitaine Saint-Paul, qui avoit été aſſez hardi pour prendre le titre de Duc de Rhetelois, & qui déſoloit ce païs par des courſes continuelles, avoit réſolu, avec l'agrément du feu Roi, de lui faire la guerre à ſes dépens. Mais la mort de ce Prince ayant changé la face des affaires, le Duc s'étoit fait un ſcrupule de pourſuivre cette entrepriſe, & n'avoit point donné l'argent qu'il avoit promis pour faire ces levées. Ainſi Frentz, qui appréhendoit de porter toute la perte de ce contre-tems, ayant appris que le nouveau Roi levoit des troupes, vint offrir ſes ſervices à Sancy, l'aſſûrant que ſes gens étoient ſur pied & en état de marcher. Il étoit cependant vrai que la plus grande partie, ennuyée d'un ſi long retardement, avoit deſerté. Sancy accepta la propoſition; & il donna rendez-vous à Frentz & à Wambach, qui avoit promis de lever auſſi un regiment de Lanſquenets, pour ſe trouver à Francfort à un certain jour dont ils convinrent, afin de prendre de concert les meſures néceſſaires.

Son ſucces au-

Cependant Sancy, accompagné de des Reaux, paſſa à Caſſel, pour conprès du Landgrave de Heſſe.

---

(1) Jean Caſimir, frere de Fréderic III. Electeur Palatin du Rhin, oncle de Fréderic IV. alors Electeur, mais en bas âge, fut chargé de la tutelle de ſon neveu, & de l'adminiſtration de l'Electorat pendant ſa minorité. M. de Thou ſuppoſe ici que ſon Lecteur n'a pas oublié cette circonſtance.

conférer avec Guillaume Landgrave de Heſſe, un des Princes des plus ſages de ſon tems, & des plus anciens alliés de la France. Le Landgrave approuva les meſures qu'on avoit priſes avec le Prince Palatin, & ne ſe fit pas prier pour fournir à la dépenſe. En même tems il conſeilla à Sancy, d'emprunter auſſi de l'argent à Ulm & à Nuremberg; & il lui donna des lettres de recommandation pour ces deux villes. Ce Miniſtre chargea de cette négociation des Reaux & Louis Perrot, Secretaire du Roi; & ils s'en acquitterent heureuſement.

Défaite des troupes Allemandes par le Duc de Lorraine.

Déja le Colonel Dammartin s'étoit rendu à Straſbourg avec les troupes qu'il avoit fait partir avant lui. Les ſoldats de Lenty arrivoient auſſi tous les jours à la file, lorſque le Duc de Lorraine, ayant eu avis de ces nouvelles levées, forma le deſſein de les tailler en piéces avant qu'elles euſſent paſſé en revûë & fuſſent en état de ſervir. Dans cette vûë il rappella Henri Marquis de Pont-à-Mouſſon, ſon fils, qui avoit ſuivi le Duc de Mayenne à ſon expédition de Dieppe à la tête d'un corps de bonnes troupes, le Capitaine Saint-Paul, & quelques autres Officiers, à qui il donna rendez-vous à Nancy pour le 29. de Novembre. Enſuite il ſe mit en marche, accompagné de François Comte de Vaudemont, ſon ſecond fils, & de Charles-Philippe de Croy Marquis d'Havré, alla en paſſant en dévotion à Saint-Nicolas, & prit ſa route vers Blamont & Pfaltzbourg. De-là, ayant paſſé le mont de Voſge, il ſe rendit en cinq jours de marche à Zabern, & le ſur-lendemain, 5. du mois de Décembre, il fit la revûë de ſon armée à Waſtenheim Elle étoit compoſée de deux mille chevaux, tous en bon ordre, de deux mille hommes d'Infanterie Françoiſe, commandés par le Capitaine Saint-Paul, & de deux mille Lanſquenets, ſous la conduite de Jaques Marquis de Bade. Monſtreuil, Maréchal de camp, ayant détaché Saint-Paul, le ſuivit auſſi-tôt après à la tête de trois cornettes de Chevaux-légers & de trois compagnies d'Arquebuſiers à cheval, & ayant paſſé la riviere d'Ille, derriere laquelle les troupes de Lenty ſe croyoient fort à couvert, il les chargea à Botzen, & les défit. Trois compagnies ſe rendirent à l'inſtant même; & deux autres deux jours après, proche de Bretenen.

Le reſte des troupes Allemandes prend ſa route par Bâle.

Cet échec embarraſſa Sancy, qui n'avoit encore rien de prêt, & qui ſe laſſoit d'attendre Frentz & Wambach, qui tarderent à ſe rendre plus qu'il n'eſpéroit. Cependant il ne perdit pas courage en cette occaſion; il perſuada au Colonel Dammartin & à ſes troupes, que pour éviter de tomber entre les mains des ennemis, ils devoient laiſſer leurs chariots & leur bagage, qui ne ſerviroient qu'à les embarraſſer dans leur route, & ſe retirer du côté de Bâle, avec ce qu'ils pourroient rallier des ſoldats de Lenty; leur faiſant entendre, que de-là il leur ſeroit aiſé de prendre la route de Langres, au travers du Comté de Montbeliard & de la Franche-Comté, & de ſe joindre au Maréchal d'Aumont, qui avoit ordre de les attendre de ce côté-là à la tête d'un détachement de l'armée Françoiſe. Cet avis fut ſuivi avec joye par les Allemans. Ils partirent, accompagnés de ce qui reſtoit des gens de pied de Lenty & de ceux de Wambach. Animés par les promeſſes de Sancy, ils traverſerent courageuſement à la nage, en ſe tenant à la queuë des chevaux, les rivieres & les ruiſſeaux dont le débordement avoit inondé la campagne. Comme ils étoient pourſuivis par les ennemis, pluſieurs périrent dans les eaux; les autres arriverent heureuſement en lieu de ſûreté, d'où ils paſſerent enſuite en France, & ſe joignirent au Maréchal d'Aumont.

Traité de Sancy avec le Duc de Wirtemberg.

On envoye le Colonel Frentz à Mets.

Cependant Sancy avoit traité avec le Duc Fréderic de Wirtemberg, Comte de Montbeliard; & en lui engageant les domaines que le Roi poſſedoit de ſon chef dans la Flandre, il en avoit obtenu un ſecours d'argent fort conſiderable. De-là il retourna à Strasbourg pour attendre les troupes de Frentz, qui arriverent enfin à la file. Sancy, qui voyoit ces nouvelles levées expoſées chaque jour aux inſultes de l'armée Lorraine, obtint pour elles du Corps de ville la permiſſion d'aller camper au-delà du Rhin. Déja le Colonel Dammartin étoit arrivé ſur la frontiere, & il n'y avoit pas d'apparence que les troupes de Frentz puſſent le joindre. Ainſi, de concert avec le Duc Jean-Caſimir, il fut réſolu que, pour obliger les Lorrains à tourner leurs forces ailleurs, elles rebrouſſeroient ſur leurs pas, & ſe rendroient à Mets, qui ſe voyoit ſans ceſſe expoſé aux courſes continuelles des ennemis, d'où elles feroient la guerre au Duc de Lorraine. En conſequence Frentz, après avoir fait la revûë de ſes troupes, qui ſe trouverent monter à cinq cens chevaux, traverſa le Duché de Deux-ponts, accompagné de des Reaux, & décampant pendant la nuit, il fit tant de diligence qu'il arriva de-là le lendemain à Mets, ſans avoir perdu un ſeul homme.

Les Lanſquenets qui étoient au ſervice du Duc de Lorraine paſſerent enſuite en Champagne, ſous la conduite du Capitaine Saint-Paul, & de-là en Bourgogne, où ils prirent le Cardinal Cajetan à Dijon, & l'eſcorterent juſqu'à Paris. On ne peut exprimer les excès qu'ils commirent ſur toute cette route. Les égliſes même ne furent pas à couvert de leurs inſultes; & quoique l'on fût en carême, ils ne faiſoient point difficulté de manger publiquement de la viande; ils en badinoient, diſant qu'ils le pouvoient faire en conſcience, parce qu'ils menoient avec eux le Légat du Pape. Ce Cardinal, chemin faiſant, leur donnoit tous les jours l'abſolution, & leur ouvroit les tréſors du Ciel.

Siége de Monbart par le Maréchal d'Aumont.

Il leve ce ſiége pour joindre le Roi.

D'un autre côté le Maréchal d'Aumont, ayant été renforcé des troupes du Colonel Dammartin, alla mettre le ſiége devant Montbart en Bourgogne, place apartenante au Duc de Nemours. Debadet y commandoit; & elle avoit pour garniſon un détachement des habitans memes. Dans l'armée du Maréchal étoient de Dinteville, de Tavannes, de Cipierre, & de Beaujeu. On commença par battre la place; & après y avoir fait une bréche peu conſiderable, Beaujeu y donna l'aſſaut, & y fut tué avec quelques-uns de ceux qui l'avoient ſuivi. C'étoit un vieil Officier, qui depuis long-tems s'étoit diſtingué par ſon expérience & ſon habileté dans la guerre. Ce ſiége dura depuis le 8. de Février juſqu'au premier de Mars, que le Maréchal le leva ſur un ordre du Roi qui le rappelloit. Ce Prince étoit alors devant Dreux; & comme il n'attendoit qu'une occaſion favorable pour livrer bataille à l'ennemi, il avoit alors beſoin de toutes ſes forces.

Arrivée du Duc de Luxembourg en Italie.

Déja François de Luxembourg Duc de Piney, ayant traverſé la Suiſſe & les Griſons, étoit arrivé en Italie. En paſſant il ſalua d'abord les Vénitiens, qui le reçurent parfaitement bien, enſuite les Ducs de Mantouë, de Ferrare, & de Toſcane; après quoi, contre l'avis de ces Princes, il ſe détermina enfin, ſur les ſeules lettres du Cardinal de Montalte, à continuer ſa route, ſans prendre d'autres ſûretés, & ſe rendit à Rome le 8. de Janvier. Quelques jours après ſon arrivée le Pape lui ayant donné audience, ce Seigneur, après lui avoir declaré qu'il avoit été député par les Princes du ſang, les Maréchaux de France, les principaux Miniſtres de S. M, & en général par tous les Seigneurs Catholiques du parti du Roi, pour venir baiſer les pieds de S. S. & lui rendre les devoirs dûs au Souverain Pontife, vicaire de Jeſus-Chriſt en terre & ſucceſſeur de S. Pierre, il lui expoſa les motifs de ſon voyage, & les raiſons qui avoient retardé ſon arrivée.

Diſcours qu'il fit au Pape.

Il dit en ſubſtance, qu'il étoit chargé d'inſtruire S. S. des raiſons qui avoient porté la Nobleſſe Françoiſe à ſe ſoûmettre au Roi de Navarre: Que les Seigneurs Catholiques de ſon parti avoient été très-mortifiés de ſe voir obligés de reconnoître pour leur Roi un Prince qui faiſoit profeſſion d'une Religion différente, & qui avoit même été depuis excommunié par S. S. Que cependant ils n'avoient pû s'en défendre: Qu'après la mort déplorable du feu Roi, aſſaſſiné par la main d'un Moine Jacobin, les Princes, les Maréchaux de France, & les autres Seigneurs qui étoient dans l'armée de ce Prince, s'étoient aſſemblés; & qu'après avoir examiné mûrement l'état préſent où le Royaume ſe trouvoit, après avoir conſideré les dangers où la diviſion alloit expoſer, non ſeulement la tranquillité publique, mais même la Religion Catholique dont ils faiſoient profeſſion, ils étoient convenus tout d'une voix, que pour le bien de l'Egliſe & de l'Etat, le Roi de Navarre devoit être reconnu pour héritier légitime de la couronne: Qu'ainſi, après avoir exigé de ce Prince toutes les ſûretés néceſſaires, & en avoir même tiré un acte ſigné de ſa main, ils l'avoient tous de concert reconnu pour leur Roi, & lui avoient prêté ſerment de fidélité, conformément aux loix du Royaume: Qu'enſuite, pour marquer leur attachement au S. Siége, & rendre compte à S. S. d'une démarche également néceſſaire & ſalutaire à l'Etat, ils avoient, avec l'agrément du Roi, fait choix de ſa perſonne, dont l'attachement à la Religion étoit connu, & qui tenoit un rang des plus diſtingués dans le Royaume, pour s'acquitter de ce devoir: Que par leurs intrigues malheureuſes, les Ligueurs, en couvrant leurs pernicieux projets du voile ſpécieux de la Religion, & en excitant outre cela le peuple à ſecoüer le joug, ſous la vaine eſpérance qu'ils lui avoient donnée de le ſoulager & de le décharger des impôts, étoient venus à bout de faire ſoulever tout le Royaume, & de troubler la tranquillité publique: Que, non contens d'avoir allumé en France le feu de la guerre civile ſous ce beau maſque de Religion, ils avoient ſuborné un Religieux, qui, s'étant introduit auprès du feu Roi, à la faveur d'un habit pour qui ce Prince avoit toûjours eu beaucoup de reſpect, lui avoit porté un coup mortel: Qu'un crime ſi abominable avoit excité dans tous les ſerviteurs du feu Roi un juſte reſſentiment; & qu'ils étoient perſuadés de même, que

S. S. n'avoit pu apprendre ſans horreur la nouvelle d'un attentat qui déshonoroit à jamais le Clergé: Qu'après ce funeſte accident, les Seigneurs François qui étoient à la ſuite du feu Roi, également partagés entre l'indignation & la douleur la plus vive, avoient réſolu d'un commun accord, de montrer pour ce Prince mort le même zèle & le même attachement qu'ils avoient eu pour lui de ſon vivant, & de mettre ſes cendres à couvert, autant qu'il ſeroit en eux, des outrages que leur préparoient les rebelles: Que dans cette vûë ils avoient cru néceſſaire de mettre à leur tête un Chef, capable d'entretenir parmi eux l'union & la bonne intelligence: Qu'ils avoient pour cela jetté les yeux ſur le Roi de Navarre, à qui, ſelon les loix de la guerre, après la mort de leur Général, ils étoient obligés d'obéïr, comme à celui qui commandoit l'avant-garde de l'armée Royale: Qu'au reſte, de plus fortes raiſons les avoient encore déterminés à ce choix: Qu'ils avoient ſur-tout conſideré en lui ſa qualité de premier Prince du ſang, & d'héritier préſomptif de la couronne: Que ce Prince à la vérité étoit éloigné de la Religion Catholique, dans laquelle ils étoient réſolus de vivre & de mourir; mais qu'ils avoient fait attention que, s'ils différoient à le reconnoître, ils l'obligeroient par-là à prendre des meſures qui auroient des ſuites beaucoup plus funeſtes pour la Religion, & à ſe lier plus étroitement que jamais avec les Hérétiques; qu'au contraire, depuis qu'il avoit reçû des Seigneurs Catholiques du Royaume une preuve ſi marquée de leur attachement pour ſa perſonne, on le voyoit tenir une balance égale entre les deux partis, ſe comporter en pere commun à l'égard des uns & des autres, & n'avoir en vûë principalement que d'éteindre inſenſiblement dans le cœur de ſes ſujets l'eſprit de faction, ſi contraire à toute puiſſance légitime: Qu'au ſujet de ſa Religion, il paroiſſoit plus diſpoſé à ſe faire inſtruire & à reconnoître ſon erreur, qu'à vouloir y perſiſter avec opiniâtreté. Qu'ils ſupplioient donc S. S. avec toute l'humilité dont ils étoient capables, de prendre en bonne part une démarche ſage que les conjonctures juſtifioient aſſez, à laquelle ils ne s'étoient portés eux-mêmes, que parce qu'ils s'y étoient vûs forcés dans la vûë de conſerver la Religion; qu'ils ſupplioient auſſi S. S. de ſeconder leurs bonnes intentions, avec cette ſageſſe & ce zèle pour le ſalut du plus floriſſant Royaume de la Chrétienté, dont elle avoit donné tant de preuves, & de prendre les meſures les plus convenables pour ſatisfaire aux loüables déſirs du grand Prince qu'ils avoient reconnu pour leur maître, & qui, occupé du ſoin de ſon ſalut, ne ſouhaitoit rien tant que de ſe faire inſtruire; que rien ne ſeroit plus digne de la place que S. S. occupoit, plus agréable à Dieu, plus glorieux pour elle-même; & que par ce procedé elle s'attireroit dans les ſiécles futurs autant d'éloges, que quelques-uns de ſes prédeceſſeurs étoient aujourd'hui blâmés avec raiſon des plus gens de bien, pour avoir, par leur négligence, laiſſé perdre des Royaumes entiers qu'on avoit vû ſe ſeparer de l'Egliſe.

Réponſe du Pape à la lettre des Prin-

Le Duc de Luxembourg inſiſta ſi bien ſur toutes ces raiſons & ſur pluſieurs autres, il peignit ſi vivement au Pape le danger où la diviſion pouvoit mettre non ſeulement l'Etat, mais même la Religion, qu'il détermina enfin

Henri IV. 1590.

ces & Seigneurs du parti du Roi.

Sixte V, qui d'ailleurs étoit réſolu de prendre ſon parti ſelon que nos affaires tourneroient, à répondre à la lettre des Princes & Seigneurs du parti du Roi. Il leur addreſſa donc un Bref, où il diſoit en ſubſtance: Qu'au milieu des chagrins & des inquiétudes que lui cauſoient les troubles du Royaume, il avoit eu beaucoup de conſolation d'apprendre par les lettres que le Duc de Luxembourg lui avoit remiſes, le zéle qu'ils avoient pour la conſervation de la Religion & pour la tranquillité de l'Etat: Que cette nouvelle lui avoit cauſé beaucoup de joye: Qu'il en avoit donné des marques à ce Seigneur, par la réception pleine de tendreſſe qu'il lui avoit faite, & par les audiences fréquentes qu'il lui avoit accordées: Qu'en conſequence il avoit réſolu de ſe prêter, autant que ſa dignité & ſon devoir pouvoient le permettre, aux inſtances de la Nobleſſe Françoiſe & de ſon illuſtre député: Qu'il loüoit donc leurs bonnes intentions, & les ſages deſſeins qu'ils avoient formés pour l'entrepriſe du monde la plus intéreſſante & la plus avntageuſe au Royaume, c'eſt-à-dire pour l'agrandiſſement de la Religion Catholique: Qu'il les exhortoit à perſiſter dans des diſpoſitions ſi ſalutaires, & à faire enſorte que les effets répondiſſent à leurs diſcours, comme il croyoit avoir lieu de l'eſpérer: Que rien ne ſeroit plus digne de la pieté de leurs ancêtres, qui avoient eſſuyé en plus d'une occaſion tant de travaux, & bravé généreuſement tant de dangers pour la défenſe de la Religion & du S. Siége: Que s'ils marchoient ſur leurs traces, travailloient avec autant de zèle qu'ils le lui promettoient à la conſervation de la Religion en France & au rétabliſſement de la tranquillité publique, il s'engageoit à faire de ſon côté tout ce qui dépendroit de lui, autant que la juſtice, ſa dignité, & ſon devoir, pourroient le permettre, pour contribuer à leur bonheur & à leur ſatisfaction. Ce Bref au reſte eſt poſtérieur à la bataille d'Yvry, dont je vais parler inceſſamment. Auſſi ſçut-on bien que le Pape, quoiqu'il affectât d'y parler d'une manière ambiguë, ne ſe ſeroit jamais exprimé de la ſorte, ſi dès-lors il n'eût pas réſolu de ſe declarer pour le parti que la fortune favoriſeroit.

Arrivée du Cardinal Cajetan à Paris.

Cependant le Légat approchoit de Paris, & le bruit de ſon arrivée s'étant repandu dans cette capitale, réleva beaucoup le courage aux factieux. Sainction, un des Capitaines de la bourgeoiſie, ſe ſignala en cette occaſion. Il étoit Avocat au Châtelet, & s'étoit rendu célèbre dans ſa profeſſion. Du reſte c'étoit un homme d'un eſprit modéré, mais qui, ou par inconſtance, ou pour s'accommoder au tems, s'étoit jetté dans la Ligue. Il aſſembla les autres Capitaines, ſes confreres, le 5. de Janvier, & il leur fit un diſcours très-vif, par lequel il les exhorta à travailler avec plus d'ardeur que jamais à l'établiſſement de la ſainte Union, à l'exemple du Duc de Mayenne, qui en étoit le Chef, & ſous les auſpices de Charles X. Cardinal de la ſainte Egliſe Romaine; enſuite il diſcuta fort au long le droit que ce Prince avoit à la couronne, à l'excluſion de Henri de Bourbon Roi de Navarre, fils d'Antoine de Bourbon; & montra que le ſacerdoce ne le rendoit en aucune ſorte inhabile à ſucceder à la couronne. Il dit que Melchiſedec avoit été Roi & Grand-Prêtre tout enſemble: Que dans la ſuite les Rois de Juda avoient toûjours réüni en eux ces deux qualités juſqu'à Hérode Antipas:

pas: Que les Rois d'Ethiopie jouïſſoient encore actuellement du même droit: Qu'après la mort de D. Sébaſtien, Roi de Portugal, D. Henri, ſon oncle, quoiqu'il fût Cardinal, n'avoit pas laiſſé de monter ſur le trône; enfin que le Prince Philippe, fils de Louis le Gros & Archidiacre de Paris, quoiqu'il fût dans les Ordres ſacrés, avoit été reçû à partager avec ſes freres. Par ces raiſons & ces exemples il prouvoit, que rien ne devoit les empêcher de ſe ſoûmettre tous de concert au Cardinal de Bourbon, comme à l'héritier légitime de la couronne.

Les Bulles du Légat ſont publiées & enregiſtrées au Parlement.

Dans le même mois, c'eſt-à-dire le 26. de Janvier, les Bulles du Cardinal Cajetan furent luës, publiées & enregiſtrées au Parlement, oüi ſur ce, & requerant celui qui faiſoit les fonctions de Procureur général. Enſuite le 6. de Février on y publia de même, à la requiſition du Procureur général, les pouvoirs particuliers ou facultés dont le Légat étoit chargé, par leſquelles, au préjudice des droits & privileges de la Nation, le Pape lui donnoit une juriſdiction fort étenduë ſur les Laïques en ce qui concerne les crimes d'uſure, de faux, de rapt, d'incendie, & en ſemblables autres cas, avec l'autorité de connoître des cauſes civiles, & d'accorder aux particuliers inhabiles à teſter, la permiſſion & le pouvoir de faire des teſtamens.

Le Légat prend ſéance au Parlement. Son inſolence en cette occaſion.

Après ces préliminaires, le Légat lui-même, ſuivi d'un grand cortege, alla prendre ſéance au Parlement. A ſon arrivée il eut l'inſolence de vouloir ſe placer ſous le dais qui eſt réſervé pour le Roi; & il auroit peut-être exécuté cet orgueilleux deſſein, ſi le Préſident de Briſſon, qui faiſoit alors les fonctions de premier Préſident, ne l'eût arrêté par le bras, & ne l'eût fait deſcendre pour s'aſſeoir ſur un banc au rang des autres, immédiatement après lui. Enſuite, après que ce Prélat eut fait un diſcours fort grave ſur la puiſſance du Pape, & ſur les bonnes diſpoſitions où étoit S. S. à l'égard du Royaume & du Parlement, ce Magiſtrat prenant la parole, en fit lui-même un autre en Latin, où il s'étendit fort au long ſur la puiſſance de la France, & ſur l'autorité de cette illuſtre Compagnie.

Arrêt du Parlement de Tours contre le Légat.

Le Roi oppoſa à ces Arrêts du Parlement de Paris, une Declaration qu'il addreſſa à ſa Cour de Parlement ſéant à Tours, en date du 5. de Février, au ſujet de l'arrivée du Cardinal Cajetan, ſoi diſant Légat du Pape. Cette Compagnie prit fait & cauſe; & le Procureur général du Roi, dans ſon requiſitoire, ſe déchaîna vivement contre le Cardinal. „ Il eſt, dit-il, parent de Boniface VIII. & frere du Duc de Sermonete, qui ſert actuellement en Flandre dans l'armée du Roi d'Eſpagne; ayant été envoyé par le Pape Légat en France, de concert avec Henri de Guſman Comte d'Olivarez, il n'a choiſi pour ſon ſéjour que des villes attachées au parti de la Ligue; il eſt entré dans le Royaume, ſans avoir préalablement demandé l'agrement du Roi, ſuivant l'uſage ordinaire; & il n'a point fait apparoître de ſes pouvoirs. „ Sur ce requiſitoire, la Cour donna un Arrêt, par lequel elle défendoit au Peuple, à la Nobleſſe & au Clergé, d'avoir aucun commerce avec les ennemis du Roi, ſur-tout avec ledit Cardinal, & d'entretenir avec lui aucune correſpondance, ſoit par ſoi-même ou par un tiers, ſans la permiſſion expreſſe du Roi; juſqu'à ce que, ſuivant les loix de l'Etat, les droits du Royaume & les libertés de l'Egliſe Gallicane, ledit Cardinal ſe ſoit préſenté au Roi, conformément à l'uſage établi; à peine contre les contrevenans d'être traités comme criminels de léze-Majeſté, ſans eſpérance de pouvoir jamais obtenir le pardon de ce crime. Ordonnoit au Procureur général, d'informer en vertu de cet Arrêt contre ceux qui ſe montreroient réfractaires aux ordres de la Cour; & de proceder même à cette recherche par la voye des cenſures eccléſiaſtiques; & enjoignoit aux Archévêques & Evêques de veiller à ce que les monitoires obtenus à cet effet fuſſent publiés dans leurs diocèſes. Le même jour la Cour, à la requiſition du Procureur général, donna un autre Arrêt contre quiconque donneroit retraite aux rebelles, ou à ceux qui, à la faveur de la guerre, s'empareroient des biens des ſujets du Roi; declarant ceux qui ſe trouveroient convaincus de ce crime, coupables de léze-Majeſté, & ordonnant de raſer les châteaux & les maiſons des perſonnes qui auroient recelé ces ennemis de l'Etat & de la ſûreté publique.

Arrêt contraire du Parlement ſéant à Paris.

Le Parlement de Paris ayant été informé de l'Arrêt rendu contre le Cardinal Cajetan, donna le 20. de Février un Arrêt contraire, par lequel il caſſoit & annulloit celui de Tours, comme ayant été rendu par des Juges incompétens, & qui n'avoient aucun pouvoir, & défendoit d'y obéïr; enjoignant à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles fuſſent, d'honorer & de révérer le S. Siége, & d'avoir pour le Cardinal Cajetan le reſpect qui lui eſt dû, le Pape l'ayant nommé ſon Légat en France, pour affermir dans le Royaume la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, maintenir la Nation dans la ſoûmiſſion légitime qu'elle devoit à ſon Roi, exterminer l'Héréſie, & aſſûrer la tranquillité publique.

Décret de la Sorbonne contre le Roi.

Quelque tems auparavant les Ligueurs, voyant avec chagrin qu'il y en avoit déja beaucoup parmi eux qui, rebutés d'une guerre dont la cauſe ne leur paroiſſoit pas trop légitime, commençoient à en dégoûter les autres par les funeſtes préſages qu'ils tiroient de l'avenir; que les Prédicateurs mêmes ne s'accordoient point dans les diſcours qu'ils tenoient au peuple; & parloient aſſez différemment ſur cette matière, ils aſſemblerent la Sorbonne le 10. de Février, pour chercher les moyens de maintenir la concorde & l'union dans le parti. Là, après une Meſſe du S. Eſprit, la Faculté dans ſa delibération „ pria & exhorta les Docteurs & Bacheliers, de „ ſe ſouvenir de ce qui faiſoit le premier de tous leurs devoirs, & de ne „ pas ſouffrir qu'il ſe trouvât parmi eux des diviſions, & une différence de „ ſentimens qui pourroit ſcandaliſer le peuple & déshonorer leur miniſtere. „ Et parce que l'expérience nous apprend, ajoûtoit-on, que l'homme en„ nemi travaille ſans ceſſe à ſemer l'ivraye parmi le bon grain; & que les „ Hérétiques & Politiques fermant leurs yeux à la vérité; abuſant de leur „ raiſon pour marcher par le chemin de l'erreur; ne pouvant plus ſouffrir „ la ſaine doctrine; ayant l'eſprit gâté & le cœur corrompu, étant perver„ tis dans la foi, & ayant néanmoins une extrême demangeaiſon d'enten-

„ dre ce qui les flate, ont recours à des maîtres propres à ſatisfaire leurs „ déſirs, & toûjours diſpoſés ſelon la menace d'Ezechiel, à faire des oreil- „ lers pour les mettre ſous tous les coudes; la ſacrée Faculté défend à „ tous ſes membres, d'uſer à l'avenir dans leurs entretiens, tant publics „ que particuliers, d'obſcurité, d'équivoques, de détours, ou de flaterie; „ & leur ordonne au contraire de tenir toûjours, & de publier hautement „ & ouvertement une doctrine capable de contribuer, ſelon Dieu, à l'a- „ vancement de la ſainte Union; priant, exhortant leurs auditeurs, les „ reprenant même vivement dans le beſoin, afin de les engager à perſé- „ vérer conſtamment dans la Foi, & à ne ſe pas laiſſer ſéduire par les enne- „ mis de la vérité; rejettant conſequemment toute doctrine venant de „ l'ennemi de notre ſalut, qui ne cherche qu'à entraîner les ſimples dans „ le piége par le moyen de ſes miniſtres d'iniquité, pour les éloigner de „ cette ſimplicité dans la Foi qui ne ſe trouve que dans le Seigneur; dé- „ teſtant ces maximes empoiſonnées, les combattant, les réfutant, met- „ tant tout en œuvre, juſqu'à expoſer leur vie pour les détruire, comme „ contraires à l'eſprit de l'Egliſe. De ce nombre, continuoit la Faculté, „ ſont les propoſitions ſuivantes: On peut ou on doit même reconnoître „ pour Roi Henri de Bourbon: On peut en conſcience tenir ſon parti, & „ payer les impôts & tributs qu'il exige: On peut le reconnoître pour Roi, „ ſous condition qu'il ſe fera Catholique: Un Hérétique relaps & excom- „ munié peut avoir droit à la couronne de France: Les Papes n'ont pas „ droit d'excommunier nos Rois: Il eſt permis & même néceſſaire de trai- „ ter avec le Bearnois & les Hérétiques. La Faculté ordonne à tous ſes „ membres de déteſter de tout leur cœur telle & ſemblable doctrine, puiſ- „ qu'il eſt certain que tous les ans le Souverain Pontife, aſſis ſur la chaire „ de S. Pierre, excommunie le jour du Jeudi-Saint tous les fauteurs & pro- „ tecteurs des Hérétiques, & nommément ceux qui reconnoiſſent pour Roi „ Henri de Bourbon; enſorte que dès-lors on doit les regarder comme „ étant en état de péché mortel & de damnation. Enfin elle défend de „ tenir aucun diſcours peu reſpectueux à l'égard du S. Siége ou de Mon- „ ſeigneur l'Illuſtriſſime Légat du Pape, de déſapprouver les ſecours étran- „ gers qu'on reçoit des Princes Catholiques, de rendre odieuſe la ſainte „ Union ſous prétexte de quelques abus, quels qu'ils ſoient; (declarant néan- „ moins, que s'il s'y en eſt introduit quelques-uns, elle les déplore, les déſ- „ approuve & les déteſte); & de rien dire enfin, quelque véritable qu'il „ ſoit, s'il eſt plus capable de nuire à la cauſe commune, & de ſcandaliſer „ le peuple que de l'animer à la perſévérance & de le conſoler; declare les „ contrevenans ennemis de Dieu, parjures & déſobéiſſans à l'Egliſe, notre „ ſainte Mere, & dignes d'être retranchés du corps des fidéles comme „ des membres pourris & gangrenés. " Ce Décret fut fait ſauf le jugement du S. Siége, & de l'avis de Monſeigneur le Légat, de l'Evêque & des Curés de Paris, qui ayant été invités de ſe trouver à l'Aſſemblée, s'y rendirent, approuverent ce qui avoit été décidé, jurerent ſur les ſaints Evangiles de s'y conformer, & le ſignerent de leur propre main. On le publia enſuite dans Paris, & on y joignit des lettres du Pape & du Cardinal Alexandre

Le Clergé de la Ligue ſigne ce Décret.

Henri IV. 1590.

dre de Montalte, en date du 2. d'Octobre & du 30. de Décembre, adreſſées à tous les Docteurs de Sorbonne, par leſquelles S. S. & le Cardinal ſon neveu faiſoient de grands éloges de leur pieté, & de leur zèle à maintenir dans la ſainte Union tous les Catholiques du Royaume.

Lettre du Cardinal Légat à tous les Archévêques & Evêques du Royaume.

En conſequence, le Légat publia le premier de Mars des lettres addreſſées à tous les Archévêques & Evêques de France, par leſquelles il diſoit, qu'il avoit été informé que quelques-uns d'entre eux, ou peut-être tous en général, avoient été invités de ſe rendre à Tours, pour delibérer des moyens de ramener à la foi orthodoxe Henri de Bourbon, ſoi diſant Roi de France: Que quelque apparence de pieté qu'il y eût dans ce projet, il ſembloit cependant tendre directement à la ruine de la diſcipline eccléſiaſtique: Qu'en effet ils étoient invités à cette Aſſemblée par des gens qui n'avoient aucun droit de convoquer les Evêques, ſur-tout tandis qu'il y avoit dans le Royaume un Légat du S. Siége, à qui ſeul apartenoit de les aſſembler, au cas qu'il le jugeât néceſſaire: Qu'outre cela on les prioit de ſe rendre dans une ville où ils ne pouvoient ſe trouver en conſcience, parce qu'elle étoit ſoûmiſe à un Prince déja excommunié par S. S. Qu'enfin on les aſſembloit au ſujet d'une affaire qui pouvoit ſe terminer ſans eux, ou à laquelle ils ne pouvoient s'employer ſans ſe rendre infiniment coupables: Qu'en effet, ſi Henri de Bourbon demandoit humblement à être inſtruit dans la foi orthodoxe, il n'étoit pas beſoin pour cela d'une Aſſemblée d'Evêques; que ſans fatiguer inutilement tant de Prélats, il y avoit aſſez de Docteurs & de Prédicateurs Catholiques dans cette ville, qui pouvoient également travailler à ſon inſtruction; que pour entreprendre une converſion pareille, il n'étoit pas néceſſaire d'être revêtu d'aucune autorité; qu'il ſuffiſoit même d'une érudition aſſez médiocre & fort ordinaire; & que Henri de Bourbon ne pouvoit pas ignorer quelle étoit la croyance de l'Egliſe Romaine, puiſqu'il en avoit autrefois fait profeſſion: Que ſi au contraire on prétendoit dans cette aſſemblée décider de nouveau des points controverſés entre l'Egliſe Romaine & la Synagogue de Calvin, comme il avoit lieu de le croire, c'étoit dès-lors révoquer en doute les Décrets du S. Concile de Trente, & ruiner l'autorité d'un Synode écuménique, qui avoit depuis long-tems proſcrit toutes les erreurs de Calvin, & dont les déciſions dogmatiques n'étoient pas moins reçûës & reſpectées en France que dans toute la Chrétienté: Que c'étoit faire triompher les Hérétiques de l'Egliſe Catholique, &, comme dit Saint-Hilaire, ſe joüer de la Religion: Que quiconque déteſte véritablement ſes erreurs & ſouhaite de connoître le chemin de la vérité, n'a beſoin que de quelques Théologiens pour lui expliquer les dogmes contenus dans le Concile de Trente, ou dans le Catéchiſme Romain, ou dans la Confeſſion de foi publiée par Pie V. & entierement conforme aux déciſions de ce Concile: Qu'il étoit par conſequent inutile de tenir dans cette ſeule vûë ou un Concile ou une Aſſemblée d'Evêques: Qu'à ces cauſes il défendoit à tous les Prélats du Royaume, en vertu de l'autorité dont S. S. l'avoit revêtu, de ſe rendre à Tours, & de s'aſſembler en quelque manière que ce fût; leur denonçant que, ſi malgré ſes défenſes ils paſſoient outre, il proteſtoit dédès-lors qu'il regarderoit leur Aſſemblée comme un conventicule, caſſant & annullant par avance tout ce qui y ſeroit fait & reglé, & declarant les Evêques qui s'y trouveroient, excommuniés & dépoſés.

Arrêt du Parlement de Paris en faveur du Cardinal de Bourbon.

A ces lettres du Légat, écrites en Latin, étoit jointe la copie d'une autre lettre Françoiſe, addreſſée à la Nobleſſe, & fabriquée vraiſemblablement par les Ligueurs, dans laquelle on s'attachoit à juſtifier fort au long le parti contre ce qu'on lui imputoit ordinairement, de n'avoir en vûë que de mettre la confuſion dans tous les Etats, de rendre la Nobleſſe dépendante du peuple, & de laiſſer la ſucceſſion à la couronne dans l'incertitude; ce qui tendoit manifeſtement à la deſtruction de l'Etat, & par conſéquent à la ruine de la Religion même, qui ſervoit de prétexte aux factieux pour colorer leur révolte. En même tems, pour donner plus de poids à cette lettre, ils engagerent le Parlement de Paris à rendre un Arrêt le 5. de Mars, par lequel la Cour ordonnoit à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles fuſſent, de reconnoître Charles X. pour leur ſeul & légitime Souverain; de lui rendre en cette qualité tout le reſpect & toute l'obéïſſance que tout ſujet fidèle doit à ſon Prince; d'obéïr aux ordres de Charles de Lorraine Duc de Mayenne, Lieutenant général de l'Etat Royal & Couronne de France; & d'employer leurs biens & leur crédit, pour retirer le Roi de la dure captivité où il étoit retenu par Henri de Bourbon; défendant pareillement à tous particuliers d'avoir, par d'autres ou par eux-mêmes, aucune liaiſon avec ledit Henri de Bourbon ou ſes partiſans, & de traiter avec eux de vive voix ou par écrit, à peine de mort contre les contrevenans, & de confiſcation de tous leurs biens; & au cas qu'on eût connoiſſance que quelqu'un entretînt avec lui quelque intelligence, ou fît quelque démarche qui pût préjudicier à la ſoûmiſſion & à l'attachement dûs au Roi ou à la tranquillité publique, il étoit enjoint de le dénoncer ſur le champ au Procureur général, afin de lui faire ſouffrir le châtiment que méritoit un tel crime, à peine auſſi de mort & de confiſcation de biens contre les contrevenans.

L'Union confirmée par un nouveau ſerment.

Six jours après, l'Union fut encore confirmée par un nouveau ſerment. Pour en rendre la cérémonie plus auguſte, on s'aſſembla dans l'égliſe des Auguſtins, où, après une Meſſe ſolemnelle célébrée par Joſeph Foulon, Abbé de Sainte Geneviéve, à laquelle aſſiſta le Légat ſous un dais; après le Sermon que fit Dom Bernard, Doyen de l'Ordre des Feüillans, le Prevôt des Marchands, les Echevins, Colonels & Capitaines de la bourgeoiſie, jurerent ſur les ſaints Evangiles entre les mains du Légat, de vivre & de mourir dans la ſainte Union ſous les auſpices du Roi Charles X. & du Duc de Mayenne ſon Lieutenant, pour l'extirpation de l'Héréſie; s'engageant à ne faire jamais, ni paix, ni tréve, ou aucun accord avec le Roi de Navarre, & à mettre tout en œuvre pour procurer la liberté à leur Roi priſonnier. La même cérémonie ſe rëitera enſuite au Parlement & dans les autres Tribunaux; & on dreſſa des actes publics de ce ſerment.

Manifeſte du Roi d'Eſpagne a ce ſujet.

Quelques jours auparavant le Roi d'Eſpagne avoit envoyé de Madrid une declaration, par laquelle, après un préambule magnifique, où il s'étendoit fort au long ſur le zèle qu'il avoit toûjours eu pour l'avancement de la Religion, il diſoit: Que c'étoit ce qui l'avoit engagé d'abord à faire la paix avec le Roi Henri II. & à donner enſuite du ſecours à Charles IX, fils de ce Prince & ſon beau-frere, pour extirper l'Héréſie en France: Que le Prince d'Orange ayant depuis ſoulevé les Païs-bas, il avoit ſçu châtier les rebelles, & délivrer du poiſon de l'erreur la plus grande partie de ces Provinces: Que de même, malgré les efforts qu'avoient fait les Hérétiques de France & d'Angleterre pour lui ravir la couronne de Portugal, qui, par la mort de D. Sébaſtien, lui étoit dévoluë légitimement, il étoit venu à bout de ſes juſtes prétentions ſur ce Royaume: Qu'ainſi, voyant la Chrétienté en danger de devenir la proye des Infidèles, par l'artifice de ces mêmes Hérétiques qui ſemoient la diſcorde de toutes parts, il ne pouvoit s'empêcher de s'intéreſſer ſur-tout pour la France, que la guerre civile déſoloit depuis tant d'années: Qu'il exhortoit donc tous les Princes Catholiques à ſe réünir avec lui, pour l'extirpation de l'Héréſie & la délivrance du Roi Charles X, détenu injuſtement en priſon par les Hérétiques; afin qu'après avoir purgé ce floriſſant Royaume de cette peſte qui cauſoit ſes malheurs, ils puſſent tous de concert joindre leurs forces pour bannir l'erreur de toute la Chrétienté, & tourner enſuite leurs armes du côté de la Terre-Sainte, pour le recouvrement de laquelle la Nobleſſe Catholique avoit autrefois combattu avec tant d'ardeur & ſi heureuſement; proteſtant au reſte, que s'il faiſoit quelques préparatifs de guerre, c'étoit uniquement dans la vûë de contribuer à l'agrandiſſement de la ſainte Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, notre mere, au repos & à la tranquillité des vrais Catholiques ſous la domination de leurs légitimes Souverains; à l'extirpation de l'Héréſie, & à l'union des Princes Chrétiens, & declarant qu'il étoit prêt de ſacrifier non ſeulement ſes forces, mais ſa vie même, pour une ſi ſainte entrepriſe; n'étant pas poſſible, diſoit-il, de verſer le ſang pour la défenſe d'une plus juſte cauſe, que celle où l'honneur de Dieu & de ſon Egliſe, & l'avantage de toute la Chrétienté, étoient également intéreſſés. Ce Manifeſte étoit daté du 8. de Mars.

Le lendemain, Philippe fit ſçavoir par le Commandeur de Caſtille à Gaſpard de Quiroga, Archévêque de Tolede, comme Grand-Chancelier & ſouverain Préſident de l'Inquiſition, qu'ayant beſoin d'argent pour fournir aux frais de cette guerre, & pour arrêter les levées qui ſe faiſoient en Allemagne dans le deſſein d'aller au premier jour répandre en France le poiſon de l'Héréſie, il étoit à propos qu'il convoquât, ſelon l'uſage, les Conciles provinciaux, & ordonnât une levée de deniers, qui ſeroit repartie également ſur chaque diocèſe.

Conſpiration découverte à Lyon.

Peu de tems auparavant on avoit arrêté à Lyon quelques particuliers, ſoupçonnés d'avoir complotté avec le Duc de Montmorency, le Colonel Alfonſe d'Ornano, & de Leſdiguieres, pour livrer la ville au Roi. C'étoit, diſoit-on, le jour même de S. Mathias que l'entrepriſe devoit s'exécuter. Quelques-uns des Conjurés furent punis de mort; les autres prévinrent le danger, en mettant de bonne heure leur vie à couvert.

Le château de Roüen perdu & repris par les Ligueurs.

Le 19. du même mois de Février, le château de Roüen, tourné du côté du chemin de Dieppe, fut ſurpris par les Capitaines Louis & la Cave, qui y étoient en garniſon, & qui avoient de loin tramé ce complot avec quelques Officiers de l'armée du Roi. A cette nouvelle, quelques bourgeois ayant répandu l'allarme dans la ville, le Marquis de la Londe mit le ſiége devant la place. En même tems arriva le Chevalier d'Aumale, qui fit venir de l'artillerie; & après trois volées de canon les Ligueurs ſe diſpoſoient à monter à l'aſſaut, lorſque les aſſiégés ſe rendirent, après avoir été maîtres de ce poſte pendant quatre jours. Quatre furent pendus, & le reſte eut la vie ſauve, conformément aux articles de la capitulation.

Punition d'Edme Bourgoin Dominicain.

Ce même jour, 23. de Février, Edme Bourgoin, Dominicain, ſubit l'interrogatoire à Tours, à la requête de la Reine Louiſe, veuve du feu Roi, & ſur le requiſitoire du Procureur général. Ce Religieux, dans quelques ſermons qu'il avoit faits après la mort du Roi, & où il ſ'étoit trouvé un grand concours de peuple, avoit donné les plus grands éloges à Jaques Clement de ſon Ordre, auteur de ce parricide; juſqu'à comparer la levée du ſiége de Paris avec la levée de celui de Bethulie, Jaques Clement avec Judith, & Holoferne avec Henri III. Au reſte, comme dans le tems que cet attentat arriva, Bourgoin étoit Prieur du couvent d'où cette furie étoit ſortie, & qu'il avoit loüé en chaire cet exécrable aſſaſſinat, il étoit aiſé de le ſoupçonner d'avoir été auteur ou complice de ce crime, & de l'avoir conſeillé, ſur-tout dans des circonſtances où les eſprits étoient extrêmement aigris. On produiſit contre lui des témoins, qui aſſûroient non ſeulement qu'il avoit loüé publiquement en chaire le régicide, ce qu'il avoüa lui-même, mais encore qu'il avoit eu l'imprudence de ſe vanter dans ſes prédications, d'avoir conſeillé à Jaques Clement de tuer le Roi, lorſqu'il l'avoit conſulté ſur ſon deſſein. Bourgoin nia toûjours conſtamment ce dernier article. Cependant comme il ſe trouvoit convaincu en partie par ſon propre aveu, & en partie par la dépoſition des témoins, le Parlement, toutes les Chambres aſſemblées, le condamna à la mort; & prononça, qu'étant atteint d'avoir été un des auteurs & complices du cruel & abominable parricide commis dans la perſonne du feu Roi, de l'avoir conſeillé, & après l'exécution, d'avoir loüé & approuvé dans ſes ſermons le crime & le criminel; ſon corps ſeroit d'abord tiré à quatre chevaux, qui eſt l'ancienne peine ordonnée par les loix contre les traîtres & les parricides, & enſuite réduit en cendres, leſquelles ſeroient après jettées au vent.

Sa conſtance admirable dans les tourmens.

Lorſqu'on le conduiſit au ſupplice, il fit paroître une conſtance admirable, ne ſe plaignant pas tant de la ſévérité du jugement, que de la mauvaiſe foi des témoins. Il convenoit que les juges avoient eu raiſon de le condamner, puiſque les dépoſitions étoient contre lui; mais il ſ'inſcrivoit en faux contre les témoins, déteſtoit le crime, & ſoutenoit que quiconque avoit été l'auteur ou le complice du meurtre du Roi, méritoit les plus grandes peines. Il ajoûtoit, que pour lui, il n'avoit rien ſçu de ce cruel attentat avant qu'il fût exécuté; qu'il avoit encore moins conſeillé de le commettre; & qu'il étoit très-faux qu'il s'en fût vanté en chaire, comme les témoins le dépoſoient. Après qu'on lui eut prononcé ſon arrêt, on l'appliqua à la queſtion, pour l'obliger à révéler ſes complices; mais il l'endura avec la même fermeté, avoüant ſeulement qu'il avoit rendu graces à Dieu dans ſes ſermons de la levée du ſiége de Paris, & l'avoit comparé à celui de Bethulie; qu'à l'égard du meurtre du Roi, il n'avoit jamais loüé cet attentat énorme; qu'au contraire il le déteſtoit de tout ſon cœur. Delà il fut conduit au ſupplice, & après une priere très-fervente qu'il addreſſa à Dieu à voix haute, il eut ſoin de ranger lui-même ſes habits, pour n'être pas vû dans une poſture indécente, & mourut ainſi au milieu des tourmens.

Siége de Dreux par l'armée du Roi.

Cependant le Roi, après avoir fait lever le ſiége de Meulan, alla faire celui de Dreux, & campa le dernier de Février devant cette place. De Falandre y commandoit pour la Ligue, & avoit avec lui une garniſon nombreuſe. Henri étoit accompagné du Maréchal d'Aumont, de Charles d'Angoulême Grand-Prieur de France, & d'Anne d'Anglure Sieur de Givry, qui lui avoient amené des troupes, le premier de Champagne & les autres de la Brie. Du Rolet lui avoit auſſi envoyé quelque ſecours du Pont-de-l'Arche. D'abord il y eut une action fort vive dans les fauxbourgs, qui furent enfin emportés par les troupes du Roi, & les ennemis obligés de ſe renfermer dans leurs murailles. Enſuite, après quelques volées de canon, on pointa l'artillerie contre le château, & le Roi ayant commencé à battre la place un Samedi matin 3. de Mars vers midi, toutes les troupes ſe diſpoſérent à monter à l'aſſaut.

Levée du ſiége.

L'attaque commença par quelques volées de canon, qui d'abord incommoderent beaucoup les ennemis. Enſuite les troupes du Roi marcherent contre la place, mais elles furent reçuës vigoureuſement par les aſſiégés, qui les obligerent enfin de ſe retirer avec perte. La nuit ſuivante fut employée par les ennemis à réparer la bréche, & à ſe fortifier en dedans par un bon retranchement. Ils ſe diſpoſoient le lendemain à ſoutenir un nouvel aſſaut; mais comme on manquoit de poudre & de balles dans le camp du Roi, ce jour-là & les ſuivans ſe paſſerent dans l'inaction; & le Sieur de Givry eut ordre de ſe rendre à Meulan à la tête des Chevaux-légers pour faire venir au camp les munitions néceſſaires. Cependant pour tenir les aſſiégés en haleine, le 7. le Roi fit tirer quelques volées de canon contre une écluſe, & une tour qui en étoit proche. Enfin ayant eu avis de la marche de l'armée ennemie, il fit retirer ſon artillerie de devant la place, & décampa après treize jours de ſiége.

Le Duc de Mayenne ſe met en marche pour ſecourir Dreux.

D'un autre côté, le Duc de Mayenne avoit fait un voyage à Bruxelles, pour obtenir du Duc de Parme les ſecours que Philippe avoit promis; car ce Prince s'étoit enfin declaré, & ſoutenoit ouvertement les rebelles. Après qu'on eut fait eſpérer au Duc qu'il auroit inceſſamment ce qu'il ſouhaitoit, il retourna en poſte ſe mettre à la tête de ſon armée; & ayant été joint peu de tems après par les troupes Eſpagnoles, commandées par le Comte d'Egmond, il marcha au ſecours de Dreux. Le 10. de Mars il arriva à Dammartin, & ce jour-là même le Comte d'Egmond paſſa la riviere d'Eure, qui venant de Chartres, va couler au pied des murs de Dreux. De-là le Duc détacha Jean de Saulx Vicomte de Tavannes, Maréchal de camp, Louis de Monceaux de Villars-Houdan, (1) Chrétien de Savigny Sieur de Roſne, Commandant des Chevaux-légers, & Aimar de Chaſtes Sieur de Geſſan, pour aller reconnoître le camp du Roi. A leur retour il apprit que ce Prince avoit levé le ſiége; & qu'ayant poſté ſes Chevaux-légers, à la tête deſquels étoit le Grand-Prieur, en deçà de la riviere d'Eure, qui paſſe par Houdan, il étoit allé camper plus loin aux environs de Motelle; que le Maréchal d'Aumont, qui avoit ſon logement à Ivry au paſſage de l'Eure, l'avoit abandonné pour aller rejoindre le Roi; & que les troupes qui étoient à Garennes en avoient fait de même; qu'on avoit ſeulement laiſſé quelques Arquebuſiers dans le château d'Anet, que Henri II. avoit autrefois fait bâtir pour la Ducheſſe de Valentinois, & qui apartenoit alors au Duc d'Aumale. Par ce rapport il paroiſſoit que le deſſein du Roi étoit, qu'on ne crût pas qu'il eût abſolument abandonné les vûës qu'il avoit ſur Dreux, & de ſe poſter cependant ſi avantageuſement en ſe couvrant de toutes ces rivieres, qu'il pût profiter de toutes les occaſions qui ſe préſenteroient de combattre l'ennemi à ſon avantage, ſans qu'il fût poſſible de le forcer d'en venir aux mains malgré lui. En effet, ſur le bruit qui s'étoit répandu de l'approche du Duc de Mayenne, il arrivoit tous les jours au camp du Roi de nouveaux ſecours. Outre cela on attendoit encore inceſſamment du Poitou Claude de la Trimouille, qui étoit en marche avec Philippe du Pleſſis Mornai, & Jean-Baudean de Parabere, à la tête d'un corps conſiderable de Nobleſſe & de troupes choiſies; du côté de la Picardie devoit arriver dans peu le Duc de Longueville, avec François de la Nouë & Charles d'Humieres; & le Commandeur de Chaſtes avoit auſſi déja quitté la Normandie pour ſe rendre au camp.

Bataille d'Ivry.

Deux jours après, le Roi arriva au bourg de Nonancourt, qui peu de tems auparavant avoit été emporté d'emblée; & ayant fait ſonder le gué, il ordonna que tout le monde ſe tînt prêt à donner bataille le lendemain. Enſuite ce Prince dreſſa lui-même de ſa propre main ſon ordre de bataille; & après l'avoir communiqué aux Maréchaux de Biron & d'Aumont, qu'il ne manquoit jamais de conſulter dans ces ſortes d'occaſions, & qui le trouverent admirable, il donna ordre au Baron de Biron, fils du Maréchal, & grand-Maréchal de camp, d'en faire part à tous les Officiers de ſes troupes. En même tems il nomma Dominique de Vic, Officier dont le zéle & la valeur étoient connus, & qui avoit vieilli dans les armées, pour parcourir les rangs & faire ce jour-là l'office de Sergent de bataille.

Prieres publiques qui ſe font au camp du Roi.

L'eſpérance d'en venir bien tôt aux mains avec l'ennemi, avoit répandu la joye dans tout le camp. Auſſi-tôt on y fit des prieres publiques, & le Roi donna lui-même l'exemple à toutes ſes troupes en proteſtant: Que ce n'étoit, ni par aucun deſir de vengeance, ou de répandre le ſang de ſes ennemis, ni par une vaine ardeur de ſe ſignaler, qu'il ſe préparoit au combat: Qu'il n'avoit uniquement en vûë que le bien de l'Etat & de la pa-

---

(1) Toutes les fois que M. de Thou parle de M. de Villars-Houdan, il l'appelle *Louis de Monceaux*; il s'appelloit *François* & non *Louis*. GUI PATIN.

patrie ; & que ſçachant qu'il étoit né pour en faire le bonheur, c'étoit tout ce qu'il ſouhaitoit du ſuccès de cette journée: Qu'il prenoit Dieu, ſcrutateur des cœurs, à témoin de la pureté de ſes intentions: Qu'il le prioit donc avec toute l'humilité dont il étoit capable, de décider du ſuccès de cette bataille, ſelon que ſa bonté infinie le jugeroit utile & néceſſaire pour le bien du Royaume ; & de ne veiller à ſa conſervation particuliere, qu'autant qu'il croiroit être expédient pour le repos de ſes ſujets. Après la priere, le Roi, voyant toutes ſes troupes animées du déſir d'en venir aux mains, & déja pleines par avance de l'eſpérance de la victoire, fit marcher au village de Saint-André, éloigné de quatre lieuës de Nonancourt en tirant vers Ivry, où l'on croyoit l'ennemi déja arrivé.

Ordre de bataille des deux armées.

Au-delà de Saint-André eſt une vaſte plaine, toute fermée de villages & d'un petit bois. Ce fut-là que le Roi rangea ſes troupes en bataille. Il partagea ſa Cavalerie, qui faiſoit tout le fort de ſon armée, en ſept corps différens, formant chacun un eſcadron; car ils n'avoient point de lanciers, & étoient ſeulement armés d'arquebuſes. Chaque eſcadron avoit ſur ſes flancs deux regimens d'Infanterie pour le couvrir, & étoit précedé par quelques avanturiers ; toutes ces troupes rangées de front s'avançoient cependant aſſez ſur les aîles pour former une eſpece de petit croiſſant. A la tête du premier corps de Cavalerie, compoſé de trois cens chevaux, & poſté ſur la gauche, étoit le Maréchal d'Aumont, ayant ſur ſes flancs deux regimens d'Infanterie Françoiſe. Le Duc de Montpenſier commandoit le ſecond, compoſé de pareil nombre de troupes, & ſoutenu ſur ſa gauche par cinq cens Lanſquenets, & ſur ſa droite par cinq cens Suiſſes. Les Chevaux-légers au nombre de quatre cens hommes, formoient le troiſième eſcadron, & marchoient à la tête des deux corps, commandés par le Grand-Prieur, & par le Sieur de Givry. Guy de Laval Marquis de Neſle, quoiqu'il commandât une compagnie de Gendarmes, combattit ce jour-là à la ſuite du Grand-Prieur. Ce corps avoit ſur ſa gauche quatre groſſes piéces de canon & deux coulevrines. Sur la gauche marchoit auſſi, preſque de front avec les Chevaux-légers, le quatrième eſcadron, compoſé d'environ deux cens cinquante chevaux & commandé par le Baron de Biron. Le Roi étoit à la tête du cinquième, compoſé de ſix cens chevaux d'élite, qui furent joints enſuite par les troupes du Prince de Conty, de la Trimouille, du Pleſſis-Mornai, & de la Guiche, Grand-Maître de l'artillerie. Ce corps étoit couvert ſur ſa gauche par le regiment Suiſſe du Canton de Glaris, & par un autre de Griſons, & ſur ſa droite par les regimens du Canton de Soleure, & du Colonel Balthaſar Griſſac. Quatre autres regimens d'Infanterie Françoiſe étoient encore commandés pour le ſoutenir ; ſçavoir le regiment des Gardes, & ceux de Brigneux, de Vignoles, & de Saint-Jean. Le ſixième corps de Cavalerie formoit le corps de réſerve, compoſé de cent cinquante chevaux d'élite ; & le Roi en avoit confié le commandement au Maréchal de Biron, ſur la bravoure & ſur la prudence duquel ce Prince comptoit beaucoup pour rétablir le combat, au cas qu'il arrivât quelque accident. Ce corps étoit auſſi ſoutenu par deux regimens d'Infanterie Françoiſe. Enfin les Reîtres formoient le dernier eſcadron, & avoient à leur tête Théodoric de Schomberg.

Le Grand-Prieur & le Sieur de Givry avoient d'abord eu ordre de s'avancer pour reconnoître l'ennemi, & le ſurprendre au paſſage de la riviere d'Eure; mais il arriverent trop tard pour exécuter ce deſſein. Le Duc de Mayenne, qui, ſur l'avis qu'on lui avoit donné que le Roi étoit à Nonancourt, s'étoit imaginé que ce Prince prenoit le chemin de Verneuil dans le Perche, avoit fait tant de diligence, qu'il avoit déja paſſé cette riviere avec toute ſon armée, réſolu de le ſuivre; & marchoit à Saint-André. Mais ſes coureurs lui ayant rapporté qu'ils avoient découvert l'armée du Roi, il commanda de Roſne, de Geſſan, & de Bois-Dauphin à la tête d'un détachement, pour aller reconnoître de quoi il s'agiſſoit, & lui en rendre compte. Ainſi il apprit à leur retour, que le Roi étoit dans le voiſinage avec toute ſon armée, & qu'ils étoient trop avancés l'un & l'autre pour reculer. Sur cette nouvelle, le Duc rangea auſſi ſes troupes en bataille. Il partagea les Suiſſes en deux corps, ſoutenus ſur les aîles par l'Infanterie Françoiſe & Allemande. Il plaça ſon artillerie ſur leur gauche, & poſta ſa Cavalerie entre ces deux gros bataillons ſur la même ligne que l'Infanterie Françoiſe. Les deux armées rangées en cet ordre reſterent en préſence depuis midi juſqu'au ſoir, qu'elles ſe retirerent après quelques légeres eſcarmouches, ſans qu'il ſe paſſât rien entr'elles de plus conſiderable. Le même jour arriverent au camp du Roi des troupes d'Evreux, de Dieppe, & du Pont-de-l'Arche; elles étoient commandées par le Commandeur de Chaſtes, Gouverneur de Dieppe, Pierre de Grimoville de Larchant, & du Rolet; & elles allerent joindre le corps à la tête dequel étoit le Duc de Montpenſier, Gouverneur de Normandie. Le Roi, après avoir donné ordre à tous les Officiers de ſe retirer dans leurs tentes, & d'aller prendre quelque repos, reſta ſeul à cheval avec les Maréchaux d'Aumont & de Biron & quelques autres, & paſſa une partie de la nuit à aller reconnoître de près le camp des ennemis. Enſuite il ſe retira à Foucrainville, où il avoit ſon quartier.

Delibération des Chefs dans le camp du Duc de Mayenne.

Cependant on tenoit Conſeil de guerre dans le camp du Duc de Mayenne, où l'on mit en délibération: Si l'on riſqueroit une bataille, & au cas qu'on prît ce parti, s'il ſeroit à propos, pour prévenir tous les retardemens qui ne pouvoient que leur être très-déſavantageux, d'aller attaquer le Roi juſques dans ſon camp, afin de le forcer d'en venir aux mains? C'étoit l'avis général de toute l'Aſſemblée. On repréſentoit: Que toute la campagne dont ils ſe voyoient les maîtres, étoit déſolée: Que l'armée du Roi au contraire avoit derriere elle un païs abondant, d'où il lui venoit chaque jour de nouveaux ſecours: Qu'elle attendoit encore inceſſamment de nouvelles troupes qui lui alloient arriver de Champagne & d'Allemagne: Qu'eux au contraire n'attendoient aucun ſecours: Que d'ailleurs il étoit trop tard de penſer à reculer, après s'être avancés à une lieuë les uns des autres; & qu'il y auroit un danger manifeſte à vouloir faire retraite en préſence d'une armée ennemie: Qu'ainſi il étoit de leur intérêt d'en venir aux mains de bonne heure, tandis que leurs forces étoient à-peu-près égales; de peur qu'en voulant différer, la néceſſité ne les obligeât un jour de combattre à leur déſavantage. Le Comte d'Egmond ſur-tout, jeune-homme ſans expérience, vouloit en venir aux mains à quelque prix que ce fût ; & il avoit la ſotte vanité de dire, que ſi les François avoient peur d'une bataille, ils n'avoient qu'à le laiſſer faire ; que lui ſeul avec ſes troupes ſçauroit bien mettre le Navarrois à la raiſon, (ce ſont les propres termes dont il ſe ſervit.) Quelque injurieux qu'ils fuſſent pour lui & pour la Nation, le Duc de Mayenne diſſimula cependant pour un tems cet outrage, de peur d'offenſer Philippe ; ce qui n'auroit pas manqué d'arriver s'il eût voulu paroître ſenſible à ce diſcours, parce qu'il n'auroit pû le rélever ſans faire un affront ſanglant au Comte.

Le Duc de Mayenne ſe rend à l'avis du plus grand nombre.

Le ſuccès de la journée d'Arques avoit fait connoître au Duc toute la ſupériorité du Roi. Il ſentoit qu'il étoit le plus foible, & n'auguroit pas bien du combat que ſon parti ſembloit ſouhaiter. Cependant les raiſons dont s'appuyoient ceux qui étoient d'avis d'en venir à une action, l'obligerent d'y acquieſcer. Ainſi le lendemain, qui étoit un Mercredi, il rangea ſes troupes en bataille dès le grand matin. Il partagea les Suiſſes en deux corps, qu'il jetta ſur la droite & ſur la gauche ſous le commandement de Berling & de Louis Pfeiffer. Au milieu paroiſſoit la Cornette blanche, ſoutenuë de trois cens chevaux d'élite ; c'étoit-là qu'il avoit pris ſon poſte avec le Duc de Nemours, ſon frere, & le Chevalier d'Aumale. Il avoit ſur ſa droite le Comte d'Egmond, à la tête de quatre cens chevaux Flamans, & trois cens autres ſur ſa gauche. Environ cinquante chevaux, commandés par de Terrail, précedoient la Cornette blanche de cinquante pas. Les regimens de du Peſcher & de Ponſenac, précedés d'un gros d'avanturiers, couvroient les aîles du corps, à la tête duquel étoit Berling, & conduiſoient quatre piéces de canon. A l'égard de Pfeiffer, il étoit ſoutenu, d'un côté par les regimens de Louis de Beauvau de Tremblecour & du Baron de Theniſſai, & de l'autre par le Capitaine Saint-Paul à la tête des Lanſquenets. Les Reîtres avoient leur poſte ſur une éminence entre ces deux corps d'Infanterie, & étoient couverts ſur la gauche de cent chevaux François, tirés des compagnies de Fontaine-Martel, de Perdriel, & de Lonchamp, & ſur la droite des Chevaux-légers Eſpagnols, formant un corps de deux cens hommes.

Tandis que de Roſne & le Vicomte de Tavannes étoient occupés à ranger leurs troupes en cet ordre, le Roi qui, à ſon ordinaire, quoiqu'il fît très-froid, s'étoit jetté ſeulement ſur une paillaſſe pour prendre un peu de repos, inquiet du ſuccès de cette journée, s'éveilla avant le jour. Les premiers objets qui le frapperent furent les feux qu'il apperçut dans le camp des ennemis, & le ſilence étonnant qui y regnoit. Il crut d'abord qu'ils avoient repaſſé la riviere d'Eure ; c'étoit auſſi le ſentiment de ſes coureurs, qui rapportoient qu'après ces feux allumés ils avoient vû beaucoup de mouvement dans le camp. Mais bientôt après on fut aſſûré du contraire. Ainſi, ſur les dix heures du matin le Roi rangea auſſi ſon armée en bataille dans le même ordre que la veille ; & marchant enſuite droit aux ennemis, lorſqu'il fut à une demi lieuë de leur armée, il tourna ſur la gauche.

Le Duc de Mayenne, qui juſques-là n'avoit fait aucun mouvement, appercevant celui de l'armée du Roi, s'imagina que le deſſein de ce Prince étoit de ſe ſaiſir d'un village voiſin, afin d'avoir ſur lui l'avantage du terrein. Dans cette idée il envoya ordre au Vicomte de Tavannes de faire avancer l'aîle droite, où étoient les Reîtres de la Cavalerie Eſpagnole, & à de Roſne de marcher avec l'aîle gauche, compoſée de la Cavalerie Flamande, des Suiſſes, & de l'artillerie. Pour lui, il reſta dans ſon poſte avec la Cornette blanche. Son deſſein en faiſant ce mouvement étoit, ou de détourner le Roi de ſe ſaiſir du village, ou de le prendre en flanc, & de rompre ſon ordre de bataille.

Harangue du Roi à ſes troupes.

Le Roi declara depuis dans un écrit qu'il publia, que ce n'étoit nullement dans le deſſein de ſe ſaiſir du village qu'il avoit fait ce mouvement; mais uniquement dans la vûë de ſe mettre le vent & le ſoleil à dos, afin que la fumée de la mouſqueterie n'incommodât point ſes ſoldats; qui eſt un trait d'habileté dans ce Prince. Auſſi ſe tournant tout d'un coup vers ſes troupes, „ Meſſieurs, dit-il, tout ce que je demande aujourd'hui à Dieu,
„ c'eſt de réüſſir comme j'ai toûjours fait juſqu'ici, non pas pour ma propre
„ gloire: peut-être dans ma jeuneſſe ai-je eu cette foibleſſe; & elle
„ m'a été commune avec tout ce qu'il y a jamais eu de grands hommes à
„ la tête des armées. Aujourd'hui, ſi je ſouhaite de vaincre, ce n'eſt que
„ pour le bien du Royaume & votre propre conſervation; & j'ai lieu d'eſpérer
„ avec la grace de l'Auteur de tous les biens, & ſecondé du bonheur
„ qui m'a toûjours accompagné, de voir mes deſirs accomplis. La
„ juſtice de la cauſe que je ſoutiens m'en aſſûre. J'ai les armes à la main
„ contre des impoſteurs, qui, ſous un maſque hypocrite, ont abuſé, pour
„ tromper les peuples, du nom ſpécieux de la Religion. Or Dieu qui eſt
„ la vérité même, & qui aime à diſſiper les ténébres dont le menſonge
„ cherche à s'envelopper, Dieu juſte vengeur de l'iniquité, a ſur-tout les
„ fourbes en abomination. La feinte a bien pû réüſſir juſqu'ici devant les
„ hommes; ils ſont ordinairement aveugles & prévenus. Aujourd'hui
„ nous voici en préſence du Dieu des armées, devant lequel s'évanouiſſent
„ l'artifice & le menſonge; la victoire va décider en ce jour, de quel
„ parti eſt la vérité. Vous ſçavez vous-mêmes, combien les raiſons qui
„ nous mettent de part & d'autre les armes à la main ſont différentes. Mes
„ ennemis ſoutiennent, diſent-ils, la cauſe de la Religion; moi, je défens
„ celle du Royaume: je vous laiſſe à juger, qui de nous parle plus ſincerement.
„ Dans le tems que ma patrie a le plus beſoin de ſecours, élevé
„ que je me vois, contre mon eſpérance, par les loix du Royaume &
„ par vos ſuffrages, ſur un trône, de la conſervation duquel dépendent
„ également & ma gloire & votre ſalut, quels que ſoient mes vœux, que
„ puis-je ſouhaiter autre choſe, ſi-non que la bonté divine veille également
„ ſur l'une & ſur l'autre? Voilà quel a été juſqu'ici le but de toutes mes
„ actions. Les effets ont été garans de ma droiture. A des intentions ſi
„ pures, qu'oſent oppoſer nos ennemis? Ils ſe font des peurs chimériques
„ de l'Angleterre; ils vont chercher au-delà des Alpes & des Pirénées un
„ prétexte, pour autoriſer la guerre du monde la plus injuſte; c'eſt-là

„ qu'ils vont mendier du ſecours: Ils ſe vantent de défendre la Religion
„ par le ſang & par le carnage; & l'on ſçait qu'elle ne peut ſe ſoutenir
„ que par la paix & en établiſſant la tranquillité publique; & en un mot, ces
„ hommes, nés pour la honte & pour le malheur de la France, cherchent
„ leur patrie hors d'elle-même. Car quel autre but peut-on imaginer
„ de leurs entrepriſes, lorſqu'on les voit entretenir une intelligence
„ criminelle avec l'ennemi mortel du nom François, faire la guerre ſous
„ ſes auſpices, marcher ſous ſes enſeignes, & ſervilement ſoûmis à ſes ordres,
„ porter l'aveuglement juſqu'à tourner les armes contre leurs propres
„ entrailles pour les déchirer? Jettez vos regards ſur cette armée;
„ voyez floter ſous vos yeux les étendarts de l'Eſpagne. Voilà ceux qui,
„ depuis trente années, travaillent à la ruine de la France. Tant de troubles
„ qui ont agité ce Royaume, ce ſont leurs artifices; ce ſont leurs intrigues
„ ſecretes qui les ont excités & entretenus. La Religion a ſervi
„ de prétexte; c'étoit à la Couronne que l'on en vouloit en effet.
„ Peut-on en ſouhaiter une preuve plus convaincante que la mort déplorable
„ de mon prédeceſſeur; ce Prince à qui nous ſommes ſi redevables,
„ & par qui les auteurs même de cette guerre malheureuſe
„ ont été comblés de tant de bienfaits? Malgré la haine qu'il portoit
„ à ceux qu'il leur plaît d'appeller les Hérétiques, ne les a-t-on pas vûs
„ tourner leurs armes contre lui-même, lui enlever la meilleure partie
„ de ſes Etats, &, par le plus affreux de tous les parricides, trancher
„ enfin le fil de ſes jours? C'eſt pour tirer vengeance d'un attentat
„ auſſi énorme que vous êtes ici venus. Il eſt inutile de vous en dire davantage.
„ Du ſuccès de cette journée dépendent vos vies, votre honneur,
„ & vos biens. Ce n'eſt plus à des François, c'eſt à des Eſpagnols
„ declarés que vous allez avoir affaire. Je laiſſe à votre valeur, ſi
„ ſouvent funeſte aux ennemis de la France, à faire le reſte. Pour moi,
„ j'oſe bien vous promettre, qu'avec la grace de Dieu, ſi vous avez
„ éprouvé juſqu'ici quelques marques de ma bonté, vous ne me verrez
„ pas aujourd'hui avec moins de bravoure vous montrer le chemin de
„ l'honneur & de la victoire.

Abregé de la harangue du Duc de Mayenne à ſes troupes.

De l'autre part, le Duc de Mayenne parcouroit les rangs de ſon armée, & exhortoit ſes gens à marcher courageuſement à l'ennemi. Il les faiſoit ſouvenir: Que c'étoit la cauſe de Dieu qu'ils défendoient: Que ce n'étoit pas tant pour la conſervation de cette vie mortelle, & toûjours expoſée à mille revers, qu'ils alloient combattre, quoiqu'ils euſſent même de ce côté-là tout à craindre des Hérétiques, toûjours alterés du ſang des Catholiques, que pour s'aſſûrer une béatitude immortelle dans l'éternité: Que la guerre pour laquelle ils avoient pris les armes étoit ſainte: Qu'elle étoit juſte & néceſſaire: Qu'ils ne pouvoient l'abandonner ſans devenir traîtres envers Dieu & envers la patrie: Que c'étoit ſous les auſpices de Dieu même, qui donne & ôte les Royaumes à ſon gré, & de ſon Vicaire en terre, qu'ils l'avoient entrepriſe: Que de douter du ſuccès, c'étoit révoquer en doute la providence même qui regle tous les évenemens, & vouloir en donner la gloire à la fortune & au hazard; Qu'ils allaſſent donc tous de concert à l'ennemi avec cette confiance que devoit leur inſpirer l'autorité du S. Siége, ſous la protection duquel ils étoient, & ſous les auſpices du Roi d'Eſpagne, le plus puiſſant Prince de la Chrétienté, dont la grandeur n'avoit pour terme que la gloire de Dieu même: Qu'ils devoient être perſuadés que cette victoire, en exterminant l'Héréſie & délivrant de ſa tyrannie le plus floriſſant Royaume du monde, leur mériteroit une gloire dont le ſouvenir ne périroit jamais; ou que du moins, s'ils avoient le malheur de ne pas réüſſir, la couronne immortelle, dûë aux défenſeurs de la Religion, les attendoit dans le Ciel.

Après ces harangues, chacun ſe diſpoſa au combat de part & d'autre. Mais quoique l'ardeur fût égale dans les deux armées, elles formoient cependant l'une & l'autre un ſpectacle bien différent. Celle du Roi, toute hériſſée de fer, ſans ornemens & ſans écharpes, inſpiroit plus de terreur: l'autre avoit plus de magnificence, les armes & les écharpes y étoient ſuperbes, & l'or y brilloit de toutes parts.

Défaite du Duc de Mayenne par l'armée du Roi.

Cependant le Roi, toûjours actif & vigilant, voyant qu'il étoit tems de donner le ſignal du combat, envoya ordre à la Guiche de commencer par une décharge générale de l'artillerie; & elle fut ſi bien ſervie & ſi à propos, qu'on vit partir neuf volées de canon de ſuite avant qu'on eût ſeulement mis le feu à celui du Duc de Mayenne. Ce premier avantage contribua beaucoup à la victoire que remporta le Roi. Ce Prince voyant que ſon artillerie avoit mis le déſordre dans l'armée ennemie, fit ſonner la charge; & dans cette occaſion les Reîtres qui ſervoient dans l'armée du Duc, expoſés à tout le feu du canon du Roi; n'eurent pas plutôt fait leur décharge, qu'au lieu de faire un tour en eſcadronnant, & d'aller en avant, comme ils ont coûtume de faire, ils ſe culbuterent ſur le centre, où étoit la Cornette blanche. Le Duc de Mayenne, qui voyoit l'armée du Roi prête à lui tomber ſur les bras, fut obligé, pour prévenir le danger, d'ordonner qu'on leur mît la lance dans les reins pour les répouſſer. Ils ne furent pas mieux traités par le Comte d'Egmond & par ſes Flamans, dont ces fuyards entraînerent une partie avec eux. Chriſtophle de Baſſompiere fit d'inutiles efforts pour les rallier; il fut enfin obligé d'aller joindre le Duc de Mayenne. En même tems le Vicomte de Tavannes ſe diſpoſoit à charger les troupes du Roi, à la tête des compagnies de Cavalerie de Fontaine-Martel, lorſqu'il fut reçu vigoureuſement par le Maréchal d'Aumont, qui le pouſſa juſques dans le bois voiſin, & le mit hors de combat. Les Chevaux-légers de l'armée du Roi, qui étoient les plus expoſés, ayant été rompus d'abord par la vigoureuſe décharge que les Reîtres avoient faite, ayant encore depuis ſoutenu le choc du Vicomte de Tavannes, commençoient à plier, lorſque le Duc de Montpenſier, qui vit le Maréchal d'Aumont éloigné, accourut à leur ſecours. A ſon arrivée il eut ſon cheval tué ſous lui, & fut renverſé; mais on le remonta auſſi-tôt après, & le combat recommença plus vivement que jamais.

Alors les deux centres s'ébranlerent; & quatre cens Arquebuſiers à cheval, armés de caſques & de cuiraſſes, ſortis du gros du Duc de Mayenne, ayant fait leur décharge à vingt cinq pas du corps où étoit le Roi, y mirent d'abord beaucoup de déſordre. En même tems Henri Pot de Rodes, jeune-homme diſtingué par ſa bravoure qui portoit la Cornette blanche, reçut dans les yeux un coup mortel, qui augmenta la confuſion. Outre que la demi-pique qui ſoutenoit l'étendart Royal fût briſée entre ſes mains, il fut emporté par un cheval fougueux, qu'il étoit d'autant moins poſſible de gouverner, que les rênes avoient été coupées, & que la grande abondance de ſang qui couloit de ſa bleſſure ne lui permettoit pas de voir où il alloit. Pluſieurs s'imaginerent que le Roi ſe retiroit de la mêlée, & ſuivirent l'étendart par-tout où il plaiſoit au cheval de le promener. Il eſt vrai que le Roi, dont la prudence prévenoit tous les inconveniens qui pouvoient arriver, avoit fait mettre ce jour-là ſur ſon caſque une aigrette blanche, afin d'être reconnu de plus loin; & il avertit en même tems, qu'au cas que ſon drapeau fût abattu, comme il arrive aſſez ſouvent, on prît garde à l'aigrette blanche & qu'on la ſuivît. Auſſi les gens ſages n'y furent point trompés; & comme ils avoient toûjours les yeux attachés ſur ce ſignal, cet accident ne fut pas capable de leur faire abandonner leur poſte. Mais il en arriva un autre en même tems, qui cauſa encore un nouveau déſordre. Un jeune Seigneur, pour ſe rendre plus remarquable ce jour-là, avoit eu l'ambition de vouloir porter auſſi une aigrette blanche; cela trompa bien des gens, qui le voyant ſuivre l'étendart Royal, prirent de-là l'occaſion ou le prétexte de ſe retirer; mais le Roi ſçut encore par ſa valeur remedier à cet accident. Auſſi-tôt que la retraite des Reſtres lui donna la commodité de s'étendre, il fit avancer les troupes qu'il conduiſoit contre celles du Duc de Mayenne, enſorte que ces deux corps ſe touchoient; & paroiſſant lui-même aux premiers rangs avec l'aigrette blanche qui le diſtinguoit, ſans craindre le péril auquel il étoit expoſé, après une courte harangue qu'il fit encore à ſes troupes d'un air riant, comme ſi la victoire eût déja été à lui, il donna le premier l'épée à la main ſur les ennemis.

Prudence du Roi à prévenir tous les inconveniens.

Le Duc de Mayenne reçut le choc avec vigueur, à la tête de ſes Lanciers. La victoire fut long-tems en balance; chacun accourant de ce côté-là, & défendant courageuſement le poſte qu'il occupoit, ſans pouvoir ſe réſoudre à reculer. Mais on reconnut encore en cette occaſion, combien il eſt plus avantageux de combattre en corps ſerrés, qu'à la file. Les troupes du Roi rompirent enfin les Lanciers ennemis, & les mirent en déroute; enſorte que le Duc de Mayenne ſe trouva preſque ſeul ſur le champ de bataille, avec les Ducs d'Aumale & de Nemours, & environ trente autres qui avoient fait ferme. Il y reſta long-tems, tandis que les Royaliſtes étoient à la pourſuite des fuyards; & fit tous ſes efforts pour rallier ſes troupes. Enfin voyant qu'il n'y avoit plus d'eſpérance d'en venir à bout, il ſe retira lui-même à Ivry, avec quelques autres en petit nombre; & laiſſa entre les mains des Royaliſtes Charles de Beauſoncle Sieur de Cigogne, qui portoit ſa Cornette blanche & qui fut fait priſonnier. Le Duc de Nemours & le Chevalier d'Aumale s'enfuirent à Chartres, ſuivis de Baſſompierre, du Vicomte de Tavannes, de Roſne, & de quelques autres. Cependant le Roi

Le Duc de Mayenne abandonné de ſes gens, eſt obligé de faire retraite.

dans la chaleur du combat ſ'étant laiſſé emporter à la pourſuite, diſparut pendant quelque tems; & donna beaucoup d'inquiétude à ſes troupes; elles commençoient à craindre pour ſa perſonne, lorſqu'il parut couvert de ſang & de pouſſiere, & fut reçu de toute l'armée avec les cris de joye & les applaudiſſemens, que méritoit une victoire ſi complette. Sur ſa route il avoit rencontré trois cornettes de Cavalerie Flamande, remarquables par leurs croix rouges, qui ſ'étant trouvé poſtées par hazard entre les deux corps de Suiſſes de l'armée du Duc, étoient les ſeuls reſtes de cette grande déroute. Il les chargea, & après quelque légere réſiſtance, il les tailla en piéces & leur enleva leurs drapeaux.

Les Suiſſes de l'armée de la Ligue ſont obligés de ſe rendre.

Peu de tems après arriverent auprès de ce Prince, le Maréchal d'Aumont avec ſes troupes encore toutes fraîches, le Grand-Prieur, de Givry, & le Baron de Biron. Alors on delibéra ſur ce qu'on feroit des Suiſſes, qui étoient reſtés ſur le champ de bataille ſimples ſpectateurs de cette défaite. D'abord on étoit d'avis de faire marcher contre eux toute l'Infanterie Françoiſe, & quelque détachement de Cavalerie; mais le Maréchal de Biron ſ'y oppoſa; & il conſeilla de faire plutôt avancer du canon contre eux, comme ſ'il ſ'agiſſoit d'emporter un baſtion, afin de les défaire ſans riſquer les troupes du Roi après une ſi grande victoire, ou de les obliger à demander quartier. Ce fut le parti que l'on prit. Cependant, tandis qu'on faiſoit avancer le canon, on les envoya ſommer de ſe rendre, ce qu'ils accepterent d'autant plus aiſément, qu'il ne leur reſtoit plus aucune eſpérance de tenir, & qu'ils voyoient devant leurs yeux tout ce qu'ils avoient à craindre. Ainſi ils envoyerent leurs enſeignes au Roi pour marque de leur ſoûmiſſion, & ce Prince eut la bonté de les leur faire rendre ſur le champ.

Le Roi ſe met à la pourſuite des fuyards.

Vers le commencement du combat, Charles d'Humieres Lieutenant de Roi en Picardie, Iſaac de Vaudrai Sieur de Mouy, & quelques autres, étoient arrivés au camp, ſuivis de deux cens chevaux; & le Roi, qui ne vouloit pas déranger ſon ordre de bataille, les avoit réſervés pour le beſoin. A ſon retour il ſe mit à leur tête, ſuivi du Prince de Conty, du Duc de Montpenſier, du Comte de Saint-Paul, du Maréchal d'Aumont, & de la Trimouille, réſolu de pourſuivre les reſtes de ſa victoire. Mais tandis qu'on ſ'amuſoit à traiter avec les Suiſſes & à rallier les troupes débandées, il ſ'écoula un tems ſi conſiderable, que le Duc de Mayenne eut celui de paſſer la riviere à Ivry. Cependant, comme les premiers avoient coupé le pont afin de n'être pas pourſuivis, il y eut encore une action très-vive dans ce bourg, dont les ruës étoient fort étroites; preſque tous les Reîtres furent taillés en piéces; & ce fut dans cette occaſion que mourut malheureuſement la Goutte, Rochelois, que ſon cheval précipita dans la fange, où il périt. C'étoit un jeune-homme de beaucoup d'eſprit, comme il paroît par le peu d'ouvrages qui nous reſtent de lui, & qui le feront à jamais regretter par toutes les perſonnes de bon goût. Il y eut plus de ſang répandu alors, que ſur le champ de bataille même.

Comme les ennemis avoient rompu le pont, & que le gué n'étoit pas trop ſûr, on jugea à propos d'aller paſſer la riviere à Anet; mais ce dé-

Le Duc de Mayenne a bien de la peine à gagner Mantes.

tour donna encore quelque relâche au Duc de Mayenne, qui en profita pour prendre les devants. Cependant le Roi le pouſſa juſqu'aux portes de Mantes, où ce Duc, à force de prieres, eut bien de la peine à obtenir des habitans, que le ſuccès de cette journée avoit détachés du parti, qu'on lui donnât retraite. Le Roi pourſuivit les fuyards juſqu'à la nuit, & de-là il alla coucher à Roſny, qui n'eſt qu'à une lieuë de Mantes, afin d'être à portée, au cas que les habitans de cette ville ſongeaſſent à ſe ſoûmettre à lui, comme il l'eſpéroit & comme il arriva en effet le lendemain. Ce Prince ſe mettoit à table, lorſqu'on vint lui dire que le Maréchal d'Aumont, à qui, après le Roi, on étoit redevable du ſuccès de cette journée, arrivoit. A cette nouvelle Henri ſe leva, pour aller le recevoir au bas de l'eſcalier, & l'embraſſa tendrement: „ Puiſque vous avez honoré mes nôces de votre préſence, lui dit-il, il eſt juſte qu'à mon tour je vous faſſe les honneurs de chez moi. „ Après quoi il le força de s'aſſeoir à table avec lui.

Pertes que l'on fit de part & d'autre dans cette bataille.

Il n'y eut gueres que la Cavalerie qui en vint aux mains dans cette bataille; auſſi les ennemis y perdirent-ils plus de huit cens hommes, en comptant ceux qui reſterent ſur le champ de bataille & ceux qui périrent à Ivry dans la fange ou en voulant paſſer la riviere. Les Lanſquenets furent tous paſſés au fil de l'épée, & l'Infanterie Françoiſe jetta les armes & ſe ſauva. Le Duc de Mayenne perdit preſque tous ſes drapeaux & tout ſon bagage. Les morts de diſtinction furent, le Comte d'Egmond, qui porta la peine de ſa temérité, Eric bâtard de Brunſwic, d'Arconat, & Jean de Vivonne de la Chateigneraye, frere de Fabien de Vivonne que les Eſpagnols avoient fait mourir lâchement huit ans auparavant à l'Iſle de S. Michel aux Açores. Le Comte d'Oſtfriſe, qui commandoit les Reſtres, y fut fait priſonnier, auſſi-bien que Bois-Dauphin, Cigogne, Charles-François de Rouxel Sieur de Medavy, le Baron de Theniſſai, François Fontaine-Martel, de Longchamp, de Lodon, de Falandre, la Caſteliere, & pluſieurs autres. Au reſte cette victoire coûta cher au Roi; il y perdit Charles de Balſac de Clermont, Capitaine des Gardes du corps; Théodoric de Schomberg, Commandant des Reîtres, qui combattit ce jour-là aux côtés de ce Prince; de Lancaulnai, Gentilhomme de baſſe-Normandie, âgé de plus de ſoixante & dix ans, qui fut emporté d'un boulet de canon dès le commencement du combat; de Crenai, Cornette du Duc de Montpenſier; & de Pas Sieur de Feuquieres. Le Marquis de Neſle reçut pluſieurs bleſſures dans cette action, & fut tranſporté de-là au château d'Eclimont, apartenant au Chancelier de Chiverny ſon beau-pere, où il mourut le 15. d'Avril. De la Vergne, qui, après avoir été Capitaine des Gardes du Duc d'Alençon, avoit depuis ſervi ſous le Duc de Joyeuſe dans le Velai, & ſe reſſentoit encore des bleſſures qu'il avoit reçûës dans cette expédition, fut auſſi bleſſé ſi dangereuſement dans cette bataille, qu'il en mourut peu de jours après. On compta encore au nombre des bleſſés François d'Angennes Sieur de Monloüet, Jaques de Hôpital Comte de Choiſy, François de Daillon Comte du Lude, François d'O, Surintendant des finances, Maximilien de Bethune Sieur de Roſny, & pluſieurs autres.

Le Duc de Mayenne ſe retire à S. Dénis.

Sa lettre au Roi d'Eſpagne.

Dès le lendemain le Duc de Mayenne ſortit de Mantes, où il ne ſe croyoit pas trop en ſûreté, & paſſant la Seine, il ſe rendit à Pontoiſe, & de-là à S. Dénis, où le Cardinal Légat, D. Bernard de Mendoza, Ambaſſadeur d'Eſpagne, & le Commandeur Moreo, allerent le conſoler, & lui promirent de la part de leur maître de nouveaux ſecours. Il y reçut auſſi pluſieurs viſites de l'Archevêque de Lyon & de Madame de Montpenſier; & il reſta quelques jours dans cette ville, n'oſant pas ſe montrer aux Pariſiens, dont il appréhendoit les reproches après une défaite ſi conſiderable. Ce fut de cette retraite qu'il écrivit au Roi d'Eſpagne, pour lui rendre compte des raiſons qui l'avoient engagé à riſquer une bataille, ce qu'il avoit toûjours évité juſqu'alors. Il lui repréſentoit: Que c'étoit l'unique moyen de faire lever le ſiége de Dreux, place importante & fort affectionnée au parti de la Ligue, qui avoit déja ſoutenu deux aſſauts: Qu'outre cela ſes forces étoient ſupérieures à celles du Roi de Navarre, à qui, depuis que nous eumes paſſé, diſoit-il, la riviere d'Eure, il eſt arrivé plus de troupes que nous ne l'avions eſpéré: Que d'ailleurs les Suiſſes de ſon armée ſe mutinoient, & menaçoient de ſe retirer ſi on ne leur payoit ſur le champ ce qui leur étoit dû de leurs appointemens, & ſi le Cardinal Cajetan ne s'obligeoit envers eux au nom du Pape, pour ce qui pourroit leur être dû à l'avenir: Que les troupes Allemandes, qui étoient déja fort diminuées, ne ſe montroient pas plus ſoûmiſes: Que la plûpart des villes du Royaume ſe laſſoient de la longueur de cette guerre, & commençoient à murmurer: Qu'on l'accuſoit lui-même de chercher à la prolonger, pour ſatisfaire ſon ambition & retenir toûjours cependant le commandement: Que ces raiſons avoient déterminé les principaux Officiers de ſon armée à riſquer une bataille: Qu'il avoit eu tout lieu de s'en promettre une heureuſe iſſuë: Que les troupes du Roi de Navarre avoient d'abord été culbutées; mais que les Reîtres qui ſervoient dans ſon armée, expoſés à tout le feu du canon des ennemis, ayant enſuite été repouſſés, s'étoient renverſés ſur ſon corps de bataille, & l'avoient arrêté au moment qu'il ſe diſpoſoit à charger le Navarrois: Que ce déſordre avoit mis la confuſion dans ſes troupes, qui s'étoient enſuite rompuës; enſorte que le Roi de Navarre profitant de ce contre-tems pour les attaquer, il lui avoit été aiſé de les défaire, contre l'eſpérance dont on s'étoit flatté d'abord: Que cet échec n'avoit cependant point découragé ſon parti: Qu'aucune des villes de l'Union ne s'étoit encore démentie: Que Paris ſur-tout donnoit l'exemple d'une fidélité à toute épreuve; mais qu'il étoit à craindre que ce zèle ne durât pas encore long-tems, s'il ne recevoit quelques ſecours d'argent, dont il avoit très-grand beſoin: Que plus cette capitale étoit peuplée, plus il lui faloit de vivres & de toutes les choſes néceſſaires à la vie; & qu'elle ne pouvoit manquer de ſe voir bien-tôt réduite à la derniere miſere, ſi S. M. C. ne leur envoyoit inceſſamment quelque nouveau ſecours, plus conſiderable que tous les précedens: Que s'il arrivoit à propos, il oſoit l'aſſûrer qu'il lui ſeroit aiſé, non ſeulement de reprendre tout ce que le parti avoit perdu, mais méme d'empécher que l'ennemi ne profitât de ſa derniere victoire: Que cependant, quand même les hommes devroient l'abandonner,

HENRI IV. 1590.

il proteſtoit à S. M. C. comme il l'avoit déja fait en préſence de Jean-Batiſte de Taſſis & de ſes autres Miniſtres, qu'il répandroit juſqu'à la derniere goutte de ſon ſang pour la défenſe de la cauſe de Dieu, qui n'abandonne jamais ſes ſerviteurs.

Sa lettre au Pape, dans laquelle il ſe plaint vivement de S. S.

Le même jour le Duc écrivit auſſi au Pape, pour lui rendre compte du malheur imprévû qui venoit d'arriver. Il continuoit d'en attribuer la faute aux Allemans & aux autres troupes étrangeres qui ſervoient dans ſon armée, & de qui, faute d'argent, diſoit-il, il étoit impoſſible de ſe faire obéïr. Il ſe plaignoit enſuite très-vivement au Pape de ce qu'il n'avoit fourni aucun ſecours, ni d'hommes ni d'argent, pour la défenſe d'une ſi juſte cauſe; & il ſe juſtifioit de ce qu'on diſoit de lui qu'il traînoit la guerre en longueur, & qu'il abuſoit de l'autorité ſouveraine dont on l'avoit revêtu, pour travailler à ſes intérets particuliers; & il faiſoit voir au Pape tous les inconvéniens qui pouvoient naître de la conduite qu'il tenoit: Que cette indifférence donnoit le tems au Roi de Navarre, Chef des Hérétiques de France, de s'affermir ſur le trône, & de ſe ſervir des Catholiques mêmes pour ruiner la Religion: Que quoique la domination du feu Roi fût légitime, quoique ce Prince fît du moins en apparence profeſſion de la Religion Catholique, S. S. n'avoit cependant pas balancé à approuver qu'on prît les armes contre lui: Qu'à plus forte raiſon elle devoit autoriſer une guerre qui n'étoit entrepriſe que contre un Hérétique opiniâtre qu'elle venoit d'excommunier: Qu'il étoit donc étonnant que S. S. ſe fît tant prier pour fournir les ſecours qu'elle avoit promis: Qu'on ne voyoit pas à quels uſages elle deſtinoit tant de richeſſes qu'elle avoit amaſſées avec un ſi grand ſoin, puiſqu'il étoit certain que ces tréſors ne pouvoient jamais être mieux employés qu'à la conſervation d'un Royaume à qui le S. Siége étoit ſi redevable, & du ſalut duquel dépendoit le repos de toute la Chrétienté: Qu'il ne faloit pas eſpérer que le Roi de Navarre ſe convertît jamais, & ramenât, par ſon exemple, les autres Hérétiques du Royaume: Qu'au contraire il y avoit tout lieu de craindre, que, ſi la victoire venoit à ſe declarer pour ſon parti, comme quelques-uns, par défiance de la bonne cauſe, ſe l'imaginoient ſans fondement, il n'en devînt que plus animé contre les Catholiques, & plus opiniâtre à ſe montrer réfractaire aux ordres du S. Siége: Qu'il convenoit au reſte au Chef des Fidèles, qui leur tient la place de Dieu en terre, d'être autant éloigné d'entretenir en lui ces ſortes de ſentimens purement humains, qu'il approche davantage de la divinité: Qu'en effet ces attentions ſentoient trop les vûës chimériques d'un eſprit uniquement occupé du ſoin d'amaſſer des tréſors, qui cherche à éviter la dépenſe, & qui cependant reſte ſpectateur tranquille & oiſif de la calamité publique: Qu'ainſi il prenoit le ciel & la terre à témoin, que c'étoit ſans l'avoir mérité qu'il ſe voyoit abandonné du Vicaire de J. C. dans la cauſe de Dieu même: Qu'on trahiſſoit la Religion, & qu'il étoit bien aiſe que la poſterité eût ce témoignage de ſes juſtes plaintes. En même tems, dans l'inſtruction qu'il envoyoit à ſes députés à la Cour de Rome, il leur recommandoit de diminuer aux yeux du Pape la perte de la journée d'Ivry, &

de lui faire entendre, qu'à l'exception de l'Infanterie, qui avoit été déſarmée, le Duc avoit ſauvé tout le reſte, quoique ſes forces fuſſent beaucoup inférieures à celles du Roi, puiſque ſon armée n'étoit gueres compoſée que de huit mille hommes, au lieu que ce Prince en avoit onze mille.

Les Eſpagnols ſollicitent le Pape de ſecourir les Ligueurs.

Il eſt conſtant que le Duc de Mayenne n'auroit jamais oſé écrire de la ſorte au Pape, s'il n'en eût été ſollicité par Philippe. Ce qui le prouve, c'eſt qu'en même tems Henri de Guzman Comte d'Olivarez, Ambaſſadeur d'Eſpagne à Rome, preſſoit vivement le Pape de ſecourir ouvertement les Ligueurs, & d'excommunier tous les Princes & Seigneurs qui ſuivoient le parti du Roi. La choſe alla même ſi loin, que ſur les délais continuels du Pape, ce Miniſtre étoit ſur le point de proteſter publiquement contre lui, lorſque, pour parer ce coup, Sixte declara qu'il étoit mécontent du Comte d'Olivarez, qui, diſoit-il, lui avoit manqué de reſpect, & manda à Philippe de lui envoyer un autre Ambaſſadeur. Le Pape ſe juſtifia enſuite en préſence des Cardinaux par un diſcours très-vif; & en nomma quelques-uns pour connoître du différend qu'il avoit avec le Roi d'Eſpagne à ce ſujet. Cependant Philippe fit venir du Royaume de Naples Gonzalez de Cordoüe, Duc de Seſſa, pour remplacer le Comte d'Olivarez; mais ce nouvel Ambaſſadeur n'arriva à Rome, que lorſque Sixte commença à être attaqué de la maladie dont il mourut.

Raiſons qui empêcherent le Pape d'envoyer des ſecours à la Ligue.

On prétend que ce qui empêcha le Pape d'envoyer à la Ligue les ſecours qu'elle attendoit de lui, c'eſt qu'il ne vouloit pas riſquer, ſur des eſpérances incertaines, les ſommes immenſes qu'il avoit amaſſées avec tant de ſoin, & qu'il deſtinoit à la réünion du Royaume de Naples au S. Siége, au cas que Philippe vînt à mourir. D'ailleurs il en uſoit ainſi, de crainte que ſi le Roi de Navarre avoit du deſſous, le Roi d'Eſpagne, qui ne cherchoit qu'à agrandir ſes Etats, ne voulût ſe dédommager des ſecours qu'il auroit donnés aux Ligueurs, en partageant le Royaume avec eux, & n'augmentât par-là ſa puiſſance, qui n'étoit déja que trop redoutable à ſes voiſins. On crut auſſi que le Pape eſpéroit, que le Roi pourroit rentrer dans la Religion Romaine, pour laquelle on l'aſſûroit que ce Prince n'avoit point d'éloignement, pourvû qu'il pût le faire avec bienſéance. C'eſt ainſi que le lui perſuadoit le Duc de Luxembourg, & que la converſion du Roi ne ſeroit pas fort difficile, pourvû que S. S. ne ſe declarât pas contre lui. Du reſte il lui faiſoit entendre, que ce Prince avoit un trop puiſſant parti dans le Royaume, & une trop groſſe armée, pour qu'on pût par la force s'oppoſer à ſes deſſeins, & que c'étoit perdre de l'argent à plaiſir, que de vouloir lui faire la guerre. Ainſi ce vieillard avare, qui n'avoit en vûë que la conquête du Royaume de Naples, où il trouvoit beaucoup plus à gagner, mettoit tout en œuvre pour ne point envoyer de ſecours au Duc de Mayenne. A peine les Ligueurs pûrent-ils tirer de lui cinquante mille écus d'or, que leur délivra le Légat après la perte de la bataille d'Ivry; encore le Pape en fit-il paroître du mécontentement, & il ne les leur accorda que de peur qu'ils ne perdiſſent abſolument courage.

Le jour même que le Roi, combattant en perſonne dans la plaine d'Ivry, remportoit ſur ſes ennemis cette victoire mémorable, ſon parti triomphoit des forces de la Ligue à Iſſoire en Auvergne. Cette ville, ſituée au pied des Cevennes, dans le canton le plus délicieux de la Limagne, étant un poſte fort avantageux, il ne faut pas ſ'étonner ſi ceux qui étoient à la tête de l'un & de l'autre parti dans la Province, mettoient tout en œuvre pour ſ'en aſſûrer la poſſeſſion. Jean-Louis de la Rochefoucault Comte de Randan ſ'en étoit ſaiſi l'année précedente au nom de la Ligue. Ceux de Clermont, tous zèlés ſerviteurs du Roi, animés encore par Paul Tiſſandier, Echevin de cette ville, formerent le deſſein de la lui enlever. Ils commencerent par faire reconnoître exactement la place, la hauteur des murs, la profondeur des foſſés; enſuite ils confierent la conduite de cette entrepriſe aux Capitaines Baſſet, la Salle, & Bobier frere de Bermontet, à qui ils joignirent les compagnies de la Gueſle & de la Croix. Ces troupes, portant leurs échelles avec elles, partirent le 17. de Février de Clermont, qui n'eſt qu'à ſix lieuës d'Iſſoire; & étant arrivées au point du jour devant la place, quoiqu'elles euſſent été découvertes par la ſentinelle, elles ne laiſſerent pas de deſcendre dans le foſſé, appliquerent leurs échelles, & eſcaladerent la muraille, guidées par Hauteroche, d'Iſſoire, que les Ligueurs avoient contraint d'abandonner cette ville. Enſuite ſ'avançant vers S. Paul, & rencontrant la garde, elles la paſſerent au fil de l'épée. De-là elles tournerent contre le château; mais après y avoir appliqué deux fois le pétard, voyant que la vigoureuſe défenſe de la garniſon rendoit tous leurs efforts inutiles, elles manderent à Clermont qu'on leur envoyât inceſſamment le ſecours qu'on leur avoit promis.

Défaite des troupes de la Ligue en Auvergne.

Les Royaliſtes ſurprennent la ville d'Iſſoire & aſſiégent le château.

Auſſi tôt Claude de la Queille de Florat, Sénéchal d'Auvergne, eut ordre de partir pour aller commander en Chef. Il ſe mit en marche, accompagné de Blot, de Bermontet, de Fredeville, & de la Mothe-Arnaud, avec environ cent Gendarmes; & ils arriverent tous heureuſement à Iſſoire le lendemain. Alors ces Officiers partagerent entre eux les quartiers de la ville. De Florat ayant inveſti le château, fit travailler à fortifier un moulin voiſin de ſon logement; les Capitaines Baſſet & la Salle ſe chargerent de défendre le quartier voiſin du château, juſqu'à une ruë qui mene à la ville. La défenſe du canton qui ſ'étend depuis cette ruë juſqu'à un ruiſſeau qui ſert à faire moudre les moulins, échut à Fredeville, & on donna à Blot & à Bermontet celle du quartier qui ſ'étend depuis la gauche de ce ruiſſeau juſqu'aux murailles de la ville. Ces deux furent joints par de Bobier, & de Murat, Procureur du Roi de Riom, qui, par un rare exemple de fidélité, avoit abandonné ſa patrie pour ſervir dans le parti du Roi.

Chacun étoit occupé à pouſſer ſes tranchées, à ſapper le mur & à le miner, lorſque les ennemis parurent le 12. de Février, venant au ſecours des aſſiégés. Ils avoient enlevé en chemin quelques troupes que ceux de Clermont envoyoient à Iſſoire; enſorte que de Florat, qui faiſoit le ſiége du

Ils ſont eux mêmes aſſiégés dans la ville.

par le Comte de Randan.

du château, ſe trouva lui-même aſſiégé dans la ville. Il n'y étoit pas fort à ſon aiſe ; il manquoit de fourages, & avoit fort peu de vivres. Cependant réſolu de ne point lever le ſiége, il envoya de toutes parts demander du ſecours au Comte Raimond de Raſtignac de Meſſillac, à Henri de Bourbon Vicomte de Lavedan, à Gilbert de Chazeron, & à François de Chabanes Marquis de Curton. Tandis que ces Seigneurs, qui tenoient le parti du Roi, ſe rëuniſſoient & marchoient du côté d'Aurillac pour ſe rendre à Clermont, il ſe paſſa quelques actions peu conſiderables devant Iſſoire ; & les ennemis enleverent deux ou trois fois les ſecours qui venoient de Clermont ; ils ſe ſaiſirent même des fauxbourgs, & le Comte de Randan fit entrer quelques troupes dans le château, d'où l'on pointa trois piéces de canon contre la ville. Mais de Chalus, qui avoit ordre de ruiner les moulins, ayant fait une ſortie pour s'acquitter de cette commiſſion, le Capitaine Baſſet le chargea ſi vigoureuſement qu'il tailla ſon monde en piéces, & l'obligea de prendre la fuite. De Chalus perdit trente hommes à cette action, avec Saint-Hilaire, ſon Lieutenant, qui y fut fait priſonnier.

Déja étoit arrivé au camp des ennemis Jean de Neufvy-le-Barois avec 300. chevaux. D'un autre côté, ſur les inſtances de Florat, Chriſtophle de Chabanes de Rochefort & Henri de la Roche, tous deux fils du Marquis de Curton, du Sais de Rivoire, de la Foreſt Sieur de Griſſé, du Vernet, & de Tallezat, Enſeigne de la compagnie de Chazeron, s'étoient mis en marche, réſolus de ſecourir leurs gens, qui ſe trouvoient ſerrés de fort près dans la ville, lorſque, pour encourager les Royaliſtes, de Griſſé attaqua la nuit le camp des Ligueurs, força les gardes, & ſe rendit auprès de Florat à la tête de vingt braves. Animées par ce nouveau renfort, les troupes du parti du Roi ſoutinrent bravement & repouſſerent la garniſon du château, qui, après avoir fait une décharge du canon ſur la ville, avoit fait une vigoureuſe ſortie. Les ennemis changerent enſuite leur batterie, & pointerent le lendemain leur canon contre le retranchement que les Royaliſtes avoient élevé ſur leur droite. Dans le tems qu'arriverent le Vicomte de Lavedan & le Comte de Raſtignac, de Neufvy, accompagné du Vicomte d'Eſtain, de Levy Comte de Charlus, & de Chalus s'étant préſentés en bataille, Florat détacha contre eux Fredeville à la tête de vingt braves. Celui-ci ayant mis des ſoldats en embuſcade dans quelques maſures du fauxbourg, s'avança contre les ennemis pour les attirer au combat ; mais à peine furent-ils aux mains, que les Royaliſtes, ſortant à l'improviſte du lieu où ils avoient été poſtés, chargerent les ennemis, & leur tuerent beaucoup de monde. De Neufvy y fut bleſſé avec de Châteauneuf. Peu de tems après, Fredeville, faiſant la ronde, fut tué de loin d'un coup d'arquebuſe auquel il ne s'attendoit pas ; & Bermontet fut fait Maréchal de camp à ſa place.

Le Marquis de Curton

Cependant le Marquis de Curton, ſorti de Clermont, ſuivi de Rochefort & de la Roche ſes deux fils, de Rivoire, de Chappes & de Blot, & d'environ quatre cens bourgeois armés d'arquebuſes, marcha à Alagniat,

gniat, pour recevoir les ſecours qui venoient d'Aurillac. Là les deux troupes ſe joignirent, & ſe rendirent enſuite à Clermont, où elles reſterent encore quelques jours, en attendant l'arrivée de Chazeron. Pendant ce tems-là les ennemis tranſporterent leur artillerie à Villeneuve, château appartenant à Saint-Herem, un des Seigneurs de la Province, & l'en retirerent enſuite. En même tems de Saint-Marc, Lieutenant de George de Villequier Vicomte de la Guerche & Gouverneur de la Marche, amena des troupes aux Ligueurs, qui, ayant dreſſé une batterie contre les murs de la ville entre Saint-Paul & le retranchement intérieur des Royaliſtes, y firent bientôt une bréche conſiderable. Alors on parla d'une tréve; mais tandis qu'on ne ſongeoit qu'à négocier de part & d'autre, les Ligueurs donnerent l'aſſaut à la bréche, d'où ils furent cependant repouſſés avec perte. Les troupes du parti du Roi perdirent au contraire fort peu de monde en cette occaſion. Le Sieur de Griſſé y fut ſeulement bleſſé d'un éclat d'arquebuſe qui ſe briſa. Cette action ſe paſſa le 13. de Mars.

raſſemble des troupes pour venir à leur ſecours.

Enfin de Chazeron étant arrivé à Clermont, ſur les inſtances de Florat, le ſecours ſe mit en marche. Il étoit compoſé d'environ trois cens Gendarmes & de cinq cens Arquebuſiers, dont deux cens étoient tirés des habitans de Clermont & de Montferrand. De Chazeron conduiſoit l'avant-garde; le Marquis de Curton, qui commandoit en chef ce ſecours, étoit à la tête du corps de bataille, ayant ſous lui le Vicomte de Lavedan, le Comte de Raſtignac, & Gilbert Coëffier Sieur d'Effiat; de Rivoire & de Chappes faiſoient les fonctions de Maréchaux de camp, enfin l'Infanterie conduiſoit quatre petites piéces de campagne, & deux chariots chargés de mouſquets. De Florat, averti de leur arrivée, laiſſa ſes troupes dans ſes retranchemens, & ſe mit à la tête d'un détachement de quatre vingt Gendarmes. Après avoir fait ſes prieres, il ſortit de la ville, ſuivi de Bermontet, de Blot, du Capitaine Baſſet & de la Mothe-Arnaud, réſolu de joindre le ſecours.

Le ſecours ſe met en marche pour ſe rendre à Iſſoire.

Il y avoit entre la ville & une montagne voiſine, nommée de Croz-Roland, une vaſte plaine par où devoit paſſer le ſecours. Les ennemis s'y rangerent en bataille, & jetterent quelques Arquebuſiers dans une eſpece de défilé que formoit un petit bois qui étoit ſur la gauche. Les Royaliſtes s'en étant apperçûs, firent avancer un détachement de leurs troupes, & marchant avec le reſte par le côté oppoſé de la montagne, après avoir mis en fuite quelques pelotons que les Ligueurs avoient jettés dans le vallon, ils ſe rendirent ſur la hauteur, d'où ils pouvoient reconnoître à leur aiſe le nombre & l'ordre de bataille des ennemis. De-là ils tirerent ſur eux quelques volées de canon, qui les obligerent à faire une contre-marche pour ſe mettre à couvert, après avoir réduit en cendres quelques maiſons qui étoient dans le vallon, afin qu'elles ne fuſſent d'aucun uſage aux Royaliſtes. Ceux-ci cependant, précedés de leur artillerie & de leurs bagages, qui formoient devant eux une eſpece de retranchement, deſcendoient la montagne, & paſſant à la vûë de l'ennemi, qui s'étoit retiré ſur la gauche, prenoient le chemin de la ville au travers de la vallée, lorſque le Comte de Randan, abandonnant la plaine, fit doubler le pas à ſes troupes, dans le deſſein de ſe ſaiſir de la hauteur, afin de charger l'ennemi en queuë & en flanc. Ce mouvement fut avantageux au Sieur de Florat, qui cherchoit le moyen de joindre le ſecours, & qui, voyant l'ennemi abandonner la plaine pour prendre le chemin de la montagne, profita habilement de cette occaſion.

Combat entre les Royaliſtes & les troupes de la Ligue.

Il fut reçû avec joye du Marquis de Curton, qui, après les premiers complimens, lui aſſigna ſon poſte à l'avant-garde, entre de Chazeron, de Rivoire, & de Chappes, ſans rien changer d'ailleurs à ſon ordre de bataille. L'ennemi au contraire fit tant de changemens, qu'à la fin il s'en trouva mal. En effet le Comte de Randan, voyant les Royaliſtes, après la jonction de Florat, continuer leur marche dans le même ordre qu'auparavant, deſcendit lui-même de la hauteur & ſe mit en bataille dans la plaine, où il rangea ſes troupes ſur trois lignes. L'avant-garde étoit commandée par Chalus, Saint-Marc & Gaſpard de Monſan. A vingt pas de diſtance ſuivoit le corps de bataille, conduit par Loup Sieur de Siogheat, de Laſtic Sieur de Flagheat, les Sieurs de Cormillon & de Cons (1). Enfin le Comte étoit lui-même à la tête de l'arriere-garde, ſuivi du Vicomte de Châteauclou & de Montrevel. Il y avoit dans cette armée cinq cens chevaux & autant d'Arquebuſiers. Le combat commença par Chalus, qui fut reçû d'abord par environ cent Arquebuſiers de l'armée du Roi ; mais faiſant enſuite un mouvement, il alla charger de Florat, de Rivoire & de Chappes, qui appréhendant d'être pris en flanc par le corps de bataille, ſoutinrent ce premier choc ſans s'ébranler. Cependant, comme la ſeconde ligne ne donnoit pas aſſez promptement, le Vicomte de Châteauclou, qui étoit à l'arriere-garde, la prévint, & marcha en déſordre contre l'avant-garde des Royaliſtes. Là il y eut une action très-chaude. Enfin après une réſiſtance très-vigoureuſe, les ennemis furent battus & mis en déroute. D'un autre côté, leur avant-garde & leur corps de-bataille s'étant ralliés, étoient retournés à la charge & donnoient beaucoup d'affaires au Marquis de Curton, au Vicomte de Lavedan, à de Chazeron, & au Comte de Raſtignac.

Défaite & mort du Comte de Randan.

Néanmoins, après une réſiſtance longue & opiniâtre, ces deux corps furent auſſi taillés en piéces. Le Comte de Randan ayant été fait priſonnier par la Mothe-Arnaud, & conduit à Iſſoire, y mourut peu d'heures après d'une bleſſure qu'il avoit reçûë dans l'aîne. Les ennemis perdirent outre cela près de cent Gentilshommes, du nombre deſquels furent de Saint-Marc, de Saint-Gervaſy Sénéchal de Clermont, de Monſan l'aîné, d'Arbouze, de Ronzai, de la Villatte, de Neufville l'aîné, de la Salle, de Rochemore & pluſieurs autres, avec grand nombre de ſoldats. Du nombre des priſonniers furent le Vicomte de Châteauclou, qui fut pris par Florat ; ſon Lieutenant & ſon Enſeigne ; de Montrevel ; de Saint-Michel, qui mourut depuis de ſes bleſſures à Clermont ; de Frecinet, & pluſieurs autres. Les Royaliſtes de leur côté perdirent du Vernet, Lieutenant de Chazeron, &

---

(1) La rélation imprimée le nomme *de Conige*.

& deux autres Gentilshommes ; ils y eurent peu de ſoldats tués, & environ huit bleſſés. De ce nombre furent de Rochefort, fils du Marquis de Curton, de Creſné & du Roüe.

Le château d'Iſſoire ſe rend aux vainqueurs.

De-là les Royaliſtes tournerent leurs armes victorieuſes contre le château, dont la garniſon, informée de la mort du Comte de Randan & de la perte de la bataille, ſe rendit le même jour, & livra tout le canon & toutes les munitions de guerre qui étoient dans la place. Le lendemain les vainqueurs firent chanter une Meſſe ſolemnelle en action de graces de cet heureux ſuccès. Enſuite ils tinrent Conſeil de guerre après le dîner, & conférent la garde de la ville & du château d'Iſſoire à Bermontet, à qui ils laiſſerent une garniſon convenable. Cependant comme ils manquoient de vivres & de fourages, ils décamperent auſſi-tôt après, emmenant l'artillerie avec eux, & arriverent le lendemain à Clermont, où ils entrerent en triomphe, & où le *Te Deum* fut encore chanté en cérémonie dans l'égliſe cathédrale, aux acclamations de tous les habitans de cette ville. Le ſuccès de cette journée, qui affermit le parti du Roi en Auvergne & dans les Provinces voiſines, & qui concouroit ſi parfaitement avec celle d'Ivry, fut un préſage certain de la fortune toûjours victorieuſe qui accompagna depuis dans toutes ſes entrepriſes ce Prince né pour le bonheur de la France.

Entrevûë du Légat & du Maréchal de Biron à Noiſy.

Tandis que l'armée du Roi étoit encore à ſe rafraîchir à Mantes, qui venoit de ſe ſoûmettre, le Cardinal Cajetan fit demander une entrevûë au Maréchal de Biron. Ce Seigneur, après avoir envoyé au Légat, tant de ſa part qu'au nom de S. M, ſûreté pour ſa perſonne & pour ſa ſuite, ſe rendit avec l'agrément du Roi à Noiſy, accompagné de la plûpart des Seigneurs & Gentilshommes de la Cour. Noiſy eſt un château magnifique, bâti par le Duc de Retz, qui étoit alors en Italie. Là on ſe fit d'abord beaucoup de complimens de part & d'autre avant & après le dîner; mais lorſqu'on voulut entrer en quelque négociation, le Légat trouva les affaires dans une ſituation toute différente de ce qu'il s'étoit imaginé, & les ſerviteurs du Roi ſi réſolus de défendre juſqu'à la mort la cauſe de l'Etat contre leurs ennemis communs, qu'il ne remporta que de la confuſion de cette entrevûë. Ce fut alors qu'il apprit par lui-même, combien on jugeoit différemment des affaires de France à la Cour de Rome, entre les Cardinaux & autres gens oiſifs, peu ſenſibles à des maux qui ne les touchoient point, de ce qu'en penſoient en France même la Nobleſſe, & tous ceux qui y étoient le plus intéreſſés.

Scene mortifiante pour le Légat.

Anne d'Anglure de Givry, qui avoit accompagné le Maréchal de Biron, donna en même tems une ſcene qui acheva de rendre cette entrevûë très-mortifiante pour le Légat. Il n'y eut point de careſſes & de flateries que ce Prélat ne mît en œuvre pour l'engager à abandonner le parti du Roi. Il lui parla de ſon mérite, de la réputation qu'il s'étoit acquiſe ; enfin voyant qu'il ne pouvoit en venir à bout, il l'exhorta à demander du moins, en qualité de bon Catholique, au Pape & à celui qui le repréſentoit, le pardon de tout le paſſé, lui faiſant entendre qu'on ne demandoit pas mieux que de le lui accorder. Sur quoi de Givry, naturellement plaiſant, ſe jettant à genoux devant le Légat, & ajuſtant ſa mine au rôle qu'il joüoit, declara qu'il demandoit pardon de tous les maux qu'il avoit faits aux Pariſiens. Enſuite, après une pauſe, pendant laquelle le Cardinal lui donna ſa bénédiction, il ajoûta du plus grand ſérieux du monde, qu'il prioit qu'on lui accordât auſſi l'abſolution de l'avenir, parce qu'il avoit réſolu de faire aux Pariſiens encore pis qu'auparavant; & à ces mots il ſe réleva avec un grand éclat de rire, & ſe retira de devant le Légat, qui ſur le champ révoqua la grace qu'il venoit de lui accorder. Cependant ſi le Sieur de Givry refuſa avec fermeté toutes les offres du Légat, il ne ſe montra pas toûjours auſſi ennemi des Pariſiens qu'il le faiſoit paroître en cette occaſion; on ſçait que par le pont de Chamois, où il commandoit, il fit ſouvent paſſer des vivres dans la capitale, à l'inſçû du Roi & contre les intentions de ce Prince, qui eſpéroit forcer cette ville rebelle à ſe rendre & à ſe soûmettre à la raiſon, en l'affamant ſeulement, & ſans être obligé de la perdre.

Entretien de Villeroi avec du Pleſſis-Mornai.

Cette entrevûë ne fut pas la ſeule tentative que firent les Ligueurs pour ſonder les intentions du Roi. Dans le même tems, Villeroi, ſur un ordre ſecret du Duc de Mayenne, ſous prétexte d'aller voir ſon pere qui étoit à Allincour proche de Mantes, demanda un paſſeport & vint à la Cour, où, avec l'agrément de S. M, il rendit viſite à du Pleſſis-Mornai, en qui ce Prince avoit alors beaucoup de confiance. Là, après avoir déploré les maux auxquels la France étoit expoſée, & auxquels il étoit ſi ſenſible, diſoit-il, qu'il avoit réſolu de demander permiſſion à S. M. de ſortir du Royaume, afin de n'être plus témoin de tant de malheurs, il fit adroitement tomber la converſation ſur le beſoin qu'auroit l'Etat d'une bonne paix, faiſant entendre que le Duc de Mayenne n'en étoit pas fort éloigné. Cet entretien fut pouſſé fort loin, juſques-là qu'on parla des moyens différens de négocier un accommodement, ſoit que le Roi ſe convertît, ſoit qu'il continuât à faire profeſſion de la Religion Proteſtante. Mais comme de Villeroi diſoit n'avoir aucun pouvoir du Duc de Mayenne pour entrer en négociation, il ſe retira ſans rien conclure. Du reſte, en prenant congé de du Pleſſis, il lui promit de rendre compte au Duc de Mayenne de leur entretien, & de lui donner avis enſuite de ce qu'il auroit négocié avec lui.

Suite des progrès du parti du Roi.

Le 28. de Mars le Roi partit de Mantes, & arriva le lendemain à Chevreuſe, château apartenant à la maiſon de Guiſe, où il mit garniſon. Delà prenant ſa route par Montlehery, il alla mettre le ſiége devant Corbeil, qui ſe rendit le premier d'Avril. Le lendemain Lagny, poſte avantageux à cauſe de ſon pont ſur la Marne, ſuivit le même exemple. Le deſſein du Roi étoit de ſe rendre maître de tous les ponts qui ſont ſur la Seine & ſur la Marne au deſſus & au-deſſous de Paris, afin de forcer cette capitale à ſe rendre, ſans être obligé de l'aſſiéger dans les formes.

Tandis que ce Prince étoit à Corbeil, il reçut avis de la victoire que Roger de Cominges de Sobole, & Antoine de Moret des Reaux, qui s'étoit joint à lui dans le païs Meſſin, avoient remportée ſur les Eſpagnols, à qui ils avoient taillé en piéces le regiment de Nerveze. Il y apprit auſſi par les lettres du Duc de Luxembourg, que le Pape commençoit à ſe dégoûter fort de la Ligue, & que, depuis que ce Seigneur l'avoit mis au fait de la ſituation où étoient les affaires du Royaume, il étoit ré-

réſolu de ne point envoyer aux rebelles les ſecours qu'il leur avoit promis ; qu'il étoit meme fort mécontent du Légat , parce qu'il s'étoit declaré pour les Ligueurs de Paris , au lieu de s'unir avec les Cardinaux de Vendôme & de Lenoncourt, qui ſuivoient le parti du Roi , comme le portoient ſes inſtructions.

Défaite de Guy de Saint-Gelais de Lanſac dans le Maine.

Le Roi reçut encore quelque tems après, la nouvelle de la défaite de Guy de Saint-Gelais de Lanſac dans le Maine. Lanſac, ſuivi de quatre regimens d'Infanterie , ſçavoir le ſien & ceux de du Bellai de la Feuillée , de Monteſſon , & des Cheſnais d'auprès de Sablé , étoit allé le 5. d'Avril ſurprendre la ville de Mayenne ; après quoi il avoit mis le ſiége devant le château. A cette nouvelle Arnauld de Beauville de l'Eſtelle, Gouverneur de Domfront , étoit accouru avec ſon regiment au ſecours des aſſiégés , après avoir donné avis de ce qui ſe paſſoit à René de S. Dénis de Hertré, Commandant pour le Roi dans le Perche. Celui-ci , ſuivi de Razeliere & de quelques troupes d'élite , ſe rendit deux jours après à Laſſai , & delà à Ambieres , qui n'eſt qu'à deux lieües de Mayenne. Y ayant appris que de Vicques s'avançoit du côté de la baſſe-Normandie pour venir au ſecours des Ligueurs , il doubla le pas , & détacha cependant Gilbert de Loré à la tête de trois cens Arquebuſiers, pour aller ſe ſaiſir des fauxbourgs qui ſont au-delà de la riviere. En même tems de Coſſeville (1) arriva avec pareil nombre d'Arquebuſiers.

Le lendemain 11. d'Avril , de l'avis du Conſeil de guerre , le Capitaine Gapaillere fut commandé avec cinquante ſoldats du regiment de Loré , pour aller ſe ſaiſir de quelques maiſons défendües par le château. Il fut ſuivi de Hertré , de Loré , de Jean de Madaillan de Montataire , Lieutenant de la compagnie de Cavalerie du Prince de Condé , de Coſſé, de Mimbré , de Sanſai , des Roſiers , & de pluſieurs autres Gentilshommes , qui aſſaillirent vigoureuſement les retranchemens ennemis , & firent alte devant les halles. Bizeuil, dit le Capitaine la Croix, de la garniſon d'Alençon , ſe diſtingua beaucoup à cette attaque. Il étoit ſuivi de l'Eſtelle & de Coſſeville avec le gros des troupes. Cependant les aſſiégeans ſe voyant ſi mal menés , rallierent environ cinq cens Arquebuſiers & ſoixante chevaux, & firent ferme d'abord devant les halles; mais après quelque légere reſiſtance ils commencerent à reculer , & furent enfin pouſſés hors de la ville. Alors de Hertré , qui combattoit à pied , montant à cheval , ſecondé de Montataire , de Torchant, des Roſiers & de Saint-Roch , chargea les ennemis dans leur retraite. En même tems de Loré, ſuivi de ſes Arquebuſiers , les prit en flanc, & ayant rencontré Lanſac dans un défilé , le battit, & l'obligea de prendre la fuite. De Monteſſon, qui portoit la Cornette blanche , fut tué en cette occaſion par des Roſiers. Sur ces entrefaites arriva Brandelis de Champagne Marquis de Vilaines , à la téte de cinquante Gentilshommes , qui ſe joignant à des Roſiers & de Montataire , alla au ſecours de Hertré, de l'Eſtelle & de Coſſeville , que l'ardeur du combat avoit emportés trop loin à la pourſuite des fuyards. Trois cens hom-

---

(1) La rélation le nomme *de Coſſeſſeville.*

HENRI IV. 1590.

hommes qui reſtoient de cette déroute, furent chargés par ce nouveau renfort dans un poſte peu avantageux; & obligés d'abandonner leurs armes pour prendre la fuite. Les Royaliſtes perdirent fort peu de monde à cet action. Les ennemis au contraire y eurent trois cens hommes de tués, du nombre deſquels, outre Monteſſon, fut des Cheſnais, qui faiſoit les fonctions de Maréchal de camp.

Saint-Malo ſurpris par le Duc de Mercœur.

Tant de ſuccès furent troublés par un revers qui affoiblit beaucoup le parti du Roi en Bretagne. Honorat de Beuil de Fontaine, qui avoit été autrefois favori du Roi Charles IX, étoit devenu ſuſpect au Duc de Mercœur, Gouverneur de la Province, à cauſe de ſa naiſſance diſtinguée & de ſes richeſſes immenſes. En effet on voyoit peu de ces ſortes de perſonnes embraſſer le parti de la Ligue. De Beuil étoit maître de Saint-Malo, une des places des plus conſiderables de la Bretagne, ſiége d'un Evéque, fameuſe par ſon port & le grand commerce de ſes habitans. Le port étoit commandé par un château, juſqu'au pied duquel les vaiſſeaux pouvoient venir mouiller; ſans qu'on y trouvât à redire. C'eſt-là que de Beuil avoit mis en dépôt, comme dans un azile aſſûré, ſes effets les plus précieux; & ces richeſſes furent l'origine de la conjuration que les Ligueurs formerent contre lui, à la ſollicitation du Duc de Mercœur. Ils firent entendre au peuple, que le Gouverneur en vouloit aux biens des bourgeois, & qu'il ne cherchoit qu'une occaſion de piller la ville. Par-là ils mirent dans leurs intérêts la plus grande partie des habitans. Enſuite ayant remarqué un endroit foible & mal gardé, par où il ſeroit aiſé d'entrer dans le château en montant le long de quelques mâts, ils gagnerent encore un valet de chambre qui avoit été élevé tout jeune dans la maiſon du Gouverneur, & qui leur promit de leur faire ſçavoir par un ſignal, l'heure à laquelle les gardes ſe retireroient. Enfin, après avoir pris toutes ces meſures, la nuit du 13. de Mars ils s'introduiſirent dans le château avec ceux qui étoient du complot, & firent main-baſſe ſur quelques ſoldats en petit nombre qui oſerent ſe mettre en défenſe. De Beuil qui, s'étant éveillé au bruit, s'étoit mis à une fenêtre ſur le port, pour voir de quoi il s'agiſſoit, fut tué d'un coup d'arquebuſe par un homme qu'ils avoient poſté exprès pour faire ce coup. Après cela les Conjurés, maîtres du château, ſe payerent de leurs peines ſur l'argent & les effets précieux du Gouverneur, qu'ils partagerent entre eux. Cependant ils en cederent une partie aux Echevins pour être employés à l'uſage de la ville, afin d'avoir quelque prétexte ſur quoi ſe juſtifier de ce vol, au cas qu'ils vinſſent un jour à etre inquiétés à ce ſujet. Dans la ſuite le Duc de Mercœur approuva tout ce qui s'étoit paſſé dans cette entrepriſe, comme ayant été faite par ſes ordres. De leur côté les habitans de Saint-Malo ſe declarerent pour la Ligue; mais en même tems ils refuſerent toûjours conſtamment de recevoir garniſon; & le château reſta à la garde des bourgeois juſqu'à la fin de la guerre. Du reſte ils ſe préparerent à tout évenement; & ſe doutant bien qu'après leur revolte ils avoient tout à craindre des Anglois, leurs voiſins, ils réſolurent d'interrompre pour quelque tems leur commerce. Ainſi, comme ils avoient beaucoup de correſpondance avec ceux de Marſeille, qui avoient auſſi embraſſé le parti de la Ligue, & dont la puiſſance n'eſt pas moindre ſur la Méditerranée que celle des Malouïns ſur l'Océan, ils leur écrivirent, pour leur faire part de leur réſolution, & les prierent de ne pas trouver mauvais s'ils interrompoient le commerce pour quelque tems, juſqu'à ce que la fortune eût décidé du ſort de la France.

Priſe de Melun par l'armée du Roi.

Cependant le Roi, attentif à profiter de ſes ſuccès, étoit encore à Corbeil, lorſqu'il donna ſes ordres pour inveſtir Melun, ſitué un peu plus haut ſur la Seine. Cette ville, quoique petite, eſt cependant triple, comme Paris. Deux ponts de pierre en font la communication. Au milieu eſt le château, d'une ſtructure antique. Le côté qui regarde la Brie, eſt le plus étendu. Ce fut par-là que le Roi fit ſes attaques; & on éleva par ſon ordre deux batteries de ſept piéces de canon & de deux coulevrines, qui commencerent à foudroyer la place en deux endroits.

Fourronne commandoit dans Melun, avec une garniſon compoſée de ſoixante chevaux & de trois regimens d'Infanterie, qui ne faiſoient pas plus de quatre cens hommes: C'étoient des troupes fraîches qu'on lui avoit envoyées de Paris, & qui ne s'étoient point trouvées à la bataille d'Ivry. Outre cela il y avoit dans la ville cinq cens bourgeois, tous bien armés, qui travailloient ſans relâche à ſe fortifier dans les ruës, bien réſolus de ſe défendre. La porte que le Roi attaquoit, étoit couverte par un petit ouvrage avancé, conſtruit à la hâte. Les aſſiégeans le battirent de deux cens coups de canon; enſuite, dès qu'il y eut une ſimple ouverture à la tour, les troupes du Roi, impatientes d'en venir aux mains, & accoûtumées à mépriſer un ennemi qu'elles avoient ſi ſouvent battu, l'aſſaillirent. Quoiqu'il y eût plus de vingt pieds de hauteur à ſurmonter, cependant les ſoldats en vinrent à bout à la faveur de quelques cordes, avec leſquelles leurs camarades les tiroient en-haut l'un après l'autre. Ce ſpectacle glaça d'effroi la garniſon; auſſi après une réſiſtance très-légere, où les ennemis perdirent environ cinquante hommes, & qui ne répondoit nullement à leurs forces ni à tant de retranchemens dont ils avoient barricadé les ruës de leur place, ils ſe retirerent dans la ville intérieure, après avoir mis le feu à un château qui étoit à la tête du pont, avec une matiére compoſée de poix, afin que l'épaiſſeur & la puanteur de la fumée empêchaſſent les Royaliſtes de les pourſuivre. Un moment après ils parlerent de capituler, & eurent la ſotte vanité de demander deux jours, promettant de ſe rendre au bout de ce terme s'ils n'étoient ſecourus par le Duc de Mayenne. Le Roi leur accorda ce délai; & comme le Duc n'avoit garde de paroître, puiſqu'il étoit à plus de quatre journées de-là, Melun ſe rendit ſuivant la capitulation le 11. d'Avril, après cinq jours de ſiége.

Moret, Crecy & Provins ſe ſoûmettent.

Ce jour-là même Villeroi arriva au camp, & il commença à négocier tout de bon de la part du Duc de Mayenne, après avoir cependant proteſté que, ſi on ne s'accommodoit pas, il étoit réſolu à ſortir du Royaume. Pendant ce tems-là Moret, Crecy, petites places des environs, & Provins, capitale de la Brie, ville très-riche, mais extrêmement foible, ſe ſoûmirent au Roi.

Priſe de

De-là ce Prince, prenant ſa route par Nangis, & remontant toûjours

la

Henri IV. 1590.

Montereau, de Pont ſur Seine, &c.

la Seine, détacha René de Viouſt de Champlivaut pour aller ſe ſaiſir de Montereau: ce qu'il exécuta. Ce poſte étoit d'autant plus avantageux, que la Seine reçoit l'Yonne en cet endroit. Auſſi le Roi y mit une forte garniſon, & en confia la garde à de Champlivaut même. Enſuite il continua ſa marche le 18. d'Avril; & ayant appris en chemin la reddition de Pont-ſur-Seine & de Bray, il ſe rendit ce jour-là même à Bray, d'où il envoya ſommer la garniſon de Nogent-ſur-Seine de rendre la place. Les habitans, qui ne ſe ſentoient pas aſſez forts pour faire réſiſtance, & qui ſçavoient d'ailleurs la clémence avec laquelle le Roi avoit traité tous leurs voiſins, prirent le parti d'obéïr. Ainſi ils firent ſortir la garniſon de leur ville & ſe ſoûmirent. En même tems Mery, petite place peu éloignée, fut priſe par eſcalade, & miſe au pillage par le ſoldat, qui ne reſpiroit que ſang & que butin. Les Officiers eux-mêmes ſe prêterent en quelque ſorte à ce déſordre, perſuadés que dans un tems où l'on avoit ſi grand beſoin des troupes, il valoit mieux permettre quelque choſe au ſoldat aux dépens de quelques particuliers, que de lui donner occaſion de paſſer au ſervice de l'ennemi, en voulant le retenir dans une diſcipline trop exacte.

Entrepriſe du Roi ſur la ville de Sens.

Pendant les fêtes de Pâques, tandis que tout le monde étoit en dévotion, le Roi envoya ſommer la ville de Sens de le reconnoître. Cette place, une des plus attachées qu'il y eût à la Ligue, avoit pour Gouverneur Jaques de Harlai-Chanvallon; du reſte la garniſon étoit très-foible. Il avoit avec lui Fortunat, Marquis de Malavicino, avec quarante Gendarmes de la compagnie du Duc de Nemours; le Capitaine Peloſo, de Crémone, homme de main, & le Capitaine la Mothe-Coutelas, Gouverneur d'Auxerre, qui étoit venu voir Chanvallon. Ceux de Sens ayant répondu à la ſommation qui leur fut faite, qu'ils prioient qu'on leur donnât le tems d'y penſer, & qu'ils rendroient une réponſe certaine après les fêtes, on leur envoya un Trompette pour ſçavoir leur derniere réſolution; mais ils ne lui firent point d'autre réponſe, ſi-non qu'ils aimoient mieux riſquer tout, que de paroître preférer leur intérêt particulier au bien général de la Religion.

Le Roi ne jugea pas à propos d'entreprendre pour lors de forcer ces obſtinés. Il étoit tout occupé du ſiége de Paris, qu'il vouloit ſerrer de près; & il ne doutoit pas que cette capitale ne ſe vît bien-tôt réduite à la derniere néceſſité, depuis qu'il s'étoit rendu maître de toutes les villes qui ſont ſur la Seine depuis Troyes, & qu'il lui avoit encore bouché la riviere d'Yonne, en ſe ſaiſiſſant de Montereau. Il ſe diſpoſoit donc à ſe mettre en marche, lorſqu'il ſe vit arrêté par les nouvelles propoſitions que fit de Chanvallon. Ce Gouverneur qui, à ce que l'on dit, avoit réſolu d'amuſer le Roi, comme les Pariſiens le publierent dans la ſuite, avoit envoyé différens couriers au Maréchal d'Aumont, dont la droiture étoit connuë des ennemis même, pour entrer avec lui en négociation, & il étoit venu à bout de lui perſuader, qu'il ne ſeroit pas impoſſible d'engager ceux de Sens à ſe ſoûmettre. En même tems, pour faire donner encore plus aiſément le Roi dans le piége, il lui avoit envoyé la Mothe-Coutelas,

Ruſe du Gouverneur pour amuſer le Roi devant cette ville.

HENRI IV. 1590.

las, le Lieutenant particulier de la ville, & un des Echevins, qui s'étoient rendus à Bray où étoit ce Prince. Là avoient été dreſſés les articles de la capitulation, & même les députés avoient prié S. M, pour s'aſſûrer des habitans, de ſe rendre elle-même à Sens, afin de réünir tous les cœurs par ſa préſence.

En conſequence le Maréchal d'Aumont reçut ordre de s'y tranſporter; mais à peine y fut-il arrivé que le peuple ſe ſouleva contre le Gouverneur, de concert avec le Gouverneur même, & l'obligea d'aller chercher un azile dans l'Archévêché. Cependant le Maréchal écrivit au Roi la ſituation où étoient les choſes dans cette place, & lui conſeilla de s'avancer inceſſamment avec ſon armée, parce que, diſoit-il, lorſque les mutins ſe verroient en quelque ſorte aſſiégés, d'un côté par les troupes de S. M. & de l'autre par Chanvallon & ſa garniſon, ils ſeroient néceſſairement obligés de ſe tenir tranquilles & de ſe ſoûmettre. Le Roi avoit peine à différer l'exécution de ſes deſſeins ſur Paris; cependant comme il n'imaginoit pas qu'on cherchât à le tromper, il ne voulut pas paroître négliger une ſi belle occaſion. Il parut donc à la vûë de Sens; & après avoir battu la place, il y fit donner un aſſaut, où Charles de Choiſeuil de Prâlin fut bleſſé dangereuſement dans l'aîne, auſſi-bien que le jeune Avantigny, qui mourut peu de jours après de ſes bleſſures. Le Roi y perdit auſſi quelques ſoldats. Au reſte ce Prince ayant remarqué, que pendant l'attaque on n'avoit entendu aucun bruit dans la ville, ni rien qui pût faire croire qu'il y eût de la méſintelligence, comprit auſſi-tôt que c'étoit un tour qu'on lui avoit joüé. Ainſi il leva le ſiége, & dit en partant, que comme il n'avoit levé le ſiége de Dreux que pour gagner la bataille d'Ivry, de même il ne décampoit de devant Sens que pour aller ſe rendre maître de la capitale.

Négociation de l'Evêque de Ceneda à la Cour de la part du Légat.

Cependant le Cardinal Cajetan, voyant Paris inveſti de toutes parts, comprit que cette ville ne pouvoit manquer d'être bien-tôt réduite à la derniere extrêmité. Pour donner donc aux Ligueurs quelques momens de relâche, pendant leſquels ils pourroient faire entrer des proviſions dans cette capitale, il écrivit au Maréchal de Biron, qui étoit alors à Provins, occupé à faire tous les préparatifs néceſſaires pour l'expédition que l'on méditoit; lui marquant, qu'il avoit des choſes de la derniere conſequence à lui communiquer, & lui demandant un ſauf-conduit pour Marc-Antoine Mocenigo, Evêque de Ceneda, noble Vénitien, qu'il avoit deſſein de lui envoyer. Auſſi-tôt le ſauf-conduit fut expédié avec l'agrément du Roi; & le Maréchal s'étant rendu à Bray, où le Roi étoit déja de retour, il y fit préparer un logement très-propre pour le Prélat, tout proche du ſien.

Réponſe du Maréchal de Biron à ce Prélat.

L'Evêque de Ceneda arriva donc à Bray ſur la fin d'Avril, & il y reſta deux jours, pendant leſquels il eut quelques entretiens avec le Maréchal de Biron. Toute la négociation du Prélat Italien tendoit à obtenir une tréve de quelques mois, afin de pouvoir, diſoit-il, envoyer à Rome & en Eſpagne pour traiter de la paix. Mais Biron, après lui avoir dit qu'il ne faloit point parler de tréve, lui répondit, comme il en étoit convenu auparavant avec le Roi: Que ſi on vouloit entrer en négociation pour une paix générale, le Roi, les Princes & les Seigneurs de ſon Royaume étoient prêts d'y donner les mains, & que S. M. ne ſouhaitoit rien tant que de voir une bonne paix concluë, de quelque manière que ce fût, pourvû que ſes droits & ſa gloire n'y fuſſent point intéreſſés: Qu'au reſte elle ne prétendoit point dans cet accord prendre les Puiſſances étrangeres pour arbitres: Qu'il y alloit trop de ſes intérêts & de l'honneur de la France; & que ſi on ne prenoit inceſſamment une bonne réſolution là-deſſus, S. M. avoit réſolu de pourſuivre à toute outrance la guerre qu'elle avoit entrepriſe pour le ſalut du Royaume, contre les anciens ennemis de la Nation.

Avant que de partir de Bray, l'Evêque de Ceneda, ſoit que le Maréchal de Biron l'en eût prié, ſoit par pure curioſité, & pour voir ſi le nombre de Catholiques étoit grand dans cette Cour, fut bien aiſe de célébrer la Meſſe pontificalement; & le Roi ordonna que tous les Princes, Seigneurs, Chevaliers, & principaux Officiers de ſon armée y aſſiſtaſſent. Ce Prélat eut enſuite un entretien avec le Duc de Longueville, le Comte de S. Paul ſon frere, & le Grand-Prieur; & ſur ce qu'il apprit de ces Seigneurs, cet homme ſage & qui ne tenoit pour aucun parti, comprit que les affaires étoient dans une ſituation toute différente de ce qu'on en publioit dans Paris.

Entrevûë & entretien de l'Evêque de Ceneda avec le Roi.

L'Evêque de Ceneda partit de Bray ſans ſaluer le Roi, parce que le Légat ne lui en avoit pas accordé la permiſſion. Cependant comme il ſouhaitoit extrêmement d'avoir cet honneur, l'Abbé d'Elbene, qui joignoit à un eſprit très-cultivé un grand uſage de la Cour, trouva moyen de le contenter, & on convint que le Roi rencontreroit ce Prélat comme par hazard; & que ce Prince prendroit cette occaſion pour lui parler. Suivant ces conventions, l'Evêque avoit pris congé de tous les Seigneurs, & ſortoit de Bray, lorſque ſur ſa route il rencontra le Roi qui revenoit de la chaſſe. D'auſſi loin qu'il l'apperçut, il mit pied à terre & ſalua ce Prince, qui l'ayant fait remonter, s'entretint long-tems à cheval avec lui. Dans cet entretien le Roi, regardant l'Evêque, non comme un Prélat député du Cardinal Cajetan, mais comme un des membres de cette République dont les Rois ſes prédeceſſeurs & lui en particulier avoient ſi ſouvent éprouvé l'affection, ſe plaignit hautement à lui de la conduite du Légat, qui, après être entré, diſoit-il, dans le Royaume en ennemi declaré, avoit preféré ſa haine à ſon amitié; qui, ne choiſiſſant pour le lieu de ſa réſidence que des villes dévoüées à la Ligue, contre l'intention du Souverain Pontife, avoit mieux aimé juſqu'ici s'unir avec des rebelles, que d'agir de concert avec les Cardinaux de Vendôme & de Lenoncourt; & qui enfin, oubliant le reſpect dû aux têtes couronnées, & les inſtructions qu'il avoit reçûës de S. S, pour ſuivre les intentions de ſon frere, qui ſervoit en Flandre ſous les ordres du Roi d'Eſpagne, favoriſoit encore ouvertement le parti des Eſpagnols & des factieux. Il ajoûta, qu'on ne parloit de tréve que pour donner le tems aux ſecours de Flandre d'arriver; mais qu'il ſçauroit bien montrer aux ſéditieux, qu'il n'étoit pas indigne de ſucceder

à

à tant de Rois qui l'avoient précedé ; & qu'il étoit réſolu de donner inceſſamment à la France un Roi légitime, ou d'épargner le ſang & les biens de tant de malheureux, en faiſant lui-même un ſacrifice de ſes propres jours aux manes de ſes ancêtres. Du reſte, quant à la perſonne du Prélat, ce Prince lui fit beaucoup de careſſes & d'amitiés, & il reprit le chemin de Paris, comblé des bontés du Roi, mais ſans avoir pû rien obtenir.

Verneuil dans le Perche ſurpris par les Ligueurs.

En même tems arriverent différentes nouvelles, qui furent auſſi reçûës différemment. Au mois de Février dernier les troupes du Roi avoient pris Verneuil dans le Perche, & on avoit donné le commandement du château à Théodore de Ligneris; mais pour ne pas être à charge aux habitans, il n'y entretenoit qu'une garniſon très-foible. Ce fut ce qui facilita à Charles-François de Rouxel de Medavy le ſuccès de ſon entrepriſe. Il ſurprit cette place pendant la nuit, cependant ce ne fut pas ſans y trouver beaucoup de réſiſtance. En cette occaſion fut tué, les armes à la main, Jean de Dreux de Morinville. Il étoit de l'illuſtre maiſon de Dreux, d'où ſont ſortis les Comtes de Monfort & enſuite les Ducs de Bretagne, & deſcendoit ſans contredit de Louis le Gros. Il eſt vrai qu'on avoit prétendu lui conteſter ſon état; mais le Parlement de Paris avoit conſtaté ſes droits par un Arrêt rendu en ſa faveur. Du reſte il étoit également homme de bien & homme de cœur. Après avoir paſſé ſa vie au milieu des combats, il n'avoit cependant encore jamais reçû la moindre bleſſure, lorſque la premiére qui lui fut portée dans l'aîne, l'enleva à l'âge de plus de cinquante ans. Il fut le dernier de cette illuſtre maiſon, & ne laiſſa en mourant aucuns enfans.

Défaite de deux regimens de la Ligue.

Le parti du Roi ſe dédommagea de la perte de Verneuil par la défaite de deux regimens des troupes de la Ligue. L'un fut celui de Jean de Saulx Vicomte de Tavannes, qui, ſur le bruit de la priſe de Verneuil, ayant quitté Roüen où il commandoit, pour marcher de ce côté-là, fut taillé en piéces par le Duc de Montpenſier, Gouverneur de Normandie, qui lui enleva tous ſes drapeaux. A peine put-il ſauver cent hommes de tout ſon regiment. L'autre apartenoit à Ponſenac. Il avoit été recruté en partie depuis la bataille d'Ivry, & étoit en marche pour aller joindre le Duc de Mayenne à Soiſſons, lorſqu'il fut de même preſque entierement paſſé au fil de l'épée proche de Compiegne par Charles d'Humieres.

Victoire remportée par les troupes du Roi dans le païs Meſſin.

Le Roi reçut encore ſur ces entrefaites la nouvelle de la victoire remportée dans le païs Meſſin par des Reaux. Les troupes du Duc de Lorraine tenoient Felin aſſiégé fort étroitement, & s'en étoient rendus maîtres. Les Royaliſtes n'ayant pû arriver aſſez-tôt pour le ſecourir, du moins réſolurent-ils de ne ſe point ſeparer ſans être dédommagés de cette perte. Les Lorrains, ſuivis de leur artillerie, revenoient triomphans de leur expédition, lorſque les troupes du Roi les chargerent ſi à propos, qu'elles leur tuerent trois cens hommes de pied, & environ ſoixante chevaux; le reſte trouva ſon ſalut dans la fuite. Les ennemis perdirent toute leur artillerie & leurs drapeaux, & environ cinquante de leurs gens furent faits priſonniers. Les principaux étoient les Capitaines Artigoti & Gaſtine. Cette action ſe paſſa le 18. d'Avril.

Lettres de Rome addreſſées au Légat qui ſont interceptées.

On intercepta en même tems quelques lettres venant de Rome, & adreſſées au Cardinal Cajetan, qui firent beaucoup de plaiſir au Roi. On y marquoit, que le Pape avoit eu une grande conteſtation avec le Comte d'Olivarez, Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui vouloit que S. S. fît ſortir de Rome le Duc de Luxembourg, & excommuniât tous les Seigneurs & autres du parti du Roi, le menaçant qu'autrement (1) S. M. C. ſongeroit à faire élire un autre Pape; que Sixte avoit été ſi piqué de la hardieſſe de ce Miniſtre, que ſur le champ il avoit aſſemblé le Conſiſtoire, où il avoit mis en délibération, s'il ne devoit pas chaſſer de Rome le Comte d'Olivarez lui-même; & que peu s'en étoit falu qu'il ne l'eût exécuté.

Siége de Paris.

Cependant le Roi s'étoit ſaiſi de tous les ponts de la riviere d'Yonne depuis Sens juſqu'à Montereau, & de tous ceux qui ſont ſur la Seine depuis Troyes. Après avoir encore fermé le paſſage de la Marne par la priſe de Lagny, il ſe rendit à Chelles le 9. de Mai; & le lendemain s'étant avancé juſqu'à Paris, il fit attaquer le fauxbourg Saint-Martin, où il y eut une action très-chaude entre ſes troupes & les Pariſiens. De la Nouë, emporté par l'ardeur du combat, y courut riſque de la vie, ayant eu un cheval de prix, dont le Roi lui avoit fait préſent, tué ſous lui, & ayant reçu un coup d'arquebuſe dant la cuiſſe, dont il fut guéri peu de tems après. En même tems le Roi ſe rendit maître du pont de Charenton & de Saint-Maur, où il mit garniſon; & ayant ſurpris par derriere celui qui commandoit à Charenton, il le fit pendre, pour avoir oſé tenir contre une armée Royale dans une place auſſi foible que celle-là.

La complaiſance des Seigneurs de l'armée retarde l'exécution des deſſeins du Roi.

Le Roi avoit confié la garde de Charenton & de Conflans, village voiſin où la Marne ſe jette dans la Seine, à Anne d'Anglure de Givry, & lui avoit donné tout ce qui étoit néceſſaire. Il avoit une garniſon nombreuſe, compoſée de l'élite de tout ce qu'il y avoit de Cavalerie & d'Infanterie dans l'armée, fournie d'ailleurs d'artillerie, enſorte que ce petit corps reſſembloit à une véritable armée. Son camp étoit fortifié comme celui du Roi, & il avoit outre cela fait jetter un pont ſur la riviere, pour aſſûrer la communication de ſes quartiers. On l'accuſa d'avoir été cauſe de ce que Paris tint ſi long-tems. Ce jeune Seigneur, également ſpirituel & galant, profitant de l'avantage du poſte brillant qu'il occupoit, pour faire plaiſir au Cardinal Cajetan, aux Ducheſſes douairieres de Nemours, de Montpenſier, & de Guiſe, & aux autres Dames & Seigneurs qui étoient dans la capitale, y laiſſoit entrer tous les jours, à l'inſçû du Roi, des vivres & des rafraîchiſſemens, qui retardoient d'autant la miſere où elle auroit été réduite ſans ce ſecours. A ſon exemple les autres Seigneurs de l'armée, voulant ſe montrer auſſi compatiſſans envers les aſſiégés, firent échoüer l'entrepriſe que le Roi avoit formée ſur cette ville. Le Maréchal d'Aumont ſe chargea de la garde du pont de Saint-Cloud. Enſuite on commença par mettre le feu à tous les moulins à vent qui étoient autour de Paris; & de Poutrincourt rendit le château de Beaumont-ſur-Oiſe. L'Iſle-Adam & Sainte-Honorine, au confluent de l'Oiſe & de la Seine, ſe foûmirent auſſi en même tems; & on s'aſſûra de tous ces poſtes par de bonnes garniſons.

---

(1) Ce deſſein fut effectivement propoſé dans le Conſeil de Philippe II. au ſujet de la verſion Italienne de la Bible que le Pape avoit publiée. *Leti, Vie de Sixte V. L. 10.*

Sur ces entrefaites le Roi, qui s'étoit rendu à Goneſſe, fit un voyage à Giſors dans le Vexin François, parce qu'il ne comptoit pas trop ſur la fidélité de Flavacourt, qui commandoit dans le château. Ainſi il lui ôta ce gouvernement, & le confia à Chriſtophle Marquis d'Alégre. Enſuite il donna un détachement de Cavalerie au Comte de Saint-Paul, avec ordre d'arrêter les convois qui pourroient venir par-là de Normandie, & d'empêcher que ceux de Beauvais ne fiſſent paſſer par terre des vivres dans Paris. De-là ce Prince ſe rendit à Argenteuil, où il apprit la réduction de la Ferté-Bernard. Cette ville, une des plus riches du Maine, apartenoit au Duc de Mayenne, & le Comte de Briſſac en avoit donné le Gouvernement à Dragues de Comnene; mais les habitans en chaſſerent le Gouverneur, ſe rendirent maîtres de la place, & ſe foûmirent au Roi.

Mort du Cardinal de Bourbon.

Le jour même que le Roi arriva à Chelles, ce Prince reçut la nouvelle du décès du Cardinal de Bourbon, mort de la pierre au château de Fontenai en Poitou, âgé de plus de ſoixante & ſix ans. Ce Prélat ſembla né pour devenir le joüet de la maiſon la plus auguſte, & du plus floriſſant Royaume de toute la Chrétienté. Après avoir été long-tems le Miniſtre de l'ambition du Duc de Guiſe, qui abuſa de ſon nom pour travailler à la ruine de la maiſon de ce Cardinal & de tout l'Etat; après avoir ſervi de fantôme pour amuſer le peuple, dont l'eſprit de vertige s'étoit emparé, il fut lui-même l'artiſan de ſon malheur, en allumant dans le ſein de ſa patrie une guerre inteſtine, dont le feu penſa embraſer toute la France après la mort de l'un & de l'autre. Le Cardinal de Bourbon fut dévot juſqu'à la ſuperſtition (1) du reſte libéral, volupteux, crédule juſqu'à l'excès. Il crut pouvoir ajoûter foi aux prédictions des Aſtrologues, qu'il conſulta ſouvent ſur ſon ſort, & qui, par l'eſpérance qu'ils lui donnerent de pouvoir un jour monter ſur le trône, devinrent la cauſe de ſa perte. Dès-lors il commença à ſe détacher inſenſiblement des Princes de ſa maiſon, à ſe dégoûter du préſent, auquel auparavant il étoit entierement livré, pour porter ſes regards ſur un avenir flatteur, qui plus il lui paroiſſoit éloigné, plus il allumoit dans lui le feu d'une ambition ſecrete, qui ſe laſſant enfin d'une trop longue retenuë, & franchiſſant les bornes, lui fit, au préjudice de ſa patrie & de ſes proches, ſuivre le Duc de Guiſe au travers

---

(1) Qualité dont il étoit redevable aux Moines, parmi leſquels il avoit été élevé, & qu'il aimoit paſſionnément. Du reſte libéral, voluptueux, fainéant, perdu de débauches, & ce qu'il y avoit encore de pire, crédule juſqu'à l'excès &c. *MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

vers de tous les précipices par où il lui plut de le conduire. D'ailleurs ce vieillard, tout vieillard qu'il étoit, ne manquoit, ni de manège, ni de détours, qui mirent ſouvent à bout le Duc de Guiſe lui-même. Il avoit autrefois penſé à épouſer Mademoiſelle de Montpenſier, ſœur de ce Duc; & ſi, lorſque les Ligueurs le reconnurent pour leur Roi, il eût été en liberté, on croit qu'il auroit exécuté ce deſſein, dans la vûë de faire paſſer après lui la couronne aux freres de cette Ducheſſe; ce qui ne lui auroit pas été difficile, au cas qu'il fût mort ſans laiſſer d'enfans.

Embarras que cette mort cauſe aux Ligueurs.

Quoique la mort du Cardinal de Bourbon, à qui les Unis avoient donné le titre de Charles X, & au nom duquel on avoit battu monnoye dans les principales villes du Royaume, ne fit pas perdre cœur aux rebelles, parce qu'ils n'avoient jamais fort compté ſur lui (1), & qu'ils ſe ſervoient ſeulement de ſon nom pour entretenir les troubles du Royaume; cet accident ne laiſſa pas de les embarraſſer. Dès-lors on commença à douter dans le parti, au nom & par l'autorité de qui devoient ſe rendre les Arrêts, les Edits, les Declarations & Ordonnances; & dès-lors les Eſpagnols, qui attendoient depuis long-tems ce fatal moment, autoriſés par la mort du Cardinal, qui laiſſoit le parti dans un interregne, commencerent à faire joüer toutes ſortes d'intrigues pour mettre le Clergé & les Ligueurs dans leurs intérêts. Depuis ce tems-là le plus grand embarras du Duc de Mayenne fut, de ſe conduire ſi habilement, que, ſans donner dans les piéges que les Eſpagnols lui tendoient à chaque inſtant, il entretînt cependant Philippe dans les bonnes diſpoſitions où il étoit à ſon égard, afin d'en tirer les ſecours dont il avoit beſoin pour ſe ſoutenir contre le Roi, & pour empêcher en même tems que la couronne ne paſſât à un Prince étranger. L'unique moyen qu'il imagina pour ſortir de cet abîme, fut de hâter l'Aſſemblée des Etats, où l'on devoit traiter de l'élection d'un Roi Catholique, & prendre des meſures pour aſſûrer la Religion & le repos de l'Etat. Il les avoit d'abord convoqués à Melun; il les transféra à Paris; & cependant il retint toûjours la même autorité & les mêmes titres qu'il avoit avant que le Cardinal eût été proclamé Roi ſous le nom de Charles X.

Entrevûë des Ducs de Mayenne & de Parme a Condé.

Ce Duc étoit alors en Flandre, où il avoit fait un voyage pour obtenir quelque ſecours du Duc de Parme. Il ſçavoit que Philippe avoit inſtamment recommandé à ce Prince de ſecourir la ville de Paris, ajoûtant qu'il devoit profiter de cette occaſion, s'il vouloit faire oublier la perte de cette flote nombreuſe qu'il avoit miſe en mer il y avoit deux ans, & qui étoit deſtinée à conquerir l'Angleterre. Le Duc eut donc une entrevûë à Condé avec le Duc de Parme, qui lui declara, qu'il avoit réſolu d'entrer lui-même en France à la tête d'une puiſſante armée. Cependant il lui donna toûjours d'avance une partie des troupes qu'il deſtinoit à cette expédition; ſçavoir le regiment Eſpagnol qui s'étoit ſoulevé depuis peu, commandé par D. Antoine de Zuniga; un regiment Italien, conduit par Camille Capizucchi; & trois cens hommes de Gendarmerie Flamande. A la tête de ces forces il rentra en Picardie. En même tems, pour donner le change au Roi & le détourner d'employer la force pour ſe rendre maître de Paris, ce qui lui eût été aiſé alors; il fit courir le bruit, que le Comte de Mansfeld ſeulement entreroit en France, & que cependant le Duc de Parme reſteroit dans les Païs-bas, pour s'oppoſer aux entrepriſes du Comte Maurice de Naſſau. Chemin faiſant, le Duc de Mayenne paſſa par Cambrai, où il vit Balagny, & où, après avoir levé tous les ombrages qu'il avoit conçûs du Duc de Parme, il obtint encore quelques ſecours.

---

(1) Au lieu de *ſur lui*, on lit dans les *MSS. du Roi & de Mrs. de Ste. Marthe, Dupuy & Rigault* ces mots: *ſur ce vieillard inſenſé.*

A ſon retour le Duc penſa être ſurpris par le Roi. Ce Prince s'étoit mis en marche à la tête de douze cens Gendarmes, de trois cens Reîtres, & d'environ cinq cens Arquebuſiers à cheval; & ayant fait dix huit lieuës en un jour, il s'étoit avancé juſqu'à Crecy, dans le voiſinage de Laon. Mais quelque diligence qu'il fît, il ne put prévenir le Duc, qui, ayant eu avis de ſon arrivée, alla ſe refugier à Laon, & ſe retrancha dans les fauxbourgs de cette ville. Le Roi l'y fit attaquer par le Baron de Biron, à la tête de cent chevaux; mais après deux tentatives inutiles, dans l'une deſquelles les troupes du Roi en vinrent aux mains avec Carondelet, Franc-Comtois, ce Prince, voyant qu'il n'étoit pas poſſible d'attirer le Duc à une bataille, & ayant eu avis que le Capitaine Saint-Paul, eſcorté de huit cens chevaux, conduiſoit par Meaux un grand convoi à Paris, décampa auſſi-tôt le 8. de Juin, & reprit la route de la capitale.

Cependant les Pariſiens n'oublioient rien pour ſe préparer à ſe bien défendre. Ils avoient alors à leur tête Charles de Savoye Duc de Nemours, frere de mere du Duc de Mayenne. C'étoit un jeune Prince brave, actif, vigilant, qui par de belles qualités avoit mérité cette place que l'on avoit ôtée au Duc d'Aumale, qui s'étoit rendu ſuſpect aux Princes même de ſa maiſon par ſon malheur ou ſa lâcheté. Au reſte, comme le Duc de Nemours, quoiqu'encore ſans expérience, avoit naturellement aſſez d'eſprit, pour prévoir qu'il auroit moins à craindre du dehors, parce qu'il étoit bien perſuadé que le Roi n'en viendroit jamais aux dernieres extrémités, que du dedans, où il n'étoit pas aiſé de manier à ſon gré l'eſprit d'un peuple indocile, qui alloit éprouver par lui-même tous les malheurs de la guerre, il commença par engager les Prédicateurs à exhorter les habitans à la patience, & à les diſpoſer à tout endurer pour la défenſe de la Religion.

Préparatifs des Pariſiens pour ſoutenir le ſiége.

Dès le mois d'Avril le Parlement de Roüen avoit donné un Arrêt, par lequel il ordonnoit à tous Gentilshommes ou autres, portant les armes pour le ſervice du Roi, de ſe retirer dans leurs maiſons dans le terme de huit jours, avec promeſſe de ne plus ſervir dans cette guerre, ou d'aller joindre inceſſamment l'armée que commandoit le Duc de Mayenne. Le Parlement de Paris avoit ſouvent réïteré des ordres ſemblables, à peine de mort & de confiſcation de biens contre les contrevenans, comme rebelles. Mais comme tous ces Arrêts faiſoient peu d'effet pour contenir le peuple, non ſeulement de la capitale, mais de toutes les villes du Royaume,

Cas de conſcience propoſé à la Sorbonne par les Seize.

me, qui ne ſe gouvernoient gueres que par l'exemple de Paris, les Seize préſenterent, même avant la mort du Cardinal de Bourbon, une requête à la Sorbonne, au nom du Prevôt des Marchands, des Echevins, & de pluſieurs des plus notables bourgeois de cette ville, par laquelle ils demandoient: Si avenant la mort de leur bon Roi Charles X, ou au cas que dans ſa priſon, où il étoit détenu injuſtement, il ſe démît de ſes droits en faveur de Henri de Bourbon, le peuple François pouvoit ou devoit en conſcience reconnoître pour Roi ledit Henri, ou tout autre Prince fauteur d'Hérétiques, quand même il auroit obtenu l'abſolution de ſon crime & des cenſures qu'il avoit encouruës, eu égard au danger évident auquel on expoſeroit par-là la Religion & le Royaume? Si on devoit regarder comme ſuſpect d'Héréſie, ou comme fauteur d'Hérétiques, quiconque s'employoit à menager la paix avec ledit Henri, ou ne l'empêchoit pas, quoiqu'il fût en état de le faire? Si cela étoit permis de droit divin, & ſi des Catholiques pouvoient, ſans péché & ſans riſquer leur ſalut, tenir une telle conduite? Enfin ſi celui qui s'oppoſoit de toutes ſes forces aux deſſeins & entrepriſes dudit Henri, méritoit devant Dieu, & ſi ceux qui lui réſiſteroient juſqu'à répandre leur ſang, devoient être regardés comme de véritables martyrs?

Déciſion de la Sorbonne ſur ce ſujet.

Le 7. de Mai la Sorbonne aſſemblée en corps, après avoir à l'ordinaire imploré les lumieres du Saint Eſprit, répondit à ces trois chefs: Que de droit divin il étoit défendu aux Catholiques de reconnoître pour Roi un Hérétique, ou fauteur d'Hérétiques, ennemi declaré de l'Egliſe, à plus forte raiſon un relaps ſeparé nommément par le Saint Siége de la Communion des fidèles: Que ſi quelqu'un de ce caractère obtenoit, dans le for extérieur, l'abſolution de ſon crime & des cenſures qu'il auroit encouruës, & que cependant il y eût à craindre que ſa converſion ne fût pas ſincere, ou d'un danger manifeſte pour la Religion, il ſeroit dans le même cas, & devroit être exclus de la Couronne; & que ceux qui travailleroient à le faire reconnoître, ou qui lui donneroient aide ou faveur, ou même qui ne l'empêcheroient pas de monter ſur le trône, quoiqu'ils fuſſent en état & obligés de s'y oppoſer, devoient être regardés comme refractaires aux ſaints Décrets, ſuſpects d'Héréſie, & ennemis de la Religion & de l'Egliſe; & que par conſequent on pouvoit, ou même l'on devoit agir contre eux comme tels, de quelque rang & condition qu'ils fuſſent: Qu'ainſi, comme Henri de Bourbon étoit notoirement Hérétique & fauteur d'Hérétiques, ennemi declaré de l'Egliſe, relaps, & excommunié nommément; comme d'ailleurs il étoit à craindre, au cas qu'il obtînt l'abſolution de ſon péché, que ſa converſion ne fût pas ſincere, & ne tendît à la ruine de la Religion, les François étoient obligés d'empêcher qu'il ne montât ſur le trône des Rois Très-Chrétiens, quand bien même il auroit obtenu l'abſolution, ou que l'Héritier légitime viendroit à mourir ou à ſe démettre de ſes droits en ſa faveur: Qu'il leur étoit défendu de faire ni paix ni tréve avec lui: Que ceux qui lui donnoient aide ou faveur, étoient réfractaires aux ſaints Décrets, ſuſpects d'Héréſie, & ennemis declarés de l'Egliſe; & qu'on devoit s'employer de toutes ſes forces à les châtier & à les corriger, comme convaincus de ces crimes: Qu'au reſte,

reſte , comme ceux qui favoriſoient & ſoutenoient ledit Henri dans ſes prétentions à la Couronne , devoient être regardés comme des déſerteurs de la foi , & vivoient continuellement dans un état de péché mortel , avec riſque de leur ſalut , de même ceux qui s'oppoſoient à ſes deſſeins pour la défenſe de la Religion , méritoient beaucoup devant Dieu & devant les hommes ; & que de même que les premiers ſeroient éternellement punis, pour avoir contribué à affermir le regne de l'ennemi du genre humain , de même auſſi il n'y avoit point de doute , que ſi les derniers combattoient juſqu'à répandre leur ſang pour la foi, ils ne dûſſent en être éternellement récompenſés , & que la couronne du martyre ne leur fût préparée dans le Ciel.

On fit de cette déciſion un Décret , qui fut imprimé en Latin & en François , & envoyé au nom de bourgeois de Paris à toutes les villes de l'Union , avec une préface , dans laquelle ils diſoient de la Sorbonne : Que c'étoit à elle à décider entre la lépre & la lépre , & que ſes réſolutions avoient toûjours été d'un ſi grand poids dans l'Egliſe, que le Saint Siége n'avoit jamais manqué de les approuver & de prononcer en conformité: Qu'ainſi, comme eux-mêmes recevoient ce dernier Décret qu'elle venoit de faire, comme un oracle ſorti de la bouche du Saint Eſprit, & étoient réſolus de s'y conformer juſqu'à la mort , ils les exhortoient auſſi tous en général à les imiter , & à ſacrifier plutôt leurs biens & leur vie même, que de s'écarter de cette regle; perſuadés que par cette conduite ils s'aſſûreroient un bonheur durable dans l'éternité.

Ce Décret eſt envoyé à toutes les villes de l'Union.

Après des déciſions auſſi ſérieuſes , la poſterité aura peine à croire , & je ne puis rapporter ſans rire , ce qu'ils imaginerent & exécuterent pour animer encore ce peuple inſenſé. En préſence du Cardinal Cajetan & de tant de Prélats qui l'avoient ſuivi d'Italie , de François Panigarola Evêque d'Aſt , & du Jéſuite Robert Bellarmin, qui ſemblerent y donner leur approbation , ils firent par les ruës les plus fréquentées de Paris une proceſſion d'un goût tout nouveau , & telle qu'on n'en avoit jamais vû de ſemblable. A la tête Guillaume Roſe, Evêque de Senlis, & le Prieur des Chartreux, tenant chacun d'une main un Crucifix & de l'autre une halebarde , ouvroient la marche , comme premiers & principaux acteurs de cette comédie, & ſouffroient agréablement qu'on les appellât les braves Machabées. Après eux venoient de ſuite les Peres Capucins , Feuillans , Minimes , Cordeliers Jacobins & Carmes , tous ayant leurs robes retrouſſées, & le capuchon abattu , le caſque en tête , & la cuiraſſe ſur le dos. Les anciens marchoient les premiers avec un air menaçant : des yeux enflammés , grinçant des dents , & contrefaiſant , autant qu'il étoit en eux , par tous leurs geſtes & leurs attitudes , une mine fiere & guerriere. Après eux ſuivoient les jeunes Moines dans le même équipage , & armés d'arquebuſes , qu'ils avoient l'adreſſe de décharger ſouvent dans la tête de ceux qui étoient accourus à ce ſpectacle. C'eſt-ce qui arriva à (1) un

Proceſſion de la Ligue.

---

(1) Le Grain , qui pouvoit avoir vû la choſe , parle de deux valets du Légat , maltraités en cette occaſion. *Dec. de Henri le Gr, L. 5.*

un des domeſtiques du Légat, qui regardant paſſer cette proceſſion, fut tué par un de ces nouveaux Arquebuſiers. Il n'étoit pas poſſible qu'un tel accident ne cauſât une grande rumeur; mais elle fut appaiſée auſſi-tôt après; par un bruit qui ſe répandit parmi le peuple, que cet homme ayant été tué dans une ſi ſainte action, ſon ame s'étoit envolée droit au Ciel parmi les Confeſſeurs; & qu'il faloit le croire, parce que Monſeigneur le Légat, qui ſçavoit bien ce qui en étoit, l'aſſûroit ainſi. C'étoit ſur-tout un plaiſir de voir un jeune Feuillant boiteux, nommé le P. Bernard ou le petit Feuillant, qui avoit été Prédicateur de Henri III, & que ſes ſermons avoient rendu fameux dans Paris, joüer d'un Eſpadon, toûjours en mouvement, tantôt à la queuë de cette nouvelle milice, avec tant d'activité, que ſon boitement ordinaire devenoit à peine ſenſible. Ils mêloient tout cela de chants, diſant qu'ils repréſentoient ainſi la face de l'Egliſe militante. Ils répetoient ſur-tout de tems en tems ces paroles de Job, que *la vie de l'homme eſt un combat perpétuel*, dont ils ſeroient, diſoient-ils, recompenſés un jour dans l'Egliſe triomphante qui eſt au Ciel. Cette farce n'eut gueres l'approbation que de ceux qui en étoient les auteurs. La plûpart la regarderent avec étonnement; mais les gens ſages ne purent voir ſans indignation, qu'on ſe jouât ainſi, par cette cérémonie ridicule, de la patience de tant de malheureux qu'on expoſoit ſans néceſſité, ſous un faux prétexte de Religion, à tous les maux dont ce ſiége fut ſuivi (1).

Secours que le Duc de Nemours fait venir à Paris.

Après avoir ainſi prévenu l'eſprit du peuple, le Duc de Nemours ne négligea pas les ſecours véritables & eſſentiels. Il fit venir dans Paris Louis de l'Hôpital, Sieur de Vitry, qui, comme je l'ai rapporté, avoit quitté le parti du Roi après la mort de Henri III, avec ſa compagnie de cent cinquante chevaux, à qui on donna des appointemens conſidérables. D. Bernardin de Mendoza, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne, s'y rendit auſſi ſur la fin de Mai. On rappella quinze cens Lanſquenets, commandés par le Comte de Collalte, qu'on avoit répandus auparavant dans les différentes garniſons des places voiſines de la capitale. Enſuite, le jour même de l'Aſcenſion, on fit une proceſſion générale des plus magnifiques, où furent portées toutes les Reliques & toutes les Chaſſes de Paris. Là on ne vit plus de Moines armés d'une façon ridicule; c'étoient le Duc de Nemours lui-même, & le Chevalier d'Aumale, Colonel de l'Infanterie, qui y aſſiſterent avec tous les Seigneurs & Officiers qui étoient dans la ville, & qui, arrivés à la cathédrale, jurerent ſur les Saints Evangiles de vivre & de mourir pour la défenſe de la Religion, & de défendre la ville contre tous les efforts du Roi de Navarre. Tous les Officiers & les Magiſtrats firent après eux le même ſerment. Après cela, pour les raſſûrer, on fit la lecture des lettres que le Duc de Mayenne écrivoit de Peronne, par leſquelles il leur promettoit d'aller inceſſamment à leur ſecours. Enſuite par le dénombrement qui fut fait de ceux qui étoient dans Paris, & des proviſions qu'on avoit, il ſe trouva deux cens mille

ames :

---

(1) Que l'Auteur du Journal du Roi Henri III. s'écrieroit bien à la fin de cette narration: Belle occupation, & amuſement de gens qui n'ont que faire, & ouvrage de Moines!

ames, & du bled pour les nourrir pendant un mois. On y trouva auſſi quinze cens muids d'avoine, qu'on mit en reſerve pour la néceſſité. En même tems on ordonna, par le conſeil d'Antoine l'Ami, Marchand, un des plus zèlés pour l'Union, qu'on choiſiroit dans chaque quartier un boulanger, à qui on delivreroit du bled, à raiſon de quatre écus le ſeptier, qui fait la douzième partie du muid, à condition qu'il ſeroit obligé de donner du pain au peuple à ſix blancs la livre. Telles furent les meſures que l'on prit alors pour ne point manquer de vivres. Mais comme d'ailleurs il n'y avoit point d'argent, on commença à murmurer & à ſe plaindre de ce que les ſommes immenſes qu'on avoit tirées de tous côtés de la vente des biens de ceux qui avoient abandonné la ville, & d'ailleurs, n'avoient été qu'au profit de quelques particuliers, qui en avoient diſpoſé à leur fantaiſie & s'en étoient accommodés. Ainſi, pour étouffer d'abord ces commencemens de ſédition, le Cardinal de Gondy, Evêque de Paris, ordonna que toutes les égliſes & paroiſſes de la ville donneroient tous les ornemens d'or & d'argent qu'elles avoient, pour être fondus, promettant qu'on leur en payeroit le prix auſſi-tôt après la levée du ſiége. Outre cela le Légat fit des aumônes de l'argent qu'il avoit enfin tiré du Pape, quoiqu'avec peine. Enfin l'Ambaſſadeur d'Eſpagne promit de donner tous les jours aux pauvres pour ſix vingt écus d'or de pain.

HENRI IV. 1590.

Arrangemens pour la ſubſiſtance de la ville.

Fin du quatrevingt dix-huitième Livre.

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATREVINGT DIX-NEUVIE'ME.

SOMMAIRE.

Priſe de Meun & de Châteaudun par les Ligueurs. Continuation du ſiége de Paris. Arrêt du Parlement de Paris, qui défend de propoſer aucun accommodement avec le Roi. Priſe de Saint-Dénis & de Dammartin par les troupes de ce Prince. Retour du Chancelier de Chiverny à la Cour. Arrivée du Duc de Nevers & du Vicomte de Turenne au camp du Roi. Entrepriſe des Ligueurs ſur Senlis. Entrevûë du Légat & du Marquis de Piſany. Priſe des fauxbourgs de Paris par l'armée du Roi. Extrêmité des Pariſiens. Députation des Pariſiens au Roi. Réponſe de ce Prince aux députés. Il écrit au Duc de Nemours. Entrée du Prince de Parme en France. Le Roi fait fortifier le château de Nanteuil. Mort de l'Abbé d'Elbene. Levée du ſiége de Paris. Le Roi préſente la bataille au Prince de Parme & au Duc de Mayenne. Priſe de Lagny par les Eſpagnols. Lettre du Roi aux Gouverneurs des Provinces au ſujet de la levée du ſiége de Paris. Ce Prince congédie ſes troupes. Mort du Préſident d'Eſpeſſes. Priſe de Clermont en Beauvoiſis par les troupes du Roi. Progrès des Royaliſtes contre les Ligueurs. Tentative ſur Troyes en Champagne. Priſe de Corbeil par le Prince de Parme. Givry reprend Corbeil & Lagny. Entrepriſe du Duc de Lorraine ſur Sainte-Meneboud. Retour du Prince de Parme en Flandre. Priſe de Corbie par les troupes du Roi. Députation du Parlement de Bourdeaux à ce Prince. Priſe de Villefranche en Champagne par le Capitaine Saint-Paul. Exploits du Prince de Dombes en Bretagne. Priſe de Hennebond, & de quelques autres places. Arrivée de l'armée Eſpagnole en Bretagne. Elle reprend Hennebond. Lettre du Prince de Dombes aux Etats de la Province au ſujet de l'arrivée des Eſpagnols. Priſe de quelques places par les troupes du Roi. Reduction de la Guyenne à l'obéïſſance de ce Prince. Révocation des Chambres établies en faveur des Proteſtans. Exploits de Leſdiguieres en Provence & en Dauphiné. Priſe de Briançon. Députation du Parlement d'Aix au Duc de Savoye. Entrée de ce Prince dans cette ville. Réduction de Grenoble à l'obéïſſance du Roi. Suite de la guerre de Geneve. Défaite des Genevois par les Savoyards. Tentative de ceux de Geneve ſur Eſvian. Ils battent à leur tour les Savoyards. Morts illuſtres; de Fran-

François Hotman; de Cujas; de du Bartas; de Robert Garnier; de Jean-Bâtiſte Beneditti, de Jaſon de Nerez; de Jules Alexandrin; de Flaminio Nobili; de Jerôme Zanchio; de Jaques André; de Jaques Marquis de Bade; de Nicodeme Friſchlin; de François de Salinas; d'Ambroiſe Moralez; de Marc Bragadino.

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Les Actes publiés; le Journal du Roi; le Journal du ſiége de Paris; les Mémoires de Jean de Monmartin ſur les affaires de Bretagne; les Actes du Parlement de Paris; le Journal militaire de Leſdiguieres.

Henri IV. 1590.

Priſe de Meun & de Châteaudun par les Ligueurs.

TAndis que l'armée du Roi étoit occupée à continuer le blocus de Paris, George Babou de la Bourdaiſiere crut pouvoir profiter de cette occaſion pour faire quelque entrepriſe. Dans cette vûë il ſortit d'Orleans à la tête d'un corps de troupes; & ſuivi de quelques piéces de canon, il alla inveſtir Meun, château ſitué ſur la Loire, apartenant à l'Evèque d'Orleans. Ce poſte n'étoit défendu que par une garniſon très-foible, auſſi ne fit-il pas de réſiſtance; après quelques volées de canon, Palluau de Villeneuve qui y commandoit, rendit la place aux ennemis. De-là les Ligueurs marcherent contre Châteaudun, ville riche, apartenant à la maiſon de Longueville; mais peu fortifiée, & environnée de fauxbourgs qui valent mieux que la ville même. Auſſi dès que les ennemis s'en furent rendus maîtres, les habitans, qui y avoient toutes leurs richeſſes, ne ſongerent plus à tenir, & ſe rendirent.

Châteaudun repris ſur eux.

La perte de cette place n'inquiéta pas fort le Roi, elle étoit aiſée à réparer. Cependant comme ſon armée campée autour de Paris avoit ſurtout beſoin de vivres pour continuer un ſi long ſiége, & qu'il les tiroit principalement de la Beauſſe & des environs, il comprit qu'il ſeroit aiſé aux ennemis, maîtres de Châteaudun, d'arrêter les convois qui lui venoient de ce côté-là. Ainſi il détacha ſur le champ le Maréchal d'Aumont pour aller reprendre ce poſte. Ce Général fut joint par le Prince de Conty, qui dans l'abſence du Roi commandoit dans la Touraine, dans le Maine, & dans le Poitou. On emporta les fauxbourgs d'emblée, & auſſitôt après, la ville ſe rendit à diſcrétion; mais ſoit que ce fût un effet du hazard, ou du dépit qu'eurent les ennemis de ne pouvoir conſerver ce poſte, le feu ſur ces entrefaites prit aux fauxbourgs & les réduiſit en cendres. Les habitans y firent une perte conſiderable, & qui fut eſtimée cent mille écus; auſſi le Maréchal crut-il devoir les venger, & en revanche il fit pendre une partie de la garniſon.

Continuation du ſiége de Paris.

Quelque tems auparavant les Pariſiens, ſous prétexte de vouloir entrer tout de bon en accommodement avec le Roi, firent demander un ſauf-conduit

Lettres du Roi aux Pariſiens.

conduit à ce Prince, pour envoyer des députés au Duc de Mayenne; afin de lui declarer, diſoient-ils, que s'il ne concluoit inceſſamment une paix générale, ils étoient réſolus de pourvoir à leurs intérêts particuliers. Ceux qu'on avoit nommés pour cette députation étoient, l'Archevêque de Lyon, de Vitry, deux Conſeillers au Parlement, & Brigard, Procureur de la ville. Le Roi, qui ne ſouhaitoit rien tant que la paix, s'étoit d'abord prêté à leurs intentions; mais ayant depuis intercepté des lettres, par leſquelles il connut que leur but étoit tout différent de ce qu'ils vouloient lui faire entendre; qu'au contraire ces députés étoient chargés d'aſſûrer le Duc de Mayenne, que les Pariſiens étoient réſolus de tenir juſqu'à la derniere extrêmité, pourvû qu'il les aſſûrât de leur amener du ſecours; & qu'ils devoient traiter avec lui & avec les autres Chefs des troupes de la Ligue des moyens de faire lever le ſiége; Sa Majeſté retira les ſauf-conduits qu'elle leur avoit accordés, & les convainquit par ces lettres du peu de ſincerité dont ils uſoient avec lui. Enſuite il leur écrivit le 15. de Juin d'Aubervilliers, où il avoit pris ſon quartier à ſon retour de Picardie, pour leur rendre compte des raiſons qui l'avoient porté à retirer la parole qu'il avoit donnée à leurs députés. Puis il les exhortoit à penſer de bonne heure à leurs véritables intérêts; à ne pas prêter plus long-tems l'oreille aux pernicieux conſeils de quelques particuliers, qui n'avoient d'autre but que de profiter de leur déſeſpoir & de leur témérité; & à avoir plutôt recours à ſa clémence, que de s'expoſer à devenir la victime de l'ambition & de l'aveuglement d'autrui; ajoûtant qu'il n'y avoit encore rien de gâté de part ni d'autre: Que comme il étoit encore diſpoſé à leur pardonner, ils étoient de leur côté en état de mériter ſes bonnes graces en ſe ſoûmettant: Qu'ainſi il leur conſeilloit, de ne pas attendre la derniere extrêmité; de peur que leur retour vers lui ne devînt alors inutile; & que le mépris qu'ils feroient de ſes graces, ne changeât la bonne volonté qu'il avoit pour eux en une juſte indignation.

Elles ne produiſent aucun effet.

Ces lettres ne furent point luës; ou ſi elles le furent, les Ligueurs prirent ces avis en mauvaiſe part; enſorte qu'ils ne produiſirent aucun effet ſur ces eſprits obſtinés dans leur révolte. Au contraire, pour faire parade de leur fermeté, ils eurent la ſotte vanité de faire donner le même jour par le Parlement un Arrêt, qui défendoit, ſous peine de la vie, à qui que ce fût, d'être aſſez hardi pour propoſer aucun accommodement avec Henri de Bourbon; enjoignant de plus à toutes ſortes de perſonnes, d'obéïr ſans replique aux ordres du Duc de Nemours, Gouverneur de la ville de Paris & Commandant général des troupes de cette capitale.

Diverſes eſcarmouches entre les deux partis.

Tout le mois de Juin ſe paſſa en eſcarmouches. Le Roi fit dreſſer d'abord une batterie à Montfaucon; enſuite elle fut tranſportée à Monmartre, d'où elle commença à foudroyer Paris. Le 12. il y eut une action très-vive de part & d'autre; & trois jours après, de Vitry fit une ſortie, qui donna occaſion à une rencontre très-chaude entre lui & Givry. Tous deux étoient parens fort proches, & d'ailleurs très-grands amis. Auſſi commencerent-ils d'abord par s'embraſſer; après quoi ils parurent pendant quelque tems s'entretenir de fort bonne amitié, lorſque tout d'un coup on les vit ſe ſeparer & mettre l'épée à la main. Le différend commença par quelques injures que ſe dirent leurs ſoldats, & dégénéra en un combat très-ſanglant. Pluſieurs de ceux qui étoient à la ſuite de Givry, y furent dangereuſement bleſſés. On y perdit entr'autres le jeune Sarret, qui peu de tems après mourut des bleſſures qu'il avoit reçûës dans cette rencontre. Le Capitaine Saint-Paul, ayant quitté l'armée du Duc de Mayenne, ſe rendit à Meaux; de-là côtoyant toûjours la Marne, afin d'eſcorter le convoi qu'il conduiſoit, il ſurprit, en paſſant la forêt de Livry, un bateau qu'il rencontra ſur la riviere; & malgré la vigilance des troupes du Roi, arriva enfin heureuſement à Paris, où cet homme vain entra comme en triomphe, fier du ſecours qu'il amenoit aux Pariſiens, & dont, à ſon gré, ils ne pouvoient lui marquer aſſez de reconnoiſſance.

Charles de Coligny d'Andelot embraſſe le parti de la Ligue.

Au mois de Juillet ſuivant les aſſiégés firent une ſortie, où fut pris Charles de Coligny d'Andelot, frere de Châtillon. (1) On ne peut exprimer avec quelle joye il fut reçu des Pariſiens, qui mirent tout en œuvre pour le gagner par leurs careſſes. Châtillon, qui étoit alors dans l'armée du Roi, fit à ſon frere les reproches les plus amers, de ce qu'il abandonnoit la défenſe de ſon Prince pour embraſſer le parti de ennemis mortels de leur maiſon, & de ces Pariſiens qu'on avoit vû traîner ignominieuſement par les ruës le corps de leur pere (2), après avoir ſouffert qu'on l'aſſaſſinât par la plus inſigne de toutes les trahiſons. Les reproches furent inutiles; d'Andelot ſe laiſſa aveugler par l'eſpérance des honneurs qu'il crut trouver parmi les factieux; il ſigna l'Union, & ſe mit au ſervice du Duc de Nemours.

Priſe de S. Dénis & de Dammartin.

Cependant toutes les avenuës de Paris & les paſſages des rivieres étoient tellement bouchés, qu'il n'entroit aucunes proviſions dans cette ville. Il ne reſtoit plus au Roi que de ſe rendre maître du château de Vincennes, poſte très-fort, à une lieuë de la capitale; de Dammartin, bourg fort riche & abondant, fortifié d'un château bâti à l'antique, ſitué dans l'Iſle de France, à ſept lieuës (3) de Paris, & apartenant à la maiſon de Montmorency; & de S. Dénis, qui étoient encore aux Ligueurs. Ce Prince fit attaquer en même tems ces trois places. Il chargea Charles-Robert de la Marck, Comte de Maulevrier, de la conduite du ſiége de Dammartin. Pour lui, il alla en perſonne faire celui de S. Dénis; & il ſerra la place de ſi près, qu'il l'eut bien-tôt réduite aux dernieres extrémités. La diſette y étoit très-grande; & il y avoit peu d'apparence que les aſſiégés puſſent être ſecourus par les Pariſiens, qui depuis quelque tems ne vivoient plus eux-mêmes que de pain d'avoine; lorſque quelques Cavaliers ſortis de Paris, ſe gliſſant le long des bleds, qui étoient déja fort hauts, tromperent la vigilance des ſentinelles, & entrerent dans la ville avec quelques pains qu'ils portoient. Ce fut inutilement qu'on voulut les pourſuivre; de Brigneux, Meſtre de camp d'un regiment, reçut en cette occaſion un coup de fauconneau dans la cuiſſe, & mourut enſuite de cette bleſſure, fort regretté de toute l'armée. Cependant les aſſiégés, voyant par la petite quantité & la qualité du pain qu'on leur porta, l'extrémité où les Pariſiens étoient eux-mêmes réduits, n'attendirent pas plus long-tems à prendre leur parti. Ainſi le 5. de Juillet ils convinrent de ſe rendre, au cas que dans trois jours on ne fit pas entrer des vivres & des troupes dans la place. Dans tout cet intervalle le Roi fit faire une garde fort exacte, & paſſa lui-même la nuit à cheval Enfin le quatriéme jour la ville ſe rendit, & il s'y trouva ſept cens hommes de garniſon, commandés par les Capitaines Picard de Vaudargent, du Bourg & la Chanterie, qui ſuivant les articles de la capitulation, ſortirent de la place, ſuivis d'une coulevrine bâtarde, & furent conduits en lieu de ſûreté. Dammartin ſe rendit auſſi quelque tems après, & le Roi y ayant fait entrer des troupes, en donna le commandement à un Gentilhomme du voiſinage, nommé le Boutheiller de Vigneul. A l'égard du château de Vincennes, les Royaliſtes n'en vinrent pas ſi aiſément à bout. Ils firent pluſieurs tentatives pour le ſurprendre; mais celui qui y commandoit, auſſi ruſé qu'eux, rendit tous leurs efforts inutiles; & les Ligueurs reſterent en poſſeſſion de ce poſte juſqu'à la réduction de Paris.

---

(1) On crut dans la ſuite, qu'il s'étoit laiſſé prendre à deſſein; car les Pariſiens, malgré la haine qu'ils avoient autrefois eu pour l'Amiral Gaſpard de Coligny, ſon pere, le comblerent de careſſes & d'honneurs *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

(2) Et l'attacher la tête en-bas au gibet de Montfaucon, après &c. *MS. de Mrs. de Sainte-Marthe.*

(3) A dix lieuës de Paris, *MS. de Mrs. de Sainte-Marthe.*

Retour du Chancelier de Chiverny à la Cour.

Ce fut dans ce même tems que le Roi envoya au Chancelier de Chiverny, Jaques-Auguſte de Thou, ſon beau-frere, avec des lettres très gracieuſes, par leſquelles ce Prince le prioit de venir reprendre ſa place à la Cour. Depuis que ce Miniſtre avoit été exilé par le feu Roi, il étoit toûjours reſté dans ſon château d'Eclimont, au païs Chartrain, vivant fort bien avec les habitans de Chartres, ſes voiſins, & menageant cependant ſous main, autant qu'il étoit en lui, les intérêts du Roi. Après la mort de Henri III, ſoit que François de Montholon eût remis les Sceaux ou qu'on les lui eût ôtés, Henri IV. les avoit donnés d'abord au Cardinal de Vendôme; enſuite, comme ce Prélat étoit reſté à Tours, & ſe trouvoit trop éloigné de la Cour, le Roi, qui vouloit avoir les Sceaux auprès de lui, les lui avoit envoyé redemander, ſans néanmoins en donner la commiſſion à perſonne en particulier; enſorte que depuis ce tems-là ils étoient reſtés à la garde de Martin Ruzé, Secretaire d'Etat. Or il arrivoit que le Maréchal de Biron, qui commandoit les armées dans l'abſence du Roi, & François d'O, Surintendant des finances, qui ne s'accordoient pas trop bien enſemble, avoient ſouvent de la diſpute dans le Conſeil, lorſqu'il faloit ſceller les expéditions. D'ailleurs, comme ils n'étoient au fait ni des Ordonnances ni du Droit ancien ou François, ce qui cependant eſt abſolument néceſſaire dans celui qui tient les Sceaux, cette ignorance cauſoit beaucoup de dérangement dans les affaires au préjudice de l'autorité du Roi. Ainſi d'O propoſa de rappeller le Chancelier, & ſon avis fut ſuivi. Auſſitôt ce Miniſtre obeït, & arriva à Aubervilliers la veille de la réduction de S. Dénis. Il y fut très-bien reçû du Roi, qui lui fit mille careſſes. Le

Maréchal de Biron lui-même, ravi de voir que l'arrivée de Chiverny alloit mettre fin aux conteſtations ennuyeuſes qui naiſſoient tous les jours entre lui & le Surintendant, fit paroître beaucoup de joye de ſon retour.

Secours qui arrivent au Roi de toutes parts.

Le Roi avoit alors dans ſon armée dix mille hommes de pied & trois mille chevaux. Mais elle devint bien-tôt plus nombreuſe par les ſecours qui lui arriverent de toutes parts à la nouvelle de la fameuſe victoire qu'il venoit de remporter ſur ſes ennemis. Le premier qui le joignit fut le Prince de Conty, qui après avoir repris Châteaudun, lui amena quelques troupes du Poitou, de l'Anjou, du Maine, & de la Touraine. Il fut ſuivi de Louis de Gonzague Duc de Nevers, qui, après avoir long-tems balancé à ſe declarer, voyant que le Cardinal Cajetan (1) avoit embraſſé ouvertement le parti de la Ligue, & qu'il n'y avoit plus d'eſpérance de réünir les eſprits, avoit enfin été déterminé par le ſuccès de la bataille d'Ivry. Il députa d'abord au Roi Mario de Birague, pour juſtifier ſa conduite paſſée, & ſe rendit enſuite lui-même auprès de ce Prince à la tête d'une troupe de Nobleſſe fort leſte. Enfin Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, qu'on attendoit depuis ſi long-tems, arriva de Guyenne, ſuivi de mille chevaux & de quatre mille hommes de pied, tous en bon ordre. Ce Seigneur rélevoit à peine d'une maladie dangereuſe qu'on avoit cru long-tems mortelle, & étoit encore obligé de ſe faire porter en litiere. On reçut auſſi ſur ces entrefaites la nouvelle de la défaite du Duc d'Aumale par Charles d'Humieres, qui l'avoit battu à platte coûture. Il étoit beaucoup inférieur en forces au Duc; mais lorſqu'il s'agiſſoit de combattre des ennemis ſi ſouvent vaincus, il n'y avoit rien qui pût réſiſter à la fortune victorieuſe des troupes du Roi, & à la valeur d'Humieres.

Entrepriſe des Ligueurs ſur la ville de Senlis.

Ce fut encore dans le même tems qu'on eut avis d'une entrepriſe que les Ligueurs avoient faite pour ſurprendre Senlis, & qui ne réüſſit pas mieux. C'étoit Dezonville, frere de Vieuxpont de Saintine, qui avoit conduit toute cette intrigue. Ayant été pris par les troupes du Roi quelque tems auparavant & envoyé priſonnier à Senlis, pendant le long ſéjour qu'il y fit, il avoit propoſé à quelques Eccléſiaſtiques, gens la plûpart oiſifs, qui fourmillent dans cette petite ville, de livrer cette place au parti; & il étoit convenu avec eux des moyens d'en venir à bout. Cependant, depuis que les habitans avoient ſécoüé le joug de la Ligue, ils étoient extrêmement ſur leurs gardes. Il y avoit outre cela dans Senlis pluſieurs perſonnes des meilleures familles de Paris, qui fuyant la perſécution, avoient abandonné leurs maiſons, emportant avec elles ce qu'elles avoient d'effets les plus précieux, pour venir chercher un azile dans cette ville, qu'elles regardoient comme une retraite aſſûrée. Ceux-là avoient encore tout à craindre des Ligueurs; auſſi n'étoient-ils pas moins ardens que les bourgeois mêmes à obſerver toutes les démarches du Clergé, & de quelques autres

---

(1) Les Hiſtoriens varient extrêmement ſur ce nom. On trouve *Gaëtan*, *Gaëtano*, *Caëtan*, ou *Cajetan*. Nous adoptons ce dernier, quoique l'*Index Thuan.* diſe *Gaëtano*.

Un Braſſeur en donne avis à Montmorency de Thoré.

tres fainéans de la lie du peuple, qui leur paroiſſoient autant de perſonnes ſuſpectes. La conjuration fut découverte par un Braſſeur qui travailloit pour les Cordeliers. Un jour qu'il s'entretenoit avec quelques-uns de ces Religieux qui bûvoient, tandis qu'il travailloit auprès du feu, le vin leur monta ſi bien à la tête, qu'ils dirent en ſa préſence, que dans peu ils ſçauroient bien reprendre leur première autorité dans la ville, ſécoüer le joug des Hérétiques, & ſe venger des Politiques qui la pervertiſſoient: Que ſi le projet réüſſiſſoit, on n'épargneroit aucun des Pariſiens & de ceux des bourgeois qui avoient engagé les autres à abandonner le parti de l'Union; & qu'on étoit bien réſolu de n'en pas laiſſer un ſeul en vie. Quoique cet homme frémît d'abord d'horreur en entendant parler d'une ſi cruelle boucherie, il ſe retint, & continua la converſation, afin de ſçavoir quel jour devoit ſe faire cette terrible exécution. Enſuite, lorſqu'il en fut inſtruit, il alla découvrir tout le myſtère à Montmorency de Thoré, l'avertiſſant de doubler les gardes cette nuit-là, qui étoit celle du 3. au 4. de Juillet, & de veiller à la ſûreté de la ville, ſans cependant lui declarer le nom des complices, qu'il feignit d'ignorer, afin de ne pas expoſer des gens avec qui il vivoit d'ailleurs en bonne amitié.

De Roſne s'approche de la ville & fait appliquer les échelles.

Chrétien de Savigny de Roſne étoit à la tête de cette entrepriſe; voici comme elle fut conduite. D'abord douze ſoldats, braves gens & hommes de main, entrerent dans la ville déguiſés en païſans chargés de hottes, comme s'ils euſſent porté des ceriſes, des pois, des fèves, ou des légumes au marché. Enſuite ils ſe répandirent dans différentes auberges, d'où ils ſe réünirent à la maiſon d'un Chanoine de S. Rieulle, nommé Guillot, ſituée vis-à-vis du rempart où étoit le rendez-vous, & où quelques Eccléſiaſtiques & quelques Moines avoient déja apporté, à la faveur de leurs habits, des armes que ces ſoldats avoient laiſſées dans un bois voiſin hors de la ville. De ce côté-là le rempart étoit très-bas & fort étroit, & le foſſé peu profond & en pente; enſorte qu'il n'étoit pas difficile d'entrer par-là dans la place. Au jour marqué, de Roſne s'avança à la tête de huit cens hommes. Enſuite étant deſcendu dans le foſſé, à la faveur d'une nuit fort noire, il fit appliquer les échelles; & ceux qui étoient deſtinés à cette première attaque commencerent à monter. Déja ils étoient au haut du mur, lorſqu'arriva Louis de Montmorency de Bouteville, commandant pour Thoré, qui l'avoit averti du danger dont la ville étoit menacée. Peu de tems après il fut ſuivi de la Porte, ſon Lieutenant. Bouteville qui, à force de recevoir de ſemblables avis, commençoit à n'en plus tenir compte, étoit venu ſeul, & n'avoit pour toutes armes que ſon épée. Il s'addreſſa d'abord à la ſentinelle, à qui il demanda ſi elle n'avoit point entendu de bruit dans le foſſé, & qui lui répondit hardiment que non. Cette réponſe ne ſervit qu'à le rendre plus attentif & plus circonſpect; il prêta l'oreille; & entendant ceux des ennemis qui étoient au haut de l'échelle parler bas, comme s'ils ſe fuſſent addreſſés à leurs camarades, il leur répondit de même à voix baſſe, comme s'il eût été du complot. Cependant cet accident, auquel il ne s'étoit point attendu, l'embarraſſoit d'autant plus, qu'il croyoit n'avoir pas moins à craindre de la ſentinelle que des ennemis mêmes. Mais comme

La ville eſt ſauvée par la préſence d'eſprit de Bouteville.

me il avoit naturellement beaucoup de préſence d'eſprit, il ne perdit point la tête en cette occaſion; au contraire, voyant un ſoldat accrocher un creneau avec une main de fer, il courut de ce côté-là, & fit un ſi grand effort qu'il abattit le creneau, renverſant en même tems dans le foſſé, & les échelles, & ceux des ennemis qui étoient deſſus. Pendant ce tems-là les ſoldats qui étoient dans la maiſon voiſine ne firent aucun mouvement, quelques inſtances que fit le Chanoine Guillot pour les engager à attaquer le rempart, juſqu'à leur reprocher leur lâcheté. Leur inaction ſauva la ville; & bien des gens étoient perſuadés, que s'ils euſſent cru leur hôte, l'entrepriſe auroit réüſſi.

Punition des complices de la conſpiration.

Le bruit des échelles briſées & des ſoldats renverſés ayant éveillé la garde, elle ſe mit auſſi-tôt ſous les armes. En même tems les habitans ſe levant au ſon du tocſin, accoururent avec des flambeaux, prêts à repouſſer les ennemis s'il y en avoit. Bouteville appuyé de ce renfort, qui auparavant ſe voyant ſans armes appréhendoit quelque trahiſon, parcourut tranquillement le rempart. Il remarqua dans ſa viſite, que les ennemis avoient auſſi planté leurs échelles du côté du rempart où on avoit fait bréche du tems du ſiége; mais qu'ayant compris, par le fracas qu'ils entendirent, que leurs camarades étoient découverts, ils avoient abandonné leur entrepriſe & pris la fuite. Le reſte de la nuit ſe paſſa entre la crainte & la joye de ſe voir délivrés de ce danger, & à faire la recherche de ceux qu'on ſoupçonnoit d'être complices de cette conjuration. Au point du jour on trouva dans le foſſé un ſoldat ayant la jambe caſſée, que ſes camarades avoient abandonné. De-là il fut porté dans la ville; & ſur l'eſpérance qu'on lui donna de lui accorder la vie, il découvrit tout le ſecret & tous les complices de cette conſpiration. Ce fut ſur ſa dépoſition qu'on arrêta les douze ſoldats cachés dans la maiſon du Chanoine Guillot, à la tête deſquels étoit le Capitaine Gratian; & ceux-ci ayant été mis à la queſtion, découvrirent tous les autres complices qui étoient dans la ville. On arrêta auſſi-tôt vingt ſept, tant Moines qu'autres Eccléſiaſtiques, qui tous ayant été interrogés, & convaincus d'avoir trempé dans ce complot, furent pendus ſur le champ avec les douze ſoldats, dans le même habit qu'ils portoient lorſqu'ils avoient été arrêtés, ſans égard, ni pour leur caractère, ni pour leurs privileges, comme traîtres pris en flagrant délit. Il ſe trouva parmi eux quelques jeunes gens qui, reconnoiſſant en ce moment la faute qu'ils avoient faite, avoüerent d'eux-mêmes, que pour les engager dans cette conſpiration, de Roſne leur avoit promis la jouiſſance des plus belles femmes & filles de la ville, ſur-tout de celles qui apartenoient aux exilés; & qu'on en avoit même déja fait le partage, afin que chacun ſçût à quoi s'en tenir.

Entrevûë du Légat & du Marquis de Piſany.

Le mauvais ſuccès de cette entrepriſe étonna les Pariſiens. La famine étoit dans la ville; on n'y voyoit plus ni chevaux, ni ânes, ni chiens, ni chats, ni rats; les habitans, réſolus de tenir juſqu'à la derniere extrêmité, avoient conſumé toutes leurs proviſions; il ne leur reſtoit pas même dans cette affreuſe néceſſité le pouvoir de ſe nourrir des choſes que la nature a en horreur. Ainſi, pour gagner du tems juſqu'à l'arrivée du Duc de Mayenne, qui

Henri IV. 1590.

qui leur promettoit de jour en jour de venir à leur ſecours, ils engagerent le Cardinal Cajetan à demander une entrevûë avec le Marquis de Piſany, qui avoit été autrefois Ambaſſadeur du Roi à Rome. On prit pour cela ſes ſûretés de part & d'autre ; après quoi le Légat s'étant tranſporté avec l'Evêque de Paris à l'hôtel de Gondy au fauxbourg Saint-Germain, le Marquis de Piſany s'y rendit auſſi avec l'agrément du Roi. Là ils eurent un entretien fort vague ſur le danger que couroient également l'Etat & la Religion, qu'il n'étoit pas poſſible de conſerver ſi l'Etat venoit à ſe perdre. Mais comme le Cardinal demandoit qu'on remît au Pape la déciſion de ce différend, & qu'en attendant que S. S. en eût ordonné, le Roi levât le ſiége, & que les hoſtilités ceſſaſſent de part & d'autre ; le Marquis prétendant au contraire, qu'il y auroit de l'imprudence au Roi de mettre les armes bas, avant que les Pariſiens ſe fuſſent ſoûmis à ſon obéïſſance, on ſe ſepara ſans avoir pû convenir de rien. Les aſſiégés tenterent encore deux fois la même voye ; mais elle ne leur réüſſit pas mieux. Dans le même tems Villeroi, ſous prétexte de demander un ſauf-conduit pour ſortir du Royaume, fit auſſi ſonder les intentions du Roi par Mery de Barbezieres de Chemerauld, qui étoit alors au camp.

Priſe des faux-bourgs de Paris.

D'un autre côté ce Prince, qui ſçavoit que Paris étoit reduit à la derniere miſere, réſolut de le ſerrer encore de plus près, & de ſe rendre maître des fauxbourgs. Dans cette vûë il commanda le Baron de Biron & Guillaume de Haultemer de Fervaques pour attaquer, l'un le fauxbourg Saint-Martin, à la tête des regimens de Jean de la Garde, & de Jean de Bodean de Parabere ; & l'autre celui de Saint-Dénis, avec les regimens de Vigneles, & de la Mothe-Tibergeau. François d'Eſpinai de Saint-Luc, ſuivi du regiment de Mageſieu, eut ordre de ſe ſaiſir de la porte Montmartre ; & le Maréchal de Biron ſe chargea d'attaquer le fauxbourg Saint-Honoré avec le regiment des Gardes Françoiſes & un autre regiment Suiſſe. Le Maréchal d'Aumont & Jean de Beaumanoir de Lavardin, Maréchal de camp, furent détachés pour paſſer la Seine, & ſe rendre maîtres du fauxbourg Saint-Germain, & s'avancer enſuite juſqu'aux portes de Buſſy & de Neſle. Enfin Châtillon, qui depuis peu étoit arrivé de Languedoc, à la tête de quinze cens hommes de pied & de quatre cens chevaux, fut chargé d'agir du côté des fauxbourgs Saint-Michel, Saint-Jaques, Saint-Marceau, & Saint-Victor.

Ce fut au milieu de la nuit du (1) 25. de Juillet, que l'action commença à la vûë du Roi, qui s'étoit poſté à Montmartre, pour être témoin de ce ſpectacle. Toutes les troupes commandées pour l'attaque donnerent à-peu-près en même tems, & emporterent les fauxbourgs preſque ſans réſiſtance. Les aſſiégés parurent ſur le rempart, & firent de-là un aſſez grand feu de leur mouſqueterie ; mais il ne fut pas capable d'arrêter l'effort des aſſaillans. Le lendemain le Maréchal de Biron fit pointer deux piéces de canon contre la porte S. Honoré, dont il ruina toutes les défenſes. Quoique le Roi fût maître du fauxbourg S. Germain, l'Abbaye tenoit encore. Le

---

(1) Pierre Cornejo, dans ſa relation du ſiége de Paris, dit que ce fut la nuit du 27.

Capitaine Antonio de Modene s'y étoit jetté avec cinquante ſoldats, & il s'y défendit pendant deux jours, ne vivant que d'herbes & de racines, juſqu'à ce que le Roi s'y étant préſenté en perſonne, il lui remit ce poſte. On apprit enfin au camp du Roi des nouvelles certaines de l'arrivée du Duc de Mayenne; car on ne ſçavoit encore ſi le Prince de Parme entreroit en France en perſonne, ou s'il donneroit la conduite des troupes Eſpagnoles deſtinées à ſecourir Paris au Comte Charles de Mansfeld. Sur cet avis le Roi, qui ſe voyoit une armée nombreuſe & floriſſante, avoit d'abord réſolu d'en laiſſer une partie au ſiége, & d'aller lui-même avec le reſte préſenter la bataille à l'ennemi; & la ſécurité étoit ſi grande dans le camp, qu'il ſembloit qu'on fût déja maître de Paris. Soit pour ſe faire de fête, ſoit pour détourner le Roi d'attaquer la ville, les flatteurs n'apportoient à ce Prince que des nouvelles favorables; déja le Prince de Parme étoit à Meaux avec ſon armée, & le Roi n'avoit eu aucun avis certain de ſa marche; cependant on ne fit aucune entrepriſe contre Paris, prêt à ſe rendre ſi les aſſiégeans ſe fuſſent mis ſeulement en devoir d'y donner l'aſſaut.

Extrémité des Pariſiens.

En effet la conſternation étoit extrême dans cette capitale; & la diſette avoit tellement affoibli non ſeulement les habitans, mais même les troupes étrangeres qui étoient venuës à leur ſecours, que bien loin d'être en état de repouſſer les efforts d'une armée floriſſante, à peine pouvoient-ils porter leurs armes. On ne ſçavoit plus dans cette ville ce que c'étoit que la viande; & les pauvres ne vivoient que de feuilles, de racines, & d'herbes qu'ils alloient arracher d'entre les pierres. On ne voyoit au coin des ruës les plus fréquentées & des places publiques, que des chaudieres pleines de bouillie, faite de ſon d'avoine, dont l'Ambaſſadeur d'Eſpagne avoit donné le ſecret, & d'herbes cuites ſans ſel. C'étoit-là la nourriture du peuple, & ſur-tout des enfans, qui ordinairement ſont plus voraces que les perſonnes raiſonnables. Ces miſeres furent ſuivies de pluſieurs maladies. On voyoit ces malheureux enflés & hydropiques, tomber de foibleſſe au milieu des ruës, enſorte qu'il en mouroit tous les jours une quantité prodigieuſe. Malgré ces calamités, les Prédicateurs avoient encore le front de vouloir leur perſuader qu'ils étoient bienheureux; ils faiſoient un éloge pompeux de leur conſtance à défendre la cauſe de la Religion; & ils les aſſûroient qu'ils ſeroient inceſſamment ſecourus. Avec cette confiance il renvoyoient contens & réſolus à tout endurer leurs trop crédules auditeurs, qui étoient venus au ſermon le déſeſpoir dans le cœur. On prétend que dans l'eſpace de trois mois il mourut, ſans exagérer, plus de douze mille perſonnes dans cette grande ville. Les ruës retentiſſoient des gémiſſemens & des cris pitoyables des moribonds; & au milieu du ſilence de la nuit on n'entendoit que les triſtes regrets de ces miſérables, couchés ſur le pavé, dont les murmures plaintifs alloient troubler juſques dans leurs lits, & interrompre le repos de ceux qui étoient en ſanté. On épargnoit le pain juſques dans les plus grandes maiſons; & chez le Légat & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, on n'en donnoit que ſix onces par jour aux domeſtiques; il manqua même abſolument pendant pluſieurs jours dans les Couvens. Les Allemans, gens naturellement féroces, que des perſonnes aiſées entretenoient

[illegible]

noient pour la ſûreté de leurs maiſons, ſe mettoient au guet au coin des ruës, pour arrêter au paſſage tous les chiens qu'ils appercevoient, quoique la plûpart pleins de galle; & aprés les avoir attirés à eux à force de careſſes, ils leur jettoient au col un lacet, avec lequel ils les étrangloient, & les mettant en piéces, les dévoroient enſuite tout cruds à la vûë de tout le monde. Les peaux mêmes de ces animaux étoient pour eux un regal. Enfin on vit ſe renouveller dans cette malheureuſe ville, ce qu'on raconte de plus tragique du ſiége de Jeruſalem; la chair humaine devenir la nourriture de ces affamés; & des meres ſe nourrir des cadavres de leurs enfans. Mais les Prédicateurs & ceux qui étoient à la tête des affaires, eurent ſoin de cacher cette circonſtance, de peur que l'horreur d'un fait auſſi étrange ne rallentît l'ardeur avec laquelle ce peuple aveuglé s'obſtinoit à ne pas ſe ſoûmettre. La boiſſon ordinaire n'étoit pas meilleure que la nourriture. Les cabarets où ſe vendoient auparavant les excellens vins, s'étoient changés en manufactures de biéres inſipides & de mauvaiſes tiſannes. Un jour même l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ayant rapporté, que dans une place des Turcs, aſſiégée par les Perſes, la garniſon réduite à la derniere extrêmité avoit mangé du pain fait avec des os de morts mis en poudre; ce conſeil fut d'abord pris en mauvaiſe part, comme venant d'un Eſpagnol, qu'on ſoupçonnoit de n'avoir propoſé cet expédient, que pour voir juſqu'où pouvoit aller la patience des François, & qu'il regardoit déja comme aſſervis à ſon maître. Cependant la néceſſité devint ſi grande (1) que cela ſe pratiqua à la fin. Par une ſuite néceſſaire, tout étoit d'une cherté extrême; la livre de pain blanc ſe vendoit un écu, le beurre valoit juſqu'à deux écus la livre, le ſeptier de bled cent écus; enfin le bois même étoit ſi rare, qu'on fut obligé de prendre les planchers & les couvertures des maiſons, pour brûler.

Lettre des Pariſiens au Duc de Mayenne.

Accablés de ces miſeres, les Pariſiens écrivirent au Duc de Mayenne le 5. d'Août, pour lui repréſenter l'état déplorable où ils étoient réduits: Que le danger dont leur ville étoit menacée regardoit également la Religion: Qu'ainſi ils le prioient de faire enſorte, qu'aprés avoir été les premiers à donner l'exemple à toutes les Provinces du Royaume, & à les exciter à demeurer fermes dans le parti, leur ruine ne leur apprît de même à ne pas porter trop loin leur conſtance & leur fidélité. Deux jours aprés, Henriette de Savoye, épouſe du Duc, lui écrivit auſſi pour le prier d'avoir au moins compaſſion de ſes enfans; ajoûtant que pour elle, elle ſe mettoit peu en peine de la vie; mais qu'au cas qu'il ne fût pas déja en chemin avec le Duc de Parme pour venir faire lever le ſiége, elle le conjuroit de lui mander nettement & ſans fard, quelles meſures il vouloit qu'elle prît pour la conſervation de ſa perſonne & de celle de ſes enfans, que le moindre retardement ne pouvoit manquer d'expoſer à devenir la victime d'un ennemi cruel, à la diſcrétion duquel ils ſeroient obligés de ſe remettre.

---

(1) M. du Puy dans ſes notes ſur la Satyre Menippée dit, qu'on le nomma le pain de Madame de Montpenſier, qui en avoit loüé l'invention, & que cela dura peu, parce que ceux qui en mangerent en moururent.

Cependant une troupe d'habitans s'étant ſoulevée, courut au Palais, demandant avec des cris confus la paix ou du pain. Mais le Chevalier d'Aumale & les Seize ayant diſſipé cette troupe de déſeſpérés, Renard, Procureur au Châtelet, accuſé de s'être mis à leur tête, fut arrêté priſonnier, & enſuite pendu pour l'exemple.

Députation des Pariſiens au Roi.

Ce commencement de ſédition fit appréhender au Légat & à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne quelque ſoulevement plus conſidérable. Ainſi, pour amuſer le peuple par quelque lueur d'eſpérance, & arrêter les entrepriſes que les aſſiégeans auroient pu faire ſur la ville, ils parlerent de négocier une paix entre le Roi, qu'ils appelloient le Navarrois, & le Duc de Mayenne. Dans cette vûë les principaux Chefs du parti s'étant aſſemblés, ſur un ordre du Parlement, dans la ſalle de S. Louis, il fut arrêté que le Cardinal de Gondy, l'Archevêque de Lyon, & quelques autres du Clergé, iroient trouver le Roi, & de-là ſe rendroient auprès du Duc. Le Roi leur fit expédier un ſauf-conduit, & s'engagea, au cas qu'ils puſſent s'accorder avec lui, à leur permettre d'aller trouver le Duc de Mayenne. Le lieu de l'entrevûë fut l'Abbaye de S. Antoine, à un mille de Paris, où le Roi ſe rendit, ſuivi du Chancelier de Chiverny, du Maréchal de Biron, & de tous les Princes & Seigneurs de la Cour. Là le Cardinal de Gondy portant la parole, après avoir fait une peinture touchante de l'état déplorable où la France étoit réduite, & avoir apporté quelques exemples, pour prouver qu'on avoit vû de même pluſieurs autres peuples s'expoſer aux extrêmités les plus cruelles pour la défenſe de la Religion, dit au Roi, que pour remedier à tant de maux, ils avoient été députés vers lui par le Parlement & la ville de Paris, avec ordre de ſe rendre de-là auprès du Duc de Mayenne, afin de prendre de concert les meſures néceſſaires pour mettre la Religion à couvert, & menager entre eux un accommodement.

Après ce diſcours, qui fut long, le Cardinal étant un peu troublé de ſe voir environné d'un ſi grand nombre de Nobleſſe qui preſſoit fort les députés, le Roi, qui n'en étoit pas moins incommodé, leur dit agréablement & en même tems fort à propos, qu'ils ne devoient pas trouver étrange s'il ſe trouvoit quelquefois ainſi preſſé; que cela venoit de ce que les Seigneurs de ſa ſuite étoient accoûtumés à preſſer ainſi l'ennemi dans les batailles. Enſuite il prit le Cardinal de Gondy & l'Archevêque de Lyon en particulier, & s'entretint avec eux pendant quelque tems; après quoi il entra au Conſeil, pour delibérer ſur la réponſe qu'il devoit leur faire, & leur envoya d'abord Louis de Révol, Secretaire d'Etat, pour leur demander leurs pouvoirs.

Réponſe du Roi aux députés.

Ils n'étoient pas en forme, & le Roi comprit en les voyant qu'on ne cherchoit qu'à l'amuſer. D'ailleurs on ne lui donnoit pas dans cet acte les qualités qu'il devoit avoir. Cependant il paſſa outre, & ayant fait venir les députés, il leur répondit d'une manière très-vive: Qu'il n'y avoit perſonne qui fût plus ſenſible que lui aux malheurs de ſon Royaume: Que chaque particulier ne ſentoit que le mal auquel il étoit expoſé perſonnellement; au lieu que lui, qui étoit leur Roi, portoit tout le poids de la miſe-

HENRI IV. 1590.

re de ſon peuple: Qu'ainſi on ne devoit pas douter qu'il ne fût plus porté qu'aucun autre à chercher les moyens de mettre fin aux maux que le poiſon mortel de la Ligue avoit répandus dans toute la France: Qu'il en avoit coûté la vie au feu Roi, & l'honneur à toute la Nation Françoiſe, qui par cette guerre s'étoit à jamais déshonorée: Que ſi c'étoit une République de Veniſe, ou quelque autre Puiſſance alliée, qui voulût ſe rendre arbitre entre lui & le Duc de Mayenne, ſecondé des forces de l'Eſpagne, pour les accommoder, cette démarche pourroit être tolérable; mais que les Pariſiens, ſes ſujets, vouluſſent ſe mêler de ce ſoin, c'étoit ce qui ne pouvoit ſe ſouffrir: Que s'ils avoient quelque choſe à lui demander, c'étoit à lui-même qu'ils devoient s'addreſſer: Qu'il étoit plus en état de leur nuire que perſonne; mais qu'il n'y avoit perſonne auſſi qui eût les moyens & la volonté de leur faire plus de bien que lui: Qu'il aimoit ſa ville de Paris: Que c'étoit ſa capitale & ſa fille aînée: Qu'il reſſembloit à cette mere, dont il eſt parlé dans l'Ecriture, qui avoit mieux aimé perdre ſon enfant que de le voir mettre en piéces: Qu'après avoir ſoulevé ſon peuple contre lui par les vaines terreurs dont on l'avoit rempli juſqu'alors, on cherchoit encore à l'amuſer par des eſpérances mal fondées: Que s'ils ſouhaitoient voir la fin de tous ces malheurs, ce n'étoit point aux Eſpagnols ni au Duc de Mayenne qu'ils devoient s'addreſſer: Qu'il vouloit qu'ils n'en ſçuſſent gré qu'à lui ſeul; & que par la grace de Dieu, & avec l'aide de tant de Princes, de Seigneurs, d'Officiers, & de braves Gentilshommes qui étoient à ſa ſuite, il ſçauroit bien empêcher que le Roi d'Eſpagne n'envoyât des colonies en France, comme il avoit fait dans le Breſil: Qu'au reſte ils devroient mourir de honte, eux qui étoient nés François, d'avoir tellement oublié l'amour que naturellement ils devoient avoir pour leur patrie & leur liberté, qu'on les vît baiſſer ainſi la tête ſous le joug de l'Eſpagne; & tandis que ſous leurs yeux la faim enlevoit tant de milliers d'ames, être aſſez lâches ou aſſez timides pour n'oſer dire un mot qui ſervît au ſalut public, dans la crainte de déplaire au Cardinal Cajetan, à d'Ibarra ou à Mendoza: Que Dieu les puniroit un jour d'avoir fait ſi peu de cas de la vie de leurs oüailles: Que ſi l'on attendoit ſeulement dix jours, il en moureroit peut-être encore dix mille, & qu'ils en ſeroient réſponſables: Qu'il ne faloit point prétendre le convaincre par des exemples: Que celui des habitans de Sancerre, que le Cardinal avoit cité, ne prouvoit rien: Qu'outre leur Religion, on vouloit encore leur ôter leurs biens, leurs privileges, & la vie: Que les Pariſiens au contraire n'avoient rien de ſemblable à craindre, pourvû qu'ils ſongeaſſent de bonne heure à rentrer en grace avec lui, & à ſe ſoûmettre aux conditions qu'il leur propoſoit, tandis qu'il en étoit encore tems: Qu'il ne faloit pas écouter ceux qui publioient, que ſi la ville ſe rendoit, il la ruineroit de fond en comble: Que c'étoient des ignorans ou des impoſteurs, qui avoient la malice ou l'imprudence d'inventer de ſemblables menſonges pour détourner ſes ſujets de le reconnoître: Que ſa bonne foi & ſa clémence étoient aſſez connuës: Que s'il ſortoit quelqu'un de ſa ville de Paris après qu'elle ſeroit ſoûmiſe, ce ne ſeroient tout au plus que les Seize, & qu'il la repeupleroit de cent mille ames:

ames : Que tout le monde avoit un libre accès auprès de lui : Qu'il ne refuſoit de faire grace à perſonne : Que le moindre retardement lui ſembloit être préjudiciable à ſa ville de Paris & à tout ſon Royaume : Que depuis peu il avoit chargé le Comte de Briſſac de dire au Duc de Mayenne, que pour avoir une bataille, il donneroit un doigt de ſa main, parce qu'il étoit bien ſûr de la gagner, & que pour la paix générale il en donneroit volontiers deux : Qu'il n'ignoroit pas la néceſſité extrême où les Pariſiens étoient réduits : Qu'il ſçavoit qu'ils ne vivoient plus que de pain d'avoine, & cela pour faire plaiſir au Roi d'Eſpagne, qui avoit mandé depuis peu au Duc de Parme, qu'il ne ſe mît point en peine des Païs-bas, pourvû qu'il lui conſervât ſa ville de Paris : Qu'au reſte c'étoit s'appuyer ſur une planche pourrie, que de ſe fonder ſur un auſſi foible & auſſi fragile ſecours que celui de ce Prince : (1) Qu'il étoit vieux & caſſé : Que d'ailleurs ſon unique but étoit de démembrer ce floriſſant Royaume, & de donner autant de tyrans à la France qu'il avoit établi de Vicerois dans les Indes : Que pour lui, il avoit un avantage dont manquoient peut-être les autres Rois ſes prédéceſſeurs : Qu'outre le droit que ſa naiſſance lui donnoit à la couronne, il n'y avoit Prince ni Seigneur dans ſon Royaume dont il ne fût parent ou allié ; enſorte que ſi le trône étoit électif, il eſt à croire qu'il ſeroit choiſi préférablement à tout autre : Que c'étoit ce qui lui faiſoit eſpérer de chaſſer bientôt de ſa capitale, & même de tout ſon Royaume les Croix rouges, c'eſt-à-dire les Eſpagnols, qui, ſi on les ſouffroit plus longtems, mettroient dehors non ſeulement le Duc de Mayenne, mais encore tous ceux qui les avoient appellés à leur ſecours, & feroient de Paris le théâtre ſanglant du ſpectacle le plus formidable dont la poſtérité puiſſe jamais entendre parler.

Capitulation que le Roi conclut avec eux.

Après cette réponſe, les députés préſenterent leurs pouvoirs ; quoiqu'ils fuſſent remplis de défauts ; le Roi, pour montrer qu'il ne s'arrêtoit pas à des termes, leur dit qu'il étoit prêt de leur accorder huit jours pour conſulter le Duc de Mayenne ; à condition qu'on commenceroit par dreſſer des articles, & qu'ils lui donneroient des ôtages, afin de lui ſervir de garans de ce dont ils ſeroient convenus : Qu'au cas que dans ce terme le Duc ne l'obligeât pas à lever le ſiége, la ville ſe rendroit à lui aux conditions qui auroient été reglées : Que ſi au contraire ils étoient ſecourus par le Duc, leurs ôtages leur ſeroient rendus. Enfin pour montrer qu'il ne ſouhaitoit rien tant que la paix, il permit au Cardinal de Gondy & à l'Archévêque de Lyon d'aller trouver le Duc de Mayenne, & d'en delibérer avec lui ; & il s'engagea, au cas qu'ils convinſſent avec lui de quelque accommodement où la ville de Paris fût compriſe, de n'avoir aucun égard à la capitulation qu'ils auroient concluë précedemment avec lui ; & il demanda que, ſi au contraire la paix générale ne ſe faiſoit point, ou qu'on ne pût le forcer à lever le ſiége dans huit jours, ils s'obligeaſſent à lui rendre la ville dans ce terme, ſuivant les conventions qu'ils auroient faites.

---

(1) **Qui tomboit du mal caduc,** *MSS, du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

Tel fut le ſuccès de cette députation, où tout ſe paſſa avec beaucoup de grandeur & en même tems de modération de la part du Roi. Outre cela ce Prince s'étendit fort au long ſur les malheurs dont cette guerre étoit la ſource; il repréſenta les campagnes déſolées, les arbres coupés, les maiſons des particuliers tombant en ruines de toutes parts; & montra être ſenſible à tous les maux de ſes ſujets avec de véritables entrailles de pere. Du reſte on ſe ſepara ſans rien conclure; & pour faire honneur aux députés, le Roi donna ordre au Baron de Biron de les eſcorter juſqu'à ce qu'ils fuſſent en lieu de ſûreté. On leur remit auparavant un écrit, contenant la réponſe de ce Prince avec quelques changemens, qui n'étoient cependant que dans les termes. Cet écrit fut ſigné de Pierre Forget de Freſne, de peur que quelques mal-intentionnés ne donnaſſent une interprétation maligne à ce que le Roi avoit dit; & on les chargea d'en faire la lecture en préſence de ceux qui les avoient députés. Le lendemain, pour rendre ſes diſcours plus efficaces & jetter la terreur dans l'eſprit des Pariſiens, le Roi fit pointer quelques piéces de canon dans le fauxbourg Saint-Germain contre un endroit foible, que le Duc de Nemours fit auſſi-tôt fortifier.

Lettre du Roi au Duc de Nemours.

En même tems le Roi écrivit au Duc de Nemours lui-même, le priant par l'alliance qui étoit entre eux, par le danger dont il étoit menacé, par la valeur même & la fermeté qu'il n'avoit que trop fait paroître pendant tout ce ſiége, de penſer enfin à ſa ſûreté, & de ne pas s'opiniâtrer davantage ſous une vaine eſpérance de ſecours, à défendre une ville auſſi aiſée à prendre, & qui ne pouvoit manquer d'être ruinée & ſaccagée, s'il le forçoit à y donner l'aſſaut. Il ajoûtoit, que les aſſiégés ne pouvoient être ſecourus ſans une bataille; & qu'il n'y avoit pas d'apparence que le Duc de Mayenne ſongeât à la riſquer, après avoir été ſi mal mené dans la derniere qu'il avoit perduë: Que ſi l'évenement ne répondoit pas à ſes vœux, quelle ſeroit la condition de toute la France, après avoir vû ſon Roi légitime défait, ſi-non de tomber ſous le joug & la domination des Eſpagnols, les maîtres les plus fiers & les plus cruels du monde: Qu'ainſi il l'exhortoit à ſe ſouvenir du paſſé, & à juger de-là de ce qu'il pouvoit eſpérer pour la ſuite. Le Roi fit auſſi rendre ſous main de ſemblables lettres à la veuve de François Duc de Guiſe & mere du Duc de Nemours, Cette Princeſſe étoit d'un caractère doux & pacifique, & paſſoit pour favoriſer en ſecret le parti du Roi, dans l'eſpérance, dit-on, d'obtenir de ce Prince ſa ſœur en mariage pour ſon fils.

Entrée du Duc de Parme en France.

Le Duc de Mayenne de ſon côté, après avoir fait partir pour Meaux les troupes qu'il avoit autour de Laon, s'étoit déja rendu dans cette ville. Il étoit accompagné du Duc d'Aumale, ſon couſin, de Henri de Lorraine Comte de Chaligny, Commandant des Chevaux-légers que le Duc de Lorraine avoit envoyés au Duc de Mayenne, de Claude de la Châtre, un des principaux Officiers du parti, de Florimond d'Halwin Marquis de Meignelai,

lai, de Jean de Montluc de Balagny, & du Capitaine Saint-Paul. Peu de tems après, c'eſt-à-dire, le 22. d'Août, arriva le Prince de Parme lui-même, à la tête de (1) dix mille hommes de pied & de trois mille chevaux. Il étoit ſuivi de pluſieurs Princes & Seigneurs, comme des Princes de Chimai, d'Aſcoli, & de (2) Château-Beltran; d'Emanuel de Lalain Marquis de Renty, Commandant des Chevaux-légers; des Comtes de Berlaimond & d'Aremberg; de D. Antoine de Zuniga, qui étoit retourné en Flandre depuis le départ du Duc de Mayenne; de D. Sanche de Leyva; de D. Alfonſe Idiaquez; de Pierre Cajetan; de Jean-Bâtiſte Taxis, Provedidor de l'armée; (3) & cinq jours après vint Valentin de Pardieu de la Mothe, Grand-Maître de l'artillerie, qui amena l'arriere-garde. Le Prince fut reçû avec beaucoup de joye; & ayant été d'abord conduit à l'égliſe cathédrale, après avoir rendu graces à Dieu de ſon heureuſe arrivée, pour lever tous les ombrages que ſa préſence auroit pu donner, & de crainte qu'on ne penſât que l'intention des Eſpagnols fût, ſous prétexte de ſecourir la France, de ſe rendre maîtres des meilleures places, il proteſta publiquement, qu'il n'étoit entré dans le Royaume qu'afin d'en bannir l'Héréſie, & qu'il employeroit juſqu'à ſa propre vie pour en venir à bout. Enſuite il tint conſeil avec le Duc de Mayenne, ſur les meſures qu'on devoit prendre pour ſecourir Paris & y faire entrer des vivres; & ils conclurent, que le moyen le plus ſûr & le moins dangereux d'y réüſſir, étoit de s'emparer de toutes les places voiſines, ſituées ſur la Marne & ſur la Seine.

Le Duc de Parme s'avance pour ſecourir Paris.

Suivant cette réſolution, le Prince de Parme fit jetter deux ponts de bateaux ſur la Marne; & ayant paſſé cette riviere avec toute ſon armée, il ſe mit en marche. Son avant-garde étoit commandée par le Duc d'Aumale & par la Châtre; le Prince de Parme & le Duc de Mayenne étoient à la tête du corps de bataille, & le Comte de Chaligny, le Capitaine Saint-Paul, & la Mothe, ſuivis de vingt piéces de canon, conduiſoient l'arriere-garde. L'armée Eſpagnole marchant en cet ordre, campoit tous les ſoirs ſi bien retranchée & fortifiée, qu'il n'étoit pas poſſible de forcer le Prince à donner une bataille, qu'il ſçavoit que le Roi ſouhaitoit avec tant d'ardeur.

Avant l'arrivée des Eſpagnols, & tandis que le Roi étoit encore devant Paris, ce Prince avoit deliberé s'il ne devoit pas faire le ſiége de Meaux. C'étoit l'avis de Guitry, qui prétendoit, que par la priſe de cette place on arrêteroit non ſeulement les convois qui pouvoient venir par la Marne, & enſuite par la Seine juſqu'à Paris; mais qu'on ôteroit même à l'armée ennemie toute eſpérance de pouvoir jamais approcher de cette capitale. D'autres repréſentoient au contraire, qu'il y auroit de l'imprudence d'aller affoiblir ſes forces à ce ſiége, tandis qu'on pouvoit en avoir beſoin pour des

---

(1) La rélation de Pierre Corneſo marque douze à treize mille hommes d'Infanterie.

(2) On croit, dit l'Auteur des nouvelles remarques ſur la Satyre Menippée, qu'au lieu de Château-Beltran, on doit lire Château-Porcien, Principauté en Champagne, qui étoit dans la maiſon de Croy, comme celle de Chimai.

(3) Selon l'Auteur que je viens de citer, ce fut ſeulement deux jours après.

Le Roi fait fortifier le château de Nantouillet.

des occaſions plus importantes; & ſoutenoient qu'il coûteroit moins de tems & moins de peine pour réduire Paris que pour prendre Meaux. On abandonna donc ce projet; & on ſe contenta de fortifier le château de Nantouillet, où l'on mit une bonne garniſon. Cette place, que le Cardinal Antoine du Prat avoit fait bâtir avec des fraix immenſes, étoit environnée d'un foſſé large & profond. Le Duc de Nemours s'en étoit emparé depuis la mort d'Antoine du Prat, neveu du Cardinal, & en avoit confié la garde à un certain Alfonſe, Banquier. On l'en chaſſa, & le Roi la remit à Jaques-Auguſte de Thou, qui en prit poſſeſſion par droit de tutelle, comme ayant épouſé Marie de Barbanſon, ſœur d'Anne de Barbanſon mere des enfans mineurs d'Antoine du Prat. Il étoit encore alors au lit, d'une fiévre violente qui l'avoit attaqué durant la canicule, & qui, pendant vingt & un jours qu'elle dura, mit pluſieurs fois ſa vie en danger. Ainſi on lui donna pour ſecond un brave Officier, nommé le Capitaine l'Angevin, qui entra dans le château avec ſix vingt bons ſoldats, & qui répondit au Roi ſur ſa tête, au cas que le Prince de Parme tournât de ce côté-là en venant de Meaux, de l'arrêter vingt jours devant cette place.

Mort de l'Abbé d'Elbene.

Dans le même tems que de Thou commençoit à ſe rétablir, mourut à Saint-Dénis de la même maladie l'Abbé d'Elbene. C'étoit un homme d'un génie aiſé, d'une érudition profonde, & d'une expérience conſommée. Il n'avoit alors qu'environ quarante ans, & fut extrêmement regretté du Roi & de ſes amis. Il mourut auſſi dans le même tems beaucoup d'autres perſonnes, qui furent obligées dans ces maladies, cauſées par les grandes chaleurs & par les autres incommodités d'un long ſiége, de boire des eaux, corrompuës par le plâtre, qui ſont pernicieuſes aux malades.

Levée du ſiége de Paris.

Cependant le Roi, qui ne pouvoit plus douter de l'arrivée du Prince de Parme, ſe trouvoit fort embarraſſé; incertain du parti qu'il avoit à prendre, ou de continuer le ſiége de Paris, qu'il voyoit réduit à une ſi grande miſere, qu'il ne pouvoit pas, diſoit-on, tenir encore plus de quatre jours, ou de marcher avec toutes ſes forces au devant de l'ennemi. Ce qui le tenoit ainſi indéterminé, c'eſt que, ſuivant ce que la Nouë lui avoit dit du Général Eſpagnol, il le ſçavoit homme à profiter habilement de toutes les occaſions favorables qui s'offriroient, & à ne rien riſquer témérairement. Ainſi il jugeoit que, n'étant entré en France que pour ſecourir Paris, ce Prince déja couronné de tant de lauriers preféreroit toûjours la conſervation de cette ville, à laquelle le moindre retardement étoit préjudiciable, à une fauſſe idée de vaine gloire, à laquelle il ne devoit pas être fort ſenſible; que par conſequent il ne marcheroit jamais qu'à la tête de toute ſon armée, & ſe retrancheroit ſi bien, que pour l'entamer, il faudroit l'aſſiéger dans les formes comme une place forte.

Le Roi étoit toûjours en doute, s'il laiſſeroit une partie de ſes troupes dans les fauxbourgs pour arrêter les convois; ou s'il marcheroit contre l'ennemi à la tête de toutes ſes forces. Enfin il ſe détermina à décamper avec toute ſon armée, afin de ne pas commettre la même faute qui s'étoit faite autrefois à Pavie; d'autant plus que dans les circonſtances préſentes elle auroit pu avoir des ſuites encore plus fâcheuſes. Ce fut auſſi l'avis du Duc de Nevers, des Maréchaux de Biron & d'Aumont, de la Guiche Grand-Maître de l'artillerie, de la Noüe & de Guitry, du Vicomte de Turenne, de la Trimouille & de Châtillon, qui étoient les principaux Chefs de l'armée du Roi. Ils ſe fondoient principalement ſur cette raiſon, que ſi on vouloit continuer le ſiége, il n'étoit pas poſſible d'y laiſſer un nombre de troupes aſſez conſiderable pour repouſſer les ſorties des aſſiégés; qu'à l'égard des convois, il faudroit être aveugle pour compter ſur leur fidélité à les arrêter; parce que les gens de pied ſur-tout étoient la plûpart ſi mal équipés, preſque tous nuds, ſans chapeaux, ſans ſouliers, & ſans chemiſe, qu'il y avoit tout lieu de croire, que pour quelque argent ils ne ſe feroient pas un ſcrupule de contrevenir aux ordres du Roi, & ſeroient même les premiers à faire entrer ſous main des vivres dans la ville.

Mais cette raiſon-là même jettoit encore le Roi dans un étrange embarras, parce qu'il ne ſçavoit comment faire pour retenir ſes troupes s'il venoit à lever le ſiége. En effet il étoit conſtant, que l'eſpérance ſeule de prendre Paris engageoit une grande partie de l'armée; & on s'attendoit à la voir ſe débander, dès qu'elle ſe verroit fruſtée de ſon attente. Mais le Maréchal de Biron trouva encore moyen de lever cet obſtacle. Par ſon conſeil on répandit le bruit dans le camp, qu'on ne prétendoit point s'éloigner de Paris ni abandonner le ſiége, qu'il s'agiſſoit ſeulement d'aller livrer bataille à l'ennemi & de le vaincre; & tous les Officiers eurent ordre de faire bien entendre à leurs ſoldats que cela ne pouvoit manquer d'arriver. Cette eſpérance fit reprendre cœur aux troupes fatiguées de tant de travaux, & qui ſongeoient déja à ſe retirer. La Nobleſſe ſur-tout, qui en France aime la gloire juſqu'à la folie, auroit tout ſouffert pour partager l'honneur de ce combat.

Le Roi marche avec toute ſon armée au devant des ennemis.

Le Roi retira donc ſes troupes des fauxbourgs le dernier jour d'Août, & marcha du côté de Chelles avec toute ſon armée. (1) Chelles eſt un bourg connu par une Abbaye de filles qui porte ce nom. Il eſt bâti dans un terrein marécageux, au travers duquel paſſe un ruiſſeau qui l'arroſe. Les Maréchaux des logis de l'armée ennemie y étoient déja arrivés, lorſque celle du Roi parut; mais ils en furent auſſi-tôt chaſſés par Châtillon & Lavardin, Maréchaux de camp, que le Roi avoit détachés. Enſuite parut un gros d'environ ſix cens chevaux, où étoient, diſoit-on, le Prince de Parme & le Duc de Mayenne, contre lequel le Roi, qui arriva ſur ces entrefaites, eſcarmoucha pendant quelque tems.

Le lendemain les deux armées parurent en bataille, dans une plaine ſituée au deſſus de Chelles, & terminée à droite & à gauche par deux collines ſéparées par un ruiſſeau; & qui aboutiſſent à un petit bois. Au milieu de ce bois eſt un château, & au-delà, en tirant vers le Sud, un ma-

---

(1) Chelles, autrement Sainte-Baudour; ou Sainte-Baupteur. *Fauchet*, *Antiquités Franç. l. 5. p. 173. chap. 13.*

marais, coupé par une petite plaine, traverſée auſſi par un petit ruiſſeau, & s'étendant de-là juſqu'à la Marne entre le château & le marais. C'eſt dans ce poſte que le Prince de Parme s'étoit retranché. Le Roi avoit dans ſon armée cinq mille Cavaliers, preſque tous compoſés de Nobleſſe & bien équipés, avec ſeize mille hommes de pied, y compris les Suiſſes & les Lanſquenets. La Cavalerie étoit à l'ordinaire partagée en pluſieurs corps, ſoutenus par les flancs par quelques pelotons de gens de pied. L'aîle droite s'étendoit juſqu'à la colline, où le Roi avoit poſté ſix piéces de canon avec les Suiſſes, couverts ſur les flancs par une partie de l'Infanterie Françoiſe. A l'aîle gauche, qui formoit une eſpece d'arriere-garde, étoient les Lanſquenets avec le reſte de l'Infanterie Françoiſe & une pareille artillerie. Les deux armées reſterent ainſi en préſence depuis onze heures du matin juſqu'au ſoir, & recommencerent le même manege huit jours de ſuite, ſans qu'il ſe paſſât entre elles aucune action conſiderable. Tout aboutit ſeulement à quelques eſcarmouches.

Il envoye un Héraut au Duc de Mayenne pour lui préſenter bataille.

Alors le Roi envoya pluſieurs fois un Héraut au Duc de Mayenne pour lui préſenter la bataille, & l'inviter, ſelon l'uſage établi entre Cavaliers, à finir dans une ſeule action les malheurs de la guerre. Mais le Héraut ayant été renvoyé par le Duc au Prince de Parme, n'en reçut point d'autre réponſe, ſi-non qu'il étoit venu en France par le commandement du Roi Philippe ſon maître, le plus puiſſant Prince de la Chrétienté, pour faire lever le ſiége de Paris, ſelon qu'il le jugeroit pour le plus ſûr & pour le mieux; ce qu'il eſpéroit avec la grace de Dieu exécuter dans peu: Qu'au reſte il y auroit de l'imprudence à un Général comme lui, de riſquer au hazard d'une bataille ce dont il étoit déja maître: Qu'ainſi, s'il étoit vrai que ce guerrier ſi fameux qui lui envoyoit ce défi, eût tant d'envie d'en venir aux mains, c'étoit à lui de le forcer à donner bataille; & qu'alors l'expérience décideroit à qui des deux devroit demeurer l'honneur de la force & de la bravoure. Le Prince de Parme parloit de la ſorte avec d'autant plus de confiance, qu'il étoit bien informé que depuis la levée du blocus, les Gouverneurs & les païſans du païs Chartrain, de la Beauſſe & des places voiſines, faiſoient à tout moment entrer librement dans Paris toutes ſortes de proviſions.

Priſe de Lagny par le Prince de Parme.

Pendant ce tems-là le Duc de Mayenne, ayant fait paſſer la Marne à ſon canon, commençoit à foudroyer Lagny, place peu forte, ſituée au delà de cette riviere, & aſſez connuë par une Abbaye qui porte auſſi ſon nom; mais du reſte ſans rempart & ſans défenſes capables de tenir contre une armée. Jaques de la Fin commandoit dans ce poſte avec une garniſon de huit compagnies d'Infanterie. D'abord les ennemis le battirent de front & à revers avec huit piéces de canon qu'ils avoient placées en deçà de la riviere; enſuite ils firent paſſer ſur un pont de bateaux deux regimens de gens de pied, l'un de François & l'autre d'Italiens, commandés par les Capitaines Chiapan, Milanois, & André de Narni, pour aller reconnoître la bréche. Alors les aſſiégés parlerent de ſe rendre; mais leurs propoſitions n'ayant pas paru raiſonnables, les Eſpagnols monterent à l'aſſaut. Il fut d'abord ſoutenu avec beaucoup de vigueur par les aſſiégés, à qui le Roi envoya cependant quelque ſecours par l'autre côté de la riviere. Enfin la place fut emportée l'épée à la main, à la vûë de l'armée & ſous les yeux même du Roi comme le Prince de Parme oſoit s'en vanter; quoique nos troupes ſe juſtifiaſſent aſſez bien de leur inaction, ſur le vent contraire qui les empêchoit d'entendre le bruit du canon, & ſur le danger qu'il y auroit eu pour elles à vouloir paſſer la riviere. Le Roi perdit quatre cens hommes à cet aſſaut; & la Fin lui-même y fut fait priſonnier. Les ennemis perdirent les Capitaines Lanti & Antoniani, qui y furent tués avec pluſieurs autres. La place fut priſe (1) le 6. de Septembre; & on la fit démanteler auſſi-tôt après.

Attaque que le Roi fait donner au faux-bourg S. Germain.

Comme la perte de Lagny ſembloit intéreſſer l'honneur de toute la Nation Françoiſe, le Roi, également animé de colere & de honte, voulut avoir ſa revanche, & prit enfin la réſolution de ſe rendre maître de Paris de gré ou de force. Dans cette vûë il aſſembla deux jours après toutes ſes troupes dans la plaine de Bondy, au-deſſous de la forêt de Livry, d'où ſur le ſoir il en détacha une partie pour aller attaquer le fauxbourg S. Germain, parce que la ville étoit plus foible de ce côté-là. Mais l'entrepriſe manqua, parce que les échelles qu'on y avoit deſtinées ſe trouverent trop courtes.

Relation du ſiége de Paris par Pierre Corneïo & Philippe Pigafetta.

Un Eſpagnol, nommé Pierre Corneïo, qui étoit alors dans cette capitale, & qui, après avoir donné au public l'Hiſtoire des guerres de Flandre, a fait auſſi une relation du ſiége de Paris, Ecrivain d'ailleurs peu exact, attribuë aux Jéſuites la conſervation de cette ville en cette occaſion. Il rapporte qu'ils accoururent les premiers au bruit qui ſe fit dans le foſſé, qu'ils parurent en armes ſur le rempart, prêts à repouſſer les ennemis, & qu'ils tuerent même un ſoldat de l'armée du Roi qui avoit déja eſcaladé la muraille.

Il y avoit auſſi alors dans Paris un homme connu par ſes longs voyages, nommé Philippe Pigafetta. Il étoit venu avec le Cardinal Cajetan; & quelques années auparavant Philippe II. l'avoit déja envoyé en Angleterre, pour reconnoître les côtes & les ports de ce Royaume. Nous avons les Mémoires qu'il publia depuis à ce ſujet. Cet Auteur, qui eut lui-même beaucoup à ſouffrir pendant ce ſiége, nous a laiſſé pluſieurs traits de la miſere extrême où les Pariſiens furent alors réduits. Il rapporte qu'il s'étoit trouvé alors des gens preſſés d'une faim ſi furieuſe, qu'ils n'avoient pas honte d'arrêter les chiens & les chats qu'ils rencontroient dans les ruës; & après les avoir mis en piéces avec les mains, de les dévorer ainſi tous cruds, à la façon des Cyclopes, ſans ſe mettre en peine du ſang de ces animaux dont ils étoient défigurés, ni des os qu'ils faiſoient craquer comme des bêtes féroces. Il ajoûte, qu'il s'étoit trouvé un homme, qui après avoir lutté longtems contre un fort mâtin qu'il avoit deſſein de tuer, avoit été enfin terraſſé & étranglé par ce chien, qui l'auroit dévoré lui-même, ſi le peuple, qui accourut à ce funeſte ſpectacle, ne l'eût obligé d'abandonner ſa proye.

---

(1) Pierre Corneïo date cette priſe du 7. & l'Auteur des nouvelles Régions de la Lune, imprimées à la ſuite de la Satyre Menippée, du 8.

Ainſi finit le ſiége de Paris, un des plus mémorables qu'il y ait jamais eu S'il ne réüſſit pas, comme le Roi ſembloit avoir lieu de l'eſpérer, pluſieurs choſes concoururent pour le faire échoüer; une valeur & une activité dans le Duc de Nemours étonnantes dans un Prince de cet âge; la préſence du Cardinal Cajetan, qui ſçavoit faire ſervir avec une adreſſe admirable l'autorité du Pape, pour perſuader aux Pariſiens qu'il s'agiſſoit en cette occaſion de la ruine de la Religion; les aumônes de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne; la perſuaſion des Prédicateurs; les promeſſes que faiſoit de jour en jour le Duc de Mayenne, d'amener inceſſamment du ſecours; les nouvelles que Madame de Montpenſier répandoit habilement à ſon ordinaire; & enfin la vigilance & le ſoin des Jéſuites, toûjours prêts à remedier à tous les accidens qui arrivoient.

Lettres du Roi aux Gouverneurs des Provinces ſur la levée du ſiége de Paris.

Avant que de quitter Chelles, le Roi, qui appréhendoit que la nouvelle de la levée du ſiége de Paris n'indiſpoſât à ſon égard les peuples des Provinces éloignées, écrivit le 7. de Septembre aux Gouverneurs, pour leur faire ſçavoir, que l'amour qu'il avoit pour ſes ſujets lui avoit fait manquer l'occaſion de ſe rendre maître de Paris, parce qu'il n'avoit pas voulu expoſer cette capitale au pillage & à des violences inévitables ſi elle eût été priſe d'aſſaut; mais que comme tous les paſſages étoient bouchés, & que le peu de vivres qu'on avoit fait entrer depuis dans cette ville ne pouvoit tout au plus durer que quelques jours, il étoit impoſſible qu'elle continuât encore long-tems ſa révolte, & ne fût inceſſamment obligée de ſe ſoûmettre. Enſuite voyant que la derniere tentative qu'il avoit faite ſur Paris n'avoit point réüſſi, ce Prince ſe rendit à Goneſſe, un des plus beaux villages de l'Iſle de France. Là il tint Conſeil de guerre, où il fut réſolu qu'on licencieroit l'armée. Le Roi ne retint auprès de ſa perſonne qu'une petite partie des troupes; & il jugea qu'il ſeroit inutile de retenir le reſte qui étoit fatigué. Il ne pouvoit même prendre ce parti ſans danger; parce que l'ennemi ayant toutes troupes fraîches, & venant l'attaquer, ou bien il ſeroit obligé d'éviter le combat, ce qui le perdoit d'honneur, ou bien il ſeroit forcé de s'expoſer au péril inévitable d'être battu. Ainſi il commença par mettre de bonnes garniſons dans toutes les places voiſines, comme dans Melun, Corbeil, Senlis, Mantes, Meulan, & les poſtes des environs. Enſuite il renvoya le Prince de Conty dans le Maine, l'Anjou & la Touraine; le Duc de Montpenſier en Normandie; le Duc de Longueville en Picardie; le Duc de Nevers en Champagne; & le Maréchal d'Aumont en Bourgogne, chacun avec un corps de troupes pour contenir ces Provinces dans le devoir. En même tems comme S. Dénis, dont il s'étoit rendu maître depuis peu, ſe trouvoit dans le voiſinage de Paris; que ſes murs étoient très-foibles, ſon foſſé peu profond, & ſon contour ſi vaſte qu'on ne pouvoit le conſerver que très-difficilement; ce Prince y fit entrer Jean de Beaumanoir de Lavardin avec une garniſon nombreuſe.

Le Roi licencie la plus grande partie de ſon armée.

Ainſi, après avoir perdu l'occaſion de prendre Paris, & l'eſpérance d'en venir aux mains avec l'ennemi, ſe diſſipa en un inſtant cette grande & puiſſante armée, au grand regret de bien des gens, qui condamnoient hautement

ment cette retraite précipitée, & ne pouvoient voir ſans indignation tant de braves gens, la fleur de la Nobleſſe Françoiſe, décamper quatre jours après l'arrivée du Prince du Prince de Parme devant Chelles, dans la crainte d'y être affamés, tandis qu'on venoit d'être témoin de la conſtance de tant de miſérables, vils reſtes de la lie du peuple, de portefaix, d'artiſans, de goujats, de femmes même, qui réduits à la néceſſité la plus affreuſe, venoient de ſoutenir avec fermeté un ſiége de ſix mois ſans ſe plaindre, ſans s'épouvanter, & ſans ſe démentir le moins du monde de leur courage & de leur première réſolution.

Mort du Préſident d'Eſpeſſe.

De Goneſſe le Roi ſe rendit à Senlis. Il étoit accompagné du Vicomte de Turenne, de la Trimouille & de Châtillon; de David Bouchard Vicomte d'Aubeterre, à qui le Roi, charmé de ſa bravoure, avoit fait l'honneur de confier la Cornette blanche, au cas qu'on en fût venu aux mains avec l'ennemi. & de pluſieurs autres Seigneurs. Ce fut-là que mourut Jaques Faye d'Eſpeſſe, Préſident au Parlement de Paris. C'étoit un homme d'une érudition profonde; d'une éloquence rare, fameux d'ailleurs par pluſieurs Ambaſſades, par ſon expérience conſommée, & par ſon attachement inviolable au ſervice du Roi. Comme il avoit ſuivi ce Prince dans tout le cours de ſes expéditions, les chaleurs & les fatigues de la guerre auxquelles ce Magiſtrat n'étoit point accoûtumé, lui cauſerent une maladie, qui l'enleva à l'âge de quarante ſept ans. Le Roi & tous les gens de bien regretterent ſa perte; & il fut inhumé honorablement dans l'égliſe cathédrale de Senlis.

Priſe de Clermont en Beauvoiſis par les troupes du Roi.

De-là le Roi paſſa à Creil, petite place ſur la riviere d'Oiſe, fameuſe par une maiſon Royale, telle que nos Princes en avoient autrefois, que le Roi Charles V. fit bâtir pour Louis de Bourbon ſon beau-frere. C'eſt là que les Comtes de Clermont firent leur réſidence, tant que ce Comté fut dans la maiſon de Bourbon, qui le poſſédoit par droit d'héritage depuis le Prince Robert, fils de S. Louis. Alors Clermont même, place du Beauvoiſis, avantageuſe par ſa ſituation & fortifiée d'un bon château à l'antique, étoit entre les mains des Ligueurs, qui déſoloient tous les environs par les courſes continuelles qu'ils faiſoient juſqu'aux portes de Senlis & de Compiegne. Ce fut ce qui détermina le Roi à la leur enlever. Après avoir inveſti la ville, le canon ayant fait une bréche conſidérable aux murailles & ruiné toutes les défenſes des aſſiégés, les troupes du Roi donnerent l'aſſaut à la place. Mais les Ligueurs ne jugerent pas à propos de le ſoutenir; ils ſe retirerent au château, après avoir mis le feu à quelques maiſons voiſines; & le lendemain le Gouverneur qui, diſoit-on, avoit été autrefois valet de pied du Duc de Joyeuſe, capitula. Le Maréchal de Biron reçut à ce ſiége un coup d'arquebuſe dans la cuiſſe, en voulant reconnoître la place. La bleſſure parut d'abord dangereuſe; mais il en guérit peu de jours après.

Défaite de Tavannes & de Falandre.

On reçut en même tems la nouvelle de l'avantage remporté par Philibert de la Guiche, François de la Madeleine de Ragny, Imbert de Marſilly de Cipierre, & de la Ferté-Imbault, ſur Jean de Saulx de Tavannes, un des plus zèlés partiſans de la Ligue, de Falandre & quelpar les troupes du Roi.

ques autres. Ces Officiers étoient chacun de leur côté en marche pour ſe retirer, lorſque ſe rencontrant au moment qu'ils y penſoient le moins, ils ſe chargerent l'épée à la main. Quoique les troupes du parti du Roi fuſſent inférieures en nombre, elles eurent tout l'avantage de cette action ; & elles ne continuerent leur route, qu'après avoir taillé en piéces ou mis en fuite les ennemis, & pillé tout leur bagage. De Tavannes & de Falandre allerent chercher un azile dans Dreux. En même tems Lavardin, à qui le Roi venoit de confier la garde de S. Dénis, ayant eu avis que deux régimens ennemis s'étoient retirés pour ſe refaire à Surêne, bourg ſitué dans un païs charmant, un peu au-deſſous de S. Cloud, marcha auſſi-tôt de ce côté-là avec une partie de ſa garniſon, ſurprit les Ligueurs, les battit, les deſarma, fit leurs Commandans priſonniers, & leu enleva trois drapeaux.

Cependant il vint des Provinces plus éloignées de Paris des nouvelles qui n'étoient pas ſi agréables. En Anjou, Mirebeau, bourg apartenant au Duc de Montpenſier, fortifié d'un château, où commandoit de Vaucillon avec une garniſon, fut pris le 5. de Septembre par George de Villequier Vicomte de la Guerche, Commandant des troupes de la Ligue de ce coté-là ; & auſſi-tôt après, Vaucillon lui remit le château. Quelques jours après, c'eſt-à-dire le 17, les Royaliſtes firent ſur la ville de Troyes en Champagne une entrepriſe qui ne réüſſit point, & où ils perdirent beaucoup de monde.

Tentative des Royaliſtes ſur Troyes.

Joachim de Dinteville, Lieutenant général de la Province, avoit déja fait quelques tentatives inutiles ſur cette ville à la ſollicitation d'Euſtache de Megrigny, qui en étoit Préſident. Celle-ci fut ſur le point de reüſſir. Claude de Joyeuſe de Tourteron, frere du Comte de Grandpré tué (1) peu de tems auparavant, avoit tiré des garniſons de Sedan & de quelques autres places quelques troupes de gens de pied & de cheval, comme ſi ſon deſſein eût été d'enlever les vendanges de Rheims. Il leur donna rendez-vous aux moulins de Fouchy pour le 17. de Septembre, fête de S. Lambert. Cependant il avoit détaché quelques ſoldats déguiſés en vignerons, & la hotte ſur le dos, qui paſſant le long des foſſés de la ville en chantant quelques chanſons badines, comme le rôle qu'ils joüoient le demandoit, avoient ordre d'obſerver ſi les gardes étoient encore dans leur poſte. Ceux-ci lui ayant rapporté que tout le monde paroiſſoit retiré, il fit ſur le champ appliquer les échelles dans un endroit peu fréquenté, fermé ſeulement d'une paliſſade de pieux & de poutres, & où le foſſé étoit preſque à ſec. Par-là ſix vingt cuiraſſiers ſe jetterent dans la place ; & marchant vers la porte S. Jaques, qu'ils trouverent ſans défenſe, rompirent les ſerrures des deux portes, du pont-levis, & d'une cloiſon de bois à coup de marteau, de coins de fer & de leviers ; enfoncerent la herſe, & ouvrirent les portes au reſte de leurs gens. Alors deux cens chevaux & quatre cens hommes de pied entrerent dans la ville ; & s'avançant vers la place de S. Pierre & l'Evêché, où étoit Claude de Lorraine Prince de Joinville, qui depuis un

an

---

(1) En 1589. proche de Vitry-le-François en combattant contre le Capitaine S. Paul.

en commandoit dans Troyes en qualité de Gouverneur, avec Buſſillon & quelques autres Gentilshommes, ils allerent planter l'étendart blanc ſur le plus haut clocher de la cathédrale; après quoi, par leurs cris de *Vive le Roi*, ils mirent l'allarme parmi tous les habitans.

Ils ſont repouſſés par les bourgeois.

Le Prince de Joinville ne ſe voyant pas en état de faire tête aux troupes du Roi, avoit été forcé malgré lui de ſuivre le conſeil de Buſſillon, & d'aller chercher un azile dans la ſacriſtie d'une égliſe voiſine; mais les bourgeois ayant commencé à charger nos troupes de toutes parts, & le bruit s'étant répandu en même tems qu'on avoit fermé les portes de la ville, le peu d'eſpoir qu'elles eurent d'être ſecouruës jetta parmi elles la conſternation. Les uns s'enfuirent à l'Evêché, d'autres allerent ſe refugier dans la cathédrale; la plus grande partie courut à la porte par où ils étoient entrés d'abord, & la trouvant à demi-fermée, furent taillés en piéces par les habitans qui les pourſuivoient. Plus de deux cens hommes périrent dans la ville, & la Nobleſſe qui étoit à la ſuite du Prince de Joinville montant à cheval, pourſuivit juſqu'au village de Sainte-Maure ceux qui avoient pû ſe ſauver. Ives le Tartrier, Doyen de S. Etienne, homme ſéditieux & brouillon, qui par ſon éloquence captieuſe avoit ſouvent travaillé à exciter quelque ſoulevement dans les Etats & dans la ville, étant ſorti en armes au premier bruit, avoit été tué. Cet accident mit la populace en fureur. Après avoir chaſſé les Royaliſtes, elle alla tirer de leurs maiſons, & même des priſons, ceux qu'on ſoupçonnoit de favoriſer le parti du Roi; & les traita avec la cruauté la plus barbare. N. des Eſſarts de Saultour, d'une des familles des plus diſtinguées de la Province, qui avoit été pris les armes à la main quelque tems auparavant, fut tué dans la maiſon où on le retenoit priſonnier. Trois autres Gentilshommes eurent auſſi le même ſort; enfin il ſe commit ce jour-là des excès, qui n'étant autoriſés ni par le droit de la guerre, ni par aucunes loix, ne purent être enſevelis dans l'oubli que par l'amniſtie que le Roi accorda quatre ans après aux habitans de cette ville.

Siége de Corbeil par le Prince de Parme.

D'un autre côté le Prince de Parme, voyant que le Roi avoit licencié ſon armée, alla le 24. de Septembre mettre le ſiége devant Corbeil, petite place ſituée ſur la Seine, à cinq lieuës au-deſſus de Paris, dans un angle que forme la riviere, qui deſcendant d'Eſtampes, paſſe par Eſſone ſur le chemin de Lyon, & fermée de l'autre côté par un foſſé qui communique avec cette riviere; enſorte qu'on la prendroit pour une eſpece d'Iſle. La ville eſt commandée par deux collines, d'où il eſt aiſé de la battre en ruine. La plus éloignée eſt à ſon Midi, l'autre, qui n'en eſt ſeparée que par la Seine, regarde l'Orient, & eſt ſituée dans la Brie. Au pied eſt un fauxbourg qui communique à la ville par un pont de pierre, à la tête duquel, du côté oppoſé à la ville, eſt un château bâti à l'antique.

D'abord le Prince de Parme, s'étant rendu maître des fauxbourgs, emporta ce poſte d'emblée. Enſuite il commença à battre l'angle dont j'ai parlé, ſitué du côté de l'Orient. Il étoit défendu par une tour que les habitans croyoient être un ouvrage des anciens Romains. Le Prince ſe perſuada qu'il en viendroit plus aiſément à bout par la mine que par le canon. Il y fit travailler pendant quelques jours, au bout deſquels ceux qui gardoient ce poſte appréhendant d'être ſurpris, après s'être défendus bravement, eurent la ſageſſe de l'abandonner. Le Prince tranſporta donc une batterie de cinq piéces de canon & deux coulevrines ſur le haut de la colline qui commande le fauxbourg à la droite de la Seine; & de-là il fit un feu ſi terrible contre la place, que non ſeulement il foudroya toutes les maiſons de la ville, mais qu'on n'oſoit pas même paroître dans les ruës. La vigilance des aſſiégés remedia à cet accident, en tirant en dedans un retranchement en forme de croiſſant, qu'ils fortifierent ſur les flancs avec des pieux & des tonneaux, & derriere lequel ils étoient à couvert de l'artillerie. Cependant le Prince ayant commandé Euſebe de Sinigaglia & un Capitaine Eſpagnol pour aller reconnoître la bréche, tous deux paſſerent la riviere à la nage; mais l'Eſpagnol, tranſi de froid, alla ſe rendre auſſi-tôt aux aſſiégés, l'autre revint, après avoir été bleſſé légerement de quelques coups d'arquebuſe, & rapporta qu'il ſeroit dangereux d'attaquer la place par cet endroit-là. Le Prince fut donc encore obligé de tranſporter ailleurs ſes batteries. Enfin il fit élever un Cavalier vis-à-vis de l'angle que formoit la ville, & pointa ſur une maiſon du fauxbourg qu'on avoit bien terraſſée, quelques piéces de canon qui battoient les murs à revers, & incommodoient beaucoup les aſſiégés. En même tems il fit jetter de ce côté-là un pont de bateaux ſur la riviere, afin que ſes troupes, couvertes de leurs mantelets, puſſent marcher aiſément à l'aſſaut.

Le Roi défait deux regimens du parti de la Ligue.

La Grange, Gentilhomme du voiſinage, commandoit dans la place, & avoit pour ſecond le Capitaine Rigaud, Provençal. C'étoit un homme de baſſe naiſſance, qui avoit été autrefois Greffier, mais qui dans ces dernieres guerres avoit mérité par ſa valeur d'être fait Meſtre de camp d'un de ces regimens de nouvelle création, qui étoient alors fort à la mode. Le Roi apprenant donc que ces deux braves gens avoient fait une ſi belle défenſe, dans un poſte qui d'ailleurs étoit ſi foible, réſolut de les ſecourir. Il partit de Chaumont, où il s'étoit rendu, & marchoit à la tête d'un détachement, lorſque rencontrant ſur ſa route les Capitaines Nicolo Glaſſi, de Dalmatie, & Baroni, Commandans des Albanois, avec les deux regimens d'Infanterie de Poutrincour & du Capitaine Lure Baſque, il les chargea en plein jour dans Surêne, & fit Glaſſi & Baroni priſonniers. Le reſte fut taillé en piéces ou ſe rendit. A l'égard de Poutrincour & de Lure, ils n'étoient point alors à leurs regimens. Après cet exploit ce Prince ſongeoit à continuer ſa marche, lorſqu'il reçut la nouvelle de la priſe de Corbeil.

Priſe de Corbeil.

Aprés avoir élevé le Cavalier dont j'ai parlé, & s'être mis à couvert de l'autre côté de la riviere, le 16. d'Octobre les Eſpagnols donnerent l'aſſaut à la bréche, qui étoit fort conſiderable; & après un combat long & opiniâtre, où le Capitaine Rigaud fut tué avec ce qu'il y avoit de plus braves gens autour de lui, ils emporterent la place, où ils firent un carnage horrible. Tout fut paſſé au fil de l'épée, & on ne fit preſque point de quartier.

tier. Les femmes mêmes & les filles ne furent pas à couvert de la brutalité du ſoldat, ſur-tout des Eſpagnols, qui démentirent bien en cette occaſion la réputation qu'ils ſe vantent d'avoir, d'être de toutes les Nations la mieux diſciplinée. La Grange fut fait priſonnier, avec quelques autres en petit nombre. Du côté des vainqueurs Attila Triſſino, noble Vicentin, fut bleſſé dangereuſement à cet aſſaut; & Taſſis, Provedidor de l'armée, y reçut une bleſſure mortelle. Outre cela, dès les premiers jours du ſiége le Marquis de Renty, allant reconnoître la place, avoit reçu dans la cuiſſe un coup d'arquebuſe.

Le Cardinal Cajetan reprend la route d'Italie.

Peu de tems auparavant, le Cardinal Cajetan, content de voir le ſiége de Paris levé & la ville ravitaillée, reprit la route d'Italie, ſuivi des Evêques d'Aſt & de Ceneda, du Jéſuite Bellarmin, & de Pigafetta dont je viens de parler. Il paſſa par le camp, pour ſaluer le Prince de Parme & le Duc de Mayenne. De-là, après avoir pris congé d'eux, il continua ſa route, marchant à grandes journées, afin de ſe trouver à l'élection du nouveau Pape; car on ſçavoit déja en France la mort de Sixte V. & celle d'Urbain VI. ſon ſucceſſeur, qui l'avoit ſuivi de près, & dont nous parlerons plus au long dans la ſuite. Il paſſoit à la vûë de Creſcy en Brie, lorſque Jaques de la Vigne de la Baſtide, Gouverneur de cette place, chargea ſon arriere-garde, & lui enleva une partie de ſes équipages. Mais lui-même s'étant trop avancé, reſta priſonnier entre les mains des ennemis, qui le traiterent d'abord très-mal, parce qu'on le croyoit complice de la mort des Guiſes. Cependant à la recommandation du Duc de Nemours, qui aſſûra qu'il n'avoit eu aucune part à ce meurtre, il fut relâché dans la ſuite en payant rançon. De-là le Légat, pourſuivant ſa marche au travers de la Champagne, eſcorté par le Comte de Chaligny & le Capitaine S. Paul, arriva enfin heureuſement en Lorraine. Après la priſe de Corbeil, le Prince de Parme reſta vingt jours dans cette place, afin de donner le tems à ſes troupes de ſe remettre des fatigues de ce ſiége. Enfin il en partit au commencement de Novembre, après avoir laiſſé dans cette ville deux cens Allemans du regiment du Comte de Collalte, & quelques Eſpagnols, commandés par Alfonſe Toraquez; mais en trop petit nombre pour pouvoir long-tems garder ce poſte contre les troupes du Roi dont il étoit environné.

Expéditions de François & de Nicolas d'Angennes.

Sur ces entrefaites les garniſons de Chartres, de Dourdan, & de Dreux, places du païs Chartrain, ſuivies de deux piéces de canon, allerent mettre le ſiége devant le château de Maintenon, apartenant à Louis d'Angennes, un des plus zélés ſerviteurs du Roi. Comme les troupes du Roi paſſoient commodément par-là & par Nogent, le deſſein des Ligueurs étoit de leur ôter cet avantage par la priſe de ce poſte. Mais François d'Angennes de Monloüet, frere de Louis d'Angennes, étant accouru au ſecours avec Pregent de la Fin de Maligny, ſuivis d'environ cent chevaux, les ennemis furent obligés de lever le ſiége; ils ſe retirerent avec tant de précipitation, qu'ils abandonnerent à l'ennemi leur canon & tout leur bagage. Ce fut avec le même ſuccès que Nicolas d'Angennes de Rambouillet mit en déroute les ennemis à Sablé, dans le Maine. Les Ligueurs aſſiégeoient cette place; & s'étant déja rendus maîtres de la ville, avoient inveſti le château, lorſque Rambouillet accourut au ſecours, fut reçu dans le château, & fit enſuite une ſortie ſi vigoureuſe, qu'il emporta tous les retranchemens des aſſiégeans, delivra ſa femme & ſes enfans qu'ils avoient déja faits priſonniers, & les tailla en piéces ou les mit en fuite.

Bravoure de Marguerite de Dailly, épouſe de François de Coligny.

Mais je n'ai encore parlé juſqu'ici que des hommes illuſtres qui s'étoient diſtingués au ſervice du Roi; la fortune favorable aux juſtes droits que ce Prince ſoutenoit, lui réſervoit encore la gloire de compter des Héroïnes dans ſon parti. Marguerite de Dailly, épouſe de François de Coligny qui étoit alors à la ſuite du Roi, avoit été aſſiégée dans Châtillon-ſur-Loing par Sallart de Bourron, Gouverneur de Montargis, Déja l'ennemi, maître de la ville & de la baſſe-cour du château, commençoit à ne plus penſer qu'au pillage, lorſque cette femme forte, animée de ces grands ſentimens dont ſon mari étoit rempli, ayant raſſemblé autour d'elle dans le château même le peu de ſerviteurs qui lui reſtoient, fit ſur les aſſiégeans une ſortie ſi vigoureuſe qu'elle les mit en fuite, fit Bourron lui-même priſonnier, & reprit tout le butin que les ennemis avoient déja chargé ſur des chariots prêts à l'enlever.

Le Roi envoye le Vicomte de Turenne en Allemagne pour y lever des troupes.

Le Roi étoit alors à Giſors dans le Vexin François, où Catherine de Bourbon, ſa tante, Abbeſſe des Soiſſons, vint ſe rendre auprès de lui, & lui porta ſes plaintes de ce que Jerôme Hennequin, Evêque de cette ville, l'en avoit honteuſement chaſſée, ſous prétexte qu'elle travailloit à faire ſoulever les habitans. Ce Prince lui fit tout l'accueil poſſible; mais il ne ſe vengea de ceux qui l'avoient traitée ſi mal, qu'en les abandonnant à l'odieux qu'ils méritoient, pour avoir violé dans la perſonne de cette Princeſſe la clôture religieuſe. Ce fut-là auſſi que le Roi delibéra des moyens d'avoir des ſecours d'Allemagne pour l'année ſuivante: & parce que Gaſpard de Schomberg Comte de Nanteuil, & Nicolas de Harlai de Sancy, qui étoient déja depuis long-tems en Allemagne par ordre du Roi, paroiſſoient pour différentes raiſons peu propres dans les circonſtances à cette négociation, Henri en chargea le Vicomte de Turenne, qui, outre l'avantage que lui donnoit ſa naiſſance diſtinguée & ſon habileté dans la guerre, poſſedoit encore celui de ſçavoir parfaitement manier les eſprits. De-là le Roi ſe rendit à Saint-Pére, afin de favoriſer la marche du Baron de Biron, qui avoit ordre de lui faire venir de Dieppe de la poudre & les autres munitions de guerre dont il avoit beſoin.

Pendant le ſéjour que le Roi fit dans ce lieu, il apprit que le Prince de Parme ſongeoit à répaſſer en Flandre avec ſon armée; & que cependant il avoit deſſein de ſe ſervir de cette occaſion pour faire quelque entrepriſe ſur ſa route. Sur cet avis Henri, ayant laiſſé le ſoin de ſon armée au Maréchal de Biron, partit à la tête d'un détachement, accompagné du Baron de Biron, pour ſe mettre aux trouſſes des Eſpagnols, & rompre tous les projets qu'ils pourroient former dans leur retraite. Cependant le Maréchal ſe rendit maître de Paſſy & de Nonancourt, où il vendit cher aux Ligueurs la perte du brave Mignonville, qui avoit été tué tandis qu'il parlementoit avec les rebelles. D'un autre côté le Roi, accompagné du Baron de Biron & des troupes qu'il menoit avec lui, ayant de plus donné ordre à Tanneguy le Veneur de Carrouges, qui lui avoit amené de Normandie une troupe fort leſte, de le ſuivre, partit d'Eſcouy le 4. de Novembre, dans le deſſein de pourſuivre l'ennemi, & prit la route de Compiegne; parce que le bruit couroit que les Eſpagnols marchoient de ce côté-là. D'autres aſſuroient cependant qu'ils avoient des deſſeins ſur Château-Thierry.

Givry reprend Corbeil & Lagny.

Tandis que ce Prince étoit en balance ſur le parti qu'il devoit prendre, Givry, Gouverneur de Brie, qui étoit alors à Melun, forma avec Parabere le deſſein de reprendre Corbeil. Dans cette vûë il donna rendez-vous aux garniſons des places voiſines pour la veille de Saint-Martin; & ayant fait appliquer les échelles pendant la nuit dans un endroit où il avoit remarqué qu'on faiſoit une garde aſſez peu exacte, il emporta la place; les troupes Eſpagnoles qui y étoient furent taillées en piéces ou reſterent priſonnieres. De Corbeil il alla avec le même ſuccès ſe rendre maître de Lagny; enſorte que par la priſe de ces deux places, Paris retomba dans le même embarras où il étoit avant l'arrivée du Prince de Parme.

Jalouſie ſecrete entre le Duc de Mayenne & le Prince de Parme.

Il y avoit une méſintelligence ſecrete entre ce Prince & le Duc de Mayenne. La jalouſie en étoit le premier fondement; outre cela on ſoupçonnoit le Prince de n'être entré en France ſous prétexte d'amitié & de ſecourir le parti, que pour ôter au Duc toute ſon autorité, & renouveller ce qu'Eſope nous raconte dans ſa fable du Cerf & du Cheval, en impoſant aux François, qui n'aſpiroient qu'à défendre leur liberté, un joug inſupportable & rigoureux, par les garniſons qu'il mettroit dans les places dont il ſe ſaiſiroit. Ces bruits couroient même ſourdement dans ſon camp. Ainſi le Prince, qui connoiſſoit la légereté de la Nation, mettoit tout en œuvre pour effacer cette idée peu avantageuſe qu'on avoit de lui; & ce fut, dit-on, ce qui l'engagea à mettre une garniſon ſi foible dans Corbeil. Auſſi lorſqu'après la priſe de cette place les Pariſiens lui firent une députation pour le prier de ſe rapprocher avec ſon armée, ce Prince ſaiſit cette occaſion pour leur reprocher très-vivement, qu'ils connoiſſoient fort mal leurs intérêts d'avoir ſouffert qu'on mît une ſi foible garniſon dans un poſte de cette importance & d'aimer mieux s'arrêter à de faux bruits, que de prendre de juſtes meſures pour leur conſervation. Du reſte il s'excuſa de leur accorder ce qu'ils ſouhaitoient, ſur ce que ſon armée étant fort diminuée, il y auroit, diſoit-il, du danger à retourner ſur ſes pas aux approches de l'hyver, & à entreprendre des ſiéges dans une ſaiſon peu favorable. Cependant il leur fit eſpérer de les dédommager dans ſa retraite de la priſe de Corbeil par quelque exploit d'importance.

Le Prince de Parme vouloit parler de la ville de Château-Thierry, ſituée ſur la Marne au-deſſus de Meaux; mais le Roi qui eut le vent de ſon deſſein, réſolut de le prévenir. Il partit ſur le champ de Compiegne, où il avoit été joint par un corps de la Nobleſſe de Picardie; & s'étant avancé juſqu'à Château Thierry, dont Claude Pinard Vicomte de Combliſy avoit le gouvernement, il en confia la garde à la Nouë, dont le zéle & la bravoure lui étoient connus. De-là, pour harceler l'ennemi dans ſa marche, il fit quelques détachemens, qui étant tombés le 22. de Novembre ſur une cornette de Cavalerie Eſpagnole, la taillerent en piéces, & la deſarmerent. Trois jours après, le Roi alla en perſonne à la rencontre des ennemis, à la tête d'un détachement de trois cens chevaux; & après quelques eſcarmouches ſe retira, ſans qu'il y eût beaucoup de perte de part ni d'autre.

Sainte-Menehoud aſſiégée par les Lorrains.

Le Roi avoit donné rendez-vous au Duc de Nevers, pour venir le joindre avec ſes forces, & harceler les Eſpagnols dans leur retraite; mais depuis que ce Seigneur avoit quitté la Cour, il avoit toûjours été occupé en Champagne, que les Lorrains & les Ligueurs attaquoient conjointement. En effet dès le mois précedent le Duc de Lorraine avoit formé le ſiége de Sainte-Menehoud, où Dinteville s'étoit renfermé. Il y avoit déja quinze jours que les ennemis étoient devant cette place, & les aſſiégés avoient fait pluſieurs ſorties, où les Lorrains avoient été fort mal menés. Dans une entr'autres le Capitaine Nervaez, Eſpagnol, avoit été tué. Le Duc de Nevers, qui comptoit aſſez ſur la bravoure des aſſiégés, ne ſe mit donc pas en peine de leur donner aucun ſecours; mais il marcha contre le Capitaine Saint-Paul, qui déſoloit tous les environs par ſes courſes continuelles. Saint-Paul étoit paſſé dans le Thierache; le Duc en ayant eu avis, détacha de Vendy, Maréchal de camp; & s'étant rendu lui-même à Charbougne le 23. d'Octobre, tourna contre Poix & Montigny, ſitués à trois lieuës de Mezieres, où il avoit été informé que Saint-Paul s'étoit retiré.

Le Duc de Nevers défait une partie des troupes du Capitaine S. Paul.

A la vûë de la Cavalerie du Roi, les ennemis ſe rallierent auſſi-tôt à Poix, où ils commencerent à ſe retrancher. Malgré cela la Cavalerie du Duc vouloit les charger; mais il les arrêta, & les obligea d'attendre environ cinq cens hommes de pied qui ſuivoient, & qui n'arriverent qu'à ſoleil couché. Ainſi on paſſa toute la nuit ſous les armes; & la Cavalerie fut toûjours au guet pour empêcher les aſſiégés de leur échaper, & pour arrêter les ſecours que Saint-Paul auroit pû leur envoyer. Le lendemain on attaqua le village; mais les ennemis, retranchés dans l'égliſe & dans le cimetiere, ſe défendirent ſi bravement, qu'ils rendirent ce premier effort inutile. Enfin le Duc ayant fait venir quelque artillerie du château d'Omont, ſitué dans le Duché de Réthelois, d'où l'on n'étoit pas éloigné, les aſſiégés demanderent à parlementer, & propoſerent d'abord des conditions que le Duc rejetta; parce que, diſoit-il, ils n'étoient pas dans un poſte aſſez de conſequence, pour mériter qu'ils capitulaſſent avec lui. Ainſi il leur conſeilla de ſe rendre à diſcrétion, leur faiſant entendre qu'ils auroient affaire à un Seigneur de bonne compoſition. Mais la crainte de perdre leurs bagages les arrêta, & fut la cauſe de leur perte. En effet les troupes du Duc les ayant attaqués ſur ces entrefaites, emporterent ce poſte d'aſſaut, & paſſerent au fil de l'épée tout ce qui ſe préſenta. Les ennemis perdirent environ trois cens hommes en cette occaſion; on n'y fit que très-peu de priſonniers, qui furent enſuite échangés contre d'autres.

Après cet exploit, le Duc de Nevers ſe rendit à Maubert-fontaine, & de-là à Mont-cornet, & à Rocroi, d'où il tira quelques piéces de canon qu'il conduiſit à Châlons; & il apprit que le Duc de Lorraine avoit levé le ſiége de Sainte-Menehoud, ſous prétexte d'aller au ſecours des troupes aſſiégées dans Poix. Ce fut-là ce qui retint le Duc de Nevers en Champagne plus long-tems qu'il n'avoit eſpéré. De Châlons prenant ſa route par Eſpernai, il arriva au commencement de Novembre à la Ferté en Tartenois, dans le deſſein de joindre le Roi.

Rétour du Prince de Parme.

Divers combats entre les troupes du Roi & les Eſpagnols.

Le Prince de Parme décampa de Fîmes le 26. de Novembre, & ayant paſſé l'Aîſne à Pont-avere, il rencontra le Roi à la tête de huit cens chevaux d'élite. Le Roi s'étoit fait préceder par le Baron de Biron, qu'il joignit bien-tôt après avec un détachement. Cependant il avoit donné ordre à la Nouë, qui avoit quitté Château-Thierry pour venir le joindre, de lui envoyer un détachement de chaque cornette de Cavalerie, dont il forma cinq eſcadrons d'environ cinquante chevaux chacun, à la tête deſquels il s'avança juſqu'au village de Bazoches. Là il y eut une action très-vive, où le Baron de Biron fit d'abord pluſieurs charges contre les Carabiniers, qui ſont une eſpece d'Arquebuſiers à cheval, armés de cuiraſſes, qui combattent de main à main. Enfin toute l'armée ennemie lui étant tombée ſur les bras, il fut obligé de ſe retirer. Ce ne fut pas ſans danger, parce que la retraite ſe trouva plus éloignée qu'on ne l'avoit eſpéré. C'eſt-ce qui a donné lieu à ceux qui ont écrit la vie du Prince de Parme, de dire que nous fûmes défaits ce jour-là. Il eſt conſtant néanmoins que nous eumes beaucoup plus de peur que de mal; car nous ne perdîmes que deux hommes. Au contraire le nombre des morts fut beaucoup plus grand du côté des ennemis; & entr'autres le Capitaine Blaiſe-Capizucchi, Romain, fut tué dans cette occaſion. De-là le Roi ſe retirant inſenſiblement, & faiſant cependant toûjours tête à l'armée ennemie qui le pourſuivoit, arriva au village de Longueval, où la nuit ſepara les combattans. Ce Prince alla ce ſoir-là loger à Pontarſy. Toute la nuit on fut alerte de part & d'autre; & ſi les troupes du Roi n'étoient pas trop en ſûreté, les Eſpagnols de leur côté, qui avoient l'ennemi en tête & en queuë, ne dormirent pas fort tranquillement. Le lendemain le Roi fut joint par le Duc de Nevers, Givry & Parabere, qui lui amenerent quelques troupes, le premier de Champagne, & les autres de Melun. Enfin le 29. de Novembre, l'armée ennemie étant arrivée à l'Arbre de Guiſe, tirant du côté de Marle, Henri, après avoir donné ordre à ſa Cavalerie de ſe trouver à Creſcy, marcha contre les Eſpagnols, & détacha d'abord le Baron de Biron avec quarante hommes pour harceler leur arriere-garde. Celui-ci fut ſuivi immédiatement après par le Duc de Longueville à la tête d'un corps de Cavalerie. Le Roi arriva lui-même avec le reſte de ſes troupes. D'abord la mêlée commença par les Carabiniers, qui, ſortant d'un bois voiſin, vinrent charger Biron, & furent repouſſés ſi vigoureuſement, qu'ils ſe virent obligés de prendre la fuite. Ils furent ſoutenus par George Baſta, à la tête des Lanciers, qui rétablirent le combat, & Biron y perdit ſon cheval. Le Roi, qui craignoit pour ce Seigneur, ayant paru, le combat finit par la fuite des ennemis; il y en eut un grand nombre de tués, & ils perdirent une partie de leur bagage. On croit même que le ſuccès auroit pû être complet, & l'armée Eſpagnole entierement défaite, ſi le reſte de la Cavalerie fût arrivé à tems. Le Prince de Parme étant arrivé ſur la frontiere, eut un entretien particulier avec le Duc de Mayenne; & après s'être embraſſés, il lui laiſſa une partie de ſes troupes, & lui fit eſpérer de les rafraîchir au printems prochain par de nouveaux ſecours. Enſuite il rentra triomphant en Flandre, fier du ſuccès de ſon voyage & de la levée du ſiége de Paris.

Priſe de Corbie par les troupes du Roi.

Le Roi de ſon côté tourna vers Saint-Quentin, où il entra auſſi comme en triomphe, après avoir battu les ennemis & les avoir obligés de ſortir de ſon Royaume. La priſe de Corbie mit le comble à la joye publique que cauſoit cet évenement. Cette ville, ſituée ſur la Somme à quatre lieuës au-deſſus d'Amiens, eſt fameuſe par une ancienne Abbaye, fondée autrefois par Charlemagne, qui en bâtit auſſi en Saxe une autre toute ſemblable, qu'on appelle de même l'Abbaye de Corbie. Outre qu'elle eſt dans une ſituation avantageuſe, comme c'eſt une place frontiere, elle eſt très-bien fortifiée. Pons de Belleſouriere en étoit alors Gouverneur, & s'étoit declaré pour la Ligue après la mort des Guiſes, malgré toutes les ſollicitations du feu Roi, qui tenta inutilement de le mettre dans ſes intérêts.

Charles d'Humieres, Lieutenant du Duc de Longueville Gouverneur de la Province, avoit formé, il y avoit déja long-tems, le deſſein de s'en rendre maître. Différentes raiſons lui avoient pluſieurs fois fait perdre cet objet de vûë; enfin il l'exécuta heureuſement le 10. de Décembre. Ayant appliqué le petard à la place, & fait ſauter deux portes, il y entra à la tête de ſes troupes, & s'en rendit maître, après avoir paſſé au fil de l'épée la garniſon & le Gouverneur lui-même. Cette priſe incommoda fort la ville d'Amiens. En effet elle ſe trouvoit par-là reſſerrée entre Corbie & Pecquigny, qui la tenoient comme en reſpect; enſorte qu'elle ne pouvoit s'exempter de recevoir la loi de quiconque étoit maître de ces deux places. Il y avoit dans l'Abbaye de Corbie une très-belle Bibliothèque, où ſe trouvoient beaucoup de livres anciens; déja pillée par les curieux qui avoient paſſé par-là, elle fut enfin entierement détruite en cette occaſion. Chriſtophle de Lannoi de la Boiſſiere, frere uterin de Madame d'Humieres, s'étant fort diſtingué à la priſe de cette place, auſſi-bien que Parabere, le Roi en donna le commandement au premier, & y mit une bonne garniſon.

Le Roi donne audience à Senlis au premier Pré-

Henri ſe rendit à Senlis, où il donna audience à Guillaume Daffis, premier Préſident du Parlement de Bourdeaux. Ce Magiſtrat, également reſpectable par ſa gravité & ſon éloquence, étoit député de ſa Compagnie avec deux Conſeillers de la même Cour, pour exhorter le Roi à abjurer la Religion Proteſtante & à rentrer dans le ſein de l'Egliſe. Comme il s'acſident du Parlement de Bourdeaux.

s'acquitta de ſa commiſſion avec dignité, le Roi lui aſſûra qu'il prenoit ſes remontrances en bonne part, & qu'auſſi-tôt que les entrepriſes que formoient tous les jours les rebelles pour troubler le Royaume & le détruire, le lui permettroient, on verroit qu'il ne ſouhaitoit rien tant que de ſe faire inſtruire dans un Concile convoqué légitimement, ſoit général ſoit national, & de leur donner ſatisfaction ſur cet article. Le Roi congédia enſuite le Duc de Nevers, qui, à ſon retour en Champagne, apprit que le Capitaine Saint-Paul aſſiégeoit Ville-franche, place frontiere ſituée ſur la Meuſe. Il marcha auſſi-tôt de ce côté-là; mais il trouva en arrivant que le Gouverneur, ou par lâcheté ou par trahiſon, avoit déja rendu ce poſte; enſorte que les troupes qu'il envoyoit au ſecours furent repouſſées avec perte.

Exploits du Prince de Dombes en Bretagne.

Cependant les hoſtilités continuoient auſſi avec différens ſuccès dans les autres Provinces du Royaume. Henri de Bourbon Prince de Dombes, à qui le Roi avoit donné depuis peu le gouvernement de Bretagne, étant de retour dans cette Province, partit de Rennes, où il avoit donné rendez-vous à ſes troupes, tirant du côté de Nantes, & ayant eu avis que le Duc de Mercœur avoit détaché Vincent de Launai de la Cheſnaye-Vauloüet, Commandant des Chevaux-légers pour le Duc, à la tête de deux cens chevaux, avec ordre de rompre toutes les entrepriſes du Prince, il le ſurprit, le battit, & le fit lui-même priſonnier avec pluſieurs autres. René de Rieux de Sourdeac & du Broſſai ſe diſtinguerent fort en cette occaſion.

De-là le Prince de Dombes marcha vers Ancenis, petite place ſituée ſur la Loire, dans le plus beau païs du monde. Les Ligueurs en étoient maîtres alors, & leur Infanterie y avoit ſon logement. Là il y eut quelques eſcarmouches très-vives, où les ennemis furent toûjours battus. Mais ce mauvais ſuccès fut compenſé par la perte que nous fîmes du Baron du Pont, Commandant de l'Infanterie Royale, qui mourut à la fleur de ſon âge d'une bleſſure qu'il reçut au bras dans une de ces actions. Il ordonna par ſon teſtament que ſa fille unique, héritiere de ſes grands biens, épouſeroit, dès qu'elle ſeroit en âge, le fils de René de Tournemine de la Hunaudaye, Lieutenant de Roi de la Province, qui n'étoit encore qu'un enfant. On lui donna pour ſucceſſeur dans le commandement de l'Infanterie Sébaſtien de Romadec Baron de Molac, qui rendit de grands ſervices au Roi dans toutes ces guerres.

Entrepriſe des Ligueurs ſur le château de Vitré.

Vitré, place ſituée ſur la frontiere du Maine, dont le Duc de Mercœur avoit formé le ſiége dès l'année précedente, commençoit à être ſerré de plus près par les ennemis, qui s'étoient rendus maîtres de tous les petits forts des environs, lorſque Jean du Mas de Monmartin, Gouverneur de cette ville, étant ſorti à la tête de ſa garniſon, ſuivi de quelque artillerie, les reprit tous & les raſa. En même tems les Capitaines Martinaye & Hurlaye étant accourus au ſecours de leurs gens, à la tête d'environ deux cens hommes, il les tailla en piéces. Enfin peu de tems après, les garniſons de Châtillon & de Fougeres formerent le deſſein de ſurprendre la nuit le château de Vitré. Déja quarante des ennemis étoient en-

Bravoure de Raton, Sergent-Major.

trés dans la place, lorſqu'ayant été trahis par celui-là même qui conduiſoit l'entrepriſe, ils furent tous tués ou faits priſonniers. On fut en partie redevable de ce ſuccès à Raton, Sergent-Major, qui peu de tems après rendit encore un ſervice ſignalé dans cette place. Monmartin ayant reçu ordre du Roi, qui faiſoit alors le ſiége de Paris, de ſe rendre auprès de lui; de Meſneuf, ſon Lieutenant, fut aſſez négligent ou aſſez perfide pour laiſſer prendre le château en ſon abſence. Raton, ſe mettant à la tête des habitans & de la garniſon, ſe diſpoſa à le reprendre. Ce brave homme, que le danger rendoit encore plus intrépide, attacha le pétard au pont-levis; & tandis que le Duc de Mercœur attendoit l'évenement dans le voiſinage avec toutes ſes troupes, il força la place & s'en rendit maître, après avoir tué de ſa propre main celui qui étoit à la tête des ennemis. Les aſſiégés ne firent point d'autre perte.

Priſe de Hennebond.

D'un autre côté le Prince de Dombes, ayant raſſemblé toutes ſes forces, paſſa dans la baſſe-Bretagne, & marcha vers Hennebond. Cette place, éloignée de deux lieuës du port de Blavet & de ſept de la ville de Vannes, n'étoit pas très-forte; mais à cauſe de ſon port & de ſa ſituation avantageuſe, dont les ennemis profitoient pour incommoder les places voiſines qui apartenoient au Roi, & ſur-tout la ville de Breſt, Gui de Rieux de Châteauneuf, Gouverneur de cette derniere place, fut d'avis d'en faire le ſiége. Il fournit pour cela neuf piéces de canon, qui n'eurent pas plutôt fait bréche à la muraille, que la garniſon ſe rendit, à condition qu'on lui laiſſeroit vies & bagues ſauves. Le Capitaine du Pré, brave Officier, entra enſuite dans Hennebond, où on laiſſa le canon qu'on avoit fait venir de Breſt; & il eut ordre de travailler inceſſamment à fortifier cette place. En effet on parloit déja de l'arrivée des troupes Eſpagnoles, que le Duc de Mercœur attendoit au port de Blavet.

Après la priſe de Hennebond, l'armée marcha vers Joſſelin, château apartenant à la maiſon de Rohan, fameux par une tour quarrée qu'on regarde comme un ouvrage admirable, & arroſé par la riviere d'Ouſt, qui paſſe par Maleſtroit. D'abord elle tailla en piéces les Chevaux-légers de l'armée ennemie, commandés par Gilbert du Puy du Fou de Combronde. Enſuite, comme on n'étoit ſeparé que par la riviere, on tenta de part & d'autre d'en venir aux mains. Le Prince de Dombes ſouhaitoit avec paſſion de donner bataille; & il crut que ſes vœux alloient être exaucés, ſur ce que les ennemis ſonderent alors le gué au Roc de Saint-André. Mais il parut enſuite que ce n'étoit qu'une feinte; car quoique les deux armées fuſſent en préſence, & que par une impatience de jeune-homme le Prince mît tout en œuvre pour attirer les ennemis au combat, jamais il ne put les y engager. Il y eut ſeulement entre les deux partis quelques eſcarmouches, où nos troupes, emportées par leur premier feu, eurent preſque toûjours le deſſous. Dans une de ces rencontres la Giffardiere, s'étant trompé aux écharpes dans la mêlée, fut fait priſonnier par les ennemis, & mourut quelque tems après de ſes bleſſures. Enfin le Prince, après avoir reſté long-tems campé dans une vaſte plaine; nommée communément la Lande du Chêne-tord, & avoir fait d'inutiles

efforts

Henri IV. 1590.

efforts pour attirer les Ligueurs au combat, prit la route de Maleſtroit, où il laiſſa tout ſon bagage, & réſolut de donner un peu de repos à ſes troupes.

Le Duc de Mercœur aſſiége & prend Lopedran.

Le Duc de Mercœur profita de cette occaſion pour faire quelque entrepriſe. Il avoit dans ſon armée neuf cornettes de Chevaux-légers; deux compagnies de Gendarmes, commandées par Gabriel de Goulenes & Daradon; les garniſons de Dinan, de Dol & de Fougeres, que François de Lorraine Marquis de Chauſſins, ſon frere, lui avoit amenées; les troupes de la baſſe-Bretagne commandées par de Farvet, de Rozempon, de Coitrefaux & de Querouzy; ſa compagnie de Cavalerie; celle de Jean d'Avaugour de Saint-Laurent; trois regimens d'Infanterie; & vingt deux compagnies d'Arquebuſiers à cheval. A la tête de ces troupes il marcha d'abord contre Hennebond, comme s'il eût eu deſſein de l'attaquer, & tourna tout d'un coup contre Lopedran, bourg ſitué à l'embouchure de la riviere de Blavet, où tous les habitans des environs, dont la plus grande partie étoit attachée au parti du Roi, s'étoient retirés avec leurs femmes, leurs enfans, & leurs effets. Le Duc fit aſſiéger la place par mer & par terre. Du côté de la terre les aſſiégés ſe défendirent bravement; mais ils furent forcés du côté de la mer; & on ne peut exprimer juſqu'où alla contr'eux la rage des ennemis. Ils n'eurent égard, ni au ſexe, ni à l'âge; hommes, femmes enceintes, enfans à la mammelle, tout fut paſſé au fil de l'épée, & maſſacré impitoyablement.

Le Prince de Dombes le pourſuit pour ſe venger du maſſacre des habitans.

A la nouvelle de ce ſiége, auquel on ne s'attendoit point, le Prince de Dombes avoit aſſemblé ſon armée à la hâte. Elle étoit compoſée de ſix cornettes de Chevaux-légers, de cinq compagnies de Gendarmes, de ſa cornette de Cavalerie, de trois regimens d'Infanterie, & de dix ſept compagnies d'Arquebuſiers à cheval. Outre cela il avoit été joint par le Baron de Molac, & par François de Montmorency du Halot, qui lui avoit amené de nouvelles troupes levées ſur la frontiere de Normandie. Avec ces troupes le Prince ſe mit en marche; & ayant appris le malheur arrivé aux aſſiégés, il ne laiſſa pas de continuer ſa route. Réſolu de les venger, il alla camper entre Hennebond & Aurai, où le Duc de Mercœur avoit ſon quartier, & il y fit venir de Hennebond deux piéces de canon & deux coulevrines. Au bruit de ſon arrivée les ennemis, après avoir tranſporté leur artillerie de l'autre côté de la riviere qui traverſe Aurai, ſe retirerent auſſitôt en déſordre du côté de Vannes. En même tems le Prince les pourſuivit; & ayant rangé ſon armée en bataille à la vûë de leur camp, commença à les harceler dans le deſſein de les attirer au combat. Ce fut dans une de ces eſcarmouches que Gilles de Loré de Joué, Maréchal de camp, un des deſcendans de ce brave Chevalier Ambroiſe de Loré qui ſervit ſi bien le Roi Charles VII. contre les Anglois, fut tué en forçant les lignes des ennemis. Il fut généralement regretté de toutes les troupes. Enfin le Prince ne pouvant engager les ennemis à en venir aux mains, ſe retira à Aurai, qu'ils avoient abandonné, afin de rafraîchir ſon armée; & parce que les troupes de Normandie déſertoient tous les jours, quelques efforts que fiſſent de Molac & de Ruqueville pour contenir le ſoldat dans le devoir.

Supplice de François de Keraldanet.

. Sur ces entrefaites il arriva un accident qui cauſa quelque trouble dans le camp de ce Prince. François de Keraldanet du Raſcol, Gentilhomme Breton des plus riches de la Province, avoit levé quelques troupes en Ecoſſe & dans les Iſles dépendantes de l'Angleterre, avec leſquelles il s'étoit mis au ſervice du Roi. C'étoit un homme qu'on auroit d'autant moins ſoupçonné d'aucun mauvais deſſein, qu'il étoit Proteſtant. Mais ayant préſenté & recommandé au Prince un certain Cordelier, qui ſe trouva depuis avoir été envoyé par Querouzy, un des Officiers de l'armée du Duc de Mercœur, ç'en fut aſſez pour le rendre ſuſpect; on l'arrêta; on le mit à la queſtion; & quoiqu'il n'eût rien avoüé dans tous les tourmens, cependant ayant été condamné à mort par le Conſeil de guerre, comme coupable d'avoir conſpiré contre la vie du Prince & contre l'Etat, il eut la tête tranchée à Aurai le 27, de Juin. Ce jugement fit beaucoup d'ennemis ſecrets à ceux qui gouvernoient l'eſprit du jeune Prince, parce qu'on prétendoit que l'accuſation intentée contre ce Gentilhomme avoit tout l'air d'une pure calomnie.

Le Prince ſe rend maître de Moncontour.

De-là l'armée marcha contre Moncontour, château du Duché ce Penthievre, apartenant à Marie de Luxembourg, épouſe du Duc de Mercœur, & ſitué dans le dioceſe de S. Brieu. Le Prince, à qui il étoit venu depuis peu de nouvelles troupes de Quintin, de Limollan & de la Hunauldaye, avoit entrepris le ſiége de cette place, dans l'eſpérance de livrer bataille à l'ennemi au cas qu'il vint au ſecours, ou de ſe rendre maître de ce poſte, un des plus avantageux de tous les environs. Ainſi, voyant que le Duc ne paroiſſoit point, après avoir battu la place, il y fit donner un aſſaut qui ne réüſſit pas, mais qui répandit tellement la terreur parmi les aſſiégés, que ſur le champ ils ſe rendirent à des conditions honorables.

De Moncontour le Prince alla attaquer Lamballe, autre place apartenante auſſi au Duc de Mercœur. D'abord la ville fut emportée d'emblée; & le Prince ſe préparoit enſuite à faire le ſiége du château, lorſqu'ayant eu avis que l'ennemi, qui étoit logé à Maleſtroit, en étoit parti, & prenoit la route de Dinan ou de S. Malo, il décampa lui-même, & abandonnant les vûës qu'on avoit euës d'abord ſur Guingam; marcha à la rencontre du Duc, réſolu de lui livrer bataille. Mais ſur ces entrefaites il apprit, qu'il avoit envoyé S. Laurent à Dinan avec une partie de ſon armée; & que pour lui, il s'étoit retiré à Redon avec le reſte. Ainſi le Prince, voyant ſes troupes fatiguées, fut obligé de les congédier; & à peine put-il obtenir des Officiers qui les commandoient de l'accompagner juſqu'à Rennes, afin d'eſcorter le canon qu'ils avoient amené.

Arrivée de l'armée Eſpagnole en Bretagne.

Cependant l'armée d'Eſpagne, compoſée de cinq mille hommes, & commandée par D. Juan d'Aquila, étoit ſortie du port de Laredo en Biſcaye, & étoit venu aborder au port de Blavet au commencement d'Octobre. Elle y fut jointe par le Duc de Mercœur, à la tête de ſa Cavalerie & de ſon Infanterie. De-là ils marcherent contre Hennebond; & ayant mis en batterie tout le canon qu'ils avoient amené de Nantes & d'Eſpagne, ils firent bien-tôt une ſi grande bréche, que du Pré, qui n'avoit pas été aſſez diligent à fortifier cette place, fut obligé de ſe rendre. Outre la perte que nous fimes de ce poſte avantageux, nous y laiſſames encore neuf piéces de canon & des munitions de guerre en abondance. Les vainqueurs en donnerent enſuite le commandement à Daradon, & y mirent une forte garniſon.

Lettre du Prince de Dombes à ce ſujet.

Le Prince de Dombes, qui ne ſe trouvoit plus en état de faire tête à tant de forces réünies, étant cependant arrivé à Rennes, & voyant à regret l'Eſpagnol, ennemi mortel du nom François, dans la Bretagne, ſur laquelle il avoit lui-même des prétentions, écrivit le 16. d'Octobre aux Etats de la Province des lettres remplies d'amertume contre le Duc de Mercœur. Pour ſatisfaire, diſoit-il, ſon ambition particuliere, il ne s'étoit pas contenté d'avoir violé tous les droits divins & humains, en trahiſſant lâchement le meilleur de tous les Rois, auquel il étoit ſi redevable, & en devenant un des complices de ſa mort; mais ſe voyant hors d'état de ſe ſoutenir par lui-même dans la Province, il avoit mis le comble à tous ſes attentats en y faiſant entrer les Eſpagnols. Enſuite il exhortoit les Etats à tirer enfin ce voile trompeur de la Religion, que des Prédicateurs ſeditieux, vendus à la Ligue, avoient juſqu'alors étendu ſur leurs yeux pour les aveugler; à reconnoître leurs véritables intérêts; & à mettre leur liberté à couvert de la tyrannie des Eſpagnols, dont les cruautés avoient rempli tous les païs de l'Europe & des Indes où cette Nation avoit mis le pied. Il ajoûtoit, que Dieu ſçauroit bien-tôt tirer vengeance de leurs attentats, & les empêcher de ſe joüer plus long-tems de ſon nom, en abuſant les peuples par un vain fantôme de Religion: Qu'au reſte s'il parloit de la ſorte, ce n'étoit point qu'il appréhendât les forces des uns ni des autres: Qu'il ne leur demandoit point de lui ouvrir les portes de leurs fortereſſes, de leurs villes, ni de leurs châteaux: Qu'il les prioit ſeulement de ſe tenir chez eux tranquilles, d'être ſimples ſpectateurs de l'évenement, & de ne donner ni retraite ni ſecours à l'ennemi; les aſſûrant, s'ils lui accordoient cet article, qu'avec la grace de Dieu & ſecondé des forces de S. M, il feroit bien-tôt repentir les ennemis de leurs crimes & de leur temérité, par la vengeance éclatante qu'il prétendoit tirer de l'inhumanité des uns, & de la lâche trahiſon des autres.

Priſe de quelques places par les troupes du Roi.

Peu de tems après arriverent en Bretagne huit cens Lanſquenets envoyés par le Roi, qui venoit de licentier ſon armée. Les Chefs du parti de ce Prince crurent devoir profiter de cette occaſion. Comme les places qui tenoient pour le Roi dans le Maine & ſur la frontiere recevoient beaucoup de préjudice des forts que les Ligueurs occupoient dans les environs, Brandelis de Champagne Marquis de Villaine, qui commandoit dans Laval, écrivit au Prince de Dombes, pour le prier de lui aider à s'en rendre maître. Auſſi-tôt le Prince lui envoya la Hunauldaye à la tête de cent chevaux & de cinq cens Arquebuſiers. Avec ce renfort le Marquis prit le château de Malence, entre Rennes & Vitré, qui capitula à l'approche du canon. De-là il marcha contre la Patiere, & ayant obtenu une entrevûë du Capitaine Picaignes, qui commandoit dans cette place, il l'engagea à ſe ſoûmettre. En même tems les ennemis mirent le feu au château de Bourgeau,

geau, voiſin de Craon, & peu éloigné de-là; après quoi ils l'abandonnerent. La priſe du château de Coudrai, ſitué ſur la riviere de Mayenne, qui outre l'avantage de ſa ſituation avoit encore celui d'être bien fortifié, coûta plus de peine. La Brochardiere, homme tout dévoüé au parti, & qui au commencement de cette guerre avoit pris Château-Gontier en Anjou, commandoit dans ce poſte. Sur le refus qu'il fit de ſe rendre, après quelques volées de canon, le Marquis fit donner l'eſcalade à la place & l'emporta. Environ ſoixante des aſſiégés périrent à cet aſſaut; les autres furent faits priſonniers de guerre; & on fit pendre la Brochardiere avec tous les autres ſéditieux qui étoient dans le château. Voilà ce qui ſe paſſa en Bretagne ſur la fin de l'année.

Réduction de la Guyenne à l'obéiſſance du Roi.

D'un autre côté Jaques de Goyon de Matignon, Maréchal de France & Gouverneur de Guyenne, ſe conduiſoit avec beaucoup de modération, & ſe contentoit de contenir dans le devoir, à l'exemple de Bourdeaux, les autres villes & les peuples de cette grande Province. Il eſt vrai que la plûpart des habitans de cette capitale, gagnés par les Jéſuites, qui au commencement de cette guerre avoient été bannis de la ville & s'étoient refugiés à Agen & à Perigueux, villes du parti de la Ligue, & entretenus dans leur erreur par les émiſſaires de la Societé, étoient fort mal-intentionnés pour le Roi. Mais la crainte du Maréchal, qui ſe trouvoit le maître de leurs fortereſſes, les empêchoit de ſe declarer. A l'égard du Parlement, il agiſſoit plus ouvertement; & par haine pour les Proteſtans, & pour le Roi qui ſuivoit leur doctrine, il ne s'autoriſoit point encore de ſon nom dans les actes publics. Ainſi ſes Arrêts n'étoient encore ſcellés que du ſceau du feu Roi.

Il n'y avoit rien de plus ridicule que ce procedé; rien qui pût être d'un plus dangereux exemple, que de s'autoriſer encore du nom d'un Prince décedé, dont le pouvoir étoit expiré par ſa mort; comme ſi le Royaume eût été dans un interregne. C'eſt-ce que penſoient les gens ſages; & le Maréchal croyant devoir remedier à ce mal, en vint à bout, de concert avec N. le Conte, Maître des Requêtes. Comme il avoit entre ſes mains le ſceau du Parlement, le Maréchal de Matignon & lui firent fondre l'ancien, & on en grava un nouveau, où étoient le nom & les armes de Henri IV. Roi de France & de Navarre. Cependant le Parlement ne vouloit point admettre aucun acte ſcellé de ce ſceau, & avoit même donné un ajournement perſonnel contre le Conte: le Procureur général intervint; enfin la choſe fut miſe en delibération; le Parlement s'aſſembla en préſence du Maréchal, qui, ſur d'autres prétextes, fit interdire à ceux des membres de cette Compagnie qui lui étoient ſuſpects, la connoiſſance de cette affaire; & il y eut un Arrêt qui ordonnoit, que dans la ſuite tous les actes publics n'auroient d'autorité dans tout le reſſort de la Cour, qu'autant qu'ils porteroient le nom & les armes de S. M.

Tentatives des Ligueurs reprimées.

Quelque tems après, tandis que le Maréchal de Matignon étoit dans le Condomois, les Ligueurs profiterent de ſon abſence pour ſurprendre Rions, château du Bazadois de la dépendance du Comté d'Albret. Le couvent des Cordeliers, voiſin de la porte du château, leur avoit beaucoup ſervi à conduire leur entrepriſe; ainſi, comme ils appréhendoient d'être aſſiégés dans cette place, ils chaſſerent auſſi-tôt après ces Religieux, qui avoient contribué au ſuccès de leur entrepriſe, & ruinerent cette maiſon juſqu'aux fondemens. Mais cette précaution leur ſervit peu. Au bout de quelques jours le Maréchal vint les inveſtir dans ce poſte; & ſon artillerie ayant fait une bréche conſiderable à la place, ils furent contraints de ſe rendre vies & bagues ſauves. Peu de tems après, les rebelles ſurprirent auſſi le 29. d'Octobre Bourg, ville ſituée dans le confluent de la Garonne & de la Dordogne; mais de Juviſieres conſerva le château où il s'étoit retiré; & par ſa fermeté il donna le tems aux Bourdelois, que la priſe de ce poſte incommodoit fort, d'y envoyer des troupes, & au Duc d'Epernon d'accourir au ſecours avec les garniſons d'Angoulême & des places voiſines; enſorte que les ennemis ſe trouvant aſſiégés entre les troupes du Roi & le château, furent obligés d'abandonner leur priſe. Depuis ce tems-là Bourg reſta au pouvoir du Duc d'Epernon, & le Roi, après bien des ordres réïterés, eut beaucoup de peine à le retirer de ſes mains.

Révocation des Chambres établies en faveur des Proteſtans.

Le 10. de Novembre le Roi donna de ſon camp de Mantes une Declaration, enregiſtrée dix jours après au Parlement ſéant à Tours, par laquelle il révoquoit les Chambres établies par le feu Roi au commencement de ces troubles à S. Jean d'Angely en Saintonge, à Bergerac en Périgord, & à Montauban en Quercy; & tranſportoit leur juriſdiction aux anciens Tribunaux, & aux Parlemens dans le reſſort deſquels elles ſe trouvoient. Cette révocation fit beaucoup de plaiſir aux Bourdelois, & ne ſervit pas peu à augmenter leur attachement pour le Roi.

Exploits de Leſdiguieres en Provence & en Dauphiné.

Cependant la guerre étoit beaucoup plus allumée dans le Dauphiné & dans la Provence, ſur leſquelles le Duc de Savoye avoit des vûës depuis long-tems, comme étant plus voiſines de ſes Etats. L'année précedente ce Prince avoit fait inutilement beaucoup d'efforts pour ſe rendre maître du Dauphiné, où Alfonſe d'Ornano, Corſe, & François de Bonnes de Leſdiguieres commandoient pour le Roi; ainſi il tourna cette année-ci toutes ſes forces contre la Provence, où étoit Bernard de Nogaret de la Valette.

Au commencement de l'année Leſdiguieres avoit inveſti Grenoble, où commandoit pour la Ligue Charles de Simiane d'Albigny, il ſe contentoit de pouſſer lentement ce ſiége, perſuadé que cette ville étant fort peuplée, il lui ſeroit aiſé de la réduire par la famine. Mais au mois de Mars Antoine Olivera fit entrer dans la place des vivres & des ſecours. D'un autre côté le Roi preſſoit Leſdiguieres de faire la guerre au Duc de Savoye; c'eſt-ce qui fut cauſe que cette ville tint plus long-tems qu'on ne l'eſpéroit.

Le Duc de Savoye entre en Provence.

Outre les Ligueurs qui favoriſoient le Duc de Savoye, le parti de ce Prince étoit encore ſoutenu en Provence par Chrétienne d'Aguerre, veuve de Louis d'Agout Comte de Sault, femme d'un courage mâle. Elle étoit perſonnellement mécontente du Duc d'Epernon; & Jean de la Garde de Vins, homme vendu au parti & au Duc, qui avoit épouſé la ſœur du feu Comte de Sault & qui commandoit en Provence pour les rebelles, la ſollicitoit ſans ceſſe à brouiller les affaires de cette Province. Ce fut à

La Valette & Leſdiguieres s'oppoſent à ſes deſſeins.

ſa ſollicitation que le Duc de Savoye entra dans le païs à la tête d'une puiſſante armée. Au bruit de ſon arrivée la Valette marcha auſſi-tôt à ſa rencontre ; & dans pluſieurs petits combats qui ſe donnerent entre eux, il fut toûjours ſi ſupérieur au Duc, qu'ayant répandu la terreur de ſon nom dans tous les environs, il ſe rendit maître dans les mois de Juin & de Juillet du château de Pertuys, de Puy-michel, de Valenſole, de Montagnac, & de pluſieurs autres places fortes, qui ſe ſoûmirent à lui ou qu'il força de ſe rendre. Il fut ſecondé dans ſon expédition par Leſdiguieres, qui étoit venu le joindre à la tête de trois cens chevaux & de douze cens Arquebuſiers.

Ce fut dans ce même tems que mourut le Capitaine la Cayette, tué dans ſon fort au pied du mont Genevre. Il étoit fils d'un boucher, dit-on ; mais dans nos guerres civiles il avoit pris des ſentimens fort au-deſſus de ſon état & de ſa naiſſance. Gagné par le Duc de Savoye, la Cayette étoit ſur le point de lever des troupes pour ſon ſervice, dans le deſſein de le rendre maître de Briançon & d'Exiles, qui tenoient pour la Ligue, lorſque quelques amis que Leſdiguieres avoit dans la vallée voiſine, gens attachés au parti du Roi, allerent l'attaquer dans ſon château le 15. de Juillet, y attacherent le pétard, forcerent la place, & tuerent la Cayette.

Réduction de Briançon à l'obéiſſance du Roi.

Cette mort facilita beaucoup l'exécution des deſſeins que Leſdiguieres avoit ſur cette Province. Auſſi-tôt qu'il en eut reçû la nouvelle, il quitta la Provence & marcha contre Briançon, où il ſçavoit que la plûpart des habitans étoient affectionnés au parti du Roi, & que les autres, conſternés par la perte de la Cayette, ſongeroient à ſe rendre dès qu'il paroîtroit. En effet il commença par dreſſer une batterie de quatre piéces de canon qu'il avoit fait venir avec une extrême diligence ; & il n'eut pas plutôt ouvert la tranchée ; qu'avant le premier coup de canon, Clavaiſon, que le Duc de Mayenne avoit mis autrefois dans cette place, demanda à parlementer, & ſe rendit le 6. d'Août.

De-là Leſdiguieres marcha du côté du mont Genevre, dans l'eſpérance de pouvoir peut-être avec le même bonheur ſe rendre maître d'Exiles, dont la plûpart des habitans étoient dans ſes intérêts. Son deſſein étoit de ſe ſaiſir de ces paſſages des Alpes, par où les François firent autrefois entrer du canon en Italie, & de fermer ainſi l'entrée du Royaume au Duc de Savoye de ce côté-là ; mais ſon entrepriſe ne réüſſit point ; & il repaſſa ſur le champ en Provence, où la Valette le rappella pour ſecourir S. Maximin.

Le Comte François de Martinengue, qui, depuis que le Duc de Ferrare avoit rappellé le Comte de Saint-Martin, commandoit en chef les troupes du Duc de Savoye, avoit tellement inveſti cette place, qu'après s'être défendus avec la plus grande bravoure, les aſſiégés, privés de toute eſpérance de ſecours, ſongeoient à ſe rendre. Déja Leſdiguieres s'étoit avancé, & n'étoit pas loin de Barcelonette, place apartenante au Duc, lorſque de Salinas, vieil Officier Eſpagnol qui y commandoit, attaqua le Capitaine Boiſſet, qui étoit à la tête d'une compagnie d'Infanterie, & de Briquemaut, Capitaine d'une compagnie de Gendarmes, qu'il avoit réſolu d'enle-

Défaite de Salinas, vieil Officier

Eſpagnol.

d'enlever; mais il fut mis en déroute & obligé de prendre la fuite, laiſſant plus de cent des ſiens ſur la place: trente autres furent faits priſonniers; & lui-même eut beaucoup de peine à ſe ſauver avec le petit nombre qui lui reſtoit. La Voluere, Capitaine des Gardes du Duc, qui après la mort du Maréchal de Bellegarde avoit livré, dix ans auparavant, la citadelle de Carmagnole au pere du Duc de Savoye, & qui avoit mérité par cette trahiſon la place qu'il occupoit, fut pris dans cette rencontre; mais il mourut auſſi-tôt après des bleſſures qu'il avoit reçûës, & évita ainſi le ſupplice auquel il étoit réſervé. Cette action ſe paſſa neuf jours après la reddition de Briançon. Le lendemain Riſſolles, château apartenant au Duc, qui en avoit confié la garde à deux compagnies de gens de pied, ſe rendit à Leſdiguieres, à condition que la garniſon ſortiroit en armes, après lui avoir livré ſes drapeaux. Enfin comme l'armée continuoit ſa marche, le Comte de Martinengue leva le ſiége de S. Maximin. Mais Leſdiguieres, qui ne vouloit pas être venu inutilement en Provence, alla inveſtir le château de Barles, qui ſe rendit à diſcrétion le dernier jour d'Août, après huit jours de ſiége.

Priſe de S. Paul par le Duc de Savoye.

D'un autre côté le Duc de Savoye ſe mit en campagne à la tête de trois mille hommes de pied & de trois cens chevaux, & alla aſſiéger S. Paul, que Leſdiguieres avoit fortifié dans le païs même de l'obéïſſance du Duc, le battit avec trois piéces de canon, & l'obligea à ſe rendre, à condition que la garniſon ſortiroit en armes, tambour battant & enſeignes déployées. La priſe de ce poſte arriva le jour que Barles capitula; & ce jour-là même Leſdiguieres, accourant au ſecours de S. Paul avec ſa diligence ordinaire, vint camper à Vars, à trois lieuës de ſes ennemis. Sur quoi le Duc de Savoye, qui appréhendoit d'en venir aux mains, après s'être à peine donné le tems de plier bagage, ſe retira en déſordre vers la montagne voiſine, nommée communément le mont de l'Arc, d'où il marcha toute la nuit aux flambeaux, juſqu'à ce qu'il fût arrivé en lieu de ſûreté. Cependant nos troupes s'étant miſes à ſes trouſſes, chargerent ſon arriere-garde, & firent priſonnier D. Pedre de Vargas, Capitaine des Gardes de la Ducheſſe de Savoye. Le lendemain Leſdiguieres, profitant de ſes ſuccès, alla ſe préſenter devant S. Paul; & comme ſon canon n'étoit point encore arrivé, il y attacha le pétard, l'attaqua en plein jour, & le força après un combat opiniâtre qui dura trois heures. Deux cens hommes de garniſon que le Duc y avoit mis, furent paſſés au fil de l'épée, & Zapata, qui en étoit Gouverneur, fut fait priſonnier avec Hercule Capra, ſon Sergent-Major.

Leſdiguieres reprend cette place ſur les Savoyards.

En même tems de Sonnas étoit entré dans la vallée d'Exiles, à la tête de trois mille hommes de pied & de trois cens chevaux, avec ordre de ravager les environs de Briançon & d'Embrun, & de rejoindre enſuite le Duc, pour marcher du côté de Guilleſtre. Leſdiguieres en ayant eu avis, réſolut de le prévenir. Dans cette vûë il marcha auſſi-tôt du côté de Briançon; & ayant appris que l'ennemi étoit campé à Chaumois, il manda aux habitans des vallées de lui fermer le paſſage. En même tems il détacha pour les ſoutenir de Morges, avec ſa compagnie de cinquante

Gendarmes & deux enſeignes de gens de pied. Cet Officier étant arrivé au moment qu'on en étoit aux mains, & voyant la victoire balancer entre les deux partis, chargea les ennemis proche d'un retranchement qu'ils avoient fait attaquer en trois endroits par quinze cens hommes, & les mit en déroute, après en avoir laiſſé ſix vingt ſur la place. Cette action ſe paſſa le 9. de Septembre.

Défaite du Général Sonnas par Leſdiguieres.

Quatre jours après, Leſdiguieres alla camper à deux lieuës d'Exiles. Là il eut avis que le Duc de Savoye s'étoit retiré à Nice, & avoit laiſſé une partie de ſes troupes au Général Sonnas. Sur cette nouvelle il ſe rendit à Exiles même, dans le deſſein d'engager l'ennemi à en venir aux mains, & fit paſſer les monts à quatre piéces de canon qu'on lui envoya d'Embrun. Sonnas étoit alors logé à Chaumont; mais pour éviter le voiſinage de nos troupes, il abandonna ce poſte après leur arrivée, & ſe retira à Suſe avec quinze cens Arquebuſiers & cinq cornettes de Cavalerie. Leſdiguieres de ſon côté le pourſuivit, l'atteignit, & l'attaqua ſi à propos, qu'il le mit en déroute, après lui avoir tué plus de trois cens hommes. De ce nombre furent de Montaigre, de Valieres, Chapot l'aîné, & pluſieurs autres Officiers. On fit auſſi pluſieurs priſonniers, parmi leſquels ſe trouverent Chapot le cadet, Maréchal de camp & Lieutenant du Marquis de Trefort, avec les Capitaines Troiſſelve, la Rauviere, & Saint-Hanon (1). Sonnas s'étant égaré dans les ténébres, fut long-tems tenu pour mort par ſes gens. Ceux qui ſe ſauverent de cette défaite, allerent chercher un azile dans Suſe.

Leſdiguieres prend Exiles.

Deux jours après arriverent au camp Louis de Blain du Poüet, & Henri de la Foreſt de Blacons, avec un detachement de deux cens Gendarmes & de trois cens Arquebuſiers. Avec ce renfort Leſdiguieres alla mettre le ſiége devant Exiles ſur la frontiere. Ponſenac, qui commandoit dans ce poſte, voyant les affaires du Duc de Savoye en mauvais état, le canon des aſſiégeans prêt à foudroyer la place, les troupes du Roi renforcées d'un nouveau ſecours, toutes les places des environs au pouvoir des ennemis, & n'ayant au milieu de tout cela aucune eſpérance d'être ſecouru, ſongea de bonne heure à pourvoir à ſa ſûreté, & rendit le château le dernier jour de Septembre, à condition qu'il ſortiroit vie & bagues ſauves.

Autres avantages remportés par Leſdiguieres.

Entre Suſe & la Novalaiſe l'ennemi avoit poſté, au pied d'une hauteur proche de Talon, huit compagnies d'Infanterie, commandées par le Général Venuſte. D'abord il y avoit eu un duel propoſé entre de Morges & de Sonnas. Mais comme Sonnas, pour éviter le combat, prétextoit qu'il n'avoit point encore reçu les ordres du Duc de Savoye, Leſdiguieres marcha contre ces huit compagnies, & attaqua ce poſte ſi vivement, qu'il l'emporta, après avoir tué aux ennemis environ ſoixante hommes, du nombre deſquels fut le Général, avec les Capitaines Caſſard & Chaburd. Le Capitaine Villars fut fait priſonnier avec pluſieurs autres,

&

---

(1) La relation le nomme *Saint-Honor.*

& quatre compagnies d'Infanterie, commandées par Gentou, Maréchal de camp, abandonnerent le ſervice. De-là Leſdiguieres revint à Exiles, & fit repaſſer ſon canon à Embrun. En même tems il en fit venir deux piéces de Gap, parce que la route étoit plus aiſée de ce côté-là, & alla mettre le ſiége devant une place du Comté de Nice, apartenante au Duc de Savoye, à laquelle il n'eut pas plutôt fait bréche, que Charles de la Rouere d'Aſt, qui y commandoit avec trois cens hommes de garniſon, ſe rendit le 14. d'Octobre. Par la capitulation les armes, les enſeignes, & le bagage devoient reſter dans la place, & on accordoit ſeulement aux Officiers de ſortir l'épée au côté & à cheval, pourvû cependant qu'ils ne montaſſent point de chevaux de guerre. Le lendemain Leſdiguieres fit battre le château de Merlaus, ſitué de ce côté-là; mais à peine y eut-il une bréche raiſonnable que la garniſon, craignant que la place ne fût emportée d'aſſaut, l'abandonna la nuit. Les ennemis laiſſerent ſeulement dans ce poſte une garde de trente hommes, qu'on y trouva le lendemain matin & qui furent faits priſonniers.

Cependant le Duc de Savoye, qui comptoit beaucoup plus ſur les intrigues & ſur les intelligences ſecretes qu'il avoit avec les Ligueurs que ſur ſes forces, mit ſur pied une nouvelle armée, partit de Nice, & prenant la route de Provence le long de la côte, paſſa par Antibe, & alla ſe rendre maître au commencement d'Octobre de Fréjus, ſiége d'un Evêché fort ancien. Enſuite il prit Draguignan & quelques autres petites places des environs. En même tems Gaſpard de Pontevez Comte de Carſes, qui aſſiégeoit Salon de Craux, ayant été attaqué par la Valette, & les aſſiégés faiſant en même tems une ſortie, fut taillé en piéces & obligé de ſe retirer à Aix, où il arriva à peine avec les triſtes reſtes de ſa défaite.

Députation des habitans d'Aix au Duc de Savoye.

Cette ville où réſide le Parlement de Provence, étoit pour ainſi dire la place d'armes des factieux, & la Comteſſe de Sault, ſecondée par de Vins, y entretenoit continuellement des émiſſaires pour conſerver cette ville au parti. Ce fut par leur conſeil que le Parlement ſe réſolut enfin d'envoyer des députés au Duc de Savoye. On nomma pour cette commiſſion Eleazar Raſtel, Evêque de Riez, de Caſtellane d'Ampus, & l'Avocat Fabregues. Ils étoient chargés de prier le Duc, de daigner prendre cette ville ſous ſa protection & en même tems toute la Provence; afin d'employer les moyens qu'il jugeroit les plus convenables pour la mettre à couvert de l'invaſion & de la tyrannie des Hérétiques, & la conſerver à celui que Dieu deſtinoit à devenir un jour l'héritier légitime de la couronne. Le Duc reçut fort bien le compliment des députés; & après avoir loüé la ſageſſe & le zèle qui les avoit portés à le choiſir entre tant d'autres Princes, pour lui faire un honneur qu'il croyoit mériter d'ailleurs par pluſieurs endroits, il les aſſura à ſon tour, qu'il n'oublieroit rien pour répondre à l'attente qu'ils avoient conçûë de lui, aux dépens même de ſes Etats & de ſa propre vie; ajoûtant qu'il alloit inceſſamment envoyer en Eſpagne de Ligny, pour prendre avec

Henri IV. 1590.

S. M. C. les meſures néceſſaires, & obtenir d'elle les ſecours dont on avoit beſoin.

Entrée du Duc de Savoye à Aix.

Les députés de retour, comblés de préſens & encore plus de promeſſes, ayant rapporté une réponſe favorable de la part du Duc, la ville ſe prépara à le recevoir. Cependant ceux qui conſervoient encore quelques ſentimens François, étoient indignés de voir, qu'à la honte de la Nation & malgré le danger auquel on s'expoſoit, on allât introduire chez eux un Prince étranger & un hôte ſi redoutable. D'un autre côté le Duc, qui appréhendoit quelque émotion, & qui ne vouloit pas s'expoſer à la honte d'un refus, ſe mit en marche, ſans néanmoins paroître prendre la route d'Aix, & s'avançant lentement, afin de voir comment les affaires tourneroient avant que de s'engager. Enfin ayant appris que ſon parti étoit le plus fort dans la ville, il s'y rendit le 14. de Novembre. Cependant le Comte de Carſes, qui, après avoir été battu peu de tems auparavant à Salon, comme je l'ai rapporté, étoit venu ſe réfugier à Aix, tout attaché qu'il étoit à la Ligue, avoit mis tout en œuvre pour empêcher que le Duc ne fût reçu dans cette ville; & ne pouvant en venir à bout, il ſe retira dès qu'il apprit que le Duc approchoit.

Il fut reçu à ſon arrivée par tous les Ordres de la ville, qui lui préſenterent même le dais; mais par une modeſtie affectée il le refuſa, & leur dit qu'ils devoient réſerver cet honneur pour le Prince que le Ciel leur deſtinoit. Le lendemain il ſe rendit au Palais, où après un diſcours qu'il fit, tous les membres du Parlement lui ayant baiſé la main, chacun ſelon ſon rang & ſa dignité, le reconnurent comme Protecteur & Gouverneur général de la Province; & en cette qualité jurerent de lui être fidèles. Honoré du Laurent, Avocat général, porta la parole pour toute la Compagnie. Les Ligueurs de Marſeille avoient auſſi envoyé des députés au Duc, pour le prier de vouloir bien ſe rendre dans cette ville; mais comme il connoiſſoit les Marſeillois pour être aguerris, & que d'ailleurs ils ne penſoient pas tous de même, il ne crut pas qu'il y eût de ſûreté pour lui à s'avancer de ce côté-là. Ainſi il s'en excuſa, ſous prétexte que ſes affaires ne lui permettoient pas d'entreprendre ce voyage.

Réduction de Grenoble à l'obéïſſance du Roi.

Leſdiguieres de retour de Provence, continuoit le ſiége de Grenoble, & avoit aſſis ſon camp à S. Laurent. Enfin, après que d'Albigny eut mis tout en œuvre pour empêcher les habitans de ſe ſoûmettre, malgré l'extrêmité à laquelle ils étoient réduits, la capitulation fut ſignée, & on convint: Que la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine s'exerceroit, comme auparavant, librement, tant dans la ville que dans les fauxbourgs: Que les Eccléſiaſtiques ſeroient rétablis dans tous leurs droits: Que les Proteſtans n'auroient droit de s'aſſembler que dans le fauxbourg de Trecloître: Que tous les habitans prêteroient ſerment de fidélité à Henri IV. Roi de France & de Navarre, entre les mains de Calignon; & que le Préſident de S. André, & Châtelard, Conſeiller au Parlement, porteroient pour eux la parole: Que ceux qui refuſeroient de ſe ſoûmettre à ce ſerment, auroient la liberté de ſe retirer; & qu'en quelque lieu qu'ils fiſſent leur réſidence, ſoit dedans ou dehors le Royaume, ils auroient la joüiſſance entiere de tous leurs biens, à condition qu'ils n'entreprendroient rien contre le Roi ni contre l'Etat: Que le Roi donneroit le gouvernement de la ville à qui bon lui ſembleroit: Que cependant on accorderoit un délai de trois mois à d'Albigny; & que ſi dans ce terme il s'accommodoit avec le Roi, & lui prêtoit ſerment de fidélité, il ſeroit confirmé dans ce poſte par S. M. Qu'en attendant de la Rochegiron (1) commanderoit dans la place: Que ni d'Albigny, ni le Procureur de la Province, ni aucun des habitans ou des Officiers ne pourroit être inquiété ou recherché au ſujet des deniers ou contributions qu'on avoit levées, ou des traités faits avec l'ennemi; & que Leſdiguieres ſupplieroit S. M. d'en perdre le ſouvenir: Que le Roi leur accorderoit une amniſtie générale pour tout le paſſé; & que les vainqueurs n'en conſerveroient aucun reſſentiment, mais qu'au contraire chacun le mettroit en oubli, & s'efforceroit de contribuer à la concorde & à l'union qui doit être entre des freres, des amis, & des concitoyens: Que pour travailler efficacement à cette union, les membres du Parlement, qui pendant la guerre s'étoient retirés à Pertuys, où ils rendoient la juſtice au nom du Roi, reviendroient inceſſamment à Grenoble, pour exercer leurs charges de concert avec leurs collegues: Qu'enfin avec l'agrément du Roi on aſſembleroit au plutôt les Etats, pour mettre ordre aux affaires de la Province. Ce traité fut conclu le 22. de Décembre.

Suite de la guerre de Geneve.

Cependant les habitans de Geneve commençoient à ſentir de quelle conſequence étoit pour eux la perte du pas de la Cluſe, qui avoit ouvert un chemin aux ennemis pour faire des courſes continuelles dans le bailliage de Gex. Déja les Savoyards ravageoient impunément les environs de cette ville, & ſe rendoient inſenſiblement maîtres de la campagne & du lac. Ainſi ils firent le procès au Gouverneur de cette place; & ayant été convaincu d'avoir été cauſe, par ſon avarice ou par ſa négligence, de la perte du poſte qu'on lui avoit confié, il fut condamné à mort par le Conſeil des Deux cens, & exécuté enfin à Geneve le 22. de Mai, malgré les inſtantes prieres qu'il leur fit pour obtenir ſa grace. Sept jours après il y eut un combat très-vif proche de Doüvaine entre les Savoyards & la garniſon de Creſt, qui avoit mis à contribution les habitans du bailliage de Thonon. Mais quoiqu'elle eût déja été rompuë & miſe en déroute, elle eut moins à ſouffrir des ennemis, que d'un orage mêlé de grêle & d'éclairs, le plus furieux qu'on eût jamais vû, & ſuivi d'un débordement d'eaux qui ravagea toute la campagne.

Le 5. de Juin ſuivant, il y eut une action beaucoup plus conſiderable entre ceux de Geneve & environ cent cinquante Cuiraſſiers ennemis, ſuivis de quatre cens hommes de pied qui paſſoient ſous les murs de la ville, chargés du riche butin qu'ils avoient ramaſſé dans le bailliage de Gex.

Lur-

---

(1) C'eſt peut-être, *Puigiron*, Dupuy.

Avantage remporté par Lurbigny ſur les Savoyards.

Lurbigny ayant fait ſur eux une ſortie à la tête d'un corps de Chevaux-legers, chargea ſi vivement la Cavalerie déja fatiguée d'une longue marche, qu'il la mit en déroute, & pouſſa l'Infanterie juſqu'au village de Farges, où il en tua environ cent: car les deux partis étoient ſi animés l'un contre l'autre, qu'ils obſervoient rarement les loix de la guerre à l'égard des priſonniers. Lurbigny cependant, qui n'avoit perdu que très-peu de monde, s'étant mis à la pourſuite des fuyards, tomba de cheval; & comme il étoit fort gros & d'ailleurs peſamment armé, il ſe froiſſa tout le corps, & fut obligé de garder le lit pendant long-tems. Les Savoyards ſe dédommagerent de la perte qu'ils avoient faite ce jour-là, en réduiſant en cendres tous les environs. Enſuite le 22. de Juin, les Genevois ayant fait mal à propos une ſortie ſans avoir de Chef pour les commander, ils les battirent proche de Bernai, leur tuerent trente hommes, & firent cinquante priſonniers, qui n'étant pas en état de payer leur rançon ſur le champ, eurent toutes ſortes de mauvais traitemens à ſouffrir.

Défaite conſiderable des Genevois.

Enfin, après bien des eſcarmouches & des courſes, des dégâts & des incendies, commis de part & d'autre depuis la guerre declarée entre les Savoyards & les Genevois, Amedée bâtard de Savoye entra le 6. de Juillet par le pas de la Cluſe dans le bailliage de Gex, à la tête d'une armée reglée, compoſée de cinq cens chevaux & de deux mille cinq cens hommes de pied, & campa à la vûë de Geneve. Enſuite ayant mis quelques troupes en embuſcade, il détacha quelques partis pour enlever le bétail des Genevois; ceux-ci de leur côté ayant fait une ſortie pour reprendre ce que l'ennemi leur avoit enlevé, on en vint aux mains avec beaucoup de vigueur. Dans le fort du combat les Savoyards ſortirent de leur embuſcade, & la Cavalerie ſurvenant en même tems, ceux de Geneve, enveloppés de toutes parts, furent taillés en piéces. Il en reſta plus de cent ſur la place, & il n'échapa preſque aucun des bleſſés, qui preſque tous étoient percés de coups de lances. Cinquante furent pris par les Eſpagnols & les Italiens; & comme ils ne reſpiroient que la vengeance, ils les maſſacrerent cruellement après le combat. Cette défaite répandit une ſi grande conſternation parmi les vaincus, que ſi Lurbigny, qui pouvoit encore à peine quitter le lit, ne ſe fût fait tranſporter à la porte de la ville, & n'eût encouragé les habitans par ſa préſence, on croit que les Savoyards ſeroient entrés ce jour-là dans Geneve pêle-mêle avec les fuyards, & auroient pû s'en rendre maîtres. La déſolation cependant n'étoit pas moins grande dans la campagne, où les païſans ne croyoient plus avoir rien à eſpérer des Genevois. On voyoit ces malheureux abandonnant leurs maiſons, aller chercher ailleurs un azile, traînant avec eux leurs femmes & leurs enfans. Enfin comme la grêle, les eaux, & le feu avoient abîmé tous les grains qui étoient ſur pied, & ruiné totalement la campagne & les villages, le païs devint tout d'un coup ſi déſert, que dans l'étenduë de quatre lieuës entieres, entre le pas de la Cluſe & le mont Jura, on ne trouvoit pas la moindre trace d'ame vivante Pluſieurs même, perſuadés que c'en étoit fait de cette République, abandonnerent Geneve, & ſe retirerent en Franche-Comté chez leurs amis. Cependant à la fin les Genevois reprirent courage, lorſqu'ils virent Lurbigny recommencer à faire le devoir de ſa charge, & ils ſe rétablirent inſenſiblement. Ils firent quelques ſorties avec plus de précaution qu'auparavant, & remporterent quelque petit avantage dans quelques rencontres peu conſiderables. Ils oſerent même faire des courſes dans le Chablais & le Foſſigny, & combattirent deux fois avec ſuccès le Baron d'Hermance, proche le village de Branth.

Ce fut ſur ces entrefaites, que Guillaume de Clugny Baron de Conforgien, Officier expérimenté, ſe rendit à Geneve. Le jour même de ſon arrivée, qui fut le 23. d'Août, il fit embarquer ſur le ſoir trois compagnies d'Infanterie, dans le deſſein de ſurprendre Eſvian, petite place ſituée ſur le lac. En même tems, pour donner le change à l'ennemi, il donna ordre à un corps de Cavalerie de marcher du côté de Langin. Mais les Savoyards ayant éventé ſon deſſein, ne firent aucun mouvement à l'approche de ſa Cavalerie; & d'un autre côté la garniſon d'Eſvian ſe tint ſi bien ſur ſes gardes, que cette entrepriſe échoüa.

Le Baron de Conforgien ſe rend à Geneve.

Le bateaux de Geneve commencerent enſuite à courir le lac, & remportoient toûjours quelque avantage. Enfin comme les Genevois voyoient que l'arrivée de leur nouveau Géneral avoit répandu la terreur parmi leurs ennemis, ils réſolurent de profiter de cette diſpoſition pour reparer la perte de la moiſſon, & faire vendanges. A cette nouvelle le Baron d'Hermance, Gouverneur du Chablais, tira des garniſons voiſines deux cens chevaux & cinq cens hommes de pied, qu'il poſta à toutes les avenuës, dans le deſſein de ſurprendre les Genevois à leur retour, & de les enlever. Ceux-ci ſe mirent en marche le 16. de Septembre, ſuivis de leurs chariots & de leurs tonneaux, & prirent la route de Bonne, eſcortés par le Baron de Conforgien, à la tête de cent cinquante Fantaſſins & de pareil nombre de Cuiraſſiers. Le Baron d'Hermance commença à ſe montrer vers un moulin, dont ſes troupes s'étoient ſaiſies. A cette vûë le Baron de Conforgien, après avoir fait faire la priere à ſes troupes, ſuivant l'uſage des Proteſtans, ſe mit en bataille, & détacha d'abord quelques enfans perdus pour aller eſcarmoucher. Ceux-ci étoient ſuivis d'un autre détachement de cinquante hommes, deſtiné à attaquer le moulin qui étoit ſur leur chemin. Enfin trente Cuiraſſiers furent commandés pour ouvrir un paſſage à tout le convoi. Ils avoient ordre de ſe ſaiſir d'une éminence voiſine, & de harceler cependant la Cavalerie ennemie, afin de lui donner occaſion de prendre ſon parti ſur le mouvement qu'elle feroit. Cependant le moulin fut emporté après quelque réſiſtance. D'un autre côté les trente Cuiraſſiers ayant rencontré quelques Gendarmes, s'en débaraſſerent; & les laiſſant derriere eux, prirent à toutes jambes la route de Bonne. Les ennemis, perſuadés que c'étoit la peur qui les obligeoit à abandonner ſi lâchement le reſte de leurs troupes, chargerent en même tems le corps dont les Cuiraſſiers étoient ſuivis; mais dans le moment ceux à qui on croyoit n'avoir plus affaire faiſant volte-face, vinrent prendre en flanc les Savoyards. Enſuite le Baron de Conforgien tombant ſur eux, ſoutenu ſur ſes flancs par quelque Infanterie, l'action devint fort vive. Après un combat opiniâtre

Embuches que le Baron d'Hermance tend aux Genevois.

Il eſt mis en fuite par le Baron de

Confor-gien.

qui dura trois heures, les ennemis furent obligés de prendre la fuite, laiſſant environ trois cens morts ſur la place. On fit cinquante priſonniers, que le Baron de Conforgien renvoya ſur le champ preſque tous de l'autre côté de la riviere d'Arve, dans l'eſpérance que ce procedé généreux pourroit contribuer à adoucir l'aigreur & le reſſentiment dont les deux partis s'étoient donné juſqu'alors de ſi funeſtes marques, & les déterminer à faire la guerre dorénavant d'une maniére raiſonnable. Ce fut dans la même vûë que la République traita avec beaucoup d'humanité quelques priſonniers qui étoient bleſſés dangereuſement. En effet on en uſa mieux dans la ſuite avec les priſonniers de guerre, & on ſe contenta de part & d'autre de réduire en cendres tous les villages des environs. Après cet exploit, ceux de Geneve firent tranquillement leurs vendanges ; & cet avantage les conſola de la perte de la récolte.

Entrepriſe du Baron de Conforgien ſur Cruſilles.

Vers la fin d'Octobre le Baron de Conforgien, ſuivi d'un détachement, marcha du côté de Cruſilles, poſte ſitué à trois lieuës de Geneve, où la Cavalerie Napolitaine & Eſpagnole, & les autres Chevaux-légers du Duc de Savoye avoient leur quartier. Il y fit donner l'eſcalade vers le milieu de la nuit, & s'ouvrit un paſſage à la faveur du pétard. La garniſon de ſon côté, réveillée à ce bruit, profita des ténébres pour tranſporter en diligence tous les effets dans le château & dans le fort qui en étoit proche. Les Genevois entrés dans la place commencerent par mettre le feu à une maiſon, afin d'y voir clair ; enſuite ils en firent de même à pluſieurs autres, paſſant au fil de l'épée tous ceux qu'ils y rencontroient, & attendant le jour avec impatience. Cependant toute la nuit on avoit ſonné le tocſin dans les villages des environs. De-là le Baron de Conforgien conjectura, que le lendemain il alloit voir toutes les garniſons voiſines venir lui tomber ſur les bras. Ainſi, comme il n'étoit pas en état de leur faire tête, & qu'il jugeoit que, tous les environs étant ſous les armes, il ſeroit accablé avant que d'avoir pû emporter le château, il fit ſonner la retraite de bonne heure, après avoir tué environ cent hommes aux ennemis ; & rentra ſur le ſoir heureuſement dans Geneve, ſuivi de grand nombre de chevaux qu'il avoit enlevés aux Savoyards. Enſuite, vers la fin de l'année, les Genevois brûlerent quelques magaſins proche du fort de Sonvy, qui apartenoit au Duc de Savoye. Tels furent les exploits des deux partis juſqu'à l'arrivée de Sancy que le Roi envoya à Geneve, & qui par les ſecours qu'il y amena, & ceux que la fortune lui fournit encore dans la ſuite, contribua beaucoup aux ſuccès de cette République.

Morts illuſtres.

Il ne me reſte plus qu'à faire l'éloge des hommes de Lettres que la mort enleva cette année. Je commencerai par François Hotman. (1) Il étoit de

---

(1) Hotman (François) *Rem.* (D) Si M. de Thou avoit conſulté les dates, il n'auroit pas dit que Jean de Montluc tira Hotman de Lauſane pour l'établir à Valence : *Lauſanæ primùm docuit*, &c. Ceux qui voyent dans la vie de François Hotman la ſuite de ſes démenagemens d'une ville à l'autre, ne feront gueres de cas des Mémoires qui furent fournis à M. de Thou, puiſqu'il dit, qu'après le maſſacre de l'an 1572. Hotman s'en alla à Montbeliard, & de-là à Bâle. Il faloit dire qu'il s'en alla à Geneve, & puis à Montbeliard, enſuite à Geneve, & enfin à Bâle. P. Bayle.

François Hotman.

de Paris, fils d'un Conſeiller au Parlement : après ſes humanités, il alla faire ſon Droit à Orleans ; il fut enſuite obligé de ſortir de France à cauſe de ſa Religion, & profeſſa d'abord à Lauſane. De-là il fut appellé à diverſes repriſes, tantôt à Valence par Jean de Montluc, Evêque de cette ville, & tantôt à Bourges par la Ducheſſe Marguerite de Berry ; il y enſeigna long-tems le Droit juſqu'à la Saint-Barthélemy. Alors obligé de dire un éternel adieu à ſa patrie, privé de ſon épouſe que la mort lui avoit enlevée, il ſe retira d'abord à Montbeliard, & fixa enfin ſa demeure à Bâle, où il mourut d'hydropiſie le 12. de Février de cette année, âgé de ſoixante & cinq ans. Le Droit, les belles lettres, & l'Hiſtoire ancienne, lui ſont redevables de pluſieurs Ouvrages qu'il mit au jour en différens tems, & que le Docteur Laët fit enſuite imprimer en corps, tels qu'ils avoient été revûs & corrigés par l'Auteur même quelque tems avant ſa mort. Il fut aſſiſté à ce terrible paſſage par le Docteur Baſile Amersbach ; & Jean-Jaques Griné fit ſon Oraiſon funèbre

Jaques Cujas.

Je parlerai enſuite de Jaques Cujas, de Toulouſe. Ce fut un homme né pour faire l'ornement, non ſeulement de la France, mais même de tous les païs de la Chrétienté où les lettres & la ſcience des loix ſont en honneur; le plus grand & le ſeul Juriſconſulte qui nous reſte après ces premiers Légiſlateurs de qui nous tenons le droit; & à qui notre ſiécle & ſa poſterité ſeront éternellement redevables des lumieres pures & naturelles qu'il a repandues ſur cette ſcience. Tels ſont les juſtes éloges que la reconnoiſſance pour ce grand homme a dictés à l'illuſtre Pierre Pithou. Cujas eut un bonheur dont les autres s'eſtiment trop heureux de pouvoir ſe flatter après leur mort ; ce fut de joüir dès ſon vivant de la gloire que ſon mérite lui attira, & de s'entendre citer par excellence ſous le nom *du Juriſconſulte*, juſques dans le Barreau, où nos Praticiens ſont aſſez peu de cas de cette ſcience ſi eſtimable du Droit ancien qu'il enſeignoit, & où on a coûtume de citer les autres Auteurs par leur nom perſonnel. Cujas avoit la taille petite, le corps épais & quarré, & le tempérament ſi fort, que malgré ſes études continuelles & exceſſives il n'eut preſque jamais de maladie. Il étoit ſeulement quelquefois incommodé d'un hoquet importun, qu'il arrêtoit en ſe donnant quelque relâche, & prenant un peu plus de diſſipation qu'à l'ordinaire avec ſes diſciples. Avec une ſanté ſi robuſte, il ne fit jamais qu'un ſeul ſouhait, de l'accompliſſement duquel elle ſembloit lui répondre ; ce fut d'avoir le même ſort que Philippe Dece, qui étoit mort à Piſe quatre vingt ans auparavant, & de ſe voir à l'âge de quatre vingt ans ſain de corps & d'eſprit en état de donner encore des leçons publiques. Ce fut dans cette confiance qu'il commença ſon excellent Ouvrage d'obſervations, dont chaque livre contient quarante chapitres, & qu'il avoit deſſein de pouſſer juſqu'au quarantième livre. Mais nos guerres civiles s'étant allumées ſur ces entrefaites, ce grand homme, qui, par ſon caractère autant que par ſa profeſſion, aimoit véritablement la juſtice, voyant la diviſion fouler aux pieds tous les droits divins & humains, détruire cette noble ſimplicité dans laquelle il avoit été élevé, & anéantir, à force d'artifices & de déguiſemens dont la Religion étoit le pré-

Henri IV. 1590.

texte, cette aimable candeur dont il faiſoit tant de cas, aſſiégé dans le lieu de ſa demeure, ou plutôt juſques dans ſa propre maiſon, obſervé ſans ceſſe par des ſcelérats, qui déja avoient juré de le perdre; au lieu de cette longue vie qu'il n'avoit ſouhaitée que pour être utile au public, n'aſpira plus qu'à arriver à une meilleure, & tomba dans un chagrin mortel qui l'enleva à Bourges, où il enſeignoit alors dans le mois de Septembre (1) âgé de ſoixante & huit ans, après avoir rendu tant de ſervices à la Societé. La ville lui fit des obſèques magnifiques, & il fut inhumé à Saint-Pierre d'Auron, où Claude Maréchal, qui avoit été ſon diſciple & qui étoit alors Conſeiller au Parlement de Paris, Magiſtrat également diſtingué par ſon eſprit & par ſa probité, fit ſon oraiſon funèbre. Cujas ne laiſſa qu'une fille, qui étoit alors fort jeune; & il ordonna par ſon teſtament, que ſes livres qu'il avoit enrichis de notes écrites de ſa propre main, & qu'il avoit revûs ſur les meilleurs manuſcrits, ſeroient vendus après ſa mort, afin qu'ils tombaſſent en différentes mains, & ſe diſperſaſſent par ce moyen. Son deſſein en faiſant cette diſpoſition étoit, d'empêcher que quelques curieux peu habiles ne formaſſent le projet, à l'occaſion de ſes remarques dont ils ne prendroient pas le vrai ſens, de donner au public quelque ramas mal digéré; ce qui auroit pû arriver ſi ſa bibliothèque fût tombé entre les mains d'une ſeule perſonne: tant il eſt vrai que ce grand homme, né pour le bien de la Societé, portoit ſes ſoins pour la république des Lettres, même juſques dans le tombeau.

Guillaume-Saluſte du Bartas.

Après avoir fait l'éloge de ces hommes fameux, je ne puis m'empêcher de parler de Guillaume-Saluſte du Bartas. Né de parens nobles de la ville d'Auſch, & élevé dès ſon enfance dans les exercices militaires, il ſçut adoucir ce que les armes ont de rude & de barbare, par l'aimable commerce qu'il entretint avec les Muſes; & il fit de ſi grands progrès à leur école, que quoique, par un vice de ſon païs, il ne parlât pas notre langue bien purement, quoiqu'il n'eût vécu que dans les armées, éloigné du commerce des gens de Lettres, il mérita par ce célèbre Ouvrage qu'il intitula *la Semaine*, dont il s'eſt fait tant d'éditions, & dont on a vû à l'envi tant de traductions Latines & Italiennes, d'être mis au nombre des plus illuſtres Poëtes de notre tems, & d'être regardé par bien des gens comme tenant en ce genre la première place après Ronſard. Je ſçai que quelques Critiques trouvent ſon ſtile trop figuré, ampoulé, & rempli de gaſconades. Pour moi, qui ai connu ſa candeur, & qui l'ai ſouvent entretenu familierement, tandis que du tems des guerres civiles je voyageois en Guyenne avec lui, je puis aſſûrer que je n'ai jamais rien remarqué de ſemblable dans ſes manières. En effet, malgré ſa grande réputation, il parloit toûjours avec beaucoup de modeſtie de lui-même & de ſes ouvrages; ſe plaignant ſouvent de ce que l'eloignement de ſon païs, & les conjonctures où il s'étoit trouvé, ne lui avoient pas permis de conſulter les gens

---

(1) M. de Thou dit *V. Non.* c'eſt une faute ſenſible; on ne peut dire que *IV. Non. Septembris*, & ce ſeroit le 2. jour de Septembre. Moreri dit le 25.

Henri IV. 1590.

gens d'eſprit & de goût, de qui il auroit pû apprendre à connoître ſes défauts & les moyens de les réparer. Il avoit réſolu de s'en dédommager par un voyage qu'il vouloit faire à Paris auſſi-tôt que nos troubles ſeroient appaiſés ; mais comme il ſervoit actuellement à la tête d'une cornette de Cavalerie ſous le Maréchal de Matignon, Gouverneur de la Province, les chaleurs, les fatigues de la guerre, & outre cela quelques bleſſures qui n'avoient pas été bien panſées, l'enleverent à la fleur de ſon âge, au mois de Juillet, âgé de quarante ſix ans. Il n'y avoit que peu de tems qu'il étoit de retour de l'Ambaſſade d'Ecoſſe, dont il s'étoit acquitté avec beaucoup de zèle & de prudence, & pendant laquelle le Roi Jaques VI, dont il avoit été parfaitement bien reçu, lui avoit fait les propoſitions les plus avantageuſes pour l'engager à reſter à ſa Cour.

Robert Garnier.

Peu de tems après mourut Robert Garnier, dans un âge un peu plus avancé ; car il avoit alors cinquante ſix ans. Garnier étoit du Maine, & s'étant conſacré, comme du Bartas, à la Poëſie, il travailla ſur-tout pour le théâtre ; il réüſſit ſi bien en ce genre, qu'au jugement même de Ronſard, neuf piéces qu'il donna après celles de Jean de la Peruſe & d'Etienne Jodelle, lui ont mérité parmi nous le titre de Prince des Poëtes tragiques. Il étoit Conſeiller au Grand-Conſeil, & au commencement des troubles il s'étoit trouvé engagé dans le parti de la Ligue plutôt qu'il ne l'avoit embraſſé. Quelque tems avant ſa mort ſes domeſtiques voulurent l'empoiſonner; & il n'échapa à leurs deſſeins pernicieux qu'aux dépens de ſon épouſe. Enfin cet homme célèbre, accoûtumé à traiter d'un œil ſec tant d'évenemens tragiques qu'il alloit puiſer chez les Anciens ou parmi les Nations étrangeres, ne put les voir retracer continuellement ſous ſes yeux ſans en être pénetré ; & il en mourut de chagrin.

Jean-Bâtiſte Benedetti.

Des François je paſſe aux étrangers ; & je commence par Jean-Bâtiſte Benedetti, de Veniſe, qui ſe vantoit fauſſement d'être d'une famille noble de ce nom, établie dans cette ville. Son pere étoit un Médecin, natif de Valence en Eſpagne, & à ce qu'il diſoit, originairement François. Benedetti étoit excellent Mathématicien. Il ſe mit d'abord au ſervice d'Octave Farneſe, Duc de Parme. Enſuite, à la recommandation de Fréderic Aſinari Comte de Camerano, il paſſa à la Cour d'Emanuel Philibert Duc de Savoye, à qui il prédit que la France lui reſtitueroit Pignerol & Savillan ; ce qui arriva en effet la même année, lorſque Henri III. paſſa par Turin à ſon retour de Pologne. Il n'avoit qu'une fille, nommée Louiſe, à laquelle il ſurvécut, & dont il prédit auſſi la mort long-tems avant qu'elle arrivât. Il ſçavoit fort peu de Latin, enſorte qu'ayant beſoin de la plume d'autrui pour écrire, il ſe ſervit preſque toûjours de François-Marie Vialardo, qui faiſoit ſes études dans l'Univerſité de Turin. C'eſt de lui qu'eſt l'Ouvrage des Proportions, compoſé contre Silvio Pello. Nous avons auſſi de lui des Spéculations phyſico-mathématiques, & un traité des Cadrans, où on croit qu'il a réüſſi à remettre en vogue les Cadrans ſolaires. Il avoit auſſi beaucoup écrit ſur l'Optique, ſur la Muſique, ſur les Méchaniques. Ces ouvrages qui n'ont point encore vû le jour, & qu'il recommanda en mourant à Bernard Trollo, qui lui ſervoit alors de Secretaire, ſont aujourjourd'hui dans le cabinet du Duc de Savoye; & il eſt à ſouhaiter pour le public, qu'ils ſoient imprimés dans la ſuite. Benedetti mourut à Turin, âgé de ſoixante ans, le 20. de Janvier, comme il l'avoit prédit, & fut enterré aux Auguſtins.

Jaſon de Nores.

Quelque tems après, la mort enleva Jaſon de Nores, Cypriot de naiſſance, & d'une famille originaire de Normandie, également diſtingué par ſa nobleſſe & par ſon érudition, qui depuis treize ans enſeignoit la Morale dans l'Univerſité de Padouë. Après la perte immenſe que firent les Chrétiens dans la priſe de Cypre par les Turcs, il eut la douleur de voir un fils unique qu'il avoit, banni pour avoir tué un Noble Vénitien, avec qui il s'étoit battu dans une diſpute; & il en mourut de chagrin. Entr'autres ouvrages il nous en reſte un de lui ſur l'art poëtique, où ayant condamné les Paſtorales, qui ſont aujourd'hui en vogue en Italie, comme des monſtres dont les Anciens ne nous fourniſſoient aucun exemple, & qui n'avoient été introduits ſur la ſcene que contre toutes les regles de la Poëſie, par des gens ignorans de la docte antiquité, le Chevalier Guarini, Ferrarois, qui venoit de faire paroître avec tant de ſuccès ſon *Paſtor Fido*, croyant qu'il y alloit de ſon honneur de repouſſer une inſulte qu'il s'imaginoit s'addreſſer à lui, prétendit juſtifier, ſous le nom du *Verato*, ce genre de Poëſie. Il fut réfuté auſſi-tôt après, par une Apologie contraire que compoſa de Nores; & il préparoit une replique lorſque ce Philoſophe mourut. On peut dire qu'il ne pouvoit éviter ſon ſort; car ſi le malheur arrivé à ſon fils n'eût pas avancé la fin de ſes jours, il n'eût pû ſurvivre à la lecture du ſecond *Verato*. En effet, cet écrit étoit ſi vif, ſi plein de fiel & d'amertune, ſi outrageant pour de Nores, qu'on ne craignoit pas de dire que le Poëte Archiloque, dans ſes Iambes contre Lycambe, n'avoit rien de comparable à la force du Guarini dans cet ouvrage (1).

Jules Alexandrin.

J'ai été ſur le point de paſſer ſous ſilence Jules Alexandrin, mort cette année à Trente, à l'âge de quatre vingt quatre ans. Il s'étoit rendu fort habile dans la Médecine, & l'avoit exercée avec ſuccès à la Cour de Vienne. Il avoit même compoſé pluſieurs Ouvrages. Il avoit ſi bien gagné les bonnes graces de l'Empereur Maximilien, Prince d'un tempérament délicat, que non content de l'élever aux plus grands honneurs, il eut encore tant de conſideration pour lui, qu'il accorda la ſurvivance de tous ſes emplois à ſes enfans, quoiqu'il n'en eût aucun de légitime.

Flaminio Nobili.

Sur la fin de l'année mourut auſſi Flaminio Nobili, de Lucques. Il étoit né d'une famille noble; & après s'être rendu très-habile dans la Philoſophie, il avoit conſacré les dernieres années de ſa vie à la Théologie. Enfin après avoir travaillé avec ſuccès à l'édition Latine de la Bible, qui fut faite à Rome par ordre de Sixte V, de retour dans ſa patrie il paſſa à une meilleure vie, âgé de cinquante huit ans, & fut porté à l'égliſe de Sainte-Marie, où Antoine Nobili, ſon neveu, le fit inhumer.

---

(1) Que ſeroit donc devenu le Philoſophe à la lecture de cet Ecrit, puiſque pour les vers d'Archiloque Lycambe ſe pendit de douleur?

Henri IV. 1589.

L'Italie produiſit encore Jerôme Zanchio (1), de Bergame, qui peu de tems après la fuite de Pierre Martyr, ſe retira auſſi à Strasbourg pour le même

Jerôme Zanchio.

---

(1) ZANCHIUS (Jerôme) *Rem.* (E). 1°. Martyr quitta l'Italie l'an 1542. Zanchius fit la même choſe l'an 1550. Ainſi ces paroles de M. de Thou ne ſont point exactes, *Hieronymus Zanchius —— paulò poſt Petri Martyris —— diſceſſum ob eandem cauſam Argentinam conceſſit* (1) 2°. Elles ſont fautives d'un autre côté; car Zanchius n'alla à Strasbourg qu'après avoir ſéjourné environ neuf mois dans le païs des Griſons, & autant de tems à Geneve (2). 3°. *Vermilio in Angliam evocato anno* 54. *in munere ſucceſſit.* Ce Latin peut ſignifier que Pierre Martyr s'en alla en Angleterre l'an 1554. Mais cela eſt faus, il y alla en 1547. Ne prenons point les choſes à la rigueur; accordons à M. de Thou que l'année dont il parle ne concerne que l'inſtallation de Zanchius; nous ne laiſſerons pas de le critiquer juſtement, puiſqu'il eſt ſûr que Zanchius fut inſtallé l'an 1553, non en la place de Martyr, mais en celle d'Hedion. *Succeſſit ei (Caſpari Hedioni) in profeſſione Hieronymus Zanchius Italus.* (3) *Cum anno quinquageſimo tertio, in demortui Gaſparis Hedionis locum Theologus, qui in ſcholâ ſacras literas doceret, eſſet ſufficiendus, ab ampliſſima illius Reipubl. magiſtratu & ſcholarchis decretum eſt, Italum quemdam, Martyri non abſimilem, vocandum. Itum ergo primùm eſt à Cælio Secundo Curione, cui ea cura ab Argentoratenſibus demandata, ad Comitem Martinengum: &, cum hic Eccleſiam Genevæ plantatam deſtituere nollet, ad iſtum Zanchium, quem deinde Argentoratum ipſi etiam ſcholarchæ, miſſis benevolentiæ plenis literis, invitârunt.* Il eſt vrai que la Lettre, (4) qui lui fut écrite par Jaques Sturmius au nom des Scholarques de Strasbourg, lui offroit les mêmes emplois & les mêmes gages que Pierre Martyr avoit eus; mais cela n'emporte point qu'il lui ſucceda proprement parlant. 4°. Il ne ſortit de Chiavennes que pour aller profeſſer la Théologie à Heidelberg: on a donc tort de lui aſſigner un poſte dans Bâle entre ſa ſortie de Chiavennes & ſa vocation au Palatinat. 5°. On ſe trompe encore davantage lorſqu'on aſſûre, qu'il n'alla au Palatinat qu'en 1578. Il y alla dix années auparavant. 6°. On ne devoit pas omettre qu'il y alla pour enſeigner la Théologie dans Heidelberg, & qu'il l'enſeigna dans cette Univerſité juſques aux troubles qui s'éleverent contre les Docteurs Calviniſtes, après la mort de l'Electeur Frédéric troiſieme: on ne devoit pas, dis-je, l'envoyer tout droit de Bâle à Neuſtad, puiſqu'il n'enſeigna dans cette derniere ville qu'après avoir profeſſé huit ans à Heidelberg. Ajoûtons une erreur de droit à ces ſix fautes de fait. 7°. „ On remarque une grande moderation „ en ſes Ecrits, & il a toûjours fait „ connoitre le ſincere deſir qu'il avoit de „ terminer tous les différens que la Religion „ a cauſés. Car étant âgé de ſoixante „ & dix ans; il addreſſa confeſſion de ſa foi à „ Uliſſe Martinengue Noble Vénitien, Comte „ de Barco, & *il* la donna au public tant „ en ſon nom, qu'au nom de ſa famille, „ car c'eſt le titre qu'elle porte. Or dans „ cette Confeſſion il proteſte, qu'il n'a pas „ renoncé ſimplement & en toutes choſes à „ l'Egliſe Romaine & à tous ſes dogmes, „ mais ſeulement à ceux qui ne ſont pas „ conformes aux Ecrits des Apôtres & à la „ doctrine qu'elle-même enſeignoit autrefois, „ & qui étoit cruë par l'ancienne & „ par la pure Egliſe; & que quand il avoit „ abandonné la communion Romaine, ç'avoit „ été dans le deſſein d'y retourner, en cas „ que corrigeant ſes erreurs, elle réprit ſa „ premiere forme; qu'il ſouhaitoit de tout „ ſon cœur que cet heureux changement arrivât „ un jour; car qu'eſt-ce qu'une bonne „ ame peut ſouhaiter avec plus d'ardeur, „ que de vivre juſqu'à la fin de ſes jours „ dans l'Egliſe où l'on a eu l'avantage de renaître „ par le Bâtême, pourvû que la communion „ que l'on entretient avec elle n'offenſe „ pas le Seigneur?„ Luther, Calvin, Jaques André, dont M. de Thou fait mention tout auſſi-tôt comme d'un Théologien beaucoup plus envenimé contre l'Egliſe Romaine & contre le Pape, auroient ſigné très-ſincerement cette confeſſion de Foi de Zanchius; elle n'eſt donc point une bonne preuve que Zanchius différât des autres Miniſtres. P. BAYLE.

(1) *In vita David. Parei p. m.* 29.

(2) *Melch. Adam. in vit. Theol. exter. p.* 249.

(3) *Melch. Adam. in vit. Theol. Germ. p.* 242.

(4) Elle eſt la premiere du ſecond livre des Lettres de Zanchius.

même ſujet, & fut nommé pour lui ſucceder, lorſqu'en 1554. ce Docteur Proteſtant fut appellé en Angleterre. Il profeſſa enſuite à Chiavennes dans le païs des Griſons; de-là à Bâle, où il reſta juſqu'à l'an 1578. & enfin à Spire; après quoi il alla mourir à Heidelberg le 19. de Novembre, âgé de ſoixante & quinze ans, & fut inhumé honorablement dans l'égliſe de Saint-Pierre. Il nous reſte de lui pluſieurs Ouvrages, qui ſeront des monumens éternels de ſon profond ſçavoir en matière de Théologie. Quelques-uns parurent dès ſon vivant, & les autres ont été mis au jour après ſa mort par ſes fils. Il traita toûjours les points de doctrine avec beaucoup de modération, & ne ſe montra jamais éloigné de ſe prêter à la paix de l'Egliſe. Il n'en faut point d'autre preuve que la profeſſion de foi qu'il addreſſa, à l'âge de ſoixante ans, à Uliſſe Martinengue, Comte de Barco, & qu'il fit imprimer, tant en ſon nom, qu'au nom de toute ſa famille, par laquelle il proteſtoit: Qu'il ne s'étoit point ſeparé abſolument de l'Egliſe Romaine, ni dans tous les points de ſa doctrine; mais ſeulement dans les articles dans leſquels elle-même s'étoit éloignée de la doctrine des Apôtres, & de ſa première pureté: Que même il ne s'en étoit ſeparé que pour y rentrer dès qu'elle ſe ſeroit reformée ſur le modèle de la primitive Egliſe; prêt en ce cas à ſe réünir, & à communiquer en tout avec elle: Qu'au reſte il prioit de tout ſon cœur la divine bonté, que ce changement arrivât; puiſqu'il n'y avoit rien que dût ſouhaiter avec plus d'ardeur un citoyen zèlé pour ſa patrie, que de vivre & de mourir dans le même lieu où il avoit été régénéré par les eaux ſacrées du bâtême, pourvû que Dieu & la conſcience n'y fuſſent point offenſés.

Jaques André.

L'Allemagne perdit encore cette année un ennemi du Pape & de l'Egliſe Romaine, beaucoup plus violent que celui dont je viens de parler; ce fut Jaques André, qui avoit ſuccedé à Jean Brentius, ou Brentzen, dans la charge de Chancelier & Recteur de l'Univerſité de Tubingen. Il entra ſouvent en lice avec les Miniſtres de Geneve; il avoit eu même cinq ans auparavant une diſpute à Montbeliard avec Théodore de Beze. Il s'étoit encore trouvé depuis peu à la conférence qui ſe tenoit à Bade, & dont l'ouverture s'étoit faite ſur la fin de l'année précedente; & avoit diſputé en préſence de Jaques Marquis de Bade, contre Jean Piſtorius. Mais n'ayant pas réüſſi comme il l'eſpéroit, à peine fut-il de retour chez lui, qu'il mourut au commencement de Janvier, ou de chagrin, ou de vieilleſſe & de fatigues.

Jaques Marquis de Bade.

D'un autre côté, après la clôture des conférences, le Marquis de Bade chaſſa de tous les païs de ſa dépendance les Miniſtres de la Confeſſion d'Augsbourg, & y rétablit la Religion de ſes ancêtres; mais ce changement ne fut pas de longue durée. Peu de tems après il fut attaqué de la diſſenterie, & mourut le 7. d'Août, laiſſant enceinte Eliſabeth, fille de Floris Baron de Culembourg en Hollande ſon épouſe. Cette Princeſſe, quelque tems après, mit au monde Erneſt-Jaques, héritier du Marquiſat. En même tems le Prince Erneſt-Fréderic de Bade, oncle du feu Marquis, s'étant mis en poſſeſſion de la tutelle, chaſſa à ſon tour tous les Catholiques de ce petit Etat, & rappella ſur le champ les Miniſtres Luthériens.

Nicodeme

Je ne dois pas non plus paſſer ſous ſilence Nicodeme Friſchlin, né à Pa-

ling,

Friſchlin.

ling, très-petite mais ancienne ville de Suabe. Je crois cependant devoir ici prévenir mes Lecteurs ſur ce qui le regarde. C'étoit un homme d'eſprit, bon Poëte, habile Aſtronome; mais ſi dérangé, & ſi peu maître de ſa langue, qu'il ternit par ce mauvais endroit la réputation qu'il avoit acquiſe par ſes autres bonnes qualités. Par ſes vices il ruina ſa fortune, & mourut enfin d'une manière tout-à-fait indigne d'un homme de Lettres. En effet, après avoir travaillé pluſieurs années à l'éducation de la jeuneſſe à Gratz en Stirie; à Laboch en Carniole, tandis que les Miniſtres de la Confeſſion d'Augsbourg étoient tolérés dans ces Provinces qui apartiennent à la maiſon d'Autriche; puis à Fribourg en Briſgaw; & enfin à Brunſwic en Saxe; de retour en Suabe, il eut à peine continué quelque tems à profeſſer dans l'Univerſité de Tubingen, que ſa mauvaiſe langue le fit arrêter. Il fut enfermé ſous bonne garde dans le château d'Hohen-Aurach, apartenant au Duc de Wirtemberg, d'où ayant voulu ſe ſauver à la faveur d'une corde, le long de laquelle il ſe laiſſoit gliſſer, elle caſſa, & le malheureux Friſchlin tombant de rocher en rocher, mourut miſérablement les os briſés, le dernier jour de Novembre, à peine à l'âge de quarante quatre ans.

François de Salinas.

Je finirai par François de Salinas & Ambroiſe Moralez. Salinas, né à Burgos, de Jean Salinas, qui avoit été autrefois dans les finances ſous le regne de Charles V. avoit à peine dix ans qu'il perdit la vûë. Comparable en ce point avec Didyme d'Alexandrie, doüé d'un heureux naturel, il ſçut ſi bien ſe dédommager de l'avantage que cet accident lui avoit ôté, que non ſeulement il apprit parfaitement le Grec & le Latin; mais devint encore très-habile dans les Mathématiques, ſur-tout dans la Muſique, ſur laquelle il nous reſte de lui pluſieurs ouvrages ſi eſtimés des connoiſſeurs, qu'à peine peut-on s'imaginer que l'eſprit de l'homme ait pû ſeul pénétrer juſques-là. Ces occupations ſérieuſes ne l'empêcherent cependant pas de s'appliquer auſſi à la Poëſie; & il traduiſit aſſez heureuſement en ſa langue quelques piéces du Poëte Martial, qui avoit été Eſpagnol comme lui. Il fut eſtimé de Paul IV. & du fameux Duc d'Albe, qui pendant ſa Viceroyauté de Naples lui donna la riche Abbaye de Saint-Pancrace. D. Juan-Alvarez de Tolede, Gaſpard de Quiroga, D. Rodrigue de Caſtro, & le Cardinal de Granvelle furent en liaiſon avec lui; mais la conformité des inclinations & des ſentimens lui fit lier ſur-tout une amitié fort étroite avec Louis de Leon, de l'Ordre des Hermites de Saint-Auguſtin, qui expliquoit l'Ecriture Sainte dans l'Univerſité de Salamanque, & dont il nous reſte un Commentaire fort ſçavant ſur le Cantique des Cantiques. Ce fut-là qu'il vieillit dans l'exercice de ſa charge de Profeſſeur en Muſique, & mourut enfin au mois de Février, âgé de ſoixante & dix ſept ans.

Ambroiſe Moralez.

A l'égard de Moralez, il étoit de Cordouë, fils d'Antoine Moralez Médecin très-eſtimé; & il ſe diſtingua ſur-tout par ſon habileté dans les belles Lettres, & par les recherches ſçavantes qu'il fit au ſujet des antiquités de ſon païs. Il étoit entré d'abord dans l'Ordre des Dominicains; mais il en fut chaſſé, parce que, par un zèle furieux & mal entendu, pour arrêter les effets de la concupiſcence, il avoit imité Origene. Il reprit donc alors ſes premières occupations; profeſſa l'éloquence à Alcala, où il avoit fait ſes études, & enrichit l'Hiſtoire de ſon païs de pluſieurs obſervations qu'il donna au public, & par la continuation de celle qu'avoit commencée Florian d'Occampo (1), qu'il conduiſit juſqu'à la mort de Bermudo III. Roi de Leon, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'an 1037. Enfin il mourut cette année dans cette Univerſité, âgé de plus de ſoixante ans.

Marc Bragadino.

Marc Bragadino, ſurnommé *Mamugna*, mourut au mois d'Août, d'une manière digne de la vie qu'il avoit menée juſqu'alors. Il étoit natif de l'Iſle de Candie, & originaire d'une famille Venitienne dont il portoit le nom. D'abord il s'étoit fait Capucin; mais ayant enſuite quitté le froc, il avoit eu l'adreſſe de ſe faire un grand nom par les préſtiges dont il ſe ſervoit; vivant dans le faſte, & voulant faire croire qu'il avoit le ſecret de faire de l'or. Il avoit même fait l'épreuve de ſon ſecret à Veniſe, dans le palais de Jaques Contarini, noble Venitien, en préſence de qui il changea le Mercure en or, mais en petite quantité; ce qui attira un concours de monde étonnant à Padouë, où il s'étoit retiré, juſqu'à ce que les artifices & la vie déreglée de cet Impoſteur s'étant découverts inſenſiblement, il prit la fuite, & paſſa à la Cour de Bâviere. Voulant y continuer à faire le même manege, il fut arrêté par ordre du Duc, & eut la tête tranchée à Munich. On tua en même tems à coups d'arquebuſes deux chiens noirs qui le ſuivoient, & qu'on croyoit être deux démons familiers, dont il ſe ſervoit pour amuſer le monde par ſes préſtiges.

---

(1) Ou *de l'Ocampo.*

Fin du quatrevingt dix neuvième Livre.

HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENTIE'ME.

SOMMAIRE.

SUite des affaires de Flandre. Priſe de Rhinberg par le Comte Charles de Mansfeld. Mutinerie des troupes Eſpagnoles. Secours envoyés au Roi par les Etats & par la Reine d'Angleterre. Breda ſurpris par le Prince d'Orange. Il forme le ſiége de Nimegue, & change le ſiége en blocus à l'arrivée du Comte de Mansfeld. Guerre en Friſe. Exploits du Prince Maurice dans cette Province, après le départ du Duc de Parme pour entrer en France. Tentative des Eſpagnols ſur Lochem. Aſſemblée des Cercles du Rhin & de Saxe à Cologne, & enſuite à Francfort. Réponſe des Etats à leurs Députés. Sentiment de Champigny au ſujet de l'expédition des Eſpagnols en France. Mort d'Emanuel de Lalain Marquis de Renty, & de Guillaume de Lalain Comte d'Hooghſtrate. Affaires du Nord. Les Plénipotentiaires de Suede & de Moſcovie traitent ſans ſuccès d'un accommodement. Les hoſtilités recommencent. Hoſtilités des Turcs contre la Pologne, au ſujet des courſes des Coſaques. L'Ambaſſadeur d'Angleterre accommode ce différend. Mort de Charles Archiduc d'Autriche. Mort du Pape Sixte V. Son caractère & ſon éloge. Election d'Urbain VII. Sa mort. Diviſion dans le Conclave. Election du Cardinal Sfondrate, qui prend le nom de Grégoire XIV. Son caractère. Lettre du Duc de Luxembourg aux Cardinaux aſſemblés dans le Conclave; & au nouveau Pape. Excès commis par les bandits pendant l'interregne. Alfonſe Picolomini ſe met à leur tête. Sa fin malheureuſe. Famine dans Rome & dans les environs. Affaire du Duché de Ferrare. Le Duc Alfonſe négocie à Rome ſans ſuccès. Jerôme Lippomani, Baile de Veniſe à la Porte, eſt ſoupçonné d'intelligence avec les Turcs. Son rappel & ſa mort. Décret du Sénat de Veniſe contre les Jéſuites de Padouë. Renouvellement de la guerre entre le Grand-Seigneur & la Perſe. Diſgrace de Sinan, Grand-Vizir. Le Bacha Ferhat obtient ſa place. Affaires de Pologne. Ambaſſade des Tartares au Roi Sigiſmond. Réhabilitation de Chriſtophle Sborowski. Projet d'accommodement entre la maiſon d'Autriche & la Pologne, au moyen du mariage du Roi Sigiſmond avec l'Archiducheſſe Anne, ſœur de l'Empereur. Sédition à Cracovie au ſujet de la Religion.

Mauvais ſuccès des Suedois contre les Moſcovites. Aſſemblée des villes Anſéatiques à Lubec. Suite des affaires de Flandre. Turnbout & Weſterloo ſurpris par les troupes des Etats. Priſe de Zutphen & de Deventer par le Prince Maurice. Il ſe rend maître de Hulſt. Expédition des Anglois contre la flote d'Eſpagne revenant des Indes. Morts illuſtres; de Jean Comte d'Oſtfriſe; de Chriſtian Electeur de Saxe; de Bernard de Waldec Evêque d'Oſnabrug; de Jaques Amyot; d'Antoine Chandieu; de Hugue Doneau; d'Adolphe de Meetkerke, de Victor Ghiſlin; du Cardinal Antoine Caraſſe; de Henri Gravius; de Laurence Strozzi.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Emanuel van Meteren; Céſar Campana; Jean Petit; les Lettres de Fréderic Perrenot; David Chytrée; Antoine Cicarelli; Mutio Panſa; Dominique Fontana; Les Lettres de François de Luxembourg; les Actes publiés; Antoine Ricoboni.

HENRI IV. 1590. Affaires des Païs-bas.

LEs affaires des Eſpagnols, qui étoient déja en mauvais état dans les Païs-bas avant que le Duc de Parme vînt en France, ſouffrirent beaucoup de l'abſence de ce Prince. Au commencement de l'année quelques Officiers des troupes de Schenk, mort depuis peu, qui deſcendoient le Rhin pour porter de l'argent à Arnheim, furent arrêtés par Snater, l'un des trois Gouverneurs de Nimegue.

Sur la fin de Janvier, Rhinberg, ville de l'Electorat de Cologne, ſe voyant ſans eſpérance de ſecours, après le malheur arrivé au Comte de Meurs, comme nous l'avons rapporté ci-deſſus, ſe rendit au Comte de Mansfeld à des conditions très-honorables; on permit à la garniſon de ſortir avec armes & bagages, tambour battant, enſeignes déployées, méches allumées, & balles en bouche. Cette derniere conquête fut le terme fatal du bonheur des Eſpagnols; & dans la ſuite tout leur devint contraire.

En effet le regiment Eſpagnol que commandoit Emanuel de Vega, & qu'on avoit fait venir depuis peu de Friſe, ſe révolta bientôt après, à cauſe de pluſieurs mois de ſolde qui lui étoient dûs. Les ſéditieux s'emparerent de Courtrai, dans le tems que les habitans aſſiſtoient tranquillement, & ſans ſe douter de rien, au dernier ſupplice de deux criminels qui avoient été au ſervice des Etats Généraux, & qu'on avoit condamnés à être brûlés. Dans la ſuite ils pillerent Herentals, Dieſt & Leewe; mais ils s'appaiſerent ſur la propoſition qu'on leur fit de les mener en France. Ces ſoldats avides de butin, & plus encore de gloire, promirent de ſuivre le Duc de Mayenne, qui étoit venu trouver le Duc de Parme pour lui demander des troupes.

Depuis que Jean Richardot étoit revenu d'Eſpagne, on avoit ſemblé abandonner les affaires de Flandre, pour ne ſonger qu'à cette expédition, dont on faiſoit depuis long-tems les préparatifs.

Secours envoyé au Roi par les Provinces-Unies.

Les Etats Généraux des Provinces-Unies, & Maurice de Naſſau Généraliſſime de leurs troupes, perſuadés qu'il faloit profiter de cette occaſion, ſe préparerent auſſi de leur côté à continuer la guerre avec plus d'ardeur qu'auparavant. Convaincus qu'il étoit de leur intérêt que le Roi réüſsît dans ſes projets, ils lui envoyerent des proviſions de guerre & cent mille francs, avec une ambaſſade honorable, dont Brederode & Juſtin de Naſſau, Amiral de Zelande, furent chargés.

Et par la Reine d'Angleterre.

Dans le même tems, Eliſabeth Reine d'Angleterre envoya auſſi fort à propos au ſecours du Roi quatre mille Anglois, commandés par le Baron de Willoughby, avec deux cens mille francs. L'heureux ſuccès de l'entrepriſe formée ſur Breda en Brabant anima encore davantage les Etats Généraux. Cette ville, qui apartenoit aux Princes de la maiſon de Naſſau, eſt ſituée ſur la riviere de Merke, à trois lieuës de Hoogſtrate, à ſix de Boiſleduc, & à huit d'Anvers. Ses richeſſes & la citadelle, ou plutôt le palais que Henri de Naſſau y avoit fait bâtir, la rendoient une des villes des plus conſiderables de la Province. Paul Antoine, pere du Capitaine Lanciavecchia (à qui l'on avoit donné le même ſurnom qu'au Capitaine Edouard, Gouverneur de Gertruidenberg) étoit dans la citadelle avec cent hommes de pied. Il y avoit en garniſon dans la ville cinq compagnies d'Infanterie Italienne, ſous la conduite de François Marquis de Vintimiglia, de Céſar Guerra, de Dominique Repetta, de Pierre-Jerôme Gratiani, & de Jaques Gianfigliazzi. Il y avoit encore ſoixante & dix Cavaliers de la cornette du Marquis du Guaſt, commandés par Tarlatino, de Citta di Caſtello.

Stratagême de Maurice pour ſurprendre Breda.

Maurice fut l'auteur du ſtratagême par lequel on ſurprit cette ville. On chargea un vaiſſeau, appellé l'Eſpérance, de tourbes, que faute de bois on brûle en ces païs-là. Ces tourbes ſont des morceaux de gazon qu'on tire des marécages. Maurice fit cacher deſſous ces tourbes ſoixante huit ſoldats, tirés des garniſons voiſines, & leur donna pour Chefs Jean Logier, Matthieu Helt, Jean de Fernel (1), & Gérard des Prez. Ils devoient tous obéïr à Charles de Heraugieres, brave Gentilhomme du Cambreſis, très-attaché au Prince Maurice, qui lui joignit pour le ſeconder Lambert Charles, homme d'expédition.

Quelques difficultés ſuſpendirent l'exécution du ſtratagême depuis le 25. de Février juſqu'au 3. de Mars, & ce retardement ſembla rallentir l'ardeur des ſoldats. Mais le courage de Heraugieres, qui partageoit le danger avec eux, les ſoutint & les anima. Le vaiſſeau étant arrivé par le canal aux pieds de la citadelle, Jerôme Roſſo & David Cremel furent envoyés par François-Marie Graſſo pour en faire la viſite : n'ayant trouvé que des tourbes, & le maître du vaiſſeau leur ayant donné quelque argent, ils retournerent au plutôt reprendre leur jeu, qu'ils n'avoient quitté qu'avec peine.

---

(1) Meteren le nomme, *de Fernez.*

Sur le ſoir il vint des portefaix pour décharger les tourbes dont la garniſon pouvoit avoir beſoin ; mais lorſqu'ils furent parvenus au plancher qui couvroit les ſoldats , le maître du vaiſſeau fit apporter du vin , & dit qu'on avoit aſſez travaillé , & qu'on acheveroit le reſte de l'ouvrage au clair de la lune. Le vaiſſeau faiſoit eau de tous côtés, ſoit qu'il fût uſé , ſoit que les glaces l'euſſent ouvert, les ſoldats qui étoient au fond de cale en ſouffroient beaucoup d'incommodité , & le froid les faiſoit touſſer pour la plûpart. Un d'entre eux ne pouvant étouffer ſa toux , & craignant de découvrir ſes compagnons par le bruit qu'il faiſoit, eut le courage de leur préſenter ſon épée , & les pria de la lui paſſer au travers du corps.

Pour empêcher qu'on ne les entendît , les matelots ſe mirent à agiter la pompe ſans diſcontinuation , pour vuider le fond de cale , & pomperent encore avec plus de violence & de bruit lorſque ces braves ſoldats ſortirent de l'endroit où ils étoient cachés. De Heraugieres les ayant exhortés à bien faire leur devoir, partagea ſa petite troupe en deux corps. Il donna la conduite de l'un aux Capitaines Lambert & Fernel, avec ordre d'aller attaquer le corps-de-garde poſté à la porte de la citadelle. De Heraugieres ſe mit à la tête de l'autre corps, prit par le derriere de l'arſenal, & marcha au corps-de-garde qui étoit à une des portes de la ville. Ayant été découvert en cet endroit, il fut contraint de commencer l'attaque , & tua de ſa main la ſentinelle. Alors un Enſeigne qui ſortit le bleſſa au bras : le petit nombre de ſoldats qui défendoient ce poſte ayant été repouſſés , les aſſaillans tirerent ſur eux par les trous des planches qui les enfermoient. Ces malheureux ſoldats voulurent ſe rendre ; mais comme on ne pouvoit pas perdre le tems à capituler on fit main baſſe ſur eux , & on les tua tous. Paul Antoine , au premiers bruit qu'il avoit entendu, s'étoit retiré dans l'intérieur de la citadelle, d'où il fit une ſortie à la tête de trente ſix hommes, ſur le corps que Lambert & Fernel commandoient. Ce dernier reçut une bleſſure dangereuſe ; mais Paul Antoine ayant été également bleſſé, ſe retira dans la citadelle avec un petit nombre de ſes gens. L'arrivée de Heraugieres, & la défaite du corps-de-garde qui étoit dans le grand baſtion, l'obligerent bien-tôt de ſe rendre, vie ſauve.

Maurice, qui attendoit l'iſſuë de l'entrepriſe, ſe préſenta pour entrer dans la citadelle, avec Philippe de Naſſau , les Comtes de Solms, François de Hueſda (1), Grand-maître de l'artillerie, Juſtin de Naſſau, François Veer, & avec un détachement de troupes d'élite : mais n'ayant pu entrer par la porte qui regarde la campagne, parce que tout étoit inondé & couvert de glaces , il paſſa avec ſes troupes par deſſus une paliſſade, près de l'écluſe où le vaiſſeau étoit abordé.

L'épouvante ſaiſit auſſi-tôt les ſoldats de la garniſon qui étoient dans la ville, & la diviſion ſe mit parmi eux. Tarlatino ſoutint d'un côté, que la Cavalerie ne pourroit combattre dans des ruës étroites ; de l'autre, Vincent Capra, Capitaine dans le regiment de Vintimiglia, tâcha de ranimer leur courage; il leur repréſenta la honte dont ils alloient ſe couvrir par leur lâcheté, & les conjura avec les termes les plus forts, de ne rien faire qui deshonorât le nom Italien, & qui ne répondît pas à l'opinion que le Duc de Parme avoit euë de leur valeur, en leur confiant la défenſe d'une place ſi importante. La crainte l'emporta; les uns s'enfuirent à Herentals, & les autres à Anvers.

---

(1) D'autres Hiſtoriens l'appellent *Verdoes*.

Punition des principaux Officiers.

Le Duc de Parme dans la ſuite tira une vengeance éclatante de la perte de Breda, cauſée par la lâcheté de ces Italiens. Céſar Guerra, Tarlatino & Gratiani furent punis à Bruxelles du dernier ſupplice. On pardonna à Vintimiglia en conſideration de ſon alliance avec le Duc de Terranova, Gouverneur du Milanez; on ſe contenta de lui ôter ſon regiment, pour le donner au Comte Vincent Capra.

Après la retraite des Italiens, les bourgeois capitulerent & ouvrirent leurs portes à Maurice, qui n'exigea d'eux que le payement de la ſolde de ſes troupes. Van der Noot, Capitaine des Gardes, ſe rendit maître de la maiſon de ville & de quelques endroits fortifiés. Maurice donna le gouvernement de la place à de Heraugieres qui avoit été chef de l'entrepriſe; & Lambert Charles fut nommé Sergent-Major de la garniſon. On fit frapper des Médailles pour conſerver le ſouvenir de cet évenement.

Après la priſe de Rhinberg, le Comte de Mansfeld étoit revenu à Anvers; le Duc de Parme lui donna ordre d'aſſiéger Sevenberg, petite ville ſituée à l'embouchure de la riviere de Merke au-deſſous de Breda, dans l'eſpérance de reprendre cette place, & pour s'oppoſer aux courſes des Hollandois. Sevenberg fut pris d'emblée, & tous les ſoldats de la garniſon furent maſſacrés avec la derniere inhumanité. Les Eſpagnols trouverent plus de réſiſtance dans le fort de Noordam, ſitué un peu plus bas. L'attaque du 8. de Mai fut inutile. Les aſſiégeans conſtruiſirent un pont, & firent venir un vaiſſeau où ils mirent du canon pour battre la place de plus près. Le pont fut emporté par le reflux de la mer, & ils firent une perte conſiderable. Cependant il entra dans le fort un ſecours de trois cens hommes, qui, joints avec la garniſon, ſoutinrent courageuſement un aſſaut général. Le vaiſſeau fut ſur le point de périr à l'embouchure de la riviere; le Comte de Mansfeld perdit un grand nombre de ſoldats, avec les Capitaines Horace Fontana, de Modene, & Jean-François Pagano, de Naples. Alexandre Caffarelli, Romain, & Horace Galeotto, Napolitain, furent dangereuſement bleſſés.

Les Eſpagnols aſſiégent inutilement le fort de Noordam.

Le Comte de Mansfeld, voyant le peu de ſuccès de ſes attaques, ſe contenta de faire bâtir dans le même endroit un fort, où il mit quatre cens hommes en garniſon, & marcha vers la Gueldre, où il avoit ordre de paſſer en diligence pour s'oppoſer à Maurice, qui y faiſoit vivement la guerre. Dans le tems qu'il ſe diſpoſoit à partir, les ſoldats de la garniſon de Breda firent mal à propos une ſortie, & tomberent ſur un détachement commandé par Decio Manfredi, de Reggio, qui les attendoit de pied ferme. Ayant été repouſſés avec perte, ils voulurent ſe retirer; mais on leur coupa le chemin de la retraite, & Corneille Gaſparini, de Lucques, les pourſuivit vivement, ils perdirent 120. hommes, & le reſte ne ſe retira dans Breda qu'en prenant honteuſement la fuite.

Siége de Nimegue par le Prince Maurice.

Après avoir tenté inutilement de ſurprendre Nimegue en pétardant la porte de Hezel, Maurice attaquoit cette place à force ouverte, & en preſſoit vivement le ſiége. Cette capitale du païs de Gueldre eſt ſituée ſur le Wahl, qui eſt un bras du Rhin. Manſfeld parut au commencement de Juin à la vûë du camp des aſſiégeans, avec une armée de ſept mille hommes de pied & de deux mille chevaux. Maurice avoit déja fait battre les murs de la place, & la tour de Saint-Etienne étoit fort ébranlée, ayant eſſuyé plus de trois mille coups de canon. L'arrivée de Manſfeld obligea les Hollandois de diſcontinuer peu-à-peu leurs attaques. Ils bâtirent à la hâte dans un endroit peu éloigné un fort, à qui ils donnerent le nom de Knodſenbourg, à cauſe des longs bâtons qu'on mit dans ce fort, & dont ils devoient ſe ſervir, diſoient-ils, pour dompter les habitans de Nimegue. Le Capitaine Gerard de Jonghe y fut mis en garniſon avec quatre cens ſoldats & de l'artillerie.

Il change le ſiége en blocus à l'arrivée de Manſfeld.

C'eſt ainſi que le Wahl devint comme la frontiere des Provinces-Unies, & que la Betuwe ſe vit affranchie des contributions que les Eſpagnols avoient coûtume d'y lever. Pour empêcher l'abord de leurs vaiſſeaux, on fortifia tous les châteaux qui étoient depuis l'Iſle de Bommel juſqu'à Tolhuis, autrement le fort de Schenk dont nous avons déja parlé: car le bruit couroit que Manſfeld, qui, ſe voyant le plus foible, s'étoit retiré dans le païs de Liége, devoit repaſſer au plutôt le Wahl avec de nouvelles troupes. Dans le même tems les Etats Généraux, pour la commodité de la navigation, firent creuſer au milieu du païs de Betuwe, au-deſſous de Nimegue, un canal qui joignoit le Rhin au Wahl: on éleva un fort pour défendre ce nouvel ouvrage; enſorte qu'en prenant au-deſſous de Nimegue, on pourroit naviger des deux côtés ſur le fleuve. Ce canal & les digues qui regnoient tout au long, mettoient à couvert le païs de Betuwe juſqu'à Dordrecht, & le garantiſſoient des inondations. Le Comte de Solms fit auſſi bâtir un autre fort dans l'Iſle de Voorn, près de H[illegible]erden au-deſſus de Bommel.

Canal creuſé par l'ordre des Etats Généraux.

Les Etats de Gueldre déferent le gouvernement de leur païs au Prince Maurice.

Tant d'actions pleines de valeur, & tous ces ouvrages faits & conduits avec tant de ſageſſe & d'induſtrie, firent beaucoup d'honneur à Maurice, & engagerent les peuples de Gueldre, touchés du mérite de ce Prince, à lui déférer le gouvernement de leur païs, pour s'oppoſer à Marc de Rie Marquis de Varambon, Gouverneur de ce Duché pour le Roi d'Eſpagne.

Comme François Verdugo étoit dans la Friſe ſans argent & ſans troupes, le Duc de Parme jugea à propos de lui envoyer Herman Comte de Bergh, avec vingt deux compagnies d'Infanterie Eſpagnole & Flamande, & cinq cornettes de Cavalerie. Avec ce renfort Verdugo ſe rendit maître du fort d'Immetiel, & alla camper à Nieuziel; ce qui mécontenta beaucoup les habitans de Groningue, qui ſe plaignirent qu'on attentoit à leur liberté. D'un autre côté, Guillaume de Naſſau fit de nouvelles levées au nom des

Etats Généraux; & ayant encore reçû un renfort de cinq cens chevaux que lui amena le Comte d'Eberſtein par l'ordre de Maurice, il ſe retrancha à Collum. Les deux partis reſterent enſuite dans l'inaction, & ſe contenterent de faire des courſes dans la Weſtphalie, dans les diocèſes de Munſter & de Paderborn, & dans les Etats de Cologne & de Cléves. Mais les ſoldats Eſpagnols, toûjours prêts à ſe mutiner, pouſſerent leurs brigandages plus loin que les Hollandois: comme on ne les avoit point payés depuis pluſieurs mois, ils ſe crurent autoriſés à piller, & à ſubſiſter aux dépens des peuples de ces Provinces.

Exploits du Prince Maurice après le depart de Mansfeld.

Dans le même tems le Duc de Parme entra en France par les ordres du Roi d'Eſpagne. Avant de partir, il rappella de la Gueldre le Comte Charles de Mansfeld, pour venir ſecourir, pendant ſon abſence, le Comte Pierre-Erneſt. Charles, avant de ſortir de Gueldre, avoit fortifié le fort de Dodendaal, dont il avoit confié la défenſe à Boeille, natif d'Amſterdam; mais Maurice, après avoir ſuivi en queuë le Comte qui ſe retiroit, & harcelé continuellement ſon arriere-garde, ſe rendit maître à diſcrétion de ce fort, ſur la fin de Juillet, dans un tems que le marais qui faiſoit ſa principale défenſe étoit à ſec.

Boeille fut puni du dernier ſupplice, comme traître à ſa patrie; car il étoit Hollandois; & l'on renvoya le reſte de la garniſon.

En Brabant, les garniſons de Berghen-op-Zoom & de Breda s'étant jointes enſemble, pillerent Geelle, & eurent l'audace de venir juſqu'aux portes d'Anvers, où elles jetterent la terreur. Dans le même tems Thienen (1) fut ſaccagé.

Dans le mois de Septembre Maurice ſe mit à la tête d'un détachement de troupes d'élite, dans le deſſein d'attaquer les forts que les ennemis avoient élevés ſur les bords du Rhin & de la Meuſe. Le fort d'Hemert fut pris le 27. du même mois; ſix jours après, le château de Heyl dans l'Iſle de Bommel ſe rendit, & le fort de Burick, ſitué vis-à-vis de Weſel eut enſuite le même ſort. Ces heureux ſuccès furent ſuivis de la priſe de Grave, dans le Duché de Cléves, où il y a un fameux couvent de Chartreux. Peu après, Maurice emporta de vive force le château de Luttekenhoven, que les habitans du païs reprirent; mais dont les Anglois s'emparerent une ſeconde fois. Maurice entra enſuite dans le Brabant, où il ſe rendit maître de Roſendaal, & du fort de Ter-Heyden, que Mansfeld avoit depuis peu fait conſtruire à l'embouchure de la riviere de Breda, & le fit démolir. Steenberghe lui ouvrit ſes portes. Ayant enſuite envoyé un détachement des garniſons de Berghen-op-Zoom & de Breda pour faire des courſes dans la Campigne (2), ces troupes eſcaladerent Tillemont, grande ville qu'on abandonna après l'avoir pillée, parce qu'on ne pouvoit la conſerver. Le Prince mit enſuite en quartier d'hyver ſon armée, qui s'étoit chargée de butin dans toutes ces expéditions.

Les habitans de Venlo chaſſent les troupes qui

Les habitans de Venlo ſur la Meuſe, en Gueldre, ne pouvant plus ſouffrir la garniſon Allemande & Italienne qui étoit dans leur ville, formerent le deſſein de ſe mettre en liberté, & de briſer le joug qui les accabloit; mais étoient en garniſon dans leur ville.

---

(1) Ou *Tillemont.*

(2) Ou *Kempenland.*

mais comme ils étoient trop foibles pour attaquer ces ſoldats tandis qu'ils ſeroient unis enſemble, ils eurent recours à un ſtratagême, & jetterent la diviſion entre les deux Nations. Ils firent entendre aux Allemans, que les Italiens les mépriſoient & les traitoient d'yvrognes, qu'ils s'emparoient des meilleurs logemens, & laiſſoient les mauvais aux Allemans, comme à une nation vile & mal-propre; qu'enfin ils parloient mal d'eux en toute occaſion. Ce rapport irrita extrêmement les Allemans, qui promirent aux principaux habitans qui conduiſoient l'entrepriſe, que s'ils ne ſe joignoient à la bourgeoiſie lorſqu'on attaqueroit les Italiens, ils reſteroient du moins neutres, & ne ſeroient que ſpectateurs du combat.

Ainſi les bourgeois n'ayant rien à craindre du côté des Allemans, prirent les armes, & ayant mis des corps-de-garde dans les places, ils firent ſignifier par un trompette aux Italiens, de ſortir de la ville ſous peine de mort. Ces derniers ſe voyant abandonnés par les Allemans, enleverent leurs bagages & ſe retirerent. Les Allemans étant trop foibles pour réſiſter aux bourgeois, que ce premier ſuccès avoit animés, furent auſſi obligés de ſortir de Venlo après avoir reçû pluſieurs outrages. Le Capitaine Butinghe (1), Lieutenant du Marquis de Renty, étoit alors à Bruxelles, pour demander l'argent néceſſaire au payement de la garniſon. Dès que les habitans l'eurent chaſſée, ils écrivirent au Comte Pierre-Erneſt de Mansfeld; l'inſolence du ſoldat dans une ville libre leur ſervit de prétexte pour excuſer une action ſi hardie, & ils promirent de demeurer toujours fidèles au Roi.

Vaine tentative des Eſpagnols ſur Lochem.

Dans le même tems les Eſpagnols tenterent de ſurprendre par un ſtratagême Lochem, ville de Gueldre, ſituée ſur la riviere de Berkel, à deux lieuës de Zutfen. Ils firent entrer dans la place trois chariots chargés de foin, & ſuivis par des ſoldats déguiſés en païſans, avec des fourches à la main. Mais le premier chariot s'étant arrêté ſous la herſe du pont-levis, les gardes prirent quelques bottes de foin, & ayant découvert le pied d'un de ceux qui y étoient cachés, ils coururent auſſi-tôt aux armes. Les ſoldats Eſpagnols, quoique découverts plus tôt qu'ils ne s'y attendoient, ſortirent des chariots, & tuerent la ſentinelle. François Ballochi, Sergent-Major, accourut, avant que la Cavalerie Eſpagnole qui devoit les ſoutenir fût arrivée; ils furent chaſſés au-delà du pont, & le Sergent-Major de Zutfen, auteur de cette entrepriſe, fut tué dans la ville.

Les Eſpagnols, pour ſe rendre maîtres de la Meuſe, avoient bâti un château à Huy, petite ville qui n'eſt qu'à cinq lieuës de Liége; un torrent voiſin qui eſt ſouvent groſſi par les pluyes, & qui va ſe jetter dans le fleuve avec beaucoup d'impétuoſité, lui a donné ſon nom: cette place eſt encore fortifiée par la Meuſe, qui l'arroſe de deux côtés. Grobendonk la défendoit avec cent hommes de garniſon; mais n'eſpérant aucun ſecours, il ſe rendit vie ſauve, & laiſſa entre les mains du vainqueur ſes bagages, & un butin conſidérable qu'il avoit fait en pillant tous les païs circonvoiſins.

Deſſein du Prince Maurice ſur Dunkerque.

D'un autre côté Maurice entra dans la Province de Flandre avec trois mille hommes de pied & mille chevaux, pour attaquer Dunkerque, que Ni-

---

(1) Meteren l'appelle *Benting*.

Nicolas Meetkerke, fils du Préſident Adolfe, ſe propoſoit d'eſcalader pendant la nuit; mais un vent contraire, quelque retardement au-delà de l'heure fixée pour l'exécution, & d'autres obſtacles, firent découvrir & échoüer l'entrepriſe. Les ſoldats firent une deſcente; le Comte de Solms, Veer, & Meetkerke, qui étoient venus par terre, reçurent quelques légeres bleſſures. Six jours après, la garniſon d'Oſtende ſurprit Oudenbourg, où il y avoit quatre cens hommes de garniſon, pillerent cette place, & y mirent le feu.

Maurice ne voulut pas que la marche qu'il avoit faite pour ſurprendre Dunkerque fût tout-à-fait inutile; il ordonna donc à cinq vaiſſeaux très-bien équipés, qui l'avoient ſuivi dans cette expédition, de croiſer ſur les côtes de France, & d'y chercher quelque bâtiment ennemi pour le combattre. Cloyer commandoit en qualité d'Amiral; il avoit Cales pour Lieutenant, Everard de Bont (1), & Pierre Leynſen ſervoient auſſi ſur cette eſcadre. Ils découvrirent ſur la côte de Normandie, & attaquerent un vaiſſeau de deux cens tonneaux, qui apartenoit à André de Brancas de Villars, Gouverneur du Havre de Grace pour la Ligue; ils s'en emparerent après un combat obſtiné; mais le feu s'y mit par hazard, & le ſoldat victorieux étant plus occupé à piller qu'à ſ'oppoſer à l'incendie, le vaiſſeau fut entierement brûlé. Ce funeſte accident fit périr preſque tous les priſonniers, & il ne s'en ſauva que douze. Cela ſe paſſa le 15. d'Octobre.

Diéte d'Allemagne.

Enfin les fréquentes plaintes des peuples de la frontiere d'Allemagne, fatigués par tant de courſes & de ravages, engagerent leurs Princes à indiquer à Cologne une Diéte des Cercles du Rhin & des Etats de Saxe. On y entendit les députés de Weſtphalie & du Duc de Cléves, qui y expoſerent toutes les courſes que Verdugo & Emanuel Vega avoient faites dans le diocèſe de Munſter & dans le Comté de Bentheim; les ravages de Charles de Mansfeld dans le Duché de Juliers & dans le Comté de Lippe; & ceux de Jean-Manrique de Lara dans le diocèſe de Cologne. Ils ſe plaignirent auſſi des Etats Généraux, dont les troupes cauſoient de grands dommages ſur les terres de leurs voiſins.

De ſi juſtes plaintes firent alors peu d'impreſſion; le crédit du Roi d'Eſpagne & de ceux qui lui étoient attachés l'emporta; ainſi l'on indiqua une autre Diéte à Francfort-ſur-le-Mein. Cependant on envoya des députés au Duc de Parme & aux Etats Généraux des Provinces-Unies pour les engager à démolir les forts qu'ils avoient fait bâtir, & à rendre ceux dont ils s'étoient emparés dans les païs du Rhin à l'occaſion de cette guerre; & pour leur dénoncer que les Ordres de l'Empire prendroient de juſtes meſures dans la Diéte prochaine, pour contraindre par la force des armes, ceux qui refuſeroient de faire la reſtitution des places uſurpées.

Réponſe des Etats Généraux aux plaintes des Princes de l'Empire.

Les députés allerent d'abord à Bruxelles, où les Miniſtres Eſpagnols ne leur donnerent que des paroles. Ils paſſerent enſuite en Hollande, & eurent audience à la Haye le 13. d'Août. Ayant expoſé le ſujet de leur ambaſſade, les Etats Généraux les remercierent dans les termes les plus honorables, & leur répondirent le 23. de Septembre, qu'ils étoient fâchés de ce que

---

(1) Meteren l'appelle de *Bout*.

leurs voiſins ſouffroient de la guerre qui ſe faiſoit dans les Païs-bas; mais qu'on devoit plutôt plaindre la ſituation où étoient les Etats Généraux, que les accuſer d'être les auteurs de toutes ces calamités: Qu'il n'étoit pas étonnant que, la faction Eſpagnole ayant allumé un funeſte incendie dans les Païs-bas, il ſe répandît quelque étincelle de ce feu dans les païs voiſins: Qu'ils déſavoüoient tout ce qui s'étoit fait contre leurs Edits, & contre les regles de la diſcipline militaire qu'ils avoient eux-mêmes établies; mais qu'il étoit impoſſible de faire obſerver exactement dans une guerre civile: Qu'on devoit excuſer la conduite des Etats, dont la cauſe étoit ſi juſte, & qui en défendant leurs païs, travailloient pour le ſalut commun de tous leurs voiſins: Qu'autrement il faudroit fléchir ſous le joug le plus dur & le plus cruel. „ Qu'y a-t-il, continuerent-ils, de plus inſupportable
„ pour des peuples libres que cette Inquiſition, digne invention de la barbarie
„ des Sarazins & des Maures (1), & que l'Eſpagne veut introduire
„ ſous un faux prétexte de Religion? Qu'y a-t-il de plus impie que de
„ défendre aux fidéles l'uſage de la parole de Dieu & la lecture de l'Ecriture
„ Sainte, pour y ſubſtituer des condamnations de propoſitions & des
„ anathêmes, afin d'impoſer aux ſimples; que d'établir une juriſdiction altérée
„ de ſang, des formules de jugement inuſitées, & un tribunal qui
„ ſappe tous les fondemens de la liberté Chrétienne? A quoi tendent toutes
„ ces nouveautés? Le monde entier en connoît à préſent les motifs
„ odieux. On veut abolir les droits les plus ſacrés, les privileges, les libertés,
„ les coûtumes & les loix des Peuples. L'Eſpagne tend toûjours
„ à la Monarchie univerſelle, projet ancien & monſtrueux qui a déja coûté
„ tant de ſang à l'Allemagne. Voilà les motifs de l'érection faite en
„ Flandre depuis quelques années de ce grand nombre d'Evêchés, enrichis
„ des biens enlevés à des monaſteres, que leur ancienneté devoit faire reſpecter;
„ & de l'oppreſſion de tant de Princes & de Seigneurs qui ont été
„ la victime de la tyrannie Eſpagnole.

„ Les Napolitains, les Milanois, les Grenadins, & les Indiens, nous ont
„ appris ce que doivent craindre les Peuples malheureux qui obéiſſent aux
„ Eſpagnols. Ils ont dépouillé Antoine Roi de Portugal (2). L'Angleterre
„ & l'Ecoſſe ont penſé ſuccomber ſous les différentes conſpirations formées
„ par eux contre ces Etats. Ils troublent encore à préſent l'Irlande.
„ Enfin leur ambition paroît au grand jour dans la guerre qu'ils ont
„ allumée en France, où ils ſoutiennent publiquement, que les Peuples
„ peuvent prendre les armes contre le légitime héritier de la couronne.
„ Quels attentats contre la Majeſté des Rois! Cependant ils oſent nous
„ reprocher que nous ſommes des criminels de lèze-Majeſté; nous qui n'avons
„ pris les armes que lorſque nous nous y ſommes vûs contraints par la
„ plus dure néceſſité, & après avoir employé inutilement les plus humbles
„ &

---

(1) L'idée de l'Inquiſition vient des Mahométans, qui ont établi & qui ſoutiennent leur Religion par la force des armes, & non par celle de la perſuaſion.

(2) Après la mort du Cardinal-Roi, Philippe II. s'empara du Portugal, au préjudice d'Antoine, qui à la vérité étoit bâtard.

,, & les plus reſpectueuſes remontrances, pour nous procurer la liberté de conſcience.

,, Il eſt donc injuſte de nous regarder comme des perturbateurs du repos public, & de nous accuſer de vouloir uſurper le bien d'autrui. Car en ce qui regarde le fort de Schenk, on a déja prouvé que Schenk, dont il porte le nom, l'a fait bâtir en Gueldre aux dépens des Etats Généraux, & qu'après la mort de cet Officier, nous avons fait de plus grandes dépenſes pour empêcher que cette place ne tombât entre les mains des Eſpagnols, qu'il ne nous en avoit coûté pour la faire conſtruire. On doit même être perſuadé que nous ne l'avons pas fait bâtir pour incommoder & vexer nos voiſins, mais ſeulement pour arrêter les courſes de nos ennemis.

,, Cependant nous ferons ceſſer les plaintes du Duc de Cléves, & nous le ſatisferons en tout ce qu'il demande, pourvû qu'on prenne de juſtes meſures pour la ſûreté & la défenſe de ce païs. Mais n'avons-nous pas droit de faire pour la conſervation de ce qui nous apartient, ce que ceux qui ſe plaignent des Etats Généraux promettent aux Eſpagnols de faire impunément pour envahir le bien d'autrui? Perſonne n'ignore qu'ils ont voulu ſurprendre depuis peu Goch & Rees, & perſonne ne s'eſt plaint de cet attentat.

,, D'ailleurs les Etats Généraux n'ont pas été les premiers à s'emparer de quelques places ſur leurs frontieres; leurs ennemis avoient déja oſé le faire avant eux. Car on ne doit pas nous imputer les démarches de Gebhard Truchſes, Electeur de Cologne; ce Prince a agi en ſon nom, & pour ſoutenir ſes droits particuliers. Quoique nous lui ayons donné quelques ſecours, comme il nous étoit permis de faire, & que nous ayons détourné l'orage qui étoit prêt à tomber ſur ſa tête, on ne peut pas dire néanmoins que nous ſoyons la cauſe des déſaſtres qui ont ſuivi cette funeſte guerre.

Ils ajoûterent, que les Etats Généraux s'étoient à la vérité rendus maîtres de Luttekenhoven & de Burik; mais qu'après avoir enlevé de force ces places à l'ennemi qui s'en étoit emparé, ils étoient prêts de les rendre aux Seigneurs à qui elles apartenoient, pourvû qu'on leur donnât des cautions ſuffiſantes: Qu'on devoit les excuſer, ſi, contraints par la néceſſité de défendre leur liberté, ils étoient quelquefois à charge à leurs voiſins: Qu'ils gardoient tous les menagemens poſſibles; & que pour prévenir les déſordres, ils payoient régulierement les ſoldats qui étoient à leur ſolde: Qu'au contraire l'Eſpagne ne faiſoit ſubſiſter ſes troupes qu'aux dépens des Peuples, & permettoit qu'elles demeuraſſent pendant des mois entiers dans des païs qui n'étoient point de ſa domination: Qu'il faloit encore les excuſer, s'ils avoient établi de nouveaux impôts, puiſque ſans cela il leur ſeroit impoſſible de continuer la guerre, & que l'Etat ne pourroit plus ſubſiſter; mais que de leur côté ils avoient quelques demandes à faire aux Princes & aux villes de l'Empire.

Ils repréſenterent donc, qu'on devoit reſtituer à la Dame de Walbourg, veuve du Comte de Meurs, les biens qu'on lui avoit enlevés par des voyes de fait, contre toute équité & contre les conſtitutions de l'Empire; & rendre juſtice, à leur recommandation, à la veuve d'un Seigneur qui avoit rendu de très-grands ſervices aux Etats Généraux. Nicolas Link, Secretaire de la ville de Cologne, avoit prié les Etats de faire obſerver la neutralité par cette Dame, & ils y avoient conſenti, à condition que le Sénat de Cologne preſſeroit l'Archévêque & le Chapitre, de rendre les biens de Walbourg, dont on s'étoit injuſtement emparé.

Plaintes des Etats contre les Liégeois.

Quant aux Liégeois, les Etats Généraux n'eurent pas les mêmes menagemens, & ils leur reprocherent vivement qu'ils donnoient retraite aux troupes Eſpagnoles: Qu'ils leur fourniſſoient des vivres: Que leur Evêque entretenoit une étroite liaiſon avec Philippe: Qu'ils perſécutoient les Proteſtans: Qu'ils faiſoient ſaiſir & confiſquoient les biens de ceux qui s'enrôloient au ſervice des Etats, & qu'au contraire ils laiſſoient impunis tous les crimes & les brigandages des Eſpagnols, & les favoriſoient autant qu'il leur étoit poſſible. Ainſi, quoique les Etats ne vouluſſent pas encore rompre entierement avec eux, cependant ils demanderent du tems pour delibérer ſur ce qu'ils avoient à faire.

Enfin les Liégeois ayant promis d'obſerver dans la ſuite une exacte neutralité, & donné des cautions ſuffiſantes de leurs promeſſes, les Etats Généraux leur accorderent la même grace, & leur permirent de faire leur commerce par Breda avec les Hollandois, à la charge de payer les impôts; dont cependant ils ſeroient exemts lorſqu'ils auroient été dépouillés par les garniſons Italiennes d'Herentals & de Dieſt, qui faiſoient ordinairement des courſes dans ce païs.

Progrès du Comte d'Eberſtein dans la Weſtphalie.

Quoique les Etats Généraux ſemblaſſent diſpoſés à évacuer les places dont ils s'étoient emparés, & à reparer les dommages que leurs troupes avoient faits ſur les terres de l'Empire; cependant Jean-Philippe Comte d'Eberſtein, qui étoit au ſervice de Maurice, entra en Weſtphalie au nom & ſous les auſpices de Gebhard Truchſes, & ſaccagea Schonvliet & Wambek, après avoir ravagé toute la campagne aux environs. Il taxa la Weſtphalie & Cologne à dix huit mille florins de contribution, en exigea onze mille de l'Evêque de Paderborn, & tira une grande ſomme d'argent de l'Evêque de Munſter.

L'Empereur Rodolphe, à l'exemple de l'Empereur Maximilien ſon pere, craignant de plus grands revers pour la maiſon d'Autriche, preſſoit vivement la concluſion du traité de Cologne, qui étoit demeuré en ſuſpens depuis pluſieurs années. Mais les Etats Généraux prierent S. M. I. de ne pas travailler inutilement à une négociation qui ne pouvoit avoir aucun ſuccès, & lui repréſentoient, pour excuſer leurs refus, que les Eſpagnols n'agiſſoient pas de bonne foi dans cette affaire, & qu'en offrant la paix, ils n'avoient d'autre but que de pallier leurs pernicieux deſſeins, comme les lettres que Guillaume de Saint-Clement écrivoit à Philippe, & qu'on avoit interceptées, le prouvoient manifeſtement. Cependant l'Empereur n'abandonna pas ſon entrepriſe, & nomma des Ambaſſadeurs pour ſe joindre à ceux des Princes, & renoüer une conférence qui avoit été tant de fois interrompuë.

Heureux ſucces des Hollandois.

Cette année qui fut ſi heureuſe pour les Etats Généraux, vit jetter les premiers fondemens de leur République, & finir l'autorité de Philippe ſur les Païs-bas. Pendant que les Eſpagnols alloient porter la guerre en France, les Hollandois devinrent plus hardis. Leur puiſſance égala bientôt leur courage; après s'être long-tems tenus ſur la défenſive, trop heureux d'abord de pouvoir repouſſer leurs ennemis, ils commencerent à les attaquer, & leur arracherent enfin les Provinces voiſines. La victoire les ſuivit preſque toûjours ſur mer & ſur terre, dans les ſiéges comme dans les batailles.

Les Flamans Royaliſtes étoient indignés de voir leurs forces employées à la conquête d'un Royaume étranger, tandis qu'on abandonnoit imprudemment leur païs, & ils prévoyoient que dans une guerre dont une aveugle ambition étoit le ſeul motif, les Eſpagnols n'auroient pas plus de ſuccès que les chiens d'Eſope, qui ayant vû des peaux ſur la ſurface de la mer, tenterent de la mettre à ſec, mais qui creverent à force de boire avant de parvenir à ces peaux. Ils les comparoient encore à cet autre chien d'Eſope, qui nageoit en portant à la gueule un morceau de viande; l'eau lui repréſentant ſa figure, il crut voir un autre chien avec ſa proye: trompé par cette fauſſe apparence, il laiſſa aller ce qu'il portoit, ſans pouvoir atteindre l'objet de ſa cupidité.

Sentimens de Perrenot de Champigny au ſujet de la politique des Eſpagnols.

Fréderic Perrenot de Champigny, frere du Cardinal de Granvelle, ſe ſervoit quelquefois de ces exemples avec beaucoup de liberté, comme je l'ai remarqué dans des lettres qu'on intercepta lorſque j'étois dans l'armée du Roi. Perrenot, qui avoit autant de prudence que d'amour pour ſa patrie, s'oppoſa toûjours aux ſentimens de Jean Richardot, ſur la conduite qu'il faloit tenir dans le goûvernement de l'Etat, & fit repréſenter au Roi d'Eſpagne, qu'il devoit abandonner la guerre de France: Que cette entrepriſe hors de ſaiſon lui faiſoit peu d'honneur, & ruinoit les Païs-bas: Qu'à la faveur de cette guerre, les Hollandois s'affermiroient dans leur révolte, & ſeroient bientôt aſſez puiſſans pour attaquer la Flandre d'un côté, tandis que les Anglois y entreroient de l'autre: Que les forces & les richeſſes de l'Eſpagne s'épuiſeroient inutilement à ſoutenir un parti injuſte, ou du moins odieux: Que les François, après s'être déchirés pendant quelque tems, calmeroient enfin la haine qui les armoit les uns contre les autres, dès qu'ils ſentiroient diminuer leurs forces; que touchés de l'amour de leur patrie, & le repentir ſuccedant à la fureur, ces peuples inconſtans & légers reprendroient bientôt leurs anciens ſentimens de haine contre les Eſpagnols.

Lorſque Philippe, après la mort de Dom Juan d'Autriche, traitoit ſecretement avec le Duc de Guiſe, le Cardinal Gaſpard de Quiroga, Archévêque de Tolede, & Pierre Fajardo Marquis de Velez, lui avoient remontré, comme nous l'avons déja rapporté, que tous les efforts qu'il feroit du côté de la France ſeroient infructueux, & qu'il ne pouvoit attaquer ce Royaume, ſans expoſer à des dangers évidens les Etats de Flandre, mais aveuglé par la haine invétérée que ce Prince avoit contre la France, il dédaigna de conſulter ſa prudence ordinaire, & il aima mieux expoſer une partie conſiderable de ſes Etats à tous les hazards d'une guerre incertaine, que de ne pas profiter d'une occaſion favorable à la vengeance des injures qu'il croyoit avoir reçûës.

Ainſi, tandis que les forces de l'Eſpagne étoient occupées en France, & que tous les projets de cette Couronne n'avoient pour unique but que cette expédition injuſte, la Flandre étoit dans la plus triſte ſituation; les Etats Généraux des Provinces-Unies profiterent de ce repos pour mettre ordre à leurs affaires. Il firent de nouvelles loix, reglerent l'adminiſtration de leurs finances, & reformerent leurs troupes. Ils avoient vingt mille hommes de pied & deux mille chevaux, qu'on payoit regulierement ſur les impôts & ſur les contributions que fourniſſoient les Provinces. La Reine d'Angleterre leur donnoit tous les ans trois cens mille florins, outre les troupes de Cavalerie & d'Infanterie qu'elle entretenoit dans les Païs-bas, ſuivant le traité fait avec les Provinces-Unies. Outre cela, des Banquiers avoient ordre de payer pour ſon compte tous les deux mois, cent vingt cinq mille deux cens ſoixante & dix florins aux garniſons de la Brille & de Fleſſingue.

Puiſſance & richeſſe des Hollandois.

Avec ces forces, la Hollande & la Zelande, deux des dix-ſept Provinces des Païs-bas, non ſeulement ont ſoutenu pendant quatorze ans la guerre contre l'Eſpagne; mais elles ont paru aſſez puiſſantes pour chaſſer de toute la Flandre ces formidables ennemis. Le commerce qui eſt facilité par la ſûreté & le grand nombre des ports, enrichit les peuples qui habitent ces contrées. Leurs manufactures de ſoyes, de laines, de toiles, & de tapiſſeries, & la fertilité du païs, contribuent auſſi beaucoup à leur opulence: ils ont du ſel, du beurre, du fromage, & des harangs ſecs & ſalés en ſi grande abondance, qu'une ſeule Province en fournit tous les ans dans les païs étrangers pour plus de deux cens mille florins. Les dépenſes exceſſives qu'ils ont été obligés de faire pour élever des digues & des dunes, qui puiſſent ſervir de barrieres à l'Ocean, eſt la plus grande preuve de leurs richeſſes. En effet, on peut remarquer en paſſant, que la Zelande, qui eſt fortifiée par ces digues, peut avoir quarante lieuës de circuit. Chaque lieuë eſt compoſée de quatorze cens verges, & chaque verge de douze pieds. Or une verge étant évaluée à dix livres de gros de Flandre, ou ſoixante florins, chaque lieuë a dû coûter quatorze mille livres de gros de Flandre, ou quatre vingt quatre mille florins; enſorte que les fraix pour toutes ces digues & ces levées, ont monté à trois millions trois cens ſoixante mille florins.

Mort du Marquis de Renty & du Comte de Hoogſtrate.

Peu de tems après le retour du Duc de Parme en Flandre, Emanuel de Lallain de Montigny Marquis de Renty, qui s'étoit diſtingué par pluſieurs belles actions & qui avoit autrefois rendu de grands ſervices aux Etats, mourut à Mons en Hainault, d'une bleſſure qu'il avoit reçûë à Corbeil. Dans le même tems, cette maiſon perdit encore Guillaume de Lallain Comte de Hoogſtrate, fils d'Antoine de Lallain, qui dans le commencement de cette guerre s'étoit attaché au Prince d'Orange: il avoit épouſé Marie-Chriſtine, fille de Lamoral Comte d'Egmond, que Bruxelles avoit vû mourir ſur un échaffaud; & il en eut un fils qui lui ſurvécut. Marie en avoit déja un de ſon premier mariage avec Oudard de Bournonville, Comte de Henin & Seigneur de Capres.

Affaires du Nord.

Le Nord n'étoit pas exemt des mouvemens qui agitoient la Flandre. Au commencement de Janvier, Jean Roi de Suede avoit envoyé à Nerva Nicolas Bielk, & Guſtave Banner Gouverneur de Livonie, pour conclure un traité avec les Moſcovites. Mais quoique ces derniers euſſent juré ſur le crucifix de ne faire aucun acte d'hoſtilité pendant la conférence, on apprit néanmoins que le jour même que les ſermens avoient été faits, les avant-coureurs de l'armée Ruſſienne avoient pillé & brûlé Jamogrod. Les Moſcovites déſavoüerent ce fait, & demanderent la continuation de la conférence; mais ſur la nouvelle qui ſe répandit, que le Czar Théodore étoit en marche avec une armée de cent mille hommes, les Suedois ſe retirerent à Nerva.

Hoſtilités des Moſcovites contre les Suedois.

La garniſon de la citadelle de Jamogrod, à quatre milles de Nerva, ouvrit ſes portes au Czar, qui fit ponctuellement obſerver les articles de la capitulation. Après la priſe de cette place, les Miniſtres Suedois ne ſe croyant pas en ſûreté à Nerva, dont la garniſon, commandée par Charles fils de Henri, étoit peu nombreuſe, ſe refugierent à Weſemberg avec un petit corps de troupes qu'ils avoient; & comme la rigueur de l'hyver empêchoit qu'on ne leur envoyât des ſecours, ils furent obligés de reſter long-tems dans cette ville. Boriſſow, fils de Théodore & Général de l'armée Ruſſienne, fit pourſuivre les Suedois par un parti de Tartares, qui les harcelerent juſqu'à la riviere de Purtz, à dix milles de Nerva. Ils arrêterent Jean Meidel & Othon Wrangel, nobles Livoniens, & s'emparerent de leurs chariots & d'une partie des bagages: en s'en retournant pour rejoindre l'armée, ils ravagerent tout le territoire d'Alentakia. Une partie des Tartares ſe répandit auſſi en Finlande, & ne trouvant aucune réſiſtance, parce qu'il n'y avoit point de troupes dans cette Province, ils firent un grand nombre de priſonniers, enleverent les troupeaux, & répandirent la déſolation de tous côtés.

Le Czar ſçachant que la Suede & la Pologne avoient formé une ligue offenſive & défenſive dans la conférence que Jean avoit euë l'année derniere avec ſon fils Sigiſmond, & redoutant la puiſſance de ces Rois réünis contre lui, avoit traité avec les Tartares de Crimée, & leur avoit fait un préſent de cinquante mille ducats, à condition qu'ils entreroient dans la Ruſſie Polonoiſe. Son but étoit d'occuper les Polonois à la défenſe de la Podolie, & de les empêcher d'envoyer des troupes au ſecours de la Suede, qui attaquoit les Moſcovites du côté de la Livonie.

Les Moſcovites aſſiégent Nerva.

Ces derniers aſſiégerent Nerva le 4. de Février, & firent bientôt en deux endroits une bréche de la longueur de trente demi-piques; car ils avoient de canons d'une grandeur déméſurée. Ils envoyerent Meidel, qui étoit depuis peu leur priſonnier, ſommer les aſſiégés de rendre la place & les autres châteaux dont ils s'étoient emparés. Sur leur refus les Moſcovites donnerent un aſſaut, dans lequel la plûpart des aſſiégés périrent ou furent bleſſés; mais quoiqu'ils euſſent repouſſé l'ennemi, les ſoldats de la garniſon & le peu d'habitans qui reſtoient, remontrerent à Charles, leur Gouverneur, qu'il y avoit de la temérité à reſiſter plus long-tems, & qu'ils ne pouvoient eſpérer d'être ſecourus.

Ainſi ils demanderent à parlementer, & l'on donna des ôtages de part & d'autre. Ignace Petrowitz Tatiſſou, & le Chancelier Drouſina Penſelin, ſe rendirent dans des tentes dreſſées proche de Nerva, & convinrent avec Charles, que la Suede rendroit Iwanogrod ou Nerva de Ruſſie, & Coporia; & que les Moſcovites leveroient le ſiége de Nerva de Livonie, qui reſteroit aux Suedois. On fit encore une tréve juſqu'au 5. de Janvier ſuivant, afin que les Princes puſſent faire la paix pendant ce tems-là.

Le Czar entre en triomphe dans Iwanogrod.

En exécution de ce traité, les Suedois rendirent au Chancelier Penſelin les clefs d'Iwanogrod, avec la citadelle, & quatre groſſes piéces de canon, que Pontus de la Gardie y avoit trouvées. Le lendemain 27. Février, Théodore entra en triomphe dans la ville, ſur un char de bois, où il y avoit un fourneau de parfums, & que des hommes traînoient. Il étoit vêtu d'un habit blanc broché d'or, & cette entrée ſe fit avec une magnificence extraordinaire. Le Prince ne reſta qu'une nuit à Nerva, & retourna en Ruſſie après avoir fait ſortir ſon armée de la Livonie.

Dès que le Roi de Suede eut appris ce qui s'étoit paſſé, il en fut indigné; s'étant réconcilié avec Charles ſon frere, il lui donna le commandement des troupes deſtinées à la guerre de Moſcovie, pour reprendre les places que la Suede venoit de perdre. Mais ce Général ayant inutilement attaqué Nerva, on mit l'armée en quartier d'hyver.

Courſes & pillages des Coſaques ſur les terres des Turcs.

Comme l'alliance de la Suede avec la Pologne avoit été juſtement ſuſpecte au Moſcovite, la Porte prit ombrage du traité fait entre les Polonois & la maiſon d'Autriche, cette ennemie declarée de l'Empire Ottoman. L'inſolence des Coſaques qu'on appelle auſſi Niſſoviens, Uſcoques, & Marteloſſes, comme je l'ai déja remarqué, fut une nouvelle injure qui rompit la paix. En effet ces brigans, après avoir impunément fait des courſes à l'embouchure du Nieper & du Nieſter, oſerent encore attaquer & piller des vaiſſeaux marchands, qui ſe croyant aſſez défendus par le pavillon Ottoman, & par la foi des traités faits avec la Pologne, étoient à l'ancre ſur le rivage de la mer Noire. Paul Uchanſzki, Palatin de Belzck, Ambaſſadeur de Pologne à la Porte, tâcha d'excuſer cette action. Sur les remontrances qu'il fit, que ces voleurs publics avoient agi ainſi ſans le conſentement & contre la volonté de ſon maître, Amurath diſſimula l'injure, & parut ſacrifier ſon reſſentiment à ſon amitié pour le Roi de Pologne.

Le Palatin de Belzck étant mort à Conſtantinople, Nicolas Zizowski, ſon collegue, ſe trouva chargé de faire rapport au Sénat de Pologne, des intentions du Sultan. A'peine ce Miniſtre fut-il parti, que les Coſaques pouſſerent leurs courſes encore plus loin, pillerent la Cherſonneſe Pontique, & y firent un cruel carnage.

Incurſion des Tartares ſur les frontie-

Amurath irrité, ne crut pas devoir diſſimuler davantage, & manda ſur le champ à ſes Bachas de raſſembler des troupes & d'entrer en Pologne. Il ordonna aux Tartares, que le Moſcovite avoit déja excités, de mettre tout à feu & à ſang ſur les frontieres de ce Royaume. Ces Barbares avides de butin, exécuterent ſur le champ les ordres de la Porte, & prévinrent l'armée Ottomane, de crainte de partager les depouilles avec elle. Ils furent battus par les Polonois, & les vainquirent à leur tour; mais comme ils s'en retournoient dans leur païs avec leurs priſonniers & leur butin, ces mémes Coſaques qui avoient cauſé cette guerre, les taillerent en piéces ſur les bords du Nieper, & tuerent dans la mêlée le frere de leur Chan.

res de Pologne.

Cependant les Turcs attendoient en Valachie l'évènement qu'auroit l'incurſion des Tartares; Jean-Sarius Zamoyski, Général de l'armée Polonoiſe, écrivit au Beglerbey, pour ſe plaindre de l'infraction du traité, & lui demanda s'il venoit comme allié ou comme ennemi.

Le Beglerbey répondit, qu'Amurath n'avoit point eu deſſein de rompre avec les Polonois: mais que ſa propre gloire & l'intérêt du public l'obligeoient de prendre les armes, & de punir la temérité des Coſaques: Qu'on devoit donc exterminer ces brigans, & détruire les châteaux qui leur ſervoient de retraite ſur la frontiere; & que ſi les Polonois acceptoient de ſi juſtes propoſitions, ils pourroient eſpérer que le Sultan auroit pour eux la même amitié qu'auparavant. Le Beglerbey demanda encore le tribut annuel, & que dans l'élection des Rois, l'Ambaſſadeur Turc pût dans la ſuite donner ſon ſuffrage.

Plaintes de Zamoyski dans l'Aſſemblée des Etats contre les Coſaques.

Le 14. de Mars Zizowski ayant expoſé dans l'Aſſemblée des Etats à Varſovie les demandes des Turcs, Zamoyski exagéra le danger qu'il y avoit de s'engager dans une guerre avec la Porte, qui n'avoit rien à craindre du côté de la Perſe. Il peignit des plus noires couleurs l'audace & l'inſolence des Coſaques; & déſignant aſſez ouvertement quelques Seigneurs qui lui étoient contraires, il ajoûta, que des perſonnes puiſſantes excuſoient & protégeoient ces brigans, qui, ſi l'on ne reprimoit leur dangereuſe temérité, engageroient la Pologne dans de fâcheux demêlés avec le Turc, comme l'avoit déja prévû le Roi Etienne: Que les Polonois ne pouvoient, ſans imprudence, oublier les ſages conſeils de ce bon Prince, qui diſoit ſouvent, que dans toutes les démarches qui intéreſſoient la République, la guerre de Turquie devoit être pour eux l'objet le plus préſent; & que pendant la paix il faloit préparer ce qui étoit néceſſaire pour ſoutenir une guerre ſi dangereuſe.

L'autorité de Zamoyski fit impreſſion; & comme le bruit de l'armement des Turcs étonnoit les plus courageux, on impoſa de nouvelles taxes ſur les peuples, & l'on nomma des Commiſſaires pour les recevoir & les rapporter au tréſor. Mais ces premières craintes ſe diſſiperent peu-à-peu, & pluſieurs Seigneurs, ayant appris ou répandu artificieuſement, que la Perſe avoit rompu avec le Turc, s'aſſemblerent à Colo, pour diminuer l'autorité du Roi ou de Zamoyski, & ils firent ſupprimer les nouvelles impoſitions, dont la cauſe ne ſubſiſtoit plus, avec défenſe aux Commiſſaires de les lever ſur le peuple. On apprit enſuite que l'Ambaſſadeur d'Angleterre avoit beaucoup contribué à appaiſer la colere d'Amurath; & Sigiſmond remercia Eliſabeth de ſes bons offices, par des lettres du 22. d'Août.

Effets extraordinaires.

Tous ces évenemens avoient été précedés par des effets extraordinaires de la nature. L'Autriche, la Moravie, & la Bohême éprouverent d'affreux tremde la nature.

tremblemens de terre. Pluſieurs maiſons furent renverſées à Vienne ſur le Danube. La tour de S. Etienne en fut ſi ébranlée, que pour en prévenir la chûte, on fut obligé de l'abattre. L'égliſe du couvent des Ecoſſois, & une auberge voiſine, enſevelirent ſous leurs ruines un grand nombre de perſonnes. Le château de Caniſe ſur les frontieres de Hongrie fut tout-à-coup renverſé, & preſque toute la garniſon y périt. Proche de Vienne en Autriche la campagne exhala une odeur inſupportable, & la terre fut couverte d'un nombre étonnant de ſauterelles, qui étant foulées aux pieds, jettoient une puanteur peſtilentielle. On regarda encore comme une eſpece de prodige l'incendie de l'égliſe de Bonn ſur le Rhin, dédiée par Helene en l'honneur de S. Caſſius, de S. Florent, & des autres martyrs Thébains, & qui brûla en plein jour. En effet la foudre étant tombée ſur la tour, y mit le feu avec tant de violence, que le plomb dont le bâtiment étoit couvert, ſe fondit, & découlant de tous côtés par les goutieres & les ouvertures du lambris, empécha que les habitans ne puſſent approcher pour éteindre l'embraſement; enſorte que la moitié de l'égliſe fut conſumée en leur préſence.

Mort de Charles Archiduc d'Autriche.

Dans le même tems Charles Archiduc d'Autriche, fils de Ferdinand & frere de l'Empereur Maximilien II. & de l'Archiduc Ferdinand, mourut le premier de Juillet. Ce Prince étoit déja très-caſſé, quoiqu'il n'eût pas encore cinquante ans. Par un exemple déja aſſez commun dans la maiſon d'Autriche, il avoit épouſé Marie de Baviere, fille d'Anne ſa ſœur, & dont il eut quinze enfans. Entre les mâles on diſtingue Ferdinand, Maximilien Evêque de Paſſau, Charles, & Leopold, à qui Charles, Cardinal de Lorraine, ceda ſes droits ſur l'Evéché de Strasbourg, contre Jean-George de Brandebourg. Il eut pluſieurs filles; & entre autres Anne, qui épouſa Sigiſmond de Suede Roi de Pologne; Marguerite, qui fut mariée à Philippe III. Roi d'Eſpagne; & Marie-Chriſtine, femme de Sigiſmond Bathori Prince de Tranſilvanie.

Mort de Sixte V.

Peu de tems après, mourut auſſi le Pape Sixte V. Soit qu'il prévît que la Ligue ne réüſſiroit pas dans la guerre qu'elle faiſoit au Roi, ſoit qu'il eût deſtiné à d'autres expéditions les tréſors immenſes qu'il avoit amaſſés, il ne donna aucun ſecours aux Ligueurs pendant le ſiége de Paris, où ils furent réduits à de ſi rudes extrêmités. Quatre mois avant ſa mort, il avoit eu quelques accès de fiévre. Cette premiere indiſpoſition ne lui fit point interrompre ſes occupations ordinaires, & ne l'empécha pas de boire à la glace. Le Samedi 20. d'Août, il ſe trouva plus incommodé; mais s'étant levé de ſon lit, parce que la maladie ſembla être diminuée, il aſſiſta à l'aſſemblée de la congrégation du S. Office. Enfin neuf jours après il ſe ſentit très-oppreſſé, & s'étant fait donner l'extrême-Onction, il expira ſur le ſoir, âgé de 70. ans, après cinq ans, quatre mois, & trois jours de Pontificat.

Ses exactions, & les nouveaux tributs qu'il impoſa, le firent tellement haïr, que dès que le Siége fut vacant, le peuple courut au Capitole pour y briſer ſa ſtatuë, qu'on y avoit érigée de ſon vivant. Ce qui donna occaſion à une loi, par laquelle on declara infames & incapables des charges

ges publiques, les particuliers ou les perſonnes conſtituées en dignité, qui propoſeroient jamais d'élever des ſtatuës en l'honneur du Pape regnant.

La nuit ſuivante on enleva le corps du Pape de Monte-Cavallo, où il étoit mort, & on le porta dans une litiere à S. Pierre, où, à cauſe des circonſtances du tems, on le mit ſans cérémonie dans un petit tombeau. Mais le Cardinal de Montalte lui fit faire dans la ſuite de magnifiques funérailles, & le transféra à Sainte-Marie majeure, où il fut inhumé dans une chapelle qu'il avoit lui-même deſtinée à ſa ſépulture.

Caractère & actions principales de ce Pontife.

Avide de gloire juſqu'à la vanité, il ſe diſtingua plus qu'aucun de ſes prédeceſſeurs, par la grandeur & par le nombre des actions qu'il fit pendant le peu de durée de ſon Pontificat. Les unes ſont dignes de loüange, & les autres ne peuvent produire que de l'étonnement. Outre ce que j'en ai déja rapporté, il me paroît à propos de les ramaſſer ici dans un ſeul point de vûë; je commencerai par les ouvrages publics dont il embellit la ville de Rome, & quelques autres villes de l'Etat Eccléſiaſtique.

Ouvrages publics dont il embellit la ville de Rome.

Il fit réparer un grand Obéliſque à demi rompu, qui étoit devant l'égliſe de S. Roch, où avoit été autrefois le Mauſolée d'Auguſte. Cet Empereur avoit fait élever à Rome cet Obéliſque, & l'avoit conſacré au Soleil, comme l'ancienne inſcription le témoignoit; Sixte V. le fit ôter à grands fraix de cet endroit, pour le tranſporter devant la Baſilique de Sainte-Marie majeure.

Il employa encore les plus habiles ouvriers pour réparer deux autres Obéliſques ornés d'hiérogliphes, & qui étoient dans le grand Cirque, enſevelis ſous des ruines. Le premier étoit de l'Empereur Conſtantin. On ne croyoit pas qu'il y en eût de plus grand à Rome, & il fut dreſſé dans la place de S. Jean de Latran. Le ſecond fut élevé dans celle de Sainte-Marie du peuple, & tous les deux furent conſacrés à la ſainte Croix.

Sixte, dans les derniers momens de ſa vie, employa de grandes ſommes d'argent avec peu de prudence, pour faire bâtir à la hâte dans l'égliſe de Sainte Marie-majeure une chapelle, pour laquelle il fit faire des ornemens travaillés avec tout l'art poſſible, & où il fut inhumé. Il y transféra auſſi la créche dans laquelle J. C. eſt né à Bethléem, & qui étoit à Rome en grande vénération. Dans la même égliſe il éleva par reconnoiſſance un ſuperbe tombeau à Pie V. qui l'avoit fait Cardinal, & y fit mettre le corps de ce Pontife, qui étoit auparavant dans la Baſilique de Saint-Pierre.

Il fit réparer deux colomnes d'un ouvrage achevé: une ſculpture de marbre qui repréſentoit l'expédition de Trajan en Tranſilvanie, Valachie & Moldavie, ornoit la première; & ſur la ſeconde, qui étoit dédiée à Antonin le Pieux, on avoit repréſenté les conquêtes faites ſous les auſpices de cet Empereur en Moravie & en Bohême par Marc-Aurele ſon gendre. Il fit mettre ſur ces deux Obéliſques, deux ſtatuës de bronze doré, qui repréſentoient S. Pierre & S. Paul. Il plaça ſur le Mont-Cavallo deux excellentes ſtatuës équeſtres de marbre de Paros, que l'injure des tems avoit fort défigurées, & qui ſont fauſſement attribuées à Phidias & à Praxitele.

Sur la même montagne il augmenta le Palais, où, parce que l'air y eſt très-pur, les Papes avoient coûtume de paſſer l'été; & y fit conſtruire un logement pour deux cens Suiſſes de la Garde. Il fit encore bâtir une grande maiſon dans la vigne du canton de Sainte-Marie majeure.

Il embellit S. Jean de Latran d'une galerie, où il mit des tableaux des meilleurs maîtres; & il y bâtit un vaſte & ſuperbe Palais, qui pourroit loger pluſieurs Princes. Ce bâtiment avoit trois cens quarante palmes de longueur du côté de l'Obéliſque qu'il avoit lui-même élevé dans la place, trois cens trente ſept de largeur du côté de la Baſilique de Sainte-Marie, & cent trente ſept de hauteur. Il avoit aſſigné à chacun des Cardinaux un apartement, où ils pouvoient loger commodément lorſqu'il ſe faiſoit quelque cérémonie ou qu'on tenoit un Conſiſtoire à Saint-Jean de Latran. Les marbres qu'on tira par ſon ordre des ruines du Settizonio (1) de Severe, ſervirent beaucoup à ces ouvrages; il détruiſit entierement cet ancien monument & ces maſſes énormes, pour les employer à la conſtruction de ces nouveaux édifices.

Il bâtit un grand hôpital au haut de la ruë Julienne (2), vis-à-vis le pont Sixte, pour y recevoir les mendians & les invalides, & où deux mille perſonnes pourroient demeurer commodément; il donna à cette maiſon quinze mille écus de revenu, & trois mille autres à une Société pour la rédemption des captifs.

Fondation pour l'entretien de dix galeres à Civita-Vecchia.

Pour réprimer les courſes des pirates, il fonda un armement de dix galeres à Civita-Vecchia; & pour leur entretien, il ordonna par un Bref, que la Marche d'Ancone, la Romagne, l'Ombrie ou le Duché de Spolete, Boulogne, Rome même, la Campagne de Rome, le Patrimoine de Saint-Pierre en Toſcane, Fermo, Aſcoli, & Citta-di-Fano, fourniroient tous les ans ſoixante & dix huit mille écus d'or. Il ordonna encore, que pour radouber ces galeres on prendroit vingt cinq mille écus ſur les impôts de Benevent & de Rome, & ſur les dîmes que payoit le Clergé.

Il pourvut auſſi à l'abondance des vivres; &, comme le porte ſon Bref, il y deſtina deux cens mille écus de ſes épargnes annuelles; exhortant ſes ſucceſſeurs à en agir de même, & à augmenter cette ſomme, plutôt que de la diminuer.

Il fit nettoyer la fontaine & les baſſins de Martia, dans la terre appellée de Colonna, & fit conſtruire un aqueduc ſur le chemin de Paleſtrine, pour faire venir ces eaux dans Rome, & les conduire dans un eſpace de vingt deux milles. Il appella cette nouvelle fontaine, *Aqua Felice*, du nom qu'il portoit avant ſon Pontificat. Cet ouvrage lui coûta deux cens ſoixante & dix mille ducats, dont il en donna vingt cinq mille à Martio Colonna, Seigneur du lieu. Il partagea enſuite ces eaux en pluſieurs canaux conſtruits avec beaucoup d'art, & en remplit la fontaine de la place Sainte-Suſanne, proche les Thermes de Diocletien ſur le Mont Cavallo, laquelle étoit à ſec. Il fit auſſi monter ces eaux ſur le Mont Palatin, le Mont Celio, & le Mont Viminal.

Il

---

(1) C'étoit un ancien édifice, bâti par l'Empereur Severe.

(2) *La Strada Giulia.*

Henri IV. 1590.

Il fit paver pluſieurs ruës dans Rome, dont deux commencent hors la porte de Saint-Laurent; l'une conduit à Sainte-Marie majeure; & l'autre, qui borne d'un côté la vigne du Pape, mene juſqu'aux thermes de Diocletien. Une troiſième commence à Sainte-Marie majeure, & aboutit au palais de Saint-Marc. Il fit faire auſſi une ruë neuve, qu'il appella de ſon nom, la *Strada Felice* (1), depuis Sainte-Marie majeure juſqu'à Sainte-Croix de Jeruſalem, & depuis cette égliſe juſqu'à celle de la Trinité du Mont. Elle eſt ſi large que cinq caroſſes peuvent y aller de front. On avoit deſſein de continuer cette ruë trois mille pas plus loin, juſqu'à la porte du Peuple (2). La cinquième va de Saint-Jean de Latran au Coliſée; & la ſixième, qui commence à la porte Salara, aboutit à la *Strada Pia*.

Sixte V. conſtruiſit un nouveau Palais dans le Vatican; & acheva une galerie ornée de peintures, que Leon X, Pie IV. & Grégoire XIII. avoient laiſſée imparſaite. Il augmenta, embellit, & perfectionna preſque entierement la magnifique Baſilique de Saint-Pierre, dont il acheva la nef. Dans le Palais Papal il menagea avec art un eſcalier derobé pour deſcendre dans la chapelle Grégorienne. Il plaça la fameuſe bibliothéque du Vatican dans cette ſale, que le Pape Pie IV. avoit ſait conſtruire pour des ſpectacles, & dont tous les gradins étoient de marbre. Cet édifice, qui avoit trois cens dix huit palmes de longueur & ſoixante & neuf de largeur, fut decoré des plus belles peintures. Mutio Panſa en a donné au public la deſcription & l'explication dans un ouvrage particulier; les curieux pourront y voir ce que je ne puis rapporter ici qu'en abregé, de crainte d'ennuyer le Lecteur.

Bibliothèque du Vatican.

Cette fameuſe bibliothèque a été formée à l'imitation de la bibliothèque Hébraïque de Moïſe, de la Chaldéenne de Daniel, de la Grecque de Piſiſtrate, de l'Alexandrine de Ptolomée Evergete, de la Romaine par Tarquin le Superbe, & perfectionnée par Auguſte, de celle de Jeruſalem, formée par l'Evéque Saint-Alexandre ſous l'empire de Decius, & de celle de Céſarée, recueillie par le martyr Saint-Pamphile. Saint-Pierre, qui ordonna qu'on conſervât dans l'Egliſe Romaine le tréſor des livres ſacrés, en a jetté les premiers fondemens; née, pour ainſi dire, avec le Chriſtianiſme, elle s'eſt depuis accrûë conſiderablement par les ſoins des ſucceſſeurs du premier Vicaire de J. C. Lorſque les perſécutions eurent ceſſé, cette bibliothèque fut placée à Saint-Jean de Latran; les Papes la firent enſuite transférer au Vatican; Nicolas V. l'augmenta; Sixte IV. l'enrichit; enfin Sixte V. y fit ſaire un large veſtibule, avec des chambres autour & au-deſſous pour les Bibliothécaires & les autres perſonnes qui y ſont employées. Les eſcaliers, les portiques, les ſiéges, les cabinets d'étude, & enfin tout le corps & les fondemens de cet édifice ſont l'ouvrage de ce Pape, qui tira les livres du lieu obſcur & mal-ſain où ils étoient auparavant, pour les placer dans ce grand & magnifique vaiſſeau, qui eſt élevé & très-clair; c'eſt-ce que porte une inſcription gravée ſur une pierre de marbre dans un endroit de la bibliothèque; une autre pareille contient des défenſes à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, au Bibliothécaire même, aux Gardes & Copiſtes de la bibliothèque, de prendre & de tranſporter ailleurs les livres imprimés ou manuſcrits, ſous peine d'excommunication & de cas reſervé au Pape contre les contrevenans, & contre ceux qui oſeroient derober ou déchirer exprés & endommager les livres.

---

(1) On diroit en François *la ruë Felix.*

(2). *Del Popolo.*

Imprimerie qu'il établit dans le Vatican.

Sixte V. établit encore une Imprimerie dans le Vatican, près de la bibliothèque, pour y imprimer en beaux caractères, & en toutes ſortes de langues, les Ouvrages des anciens Peres & d'autres. Il confia la direction de cette Imprimerie à Dominique Baſa; & afin d'acheter tout ce qui y étoit néceſſaire, il lui fit prêter pour dix ans, vingt mille ducats qu'on prit dans le tréſor. Tels furent les monumens dont Sixte V. orna la ville de Rome.

Il fonde un College à Boulogne.

A Boulogne il fonda un College pour les écoliers natifs de la Marche d'Ancone, Province où il étoit né. Sans compter les maîtres & les domeſtiques du College, trente étudians devoient y être nourris gratis. Il donna à cette ville, qui eſt la première de l'Etat Eccléſiaſtique, un témoignage éternel de ſa bienveillance, en faiſant conſtruire des fontaines dans la vieille-ville, pour y fournir de l'eau, dont elle avoit un extrême beſoin. Il donna à Lorette le titre & les droits de cité, l'entoura de murailles, y transféra le ſiége Epiſcopal de Recanati, & y éleva en l'honneur de la Sainte Vierge une égliſe, où il fit de grands préſens, & que la dévotion des pelerins a renduë très-célèbre.

Il érige Montalte en Evêché.

A Montalte, qui fut ſa patrie, & qui lui donna ſon nom, il jetta les fondemens d'une nouvelle ville, qu'il érigea en Evêché; & afin qu'elle fût d'une plus grande étenduë, il s'engagea aſſez mal-à-propos dans une dépenſe peu ſenſée, pour applanir une montagne voiſine. Il entreprit auſſi de faire deſſecher les marais formés par la riviere de Chiana en Toſcane, & ceux de Terracine, appellés Pontins, qu'on n'avoit pû juſqu'alors tarir. On crut au commencement qu'on y réüſſiroit. On ne doit pas oublier le Pont qu'il fit conſtruire ſur le Tibre, entre Borghetto & Utricoli dans la Sabine. Il ſe ſervoit pour tous ces travaux de Dominique Fontana, habile Ingenieur, qui en a fait la deſcription dans un livre.

Canoniſation de S. Didace, Cordelier Eſpagnôl.

Ce que je vais dire maintenant, concerne les mœurs de ce Pape, ſa conduite au ſujet de la Religion & dans le gouvernement de l'Etat Eccléſiaſtique. Sur le rapport du Cardinal Marc-Antoine Colonna, qu'il avoit nommé Commiſſaire, il canoniſa Saint-Didace d'Alcala de Henarez, ainſi appellé du nom de cette ville d'Eſpagne où il avoit vécu. Il étoit né dans le château de Saint-Nicolas, diocéſe de Seville en Andalouſie, de parens de baſſe condition, & entierement inconnus. On ignore même le jour de ſa naiſſance. Il avoit embraſſé l'étroite obſervance de Saint-François, & étoit mort le 12. de Novembre 1463. Philippe, & Dom Carlos ſon fils, avoient déja demandé à Pie IV. & à Grégoire XIII. la canoniſation de ce

Saint, ſans avoir pû l'obtenir. Enfin on en fit la cérémonie dans la Baſilique de Saint-Pierre l'an 1588.

Conteſtation entre les Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne.

Dans cette cérémonie l'Ambaſſadeur d'Eſpagne voulut avoir le pas ſur l'Ambaſſadeur de France, ſous prétexte que la canoniſation du Saint, qui étoit Eſpagnol, intéreſſoit particulierement l'Eſpagne. Mais un courageux défenſeur des droits de la France, (c'étoit Jean de Vivonne Marquis de Piſany) lui réſiſta avec fermeté, & ſoutint, que dès que l'Ambaſſadeur Eſpagnol auroit fait ce qui concernoit ſon miniſtere, il devoit, ou ſortir de la chapelle, ou ſe placer au-deſſous de l'Ambaſſadeur de France. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne s'étant reduit à demander qu'on lui accordât la préſéance pour cette fois ſeulement, & comme par une grace ſpéciale, Piſany y conſentit, à condition que cet exemple ne pourroit être tiré à conſequence, ni porter aucun préjudice à ſes droits; & que la premiére fois que le Pape tiendroit chapelle, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui, pour ne pas paroître ceder au nôtre, ne s'y trouve jamais, ſeroit tenu d'y aſſiſter, & de ſe placer au-deſſous de lui. Le Miniſtre Eſpagnol ne voulut point accepter la propoſition; & peu s'en falut, qu'après quelques conteſtations les deux parties n'en vinſſent aux mains. Enfin, par la médiation de perſonnes deſintéreſſées, on convint à l'amiable, que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ſortiroit de la chapelle; que le Cardinal Pierre Deza feroit ſes fonctions; & que Piſany garderoit ſa place ordinaire.

Fêtes nouvelles inſtituées par Sixte V.

Sixte V. inſtitua pluſieurs fêtes nouvelles, comme celle de la Préſentation de la Sainte Vierge, celles de Saint-François de Paule, de Saint-Nicolas de Tolentin, de Saint-Antoine de Padouë, de Saint-Janvier Evêque, & de ſes compagnons Martyrs, de Saint-Pierre Martyr, & enfin de Saint-Placide, & de ſes freres Eutichius & Victorin, Cardinaux (1), & de leur ſœur Flavia, dont il inſéra les noms dans le Calendrier Romain.

Hiſtoire fabuleuſe de St. Placide & de ſes compagnons.

On dit qu'en 541. Eutichius, Victorin & Flavia, qui alloient en Sicile pour voir leur frere Placide à Meſſine, où il avoit fait profeſſion dans un monaſtere de Saint-Benoît, furent pris par Mamuca, Lieutenant d'Abdalla Roi des Sarazins, & qui ſortoit d'Afrique avec ſa flote: Qu'ils refuſerent de rénier la foi; & qu'après les plus cruels ſupplices que ce barbare perſécuteur du nom Chrétien leur avoit fait ſouffrir, ils mériterent par leur conſtance la couronne du martyre. Leurs corps avoient été long-tems cachés, quelques recherches qu'on en eût faites; mais enfin les Abbés Céſar Minutolo, & Silveſtre Maurolyco, Commiſſaires nommés à cet effet, les avoient decouverts par hazard dans les ruines de la Baſilique de Saint-Jean. La ville de Meſſine fit éclater ſa joye pour cette heureuſe decouverte, & l'on y ordonna des proceſſions ſolemnelles. Sixte confirma la célébration de la fete de ces bienheureux Martyrs. Sa Bulle, datée du 13. Novembre. 1588. rappella le ſouvenir de ces Saints, qu'on avoit preſque oubliés.

---

(1) Ce n'étoient pas des Cardinaux comme ceux d'aujourd'hui. On ſçait que cette dignité eſt fort moderne.

Cependant il ne paroît pas vraiſemblable que Juſtinien le Grand, comme on le dit, ait écrit au Pape Vigile, qu'il étoit proche parent de Placide, & que cet Empereur ait atteſté, par un Edit public, une circonſtance qui ſemble ſi fabuleuſe. Cette prétenduë lettre eſt rapportée par Philippe Gotho, Gentilhomme Meſſinois, qui a fait un livre exprès ſur l'invention des corps de ces Saints. Elle eſt tirée du ſupplement de la Chronique du Mont-Caſſin; mais le ſtile & la Chronologie prouvent manifeſtement que la lettre eſt ſuppoſée. Car comment peut-on dire qu'Abdalla, Roi des Sarazins, ait vécu devant ou vers le tems de Juſtinien, pendant que l'Hégire de Mahomet, fondateur de leur Empire, & qui a repandu le poiſon de ſa ſecte long-tems avant Abdalla, ne commence qu'en 622. ſous l'Empire d'Heraclius, qui n'a regné que plus de 60. ans après Juſtinien.

Thomas Fazello, exact Ecrivain de l'Hiſtoire de Sicile, non ſeulement ne fait aucune mention de Saint-Placide & de ſes compagnons; mais encore il aſſûre expreſſément, que ce ne fut que ſous l'Empire de Conſtans & de Conſtantin, ſucceſſeurs d'Heraclius, & ſous le Pontificat de Vitalien premier, plus de cent ans après Juſtinien, que les Sarazins commencerent à infeſter les mers Chrétiennes, & qu'ils parurent d'abord à Rhodes & dans les Iſles de l'Archipel.

J'ai remarqué que le fameux Auteur des Annales Eccléſiaſtiques s'étoit apperçû de ces contradictions, & que, pour empêcher que cette Hiſtoire de Saint-Placide ne tombât entierement, il avoit fait de vains efforts pour transformer les Sarazins en Goths, & faire paſſer Abdalla ou Mamuca pour Theudis.

Des abſurdités, telles qu'on en trouve dans la Vie des Saints, & mille fables de cette eſpece démenties par l'Hiſtoire, & inventées par des dévots trop zélés, pour exciter la pieté dans les ames des ſimples, n'ont point eu autrefois de contradicteurs; mais aujourd'hui l'étude & la pénétration des Sçavans ont porté de tous côtés le flambeau de la vérité; & je n'ai jamais cru qu'il fût d'aucune utilité de donner des faits équivoques & incertains pour des hiſtoires véritables & conſtantes, ni que la Religion pût tirer aucun ſecours de ces Romans qu'on introduit dans l'Egliſe, ſous l'ombre du reſpect dû aux Décrets du Pape.

Au reſte, on peut s'abſtenir prudemment de tous ces nouveaux cultes, ſans bleſſer l'autorité de l'Egliſe ni l'union Catholique. Au contraire il y a de la temérité à les ſoutenir; nous ne pouvons le faire ſans donner priſe ſur nous à ceux qui ſe ſont ſeparés de l'Egliſe Romaine, ni même ſans ſcandaliſer pluſieurs perſonnes qui ont encore la même foi que nous.

Saint-Bonaventure eſt declaré Docteur de l'Egliſe par Sixte V.

Saint-Bonavanture, né à Bagnarea en Toſcane & Cordelier, étoit mort en 1274. à Lyon, où il avoit été enterré dans la même année que Saint-Thomas d'Aquin. Sixte IV, qui avoit été lui-même Cordelier, l'avoit mis au nombre des Saints. Sixte V. voulant donner à cet Ordre un nouveau luſtre & une plus grande autorité, le declara Docteur de l'Egliſe, & lui fit le même honneur qu'à Saint-Jerôme, Saint-Auguſtin, Saint-Ambroiſe, &

Saint-Grégoire. Il chargea le Cardinal Coſtanzo Sarnano, qui étoit du même Ordre, de ramaſſer tous les Ouvrages du ſaint Docteur, & de les donner au public comme canoniques, ſans les ſoûmettre à l'examen. Maurice Breſſius de Forez, qui avoit enſeigné en France les Mathématiques, & qui, ayant quitté ſa patrie, étoit alors Profeſſeur de langue Grecque à Rome, fit à ce ſujet un diſcours le 14. de Mars.

Pluſieurs nouveaux Décrets faits par ce Pape.

Sixte V. fit encore pluſieurs nouveaux Décrets. Avant lui, les Papes ne tenoient chapelle que dans le Vatican. Sixte, dès le commencement de ſon Pontificat, la tint dans pluſieurs autres égliſes de Rome. Il condamna, comme une étude déteſtable, l'Aſtrologie judiciaire, & défendit de s'y appliquer. Il donna une fameuſe Bulle en faveur des Cardinaux, qu'il égala aux Rois & aux Princes. Il fixa leur nombre à ſoixante & dix, & ordonna que leur promotion ne pourroit ſe faire que dans les Quatre-tems de Décembre, ſuivant la conſtitution de Clement VI. mais il la viola lui-même dans la promotion extraordinaire du Cardinal Guillaume Alan, de Lancaſtre, & de Jean-François Moroſini, Venitien. Il partagea le ſacré College en quinze Congrégations, & ajoûta aux treize quartiers de Rome un quatorziéme, qui fut le fauxbourg où eſt le Vatican.

Paſſion de Sixte V. pour élever ſa famille.

La paſſion qu'il eut d'élever ſa famille fut extraordinaire. Rome vit avec indignation, & ne put cependant s'empêcher d'admirer, la ſuperbe entrée qu'y fit Camille, ſa ſœur. On ſe ſouvenoit encore qu'elle avoit été blanchiſſeuſe; ſon mari étoit d'une condition ſi abjecte, que Sixte ne voulut jamais qu'on ſçût ſon nom: deux neveux & deux niéces furent comblés de richeſſes, & honorés des plus grandes dignités. En effet, Sixte donna bientôt le chapeau à Alexandre, quoiqu'il ne fût encore qu'enfant, & lui aſſigna cent mille écus de rente. Il fit préſent de pluſieurs grandes terres à Michel, & peu de tems avant ſa mort, il lui acheta, pour le prix de deux cens mille écus, la Seigneurie de Montaſier en Piémont, qui apartenoit à Jeanne de Coëme, veuve du Prince de Conty (1), comme en ayant hérité avec ſes filles qu'elles avoit euës de Louis, ſon premier mari; mais le prix n'en ayant pas été payé, cette vente n'eut aucun effet. Il maria ſes deux niéces à deux Seigneurs des plus qualifiés de Rome, & qui étoient les aînés de leur maiſon. Outre la dot qu'il donna à Marc-Antoine Colonna, il lui fit prêter des deniers du tréſor quatre cens mille ducats, pour payer ſes dettes, ſans exiger aucuns intérêts d'une ſomme ſi conſiderable.

Tréſors immenſes qu'il accumula.

Par ces dépenſes immenſes il fit voir qu'il avoit l'ame grande; il pouſſa néanmoins l'économie juſqu'à l'avarice, il exécuta à grands fraix de prodigieuſes entrepriſes, & ſçut amaſſer en même tems de grands tréſors. D'un côté, vivant comme un ſimple particulier, il reforma ſa table & ſa maiſon: de l'autre, il augmenta les impôts, introduiſit trente cinq nouvelles taxes, & vendit toutes les charges, même celles qui ne s'étoient jamais venduës. Il fit exiger les nouvelles impoſitions avec tant de dureté, que quoiqu'il écoutât volontiers toutes les plaintes qu'on lui faiſoit, il ferma toûjours l'oreille à la voix de ceux qui ſe plaignoient, & de l'excès des taxes, & de la cruauté des traitans.

---

(1) François Prince de Conty, fils de Louis premier, tué à la bataille de Jarnac. Il avoit épouſé Jeanne de Coëme, Dame de Bonneſtable, morte en 1601, dont il n'eut point d'enfans. Il épouſa en 1605. Louiſe-Marguerite de Lorraine, fille de Henri premier Duc de Guiſe. Il mourut en 1614.

Par ces moyens odieux il accumula des tréſors immenſes, & dès la première année de ſon Pontificat il fit porter un million d'écus d'or dans le château Saint-Ange; & il défendit de toucher à cette ſomme, ſi ce n'étoit pour la conquête de la Terre ſainte, ou pour une guerre générale contre les Turcs, lorſque l'armée Chrétienne auroit paſſé la mer, & ſeroit dans le païs ennemi. Il en étendit auſſi l'uſage à ces tems de calamités, qui demandent les plus puiſſans ſecours, comme dans une peſte, ou une famine, & permit encore de s'en ſervir pour réduire une ville qui ſe ſeroit révoltée contre l'Egliſe, ou pour ſecourir une Province attaquée par les Infidèles. Il jura lui-même d'obſerver exactement toutes ces conditions, & ordonna que ſes ſucceſſeurs fiſſent le même ſerment.

Dans la troiſième année de ſon Pontificat, il fit encore porter dans le château Saint-Ange une pareille ſomme, & il y joignit enſuite trois cens mille écus d'or pour le même uſage, & ſous les mêmes défenſes; ajoûtant, qu'outre les circonſtances ci-deſſus marquées, on pourroit employer ces tréſors pour reconquerir ſur les ennemis de l'Egliſe Romaine, quelque Royaume qui lui apartenoit. Cette derniere clauſe fit croire aux Eſpagnols, qui étoient prévenus contre ce Pape, que ſi Philippe fût mort avant lui, il auroit porté la guerre dans le Royaume de Naples, pour l'enlever à la Maiſon d'Autriche.

Comment Sixte V. réprime quelques Prédicateurs ſéditieux.

Les Eſpagnols animerent contre lui quelques Prédicateurs, qui oubliant leur devoir, & le reſpect dû à l'autorité ſuprême du Souverain Pontiſe, negligeoient d'annoncer la parole de Dieu, pour parler de l'état où ſe trouvoit la France, & répandre de faux bruits. Leur ſéditieuſe éloquence n'avoit que cet objet; & ils oſoient taxer indiſtinctement le Pape de nonchalance & d'avarice, pour exciter peu-à-peu la haine du peuple contre lui. Le feu commençoit à s'étendre, & cette cabale alloit devenir plus puiſſante, lorſque Sixte crut devoir s'oppoſer à ſes funeſtes progrès. Ainſi, par les ordres du Pape, le Cardinal Jerôme Ruſticucci, Vicaire général & Juge ordinaire de la Cour de Rome, fit un Décret le 17. de Juin, portant défenſes aux Predicateurs, ſous peine d'interdiction, de traiter dans leurs ſermons d'autres ſujets, que ceux qui regardoient l'inſtruction des fidèles & la Religion. Cette nouvelle loi décernoit encore des peines afflictives contre ceux qui, comme il arrivoit fort ſouvent, diſputoient dans des aſſemblées particulieres ſur les fauſſes nouvelles qu'on répandoit dans Rome, & y excitoient de vives querelles (1).

Après

---

(1) Les Eſpagnols ne ſe contenterent pas de décrier la conduite de ce Pape, tandis qu'il vivoit, & d'avoir mis en œuvre les proteſtations les plus injurieuſes à ſon autorité, pour l'engager à envoyer des ſecours aux Ligueurs de France, dans la vûë d'épuiſer ſes tréſors, qu'ils appréhendoient que Sixte n'employât à leur faire la guerre. Ils porte-

HENRI IV. 1590.

Election d'Urbain VII.

Après la mort de Sixte V. dès que les neuf jours de prieres furent expirés, les Cardinaux entrerent dans le conclave. Pendant ſix jours le Cardinal Marc-Antoine Colonna ſembla réünir tous les ſuffrages; mais des difficultés qui ſ'éleverent tout à coup, empêcherent ſon élection; les Cardinaux donnerent unanimement leurs voix au cardinal Jean-Bâtiſte Caſtagna (1) du titre de Saint-Marcel. Ils remirent cependant l'élection au lendemain, & ne le declarerent Pape que le 15. de Septembre, après dix huit jours de vacance du ſiége Pontifical.

Il étoit né à Rome d'une famille noble, & il eut pour pere Coſme, Genois de Nation, & pour mere une Dame Romaine de la maiſon de Ricci. Dans ſa jeuneſſe il ſ'appliqua à l'étude du Droit civil & canonique; & ayant montré beaucoup d'habileté dans le manîment des affaires, Pie IV. l'envoya au Concile de Trente. Il obtint la légation d'Eſpagne, & enſuite celle de Veniſe, où il vit Henri III. lorſque ce Prince revenoit de Pologne. Il fut encore envoyé à Cologne en qualité de Nonce extraordinaire, pour aſſiſter, de la part du Pape, aux conférences du traité que l'Evêque de Liége menageoit entre le Roi d'Eſpagne & les Provinces-Unies. Pour le recompenſer des ſervices qu'il avoit rendus dans ces différentes négociations, Grégoire XIII. l'honora du chapeau de Cardinal.

Etant un jour avec Sixte V, qui ſe propoſoit de conduire juſqu'à la porte du Peuple, la ruë qui va de l'égliſe de Sainte-Croix de Jeruſalem à Sainte-Marie majeure, & dont nous avons parlé ci-deſſus, le Cardinal de Saint-Marcel eut un préſage de ſa future élevation. Le Pape, incertain du ſuccès de ſon entrepriſe, ſe tourna vers lui, & lui dit: Vous acheverez un jour ce chemin. Ce premier pronoſtic fut confirmé par un ſecond. On ſer-

---

porterent contre lui leur vengeance même juſques après ſa mort; & ils n'oublierent rien pour rendre ſa mémoire abominable, par les libelles diffamatoires qu'ils répandirent contre lui de toutes parts. J'en ai vû moi-même quelques exemplaires. Sixte, diſent-ils, qui par le moyen de la magie étoit depuis long-tems en commerce avec le démon, avoit fait pacte avec cet ennemi du genre humain, de ſe donner à lui, à condition qu'il le feroit Pape, & qu'il lui donneroit ſix ans de regne. En effet, Sixte fut élevé ſur la Chaire de S. Pierre, & pendant cinq années qu'il gouverna dans Rome, il ſignala ſon Pontificat par des actions qui ſurpaſſent la foible portée de l'eſprit humain. Enfin, au bout de ce terme, ce Pape tomba malade; & dans cet état le démon lui étant apparu pour le ſommer de ſa parole, Sixte ſ'emporta fort contre la mauvaiſe foi de l'Ambaſſadeur d'enfer, lui réprochant, que le terme dont ils étoient convenus n'étoit pas échu, & qu'il ſ'en faloit encore d'un an. Mais le démon le fit ſouvenir, qu'au commencement de ſon Pontificat, ayant condamné un jeune-homme contre les Loix, & quoiqu'il eût un an de moins qu'il ne faloit pour pouvoir être mis à mort, il l'avoit cependant fait exécuter, en diſant qu'il lui en donnoit un des ſiens; que cette année, jointe aux cinq autres qu'il avoit regné, faiſoient les ſix ans complets qu'il lui avoit promis, & que par conſequent il avoit tort de ſe plaindre qu'il venoit le ſommer de ſa parole avant le terme. Sur quoi Sixte, confus, & qui n'avoit rien à répondre, demeura muet, & ſ'étant tourné vers la ruelle de ſon lit, ſe prépara a la mort au milieu des agitations terribles que lui cauſoient les rémords de ſa conſcience. Au reſte, je ne donne ce trait que comme un bruit répandu par les Eſpagnols; & je ſerois très-fâché d'en garantir la vérité. Après la &c. *MSS du Roi*, *de Mrs. de Sainte Marthe*, *Dupuy & Rigault*.

(1) Ou Caſtanée.

ſervit à Sixte V. quelque tems avant ſa mort des poires, dont il coupa quelques-unes qui ſe trouverent pouries en dedans, enſorte que le Pape en paroiſſant dégoûté, dit ſur le champ: Otez ces poires; il ne faut que des châtaignes. On prétend qu'il ſe déſignoit par les poires, car il avoit porté le nom de Peretti, & cela l'avoit engagé de mettre des poires dans ſon écuſſon; & que par les châtaignes il marquoit ſon ſucceſſeur (1).

Heureux commencemens du Gouvernement du nouveau Pape.

Le nouveau Pape prit le nom d'Urbain. La première parole qu'il prononça après ſon élection, parut pleine de ſageſſe & de modération. En lui mettant un rochet d'une toile très-fine, & par conſequent très-léger, il dit, qu'une choſe ſi légere étoit pour lui d'un bien grand poids: il fit voir par-là qu'il connoiſſoit la peſanteur du fardeau dont on venoit de le charger.

Le premier jour de ſon Pontificat fut marqué par les bienfaits & les préſens qu'il fit à ſes amis; il remit à quelques-uns d'eux les ſommes qu'ils devoient au Fiſc, & à lui en particulier. Il dit à ſes parens, que ſon élevation ne devoit point leur faire eſpérer de nouvelles dignités, ni les enorgueillir; & il ajoûta, qu'il vouloit laiſſer à ſes ſucceſſeurs un exemple de l'affection qu'il étoit permis aux Papes d'avoir pour leur famille.

Il défendit à ſes Officiers de porter des habits de ſoye; il fit écrire les noms de tous les pauvres de Rome, & leur diſtribua de grandes aumônes. Son plus grand ſoin fut d'entretenir l'abondance dans Rome, & il témoigna publiquement, qu'il n'épargneroit pour cela aucunes dépenſes; perſuadé que Jeſus-Chriſt, en recommandant à Saint-Pierre de paître ſes brebis, avoit auſſi ordonné à ſes Vicaires de pourvoir aux beſoins temporels du troupeau qui leur étoit confié. Enfin ce Pontife donna un exemple remarquable de ſa modération, & une preuve ſinguliere de ſa reconnoiſſance, en donnant des ordres précis pour faire achever tous les ouvrages commandés par Sixte V, en y faiſant mettre les armes & le nom de ce Pape.

Sa Mort.

Urbain tomba malade le lendemain de ſon élection, & pluſieurs prirent dès-lors pour un mauvais augure le nom de Marcel (2) dont il avoit porté le titre étant Cardinal. En effet il ſembla que Dieu n'avoit voulu que le montrer à ſon Egliſe, ſans permettre que ce ſaint Pape la gouvernât plus long-tems. Il ne fut pas même couronné; il ne créa point de Cardinaux; il ne conféra aucune dignité, & treize jours après ſon élection, il mourut avec tranquillité. Avant de rendre le dernier ſoupir, il dit avec la même modération qu'il avoit fait voir pendant toute ſa vie: „ Dieu, dont les décrets ſont auſſi ſages que reſpectables, m'avoit „ jugé indigne de cette dignité ſuprême; la foibleſſe qui nous eſt commune „ à tous, & qui nous retient dans les liens du péché, m'auroit fait ſuc„ comber facilement; & combien ma chute de la place que j'occupe au„ roit-elle été funeſte! Mais heureuſement la bonté divine vient me „ dé-

---

(1) Par alluſion à ſon nom de Caſtagne.

(2) A cauſe de Marcel II, élu Pape en 1555. & qui mourut 21. jours après ſon élection.

Henri IV. 1590.

„ dégager, & rappelle à ſoi l'ame qu'elle m'avoit donnée. " Pompée Hugonio fit ſon oraiſon funèbre.

Pluſieurs factions dans le Conclave apres ſa mort.

Il y eut plus de difficulté dans le choix de ſon ſucceſſeur, qu'il n'y en avoit eu pour ſon élection. Les Cardinaux, au nombre de cinquante deux, entrerent dans le Conclave le 8. d'Octobre, & dans la ſuite le Cardinal d'Autriche & le Cardinal Henri Cajetan, qui revenoit de ſa légation de France, ſe joignirent encore à eux. Ils étoient diviſés par pluſieurs factions. Le Cardinal Madrucci étoit à la tête de la faction Eſpagnole; le Cardinal François-Marie del-Monte étoit chef de celle du Grand-Duc du Toſcane, & François Sforce de celle des Grégoriens (1); enfin Alexandre de Montalte diſpoſoit des ſuffrages de vingt ſix Cardinaux, créatures de Sixte V.

On propoſe le Cardinal de Mondovi.

Par les brigues d'Aſcagne Colonna, on propoſa d'abord le Cardinal Marc-Antoine Colonna, & l'on parla encore de lui dans la ſuite: mais la deſtinée de ce Cardinal étoit, d'être toûjours jugé digne du ſouverain Pontificat, & de n'être jamais élu. Enſuite, par les brigues de Sforce & d'Alexandre de Montalte, Jean-Vincent Lauro, Cardinal de Mondovi, parut ſur les rangs. Une majeſtueuſe gravité le rendoit reſpectable; ſon affabilité & ſa douceur le faiſoient aimer; il joignoit à une profonde érudition, & à un ſtile délicat & poli, beaucoup d'expérience & d'habileté pour la conduite des affaires.

Le but de Montalte étoit d'exclure Jules-Antoine Santorio, Gabriel Paleotto, Madrucci, Ptolomée Gallo Cardinal de Coſme, Marc-Antoine Colonna, Jean-Antoine Fachinetto, & Nicolas Sfondrate, que les Eſpagnols propoſoient. Philippe s'intéreſſoit particulierement pour les trois premiers; il rejettoit nommément Alexandre de Medicis; & il avoit enjoint expreſſément à Madrucci, d'empêcher ſon élection, ainſi que celle d'Antoine-Marie Salviati, d'Auguſte Valerio, de Lauro, de Scipion Lancilotto, & de tous les Cardinaux de la création de Sixte V.

Montalte au contraire, qui ſçavoit que les Eſpagnols haïſſoient la mémoire & les créatures de ſon oncle, avoit pour premiere vûë d'exclure les Cardinaux attachés à leur faction; il tâchoit en ſecond lieu, que le Pape futur n'eût obligation qu'à lui ſeul de ſon élevation, ſans qu'aucun des Princes, qui avoient chacun un puiſſant parti dans le Conclave, en partageât la gloire avec lui. Ainſi il ne voulut point agir de concert avec les Toſcans; il ſe joignit ſeulement avec le Cardinal Sforce, qui lui étoit inférieur, & dont il n'avoit rien à craindre. Ils s'intéreſſerent tous les deux avec beaucoup de chaleur pour le Cardinal Lauro de Mondovi. Ce Prélat n'empruntoit l'appui d'aucun Prince; tous ſes confreres l'aimoient; & l'on eſpéroit que pluſieurs de ceux qui étoient engagés dans le parti Eſpagnol & dans celui de Toſcane, pourroient, s'il en étoit beſoin, lui donner leurs ſuffrages.

Mais

---

(1) C'eſt-à-dire, des créatures de Grégoire XIII.

Les Eſpagnols empêchent ſon élection.

Mais les Eſpagnols s'y oppoſerent; & de vains ſoupçons leur firent oublier les ſervices importans que ce digne Cardinal avoit rendus à la Chrétienté, & à Philippe même. Ils objecterent, qu'il s'étoit autrefois intéreſſé en faveur d'Antoine Roi de Navarre, & pere de notre Roi, qui étoit encore dans ſa premiere jeuneſſe; & ils conclurent de-là, que Lauro étoit appuyé par une cabale ſecrette des François.

On leur répondit, que le Cardinal n'étoit entré dans la maiſon d'Antoine, qu'à la recommandation de quelques Seigneurs François des plus zélés pour l'ancienne Religion; que depuis ce tems il avoit marqué ſon dévoüement pour Philippe, & pour le Duc de Savoye ſon gendre, dans les différentes légations dont il avoit été chargé; & que les ſervices qu'il leur avoit rendus, devoient perſuader ces Princes de la droiture des intentions & des inclinations du Cardinal. Quelques convaincantes que fuſſent ces raiſons, les Eſpagnols ne voulurent pas ſe rendre, & empêcherent que Lauro n'eût un nombre ſuffiſant de ſuffrages.

Pluſieurs autres ſujets propoſés & enſuite rejettés.

On propoſa de nouveau Marc-Antoine Colonna, & Jean-Jerôme Albano. Le premier fut exclus par ſon mauvais deſtin; le ſecond parut trop vieux & incapable de porter le poids d'une ſi grande dignité, à l'âge de quatre vingt quatre ans. Montalte ayant gagné Sforce, le Cardinal Alexandrin voulut encore faire un eſſai de l'autorité & de la puiſſance qu'il avoit dans le Conclave; il parla pour Hippolyte Aldobrandin; il s'en falut peu que la choſe ne réüſsît.

On parla enſuite de Jules-Antoine Santorio. L'Eſpagne, le Grand-Duc, & Sitic d'Altemps, neveu de Pie IV, avec le reſte de ſa faction, qui étoit preſque éteinte, firent tout pour ce Cardinal, & ſe flaterent d'un heureux ſuccès. Mais Alexandrin, appuyé par les Cardinaux de Pie V. qui étoient encore puiſſans, s'y oppoſa; & la haine de ce Cardinal l'emporta ſur les diſpoſitions favorables dans leſquelles on étoit pour Santorio. Il perſuada à Montalte, qui avoit plus de pouvoir qu'aucun des autres Cardinaux, que ſi Santorio devenoit Pape, il ſe laiſſeroit conduire par les Eſpagnols; & qu'adoptant l'animoſité de ces étrangers contre la mémoire de Sixte V. & de ſes créatures, il feroit tout pour perdre Montalte.

Ainſi Santorio fut rejetté; & Montalte, qui employoit tout pour faire un Pape de ſon parti qui ne fût dévoüé à aucun Prince, fit une tentative pour Jerôme de la Rovere. On l'avoit vû en France dès ſa jeuneſſe, & il avoit paru dans un emploi honorable à la Cour de Henri II; mais il ne put avoir un nombre ſuffiſant de voix.

Propoſition de Madrucci à Montalte.

L'élection devenant alors plus difficile, Madrucci vint trouver Montalte, & le preſſa de choiſir l'un des ſept Cardinaux propoſés par le Roi d'Eſpagne. Il lui repréſenta, qu'il ſembloit que cette affaire ne dût jamais finir: Que tous ces retardemens ſeroient funeſtes à la Religion, & qu'ils ſcandaliſoient le monde Chrétien: Que la récolte n'ayant pas été abondante dans la Pouille & dans la Sicile, qui fourniſſoient ordinairement des bleds à Rome, cette ville manquoit abſolument de vivres; & que dans le déſordre & la confuſion, cauſés par une ſi longue vacance de ſiége, on devoit craindre de la voir bientôt réduite aux dernieres extrêmités.

Réponſe de Montalte.

Montalte ayant conféré avec les Cardinaux de ſon parti, répondit avec fermeté : „ La dignité de l'Egliſe, dont j'ai toûjours été obligé de défendre
„ les droits ſacrés, & dont la gloire m'eſt auſſi chere que ma propre
„ vie, ne me permet pas d'accepter les propoſitions qu'on me fait. Après
„ qu'elle a briſé le joug des Empereurs, je ne ſouffrirai jamais que les
„ Princes de la terre faſſent revivre des prétentions anéanties, & qu'à la
„ faveur de la lâcheté, de l'avarice, ou de quelque autre motif auſſi odieux,
„ qui anime quelques-uns de mes confreres, les Rois ſe rendent maîtres
„ de l'élection du Vicaire de Jeſus-Chriſt. Je ne permettrai jamais que
„ l'orgueil Eſpagnol gêne la liberté de nos ſuffrages, ni que d'injuſtes Etrangers
„ nous impoſent la néceſſité, d'élever au ſouverain Pontificat un homme
„ qui leur ſera tout dévoüé, ſans nous permettre d'élire celui qui
„ nous paroîtra le plus digne de remplir cette importante place.

Moyen d'accommodement qu'on propoſe.

Chacun de ceux qui y prétendoient faiſant naître toutes ces difficultés, & tant de conférences & de propoſitions ayant été juſqu'alors ſans aucun fruit, on crut enfin avoir trouvé un moyen d'accommodement, & l'on propoſa ſept Cardinaux, du nombre de ceux qui n'ayant pris aucun parti, ne paroiſſoient pas ſuſpects. Ils formoient comme une troiſiéme claſſe, & l'on étoit reſté juſqu'alors dans le ſilence à leur égard. Ces ſept Cardinaux étoient, Jean-Antoine Serbellone, Inigo d'Avalos d'Arragone, Napolitain, Nicolas de Pellevé, Jerôme Ruſticucci, Julien Cananio, Scipion Lancilotto, & Guillaume Alan, Anglois ; mais on craignit que pluſieurs d'entre eux ne panchaſſent en ſecret pour quelque parti ; & tous les ſuffrages parurent ſe réunir tout-à-coup en faveur de Paleotto. Ce Cardinal ſe faiſoit reſpecter par ſon âge, par ſa pieté, & par la pureté de ſes mœurs ; il étoit par ſa ſcience un des plus beaux ornemens du ſacré College ; rien ne lui fut plus contraire que la chaleur avec laquelle les Cardinaux Eſpagnols preſſerent ſon élection, quoiqu'on fût perſuadé qu'il aimoit peu cette Nation. Dans Rome, on le crut Pape ; ſes armes furent élevées de tous côtés, & l'on dépêcha des couriers dans les Provinces pour en répandre la nouvelle ; mais les Cardinaux étant allés au ſcrutin, Montalte, à qui il déplaiſoit, fit tant qu'il lui manqua une ou deux voix.

Dans la chaleur de toutes ces brigues, on parla pluſieurs fois de Jean-Antoine Fachinetto, Cardinal du titre des quatre-Saints. Il étoit habile Théologien & Juriſconſulte ; & il joignoit à ces connoiſſances une expérience de cinquante années, qu'il avoit paſſées dans différens emplois de la Cour de Rome ; mais il ne devoit pas être ſi-tôt Pape ; & ne devoit l'être que pour peu de tems ; le moment fixé par les décrets de Dieu n'étoit point encore arrivé ; & la haine du Grand-Duc de Toſcane fut alors un obſtacle inſurmontable à ſon élection.

Nouvelles inſtances de Ma-

Un parti détruiſoit ce qu'avoit fait l'autre ; & chaque prétendant formoit des difficultés à l'élévation de ſon concurrent. Enfin, après deux mois de conteſtations inutiles, Madrucci parla une ſeconde fois à Montalte, & lui ayant repréſenté les calamités d'un peuple infortuné que la famine preſdrucci auprès de Montalte.

preſſoit, & les dangers auxquels non ſeulement Rome, mais encore toute l'Egliſe étoit expoſée ; il le conjura de ſe déterminer ſur le choix d'un des ſept Cardinaux propoſés par le Roi d'Eſpagne. " Vous ferez, lui dit-il, „ une choſe agréable au fils aîné de l'Egliſe ; (les Eſpagnols donnoient „ alors ce titre à leur Roi) & dans la triſte ſituation où ſont toutes les choſes, vous déchargerez votre conſcience.

Election du Cardinal Sfondrate.

Montalte fut inflexible pendant quelque tems ; mais les Cardinaux de ſon parti lui remontrerent qu'on parloit encore de Paleotto: Que s'il vouloit l'exclure, il ne devoit plus faire difficulté d'accepter la propoſition de Madrucci: Que ſa fermeté pouvoit lui devenir funeſte ; & que dans cette extrêmité il faloit fléchir, plutôt que de voir malgré lui créer un Pape, & élever ſur ſa tête un ſi terrible ennemi. Ainſi tout ſe réünit en faveur du Cardinal Sfondrate. Gonzague avoit toûjours craint ſon élevation, & s'y étoit oppoſé autant qu'il lui avoit été poſſible, parce que Sfondrate étoit en conteſtation avec le Duc de Mantouë pour quelques terres, & que ces intérêts oppoſés avoient excité entre eux de grandes querelles.

Dans l'ardeur des différentes factions & des brigues tumultueuſes qui agiterent ce Conclave, chaque prétendant au Pontificat tâchoit de tromper & leurrer ſon rival, par des promeſſes qui étoient bientôt oubliées, & qu'on violoit ſur le moindre prétexte; enſorte que, pour déſigner un homme de mauvaiſe foi, on diſoit par une eſpece de proverbe, qu'il donnoit des paroles de Conclave.

Sa vie avant ſon Pontificat.

Dès le matin du 5. Décembre, veille de Saint-Nicolas, patron de Sfondrate Cardinal de Cremone, qui ſçavoit déja ſon élection, Montalte, à la tête des Cardinaux de ſon parti, ſe rendit auprès du nouveau Pape, & tous les électeurs s'étant aſſemblés, ſe jetterent à ſes pieds, & le declarerent Souverain Pontife. Il étoit fils de François Sfondrate, Sénateur de Milan, qui ayant fait éclater en pluſieurs occaſions ſon érudition & ſa prudence, avoit été employé par Charles V. dans des négociations importantes. Après la mort de ſa femme, qui étoit de la maiſon de Viſconti, Paul III, qui ſçavoit diſtinguer & recompenſer le mérite, lui avoit donné le chapeau de Cardinal, & Jules III. l'avoit fait enſuite Evêque de Cremone. Son fils Nicolas fut d'un tempérament plus délicat & plus foible que le ſien. Il étudia d'abord le Droit civil à Padouë, & s'attacha enſuite à la Cour de Rome. Après la mort de ſon pere, Pie IV, qui aimoit tous les Milanois, lui donna l'Evêché de Cremone. Il aſſiſta au Concile de Trente, & fut du nombre des Evêques Italiens qui ſoutinrent que la réſidence étoit ordonnée aux Evêques de Droit divin. Les Courtiſans crurent que Sfondrate, qui paroiſſoit avoir deſſein de s'élever & de briguer les honneurs, avoit agi imprudemment en ſoutenant cette opinion. La ſimplicité dans laquelle il vécut toûjours, & l'égalité de ſa conduite, le firent beaucoup eſtimer de Grégoire XIII., qui dans cette fameuſe promotion de 1583. l'honora du chapeau de Cardinal.

Dès qu'il fut Pape, toutes les Cardinaux reſſentirent les effets de ſa libéralité, & il leur fit donner à chacun mille écus d'or, pour les indemniſer, diſoit-il, des dépenſes qu'ils avoient été obligés de faire pendant un

Conclave qui avoit duré ſi long-tems. Il fit auſſi de grands préſens aux monaſteres, & prenant une conduite oppoſée à celle de ſon prédeceſſeur, il donna à ſes domeſtiques une livrée magnifique, comme ſont les grands Seigneurs.

Couronnement du nouveau Pape.

Dès le lendemain de ſon élection, il ſentit les atteintes d'une maladie qui lui devint ordinaire; malgré cette incommodité, il ne voulut point différer ſon couronnement, & la cérémonie ſe fit le 8. du même mois de Décembre, jour de la fête de la Conception. On le vit ſoûrire pluſieurs fois, & faire des geſtes ridicules au bruit des applaudiſſemens & des acclamations du peuple qui demandoit des vivres; & quoique ce fût plutôt par un défaut naturel, & par la mauvaiſe habitude qu'il avoit priſe de paroître ſoûrire à tous momens en ouvrant la bouche, que par un ſentiment de vanité & de ſotte joye, cependant il eſſuya à ce ſujet pluſieurs traits de ſatyre, & donna par-là occaſion de le mépriſer. Cinq jours après ſon couronnement il alla à Saint-Jean de Latran, pour achever la cérémonie de ſon inſtallation. Il paſſa ſous des arcs de triomphe qu'on avoit élevés dans les ruës, & le peuple l'y ſuivit avec de grandes acclamations. Mais quoiqu'il tâchât de prendre un certain air de gravité qu'on affecte dans ces occaſions, il ne put cependant s'empêcher de ſoûrire ſottement à ſon ordinaire, comme pour remercier la populace de ſes vœux.

Il rendit d'abord au Sénat & aux particuliers, les charges & offices que le trop avare Sixte V. leur avoit ôtés. Il donna le chapeau de Cardinal à Paul Sfondrate, fils de feu Paul Sfondrate ſon frere, quoiqu'il fût abſent, & ne voulut faire aucun reglement avant ſon arrivée. Les Milanois, pour complimenter leur concitoyen, lui envoyerent une magnifique Ambaſſade, dont ils chargerent le Marquis de Cuſano, le Comte Charles Borromée, Alexandre Serbellone, & Coriolan Viſconti.

Après la mort de Sixte V. & pendant qu'on procedoit à l'élection d'un nouveau Pape, le Duc de Luxembourg étoit ſorti de Rome pour aller en Toſcane, voir Albert de Gondy Duc de Retz, qui l'avoit invité d'y venir. (1). Sur la nouvelle de l'élection d'Urbain, il avoit réſolu de revenir à Rome, pour traiter des affaires de France avec le nouveau Pape, & il s'étoit déja mis en chemin; mais ayant appris la mort précipitée de ce Pontife, il jugea à propos de s'arrêter, juſqu'à ce qu'on lui eût donné un ſucceſſeur, avec lequel on pût continuer la négociation qui étoit déja entamée. Mais ennuyé de voir que l'élection tiroit en longueur, & ne jugeant pas qu'il pût en ſûreté & avec honneur faire un plus long ſéjour à Rome, ni en Italie, il écrivit le 26. d'Octobre, d'une ville appellée Aquapendente, aux Cardinaux qui étoient dans le Conclave.

Par cette lettre il leur repréſentoit, que les Seigneurs François & les premiers Magiſtrats du Royaume ne reſtoient fidéles au Roi, que pour le faire rentrer dans le ſein de la Religion de ſes ancetres, & qu'on ne pouvoit

---

(1) Et qui avoit prétexté une maladie, pour ſe tenir éloigné de la Cour. Sur la nouvelle &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy, & Rigault.*

Henri IV. 1589.

Lettre du Duc de Luxembourg au Conclave.

voit douter des heureuſes diſpoſitions où étoit le Prince à cet égard. " En
„ effet, continuoit-il, il nous a promis de changer au plutôt de ſentimens,
„ & il en a donné ſa parole par un écrit public, qui a paru il y a quatre ans.
„ Sixte V. qui le lut, en fut touché, & ſe propoſa d'employer l'autorité
„ Apoſtolique pour aider le Roi dans l'exécution de ce pieux deſſein. Mais
„ puiſque la mort a ſurpris ce Pape; prenez, je vous prie, les ſentimens
„ qu'il avoit, & ne nous refuſez pas vos ſecours pour terminer une affaire
„ ſi importante. Craignez d'aigrir, par une ſévérité indiſcrette & hors de
„ ſaiſon, un Roi qui occupe le premier trône de la Chrétienté, qui joint
„ à la valeur & au courage, toutes les autres vertus d'un grand Prince,
„ & qui en même tems, docile à votre voix, ne refuſe pas de ſe faire inſtruire.
„ Craignez que le zèle imprudent, dont le funeſte effet a troublé
„ l'Allemagne & l'Angleterre, ne porte encore en France des coups auſſi
„ fâcheux à la Religion & à l'Etat. Craignez enfin de vous laiſſer ſéduire
„ par la voix artificieuſe des factieux, & recevez favorablement les juſtes
„ plaintes de ceux qui veulent conſerver en même tems & la Religion
„ & l'Etat. N'écoutez point ces indignes François, qui ſe vantent d'être
„ les conſervateurs & les défenſeurs de la capitale du Royaume; car
„ on doit craindre que tout ce qu'ils ont fait pour ſe maintenir dans Paris,
„ ne ſoit un jour funeſte, non ſeulement à cette ville, mais encore
„ à la France entiere. Soyez ſourds aux diſcours de cet ancien ennemi
„ du nom François. Aveuglé par l'ambition la plus criminelle, il
„ fait briller un faux prétexte de Religion, pour envahir ce Royaume,
„ pour le déchirer après en avoir épuiſé les forces, & le conſumer par
„ le feu de la guerre civile. Si ſes pernicieux deſſeins réüſſiſſoient, avec
„ quel orgueil, avec quelle arrogance, avec quelle barbarie même en
„ agiroit-il avec le Saint Siége? Le ſouvenir de ce qui s'eſt paſſé ſous
„ Sixte V. doit vous faire juger de ce qui arriveroit ſi ce Prince inhumain
„ n'avoit plus rien à craindre de la France, qui juſqu'à préſent a
„ tenu la balance égale.

„ Ecoutez la voix de toute la Nobleſſe Françoiſe. Combien de ſervices
„ n'a-t-elle pas rendus à l'Egliſe Romaine? Que n'a-t-elle pas fait pour la
„ défenſe de la Religion? Au contraire, combien nos Hiſtoires nous fourniſſent-elles
„ de monumens immortels de la honte & des défaites de nos
„ adverſaires? Rempliſſez nos vœux; recevez favorablement nos prieres,
„ & montrez que vous êtes les Sénateurs de l'Egliſe univerſelle, & les
„ peres communs de tous les Chrétiens. Imitez ce tendre pere de famille,
„ qui reçut à bras ouverts un fils prodigue, mais repentant. Suivez l'exemple
„ de ce bon Paſteur, qui quitte tout le troupeau pour chercher la brebis
„ égarée, qui la rapporte ſur ſes épaules, & qui la remet dans le bercail.
„ Prenez la défenſe d'un Royaume attaqué de tous côtés; ſecondez
„ une brave Nobleſſe qui implore votre ſecours; parlez à un Roi qui vous
„ écoute, & qui eſt tout diſpoſé à recevoir vos inſtructions. Enfin conſervez-nous
„ notre Foi, notre Roi, notre Royaume.

„ Si, prévenus & ſéduits par un faux zèle pour la diſcipline, vous
„ lancez des excommunications contre la Nobleſſe Françoiſe, craignez le
„ mé-

,, mécontentement de tant de braves gens qui vous ſont attachés, & prenez
,, garde de cauſer un ſchiſme funeſte dans l'Egliſe; car, n'en doutez
,, pas, l'Egliſe Gallicane ſe ſepareroit alors de l'Egliſe de Rome. Je vous
,, expoſe mes craintes; le reſpect que j'ai pour le Saint Siége me fait gémir
,, des malheurs que je prévois; c'eſt à vous de prévenir, par une conduite
,, prudente, une fatale diviſion.

,, Vous êtes les colonnes de l'Egliſe, & pour ainſi dire, les pivots ſur
,, leſquels ſes portes inébranlables ſont appuyées. Vous devez donc quitter
,, tous les motifs humains, & vous abandonner aux inſpirations du
,, Saint Eſprit dans le choix de celui qui doit gouverner cette Egliſe.
,, Choiſiſſez un homme qui ne ſoit dans le cœur ni François, ni Allemand,
,, ni Italien; un Souverain Pontife doit être impartial, & craindre de bleſſer
,, les droits de qui que ce ſoit; il doit prendre l'équité naturelle & la
,, loi de Dieu pour regle de ſes ſentimens, de ſes volontés & de ſes démarches..
,, Il doit ſur-tout menager & ſoutenir le fils aîné de l'Egliſe,
,, l'ancien protecteur du Saint Siége, & le plus zèlé défenſeur des Papes
,, perſécutés. Placé ſur le premier trône de l'Egliſe, ne doit-il pas être
,, l'image de Jeſus-Chriſt, comme il en eſt le Vicaire? Mais peut-il
,, mieux imiter le Sauveur qu'il repréſente, & ſe conformer autrement à
,, la ſageſſe de ſes décrets, qu'en procurant le ſalut de tous les peuples
,, dont le ſoin lui eſt confié, & qu'en recevant tous ceux qui viennent
,, à lui?

Il finiſſoit en leur diſant, qu'avant de punir Sodome & Gomorrhe, Dieu ſembla entrer dans le détail de tous les crimes de ces villes, & voulut connoître par lui-même tous leurs forfaits: Il les conjuroit de tenir une conduite auſſi modérée, d'inſpirer ces ſentimens au Pape futur, & d'être enfin perſuadés de ſon entier dévoüement.

Lettre du meme au nouveau Pape.

Le Duc de Luxembourg ayant appris dans la ſuite l'élection du Cardinal Sfondrate, qui prit le nom de Grégoire XIV. lui écrivit de Veniſe avec la même liberté, & il envoya en même tems une copie de ſa lettre aux Cardinaux, parce qu'il craignoit que la faction Eſpagnole, qui prévaloit dans le Conclave, n'en eût empêché la lecture. Rappellant le ſouvenir des premières démarches des Ligueurs, il repréſentoit au Pape, qu'ils avoient d'abord publié un Manifeſte, où ils expoſoient qu'ils n'avoient pris les armes que pour faire diminuer les impôts dont le peuple étoit accablé: Que leur but étoit d'émouvoir la populace en leur faveur, ſous le prétexte du bien public, & d'entraîner dans leur révolte ceux qui aimoient la nouveauté: Que ce moyen n'ayant pas réuſſi, ils avoient pris une autre voye, & que, pour faſciner le peuple, ils s'étoient ſervis de la Religion, dont les motifs ſont un effet ſi violent ſur les eſprits. ,, Quoiqu'ils euſſent, ajoûtoit-
,, il, un Roi, le plus religieux de tous les Rois qui ayent regné depuis
,, Saint-Louis, ils le noircirent de calomnies, & ils oſerent l'accuſer de
,, ſe joindre aux Hérétiques pour attaquer l'ancienne Religion. Ils pouſſerent
,, la temérité juſqu'à prendre les armes contre lui; ils s'emparerent
,, de pluſieurs villes, & de celles même où il n'y avoit aucun Hérétique;
,, enfin ils chaſſerent leur Roi de la capitale de ſon Royaume. Voilà les

,, commencemens des troubles qui déchirent la France, & de ces cruelles diviſions qui ont produit des parricides & des aſſaſſinats.

,, On ne peut nier, continuoit-il, que toutes ces tragédies ne ſoient les triſtes effets de la colere d'un Dieu vengeur. Quoiqu'il ſoit miſéricordieux, il n'a pu ſouffrir que ſon nom reſpectable & ſacré ſervît à des impies & à des ſacrileges pour ſatisfaire leur criminelle ambition; & un crime ſi déteſtable eſt ſuivi d'une juſte punition. Cependant il ſe trouve un Roi qui entretient encore le feu de ces diviſions, qui protege ouvertement les factieux, qui leur fournit de l'argent & des troupes, & qui ſoutient en France autant de tirans qu'il y a de Provinces dans ce Royaume. Son but eſt de renverſer un trône qui lui fait ombrage; & de parvenir à cette monarchie univerſelle, dont le monſtrueux projet a été enfanté depuis long-tems. Tout ce qu'ont allegué les Ligueurs eſt ſans fondement. Ces horribles calamités dont la France eſt accablée depuis qu'ils ont pris les armes, les pertes qu'a faites ce Royaume depuis leur révolte, & qui ſont plus conſiderables que toutes celles qu'il avoit ſouffertes pendant les trente années précedentes, prouvent évidemment que tous leurs prétextes ſont faux.

Il finiſſoit en diſant, que la France avoit beſoin du ſecours & des ſoins du Souverain Pontife, pour ſoulager des maux, qui néanmoins n'avoient pas beſoin de remedes violens: Qu'il auroit ſouhaité avoir l'honneur d'entretenir Sa Sainteté à ce ſujet; & que comme il étoit obligé de retourner en France, il avoit cru qu'il étoit de ſon devoir de la ſupplier humblement de ne pas oublier les intérêts de ce Royaume: Qu'il eſpéroit que S. S. ne ſe laiſſeroit pas ſurprendre par les ennemis du nom François, qui s'efforçoient de la ſéduire; & qu'enfin le S. Pere auroit la bonté de ſuſpendre ſon jugement, juſqu'à ce que les Princes, les Seigneurs, & les Magiſtrats qui étoient attachés à leur Roi, lui euſſent donné de plus grands éclairciſſemens, comme ils ſe diſpoſoient à le faire, par une Ambaſſade qu'ils devoient au plutôt lui envoyer. Mais le Duc de Luxembourg parloit à des ſourds, & ces lettres firent peu d'impreſſion.

Affaires d'Italie. Guerre contre les brigans.

Pendant l'interregne, les Bannis, devenus plus inſolens qu'auparavant, s'étoient jettés dans la Marche d'Ancone, dans la Campagne de Rome, & ſur les frontieres du Royaume de Naples. Peu de tems avant la mort de Sixte V. ils avoient pour chefs Marc de Sciarra, & Battiſtella del Aratro; & ils étoient en ſi grand nombre, que Jean Zuniga Comte de Miranda, Viceroi de Naples, fut obligé d'envoyer contr'eux une armée de quatre mille hommes, ſous la conduite du Baron Charles Spinelli.

Le Pape, de ſon côté, réprima pour quelque tems leur audace par de ſevères châtimens; mais ils recommencerent leurs courſes. Le Pape voyant ſon autorité mépriſée par ces brigans, donna contre eux une Bulle le premier d'Août, par laquelle il mettoit leurs têtes à prix, & promettoit à ceux qui auroient tué ou fait priſonnier quelqu'un de ces bandits, le droit de rappeller de l'exil un Banni. Il accorda la même grace aux Bannis mêmes qui tueroient ou livreroient au Magiſtrat un de leurs compagnons. On donna ordre à Octavio Ceſis, de ſe placer avec cinq cens hommes ſur le chemin de Rieti, afin que, tandis que les troupes du Pape environneroient ces brigans d'un côté, les Eſpagnols puſſent les attaquer de l'autre. Mais les ſoldats que commandoit Spinelli ſe révolterent, & refuſerent de marcher contre des déſeſpérés, contre leſquels ils ne gagneroient que des coups, ſans pouvoir eſpérer aucune recompenſe.

Ceſis n'attendant aucun ſecours des troupes Napolitaines, & ne voulant pas néanmoins reſter dans une entiere inaction, aſſiégea un village, nommé Antona de Paolo Mattei, où une troupe de bandits s'étoit fortifiée ; mais ſes efforts furent inutiles : car comme on negligeoit de monter des gardes dans cette petite armée, ils s'échaperent pendant la nuit. Cela ſe paſſa vers le tems de la mort de Sixte V. Urbain VII. ayant été élu, Virginio des Urſins, fils de Latino Marquis de Lamentano, marcha contr'eux avec cent chevaux; mais ſe voyant trop foible, & dans la crainte d'un danger qui étoit évident, il ſe retira.

Piccolomini ſe met à la tête des Bannis.

Sur ces entrefaites Alfonſe Piccolomini, qui étoit depuis long-tems vagabond dans toute l'Europe, & qui, au commencement de nos troubles, s'étoit attaché au Duc de Guiſe, prit le dangereux parti de ſe mettre à la tête des Bannis. Dans ce deſſein il voulut faire quelques nouvelles levées à Monte-Marciano dans la Pouille; mais le Gouverneur de la Province s'y oppoſa, ſuivant les ordres qu'il avoit reçus, de ne pas ſouffrir qu'on levât des troupes pendant la vacance du S. Siége. Piccolomini s'en plaignit auſſi-tôt au College des Cardinaux. Mais comme les affaires du Conclave les occupoient aſſez, on ne lui fit aucune réponſe. Il paſſa enfin dans l'Abruzze, Province du Royaume de Naples, où Sciarra s'étoit retiré avec ſes troupes, après avoir pillé la Campagne de Rome.

Leurs ravages dans la Campagne de Rome.

Sciarra étoit intime de Pierconte Gabutio; & ce dernier avoit une haine extrême pour Piccolomini, qui l'avoit offenſé; mais ils ſacrifierent leurs reſſentimens à leur intérêt commun; & le péril qui les menaçoit, leur fit mutuellement oublier leurs inimitiés. Sciarra, Battiſtella, Pietrangelo, Tutio de Petralta, & Pierconte de Montauto, joignirént donc leurs forces; & ayant Piccolomini pour Chef, entrerent dans la Campagne de Rome avec une troupe de ſept cens hommes déterminés. Ils pouſſoient leurs courſes juſqu'aux portes de cette grande ville, avec plus de fureur qu'auparavant. Leurs ravages avoient jetté le déſordre & la confuſion dans Rome, qui d'ailleurs manquoit de vivres. Pour remedier à tous ces maux, on rappella Paul Vagelieri, qu'Urbain avoit envoyé contre les Bannis, & l'on donna la conduite de cette guerre à Virginio des Urſins, qui y étoit animé par un intérêt particulier; car on lui avoit rapporté, que Piccolomini le menaçoit, & avoit tenu de lui quelques diſcours injurieux. Jean-François Comte de Bagno accompagna Virginio dans cette expédition, par l'ordre du Grand-Duc de Toſcane, qui l'avoit envoyé à Rome pour y ſoutenir ſes intérêts pendant le Conclave.

Ce Prince donna encore à Camille Marquis del Monte, Lieutenant Général de ſes armées, un corps de huit cens hommes de pied & de deux cens chevaux, pour exterminer ces brigans, qui mettoient tout à feu & à ſang.

Virginio, qui s'étoit mis en marche pour joindre ſes troupes à celles de del Monte contre l'ennemi commun, ſe laiſſa tromper par un faux avis que Piccolomini lui avoit fait donner, & penſa tomber dans une embuſcade proche de Storta; mais comme il avoit fait prendre les devants au Capitaine Trajano Ciaccia, de Tivoli, il ſe tira de ce mauvais pas avec peu de perte; & même le guide qui avoit voulu le tromper fut tué dans la mêlée.

Virginio & del Monte s'étant réünis, aſſiégerent enſemble Sciarra, qui s'étoit enfermé dans Olgiato. Piccolomini s'étant avancé pour ſecourir la place, on combattit de part & d'autre avec une égale valeur: Del Monte fut bleſſé à la main, Hercule de Piſe, Sergent-Major, Alexandre Vanni, & quelques autres furent tués. Piccolomini de ſon côté fut contraint de prendre la fuite; & cent de ſes ſoldats furent ou tués ou dangereuſement bleſſés.

Del Monte ſe retira pour faire panſer ſa bleſſure, & Virginio continua le ſiége; mais pendant qu'il attendoit du canon & de la poudre, qu'on devoit lui envoyer de Rome, les Bannis firent une ſortie, dans laquelle il reçut lui-même deux bleſſures. Combattant en déſeſpérés & pour leurs vies, ils ſe firent jour au travers des corps-de-garde, & ſe retirerent en lieu de ſûreté.

Bref de Grégoire XIV. contre les Chefs des Bannis.

Cela ſe paſſa la veille de l'élection de Grégoire XIV. Ce Pape ne tarda pas à donner un Bref de citation contre Piccolomini & quinze autres Chefs des Bannis. N'ayant pas comparus, ils furent condamnés par défaut, & le Pape adjugea à Hercule Sfondrate, ſon neveu, la Seigneurie de Monte-Marciano, comme étant tombée en commiſe, par la contumace & la felonie de Piccolomini, Seigneur de cette ville.

Comme la ſociété des brigans n'eſt ni ſûre ni conſtante, à la ſollicitation de Pierconte Gabutio, Sciarra & les autres Bannis abandonnerent bientôt leur malheureux Chef. Piccolomini pourſuivi de tous côtés, ſortit de la Campagne de Rome, & paſſa par Narni & Foliglio, villes d'Ombrie, pour ſe refugier dans la Marche d'Ancone, dans l'eſpérance d'y trouver quelque petit bâtiment, & d'échaper à ſes ennemis en s'embarquant ſur le golfe de Veniſe.

Piccolomini eſt pris & pendu comme voleur.

Mais ayant laiſſé Jeſi ſur la gauche, & les paſſages étant fermés, il erra quelque tems dans le territoire de Céſene. Enfin il fut arrêté par le Colonel Biſaccioni, qui étoit au ſervice du Grand-Duc de Toſcane, & qui le fit paſſer par Imola, pour le conduire à Florence. L'infortuné Piccolomini y fut condamné à mort, & ſouffrit, au commencement de l'année ſuivante, un ſupplice qui déshonora ſon illuſtre maiſon: il fut pendu comme un voleur, & ſon corps fut expoſé ſur un gibet, pour ſervir de ſpectacle & d'exemple.

1591.

Peu de tems après, Honoré Gaëtano Duc de Sermoneta ſurprit une troupe de Bannis, qui s'étoient retirés ſur ſes terres, dans un poſte peu fortifié, & en tua quelques-uns. Dans le territoire de Rieti, Virginio des Urſins ne put les dompter. Ils y étoient en grand nombre, & enlevoient les bleds qu'on tranſportoit par le Tibre de la Sabine à Rome; enſorte qu'on fut obligé de lever des troupes dans la Marche d'Ancone & dans l'Ombrie. Avec ce renfort Virginio les attaqua à Belmonte; mais il penſa périr dans ce combat, qui dura un jour entier. Voyant enſuite qu'on avoit peu de reconnoiſſance de tous ſes ſervices; que cette guerre avoit pour lui des dangers preſque inévitables; & que d'ailleurs il y avoit peu de gloire à vaincre des brigans & des ſcélerats, il quitta le commandement & ſe retira. Le Pape le trouva mauvais, & en conſerva contre ce Seigneur un ſecret reſſentiment.

Nouvelles courſes de Marc de Sciarra, fameux Capitaine des bandits.

Marc de Sciarra, ce fameux Capitaine des bandits, profita de la retraite de Virginio. Il ravagea avec plus de fureur les Etats du Pape, fit priſonniers tous ceux qu'il rencontra, ou exigea de groſſes rançons; & le Cardinal Giuſtiniani, Gouverneur de la Campagne de Rome, put à peine lui réſiſter. Charles Spinelli, qu'on avoit envoyé l'année derniere contre lui, s'étoit retiré à Naples, ſans pouvoir finir une guerre ſi difficile; & l'on mit à ſa place Gambacorti, qui ne réüſſit pas mieux que lui.

Dans le même tems Jean-Antoine des Urſins, ſe croyant offenſé par les habitans de Civitella, aſſiégea cette petite place, la battit avec quelques canons, tua le Gouverneur, & ſatisfit pleinement ſa vengeance; mais craignant la colere du Pape, il ſe joignit aux Bannis pour faire des courſes dans la Campagne de Rome, & ces brigans en devinrent plus entreprenans.

Famine dans Rome & en Italie.

Cependant la famine réduiſit Rome & preſque toute l'Italie aux dernieres extrêmités. Tandis qu'on attendoit la flote qui apportoit des fromens de Sicile, le bled monta à un prix exorbitant. On fut obligé de fixer la nourriture de chaque perſonne à dix neuf onces de pain par jour; & comme la flote ne paroiſſoit point encore, on n'en donna plus enſuite que dix onces Enfin, au commencement de Mai, la flote ramena l'abondance, & les peuples ceſſerent de craindre pour l'avenir. Dans les Etats de la République de Veniſe, le Sénat ſoulagea, par une prudente prévoyance, la miſere des peuples; il n'y eut que la Dalmatie & l'Eſclavonie qui ſouffrirent beaucoup à cauſe du voiſinage des Turcs, qui enlevoient tout ce qui leur étoit poſſible.

Les Ambaſſadeurs des différens Princes d'Italie s'étoient déja mis en chemin pour aller complimenter le nouveau Pape; mais des tems ſi malheureux n'étoient pas propres à ces ſortes de cérémonies, & l'on jugea à propos de les différer. Veniſe avoit chargé de cette Ambaſſade Jaques Foſcarini, Marin Grimani, nobles Venitiens & Provediteurs de S. Marc, Zacharie Contarini, & Léonard Donati. Alfonſe Duc de Ferrare avoit envoyé N. d'Eſt Marquis de Sanmartino, qu'il avoit rappellé depuis peu de Savoye, le Comte Ceſa, & le Comte Galeazzo Taſſoni.

Affaire de la ſucceſſion de

La queſtion ſur l'ordre de la ſucceſſion de ce Prince, fut enſuite agitée à Rome avec de grandes conteſtations. N'ayant point d'enfans, il vouloit

Ferrare.

adopter Céſar, fils d'Alfonſe ſon parent (1), & l'inſtituer héritier de ſon Duché. Ferrare étoit un fief mouvant du S. Siége. Cette ville a long-tems apartenu à l'ancienne & illuſtre maiſon d'Eſt. Les Seigneurs de cette maiſon ne furent d'abord que Gouverneurs ou Marquis de Ferrare; ils en acquirent dans la ſuite la proprieté, & les Papes la leur donnerent à titre de fief en 1320. Cette Principauté fut autrefois compriſe dans la donation faite au S. Siége par la Comteſſe Mathilde, Princeſſe d'un grand courage, qui ſe voyant ſans poſterité, enrichit les Papes d'une opulente ſucceſſion qu'elle leur laiſſa, & qui mourut à Mantouë en 1115, âgée de plus de ſoixante & dix ans.

On diſoit à la Cour de Rome, qu'Alfonſe étoit bâtard; Que par conſequent ſon fils, que le Duc de Ferrare vouloit adopter, étoit incapable de recueillir cette grande hérédité; & que ce Prince venant à mourir ſans enfans, le fief retournoit par droit de déshérence au S. Siége & au Pape, pour en diſpoſer en faveur de qui il jugeroit à propos.

Le Duc de Ferrare ſentit, que pour réüſſir dans ſon deſſein, il avoit beſoin de la faveur du Pape & du ſacré College. Il crut pouvoir gagner facilement pluſieurs Cardinaux, & ſe flatta de ſe rendre Grégoire favorable. Il avoit toûjours entretenu une étroite liaiſon avec le nouveau Pape, & il avoit dans le ſacré College un grand nombre d'amis. Ainſi il réſolut d'aller à Rome, afin de finir cette affaire, pour laquelle il avoit déja fait pluſieurs tentatives inutiles. Il s'arrêta en chemin à Peſaro, pour y voir Jean-François de la Rovere Duc d'Urbin, ſon beau-frere, & s'entretenir avec lui d'une affaire qui les intéreſſoit également tous les deux; car le Duc d'Urbin, qui étoit feudataire du S. Siége, n'avoit point d'enfans, & ſe trouvoit, par rapport à ſa ſucceſſion, dans les mêmes circonſtances que le Duc de Ferrare. On ne pouvoit douter que le jugement qui ſeroit rendu ſur l'affaire de ce dernier, ne fût un préjugé en faveur du Duc d'Urbin.

Le Duc de Ferrare vient lui-même a Rome pour négocier cette affaire.

Le Duc de Ferrare arriva à Rome le 10. d'Août, il y fut reçu avec grande magnificence, & logea au Vatican. Le Pape nomma treize Cardinaux pour Commiſſaires de cette affaire; & ordonna de diſcuter par devant eux, ſi la Conſtitution de Pie V. empêchoit, que le Souverain Pontife ne pût diſpoſer d'un fief qui n'étoit pas encore dévolu au S. Siége, & le transférer à qui il jugeroit à propos, ſur-tout lorſque l'Egliſe pouvoit retirer un grand fruit de cette diſpoſition, & qu'il y avoit même une néceſſité de le faire?

Cette queſtion ayant été agitée, non ſeulement les Commiſſaires, mais encore les Auditeurs de Rotte qui furent conſultés, déciderent unanimement, que tant que la Conſtitution de Pie V. ſubſiſteroit, on ne pouvoit accorder au Duc de Ferrare ce qu'il demandoit; & que pour le ſatisfaire, il faloit que le Pape, de ſa pleine puiſſance & autorité, dérogeât expreſſément à cette loi.

---

(1) Son oncle. *MS de Mrs. de Sainte-Marthe.*

Grégoire declara, qu'il ordonneroit dans un Conſiſtoire ce qu'on y jugeroit être le plus convenable. Mais la plûpart des Cardinaux dirent hautement, qu'ils ne conſentiroient jamais qu'on anéantît la Conſtitution de Pie V. Ainſi l'on chercha un milieu, & l'on propoſa que le Pape, ſans déroger à cette Conſtitution, mais ſeulement par un Bref donné de ſon propre mouvement, accorderoit l'Inveſtiture du fief en queſtion, à condition que le Duc de Ferrare donneroit une ſomme d'argent, pour ſubvenir aux beſoins preſſans de l'Egliſe, & augmenteroit la redevance annuelle dont il étoit déja chargé.

Mais ce Prince ayant raiſon de craindre, que le ſucceſſeur de Grégoire ne révoquât ce que ce Pape auroit fait, fit d'autres propoſitions; il offrit d'augmenter la redevance des deux tiers, & de payer un million d'écus d'or, à condition que le Pape & le ſacré College, en abandonnant Ferrare, prendroient d'autres terres comme par compenſation. Il ajoûta encore, que ſi dans la ſuite des tems Ferrare revenoit une ſeconde fois à l'Egliſe Romaine, les dépenſes & améliorations, qu'on croyoit monter à des ſommes immenſes, ne pourroient être répétées, & retourneroient au profit du S. Siége.

Pie V. déteſtant l'ambition de ſes prédeceſſeurs qui avoient engagé & aliéné ce qu'ils appellent le Patrimoine de Saint-Pierre, pour enrichir leurs fils, leurs neveux, leurs parens, voulut empêcher ſes ſucceſſeurs de faire ce qu'il ne ſe croyoit pas permis à lui-même. Il crut que l'adminiſtration du temporel faiſoit partie de ce terrible compte que les Papes doivent rendre à Dieu de leur conduite; & ſuivant les traces de Grégoire IX, de Jean XXII. & de Paul III, qui avoient défendu de telles aliénations, il fit cette célèbre Conſtitution le 29. de Mars 1566. Grégoire XIII. & Sixte V. confirmerent cette loi par de nouveaux Brefs, & firent jurer les Cardinaux de l'exécuter.

Rupture de cette négociation.

Le Duc de Ferrare ne crut pas devoir accepter les propoſitions du Pape, & le ſacré College refuſa les conditions propoſées par ce Prince; ainſi la négociation ſe rompit; le Duc, fâché de toutes les dépenſes inutiles qu'il avoit faites, ſe retira, & rémit à un tems plus favorable la concluſion de cette affaire.

Le bruit de l'armement des Turcs, & des préparatifs qu'ils faiſoient pour attaquer l'Europe s'étant répandu de tous côtés, les Venitiens, qui avoient à ſoutenir les premiers efforts des Infidéles, & qui craignoient pour Candie, leverent des troupes, & donnerent des compagnies, de quatre cens hommes chacune, à Fréderic Fregoſe, au Comte Alexandre-Pompée de Verone, à Louis Tondini, à Mutio Comte de Porto de Vicenze, & à Marc-Antoine Sacromoro; car le Comte Malateſta Martinengo, & Simon de la Rovere ne voulurent pas ſervir dans cette guerre. Ces troupes s'embarquerent à Veniſe le 16. d'Avril; mais une violente tempête, & des maladies qui ſurvinrent, en firent périr la plus grande partie.

Affaires de Veniſe.

Les Venitiens firent encore de nouvelles levées, dont ils donnerent la conduite à Hercule Montecuculi, à Octavio Vimercato, au Comte Fréderic de Pepoli, à Paul Conti, & au Chevalier Avolio de Ferrare. Ils prirent encore à leur ſervice le Marquis de Lamentano, à qui ils donnerent de grands appointemens. On dit que ce Seigneur ſe ſervit de ce prétexte, pour refuſer le commandement des troupes deſtinées contre les Bannis, & de celles qui devoient paſſer en France, où le Pape vouloit envoyer une grande armée.

On étoit encore incertain de quel côté les Turcs porteroient la guerre; & il couroit à ce ſujet pluſieurs bruits différens. Les uns débitoient malicieuſement, qu'Amurath ne prenoit les armes qu'à la ſollicitation du Roi, d'Eliſabeth Reine d'Angleterre, & d'Antoine, à qui Philippe avoit enlevé le Royaume de Portugal. Les autres ſoutenoient, que le Turc vouloit ſe venger des injures qu'il avoit reçuës des Coſaques; & tandis que l'Aſie étoit paiſible, attaquer l'Iſle de Candie, ou la Dalmatie.

Mort de L'Ambaſſadeur de Veniſe à la Porte, ſoupçonné de trahiſon.

Dans le même tems Jerôme Lippomano, noble Venitien, qui étoit Ambaſſadeur de Veniſe à la Porte, fut ſoupçonné de trahiſon. On envoya à ſa place Laurent Bernardo, ſans que Lippomano, ce vénérable vieillard, qui croyoit avoir aſſez vécu, s'embarraſſât de prévenir le danger qui menaçoit ſes jours. Il ſouffrit qu'on le mît ſur une galere, pour aller à Veniſe répondre à ſes accuſateurs. Dès qu'il fut à la vûë de cette ville, une ſecrete horreur lui glaça les ſens ſi ſubitement, qu'il tomba dans la mer ſans que perſonne s'en apperçût. Le vent qui ſouffloit, joint aux efforts de la chiourme, emporta bien-tôt la galere loin de l'endroit où il étoit tombé, & il ſe noya avant qu'on pût le ſecourir.

Voilà comme la plûpart rapportent cet évenement; mais il eſt plus vrai de dire, que comme la Nobleſſe Venitienne ſe fait gloire d'un attachement inviolable à ſa patrie, & que la moindre tache deshonore une famille, ſes gardes le jetterent dans la mer par les ordres ſecrets du Sénat, qui voulut menager les parens de Lippomano, & leur épargner la honte qui auroit rejailli ſur eux par ſa condamnation. On trouva ſon corps, & l'on permit de l'enterrer.

Soupçons des Venitiens contre les Eſpagnols.

Les Venitiens eurent auſſi à craindre pour leurs Etats de terre-ferme. En effet, Philippe fit lever dans le Milanez une grande armée, qui fut autant à charge à cette Province, qu'elle parut terrible aux Puiſſances voiſines. Leurs ſoupçons augmenterent encore, ſur ce que, dans un tems ſi fâcheux, l'Eſpagne renouvelloit l'ancienne conteſtation ſur les limites des frontieres, qu'Octavien Valiero, Gouverneur de Bergame, & le Sénateur Pontone, Milanois, avoient accommodée huit ans auparavant. Outre cela le Sénat fut informé, que les Eſpagnols avoient envoyé ſecretement des Ingenieurs, pour prendre le plan des citadelles de Bergame & de Breſcia.

Ainſi, par le conſeil de Jules & de Mario Savorgnagni, nobles Venitiens, auſſi zélés pour l'intérêt de leur patrie qu'inſtruits de tout ce qui regarde la guerre, on fortifia à la hâte ces deux places. Ces prudens Républicains, crainte de choquer Philippe en faiſant paroître quelques défiances, firent courir le bruit, que ces nouveaux ouvrages n'avoient été entrepris, que pour fournir au menu peuple quelques moyens de ſubſiſter, dans des tems où la famine le réduiſoit aux plus dures extrémités.

Dans

Henri IV. 1591.

Dans le même tems ils firent élever à Rialto, ſur le grand canal de la ville, un pont de marbre & de pierre. Il étoit d'une ſtructure admirable; & l'on employa à le faire bâtir, l'argent provenant d'un legs fait à la République par Barthélemy Coglione, de Bergame, l'un des grands Capitaines de ſon ſiécle.

Le Sénat de Veniſe défend aux Jéſuites d'enſeigner publiquement à Padouë.

Les Profeſſeurs & Syndics de l'Univerſité de Padouë (1), ſoit à l'inſtigation du Sénat de Veniſe, comme on le crut alors, ſoit par un motif plus particulier, firent cette année de grandes plaintes contre les Jéſuites. En effet, ces Peres ayant ouvert un college dans cette ville, & s'étant ingerés mal-à-propos de dicter des traités ſur toutes ſortes de ſciences; les jeunes gens, avides de nouveautés, ſans conſiderer que de telles leçons ne pouvoient leur être utiles, abandonnoient les autres écoles, & négligeoient de faire leur cours ordinaire. L'Univerſité députa, pour ſoutenir ſes droits, François Piccolomini, Genois, Céſar Cremonino, de Ceneda, & Hercule de Saſſonnia, de Padouë, Profeſſeurs de Philoſophie. Pierre Alzano, de Bergame, & Auguſtin-Dominique de Foligno ſe joignirent encore à eux. Le Doge leur donna audience dans le College (2), & Cremonino porta la parole. On traduiſit en Italien le diſcours qu'il fit, & l'on en donna des copies à tous les Clariſſimes (3), qui favoriſoient d'abord les Jéſuites.

L'affaire ayant été renvoyée au Sénat (4), on y lut l'extrait du diſcours de Cremonino; & ſur la fin de Décembre le Sénat donna un Décret, par lequel il fut enjoint à Jean-Bâtiſte Vitturi, & à Vincent Gradenico, Podeſtats de Padouë, de faire défenſe aux Jéſuites, de la part du Sénat, de contrevenir aux ſtatuts & privileges de l'Univerſité de cette ville; leur permettant ſeulement d'avoir des écoles particulieres pour l'inſtruction des jeunes gens de leur Societé. Enfin on condamna & proſcrivit la coûtume pernicieuſe de dicter publiquement des traités, comme on le faiſoit déja dans quelques colleges qui s'étoient conformés aux mauvais exemple des Jéſuites. On crut que le Sénat avoit lui-même ſuſcité ſous main cette affaire aux Jéſuites, pour avoir lieu de rendre contr'eux un Décret qui les humiliât; car il accorda à l'Univerſité beaucoup plus qu'elle n'avoit demandé; lorſqu'elle ne demandoit, diſoit-on, que de la pluye, on lui a accordé un orage pour accabler ce nouvel Ordre.

Depuis ce fameux Décret, le college des Jéſuites a été fermé à Padouë. Cependant la maiſon des Cornari, dont étoit Fréderic Cornari, depuis Cardinal, les protégeoit ouvertement; & pluſieurs Nobles Venitiens leur confioient l'éducation de leurs enfans. L'affaire fut revûë pluſieurs fois; & ſoit du conſentement exprès, ſoit par la tolérance des Profeſſeurs de l'Univerſité, on ſe relâcha inſenſiblement de la rigueur du jugement; mais dans cette fameuſe querelle qui s'éleva quinze années après, entre le Pape & la Sereniſſime République, les Jéſuites crurent ne devoir plus demeurer dans un Etat interdit & foudroyé par le Vatican; & ils demanderent au Sénat la permiſſion de ſe retirer à Rome.

---

(1) Padouë eſt de l'Etat de terre-ferme de Veniſe.

(2) Ce College ainſi appellé, eſt un College compoſé de 26. Seigneurs.

(3) On appelle ainſi les Nobles de Veniſe.

(4) C'eſt le grand Conſeil, qui élit la plûpart des Magiſtrats, & fait toutes les loix qu'il juge néceſſaires.

Affaires de Turquie.

Conſtantinople, dont les mouvemens faiſoient trembler toute la Chrétienté, n'étoit pas elle-même exempte de troubles & de crainte; on y apprit que les Perſans avoient enfraint la paix. Le Bacha Ferhat, qui avoit pris la place de Sinan, avoit conclu un traité de paix, ou plutôt une longue tréve avec Mehemet Hodabende; & le petit-fils du Sophi avoit été mis comme en ôtage entre les mains d'Amurath; mais Hodabende étant mort peu de tems après dans une extrême vieilleſſe, Emir-Chan, ſon ſecond fils, étoit monté ſur le trône; car l'aîné avoit été tué par la trahiſon la plus noire, & l'on n'avoit pas voulu confier les rênes du gouvernement à ſon fils qui étoit trop jeune. Emir-Chan, jeune Prince d'un naturel féroce, & qui avoit autant de temérité que peu d'expérience, ſçachant que les Turcs avoient fait paſſer toutes leurs forces d'Aſie en Europe, leva une armée & ſe mit en campagne. Pour commencer la guerre ſous quelque prétexte, il n'attaqua pas directement les Turcs; mais il tourna ſes armes contre Uſbeg. Ce dernier poſſedoit de grandes Provinces ſur les bords de la mer Caſpienne, &, à la ſollicitation des Turcs, il avoit envahi dans la derniere guerre le Royaume de Choraſan, dépendant de celui de Perſe.

Uſbeg attaqué par Emir-Chan, demanda du ſecours aux Bachas des places voiſines: ceux-ci lui répondirent, qu'il devoit s'addreſſer au Grand-Seigneur. Le Sultan Amurath, qui ſe préparoit à la guerre de Hongrie, écrivit à Uſbeg, que la Porte en avoit aſſez fait, en diminuant les forces & la puiſſance de l'ennemi commun: Qu'il pouvoit aiſément ſoutenir cette guerre par lui-même, & qu'il ne devoit attendre aucun ſecours des Turcs contre la Perſe, que l'Empire Ottoman avoit ſubjuguée.

Uſbeg réduit à ces fâcheuſes extrêmités, preſſé par un ennemi puiſſant, & abandonné par ſon fidèle allié, ſe détermina à faire la paix. Il épouſa la ſœur d'Emir-Chan, & rendit aux Perſans les Provinces qu'il avoit uſurpées ſur eux. Il leur montra la lettre qu'Amurath lui avoit écrite, dans laquelle ce Sultan diſoit, que les Perſans avoient été vaincus & ſubjugués par les Turcs.

Le Sophi de Perſe declare la guerre aux Turcs.

Emir-Chan tranſporté de colere, trouva bien-tôt un prétexte pour declarer la guerre aux Turcs. Il prétendit qu'Imaculy-Chan, qui avoit fait avec Ferhat Bacha ce traité de paix, ou la tréve dont nous avons déja parlé, s'étoit laiſſé corrompre ou intimider par le Miniſtre Turc, & avoit paſſé ſes pouvoirs: Qu'à la vérité Hodabende avoit eu intention de ceder aux Turcs Genge, Cars, Tauris, & Shirvan, où ils pourroient mettre des garniſons auſſi nombreuſes qu'ils le jugeroient à propos; mais que ç'avoit été, à condition que le territoire & la juriſdiction de ces villes, & ſur-tout les domaines de Tauris & de Shirvan, reſteroient à la Perſe: Que par l'infidélité ou la foibleſſe d'Imaculy-Chan cette clauſe avoit été omiſe.

Ce Miniſtre fit de vains efforts pour ſe juſtifier ; il allegua que Ferhat avoit employé les menaces & la violence pour extorquer ſon conſentement ; mais Emir-Chan ne le voulut point écouter, & lui fit trancher la tête. Le frere d'Imaculy-Chan, qui, dans le deſſein de venger ſa mort, avoit voulu faire un parti, fut brûlé vif, pour prévenir les conſpirations par la crainte d'un ſupplice ſi cruel : quelques autres Seigneurs furent auſſi punis de mort.

Il fait ſommer le Bacha de Tauris de lui rendre quatre villes.

Emir-Chan avoit dans ſon armée ſoixante & dix mille chevaux. Animé par ces premiers ſuccès, & appuyé des forces d'Uſbeg, il fit ſommer Giafer, Bacha de Tauris, de rendre les quatre villes compriſes dans le traité fait avec Ferhat ; & joignit à cette ſommation les plus fieres menaces, s'il ne les rendoit au plutôt. Giafer répondit, qu'il n'avoit point ordre de rendre ces villes : Qu'il écriroit au plutôt à la Porte, & qu'il exécuteroit ce que ſon maître lui ordonneroit.

Cette nouvelle arriva à Conſtantinople ſur la fin de Mai. Amurath en fut troublé, & écrivit ſur le champ à Giafer & à Cigala, Bacha de Bagdat, & leur ordonna de s'enfermer dans leurs places, & d'y faire entrer des vivres ; leur promettant qu'ils ſeroient promptement ſecourus. En même tems il fit équiper à la hâte, dans les ports de Sinabe (1) & de Trebizonde ſur la mer Noire, une grande flote, deſtinée d'abord pour l'Europe, & qui étoit compoſée de trois cens galeres, de dix huit brigantins, & de trois cens autres bâtimens de différente ſtructure. Elle devoit mettre à la voile ſur les premiers ordres du Sultan, attaquer Malte, & croiſer ſur les côtes de la Pouille & de la Calabre, dès que la guerre contre les Perſans ſeroit terminée ; ou s'il en étoit beſoin, tranſporter des troupes en Perſe.

Diſgrace de pluſieurs Miniſtres à la Porte Ottomane.

D'Aſſan Beglerbey de Grece.

Amurath chargea de ce ſoin le Grand-Vizir Sinan, qui preſſoit la guerre de Hongrie ; Aſſan, Beglerbey de Grece, qui par ſa connoiſſance dans l'Aſtrologie judiciaire, ſur laquelle les Turcs comptent beaucoup, avoit gagné les bonnes graces d'Amurath ; & Aſſan, Rénégat Venitien Bacha de la mer, qui avoit été Aga des Janiſſaires, & qui, changeant de Religion, étoit devenu le plus ardent ennemi de ſa patrie, comme le ſont ordinairement tous les Rénégats. Cependant cette année fut funeſte à tous les trois. L'Aſtrologue Aſſan donnoit de vaines terreurs à Amurath ; & pour diſpoſer entierement de ſon eſprit, il retenoit le timide Sultan dans ſon ſerrail, par la crainte d'être aſſaſſiné s'il en ſortoit. Enfin Amurath ſuivit de meilleurs conſeils, & trouva qu'il y avoit autant de honte que de danger à croire cet impoſteur. Aſſan fut dépouillé de ſes charges, & relegué dans une petite maiſon de campagne (2), proche de Salonique (3). Amurath détrompé, parut enſuite en public ſur ſon balcon ; y reçut les plaintes, & écouta les demandes de ſes ſujets ; corrigea pluſieurs abus qui s'étoient gliſſés dans le gouvernement; s'appliqua aux affaires, & fut plus attentif à veiller ſur la conduite que tenoient ſes Miniſtres.

---

(1) Les Turcs l'appellent *Sinopi* ; d'autres *Sinope*.

(2) Campana nomme ce lieu *Chiordurque*.

(3) C'eſt l'ancienne *Theſſalonique*, maintenant *Salonique*, ou *Salonichi*, ou *Selanic*.

Mort d'Aſſan, Venitien, Bacha de la mer.

Le Venitien Aſſan, ſeconcé par les Juifs, auxquels on afferme les impôts qui ſe levent dans l'Empire Ottoman, ſe plaignoit tous les jours à l'avare Sultan, que les courſes des Coſaques diminuoient les péages & les droits impoſés ſur les marchandiſes. Ce Bacha étoit entierement occupé à l'armement de la grande flote dont nous venons de parler, lorſque peu de tems après la diſgrace de l'Aſtrologue Aſſan, il mourut ſubitement au commencement de Juillet des reſtes d'une maladie honteuſe. Il avoit épouſé la Reine de Fez, & avoit pluſieurs enfans de cette Princeſſe & de pluſieurs autres eſclaves; mais ils ne recueillirent rien de la ſucceſſion de leur pere; & les richeſſes immenſes que ce Rénégat avoit amaſſées par toutes ſortes de moyens, furent portées au tréſor.

Diſgrace de Sinan, Grand-Vizir. Le Bacha Ferhat eſt mis en ſa place.

Sinan, naturellement fier, & que les ſervices qu'il avoit rendus rendoient encore plus préſomptueux, ſe plaignit trop ouvertement du mauvais traitement qu'on faiſoit aux enfans d'Aſſan. Quoique la liberté de ſes diſcours lui eût été funeſte, & que ſon indiſcrétion lui eût déja fait pérdre une fois ſa charge, un jour néanmoins s'entretenant avec Ferhat Bacha, qui occupoit après lui la première place dans l'Empire, il ne put s'empêcher de déplorer la malheureuſe condition de tant de braves gens, qui après avoir ſacrifié leurs vies pour des maîtres injuſtes & peu reconnoiſſans, ne pouvoient eſpérer aucune recompenſe de leurs ſervices, & laiſſoient leurs enfans réduits à la derniere néceſſité.

Ferhat, qui étoit le rival ſecret de Sinan, & qui ne laiſſoit paſſer aucune occaſion de diminuer le crédit de ce Grand-Vizir, rapporta ce diſcours à Amurath, qui en fut ſi irrité, qu'il relegua Sinan à Marmara, maiſon de plaiſance qui lui apartenoit, à quarante milles de Conſtantinople. Le dénonciateur eut pour récompenſe la première dignité de l'Empire. En même tems Cigala, qui avoit été rappellé du Carahemid, fut pourvû de la charge d'Amiral, à la place du Rénégat Aſſan.

Grandes taxes impoſées par Amurath ſur les vaſſaux de ſon Empire.

Pour ſoutenir les fraix de la guerre qui venoit de ſe rallumer entre l'Empire Ottoman & la Perſe, ou pour attaquer l'Europe, comme le vouloient tous les Bachas, Amurath établit de nouveaux impôts, & exigea de grandes contributions des petits Princes qui lui étoient ſoûmis. D'ailleurs comme le corps des Janiſſaires, d'abord fixé à douze mille hommes, avoit été augmenté juſqu'à vingt deux mille, il faloit faire de nouveaux fonds pour les payer. Ainſi le Sultan declara, qu'il vouloit être l'unique héritier de tous les Bachas & de tous ceux qui laiſſeroient une riche ſucceſſion; & il ordonna que, quoiqu'ils euſſent des enfans, tous leurs biens, après leur mort, lui apartiendroient à leur excluſion.

Pierre Bogdan, Vaivode de Moldavie, ſur le rivage de la mer Noire, fut taxé à cinquante mille Sultanins par an. Le Deſpote de Valachie fut contraint de fournir une pareille ſomme: & l'on exigea le double du Prince de Tranſilvanie, outre un grand nombre de toiles pour faire des voiles de navires.

Ces mouvemens excités au dedans & au dehors de l'Empire, empêcherent que l'armée navale ne fît voile cette année, & ſuſpendirent la guerre commencée en Hongrie & contre la Pologne. Cependant Bogdan, Vaivode de Moldavie, qui avoit tâché d'abord de ſe rendre médiateur entre la Porte & la Pologne, fut ſi effrayé des préparatifs des Turcs, que deſeſpérant de tout, & craignant le même ſort que le Vaivode de Valachie, qui, pour ſauver ſes jours, avoit été contraint d'abandonner la Religion Chrétienne, il s'enfuit en Allemagne avec ce qu'il avoit de plus précieux.

Accommodement entre les Turcs & les Polonois.

La République de Veniſe & l'Ambaſſadeur d'Angleterre firent tous leurs efforts pour menager un accommodement, & Barthélemy Brutti de Dulcigno, interprête de la République, offrit cent ſoixante maſſes de peaux zibelines, pour le dédommagement des pertes occaſionnées par les ravages des Coſaques. Les Polonois ayant appris que toutes ces précieuſes fourures devoient être fournies en un ſeul payement, ne voulurent point y conſentir, & la négociation fut rompuë pour quelque tems; mais ſur la nouvelle de la guerre de Perſe, les Turcs rabattirent de leurs prétentions; & par la médiation de l'Ambaſſadeur d'Angleterre, ils conſentirent enfin à un accommodement raiſonnable.

L'Armée Ottomane qui devoit agir en Pologne, entra ſur les frontieres des païs de la maiſon d'Autriche. En effet, le Bacha de Boſnie ayant paſſé la Save, commença à faire des courſes dans la Croatie, la Stirie, & la Carniole. Mais lorſqu'il s'avançoit vers Caniſe, Nicolas Palfi & François Nadaſti allerent à ſa rencontre: on combattit pluſieurs fois avec un avantage égal de part & d'autre.

Aſſemblée des Etats de Pologne.

La paix étant concluë entre la Porte & la Pologne, les Polonois donnerent audience en plein Sénat aux Ambaſſadeurs Tartares. Ces Barbares en entrant fléchirent le genouil droit, s'appuyant ſur leur main droite; ils firent la même choſe en baiſant le bout du manteau de Sa Majeſté Polonoiſe, & ſe mirent enſuite à genoux pour expoſer le ſujet de leur ambaſſade. Ils firent de grandes plaintes des courſes & des cruels ravages que les Coſaques avoient faits dans la Crimée (1) pendant le tems des foires, tuant ou emmenant en captivité ceux qui tomboient entre leurs mains: ils demanderent qu'on les dédommageât des pertes qu'ils avoient ſouffertes; qu'on leur payât la ſolde qui leur étoit dûë pour les années précedentes; & qu'on leur donnât des ſaufconduits pour s'en retourner chez eux.

Réponſe de l'Aſſemblée aux Ambaſſadeurs Tartares.

On leur répondit, qu'il n'étoit pas juſte que les Polonois payaſſent les dommages faits par les Coſaques, tandis que les Tartares eux-mêmes avoient ſi ſouvent fait des courſes ſur les frontieres de Pologne. On refuſa de leur payer les arrérages qu'ils demandoient: on leur promit ſeulement tous les ans vingt mille ducats d'Hongrie. Enfin on leur accorda des ſaufconduits, & on leur fit préſent de peaux de mouton, qui chez eux ſont fort eſtimées; après quoi ils furent congédiés.

Les Polonois délibérerent enſuite ſur l'état préſent de leur République, &

---

(1) L'ancienne *Cherſonneſe Taurique.*

& firent pluſieurs Décrets ſur les revenus du Roi, ſur les impôts, & ſur le payement des troupes. Ils reglerent les préſens qu'on devoit faire à Amurath, aux Bachas, & aux Tartares; enfin ils taxerent les Juifs à un écu d'or de Pologne par tête.

A la priere de la Nobleſſe Polonoiſe, Chriſtophle Zborowski, frere de Samuel qui avoit ſouffert le dernier ſupplice, fut renvoyé abſous du crime de trahiſon, & déchargé de l'infamie & de la peine qu'il avoit encouruë; mais à condition qu'il s'abſenteroit de Pologne pendant vingt ans, & qu'il ne feroit dorénavant aucune entrepriſe contre l'Etat.

On rappella les bannis qui avoient donné leurs ſuffrages à Maximilien d'Autriche, & ils promirent d'être dans la ſuite fidéles au Roi.

Différend entre l'Empereur & les Etats de Pologne.

André Evêque de Breslau, que l'Empereur Rodolphe avoit envoyé en Pologne avec un magnifique cortege de Gentilshommes & de Seigneurs, demanda au nom de S. M. Impériale & de l'Archiduc Erneſt, qu'un des articles de l'ordonnance faite l'année précedente dans l'Aſſemblée des Etats fut révoqué & annullé, comme injurieux à la maiſon d'Autriche. Cet article faiſoit défenſes à toutes perſonnes, de donner ſon ſuffrage à aucun Prince de cette maiſon, à peine contre les contrevenans d'être declarés infames par le ſeul fait. Le Prélat promit, que ſi les Polonois ſatisfaiſoient en cela S. M. Impériale, Maximilien feroit volontiers le ſerment dont on étoit convenu; & que l'Empereur & les Archiducs permettroient qu'on fît des levées & qu'on achetât des vivres ſur les terres de leur obéïſſance, en cas que la Pologne fût attaquée par les Turcs.

Quoiqu'on eût remis à un autre tems de faire une ample réponſe à l'Ambaſſadeur, cependant Sigiſmond lui répliqua ſur le champ, en préſence de tous les Seigneurs, qu'il étoit informé par les intelligences qu'il avoit à la Porte, & par le rapport de pluſieurs Ambaſſadeurs de Princes Chrétiens, qu'un des plus puiſſans motifs qui euſſent engagé les Turcs à attaquer la Pologne, dans un tems où ils ne cherchoient qu'une occaſion favorable de prendre les armes, étoit qu'on leur avoit fait entendre, que la diviſion regnoit entre les Grands du Royaume, que les Polonois avoient encore tout à craindre du côté de l'Allemagne & de la Moſcovie, & qu'ils n'étoient pas en état d'entretenir long-tems des troupes étrangeres à leur ſervice.

L'Aſſemblée des Etats étant finie, on traita cette affaire avec plus d'attention, & l'on répondit à l'Evêque de Breslau, que les Polonois n'avoient dreſſé cet article qui regardoit la maiſon d'Autriche, que dans la crainte d'un plus grand mal: Que ſi Philippe, Roi d'Eſpagne, & l'Archiduc Maximilien vouloient faire le ſerment dont on étoit convenu, & obſervoient les traités, les Polonois, de leur côté, ordonneroient ſur cet article ce qui leur paroîtroit le plus juſte & le plus convenable à l'état préſent de leur République: Qu'au reſte, ſi les Princes de la maiſon d'Autriche abandonnoient la cauſe de Maximilien, l'effet de cet article ne tomberoit que ſur cet Archiduc; mais que s'ils embraſſoient ſa défenſe, cette diſpoſition enveloperoit toute la maiſon d'Autriche.

La conteſtation.

L'Ambaſſadeur qui ne s'attendoit pas à une réponſe ſi dure; fut enſuite congédié. Mais pour réünir dans des circonſtances ſi fâcheuſes les deux Nations, dont les eſprits étoient également aigris, il conſeilla à l'Empereur, de finir toutes ces conteſtations par quelque mariage. L'on convint donc que Sigiſmond épouſeroit Anne, fille de l'Archiduc Charles qui étoit mort l'année précedente, & on fixa le jour des nôces au 10. de Novembre; mais les nouveaux mouvemens que firent les Turcs, retarderent cette cérémonie juſqu'à l'année ſuivante.

eſt terminée par le mariage du Roi Sigiſmond avec une Archiducheſſe.

L'Ambaſſadeur d'Angleterre fut reçû avec de grands honneurs dans cette Aſſemblée des Etats de Pologne ; on le remercia des ſoins qu'il avoit pris pour menager un accommodement avec les Turcs ; & à la priere de ce Miniſtre, on permit aux négocians Anglois de demeurer encore quelque tems à Elbing en Pruſſe.

Demandes des Pruſſiens éludées par les Polonois.

Dans la même Aſſemblée on donna audience aux députés des Etats de Pruſſe. Ils ſe plaignirent qu'on attaquoit leurs privileges & leurs libertés: Qu'on donnoit des gouvernemens à des étrangers: Qu'on avoit établi un nouveau péage à Weiſſenbourg ſur le Nogat : Qu'au préjudice de la permiſſion accordée par les Rois Sigiſmond-Auguſte & Etienne, on empêchoit le tranſport du ſel: Que les marchands Pruſſiens qui négocioient en Pologne étoient accablés d'exactions : Qu'on apportoit en Pruſſe de l'argent des Païs-bas & de toutes ſortes de païs, & qu'on frappoit en Pologne & dans les Provinces de ſa dépendance, de nouvelles monnoyes, beaucoup plus légeres que les anciennes ; ce qui leur étoit plus préjudiciable que ſi on les attaquoit à force ouverte.

Pour éluder de ſi juſtes demandes, les Polonois en remirent l'examen de jour à autre, & arrêterent enfin, qu'on traiteroit de cette affaire dans le camp (1) qui ſe tiendroit à Varſovie. Cependant elle fut accommodée à Grodno; & l'on convint que les Pruſſiens payeroient encore pendant deux ans les tributs & impoſitions ; & que le péage établi à Weiſſenbourg ſeroit ſupprimé pour toûjours, ſans néanmoins qu'on pût dire que les Etats de Pruſſe l'euſſent racheté.

Sédition à Cracovie contre les Proteſtans.

Les écoliers de l'Univerſité de Cracovie, animés, comme on le crut alors, par les Jéſuites, exciterent dans cette ville une ſédition meurtriere. Le jour même de l'Aſcenſion, une troupe de ces jeunes gens environnerent la maiſon où les Proteſtans s'étoient aſſemblés pour entendre le ſermon & pour réciter leurs prieres. Des gardes accoururent inutilement pour empêcher la violence; on força cette maiſon, & la plûpart furent tués ou dangereuſement bleſſés. La populace ſe joignit aux ſeditieux ; ils mirent le feu à la maiſon & la détruiſirent entierement.

Cette action irrita les Evangéliques, (c'eſt le nom que portent en Pologne les Proteſtans) ils ſe rappellerent le maſſacre de la Saint-Barthélemy ; & croyant que cette première violence n'étoit qu'un coup d'eſſai, pour éprouver leur patience, & tenter ſi on ne pourroit pas aller plus loin, ils s'aſſemblerent en tumulte à Czermielsko. Le réſultat fut, d'envoyer des députés au Roi, pour lui repréſenter, qu'ils ne s'étoient aſſemblés ſans ſa permiſſion, que parce qu'ils y avoient été contraints par une néceſſité indiſpenſable, & après un attentat qui bleſſoit également la Majeſté Royale & la ſûreté publique; ils declarerent encore au Roi, qu'ils avoient réſolu de s'aſſembler en plus grand nombre à Radom, & que la Nobleſſe de Lithuanie s'y rendroit auſſi : ils le prierent enfin d'accorder aux Evangéliques un lieu dans Cracovie, où ils puſſent faire les exercices de leur Religion, & d'indiquer au plutôt une Aſſemblée des Etats pour rétablir la paix au ſujet de la Religion.

---

(1) Où les jugemens ſe rendent par la Nobleſſe à cheval.

Sigiſmond n'écouta qu'avec peine le diſcours des députés, & leur fit une ſévère reprimande de ce qu'ils avoient oſé s'aſſembler de leur autorité privée, quoiqu'il eût promis aux députés des Palatinats de Sendomir & de Cracovie, d'employer tous les moyens poſſibles pour entretenir la paix, & de faire informer contre les auteurs de la ſédition, pour les punir de leur crime dès qu'il en auroit des preuves ſuffiſantes. Il ajoûta cependant, que comme il avoit promis à ſon ſacre, de laiſſer à chacun la libre profeſſion de ſa Religion, il leur permettoit de rétablir les maiſons qu'on avoit abattuës, & de s'aſſembler.

Mauvais ſuccès de la Suede contre les Moſcovites.

La Pologne attentive à un évenement qui pouvoit avoir des ſuites ſi dangereuſes, fut encore troublée par les nouvelles fâcheuſes qu'on reçut de Livonie. Le Roi de Suede, pour ſe venger des injures qu'il avoit reçûës l'année derniere, faiſoit la guerre aux Moſcovites, mais avec peu de ſuccès. Il avoit gagné les Tartares par de grands préſens, & cette Nation vénale étoit dans ſes intérêts. Il avoit encore levé en Suede & en Allemagne une grande armée, dont Nicolas Flemming avoit le commandement. Tandis que ce Général aſſiégeoit Wibourg, les Chevaliers de Livonie, ſçachant que les Moſcovites s'étoient réünis pour réſiſter aux Tartares, firent au mois d'Août une irruption dans le territoire de Pleskow. Ils rencontrerent les troupes Moſcovites, en tuerent un petit nombre, & firent quelques priſonniers ; mais ils perdirent entre autres Blaiſe Hogrew, brave homme, dont le pere avoit été tué par les Moſcovites au commencement de la guerre de Livonie.

D'un autre côté, les Tartares entrerent dans la Ruſſie méridionale, & pénetrerent juſqu'à Moſcou. Ils ſoutinrent le combat pendant pluſieurs jours, & quoique rompus, ils ſe rallierent; mais il falut ſuccomber; & deux de leurs Chefs ayant été fait priſonniers, le reſte de l'armée ſe diſſipa.

La peſte ſurvint, ſoit qu'elle fût une ſuite funeſte de la guerre, ſoit qu'elle fût cauſée par l'intempérie de l'air. La contagion emporta cinq mille hommes dans la ſeule ville de Revel, & fit des ravages affreux pendant tout l'hiver & la plus grande partie de l'été dans Nerva & dans les environs.

Aſſemblée des députés des villes Anſéatiques à Lubec.

Les villes Anſéatiques aſſociées pour le commerce maritime, firent cette année une aſſemblée à Lubec, où ſe trouverent les députés de Roſtoc, de Dantzic, de Brême, & de Hambourg: ils y traiterent de leurs droits & privileges, auxquels ils ſe plaignoient que la Reine d'Angleterre dérogeoit tous les jours: ils lui écrivirent donc, mais avec trop de vivacité & de chaleur. Eliſabeth mépriſa les emportemens de ces négocians groſſiers; & quoiqu'elle leur fit ſentir qu'elle ſe moquoit de leurs menaces, elle voulut bien néanmoins attribuer les termes peu reſpectueux de leur lettre, à l'imprudence de leur Secretaire. Ils envoyerent auſſi des députés à l'Empepereur, pour le ſupplier de leur accorder ſa médiation, afin d'obtenir du Roi d'Eſpagne la liberté du commerce.

Affaires des Païs-bas.

Les Païs-bas & la France étoient encore dans une plus triſte ſituation. Au commencement de l'année le Duc de Parme étant de retour à Bruxelles, convoqua les Etats généraux au ſujet de la guerre des Païs-bas & de celle de France, pour obtenir les ſommes d'argent qui lui étoient néceſſaires. Les Flamans offrirent cinq mille florins, pourvû que la guerre ne ſe fît pas dans leur pais ; & comme, au grand préjudice de la Province, preſque toutes les terres reſtoient en friche, & étoient abandonnées par les propriétaires, on fit un Edit, par lequel il étoit permis à toutes perſonnes de ſe mettre en poſſeſſion des terres incultes, & de les cultiver à leur profit, ſans obligation de payer aucun prix de ferme, juſqu'à ce que les propriétaires y miſſent des laboureurs pour les cultiver.

Le fort de Blankenberg eſt ſurpris par les Anglois.

Pendant qu'on deliberoit à Bruxelles, Edouard Norris, Gouverneur d'Oſtende, ſurprit pendant la nuit le village de Blankenberg & le fort qu'on y avoit bâti. Les ſoldats de la garniſon ſe retirerent ſur les dunes, & ne répondirent qu'à coups de mouſquets au Trompette qui les ſomma de ſe rendre. Mais étant preſſés de plus près, & manquant de poudre, ils furent forcés dans leur poſte ; on en tua plus de cent, & il n'y eut qu'un petit nombre qui ſe ſauva. Le fort fut raſé, on rompit les écluſes, & les vainqueurs emporterent avec eux trois piéces de canon. Après que les Anglois ſe furent retirés, les Eſpagnols rebâtirent ce fort. Le Capitaine Litleton forma auſſi une entrepriſe ſur l'Ecluſe, & enſuite ſur Hulſt, mais ſans aucun ſuccès. Le jour de la priſe de Blankenberg, un parti des troupes des Etats Généraux tenta inutilement de ſurprendre Carpen, proche de Cologne. Il fit quelques priſonniers, qu'on fut obligé de relâcher à l'arrivée des troupes qui ſortirent de Nuys & de Meurs.

Le Comte d'Eberſtein & François Veer, qui agiſſoient au nom de Gebhard Truchſes, ayant attaqué inutilement Stralen en Gueldre, s'emparerent du château de Kalleborg, près d'Ordingen dans le territoire de Cologne. Les païſans y accoururent auſſi-tôt, comme pour éteindre un incendie qu'ils avoient tous à craindre. La garniſon refuſa de capituler, étant honteux à des ſoldats d'être vaincus par des païſans ; mais elle ſe rendit à l'arrivée de quelques troupes qui ſe joignirent aux aſſiégeans. Mulendonk rentra dans Kalleborg, & l'on fit pendre à une des portes Jean Gulich, qui avoit été chef de l'entrepriſe formée ſur cette place.

Odet de la Noue de Teligny recouvre ſa liberté.

Dans le même tems Odet de la Nouë de Teligny ſortit enfin de la citadelle de Tournai, où il étoit en priſon depuis ſept ans. Il avoit été pris en allant de Lillo à Anvers. On l'échangea pour quelques Eſpagnols, qui dans la défaite de leur flote étoient tombés entre les mains des Hollandois, & qui étoient enfermés dans le château de Rammekens en Zelande. Teligny dut ſa liberté à la bonté de la Reine d'Angleterre, & aux preſſantes ſollicitations d'Horace Pallavicini, qui vouloit épouſer la ſœur de ce Seigneur.

La garniſon de Breda.

D'un autre côté, quelques traîtres allerent trouver ſecretement le Duc de Parme, & lui propoſerent de ſurprendre Breda en Brabant, & Loprend le château de Turnhout par ſtratagême.

chem en Gueldre ; mais l'entrepriſe ayant été découverte, les auteurs de ce complot furent punis du dernier ſupplice. Le 2. d'Avril la garniſon de Breda s'empara du château de Turnhout, par le hardi ſtratagême d'un Braſſeur. Tandis qu'un chariot étoit arrêté ſur le pont-levis, de crainte qu'on ne baiſsât la herſe, il précipita dans l'eau l'un des ſentinelles, & tua l'autre. Après cette action, les ſoldats qui étoient embuſqués dans les ruines d'une maiſon voiſine parurent & entrerent dans la place. Les mêmes ſoldats ſurprirent encore Weſterloo, pendant l'abſence du jeune Merode, qui étoit allé à la chaſſe. Cette place obſervoit la neutralité ; mais elle étoit dans une ſituation trop avantageuſe pour exiger des contributions; & les Etats avoient intérêt qu'elle ne tombât pas en la puiſſance des ennemis.

Juſqu'ici tout s'étoit paſſé en embuſcades, en ſurpriſes, & en eſcarmouches. Enfin Maurice, à la tête d'une floriſſante armée, marcha du côté de Breda, comme s'il eût voulu attaquer Bois-le-duc ou Gertruidenberg. Il ſe mit enſuite ſur la Meuſe avec une flote de cent vaiſſeaux de différente grandeur ; & tirant vers le Rhin, il remonta le fleuve pour aller à Arnheim: baiſſant ſur la gauche, il entra dans l'Yſſel, & ſe ſervant d'un vent de Nord qu'il avoit en poupe, il arriva à l'improviſte à la vûë de Zutfen. Quinze ſoldats de la garniſon de Doesbourg, ſous la conduite du Chevalier Veer, ſe déguiſerent en païſans, & marcherent vers un fort ſitué vers les bords de l'Yſſel, vis-à-vis Zutfen. Appuyés ſur leurs bâtons, ils étoient chargés d'œufs, de beurre & de fromage, comme pour porter ces denrées au marché. Dès que la porte fut ouverte, ils entrerent dans la place, attaquerent le corps-de-garde, firent priſonniers le peu de ſoldats qui ſe trouverent dans ce poſte; & s'emparerent de la place ſans verſer de ſang. Ceci ſe paſſa le 22. de Mai.

Siége & priſe de Zutfen par le Prince Maurice.

Six jours après, le Prince Maurice ayant appris ce premier ſuccès, s'avança vers Zutfen avec toute ſon armée. Il fit venir du canon de Doesbourg; & ayant jetté un pont de bateaux ſur le fleuve, on commença le ſiége. Le Comte d'Eberſtein, en viſitant un poſte avec peu de précaution, fut tué d'un coup de mouſquet, la garniſon de la place ayant fait en même tems une ſortie, ce ne fut qu'avec peine qu'on enleva ſon corps. La tranchée fut bientôt ouverte; on dreſſa des batteries avec la même diligence, & les aſſiégés, trop foibles pour ſe défendre, ne pouvant eſpérer que des ſecours éloignés, & manquant d'ailleurs de vivres & de poudre, battirent de bonne heure la chamade. Ils obtinrent la vie ſauve; & on leur permit de ſortir avec leurs épées, & tout ce qu'ils pourroient emporter ſur leurs épaules.

Siége & priſe de Deventer.

Maurice maître de Zutfen, envoya devant lui ſon armée à Deventer, qui n'en eſt éloigné que de deux lieuës. Il ſe rendit enſuite au camp, qui étoit ſur les deux bords du fleuve, & dont les quartiers étoient joints par deux ponts de communication, ſur leſquels on pouvoit paſſer en ſûreté. Le 9. de Juin, jour de la Pentecôte, dix huit piéces de gros canon commencerent à foudroyer deux pans de la muraille, entre leſquels étoit une porte de la ville. Peu de tems après on envoya un Trompette, pour ſommer les aſſiégés de ſe rendre. Herman Comte de Berg, Gouverneur de la place, répondit au Trompette, qu'il le chargeoit de ſaluer de ſa part Maurice, ſon parent, & de lui dire, que tant qu'il lui reſteroit quelque force, il conſerveroit le poſte que ſon Roi lui avoit confié. Ainſi le feu des batteries recommença de nouveau avec tant de violence, qu'on tira plus de quatre mille coups de canon en un ſeul jour. A la faveur de ces terribles décharges, on fit avancer quelques vaiſſeaux juſqu'à l'entrée du port, & l'on dreſſa deſſus un pont, pour monter à l'aſſaut.

Les Anglois furent chargés de la premiére attaque, comme ils l'avoient demandé. Les Ecoſſois eurent le ſecond poſte; le Comte de Solms, Floris de Brederode de Cloetinghe, & un corps de troupes d'élite devoient les ſoutenir; mais le pont ſe trouvant trop court, & ne pouvant atteindre à l'autre quai, l'entrepriſe fut ſans ſuccès. Il y eut ſeulement quelques Anglois, qui, emportés par l'ardeur de leur courage, ſe jetterent dans l'eau, & gagnerent la bréche à la nage: ils monterent deſſus, & l'un d'eux y arbora un drapeau qu'il tenoit à la main.

Les aſſiégés parurent diſpoſés à ſoutenir le plus violent aſſaut, quoique le feu des batteries les incommodât extrêmement. Le Comte de Berg reçut une bleſſure dangereuſe d'un éclat de pierre. Du côté de Maurice, Nicolas Meetkerke, Officier plein de valeur, fut bleſſé à mort. Cependant les ſoldats de la garniſon ayant paſſé le reſte du jour & toute la nuit à panſer les bleſſés, & à boucher les bréches, ſe trouverent le matin ſi fatigués, que craignant d'être forcés s'ils attendoient plus long-tems, ils battirent la chamade du conſentement de leur Gouverneur. Ils ſortirent de la place avec armes & bagages. L'armée marcha enſuite du côté de Stenwic, & le 2. de Juillet emporta ſans combattre le fort de Delfziel, dans le territoire de Groningue.

Maurice prend encore pluſieurs places.

La garniſon du fort d'Opſlach voulut d'abord réſiſter, & ſouffrit le feu de l'artillerie. Mais à la vûë de la bréche, ces ſoldats manquerent de cœur, & trop heureux de conſerver leurs vies, ils ſortirent du fort ſans armes ni bagages. Les forts d'Immentil & de Dam, aux environs de Groningue, eurent peu après le même fort.

Cependant le Duc de Parme s'étoit mis en marche pour aller au-ſecours de Deventer. Il prit ſa route par le Duché de Cléves, & paſſa le Rhin au-deſſous de Weſel. Mais ayant appris que la place avoit capitulé, il retourna en Brabant. Les habitans de Nimegue ſe plaignoient des courſes & des ravages que faiſoit dans leur territoire la garniſon du fort de Knodſenbourg, que les Etats Généraux avoient fait bâtir dans le païs de Betuwe, vis-à-vis de Nimegue, de l'autre côté du fleuve. Ainſi le Duc de Parme marcha de ce côté-là avec ſes troupes, & y trouva ſon fils Ranuce, qui venoit d'Italie.

Siége de Knodſenbourg.

On forma le ſiége de Knodſenbourg le 13. de Juillet, & l'on aſſigna aux différens Chefs leurs quartiers. Charles de Mansfeld (1) étoit avec ſon regiment vers le Couchant, & Farneſe de Barlaimont à l'Orient. Le Comte de Boſſu, Beaurain, & les autres Colonels, étoient placés aux environs. La Cavalerie occupoit le village de Lent au Septentrion. Valentin de Pardieu de la Mothe, Grand-Maître de l'artillerie, pouſſa la tranchée avec beaucoup de diligence. Les Eſpagnols perdirent un grand nombre de braves gens, entr'autres, Fréderic Caraffe, Napolitain, Achille Triſſino, de Vicence, & Octavio Mansfeld, Officier d'un grand courage, qui reçut un coup mortel, ſans qu'on pût ſçavoir d'où il étoit parti. Le 22. de Juillet on dreſſa deux batteries, l'une de ſix piéces de canon, & l'autre de trois. Quoique la bréche ne fût pas conſiderable, les Irlandois & quelques Eſpagnols monterent à l'aſſaut; mais ils furent repouſſés.

---

(1) Meteren le nomme Octavie.

Sur la nouvelle de ce ſiége, Maurice fit paſſer le Rhin à ſes troupes ſur un pont conſtruit à la hâte. Ayant envoyé devant le Comte de Solms & le Chevalier Veer, Colonel des Anglois, il dreſſa une embuſcade dans un lieu qu'il crut avantageux. Quatre cens chevaux des ennemis y tomberent, & furent preſque tous taillés en piéces à la vûë du Duc de Parme, qui regardoit l'action du haut d'une dune. Pierre-François Nicelli qui les commandoit, Alfonſe d'Avalos frere bâtard du Marquis du Guaſt, Antoine de Sinigaglia, le Comte Decio Manfredi Lieutenant de Jerôme Caraffe, Jaques Amatucci, & Antoine Padilla, qui peu de tems après mourut à Arnheim de ſes bleſſures, furent faits priſonniers. Le Duc de Parme cherchoit à venger cet affront, lorſque Charles de Coſſé Comte de Briſſac arriva, pour le prier de la part du Duc de Mayenne, de venir au plutôt ſecourir les Ligueurs. Dans le même tems Philippe lui ordonna de quitter tout pour entrer en France avec ſon armée, & pour y ſoutenir la Ligue, que les armes du Roi avoient preſque accablée.

Levée du ſiége de Knodſenbourg.

Le Duc fut donc obligé de lever le ſiége; il fortifia Nimegue autant que les circonſtances préſentes le permettoient, & en donna le gouvernement à de Glimes (1). Il chargea François Verdugo de ſuivre toûjours le Prince Maurice, & de le tenir en échec par de fréquentes eſcarmouches, pour l'empêcher de rien entreprendre. Pour lui, comme il ſe trouvoit déja fort indiſpoſé, il alla par l'avis des Médecins prendre les eaux de Spa.

Le Prince Maurice ſe rend maître de Hulſt.

Maurice ſçut profiter de cette occaſion. Il fit d'abord une fauſſe marche du côté du Rhin; mais tournant tout-à-coup ſur la droite, il entra dans le païs de Waas en Flandre, & mit le ſiége devant Hulſt, à quatre lieuës de Rupelmonde. Cette place eſt la premiére des quatre villes appellées ordinairement les Offices, & le Gouverneur en étoit alors abſent. A l'approche du canon, la garniſon, compoſée de deux cens cinquante hommes, ſe voyant trop foible pour oſer réſiſter, capitula le 20. de Septembre, à condition entr'autres articles, que pendant l'eſpace de deux ans, on ne changeroit rien dans le culte extérieur de l'ancienne Religion; & que George Everard Comte de Solms, nouveau Gouverneur de la place, n'y pourroit avoir plus de cinq compagnies. Le Prince Maurice remonta enſuite le Wahl, & entra en Gueldre. D'un

---

(1) Meteron l'appelle *le Seigneur de Gleyn.*

Siége & priſe de Nimegue.

D'un autre côté, Chriſtophle de Mondragon ſortit d'Anvers avec cinq mille hommes de pied, & entra dans le païs de Waas en Flandre, où il reprit les forts dont Maurice s'étoit emparé aux environs de Hulſt, & ceux qu'il y avoit fait bâtir. Maurice fit auſſi en chemin une entrepriſe ſur Grave, & ayant fait paſſer ſes troupes ſur un pont de bateaux, aſſiégea Nimegue le 14. d'Octobre. On employa huit jours à travailler aux tranchées, & à diſpoſer quarante deux piéces de canon. Cependant Chriſtierne Huyghens, Secretaire des Etats Généraux, qui avoit été priſonnier dans la place, tâcha de noüer une conférence avec les habitans, & alla ſouvent du camp dans la ville. Verdugo ne paroiſſant point dans le tems marqué pour la ſecourir, la garniſon & la bourgeoiſie ſe diviſerent. Les ſoldats paroiſſoient diſpoſés à ſe défendre, & les habitans au contraire vouloient capituler.

Ceux qui étoient dans les intérêts du Prince d'Orange, lui faciliterent le moyen de faire entrer dans la place deux compagnies, de deux cens hommes chacune. A l'aide de ces troupes ils forcerent le parti contraire à capituler le 22. d'Octobre. Il y avoit dans Nimegue trois compagnies, commandées par de Glimes, Gouverneur de la place, Nicolas de Snater, & Jean de Weerdt. Ils ſortirent avec leurs armes & enſeignes déployées, & ſe retirerent à Grave.

Philippe de Naſſau eſt fait Gouverneur de cette ville.

Verdugo parut quelque tems après avec le ſecours; mais Nimegue avoit capitulé; & comme cette ville ne s'étoit renduë qu'à cauſe du petit nombre de ſes défenſeurs, il pourvût à la ſûreté de Grave, en y mettant une forte garniſon. Philippe de Naſſau fut pourvû du gouvernement de Nimegue, & on lui donna une nombreuſe garniſon pour la défendre. Ce nouveau Gouverneur fit enterrer honorablement, dans le tombeau des Ducs de Gueldre, le corps de Schenk, que Marc de Rie Marquis de Varambon avoit fait détacher du gibet & enfermer dans un cercueil, après que la fureur des habitans ſe fût ralentie, & qui juſqu'alors étoit reſté dans une tour.

Tant de ſuccès affermirent la puiſſance des Etats Généraux, & donnerent une nouvelle force aux reglemens qu'ils avoient faits l'année derniere pour le gouvernement politique. Zutfen, Deventer, & Nimegue, villes dont la ſituation eſt la plus avantageuſe, & qui dominent ſur le Wahl & l'Yſſel, deux bras du Rhin, venoient de ſuccomber preſque en même tems ſous les efforts du Prince d'Orange; enſorte que la Hollande, où l'on peut dire que les Provinces-Unies ont mis le ſiége de leur domination, devenoit impénétrable aux Eſpagnols.

Ambaſſade de L'Empereur pour menager un traité entre l'Eſpagne & les Etats Généraux.

Peu de tems auparavant, dans le mois de Septembre, Salentin Comte d'Yſſembourg, Simon Comte de Lippe, Jean de Perneſtein, & le Baron de Rheyde, furent chargés par l'Empereur, à la priere du Roi d'Eſpagne, de menager un traité avec les Etats Généraux. Ces Ambaſſadeurs paſſerent par Cologne, & arriverent à Bruxelles dans le tems que le Duc de Parme, dont l'armée étoit déja à Mons, alloit paſſer en France. Ce Prince ayant appris que les Miniſtres de l'Empereur devoient venir à Bruxelles, prit la poſte pour ſe rendre dans cette ville avant leur arrivée; il vouloit leur rendre les honneurs qui leur étoient dûs, & conférer avec eux de l'état préſent des Païs-bas.

Ils paſſerent enſuite en Hollande, & eurent de longues conférences à la Haye avec les députés des Provinces-Unies. Mais les Hollandois étoient trop aigris, ou trop fiers de leurs dernieres conquêtes; & cette négociation fut inutile. Cependant, pour faire croire qu'elle n'étoit pas entierement rompuë, le Baron de Rheyde reſta dans les Païs-bas juſqu'au commencement de l'année ſuivante, quoique ſes collegues ſe fuſſent retirés.

La flote d'Eſpagne attaquée par des vaiſſeaux Anglois.

Cette année Eliſabeth Reine d'Angleterre fit équiper une armée navale, dont elle donna le commandement au Comte de Cumberland, pour aller attaquer la flote Eſpagnole qui revenoit des Indes; mais l'entrepriſe fut, dit-on, découverte par les Jéſuites qui étoient cachés dans cette Iſle, ou par leurs émiſſaires; & ils en inſtruiſirent la Cour d'Eſpagne. On dépécha ſur le champ un brigantin pour avertir les Commandans de la flote, de ſe tenir en garde contre l'armée navale d'Angleterre. L'avis donné par les Jéſuites n'étoit pas ſans fondement. En effet, le Comte de Cumberland attaqua la flote des Indes dans des détroits de la mer Atlantique; mais comme les Eſpagnols s'étoient préparés au combat, & s'étoient poſtés avantageuſement, il fut repouſſé avec perte, & contraint de prendre la fuite.

L'Amiral Thomas Howard, qui couroit ces mers avec ſix vaiſſeaux de guerre dans le meme deſſein que le Comte de Cumberland, eut le même ſort. Il fut ſurpris proche les Açores par Alfonſe de Baçan, frere du Marquis de Sainte-Croix; mais il prit heureuſement le deſſus du vent, & ſe ſauva avec la capitane & quatre vaiſſeaux.

Le vaiſſeau du Vice-Amiral pris par les Eſpagnols.

Richard Grenvill, Vice-Amiral, qui montoit un grand vaiſſeau appellé *la Revenge*, fut attaqué vers les côtes de la Floride par une flote de cinquante quatre vaiſſeaux. Entouré d'ennemis, il fit de vains efforts pour leur échaper. Après un combat de quinze heures, la poudre lui manqua; ſes ſoldats, ou bleſſés, ou accablés de laſſitude, étoient hors d'état de ſe défendre plus long-tems; & les Eſpagnols, qui craignoient un coup de deſeſpoir de la part des Anglois, & qu'ils ne brûlaſſent quelques vaiſſeaux de la flote, paroiſſoient diſpoſés à traiter avec eux. Cependant Grenvill, préférant la mort à la plus honorable compoſition, ſoit par la haine qu'il portoit à ſes ennemis, ſoit par une obſtination naturelle à ſa Nation, refuſa de ſe rendre; & tant qu'il le put il voulut combattre; enfin, tout couvert de bleſſures, ſans forces, & prêt à expirer, il fut contraint de ſe retirer, & il ſe cacha dans le fond de cale. On le tira de cet endroit pour le faire paſſer ſur la capitane Eſpagnole, où il tranſigea avec Alfonſe, que les matelots pourroient ſe retirer dans leur païs, & que les autres reſteroient priſonniers juſqu'à ce qu'ils euſſent payé leur rançon.

Les Eſpagnols reſterent maîtres du vaiſſeau; & Grenvill, preſqu'auſſitôt qu'il en fut ſorti, expira a la vûë des ennemis, ſoit de douleur d'être vaincu, ſoit de ſes bleſſures.

La flote des Indes n'ayant plus rien à craindre des Anglois, aborda aux Açores, & arriva enfin heureuſement en Eſpagne. Philippe en reçut la nouvelle avec de grandes marques de joye. Ses finances étoient épuiſées par les dépenſes qu'il étoit contraint de faire; & dans l'embarras de mille affaires dont il étoit obligé de ſoutenir le poids, cette flote étoit ſa derniere reſſource. Cependant le bruit courut que la tempête en avoit détaché quelques galions qui avoient échoué, & entr'autres le navire pris ſur Grenvill, & monté par deux cens Eſpagnols.

Les Anglois ont leur revanche.

Les vaiſſeaux Anglois commandés par Howard, & qui s'étoient échapés ſi heureuſement des mains des Eſpagnols, firent des priſes conſiderables ſur les marchands de cette Nation, & ſe dédommagerent avec uſure de la perte du vaiſſeau de Grenvill. Le Comte de Cumberland ſçut auſſi effacer la honte du mauvais ſuccès qu'il avoit eu. Il enleva près de l'Iſle Tercere deux galions qui s'étoient écartés de la flote, brûla celui de *Sainte-Croix*, & s'empara d'un autre, appellé *la Mere de Dieu*: c'étoit un bâtiment de quinze cens tonneaux, & chargé de précieuſes marchandiſes. Le Comte conſerva cette riche priſe, & l'emmena comme en triomphe en Angleterre.

Mort du Comte d'Emden.

Le 29. de Septembre mourut Jean Comte d'Emden (1). Ce Prince plein d'humanité, donna une retraite aſſûrée dans ſes Etats à tous les François qui étoient obligés d'abandonner leur patrie pour cauſe de Religion; & ſa bonté pour eux fit croire, qu'il étoit plus attaché à la doctrine des Proteſtans de France, qu'à la Confeſſion d'Augsbourg.

Mort de Chrétien Electeur de Saxe.

Chrétien Electeur de Saxe, fils du fameux Auguſte, qui tant qu'il vécut donna la loi dans l'Empire, mourut le 5. d'Octobre de cette année, à la fleur de ſon âge; car à peine avoit-il trente ans. Il fut le plus riche héritier que l'Allemagne eût jamais vû. Les tréſors que lui laiſſa ſon pere lui firent former de vaſtes projets, qu'une mort précipitée fit échoüer. Au mois de Novembre ſuivant, ſes funerailles ſe firent avec grande magnificence à Dreſde, où il étoit mort; & preſque tous les Princes de l'Empire y aſſiſterent ou y envoyerent des Ambaſſadeurs. On dépoſa ſon corps dans l'égliſe de Sainte-Croix, d'où il fut transféré à Friberg, & mis dans le tombeau des Princes de cette maiſon.

Ce Prince laiſſa deux fils mineurs, qu'il eut de Sophie, fille de Jean-George Electeur de Brandebourg. La minorité de Chrétien, ſon héritier & ſon ſucceſſeur, obligea les Etats de deférer, avec l'agrément de l'Empereur, la régence ou adminiſtration à Fréderic-Guillaume de Saxe, couſin du jeune Electeur.

Chrétien plus favorable aux Calviniſtes qu'aux Luthériens.

Chrétien gagné, dit-on, par Jean-Caſimir Electeur Palatin ſon beaufrere, prit ſur la Religion une conduite différente de celle que ſon pere avoit tenuë. Auguſte, ſcrupuleuſement attaché à la Confeſſion d'Augsbourg, perſécuta & chaſſa de ſes Etats tous ceux qu'il ſoupçonna de ſuivre les ſentimens de Zuingle. Hubert Languet prit la fuite; Gaſpard

---

(1) Ou de la Friſe Orientale.

Peucer, gendre de Melanchton, ſouffrit une longue priſon; & pluſieurs autres furent maltraités à ce ſujet. Mais Chrétien leur rendit leurs biens & leur liberté; il favoriſa ceux qu'on appelle en Allemagne Calviniſtes, & fit recevoir leur doctrine dans ſon Electorat, & dans tous les païs de ſon obéïſſance.

Dès qu'il fut mort, Nicolas Crell, ſon Chancelier, qui étoit l'émiſſaire de Jean-Caſimir pour introduire le Calviniſme dans la Saxe, fut arrêté par l'ordre de l'Adminiſtrateur, & enfermé dans le château de Hohenſtein. Le Magiſtrat ſe ſaiſit de ſes papiers & en fit un inventaire. Dans le même tems Urbain Pierius, Profeſſeur de Wittemberg, fut mis en priſon pour le même ſujet. Chriſtophle Gunderman, qui enſeignoit à Leipſic, en fut allarmé & prit la fuite. Mais quoiqu'il changeât ſouvent de demeure, & qu'il ſe cachât ſoigneuſement, il fut découvert & arrêté. Le Gouverneur & le Bourguemaître de la ville viſiterent ſa bibliothèque, & y mirent le ſcellé.

Mort de l'Evêque d'Oſnabrug.

Bernard, de la maiſon des Comtes de Waldec & Evêque d'Oſnabrug, mourut avant ces deux Princes le 11. de Mars. Cet Evêché fut brigué auſſi-tôt par Henri de Saxe, fils de François Duc de Lauenbourg, & par Philippe-Sigiſmond de Brſunwic, Evêque de Verden, fils de Jules de Brunſwic; ils étoient l'un & l'autre Proteſtans. Ils eurent pour concurrens Antoine Comte de Schauenbourg, Evêque de Minden, & Théodore de Furſtemberg, Evêque de Paderborn; l'un & l'autre étoient Catholiques. Brunſwic eut le plus grand nombre de ſuffrages; ſon élection cauſa une joye univerſelle, parce que les Catholiques meme eſpéroient beaucoup de ſon équité, dont il avoit déja donné des preuves éclatantes.

Mort de Jaques Amiot.

En France, Jaques Amiot mourut au mois de Juillet, âgé de plus de ſoixante ans. Il étoit natif de Melun, & fils d'un boucher. Son érudition le fit juger digne d'être précepteur de Charles IX. & d'Henri III. Ces deux Princes lui conférerent de riches bénéfices; il fut Eveque d'Auxerre & Grand-Aumônier de France. Les infirmités de la vieilleſſe, ou ſon devoir, le firent demeurer à Auxerre. Mais il n'eut pas la fermeté de s'oppoſer à la fureur des habitans de ſa ville épiſcopale, & on l'accuſe de n'avoir pas eu aſſez de reconnoiſſance de tous les bienfaits qu'il avoit reçus de ſes auguſtes éleves. Il a fait une heureuſe traduction des Ethiopiques d'Héliodore (1), & des Paſtorales de Longus (2). Ces ouvrages ne portent point le nom du Traducteur, & l'on peut les regarder comme les premières productions de ſon eſprit. Dans la ſuite ſes travaux furent plus conſiderables & plus ſérieux; il traduiſit en François Diodore & Plutarque; mais il s'eſt plus attaché à l'élegance du ſtile qu'à traduire avec fidélité.

Antoine de Chandieu.

Antoine de Chandieu, Gentilhomme de Forez, mourut à Geneve d'une fiévre étique le 5. de Mars, à l'âge de cinquante ſept ans. Il ſe donna d'abord le nom Hébreu de Zamariel, & enſuite celui de Sadaël. Il écrivit & enſeigna pendant trente ſix ans, & fut très-eſtimé dans ſon parti; mais il eut un grand nombre d'adverſaires: François Turriano, Jéſuite, publia en Allemagne pluſieurs ouvrages contre lui.

(1) Roman de Théagene & Cariclée.

(2) Amours de Daphnis & de Cloë.

François Hugue Donneau

Je ne puis oublier un ſçavant Juriſconſulte, François-Hugue Donneau (1) de Châlons ſur Saône; il enſeigna fort long-tems à Bourges; mais les troubles de Paris l'obligerent de quitter la France, & il alla s'établir pour quelque tems à Leyde. Y étant devenu ſuſpect au ſujet de la Religion, la célèbre Univerſité fondée à Altorff par la République de Nuremberg fut l'azile où il ſe refugia dans ſa vieilleſſe. Il mourut le 14. de Mai, dans la même année que Cujas; mais avec d'autant moins de réputation, que toute ſa vie il ſe fit un jeu d'écrire & de parler contre ce grand homme.

Adolfe, Meetkerke.

Adolfe Meetkerke, Gentilhomme de Bruges, commençoit à ſe livrer tout entier à l'étude des belles Lettres, lorſque les troubles des Païs-bas vinrent interrompre ſes travaux. Il fut premier Conſeiller des Provinces-Unies, & paſſa toute ſa vie dans différentes Ambaſſades & négociations dont il fut chargé par les Etats Généraux. Il mourut à Londres, où il étoit Ambaſſadeur, le 16. d'Octobre, ſix mois après ſon année climatérique; on crut que ce fut du chagrin qu'il eut de la mort de Nicolas Meetkerke ſon fils, Officier de valeur, & qui avoit été tué à Deventer.

Victor Ghiſlin.

Victor Ghiſlin n'étoit pas d'une auſſi illuſtre naiſſance que Meetkerke; mais il ne lui fut pas inférieur dans la République des Lettres. Ce Sçavant nâquit à Santvorde, village ſitué près d'Oſtende, où ſes ancêtres avoient tenu un rang honorable; car il tiroit ſon origine de Corneille Ghiſlin. Il fit ſes premières études à Louvain avec Juſte Lipſe & Janus Lernutius; & alla avec eux à Dole en Franche-Comté. Se voyant ſans bien & preſque ſans aucune reſſource, il prit dans cette ville le bonnet de Docteur en Médecine, & Juſte Lipſe fit ſon panégyrique. La fameuſe édition des Métamorphoſes d'Ovide prouve aſſez, que les Muſes & un doux repos l'occupoient plus que la profeſſion de ſon art. Il fit une nouvelle édition de Prudence, avec un grand nombre de notes ſur ce Poëte Chrétien: mais ne pouvant achever cet ouvrage, il en confia l'exécution à Janus Lernutius. Pendant nos troubles il ſe retira à Berghe-Saint-Winox, ville connuë par ſon Abbaye célèbre, & peu éloignée de Dunkerque. Il y fut appellé par l'Abbé, nommé Moſline, qui lui donna une penſion. Enfin, accablé d'infirmités, il mourut à l'âge de ſoixante ans. Son art lui avoit fait prévoir l'inſtant de ſa mort, & elle ne le ſurprit qu'un jour plutôt qu'il ne s'y étoit attendu.

Le Cardinal Antoine Caraffe mourut à Rome le 12. de Janvier, âgé de cin-

---

(1) DONEAU (Hugues) *Rem.* (D). Selon le narré de M. de Thou, il faudroit croire que Doneau, en ſortant de France, s'en alla à Leyde: or cela eſt faux; il fut depuis ſa fuite Profeſſeur à Heidelberg, avant que de l'être dans la Hollande. Outre cela M. de Thou s'eſt trompé à l'âge de ce Profeſſeur; il lui donne autant de vie qu'à Cujas, c'eſt-à-dire ſoixante huit ans, & néanmoins l'épitaphe de Doneau (*a*) témoigne qu'il mourut la ſoixante quatrième année de ſa vie. Je m'étonne que M. de Thou ait ignoré que le Zacharie Furneſterus dont il parle, eſt notre Doneau: c'eſt lui, qui ſous ce faux nom réfuta l'Apologie du maſſacre de Paris, envoyée à la Diéte de Pologne en 1572. par l'Evêque de Valence. P. BAYLE

Si M. Bayle avoit conſulté l'Epitome du Livre LIII. *il auroit trouvé que M. de Thou y dit expreſſement, que c'étoit Doneau qui ſe déguiſa ſous le nom de Furneſterus.*

(*a*) *Apud Meurſium Athen: Bat. p.* 131.

Le Cardinal Antoine Caraffe.

cinquante trois ans. Il étoit d'une illuſtre maiſon du Royaume de Naples, & eut pour pere Rénaud Caraffe, & pour mere Jeanne, de la même famille ; il s'appliqua de bonne heure à l'étude, ſous la conduite de Guillaume Sirlet, ſon précepteur, & acquit une parfaite connoiſſance de la langue Grecque. Il commença dès ſa jeuneſſe à briller à la Cour de Rome ſous Paul IV, ſon parent. Mais après la mort de ce Pape, il ſuccomba ſous les traits de l'envie qu'on portoit aux Caraffes ; & Pie IV. lui ôta tous ſes bénéfices. Pie V, protecteur des Caraffes, les lui rendit, & mit le comble à cette faveur, en lui donnant le chapeau de Cardinal. Revêtu de cette nouvelle dignité, il fit éclater ſa pieté & ſon érudition. Il corrigea pluſieurs endroits défectueux du Droit canonique; il fit un recueil des Décretales; ſe ſervit de Pierre Morin, Prêtre du diocèſe de Paris, d'Antoine Aquiſi, de Flaminio Nobili, de Lucques, de Fulvius Urſinus, & d'autres Sçavans pour l'édition de la Bible Grecque & Latine qui fut entrepriſe ſous les auſpices de Sixte V, & dont il s'étoit chargé. Il ſucceda à Sirlet, ſon précepteur, dans la charge de Bibliothécaire, & fut Supérieur du college des Maronites, fondé par Grégoire XIII. La mort l'ayant ſurpris lorſqu'il travailloit à une collection des Conciles Grecs & Latins, il laiſſa la gloire de cet ouvrage au Cardinal Fréderic Borromée, l'imitateur de ſes vertus. Thomas Boſio d'Eugubbio, Céſar Baronius, ce célèbre Ecrivain des Annales eccléſiaſtiques, & François Benci, firent chacun l'oraiſon funèbre du Cardinal Caraffe. Il fut enterré ſans aucune magnificence, comme il l'avoit ordonné, dans l'égliſe de Saint-Silveſtre ſur le mont Cavallo.

Henri Gravius.

Le 2. d'Avril Henri Gravius mourut dans la même ville, à l'âge de cinquante cinq ans. Après avoir enſeigné pendant vingt ans la Théologie à Louvain, Sixte V. & Grégoire XIV. le manderent à Rome, pour le charger de la correction des ouvrages des ſaints Peres. Mais dans le tems qu'il pouvoit eſpérer les plus grandes dignités, la mort vint le ſurprendre : il fut enterré dans l'égliſe de Sainte-Marie des Allemans.

Lorenza Strozzi.

Une Dame auſſi reſpectable par la ſainteté de ſa vie, qu'illuſtre par une érudition au-deſſus de ſon ſexe, & dont l'humble vertu ne voulut jamais paroître au grand jour, eſt digne de tous nos éloges. Je parle de Lorenza Strozzi, qui mérite d'effacer la plûpart de ces femmes que la vanité de leurs compatriotes, ou le préjugé, ont renduës célèbres. Elle étoit fille de Zacharie Strozzi, & ſœur du fameux Kyrico, dont nous avons parlé en ſon lieu. A l'âge de ſept ans elle fit vœu d'embraſſer la vie religieuſe, & s'enferma dans le monaſtere de Saint-Nicolas de Prato en Toſcane, de l'Ordre de Saint-Dominique. Dans cette ſolitude elle apprit parfaitement le Grec & le Latin, & fit des hymnes Latins pour toutes les fêtes de l'année, ſuivant l'uſage du Bréviaire Romain ; elle prit pour modèle les Odes d'Horace, & les imita avec ſuccès. Enfin ayant paſſé tout le tems de ſa vie dans les exercices de la pieté & dans l'application à l'étude, elle mourut dans ſa cellule d'une fiévre pourprée, le 10. de Septembre, à l'âge de ſoixante & dix ſept ans.

Fin du Centième Livre.

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-UNIE'ME.

SOMMAIRE.

Ambaſſade de la Reine Eliſabeth vers les Princes de l'Empire, pour les exhorter à donner du ſecours au Roi. Ce Prince leur députe le Vicomte de Turenne pour le même ſujet. Négociation de ce Seigneur en Angleterre, en Hollande & en Allemagne. Les habitans de Straſbourg profitent de l'occaſion de ſon voyage, pour obtenir la deſtruction d'un monaſtere de Chartreux, voiſin de leur ville. Revûë de l'armée auxiliaire à Hocheim. On en donne le commandement au Prince d'Anhalt, & enſuite au Vicomte de Turenne. Entrepriſe des Pariſiens ſur Saint-Dénis. Mort du Chevalier d'Aumale. Tentative du Roi ſur Paris. La journée des farines. Lettres du Pape Grégoire XIV. au Cardinal de Plaiſance. ſon Légat à Paris, & au Conſeil de l'Union. Hercule Sfondrate Duc de Monte-marciano declaré Général des troupes du Pape pour la Ligue. Le Duc de Mayenne fait demander inutilement au Saint Pere la permiſſion d'aliéner le patrimoine eccléſiaſtique. Inſtances de Philippe II. pour le même ſujet ſans ſuccès. Revûë des troupes du Pape à Lodi. Siege de Chartres par l'armée du Roi. Origine du Tiers-parti. Le jeune Cardinal de Bourbon ſe met à ſa tête. Priſe de Chartres. Edit du Roi pour l'obſervation de la diſcipline militaire. Révocation de la Chambre de l'Amirauté établie à la Rochelle. Reduction de Meaux à l'obéïſſance du Duc de Mayenne. Priſe d'Auneau & de Dourdan par le Maréchal de Biron. Aſſemblée des Princes Lorrains & du Duc de Savoye à Paris. Le Pape, à l'inſtigation de Philippe, preſſe l'élection d'un Roi Catholique. Jalouſie entre les prétendans. Députation des Ligueurs en Eſpagne. Lettre du Duc de Luxembourg au nouveau Pape. Arrivée de Marſilio Landriano, Légat, en France. Reduction de Château-Gaillard & de Louviers à l'obéïſſance du Roi. Le Prince de Conty va commander en Poitou. Arrêt du Parlement de Châlons contre les pouvoirs du Légat du Pape. Révocation de l'Edit de Juillet donné par Henri III. Arrêt du Parlement de Tours, conforme à celui de Châlons. Arrêts du Parlement de Paris contre ceux de ces deux Cours. Tentative des Ligueurs ſur Mante. Tranſlation du Grand Conſeil à Chartres. Aſſemblée des Prélats Royaliſtes dans cette ville. Décret de cette Aſſemblée contre le Légat. Ambaſſade des Catholiques

ques Royaliſtes au Pape. Le Parlement s'y oppoſe. Ecrits publiés pour & contre l'Interdit. Priſe de Noyon par le Roi. Evaſion du Duc de Guiſe du château de Tours. Tentative de la Chaſtre ſur Aubigny en Berry. Défaite des Royaliſtes à Saint-Yrier-le-Perche en Limouſin. Tentative des Ligueurs ſur Belac dans la Marche. Exploits du Prince de Conty dans cette Province. Il ſe rend maître de Celles en Berry.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Les Lettres & le Journal de Henri de la Tour Vicomte de Turenne; Le Journal de Gaſpard de Schomberg; Le Journal du Roi; Les Actes publiés; Antoine Cicarelli; Les Regîtres du Parlement de Paris.

HENRI IV. 1591.

Ambaſſade de la Reine Eliſabeth vers l'Electeur de Saxe.

IL eſt néceſſaire de rapporter en cet endroit l'Ambaſſade de Henri de la Tour Vicomte de Turenne, envoyé par le Roi vers les Princes d'Allemagne, pour lever une armée auxiliaire. Eliſabeth Reine d'Angleterre, que les Eſpagnols avoient ſi ſouvent attaquée par la voye de l'intrigue & des armes, comprit aiſément, que ſi le Roi d'Eſpagne venoit à s'emparer de la France, il tireroit de grands avantages de ſa conquête pour opprimer la liberté des Païs-bas, pour porter la guerre en Allemagne, & faire des deſcentes en Angleterre. Cette Princeſſe habile ne ceſſoit de preſſer les Princes Proteſtans de l'Empire, de penſer ſérieuſement à ſecourir le Roi de France, & de ſe réünir de bonne heure, pour prévenir un péril qui leur ſeroit commun. Elle avoit envoyé à la Cour de Chrétien Electeur de Saxe, Horace Pallavicini, habile négociateur, qui avoit quitté Genes ſa patrie, au ſujet de la Religion.

Chrétien étoit alors le plus conſiderable entre les Princes Proteſtans. Soupçonné de favoriſer en ſecret les Calviniſtes, qui étoient odieux en Allemagne, on le croyoit par cette raiſon plus porté à prendre les intérêts du Roi. Pallavicini obtint aiſement de ce Prince tout ce qu'il voulut; & étant retourné en Angleterre, il dit à la Reine, qu'il y avoit toute apparence de réüſſir auprès des Princes d'Allemagne & de l'Electeur; qu'il faloit pour cela qu'elle & le Roi de France leur envoyaſſent des Ambaſſadeurs.

Ambaſſade du Vicomte de Turenne vers les Princes d'Allemagne.

Le Roi, par le conſeil d'Eliſabeth, chargea de cette Ambaſſade le Vicomte de Turenne, vers la fin de l'année précedente, à Giſors, où ce Prince étoit alors. Ses inſtructions portoient, qu'il iroit d'abord en Angleterre; qu'il remercieroit la Reine de ſa bienveillance pour le Roi & pour la France, dont elle avoit donné des marques par tant de bienfaits, & qu'elle avoit ſignalée depuis peu, en envoyant ſi à propos cent mille francs pour payer les troupes étrangeres, qui ſans cela ſe ſeroient débandées.

dées. Le Vicomte avoit ordre de dire à cette Princeſſe, qu'il venoit pour lui rendre raiſon de ſon Ambaſſade, & pour n'agir que par ſes ordres dans cette affaire. Il devoit la prier, de lui permettre d'emmener avec lui Pallavicini, dont les Princes de l'Empire, & ſur-tout l'Electeur de Saxe, connoiſſant l'habileté & l'attachement, ſe détermineroient plus facilement à accorder au Roi les ſecours de troupes & d'argent qu'il leur demandoit, lorſque cet homme de confiance les aſſûreroit, que la Reine avoit promis des ſecours de ſon côté. Il étoit encore chargé de demander à cette Princeſſe des lettres de recommandation pour les Etats des Provinces-Unies, afin de les engager à prêter au Roi trente mille écus d'or, & de la prier elle-même, de faire tenir prêts quatre mille hommes d'Infanterie, pour faire une deſcente en Bretagne lorſque le Roi le jugeroit à propos: il ne devoit demander ces troupes que pour ſervir deux mois en France. En cas que la Reine s'excuſât de fournir ces ſoldats, ſous prétexte de la guerre de Flandre, il devoit l'engager du moins à faire débarquer à Oſtende, dans le tems que le Duc de Parme entreroit en France, quatre mille hommes, ou même un plus grand nombre, pour arrêter l'effort des Eſpagnols, ou pour aider le Roi à faire des progrès dans l'abſence des troupes d'Eſpagne.

Le Vicomte va d'abord en Angleterre & en Hollande.

Jean de la Fin de Beauvoir, Ambaſſadeur pour le Roi depuis deux ans à la Cour d'Angleterre, ayant demandé qu'on le rappellât, Paul Chouart de Buzenval partit avec le Vicomte de Turenne pour aller remplir ce poſte. Buzenval avoit ordre d'accompagner le Vicomte dans les Païs-bas, & de retourner enſuite en Angleterre. Le Roi donna des lettres à ſon Ambaſſadeur pour le Chancelier, pour Guillaume Cecill, Grand-Tréſorier, & pour Robert d'Evreux Comte d'Eſſex; & il lui ordonna de traiter avec ces trois Miniſtres. Jean Morlat fut chargé de porter des lettres de créance à Jaques Roi d'Ecoſſe, & de faire des excuſes à ce Prince, de ce que les circonſtances, qui ne permettoient pas au Vicomte de faire un plus long ſéjour en Angleterre, l'avoient empêché d'aller lui-même le trouver.

Enſuite il va trouver l'Electeur de Saxe à Dreſde.

L'Ambaſſadeur paſſa enſuite en Hollande avec Pallavicini & Buzenval. Il eut pluſieurs conférences avec les Etats & avec le Prince d'Orange. On lui dit, qu'on ne pouvoit lui donner les ſommes qu'il demandoit; mais qu'on fourniroit au Roi deux mille hommes de pied, payés des deniers des Etats, pour ſervir deux mois. Il renvoya enſuite Buzenval en Angleterre, & s'étant embarqué, il ſe rendit à Hambourg. Il alla par terre trouver l'Electeur de Saxe à Dreſde. Après les complimens qui ſont d'uſage entre des Princes alliés, il lui expoſa ſa commiſſion; il commença par faire des excuſes à l'Electeur, du malheur des troupes que Nicolas de Harlai de Sancy avoit levées en Allemagne, & qui avoient péri miſérablement par la faute de Sancy & des autres Officiers; & de ce qu'on avoit mis à la tête de l'armée auxiliaire Gaſpard de Schomberg Comte de Nanteuil, en qualité de Colonel général des Allemans.

Ses remontrances à ce Prince.

Le Vicomte lui dit, que le Roi avoüoit que Sancy avoit fait une faute; qu'à l'égard de Schomberg, il ne l'avoit mis dans ce poſte qu'en conſidération de ſon attachement, dont il avoit de bonnes preuves par les lettres que l'Electeur lui-même lui avoit écrites à ce ſujet, & par tout le bien que lui en avoit dit le Prince de Heſſe, dont le témoignage avoit beaucoup de pouvoir ſur ſon eſprit: Qu'au reſte il connoiſſoit par lui-même l'expérience & l'habileté du Comte, qui en avoit donné des marques en pluſieurs occaſions; & qu'il avoit cru que Schomberg ne pouvoit manquer d'être agréable à Son Alteſſe Electorale, qui avoit honoré de la première dignité de ſa Cour le frere de cet Officier. Que d'ailleurs il avoit conſideré, qu'il ſeroit difficile de nommer un Général François, ſans l'expoſer à l'envie, aux jalouſies ſecretes, & peut-être ſans faire un paſſe-droit à quelqu'un. Mais qu'ayant appris que l'Electeur prenoit cela ſur lui, il conſentoit volontiers qu'il nommât qui bon lui ſembleroit, ſans toucher cependant au droit & à la dignité de Schomberg.

L'Ambaſſadeur ajoûta, que le Roi avoit député vers les Princes d'Allemagne Philippe Canaye Sieur de Freſnes, & Jaques Bongars, pourvû cependant qu'ils fuſſent agréables à S. A. E. Il remonta enſuite à la ſource de cette guerre, & rapportant tout ce qui s'étoit paſſé depuis la mort du feu Roi: „ Les Eſpagnols, dit-il, ſe ſont ſervis des Princes Lorrains „ (1) pour exercer leur haine. Ils ont répandu un eſprit de rebellion dans „ le peuple, par les intrigues des Jéſuites (2). La Religion leur a ſervi „ de prétexte, pour entraîner dans la révolte les François, qui ont toûjours eu pour leurs Princes légitimes plus d'attachement que toutes les „ autres Nations n'en ont pour leurs Souverains. Ces ſemences de haine, „ ces ſéditions, ont produit un parricide d'un exemple dangereux & qui fait „ horreur. Les Eſpagnols, ces auteurs des maux de la France, ne mettront „ point de bornes à leur fureur, qu'ils n'ayent écraſé celui qui fait tête à „ leur faction, & qu'ils n'ayent entierement épuiſé les forces de l'Etat. „ Tout leur but eſt de chaſſer l'héritier légitime de ſon Royaume: ils projettent depuis long-tems de ſe liguer avec les Papes, pour accabler ceux „ qui ne ſont pas de leur communion. Les Rois de France n'ont jamais „ voulu entrer dans cette Ligue. Voilà la ſource de ces haines implacables qui ont uni ces deux Puiſſances, dans le deſſein de s'emparer de la „ France ou de la démembrer. Votre Alteſſe Electorale & les autres „ Princes de l'Empire verront ſans peine quel eſt le but de ces projets. Il „ ne ſera pas néceſſaire de preſſer beaucoup, pour perſuader qu'il faut aller „ de bonne heure au-devant d'un danger commun, & faire échoüer les pernicieux deſſeins des Eſpagnols.

Il dit enſuite, que le Roi ſe contenteroit de ſix mille chevaux & de huit mille hommes de pied, dont deux mille ſerviroient de pionniers: Qu'à l'égard des canons, il ſuffiſoit d'en fournir ſix, qu'il ſeroit facile de faire tranſporter, ſi on les faiſoit fondre en Allemagne de la grandeur & de la groſſeur ordinaire des canons de France, & en employant un métal compoſé, dont il avoit apporté un eſſai avec lui: Que ſi on ſuivoit cet avis, on en retireroit le double avantage, de n'avoir pas beſoin d'un ſi grand nombre de chariots pour tranſporter des boulets, dont on avoit un aſſez bon nombre en France du calibre de ces ſix canons, & d'en tirer de plus grands ſervices, parce qu'ils ſeroient plus propres à faire pluſieurs décharges de ſuite: Qu'au reſte le Roi conſentoit que le Prince d'Anhalt, nommé par S. A. E, ſe mît à la tête de l'armée.

---

(1) Gens ambitieux. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy, & Rigault.*

(2) Leurs emiſſaires. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy, & Rigault.*

Le Vicomte avoit ordre de prier ce Général, au nom du Roi, de ſe charger de la conduite des troupes, de lui promettre les mêmes penſions qu'avoit euës autrefois le Prince Jean-Guillaume de Saxe, & de traiter avec lui, en cas qu'il voulût exiger des conditions plus avantageuſes. Il dit à l'Electeur, que le Roi ſouhaitoit que les troupes fuſſent prêtes au mois d'Avril; parce que dans cette ſaiſon les campagnes déja couvertes d'herbes pourroient nourrir les chevaux: Que ce Prince avoit formé la réſolution d'aller au devant de ces troupes juſques ſur la frontiere, avec une bonne armée, afin d'empêcher l'ennemi de retarder leur marche: Qu'il auroit ſoin de leur faire donner la paye quand il le faudroit: Qu'ayant appris de Pallavicini, que la Reine d'Angleterre & les Princes de l'Empire n'avoient d'autres vûës dans cette guerre que de le maintenir dans ſon Royaume, de calmer les troubles de Religion, & d'aſſûrer la liberté de conſcience aux Reformés, il proteſtoit de ſon côté, qu'il étoit dans le même deſſein, que la continuité de la guerre ne lui avoit pas permis juſqu'alors d'exécuter: Qu'une affaire de cette importance ne pouvoit être terminée que dans l'aſſemblée des Etats du Royaume: Que ſi l'on s'ingéroit d'en décider ſans l'avis de ces mêmes Etats, les factieux, qui ne laiſſoient échaper aucune occaſion de fomenter la révolte, ſe ſerviroient de celle-ci avec artifice, pour détacher du parti du Roi les Catholiques qui combattoient ſous ſes étendarts: Qu'il feroit tous ſes efforts, auſſi-tôt qu'il ſe ſeroit affermi ſur le trône par les ſecours de l'armée qu'on devoit lui envoyer, pour aſſembler les Etats, afin de terminer au gré de tout le monde la grande affaire dont il s'agiſſoit: Qu'en attendant il donnoit ſa parole Royale, de ſecourir en général & en particulier, ceux qui auroient beſoin de lui dans une telle occaſion. Le Vicomte ajoûta, que le Roi fourniroit de ſon côté deux mille chevaux & ſix mille hommes d'Infanterie, payés pour trois mois. Il promit outre cela de faire vérifier, recevoir, & ratifier par les Parlemens du Royaume & par les Chambres des Comptes, les traités & les obligations qui ſeroient faits à ce ſujet, comme la Reine d'Angleterre & les Princes de l'Empire le déſiroient.

Le Vicomte de Turenne va à Berlin.

Le Vicomte de Turenne avoit ordre de traiter avec les autres Princes alliés du Roi, & avec les villes Impériales. Il alla donc trouver l'Electeur de Brandebourg à Berlin: il fit de grandes plaintes à ce Prince de la conduite de l'Empereur, qui l'avoit conſulté dans le doute où il étoit, s'il devoit donner au Roi les titres qu'on ne pouvoit lui refuſer. Il ajoûta, pour marquer le mépris qu'il faiſoit de cette démarche de l'Empereur, que cette action ne préjudicioit en aucune maniere à la majeſté & aux droits du Roi, & qu'elle étoit plutôt capable d'attirer des reproches publics à celui qui l'avoit faite: Que le Roi n'étoit pas fort inquiet de la jalouſie de l'Empereur & des Princes de la maiſon d'Autriche: Qu'il n'en avoit rien à craindre, appuyé comme il l'étoit, par la Reine d'Angleterre, par les Electeurs, les Princes, & les villes de l'Empire.

Et enſuite à Heidelberg.

L'Ambaſſadeur de France alla enſuite à Heidelberg; il y vit le Prince Jean-Caſimir, frere du dernier Electeur. Ce Prince, qui avoit épouſé la ſœur du Duc de Saxe, étoit alors Adminiſtrateur du Palatinat pendant la minorité de l'Electeur Fréderic, fils de ſon frere. Le Vicomte de Turenne propoſa l'affaire au Prince Caſimir, & traita enfin avec lui, mais ce ne fut qu'après avoir applani un grand nombre de difficultés qui naiſſoient à chaque inſtant. Gaſpard de Schomberg, qui étoit préſent à la négociation, vint à bout, par ſa douceur & ſa dextérité à manier les eſprits, de lever tous les obſtacles.

Conſeil donné par Schomberg à Chrétien, Electeur de Saxe.

Schomberg, incertain du rang qu'on lui aſſigneroit à la Cour de Henri, s'étoit retiré en Allemagne immédiatement après la mort du feu Roi. Il voulut donner un exemple ou une preuve de l'attachement qu'il avoit toûjours eu pour la France. Il conſeilla dans ces vûës à Chrétien, Electeur de Saxe, de prendre dans ces tems de troubles la conduite de l'armée auxiliaire qu'on devoit envoyer en France. Ce jeune Prince, d'un eſprit vaſte, comptant ſur ſa puiſſance & ſes richeſſes, formoit de grands projets: Schomberg lui repréſenta, que ſon exemple engageroit les Princes Confédérés à fournir des ſommes plus conſiderables pour cette guerre; il ſçut prendre ce Prince par ſon foible, en lui diſant qu'il alloit commander une armée floriſſante & nombreuſe, mériter la reconnoiſſance d'un grand Roi, & rendre ſon nom fameux dans l'Allemagne & dans l'Europe entiere; que retournant dans ſa patrie couvert de lauriers, la fortune lui ouvriroit, ſans aucunes brigues de ſa part, un chemin au trône Impérial, ſur lequel la maiſon d'Autriche chanceloit: il lui avoit fait entendre, qu'il devoit compoſer ſon armée de ſix mille chevaux & de dix mille hommes de pied.

L'Electeur de Saxe avoit d'abord goûté l'avis de Schomberg; il ſe hâta d'achever cette affaire, dans l'eſpérance d'empêcher les levées que le Roi d'Eſpagne faiſoit faire dans l'Empire, pour les envoyer au Duc de Parme en France; il alla donc trouver Jean-George Electeur de Brandebourg, dont il avoit épouſé la fille; & le Landgrave de Heſſe; il communiqua ſon deſſein à ces deux Princes ſes alliés. Ils approuverent le projet, & perſuaderent au Duc de prendre pour ſon Lieutenant général le Prince Caſimir, ſon beau-frere; afin d'aller au-devant de toute jalouſie. Caſimir ayant été inſtruit du réſultat de l'entrevûë de ces Princes, accepta volontiers en apparence la Lieutenance générale; mais il fit aſſez paroître qu'il n'en étoit pas content au fonds, par la conduite qu'il tint depuis ce tems-là. Il mit en œuvre toute ſorte de moyens pour empêcher la réüſſite de cette affaire, qui étoit en bon train.

Mécontentement du Prince Jean-Caſimir.

On avoit aſſez de ſoldats pour cette grande expédition: les Officiers s'empreſſoient à l'envi à ſervir ſous les ordres d'un chef ſi conſiderable, qu'on ne nommoit cependant qu'en ſecret. L'argent ne manquoit pas;

l'Electeur de Saxe en fourniſſoit autant lui ſeul, que deux Princes qui en auroient contribué beaucoup; & il offroit de faire les avances pour ceux qui vouloient ſe diſpenſer d'entrer dans cette contribution, ſous prétexte qu'ils n'avoient point d'argent comptant. L'affaire ne ſe conduiſoit d'abord que ſecretement; mais il fut impoſſible de la cacher plus long-tems, à cauſe du grand nombre d'Officiers avec qui on eut à traiter.

Conduite de l'Empereur Rodolphe.

L'Empereur Rodolphe, voyant que cet orage ſe formoit contre le Roi d'Eſpagne, chef de la maiſon d'Autriche, interpoſa ſon autorité ſur le champ, par le moyen des Ambaſſadeurs qu'il envoya à l'Electeur de Saxe & aux autres Princes, pour les détourner d'une entrepriſe qui ſeroit funeſte, à ce qu'il diſoit, à l'Empire & à leur dignité. Chrétien averti depuis long-tems par ſes amis, s'étoit attendu à cette démarche de l'Empereur; il prit le parti de lui envoyer une Ambaſſade, pour lui repréſenter, qu'il faloit profiter des diſſenſions des Rois de France & d'Eſpagne, pour rendre à l'Empire tout l'éclat que la diſcorde de ſes Princes lui avoit fait perdre autrefois, & pour ſe remettre en poſſeſſion des villes uſurpées en Allemagne par ces deux Souverains: Qu'on avoit levé dans ce deſſein, avec l'argent que les Princes Confédérés & lui-même avoient fourni, une armée qu'il s'étoit offert de conduire à une ſi glorieuſe expédition: Qu'il ne doutoit point qu'elle n'eût tout le ſuccès qu'il s'en promettoit, de concert avec ceux qui ne cherchoient que la gloire de l'Empire, pourvû que S. M. Impériale voulût bien favoriſer l'entrepriſe, & ſe charger du ſoin de la conduire.

Cette adreſſe de l'Electeur jetta l'Empereur dans nn grand embarras; il craignit, s'il s'oppoſoit ouvertement aux deſſeins des Confédérés, qu'ils n'exécutaſſent malgré lui le projet qu'ils avoient formé ſans ſa participation. Il crut donc qu'il faloit diſſimuler; c'eſt pourquoi ne voulant pas paroître déſapprouver dès le commencement la réſolution des Princes de l'Empire, il accepta la propoſition de prendre ſur lui le ſoin de faire la guerre. Il demanda du tems pour delibérer & prendre ſes meſures, afin de laiſſer paſſer le tems d'agir, & qu'on n'apportât point d'obſtacles aux levées que Philippe faiſoit faire en Allemagne.

Conférences de Nicolas Crell avec Jean-Caſimir.

Ceux qui ne cherchoient qu'à éloigner cette dangereuſe expédition, firent entendre à l'Electeur de Saxe, qu'il faloit députer vers les Princes Catholiques, afin de leur ôter le ſoupçon qu'il n'avoit levé des troupes que pour ſecourir le Roi de France, & non pas dans l'intention d'aſſûrer la liberté de l'Empire. Nicolas Crell, Chancelier de l'Electeur, avoit beaucoup d'éloignement pour cette expédition; ſoit qu'il n'augurât pas bien de l'évenement; ſoit qu'il eût été gagné par les Eſpagnols, comme on le diſoit communément, il eut de ſecretes conférences avec Jean-Caſimir; il perſuada à ce Prince ſoupçonneux & ſuſceptible de jalouſie, que ſes envieux ne lui avoient fait donner la Lieutenance générale de l'armée, que pour lui en arracher le commandement qui étoit dû à ſon mérite: Que ce n'étoit pas en conſideration de la dignité de l'Electeur de Saxe qu'on l'avoit fait Général de l'armée auxiliaire: Que ce Prince ne pouvoit s'éloigner de ſes Etats ſans danger: Qu'il ne pouvoit, ſans une temérité préjudiciable à ſes intérêts, tenter des exploits qu'on attendoit de la valeur & de l'expérience du Prince Caſimir: Qu'il devoit donc, par ces motifs, ſe faire donner le commandement de l'armée, ou faire échoüer une entrepriſe ſi téméraire.

Artifices de Jean-Caſimir.

Jean-Caſimir, qui vouloit que tout roulât ſur lui en Allemagne, écouta Crell avec plaiſir; il ſouhaitoit avec ardeur de faire voir au Roi, qui s'étoit d'abord addreſſé à l'Electeur de Saxe & au Landgrave de Heſſe, qu'il eût dû s'addreſſer à lui. Il commença donc par s'aſſûrer des principaux Conſeillers de l'Electeur de Saxe. Il prétexta enſuite ces motifs, pour diſſuader ouvertement le projet de cette expédition: Il dit que cette entrepriſe avoit été propoſée par un homme ſuſpect aux Proteſtans; il vouloit parler de Schomberg: Qu'à la vérité la Saxe l'avoit vû naître; mais qu'il n'avoit pas conſervé l'amour de la patrie: Que les Rois de France l'avoient depuis peu naturaliſé François: Qu'il avoit toûjours ſuivi ces Princes dans les guerres civiles de France contre les Proteſtans: Qu'il n'avoit d'autre but dans cette entrepriſe, que de ſe faire conſiderer du nouveau Roi; de forcer les Princes Catholiques de l'Empire à prendre les armes, lorſqu'ils verroient que les Proteſtans les avoient priſes; & de les commettre enſemble pour la perte de l'Allemagne, & pour le ſoulagement de la France, où ſa famille étoit établie. Les Conſeillers des Souverains d'Allemagne qu'il ſçavoit avoir de l'éloignement pour cette expédition, (parce qu'ils ont plus de crédit dans la paix que dans la guerre) applaudirent à ces raiſons. Le Chancelier Crell vint enfin à bout de rendre Schomberg ſuſpect à l'Electeur de Saxe. Cet homme artificieux faiſoit naître à chaque inſtant de nouveaux obſtacles; il les faiſoit ſans ceſſe enviſager à ce jeune Prince, dont il étouffa par ce moyen l'ardeur pour la gloire; enfin il ſe joignit au Prince Caſimir, pour l'engager à écrire au Roi, afin de le prier d'envoyer un autre Général pour commander les Allemans.

Zèle de Schomberg pour la France.

Schomberg ayant été informé de ces nouvelles, dépêcha au Roi, qui ſe repoſoit à Mante des fatigues de la bataille d'Ivry, Baradat, jeune-homme brave & plein de feu, pour écarter tout ſoupçon de ſa conduite; & afin de faire voir au Roi, que ces variations étoient le fruit des manœuvres de Caſimir, qui n'ayant perſonne au-deſſus de lui dans l'Empire, ne vouloit point ſouffrir d'égal: Que ce Prince prévenu en ſa faveur, mépriſoit les deſſeins des autres, ou les faiſoit échoüer en répandant des ſoupçons: Qu'il avoit hautement fait paroître, qu'il vouloit que les affaires de France roulaſſent ſur lui ſeul en Allemagne: Que lorſqu'il avoit amené quatorze ans auparavant une armée au Duc d'Anjou, il avoit fait inſerer dans les articles du traité, qu'il auroit dans la ſuite le commandement général des troupes Allemandes: Que dans cette occaſion Schomberg & les autres Officiers s'étoient élevés contre lui, apportant pour raiſon, que cela étoit contraire à l'uſage reçû en Allemagne, avec declaration de leur part, qu'ils ne lui obéïroient pas: Que c'étoit-là le principe de la haine de Caſimir contre lui: Que cependant il étoit prêt, pour faire voir qu'il préféroit l'intérêt public à ſes droits, de renoncer à ſon emploi: Qu'il ſouhaitoit ſeulement que le Roi, bien informé de la conduite qu'il avoit tenuë en Allemagne, ne le ſoupçonnât point d'avoir manqué d'attachement, d'ardeur & de ſoins pour faire réüſſir l'entrepriſe: Qu'à l'égard de l'état des Proteſtans dans l'Empire, l'Electeur de Saxe étoit le plus puiſſant par ſes richeſſes; qu'il étoit en apparence & pour la montre à la tête des affaires; mais qu'au fond le Prince Jean-Caſimir étoit le maître des délibérations: Qu'il exerçoit ſa haine & vengeoit ſes querelles particulieres par le moyen de l'Electeur, qui la plûpart du tems ignoroit toutes ces démarches de Caſimir: Schomberg inſinua ce dernier article avec beaucoup d'adreſſe.

Le Roi, qui, par le beſoin qu'il avoit de l'Electeur & de Caſimir, ſe rendoit à leurs volontés, écrivit à Schomberg, de choiſir entre ces deux partis; ou de venir le trouver, l'aſſûrant d'un rang honorable dans ſon armée & à la Cour; ou de faire des levées particulieres dans l'Empire. Schomberg prit ce dernier parti; emprunta de l'argent du Landgrave de Heſſe, avec qui il étoit lié d'une étroite amitié, & leva ſix cens chevaux. Il n'abandonna pas le Vicomte de Turenne d'un moment pendant qu'on faiſoit ces levées, afin de ſaiſir toutes les occaſions de ſervir le Roi.

La ville de Strasbourg s'empare de la Chartreuſe par un traité fait avec le Roi.

On traita auſſi avec les villes Impériales. Le Vicomte ayant demandé de l'argent à emprunter à ceux de Straſbourg, ils profiterent de l'occaſion, pour accomplir un projet qu'ils avoient formé depuis long-tems. Il y avoit hors des murs une Chartreuſe, qui commandoit la ville en quelque façon. Ayant conçû le deſſein de la détruire, ils commencerent à penſer ſérieuſement à en venir à bout, & à s'approprier les revenus de ce monaſtere. Ils aſſûrerent d'abord l'Ambaſſadeur de leur bonne volonté pour le Roi; & faiſant paroître de la reconnoiſſance des bienfaits qu'ils avoient reçûs de ſes prédéceſſeurs, ils lui dirent, qu'ils ne pouvoient fournir les ſubſides qu'on leur demandoit, qu'à condition que ce Prince leur cederoit ſes droits ſur ce monaſtere. Ils ajoûterent, qu'ils auroient pû s'en emparer, étant ſitué dans leur territoire, parce qu'il étoit permis, par les traités de paix faits dans l'Empire, aux Princes & aux villes Impériales de la Confeſſion d'Augsbourg, de réünir à leur domaine les biens Eccléſiaſtiques qui étoient dans leur juriſdiction: Qu'on l'avoit fait en pluſieurs endroits, ſans en avoir reçû aucune plainte; mais que ſçachant que ce monaſtere dépendoit de la grande Chartreuſe, qui eſt de la juriſdiction de France, ils n'avoient pas voulu paroître, en la détruiſant, violer l'alliance ou offenſer la majeſté de nos Rois, eux qui avoient toûjours eu pour ces Princes les égards qui leur ſont dûs: Qu'ils prioient donc le Roi de leur ceder ſes droits, & de leur permettre de détruire cette Chartreuſe, dont les biens étoient régis depuis long-tems par le miniſtère d'Economes & de Procureurs nommés par la République; ce qu'ils prouverent en produiſant des lettres patentes, données en 1542. par François I, qui avoit interpoſé ſon autorité dans cette affaire.

Le Vicomte de Turenne leur ayant fait réponſe, qu'il n'avoit point d'ordre à ce ſujet, ils lui firent entendre, qu'ils ne pouvoient contribuer qu'à cette condition. On convint enfin de part & d'autre, que les habitans de Strasbourg donneroient avant le 10. Juillet, douze mille florins pour leur cote-part des ſommes que les Princes & les villes de l'Empire avoient promiſes au Roi : Qu'ils ne pourroient demander à ce Prince la réparation des dommages qu'ils avoient ſoufferts du paſſage de ſes troupes ſur leurs terres: Qu'ils le tiendroient quitte des quarante deux mille florins qu'ils lui avoient prêtés depuis trois ans ; qu'ils rendroient les obligations qu'en avoient faites les Ambaſſadeurs de France : Qu'outre cela ils compteroient actuellement douze mille florins. Le Vicomte de Turenne leur ceda, au nom du Roi, en vertu du pouvoir ſouverain de S. M, les bâtimens, les domaines, & les revenus de la Chartreuſe, pour en faire ce que bon leur ſembleroit; avec promeſſe de faire ratifier aux principaux de l'Ordre cette aliénation, pour laquelle le Roi leur donneroit des terres en échange, & contenteroit tous autres qui pourroient à ce ſujet inquiéter la République.

Il fut permis par cette tranſaction aux Chartreux de ce monaſtere, de ſe retirer dans la maiſon qu'ils avoient dans la ville, & d'emporter les ornemens d'égliſe, les vaſes ſacrés, & tous leurs meubles avec eux. Cela ſe paſſa le 3. de Juillet à Strasbourg. On envoya ſur le champ des ouvriers en grand nombre pour démolir les bâtimens à la hâte, de peur qu'on n'y formât quelque oppoſition. Pluſieurs Ecrivains ont parlé de ce fait avec partialité, & ont voulu inſinuer, que ceux de Strasbourg avoient agi de leur autorité privée, & avoient uſé de violence, ſans l'intervention de l'autorité Royale.

Tranſaction faite auparavant entre Théodoric de Schomberg & les Chartreux.

Théodoric de Schomberg de Bechevillier Baron d'Alſace, parent du Comte de Nanteuil, avoit tranſigé ſix ans auparavant pour la même affaire. Dom Boette & Dom Pierre Charbonnier, Chartreux, étoient venus ſur les lieux par ordre de leur Général; & ayant examiné toutes choſes, ils avoient fait leur rapport au Chapitre tenu dans la grande Chartreuſe, & avoient dit, que la diſcipline reguliere étoit abolie dans le monaſtere de Strasbourg. On avoit fait monter les bâtimens & les revenus de la Chartreuſe à trente mille écus d'or; le Baron avoit fait un tranſport au Général des Chartreux, juſqu'au payement de cette ſomme, d'une rente annuelle de quinze cens écus d'or ſur l'Hôtel de ville de Paris, qui lui étoit dûë par le Roi, le tout ſans préjudicier en rien à l'autorité du Pape.

Cette tranſaction avoit été luë & ratifiée dans le Chapitre général de la grande Chartreuſe près Grenoble, le 30. Avril 1587. Mathias Courtin, Vicaire & Coadjuteur du Général de l'Ordre, abſent pour cauſe de maladie; Dom Jerôme le Long, Prieur de Milan; Dom Bernardin d'Alva, Prieur de Majorque de la Province de Catalogne ; Dom Pierre Charbonnier, Prieur de la maiſon de Brunn près de Brême dans la baſſe-Allemagne; Dom Fiacre Billard, Prieur de la Chartreuſe d'Alyon ;

lyon; Dom Etienne Baragis, Prieur de celle de Pavie; & Dom Jerôme Marchant, Prieur de la nouvelle Chartreuſe de Lyon, ſignerent cet acte de vente.

Théodoric de Schomberg ayant enſuite été tué à la bataille d'Ivry, la guerre fut cauſe que la penſion convenuë ne fut point payée aux Chartreux. Les héritiers du mort n'accompliſſoient point d'ailleurs les conditions du contrat de vente. Ainſi les Chartreux reſterent en poſſeſſion du monaſtere juſqu'à l'arrivée du Vicomte de Turenne, qui voyant que l'Ordre entier avoit conſenti à cette vente, traita avec le Sénat de Strasbourg aux conditions que nous avons rapportées. Le Roi les ratifia; & ayant obtenu des héritiers de Schomberg une ceſſion de leurs droits, il tranſigea cinq ans après avec les Prieurs de l'Ordre. On dit que ce monaſtere avoit été fondé & bâti par Jean de Meiſſen, par Gérard de Saxe, & Werner de Heſſe, trois riches habitans de Strasbourg en 1340. On employa le mois d'Août tout entier à abattre l'égliſe & la tour, & le reſte fut réüni au domaine de la ville de Strasbourg.

Armée auxiliaire d'Allemagne.

Les Officiers arriverent de tous côtés, de Siléſie, de Saxe, de Brandebourg, de Thuringe, de Miſnie, & s'aſſemblerent pour recevoir leurs appointemens. Les premiers qui étoient allés ſaluer le Prince d'Anhalt à Gelanſen, eurent ordre d'aller à Urſel & à Francfort ſur le Meyn. On fit enſuite publier, au ſujet des vivres, un reglement, par lequel on fixa le prix du bled, de l'avoine, du vin, de la bierre & des autres choſes néceſſaires à la vie, avec défenſe aux ſoldats de piller les jardins, d'emmener les troupeaux, de gâter les moiſſons. Enfin le 11. d'Août tous les Colonels s'aſſemblerent à Hocheim, où l'on avoit coûtume de faire la revûë des troupes; on paſſa d'abord en revûë mille chevaux, ſous les ordres de Thomas Baron de Crehanges, & un pareil nombre, conduit par le Baron de Dohna, qui avoit commandé cinq ans auparavant l'armée auxiliaire en Chef. Il ne crut pas au-deſſous de lui, de venir réparer, en qualité de ſimple Colonel, les mauvais ſuccès qu'il avoit eus par la faute d'autrui lorſqu'il étoit Général d'armee (1). Venoit enſuite l'artillerie, avec douze cens mineurs ou pionniers. Le Vicomte de Turenne ſuivoit, à la tête du regiment de France, compoſé de ſeize cens hommes de Cavalerie & d'Infanterie; le Prince d'Anhalt commandoit enſuite douze cens chevaux; & George Guillaume de Berbiſdorff conduiſoit mille hommes de Cavalerie.

On en fait la revûë à Hocheim.

Le Prince d'Anhalt ne ſe réſerva que le pouvoir de donner l'ordre, & conſentit que le Vicomte de Turenne prît le commandement de l'armée, juſqu'à la jonction de ces troupes à celles du Roi. Le Prince d'Anhalt devoit, après cette jonction, prendre la place du Vicomte. Après qu'on eut fait la revûë de ces troupes, elles firent ſerment, en élevant les mains, de ſervir fidèlement pendant trois mois ſous les drapeaux du Roi. Le bruit du canon ſe mêla au ſon des trompettes, & annonça la joye de l'armée. On

---

(1) Et comme il étoit jaloux de ſa réputation, c'étoit, diſoit il, le principal motif qui l'engageoit de paſſer en France. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte Marthe, Dupuy & Rigault.*

HENRI IV. 1591.

fit dans une partie d'une vaſte plaine, coupée par un petit retranchement, la revûë de l'Infanterie, compoſée de ſix mille hommes, commandés par Herman Comte de Weda & par le Baron de Lenty. Ces troupes paſſerent le Rhin avec la Cavalerie à Walhauſen, ſur 70. barques & ſur quelques grands bateaux qu'on leur tenoit prêts.

Quelque tems après, Arnauld Frentz ſe rendit au camp, ſuivi de ſix cens chevaux; Olivier Tempel en amena deux cens, & deux mille hommes d'Infanterie. Iſelſtein & Quad vinrent, à la tête chacun de deux cens hommes de Cavalerie & de ſix cens hommes de pied. Le Lieutenant de Rebours, qui faiſoit alors des levées en Hollande, arriva avec cent chevaux & quatre cens hommes d'Infanterie. Le Vicomte de Turenne & le Prince d'Anhalt étant arrivés le 21. d'Août à Neuenhoff, ville du Palatinat, reglerent ainſi la marche de l'armée. Le Vicomte de Turenne ſe chargea de l'avant-garde; le Prince d'Anhalt ſe mit au corps de bataille; Berbiſdorff conduiſoit l'arriere-garde. Quatre cens hommes des troupes d'Iſelſtein venoient enſuite, avec un pareil nombre commandé par le Lieutenant de Rebours. Le Baron de Crehanges ſuivoit avec ſa Cavalerie; on voyoit après lui Bernard Prince de Deſſau, parent du Prince d'Anhalt, à la tête de la compagnie des Gardes à cheval de ce Prince. Le Baron de Dohna marchoit après lui, accompagné de mille chevaux. Les troupes du Baron de Lenty & du Comte de Weda ſuivoient; le Comte Herman s'étoit mis à la tête de quatre cens chevaux; & Tempel commandoit quatre cens hommes d'Infanterie & deux cens chevaux. Chriſtophle Eller conduiſoit l'aîle gauche, compoſée d'un bataillon d'Infanterie. Le Comte de Weſterbourg étoit au milieu avec un détachement d'Infanterie; & trois mille chars, ſervant de retranchement, fermoient la marche de l'armée. La conduite de l'artillerie & des munitions de guerre échut par le ſort au Baron de Dohna.

Le Comte de Mansfeld l'Aveugle, & le Comte de Barby, vinrent de Thuringe joindre l'armée dans ſa marche. Gaſpard de Schomberg ſe rendit par un autre chemin au travers des montagnes à Straſbourg, où il paſſa le Rhin. Rebours qu'on avoit empêché de paſſer ce fleuve, & qui devoit ſuivre le Vicomte de Turenne, ſe voyant abandonné par la plûpart de ſes ſoldats, ſe joignit à Schomberg. Le Duc Jean-Caſimir alla au-devant de l'armée; on fit à ſon arrivée des décharges d'artillerie. Il eut une conférence de quelques heures ſur l'état des affaires avec le Vicomte de Turenne & le Prince d'Anhalt; ils continuerent enſuite leur route vers Hombourg, Forbach & Saint-Avol (1) après quelques conteſtations. Ils attaquerent la premiére de ces places, & furent repouſſés avec perte; les deux autres furent priſes d'aſſaut & miſes au pillage.

Les Ligueurs attaquent

Sur ces entrefaites la guerre s'échauffoit en France. Les Pariſiens ouvrirent la campagne par la tentative qu'ils firent ſur Saint-Dénis, que les factieux regardoient comme une citadelle qui les tenoit en bride. Cette place eſt

---

(1) Les Allemans l'appellent *Santafort*.

Saint-Dénis.

eſt éloignée de Paris d'un peu plus de quatre mille pas; elle eſt dans une aſſiéte avantageuſe, dans un terrein coupé de marais; ſes murs étoient alors de plâtre, peu élevés & ſans défenſe; il n'y avoit point de rempart fortifié en dedans, & ſes foſſés étoient étroits & ſans profondeur. Biron y avoit autrefois fait élever à la hâte, lorſque le Duc d'Alençon quitta la Cour, ſeize ans auparavant, des fortifications, qui n'ayant point été achevées, étoient entierement ruinées par le tems & les injures de l'air. Les ſoldats de Lavardin, qui avoient été chargés de défendre la place, avoient ravagé les maiſons qui étoient inhabitées, & les hôtelleries où l'on reçoit les marchands, qui viennent en grand nombre, deux fois l'année, aux foires qui ſe tiennent dans cette ville. Ils avoient ruiné les bâtimens pour vendre les matériaux, ou s'en étoient ſervis à faire du feu, à cauſe de la rigueur de l'hiver qui commençoit à ſe faire ſentir. Dominique de Vic, qui venoit de ſucceder depuis huit jours à Lavardin, voyant la ville en ſi mauvais état & ruinée en pluſieurs endroits, ſe trouva fort embarraſſé; il avoit beſoin d'un bon nombre de ſoldats pour garnir la place, qui eſt aſſez grande, & de beaucoup de travailleurs, que le froid, qui avoit glacé les marais, rendoit pour lors inutiles. La rigueur de la ſaiſon facilitoit aux ennemis les approches de Saint-Dénis; car un Cavalier pouvoit, en paſſant ſur la glace, venir au pied du mur, & le franchir avec ſon cheval.

Le Chevalier d'Aumale ſe charge de cette expédition.

Claude de Lorraine Chevalier d'Aumale, jeune Seigneur ardent, impétueux, & courant après les dangers, s'offrit & partit auſſi-tôt pour cette expédition, à la tete de huit cens hommes d'Infanterie & de deux cens chevaux, pendant la nuit, la veille de Sainte-Genevieve. Les Ligueurs ſe flaterent que cette Sainte feroit réüſſir l'entrepriſe, parce qu'elle étoit la patrone de Paris. Tout fut d'abord pour eux; & les ſoldats s'étant facilement approchés du mur à la faveur de la glace, entrerent dans la ville par les bréches qu'ils rencontrerent en pluſieurs endroits: ils percerent ſans réſiſtance de la part des corps-de-gardes, qui étoient en petit nombre à cauſe de l'étenduë de la place, juſqu'à la porte de Paris; & ayant briſé les herſes, ils ouvrirent la porte à la Cavalerie. On courut auſſi-tôt en foule à l'Abbaye, en pouſſant de grands cris, comme ſi on eût été déja maître de la ville. Le Chevalier d'Aumale, plein de joye d'entendre les ſoldats qui crioient *vive d'Aumale*, marchoit à pied à leur tête, l'épée à la main.

Réſiſtance du Comte de Vic.

Le Gouverneur de Vic, Officier brave & d'un attachement inviolable à ſon devoir, étonné de voir les ennemis dans ſa place, (ce qu'il avoit cependant bien prévû,) ſortit à cheval de l'Abbaye, accompagné de ſept Gentilshommes de ſes amis; il ne conſulta que ſon deſeſpoir; il crut que quoiqu'il n'y eût point de ſa faute, & qu'on ne pût l'accuſer d'avoir manqué de fidélité, il étoit du moins de ſon honneur de ne pas ſurvivre à la perte d'une place de ſi grande importance, & ſur laquelle on avoit fondé l'eſpérance de revenir aſſiéger Paris. Malgré ſon déſeſpoir, il ne ſe déconcerta point; & ayant ordonné à un Trompette de ſonner la charge, comme s'il avoit eu une nombreuſe Cavalerie, il jetta l'épouvante parmi les ennemis, qui marchoient au hazard au milieu des ténébres. Com-

Henri IV. 1591.

Le Chevalier d'Aumale eſt tué, & les Ligueurs ſont repouſſés.

me il ne cherchoit qu'à mourir, il s'élança ſur l'ennemi, dont il enfonça les premiers rangs; il pouſſa même le Chevalier d'Aumale juſques dans l'hôtellerie de l'épée Royale: ce qu'on regarda comme un pronoſtic favorable. Un des ſept compagnons de Vic y pourſuivit le Chevalier, & le tua ſans le connoître. Le bruit de la mort du Chef ſe répandit parmi les ſoldats; la conſternation fut ſi grande, qu'on ne ſongea plus à reſter dans la ville. On ne penſa plus qu'à fuir; le déſordre ſe mit dans les rangs; ils ſe renverſerent les uns ſur les autres; les Officiers ſe diſperſerent de différens côtés, ſans pouvoir reconnoître les leurs dans l'obſcurité. La garniſon ſe rendit alors auprès du Gouverneur, & tailla en piéces deux cens ennemis. Le nombre des priſonniers ne fut pas conſiderable; le reſte s'enfuit, & courut s'enfermer dans Paris.

Murmure des Ligueurs contre Sainte-Genevieve.

Les Ligueurs accuſerent Sainte-Genevieve de les avoir abandonnés, de s'être retirée de la ville, pour accorder ſa protection aux Royaliſtes, & d'être paſſée dans leur camp. On a remarqué que cet accident avoit beaucoup refroidi la dévotion des Pariſiens envers leur patrone. Les factieux furent conſternés de ce revers. La plûpart des bourgeois, préferant pour leur ſûreté, de voir Saint-Dénis plutôt entre les mains du Roi & du Comte de Vic, qui étoit modéré, que ſous la puiſſance d'un nouveau maître, ſe rejoüirent au contraire ouvertement du malheureux ſuccès de cette tentative; car le bruit s'étoit répandu que le Chevalier d'Aumale, n'ayant point de citadelle à Paris, avoit réſolu d'en faire une de la ville de Saint-Dénis, afin d'y enfermer ceux que leur opulence & leur inclination pour la paix lui rendoit ſuſpects, après les avoir fait prendre par ſes émiſſaires. Son corps fut mis dans un cercueil de bois, faute d'en avoir de plomb, & dépoſé dans une chapelle baſſe de l'Abbaye. On remarqua dans la ſuite que les rats, attirés par une odeur de corruption ou par une autre cauſe, s'étoient gliſſés dans ſa biére, & avoient rongé tout ſon corps.

Le Roi étoit à Senlis, lorſque Jean de Turin, fils de ce fameux Jerôme natif de San-Sépolcro en Toſcane, vint lui apprendre la fauſſe nouvelle de la priſe de Saint-Dénis. Turin, malade d'une fiévre quarte, s'étoit retiré, la veille ſur le ſoir, de la campagne dans cette ville, à cauſe de ſa maladie. Il s'étoit logé dans une hôtellerie voiſine de la porte de Paris, dont on s'étoit d'abord ſaiſi. Dès qu'il vit l'ennemi dans la ville, il crut qu'il devoit avertir le Roi, jugeant qu'il ſeroit auſſi facile à ce Prince de reprendre cette place ſans défenſe & ouverte de tous côtés, qu'il l'avoit été aux Ligueurs, s'il arrivoit aſſez à tems pour ſurprendre les vainqueurs encore occupés au pillage. Sa diligence eut un autre ſort qu'il ne l'avoit eſpéré. On reçut une heure après ſon arrivée une lettre du Comte de Vic, qui apprit au Roi qu'il avoit chaſſé les ennemis de ſa place. Il diſoit dans ſa lettre, qu'il avoit, par une faveur ſinguliere de Dieu, & ſecondé de la bonne fortune du Roi, ſauvé Saint-Dénis du péril qu'il avoit couru, & vû périr le Chef des ennemis. Tous ceux qui étoient préſens regarderent Turin; quelques-uns ſe mirent à rire, & pluſieurs le raillerent de ſa trop grande diligence, à laquelle ils donnoient le nom de fuite: „ Car pourquoi, „

„ di-

Henri IV. 1591.

„ diſoient-ils, ne pas aller combattre de pied ferme aux côtés de Vic? „ Et pourquoi venir affliger le Roi par de fâcheuſes nouvelles, au ſujet „ d'une affaire dont il n'étoit pas bien inſtruit, ſous prétexte de rendre „ ſervice? “ Le Roi & les plus prudens de ſa Cour excuſoient Turin; mais rien ne put le conſoler; & il fut ſi ſenſible aux reproches qu'il venoit d'entendre, qu'il ſe retira de la Cour où il étoit connu, qu'il abandonna le camp, & ſortit de France, où il laiſſa ſa femme & ſes enfans, pour aller ſe cacher en Toſcane; & il y mourut quelques années après. Le Roi loüa la fidélité & la préſence d'eſprit du Comte de Vic: il ordonna de rendre de ſolemnelles actions de graces à Dieu: & ayant fait appeller un Miniſtre, il aſſiſta aux prieres qui ſe firent dans ſa maiſon, où l'on chanta par ſon ordre un Pſeaume; & il ordonna aux Catholiques d'aller à la Cathédrale, pour y rendre graces à Dieu. Il donna à de Vic, pour le recompenſer, l'Abbaye du Bec, diocèſe de Liſieux, que le Chevalier d'Aumale poſſedoit avant ſa mort.

Tentative du Roi ſur Paris.

Quelque tems après, le Roi réſolut d'employer la ruſe, pour faire réüſſir ſur Paris une tentative ſemblable à celle qui avoit échoüé ſur Saint-Dénis. Il fit courir le bruit qu'il alloit mettre ſes troupes en quartier d'hiver; il ordonna au Duc de Nevers de lever le ſiége de Provins. Le Duc voulant ôter tout ſoupçon aux Pariſiens qu'on leur dreſſât des embuches, vint à Lagny, comme s'il eût eu deſſein de remettre ſes troupes entre les mains du Roi, & de s'en retourner enſuite dans ſes terres, ſous prétexte que ce Prince n'avoit pas exécuté dans le tems marqué la promeſſe qu'il avoit faite au ſujet de la Religion. Dans le même tems le Duc d'Epernon ayant amené ſes troupes à Beaumont, vint à Saint-Dénis, où d'Anglure de Givry, ayant fait paſſer la Marne à ſes ſoldats proche Lagny, ſe rendit auſſi.

Ces mouvemens ne purent être ſi ſecrets, que le bruit ne s'en répandît bien-tôt. François d'Averton de Belin, Gouverneur de Paris, fit tous les préparatifs pour ſe mettre en état de défenſe. Il avoit avec lui dans Paris de Serillac, ſon frere; du Saulſai, frere du Cardinal de Pellevé; Théophile-Roger de Grammont; Louis de Beauveau de Tremblecourt; Tiercelin de la Chevalerie; de Gauville; de Beaujeu Sieur de Jauges; de Marins & de Forcez, avec les regimens de Florimond d'Hallwin Marquis de Megnelai & de Tremblecourt, avec le regiment Allemamd du Comte de Colalte. On diſtribua les Officiers & les ſoldats dans les ſeize quartiers de la ville, pour être prêts à tout évenement quand on leur donneroit le ſignal; on doubla les gardes le Dimanche 20. de Janvier, jour auquel on devoit faire des proceſſions, pour rendre graces à Dieu de l'heureux avenement de Grégoire XIV. au ſouverain Pontificat. L'allarme ſe répandit dans la ville au milieu de la nuit, ſur ce qu'on rapporta que les ennemis avoient paru aſſez près de Paris: on fit ſonner les cloches; & tout le monde, juſqu'à ceux même qui étoient ſuſpects, ſe mirent ſous les armes. On avoit ordonné la veille, que chacun ſe rendroit à ſon quartier en armes, au ſignal qui ſeroit donné, ſi-non, qu'on le tireroit de ſa maiſon par force, pour le conduire en priſon.

Ordre & diſpoſition de cette entrepriſe.

Les Royaliſtes avoient ainſi diſpoſé l'ordre de leur entrepriſe. Des Officiers choiſis, déguiſés en païſans, chaſſoient devant eux des ânes chargés de ſacs de farine. Ils arriverent à trois heures du matin à la porte Saint-Honoré, qu'on avoit bouchée la veille en dedans avec de la terre & du fumier, ſur la nouvelle de l'approche des ennemis: ils demanderent qu'on les fit entrer dans la ville: on ne ſe doutoit encore de rien; car on ſçavoit que ceux qui apportoient des vivres à Paris ne marchoient que la nuit, à cauſe des garniſons Royales des environs. Tremblecourt fit réponſe aux prétendus païſans, qu'on ne pouvoit ouvrir la porte; qu'ils allaſſent ſur le bord de la Seine, où on iroit les prendre dans une barque. Soixante autres Officiers, auſſi déguiſés en païſans, s'étoient joints dans le fauxbourg voiſin, près du couvent des Capucins; ils avoient amené des charettes & des chevaux pour embarraſſer la porte de la ville, ſi-tôt qu'elle ſeroit ouverte. Lavardin les ſuivoit avec cinq cens Cuiraſſiers & deux cens Arquebuſiers; Charles de Biron venoit après eux, à la tête de huit cens hommes d'Infanterie & de quatre cens Cuiraſſiers; de la Nouë, de Givry, de Marivaux, de Sourdis, & de Balſac de Dunes, avoient chacun leur poſte en différens endroits avec des détachemens; les Suiſſes conduiſoient deux piéces d'artillerie, & portoient des échelles, des mantelets, des marteaux, des haches, & autres machines de guerre, pour briſer ce qui pourroit les arrêter.

L'entrepriſe échouë.

Le Roi étoit venu juſqu'à l'entrée du fauxbourg, où il s'arrêta avec Longueville & d'Epernon, tous à pied. Il n'y eut que le Duc de Nevers qui, ayant pris un cheval à cauſe de la foibleſſe de ſa cuiſſe, reſta avec la Cavalerie. Les Royaliſtes ayant renvoyé leur bagage bien loin derriere Montmartre, garderent un profond ſilence, pendant que tout étoit en mouvement dans la ville. Le Roi jugeant par le grand bruit qu'on faiſoit dans Paris, que tout étoit découvert, aſſembla le Conſeil de guerre, pour ſçavoir s'il pourſuivroit ſon entrepriſe. On fut d'avis de prendre le parti le plus ſûr, & de ne rien hazarder; ainſi on ramena les troupes, après en avoir laiſſé dans le fauxbourg pour couvrir la retraite de l'arriere-garde.

Les Pariſiens, délivrés du péril qu'ils avoient couru, rendirent des actions de graces à Dieu, avec leurs tranſports de joye ordinaires; & ils réſolurent de célébrer tous les ans la journée des farines, comme ils célébroient le jour de la fuite du feu Roi, la levée du ſiége de Paris, & la tentative des échelles manquée. Les factieux & les partiſans des Eſpagnols tirerent avantage de cette occaſion; ils firent conſentir les Pariſiens à recevoir garniſon Eſpagnole & Italienne; ce qu'ils avoient refuſé de faire juſqu'alors. On fortifia la ville de Meaux, qui fourniſſoit quantité de vivres à Paris; & on y mit une garniſon d'étrangers, comme ſi les troupes auxiliaires de Philippe euſſent été les ſeules reſſources qu'on pût oppoſer à la fortune & aux armes victorieuſes de Henri.

Bref du Pape Grégoire XIV.

Philippe de Sega, Evêque de Plaiſance, reçut le même jour un Bref du nouveau Pape Grégoire XIV, & on en repandit des copies dans la ville, afin de raffermir les eſprits du peuple, qui étoit ébranlé. Grégoire faiſoit entendre dans ce Bref, qu'il avoit employé tous ſes ſoins depuis ſon exaltation à extirper l'Héréſie dans ce Royaume floriſſant, afin d'y rétablir la Religion Catholique & la paix, en appaiſant les troubles & les différends: Qu'il faloit pour en venir à bout, élire un Roi Catholique & ami de la paix; que c'étoit le ſeul moyen d'y réüſſir: Qu'il croyoit que, pour accomplir ce projet, il étoit néceſſaire de mettre à couvert des inſultes de l'ennemi la capitale du Royaume, qui étoit comme le boulevard de la Religion Catholique: Que ſçachant à quelles extrêmités cette ville étoit réduite, & combien elle avoit été incommodée par les grandes dépenſes qu'on avoit été obligé de faire dans le dernier ſiége, il avoit formé la réſolution d'envoyer à ſon ſecours des troupes, dont la paye ſe prendroit ſur le tréſor Apoſtolique, qui fourniroit tous les mois quinze mille écus d'or, pendant tout le tems que cela ſeroit néceſſaire: Qu'il vouloit faire voir aux Pariſiens par cette conduite, que n'ayant pour but que la défenſe de la Religion, & la fin des troubles de l'Etat, il ne vouloit pas ſe contenter de donner des loüanges ſtériles à la conſtance qu'ils avoient fait paroître, en s'oppoſant aux entrepriſes des Hérétiques; mais qu'il s'étoit déterminé à les ſecourir de troupes & d'argent, dans un tems où ils en avoient un beſoin ſi preſſant: Qu'il avoit jugé à propos d'écrire à ce ſujet au Conſeil de la ſainte Union, aux principaux Seigneurs, & à la Nobleſſe, & qu'il avoit confié ces lettres à un des Prélats de ſa maiſon, pour les rendre en diligence.

Lettre de l'Evêque de Plaiſance.

L'Evêque de Plaiſance, en rendant public le Bref du Pape, y joignit une lettre le 20. de Février. Il commençoit par s'applaudir en termes pompeux d'avoir reçu de ſi bonnes nouvelles de la part de Sa Sainteté; il diſoit que la lecture de ces lettres confirmeroit les gens de bien dans leur réſolution, réchaufferoit les tiédes, & confondroit ceux que leur obſtination, ou plutôt un fatal enchantement, avoit enchaînés à la ſuite des Hérétiques; ſur-tout en voyant avec quelle promptitude & avec quel empreſſement Sa Sainteté, par une inſpiration du Ciel, avoit préparé de ſa propre main, comme un prudent Médecin, des remedes qu'elle appliquoit aux maux de la capitale, qui étoit, pour ainſi dire, le cœur de l'Etat: Qu'il arriveroit de-là, qu'on verroit bientôt cette ville hors de danger: Que la capitale n'ayant plus rien à craindre, on déféreroit l'autorité Royale à un Prince qui ſeroit en état de défendre la Religion Catholique, & de ramener dans le Royaume la paix, qui pourroit ſeule faire ſa ſûreté & ſon bonheur: Que le cœur ayant repris ſes forces, le reſte des membres les reprendroit auſſi: Que les uns demanderoient du ſecours pour fortifier leur foibleſſe: Que les autres, conſiderant mûrement combien on en agit mal à leur égard, & preſſés des remords de leur conſcience, découvriroient enfin une playe cachée qui les faiſoit périr peu-à-peu, & ne rejetteroient plus les remedes ſalutaires qu'on leur offroit pour leur guériſon.

Le Pape fait des préparatifs pour ſecourir les Ligueurs.

Le Pape, afin d'accomplir ſes promeſſes, faiſoit faire à Rome tous les préparatifs pour cette guerre étrangere. Il avoit, à ſon avenement à la Chaire de Saint-Pierre, nommé au Cardinalat ſon neveu Paul Sfondrate; & ayant réſolu de faire paſſer ſur la tête d'Hercule, frere du Cardinal, les biens de ſa maiſon, il lui fit d'abord épouſer la fille du Prince de Maſſa.

Le Grand-Duc de Toſcane voulant gagner les bonnes graces de Sa Sainteté, demanda que les fiançailles fuſſent célébrées à Florence ; ce qui lui fut accordé. Les deux époux ſe rendirent enſuite à la Sforzezza, où Paul Sforce les reçut avec de grands honneurs ; & ils y conſommerent leur mariage. Le Pape donna le gouvernement de la ſainte Egliſe Romaine & du Vatican à Hercule ; & lui ayant donné le bâton en cérémonie, il nomma Ermes Viſconti pour ſon Lieutenant. Il le declara au mois de Mars Général de l'armée qui devoit aller en France, & le fit Duc de Monte-Marciano, petite ville de la Marche d'Ancone, qui étoit revenuë au Saint Siége par la mort d'Alexandre Piccolomini ; il lui donna l'inveſtiture de ce Duché avec beaucoup de pompe le 12. de Mai dans l'égliſe de Sainte-Marie majeure, & lui préſenta deux drapeaux qu'il prit de ſa main.

Il declare Hercule Sfondrate Général de l'armeé qui devoit paſſer en France.

Hercule Sfondrate étoit encore à Rome, lorſque le Cardinal de Lorraine y vint de la part des Ligueurs. Il étoit accompagné de Deſportes, Secretaire du Duc de Mayenne ; ils avoient ordre de demander au Pape de l'argent, dont on avoit grand beſoin, ou la permiſſion d'aliéner les biens de l'Egliſe dans ce Royaume, pour ſubvenir aux fraix de la guerre ſainte, comme ils l'appelloient ; ils devoient prier Sa Sainteté de faire paſſer en Lorraine l'armée qu'on alloit envoyer, afin de couper le paſſage aux troupes que le Roi faiſoit venir d'Allemagne.

Le Duc de Seſſa s'étoit auſſi rendu dans cette ville pour prendre la place de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne Henri de Guſman Comte d'Olivarez, nommé à la Viceroyauté de Sicile. Le nouvel Ambaſſadeur preſſa Sa Sainteté de permettre au Roi d'Eſpagne de prendre ſur les biens eccléſiaſtiques de ſes Etats de quoi contribuer aux fraix de la guerre ; mais le Pape n'écouta à ce ſujet, ni le Cardinal de Lorraine, ni le Duc de Seſſa. On députa en Suiſſe, pour lever ſix mille hommes de pied, & afin de tranſiger avec les cinq Cantons des cent mille ducats dûs à Louis Pfeiffer, dont le frere en ſollicitoit le payement à Rome auprès du Cardinal Cajetan, qui s'étoit rendu caution de cette ſomme lorſqu'il étoit à Paris.

Revûë des troupes auxiliaires du Pape.

Les troupes que le Pape avoit deſtinées à marcher en France, & celles que Marc-Pio de Saſſuolo, & Gutierra, Gouverneur d'Alexandrie, devoient mener dans les Païs-bas, étoient déja levées dans le Milanez. Elles firent de grands ravages dans la campagne ; qui furent d'autant plus inſupportables, qu'ils étoient cauſés par des gens dont on ne devoit attendre rien de ſemblable. On fit au commencement de Juillet la revûë de l'armée du Pape à Lodi. Elle étoit compoſée en partie de mille chevaux-légers, diviſés en dix compagnies. Pierre Cajetan qui étoit revenu depuis peu des Païs-bas, commandoit la compagnie des Gardes ; les autres étoient commandées par Aſcagne della Cornia, Octave Ceſis, Antoine-Marie Pallavicino, Pierre-François Viſconti, Louis Arcimboldo, Léonard Avolio, Marie Raſponi, Octave Pignatelli, & Fabrice Dentici. Il y avoit outre cela cent Lanciers apartenant au Général Sfondrate, qui étoient commandés par le Chevalier Melzi, ſon Lieutenant ; & la Garde de ce Général, compoſée de quatrevingt Arquebuſiers à cheval, marchoit ſous les ordres de Céſar Rigoletti.

goletti. Toute l'Infanterie fut partagée en neuf compagnies, dont on donna le commandement à Borſo Acerbo, Sergent-Major, à Rodolfe Baglioni, de Perouſe, Meſtre de camp d'Infanterie, à Jean-Bâtiſte Gottifredi, de Rome, à Beliſaire Simoncelli, d'Orviette, à Simon Capizucchi, de Rome, à Antinozo de Cordella, de la ville de Fermo, à Raphaël Torello, de celle de Fano, à Vincent Naldi, de Faenza, & à Fréderic Ghiſilieri, de Boſco.

Le Roi fait le ſiége de Chartres.

Sur ces entrefaites, le Roi voulant réduire Paris par la famine, réſolut de couper les convois qui alloient du païs Chartrain & de la Beauſſe à cette capitale du Royaume; & de s'emparer pour cet effet de Chartres & des villes des environs. Il laiſſa long-tems les ennemis dans l'incertitude de quel côté il tourneroit ſes armes, afin de les ſurprendre avant qu'ils euſſent pû ſe mettre en défenſe. Ce Prince ayant d'abord paſſé de Senlis dans la Brie, & fait ſemblant d'aſſiéger Provins avec le Duc de Nevers, écrivit au Maréchal de Biron, qu'il avoit envoyé à Dieppe, pour y recevoir les troupes de débarquement qui lui arrivoient d'Angleterre, qu'à ſon retour de Normandie à Mante, il allât en Beauſſe, comme s'il avoit deſſein de le venir joindre, & que rebrouſſant auſſi-tôt chemin, il fût aſſiéger Chartres, avant qu'on eût jetté du ſecours dans cette place. Le Maréchal exécuta le 9. de Février ces ordres du Roi. Le Capitaine la Croix partit d'Orleans avec un détachement de Cavalerie & d'Infanterie, dans le deſſein de ſecourir les aſſiégés; mais il eut beaucoup de peine à entrer dans la ville avec un petit nombre des ſiens.

Confiance ſuperſtitieuſe des habitans.

Le Roi arriva devant Chartres deux jours après, avec le Duc de Nevers, le Maréchal d'Aumont, Charles de Biron, François de Coligny de Châtillon, & d'autres Officiers. George Babou de la Bourdaiſiere, & Louis du Val du Peſcherai commandoient dans la ville. Les habitans ſe preparerent à la défenſe avec beaucoup d'ardeur. Leur confiance étoit fondée, (& ils le diſoient hautement,) ſur ce qu'ils croyoient que les Hérétiques ne pouvoient forcer une ville qui étoit ſous la protection de *la Vierge qui devoit enfanter* (1).

On eſt ſur le point de lever le ſiége.

Le peu de ſuccès qu'avoit eu le Prince de Condé 23. ans auparavant devant cette place, avoit donné occaſion à cette croyance. Leur confiance augmenta pendant quelque tems, en voyant qu'on changeoit l'ordre du ſiége, qu'on avoit formé à la hâte, & que les Chefs de l'armée du Roi n'étoient pas d'accord à ce ſujet. Les aſſiégeans ayant jugé à propos de changer la batterie de place, il s'écoula un tems conſiderable à faire venir du Perche des poudres, des boulets, & d'autres machines de guerre; il ne s'en falut même rien qu'on ne levât le ſiége. Le Roi avoit coûtume de faire la guerre ſans aucuns préparatifs, & ſans ſe procurer d'autres avantages que ceux qu'il trouvoit dans le ſuccès; enſorte que s'il ne réüſſiſſoit pas du premier abord, il abandonnoit ſon entrepriſe.

---

(1) Il y a dans l'Egliſe de Chartres une ancienne ſtatuë, qu'on prétend être celle que les Druides avoient conſacrée à une Vierge, avec cette inſcription: *Virgini pariturae.*

Mais la vigilance & le crédit de Hurault de Chiverny, Chancelier de France & Gouverneur de Chartres, l'emporta. C'étoit lui ſur-tout, qui avoit conſeillé au Roi d'aſſiéger cette ville, parce qu'il avoit dans le païs Chartrain de grands biens, dont il demandoit la reſtitution. Il fit tous les fraix du ſiége, & il aſſûra le Roi, que ſi l'on reſtoit devant cette place, elle ſe rendroit bientôt: Que les Ligueurs avoient maltraité pluſieurs habitans, & entr'autres Nicolas de Thou, Evêque de Chartres, & pluſieurs perſonnes de conſideration d'entre les premiers de la ville, qui n'aſpiroient qu'après un changement. Chiverny ajoûtoit, qu'il étoit de l'honneur du Roi de ne pas lever le ſiége, comme s'il l'avoit témérairement entrepris: Que non ſeulement les Ligueurs; mais encore pluſieurs du parti du Roi, qui, mécontens de la guerre préſente, cherchoient tous les jours à exciter de nouveaux troubles, prendroient cette démarche pour un aveu de ſa foibleſſe.

Troiſième faction dans l'Etat, appellée le Tiers-parti.

Les conjectures du Chancelier n'étoient pas ſans fondement. Il y avoit dès-lors entre les Royaliſtes une Ligue ſecrete, qui fit que de l'une des deux factions qui diviſoient le Royaume, il s'en détacha une troiſiéme, qu'on appella le *Tiers-parti*. La ſource de cette diviſion étoit dans la maiſon Royale. On répandit un écrit anonyme, en forme de requête au Roi, pour le ſupplier d'abjurer l'Héréſie & de ſe faire Catholique, afin de pacifier les troubles de la France, élevés à l'occaſion de la Religion. On diſoit dans ce libelle, qu'autrement la plûpart de ceux qui avoient ſuivi le parti du Roi, comme du légitime héritier de la couronne, dans l'eſpérance de le voir rentrer dans le ſein de l'Egliſe, ne balanceroient pas à l'abandonner, & prendroient les nouvelles meſures que les circonſtances leur ſuggéreroient. Ce libelle contenoit beaucoup d'autres raiſons; on s'étoit ſervi, pour adoucir ce qu'il y avoit de trop dur dans cet écrit, de termes ſupplians arrangés avec art, afin de faire croire qu'il ne partoit que d'un homme affectionné au Roi.

Touchard & du Perron auteurs d'un écrit imprimé, addreſſé au Roi.

Il étoit cependant certain qu'on ne l'avoit fait que par les ordres du Cardinal de Bourbon, & qu'il avoit été imprimé dans la ville d'Angers, qui n'étoit retenuë dans le devoir que par la citadelle. Les auteurs du libelle avoient craint qu'on ne les découvrît s'ils l'euſſent fait imprimer à Tours, où le Parlement faiſoit ſa réſidence. Touchard, homme plein d'idées ambitieuſes & chimériques, autrefois précepteur du Cardinal de Bourbon, qui joignoit toute la ſoupleſſe d'un Courtiſan à l'art d'enſeigner, qu'il n'exerçoit plus; & David du Perron, encore plus délié que Touchard, habile dans la Philoſophie Péripatéticienne, & ſçavant dans la Théologie ſcholaſtique, qui doit ſon origine à cette Philoſophie, avoient fabriqué ce libelle. Ce jeune-homme (1) avoit un tour d'eſprit agréable & plaiſant, & faiſoit aiſément des vers François. Il s'étoit introduit à la Cour à la recommandation de des-Portes, à qui il dut toute ſon élévation.

---

(1) Fils d'un petit Miniſtre Proteſtant, avoit un tour &c. *MSS. du Roi*, *& de Mrs. Dupuy & Rigault.*

tion. (1) Il avoit d'abord été Proteſtant ; mais ayant enſuite changé de ſentiment, il s'appliqua à gagner l'amitié de Touchard, qui le fit entrer dans la maiſon du Cardinal. Ce Prince n'avoit ni la gravité ni la conduite que ſon rang exigeoit de lui ; mais il ſe piquoit d'aimer les belles lettres, & c'étoit la ſeule choſe qui ſoutînt ſa dignité.

Le Cardinal de Bourbon ſe met à la tete du Tiers-parti.

Le Cardinal de Bourbon s'étant brouillé avec tous ſes amis, qui lui conſeilloient, pour ſes propres intérêts & pour ceux de l'Etat, de vivre en bonne intelligence avec le Roi, & d'obeïr à ce Prince, jetta ainſi les fondemens d'une troiſiéme faction. Il ſçavoit que la Religion étoit le prétexte dont on ſe ſervoit pour faire la guerre, & qu'on n'avoit pour but à Rome, que de mettre la couronne de France dans une maiſon dévoüée au S. Siége, à l'excluſion du légitime héritier. C'eſt-ce qui l'engagea, avant la publication de l'écrit dont nous venons de parler, à envoyer au Pape un homme de confiance pour traiter avec lui. Touchard jetta les yeux ſur Scipion Balbani, de Lucques, qui avoit perdu tous ſes biens. Le Cardinal ne voulant point qu'on ſoupçonnât cette démarche en aucune manière, demanda au Roi la permiſſion d'envoyer à Rome, pour porter à S. S. des lettres de ſa part, & pour lui rendre ſes devoirs : le Roi lui accorda ſa demande.

Intrigues du Cardinal de Bourbon auprès du Pape.

Le Cardinal fit partir ſon Envoyé ſecret, & le chargea d'aſſûrer S. S. de ſa ſoûmiſſion envers elle & le S. Siége ; & de lui dire, qu'il ne faloit pas imputer à aucun attachement pour les Hérétiques, ou pour leurs ſentimens, qu'il avoit toûjours eus en horreur & qu'il déteſtoit encore, le long ſéjour qu'il avoit fait dans le camp du Roi de Navarre ; mais que ne voyant aucune ſûreté pour lui dans le parti oppoſé, il avoit été contraint à la mort du Roi, de ſuivre le Chef de ſa maiſon, qui avoit les armes à la main : Que ce Prince lui avoit donné parole de conſerver ſaine & entiere la

---

(1) Du reſte, il avoit beaucoup de préſence d'eſprit, & parloit ſans comparaiſon beaucoup mieux qu'il n'écrivoit. Comme après la mort du Roi Henri III. il ſe trouvoit preſque ſans reſſource, il chercha à ſe tirer de miſere. Dans cette vûë il s'appliqua à gagner l'amitié de Touchard, qui le fit entrer dans la maiſon du Cardinal de Bourbon ; & comme il étoit naturellement flateur, careſſant, railleur, qu'il excelloit ſur-tout en effronterie, talent ſi utile à la Cour, il ne lui fut pas difficile de s'inſinuer dans les bonnes graces du Prélat, diſpoſé à donner ſa confiance au premier qui s'offriroit pour s'en emparer. En effet, le Cardinal de Bourbon étoit naturellement indolent. Uniquement occupé des plaiſirs que le préſent lui offroit, & ſe mettant peu en peine de l'avenir, crédule juſqu'à l'excès, aiſé à prévenir par des faux rapports & par les bruits les plus mal-fondés ; il étoit en tout le reſte d'une inconſtance extrême, d'une bigoterie qui alloit juſqu'à la ſuperſtition, portant la dévotion juſqu'à la momerie, à l'exemple du feu Cardinal de Bourbon, ſon oncle, auquel il étoit d'ailleurs fort inférieur par une avarice ſordide qui le deshonoroit ; mais il ſe piquoit d'aimer les lettres, & on peut dire que c'étoit-là le ſeul endroit par où il ſembloit en quelque ſorte ſoutenir ſa dignité. Du reſte, il n'avoit ni la gravité, ni la conduite que ſon rang exigeoit de lui ; cependant il avoit encore la vanité de vouloir paroitre appliqué aux affaires. Avec de telles diſpoſitions, il ne lui fut pas difficile de s'accommoder d'un homme du caractère de du Perron. Il ſe brouilla avec tous ſes autres amis, qui lui conſeilloient, pour ſes propres intérêts & pour ceux de l'Etat, de vivre en bonne intelligence avec le Roi, & d'obeïr à ce Prince ; & jetta les fondemens &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. Dupuy & Rigault.*

Religion Catholique, qui d'ailleurs couroit de grands riſques ſans ſon intervention: Qu'il lui avoit même fait eſpérer de ſe faire inſtruire, d'abjurer ſes erreurs, & de retourner dans le ſein de l'Égliſe: Que l'ayant pluſieurs fois preſſé d'accomplir ſes promeſſes, qu'il paroiſſoit que ſes ſuccès ou le deſſein formé de reſter attaché à ſa Secte lui avoient fait oublier, il craignoit avec raiſon de paroître auſſi de ſon côté, s'il diſſimuloit plus long-tems, entretenir le mal, & mettre en danger la Religion, dont il avoit défendu les intérêts juſqu'alors: Qu'il appréhendoit que S. S. ne donnât à ſes actions, d'autres motifs que ceux qui avoient toûjours reglé ſa conduite: Que par ces raiſons il avoit ſouhaité qu'elle fût informée de ſes vrais ſentimens: Qu'étant le premier Prince du ſang, après celui qui ſe rendoit indigne de la Couronne par ſon attachement à l'erreur, & qui abuſoit trop long-tems de la patience des ſiens, il ſupplioit le Pape de garder l'ordre légitime de ſucceſſion; d'interpoſer ſon autorité pour le faire monter ſur le trône, au défaut d'un Hérétique que les Catholiques ne pouvoient plus ſupporter; & de donner ſes ordres à ce ſujet aux partiſans de la Ligue, par le moyen de ſes Nonces à Paris: Que le Prince de Conty, ſon frere, ne devoit y former aucun obſtacle, parce qu'il étoit muet, & qu'ayant été taillé de la pierre dans ſon enfance, on ne croyoit pas qu'il pût jamais avoir de poſtérité: (1) Que ſi S. S. vouloit avoir égard à ces raiſons, il lui donnoit ſa parole, que tous les vrais Catholiques du parti du Roi de Navarre abandonneroient auſſi-tôt ſon camp, & que toutes les villes ſe ſouleveroient contre lui.

Le peu de ſuccès de ſes intrigues.

Avant que Balbani eût pû avoir une audience, qu'il n'obtint qu'en ſecret, des-Portes, envoyé du Duc de Mayenne à Rome pour preſſer les ſecours qu'on en attendoit, ayant fait connoiſſance avec lui dans le voyage, vint à bout de tirer ſon ſecret, & d'avoir, ſans qu'il s'en apperçût, ſes inſtructions, dont il tira des copies. Il prévint le Pape au ſujet de l'ambaſſade de Balbani. Celui-ci ayant eu audience & expoſé ſes ordres, n'eut d'autre réponſe du Pape, ſi-non qu'il étoit content de la ſoûmiſſion du Cardinal au S. Siege: Que ce Prince ne pouvoit mieux faire que de ſuivre les avis du Nonce: Que pour lui, il n'avoit en vûë que la défenſe de la Religion, qui devoit être auſſi le motif du Cardinal: Qu'à l'égard de ſes demandes, il vouloit, avant d'y répondre, mettre la Religion en ſûreté: Qu'après cela il feroit ce qui ſeroit convenable & conforme à l'équité: Qu'il l'exhortoit de ſuivre, en attendant, le parti de la ſainte Union, & de donner l'exemple aux Catholiques attachés au Navarrois, de ne rien faire au déſavantage de la Religion, ſous prétexte d'être les défenſeurs de l'Etat, vain titre dont ils ſe faiſoient honneur. Balbani s'en retourna avec cette réponſe; & voulant flater le Cardinal, il abuſa de ſa crédulité en déguiſant les réponſes du Pape, & en y ajoûtant des choſes qu'il n'avoit point dites. Des-Portes avoit envoyé au Duc de Mayenne une copie des inſtructions de Balbani, qui tomberent entre les mains du Roi.

---

(1) Que ſon droit à la Couronne ne pouvoit pas non plus lui être conteſté par ce jeune-enfant, que les Proteſtans diſoient fauſſement être fils du Prince de Condé ſon frere, puiſqu'il y avoit tout lieu de douter de ſon état: Que ſi &c. *MSS. du Roi, de Dupuy & de Rigault.*

Dans le même tems le Cardinal Philippe de Lenoncourt, par le conſeil de Diane d'Angoulême, écrivit ſecretement au Roi, pour l'inſtruire de ce qui ſe tramoit à Tours contre ſes intérêts, par les Princes de ſon ſang. Mais cette lettre ayant enſuite été tirée des mains du Roi, par la perfidie d'un homme de ſa maiſon qui étoit de la première Nobleſſe, elle fut envoyée à ces Princes. Irrités contre le Cardinal, ils le traiterent avec la derniere indignité, & peut-être qu'ils auroient paſſé outre, s'ils n'euſſent été retenus par ſon caractère.

Le libelle dont j'ai parlé fut repandu après l'ambaſſade de Balbani. Les ſerviteurs zèlés du Roi refuterent à l'envi cet écrit dangereux. Leur réponſe ſe réduiſoit à-peu-près à dire, que le but des auteurs de cette requête n'étoit pas d'engager le Roi à ſe faire Catholique: Qu'ils ne cherchoient au contraire qu'à faire retomber ſur S. M. la haine publique, & à faire regarder ce Prince comme un homme entêté de ſes ſentimens, & qui ne tenant point ſa parole, ne ſeroit pas favorable dans la ſuite aux Catholiques.

Fidélité de Souvré, Gouverneur de Tours.

L'incertitude de l'évenement du ſiége de Chartres, donna la hardieſſe à ceux du Tiers-parti de ſe découvrir davantage. Gilles de Souvré, Gouverneur de Tours, qui joignoit une fidélité inviolable à beaucoup de douceur & à une grande modération, avoit rejetté peu de tems auparavant les offres que le Duc de Mayenne lui avoit fait faire pour l'attirer à ſon parti. Il lui avoit promis de lui faire compter cent mille écus d'or, & de lui donner le commandement de mille hommes d'Infanterie & de deux cens chevaux, qui ſeroient payés pour un an. Souvré avoit fait réponſe, qu'il aimeroit mieux mourir, que de trahir ſon honneur & la fidélité qu'il devoit au Roi; & que ces deux devoirs n'avoient point de prix. Ceux du Tiers-parti faiſoient courir des bruits ſourds pour ébranler ce Gouverneur; leurs émiſſaires publioient que le Roi, qui n'avoit de confiance que dans les Sectaires, avoit réſolu de lui ôter ſon gouvernement, ſur des ſoupçons qu'il avoit conçus à ſon ſujet: Que ce Prince ſe rendroit en Touraine après la priſe de Chartres, ou après la levée du ſiége de cette place, afin d'exécuter ſon projet: Que cependant, ſi Souvré vouloit ne pas s'abandonner lui-même, il trouveroit de l'appui dans des Princes & des Seigneurs, qui ne demandoient pas mieux que de le maintenir dans ſon poſte: Qu'il devoit profiter du tems, & prendre ſes meſures de bonne heure, pendant que le Roi étoit retenu devant Chartres, pour ne pas être pris au dépourvû.

Souvré ne donna point dans le piége; toujours ferme & conſtant dans ſon attachement pour ſon Prince, il répondit, qu'il avoit toujours ſervi le Roi avec aſſez de zèle pour n'en rien attendre de ſemblable: Qu'au reſte, quand même ces bruits auroient quelque fondement, il ne vouloit pas laiſſer ébranler ſa fidélité par de vaines menaces & des craintes chimériques, après avoir tenu bon contre de grandes offres d'argent & des promeſſes magnifiques.

Amours du Comte de Soiſſons & de Madame Catherine.

Il arriva dans le même tems une choſe, qui cauſa beaucoup d'inquiétude au Roi. Il avoit aimé Coriſande d'Andoins, veuve du Comte Philibert de Grammont, tué onze ans auparavant à la Fere en Vermandois. La douleur qu'elle avoit de ſe voir abandonnée de ce Prince, lui fit chercher les moyens de s'en venger. On avoit autrefois parlé de faire épouſer la Princeſſe Catherine, ſœur du Roi, au Comte de Soiſſons. Elle écrivit en ſecret à ce Prince & à cette Princeſſe, & ralluma, par ſes lettres ſéduiſantes, leur amour qui étoit preſque éteint. On diſoit de tous côtés, & ces bruits avoient quelque fondement, que ce mariage alloit ſe faire à l'inſçû du Roi, & même malgré lui. Ce Prince fut allarmé de cette démarche; & jugeant bien qu'elle ne ſe faiſoit que pour lui montrer le mépris qu'on avoit pour lui; voyant d'ailleurs qu'on ſe portoit à ces extremités, comme ſi ſes affaires euſſent été dans un état déplorable, il ſe perſuada qu'il faloit agir avec vigueur, & faire un coup d'éclat, afin de rétablir la réputation de ſes armes.

Suite du ſiége de Chartres.

Dans ces diſpoſitions il n'eut pas de peine à ſe rendre aux inſtances du Chancelier & de Biron, qui lui conſeilloient de continuer le ſiége de Chartres. Il fit tranſporter la batterie devant la porte de Dreux. Auſſi-tôt que la bréche eut été ouverte, il fit donner un aſſaut vigoureux. Les aſſaillans ne furent pas entierement repouſſés; mais n'ayant pû pénetrer juſques dans la ville, ils ſe retrancherent ſur le rempart. La victoire étoit incertaine, lorſque du Peſcherai, en qui les habitans avoient mis leur eſpérance, fut bleſſé mortellement dans cette attaque: ſa mort découragea beaucoup les aſſiégés. On appliqua contre les murs une machine de l'invention de Châtillon, avec un pont, pour foudroyer ceux qui combattoient ſur le rempart. Les Royaliſtes conçurent alors l'eſpérance de s'emparer de la place.

La ville ſe rend.

Enfin on parlementa le jour du Dimanche de la Paſſion, & on convint, que ſi le Duc de Mayenne, qu'on diſoit être alors à Soiſſons, ne venoit pas au ſecours de la ville dans huit jours, on la rendroit au Roi.

Le Duc ne ſe mit pas en peine de la ſecourir; il envoya ſeulement un petit nombre des ſiens pour encourager les aſſiégés à ſe défendre; c'eſt pourquoi les habitans prirent le parti de capituler le 19. Avril. Le Roi permit par le traité aux Officiers & à la garniſon, de ſortir en armes & avec leurs drapeaux, pour être conduits en lieu de ſûreté. La Bourdaiſiere ſortit de la place le lendemain, ſuivi de ſix cens hommes de la garniſon; il emmena avec lui un grand nombre de Dames de condition, & ne vint point ſaluer le Roi.

Charles de Biron, Maréchal de camp, entra dans Chartres à la tête d'une garniſon de douze cens hommes d'Infanterie & de trois cens chevaux. Le Roi confirma les privileges & les franchiſes de la ville, & promit d'y conſerver l'exercice de la Religion Catholique. Il défendit même de profeſſer publiquement la Reforme; mais il obligea les habitans à lui donner une certaine ſomme d'argent, & à fournir une grande quantité de bled, qu'on tireroit des environs de Chartres dans l'étenduë de la juriſdiction de cette ville. François d'Eſcoubleau de Sourdis, qui avoit toûjours été du parti du Roi, avoit été Gouverneur de cette place; mais n'ayant point de garniſon pour s'y maintenir, il en avoit été chaſſé par les habitans. Il fut fait Lieutenant ſous Chiverny, qui eut le gouvernement.

Edit du Roi pour la diſcipline des troupes.

Pendant le ſiége de Chartres, le Roi donna un Edit le 8. de Mars, pour ſoulager le païſan, qui payoit non ſeulement des contributions à l'un & à l'autre parti; mais qui étoit encore expoſé au pillage des ſoldats qui les levoient. Il établit une diſcipline pour les troupes, & défendit ſous peine de mort, d'enrôler ſans un ordre exprès de ſa part. Il ordonna par cet Edit aux Gouverneurs des Provinces, de marcher contre ceux qui s'empareroient de quelque place, & la feroient fortifier, & de les faire pendre; avec défenſe de faire des levées d'argent, d'enlever des vivres & des fourages, & de forcer les gens de la campagne à ſe loüer, pour travailler aux fortifications des places, ſans un ordre ſigné de l'un des quatre Secretaires d'Etat, & addreſſé directement aux Tréſoriers de France; d'emmener les bêtes de labour au défaut du payement de la contribution; de faire priſonniers de guerre les païſans, & d'exiger d'eux des rançons, ſous prétexte qu'ils payoient tribut à l'ennemi, pourvû cependant qu'ils ne portaſſent point les armes au ſervice des Ligueurs, & ne leur fourniſſent point des vivres; de ne point auſſi exiger de rançon des Prêtres & des Religieux, à moins qu'ils ne portaſſent les armes. Cet Edit portoit encore, qu'avant de fixer le prix des rançons, les Gouverneurs des Provinces, les Maréchaux de camp, & les Maréchaux de France examineroient, ſi les priſonniers l'étoient par le droit de la guerre: Qu'on ne pourroit prendre, ſous quelque prétexte que ce fût, les femmes & les filles, ni les jeunes gens au-deſſous de l'âge de quinze ans: Que perſonne n'eût à s'emparer, de ſon autorité privée, des biens des ennemis.

Autres Edits.

Le Roi donna un autre Edit le 20. du mois, pour révoquer la Chambre d'Amirauté établie à la Rochelle ſous le regne de ſon predéceſſeur, & la transférer à Tours, où étoit le ſiége de l'Amirauté. Il donna enſuite l'Edit de Révocation du ſecond Dixième, qui ſe prenoit ſur les priſes faites en mer. Ces deux Edits furent vérifiés & enregiſtrés le 4. d'Avril au Parlement, & trois jours après à la Chambre des Comptes.

Château-Thierry ſur Marne pris par les Ligueurs.

La priſe de Chartres ayant coupé la communication de Paris avec le païs des environs, réduiſit cette grande ville à la derniere extrêmité. Les Ligueurs la tirerent de ce mauvais pas, en forçant, ou plutôt en prenant à compoſition la ville de Château-Thierry ſur Marne, au-deſſus de Meaux; ils éloignerent par ce moyen, pour quelque tems, la néceſſité où l'on croyoit Paris de ſe rendre bientôt. Le Duc de Mayenne partit de Soiſſons pour aller faire le ſiége de Château-Thierry, après avoir compoſé avec Claude Pinart, autrefois Secretaire d'Etat. Pinart étoit bien éloigné d'être du parti des factieux; mais il ne pouvoit ſe réſoudre à perdre les grands biens qu'il avoit aux environs de cette ville. Dans la crainte de s'en voir dépouillé ſi la ville étoit priſe d'aſſaut, & d'en perdre le gouvernement, il perſuada au Vicomte de Combliſy, ſon fils, qui commandoit dans Château-Thierry, de ne pas s'opiniâtrer à ſoutenir le ſiége; de ne

faire

Henri IV. 1591.

faire de réſiſtance que pour mettre ſon honneur & ſa réputation à couvert, & de capituler enſuite facilement.

Trahiſon de Pinart & de ſon fils.

Le Duc fit tirer des lignes de circonvallation, & trois jours après, l'artillerie ouvrit la bréche, qui ſe trouva très-eſcarpée. Une partie des aſſiégés, qui n'avoient pas le ſecret du Gouverneur, ſe préparoient à une défenſe vigoureuſe; mais ils furent entraînés par le plus grand nombre, qui dirent qu'il faloit s'enfermer dans la citadelle. Les aſſiégeans entrerent dans la ville qui avoit été abandonnée, & la mirent au pillage. Les Eſpagnols y commirent des excès affreux, ſoit par avarice, ſoit par la haine qu'ils ont naturellement pour les François.

On pointa enſuite le canon contre la citadelle, comme on en étoit convenu. Malgré le mauvais état de la place, la Nobleſſe qui ſe trouvoit avec le Gouverneur, vouloit ſe défendre. Pinart intervint alors, & leur ayant remontré, qu'ils s'expoſoient inutilement au péril, tandis qu'ils pouvoient l'éviter, & mettre leur vie & leur honneur à couvert; il leur fit voir, pour les convaincre de ce qu'il avançoit, les conditions honorables que le Duc de Mayenne offroit de leur accorder; elles furent enfin reçûës d'un commun conſentement. Pinart & ſon fils traiterent en particulier avec le Duc, qui leur laiſſa la joüiſſance de leurs biens, & leur donna une penſion de la valeur des appointemens qu'ils retiroient du gouvernement de la place.

Ils ſont condamnés à mort par le Parlement de Châlons.

Le Parlement de Châlons, que la priſe de Château-Thierry incommodoit beaucoup, cita devant lui Pinart & ſon fils. Ils furent ſommés à ſon de trompe pendant trois jours de marché: n'ayant pas voulu comparoir, on les condamna à mort comme contumaces, & leurs biens furent confiſqués, comme ayant été traîtres & rebelles. Le Roi donna cette confiſcation à Anne d'Anglure de Givry, afin de le mettre en état de payer les grandes dettes qu'il avoit faites pour ſubvenir aux frais de la guerre. Mais ces biens ayant été réünis au domaine, de maniére qu'on ne pouvoit les en ſeparer, le Roi vit bien que Givry ne profiteroit pas de ſa libéralité. C'eſt pourquoi il révoqua l'Arrêt prononcé contre Pinart, qui en fut quitte pour trente mille écus d'or. Le Roi donna la moitié de cette ſomme à Givry; le reſte fut deſtiné aux frais de la guerre.

Biron, après avoir arrangé toutes choſes à Chartres, ayant eu ordre de ſe rendre à l'armée, prit à compoſition Auneau & Dourdan, où commandoit le Capitaine Jaques, Ferrarois; mais ce ne fut qu'après quelques jours de ſiége, & lorſque les travaux commençoient à endommager le mur.

Aſſemblée des Princes de la maiſon de Lorraine à Rheims.

D'un autre côté, le Duc de Mayenne mit une forte garniſon dans Château-Thiery. Il donna le gouvernement de cette ville & de ſon territoire à Robert de Lenoncourt, Abbé d'Eſſome, frere du Cardinal; l'Abbé de Lenoncourt quitta les Sceaux pour prendre ce gouvernement; on lui donna pour Lieutenant Mercure de Saint-Chamant du Peſché. Pendant ce tems-là le Duc Charles de Lorraine, les Princes de ſa maiſon, & l'Envoyé de Savoye s'aſſemblerent à Rheims, pour prendre des meſures ſur l'état préſent

ſent des affaires. Le Cardinal de Pellevé, nommé depuis peu à l'Archevêché de Rheims, ſe trouva auſſi à cette aſſemblée. Ce Prélat naturellement fin & délié, mais dont la vieilleſſe avoit beaucoup affoibli l'eſprit, avoit quitté Rome, où il avoit demeuré vingt ans, pour ſacrer le Prince que la Ligue devoit mettre ſur le trône. Le Pape & les Eſpagnols ſe flattoient de faire tomber les ſuffrages à leur gré, ſi jamais on procedoit à l'élection d'un Roi Catholique, à l'excluſion du légitime héritier.

Cette eſpérance les engageoit à preſſer les factieux d'aſſembler les Etats à cet effet. C'étoit auſſi le but des Lorrains, qui vouloient avoir part à l'élection. Mais la jalouſie de concurrence regnoit entr'eux: le Duc de Lorraine, chef de ſa maiſon, prétendoit que la couronne étoit dûë à ſon fils, qu'il avoit eu de ſon mariage avec la ſœur du dernier Roi. Mais les Seigneurs Lorrains établis depuis cent ans en France étoient ſecretement oppoſés à ſes prétentions; ils ſçavoient que les François du parti de la Ligue avoient plus de penchant & d'amour pour le nom de Guiſe que pour celui de Lorraine; & ſe ſentant d'ailleurs tout le courage & les grandes qualités que doivent avoir ceux qui fondent les empires, ils voyoient bien qu'ils l'emportoient de ce côté-là ſur les enfans du Duc de Lorraine.

L'eſpérance flateuſe de commander diviſoit encore les Lorrains établis dans le Royaume. Le Duc de Mayenne, qui ſurvivoit à ſon frere aîné par un heureux effet du hazard, ſe trouvant à la tête de la Ligue, ſe flatoit, ſur-tout pendant la priſon du Duc de Guiſe, qu'on mettroit ſur ſa tête, & dans ſa famille, la couronne, au préjudice de tous les autres, ſi jamais on en venoit à élire un Roi. Il avoit formé la réſolution, s'il arrivoit qu'il fût trompé dans ſes eſpérances, d'apporter toute ſorte d'obſtacles à l'élection, & de retenir le plus long-tems qu'il pourroit la Lieutenance générale du Royaume, qui le rendoit le maître de l'Etat. Mais les uns & les autres ne faiſoient point paroître ce qu'ils deſiroient; au contraire ils ſe cachoient réciproquement, & ſur-tout au Roi d'Eſpagne, les prétentions qu'ils avoient, de peur que la concurrence ne fît agir avec lenteur; & que Philippe, dont tout le ſuccès de la Ligue dépendoit, ne ſe refroidît & ne ſe preſſât pas d'envoyer des ſecours.

Réſultat de cette Aſſemblée.

Le réſultat de cette Aſſemblée fut, de faire partir un Ambaſſadeur pour l'Eſpagne, avec ordre de prier le Roi, de conſidérer que la Religion & la cauſe commune alloient recevoir un grand échec s'il n'envoyoit des ſecours plus puiſſans: Que les forces de l'ennemi s'augmentoient tous les jours au milieu de ſes victoires: Que la Reine d'Angleterre & les Princes Proteſtans d'Allemagne prenoient le parti du Navarrois: Qu'on n'avoit pû perſuader à la Nobleſſe Françoiſe, dans qui réſide la principale force de la guerre, de ſe détacher du parti victorieux de ce Prince, pour s'unir à la Ligue, voyant que les ſecours étrangers, qui n'arrivoient de loin qu'avec lenteur, étoient trop foibles pour la ſoutenir: Qu'il étoit donc néceſſaire de mettre en meilleur état les affaires de la Ligue, avant d'aſſembler les Etats pour l'élection d'un Roi: Qu'ils ſçavoient que c'étoit le moyen de mettre la Religion en ſûreté; mais qu'il étoit de l'honneur & de la majeſté du Roi d'Eſpagne, de ne rien réſoudre dans ces Etats qu'on ne pût enſuite exécuter: Et qu'enfin il n'y avoit qu'un heureux ſuccès qui pût juſtifier ces ſortes d'entrepriſes.

Le Préſident Jeanin envoyé en Eſpagne par le Duc de Mayenne.

Pierre Jeanin, Préſident au Parlement de Dijon, fut chargé de cette ambaſſade; c'étoit un homme pénétrant & rompu dans les affaires. Le Duc de Mayenne, dont il étoit ami intime, l'avoit prié en ſecret de ſonder le Roi d'Eſpagne, & de tâcher de découvrir, ſi ce Prince ſeroit d'humeur à ſe declarer en ſa faveur dans les Etats aſſemblés pour l'élection. Il le chargea d'offrir à Philippe des conditions très-avantageuſes, qu'il ſeroit plus en état de remplir que les autres qui avoient les mémes pretentions. Le Préſident Jeanin ſe rendit ſur la fin du mois d'Avril à Marſeille, où il s'embarqua; il alla trouver Jean-André Doria à Loano dans le Genoveſat, afin de prendre en cet endroit les Ambaſſadeurs de Savoye & de Lorraine, pour paſſer enſemble en Eſpagne.

Le bruit s'étoit déja répandu de tous côtés, que le Pape alloit envoyer des troupes au ſecours de la Ligue, & faire prendre les devants à un Légat, avec des ordres ſévéres, comme il l'avoit mandé à l'Evéque de Plaiſance. Le Roi jugea à propos que François de Luxembourg Duc de Piney, qui avoit ſoutenu à Rome l'honneur du nom François, quoiqu'il n'eût pas tout-à-fait réüſſi dans ſon ambaſſade, écrivît au Pape, pour l'empêcher d'envoyer ce Légat, & pour retarder les ſecours qu'il devoit faire partir.

Le Duc de Luxembourg écrit au Pape par ordre du Roi.

Le Roi étoit encore au ſiége de Chartres, lorſque le Duc écrivit le 8. d'Avril à Sa Sainteté. Il commença par rappeller la négociation qu'il avoit euë l'année précedente avec Sixte V. ſon predeceſſeur: il diſoit enſuite, qu'après la mort de Sixte, il n'avoit ceſſé d'écrire au Conclave depuis ſon retour en France: Que prévoyant que ſes lettres ſeroient ſupprimées par ceux qui étoient mal intentionnés pour le Roi, il les avoit addreſſées au futur Pontife: Qu'il avoit appris qu'elles avoient été remiſes à Sa Sainteté, qui les avoit reçuës avec bonté; & qui avoit méme fait eſpérer qu'elle y répondroit; mais que s'appercevant que, prévenuë par la faction oppoſée, elle n'avoit pas jugé à propos de l'honorer d'une manière ſi éclatante, il avoit un juſte ſujet de craindre, que ceux dont le pouvoir avoit été aſſez grand ſur ſon eſprit pour l'engager à tenir cette conduite à ſon égard, ne vinſſent à bout de lui inſpirer des ſentimens contraires à ceux qu'elle devoit avoir touchant les affaires de France, & qu'elle ne donnât des ordres en conſequence. „ C'eſt pourquoi, ajoûtoit le Duc, je prie & conjure inſtamment
„ Votre Sainteté, de n'écouter pas ſi facilement des gens qui ne
„ cherchent que la perte de la France, & qui veulent vous engager dans
„ une guerre injuſte, afin d'épuiſer les tréſors amaſſés par votre prédéceſſeur
„ pour reconquerir le Royaume de Naples, comme ils le penſent
„ eux-mémes, & les faire ſervir aux projets de leur ambition. Nous ſommes
„ accoûtumés dès long-tems au bruit des armes en France, & la guerre
„ ne nous effraye point. Je ne ſçaurois diſſimuler à Votre Sainteté,
„ que les François indignés de ſe voir abandonnés par le Saint Siége, qui

„ ne doit ſes richeſſes & ſa puiſſance qu'à la Nobleſſe Françoiſe, ne peuvent
„ ſouffrir que le Pere commun des fidèles, qui devoit ſervir de médiateur,
„ ait pris parti contr'eux. On a trompé d'abord par les mêmes
„ intrigues le prédéceſſeur de Votre Sainteté ; mais il a bien-tôt découvert
„ la vérité. Dès qu'il a changé de conduite à notre égard, les Eſpagnols
„ l'ont indignement dechiré par des calomnies affreuſes, & lui ont fait des
„ outrages ſanglans. L'évenement qui fera voir ſon diſcernement, & la
„ temérité de ceux qui s'engagent dans cette guerre injuſte, rendra ſa
„ mémoire plus glorieuſe. Je frémis, Très-ſaint Pere, en prévoyant les
„ malheurs qui ſeront les ſuites funeſtes de ces troubles. Car enfin, qu'arrivera-t-il,
„ ſi les François zèlés pour leur patrie ont plutôt recours aux
„ dernieres extrêmités, que de ſe ſoûmettre à une domination étrangere;
„ & ſi ne ſe ſentant pas aſſez de force pour s'y ſouſtraire, ils ſont contraints
„ d'implorer les ſecours des Princes, qu'ils regarderoient d'ailleurs
„ comme des ennemis par rapport à la Religion ? Je laiſſe à juger à Votre
„ Sainteté, quel préjudice en ſouffrira la Foi Catholique, & quels ſeront
„ aux yeux de Dieu ceux qui l'auront expoſée à des dangers ſi manifeſtes,
„ & les vrais auteurs de tant de maux.

„ On dit publiquement, continuoit-il, que Votre Sainteté envoye des
„ ſecours de troupes & d'argent aux Pariſiens, qui ont donné l'exemple
„ de la révolte; & qu'elle a réſolu de faire partir un Légat, pour s'inſtruire
„ de l'état du Royaume, & découvrir les cauſes des troubles préſens.
„ En vérité, je ne ſçaurois me perſuader que Votre Sainteté ait pris le
„ premier parti, parce qu'il eſt injuſte de nous condamner ſans nous entendre,
„ & de nous porter préjudice de cette manière. Pour ce qui regarde
„ l'envoi du Légat, votre réſolution eſt très-loüable; & il ne nous reſte
„ à ſouhaiter, ſi-non que ce Prélat n'épouſe point de parti; qu'il ne ſuive
„ point l'exemple de ſes prédéceſſeurs; qu'il ne ſoit, ni préoccupé par les
„ Eſpagnols, ni aveuglé par l'avarice ou par l'ambition; que ne penchant
„ d'un côté ni de l'autre, mais gardant un juſte milieu entre la Ligue &
„ le Roi, il ne vienne point en France dans le deſſein de vendre ſa protection
„ à l'Eſpagne.

„ Votre prudence & votre amour pour la juſtice, Saint Pere, me raſſûrent,
„ & m'empêchent de croire ce que les factieux oſent publier de Votre
„ Sainteté. Ils diſent hautement, que vous vous laiſſez obſéder par
„ les Miniſtres du Roi d'Eſpagne & par les partiſans de l'Union; que vous
„ n'écoutez que leurs conſeils; qu'ils vous préviennent aiſément contre nous.
„ Encore une fois, je ne peux me le perſuader, ſur-tout lorſque je me
„ rappelle ce que Votre Sainteté me fit l'honneur de me dire l'année précedente,
„ quand j'allai au-devant d'elle à Torniceri en Toſcane, lorſqu'elle
„ alloit à Rome pour le Conclave, après la mort de Sixte V. Je me
„ ſouviens encore de vos paroles; vous me dîtes qu'il faloit, pour entretenir
„ la paix dans la Chrétienté, que le Roi d'Eſpagne conſervât ſes
„ Etats, & que le Roi de France poſſedât ce qui apartenoit à la France,
„ afin que les deux Rois fuſſent, pour ainſi dire, une barriere à leur ambition
„ réciproque.

Le Duc de Luxembourg diſoit encore dans ſa lettre, qu'il avoit rapporté ces paroles à ceux qui l'avoient envoyé, & qu'il n'avoit ceſſé de les oppoſer aux bruits que l'on faiſoit courir; que la Nobleſſe ayant réſolu d'envoyer une perſonne de ſon Corps à Sa Sainteté, pour le féliciter de ſon heureuſe exaltation, & pour l'aſſûrer de ſon obéïſſance, il ne vouloit pas qu'on l'accuſât de negligence & de manquer à ſa parole: Qu'il étoit de ſon devoir de mander tout ceci au Souverain Pontife, & de l'aſſûrer en même tems des ſentimens & des diſpoſitions de la Nobleſſe Françoiſe à l'égard de la Religion & du légitime héritier de la Couronne, auquel elle s'étoit cru obligée de ſe ſoûmettre d'abord; réſoluë de l'exhorter à ſe faire inſtruire, & à embraſſer la Religion Catholique avec le ſecours de Dieu, & par les ſoins de Sa Sainteté: Qu'il ne pouvoit y avoir de plus grand obſtacle dans cette affaire importante, que la continuation de la guerre; parce qu'on ne pouvoit pendant ce tems-là inſtruire le Roi des vérités de la Religion: Qu'il n'avoit pû ſe diſpenſer de faire ces repréſentations à Sa Sainteté: Que c'étoit à elle à prendre des meſures dans le Conſiſtoire, pour trouver des moyens de procurer la gloire de Dieu, & de donner la paix à la Religion & à la France.

Marſilio Landriano, Nonce du Pape, envoyé en France.

La lettre du Duc de Luxembourg arriva trop tard. La Cour de Rome étoit déja prévenuë contre le Roi. La puiſſance, la faveur, & le crédit des Eſpagnols avoient captivé les eſprits. Marſilio Landriano étoit depuis peu arrivé en France en qualité de Nonce, avec des ordres terribles & très-préjudiciables au Roi, pour obliger le Clergé Royaliſte à ſe ranger du côté des Ligueurs, ſous peine d'excommunication. Il étoit chargé d'avertir la Nobleſſe de prendre le même parti, ſans cependant la menacer d'aucunes cenſures eccléſiaſtiques.

Le Roi ſe rendit ſur ces entrefaites à Vernon. De Mouy de Richebourg, Gouverneur pour la Ligue de Château-Gaillard ſur Seine, ouvrit les portes à ce Prince, qui apprit en cet endroit que les habitans de Louviers gardoient cette ville avec beaucoup de negligence: Que François de Fontaine-Martel, Commandant de la place, faiſoit des courſes fréquentes à la tête de ſa garniſon, compoſée de cent Cuiraſſiers: Et qu'il ne laiſſoit qu'un petit nombre de ſoldats pour la garde de la ville. Elle n'eſt éloignée de Château-Gaillard que de deux lieuës; aſſez forte par ſa ſituation, & bien approviſionnée. Le Roi pouvoit en tirer de grands avantages pour le ſiége de Roüen, qu'il méditoit depuis long-tems. Toutes ces raiſons le déterminerent à gagner, par le moyen de du Rolet, Gouverneur du Pont-de-l'Arche, un certain Prêtre que celui-ci connoiſſoit. Pendant que la ſentinelle, qui étoit chargée de ſonner le tocſin lorſqu'elle découvroit de la Cavalerie ou d'autres troupes qui s'approchoient de la ville, alloit prendre ſon repas, ce Prêtre montoit à la tour, dont il gardoit auſſi les clefs. Du Rolet prit jour avec lui pour le 6. de Juin; ils arrêterent enſemble, que lorſque Fontaine-Martel ſeroit ſorti ſur le midi, il s'enfermeroit dans la tour, & donneroit le tems aux troupes du Roi de s'emparer de la porte, avant de ſonner l'allarme.

Priſe de

Charles de Biron s'avança, comme on étoit convenu, à la tête d'un bataillon

Louviers par les Royaliſtes.

Le fanatique Claude de Saintes, Evêque d'Evreux, eſt pris.

Il eſt condamné par grace à une priſon perpetuelle.

taillon ſerré. Du Rolet prit les devants avec un détachement de ſoldats déguiſés en païſans. Il arrive à la porte, met l'épée à la main, ſurprend la garde, en égorge une partie, & pouſſe l'autre juſques dans la ville. Biron ſurvint alors avec ſon bataillon: le Prêtre qui étoit dans la tour, croyant avoir ſatisfait à ſon engagement, dans l'incertitude de l'évenement ſonna le tocſin. Les habitans accoururent auſſi-tôt en armes. Fontaine-Martel, qui étoit ſorti par une autre porte, revint promptement ſur ſes pas. Il y eut dans la ville un combat fort vif, où les habitans & la garniſon perdirent plus de cent hommes. Cependant Biron demeura maître de Louviers. Le Gouverneur ſe retira avec le reſte de ſa garniſon à la porte de Roüen, dont on avoit fait une eſpece de citadelle; mais quelques heures après il ſe rendit à diſcrétion au Roi, qui y arriva avec toute ſon armée. Les Royaliſtes perdirent en cette occaſion vingt hommes, du nombre deſquels ſe trouverent cinq Capitaines. On prit dans la ville Claude de Saintes Evêque d'Evreux, fameux Théologien, zèlé Ligueur, & l'un des plus obſtinés ennemis du Roi. On s'empara de ſes livres; & on trouva parmi ſes papiers un écrit, où il juſtifioit l'aſſaſſinat de Henri III. & s'efforçoit de prouver qu'il étoit permis de tuer le Roi de Navarre: c'eſt pourquoi on ne le traita pas comme un priſonnier de guerre, mais on l'envoya à Caën ſous bonne garde, pour lui faire ſon procès, & le punir comme un criminel de lèze-Majeſté: car on n'a point d'égard en France aux prérogatives du Clergé lorſqu'il s'agit d'un crime d'Etat; & la ſévérité des loix tombe indifféremment en ce cas ſur les Evêques & ſur les Prêtres, comme ſur les Laïcs. Il ne s'en falut rien que ce ſéditieux Prélat ne fût condamné à mort. Il fut atteint & convaincu. Il oſa même défendre opiniâtrement les malheureuſes & extravagantes opinions dont il étoit entêté. Le Cardinal de Bourbon, & le Clergé du parti du Roi intercederent pour lui: on obtint que la peine de mort, qu'on avoûoit qu'il avoit encouruë ſelon nos loix, ſeroit commuée en une priſon perpétuelle, où il mourut peu de tems après. Le Roi nomma du Rolet Gouverneur de Louviers; & lui ayant donné une garniſon nombreuſe, il ramena l'armée à Mantes.

Le Roi mande le Cardinal de Bourbon à la Cour.

Le Roi avoit mandé le Cardinal de Bourbon après la réduction de Chartres, ſous prétexte de raſſembler le Conſeil d'Etat, dont une partie étoit reſtée avec lui à Tours après la mort du feu Roi. Le véritable motif de cette démarche étoit, de déconcerter les projets du Tiers-parti qui venoit de ſe former. Le Cardinal n'obeït qu'après avoir reçu pluſieurs ordres; le Roi voulant lui ôter toute ſorte d'ombrage, ſortit de la ville pour aller au-devant de lui; il deſcendit même de cheval dès qu'il l'apperçut, & fit de grandes careſſes à ceux qui étoient venus avec lui. Touchard & du Perron étoient de ſa ſuite. Henri ne fit point d'accueil à Touchard, qu'il laiſſa gouverner en pédant la maiſon de ſon maître; mais pour du Perron, il le reçut avec de grandes marques de bienveillance, (1) & n'eut pas beaucoup

---

(1) On l'avoit averti, qu'il ſe laiſſeroit aiſément gagner par les promeſſes: il lui en fit, & par ce moyen il n'eut pas beaucoup de peine &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy, & Rigault.*

coup de peine à tirer de lui le ſecret de la conjuration. Enſuite il donna le commandement de l'armée qu'il étoit obligé d'envoyer en Poitou, au Prince de Conty, afin de le ſéparer de ſes freres (1). Le Comte de Soiſſons ne murmura point de cette préférence en faveur de ſon aîné, que ſes défauts naturels rendoient d'ailleurs incapable de commander.

Le Roi aſſembla dans la ville de Mantes, où il étoit alors, les Princes, les Seigneurs, & les Evêques qui étoient avec lui, afin de ſe prémunir, lui & ſon parti, contre les démarches de la Cour de Rome, en attendant l'armée auxiliaire; afin de ſatisfaire aux juſtes demandes & plaintes des Proteſtans, dont il profeſſoit encore la Religion, & afin de les prévenir au ſujet du changement qu'il méditoit.

Fameux Arrêt du Parlement de Châlons contre les Bulles du Pape, & contre le Nonce Landriano.

Le Parlement de Châlons n'attendit pas les ordres du Roi au ſujet de la Bulle du Pape, apportée en France par Landriano. Dès qu'il en fut tombé entre ſes mains des exemplaires imprimés à Rheims, il rendit le 10. de Juin un Arrêt; reçut le Procureur général appellant comme d'abus de l'impétration & exécution des ordres du Pape, des excommunications & fulminations lancées à Rome contre le feu Roi Henri III. de glorieuſe mémoire, & contre le Roi regnant; & en outre des ordonnances du Cardinal Cajetan; & enfin des Monitoires donnés à Rome le premier de Mars; & de la publication que Marſilio Landriano en avoit faite en France: Lui enjoignit de proceder contre ledit Landriano, Nonce du Pape, qui étoit entré dans le Royaume ſans permiſſion de Sa Majeſté: Ajourna perſonnellement le Nonce; & faute d'avoir comparu, le décreta de priſe de corps: Declara toutes les Bulles précedentes à ce ſujet nulles & abuſives, ſcandaleuſes, pleines d'impoſtures, tendantes à la révolte, & contraires aux ſaints Décrets, aux Conſtitutions canoniques, aux reglemens des Conciles reçus, aux droits & libertés de l'Egliſe Gallicane, enfin nulles de toute nullité. Il ordonna que ſi quelqu'un avoit encouru les cenſures en vertu de ces Bulles, il en fût abſous: Que ces Bulles, & les actes faits en conſequence pour les mettre à exécution, ſeroient brûlés par la main de l'exécuteur de la Juſtice, dans la place publique: Que Landriano, ſoi diſant Nonce du Pape, qui avoit oſé entrer dans le Royaume ſans la permiſſion de Sa Majeſté, ſeroit pris & appréhendé au corps, & ſubiroit l'interrogatoire: Que ſi on ne pouvoit l'arrêter, il ſeroit cité par trois jours de marché à ſon de trompe: Que celui qui le livreroit auroit dix mille livres: Défendant ſous peine de mort à qui que ce ſoit, de le recevoir ou loger chez lui, & à tous Archévêques, Evêques, & autres membres du Clergé, ſous peine d'être traités en criminels de lèze-Majeſté, de publier ou faire publier ces Bulles ou autres Décrets venant de la part de Landriano. Il declara déchûs de tous les bénéfices qu'ils pouvoient poſſeder en France, les Cardinaux, les Archévêques, les Evêques, & tous autres Eccléſiaſtiques étant à Rome, qui auroient conſeillé de donner ces Bulles d'excommunication, ou qui les auroient ſouſcrites; qui auroient loüé ou approuvé le déteſtable parricide commis par trahiſon ſur la perſonne d'un Roi très-Chrétien, ſincerement attaché à la Religion Catholique. Il ordonna que le Procureur général mettroit en ſéqueſtre ces bénéfices. Il défendit de plus à tous, d'envoyer de l'argent à Rome pour l'obtention des Bulles, ou d'en faire compter par les Banquiers; juſqu'à ce que Sa Majeſté en eût autrement ordonné. Le Parlement, par le même Arrêt, donna acte au Procureur général de ſon appel au futur Concile de l'élection de Grégoire XIV.

---

(1) Le Cardinal de Bourbon, & le Comte de Soiſſons.

Declaration du Roi à ce ſujet.

Le Roi trouva cet Arrêt digne de la fermeté du Parlement, & de la liberté Françoiſe, & il voulut l'appuyer & le confirmer par ſon autorité. C'eſt pourquoi il jugea à propos de donner le 4. de Juillet un Edit, ſous le titre de Declaration. Il commença par confirmer celle qu'il avoit faite à ſon avenement à la Couronne; il diſoit enſuite, qu'il ſouhaitoit d'être inſtruit davantage des articles de la Religion Catholique, & il demandoit à cet effet la convocation d'un Concile général, afin d'examiner les points controverſés, & de terminer la diſpute, avec promeſſe expreſſe de ſa part, de ne rien innover pendant ce tems-là dans la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine; mais de la maintenir dans l'Etat: Que cette Declaration de ſa part auroit dû contenter ceux qui diſoient n'avoir pris les armes que pour la défenſe de la Religion; ſi l'envie de démembrer le Royaume, & de le partager entre eux, c'eſt-à-dire entre les Eſpagnols & les Ducs de Savoye & de Lorraine, ne leur eût mis les armes à la main, plutôt que les motifs de Religion, dont ils couvroient leur ambition criminelle.

„ C'eſt, ajoûtoit le Roi, ce que le Pape Sixte V. a démêlé de bonne
„ heure. Il avoit formé la réſolution de lever l'excommunication lancée
„ contre nous à la ſollicitation de nos ennemis, & de la faire retomber ſur
„ eux. Sa mort a fait place ſur la Chaire de Saint-Pierre à un Pontife,
„ qui a prêté facilement l'oreille à l'impoſture. Les rebelles ont abuſé de
„ ſa crédulité, en lui faiſant entendre que nous rejettions abſolument toute
„ inſtruction, & que nous introduiſions des nouveautés dans la Religion.
„ Aveuglé par nos ennemis, il a envoyé un Nonce dans nos Etats
„ avec des ordres rigoureux, dans le deſſein de détacher de notre
„ ſervice les Princes, les Cardinaux, les premiers Magiſtrats de notre
„ Royaume, les Archévêques & Evêques qui nous ſont demeurés fidèles.
„ Ce Nonce eſt entré en France ſans notre aveu, & ſans nous faire ſçavoir
„ ſon arrivée; il eſt allé trouver nos ſujets rebelles. Conſiderant que
„ ces démarches de la Cour de Rome donnent atteinte à notre autorité,
„ aux loix du Royaume, à ſes droits, & aux libertés de l'Egliſe Gallicane,
„ à la conſervation deſquelles nous nous croyons obligé de veiller;
„ que d'ailleurs la ſûreté publique y eſt intéreſſée; nous n'avons rien voulu
„ ſtatuer & ordonner de notre autorité Royale à ce ſujet; & nous avons
„ jugé à propos de renvoyer l'affaire à nos Parlemens, à qui la connoiſſance
„ en apartient, comme étant de leur compétence, pour en ſtatuer
„ & ordonner, d'une autorité pleine & entiere, en conformité des
„ loix de l'Etat. Nous exhortons les Cardinaux, Archévêques, Evêques,
„ &

„ & autres Prélats, à s'aſſembler au plutôt, pour prendre des meſures
„ conformes à la juſtice & à la raiſon, ſelon les ſaints Décrets, & les Conſtitutions
„ canoniques, au ſujet des cenſures décernées & miſes à exécution
„ contre toutes les regles de droit, afin de conſerver la diſcipline, &
„ de retenir dans leurs fonctions les Paſteurs: & de peur que les peuples
„ ne ſoient privés de l'uſage des choſes ſacrées, nous proteſtons de regarder
„ comme des déſerteurs de l'Egliſe Gallicane & de ſes libertés,
„ ceux qui manqueront à leur devoir dans ces circonſtances; & les declarons
„ dès-à-préſent déchûs du droit de jouir & d'uſer de ces libertés &
„ autres.

Diſcours du Roi dans ſon Conſeil, au ſujet des Proteſtans de France.

Le Roi fit enſuite un long diſcours & plein de force dans le Conſeil, où ſe trouverent le Cardinal de Bourbon, les autres Prélats, les principaux Seigneurs, & les Conſeillers d'Etat, pour prouver la néceſſité de faire un Edit en faveur des Proteſtans. Il dit que perſonne n'ignoroit ſous quels funeſtes auſpices ſon prédéceſſeur d'heureuſe mémoire avoit révoqué l'Edit de 1577. à la ſollicitation des auteurs des troubles préſens, qui lui avoient arraché par force des Edits ſur d'autres ſujets; mais combien de malheurs cette révocation n'avoit-elle pas entraînés! Qu'on avoit enfin été contraint, pour ſoutenir l'Etat ſur le penchant de ſa ruine, de s'unir à ces mêmes Proteſtans que les rebelles vouloient détruire & anéantir; qu'on n'avoit fait alors une tréve, que pour parvenir à cette jonction ſi fort deſirée, & dont l'évenement avoit fait voir l'avantage, ſans révoquer néanmoins les Edits donnés contre ſa propre perſonne, & contre les ſiens.

„ Mais, ajoûta ce Prince, ces Edits ont été abolis & condamnés comme
„ par un préjugé général. En effet, s'ils avoient paſſé en force de loi,
„ nous ſerions déchûs de nos droits au trône, nous à qui vous marquez
„ tant d'attachement & de fidélité, comme au légitime héritier de la Couronne:
„ Les Proteſtans ne mériteroient aucune grace: Vous-mêmes vous
„ mériteriez d'être punis comme traîtres, puiſque vous avez arrêté par
„ votre courage & par vos efforts, les progrès de ceux qui ſe fondent ſur
„ ces Edits, & que vous les avez empêchés de réüſſir dans leurs projets.
„ Il eſt donc néceſſaire de leur oppoſer d'autres Edits, & une loi ancienne
„ pour annuller la nouvelle, afin que notre dignité Royale & nos droits
„ ne nous ſoient point conteſtés; que les Reformés jouiſſent des droits
„ de nos ſujets Catholiques; & qu'enfin vous puiſſiez vous-mêmes nous
„ rendre l'obéïſſance qui nous eſt dûë, & vivre en paix avec les Proteſtans,
„ qui ſous les yeux & du conſentement de ceux qu'une haine de
„ parti n'aveugle point, jouiſſent de ces mêmes droits malgré les Edits.
„ Il n'eſt pas à propos de tolérer plus long-tems ces ſortes de choſes. En
„ effet, rien n'eſt plus pernicieux dans un Etat, que d'y ſouffrir des factions,
„ ſource inépuiſable des troubles: ſur-tout lorſque celui qui doit
„ rendre la juſtice ſans partialité, ſe laiſſe entraîner de l'un ou de l'autre
„ côté par l'animoſité ou par la faveur. Ne vaut-il pas mieux que nous
„ leur donnions la loi, que de la recevoir d'eux? Il eſt à craindre qu'il
„ ne s'éleve d'entr'eux un Chef de parti, comme autrefois l'Amiral de
„ Coligny, qui mérita le titre de protecteur des Proteſtans, en préſen-
„ tan-

,, tant au Roi une requête au nom de tous ; titre qu'ils lui ont conſervé
,, pendant ſa vie. Mais puiſque les loix du Royaume nous ont appellé
,, ſeul à la Royauté, il eſt de notre gloire de ne pas ſouffrir pluſieurs Rois,
,, tels que ſont, pour ainſi dire, les Chefs de parti ; la ſûreté publique même
,, & le repos de l'Etat demandent, que réünis tous ſous un ſeul Prince
,, & ſous l'autorité de ſes Officiers, tous obéïſſent au loix du Prince & du
,, Magiſtrat.

,, Nous avons encore, continua-t-il, des motifs plus preſſans d'accorder
,, cet Edit aux Proteſtans. Vous n'ignorez pas que la Reine d'Angleterre,
,, & que les Princes de l'Empire qui vont arriver à la tete d'une armée
,, auxiliaire, ne manqueront pas de faire des demandes exorbitantes, afin
,, d'obtenir des conditions avantageuſes en faveur des Proteſtans de France.
,, Juſqu'où ne porteront-ils pas leurs prétentions, ſi cette affaire ſe
,, trouve à leur arrivée dans l'état où elle eſt ? Que pourrons-nous alors
,, leur refuſer avec bienſéance, ſur-tout dans des circonſtances où leurs
,, prieres, ſoutenuës de la préſence d'une nombreuſe armée, ſeront en quel-
,, que ſorte des commandemens ? Il eſt de notre intérêt de ne pas avoir
,, pour ennemies ces troupes étrangeres. Il faut donc prévenir leurs demandes,
,, il faut abolir & annuller ces Edits violens & ſanguinaires, qui
,, ont occaſionné tant de maux, pour faire revivre cet Edit ſalutaire que notre
,, predéceſſeur de glorieuſe mémoire appelloit proprement ſon Edit. Nous
,, ſouhaitons donc avec ardeur que vous concouriez avec nous dans ce pro-
,, jet ſi néceſſaire ; c'eſt le ſeul moyen de parer aux demandes extraordinai-
,, res que les Princes Proteſtans ſont prêts à nous faire ; rien n'eſt plus
,, conforme à la juſtice & à la raiſon ; ceux qui penſent autrement, doivent
,, condamner la guerre que nous faiſons pour défendre l'Etat, & ils ne cher-
,, chent que l'occaſion de ſemer la diviſion parmi vous.

Conduite du Cardinal de Bourbon.

Toute l'Aſſemblée applaudit par ſon ſilence à la prudence & à l'équité du Roi. Il n'y eut que le Cardinal de Bourbon, qui voulant engager le Tiers-parti à ſe declarer, ſe leva comme pour ſe retirer, après avoir dit quelques mots en bégayant. Le Roi voyant que l'Archévêque de Bourges, les Evêques de Nantes, de Maillezais, & de Bayeux, ne ſe mettoient point en devoir de le ſuivre, le rappella d'un ton de mépris, & le fit aſſeoir dans ſa place. La plûpart accuſoient en ſecret ſon imprudence, de faire éclater mal à propos, & avec tant de foibleſſe, ſes deſſeins, au ſujet d'une choſe qu'il ne pouvoit empêcher.

Le Roi donne un Edit en faveur des Proteſtans.

Le Roi ne trouvant point d'autre oppoſition dans ſon Conſeil, donna un Edit de révocation de celui du mois de Juillet, par lequel il annulla tout ce qui s'étoit fait en conſequence, & rétablit les Edits qui avoient été faits en faveur des Proteſtans ; avec cette clauſe, que ce dernier Edit n'auroit lieu que juſqu'à ce que la paix étant établie dans ſes Etats, avec l'aide de Dieu, les différends de Religion puſſent ſe terminer du conſentement de tous les Ordres du Royaume, lorſqu'ils ſe ſeroient remis ſous ſon obéïſſance, comme il avoit donné ſa parole Royale à ſon avenement à la Couronne, de travailler à ce grand ouvrage. Cette clauſe fut ajoutée, pour que cet Edit ne parût pas confirmer le ſchiſme, & ôter tout-à-fait l'eſpérance de le faire ceſſer.

Jaques-Auguſte de Thou emprunte de l'argent pour le Roi.

Jaques-Auguſte de Thou (1), qui avoit aſſiſté à cette aſſemblée, & qui avoit conſeillé d'ajoûter la clauſe dont nous venons de parler pour fermer la bouche à la calomnie, fut chargé de porter à Tours la Declaration concernant les Bulles du Pape, & l'Edit en faveur des Proteſtans, pour les faire vérifier & enregiſtrer au Parlement. On lui donna ordre en même tems d'emprunter de tous côtés, & de prendre de l'argent de ceux qui voudroient en donner, pour payer l'armée auxiliaire, qui étoit ſur le point d'arriver.

Il s'acquitta de ſa commiſſion avec ſoin; & fit à Tours & dans les autres villes de la Touraine & de l'Anjou, au Mans, & à Limoges, une ſomme de trente mille écus d'or que lui fournirent les Chapitres, les Corps de villes, & pluſieurs particuliers. Il fit tranſporter cet argent au camp du Roi, dans le tems où l'armée Allemande arriva.

Lorſqu'il préſenta le premier Edit, & qu'on en eut fait la lecture dans le Parlement. On parla avec beaucoup de force, de fermeté, & d'indignation contre ces énormes attentats de la Cour de Rome. On ſe rappella les tems de l'Empereur Henri IV. que Paſcal II. avoit excommunié, & dont il avoit auſſi retranché les ſujets Eccléſiaſtiques & autres, de la communion des fidèles. On y rapporta; que ce Pape ayant envoyé une Bulle à Robert Comte de Flandre, pour l'engager à faire la guerre à l'Empereur, comme il l'avoit déja faite à ceux de Cambrai, & afin de l'animer contre ceux de Liége, les habitans de cette ville s'aſſemblerent, & lui écrivirent pour détourner l'orage, & dans la vûë de l'adoucir. Cette lettre des Liégeois à Paſcal II. ſe trouve dans les actes des Conciles imprimés à Cologne, & compilés par le Chartreux Laurent Surius. Elle a été ſupprimée dans les autres éditions des Conciles. Sigebert, que Tritheme dit être un Ecrivain François, paſſe pour en être l'Auteur. (1) On réſolut de ſe ſervir de cet exemple, qui parut convenir au tems préſent. La lettre de Sigebert fut traduite en François, pour la faire courir dans tout le Royaume.

---

(1) C'eſt l'Auteur de cette Hiſtoire.

(2) Dans le fond il étoit Flamand, natif du Brabant, & Religieux du célèbre monaſtere de Gemblours, ou Giblou, à deux milles de Namur. Il écrivit d'abord contre Grégoire VII, dans le différend qu'eut ce Pape avec l'Empereur Henri IV. Il compoſa auſſi des Annales hiſtoriques, qui commencent à la mort de l'Empereur Valens, & qu'il continua juſqu'à ſon tems, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'an 1110. Les Liégeois ſuivoient le parti de leur Evêque, qui dans ce différend avoit embraſſé lui-même celui de l'Empereur, dont il étoit vaſſal. Or dans cette lettre, dont je viens de parler, ils prétendoient que Rome étoit une véritable Babilone, ſoutenant que dans les circonſtances, on pouvoit lui donner ce nom à bien plus juſte titre, que ne l'avoit fait autrefois l'Apôtre S. Pierre, à cauſe des abus monſtrueux, qui depuis ce tems-là s'étoient introduits dans l'Egliſe. Ils ajoutoient que dans l'Evangile on ne trouve que deux eſpeces de glaives, dont l'exercice puiſſe apartenir au Pape, en qualité d'Ange du Seigneur qu'il repréſente: le glaive ſpirituel, dont J. C. a parlé, lorſqu'il a dit, qu'il n'étoit pas venu apporter la paix, mais le glaive; & le glaive du martyre, qui par la mort au péché, couronne la conſtance des glorieux Confeſſeurs de la Foi: Qu'à l'égard de la troiſiéme eſpece de glaive, elle convient uniquement au Magiſtrat ſéculier; & que par conſequent ceux qui ſont aſſis ſur la Chaire de S. Pierre, ne peuvent, ſans abu-

Le

abuſer d'une manière indigne de l'autorité & de la dignité Apoſtolique, oublier le caractere d'Apôtres, dont ils ſont revêtus, & mettre le glaive à la main des Puiſſances de la terre pour faire la guerre aux fideles: Que la priere & les larmes étoient les ſeules armes du ſacerdoce; & que, lorſque quelqu'un oſoit ſe montrer réfractaire aux ordres de l'Egliſe, il ſuffiſoit qu'il fût regardé par tout le reſte des membres qui la compoſent, comme un Payen & un Publicain: Que ſelon tous les anciens Peres, ce châtiment étoit beaucoup plus terrible, que ſi on faiſoit mourir le coupable par le glaive, qu'on le livrât aux flammes, ou qu'il fût expoſé aux bêtes pour en être dévoré. Qu'imbû de ces ſages principes, lorſque, ſous le Pontificat de Grégoire, un certain Maxime s'empara par force du ſiége de Theſſalonique, on ne vit point ce S. Pape mettre en uſage contre cet intrus d'autres armes, que celles qui convenoient à ſon miniſtere: que pour ne pas donner occaſion à un ſchiſme, il ne ſacra point Honorat, à qui lui-même avoit deſtiné cet Evêché; & que, content d'uſer contre le rebelle des cenſures eccléſiaſtiques, il l'avoit enfin engagé par cette conduite à rentrer dans le devoir: Que Paſcal au contraire s'étoit comporté d'une maniere toute différente: Qu'on l'avoit vû exciter lui-même Robert Comte de Flandre à prendre les armes contre ceux de Cambrai, & mettre deux Evêques aux mains dans la même ville.

Les Liégeois confirmoient ce qu'ils venoient d'avancer par l'exemple de Priſcillien, condamné par le Pape Damaſe, & exécuté à mort, contre l'avis & malgré le ſentiment contraire de S. Martin & des autres Evêques orthodoxes. Ils montroient enſuite, qu'étant les membres du même corps, ayant été régénérés dans le ſein de la même Egliſe, faiſant tous également profeſſion de la même Foi, qu'ils tenoient de J. C, on avoit tort de les traiter d'une manière ſi criante, tandis qu'on ne pouvoit leur reprocher d'autre crime, que d'être ſoûmis aux Puiſſances établies de Dieu pour leur commander, & de garder à l'Empereur & à leur Evêque la fidélité qui leur étoit dûë: Qu'en effet, c'étoit de S. Paul lui-même qu'ils avoient appris, que toute ame, ſans exception, doit être ſoûmiſe aux Puiſſances ſupérieures, & que qui que ce ſoit ne peut ſe ſouſtraire à l'obéïſſance dûë au Magiſtrat légitime: Que cependant, pour anéantir la force de ce précepte de l'Apôtre, on voyoit aujourd'hui de nouveaux Docteurs introduire une doctrine juſqu'alors inouïe, ſans craindre le même reproche, que le Sauveur fait aux Phariſiens dans S. Matthieu; ſans appréhender qu'on leur diſe, comme à ces hypocrites: *Pourquoi, pour ſuivre vos traditions, transgreſſez-vous le commandement du Seigneur Dieu* (a). Qu'ils ne voyoient donc pas pourquoi, ni comment, ou par qui, ils avoient pû être ſeparés de la communion des fideles: Que ce n'étoit, ni par aucun Evêque, ni par un Archévêque; Que ce ne pouvoit pas non plus être par le Pape, puiſqu'il n'étoit pas poſſible qu'il ignorât cette parole de Nicodème, qui ſe trouve dans l'Evangile de S. Jean, *Notre loi condamne-t-elle perſonne ſans l'avoir entendu, & avant qu'on ait informé contre lui?* (b) Qu'ainſi Dieu n'avoit voulu prononcer la condamnation de Sodome, qu'après avoir été lui-même témoin de ſes deſordres: Qu'à la vérité, en parcourant la terre, l'homme ennemi avoit ſemé l'ivroye parmi le bon grain; qu'il avoit mis la diviſion entre l'Empire & l'Egliſe, entre le trône & le ſacerdoce, mais qu'il faloit attendre le tems de la moiſſon; qu'alors les Anges envoyés du Seigneur ſçauroient bien ſeparer l'ivroye, & la mettre en gerbes, pour être enſuite jettée au feu. „ Et que peut-on, ajoutoient-ils,
„ reprocher à notre Evêque? Il ſuit, dit-on,
„ le parti de ſon Prince; mais n'a-t-il pas
„ juré de lui être fidele, & y a-t-il un plus
„ grand crime que le parjure? Dieu ſeul,
„ exempt de changement, ne craint point
„ de ſe parjurer. Mais l'inconſtance eſt le
„ partage de l'homme, & c'eſt pour cela
„ qu'il lui eſt défendu d'engager ſa parole,
„ s'il ne veut en même tems s'engager de-
„ vant Dieu à être fidele à ſon ferment? Per-
„ ſuadés de ces vérités, qu'ont donc fait
„ les auteurs du ſchiſme malheureux, qui
„ dé-

(a) *Matth. XV.*

(b) *Jean. VII.*

Le Parlement de Tours donna un Arrêt, oüi & ce requerant le Procureur général, & Antoine Seguier, Avocat du Roi, portant la parole. Cet Arrêt

Arrêt du

,, déſole aujourd'hui l'Empire & l'Egliſe? Ils
,, ont, ſans aucun fondement, habilement
,, imaginé un moyen merveilleux pour fomenter
,, cette funeſte diviſion. Ils ont abſous
,, les ſujets du ſerment de fidélité qu'ils
,, avoient fait à leur Prince. Mais ont-ils
,, oublié la terrible ſentence prononcée par
,, la bouche d'Ezéchiel, de la part de Dieu
,, même, contre le Roi Sedecias, qui s'étoit
,, révolté contre Nabuchodonoſor, qu'il
,, mourroit pour avoir violé ſon ſerment?
,, S. Jerôme ne prend-il pas occaſion de-là
,, de nous avertir, qu'il n'eſt jamais permis
,, de manquer de parole, même à un ennemi;
,, qu'on doit moins regarder qui eſt celui
,, à qui l'on promet, que celui qu'on a
,, pris pour garant de la promeſſe qu'on a
,, faite; & que de deux hommes, dont l'un
,, ſe laiſſe tromper ſur la foi d'un ſerment
,, qu'il révere, tandis que l'autre abuſe du
,, nom de Dieu pour faire tomber un ennemi
,, dans le piege, le premier eſt ſans contredit
,, le moins à plaindre, d'autant plus
,, que le ſerment du dernier lui a fait un
,, ami, de celui qu'il pouvoit regarder auparavant
,, comme un adverſaire? Perſonne
,, n'ignore ce que le Décalogue nous commande
,, au ſujet du ſerment; & qui doute,
,, que quiconque ne rend pas à ſon Prince
,, l'obéiſſance qui lui eſt dûë, quiconque eſt
,, aſſez impie pour abuſer du nom de Dieu
,, qu'il a pris a témoin de ſes promeſſes, &
,, pour refuſer à ſon Souverain l'hommage
,, que S. Pierre ordonne de lui rendre, ne
,, pêche griévement contre ce précepte, &
,, ne ſoit dans le chemin de la réprobation?

Ils concluoient de-là, qu'il étoit donc inutile de chercher à les intimider par la crainte des excommunications lancées par Hildebrand, par Odon, qui avoit pris le nom d'Urbain II. & par Paſcal: Qu'au lieu de ſe laiſſer épouvanter par ces vaines menaces, ils s'en tenoient à la doctrine des SS. Peres, pour laquelle ils auroient toûjours un vrai reſpect: Que c'étoit d'eux qu'ils avoient appris, que le gouvernement de l'Egliſe ne reſſembloit point à celui des Puiſſances de la terre, mais à celui d'un troupeau fidele: Que c'étoit par ce principe qu'on ne les avoit jamais vû réprendre qu'avec douceur les Princes & les Magiſtrats ſéculiers, lorſqu'ils étoient tombés dans les fautes les plus griéves: Que ſouvent même ils avoient jugé plus à propos de diſſimuler leurs déſordres, que de les rélever. Que l'Evêque de Liége communiquoit avec ſon Souverain; qu'il ne le traitoit point en excommunié, parce que, par un uſage établi depuis pluſieurs ſiécles, & obſervé par tant de ſaints Prélats ſes prédeceſſeurs, qui avoient conſtamment rendu à Céſar ce qui apartient à Céſar & à Dieu ce qui apartient à Dieu, il avoit juré à ſon ſacre d'être toûjours fidele à ce Prince: Qu'en payant le tribut à Céſar, le Sauveur s'étoit ſervi d'une piéce de monnoye, qui portoit empreinte l'image de l'Empereur; que par-là il avoit voulu nous faire entendre, qu'en ſe ſoûmettant à la loi commune, il ne donnoit rien qui lui apartint, & qu'il ne faiſoit que rendre à Céſar ce qui étoit à Céſar: Qu'en effet la terre eſt du reſſort des Rois & des Princes de la terre; que par une ſage diſpoſition de la Providence, ils ſont la ſource de tous les biens que nous poſſedons; que tous nos droits dérivent de leur autorité ſouveraine: Que par conſequent tout Evêque, vaſſal de quelque Prince ſéculier que ce ſoit, ne peut éviter avec trop de ſoin de tourner contre ſon Prince les armes qu'il lui a miſes à la main; c'eſt-à-dire qu'il devroit ſe regarder comme le plus déteſtable de tous les hommes, s'il étoit jamais aſſez ingrat pour abuſer contre ſon Souverain des bienfaits qu'il auroit reçû de ſa main libérale: Qu'en effet, à examiner ſans prévention la doctrine repanduë dans tous les Livres ſaints, on trouveroit évidemment que les Rois & les autres Souverains ne peuvent abſolument être excommuniés, ou que ſi cela eſt poſſible, on ne doit du moins en venir-là qu'à la derniere extrémité: Qu'il eſt bien permis de les avertir, de les reprendre, d'uſer même envers eux de quelques corrections ſalutaires, pourvû qu'elles partent de gens dont la probité & la pieté ne ſoient point douteuſes; mais qu'on ne peut paſſer au-delà: Que rien au reſte n'eſt plus ſage que cette diſpoſition de la Providence, puiſque Dieu étant le Roi des Rois, il a dû ſe reſerver à lui-même, & au ſecret ineffable de ſes jugemens, le droit de prononcer du ſort heureux ou malheureux de ceux qu'il a lui-même établis pour le repréſenter ſur la terre:

Que

Arrêt declaroit les Bulles monitoriales données à Rome le premier de Mars, nulles, abuſives, ſéditieuſes, condamnables, pleines d'impoſture & d'impieté,

Parlement de

Que c'étoit donc à tort que Paſcal traitoit de faux Clercs & d'excommuniés, un Clergé toûjours obéïſſant à ſon Evêque & à ſon Archévêque, incapable d'admettre jamais aucune variation en matière de doctrine, & conſtamment ſoûmis aux ſaints Décrets des Conciles de ſa Province, où l'on tenoit pour première maxime, de ne point s'addreſſer au Pape pour tout ce qui y avoit été une fois decidé par l'autorité des Saintes Ecritures: Qu'à la vérité ils n'avoient aucune deférence pour ſes Légats, parce qu'au lieu de travailler à la reformation des mœurs & de la diſcipline, uniquement occupés de leurs intérêts particuliers, ils ne ſembloient paroitre dans leurs Provinces, que pour autoriſer les meurtres & le carnage, les brigandages & la déſolation de leurs Egliſes: Qu'en cela ils ne faiſoient que ſuivre l'exemple des Conciles d'Afrique, qui refuſerent toûjours conſtamment de reconnoitre les Légats des Papes Zozime, Celeſtin & Boniface: Qu'ils prioient donc Paſcal de rabattre un peu de ſa fierté & de ſes hauteurs, & d'examiner mûrement avec ſon Conſeil, par quels artifices ſes prédeceſſeurs, depuis Silveſtre juſqu'à Hildebrand, étoient parvenus à ce haut point de puiſſance, où l'on voyoit les Souverains Pontifes élevés; de quels crimes juſqu'alors inouïs leur ambition les avoit rendus coupables; & de ſe rappeller au contraire, avec combien de zèle & de modération ces mêmes Rois, ces mêmes Empereurs qu'ils attaquoient, avoient arrêté les funeſtes ſuites des ſchiſmes que ces Papes avoient eux-mêmes excités dans l'Egliſe: Que ce parallele ſuffiſoit ſeul, pour faire connoitre combien la Religion avoit tiré plus d'avantage de la piété des Princes ſéculiers, que des vains foudres d'Hildebrand, d'Odon, & de Paſcal: Qu'il ne devoit point au reſte, trouver mauvais qu'on lui fit la correction: Que S. Paul avoit oſé réſiſter en face à S. Pierre lui-même, & que la modération Chrétienne avec laquelle ce Prince des Apôtres avoit reçu ces avis, étoit un exemple qu'il avoit voulu donner à ſes ſucceſſeurs, de la maniere dont ils devoient ſe comporter en pareilles circonſtances: Que de leur côté, au cas qu'il y eût quelque choſe à réprendre dans leur conduite, ils étoient prêts à ſe corriger, & diſpoſés à accepter le châtiment de leur faute dans leur ame & dans leurs biens: Qu'au reſte il devoit faire attention, que comme la première eſpece de punition étoit ſans contredit du reſſort de celui à qui l'uſage du glaive ſpirituel a été confié; de même l'autre n'apartient uniquement qu'aux puiſſances ſéculieres: Que Hildebrand avoit été le premier Pape qui ſe fût arrogé ce droit: Que d'abord il avoit lancé publiquement les foudres de l'excommunication contre l'Empereur Henri, & avec lui contre tous ſes ſujets: Que cependant il s'étoit adouci dans la ſuite, & avoit excepté de ſes cenſures, ceux qui par devoir étoient néceſſairement obligés de reſter attachés à ce Prince: Qu'au lieu de ſuivre un ſi pernicieux exemple, Paſcal devoit bien plutôt imiter S. Pierre, dont il ſe vantoit d'occuper la place: Qu'il devoit ſe contenter d'avoir coupé l'oreille à Malchus & ſonger à remettre l'épée dans le foureau. ,, En effet, diſoient-ils, l'Empereur eſt-il plus coupable que Malchus? Le Pape a beau le traiter de fauteur d'Hérétiques, d'ennemi de Dieu, d'uſurpateur de l'Empire, d'Idolâtre & de Simoniaque; il a beau le declarer excommunié par les Princes des Apôtres & leurs ſucceſſeurs: Fût-il tout cela, ſeroit-ce une raiſon pour prendre les armes contre lui, & pour vouloir lui ôter l'Empire? Prier, pleurer, conjurer le Tout-puiſſant de changer ſon cœur, ne ſeroit-ce pas-là en pareil cas le devoir de tout fidele? S. Paul ordonne de prier publiquement pour tous les Princes; cependant de ſon tems les maitres de la terre étoient-ils Catholiques? Etoient-ils même Chretiens? Combien de fois n'entendons-nous pas dans les Prophètes Dieu ordonner à ſon peuple, de prier pour Nabuchodonoſor & pour Baltzaſar ſes ſerviteurs? Rien de plus déſirable qu'un Roi vertueux; mais s'il ne l'eſt pas, doit-on le réjetter pour cela? Ne doit-on pas au contraire regarder ce partage de bons & de mauvais Princes, comme un effet des ſecrets impénétrables de la Providence, qui veut ainſi punir ou recompenſer les nations qu'elle leur a ſoûmiſes? ,, Dela ils concluoient, que S. Grégoire avoit eu raiſon de dire, que celui qui gémit ſous le gouvernement d'un mauvais maitre, ne doit point attribuer ſa peine à celui qui en pa-

Tours contre les Bulles du Pape & contre le Nonce.

pieté, contraires aux ſaints Decrets, aux droits, immunités & libertés de de l'Egliſe Gallicane. Il fut ordonné par cet Arrêt, que tous les exemplaires des Bulles ſcellées du cachet de Marſilio Landriano, ſignés par Sextilio Lampincti, ſeroient lacérés par la main de l'exécuteur, & brûlés devant la porte du Palais où ſe rendoit la Juſtice; avec défenſe à tous Evêques, Curés, Vicaires, & autres Eccléſiaſtiques, de les publier, & à tous autres, de quelque état & condition qu'ils fuſſent, d'y déférer, de les avoir, ou de les garder, ſous peine de crime de lèze-Majeſté; d'envoyer ſous les mêmes peines de l'argent à Rome, ou d'y en faire tenir par le moyen des Banquiers, pour avoir des Bulles; enjoignant à tous Juges, de n'avoir aucun égard à celles qui y auroient été impétrées. L'Arrêt ordonnoit encore, que Landriano, ſoi diſant Nonce du Pape & porteur de ces Bulles, ſeroit appréhendé au corps, ſe rendroit aux pieds de la Cour, & ſeroit interrogé en priſon: Que ſi on ne pouvoit le prendre, on le citât par trois jours de marché à ſon de trompe, & dans un lieu ſûr & voiſin de Soiſſons.

Le Pape Grégoire XIV. eſt noté par le même Arrêt.

Le même Arrêt declaroit Grégoire, ſoi diſant Pape XIV. de ce nom, ennemi de la tranquillité publique, de la paix & de l'union de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, du Roi & de l'Etat, fauteur des rébelles, complice des deſſeins ambitieux des Eſpagnols, & du déteſtable parricide commis par trahiſon ſur la perſonne de Henri III. Roi très-Chrétien & très-attaché à la Religion Catholique. Il fut ordonné, que la Declaration du Roi & cet Arrêt, ſignés d'un Greffier de la Cour, ſeroient affichés à la porte des égliſes, dans les grandes ruës & les places de Tours, dans les villes & autres lieux ſoûmis à la juriſdiction du Parlement, enregiſtrés & publiés par les Archévêques & Evêques dans leurs diocèſes, afin de rendre

---

roit l'auteur; que s'il ſe voit ſoûmis à une domination tyrannique, c'eſt uniquement parce qu'il l'a mérité; & qu'il doit plutôt regarder ſon malheur comme un châtiment de ſes propres fautes, que comme un effet de l'injuſtice de celui qui le gouverne, puiſqu'une des menaces que Dieu fait à ſon peuple, c'eſt de lui donner des Rois dans ſa colere. Ils ajoutoient, que nous avions donc grand tort de nous plaindre, de voir au-deſſus de nos têtes ceux que Dieu nous a deſtinés dans ſa vengeance pour être nos maitres: Qu'en effet, on voyoit ſouvent arriver que ceux qu'on avoit le plus ſouhaité d'avoir pour Princes, revêtus du pouvoir ſouverain, ne ſe rendoient odieux à leurs peuples que par la faute de leurs ſujets: Qu'on en avoit un exemple remarquable dans Saul, que le trône changea abſolument: Que la conduite de ceux qui gouvernent, eſt tellement dépendante du génie de ceux qui leur ſont ſoûmis, que malgré les meilleures intentions du Paſteur, il participe très-ſouvent à la contagion dont le troupeau eſt infecté: Que les vices & les vertus des Rois ont une liaiſon réciproque avec la conduite bonne ou mauvaiſe des peuples qui leur obéïſſent: Que ſouvent il ne faut qu'un mauvais maître, pour communiquer ſon iniquité à tous les peuples qui reconnoiſſent ſon pouvoir; & que ſouvent l'iniquité des ſujets donne au monde de mauvais Princes: Qu'il n'apartient donc point aux ſujets de vouloir juger ceux qui ne reconnoiſſent que Dieu pour juge.

Les Liégeois finiſſoient leur lettre, en declarant, qu'ils regardoient l'excommunication lancée contre l'Empereur & contre eux, non ſeulement comme injuſte, mais encore comme abuſive & paſſant les pouvoirs du Pape, & en proteſtant, qu'en conſequence ils n'y auroient aucun égard. On reſolut &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe.*

rendre publiques les bonnes intentions de Sa Majeſté. Cet Arrêt fut rendu le 5. d'Août. Le lendemain l'Edit en faveur des Proteſtans fut vérifié & enregiſtré d'un conſentement unanime, comme néceſſaire; oüi ſur ce, & ce requerant le Procureur général. Trois jours après, la Chambre des Comptes en fit autant. Le Parlement de Châlons avoit déja enregiſtré les deux Edits le 24. de Juillet. Il inſéra dans le premier Edit concernant les Bulles de Rome, quelques articles de l'Arrêt rendu le 10. Juin.

L'Arrêt du Parlement de Châlons eſt caſſé par le Parlement de Paris & condamné au feu.

A la nouvelle de cette démarche du Parlement de Châlons, le Parlement de Paris, les Chambres aſſemblées, interpoſa ſon autorité, à la requiſition du Procureur général, qui loüa, dans un long diſcours, la ſollicitude paternelle du Pape pour les affaires de France. L'Arrêt de Châlons fut declaré nul, ſcandaleux, tendant au ſchiſme, rempli d'erreurs, & ne reſpirant que la révolte contre l'obéïſſance dûë au ſucceſſeur de S. Pierre, dans les points qui ſont ſoûmis à la puiſſance & à l'autorité qu'il a reçûë de Dieu. Il fut ordonné que cet Arret ſeroit lacéré à l'audience, & enſuite brûlé par la main de l'exécuteur, avec défenſe à toutes perſonnes, de quelque état & condition qu'elles fuſſent, d'y obéïr, & de reconnoître d'autre Parlement dans toute l'étenduë de la juriſdiction du Parlement de Paris, que celui qui ſiégeoit dans cette ville; enjoignant en outre, d'avoir pour les ordres de Sa Sainteté le reſpect & l'obéïſſance qui leur étoient dûs. Le Procureur général fut chargé d'informer contre les auteurs de cet Arrêt, & de dreſſer des procès verbaux ſur les chefs y contenus. Cet Arrêt, donné le 8. d'Août, fut mis à exécution le 18.

Arrêt du même Parlement qui condamne l'Arret du Parlement de Tours.

Le 24. de Septembre, on apprit à Paris tout ce qu'avoit fait le Parlement de Tours. Les Chambres s'aſſemblerent une ſeconde fois, & la Cour rendit, à la requiſition du Procureur général, un Arrêt contre celui de Tours. Elle y dit d'abord, que tout ſon but étoit de conſerver la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine; de maintenir la diſcipline de l'Egliſe, de contribuer de tout ſon pouvoir à extirper l'Héréſie, & défendre tous les droits de l'Etat & du Prince. Enſuite elle declare l'Arrêt du Parlement de Tours, (en termes plus remplis de fiel que ceux de ſon premier Arrêt,) nul, exécrable, abominable, fait par des gens ſans pouvoir, ſchiſmatiques, hérétiques, qui avoient violé leur ſerment, infidèles à Dieu, dont ils avoient abandonné & trahi la cauſe. Cet Arrêt contenoit les mêmes chefs que le premier: on y avoit ajoûté, que tous & chacun en particulier euſſent à porter à Grégoire XIV. Souverain Pontife aſſis ſur le S. Siége, l'honneur & le reſpect qui lui étoient dûs en qualité de Vicaire de Jeſus-Chriſt, de ſucceſſeur de S. Pierre, & de Chef univerſel de l'Egliſe; & d'obéïr à ſes Bulles, qui n'avoient d'autre principe que ſa pieté, ſa charité, ſa prudence, & ſa ſollicitude paternelle. La Cour ordonna, pour retenir les peuples dans l'attachement & la ſoûmiſſion à l'Egliſe, & afin d'appaiſer la colere de Dieu, des prieres publiques & des proceſſions, auxquelles elle aſſiſteroit tous les Jeudis.

Le Roi avoit exhorté les Evêques de ſon parti, à prendre de bonne heure des meſures, afin de ſe mettre, eux & le Clergé, à couvert des Bulles de Rome. C'eſt pourquoi, tandis que ce Prince étoit à Compiegne, où il ſe préparoit à aſſiéger Noyon, les Prélats s'aſſemblerent à Mante. Le Cardinal de Bourbon, qui ſoutenoit le Tiers-parti, fit paroître ſes mauvais deſſeins par tous les obſtacles qu'il forma à cette Aſſemblée, afin de la retarder.

Tentative du Duc de Mayenne ſur Mante & ſur Oudan.

Il arriva alors une choſe, dont on le ſoupçonna d'être complice. Le Duc de Mayenne, accompagné de François Averton de Belin, de Louis de l'Hôpital de Vitry, de Charles de Neuville d'Alincour, Gouverneurs de Paris, de Meaux, & de Pontoiſe, & ſuivi de la garniſon de Dreux, ſe rendit de nuit à Mante, dont il tenta l'eſcalade. On avoit déja appliqué les échelles, quand Pierre de Mornai de Buy, Lieutenant de François d'O, accourut ſur le rempart avec Salomon de Bethune de Roſny. Ceux qui étoient d'intelligence avec l'ennemi n'oſerent paroître : ainſi la tentative du Duc de Mayenne n'eut aucun effet.

Le regiment des Suiſſes de Soleure qui étoit à la ſolde du Roi, ayant reçu ſa paye, & ſe préparant à s'en retourner en Suiſſe, s'étoit retiré à Oudan, aſſez près de Mante. Le Duc de Mayenne le fit d'abord attaquer; mais ſans ſuccès. Il prit enſuite le parti d'employer les menaces & les careſſes, afin d'engager les Officiers à prendre de lui un ſaufconduit, pour pouvoir paſſer par les villes de la Ligue. Il ne fut pas plus heureux dans cette négociation qu'il l'avoit été les armes à la main. Ces braves gens, qui avoient l'honneur plus en recommandation que la vie, rejetterent ces offres.

Mandement des Evêques Royaliſtes aſſemblés à Chartres.

Le Roi transféra enſuite, à la ſollicitation de Jean Mocenigo, Ambaſſadeur de Veniſe, ſon Conſeil & l'Aſſemblée des Prélats à Chartres. Cette ville étoit par ſa ſituation avantageuſe, par les forces de la garniſon, & enfin par la citadelle nouvellement bâtie, où Gaſpard de Valiraud, Colonel du regiment de Navarre, commandoit, plus capable de réſiſtance que la ville de Mante. Les Prélats aſſemblés à Chartres firent le 21. de Septembre un Mandement, qu'ils addreſſerent à tous les Ordres, aux villes, & aux Catholiques du Royaume, dans la forme qui ſuit.

„ L'Apôtre S. Paul ayant eu ſoin d'avertir les Paſteurs de veiller ſur le
„ troupeau racheté du précieux ſang de Jeſus-Chriſt, & dont la garde leur
„ a été confiée ; nous avons cru qu'il étoit de notre devoir d'empêcher,
„ que les ames commiſes à nos ſoins ne s'écartaſſent de la voye des Com-
„ mandemens de Dieu, & ne négligeaſſent ſes divines loix. C'eſt pour-
„ quoi, ayant été informés que Grégoire XIV, tenant actuellement le
„ Siége de Rome, mal informé de l'état du Royaume, de nos ſentimens,
„ & de ceux de notre Clergé ; & trompé par les artifices & les intrigues
„ des ennemis de l'Etat, avoit envoyé certaines Bulles monitoires, &
„ venoit de ſuſpendre, interdire, & excommunier les Evêques, les Prin-
„ ces, la Nobleſſe, & les Catholiques de France, qui n'avoient pas vou-
„ lu ſe ranger du parti des rebelles ; après une mûre deliberation, fon-
„ dés ſur les autorités tirées des Saintes Ecritures, des SS. Décrets, des
„ Conciles généraux, des Conſtitutions canoniques, & ayant examiné avec
„ ſoin les exemples que nous ont laiſſés les SS. Peres en pareille circon-
„ ſtance, exemples dont l'antiquité eſt remplie; & les libertés & les droits
„ de

,, de l'Egliſe Gallicane, par le moyen deſquels les Evêques nos predéceſ-
,, ſeurs ſe ſont mis à couvert contre de ſemblables entrepriſes: Conſiderant
,, d'ailleurs que l'exécution de ces Bulles, qui en quelque ſorte eſt impoſ-
,, ſible, ne manqueroit pas d'occaſionner un grand nombre d'évenemens
,, dangereux, tendant à la perte & à la ruine de la Religion.

,, A ces cauſes: Nous declarons ces excommunications nulles dans la
,, forme, & dans le fond injuſtes, foudroyées à la ſuggeſtion des ennemis
,, de la France, & incapables de lier, ni les Evêques, ni les autres Ca-
,, tholiques François fidèles au Roi; & cela, ſans préjudicier au reſpect &
,, à l'honneur dû au Pape. Nous vous avertiſſons de ces choſes; nous
,, vous les ſignifions & dénonçons, afin que les foibles d'entre vous ne ſe
,, laiſſent ni prévenir, ni détacher de la ſoûmiſſion & de l'obéïſſance que
,, vous devez à votre Roi & à vos Paſteurs. Nous prenons ſur nous, &
,, nous nous chargeons, pour ôter tout ſcrupule aux vrais Catholiques, qui
,, ſont fidèles à leur Prince, d'envoyer une ambaſſade à Rome, afin d'in-
,, ſtruire plus amplement de la bonté de notre cauſe, & pour contenter
,, dans tous les points le Souverain Pontiſe, dont nous devons attendre
,, la même réponſe que le Pape Alexandre, écrivant à l'Archévêque de
,, Ravenne, lui fit en ces termes: *Nous attendrons avec patience, pourvû que*
,, *vous ne faſſiez point ce qu'on nous a inſinué avec méchanceté que vous vous pro-*
,, *poſiez de faire.* En attendant, nous avertiſſons au nom de Dieu tous
,, les Chrétiens, de quelque état qu'ils ſoient, les vrais Catholiques, ceux
,, qui ſont zèlés pour l'honneur du nom François, & ſur-tout le Clergé,
,, de s'unir à nous, pour obtenir par nos prieres de la divine bonté,
,, qu'elle veuille bien éclairer l'eſprit de notre Roi, & le conduire dans
,, le ſein de l'Egliſe Catholique, comme ce Prince nous l'a fait eſpérer à
,, ſon avenement à la Couronne, avec promeſſe étroite de conſerver la
,, Hiérarchie Eccléſiaſtique, ſes droits, ſes franchiſes & ſes libertés.

Il fut enfin ordonné à tous Curés & Vicaires, de faire afficher des copies de ce Mandement, ou Décret, à la porte de leurs égliſes, & de les publiër aux prônes. L'original fut ſouſcrit par les Cardinaux de Bourbon & de Lenoncourt; par Renaud de Beaune, Archévêque de Bourges; par Philippe du Bec, Evêque de Nantes; par Nicolas de Thou, Evêque de Chartres; par Nicolas Fumée, Evêque de Beauvais, Comte & Pair de France; par Henri d'Eſcoubleau, Evêque de Maillezais; par Claude d'Angennes, Evêque du Mans; par Claude Clauſſe, Evêque de Châlons, Comte & Pair de France; par René de Daillon, nommé à l'Evêché de Bayeux; par Jean Touchard, Abbé de Belloſanne; par Jaques-David du Perron, & par Claude Gouin, Doyen de Beauvais.

On deliberé d'envoyer un Ambaſſadeur à Rome.

On réſolut auſſi d'envoyer un Ambaſſadeur au Pape, ſous le bon plaiſir du Roi. On jetta les yeux ſur François de Luxembourg Duc de Piney, qui avoit déja heureuſement ſoutenu l'honneur du nom François dans ſes deux Ambaſſades à Rome. On ne voulut pas charger de cette commiſſion un Evêque, ou quelqu'un du Clergé, parce qu'il n'étoit pas ſûr de les envoyer au Pape, qui étoit très-mal intentionné pour le Roi & pour ceux de ſon parti. Il devoit demander un ſauf-conduit pour les Evêques, ou autres du Clergé qu'on devoit faire partir, afin d'inſtruire Sa Sainteté plus à fond de l'état des choſes.

Le Parlement Royaliſte s'y oppoſe.

Le Parlement Royaliſte s'oppoſa à cette Ambaſſade, ſous prétexte que les Arrêts qui défendoient d'envoyer à Rome, & qui avoient declaré Grégoire XIV. ennemi du Royaume, étoient trop récens. Le Duc de Piney ſe défendit même de remplir cet emploi; c'eſt pourquoi l'affaire fut différée juſqu'à ce que les choſes ayant changé de face, le Cardinal Pierre de Gondy, & Jean de Vivonne Marquis de Piſany allerent en ambaſſade à Rome.

Ecrit contre les Arrêts des Parlemens de Châlons & de Tours.

Le Parlement de Paris ayant fait tout ce qui dépendoit de lui, la Ligue ne voulut point qu'on l'accuſât de ſe fonder plutôt ſur l'autorité que ſur la raiſon; elle chargea donc le Juriſconſulte Zampini, de Recanati, de répondre à tout ce qu'on avoit fait du côté du Roi. Zampini s'acquitta de ſa commiſſion dans un long écrit, qu'il intitula: *Réponſe aux calomnies & aux impoſtures des faux Parlemens de Châlons & de Tours, & du Conciliabule de Chartres, contre le Pape Grégoire XIV. & ſes lettres monitoires.* Zampini ne réüſſit pas mieux, que dans l'Apologie du Cardinal Charles de Bourbon (1) contre ſon neveu (2), fils de ſon frere aîné Antoine de Navarre; il défendit une mauvaiſe cauſe par des raiſons encore plus mauvaiſes. D'un autre côté, on juſtifia dans pluſieurs Ecrits les Arrêts des Parlemens Royaliſtes; & on fit voir la nullité, l'injuſtice & l'abus des Bulles du Pape, qui étoient pleines de ſupercheries. On employa pour cet effet l'autorité de l'Ecriture & des Conciles, les exemples & les témoignages des anciens Peres de l'Egliſe, & les Conſtitutions des Papes, pour ſervir de défenſe à l'autorité des Princes & des Magiſtrats, & pour mettre leur liberté à couvert des entrepriſes teméraires, des uſurpations, & des cenſures injuſtes des Pontifes Romains.

Le Roi aſſiege Noyon.

Tandis qu'on répandoit des Ecrits de part & d'autre, le Roi avoit mis le ſiége devant Noyon, dont la garniſon incommodoit beaucoup dans ſes fréquentes ſorties les Villes de Corbie, de Chauny, de Saint-Quentin, & de Compiegne; la foibleſſe de la garniſon qui étoit dans cette ville, fut un des motifs du Roi pour l'aſſiéger. La ville de Noyon eſt arroſée par pluſieurs petits ruiſſeaux, & eſt environnée au Septentrion de côteaux couverts de vignes: cette ſituation ne permit pas de fermer entiérement les paſſages. Le Partiſan Rieux, Gouverneur de Pierrefond, place avantageuſement ſituée au Duché de Valois, & dont la garniſon étoit nombreuſe, connoiſſant le païs, ſe gliſſa pendant la nuit au travers de la forêt avec un détachement de Cavalerie de cinquante hommes, qui portoient en croupe chacun un Arquebuſier: il ſe jetta dans la ville avant que toutes les troupes du Roi fuſſent arrivées. La Chanterie, Meſtre de Camp d'un regiment, ayant voulu ſuivre l'exemple de Rieux, fut défait par la garniſon de Chauny, & eut beaucoup de peine à entrer lui treiziéme dans la ville.

---

(1) Reconnu pour Roi par la Ligue ſous le nom de Charles X.

(2) Henri IV.

Beauvais de Tremblecourt partit avec ſon regiment pour ſe jetter dans Noyon; mais il ne fut pas plus heureux que la Chanterie: car la garniſon du Caſtelet & de Corbie le taillerent en piéces.

Le Vicomte de Tavannes voulant ſecourir Noyon, eſt fait priſonnier.

Jean de Saulx Vicomte de Tavannes, Commandant des milices de Picardie, qui avoit engagé la Chanterie & de Tremblecourt à aller encourager les habitans de Noyon à ſoutenir le ſiége, crut qu'il y alloit de ſon honneur de jetter des ſecours dans la ville. Il partit le premier d'Août de Roye, qui n'eſt éloigné de Noyon que de quatre lieuës, à la tête de quatre cens chevaux & de cinq cens Arquebuſiers. Il marchoit en grand ſilence dans la forêt, lorſqu'il rencontra un corps-de-garde d'environ quarante Cavaliers, aſſez proche de la ville, avant le point du jour: ils donnerent auſſi-tôt le ſignal pour avertir les Royaliſtes, qui accoururent. Les troupes du Vicomte prirent tellement l'allarme, qu'elles ſe débanderent: pour lui, il ſe mit à la queuë du dernier bataillon qui ſe retiroit; & ayant été bleſſé, il fut fait priſonnier avec quelques Capitaines. On ne ſçait pas le nombre des ennemis qui furent tués, pour la plûpart dans les ténèbres. Les païſans aſſommerent dans la campagne ceux qui avoient échapé à la défaite; le reſte jetta les armes pour ſe ſauver plus facilement.

Il ne reſtoit plus dans la Province que d'Aumale, qui s'en diſoit Gouverneur. Celui-ci voulant réparer la faute, ou remedier au malheur des autres, alla d'Amiens à Ham, qui n'eſt éloigné de Noyon que de quatre lieuës. Il fit prendre les devants à du Hamel de Bellingliſe, Maréchal de camp; & ſe mit lui-même à la tête de trois cens chevaux & d'autant de Fantaſſins, le 7. d'Août pendant la nuit, avec Longchamp & Robert de Grouches de Griboval, dans le deſſein d'enlever les quartiers des Chevaux-légers du Roi, & d'avancer plus avant, ſelon le ſuccès. Il attaqua les Royaliſtes, que ſon arrivée imprévûë avoit d'abord étonnés; mais ils reprirent cœur à la vûë de Louis d'Ognies de la Hargerie, fils du Comte de Chaulnes, qui vint à leur ſecours avec Chriſtophle de Lanoi, ſon frere uterin, à la tête de leurs compagnies de Cavalerie. Le combat devint opiniâtre. Enfin les ennemis, dont le nombre ſupérieur les accabloit, commençant à ſe retirer peu-à-peu, ils ceſſerent auſſi de combattre; mais ayant entendu retentir le nom de Charles de Biron, qui arriva à la tête d'une poignée de ſoldats, leur ardeur ſe réveilla; ils retournerent au combat avec plus de furie qu'auparavant. L'ennemi ne put ſoutenir ce dernier effort, il lâcha le pied, & fut pourſuivi vivement par les vainqueurs juſques ſous les murs de Ham. Il perdit dans cette affaire ſoixante hommes, & entr'autres François de Guevara, Capitaine des Chevaux-légers.

Avantage remporté par les Royaliſtes.

Querelle de Tavannes & de Longchamp.

Le Vicomte de Tavannes, interrogé pourquoi ſes ſoldats avoient pris la fuite ſans rendre de combat, en rejetta la faute ſur Longchamp, qui fut pris: il diſoit que c'étoient les ſoldats de cet Officier qui avoient les premiers commencé la déroute. Longchamp ayant appris ce diſcours du Vicomte, lui en fit des reproches; ils ſe dirent de part & d'autre des paroles piquantes, & ils furent ſur le point de ſe battre; mais comme ils étoient priſonniers de guerre, & qu'ils ne pouvoient en venir-là ſans la per-

Henri IV. 1591. miſſion du Roi, ce Prince jugea qu'il ne convenoit pas de les mettre aux mains comme deux gladiateurs pour s'égorger, tant qu'ils ſeroient en ſon pouvoir : ils remirent donc à ſe faire raiſon à un autre tems. L'affaire fut depuis accommodée par leurs amis communs. Les Royaliſtes ne perdirent qu'un petit nombre des leurs ; mais ils firent une perte conſiderable par la mort d'un Maréchal des logis d'une compagnie de Cavalerie du Roi. Cet Officier emporta avec lui les regrets de l'armée.

Le Duc de Mayenne, qui avoit manqué ſon coup ſur la ville de Mante, & dont les Suiſſes avoient rejetté les offres à Oudan, ſe rendit à Ham ſur ces entrefaites ; il écrivit de-là à de Roſne en Champagne, où de Leyva Prince d'Aſcoli l'étoit venu joindre de la part du Duc de Parme, avec huit cens chevaux & trois mille hommes d'Infanterie, de venir le trouver, pour faire lever le ſiége de Noyon. De Roſne ſe rendit à ces ordres, & il s'avança juſqu'à la Fere, où il ſe joignit au Duc. Le Roi penſa ſurprendre le même jour cette ville par ſtratagême. Le Duc de Mayenne retourna à Ham avec toute ſon armée, qu'il diſperſa au-delà de la Somme, quelque envie qu'il eût en apparence de faire naître l'occaſion d'en venir aux mains ; mais cette démarche fit voir, qu'au fond il ne cherchoit qu'à l'éviter, & qu'il n'avoit mis la riviere entre-deux, que pour n'être pas forcé à une action.

Suite du ſiége de Noyon. Cependant le Roi preſſoit Noyon de près ; & ayant fait attaquer l'Abbaye de Saint-Barthélemy, que les aſſiégés avoient fait fortifier dans les fauxbourgs, elle fut emportée d'aſſaut, avec perte d'environ vingt des ennemis. Le Roi accorda la vie à quarante cinq autres, qui s'étant cachés ſur la voute de l'égliſe, ſe rendirent à diſcrétion. La priſe de ce fort jetta la terreur dans la ville.

L'armée du Duc de Mayenne étoit compoſée de dix mille hommes d'Infanterie & de deux mille chevaux. Le Roi n'avoit que douze cens hommes de Cavalerie Françoiſe, quatre cens chevaux Allemans, & ſix mille hommes de pied. Malgré cette inégalité de forces, le Roi donna ordre au Maréchal de Biron, grand Général, fameux par ſon habileté conſommée, & par le bonheur de ſes entrepriſes, d'aller à la tête de cinq cens chevaux reconnoître l'ennemi, & de choiſir un champ de bataille. Ce Prince avoit réſolu de faire battre la muraille ce jour-là ; mais faiſant paroître plus d'ardeur pour livrer le combat que pour prendre Noyon, il remit au ſurlendemain à entamer la bréche. Le Maréchal revint au camp, & rapporta au Roi, qu'il s'étoit avancé juſqu'aux portes de Ham, ſans avoir vû l'ennemi en aucun endroit. Il alla le lendemain à la découverte, avec ordre d'amuſer l'ennemi, s'il le trouvoit ſous les armes, juſqu'à ce que le Roi eût rangé ſur le champ & ſans bruit ſes troupes en bataille.

Une batterie de douze piéces commença le Samedi 17. d'Août à foudroyer les murs. La bréche fut ouverte, & les troupes commandées pour l'aſſaut, ayant à leur tête Charles de Biron, qui les encourageoit de la voix & du geſte à bien faire, de Villes, Gouverneur de la place, fit battre la chamade. Il convint, en cas que le Duc de Mayenne ne préſentât pas la bataille le lendemain, ou qu'il ne fît pas entrer mille hommes dans la ville, de ſe rendre le Lundi ſuivant ſur le midi, à ces conditions: Qu'il abandonneroit l'artillerie, les vivres, & toutes les munitions de guerre: Que lui & la Nobleſſe pourroient ſortir en armes, emmener leurs chevaux & leur bagage; & la garniſon ſes armes & ſes chevaux ſeulement: Que le Roi leur pardonneroit, dès qu'ils auroient ſatisfait à leur devoir: Que la mere du Gouverneur auroit la liberté de reſter dans la ville. On permit à de Villes d'envoyer Brouilly de Mevilliers au Duc de Mayenne, pour l'inſtruire du traité de capitulation. Enſuite Rieux & quatre autres ôtages furent livrés à la diſcrétion du Roi. Deux Capitaines entrerent dans la ville: afin d'empêcher qu'on n'y fît rien contre le traité, qui fut ſigné de part & d'autre.

Le Maréchal de Biron, qui avoit eu ordre d'aller voir ſi l'ennemi ſe préparoit au combat, revint au camp & rapporta, qu'il n'avoit découvert aucuns préparatifs; qu'il avoit ſeulement rencontré un gros de Cavalerie Italienne, qu'il avoit taillée en piéces, & dont il avoit fait priſonniers environ vingt hommes. Cependant Brouilly trouva tout en mouvement dans le camp du Duc de Mayenne, comme s'il eût dû combattre. Les Officiers généraux n'étoient pas d'accord. Les Eſpagnols craignoient le bonheur du Roi, & diſoient qu'il ne faloit pas commettre le ſort des affaires au hazard d'une bataille. C'eſt pourquoi de Villes rendit la place au jour & à l'heure marqués. On croit que Gabrielle d'Eſtrées, que le Roi aimoit éperdûment, l'avoit engagé à aſſiéger cette ville. Il mit dans la place, à ſa recommandation, Antoine d'Eſtrées, ſon pere, avec une bonne garniſon.

Reddition de Noyon.

Evaſion du Duc de Guiſe.

Sur ces entrefaites le Roi apprit la nouvelle de l'évaſion du Duc de Guiſe, que de Rouvrai gardoit dans le château de Tours. Le Duc avoit pris jour avec Claude de la Chaſtre & ſon fils pour le 15. d'Août, fête de la Vierge, pour ſe ſauver. Il communia, dans la vûë de mieux tromper ſes gardes, & de leur ôter tout ſoupçon qu'il penſât à s'échaper. Il remarqua qu'on avoit coûtume de fermer les portes après le dîner, & qu'on en portoit les clefs chez un Echevin: il choiſit ce tems pour exécuter ſon deſſein. Il monta avec beaucoup de vîteſſe dans une haute tour qui donnoit ſur le pont hors de la ville; & ayant enfermé ſes gardes dans une grande ſalle où ils mangeoient, il tira la porte de la tour ſur lui, & la ferma au verrouil, pour avoir le tems de ſe ſauver pendant qu'ils la rompoient. Tout lui réüſſit à ſouhait. Son valet de chambre, qui l'aidoit dans cette occaſion, attacha à une corde, qu'il tenoit prête pour cet effet, un morceau de bois en travers, ſur lequel le Duc s'aſſit, pour couler ſans danger. Enſuite le valet de chambre lâcha doucement la corde. Voyant ſon maître en bas, il attacha fortement cette même corde à un poteau, & ſe laiſſa couler avec plus de danger que ſon maître, qu'il atteignit à Saint-Coſme, en ſuivant le cours du fleuve. Les gardes du Duc, & ſur-tout Rouvrai, furent dans une grande conſternation. Il envoya de tous côtés pour répandre la nouvelle de la fuite de ce Duc, afin qu'on prît les armes,

& qu'on ſe mît ſur ſes traces. Il fit rompre la porte de la tour; ceux qu'il employa à la briſer n'ayant trouvé perſonne, ſe joignirent à leurs compagnons qui couroient dans la ville. Il ſe paſſa beaucoup de tems juſqu'à ce qu'on eût apporté les clefs, pour ouvrir la porte du pont & les autres portes. Dans l'incertitude où l'on étoit, de quel côté il auroit tourné, on envoya de toutes parts, mais inutilement; car il s'étoit ſauvé du côté où des gens armés de ſon parti l'attendoient, & lui tenoient des chevaux prêts. Il alla trouver la Chaſtre, & ſe rendit le même jour à Celles en Berry.

Soupçons & craintes de Souvré, Gouverneur de Tours.

Gilles de Souvré, Gouverneur de Tours, avoit avec lui Louis Breton de Grillon, qui ſe tenoit chez lui depuis deux ans qu'il avoit été bleſſé dans le fauxbourg. Le Tiers-parti qui s'augmentoit tous les jours, leur rendoit tout ſuſpect. Ayant même appris que la Chaſtre avec ſon fils étoit parti de Celles quelques jours auparavant, à la tête d'un détachement; qu'il faiſoit des courſes aux environs; qu'il envoyoit même des couriers ſous différens prétextes à Tours; ils mirent de nombreux corps-de-garde dans les endroits où il n'y en avoit point auparavant, & doublerent les ſentinelles. Ils faiſoient eux-mêmes exactement la ronde de nuit; tout occupés du ſoupçon qu'il ſe tramoit dans la ville une conſpiration pour ouvrir les portes à l'ennemi, ils ne penſerent en aucune maniere que le Duc de Guiſe entreprît de s'évader: ſa fuite leur fit appréhender des ſuites encore plus fâcheuſes; c'eſt ce qui leur fit mettre des gardes dans les lieux ſuſpects. Le voiſinage de la Reine Douairiere, qui étoit à Chénonceaux, augmentoit leurs craintes. Elle n'avoit dans ſa Cour que des gens mal-intentionnés pour le Roi. Les Dames de ſa ſuite écrivoient fréquemment à Tours. On intercepta quelques-unes de leurs lettres, par le moyen deſquelles on apprit, qu'elles avoient fait des vœux pour l'évaſion du Duc, & que cette évaſion leur avoit cauſé de la joye. Le Parlement informa d'abord contre les gardes du Prince & contre de Rouvrai. Achille de Harlai, premier Préſident, ſe rendit au château, accompagné du Procureur général pour les interroger; mais on laiſſa, à la ſollicitation de Souvré, ces gardes & leur Chef en liberté, ſur la parole que donna ce dernier de ſe repréſenter au Roi avec les ſiens.

Ce qui conſole le Roi ſur l'évaſion du Duc de Guiſe.

La nouvelle de l'évaſion du Duc de Guiſe fit beaucoup de peine au Roi. Il ne voyoit qu'avec douleur, qu'un priſonnier de cette qualité & de cette importance, qui étoit le gage de la paix, lui fût échapé. Il craignoit de ne plus avoir, après cette perte, d'ôtage qui lui répondît de la vie des Grands de ſon parti qui auroient le malheur de tomber entre les mains de l'ennemi. Cependant il ſe conſoloit à la vûë des mouvemens que la préſence du Duc de Guiſe alloit cauſer. Il prévoyoit que la Ligue, qui n'étoit pas en trop bonne intelligence avec elle-même, en ſouffriroit plus qu'elle n'en tireroit d'avantage. Il ne pouvoit manquer de naître des jalouſies entre l'oncle & le neveu. Le Roi n'ignoroit pas que le Duc de Guiſe fondoit de grandes prétentions ſur les ſervices de ſon pere, & que le Duc de Mayenne croyoit qu'on devoit beaucoup aux ſiens; enfin que l'un & l'autre ne vouloient dépendre de perſonne. Ce Prince habile ne ſe trompa point dans ſes conjectures, comme on le verra dans la ſuite.

Différens exploits de part & d'autre.

On ne reſtoit pas dans l'inaction dans les autres parties du Royaume. La Chaſtre avoit aſſiégé Aubigny, ville du Berry, dont il leva le ſiége à l'arrivée d'Antoine de la Grange d'Arquien, qui accourût au ſecours des habitans; il ſe retira avec tant de vîteſſe, qu'il voulut faire croire qu'il n'avoit eu deſſein que de faire une tentative ſur la place.

Quelque tems après, les Royaliſtes eurent du deſavantage à S. Yrier en Limouſin. Le Commandant de cette place étoit Louis de Pierrebuffiere de Chambaret, jeune Gentilhomme, qui avoit toutes les belles qualités du corps & de l'eſprit, & qui joignoit à beaucoup de courage & de politeſſe, beaucoup de pénétration & d'habileté. Louis de Pompadour & Henri Deſprez de Montpeſat, Gouverneurs pour la Ligue du Limouſin, du Quercy, & du Perigord, vinrent mettre le ſiége devant S. Yrier. On croyoit déja Chambaret réduit à s'enfermer dans le château. Mais Charles Turquant, que le Roi avoit donné à Anne de Levy de Ventadour, Gouverneur du Limouſin, pour arranger les affaires de la Province, écrivit de Limoges, où il étoit, à la Nobleſſe des environs, pour l'engager, par la vûë du danger qui la menaçoit, à ſecourir Chambaret. Les Barons & les Gouverneurs du voiſinage aſſemblerent des troupes, au nombre de quatre cens chevaux & de ſix cens Arquebuſiers à cheval. Mais peu d'accord entr'eux, les uns ne vouloient pas obéïr aux autres, & la jeune Nobleſſe, fiere de ſa naiſſance, mépriſoit les Officiers qui avoient blanchi ſous les armes.

Défaite des Royaliſtes à S. Yrier en Limouſin.

L'armée fut rangée en bataille ſous le canon de l'ennemi. Pompadour & Montpeſat s'étant joints à Fourou & à Taillefer, tomberent ſur l'armée des Royaliſtes, & s'étant diviſés enſuite en deux bandes, ils les envelopperent. Ceux-ci ſurpris de ſe voir attaqués ſi vivement, ſe laiſſerent pouſſer dans d'affreux bourbiers, où l'ennemi les fit maſſacrer par les ſoldats & les goujats de l'armée. Nous perdimes dans cette occaſion François Comte de la Rochefoucault, Gabriel de Rie de la Coſte de Mezieres, Gouverneur de la Marche, Rochefort pere & fils, Châteauneuf, & autres. Ce malheur ne déconcerta point Chambaret; le danger augmenta ſon courage & ſon induſtrie. Il fit faire de nouvelles fortifications au dedans de ſa place, & ſoutint avec vigueur trois aſſauts. Les aſſaillans, fatigués d'une ſi belle réſiſtance, furent contraints de lever le ſiége 20. jours après l'avoir formé.

Le Roi donna le gouvernement de la Marche à Louis Chateigner d'Abin, après la mort de Mezieres, brave homme, & qui étoit ennemi juré de la Ligue par des reſſentimens particuliers. George de Villequier Vicomte de la Guerche avoit été autrefois Gouverneur de cette Province. Il crut qu'il étoit de ſon honneur de ſe remettre en poſſeſſion de ſon gouvernement par la voye des armes. C'eſt pourquoi, formant la réſolution de profiter de l'abſence d'Abin, & du Prince de Conty, Général des armées du Roi en ces quartiers, qui étoit alors occupé dans l'Anjou pour faire des levées d'argent & refaire ſes troupes ; il partit du Poitou, ſ'empara de l'Abbaye de S. Savin, de Belarbre, de Blanc en Berry, & entra dans la Marche à la tête de huit cens Arquebuſiers & de trois cens chevaux : il avoit fait conduire trois piéces d'artillerie. Il arriva le troiſiéme jour à Magnac, ſans déterminer ſ'il iroit à Belac ou à Orat, vulgairement appellé le Dorat. Il envoya de Magnac un Trompette aux habitans de Belac le 8. Mai, avec une lettre, dans laquelle il promettoit de les prendre ſous ſa protection ſ'ils ſe rendoient à ſes ordres, & les menaçoit de ruiner leur ville en cas de refus.

Tentative des Ligueurs ſur Belac dans la Marche.

Belac eſt une petite place, dont la principale fortereſſe, appellée le Portail, eſt environnée d'un grand fauxbourg, qui eſt même plus étendu que la ville. Les habitans étoient partagés en deux factions; ceux qui avoient de l'inclination pour la Ligue, n'oſant la faire paroître à découvert, vouloient qu'on leur donnât un Gouverneur favorable à leur parti, & qui pût ſ'accorder avec le Vicomte de la Guerche. On tâchoit cependant de ſe rendre maître du Portail; parce que c'étoit le moyen d'obliger la faction oppoſée de faire ce qu'on voudroit. Enfin le bon parti l'emporta, & le commandement fut donné à la Couſture, qui étoit expérimenté dans le métier des armes, & zèlé ſerviteur du Roi, Jean de la Sale, jeune-homme plein de feu & de courage, eut ordre d'aller en Limouſin, pour amener du ſecours. Il ſ'acquitta de ſa commiſſion avec promptitude, & revint auſſi-tôt à Belac.

L'ennemi ſ'étant emparé du fauxbourg, il n'y eut qu'un petit nombre d'habitans qui ſe préparerent à la défenſe; les ſentimens ſe partagerent encore; la plûpart étoient d'avis de ſe rendre, ſous prétexte que la place n'étoit pas tenable. Le jeune la Sale employa d'abord la priere pour les en diſſuader; mais voyant que ce moyen ne lui réüſſiſſoit pas, il eut recours aux menaces, & mettant l'épée à la main, il obtint ce qu'il demandoit. Dans cette réſolution on fortifia le rempart à la hâte, & on creuſa au dedans de la place un foſſé, dont la terre ſervit à élever des retranchemens des deux côtés. La batterie de l'ennemi étoit dreſſée, lorſque de Chaumerai, la Faye, la Ferté, & la Vallée, envoyés par d'Abin, qui ſ'étoit rendu au Dorat, paſſerent avec vingt trois ſoldats d'élite le foſſé, où ils eurent de l'eau juſqu'à la ceinture; la Robertiere, que la Sale avoit envoyé la veille à d'Abin, leur ſervit de guide.

Brave réſiſtance des aſſiégés.

L'arrivée de ce petit renfort raſſûra les aſſiégés, qui en avoient beſoin; car la bréche ayant été ouverte, l'ennemi donna à pluſieurs repriſes un aſſaut, qui dura depuis quatre heures du ſoir juſqu'à ſept. Les braves dont je viens de parler, ſecondés de la Sale, de la Couſture, de Foucaud, de Genebrias, & de la Vallée, Conſuls, firent des prodiges de valeur. Les aſſiégeans furent repouſſés, avec perte d'environ ſoixante des leurs; il n'y eut qu'un ſeul homme bleſſé parmi les aſſiégés, dont il n'y eut aucun tué. Cette attaque ſe fit le 12. Mai. La bréche fut viſitée & réparée aux flambeaux, avec des terres qu'on apporta pour la boucher.

Le lendemain l'artillerie battit les murs avec plus de furie qu'auparavant. On ne ſe contenta pas d'avoir fait bréche d'un côté, on fit bréche encore d'un autre. Le Capitaine la Ferté ne prit avec lui qu'une poignée de ſoldats, à cauſe du petit nombre qu'il y en avoit dans la ville, & ſe chargea de défendre cette ſeconde bréche. L'ennemi appliqua les échelles en deux autres endroits, & marchant à l'aſſaut au ſon des trompettes & du tambour, fit de grands efforts pour forcer la garniſon. On le reçut avec beaucoup de vigueur, & il fut contraint de ſe retirer après une heure d'un combat opiniâtre.

Tréve entre les aſſiégeans & les aſſiégés.

On fit enſuite pour quatre jours une tréve, également ſouhaitée des aſſiégeans & des aſſiégés. Le Vicomte de la Guerche manquoit de poudre & de boulets. Les habitans de leur côté, abattus par des veilles continuelles, ne cherchoient qu'à ſe repoſer de leurs fatigues. D'Abin, ſuivi d'autres Officiers, ne put venir à bout d'enlever le convoi qu'on conduiſoit au camp ennemi. On fut dans des inquiétudes mortelles dans la ville, lorſqu'on eut appris que le Vicomte de la Guerche avoit dépêché un courier, pour hâter la marche de Pompadour qu'il attendoit.

La tréve étant expirée, les aſſiégeans canonnerent le Portail & ſes tours, & pouſſerent contre cette fortereſſe une machine faite en forme de pont. On diſoit qu'elle avoit été faite par l'avis du Capitaine la Croix, ſur le modèle de celle qu'il ſe ſouvenoit d'avoir vûë de l'invention de Châtillon, au ſiége de Chartres. Les habitans, dans ces frayeurs, s'aſſemblerent; le plus grand nombre fut d'avis d'accepter les offres du Vicomte de la Guerche. Mais Jean Chateigner du Bernai, fils d'Abin, étant parti du Dorat par l'ordre de ſon pere avec le Capitaine Bois, à la tête de vingt hommes d'élite, paſſa la riviere auſſi heureuſement que les premiers, & raſſûra les aſſiégés par ſon arrivée; il entra dans Belac par la porte de Prade. L'ennemi fit approcher des murs la machine, & ayant tiré quelques coups de canon contre le pont de bois, ils eſpérerent de le renverſer en briſant les chaînes, & par ce moyen s'approcher plus facilement du Portail. Le ſuccès ne répondit pas à leur eſpérance, parce que les aſſiégés avoient arrêté le pont en dedans avec des chevilles de fer. Ceux qui étoient dans la machine, étant expoſés au canon pointé contre eux, abandonnerent leur entrepriſe.

Enfin on pouſſa juſqu'au pied du mur la machine qui étoit portée ſur des rouës, pour couvrir les travailleurs qui commencerent à miner. On fit dans la ville des contre-mines, par où les aſſiégés firent une ſortie, & ayant taillé en piéces quelques mineurs & mis les autres en fuite, ils brûlerent le 19. Mai la machine de bois. La batterie ennemie ayant tiré pendant quatre jours, & renverſé les tours, les mineurs s'attacherent une ſeconde fois au mur.

Cependant les aſſiégés, voyant que l'ouvrage s'avançoit, demanderent à capituler; l'ennemi donna un des ſiens en ôtage, & la Couſture, qui avoit remis le commandement à Bernai, alla au camp, où l'on fit des conditions concernant la garniſon & les habitans. La Sale ne put empêcher les ſoldats de traiter pour eux; mais il fit enſorte de ne rien déterminer par rapport aux bourgeois, qui refuſerent par cette raiſon de donner des ôtages: l'affaire fut donc remiſe au lendemain. Chambaret, qui avoit fait une ſi

Chambaret vient au ſecours de la place.

belle défenſe dans S. Yrier après la défaite des Royaliſtes, paſſa la riviere avec Pierre Gourde, & quelques Gentilshommes. Ils entrerent dans Belac, ſuivis de ſoixante Cuiraſſiers & d'un pareil nombre d'Arquebuſiers.

Chambaret ayant viſité les mines, aſſûra les habitans qu'il n'y avoit point encore de danger. Sa préſence les raffermit; il fut le premier d'avis de rendre à la Couſture, afin d'éluder le traité fait avec l'ennemi, le commandement que Bernai avoit uſurpé ſur lui. En effet, les aſſiégeans ayant demandé qu'on exécutât la capitulation, Bernai, qui l'avoit ſignée tout ſeul, répondit, qu'il n'avoit point d'autorité dans la ville: Que la Couſture y commandoit: Qu'il étoit prêt d'exécuter le traité de tout ſon pouvoir, & d'aller avec les ôtages au camp, pourvû qu'on lui donnât un ſaufconduit, & qu'on renvoyât les ôtages dans la ville: Que les bourgeois qui n'avoient pas ſigné étant les plus forts, & ſoutenus par de nouveaux ſecours, ne vouloient point accepter les conditions.

Les aſſiégeans irrités de ſe voir joüés de la ſorte, recommencerent le lendemain avec ardeur à pouſſer les travaux. Chambaret ne reſta pas dans l'inaction; mais encourageant les travailleurs par ſon exemple pendant la nuit, il ne perdoit point de tems. Il ne pouvoit en faire autant le jour, ſa préſence étant néceſſaire ailleurs. Le Capitaine la Ferté & la Couſture deſcendirent dans le foſſé, & tuerent quelques mineurs. Chambaret fit creuſer en dedans un puits, par où l'on pouvoit faire des ſorties, & placer des tonneaux, à la faveur deſquels on pût chaſſer les travailleurs.

Levée du ſiege de Belac.

La Guerche redoutant le courage & l'induſtrie de Chambaret, & d'ailleurs apprenant de tous côtés, que le Prince de Conty alloit arriver avec ſon armée, leva le ſiége le 28. Mai. Ce Général partit du Pont de Cé, & fit de ſi grandes marches, qu'il ſe rendit en ſix jours à Luſſac ſur la Vienne, qui en eſt éloigné de ſoixante & dix lieuës, avec ſon Infanterie, & les piéces d'artillerie que de Chourſes de Malicorne lui avoit données. Claude de la Trimouille, qui commandoit les troupes que Louis de Saint-Gelais lui avoit envoyées, fit occuper ce poſte par Hector de Preaux, Gouverneur de Châtelleraut, & ayant rencontré l'ennemi près de Montmorillon, il le pouſſa juſques dans cette ville; mais ne s'y croyant pas en ſûreté, il abandonna ſon canon & ſon Infanterie, & partit avec tant de promptitude, que malgré toute la diligence de la Trimouille, qui avoit fait prendre les devants à Pierre de Chouppes pour lui couper le chemin, il devança les Royaliſtes, & ſe rendit à Chauvigny, d'où, après avoir donné un peu de repos à ſes ſoldats, il alla droit à Poitiers.

Exploits du Prince de Conty dans le Poitou.

Le Prince de Conty mit le ſiége devant Montmorillon, qu'il prit d'aſſaut, ſur le refus que firent les ſoldats de la Guerche de ſe rendre. Ils y périrent au nombre de trois cens. On s'empara de trois canons. On reprit en même tems Bourg-Archambault, Belarbre, le Blanc, S. Savin, Diſſai & Chauvigny, deux châteaux de l'Evêque de Poitiers. On mit dans Chauvigny, qui étoit fortifié, une garniſon ſous les ordres de Pierre Pidoux, dit le Capitaine Nede. Le Prince de Conty ayant répandu au loin la terreur de ſes armes, alla mettre le ſiége devant Mirebeau, ville du Duché de Montpenſier, dans le gouvernement de Saumur, & força d'abord la pla-

Henri IV. 1591.

place. Il fit enſuite pointer du canon contre la citadelle, qui ſe rendit à compoſition. Le Duc de Montpenſier vouloit nommer un Gouverneur; mais Antoine de Silly de Rochepot, Lieutenant de Roi dans l'Anjou, Gouverneur de Saumur & Maréchal de camp, obtint du Prince de Conty qu'on lui confiât la ville & la citadelle. Il en donna le commandement à Cieſtre de Villebois, qu'il regardoit comme un homme attaché à ſes intérêts; mais qui, ſous prétexte de quelques conteſtations avec le Duc de Montpenſier, paſſa depuis, par une inſigne trahiſon, dans le parti ennemi.

Il ſe rend maître de Celles en Berry.

On aſſiégea enſuite Celles en Berry. Claude de la Chaſtre avoit donné le commandement de cette place à du Bois, qui fatiguoit tous les voiſins par ſes courſes & ſes brigandages, & qui s'avançoit ſouvent juſqu'aux portes de Tours. Ce fut François de la Grange de Montigny qui conſeilla au Prince de Conty de faire ce ſiége, & qui lui fournit ce qui étoit néceſſaire pour cette entrepriſe. Pendant qu'on ouvroit la tranchée, Paluau de Villeneuve reçut un coup de mouſquet à la cuiſſe; tandis qu'on l'emportoit, un autre coup mortel lui ôta la vie. Enfin Celles fut pris par compoſition. Dans le même tems les ennemis furent battus devant Montmorillon. Le Prince de Conty, en ſortant de cette place, avoit ordonné de la démanteler; mais les habitans mal intentionnés, y firent auſſi-tôt entrer deux cens ennemis. Le Capitaine Nede, à qui on venoit de donner le commandement de Chauvigny, les attaqua la nuit, avant qu'ils euſſent rétabli & fortifié la place; il les ſurprit le 4. d'Octobre dans leurs logemens & les défit. Plus de cinquante furent tués, on fit encore plus de priſonniers, & on enleva un grand nombre de chevaux.

Fin du Tome Septième.

NAPOLI

644396